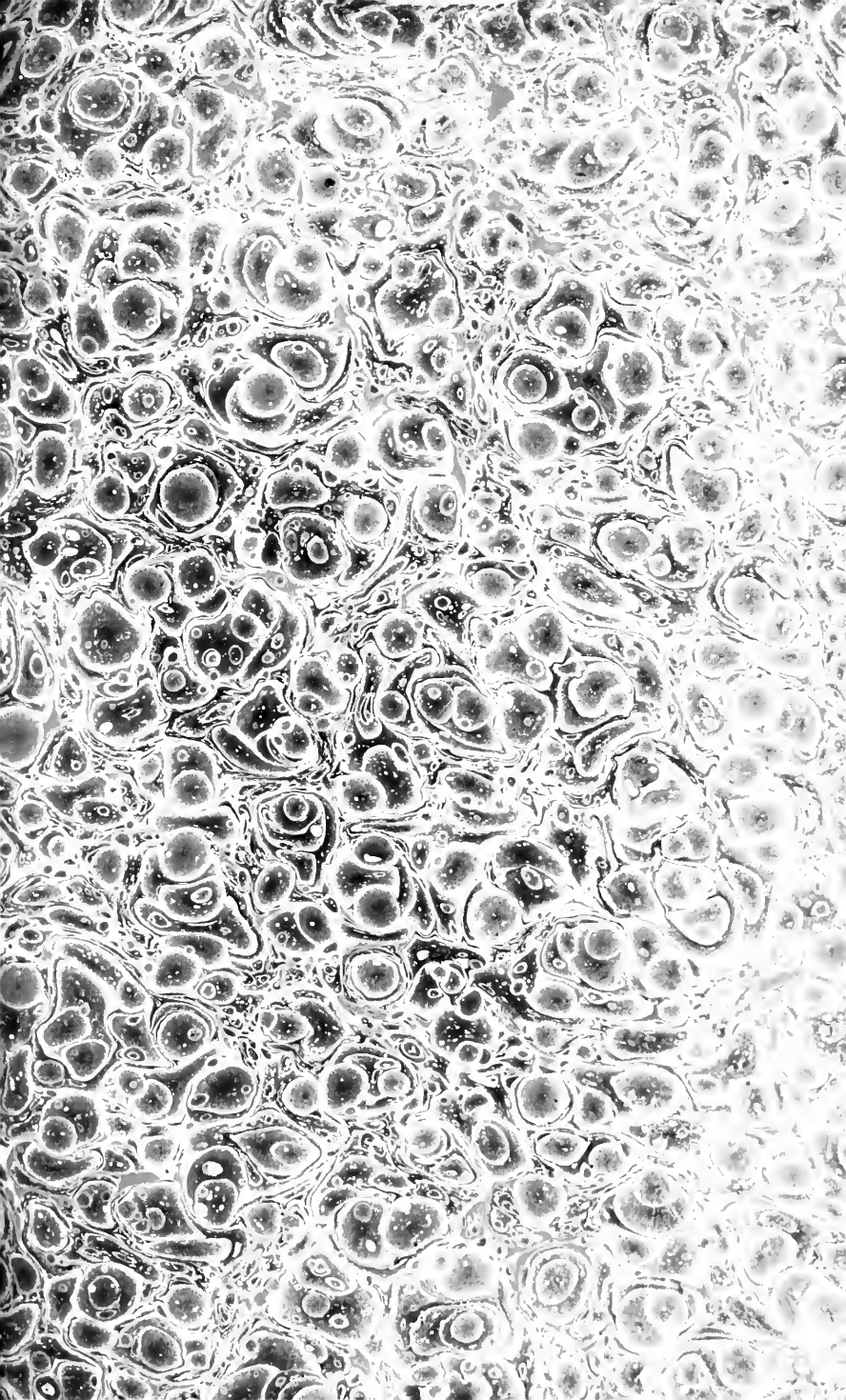


Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa









**BIOGRAPHIE**  
**UNIVERSELLE.**

~~~~~  
**SEN — SOK.**  
~~~~~

---

DE L'IMPRIMERIE D'EVERAT,

RUE DU CADRAN, N<sup>o</sup>. 16.

---



# BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE  
TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS,  
LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS ET LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

---

On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts  
que la vérité. (VOLT., *première Lettre sur OEdipe.*)

---

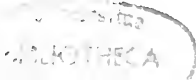
TOME QUARANTE-DEUXIÈME.



A PARIS,

CHEZ L. G. MICHAUD, LIBRAIRE-ÉDITEUR,  
PLACE DES VICTOIRES, N<sup>o</sup>. 3.

1825.



CT

43

.M5

1811

v.42

---

# SIGNATURES DES AUTEURS

## DU QUARANTE-DEUXIÈME VOLUME.

---

### MM.

A—B—T. BEUCHOT.  
A—G—S. DE ANGÉLIS.  
A—T. H. AUDIFFRET.  
B—U. BEAULIEU.  
C—AU. CATTEAU-CALLEVILLE.  
C. M. P. PILLET.  
C—V—R. CUVIER.  
C—Y. DE CLUGNY.  
D—G. DEPPING.  
D—N—U. DAUNOU.  
D—P—S. DU PETIT-THOUARS.  
D—R—R. DUROZOIR.  
D—S. DESPORTES-BOSCHERON.  
D—U. DUVAU.  
D—Z—S. DEZOS DE LA ROQUETTE.  
E—C D—D. EMÉRIC-DAVID.  
E—R—D. ECKHARD.  
E—S. EYRIÈS.  
F—A. FORTIA-D'URBAN.  
F—E. FIÉVÉE.  
F—T j. FOISSET (Théophile).  
F—Z. FÉLETZ.  
G—L. GAIL.  
G—N—T. GUIGNIAUT.  
G—RD. GUÉRARD.  
L. LEFEBVRE-CAUCHY.  
L—B—E. LABOUDERIE.  
L—B—S. LIBES.  
L—C. LECLERC.

### MM.

L—P—E. HIPPOLYTE DE LA PORTE.  
L—S—E. LASALLE.  
L—T—A. LATENA.  
M—D. MICHAUD.  
M—D j. MICHAUD jeune.  
M—E. MAURICE (le barch).  
M—É. MONMERQUÉ.  
M—ON. MARRON.  
M—T. MARGUERIT.  
M—Z—S. MAZAS.  
N—H. NAUCHE.  
P—C—T. PICOT.  
P. D—T. Paul DUPORT.  
P—N—T. PONCELET.  
P—NY. DE PRONY.  
P—S. PÉRIÈS.  
R—D—N. RENAULDIN.  
SI—D. SICARD.  
S—L. SCHOELL.  
S—R. STAPPER.  
S. S—I. SIMONDE-SISMONDI.  
S—S—N. SAINT-SURIN.  
S—V—S. DE SEVELINGES.  
S—Y. DE SALABERRY.  
T—D. TABARAUD.  
V—N. VILLEMALIN.  
V—R. VERGER.  
W—S. WEISS.  
Z. Anonyme.



# BIOGRAPHIE

## UNIVERSELLE.

---

### S

**SENAC** ( JEAN-BAPTISTE ), premier médecin de Louis XV, naquit, en 1693, dans le diocèse de Lombez en Gascogne. On prétend qu'il ne croyait pas à la médecine, ce qui ne l'empêcha pas de choisir cette profession, avec une préférence marquée, et de l'exercer toute sa vie. Il essaya de plusieurs états avant de se fixer. Dans sa jeunesse, il avait été protestant, proposant ou apprenti ministre de l'évangile, ensuite catholique, et jésuite. Avant de paraître à la cour, il fut attaché particulièrement au maréchal de Saxe, qu'il guérit d'une maladie dangereuse, pendant la guerre de 1745. L'Européan alors les yeux fixés sur ce grand général, cette cure ne pouvait manquer de donner au médecin assez heureux pour l'avoir obtenu, beaucoup de célébrité. Le maréchal, obligé de reprendre le commandement avant d'être entièrement rétabli, emmena Senac avec lui à l'armée; et lui trouvant autant d'agrément dans l'esprit que de talent dans son état, il ne s'en séparait que le moins possible. On raconte, à ce sujet, que Maurice étant allé visiter les travaux du siège de Tournai, il se fit conduire en carrosse, avec son médecin, jusqu'à la

queue de la tranchée, et qu'il lui dit, en le quittant pour monter à cheval : « Attendez-moi là, docteur; je serai » bientôt de retour. » Senac qui avait la vue longue, s'aperçut qu'il était à portée d'une batterie ennemie, dont les canonniers se disposaient à tirer sur le carrosse; il en fit l'observation au maréchal, qui lui répondit : « Hé » bien ! levez les glaces. » Le docteur descendit de voiture, et alla se cacher loin de là, jusqu'au moment où il vit revenir le maréchal. Senac soigna son général dans sa dernière maladie; et c'est à lui que Maurice de Saxe dit en mourant : « J'ai fait » un beau rêve. » Senac, nommé premier médecin du roi, en 1752, jouit long-temps à Versailles de la considération que lui donnaient sa place et son crédit personnel auprès de Louis XV, qui lui accordait une telle estime, que, lorsque la mort l'eût enlevé, il ne voulut point lui donner de successeur. Un brevet de conseiller ordinaire du roi en ses conseils d'état et privé, était attaché à sa place, ainsi que le titre de surintendant des eaux minérales du royaume; il était, de plus, membre de l'académie des sciences. Senac mourut le 20 déc. 1770, à l'âge de soixante-dix-sept

ans. C'était un homme de beaucoup d'esprit; mais Grimm parle très-défavorablement de son caractère moral (*Voy. Correspondance*, 2<sup>e</sup>. partie, tom. 1<sup>er</sup>., pag. 388 et suivantes). Lorsque Senac vint à Paris, il voulut être reçu docteur sans soutenir de thèse, parce qu'il était docteur de Montpellier, et qu'il croyait avoir fait ses preuves de savoir et de mérite. La faculté le refusa; et, dès-lors, il devint pour elle un irréconciliable ennemi. Comme il influait sur les choix du duc d'Orléans, la place de premier médecin, au Palais-Royal, qu'il avait occupée avant d'avoir des fonctions semblables à remplir auprès du roi, ne fut jamais dévolue à un docteur de la faculté de Paris. On a prétendu que c'était pour faire de la peine aux membres de cette faculté, qu'il avait déterminé le prince dont il s'agit ici, à faire inoculer son fils le duc de Chartres et sa fille Mademoiselle, depuis duchesse de Bourbon, par Troughin. Le médecin genevois ayant produit une grande sensation à Paris, Senac le prit en aversion décidée. Lorsque le dauphin, père de Louis XVI, tomba malade, Louis XV chargea son premier médecin de voir le prince, de lui parler de l'état où il se trouvait, et de la nécessité d'un régime suivi. Mais le dauphin s'étant absolument refusé à tout entretien sur sa santé, Senac fit semblant de s'adresser à un personnage de tapisserie, et lui prédit tout ce qui arrivait d'un mal de poitrine négligé: il ajouta même que la mort pouvait s'ensuivre dans deux mois. On sait que le fils de Louis XV mourut peu de temps après. Senac a laissé divers Ouvrages estimés, entre autres: I. *Traité des Causes des accidents et de la cure de la peste*, 1744, in-4<sup>o</sup>. II. *Traité de la struc-*

*ture du cœur*, 1748, 2 vol. in-4<sup>o</sup>, réimprimé, en 1777 et 1783, avec des additions et corrections de M. Portal. Cet ouvrage, qui a été traduit en anglais, est le plus important de l'auteur, lequel a profité sans doute des écrits de Lower (*Voy. LOWER*, au Supplément); mais il s'est montré bien supérieur à l'anatomiste anglais, dont il a relevé des erreurs graves. III. *De reconditâ febrium naturâ et curatione*, 1759, excellent ouvrage, mais dont quelques personnes ont douté que Senac fût l'auteur. Ce médecin a encore publié sur son art divers Discours et Mémoires, insérés dans les Recueils de l'académie des sciences, entre autres des réflexions sur les noyés, dans lesquelles il prouve que la mort arrive, non parce que l'eau a inondé l'estomac ou les poumons, mais à cause de la seule interception du passage de l'air dans les voies aériennes. C'est par une fraude très-condamnable qu'on lui a attribué la mauvaise compilation de quelques étudiants, publiée sous le titre de *Nouveau Cours de chimie, suivant les principes de Newton et de Stahl*, 2 vol. in-12, 1737. On doit encore à Senac trois éditions successives de *l'Anatomie de Heister*, accompagnées de réflexions intéressantes et de figures; enfin, *Lettres sur le choix des saignées*, Paris, 1730, in-12, sous le nom de Julien Morisson; il réfute la doctrine de Sylva sur la révulsion et la dérivation. Senac eut deux fils: celui dont l'article suit, et un autre qui fut fermier général.

L—P—E et R—D—N.

SENAC DE MEILHAN (GABRIEL), fils du précédent, né à Paris, en 1736, se fit remarquer, dès son entrée dans le monde, par un esprit brillant et un goût déterminé

pour le plaisir; mais, dominé dès-lors par l'ambition, il ne négligea aucune occasion d'acquérir des connaissances utiles, et de cultiver la société des personnes qui pouvaient lui procurer de l'avancement. Ainsi, dans sa jeunesse, il fut assidu tour-à-tour auprès de M<sup>me</sup>. de Pompadour et de la duchesse de Gramont, sœur inséparable du duc de Choiseul. Ce fut autant par le crédit de la seconde de ces deux dames que par celui de son père, que, de maître des requêtes, il devint intendant d'Aunis, en 1766. Il le fut ensuite de Provence et de Hainaut, et montra, dans l'administration de ces différentes provinces, beaucoup de capacité. En 1775, le comte de Saint-Germain, nommé ministre de la guerre, s'étant trouvé arrêté par mille objets contentieux de son département, dont il n'avait seulement pas d'idée, désira s'adjoindre un magistrat pour l'éclairer dans cette partie, et prévenir les hévues auxquelles il n'était que trop sujet. On lui fit jeter les yeux sur Senac de Meilhan, auquel il donna le titre d'intendant de la guerre; mais la manière d'être, de parler et d'agir de celui-ci ne convint ni aux troupes ni au ministre, qui s'en défit, très-peu de temps après l'avoir appelé. Dans le grand monde, où cet intendant était fort répandu, et où il apportait des prétentions en tout genre, on le regardait comme d'un commerce peu sûr. La tournure satirique de son esprit lui attirait beaucoup d'ennemis. Du reste, cet esprit avait plus de finesse que d'étendue; et ce qui le prouve, c'est qu'avec une vanité ridicule, Senac de Meilhan a pu faire des observations pleines de justesse et de délicatesse sur le cœur humain, et devenir savant dans l'art difficile de connaître les hommes. Ce n'est pas qu'il n'eût des

idées fausses et systématiques, qu'il soutenait avec une extrême assurance. Sa figure, quoique expressive, était désagréable; ce qui ne l'empêchait pas de prétendre à la réputation d'homme à bonnes fortunes. Au reste, son ambition s'étendait à tout. Il voulait passer à-la-fois pour un homme séduisant, pour un écrivain supérieur et pour un excellent administrateur, capable même de diriger les finances d'un grand empire. Mais il n'avait pour principal appui, à la cour, que M. d'Angivillers, directeur des bâtimens, ami de M. de Vergennes, et qui avait hérité de la confiance de Louis XVI. Cette influence, assez grande, mais peu connue, ne balançait pourtant pas l'ascendant de la reine, qui portait au ministère l'archevêque de Sens, Loménie. D'un autre côté, Senac de Meilhan s'était fait un ennemi redoutable dans la personne de Necker, dont il avait réfuté une opinion avec succès. Malgré tous ces obstacles, il pouvait espérer d'arriver tôt ou tard à la place de contrôleur-général, objet de tous ses vœux: mais la révolution, à laquelle il refusa de prendre part, mit un terme à sa carrière politique. Il passa de bonne heure dans le nord de l'Allemagne, fut bien traité en Pologne, par Stanislas Poniatowski, et de là gagna la Russie, où Catherine II, qui avait lu avec plaisir ses ouvrages, l'invitait à se rendre. Voulant lui faire écrire les Annales de l'empire russe et sa propre histoire, cette princesse l'accueillit avec bonté, et l'admit même dans sa société intime; mais n'étant pas aussi contente de l'homme que de l'auteur, elle cessa de le rapprocher d'elle, et lui conserva un traitement de six mille roubles. Dans le commencement du règne

de Paul I<sup>er</sup>, dont il redoutait les caprices, Senac de Meilhan, qui, à différentes époques de son émigration, avait habité Brunswick, partit pour Vienne, et fit ensuite un voyage à Venise, où il résida quelque temps. Il mourut, le 16 août 1803, dans la capitale de l'Autriche. Senac avait aussi voulu, dans le commencement de sa carrière, faire sa cour à Voltaire, et le philosophe de Ferney répondit, le 5 avril 1755, à une lettre qu'il avait reçue de lui : « Si monsieur votre père est le favori d'Esculape, vous l'êtes d'Apollon... Permettez-moi de vous dire que vous faites si bien des vers, que je crains que vous ne vous attachiez trop au métier. Il est séduisant, et il empêche quelquefois de s'appliquer à des choses plus utiles. Si vous continuez, je vous dirai bientôt par jalousie ce que je vous dis à présent par l'intérêt que vous m'inspirez. » On a de Senac de Meilhan : I. *Mémoires d'Anne de Gonzague, princesse palatine*, Paris, in-8<sup>o</sup>, 1786. Cet ouvrage d'abord, et ensuite la question de savoir s'il était authentique, occupèrent beaucoup le public. Il parut, à ce sujet, des articles très-bien faits et plusieurs Lettres, dans le *Journal de Paris*. Bientôt il fut prouvé que ce n'était qu'une imitation très-habile et très-piquante, un jeu d'esprit plus curieux qu'utile. Le succès que le livre obtint fut en partie dû aux soins qu'avait pris l'auteur de recueillir tout ce qui pouvait, dans les divers Mémoires du temps, avoir trait au procès du cardinal de Rohan, qui occupait alors les esprits. L'auteur donna, en avril 1780, une nouvelle édition revue, corrigée et augmentée, à la tête de laquelle il répondit aux objections qui avaient été faites contre l'authenticité, et chercha moins

à la prouver que le soin qu'on avait eu de ne rien laisser entrer dans ces Mémoires qui n'eût pu avoir été dit par Anne de Gonzague. Laharpe a parlé de la première édition, dans sa *Correspondance*, tome v. II. *Considérations sur le luxe et les richesses*, in-8<sup>o</sup>, 1786. Senac combattit, dans cet ouvrage, les opinions de Necker. On y trouve des aperçus brillants, d'ingénieux raisonnements et des faits curieux. Le dialogue entre Samblançay et l'abbé Terray est fort remarquable. L'élégance du style est soutenue. Il y a une grande clarté et des rapprochements souvent aussi justes qu'inattendus. Mais, entre autres reproches, on a trouvé trop de généralité, trop de vague dans cette assertion de l'auteur : « Toute société » est fondée sur deux bases : *le besoin de subsistances et l'amour-propre*. » Nous aimons mieux citer sa définition du luxe : « c'est l'emploi stérile des hommes et des matières. » III. *Considérations sur l'esprit et les mœurs*, Londres (Paris), 1787, in-8<sup>o</sup>. Senac de Meilhan, prétendant à des succès dans tous les genres, publia cet ouvrage un an après le précédent. On jugea qu'il y avait plus d'esprit que de goût, plus de talent que de profondeur. L'imitateur de la Bruyère et de Duclos laissait voir trop promptement qu'il manquait de ce sentiment qui seul constitue le moraliste, de ce penchant décidé pour la vertu, qui ne cherche à rendre le vice ridicule que dans l'espoir d'en corriger (1). Les *Considérations* font

(1) On avait cru reconnaître dans les *Mémoires d'Anne de Gonzague*, un ouvrage du siècle présent; les *Considérations* parurent être du siècle passé. L'auteur avait porté cependant un œil observateur, non-seulement dans la société, mais dans sa famille : il raconte que : « Un mari disait à sa femme : Je vous permets tout hors les princes et les laquais; les deux extrêmes déshonorent par le scandale. » Or, le mari en question était un fers-



partie des *OEuvres philosophiques et littéraires*, Hambourg, 1795, 2 vol. in-12 : on y trouve un article sur le masque de fer (*V.* tome XXV, 393). Le morceau le plus curieux est la *Comparaison de saint Pierre de Rome avec Catherine II*. L'impératrice vivait encore lors de l'impression de ce ridicule et extraordinaire parallèle. IV. *Traduction des deux premiers livres des Annales de Tacite*, in-8°, 1790. V. *Lettre à Madame de \*\*\**, 1792, 20 pages d'impression. C'est le récit de la première entrevue de l'auteur avec Catherine II. VI. *Des principes et des causes de la révolution française*, Paris, 1790, et Saint-Petersbourg, 1792, in-8°. VII. *Du gouvernement, des mœurs et des conditions en France avant la révolution*, Hambourg, in-8°, 1795, et Paris, 1814 (2). La lecture de ces deux ouvrages est fort piquante. VIII. *L'Émigré*, roman historique, 4 vol. in-8°. Senac de Meilhan a encore donné les *Deux cousins*, roman dans le genre de *Zadig*, et *Mélanges de philosophie et de littérature*, imprimés, en 1789, à Brunswick. On a cru long-temps qu'il était l'auteur de la *Galerie des États-Généraux*, imprimée en 1789, ainsi que de la *Galerie des*

*dames françaises*, qui y fait suite (3). Un assez grand nombre de manuscrits de cet auteur étaient restés en la possession de M. l'abbé de Kentzinger, de Vienne. Ils furent rapportés à Paris, en 1809. On en a tiré un volume imprimé à Paris, en 1813, sous ce titre : *Portraits et caractères des personnages distingués de la fin du dix-huitième siècle, suivis de pièces sur l'histoire et la politique*, par M. Senac de Meilhan, précédés d'une Notice sur sa personne et ses ouvrages, par M. de Levis (le duc). Il existe une autre Notice sur le même personnage, dans les *Essais sur la littérature française, écrits pour l'usage d'une dame étrangère*, 1803. Le portrait de Senac de Meilhan a été gravé par Berville, d'après Duplessis. La souscription indique qu'il lui fut offert par la ville de Valenciennes, en 1783.

I.—P.—E.

SENAR (GABRIEL-JÉRÔME), et non SENARD, (comme on l'a imprimé sur le titre de ses Mémoires) naquit, en 1760, à Châtellerauld. En 1789, il exerçait la profession d'avocat en la sénéchaussée de l'He-Bouchard; il fut révolutionnaire par principes, ainsi qu'il le dit lui-même. Nommé officier municipal aux premières élections de cette ville, quelques désagréments qu'il essuya de la part d'un de ses concitoyens, ou plutôt des vnes ambitieuses, le décidèrent à venir s'établir à Tours, où il continua d'exercer sa profession, de développer ses principes, et d'acquérir une sorte de popularité. Vers la fin de 1791, il

---

mier-général, frère de l'auteur; et sa femme, dit Grimm, se permit précisément un prince, le comte de La Marche, depuis prince de Conti. Dans l'article sur le suicide, Senac dit qu'il est peu de circonstances où l'on puisse taxer de faiblesse la résolution d'une mort volontaire. A. B—T.

(2) Tout partisan qu'il était de l'ancien régime, Senac, dans son chapitre des *Gens lettrés*, s'élève contre le préjugé qui interdisait à tout homme en place le goût et le talent d'écrire. C'est peut-être pousser un peu loin la tolérance, à propos des mœurs des femmes de la cour, de dire que ces dames avaient des arrangements qui, par leur durée et le calme de la possession, étaient équivalents à des mariages. Les portraits que l'on trouve à la fin du volume, sont ceux de Maurepas, Turgot, Saint-Germain, Pétai, Necker et Brienne. C'était le fort de l'auteur. A. B—T.

---

(3) Les véritables auteurs de cet ouvrage sont Rivarol et Mirabeau. M. Salgues, dans une note du tome III de la seconde partie de la *Correspondance de Grimm*, regarde encore Senac de Meilhan comme l'auteur d'un poème lubrique, dont le titre même ne peut pas être cité, et qui fut imprimé en 1775, in-8°. A. B—T.

fut nommé procureur de la commune; et, dans ces fonctions, il manifesta, de plus en plus, ses opinions : mais comprimé par les administrations supérieures, et n'ayant pas l'audace nécessaire pour le rôle qu'il voulait jouer, il ne put alors faire tout le mal qu'il aurait désiré. Destitué, et resté sans moyens d'existence, il parvint, à l'aide de quelques commisaires de la Convention en mission dans son département, à s'introduire au Comité de sûreté générale, en qualité de secrétaire rédacteur. Il s'y fit remarquer par son adresse à interroger les prévenus; mais, d'abord, il ne remplit cet emploi que par intervalles, parce qu'on l'envoyait fréquemment à Tours en qualité d'agent du Comité. Pendant le règne de la terreur, il ne s'est presque pas fait une arrestation dans cette ville, qui n'ait été provoquée par lui, ou dont il n'ait été l'exécuteur. Cependant, il fut dénoncé à la société des Jacobins de Paris, par leurs affiliés de Tours, pour y avoir opprimé les patriotes, et pour y avoir dit que « le *signe sacré de la liberté* (le bonnet rouge), *était un signe de carnage.* » Enfin, on legea, ou plutôt on renferma Senar dans l'enceinte du Comité, d'où il ne sortait plus qu'accompagné d'un gendarme. La raison en était qu'on le rendait témoin ou instrument des résolutions et des actes les plus atroces, et qu'on ne voulait pas qu'il pût communiquer ces horribles secrets. Après la mort de Robespierre, il fut arrêté comme *terroriste*; et bientôt, tourmenté de remords, il envoya du fond de sa prison, des dénonciations fréquentes et motivées contre Tallien et certains députés qui n'avaient, au 9 thermidor, renversé d'autres tyrans, que pour se sauver eux-mêmes et ressaisir le pouvoir. Personne ne

connaissait mieux que Senar les pièces à la charge de ces sanguinaires procureurs; mais ceux-ci paralysèrent les efforts de leur adversaire. Enfin, il se sépara entièrement des scélérats, et se mit à retracer, en frémissant, ses affreux souvenirs. Il en composa un très-gros volume; mais voulant le faire imprimer, il le réduisit à moitié, l'intitula : *Révélation* *puisées dans les cartons du Comité de sûreté générale*, et y mit cette épigraphe, omise par son éditeur, et que l'on rapporte ici, parce qu'elle renferme la pensée qui dominait alors l'auteur :

Exterminez, grands dieux, de la terre où nous sommes,  
Quiconque avec plaisir répand le sang des hommes.

Après un an de détention, Senar fut remis en liberté, et se rendit à Tours, où il détesta publiquement sa conduite révolutionnaire. Une vie languissante, suite du poison qui lui avait été donné, dit-il, pendant son séjour dans le Comité, le conduisit au tombeau. Étant au lit de la mort, il fit inviter ses concitoyens à être témoins de son repentir, reçut les consolations de la religion, et termina sa triste carrière, le 10 mars 1796, à l'âge de trente-six ans. On ne trouva chez lui aucun papier, si ce n'est une trentaine de mandats d'arrêt, en blanc, signés de trois membres du Comité de sûreté générale. A l'égard de ses *Révélation* *des grands crimes*, on ne sait ce qu'est devenu le gros volume qu'il en avait composé, et qu'il appelait aussi le *Grand-Livre* *des grands crimes*. Quant à la partie qu'il voulait faire imprimer de son vivant, elle a été long-temps dans les mains de M. Dossouville, qui l'a vendue à M. Dumesnil, lequel s'est donné la peine de la revoir et de la publier, sur l'autographe, en un volume in-8°, Paris, 1824, dans la *Collection des*

*Mémoires relatifs à la révolution*, et sous le titre de *Révélation*s puisées dans les cartons des Comités de salut public et de sûreté générale, in-8°. Écrits avec un enthousiasme républicain, les récits de Senar révèlent, en effet, des crimes ignorés ou mal connus, commis par de grands coupables, et ils indiquent où étaient déposées, de son temps, les preuves peut-être introuvables aujourd'hui, si même elles ne sont pas anéanties, de ces terribles accusations. Mais n'ayant pas été revus par lui, ainsi qu'il se l'était proposé, ces récits, d'un style incorrect et quelquefois cynique, sont restés sans ordre et remplis de noms et de détails obscurs : c'est, au reste, une image fidèle de ces temps d'anarchie. C'est là qu'on retrouve ces horribles expressions figurées familières aux massacreurs, *broyer du rouge*. Enfin l'ouvrage de Senar ne doit pas être lu sans précaution ; les derniers chapitres surtout, fruits d'une imagination exaltée, ne sont pas exempts d'erreurs ni de faussetés. L'éditeur n'a indiqué que par des initiales les noms de quelques hommes vivants, qui n'y jouent pas un rôle honorable. Celui qui écrit cet article a publié une *Lettre à M. Al. Dumesnil, éditeur des Mémoires de Senar*, avec un *fac-simile* de l'écriture et de la signature de l'auteur de ces Mémoires. Cette *Lettre* rappelle des faits historiques importants, et qui, puisés dans des notes de la main de Sénar, ne laissent aucun doute (1). E—K—D.

SENAREGA (BARTHÉLEMI), patrien genevois, né vers le milieu du

quinzième siècle, et mort vers l'an 1515, fut employé par son gouvernement à diverses négociations importantes, notamment, en 1484, auprès de l'empereur. Versé dans la littérature grecque et latine, il fut chargé de la continuation des Annales de sa patrie ; et son travail, dont Soprani vante la fidélité et l'impartialité, est écrit en latin sous ce titre : *De rebus Genuensibus commentaria, ab anno 1488 ad annum 1514* : il n'a été imprimé qu'en 1733, à la fin du 23<sup>e</sup>. volume des *Scriptores rerum italicarum* de Muratori, pag. 511 et suiv. Le nouveau *Dictionnaire hist., crit. et bibliog.*, qui lui donne le nom de *Senaraga*, en fait un genevois, et lui attribue la composition d'une *Histoire de Genève*, qui, *quoique partielle*, dit-il, *peut être consultée avec fruit*. Les bévues de ce genre sont trop fréquentes dans la compilation dont nous parlons, pour les indiquer toutes ; mais nous avons cru devoir signaler celle-là comme assez plaisante. C. M. P.

SENAULT (JEAN-FRANÇOIS), fils de Pierre Senault, secrétaire du roi, commis au greffe du parlement de Paris, et l'un des seize sous la Ligue, naquit à Anvers, en 1604, ou selon d'autres, en 1599. Il montra, dès son enfance, autant de modération et de douceur, que son père avait été fougueux et emporté. Après avoir fait ses premières études à Douai, il vint les continuer à Paris. Touché de sa modestie et de sa piété, le P. de Berulle, fondateur de l'Oratoire, l'attira, en 1618, dans sa congrégation naissante. Senault en sortit au bout de cinq ans ; mais s'étant attaché de nouveau, en qualité d'aumônier, au P. de Bérulle, devenu cardinal, il y entra, en 1628. Ses supérieurs, qui avaient

(1) On a encore de Senar un opuscule publié de son vivant, et intitulé : *Les brigands de la Venée en évidence*, au III (1794), in-8°, qui donna naissance à la *Théorie des conspirations mise à découvert*, ou *Réponse des patriotes de Tours au libelle de Senar*, etc. A Tours, chez Vauquier et l'Héritier, in-8°. A. E.—T.

remarqué en lui de très-heureuses dispositions pour l'éloquence, l'engagèrent à se vouer au ministère de la prédication. Il s'y prépara durant quinze années entières, par une étude approfondie de la théologie, de l'Écriture et des Pères. Il joignit à cette étude la lecture des meilleurs auteurs que pouvait lui offrir alors la littérature française, et surtout celle d'Amyot, qui, malgré son français déjà vieilli, lui apprit à former ses phrases et ses périodes. Après s'être ainsi muni d'un grand fonds de doctrine, il prêcha quarante stations dans les principales églises de la capitale et des provinces. Ses Sermons, écrits avec beaucoup d'ordre, de pureté et de goût, lui méritèrent les applaudissements de tout ce qu'il y avait de plus distingué à la cour et à la ville. Il est un de ceux qui ont le plus contribué à purger la chaire de ce défaut de méthode, de ce vain étalage d'érudition profane, et de ce langage confus qui la déshonoraient; et, le premier, il introduisit, dans les sermons, des divisions, jusqu'alors inconnues. Les talents oratoires étaient relevés en lui par tous les avantages extérieurs. Une belle prestance, un port grave, un air majestueux, une voix nette et sonore, des gestes nobles et réglés, en faisaient un véritable orateur. Ce fut avec de tels avantages qu'il ouvrit la carrière des grands prédicateurs du dix-huitième siècle, qui, en le surpassant, ne l'ont pas fait oublier. Sa réputation inspira à plusieurs prédicateurs de son temps, incapables de composer eux-mêmes des Sermons, le désir de se procurer les siens. Parvenus à en faire transcrire plusieurs pendant qu'il les prêchait, en apostant des copistes au bas de sa chaire, ils se mirent à les débiter, soit dans les

églises les moins fréquentées de Paris, soit dans celles des provinces. C'est ainsi qu'à Clermont il se vit obligé de changer la forme d'un Avent, par un travail forcé qui lui causa une grave maladie, parce qu'un religieux l'y avait prêché l'année précédente. Pour n'être plus exposé à un pareil inconvénient, il composa des doubles stations, précaution qui lui fut très-utile à Bourges, à Marseille et à Toulouse. Pendant qu'il était supérieur du séminaire de Saint-Magloire, le P. Senault s'appliqua à former, dans la carrière qu'il avait parcourue avec tant de distinction, de jeunes ecclésiastiques, parmi lesquels on compte Mascaron, l'abbé de Fromentières, les Pères Hubert, La Roche, etc. Le P. Bourgoïn, supérieur-général de l'Oratoire, étant mort en 1662, Senault fut choisi pour lui succéder, et ses confrères n'eurent aucun égard aux représentations qu'il fit pour refuser cet honneur. La confiance qu'il inspira dans l'exercice de ses honorables fonctions fut aussi générale, que les suffrages qui l'avaient placé à la tête de son ordre avaient été unanimes; et il administra avec tant de bienveillance, qu'il fut appelé *les délices de la congrégation*. Il y avait dix ans qu'il était revêtu de la dignité de supérieur-général, lorsqu'il fut frappé d'une attaque d'apoplexie, dont il mourut, au bout de quatre jours, le 3 août 1672. L'abbé de Fromentières, son disciple, depuis évêque d'Aire, prononça son oraison funèbre, qui fut imprimée, après avoir subi quelques suppressions ordonnées par la cour (Voy. FROMENTIÈRES). Le P. Senault fit preuve pendant toute sa vie d'un grand désintéressement, et il ne voulut jamais accepter ni pensions ni

bénéfices, bien qu'on lui en eût offert souvent avec instance. Il refusa plusieurs fois la dignité épiscopale; et il répondit un jour à la reine-mère, qui le pressait d'accepter un brevet pour le premier évêché considérable qui viendrait à vaquer : « Je vous » déclare, Madame, qu'à l'âge que » j'ai, bien loin d'être disposé à sor- » tir de l'Oratoire pour mourir » évêque, si j'étais évêque, je quitte- » rais mon évêché, pour avoir la » consolation de mourir dans l'Or- » toire. » C'est par un tel désintéressement qu'il conserva toujours la liberté de son ministère, et qu'il dit quelquefois des vérités peu agréables aux courtisans, sans jamais compromettre la dignité du caractère dont il était revêtu. Instruit que les dames de la cour, sans en excepter la reine-mère, ne se faisaient point scrupule d'aller à la comédie et au bal, les jours même où elles s'étaient approchées de la sainte table, il ne craignit point de s'exprimer avec force, en chaire et en leur présence, contre un pareil scandale. Les courtisans ne manquèrent pas de relever, devant Anne d'Autriche, la hardiesse du prédicateur. Mais cette princesse, qui avait une estime particulière pour le P. Senault, le remercia le lendemain de lui avoir fait connaître une faute dont on ne lui avait jamais parlé. Elle promit de s'en corriger, et elle tint parole (1). On a lieu d'être surpris que ce prédicateur, qui a publié tant d'ouvrages sur toutes sortes de sujets, n'ait fait imprimer aucun de ses Sermons de morale, et de ses Discours sur les mystères, qui furent

le principal fondement de sa réputation. On n'en a trouvé après sa mort, que des abrégés écrits de sa main; mais hors d'état d'être mis au jour. Nous avons de lui : I. *Panegyriques des Saints*, Paris, 1656, 57 et 58, 3 vol. in-4<sup>o</sup>, réimprimés in-8<sup>o</sup>. Ces panegyriques sont supérieurs à tout ce qui avait été composé jusqu'alors dans ce genre, mais on doit convenir qu'ils manquent d'élévation et de mouvement, et le style se ressent trop du temps où ils ont été composés. L'épître dédicatoire à la reine Anne d'Autriche, est remarquable, en ce qu'il y demande grace pour certains faits apocryphes qu'il y rapporte, n'ayant pas cru, dit-il, en parlant au peuple, devoir combattre ses préjugés, de peur d'affaiblir sa dévotion. Le P. Senault avait prononcé un assez grand nombre d'Oraisons funèbres, qui furent imprimées séparément : elles eurent du succès dans le temps; mais elles ne sauraient soutenir le parallèle avec les chefs-d'œuvre de Bossuet, de Fléchier, ni même avec quelques-unes de Mascaron. Celles de Marie de Médicis et de Louis XIII, présentaient des sujets difficiles à traiter : il s'en tira avec beaucoup d'adresse. L'épître dédicatoire à Gaston d'Orléans, est un modèle de délicatesse, à une époque où il était si dangereux de parler des affaires d'état, sans se compromettre avec l'un ou l'autre des deux partis qui divisaient la cour. II. Un traité *De l'usage des passions*, Paris, 1641, in-4<sup>o</sup>, souvent réimprimé sous différents formats, et traduit en anglais, en allemand, en italien et en espagnol. Cet ouvrage est divisé en deux parties, dont la première traite des passions en général, et la dernière, de chacune en particulier. III. *Paraphrases sur Job*, Paris, 1637.

(1) Fromentière avait comparé le courage de Senault, prêchant en présence d'Anne d'Autriche, à celui de saint Ambroise, déclamant contre les jeux qui avaient lieu devant la statue de l'impératrice Endovie, et interdisant l'entrée de l'église à Théodose-le-Grand

Ce livre, bien écrit, et digne d'un philosophe chrétien, est le premier qui soit sorti de la plume du P. Senault : il eut neuf éditions, dont la neuvième est de Rouen, 1637. IV. *L'Homme criminel ou la corruption de la nature par le péché*, Paris, 1644, in-4°. V. *L'Homme chrétien ou la réparation de la nature par la grace*, Paris, 1648, in-4°. L'auteur, après avoir exposé les misères de l'homme, dans le traité précédent, lui offre, dans celui-ci, les consolations et les ressources de la grace. VI. Plusieurs *Vies* de personnes distinguées par leur éminente piété. Il existe une Vie manuscrite de Senault, par le garde-des-sceaux Marillac, son ami, qui contient des faits curieux. — SENAULT (Joseph), neveu du précédent, dominicain et docteur en théologie, exerça, comme son oncle, le ministère de la prédication pendant quarante ans, à Paris et dans plusieurs provinces. Ses *Oeuvres choisies*, contenant cent-cinquante projets de discours, en forme de sermons, sur tous les mystères, ont été imprimées en 1691, 2 vol. in-8°. T—D. et V—R.

SENAUX (MARGUERITE DE), née à Toulouse, en 1590, était fille de François de Senaux, seigneur de Montbrun, d'une famille illustre et ancienne, qui a donné des évêques, des présidents au parlement, et des officiers supérieurs aux armées. Mariée à Raimond de Garibal, conseiller au parlement de Toulouse, elle lui communiqua ses sentiments de piété; et ces deux époux, embrasés de la même ardeur, formèrent le projet de quitter le monde, pour pratiquer dans la retraite les plus sublimes vertus du christianisme. Raimond de Garibal entra dans la chartrreuse de Toulouse, et sa femme prit

le voile le même jour dans le couvent de Sainte-Catherine de Siemie, de la même ville. La réputation de cette héroïne chrétienne, se répandit bientôt jusque dans la capitale. La comtesse de Saint-Paul l'appela à Paris, pour y fonder le monastère des filles Saint-Thomas, qu'on établit dans le faubourg Saint-Marcel, le 6 mars 1627, puis au Marais du Temple, et qui fut depuis transféré au bout de la rue Vivienne (1). Marguerite de Senaux sortit de ce monastère, en 1636, pour fonder celui de la Croix, qu'on plaça successivement près Saint-Eustache, puis non loin du Louvre, et enfin dans le faubourg Saint-Antoine. C'est là qu'elle passa le reste de ses jours, édifiant sa communauté par une vie exemplaire, jouissant de l'estime de tous ceux qui la connaissaient, et particulièrement de la reine Anne d'Autriche. Elle mourut le 7 juin 1657, âgée de soixante-sept ans. — Le dernier rejeton de cette illustre famille, Pierre-Madélène de SENAUX, conseiller au parlement de Toulouse, périt sur l'échafaud révolutionnaire à Paris, le 14 juin 1794. Z.

SENDIVOG (MICHEL), alchimiste polonais, né vers 1566, près de Sandez dans le palatinat de Cracovie, était fils naturel d'un gentilhomme nommé Sendimir, qui, le destinant à l'état ecclésiastique, lui fit faire ses études. Sendimir mourut trop tôt pour son fils qui, resté sans direction dans ses études, lut avec avidité des livres d'alchimie, notamment ceux d'Arnould de Villeneuve. Ne rêvant plus qu'à la pierre philosophale, il fit connaissance avec Nicolas Wolsky, grand-maréchal de Pologne, qui croyant fermement à l'alchimie, et

(1) C'est sur le même terrain que l'on a construit la nouvelle Bourse.

travaillant depuis plusieurs années au *grand-œuvre*, pensa que ce jeune adepte lui serait fort utile pour exécuter le projet qu'il avait formé d'aller recueillir en Allemagne et de rapporter en Pologne un secret qu'il poursuivait depuis longtemps. La crédulité et l'avidité des princes allemands, toujours réduits aux expédients pour leurs dépenses excessives, avaient alors inondé cette contrée de charlatans qui leur promettaient des richesses. Bien endoctriné par son protecteur, qui n'avait rien oublié pour enflammer son imagination déjà très-ardente, Sendivog partit, muni d'argent et de lettres de recommandation. Desirant sincèrement être initié aux mystères de l'art, il rencontra nombre de gens qui se donnèrent pour possesseurs de la pierre philosophale, et, par ses assiduités, s'efforça de leur arracher ce secret merveilleux. Il fréquenta, entre autres, un anglais qui, sous le nom d'Alexandre Sidonius ou du *Cosmopolite*, est célèbre dans les fastes de l'alchimie. Ce jongleur courait l'Allemagne depuis plusieurs années, faisant des dupes au moyen de sa teinture d'or et de sa dextérité dans les expériences. Il se tint tellement sur la réserve, et s'excusa si bien par le prétexte banal qu'il avait juré de ne pas révéler son secret, que Sendivog fut obligé de retourner en Pologne, à peu-près aussi avancé qu'il en était sorti, si ce n'est qu'il y rapporta beaucoup de livres d'alchimie et des idées un peu plus embrouillées qu'auparavant. Quoique Wolsky n'eût pas lieu d'être satisfait du résultat de ce voyage, il ne retira cependant pas ses bonnes grâces à Sendivog, sur lequel il n'en rejetait pas la faute, et il le fit travailler à ses frais. Tout-à-coup on apprend que l'Anglais est

arrêté en Saxe. Aussitôt Sendivog, qui voit dans cet événement une occasion de s'attacher intimement le *Cosmopolite*, en lui procurant sa liberté, communique sa pensée à Wolsky; celui-ci partage cette opinion, et lui donne une somme d'argent; elle ne paraît pas suffisante à Sendivog pour exécuter son projet; il vend quelques morceaux de terre que son père lui avait laissés, et, le cœur plein d'espérance, vole en Allemagne. Son plan s'effectue suivant ses desirs: l'Anglais est arraché par ruse à sa captivité, et ne peut trouver assez d'expressions pour remercier son libérateur. Sendivog ne lui demande pour récompense que de connaître son secret: l'Anglais, sans le lui communiquer entièrement, l'instruit de quelques pratiques communes, et lui donne une certaine quantité de sa teinture d'or, qui devait le dédommager de tout ce qu'il avait dépensé. Sendivog, très-affligé de ne pouvoir tirer autre chose de ce cœur endurci, regagne la Pologne, espérant pouvoir imiter la teinture. Peu de temps après son retour, ayant reçu la nouvelle de la mort de l'Anglais, il court à la ville où celui-ci a cessé d'exister, se flattant de découvrir au moins une partie de ses secrets. Comme tous les faiseurs d'or, le *Cosmopolite* était mort dans la misère; Sendivog n'eut pas de peine à persuader à une Bavoise, qui avait été la concubine du cosmopolite, de s'attacher à lui; mais elle ne lui apporta d'autre secret que le *Livre de la pierre philosophale*, en douze chapitres, ouvrage connu aussi sous le nom de *Livre des douze traités*; il contenait tous les procédés de la transmutation, exposés d'une manière très-détaillée, mais dans un style tellement inintelligible, que jamais personne n'y a rien compris. Cette obscurité

n'effraya pas Sendivog ; il recommença de nouveau à souffler et à distiller. N'ayant, malgré ses efforts, rien obtenu, il fit imprimer le livre avec des additions, et, par là, devint un imposteur d'une autre sorte ; car, ainsi que l'observe Adelung, son biographe, l'expression n'est pas trop forte, des rêveries de ce genre ayant, malgré leur absurdité évidente, causé un grand tort à beaucoup de familles. Sendivog séjourna quelque temps en Pologne, à Krepitz, ville qui appartenait à Wolsky, et il y travailla au *grand-œuvre*, avec quelques aventuriers, parmi lesquels se trouvait un certain Joseph, espagnol de nation, un peu plus habile chimiste que Sendivog, puisqu'il préparait et vendait des médicamens dont le produit payait en partie les dépenses de ses folles expériences. Sendivog, qui aimait la dépense, arrachait, de temps en temps, à Wolsky des sommes considérables ; mais celui-ci finit par ouvrir les yeux, et il demanda l'argent qu'il lui avait prêté. Alors le charlatan fut contraint de s'en aller en Allemagne, où, avec sa teinture et quelques tours de passe-passe, il exploita la crédulité des princes du pays. Tout son secret était de plonger dans cette teinture le fer, l'argent et le cuivre rougis au feu, et de leur donner ainsi une couleur qui imitait celle de l'or. Cette apparence suffisait pour satisfaire les hommes avides et crédules, et le jongleur en profitait pour se faire payer fort cher ; mais sa liqueur diminuait, il voulut en composer lui-même. Son ignorance en chimie l'empêcha de réussir. Pendant qu'il abusait ainsi de la simplicité de ses dupes, il rencontra, vers 1604, à la cour du duc de Wurtemberg, un fourbe qui le passait en audace, et dont il devint

le jouet (*V. MUHLENFELS*, XXX, 366). Après d'autres courses, Sendivog fut attiré à Marbourg par la renommée de Jean Hartmann, professeur de chimie, qui donna en Europe les premières leçons de cette science encore sous l'empire des charlatans, et à peine distinguée des rêves de l'alchimie à laquelle elle devait son origine. Ainsi on ne doit pas s'étonner que Hartmann, malgré son savoir réel, n'en fût pas encore entièrement désabusé. Cependant la réputation de Sendivog baissait en Allemagne : n'y trouvant plus personne disposé à se laisser tromper, il reprit le chemin de la Pologne. A Vienne, il essaya encore de fasciner l'esprit de Ferdinand II avec les effets de sa teinture d'or. Ce prince paraissant peu disposé à croire à la réalité de cette merveille, Sendivog lui persuada qu'il connaissait en Autriche, près de la frontière de Pologne, une mine de plomb fort riche. L'empereur, pour le récompenser, lui fit don du village de Kravarz-Polsky en Silésie, et d'une maison à Olmutz, où Sendivog se retira et passa le reste de ses jours ; il mourut en 1646. Quelques auteurs prétendent que ce fut à Cracovie qu'il termina sa carrière dans une extrême pauvreté. Sendivog a publié : I. *Dialogus Mercurii, alchimistæ et naturæ*, Cologne ou plutôt Prague, 1607, in-8°. , inséré dans le *Theatrum chymicum*, traduit en allemand, et réimprimé plusieurs fois. II. *Ænigma philosophicum ad filios veritatis*, également inséré dans le *Theatrum chymicum* ; et probablement imprimé à part. III. *Novum lumen chymicum de lapide philosophorum in XII tractatus divisum*, Prague, 1607, in-12, et fréquemment réimprimé ; inséré dans le *Thea-*



*trum chymicum*, traduit en allemand sous le titre de *Chymisches Kleinod* (*joyau de chymie*), par Isaïe de la Croix, Strasbourg, 1681, in-8°, et réimprimé avec le Commentaire d'Ortels, et d'autres additions, Francfort et Leipzig, 1682, in-8°; Nuremberg, 1718; Vienne, 1749. On a vu plus haut que ce livre n'est pas de Sendivog : le style en est bien plus figuré et plus allégorique que celui des ouvrages écrits réellement par ce charlatan ; c'est pourquoi ces derniers sont peu estimés des adeptes, qui ne veulent voir qu'à travers des nuages les objets phantastiques qu'ils cherchent à saisir. On a suivi dans cette Notice sur Sendivog, sa biographie écrite par Adelung, dans son *Histoire de la folie humaine* : il y démontre, avec beaucoup de sagacité, l'inexactitude des détails donnés par Desnoyers, que P. Borel a insérés dans son *Tre'sor des recherches et antiquités gauloises et françaises* (au mot *Cosmopolite*). Borel a aussi fait entrer dans ce livre d'autres détails qu'il tenait du polonais Bodowsky. Lenglet Dufresnoy les a recueillis dans son *Histoire de la philosophie hermétique*. Ils sont beaucoup plus romanesques que les précédents, et Adelung a également prouvé qu'ils ne méritaient aucune confiance. Lenglet Dufresnoy a fait, sur le récit de Bodowsky, des observations qui décèlent peu de critique historique. Le même reproche s'adresse à l'auteur d'un livre allemand intitulé : *Essai sur l'histoire de l'alchymie*, Leipzig, 1785, in-8°. Ce dernier cite, parmi ses autorités, une *Vie de Sendivog*, par Jean Lange, Hambourg, 1683, et Adelung déclare que cet ouvrage est allégué à tort ; car les particularités qu'il contient ne ressemblent nulle-

ment à celles qu'on lit dans l'*Histoire de l'alchymie*. Le livre de Lange, médecin infatué des rêveries du grand-œuvre, n'est que la traduction allemande d'une version française de la Vie de Sendivog, écrite en italien, par Poliarello Micigno : c'est cet auteur qu'Adelung a suivi, en dégageant son récit de quelques invraisemblances.

E—s.

SENEBIER (JEAN), naturaliste et bibliographe, naquit à Genève, au mois de mai 1742. Son père, qui devait sa fortune au commerce, désirait lui voir embrasser la même carrière : mais un goût très-vif l'entraînait vers l'étude ; et il obtint enfin la permission de s'y livrer. Les lettres, la philosophie et les différentes branches de l'histoire naturelle l'occupèrent successivement ; et ses progrès lui méritèrent de bonne heure l'estime des savants, dont il s'efforçait de suivre les traces. Obligé de choisir un état, il se décida pour le ministère évangélique, qui s'accordait plus qu'aucun autre avec ses goûts studieux ; et, après avoir achevé ses cours de théologie, il fut admis, en 1765, au nombre des pasteurs. Il fit, peu de temps après, un voyage à Paris ; et il en profita pour prendre des leçons de déclamation de l'acteur Brizard, et pour consulter, à la bibliothèque du Roi, quelques ouvrages rares et précieux. De retour à Genève, il voulut s'essayer dans un genre que Marmontel avait mis en vogue, et publia des *Contes moraux*, à peine remarqués en France, mais qui furent traduits en allemand. Le célèbre Charles Bonnet (*V. ce nom*), devenu son ami, lui conseilla de traiter la question proposée par l'académie de Harlem : *En quoi consiste l'art d'observer?* Le Mémoire de Senebier obtint l'accessit, et, dans la suite, devint la

base d'un de ses ouvrages les plus utiles et les plus remarquables. Il reçut, en 1760, une vocation pour Chancy, où il passa quatre années, partageant son temps entre l'étude de la botanique et les fonctions du pastorat, et faisant servir ses connaissances en histoire naturelle à fortifier dans l'ame de ses paroissiens les idées religieuses et l'amour pour le créateur. La place de bibliothécaire de Genève étant devenue vacante, en 1773, elle fut donnée à Senebier. Il s'occupa sur-le-champ de mettre dans un meilleur ordre la collection confiée à ses soins, et rédigea, de concert avec Diodati, son collègue, le Catalogue, par ordre de matières, des livres imprimés, pour faciliter les recherches des lecteurs. Ce travail fastidieux lui coûta trois ans. Il s'appliqua ensuite à l'examen des manuscrits, dont il fit connaître l'importance par une Notice raisonnée qu'on peut regarder comme un modèle en ce genre. Dans l'intervalle, il avait, à la prière de Bonnet, traduit en français les *Opuscules de physique végétale et animale* du célèbre abbé Spallanzani. Cette traduction, qu'il fit précéder de *Recherches* sur l'histoire des découvertes microscopiques, le mit en relation avec le naturaliste italien; et il se forma dès-lors une amitié durable entre deux hommes si dignes de s'apprécier. L'activité de Senebier lui permettait de s'occuper en même temps de ses fonctions de bibliothécaire et de la culture des sciences. Les cours de Chimie qu'ouvrit à Genève Tingry, professeur aussi modeste que savant, facilitèrent à Senebier les moyens d'acquérir de nouvelles connaissances, qui tournèrent au profit de ses observations d'histoire naturelle. Dans les *Mémoires* qu'il publia sur l'influence de la

lumière solaire, il démontra qu'elle agissait puissamment sur la décomposition de l'acide carbonique par les végétaux; mais il soutint l'opinion contraire à celle d'Ingenhousz (*V. ce nom*, XXI, 214), sur la nature de l'air qui s'échappe des feuilles pendant la nuit. Ingenhousz en avait exagéré la qualité délétère; Senebier en exagéra la pureté. Tous les deux se trompaient; mais, dans la dispute qui s'éleva sur ce point, Senebier conserva l'avantage de la modération, et fut le premier à reconnaître son erreur. Les progrès que la chimie faisait en France, en Allemagne et en Angleterre, excitaient vivement son intérêt. Il se hâta de répéter toutes les nouvelles expériences; et si quelquefois il fut entraîné dans des écarts, il parvint aussi à des découvertes utiles. Nommé membre de la société météorologique de Mannheim, il se chargea de coopérer à l'ouvrage qu'elle préparait sur les rapports de l'état de l'atmosphère dans les différentes parties du globe; et, en 1785, il commença des observations, qu'il continua pendant huit ans, avec une exactitude scrupuleuse. Il publia, la même année, la Traduction de l'ouvrage de Spallanzani, sur la *Génération* des animaux et des plantes. Les *Expériences* du naturaliste italien sur la digestion de l'homme, que Senebier avait traduites, en 1783, l'avaient conduit à réfléchir sur la nature et les propriétés du suc gastrique. Il découvrit enfin qu'il pouvait être employé dans le traitement des ulcères chroniques; et diverses expériences confirmèrent sa conjecture. On a encore cité ses expériences, ainsi que celles de Spallanzani, comme ayant jeté un grand jour sur la respiration animale. Sans négliger ses études fa-

vorites, il s'occupait de l'*Histoire littéraire de Genève*, ouvrage qui demandait des recherches immenses. Il devint, en 1787, l'un des rédacteurs du *Journal* de cette ville, et l'enrichit d'un grand nombre d'articles importants. L'année suivante, il consentit à se charger de la partie *Physiologie végétale* pour l'*Encyclopédie méthodique*; et il ne mit que trois ans à terminer cette tâche. La révolution de Genève le força de s'éloigner d'une ville objet constant de son affection; et il se réfugia chez les parents de sa femme, à Rolle, dans le pays de Vaud. Ce fut dans cette retraite qu'il refondit les matériaux qu'il avait fournis à l'Encyclopédie, et qu'il en composa l'un des ouvrages de botanique les plus intéressants pour ceux qui ne bornent pas cette science à une nomenclature de plantes et à des divisions systématiques (*Voy. COMPARETTI*). La traduction des Voyages de Spallanzani dans les deux-Siciles, et des expériences sur le tannage des cuirs, dont le résultat fut la découverte du procédé pour les rendre imperméables, occupèrent aussi Senebier dans sa solitude; et, malgré des travaux si variés, il trouvait encore le loisir de donner, chaque jour, quelques heures à méditer sur la *Téléologie* ou théorie des causes finales, ouvrage dont il avait conçu le plan dans sa jeunesse, et qu'il eut le regret de ne pas pouvoir achever. Senebier revint à Genève, en 1799, et consentit à s'associer à la compagnie des pasteurs, qui préparait une nouvelle *Version* de l'Ancien et du Nouveau Testament. Dès-lors il donna beaucoup de temps à la critique sacrée; et il traduisit en entier, du grec, les *Livres apocryphes*. Il était occupé de nouvelles éditions de ses ouvrages, et de re-

voir ses Traductions de Spallanzani, quand il fut atteint d'une maladie cruelle, qui l'enleva, le 22 juillet 1809, à l'âge de soixante-huit ans. La mort de cet homme de bien excita des regrets universels. M. Maunoir lut l'*Eloge* de Senebier, le 19 décembre suivant, à la société des arts, dont il avait été l'un des membres les plus laborieux. Ce savant appartenait à la plupart des académies de l'Europe; et il était en correspondance avec les hommes les plus distingués. Indépendamment de ses *Traductions* des ouvrages de Spallanzani (*V. ce nom*) et d'une foule de *Mémoires* ou d'*Opuscules*, insérés dans le *Journal de physique* (*V. ROZIER*), dans les *Annales de chimie*, dans les *Recueils* de l'académie de Turin, des sociétés physiques de Lausanne et de Genève, et dans le *Magasin encyclopédique*, on a de lui : I. *Essai sur l'art d'observer et de faire des expériences*, Genève, 1775, 2 vol. in-8°; *ibid.*, 1802, 3 vol. in-8°. La seconde édition est un ouvrage entièrement neuf, par les nombreuses additions que l'auteur y a faites. Après avoir établi que l'art d'observer est celui d'acquiescer et de communiquer des idées claires et exactes des objets extérieurs, Senebier indique les qualités et les connaissances nécessaires à l'observateur, et les moyens qu'il doit employer pour se garantir de l'erreur. Il passe ensuite à l'examen des méthodes d'observation, et montre comment on peut s'assurer de leur justesse. Il termine enfin par un coup-d'œil sur l'art des expériences. Une table analytique, très-bien faite, complète cet ouvrage, l'un des livres qu'on peut recommander avec le plus de confiance aux personnes qui se livrent à l'étude des sciences physiques. II. *Catalogue raisonné des manus-*

*crits conservés dans la bibliothèque de Genève*, ibid., 1779, in-8°. L'auteur l'a fait précéder par des Réflexions sur l'utilité des manuscrits et sur les avantages qu'on retirerait de la publication des Catalogues de tous ceux qui sont disséminés en Europe. Vient ensuite la description des manuscrits de Genève, divisés en trois classes : les orientaux, au nombre de quarante-sept ; les latins, de cent vingt-cinq ; les français, italiens et espagnols, de deux cent dix. Chaque article est suivi de notes intéressantes et curieuses sur l'auteur et l'ouvrage, dont Senebier donne quelquefois l'analyse détaillée. III. *Mémoires physico-chimiques* sur l'influence de la lumière solaire pour modifier les êtres des trois règnes de la nature, et surtout ceux du règne végétal, ibid., 1782, 3 vol. in-8°. IV. *Recherches sur l'influence de la lumière solaire* pour métamorphoser l'air fixe en air pur, par la végétation, ibid., 1783, in-8°. V. *Recherches analytiques* sur la nature de l'air inflammable, ibid., 1784, in-8°. VI. *Histoire littéraire de Genève*, ibid., 1786, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage présente un tableau complet de l'état des lettres et des sciences à Genève, dans chaque siècle. Il l'a fait précéder par un Essai sur l'histoire littéraire locale, et par un Aperçu sur l'influence que les lettres ont eue sur la prospérité de Genève. Le troisième volume est terminé par un écrit intitulé : *Coup-d'œil* sur les progrès que les Genevois ont fait faire à l'esprit humain. Malgré quelques erreurs, des inexactitudes et des préventions dont l'auteur n'a pas toujours su se défendre (V. VERNET), un luxe de citations qui le fait souvent ressembler à une compilation, cet ouvrage est un des meilleurs que l'on

ait en ce genre. On y trouve, par ordre chronologique, la notice de quatre cent quatorze écrivains, savants ou artistes genevois, depuis Maximus, évêque en 517, jusqu'à Jac. Vernes, né en 1762. La multitude de savants ou d'artistes distingués que cette ville a continué de produire, fournirait aisément la matière d'un quatrième volume. VII. *Physiologie végétale*, ibid., 1800, 5 vol. in-8°. L'auteur y a rassemblé, dans un ordre méthodique, les divers systèmes des botanistes, dont il signale avec impartialité les lacunes et les défauts. M. de Candolle a donné l'analyse de cet ouvrage plein d'idées neuves, dans le *Magasin encyclopédique*, 6<sup>e</sup> année, III, 28-50. VIII. *Rapport de l'air atmosphérique avec les êtres organisés*, ibid., 1807, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage est extrait en partie des manuscrits de Spallanzani. IX. *Météorologie pratique*, à l'usage de tous les hommes, et surtout des cultivateurs, ibid., 1810, in-16. X. Des *Éloges historiques* de Haller, de Ch. Bonnet, de Spallanzani, de Saussure ; des *Notices* sur Jacob Vernet, sur le pasteur Martin, etc. M. de Candolle a donné le nom de *Senneberia pumatifida* au *Lepidum didymum* de Linné (Voy. le *Magas. encyclopédique*, 4<sup>e</sup> année, VI, 106.) On peut consulter, pour plus de détails, l'*Éloge* de Senebier, déjà cité, suivi de la liste de ses ouvrages imprimés et manuscrits. W—s.

SENECÉ ou SENECAL (ANTOINE BAUDERON DE), né à Mâcon, le 13 octobre 1643, était petit-fils de Brice Bauderon, savant médecin, qui a publié une de nos plus anciennes *Pharmacopées*. On n'a recueilli que des détails incertains sur sa première jeunesse ; toutefois ceux qui ont avancé

qu'il avait reçu une excellente éducation, ont eu pour garant ses écrits qui attestent du talent, un goût formé d'après les bons modèles, et un esprit cultivé: d'ailleurs son père, lieutenant-général au présidial de Mâcon, à qui son mérite avait fait accorder un brevet de conseiller d'état, devait sentir tout le prix d'une bonne éducation. Magistrat, il voulut que son fils suivit d'abord la carrière du barreau. Rien de plus commun dans les annales du Parnasse, que ces jeunes amis des lettres et de la poésie, étudiant sans goût et même avec contrainte le Code et le Digeste, languissant avec ennui dans l'étude d'un notaire, d'un procureur, et abandonnant tout-à-coup la carrière que pouvait leur ouvrir la connaissance des lois et de la jurisprudence, ainsi que toutes les utiles professions qui s'y rattachent, pour se livrer à l'attrait d'une vie plus indépendante, que semblent promettre les travaux littéraires et la protection des Muses. Senecé en est un des nombreux exemples. Un duel qu'il se trouva, dit-on, forcé d'accepter, en l'obligeant de quitter sa patrie, fut peut-être pour lui une raison de plus de quitter le barreau. L'amour troubla l'asile qu'il s'était choisi en Savoie: une jeune savoisienne paraissait très-disposée à l'épouser; les frères de la jeune personne s'opposèrent à ce mariage; de là d'assez violentes querelles; et un nouveau duel qui le contraignit de chercher un autre refuge en Espagne. Mais bientôt sa première affaire fut oubliée ou arrangée en France; il y revint et trouva enfin dans sa patrie le repos, une fortune honnête, et de la considération. Il établit alors pour la postérité les titres d'une renommée qui n'est peut-être pas égale à son mérite. Ayant acquis, en 1673, la

charge de premier valet de chambre de la reine Marie - Thérèse, femme de Louis XIV, il en exerça les fonctions pendant dix ans, jusqu'à la mort de cette princesse. Son esprit agréable, enjoué, facile, et les heureuses qualités de son caractère lui avaient concilié l'estime et la faveur de M<sup>me</sup> d'Angoulême, qui le reçut chez elle avec toute sa famille. Il y resta trente ans; et la mort seule de sa protectrice rompit les liens qui l'attachaient à elle. Toute la vie de l'homme de lettres et du poète est renfermée dans ces deux époques: c'est dans les heureux loisirs qu'il trouvait à la cour de ces deux princesses, qu'il composa ses divers ouvrages, si l'on excepte une Dissertation critique sur les Mémoires du cardinal de Retz, qui ajoute peu à sa gloire, et peut-être quelques épigrammes, genre dans lequel il fut beaucoup trop fécond. Deux contes, dont l'un a pour titre: *Filer le parfait amour*, et l'autre le *Kaïmak*, sont, sans contredit, les deux meilleures pièces de Senecé. Les critiques les plus sévères se sont accordés à leur donner de grands éloges. Voltaire cite un de ces deux contes, comme un exemple qui apprend qu'on peut très-bien conter d'une autre manière que La Fontaine. Pellisson élève Senecé fort au-dessus de Benserade, de Segrais, de Pavillon, qui sont cependant plus connus que lui. Laharpe le loue avec plus de détails, d'étendue et d'abandon. L'invention du premier de ces deux contes est assez commune; ce qui ne l'est pas cependant dans ces sortes d'ouvrages, c'est de célébrer la vertu et la fidélité des femmes. Senecé, dit avec raison Laharpe, a donc le double mérite d'avoir choisi un genre nouveau, et d'avoir su plaire dans le conte sans blesser en rien les

mœurs : il ne s'était pas dissimulé à lui-même les périls de cette innovation , et il dit dans son exorde :

... Auteurs qui ne médisent  
N'ont les rieurs souvent de leur côté.  
Voilà le siècle et le train qu'il veut suivre.  
Lit-on du mal? c'est jubilation;  
Lit-on du bien? des mains tombe le livre,  
Qui vous endort comme bel opium.

« Ce n'est pourtant point là , dit le » critique que j'ai déjà cité , l'effet » que produit Senecé : son conte est » très-joli ; il est écrit avec beaucoup » d'esprit et d'élégance , malgré quel- » ques inégalités. » Quel que soit le mérite de l'*Art de filer le parfait amour* , il est certain que le second conte , le *Kaïmak* , est bien supérieur ; c'est une des plus jolies pièces en ce genre , que nous ayons dans notre langue. C'est un conte oriental , et par conséquent un *conte bleu* , comme l'appelle l'auteur lui-même ; mais les détails en sont charmants , et le plus souvent très-poétiquement exprimés ; la versification , agréable et facile , est semée de traits fins et spirituels : la raison et la morale y sont assaisonnées d'un sel délicat et d'une aimable gaieté ; enfin c'est une bagatelle faite pour passer à la postérité. Senecé composa quelques autres contes , qui ont peu de sel , et d'autres poésies généralement faibles et quelquefois semées de traits plus bizarres qu'originaux. Ce dernier défaut se fait surtout sentir dans ses Satires ; mais il faut distinguer les *Travaux d'Apollon* , poème satirique. Rousseau , le lyrique , en faisait beaucoup de cas , et en estimait surtout la versification. Voltaire y trouve aussi des beautés neuves et singulières. Dans ce petit poème , l'auteur feint d'être dégoûté de la poésie , qui ne lui suscite que des chagrins. L'ombre du poète Maynard lui apparaît , et , pour le

consoler et le raffermir par un illustre exemple , elle lui fait l'histoire du dieu même de la poésie , dont la vie n'a été qu'un enchaînement de malheurs. Laharpe blâme ce plan : « Maynard pouvait-il croire , dit-il , » que Senecé n'eût pas lu comme lui » les *Métamorphoses* d'Ovide , et ne » sût pas les aventures d'Apollon. Il » parle donc pour parler ; il raconte » pour raconter ; il décrit pour dé- » crire. » Un nouvel éditeur de Senecé , membre de l'académie française , homme d'esprit et d'une saine critique , s'efforce de réfuter Laharpe. Dans une apologie plus ingénieuse que solide , et trop longue pour être rapportée ici , il dit en substance , que nous pouvons très-bien savoir un fait , une histoire sans en avoir tiré une conséquence utile , une leçon instructive qui y est renfermée , et qu'alors le poète ou l'orateur qui veut nous faire tirer cette conséquence , nous donner cette leçon , a le droit de nous rappeler l'histoire connue dont elle dérive. Sans doute il a le droit de la *rappeler* , mais non de la *raconter* , dans toute son étendue. Quelqu'un , par exemple , pourrait avoir lu l'Iliade sans en avoir tiré cette conséquence : *La colère est un vice dont les effets sont souvent funestes*. Le poète qui voudrait lui prouver cette vérité morale , pourrait très-bien se prévaloir de l'exemple d'Achille , et le lui *rappeler* ; mais il n'aurait nullement le droit de lui raconter les événements de l'Iliade. C'est ainsi que Maynard pouvait rappeler à Senecé les infortunes d'Apollon , lui en retracer peut-être sommairement quelques-unes , mais non traduire la partie des *métamorphoses* d'Ovide , où elles sont retracées dans toute leur étendue et avec ces développements dont le poète latin

n'est point avare. La critique de La-harpe est un peu sèchement énoncée, mais elle est juste. Senecé a fait plus de cinq cents Épigrammes; c'est beaucoup. Chez les anciens, Martial lui-même en fit trop; chez les modernes, Le-brun, qui portait le talent de ce genre à un très-haut degré, aurait mieux servi les intérêts de sa gloire en en faisant moins. Senecé, qui n'avait ni l'esprit et la finesse de Martial, ni la verve satirique et le style mordant qui aiguissent l'épigramme, aurait dû en être plus sobre encore. La plupart des siennes sont beaucoup trop longues; et le trait, qui demande à être exprimé dans un tour vif et concis, s'émousse dans sa poésie diffuse et languissante. Aussi son dernier éditeur, homme de goût, sur plus de cinq cents Épigrammes, n'en a-t-il conservé que soixante douze; et elles ne sont pas toutes bonnes. Il aurait pu y comprendre, il est vrai, celle qui lui est attribuée dans la dernière édition du *Ménagiana*, et qui est dirigée contre un évêque de Noyon (M. de Clermont-Tonnerre), fameux par ses prétentions hautaines et ses airs fastueux, quoiqu'elle ne vaille pas une Lettre de M<sup>me</sup>. de Sévigné, qui se moque du même prelat, et pour les mêmes travers. Senecé a laissé deux petits écrits en prose: l'un est une sorte de satire contre Lulli, qui n'a aucun intérêt pour nous; c'est une lettre que l'auteur se fait adresser par Clément Marot, pour lui rendre compte de la réception de Lulli aux Champs-Élysées. L'autre écrit en prose de Senecé est une sorte de *Factum* contre les Mémoires du cardinal de Retz, qu'il s'efforce de faire regarder comme apocryphes. La renommée du livre qu'il attaque pent à peine sauver de l'oubli cet écrit dont le style est très-médiocre et les

raisonnements faibles et peu concluants. Senecé commence par une violente diatribe contre le mensonge. Il passe ensuite en revue les auteurs qui ont menti, en remontant jusqu'à Orphée, Hésiode, Homère, Pindare, qui, par leurs mensonges, ont rendu la Grèce *infâme*; Virgile, qui est aussi un grand menteur; Ovide, plus menteur encore; enfin tous les poètes: puis viennent les romanciers de tous les temps, les voyageurs et les historiens de toutes les nations, et presque tous les faiseurs de mémoires. Jusque-là Senecé n'est qu'un mauvais rhéteur. Il arrive enfin aux Mémoires du cardinal de Retz; et il se fonde sur quatre raisons pour prouver qu'ils ne sont point du cardinal. La première c'est qu'il est dit que Mazarin *était d'une naissance basse; ce qui ne peut pas être vrai à toute rigueur*, observe Senecé. La seconde c'est que dans ces Mémoires, on fait vivre le duc d'Angoulême, fils de Charles IX, en 1652, quoiqu'il fût mort en 1651, (il aurait pu dire en 1650) et qu'on lui donne alors quatre-vingt-dix ans, quoiqu'il ait cessé de vivre à soixante-dix-huit ans. La troisième est que l'auteur de ces Mémoires assure que le cardinal de Retz étant au palais, et ayant la tête prise entre deux battants de porte, que poussait vivement l'un contre l'autre le duc de La Rochefoucauld, il fut tiré de cette cruelle position par un nommé Noblet. Or ce Noblet a dit vingt fois à Senecé que ce n'était point dans cette circonstance ni au palais, mais bien dans la rue de l'Arbre-Sec, qu'il avait sauvé le coadjuteur, en relevant un mousquet qu'un artisan allait tirer sur lui à bout portant. La quatrième enfin, c'est que le cardinal avait composé ses Mémoires en

latin; que lui, Senecé, lui en avait entendu réciter de fort beaux morceaux, et que d'ailleurs les Mémoires français, tels que nous les possédons, sont trop mal écrits pour qu'on puisse les lui attribuer. Ces raisons, insérées dans le Mercure du temps, à l'époque où parut la première édition des Mémoires du cardinal de Retz, et recueillies ensuite dans une mauvaise compilation intitulée : les *Amusements du cœur et de l'esprit*, n'ont empêché personne de regarder le cardinal de Retz comme l'auteur de ces Mémoires. Elles sont en effet bien faibles. Était-il nécessaire, par exemple, qu'il fût *vrai à toute rigueur* que le cardinal Mazarin fût d'une *naissance basse* pour que le cardinal de Retz l'assurât dans ses Mémoires? Ne suffisait-il pas qu'il y eût une extrême distance entre sa noble mais pauvre origine et l'élevation où il était parvenu? Le coadjuteur, si fier de sa naissance, et qui, selon Joly, s'occupait, des années entières, à faire la généalogie de la maison de Gondy, dans laquelle il se proposait de trouver *cinq cents et tant de quartiers sans mésalliance*, ne pouvait-il pas mépriser un gentilhomme sicilien sans fortune? Quant au petit anachronisme sur l'âge et la mort du duc d'Angoulême, c'est une objection bien futile et de très-peu d'importance; le cardinal, écrivant ces Mémoires plus de vingt ans après l'événement aussi indifférent pour lui, pouvait bien avoir oublié la date précise de la mort de M. d'Angoulême, vieillard inutile à son parti, et par conséquent méprisé, comme tous les vieillards le sont des factieux. L'objection tirée du témoignage de Noblet, en contradiction avec le cardinal, dans une circonstance très-importante pour lui, n'est pas aussi

frivole que les deux autres. Reste à savoir qui se trompe, ou du cardinal ou de Noblet, ou même de Senecé. Le cardinal, dans ses Mémoires, n'oublie pas le danger qu'il a couru dans la rue de l'Arbre-Sec; mais il ne fait honneur qu'à lui-même et à sa présence d'esprit du bonheur qu'il eut d'y échapper. « Un bourgeois, dit-il, m'appuyant un mousqueton sur la tête,.... *Ah! malheureux*, m'écriai-je, *si ton père te voyait*. Il crut que j'étais l'ancien ami de son père; je ne l'avais pourtant jamais vu. » Quant à la manière dont il échappa, lorsque M. de La Rochefoucauld était sur le point de l'étrangler entre les battants d'une porte, Joly, qui certainement n'était pas l'ami du cardinal, lorsqu'il écrivit ses Mémoires, s'accorde avec lui dans la relation de ces faits, ce qui nous paraît décisif. Le même Joly rapporte aussi que le cardinal de Retz avait commencé à écrire son Histoire en latin; mais il assure qu'il s'en tint aux premières pages, *belles, à la vérité*, ajoute-t-il. Il est heureux qu'il ait changé de dessin. Au lieu d'être mis au nombre des historiens latins modernes qu'on loue et qu'on lit peu, tels que de Thou et autres, il est au rang des écrivains français qu'on lit avec plus d'intérêt et de plaisir. On sent, d'après cela, qu'il est inutile de répondre à la quatrième objection de Senecé, tirée du mauvais style de ces Mémoires, *trop mal écrits*, dit-il fort ridiculement, *pour être du cardinal de Retz*. Ce qui est réellement mal écrit, c'est cette Dissertation; et le style n'en vaut pas mieux que les raisonnements (1). Ce sont

(1) L'abbé Salbatiér, parlant de cet écrit de Senecé, dit : « Cet auteur a laissé des Mémoires sur la vie du cardinal de Retz, fort recherchés, mal-



donc deux contes qui font le principal mérite de Senecé. On a remarqué, et cela était digne de l'être, que, parmi les écrivains qui se sont distingués dans le genre des contes, trois ont été valets de chambre de réines : Marot, Bonaventure Desperriers et Senecé. Après plus de quarante ans passés au service de Marie-Thérèse et de la duchesse d'Angoulême, et, auparavant, dans le palais du cardinal Mazarin, comme il nous l'apprend lui-même en s'appliquant un peu durement pour lui, et plus durement encore pour ses protecteurs, ce vers de Quinault :

Où n'ai-je point porté la honte de mes vers ?

Senecé se retira, en 1713, à l'âge de 70 ans, à Mâcon, sa patrie, où il vécut vingt-quatre ans encore, conservant toujours un esprit sain, agréable même, recherchant la société, au sein de laquelle il portait une gaieté douce et aimable, qu'il appelait le *baume de la vie*. Ce baume lui réussit parfaitement. Il mourut le 1<sup>er</sup> janvier 1737. Il avait publié, en 1695, ses *Nouvelles en vers*, in-12, rare, et ses *Satires*, in-12. Vingt-deux ans plus tard, et à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, il publia ses *Épigrammes*, un vol. in-12. En 1805, M. Auger a donné une édition des *Œuvres diverses de Senecé*; et, l'année suivante, il en a publié une seconde, *augmentée de la Critique des Mémoires du cardinal de Retz*, avec une Notice sur la vie et les ouvrages de Senecé (2). F—z.

SÉNÈQUE père (*MARCUS ANNEUS SENECA*), célèbre rhéteur, naquit à Cordoue, vers l'an 58 avant J.-C. Sa famille était du nombre de celles que les Romains appelaient *hybrides*, c'est-à-dire mêlées de sang romain et de sang étranger. Sénèque était chevalier romain; il vint à Rome quinze ans avant la mort d'Auguste, y professa la rhétorique; et fut bientôt lié avec tout ce que cette ville possédait d'hommes distingués dans les lettres, tels que Porcius Latro, Cassius Severus, Montanus, etc. Les amateurs d'éloquence se réunissaient chez lui pour lire ou soumettre à sa critique des discours fondés sur des sujets fictifs, et que pour cette raison on appelait des *Déclamations*; mais ce nom n'emportait alors aucune idée défavorable. C'était en s'exerçant dans ce genre, que Cicéron, Pompée, Antoine, Octave, s'étaient formés à l'éloquence. A l'âge de cinquante-deux ans, Sénèque retourna dans sa patrie, et épousa Helvia, comme lui originaire d'Espagne, femme distinguée par sa beauté, ses talents, ses vertus, et qui nommait avec orgueil, parmi ses aïeules maternelles, la mère de Cicéron. Après la naissance des trois fils qu'elle lui donna, Sénèque revint à Rome, où il mourut, dans un âge fort avancé, l'an 32 de notre ère. Il était, par sa causticité, le fléau des autres rhéteurs : un jour il entra dans la salle où un certain Cestius se disposait à réfuter la *Milonienne*. Ce fanfaron d'école commença son discours du ton le plus ridiculement avantageux. « Si j'avais été gladiateur, disait-il, je serais Fuscus; pantomime, je voudrais être Bathylle; cheval, Méliasion... » Et comme tu es un fat, lui cria une voix qu'on reconnut pour celle de Sénèque,

» gré l'originalité de ceux que le cardinal a écrits » lui-même. » Il est évident que l'auteur des *Trois Siècles* n'avait pas lu l'écrit dont il parle.

(2) Il existe encore un assez grand nombre de poésies inédites de Senecé, parmi lesquelles on rencontre des satires, des contes agréables, des stances et des épîtres. Un littérateur lyonnais s'occupe en ce moment de réunir les divers ouvrages de Senecé, et d'élever à cet auteur un monument digne de lui. M—é.

tu es un grand fat. » Les auditeurs entourent l'interrupteur; ils le prient de ne point chagriner leur maître. « J'y consens, dit Sénèque, pourvu qu'il s'avoue moins éloquent que Cicéron. » Il n'y eut pas moyen d'en faire convenir le professeur. Doué de la mémoire la plus heureuse, non-seulement Sénèque apprenait sans peine, mais il n'oubliait jamais ce qu'il avait appris. Il se vante, dans la préface d'un de ses ouvrages, d'avoir pu répéter deux mille noms qu'on avait prononcés une seule fois en sa présence, sans se tromper sur l'ordre dans lequel on les avait récités. Il retenait également deux cents vers récités de suite par autant de personnes. Grâce à ce merveilleux talent, tout ce qu'il y avait de curieux dans les discours qu'il avait entendus s'était si profondément gravé dans son esprit, que, dans sa vieillesse, il se trouva en état de les reproduire par écrit pour l'usage de ses fils. Ces extraits portaient sur les harangues de plus de cent auteurs grecs ou latins : ils étaient accompagnés du jugement motivé de Sénèque sur chaque morceau. Nous avons de ce rhéteur deux ouvrages en ce genre, l'un intitulé *Suasorium liber 1*, et l'autre *Controversiarum libri x*. Dans l'un et dans l'autre il rapporte des passages de discours et de débats qui avaient eu lieu en sa présence, dans les écoles, entre les rhéteurs les plus célèbres. Voici quelques-unes des questions traitées dans les *Suasoria* : *Alexandre s'embarquera-t-il sur l'Océan? Les trois cents Spartiates abandonnés aux Thermopyles par les autres Grecs, suivront-ils? Agamemnon consentira-t-il au sacrifice de sa fille? Cicéron fera-t-il des excuses à Marc-Antoine? Consen-*

*tira-t-il à brûler ses Philippiques, si Marc-Antoine l'exige, etc.* Les suivantes sont prises des *Controversiae* : *Une vestale précipitée de la roche Tarpéienne a conservé sa vie; sera-t-elle mise à mort? La loi donne à une fille enlevée le droit de faire punir de mort son ravisseur, ou de le forcer à l'épouser sans dot : on suppose que la fille a opté et demandé le mariage; mais le ravisseur ayant nié son crime, elle veut se rétracter. La loi le lui permet-elle?* Sénèque avait adressé à ses deux fils ces deux ouvrages, qui offrent de belles pensées et quelques tirades éloquentes; mais elles sont étouffées sous une foule de subtilités et de froides déclamations. On y voit le commencement de la décadence du goût, et l'on ne peut que s'étonner qu'elle ait été si prompte; car Sénèque le rhéteur était contemporain de Cicéron; et il remarque, dans les Préfaces de ses controverses, qu'il aurait pu entendre les déclamations que ce grand orateur faisait pour Hirtius, Dolabella, et tant d'illustres disciples, si les guerres civiles ne l'eussent alors retenu dans l'Espagne, sa patrie (1). Au reste nous n'avons pas les ouvrages de Sénèque en entier. Il paraît que le livre des *Suasoria* n'est pas complet, et qu'il était suivi de plusieurs autres. Des *Controverses*, nous n'avons que les premier, deuxième, septième, neuvième et dixième livres, et seulement des extraits des cinq autres. Elles ont été traduites en français par Lesfargues, avocat au parlement de Toulouse, Paris, 1639, in-4°. Sénèque laissa un riche patrimoine à ses trois fils, Marcus Novatus, Lucius Annæus et An-

(1) *Potui illud ingenium quod solum populus Romanus par imperio suo habuit cognoscere.* Senec. Pref. l. 1<sup>er</sup>. *Controv.*

meus Mela. Le premier prit dans la suite le nom de Junius Gallion, qui était celui de son père adoptif, et fut proconsul d'Achaïe; l'apôtre saint Paul comparut devant son tribunal. Le second fut le précepteur et le ministre de Néron (V. l'art. suivant). Le dernier, que son père affectionnait plus que les deux aînés, parce qu'il s'adonnait au genre de la déclamation (2), préféra l'étude paisible des lettres et le soin de sa fortune à l'éclat de l'ambition. Intendant du palais et père du poète Lucain, il fut enveloppé dans la conjuration de Pison et réduit à se faire ouvrir les veines; il institua Tigellin son héritier, afin de conserver une partie de ses biens à son gendre. Tout ce que nous savons de Sénèque le rhéteur, se trouve dans ses propres écrits et dans les ouvrages de son fils le philosophe, particulièrement dans la *Consolation à Helvia*. Quelques commentateurs lui attribuent les tragédies qui ont paru sous le nom de Sénèque. On lit dans les *Jugements des savants sur les auteurs qui ont traité de la rhétorique*, par Gilbert, une excellente Notice sur Sénèque le père. Les Oeuvres de Sénèque le rhéteur ont été souvent imprimées à la suite des Oeuvres complètes de son fils le philosophe (Voy. ci-après). D—R—R.

**SÉNÈQUE le Philosophe** (*LUCIUS ANNÆUS SENECA*), fils du précédent, naquit à Cordoue, l'an 2 ou 3 de J.-C., sous le règne d'Auguste. Aucun personnage de l'antiquité n'a été l'objet de jugements plus contradictoires : il a trouvé des détracteurs et des panégyristes égale-

ment passionnés. Cependant les *Annales* de Tacite et les écrits de Sénèque lui-même sont là, qui ne nous laissent rien ignorer sur la vie, les pensées intimes, et le genre d'esprit de ce philosophe. En étudiant les unes et les autres, sans prévention, il est impossible de ne pas rencontrer la vérité, quand même les souvenirs encore trop présents d'une révolution marquée par le despotisme impérial succédant à l'anarchie ne nous mettraient pas en position de comprendre, mieux peut-être que les anciens biographes, que le même homme, entraîné par le torrent des événements politiques dans un temps de désordre et de corruption, peut allier à quelques vertus réelles, soit publiques, soit privées, les écarts et les faiblesses les plus honteuses. La vie de Sénèque présente, en effet, ce caractère; et il serait aussi inconvenant d'en faire le modèle des philosophes, que de le représenter comme un scélérat et un hypocrite achevé. Il était encore enfant lorsqu'il vint se fixer à Rome, avec son père. Sous un tel maître, il apprit bientôt tous les secrets de l'art oratoire; mais peut-être aussi que Sénèque le rhéteur, qui avait porté à Rome l'ambitieuse afféterie du style espagnol, était moins qu'un autre en état d'inspirer à ses fils un goût bien sévère et bien pur. Le jeune Sénèque était né avec une constitution si délicate, que sa conservation exigea des soins infinis : il était excessivement grêle de corps; pendant toute sa vie, il fut sujet à des palpitations, à des étouffements ou même à une espèce d'asthme, car on n'est pas tout-à-fait d'accord sur le sens du mot par lequel il exprime son indisposition. Son opiniâtreté à l'étude mit ses jours en danger : il n'avait coutume de se livrer au sommeil que

(2) *Mela, filicarisime*, dit Sénèque le rhéteur, dans la Préface du l. II de ses *Controverses*, *vides animum tuum... hoc unum concupiscere et in nihil concupiscere, ut eloquentiarum tantum studeat animus.*

quand ses forces épuisées lui en faisaient un loi ; mais une nourriture frugale répara les torts de la nature et les excès du travail. Il se dévoua , par le conseil de son père , à la carrière du barreau. L'éclat de ses débuts donna de l'ombrage à Caligula , qui même parla de faire mourir le jeune Sénèque ; celui-ci n'échappa au danger que par une feinte maladie , et par l'intercession d'une courtisane qu'il mit dans ses intérêts , et qui sut persuader au tyran que ce serait pitié d'enlever un reste de vie à un être qui avait si peu de temps à lutter contre la nature. C'est ainsi que nous verrons toujours des femmes de cette espèce liées avec Sénèque , et mêlées aux circonstances les plus importantes de sa vie. Caligula affectait pourtant de mépriser celui dont il voulait faire sa victime. Le genre d'élocution de ce farouche empereur était la véhémence : en conséquence il dédaignait les ornements ambitieux et les pointes qui caractérisaient la diction de Sénèque. Le style de cet orateur , disait - il , est *un ciment sans chaux* , c'est-à-dire sans liaison (*arena sine calce*). Dès ce moment Sénèque ne songea plus qu'à se faire oublier : il s'adonna tout entier à la philosophie , et embrassa la secte du Portique. Il recherchait surtout les entretiens des stoïciens Attale et Photin ; de Démétrius qui , sous le manteau de cynique , faisait respecter l'élevation de son caractère ; de Fabianus Pictor , sectateur de l'académie , *de la bouche duquel coulaient des mœurs plutôt que des paroles* ; enfin du pythagoricien Socion. Si l'on en croit Sénèque lui-même dans ses écrits , il renouça pour toujours aux délices de la table , à l'usage du vin , des parfums , des bains chauds , et voulut être toute sa vie durement

conché. Outrant même d'abord les pratiques austères , il se livra , pendant une année entière , à l'abstinence pythagoricienne , ne mangeant que des végétaux ; et ce régime , loin de lui sembler pénible , lui était devenu agréable. Son père , qui craignait que ces singularités philosophiques ne le jetassent loin des routes de la fortune , le fit revenir à la manière ordinaire de se nourrir , lui représentant que celle qu'il pratiquait pourrait le faire confondre avec les sectateurs du judaïsme ; et Sénèque ajoute avec franchise qu'il se laissa facilement persuader de mieux souper. Dès ce moment , on le vit se lancer dans la carrière de l'ambition , et se mêler parmi les candidats aux fonctions publiques. Il parvint à la questure ; mais les honneurs ne purent l'enlever à la philosophie : il continua de la cultiver , et ouvrit une école qui fut bientôt fréquentée par les plus illustres disciples. Dès-lors , il fut en relation avec les premiers personnages de Rome. Sa liaison avec Julie , fille de Germanicus , lui devint funeste. Dans la première année du règne de Claude , l'impératrice Messaline , humiliée de la fierté de cette princesse , et qui de plus craignait en elle une rivale , l'accusa d'adultère , et lui donna pour complice Sénèque. Julie subit l'exil , et peu de temps après une mort violente : Sénèque fut relégué dans l'île de Corse. Sans doute il ne faut pas admettre la culpabilité de ce disciple du Portique , sur un témoignage pareil à celui de Messaline ; mais lui-même avait donné lieu au soupçon par ses galanteries et ses assiduités affectées auprès de Julie. Jeté au milieu d'une population barbare et inhospitalière , il eut besoin alors , pour retremper son âme , de mettre en pratique les leçons de la philoso-

phie. Elles furent d'abord efficaces : et il adressa à sa mère Helvia , pour tâcher de la consoler de leur séparation , et surtout de la mort de trois de ses petits-fils , un discours dans lequel il étalait tout le courage du stoïcisme. Deux années d'exil fatiguèrent sa constance ; et pendant la troisième il démentit , dans un second discours , les nobles dispositions qu'il avait d'abord fait paraître : alors il eut la lâcheté de caresser par de basses adulations l'orgueil de l'affranchi Polybe , ministre de Claude , et tout-à-fait digne d'un pareil maître. Prodigant même les plus magnifiques éloges à la stupidité de cet empereur , il demandait son rappel à quelque prix que ce fût , et consentait à laisser un nuage sur son innocence , témoignant qu'il lui serait égal d'être absous ou pardonné : *les foudres sont légitimes*, ajoutait-il , *quand ceux qui en ont été frappés les adorent*. Sénèque eut , dans la suite , tant de honte de cet ouvrage , qu'il s'efforça de le supprimer. Ses déshonorantes sollicitations ne produisirent aucun effet : il languit encore cinq ans dans son exil , et courait risque d'y terminer sa vie , sans une révolution arrivée dans le palais de l'empereur , l'an 47 de J.-C. C'est à dater de cette époque que nous trouvons , pour la suite de la vie de Sénèque , les Annales de Tacite. Agrippine venait d'épouser Claude , son oncle , et de saisir d'une main ferme les rênes de l'empire. Pour plaire au public « qui s'intéressait à un talent célèbre (*ob claritudinem studiorum ejus*) , car Tacite ne parle pas ici des vertus de Sénèque , elle le fit rappeler , et nommer préteur : charmée d'ailleurs qu'un tel maître pût élever l'enfance de son fils Néron , adopté par Claude. Elle se promettait de le faire servir aux projets de

son ambition , et ne doutait pas que le souvenir du bienfait n'en fit une créature d'Agrippine , comme le ressentiment de l'injure un ennemi de Claude. » (1) Elle ne se trompa point ; du moins tant que Claude vécut , Sénèque fut sincèrement dévoué à l'impératrice ; peut-être même fut-il son amant. Mais , comme précepteur de Néron , on peut dire que jamais philosophe n'a échoué plus complètement dans l'éducation d'un prince. Le fils d'Agrippine ne gagna dans la société de son maître , que les dehors d'une éducation littéraire , et l'usage de certaines phrases imposantes sous lesquelles il sut cacher ses vices pendant les commencements de son règne. On peut même dire que le précepteur gâta le goût de son disciple , en rabaisant , dans ses leçons , les grands talents du siècle d'Auguste. De la part de Sénèque cette mauvaise direction fut le résultat d'un profond calcul d'amour-propre. Ses écrits , pleins d'affectation , plaisaient par la séduction même de leurs défauts. Comme écrivain , il était devenu le modèle unique de la jeunesse. On ne lisait que ses ouvrages , qui achevèrent de perdre l'éloquence , dégenerée dès les premières années du règne de Tibère. Trop éclairé pour ne pas sentir la différence de sa manière d'écrire à celle des anciens , il affectait de les ravalier , et parvint à dégoûter son élève de ces auteurs , afin de concentrer sur lui-même toute l'estime de ce prince. Au reste , il ne put faire de Néron un orateur , non qu'on doive en blâmer le maître , car un pareil disciple ne devait être ni docile ni appliqué. Le fils d'Agrippine n'était pas dépourvu d'esprit ; mais son goût se tourna vers d'autres arts

(1) Tacit. , ann. XI , 8.

que celui de l'éloquence. La versification, la peinture, le chant, le manège, c'étaient là ses plaisirs et ses exercices. Jusqu'à cet empereur, tous les Césars avaient composé eux-mêmes les harangues qu'ils prononçaient. Néron fut le premier, selon Tacite, qui eut besoin de recourir à l'éloquence d'autrui. L'éloge funèbre de Claude, qu'il dut prononcer à son avènement à l'empire, était de la composition de Sénèque; et ce dernier choqua toutes les convenances, quand, après avoir loué, dans le dernier empereur, tout ce qui pouvait mériter quelques louanges, il en vint à célébrer son discernement et sa pénétration. Malgré la tristesse de cette solennité, personne ne put s'empêcher de rire (2). S'il est vrai, comme on l'a prétendu généralement, que Sénèque n'avait eu d'autre intention que de se venger de Claude par cet éloge ironique, il faudrait alors accuser son cœur, à défaut de son esprit; et l'on ne risquerait guère de se tromper : car, en même temps qu'il écrivait l'Oraison funèbre de l'empereur défunt, il composait une Satire amère contre lui, l'*Apocoloquintose*, ou la Métamorphose de Claude en citrouille. Sénèque se ressouvait, il est vrai, que ce prince l'avait exilé; mais il devait se ressouvenir aussi que Claude l'avait ensuite rappelé, et avait souffert qu'il fût le précepteur de son fils adoptif. Devenu alors ministre de Néron, il encourut la haine d'Agrippine, sa bienfaitrice, dont l'intérêt de l'empereur et de l'état lui faisait un devoir de réprimer les prétentions ambitieuses. Doit-on le taxer d'ingratitude, ou bien n'agissait-il que d'après les inspirations du devoir? C'est ce

qu'il nous paraît difficile de décider. Cette femme impérieuse s'avança un jour vers le trône, prête à s'y placer, au moment où Néron donnait audience aux ambassadeurs d'Arménie. Tous les assistants étaient muets de surprise et de frayeur; Sénèque seul eut la présence d'esprit d'avertir Néron, qui, en marchant au-devant de sa mère avec l'air de la déférence, prévint cet affront à la majesté impériale. On répète depuis des siècles que les conseils de Sénèque et de Burrhus enchaînèrent pendant cinq ans le caractère féroce de ce jeune empereur; et pourtant c'est de la seconde année du règne de Néron que date l'empoisonnement de Britannicus. Sans doute ces deux ministres, alors tout-puissants, tinrent avec sagesse les rênes du gouvernement; mais de Néron personnellement, on ne peut citer que quelques paroles touchantes. Il n'est pas étonnant que le disciple de Sénèque sût dire des mots heureux. Tacite, au reste, nous indique ce qu'il faut en penser : « Néron s'imposait la clémence, » dans des discours fréquents, que » Sénèque, afin de prouver la sagesse de ses instructions, ou pour faire » admirer son esprit (*vel jactandi ingenii*), publiait par la bouche » de son élève (3). » Ne pourrait-on pas en inférer avec Muller (4), que l'hypocrisie de Sénèque, qui ne pouvait échapper à la sagacité de Néron, contribua autant que l'exemple pernicieux d'Agrippine, à la perversité de ce prince? Quoi qu'il en soit, l'instituteur ne se fit jamais illusion sur le peu d'effet que produisaient ses préceptes et ses leçons; et si l'on en croit un ancien scholiaste de Ju-

(2) Tacit. Annal., XIII, 3.

(3) Annal. XIII, 11.

(4) Hist. univ., t. 1, l. VII, ch. 3, p. 385.

vénal, il disait confidentiellement à ses amis, en parlant de son disciple, que le tigre ne tarderait pas à revenir à son penchant naturel. Tacite, qu'on ne peut accuser d'être défavorable à Sénèque, ne dissimule pas que les leçons qu'il donnait à Néron n'étaient pas d'une nature bien sévère. Ce prince s'était épris d'un violent amour pour une affranchie nommée Acté. Deux jeunes débauchés, Othon et Sénécion, qu'il avait mis dans sa confiance, ne servirent pas avec plus de zèle cette passion adultère que ne le fit Sénèque. Agrippine, voyant avec indignation une telle rivale d'autorité, éclata en reproches si violents, « qu'enfin Néron, poussé par l'excès » de son amour, se dépouilla de sa » condescendance pour sa mère, et » s'abandonna entièrement aux con- » seils de son précepteur, devenu » son ministre. Un des parents de » Sénèque, Annæus Serenus, avait » feint d'aimer lui-même l'affranchie, » pour voiler la passion naissante » du jeune prince; et ce que Néron » donnait furtivement à sa maîtresse » se passait en public sous le nom de » Serenus (5). » Quel rôle pour un stoïcien, dont le devoir était de rappeler son disciple dans les bras de la vertueuse Octavie! Ceux qui ont essayé de justifier Sénèque sur ce point, ont prétendu qu'il voulait opposer aux séductions incestueuses d'Agrippine les plaisirs moins coupables que pouvait lui offrir la courtisane Acté, neutralisant ainsi le crime par le vice. Aucun historien n'a accusé Sénèque d'avoir trempé dans le meurtre de Britannicus; mais on lui a reproché avec raison, ainsi qu'à Burrhus et à d'autres hommes qui affectaient l'austérité, selon l'ex-

pression de Tacite, d'avoir accepté des terres et des palais provenant de la dépouille de ce prince infortuné. Le devoir de Sénèque eût été de se retirer alors de la cour; mais il y resta pour jouir de toute la faveur du maître et de l'humiliation d'Agrippine. Burrhus fut alors dénoncé comme partisan secret de cette princesse. Sénèque prit la défense de son ami, et sut si bien lui rendre la confiance de Néron, qu'il le fit charger de suivre une enquête sur la conduite d'Agrippine, accusée d'un complot contre son fils. Cette princesse accueillit Sénèque et Burrhus avec une telle fierté, que, n'osant plus soutenir le rôle d'accusateurs, ils s'efforcèrent d'apaiser son indignation; et bientôt une entrevue entre la mère et le fils amena une réconciliation. Trois ans après, Sénèque figure encore dans une affaire qui ne laissa pas, dit Tacite, de jeter de l'odieux sur lui (6). Ce fut la condamnation de Sullius, personnage bien méprisable sans doute, mais dont les méfaits seraient restés impunis s'il n'avait eu la maladresse de se faire l'ennemi du ministre en crédit. « Selon Tacite, il se déchai- » nait contre Sénèque, disant qu'il » était l'implacable ennemi de tous » les amis de Claude, qui lui avait » justement infligé l'exil..... Sullius » avait été le questeur de Germani- » cus: Sénèque le corrupteur de la » fille de ce grand homme..... Par » quelle philosophie, par quelle mo- » rale, en quatre ans de faveur, Sé- » nèque avait-il amassé trois millions » de sesterces (7)? On le voyait épier, » dans Rome, les testaments, cir- » convenir les vieillards sans enfants, » dévorer l'Italie et les provinces

(6) Ibid. XIII, ch. 42.

(7) Près de 50 millions de livres tournois.

(5) Tacite, *Annal.*, I. XIII, 12.

» par des usures énormes, etc. » Il est à remarquer que l'historien, en rapportant ces accusations, ne dit pas un mot pour les démentir. Dion Cassius les a admises sans hésiter. Sans doute il a été trop loin (8). Suilius, délateur de profession, dut mettre de l'exagération dans ses invectives ; mais il avait trop d'expérience pour n'avancer que des calomnies gratuites. Quoi qu'il en soit, l'accusateur du philosophe fut relégué dans les îles Baléares ; et cependant Sénèque avait fait un Traité de la clémence et du pardon des injures. Ses ennemis, dit Tacite, voulurent envelopper Nerulinius, fils de Suilius, dans la disgrâce du père ; mais Néron s'y opposa, trouvant qu'on avait porté assez loin la vengeance. Ce trait n'a pas besoin de commentaire. Quand, poussé par les atroces conseils de Poppée et de quelques affranchis, conseils auxquels personne ne s'opposait (*nemo prohibebat*), Néron eut tenté de faire périr sa mère par une galère à soupape, ce fut avec le plus grand effroi qu'il apprit qu'elle était échappée à ce

danger. « Aucune ressource ne s'offrait à lui, dit Tacite, à moins que Sénèque ou Burrhus n'imaginassent quelque expédient. » Il les manda sur l'heure. On ignore si auparavant ils étaient instruits ; mais tous deux au moins ne firent aucune représentation. « Enfin, continue l'historien, Sénèque, toujours plus entreprenant (*hactenus promptior*), re-garde Burrhus, et lui demande s'il fallait commander le meurtre aux soldats. » La réponse de ce dernier fut négative ; et un affranchi, Anicetus, se chargea de consommer le parricide. Alors Néron écrivit au sénat, pour se justifier, une lettre composée par Sénèque. Cette lettre était un nouveau crime ; et l'opinion publique, dit Tacite, s'éleva contre celui dont la plume avait ainsi consacré l'aveu d'un parricide. Néron aimait à donner en spectacle son adresse à conduire un char. Sénèque et Burrhus, pour sauver la dignité impériale, obtinrent d'abord qu'il ne se livrât qu'en particulier à cet exercice : puis, changeant d'avis, dans l'espoir de le corriger par la honte, ils ne s'opposèrent plus à sa manie de cocher ; et ils eurent le chagrin de le voir applaudir par la multitude. Il leur échappa dès ce moment. La mort de Burrhus vint encore ébranler l'ascendant de Sénèque. Les conseils sages et honnêtes que ce ministre, trop éclairé pour faire le mal en pure perte, avait été jusqu'alors en possession de faire accueillir, n'eurent plus aucun pouvoir sur Néron, qui s'abandonna tout entier à des favoris non moins ineptes que corrompus. Ceux-ci commencèrent à diriger contre Sénèque diverses inculpations, l'attaquant sur ses richesses, si excessives pour un particulier, et qu'il travaillait encore à accroître. « Il cher-

(8) Voici comment Dion Cassius, extrait par Xiphilin, s'exprime sur Sénèque : « La plus importante des accusations qui y furent intentées fut celle de Sénèque, chargé entre autres choses d'avoir entrete nu une habitude honteuse et criminelle avec Agrippine. Ce philosophe parut tenir non-seulement en ce point, mais encore en plusieurs autres, une conduite peu conforme à ses maximes. Il condamnait la tyrannie et élevait un tyran. Il blâmait les courtisans et n'abandonnait jamais la cour. Il méprisait les flatteurs et flattait les princesses et les affranchis jusqu'à composer des discours à leur louange. Il parlait contre les grandes richesses et possédait dix-sept millions cinq cent mille dragmes. Il declamait contre le luxe, et avait cinq cents tables de bois de cèdre montées d'ivoire, toutes pareilles, où il prenait de délicieux repas. L'excès de cette dépense et de cette vanité peut faire juger de celui de ses autres dérèglements. Il fit une alliance illustre en épousant une personne de qualité, et ne laissa pas d'aimer de grands garçons, et d'engager Néron dans cette infâme débauche, bien qu'il eût autrefois affecté une si grande sévérité dans sa manière de vivre, qu'il l'avait prié de ne le plus embrasser, et de ne le plus inviter à manger avec lui. » (Trad. du présid. Cousin, pag. 201 et 204. Un vol. in-8°. Paris, 1678.)



chait, disaient-ils, à se faire un parti parmi les Romains, et à effacer le prince par l'élégance de ses jardins et la magnificence de ses maisons. Ils lui reprochaient encore de s'attribuer exclusivement le mérite de l'éloquence, et de cultiver avec plus d'assiduité la poésie depuis que le goût en était venu à Néron. Ennemi public des plaisirs du prince, il rabaisait son adresse à conduire des chevaux, et se moquait de sa voix toutes les fois qu'il chantait : enfin on ne cessait d'attribuer à Sénèque tout ce qui se faisait de grand dans Rome. » Le ministre aurait été averti de ces accusations par le refroidissement du prince, quand même des courtisans qui prenaient encore quelque intérêt au bien ne l'eussent pas prévenu. En vain, voyant approcher sa disgrâce, demanda-t-il à Néron la permission de se retirer de la cour, et le supplia-t-il de reprendre les biens dont la possession l'exposait à l'envie. Les tyrans ne veulent pas s'enrichir par la générosité de leurs sujets : ils aiment mieux trouver des coupables que des bienfaiteurs. Néron exprima son refus dans un langage perfidement affectueux, et qui répondait assez à la modération hypocrite dont Sénèque faisait parade en renonçant à des richesses dont la possession lui devenait funeste. Aux protestations les plus rassurantes, l'empereur joignit de tendres embrassements ; et Sénèque, ajoute Tacite, finit comme on finit avec les princes (9), par des remerciements ; mais il renonça à son brillant train de vie ; il renvoya cette foule de courtisans qui remplissaient sa maison, et ne souffrit plus de cortège. Prolongeant son séjour à la

campagne, avec Pauline, sa belle et vertueuse épouse, il continua d'écrire, au sein du luxe, sur le mépris des richesses et sur les avantages de la pauvreté. Cependant il voyait quelquefois Néron, et se mêlait encore de l'administration. Tacite nous le montre recevant chez lui cet empereur, et le félicitant de s'être réconcilié avec le vertueux Thraséas : mot honorable pour ces deux grands hommes, ajoute l'historien, mais qui faisait craindre encore plus pour leurs jours (10). Cependant Néron, qui avait épuisé tous les crimes, s'attachait à dépouiller les temples de l'Italie, de la Grèce et de l'Asie, de tous les trésors que la piété des peuples y avaient tassés. Sénèque, dans la crainte de voir retomber sur lui l'odieux de ces sacrilèges, demanda de nouveau à se retirer dans une terre éloignée. Sur le refus du prince, il prétextait une maladie (la goutte) pour ne point sortir de chez lui. L'empereur voulut alors le faire empoisonner par Cléonice, un des affranchis même de Sénèque ; mais ce dernier, prévenu, peut-être par ce serviteur fidèle, trompa la haine de son disciple, en se bornant, pour toute nourriture, à quelques fruits de ses jardins, et pour toute boisson, à de l'eau courante. La conspiration de Pison offrit enfin à Néron un prétexte de prononcer la mort de Sénèque. Subrius, l'un des conjurés, avait, dans un conciliabule, représenté à ses amis qu'ils ne devaient pas arrêter leur choix sur Pison pour gouverner l'empire ; qu'on ne gagnerait rien à remplacer un joueur de lyre par un comédien (Pison jouait la tragédie publiquement, comme Néron jouait de la lyre). Subrius voulait en consé-

(9) *Annal.* XIV, 56, XV, 23.

(10) *Tacit.* XV, 46.

quence qu'après s'être défait de l'empereur, par la main de Pison, on se défît de Pison lui-même, pour donner l'empire à Sénèque, dont les lumières et les talents pouvaient seuls en assurer la prospérité. Rien ne prouvait que le ministre eût accédé à ces desseins, bien que, selon Tacite, il ne les ignorât pas, et que le jour même où le complot devait s'exécuter, il se fût rapproché de Rome. Une seule déposition lui prêtait des paroles adressées à Pison, qui pouvaient le compromettre. Sur cet indice, donné par l'affranchi Natalis, « qui vou- » lait par là se concilier Néron, im- » placable ennemi de Sénèque (11), » des soldats environnent la maison de campagne où ce philosophe venait de s'arrêter avec sa femme. Il expliqua d'une manière satisfaisante les paroles rapportées par son dénonciateur ; mais l'empereur l'avait déjà condamné. Le tribun des soldats, qui avait fait cerner sa maison, y envoie un centurion, avec l'ordre pour Sénèque de se faire ouvrir les veines. Lui, sans s'émoouvoir, demanda ses tablettes pour clore son testament. Sur le refus du centurion, il se tourne vers ses amis : « Eh bien ! » dit-il, puisqu'on me met dans l'im- » possibilité de reconnaître vos ser- » vices, je vous lègue le seul bien » qui me reste, mais le plus précieux » de tous, c'est l'exemple de ma vie. » Le souvenir que vous en conserve- » rez attestera d'une manière honora- » ble la constance de notre amitié. » Comme ils fondaient en larmes, Sénèque ranima leur courage, tantôt avec douceur, tantôt avec une sorte d'empire et de sévérité. « Où sont, » leur dit-il, ces maximes de sa- » gesse et ces réflexions qui depuis

» tant d'années ont dû vous prému- » nir contre l'adversité ? Ignoriez- » vous la cruauté de Néron ? Était- » il possible que le meurtrier de sa » mère et de son frère épargnât » son instituteur ? » Embrassant ensuite son épouse désolée, il la conjura de modérer sa douleur, et de chercher dans le souvenir de la vie et des vertus de son mari, un honorable soulagement de sa perte. Pauline protesta qu'elle était résolue de mourir. Sénèque applaudit au désir de sa femme. D'ailleurs sa tendresse jalouse s'alarmait de laisser en proie aux outrages celle qu'il aimait uniquement. « Je t'avais indiqué, dit-il, » ce qui pouvait t'engager à vivre : » tu préfères l'honneur de mourir ; » je ne serai point jaloux de tant » de vertu. Quand le courage se- » rait égal dans nos deux morts, le » mérite sera toujours plus grand » dans la tienne. » Après ces mots, le même fer ouvre le bras à tous deux. Sénèque, dont le corps était exténué par l'âge et par un régime austère, ne perdait son sang qu'avec lenteur, ce qui l'obligea de se faire ouvrir les veines des jambes et des jarrets. Comme il souffrait des tortures affreuses, craignant que ses douleurs n'abattissent le courage de Pauline, et redoutant aussi pour lui-même le spectacle des souffrances de sa femme, il lui persuada de passer dans une autre chambre. Alors il fit venir ses secrétaires ; et son éloquence ne l'abandonnant pas à ses derniers moments, il leur dicta un discours que Tacite a passé sous silence, parce que, de son temps, il était entre les mains de tout le monde. Las de voir la mort si lente à venir, Sénèque pria Staius Amæus, son médecin et son ami, de lui administrer de la ciguë : ce fut en vain ;

(11) Tacit. Ann. xv, 63.

tes organes déjà froids du philosophe ne pouvaient développer l'activité du poison. Enfin il se fit mettre dans un bain chaud. En y entrant, il jeta de l'eau sur ceux de ses esclaves qui étaient le plus près de lui, en disant qu'il offrait ces libations à *Jupiter libérateur*, puis il se plongea dans l'étuve. Il fut suffoqué par la vapeur, l'an 68 de l'ère chrétienne, et la 8<sup>e</sup>. du règne de Néron. Le tyran ordonna que les jours de Pauline, la femme du philosophe, fussent respectés; et les soldats s'empressèrent d'arrêter le sang de ses blessures: mais la pâleur de son visage et son extrême maigreur témoignèrent, tout le reste de sa vie, combien le principe en avait été altéré en elle. Dans ces temps malheureux, une foule de Romains et même de dames romaines se donnaient journellement la mort, mais avec moins d'appareil que ne le fit Sénèque, et seulement dans la vue de conserver leurs biens à leurs enfants. Le suicide, érigé en vertu par les stoïciens, était devenu, pour ainsi dire, un acte ordinaire de la vie, sous des tyrans dont la puissance, étendue comme l'univers, ne laissait point d'asile à ceux qu'accablait leur disgrâce. Sénèque, à ses derniers moments, s'est montré ce qu'il fut toute sa vie, trop jaloux d'attirer sur lui les regards. Il ne pouvait éviter la mort: il voulut du moins en subir une dont on parlât. De là ses discours si peu d'accord avec la modestie qui doit être le partage d'un philosophe; et d'ailleurs n'y a-t-il pas de sa part plus que de l'insensibilité stoïque à consentir si facilement à ce que Pauline le suive au tombeau? observation sur laquelle on peut d'autant plus insister, que cette femme, en consentant à vivre ensuite, sembla prouver

que si Sénèque s'était opposé d'abord à sa résolution désespérée, elle ne se serait pas même fait ouvrir les veines (12). Ce philosophe avait contracté une première union avec Fulvia, qu'il se plaisait à peindre comme une vigilante amie, dont la tendresse exerçait sur sa vie une censure éclairée. Le récit qu'on vient de lire de la vie de Sénèque est tiré presque textuellement de Tacite. On y voit que sa conduite et son caractère sont loin d'être irréprochables. Sans ajouter foi à Dion Cassius, qui l'accuse d'avoir excité Néron au meurtre de sa mère, on ne saurait, en lisant, dans les *Annales*, le récit de la mort d'Agrippine, s'empêcher de reconnaître que Sénèque a pris une part au moins indirecte au crime affreux dont se souilla Néron. Qui peut lire sans frémir la question qu'il adressa à Burrhus, en présence de l'empereur: « Faut-il commander le meurtre aux » soldats (*an cædes militi imperan-* » *da esset*)? » Il a fallu à Diderot l'absence de toute raison, sinon de toute pudeur, pour oser entreprendre la justification de Sénèque sur ce point. On est scandalisé qu'un écrivain qui voulait apparemment rendre la philosophie respectable, en ait au contraire compromis les intérêts, en mettant en question les principes les plus sacrés de la morale. Dans son enthousiasme pour son héros, il va jusqu'à excuser cette lettre où le précepteur de Néron faisait l'apologie du parricide. A côté de ce crime de Sénèque, tous les reproches qu'on est en droit de lui faire sont peu importants. Qu'il ait aimé les richesses,

(12) Il obligea Pauline, sa femme, à mourir avec lui, et à souffrir qu'on lui ouvrit les veines, sous prétexte qu'elle avait appris de lui à mépriser la mort, et qu'elle lui avait souvent protesté qu'elle ne voulait pas lui survivre. (Xiphil., extrait de Dion Cassius; trad. du président Gousin, p. 254.)

qu'il en ait joui avec luxe, après les avoir acquises sans honneur, tout en vantant la pauvreté dans ses écrits; qu'il ait épuisé sur Claude mort les traits de la plus virulente satire, lui qui l'avait accablé, vivant, des plus basses adulations; qu'il se soit montré ingrat et persécuteur envers Agrippine, l'auteur de sa fortune, ce sont là sans doute des faiblesses dont rougiraient même des hommes qui ne feraient pas profession de philosophie; mais on peut bien les pardonner à un courtisan de Néron. Les défauts de Sénèque, comme écrivain, ont une grande analogie avec les torts de son caractère; et cet adage, tiré de ses écrits: *telle vie, tel style*, s'applique à lui mieux qu'à tout autre. En effet, si l'on peut souvent opposer sa conduite à sa morale, plus fréquemment encore peut-on lui appliquer, pour censurer sa diction, ce qu'il dit dans sa cent quatorzième Lettre à Lucilius, sur la corruption de l'éloquence romaine. Personne n'a donné de plus savantes leçons de goût qu'il ne le fait dans cette belle épître; et personne plus que lui n'a contribué à corrompre le goût de son siècle, par les brillants défauts de son élocution. Son style, habituellement tendu, est hérissé d'antithèses, de jeux de mots, de retours fastidieux sur le même trait; de sorte qu'il eût pu prendre pour lui ce que son père le rhéteur disait de l'orateur Montanus: « En » revénant sur la même pensée, il la » gâte, par la raison que, peu satisfait » d'avoir bien dit une chose une fois, » il la répète jusqu'à ce qu'il l'ait » mal dite. » Mais Sénèque avait assez de talent pour racheter tous ses défauts. Ses ouvrages étaient nombreux; et tous ceux qui nous sont restés attestent un génie facile et heu-

reux, perfectionné par l'étude des sciences physiques, morales et historiques. Il avait approfondi le cœur humain jusque dans ses derniers replis. Il l'avait étudié au sein d'une cour brillante et corrompue, comme dans les classes inférieures de la société; car, éprouvé par toutes les vicissitudes de la vie humaine, il avait passé tour-à-tour d'une condition fortunée à l'exil, et de l'exil au faite des grandeurs, pour retomber dans la disgrâce. Aussi les livres de Sénèque sont devenus le manuel de tous les hommes qui aiment la philosophie pratique, et surtout de ceux qui vivent dans le grand monde. Peut-être n'existe-t-il pas d'ouvrage qui contienne une telle richesse d'observations morales, et où l'on trouve tant de tableaux des différentes situations où l'homme peut être placé, tracés d'un pinceau si ferme et si ingénieux. Nul écrivain n'a été plus souvent cité. Son style coupé et sententieux se prête merveilleusement aux emprunts. Comme il paraît plus beau quand on le cite que quand on le lit, on a dit de lui qu'il fait plus d'honneur aux ouvrages d'autrui qu'aux siens propres. Quelque exagération qu'il y ait dans la morale de Sénèque, les stoïciens lui reprochaient d'abandonner souvent leurs maximes. Sa philosophie est celle d'un éclectique. Le grand ressort qu'il emploie pour porter l'homme au bien est le mobile qui le fit agir lui-même dans toutes les circonstances de sa vie, l'orgueil humain. Aussi ses leçons sont-elles rarement touchantes. On lui a reproché avec justice de faire de son sage un être au-dessus de la divinité même, par la raison que Dieu tire sa perfection de sa nature, et que le sage ne doit la sienne qu'à son choix

libre et volontaire. Un grand nombre de ses productions ne sont point parvenues jusqu'à nous; entre autres sa Description de l'Inde, mentionnée par Pline; son ouvrage sur l'Égypte, où il fit quelque séjour, dans sa jeunesse, pendant le proconsulat d'un de ses oncles; ses Traités du mouvement de la terre, du mariage, de la superstition; ses Exhortations, ses Dialogues et presque toutes ses Poésies. Ceux de ses écrits que le temps a respectés sont : I. *Lettres à Lucilius Junior*, chevalier romain, intendant en Sicile, et qui, bien qu'avancé en âge, se disait le disciple de Sénèque. Dans ces Lettres, qui sont au nombre de cent vingt-quatre, le philosophe disserte sur toutes les parties de la morale, avec un appareil qui ne convient guère au style épistolaire. Elles furent écrites dans les dernières années de sa vie, alors qu'il commençait à tomber dans la disgrâce de Néron. Montaigne les préférerait à tous les autres écrits de ce philosophe; et ce jugement a été généralement confirmé. II. *Traité de la Colère*, en trois livres, adressé à son frère Gallion. On croit qu'il fut écrit du temps de Caligula. III. *Consolation à Helvia*. Nous avons déjà parlé de cet ouvrage, qui est plein de sentences vraies et profondes, et qui offre quelques traits de sensibilité, mérite rare chez Sénèque. IV. *Consolation à Polybe*. Cet ouvrage nous est parvenu considérablement mutilé. Les apologistes de Sénèque, entre autres Diderot et Rehkopf, se sont attachés, sans succès, à établir qu'il était supposé. V. *Traité de la Clémence*, en trois livres, adressé à Néron, pendant la 2<sup>e</sup> année de son règne. (V. CALVIN, VI, 575). Une grande partie du 2<sup>e</sup> livre et le 3<sup>e</sup> sont perdus. Cornicille a

pris dans ce bel ouvrage le sujet de *Cinna*. VI. *De la Providence*, ou *Pourquoi les bons sont souvent si malheureux*. Dans ce Traité, adressé à Lucilius, sous le règne de Néron, Sénèque établit la doctrine du suicide, qu'il représente comme un moyen laissé par la Providence au sage pour se soustraire à l'adversité. VII. *De la Sérénité de l'ame*, composé pour Annæus Srenus. VIII. *De la Constance du sage*, adressé au même. Le philosophe y expose les principes du stoïcisme. IX. *De la Breveté de la vie*, à Paulinus, beau-père ou beau-frère de Sénèque, qui énonce ici des idées tout-à-fait en contradiction avec celles qu'il a exprimées dans son livre de la Sérénité de l'ame. X. *De la manière de vivre heureux*. Dans ce Traité, adressé à son frère Novatus - Gallion, le précepteur de Néron s'excuse des reproches que ses ennemis lui faisaient sur ses richesses. XI. *Des loix et de la retraite du sage*, au même. XII. *Des Bienfaits*, à Æbutius Liberalis, en sept livres. Cet ouvrage suffirait à la gloire littéraire de son auteur, qui le composa dans les dernières années de sa vie. XIII. *L'Apocoloquintose*, satire mêlée de prose et de vers. XIV. *Questions naturelles*, en sept livres, dont Sénèque amassa principalement les matériaux pendant son exil en Corse. Cet ouvrage atteste qu'il était à la hauteur des connaissances de son siècle; mais on n'a pas besoin d'ajouter combien cette physique est défectueuse. Le chapitre xvi du 1<sup>er</sup> livre, connu sous le nom du *Miroir*, offre des tableaux monstrueux de lubricité. Lagrange n'avait pas osé traduire ces infamies; mais Naigeon, l'éditeur de sa Traduction, n'a pas craint de louer et de commenter ce

morceau. On voit, par ce catalogue, combien Sénèque, malgré l'importance de ses fonctions politiques, sut trouver de moments pour écrire. Il figure aussi parmi les poètes épigrammatiques de Rome ; et son épitaphe, faite par lui-même, est un modèle en ce genre. Que dire encore de sa prodigieuse fécondité, si, comme quelques critiques l'ont prétendu, il est non-seulement l'auteur des tragédies qui ont paru sous son nom, mais encore de l'*Abrégé de l'histoire romaine*, qu'une citation de Lactance et quelques vieux manuscrits lui attribuent ? La dernière de ces questions est à-peu-près décidée négativement ; on reconnaît généralement Annéus Florus pour auteur de cette histoire ; mais le même accord n'existe pas entre les érudits au sujet des tragédies. Elles sont au nombre de dix : 1<sup>o</sup>. *Médée*, qui a fourni à Corneille son fameux *moi !* C'est encore dans cette pièce qu'on trouve cette célèbre prédiction poétique qui a été accomplie par la découverte de l'Amérique ; 2<sup>o</sup>. *Hippolyte* : ici Racine a fait plus d'un emprunt à Sénèque, entre autres la fameuse déclaration ; 3<sup>o</sup>. *Agamemnon*, sujet qui a été imité de nos jours par M. Lemercier ; 4<sup>o</sup>. la *Troade* ou les *Troyennes* ; 5<sup>o</sup>. *Hercule furieux* ; 6<sup>o</sup>. *Thyeste* ; 7<sup>o</sup>. les *Phéniciennes* ou la *Thébaïde* ; 8<sup>o</sup>. *OEdipe*, imitation de l'OEdipe roi, de Sophocle ; 9<sup>o</sup>. *Hercule sur l'OËta* ; 10<sup>o</sup>. *Octavie*, pièce dont le sujet est pris dans l'histoire romaine, et dans laquelle Néron fait un rôle principal. Pétrarque, Pierre Crinitus et Daniel Cajetan reconnaissent toutes ces tragédies pour être du philosophe. Érasme n'en excepte que la dernière. Les quatre premières seulement lui ont été attribuées par Juste Lipse, Daniel Heinsius et la plupart

des anciens commentateurs. Le même Heinsius veut que l'*Hercule furieux*, *Thyeste*, *OEdipe*, soient de Sénèque le père. Les *Phéniciennes*, regardées par quelques-uns comme le chef-d'œuvre de Sénèque, doivent être, d'après d'autres savants, attribuées à un auteur du siècle d'Auguste. *Hercule sur l'OËta* a été considéré par quelques-uns comme un ouvrage de la jeunesse de Lucain : un ancien manuscrit lui donne pour auteur Sénèque le père. Joseph Scaliger croit qu'*Octavie* est de Scœva Memor, poète du temps de Domitien. Vossius l'attribue à l'historien Florus. Ces incertitudes ont conduit des critiques modernes à affirmer, d'après un passage assez décisif de Sidoine Apollinaire, qu'il faut chercher un autre Sénèque pour auteur du Théâtre qui a paru sous le nom du Philosophe :

*Non quod Corduba præpotens alumnos  
Fœcundum ciet, hic putes legendum,  
Quorum urus colit hispidum Platona  
Incassumque suum manet Nerovem ;  
Orcestram quatit alter Euripidis, etc.*

L'existence de deux frères, tous deux distingués dans les lettres, est ici bien constatée. L'abbé Coupé, traducteur du théâtre de Sénèque, n'hésite pas à proclamer Annéus Novatus Gallion, frère du philosophe, comme l'auteur des dix tragédies. M. Lévée, éditeur du Théâtre des Latins ; dans une Dissertation placée en tête de sa Traduction nouvelle des tragédies romaines, ne partage pas entièrement cette opinion. A Sidoine Apollinaire, il oppose ce vers de Martial :

*Et docti Senecæ ter numeranda domus.*

ce qui, selon lui, désigne Sénèque le père, Sénèque le philosophe, et Lucain fils de Novatus ; et il incline à croire que Sénèque le philosophe est l'auteur des tragédies : ce sentiment a

généralement prévalu. Quel qu'en soit au reste l'auteur, ces compositions donnent une assez faible idée du génie des Romains en ce genre. Elles ne sauraient, à aucun égard, être comparées aux tragédies grecques. Dans les anciennes éditions de Sénèque, on trouve quatorze lettres de ce philosophe à l'apôtre saint Paul. Tout en reconnaissant qu'elles sont apocryphes, quoiqu'elles aient été citées par saint Augustin et saint Jérôme, au nombre des livres ecclésiastiques, M. Schœll (*Histoire abrégée de la littérature romaine*, II, 450), M. de Maistre (*Soirées de Saint-Petersbourg*, II, 181-200) et M. Peignot (*Manuel du Bibliophile*, I, 326), établissent la probabilité, et presque la certitude des rapports qui auraient existé entre l'apôtre et le philosophe (13). Il est peu d'auteurs sur lesquels on ait plus écrit que sur Sénèque. Montaigne est son constant admirateur; Saint-Évremond dénigre ses ouvrages, et avoue qu'il n'aime en lui que le ministre de Néron, l'amant d'Agrippine, et point du tout le bel-esprit courtois, le philosophe louant la pauvreté au milieu du luxe. Amelot de la Housaye, dans son édition des *Réflexions, Sentences et Maximes morales*, a vivement attaqué Sénèque. Le frontispice du livre représente l'amour de la vérité arrachant le masque à ce prétendu sage. Bayle le censure et l'approude alternativement. Nous avons déjà parlé de l'*Essai sur la Vie de Sénèque* par Diderot, ouvrage dicté par l'enthousiasme le plus déraisonnable. L'on a prétendu que son auteur avait pour but d'attaquer outrageusement J.-J. Rousseau, au moins autant

que de préconiser le philosophe romain. Laharpe (*Cours de littérature*), a réfuté Diderot sur tous les points; mais il se montre injuste envers Sénèque, comme écrivain; et, sous ce rapport, tous les hommes impartiaux partagent l'opinion de Quintilien, qui a fait, avec une merveilleuse supériorité de jugement, la part des défauts et des beautés de cet auteur. La première édition des Œuvres de Sénèque est celle de Naples, 1475, in-fol. Les plus recherchées sont les deux qu'a données Elzevir, l'une en 1640, 3 vol. in-12; l'autre, en 1672, Amsterdam, *cum notis Variorum*, 3 volumes in-8°. Il en existe en français trois Traductions complètes: 1°. celle de Chalvet, président au parlement de Toulouse, Paris, 1604, réimprimée en 1647, 1 volume in-fol. de 600 pages; 2°. celle de Malherbe, Duryer et Baudoin, Paris, 2 vol. in-fol., 1649, avec le portrait de Malherbe, qui n'a traduit que les *Bienfaits* et les *Épîtres*. A la suite de cette Traduction, qui est illisible, se trouve un écrit intitulé: *la Mort et les dernières Paroles de Sénèque*, attribué à Mascarón; 3°. celle de Lagrange: c'est la meilleure, sans contredit, quoiqu'il n'ait pu y mettre la dernière main. Elle parut d'abord en 1778, Paris, 6 vol. in-12, avec des notes de critique, d'histoire et de littérature par Naigneon, et l'*Essai sur la vie de Sénèque*, par Diderot: la Traduction de l'*Apoloquintose* est celle que l'abbé Esquien fit insérer dans le tome 1<sup>er</sup>. de la Continuation des Mémoires de littérature de Sallengre, par le P. Desmolets. L'édition des *Œuvres complètes de Sénèque le philosophe, traduction de Lagrange, avec le texte en regard*, 1819, 13 vol.

(13) Voy. Fr. Ch. Celpke, *Tractatiuncula de familiaritate quæ Paulo apostolo cum Senecæ philosopho intercessisse traditur, verisimillimâ*, Leipzig, 1813, in-4°.

in-12 (non compris la Vie de Sénèque, qui fait le 14<sup>e</sup>), est augmentée de notes inédites de Naigeon. Ces notes n'ayant été retrouvées que pendant l'impression, c'est à la fin du 6<sup>e</sup> volume que sont placées celles des six premiers volumes. Une foule de traducteurs se sont exercés sur des Traités particuliers de Sénèque : on peut citer celui des *Bienfaits*, précédé de la vie de Sénèque, par l'abbé Ponçol, Paris, 1776. (Voy. PONÇOL, XXV, 346.) Le traducteur Dureau de La Malle a débuté dans la carrière par le même ouvrage. Plusieurs compilateurs ont donné les Oeuvres choisies, les *Pensées*, l'*Esprit* ou la *Morale de Sénèque* : les *Pensées de Sénèque*, par La Beaumelle, ne sont que la Traduction d'une compilation de ce genre publiée, en 1708, à la Haye, par Janus Gruter. Enfin, l'on a de Vernier (V. ce nom), un *Abrégé analytique de la vie et des Oeuvres de Sénèque*, 1 vol. in-8<sup>o</sup>, 1812. Les tragédies qui portent le nom de ce philosophe ont été traduites par Coupé, 2 vol. in-8<sup>o</sup>, 1795, et par M. Levecé, dans sa collection du théâtre des Latins, Paris, 3 vol. in-8<sup>o</sup>, 1822. Cette Traduction est accompagnée de jugements et de notes, par MM. Amaury et Alexandre Duval. Les meilleures éditions du texte latin sont celles d'Amsterdam, Variorum, 1672, in-8<sup>o</sup>.; de Leyde, 1707, in-8<sup>o</sup>.; de Delft, 1728, 2 vol. in-4<sup>o</sup>. On peut encore consulter sur Sénèque, sa Vie, en italien, par Rosmini, et l'*Histoire critique de la Philosophie* par Deslandes, tome III, pag. 54 et suiv. On a de Tristan une tragédie intitulée, *la Mort de Sénèque*, 1645, in-4<sup>o</sup>. et Duval-Grineuse a fait un *Sénèque mourant*, poème héroïque, 1662, in-12.

SENF ou *Sinapius* (MICHEL-ANGE), né à Bude en Hongrie, d'une famille noble, en 1602, se livra, dès sa jeunesse, à l'étude de la médecine, et médita surtout les écrits des anciens, particulièrement ceux d'Hippocrate et de Galien. Il attaqua avec beaucoup de violence les Aphorismes du père de la médecine; et quelques-unes de ses assertions, qui furent alors considérées comme des paradoxes, sont aujourd'hui reconnues pour vraies, puisque l'observation a prouvé que quelques-uns des principes d'Hippocrate sont erronés, entre autres ce qu'il a dit des *signes de conception* chez les femmes. Senf attaqua aussi Galien dans un Traité spécial intitulé : *Absurda vera, seu paradoxa medica, occasione controversiarum quæ neotericis cum Galenicis intercedunt*, Varsovie, 1693, Genève, 1697, in-8<sup>o</sup>. Dans cet écrit, qui est devenu fort rare, Sinapius pense que *les humeurs et les tempéraments sont de pures chimères inventées par Galien; que la doctrine des crises dans les maladies n'est fondée que sur l'empirisme*. A côté de ces paradoxes, Senf a placé des assertions qui excitèrent aussi alors des réclamations, mais dont la vérité est démontrée aujourd'hui par l'analyse chimique, telles que celle-ci : *L'eau, l'air, la terre et le feu ne sont pas des éléments*. On a encore de lui : *Tractatus de remedio doloris, seu de materia anodynorum, nec non opii causâ criminali in foro medico*, Amsterdam, 1699, in-8<sup>o</sup>. Senf y condamne d'abord entièrement l'opium, et il finit par le tolérer dans un petit nombre de cas. A part quelques idées originales, ses écrits méritent d'autant moins de confiance, qu'ils abondent en rêveries cabalistiques et paracelsiques, dont il était



fort chaud partisan. — Jean SENF ou *Sinapius*, autre médecin, né à Schweinfurt, mort en 1561, fut professeur à Tubingen, puis médecin particulier du prince-évêque de Wurzburg. Outre une version latine de ce que Lucien a écrit sur la goutte, on doit à Senf une description historique de la ville de Schweinfurt, insérée dans la *Cosmographie* de Munster. R-D-N.

SENKENBERG (1) (HENRI CHRISTIAN, baron DE), jurisconsulte allemand, fils d'un médecin de Francfort, naquit en cette ville, le 19 octobre 1704, fit ses premières études au gymnase de Giessen, étudia le droit à l'université de cette ville, et, dès l'année 1724, soutint une thèse *De formâ imperii Romano-germanici monarchico-democraticâ*. Voulant étendre ses connaissances, il visita encore Francfort et Halle, où il profita des leçons des célèbres jurisconsultes Thomasius, Gundling, Ludvig, Boehmer. Enfin il se rendit en Saxe, où il passa plusieurs années à s'instruire, se fit recevoir avocat, et fut nommé, en 1730, premier conseiller du Rhingrave de Dhann, chez lequel il vécut cinq ans, environné d'égards, de considération, et consulté par toute la noblesse et tous les gens qui avaient des procès. Mais la contrée d'entre la Meuse, la Moselle et le Rhin étant devenue, en 1735, le théâtre de la guerre, Senkenberg s'en éloigna, en acceptant les places de syndic, de professeur et d'assesseur de la faculté de droit à la nouvelle université de Göttingen, où ses nombreuses occupations ne l'empêchèrent pas de rédiger encore des Mémoires et des Consultations, pour

les états de l'empire et la noblesse. En 1736, il devint professeur ordinaire, avec le titre de conseiller de l'électeur d'Hanovre, et plus tard il quitta encore cette place pour en occuper une semblable à Giessen, où il avait passé son enfance. Le 4 juin 1743, il épousa une demoiselle de Hræber, qu'il perdit l'année suivante, ainsi qu'un fils qu'elle lui avait donné. Depuis ce moment, le séjour de Giessen lui devint odieux, et il se retira à Francfort. Le prince de Nassau-Orange, et le margrave de Brandebourg Auspach, l'avaient nommé leur jurisconsulte avec des titres et des appointements considérables; et le landgrave de Darmstadt consentit à ce qu'il exerçât les fonctions de sa place de membre de la régence de Giessen, sans sortir de Francfort, où on lui envoyait les pièces. Vers la fin de 1745, l'empereur le nomma conseiller aulique de l'empire, et il se fixa, l'année suivante, à Vienne, où il se remaria avec une demoiselle de Palm. L'empereur l'éleva au rang de baron, en 1751; et, douze ans plus tard, ce monarque le nomma pour assister à l'élection du roi des Romains à Francfort. Senkenberg mourut, le 30 mai 1768, laissant deux fils, qui lui firent ériger, au cimetière des Protestants, un monument en marbre. Lorsque Joseph II ordonna que les Chrétiens de toutes les Communions fussent enterrés au même endroit, la famille fit transporter ce monument à Francfort, où il fut placé à côté de celui de son frère (V. l'article suivant), dans le jardin de l'hôpital. Senkenberg fut un des plus grands jurisconsultes de l'Allemagne. Il avait recueilli une foule de documents, d'observations et de faits, qui lui servirent à éclaircir des points obscurs du droit civil, politique et

(1) Cet homme célèbre, ainsi que ses ancêtres, signaient *Senckenberg*; mais comme la famille a depuis retranché la lettre C, nous suivons cette dernière orthographe.

féodal. Ses écrits sur le droit sont mis en première ligne. Nous n'indiquerons que les principaux : I. *Selecta juris et historiarum sex anecdota tum jam edita, sed rariora*, Francfort, 1734-1742, 6 vol. in-8°. II. *Disquisitio quæ filiam ultimæ gentis suæ in regnis et principatibus privative succedere ex genuinis fontibus deducitur et diplomaticâ appendice ulterius illustratur*, Göttingue, 1736, in-4°. Cette dissertation donna lieu à une fameuse querelle littéraire; et la question qui y est traitée, intéressante à cause de la succession du comté de Hanau, qui venait d'être ouverte, a acquis une plus grande célébrité au sujet de la succession d'Antriche. L'opinion de Senkenberg, favorable au prince héréditaire de Hesse-Darmstadt, gendre du dernier comte de Hanau, fut attaquée avec véhémence, et même avec grossièreté par un jurisconsulte fameux, le baron de Cramer, qui soutenait les droits de la maison de Hesse-Cassel. III. *Juris feudalis imæ lineæ ex germanicis et longobardicis fontibus deducta et usui forensi hodierno accommodatæ*; Göttingue, 1737, in-4°. IV. *Eléments du droit commun germanique ancien, moyen et nouveau* (en allemand), Göttingue, 1737, in-8°. V. *Meditationes de universo jure et historiâ*, Giessen, 1741, in-8°. VI. *Corpus juris feudalis germanici*, ibid., 1740; Halle, 1742, in-8°. VII. *Collection de pièces inédites et rares pour le droit civil, public, ecclésiastique, et pour l'histoire d'Allemagne* (en allemand), Francfort, 1745 et suiv., 4 vol. in-8°. VIII. *Methodus jurisprudentiæ ex propriis et peregrinis juribus Germaniæ receptæ*, Francfort, 1754, in-4°. IX. *Corpus juris germanici publici ac*

*privati ineditum, è bibliothecâ Senkenbergianâ emissum*, Francfort, 1760 et 1766, 2 vol. in-fol. C'est le principal ouvrage de Senkenberg, qui cependant ne l'a pas publié lui-même; il chargea de cette tâche un jurisconsulte de Nuremberg, Kœnig de Kœnigsthal. X. *Traité de la juridiction suprême de l'empereur en Allemagne*, Francfort, 1760, in-4°, (en allemand). XI. *Introduction à la jurisprudence usitée en Allemagne* (idem), Nordling, 1762, in-8°.; seconde édit., 1764, etc. XII. *De judiciis camerâli hodierno ejusque conditione, julice, præsidibus, cancellariâ*, etc. Vienne, 1764, in-8°. Senkenberg soigna la troisième édit. de *Goldasti rerum Alemannicarum scriptores aliquot vetusti*, Francfort, 1730, in-fol. Il publia divers ouvrages de Jean Zanger, soigna la onzième édition du *Syntagma juris feudalis* de George-Adam Struve, Francfort, 1734, in-4°.; la troisième de la *Jurisprudentia publica et privata*, de Fr. d'Andler, Francfort, 1737, in-fol.; donna, en 1743, une édition du *Brachylogus juris civilis*, abrégé qui fut écrit peu de temps après Justinien; et il eut part à la collection des *Recès de l'empire*, qui parut à Francfort, 1747, 4 vol. in-fol. Après sa mort, son fils (René Charles), publia son *Tractatus de jure primarum precum regum imperatorumque germanicorum, indulto papali haud indigente*, Francfort, 1784, in-4°, et réimprimé à Vienne, en 1789. Il a laissé, toute préparée, une édition du *Miroir des Saxons*, qui devait faire le troisième volume de son *Corpus juris germanici*; mais la publication n'en a pas eu lieu. Sa Biographie, commencée par lui-même, a été publiée par son fils, sous le titre de *Vita R. C. L.*

*B. de Senkenberg ab ipso describi inchoata, a filio R. C. L. B. de Senkenberg ad finem perducta, Francfort S. M., 1782, in-4°. S-L.*

SENKENBERG (JEAN-CHRISTIAN), frère du précédent, né le 28 février 1707, passa sa vie à Francfort-sur-le-Mein, comme médecin praticien, et décoré du titre de médecin de la cour de Darmstadt; s'enrichit dans sa profession; et n'ayant pas d'enfants, il employa sa fortune à fonder un hôpital qui porte son nom, et qui est un des plus beaux établissements de ce genre en Allemagne. Comme, d'après le plan du fondateur, ce monument devait avoir en même temps un but scientifique, il y réunit une bibliothèque, un théâtre anatomique, un laboratoire chimique et un jardin botanique. Des professeurs de médecine clinique et de botanique, y furent attachés. Senkenberg posa les fondements de cet édifice, en 1763; mais il n'en put voir la fin. Une chute qu'il fit, le 16 mars 1772, en inspectant les ouvriers, termina sa carrière. Les constructions continuèrent après sa mort; et plusieurs habitants de Francfort fournirent ce qui manquait pour les achever. Senkenberg fut enterré dans le jardin de l'hôpital, où un monument fut érigé à sa mémoire. S—L.

SENKENBERG (RENÉ-CHARLES (1), baron DE), fils de Henri-Christien, naquit à Vienne, le 23 mai 1751, et reçut, dans la maison paternelle, une éducation très-soignée. La faiblesse de sa constitution l'empêcha de faire les progrès que ses heureuses dispositions semblaient annoncer. Son père rédigea lui-même

des traités élémentaires, pour son usage, sur diverses parties de la jurisprudence, et il l'employa souvent à mettre au net les brouillons de ses propres ouvrages. Ainsi toute son éducation fut domestique. Après la mort de son père, il se rendit à Göttingue avec un gouverneur, et il se livrait à l'étude avec beaucoup d'ardeur; mais les médecins ayant déclaré que le climat de cette ville lui était contraire, il fut obligé de s'en éloigner. Un séjour de six mois à Strasbourg, et des voyages qu'il fit plus tard en Suisse, auprès de sa mère, à Vienne et à Wetzlar, fortifièrent sa santé. Dans cette dernière ville, il voulait apprendre la pratique de la chambre impériale; mais la mort subite de son oncle (Jean-Christien), qui l'avait nommé son exécuteur testamentaire et directeur de l'institution fondée par lui, le força d'aller à Francfort, où il passa l'hiver de 1772 à 1773. Il parcourut ensuite l'Italie jusqu'à Naples, et retourna dans sa ville natale, puis à Giessen, où le Landgrave l'avait nommé assesseur de la régence. En 1776, il épousa une demoiselle de Rauen. Jusque là-Senkenberg avait vécu à peu près ignoré; mais, en 1778, une imprudence fixa tout-à-coup sur lui l'attention publique. C'était l'époque où la maison d'Autriche faisait valoir, sur la succession de Bavière, des prétentions qu'elle fondait sur une expectative accordée par l'empereur Sigismond au duc Albert d'Autriche. Personne ne savait alors que, par une transaction de 1129, le duc Albert avait vendu à la maison de Bavière tous les droits qu'il avait acquis par l'acte impérial. Une copie, revêtue de toutes les formes authentiques, de la transaction, et faite sur l'original qui devait exis-

(1) Tels sont les prénoms qu'il prenait sur les titres de ses livres; mais il s'appelait réellement René-Léopold-Christien-Charles.

ter dans les archives de Munich, fut trouvée par Senkenberg dans les papiers de son père. Il la communiqua au ministère bavarois, qui en fit part à la cour de Berlin; et cette pièce fut publiée dans un volume que Frédéric II fit imprimer sur cette discussion. Dès-lors la question fut jugée contre l'Autriche par tous les hommes impartiaux. Personne n'accusa Senkenberg d'avoir été guidé, dans cette démarche, par un motif d'intérêt : il avait seulement voulu engager le gouvernement bavarois à rechercher l'original d'un document qui lui paraissait devoir prévenir l'effusion du sang. Ce qui prouve sa bonne foi, c'est que, peu de temps après, il fit un voyage à Vienne, et qu'il s'y arrêta quelques semaines; mais la police, qui avait surveillé tous ses pas, le fit arrêter au moment où il voulut partir, et il fut mis aux arrêts dans la maison de sa mère. On établit une commission pour instruire son procès; et, après avoir été longuement interrogé et examiné, il fut mis en liberté, mais exilé des états autrichiens. On doit considérer, dans cette affaire, que Senkenberg, quoique né à Vienne, n'était pas sujet autrichien, et d'un autre côté, que la pièce qu'il communiqua n'avait pas été prise dans les archives de l'Autriche, mais acquise comme une foule d'autres documents du même genre. Retourné à Giessen, Senkenberg y fut nommé conseiller de la régence. Il fit ensuite divers voyages par lesquels sa santé se raffermir complètement. En 1784, il se démit de sa place pour ne plus s'occuper que de travaux littéraires et de l'éducation de sa fille unique. Sa tendresse pour cette fille fut cause de sa mort. Ayant appris, en 1799, qu'elle était atteinte de la petite vérole, il s'em-

pressa de lui porter ses soins; et après l'avoir vue expirer dans ses bras, il fut atteint de la même maladie et mourut, le 19 octobre. Par son testament il légua sa bibliothèque, riche en manuscrits et documents qu'il avait hérités de son père, avec sa maison, et un capital de dix mille florins, à l'université de Giessen. Ses fréquents voyages ne lui avaient pas laissé le temps d'acquérir la vaste érudition qu'on admirait dans son père : il a cependant attaché son nom à des écrits utiles. En 1789, il publia un supplément à la *Bibliotheca realis juridica*, de Martin Lipenius. Ce volume in-fol. porte le titre de *Second volume du supplément*, parce que Schott en avait déjà fourni un. Malgré les imperfections inhérentes à une espèce de Catalogue, rangé par ordre systématique; ce livre est très-utile pour ceux qui veulent connaître l'histoire de la jurisprudence du dix-huitième siècle. Après la mort de François Dominique Hæberlin, Senkenberg s'était chargé de la continuation de son *Histoire de l'empire germanique*, il publia le vingt-unième volume que Hæberlin avait commencé, et il rédigea les volumes 22 à 28 (de 1600 à 1650.) Cette continuation, ainsi que l'ouvrage de Hæberlin, est une suite de documents officiels fort utile pour ceux qui ne peuvent recourir aux sources. C'est un répertoire complet de tout ce qui s'est passé de remarquable en Allemagne; et l'en y trouve, surtout pour la guerre de Trente ans, des pièces curieuses qui n'avaient pas été publiées. Senkenberg a aussi laissé quelques *Poésies* allemandes et latines. Son éloge a été écrit sous le titre de *Memoria C. R. L. B. de Senkenberg, Auctore C. J. Künal*, Giessen, 1802, in-4°. S—L.

SENNACHÉRIB, roi d'Assyrie, appelé aussi *Sargon* dans la Bible (1), succéda, vers l'an 712 avant J.-C., à son père Salmanasar, et fut encore plus que lui possédé de l'esprit de conquête. Il rassembla une nombreuse armée pour réduire à l'obéissance Ezéchias, roi de Juda, qui refusait de lui payer le tribut accoutumé; et, après avoir pris quelques places dans la Judée, il marcha contre les rois d'Égypte et d'Éthiopie, qui venaient au secours de leur allié, battit leur armée, ravagea l'Égypte pendant trois ans, et en emmena une foule de captifs. C'est au moins ce qui semble résulter d'un passage d'Isaïe (2). Il se disposait à mettre le siège devant Jérusalem, après avoir fait menacer cette ville par ses généraux; mais les blasphèmes auxquels ces derniers se livrèrent à cette occasion, excitèrent la vengeance divine. L'ange du Seigneur frappa de mort cent quatre-vingt-cinq mille hommes dans le camp des Assyriens (*Voy. EZÉCHIAS*), et leur roi fut contraint de retourner honteusement dans ses états avec les débris de son armée. Hérodote, qui parle de l'invasion d'Égypte par Sennachérib (qu'il nomme Sanacharib), et de sa honteuse déroute, d'après les traditions égyptiennes, ne convient pas que ce pays ait été soumis et dévasté par ce monarque. A l'en croire, Séthos ou Séthon, Éthiopien qui régnait alors sur l'Égypte, s'était aliéné le cœur de la caste militaire, et il se trouva sans armée quand les Assyriens investirent Peluse, place-forte qui était la clef du pays de ce côté-là. Dans son embaras, il invoqua Vulcain, dont il avait été prêtre. Ce dieu, continue Héro-

dote, lui apparut en songe, et lui ordonna de prendre avec lui ce qu'il pourrait rémir de marchands, de paysans, etc., et d'attaquer le camp des Assyriens, lui promettant une victoire assurée. En effet, ajoute le même historien, une troupe innombrable de rats s'étant, pendant la nuit, répandue dans le camp ennemi, rongea les cordes des arcs, et les courroies des boucliers, de telle manière que les Assyriens, ne pouvant faire usage de leurs armes, prirent honteusement la fuite, et beaucoup d'entre eux périrent dans cette déroute (3). Cette fable s'est conservée par tradition jusqu'aux extrémités de l'Asie-Orientale (4). Sennachérib, de retour à Ninive, sans avoir pu prendre Jérusalem, exhala sa colère contre les Israélites que Salmanasar avait transportés dans cette ville. Chaque jour il en faisait mettre à mort quelques-uns, et poussait la barbarie jusqu'à défendre qu'on leur donnât la sépulture. On sait que c'est pour avoir rendus les derniers devoirs à ces malheureuses victimes, que Tobie,

(3) Hérodote, 2, 141.

(4) On la retrouve jusque dans les annales chinoises; mais elles ont transporté ailleurs le lieu de l'événement. La Notice des pays occidentaux, écrite sous la grande dynastie des Thang (vers l'an 632), rapporte, d'après la tradition, que les Hiong-nou, peuple guerrier, étant venus, au nombre de plusieurs centaines de mille hommes, attaquer le roi de Kiu-sa-tau-na (ou Khotan), ce prince, qui n'avait que quelques milliers de soldats à leur opposer, implora le secours des gros rats du désert, leur offrit un sacrifice, vit en songe un de ces animaux qui lui promit une assistance efficace, et remporta le lendemain une victoire complète sur les Hiong-nou, dont les rats avaient, pendant la nuit, mis les armes et tous les harnais hors de service. Plein de reconnaissance, il bâtit, sur le lieu même, un temple, dans lequel on continua d'offrir des sacrifices à ces auxiliaires d'un nouveau genre. Pour preuve de ce fait, on montrait encore au septième siècle, à 150 ou 160 li's (environ 12 lieues) à l'ouest de la ville royale, un tertre qui avait conservé le nom de *Tertre* ou de *tombau des rats* (Voyez l'*Histoire du Kothan*, par M. Abel Remusat, p. 48). On montra de même à Hérodote, dans le temple de Vulcain, comme un monument incontestable de ce prodige, une statue de Séthon, tenant un rat dans sa main droite.

(1) Isaïe, 20, 1.

(2) Isaïe, 20, 3.

après avoir vu confisquer tous ses biens, fut exposé lui-même à la persécution, et n'y échappa qu'en se tenant soigneusement caché. Sennachérib, devenu odieux à tous ses sujets, fut assassiné dans son temple de Nesrœc. par ses deux fils Adramelech et Sarazar (5), vers l'an 707 avant J.-C. Ces parricides, devenus sans doute eux-mêmes l'objet de l'indignation publique, s'enfuirent en Arménie, et laissèrent le trône à leur troisième frère (V. ASSAHARADDON).

C. M. P.

SENNERT ( DANIEL ), médecin, était fils d'un cordonnier de Breslau, où il naquit, le 25 novembre 1572. Après y avoir achevé ses humanités, il fit ses cours de philosophie à l'académie de Wittemberg, s'appliqua à l'étude de la médecine, et visita les academies de Leipzig, Iéna et Francfort, pour perfectionner ses connaissances. Il reçut, en 1601, le doctorat à Wittemberg, et, l'année suivante, il fut pourvu d'une chaire de médecine dans la même académie, où il introduisit l'enseignement de la chimie, innovation qui ne manqua pas de rencontrer des opposants, dont il eut beaucoup de peine à triompher. Le talent qu'il déployait dans ses leçons, et les succès qu'il obtenait dans la pratique, ne tardèrent pas d'étendre sa réputation. On voyait accourir près de lui des malades, même des provinces les plus éloignées; mais ne profitant point de la vogue pour chercher à s'enrichir, il se contentait des honoraires qu'on lui offrait; et son désintéressement était tel que souvent il rendait ce qu'on lui avait donné. Dans les maladies épidémiques qui désolèrent jusqu'à sept fois Wittemberg pendant qu'il

y professait, non-seulement il ne s'éloigna pas de cette ville, comme la plupart de ses confrères, qui redoutaient la peste dans les moindres contagions; mais il redoubla de zèle pour pouvoir donner ses soins à un plus grand nombre de malades. Ayant eu le bonheur, en 1628, de guérir l'électeur de Saxe d'une maladie grave, ce prince le nomma son médecin, en lui permettant toutefois de résider à Wittemberg. Sennert mourut en cette ville, le 21 juillet 1637. Marié trois fois, il n'avait eu d'enfants que de sa première femme. L'un d'eux s'est distingué dans les lettres (V. l'art. suiv.). Le goût de Sennert pour la chimie, regardée alors, même par de bons esprits, comme une vaine science, et la liberté qu'il prit, dans quelques-uns de ses ouvrages, de contredire ouvertement Aristote, lui firent une foule d'ennemis. Sentant la faiblesse du système des scholastiques sur l'ame, il lui fut facile d'en démontrer la fausseté; mais ayant soutenu l'immatérialité de l'ame des bêtes, il souleva contre lui de nouveaux adversaires, entre autres Jean Freytag (V. ce nom, XVI, 59), et le P. Honoré Fabri, qui l'accusèrent de blasphème et d'impieété, parce qu'il n'avait pas prévu la portée de ses raisonnements. Sennert protesta qu'il n'avait jamais prétendu que l'ame des bêtes fût immortelle; mais c'était une conséquence rigoureuse de son principe (V. le *Dict.* de Bayle, art. *Sennert*). Poursuivi, comme novateur, par ses confrères, il eut le tort d'attaquer, à son tour, avec trop de vivacité, Magati, qui venait d'améliorer le traitement des plaies (V. MAGATI, XXVI, 113). Ses *ouvrages*, dont on trouvera le détail dans les *Mémoires* de Nicéron, tom. XIV, et dans le *Dictionnaire*

(5) 4<sup>e</sup>, Livre des Rois, 19, 37.

d'Éloy, ont été recueillis en 3 vol. in-fol., partagés en cinq ou six tomes. La meilleure édition est celle de Lyon, 1650 ou 1666. Haller regardait les ouvrages de Sennert comme une bibliothèque complète dont un médecin ne saurait se passer; et, suivant Éloy, ils contiennent plus de vraie médecine que beaucoup de livres modernes fort vantés. M. Portal n'en porte pas un jugement aussi avantageux : « On doit, dit-il, plutôt regarder Sennert comme un compilateur judicieux et érudit, que comme un auteur original; il a très-peu donné du sien; encore ce qui lui appartient n'est pas digne d'être rapporté. Il était convaincu que les sorciers ou les magiciens peuvent à leur gré donner ou ôter des maladies. Il a grossi ses ouvrages de formules et de notes inutiles, entre autres pour se faire croire la barbe, qu'il regardait comme l'un des plus beaux attributs de l'homme » (Voy. l'*Histoire de l'anatomie*, II, 372).

W—s.

SENNERT (ANDRÉ), savant orientaliste, fils du précédent, né, en 1606, à Wittemberg, s'appliqua, dès l'âge de dix ans, à l'étude de l'hébreu et de ses dérivés, sous la direction de Martin Trostius. Après avoir terminé ses cours académiques, il visita la plupart des universités d'Allemagne et de Hollande, et s'arrêta plusieurs années à Leyde pour suivre les leçons de Golius, savant professeur d'arabe. En 1638, il fut pourvu de la chaire de langues orientales à l'académie de Wittemberg; et il la remplit, pendant plus de cinquante ans, avec un zèle infatigable. Il mourut, le 22 décembre 1689, dans un âge très-avancé. Conrad Schurtz-fleisch prononça son Oraison funèbre. C'était un homme très-laborieux et

d'une grande sobriété. Il avait été marié deux fois. L'un de ses fils devint secrétaire du prince d'Ettingen. Outre un grand nombre de *Dissertations* philologiques, recueillies en partie dans le cinquième volume des *Thèses* soutenues à l'académie de Wittemberg pendant le dix-septième siècle; des *Éclaircissements* sur quelques-uns des livres de la Bible; deux éditions augmentées de la *Grammaire hébraïque* de Martin Trostius, et plusieurs opuscles sur les langues, dont on trouvera les titres dans le tome XXXVI des *Mémoires* de Nicéron, on a d'André Sennert : I. *Chaldaismus et Syriasmus, hoc est præcepta utriusque linguæ, cum compendio lexicæ*, Wittemb., 1651; nouvelle édition, 1666, in-4°. II. *Athenæ et inscriptiones Wittembergenses*, ibid., 1655, in-4°; et avec des additions, ibid., 1678; ib., 1699, in-4°. Le premier livre renferme l'histoire de l'académie de Wittemberg, depuis sa fondation, en 1502. par l'électeur de Saxe Frédéric III, dit le Sage (V. Saxe XL, 572). Les deux suivants contiennent les Épitaphes et autres inscriptions recueillies par l'auteur dans les églises de cette ville, avec des notes explicatives. III. *De Cabbalâ, maxime Hebræorum, dissertatio*, ibid., 1655, in-4°; elle est curieuse. IV. *Centuria canonum philologicorum de idiotismis linguarum orientalium hebrææ, chaldeæ, syræ, arabicæ*, ibid., 1657, in-4°. V. *Arabisimus sive præcepta arabicæ linguæ*, ibid., 1658, in-4°. de 166 pag. Sennert avait composé ce livre dès 1648; mais il ne put se procurer plus tôt des caractères arabes un peu passables : ceux qu'il a employés sont pourtant bien médiocres. Il comprend la Grammaire arabe, la Gram-

maire harmonique des langues bibliques, et un petit lexique abrégé des racines arabes et des mots les plus usités. Pocoke parle avec éloge de cette Grammaire, qui a été reproduite avec une nouvelle préface, sous la rubrique de Wittemberg, 1666. VI. *Centuria proverbiorum arabicorum*, ibid., 1658, in-4°. C'est la première des Centuries qu'Erpenius avait déjà publiées; mais dégagée des explications ou scholies, Sennert trouvant plus convenable de les expliquer de vive voix. VII. *Rabbinismus, hoc est præcepta targumico-rabbinica: accedit compendium lexici*, ibid., 1666, in-4°. VIII. *Bibliotheca academice Wittebergensis*, ibid., 1678, in-4°. Ce volume est fort rare, Sennert ne l'ayant fait imprimer qu'à un petit nombre d'exemplaires pour les distribuer à ses amis; mais, dit Vogt, on peut lui faire l'application de l'axiome: *Libri rari non semper sunt optimi* (V. Vogt *Cat. libror. rarior.*) En effet ce catalogue ne contient que les titres des ouvrages, sans indications de dates ni de lieux d'impression. IX. *Schediasma de linguis orientalibus*. 1°. *Adamæa*; 2°. *Noachica*; 3°. *Phœnicea*; 4°. *Cananæa*; 5°. *Hebraïco-Samaritana*, etc. *Accedit confessio fidei christianæ Claudii Æthiopicæ imperatoris*, ibid., 1681, in-4°. C'est le plus intéressant des ouvrages de Sennert, et il est assez rare. Le P. Nicéron ne l'a point connu. On trouvera de plus amples détails sur cet orientaliste dans G. H. Goetz: *Elogia philologor. quorund. hebreorum*, Lubeck, 1708, in-4°; et dans Hagen, *Memor. philosophor. dec.* II, 367. W—s.

SENSARIC (JEAN-BERNARD), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, naquit, en 1710, à la Réole,

et montra, pendant ses cours de philosophie et de théologie, de grandes dispositions pour la prédication. Après avoir fait, à Toulouse et à Bordeaux, les premiers essais de son talent, il vint à Paris, en 1739, par ordre de ses supérieurs, et il exerça le ministère de la parole, pendant dix-sept ans, dans les principales églises de cette capitale. En 1753, il prêcha le carême à Versailles devant le roi, qui, touché de son éloquence, le nomma son prédicateur. Malgré la faiblesse de sa voix, qui ne lui permettait pas toujours de se faire entendre au gré de ses auditeurs, Dom Sensaric était doué d'une éloquence touchante et persuasive. Des vues neuves dans le choix des sujets, une sage économie dans les plans, une composition soignée, un style abondant, telles étaient les qualités de ce prédicateur. Toutefois on reprochait à ses sermons de n'avoir point assez de force et de profondeur. Dom Sensaric mourut à Paris, le 10 avril 1756. On a de lui : I. *Des Sermons*, Paris, 1771, 4 vol. in-12. Les Sermons sur les *Grandeurs de Jésus* et sur les *Deux alliances*, sont regardés comme les meilleurs de ce Recueil. Le *Discours sur la vigilance chrétienne* est rempli de l'esprit de l'écriture et des pères, et d'un détail de mœurs qui n'a rien de futile ni de recherché. II. *L'art de peindre à l'esprit*, Paris, 1758, 3 vol. in-8°, ouvrage dans lequel les préceptes sont confirmés par les exemples tirés des meilleurs orateurs et poètes français (1). V—R.

SÉPHER (PIERRE-JACQUES), bibliophile distingué, naquit à Paris, vers 1710. Le goût de la retraite et

(1) A. M. Lottin fut éditeur de cette première édition, et non de la seconde, revue par Wailly, qui est de 1771. A. B—T.



l'amour de l'étude décidèrent sa vocation pour l'état ecclésiastique. Il fut reçu docteur en Sorbonne, et, quelque temps après, pourvu d'un canonicat de Saint-Etienne-des-Grès. Le zèle qu'il montrait pour le progrès des lettres et le maintien des bonnes études, lui mérita le titre honorable de vice-chancelier de l'université. Dans ses loisirs il s'occupait de rassembler les meilleurs ouvrages dans tous les genres, principalement en théologie et en histoire. A la connaissance du grec et du latin, il joignit celle de la plupart des langues modernes et une érudition aussi solide que variée. Trop modeste pour aspirer au titre d'écrivain, il voulut du moins être utile aux lettres, en se chargeant des fonctions plus pénibles que brillantes d'éditeur. Il aimait à réunir chez lui les savants, les artistes et les amateurs, auxquels il s'empressait de communiquer les résultats de ses recherches. L'abbé Sépher mourut à Paris, le 12 octobre 1781, regretté de tous ceux qui l'avaient connu. Outre une Traduction de l'*Office* pour la fête de saint Pierre, 1747, in-12, on lui doit des éditions corrigées et enrichies de notes, de la *Vie* de saint Charles Borromée, par Godeau, 1747, 2 vol. in-12. — De l'*Histoire* des anciennes révolutions du globe terrestre, traduite de l'allemand, par Sellius, 1752, in-12. — Des *Mémoires* pour servir à l'histoire de Hollande, par Aubery-du-Maurier, avec les notes d'Amelot-de-la-Houssaye (1), 1784, 2 volumes in-12. — Des *Maximes* et libertés de l'Église gallicane, avec plusieurs discours, la Haye (Paris), 1755, in-12. — Des *Histoires édi-*

*fiantes*, de Duché, 1756, in-12. — Des *Mémoires* sur la vie de Pibrac, par l'Épine-de-Grainville, avec les pièces justificatives, etc., 1758, in-12. — Et enfin des *Madrigaux* de la Sablière, avec une notice sur l'ouvrage et l'auteur, 1758, in-16. Sépher a eu part à l'*Europe ecclésiastique*. On lui attribue : *Les trois imposteurs* ou les Fausses conspirations, ouvrage qui nous est inconnu. Le *Catalogue* de sa bibliothèque, 1786, in-8°. de sa recherche, quoiqu'il y ait beaucoup d'erreurs, qu'on doit attribuer à la précipitation avec laquelle il fut rédigé, et quoiqu'on n'y ait pas joint une table des auteurs pour faciliter les recherches. Cette bibliothèque, composée de plus de trente mille volumes, dont un grand nombre de rares et de singuliers, et enrichis des notes du propriétaire, fut vendue moins de 18,000 liv. Une note de Mercier de Saint-Léger, nous apprend que l'exemplaire des *Mémoires* de Nicéron, tout chargé de remarques de la main de Sépher, fut acheté 54 liv. par l'abbé Rive, qui annonça que son projet était de donner une nouvelle édition de cet ouvrage. W—s.

SEPTCHÈNES (LECLERC DE), né à Paris, était fils d'un premier commis des finances. Livré de bonne heure à lui-même, et sentant le besoin de refaire son éducation, il se livra au travail avec ardeur, et prit beaucoup de goût pour l'érudition. Il se forma une bibliothèque nombreuse et parfaitement choisie. L'étude des langues étrangères déterminait chez lui le désir de voyager; il visita l'Angleterre, la Hollande, l'Italie et la Suisse. Ce ne fut qu'au retour de son voyage en Angleterre, qu'il donna, en 1777, une traduction en 3 vol. in-8°. du premier vol. in-4°, de

(1) On a souvent attribué cet ouvrage à Amelot de la Houssaye; mais c'est une erreur.

*l'Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*, traduction qu'on a en grand tort d'attribuer à Louis XVI. La vérité est que Septchènes étant attaché, en qualité de secrétaire du cabinet, à ce monarque, que l'on sait avoir été très-versé dans la langue anglaise, en recevait des avis, peut-être aussi quelquefois des corrections utiles. On est étonné de voir Gibbon dire, dans ses *Mémoires*, que: « ce premier volume » fut traduit faiblement, quoique fidèlement, par M. de Septchènes, jeune homme d'une fortune aisée, et d'un caractère appliqué. » Cet éloge paraît bien modéré pour une traduction à laquelle la pureté, l'élégance même de la diction, donnent presque toujours le caractère d'un ouvrage original. Ce fut en 1787 qu'il publia son *Essai sur la religion des anciens Grecs*, Genève, 1 vol. in-8°, et un précis des recherches faites sur la mythologie grecque par Gebelin, Boulanger, Fréret, Warburton, etc. Septchènes n'acheva pas la Traduction de Gibbon (*V. CANTWELL VII, 40, et GIBBON, XVII, 312*). Un pareil sujet ne convenait point au genre de son esprit. Il traita sagement les Fables mystérieuses de la Grèce, et termina ses explications par un coup-d'œil rapide sur les fêtes de ce pays, ainsi que sur quelques autres institutions qui avaient également rapport au culte secret, pour chercher à découvrir quelle influence avait eue cette religion sur les peuples qui l'avaient adoptée. Dans le dernier chapitre, l'auteur considère les rapports de la religion des Grecs avec leurs lois, leurs mœurs, leur politique, leur esprit national, leur goût pour les arts. Il observe que c'est en voulant donner aux hommes l'idée de la

divinité, que les Grecs se sont élevés jusqu'au beau idéal; et il cite pour exemple l'Apollon du Belvédère. Le talent de Septchènes, plus fait pour exprimer les choses avec clarté que pour peindre les objets avec enthousiasme, ne réunissait pas les qualités qu'exigeait son livre. Aussi ne satisfait-il pas entièrement le lecteur moins avide, en pareille matière, de réflexions que de sentiments, et de rapprochements vrais que d'images brillantes. Grimm dit que cet ouvrage est fait avec assez de méthode; mais Sainte-Croix, plus sévère, pense que Septchènes *s'est mal tiré de son Essai*. Septchènes avait été marié; et la perte de sa femme fut pour lui un chagrin dont il ne se consola jamais. Destiné à mourir, comme elle, de la poitrine, il fut averti de sa fin par des souffrances et par un dépérissement graduel. Alors il annonça le projet de retourner en Italie pour ne pas rendre sa famille et ses amis témoins de ses derniers moments. Il était sûr de ne pas arriver au terme de son voyage. Il expira à Plombières, en juin 1788. D'une complexion délicate, il avait abrégé sa carrière par le travail. Lalande, dans le *Journal des Savants* de décembre 1788, dit que Septchènes, moissonné à la fleur de l'âge, avait entrepris un grand ouvrage sur l'histoire des connaissances humaines, depuis le troisième siècle jusqu'à la renaissance des lettres; puis, à propos d'un article nécrologique inséré dans le *Journal de Paris* (24 juin 1788), le savant astronome ajoute: « On n'a pas assez dit, » ce me semble, combien il est rare » et combien il est beau, quand on est » jeune, riche et libre, de se livrer » à l'étude, au point de lui faire le » sacrifice de sa vie. » Le jour même où l'on apprit le projet de

convocation de l'assemblée des notables de 1787, Septchènes prévint et annonça que les états-généraux dont il n'avait encore été nullement question, se tiendraient avant la fin du siècle. Nourri de la lecture des philosophes du dix-huitième siècle, en ayant fréquenté quelques-uns, et ayant adopté beaucoup de leurs idées, on peut croire que, malgré la douceur naturelle de son ame et celle de ses mœurs, il aurait donné dans les premières erreurs de la révolution. Il avait réglé par son testament, que le libraire De Bure, homme d'esprit et ami des lettres, serait chargé de vendre sa bibliothèque, dans l'espérance que ce bien, qui lui était si précieux, ne passerait pas, en courant les hasards d'une vente publique, en des mains indignes de le posséder. On croit qu'elle fut achetée par le prince de Talleyrand, qui avait été très-lié avec Leclerc de Septchènes (1).

L—P—E.

SEPMANVILLE (LIEUDÉ FRANÇOIS-CYPRIEN-ANTOINE, baron de), ancien contre-amiral, correspondant de l'académie des sciences, né à Roman, en Normandie, le 2 février 1762, reçut sa première instruc-

tion de son père, ancien secrétaire du roi, et qui avait été l'élève et l'ami de Gresset, mais d'après ses dispositions, destiné au service du roi, il entra aux écoles d'application, où se développa son goût pour les mathématiques. A dix-sept ans, il fut reçu aspirant, à Brest, dans la marine royale. En 1780, nommé garde de la marine, il fit la campagne de Cadix, et, en 1781, celle d'Europe, dans la guerre d'Amérique. Il fut chargé, en 1784, de continuer les travaux commencés par Cook, à Terre-Neuve, et de déterminer astronomiquement les limites de pêche entre la France et l'Angleterre. Nommé lieutenant de vaisseau, il leva géométriquement, en 1787, le plan de l'île de la Gonave, et fixa sa position relative à Saint-Domingue. Ces travaux lui valurent une pension du roi; et il fut nommé commandant du bâtiment la *Gonave*, pour continuer ses opérations géographiques. Après avoir terminé la rédaction des Cartes de la partie occidentale de Saint-Domingue, dont les descriptions se trouvent au dépôt général de la marine, il fut chargé de vérifier le travail de Tofino, dans la Méditerranée, et d'observer les latitudes et les longitudes de Gènes, de Roses, d'Alger, du port Mahon et de plusieurs points des îles Maïorque et Minorque. En 1791, le baron de Sepmanville émigra avec le corps d'officiers de la marine royale; il fit la campagne des princes et se rendit ensuite en Angleterre, où il reçut du roi la croix de Saint-Louis. S'étant fixé à Yarmouth, où l'amiral Duncan lui confia l'éducation de son fils, il servit d'interprète au duc de Berri, et composa alors un ouvrage élémentaire ayant pour titre : *Manuel des marins*, qui fut approuvé

(1) On a encore de Septchènes, *Éloge de M. M....* 1786, in-8°. de 8 pag. Ce M. M...., était un nouveliste, nommé Métra, auquel on avait déjà fait cette épithape :

Il n'est plus ! ô revers tragique,  
Dont se doit affliger tout digne politique !  
Pour lui, je suis certain qu'au suprême moment,  
A son caractère fidèle,  
Il eût trouvé moins dur d'entrer au monument,  
S'il avait pu lui-même en donner la nouvelle.

Leclerc de Septchènes avait préparé une édition des *Oeuvres de Fréret*; il n'avait pas mis la dernière main à ce travail; et l'édition de Fréret, 1796, 20 vol. in-12, publiée huit ans après la mort de Septchènes, mais avec son nom, est incomplète et défectueuse (J. O.). FRÉRET, XVI, 37, et aussi le *Magazin encyclopédique*, 2<sup>e</sup>. année, tome 5, pag. 223 et suiv. Les fautes et omissions de Septchènes ou de son continuateur, seront probablement évitées dans la nouvelle édition des *Oeuvres de Fréret*, dont M. Champollion vient de publier le premier volume (mai 1835).

plus tard par le bureau des longitudes de Paris. Sepmanville inventa, en 1800, un *compas de proportion* pour la marine. Étant rentré dans sa patrie, en 1801, il fut nommé, peu de temps après, membre associé de l'Institut, section d'astronomie. Retiré dans sa terre à Dufay, en Normandie, occupé des sciences et de l'agriculture, il y remplit des fonctions gratuites d'administration et de bienfaisance; et il fut secrétaire perpétuel de la société des sciences et des arts de son département. En 1813, il accepta la place de maire d'Évreux; et, pendant les deux invasions, il sut adoucir, par sa prévoyance et sa fermeté, les maux qui pesèrent sur ses concitoyens. Le roi, à sa rentrée, en 1814, le nomma capitaine de vaisseau. Dans la même année, le duc d'Angoulême lui remit, à Évreux, la croix de la Légion-d'Honneur. Admis à la retraite, en 1815, par suite de ses fatigues, élevé au grade de contre-amiral, mais se bornant à sa fortune, dont il avait racheté une partie, il renonça à sa pension, au profit du trésor royal, et mourut à Évreux, le 28 juin 1817, âgé de cinquante-quatre ans. M. Auguste Gady, juge à Versailles, a publié un *Précis de la vie* du baron de Sepmanville, où l'on trouve le rapport du Bureau des longitudes sur le *Manuel des marins*, Versailles, 1817, in-8°. N—H.

SEPTIME-SÈVÈRE. V. SÈVÈRE.

SEPTIMIUS SERENUS (AULUS), poète latin, dont il nous reste quelques fragments estimables, a chanté les travaux de la campagne. Les deux noms qu'il portait et qui lui ont été donnés séparément quelquefois, ont fourni l'occasion à quelques érudits de penser qu'ils désignaient deux auteurs différents;

mais il est cité comme les réunissant tous les deux, par Marius Victorinus, Terentianus Maurus et Sidoine Apollinaire. Terentianus parle de lui comme d'un écrivain récent; et Terentianus était lui-même contemporain de Martial, suivant Vossius, qui croit que c'est lui que désigne ce poète, l. 1, épigr., 87. Ainsi Septimius aurait vécu sous le règne de Vespasien et de ses fils. On a pensé avec raison que c'est à lui que Stace adresse l'Épître v du 4<sup>e</sup> liv. des Sylves, où il retrace plusieurs circonstances de sa vie. On y voit que Septimius était romain d'origine, mais qu'il naquit à Leptis, en Afrique; que, ramené, encore enfant, à Rome, il partagea, avec les fils des sénateurs, l'étude de l'éloquence et les travaux du barreau; mais la campagne eut beaucoup d'attraits pour lui. Il habitait presque toujours les domaines que son père possédait à Veies et dans le pays des Sabins; et il se plut à décrire les travaux et les charmes de la vie champêtre, dans de courtes compositions poétiques, qu'il réunit sous le titre d'*Opuscula ruralia*, dont il ne nous reste que quelques vers, disséminés dans les écrits des grammairiens latins. Ils ont été recueillis par Wernsdorff, dans ses *Poeta latinū minores*; et on les trouve dans la collection de M. Lemaire. Les savants s'accordent à penser que le petit poème intitulé *Moretum*, qu'on voit souvent à la suite des ouvrages de Virgile, n'est point de ce grand poète, mais qu'il est de Septimius. Ils se fondent sur la différence du style, bien moins parfait que celui de Virgile, et sur la nature du sujet. Le titre ne désigne qu'un mets à l'usage des laboureurs; mais le poème présente réellement le tableau des occupations qui remplissent la première

partie de leur journée; et un pareil sujet est entièrement semblable à ceux que traitait Septimius. Il en est de même d'une autre pièce placée également d'ordinaire à la suite des Poésies de Virgile, et qui porte pour titre : *Copa*. M. Wernsdorff pense qu'elle faisait partie du même Recueil. Les riches Romains avaient coutume d'établir, dans le voisinage de leurs maisons de campagne, des cabarets, où leurs esclaves et les voyageurs venaient se délasser. Cette pièce nous peint un de ces lieux de plaisir tenu par une esclave syrienne, qui invite les passants à s'y arrêter. D'après les autres fragments, on voit que Septimius avait employé des vers de toute sorte de mesure; ce qui l'a fait comprendre au nombre des poètes lyriques. Les grammairiens lui attribuent encore un autre ouvrage du même genre intitulé : *Falisca*, où il célébrait les agréments de ses campagnes du pays des Falisques. C'est à cette circonstance qu'il dut probablement le nom de Faliscus, sous lequel il a été quelquefois désigné. Il y employa une espèce particulière de vers, composés de trois dactyles et d'un pyrrhique. S 1—D.

SEPULVEDA (JEAN GINÈS DE), historien espagnol, était né vers 1490, à Pozo-Blanco, près de Cordoue, d'une famille noble, mais mal partagée des biens de la fortune. Après avoir fait ses humanités à Cordoue, et sa philosophie à l'académie d'Alcalá, Ginès, que son goût portait vers les lettres, s'embarqua pour l'Italie, au mois de juin 1515; et obtint son admission au collège du cardinal Albornos (V. ce nom), à Bologne. Il y recommença son cours de philosophie sous le célèbre Pomponace (V. ce nom); et se rendit bientôt fort habile dans la théologie

et les langues anciennes. Des *Traductions* de quelques Opuscules d'Aristote, et une *Vie* du cardinal Albornos, qu'il avait entreprise à la demande de ses supérieurs, commencèrent sa réputation. On prétend qu'il publia, dans le même temps, sous le titre d'*Errata*, la critique la plus sanglante de la version qu'Alcyonius avait publiée de différents ouvrages d'Aristote (V. ALCYONIUS, I, 468); mais il n'en reste aucune trace. Les talents de Ginès lui méritèrent la protection du prince de Carpi (Alberto Pio), qui lui donna un logement dans son palais, et l'admit à son intimité. Après le sac de Rome, en 1527, le prince de Carpi s'étant retiré en France, Ginès alla rejoindre à Naples le cardinal Cajetan (V. ce nom, VI, 489), et s'occupa, sous sa direction, de revoir le texte grec du Nouveau-Testament. Il revint à Rome, en 1529, et entra chez le cardinal Quignonès, qu'il suivit à Gènes, où ce prélat était député pour complimenter l'empereur Charles-Quint. Sepulveda, doué d'une ardeur infatigable, ajoutait sans cesse à sa réputation par de nouveaux écrits. Il comptait au nombre de ses amis les savants les plus illustres d'Italie et d'Espagne, et entretenait avec eux une correspondance active sur des questions de philosophie ou d'antiquité. Charles-Quint le nomma, en 1536, son chapelain et son historiographe, avec un traitement honorable. Ginès ne voulut pas quitter l'Italie sans revoir le collège Albornos, dont il se glorifia toujours d'avoir été l'élève; et à la prière du cardinal Santa-Croce, alors protecteur de cette maison, il en revit le règlement, et y ajouta diverses dispositions, lesquelles étaient encore en vigueur dans les derniers temps. Il rejoignit en-

suite l'empereur à Gènes, et après une navigation pleine de dangers, il revint enfin l'Espagne, dont il était absent depuis vingt-deux ans. Attaché, comme instituteur à l'infant Don Philippe, il fut obligé de rester à la cour. Dans le temps qu'elle était à Valladolid, l'évêque de Chiapa, Barthélemi de Las Casas vint y plaider la cause des malheureux Indiens. Envisageant de plus haut la question soulevée par le vertueux prélat, Ginès examina si les Espagnols avaient eu le droit de porter la guerre dans les Indes, et développa ses idées à cet égard dans un Dialogue fameux, quoiqu'il n'ait jamais été publié (1) : *Democrates secundus* (2) *seu de justis belli causis*. Après avoir établi les cas dans lesquels une nation peut faire la guerre, il s'attache à prouver que quand bien même les Espagnols n'auraient eu d'autre but que de s'assurer la possession des Indes, ils ne mériteraient aucun reproche, puisqu'ils n'auraient fait que suivre l'exemple d'Alexandre, des Romains, et de tous les peuples conquérants : mais ils n'ont entrepris cette expédition difficile et glorieuse, que par le desir de porter à des peuples barbares les lumières de l'évangile, et les bienfaits de la civilisation ; d'où il conclut que la guerre des Indes était juste et nécessaire. Mais il ne prétend pas, comme on le lui a reproché, justifier les actes de cruauté commis envers les Indiens, ni diminuer l'hon-

(1) Les auteurs qui ont dit que le *Democrates secundus* avait été imprimé, l'ont confondu avec l'*Apologie* que Sepulveda publia pour sa justification : les membres de l'Académie d'histoire de Madrid avaient deux copies de ce dialogue ; on ignore les motifs qui les ont empêchés de le mettre au jour.

(2) Il lui donna ce titre pour le distinguer du dialogue qu'il avait publié précédemment, et dont le principal personnage porte aussi le nom de *Democrates*.

neur qu'ils doivent inspirer. Ces crimes, suivant lui, sont ceux des chefs, qui les ont autorisés, et ne doivent pas être imputés à la nation espagnole, dont il loue la douceur et la générosité. C'est uniquement par la persuasion qu'il desire que l'on amène les Indiens à quitter leur culte impie et leurs pratiques sanguinaires : s'ils y renoncent, il veut qu'ils soient traités comme des frères et des compatriotes, sujets d'un même prince. Ce n'est que dans la nécessité qu'il permet de recourir aux armes, puisque la défense est de droit légitime ; et alors, suivant lui, les vaincus peuvent être justement punis par la confiscation de leurs biens, et même par l'esclavage, attendu que c'est une loi de la nature que le faible soit soumis au plus fort. Tel est le précis du Dialogue de Ginès, parsemé, suivant l'usage du temps, de citations et de passages tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament, des docteurs de l'Église et des philosophes grecs. Cet ouvrage, dont il circula quelques copies en Espagne, fut vivement attaqué par les confrères de Las Casas. Le P. Melchior Cano, savant théologien (V. CANUS, VII, 42), donna le signal par une lettre dans laquelle il reproche à Sepulveda quelques opinions hétérodoxes (3) ; mais son adversaire le plus ardent fut Don Ramirez, évêque de Ségovie, qui fit condamner son Ouvrage par les académies de Salamanque et d'Alcalá. Forcé de se défendre, Ginès composa son *Apologie*, qu'Antoine Augustin, son ami, fit imprimer à Rome, en 1550. Ses ennemis eurent assez de crédit pour en obtenir la suppression ; et les exemplaires en furent recher-

(3) On trouvera, dans le tome III des *OEuvres* de Sepulveda, p. 1-70, toutes les pièces de la dispute avec Cano.

chés avec tant de soin, qu'il n'en échappa qu'un très-petit nombre. Mais l'empereur Charles-Quint, voulant mettre fin à des débats qui partageaient tous les esprits, chargea le P. Dominique Soto, son confesseur, de réunir à Valladolid les théologiens et les jurisconsultes les plus éclairés, et de faire comparaître devant eux l'évêque de Chiapa et Sepulveda, pour exposer leurs raisons. Las Casas et Ginès employèrent plusieurs jours à soutenir, le premier, que la guerre contre les Indiens était odieuse, et le second, que jamais entreprise n'avait été plus juste; et l'assemblée se sépara sans rien statuer. Ginès, fatigué depuis long-temps de la vie des cours, ne tarda pas à quitter Valladolid pour aller habiter Mariano, terre qu'il possédait près du lieu de sa naissance, et où il partagea son temps entre l'étude et la culture des fleurs. Il quitta sa retraite en 1557, pour venir au monastère de Saint-Just, présenter ses hommages à Charles-Quint. Dès qu'il eut rempli ce dernier devoir, il revint à Mariano pour n'en plus sortir. Ce fut dans cette retraite délicieuse qu'il composa les ouvrages historiques qui lui ont mérité le nom de *Tite-Live* espagnol. Il y mourut en 1573 (4), à l'âge de quatre-vingt-trois ans, et fut inhumé dans l'église de Pozo-Blanco, où l'on voyait l'épithaphe qu'il s'était composée lui-même. C'est par erreur qu'on a dit qu'il était chanoine de Salamanque. Quoique pourvu d'un grand nombre de bénéfices, il n'a jamais rempli de fonctions ecclésiastiques; cependant on ne peut pas douter qu'il ne fût prêtre. A beaucoup d'érudition il joignit de l'ordre, de la mé-

thode et un style élégant. Érasme, dans son *Ciceronianus*, le cite parmi les meilleurs écrivains de son temps; et ce jugement a été confirmé par la postérité. Outre des Traductions latines, avec des commentaires, de plusieurs *Opuscules* d'Aristote, d'Alexandre d'Aphrodisée, Rome, 1527, in-4°.; de la *Politique* d'Aristote, Paris, 1548, in-4°. (5), ou a de Ginès: I. *Rerum gestarum Ægid. Albornotii, cardinalis, libri tres; cum brevi Bononiensis collegii hispanorum descriptione*, Rome, 1521, Bologne, 1522, in-fol.; réimprimé en 1542, 1559, et 1628, in-fol. C'est la vie du cardinal Albornos dont on a parlé plus haut. Elle a été traduite deux fois en espagnol, et autant de fois en italien. II. *De fato et libero arbitrio libri tres*, Rome, 1526, in-4°. C'est une réfutation des principes de Luther sur la fatalité, réimprimée avec quelques *Opuscules* de l'auteur, Paris, Colmes, 1541, in-8°. III. *Ad Carolum V, cohortatio ut, facta cum omnibus Christianis pace; bellum suscipiat in Turcas*, Bologne, 1529, in-4°. IV. *Antapologia pro Alberto Pio in Erasmus*, Paris, 1531; Rome, 1532, in-4°. C'est une défense de son bienfaiteur attaqué par Érasme. V. *De ritu nuptiarum et dispensatione libri tres*, Rome, 1531; Londres, 1553, in-4°. VI. *De convenientiâ militaris disciplinæ cum Christianâ religione, Dialogus qui inscribitur Democrates*, ibid., 1535, in-4°. Dans ce Dialogue, dédié au duc d'Albe, l'auteur se propose de montrer que la profession des armes

(5) Cette traduction fut réimprimée, Cologne, 1601, in-4°.; avec le Supplément de Cyriaque Strozzi; et Madrid, Ibarra, 1775, in-fol., avec le texte en regard. Les nouveaux éditeurs de Sepulveda ont recueilli les corrections qu'il avait faites sur l'édition de Paris, dans le tome 1<sup>er</sup>, CXIII-CXLIII, avec des renvois à l'édition de Madrid.

(4) C'est la date que porte son épithaphe; Nic. Antonio dit 1572; mais les membres de l'académie royale pensent que Sepulveda mourut en 1574.

n'est point opposée aux maximes du christianisme. Il a été traduit en espagnol par Barba, Séville, 1541, in-4°. VII. *De appetenda gloria, Dialogus qui inscribitur Gonzalus*. On n'a pas pu découvrir un seul exemplaire de l'édition originale. VIII. *De ratione dicendi testimonium in causis occultorum criminum, Dialogus qui inscribitur Theophilus*, Valladolid, 1538, in-4°. IX. *De correctione anni mensiumque Romanorum*, Venise, Giolito, 1546, in-8°. X. *Apologia pro libro de justis belli causis ad Ant. Ramirum, episcopum Segoviensem*, Rome, 1550, in-8°.; on ne connaît qu'un ou deux exemplaires de cette édition. XI. *Epistolarum libri VII*. Salamanque, 1557, in-8°. XII. *De regno et regis officio libri tres*, Lerida, 1571, in-8°. Tous les ouvrages de Sepulveda qu'on vient de citer, excepté ses Traductions, ont été publiés à Cologne, 1602, in-4°, précédés d'une Notice sur l'auteur, par Mylius ou André Schott. XIII. *De Rebus gestis Caroli quinti, imperatoris et regis Hispaniæ, libri XV*. XIV. *De rebus Hispanorum gestis ad novum orbem, Mexicumque libri VII*. XV. *De Rebus gestis Philippi II, libri tres*. Ces trois ouvrages, restés inédits, ont été publiés, pour la première fois, par les membres de l'académie d'histoire, dans la belle édition qu'ils ont donnée des Oeuvres de Sepulveda, Madrid, 1780, 4 vol. in-4°. Les deux premiers contiennent l'histoire de Charles-Quint. On y trouve plus d'impartialité qu'on n'aurait cru devoir en attendre d'un historiographe en titre. Les affaires d'Italie et d'Espagne y sont traitées avec un grand détail, et offrent des particularités neuves : celles d'Allemagne y sont moins dé-

veloppées. Le troisième volume de cette collection contient l'Histoire de la guerre des Indes, et le commencement de celle de Philippe II (de 1556 à 1564), ainsi que les lettres de Gènes. Dans le quatrième, on trouve le reste des ouvrages de Sepulveda. Le tome premier est enrichi d'un beau portrait de Charles-Quint, et d'une curieuse *Dissertation* sur la vie et les ouvrages de Sepulveda. W—s.

SEQUESTER. Voy. VIBIUS.

SERADJ-ED-DAÛLAH (MIRZ-MAHMOUD KHAN), dernier nabab indépendant du Bengale, succéda, en avril 1756, à l'usurpateur Allah-Werdy-Khan, son grand-oncle et son père adoptif, qui l'avait appelé au trône trois ans auparavant. S'il est permis de croire à l'impartialité des auteurs anglais, qui seuls ont fait connaître ce prince, il avait donné, dès son adolescence, des marques d'un naturel cruel, pervers, lâche, et d'un penchant décidé pour les plaisirs les plus crapuleux. Il sut néanmoins, ajoutent-ils, cacher ses vices au nabab, qui lui avait confié toute son autorité. Jaloux de ses deux oncles, il s'efforça de les rendre suspects, les persécuta et fit assassiner leurs principaux officiers. Ces deux princes étant morts peu de mois avant Allah-Werdy-Khan, la veuve de l'aîné, fille du nabab, se retira avec ses trésors à Cacembazar, sous la protection des Anglais, qui reçurent à Calcutta un de ses ministres. Le refus qu'ils firent de livrer ce dernier à Seradj-ed-daulah, qui venait de succéder au défunt nabab, l'irrita contre eux. La fille d'Allah-Werdy-Khan, persuadée par sa mère, revint à Mourschad-abad, et reconnut Seradj-ed-daulah pour nabab; mais bientôt il la fit renfermer, s'empara de ses richesses, et



lui enleva même un enfant en bas âge qu'elle avait adopté, fils d'un frère aîné du nouveau nabab, à qui ce faible rival portait ombrage. Les Anglais se préparaient alors à la guerre contre la France. Comme ils avaient fait augmenter les fortifications de Caccembazar et de Calcutta, Seradj-ed-daulah saisit ce prétexte pour se venger. Il marcha sur Caccembazar, qui se rendit sans coup férir, et parut, le 15 juin, devant Calcutta. Les Anglais se retirèrent dans le fort William; mais après une courte résistance, le gouverneur et la plus grande partie de la garnison ayant pris la fuite, le reste, diminué encore par une défense inutile, se rendit le lendemain. La ville fut livrée au pillage et le fort incendié. Cent quarante-six hommes qui avaient survécu à la prise de la place, furent renfermés provisoirement dans une chambre basse de dix-huit pieds de long sur quatorze de large, nommée le *Trou noir*, qui ne recevait de jour que par deux petites fenêtres garnies de barreaux de fer. Ils y furent tellement pressés, entassés, que la chaleur, la soif, le manque d'air et de mouvement en firent périr le plus grand nombre, et qu'il n'en restait plus que vingt-trois respirant à peine, lorsqu'on vint les délivrer le lendemain matin (*Voyez HOLWEL*). Au reste, il est prouvé que cet horrible désastre, auquel Seradj-ed-daulah n'eut aucune part, ne doit être attribué qu'à la négligence des officiers subalternes du nabab, et à leur crainte de recevoir ce prince pour en obtenir un ordre de transférer les détenus dans un local plus spacieux. Le 5 janvier 1757, les Anglais ayant repris Calcutta, après la fuite de la garnison que Seradj-ed-daulah y avait laissée, le nabab reparut bientôt avec son armée; mais

il fut repoussé et forcé de signer, le 9 février, un traité par lequel il ratifia les privilèges de la compagnie anglaise, la maintint dans les districts qu'elle possédait, et lui accorda de nouvelles concessions. Quoique ce traité eût été confirmé de part et d'autre par les serments les plus forts, les Anglais ne se firent aucun scrupule de le violer; et, sous prétexte que le nabab avait entamé des négociations avec les Français, leurs ennemis, ils résolurent de renverser sa puissance et de donner la nababie du Bengale à Mir-Djafar, qui avait épousé une sœur d'Allah Werdy-Khan. Seradj-ed-daulah, trahi par Mir-Djafar, perdit la bataille de Plassey le 23 juin (*Voy. CLIVE*). Il s'enfuit déguisé; mais il fut découvert et envoyé garotté, le 4 juillet 1757, à Mourschad-abad, où le fils de son rival l'assassina dans sa prison. Si le général français Law, dont il avait réclamé le secours, eût pu arriver vingt-quatre heures plutôt, les résultats de la journée de Plassey auraient été peut-être fort différents. Seradj-ed-daulah n'était âgé que de vingt-deux ans. Il fut la première victime de l'ambition britannique dans l'Inde. Après lui trois nababs gouvernèrent titulairement le Bengale, par le choix et sous l'influence des Anglais qui, peu d'années après, écartèrent ce fantôme de souveraineté et demeurèrent maîtres absolus de cette riche contrée.

A—T.

SERAIN (PIERRE-EUTROPE), médecin, né à Saintes, en 1748, fit à Paris ses études médicales. Elie de Beaumont, qui avait fondé à Canon la *Fête des bonnes gens* (*V. ELIE DE BEAUMONT*, XIII, 18), appela Serain dans ce pays, pour donner des soins gratuits aux pauvres. Serain mourut à Canon près Croissan-

ville dans le Calvados, en février 1821. Il était membre correspondant des sociétés d'agriculture de Lyon et de Caen. On a de lui : I. *Instruction pour les personnes qui gardent les malades*, 1777, in-8<sup>o</sup>., réimprimé à Lausanne, en 1788, avec des notes du docteur d'Apples; puis à Paris, en 1790, dans la *Bibliothèque physico-économique*, et encore dans l'*Encyclopédie méthodique* (*Dict. de médecine*, tome VII). La huitième édition est de 1803, in-12. II. *Nouvelles Recherches sur la génération des êtres organisés*, 1788, in-12. III. *Instruction sur la manière de gouverner les abeilles*, ouvrage qui a obtenu le premier accessit de la société d'agriculture du département de la Seine, 1802, in-8<sup>o</sup>. IV. *Idée d'une grande entreprise relative aux sciences, aux arts et à l'industrie, qui offrira au public, ainsi qu'aux personnes qui souhaiteront concourir à ce travail, des avantages extraordinaires*, 1817, in-8<sup>o</sup>. C'est le prospectus d'une encyclopédie qui eût été intitulée : *Collection instructive ou Recueil de toutes les vérités théoriques et pratiques*. L'auteur appelait tout le monde indistinctement, depuis le savant jusqu'au laboureur, à concourir à son ouvrage, qui devait être divisé en huit sections, à chacune desquelles serait assigné un rédacteur chargé de coordonner tous les matériaux : les fonds de l'entreprise devaient se faire par actions, et être remboursés à la fin de l'opération; jusque-là on devait payer les intérêts. On peut sans exagération le qualifier d'une véritable utopie. V. Des *Mémoires* dans les journaux de médecine et de physique. A. B.-r.

SERAN DE LA TOUR (l'abbé),  
littérateur estimable, mais peu connu,

né vers le commencement du dix-huitième siècle, a publié, sous le voile de l'anonyme, plusieurs ouvrages de critique et d'histoire ancienne, dont voici les titres : I. *Histoire de Scipion l'Africain, pour servir de suite aux Hommes illustres de Plutarque, avec les Observations du chevalier Folard sur la bataille de Zama*, Paris, 1738, in-12. II. *Histoire d'Épaminondas*, Paris, 1739, in-12. III. *Histoire de Philippe, roi de Macédoine, père d'Alexandre*, Paris, 1740, in-12. IV. *Amusements de la Raison*, 1747 et 1748, 2 vol. in-12. V. *Mysis et Glaucé, poème, prétendu traduit du grec, mais réellement composé par l'abbé Seran de Latour*, Genève (Paris), 1748, in-12. VI. *Histoire de Catilina*, Amsterdam (Paris), 1749, in-12. VII. *Histoire de Mouley Mahamet, fils de Mouley Ismaël, roi de Maroc*, Genève (Paris), 1749, in-12. VIII. *Parallèle de la conduite des Carthaginois à l'égard des Romains dans la seconde guerre punique, avec la conduite de l'Angleterre à l'égard de la France dans la guerre déclarée par ces deux Puissances en 1756*, Paris, 1757, in-12. IX. *L'Art de sentir et de juger en matière de goût*, Paris, 1762, 2 vol. in-12, réimprimé à Strasbourg, 1790, 1 vol. in-8<sup>o</sup>. Bien que cette matière ait été souvent rebattue, l'auteur a su trouver quelques idées neuves. Son style est facile et élégant. X. *Histoire du Tribunal de Rome, depuis sa création jusqu'à la réunion de sa puissance à celle de l'Empereur Auguste*, Amsterdam (Paris), 1774, 2 vol. in-8<sup>o</sup>. Le fond des différentes histoires de l'abbé Seran, appartient à tout le monde, comme il en convient lui-même dans la préface de ce

dernier ouvrage ; mais l'esprit dans lequel elles sont rédigées est bien à lui, et il est excellent. Ces compilations se distinguent par l'exactitude des faits et des citations, ainsi que par une intelligence rare des ressorts de la politique grecque et romaine. Ses *Amusements de la Raison* obtinrent beaucoup de succès lorsqu'ils parurent. (*Voy.* SERENT.) D—R—R.

SERAO (FRANÇOIS), médecin, naquit, en 1702, à San-Cipriano, non loin d'Aversa, dans le royaume de Naples. A l'âge de douze ans, il fréquenta les écoles des Jésuites, que la mort de son père lui fit quitter pour rentrer au sein de sa famille, et se charger de l'administration de son patrimoine. Dès qu'il put se dérober à ces soins, il se rendit de nouveau dans la capitale, où, en sortant de ses études médicales, il obtint, au concours, la chaire d'anatomie, et ensuite celles de pathologie et de clinique. Observateur exact de la nature, il lui arracha quelques secrets, et écrivit plusieurs Dissertations sur des sujets peu connus d'histoire naturelle. Ce fut par ordre de Charles III, alors roi de Naples, qu'il composa l'*Histoire du Vésuve*, à l'occasion de l'éruption de 1737. Dans son Discours sur la *tarentule*, il se livre à des recherches très-curieuses sur les prétendus effets de la morsure de cet animal. On avait long-temps cru que l'araignée désignée par les naturalistes sous le nom de *Phalangium Apulum*, instillait dans les blessures une espèce de poison assez actif pour frapper d'engourdissement les membres piqués. On croyait aussi que la musique avait le pouvoir de tirer les blessés de cet état, et de les disposer à la danse, regardée comme le meilleur antidote contre ce *virus*. Ce préjugé était si répandu dans la

Pouille, qu'aussitôt qu'un habitant était atteint de cette maladie, sa maison devenait le rendez-vous des jeunes gens d'alentour, qui profitaient de ces accidents pour s'amuser aux dépens de ceux qu'ils devaient guérir. Afin que rien ne manquât à ces orgies, dans lesquelles on a cru reconnaître les traces de l'ancien culte de Bacchus, ou de Cybèle, les parents du blessé avaient soin d'orner sa chambre de guirlandes et de fleurs, et de le revêtir de ses plus beaux habits. Le traitement ne durait jamais moins de trois jours ; et l'on était souvent obligé de le recommencer les années suivantes. Il paraît que la transpiration et l'épuisement, suite naturelle de cette forte gymnastique, étaient le véritable remède contre l'irritation nerveuse produite par la piqure de la *tarentule*. Ce nom, donné par les gens du pays, au *Phalangium Apulum*, et qui probablement lui vient de celui de la ville de Tarente, où il est plus venimeux, a fait appeler *tarantolati* les personnes piquées, et *tarantelle* l'air employé de préférence pour leur guérison. Serao examina en philosophe les symptômes qui l'accompagnent, et qu'il croit déterminés par un fort accès de mélancolie chez les hommes, et par un principe d'hystérisme chez les femmes. Il prouve avec beaucoup d'érudition qu'Aristote, Nicandre, Dioscoride, Pline et Strabon, les seuls auteurs anciens qui aient parlé du *Phalangium*, paraissent n'avoir eu aucune idée du *tarentisme*, et que ce n'est qu'après la première moitié du quinzième siècle, qu'on trouve quelque indication de cette singulière maladie, qui compte parmi ses partisans les noms illustres de Nicolas Perotto, d'Alexandre *ab Alexandro*, de Cardan, de Scaliger, de

Mattioli, de J. B. Porta, de Kircher et d'autres. Si l'on ne peut pas attribuer à Serao le mérite d'être le premier qui en ait douté, on ne peut pas lui contester celui d'avoir combattu cette opinion avec le plus de force et de conviction. Ses *Lezioni accademiche sulla tarantola*, auxquelles applaudirent Haller, Pringle et Morgagni, ont, plus que tout autre écrit, contribué à déraciner ce préjugé, dont il ne reste plus que le souvenir. Serao, attaqué par une maladie chronique, qui l'avait rendu incapable d'un travail sérieux, prit la résolution de parcourir l'Italie, où sa réputation s'était déjà répandue. A son retour à Naples, il fut nommé proto-médecin du royaume, et attaché au service de la reine. Cette princesse, se sentant proche de ses couches, et n'ayant de confiance qu'en lui, le fit appeler unenuit où de fortes douleurs lui annonçaient sa prochaine délivrance. Serao sortit sans précaution de son appartement, et cette imprudence, en aggravant son mal, le conduisit au tombeau. Il mourut, le 5 août 1783. Son éloge a été lu par Vicq-d'Azyr à la société de médecine de Paris, le 27 février 1787. Ses ouvrages sont : I. *Storia dell' incendio del Vesuvio*, del 1737, Naples, 1738, in-8°. et in-4°.; traduit en latin, par l'auteur, ibid.; et en français, par Duperron de Castera, Paris, 1741, in-12. II. *Vita Nicolai Cirilli*, en tête de l'édition des *Consulti medici* du même, Naples, 1738, 3 vol. in-4°. III. *Commentariolum de rebus Alexii Symmachi Mazzocchi*, écrit à la demande de Poleni, qui le joignit à la Dissertation intitulée : *In mutilum amphitheatri Campani titulum*, du même auteur, dans le tome v du Supplément au Trésor de Grævius et Gronovius. IV. *Lezioni*

*accademiche sulla tarantola, o falangio di Puglia*, Naples, 1742, in-4°. V. *Descrizioni dell' elefante mandato in dono dal Gran-Signore a Carlo di Borbone*, ibid., 1742, in-4°. VI. *Osservazioni sul fenomeno occorso nell' aprirsi un cinghiale*, ibid., 1742, et Rome, 1745. VII. *Saggio di considerazioni anatomiche fatte su di un leone, morto nel parco del Re*, Naples, 1744, in-4°. VIII. *Lettera intorno al contagio*, ibid., 1744, adressée à Leprotti, archiatre du pape, pour combattre les opinions de Chirac et de Chicoyneau sur le caractère des maladies contagieuses. IX. *Schediasma de suffocatis ad vitam revocandis*, dans les *Opuscoli di vario argomento*, ibid., 1767, in-4°. X. *Osservazioni sopra le malattie dell' armate*, traduit de l'anglais de Pringle, Bassano, 1781, in-4°. Voyez, pour d'autres renseignements, Lupoli, *Vita Serai*, insérée par Fabroni dans le tome xiv des *Vitæ Italarum*, et Fasano, de *Vitæ, muniis et scriptis Serai commentarius*, Naples, 1784, in-8°.

A—G—S.

SERARIUS. Voy. SERRARIUS.

SERASSI (PIERRE - ANTOINE), biographe, naquit, en 1721, à Bergame, où il commença ses études, qu'il alla terminer à Milan. S'étant voué à l'état ecclésiastique, il fréquenta les écoles de Jésuites; et les talents qu'il y développa lui firent ouvrir les portes de l'académie des *Trasformati*, où il eut occasion de connaître les meilleurs littérateurs de son temps. De retour dans sa patrie, il y obtint une chaire de belles-lettres, et fut nommé secrétaire - perpétuel de l'académie des *Eccitati*, qu'il avait contribué à réorganiser. Satisfait de ces emplois, il se serait borné à en remplir les devoirs, si son compatriote

Furietti, qui fut ensuite élevé à la pourpre romaine, ne l'avait engagé à se rendre à Rome, où il arriva vers la fin de 1754. Il y administra le collège Ceresoli, et lorsque cet établissement s'écula, il fut appelé, en qualité de secrétaire, auprès de son ancien protecteur Furietti, et des cardinaux Calini et Spinelli, ses admirateurs. Ce dernier, qui était aussi préfet de la Propagande, lui accorda une place dans les bureaux de cette congrégation. Ces soins n'interrompirent point les études de Serassi, qui continua ses recherches sur la langue et la littérature italiennes. Ce fut vers cette époque qu'il fit paraître la Vie du Tasse, regardée comme son meilleur ouvrage, et qui est moins une biographie que le tableau historique et littéraire du seizième siècle, en Italie. Plein de zèle pour la gloire de son pays, il avait surveillé la réimpression de plusieurs auteurs de sa ville natale, de laquelle il préparait une Histoire littéraire. La plupart des matériaux étaient rassemblés, et il avait déjà obtenu la permission de se retirer à Bergame pour se livrer à ce travail, lorsqu'il mourut à Rome, le 19 février 1791. Ses ouvrages sont : I. *Parere intorno alla patria di Bernardo Tasso e di Torquato suo figliuolo*, Bergame, 1742, in-8°. ; réimpr. dans le 3<sup>e</sup>. vol. des Lettres de Bernard Tasso, Padoue, 1751, in-8°. II. *Vita di Pietro Spino, con alcune lettere dello stesso*, dans le tome xxxi de la *Raccolta* de Calogerà. III. *Vita del P. Giampietro Maffei*. L'auteur l'écrivit d'abord en latin, pour la joindre à l'édition originale des ouvrages de ce savant jésuite, Bergame, 1747, 2 vol. in-4°. Il en donna ensuite une Traduction italienne, qui fut placée en tête des *Storie dell' Indie Orien-*

*tali*, du même Maffei, traduit du latin, par Serdonati, ibid., 1749, 2 vol. in-4°. IV. *Vita di Francesco Maria Molza*, en tête de ses Rimes, ibid., 1747 et 1754, 3 vol. in-8°. Cette édition contient plusieurs pièces inédites, entre autres le Discours de Molza contre Lorenzino de' Medici. V. *Vita di Angelo Poliziano premessa alle sue stanze*, ib., 1747, et Padoue, 1751 et 1765, in-8°. VI. *Vita di Bernardo Cappello, premessa alle sue rime*, Bergame, 1748 et 1753, in-8°. VII. *Vita di Bernardo Tasso, premessa alle sue rime*, ibid., 1749, 2 vol. in-12, et réimprimé avec l'*Amadigi*, ibid., 1755, 4 vol. in-12. VIII. *Dissertazione sopra Prudente grammatico*, dans le tome xli de la *Raccolta* de Calogerà, et Parme, Bodoni, 1787, in-8°. Ce Prudent, d'après l'auteur, était un grammairien qui avait enseigné publiquement à Bergame, du temps d'Auguste. IX. *Vita di Pietro Bembo, premessa alle sue rime*, Bergame, 1753, in-8°. X. *Vita di Domenico Veniero, premessa alle sue rime*, ibid., 1751, in-8°. XI. *Vita di Dante, premessa alla divina commedia*, ibid., 1752, in-12. XII. *Vita del Petrarca, premessa alle sue rime*, ibid., 1753, in-12. XIII. *Vita del conte Baldassare Castiglione, unita alle sue opere*, Padoue, 1766, in-4°. Serassi a donné aussi une belle édition des Poésies latines et italiennes de Castiglione, Rome, 1760, in-12, et une autre, non moins estimée, des Lettres du même auteur, Padoue, 1769 et 1771, 2 vol. in-4°. XIV. *Vita Basilii Zanchi*, en tête de ses Poésies latines, augmentée d'un nouveau livre, Bergame, 1747, in-8°. XV. *Vita di Torquato Tasso*, Rome, 1785, in-4°, et Bergame, 1790, 2

vol. in - 4°. , avec des corrections et des additions. Ce fut pour cet ouvrage que la ville de Bergame fit frapper une médaille en l'honneur de Serassi, avec cette légende : *Propagatori patriæ laudis*. XVI. *Vita di Jacopo Mazzoni*, Rome, 1790, in-4°. , écrite à la demande de Pie VI, auquel elle fut dédiée. XVII. *Elogio del cardinal Furietti*, dans l'article xv du *Giornale di Roma*. XVIII. *Ragionamento sopra la controversia del Tasso e dell'Ariosto*. Parme, Bodoni, 1791, in-fol. Serassi a surveillé les éditions suivantes, qui sont très-recherchées en Italie : 1°. Alamanni, *L'Avarchide*, Bergame, 1761, 2 vol in-12; 2°. Le même, *Girone il Cortese*, ibid., 1757, 2 vol. in-12; 3°. Bembo, *rime*, ibid., 1745, in-8°; 4°. Tasso, *Aminta*. Parme, Bodoni, 1789, in-4°. ; 1°. *Poesie di alcuni antichi rimatori Toscani*, Rome, 1774, in-8°. Ces poètes sont : *Guido Cavalcanti*, *Cino da Pistoja*, *Pier delle Vigne*, *Ser Lapo Gianni*, *Bonagiunta Urbicciani*, et *maestro Rinuccino*; 5°. *Poesie del magnifico Lorenzo de' Medici*, Bergame, 1760 et 1763, in - 8°. ; 6°. *Lettere di Annibal Caro, scritte a nome del cardinal Farnese*, Padoue, 1760, 3 vol. in - 8°. ; 7°. *Carmina quinque illustrium poetarum*, Bergame, 1753, in - 8°. Il a enrichi ce Recueil de Notices sur ces auteurs (Bembo, Navagero, Castiglione, Casa et Politien); d'un Essai sur le caractère de leurs poésies, et de quelques nouvelles Pièces de Sadolet, de Marc-Antoine Flaminio et de Lampridius. Parmi ses ouvrages inédits, on cite : 1°. *Trattato sopra le Vestali*; 2°. *Vita del cardinal Guglielmo Longo*; 3°. *Discorso sopra*

*i baccanali degli antichi*; 4°. *Il Canzoniero et l'Epistolario*; 5°. *Raccolta degli epittassi de' letterati sepolti in Roma*; 6°. *La Gerusalemme liberata, ridotta alla sua vera lezione*; 7°. *Vita di Jacopo Mazzocchi, celebre stampatore dell'accademia Romana, nel secolo XVI*; 8°. *Prose italiane e latine*. Serassi avait rassemblé une collection précieuse des éditions du Tasse et d'un grand nombre de ses autographes : tout cela fut dispersé après sa mort.

A—G—s.

SERBELLONI (GABRIEL), né à Milan, l'an 1508, fut un des plus habiles généraux du seizième siècle. Sa famille était originaire de la Bourgogne. Trois frères Serbellon quittèrent la France pendant les troubles du règne de Charles VI, et allèrent s'établir, le premier en Espagne, le second à Naples, et le troisième en Lombardie : c'est de ce dernier que Gabriel descendait. Il entra de bonne heure dans l'ordre de Malte, et fut prieur de Hongrie. Ce royaume était envahi par Soliman, dont personne ne pouvait arrêter les conquêtes; le sulthan, après avoir pris trente places fortes, échoua, en 1543, devant Strigonie, défendue par Gabriel Serbelloni. Les Othomans furent contraints de lever le siège, après avoir perdu six mille des leurs dans dix assauts. Cette défense héroïque fut due à l'habileté du gouverneur, qui avait fortifié la ville d'après une méthode nouvelle. Son sang-froid et sa résolution relevaient le courage des Hongrois rebutés par des revers consécutifs. Dès ce moment Serbelloni fut mis au rang des meilleurs généraux, et sa réputation s'accrut de jour en jour. Il entra, trois ans après, au service de l'empereur Charles - Quint, qui recherchait avec soin les hommes supé-

rieurs. Il commanda, sous le duc d'Albe, dans la guerre de 1546, une division qui, formant la tête de la colonne, força le passage de l'Elbe défendu par toute l'armée saxone. Il atteignit la rive opposée sous le feu le plus terrible. Le lendemain on livra la bataille qui décida du sort de la confédération. Serbelloni commença l'action, en se précipitant à la tête des Croates, sur la première ligne des Saxons, qu'il enfonça deux fois : le duc d'Albe suivit ce mouvement avec trente mille hommes ; et l'armée ennemie étant coupée par le centre, se trouva sans direction, et perdit son ensemble : la victoire fut des plus complètes ; on fit une horrible boucherie des Saxons ; et l'électeur, ainsi que le duc Ernest de Brunswick, son parent, tombèrent au pouvoir de Charles-Quint. Serbelloni quitta l'Allemagne, en 1549, et passa en Italie pour secourir le marquis de Marignan, son parent, qui faisait la guerre aux Siennois, rebelles à la maison de Médicis (V. MARIGNAN, XXVII, 134). Les deux généraux réunis livrèrent bataille à Julien Strozzi, commandant les troupes de Sienne, et le mirent en déroute (1555). Marignan, rappelé en Allemagne par Charles-Quint, dont il était un des lieutenants, laissa à son parent le soin de terminer cette guerre. Après un siège mémorable, Serbelloni se rendit maître de Sienne, et imposa des lois à cette république ; il passa, en 1560, au service de Pie IV, frère du marquis de Marignan, et s'étant mis à la tête des troupes papales, il enleva Ascoli aux Plaisantins, et rebâtit Civita - Vecchia. Les Turcs tenaient les papes dans un effroi perpétuel par leurs descentes sur les côtes de l'Italie : souvent ils poussaient jusqu'aux portes de Rome.

Serbelloni rassura la capitale du monde chrétien, en mettant la cité Léonine en un si bon état de défense, qu'au besoin elle eût pu servir d'asile au pontife et à toute sa cour. Ses travaux eurent pour but de faire du bourg Saint-Pierre, une forteresse, dans laquelle il renferma le Vatican et le Château Saint-Ange. A la mort de Pie IV (1565), il passa au service d'Espagne. Philippe II, craignant de se voir enlever le royaume de Naples, où le calvinisme faisait de rapides progrès, lui ordonna de s'y rendre, et d'en fortifier toutes les villes qui en seraient susceptibles. Deux ans après, les Brabançons s'étant révoltés, le duc d'Albe, chargé de les soumettre, choisit Serbelloni pour son lieutenant, et lui confia la charge de grand-maître de l'artillerie. Les révoltés étant retirés dans l'intérieur des terres, il devenait très-difficile de parvenir jusqu'à eux avec de la cavalerie et des machines de guerre. Serbelloni organisa une division de pionniers ; et se mettant à la tête de cette troupe, il traça, dans toutes les directions, des routes avec une célérité qui pétrifia les Brabançons. Ce fut aussi sous ses ordres que Pacioti, le plus fameux ingénieur de l'époque, exécuta les travaux de la citadelle d'Anvers. L'habileté du grand-maître d'artillerie était si bien reconnue, que Don Juan d'Autriche, chargé de la guerre contre les Turcs, ne voulut pas commencer l'expédition sans l'avoir au nombre de ses généraux. Tout ce que l'Italie et l'Espagne comptaient de plus illustre monta sur la flotte de Don Juan (V. ALI PACHA; M. A. COLONNA, IX, 322; JUAN, XXII, 84, et SÉLIM II). Les deux armées navales se trouvèrent en présence, au commencement d'octobre 1571. La majorité des généraux es-

pagnols et italiens voulait éviter le combat, parce que les forces turques paraissaient être bien supérieures à celles des Chrétiens. Serbelloni seul fut d'un avis contraire, et il appuya son opinion de raisons tellement justes, que don Juan ne balança plus à donner le signal du combat. L'action s'engagea, le 7 octobre. Serbelloni eut une grande part au gain de cette bataille de Lépante, en manœuvrant habilement les galères espagnoles contre le centre d'Ali-Pacha (1). Après ce triomphe, il fut nommé vice-roi de la Sicile. Tunis, que l'Espagne possédait depuis Charles-Quint, étant menacée par toutes les forces othomanes, personne ne fut jugé plus digne de défendre ce poste important que Serbelloni. Il s'y rendit, amenant avec lui quelques officiers, sans avoir obtenu de la cour de Madrid les troupes qu'il demandait. Le jour même de son arrivée à Tunis, il commença à fortifier la place d'après ses nouveaux principes; mais les Turcs ne lui laissèrent pas le temps de terminer les travaux: ils l'attaquèrent avec des forces immenses. Serbelloni les repoussa, et soutint quatorze assauts consécutifs. Réduit à quelques centaines d'hommes, et ayant en la douleur de voir périr son fils sous ses yeux, il se défendait toujours. Enfin les Turcs enlevèrent la place, dans un assaut général. Serbelloni, criblé de blessures, eut du moins la gloire de ne pas avoir capitulé. Il fut conduit à Constantinople (1574). La cour de Madrid, occupée d'intrigues, n'aurait pas songé à briser ses fers sans les vives

sollicitations du pape Grégoire XIII. Il fut échangé contre trente-six officiers supérieurs turcs, pris à la bataille de Lépante. En sortant de cette captivité, il alla visiter sa patrie. La ville de Milan lui témoigna, par des fêtes somptueuses, le bonheur qu'elle ressentait de lui avoir donné le jour. Il fut nommé, peu de jours après, lieutenant du marquis d'Aïamonte, gouverneur du Milanéz; mais une peste étant survenue, le marquis épouvanté abandonna son poste. Serbelloni resta, et diminua les horreurs de ce fléau en prenant de sages mesures. Don Juan, qui professait pour lui la plus haute estime, le choisit pour second dans la campagne de Flandre de 1577, en le laissant maître de diriger les opérations. Serbelloni attaqua les rebelles à Gemblours, le 28 janvier 1578, les tailla en pièces, et en tua six mille. Le magnanime don Juan, quoique présent à cette bataille, en laissa toute la gloire à son lieutenant, qu'il appelait son maître et son père. Six mois après, don Juan et Serbelloni furent atteints à-la-fois d'une maladie dont les symptômes étaient les mêmes. Les médecins dirent que le prince échapperait à la mort, mais que le général succomberait. Hippolyte Gennoni, médecin du duc de Parme, émit un avis tout opposé. Il fut en butte aux railleries de ses collègues; mais l'événement justifia sa prévision. Serbelloni ne succomba point: il entra en convalescence le jour même que don Juan mourut, à l'âge de trente-trois ans. Affaibli par cette longue maladie, le général milanais dirigea néanmoins les travaux du siège de Maestricht, et contribua puissamment à la prise de cette place importante. Il monta même à l'escalade, si l'on en croit Priorato; ce qui est peu pro-

(1) Plus de 400 bâtiments composaient la flotte des Turcs; ils en perdirent 190, pris ou coulés à fond, suivant un historien national, qui évalue la perte en hommes à 57,000, à raison de trois cents hommes par vaisseau.



bable, comme le remarque Bayle, vu l'âge de ce grand capitaine. Après cette campagne, il repassa en Italie. Philippe II le choisit, en 1579, pour commander l'armée expéditionnaire destinée à la conquête du Portugal, lorsque le cardinal Henri aurait cessé de vivre; mais Serbelloni n'eut pas le temps de couronner sa glorieuse carrière par cet exploit. Il mourut dans le mois de janvier 1580, au moment où il se préparait à passer en Espagne. Gualdo Priorato, historien vénitien, a consacré une Notice étendue à Gabriel Serbelloni, dans son ouvrage intitulé : *Scelta d'huomini illustri d'Italia* ( 1659 ).

M—z—s.

SERBELLONI (JEAN-BAPTISTE, comte DE ), feld-maréchal, issu de la même famille que le précédent, entra fort jeune au service sous l'empereur Charles VI, se distingua, dans la guerre de la succession, à l'armée d'Italie, et obtint, en 1745, un régiment de cuirassiers dont il fut propriétaire pendant trente-trois ans. L'armée du prince Lichtenstein ayant livré, le 16 juin 1746, la bataille de Plaisance, dont le succès fut long-temps disputé, Serbelloni contribua beaucoup à la victoire par une charge rapide contre la cavalerie française. Dans la guerre de Sept-Ans, il cueillit de nouveaux lauriers. On l'accusa d'opiniâtreté et de lenteur dans les mouvements à la bataille de Prague; mais à celle de Kolin, le 18 juin 1757, il tomba, avec beaucoup d'impétuosité, sur les flancs de Frédéric II, et reçut une blessure grave. En 1761, ayant été nommé feld-maréchal, il prit le commandement d'un corps de troupes d'Empire sans expérience, et avec lesquelles il lui fallut faire face à un général habile, et sûr de son armée. Serbelloni

se tint renfermé dans le camp retranché sur la Mulda, et fit des attaques isolées sur le prince Henri de Prusse; mais ce système n'eut aucun résultat important. Ayant été ensuite appelé au commandement de la Lombardie, Serbelloni termina sa carrière à Milan, le 7 sept. 1778, et fut inhumé dans le château. On trouve une Notice sur ce général, par Rittersberg, dans les *Archives d'histoire*, Vienne, 1804, n<sup>o</sup>. 109. D—G.

SÉRENT (JEAN-BAPTISTE-SÉBASTIEN DE ), que la ressemblance des noms a fait confondre avec Seran-de-la-Tour (V. CARON, VII, 180, et SERAN), est le fondateur de la société littéraire-militaire de Besançon, et à ce titre, ne doit point être oublié dans la biographie universelle. Né, vers 1710, à Vannes, d'une ancienne famille de Bretagne, il embrassa l'état ecclésiastique, et étant entré dans la congrégation de l'Oratoire, professa quelque temps les humanités et la rhétorique. En renonçant à la carrière de l'enseignement, il prit ses degrés en droit civil et canonique, et se fit inscrire sur le tableau des avocats. Ses affaires l'ayant conduit à Besançon, il sollicita son admission à l'académie, fondée récemment dans cette ville par le duc de Tallard, gouverneur de la Franche-Comté. Piqué d'éprouver un refus, il ne borna point sa vengeance à des épigrammes contre les principaux académiciens; il forma le projet d'établir une société rivale de l'académie, qu'elle finirait par éclipser. Il trouva dans les officiers de la garnison, plusieurs jeunes gens disposés à le secourir; et avec l'autorisation du commandant de la province, il parvint, en peu de temps, à réaliser son plan. La nouvelle société tint, à la fin de l'année 1753, sa première

assemblée, dont l'abbé de Serent, nommé président perpétuel, fit l'ouverture par un discours qui n'était qu'une critique amère de l'académie. Ces séances se renouvelèrent tous les mois, et furent suivies avec d'autant plus d'empressement, qu'elles étaient presque toujours égayées par des traits de satire contre les académiciens. Ceux-ci se lassèrent bientôt d'être le but de toutes les plaisanteries, et obtinrent une lettre de cachet qui défendit à la société militaire de tenir des assemblées publiques. L'abbé de Serent partit pour Paris, dans l'intention de faire révoquer cet ordre; et il profita de son séjour dans la capitale, pour distribuer libéralement des patentes d'associé à tous ceux qui lui en demandèrent. Mais la société qu'il avait créée ne put se soutenir malgré ses efforts; et l'on ignorerait aujourd'hui complètement son existence, si ses statuts et la liste de ses membres n'avaient été insérés dans le *Supplément à la France littéraire* pour 1757. On y trouve, à la page 299, une liste assez étendue des ouvrages de l'abbé de Serent, dont il paraît qu'aucun n'a été imprimé, puisqu'ils ne figurent dans aucun autre catalogue. Ce sont, pour la plupart, des pamphlets contre l'académie de Besançon, très-injurieux, si l'on peut en juger par leurs titres. On ignore l'époque de la mort de l'abbé de Serent, dont le nom ne se trouve plus dans la *France littéraire* de 1769 (V. HÉBRAIL), et qui n'a d'article dans aucun dictionnaire. W—s.

SERENUS SAMMONICUS (QUINTUS). Voy. SAMONICUS.

SERGARDI (LOUIS), ou comme il s'appelait lui-même, *Quintus Sectarus*, fut un des meilleurs poètes latins de son temps. Né à Sienne en 1660,

il fut élevé sous les yeux de ses parents, qui, vivant dans l'aisance, n'épargnèrent rien pour cultiver ses dispositions. Ses maîtres, choisis parmi les hommes les plus éclairés, n'étaient cependant pas exempts du mauvais goût qui régnait alors dans les écoles. En communiquant à leur élève plus de préjugés que de savoir, ils lui imposèrent la tâche de recommencer son éducation. Envoyé à Rome, pour y apprendre la jurisprudence, il se sentit entraîné vers la poésie, qui devint son occupation favorite. Il fit une lecture assidue des classiques latins, et par une disposition naturelle de son esprit, il s'attacha de préférence aux poètes satiriques, qu'il tâchait d'imiter. Admis à la familiarité du prince Chigi, il le suivit dans sa maison de campagne à la Riccia, où se rassemblait une société nombreuse de seigneurs romains. Sergardi examina de près les manières des grands, et il peignit leurs travers dans une satire qui, pour être la première, n'était pas la moins amère. N'osant pas braver les hommes puissants, il attendit une occasion pour attaquer de moins redoutables adversaires. A son retour à Rome, il fréquenta une réunion de savants qui avait lieu dans le collège de la Propagande, pour conférer sur la théologie, l'Histoire sacrée, et les droits du Saint-Siège. N'étant qu'initié dans les études ecclésiastiques, il s'y livra avec opiniâtreté, pour ne pas se montrer au-dessous de ses confrères. Il voulut être en théologie ce qu'il avait été en littérature, le réformateur des systèmes qu'il trouvait établis; et se déclara contre les scolastiques et les casuistes, qu'il n'épargna ni dans ses discours, ni dans ses correspondances. Il composa même un ouvrage

intitulé *De veterum philosophiâ*, qui lui aurait attiré des persécutions, s'il avait osé le publier. Les personnes étrangères à ces discussions admireraient les talents de Sergardi, qui, proné et recherché partout, reçut l'invitation de se rendre en Toscane, pour occuper une place honorable à la cour du grand-duc. Préférant la liberté aux honneurs, il aima mieux vivre chez le cardinal Ottoboni, qu'il regardait comme son ami. A la mort d'Innocent XI, il fut chargé de porter la parole devant le sacré collège, pour l'exhorter, selon l'usage, à l'élection du nouveau pontife. Le choix tomba sur son protecteur qui prit le nom d'Alexandre VIII, et qui l'employa dans quelques négociations difficiles. Ce fut par l'ordre de ce pape, qu'il entra en correspondance avec le P. Noël Alexandre, pour l'engager à purger son Histoire ecclésiastique des erreurs qui lui avaient mérité les rigueurs de la censure. Ce service lui aurait valu de bonnes récompenses, si Alexandre VIII ne fût pas mort à cette époque. Sergardi en prononça l'oraison funèbre; et, privé d'un tel appui, il se vouta à l'étude, ne conservant d'autre ambition que de briller parmi ses rivaux. Reçu de la société des Arcadiens, il lui fut impossible d'y vivre sans querelles, quoiqu'il n'y eût pas manqué d'admirateurs. Ses vers, applaudis par la multitude, trouvèrent un censeur sévère dans Gravina, dont le goût était aussi difficile que son caractère était intraitable. Leurs discussions devinrent si animées, qu'un jour ils en vinrent aux mains, à la table d'un ami chez lequel l'un d'eux s'était exprimé sans mesure, sur le mérite de ses collègues, et même sur des matières plus graves. Ce premier combat, peu digne de deux hommes de lettres, fut le signal

d'une guerre de plume, où l'avantage devait rester au plus spirituel. Sergardi, se cachant sous le nom de *Sectanus*, composa une satire dans laquelle il reprochait à un certain *Philodème* d'être le corrupteur de la religion et des mœurs. Ces vers circulèrent rapidement, et ils excitèrent le rire des hommes les plus austères; Gravina riposta par des *verrines* et des *iambes*; mais peu exercé à manier le fouet de la satire, il sentit son infériorité; et, par un sentiment d'amour-propre bien calculé, il dissimula l'outrage, et n'y répondit plus que par le mépris. Un autre critique accusa Sergardi de s'être servi de locutions barbares, et d'avoir violé les règles de la syntaxe et de la prosodie. Ces observations, qui n'étaient pas sans fondement, n'affaiblirent pas l'effet des satires; et le triomphe du poète resta complet. Les connaisseurs ne cessèrent pas d'admirer l'art avec lequel il avait su plier la langue latine à peindre des mœurs si peu conformes aux usages des anciens. On douta quelque temps de l'authenticité de ces pièces de vers, et l'on prétendit en ôter l'honneur à Sergardi, qui s'était montré inférieur dans quelques autres ouvrages. En effet, rien n'est à comparer à ses satires originales, où le mérite du style est rehaussé par la finesse des traits et la richesse des images. Mais manque-t-on d'exemples de cette inégalité chez les écrivains les plus recommandables? Fabroni a d'ailleurs éclairci ces doutes par des preuves si positives, qu'il n'est désormais plus permis de les partager. Les satires de Sergardi parurent pour la première fois au nombre de quatorze; elles furent ensuite portées jusqu'à dix-huit. Parmi les quatre dernières, il y en a une sur la mort de Clément XI, qui mériterait d'être

désignée sous un autre titre, puisqu'elle n'offre que l'éloge de ce pontife. Décoré du titre de monseigneur, ce poète fut nommé préfet de la basilique Vaticane, dont il se plut à orner le vestibule. Non content d'avoir élevé la statue équestre de Charlemagne sous les portiques, et pavé de larges dalles la place de Saint-Pierre, il voulut entourer de petites colonnes l'obélisque qui en occupe le centre. Cette innovation ne parut pas heureuse, et elle exposa celui qui l'avait ordonnée à un grand nombre de plaisanteries. Sergardi, qui avait abusé du droit de médire des autres, ne put supporter qu'on tournât contre lui l'arme puissante du ridicule. Dégoûté du séjour de Rome, il alla se réfugier à Spolète, où il mourut de chagrin, le 7 novembre 1726. Ses ouvrages sont : I. *Quinti Sectani satyræ in Philodemum* (Naples, ou Rome), 1694, in-8°. Cette édition, qui est la première des satires de Sergardi, n'en contient que quatorze. En 1696 et 1698, on en vit paraître deux autres, augmentées chacune de deux nouvelles satires. L'édition d'Amsterdam (Rome), 1700, en 2 vol. in-8°, se compose des huit premières, que P. A. Maffei, (*voy.* ce nom, XXVI, 102) sous le nom d'Antonianus, a enrichies de Notes et d'Observations. II. *Satire di Settano tradotte in terza rima*, Zurich (Florence), 1760, in-8°. Cette traduction, donnée par l'auteur lui-même, ne contient que dix-sept satires et un dialogue sous le titre de la *Conversazione delle donne di Roma*. III. *Oratio pro eligendo summo pontifice post obitum Innocentii XI*, Rome, 1689, in-4°. IV. *Orazione recitata in Campidoglio per l'accademia dell' arti liberali*, *ibid.*, 1703, in-4°. V. *Distinta relazione della gran sala*

*della cancelleria apostolica*, *ibid.*, 1719, in-4°. VI. *Discorso sopra il nuovo ornato della Guglia di San Pietro*, *ibid.*, 1723, in-fol. VII. *Relazione della statua equestre di Carlo Magno, eretta nel portico Vaticano*, Sienna, 1725, in-fol. VIII. *Satyræ, argumentis, scholiis, enarrationibus illustratæ*, Lucques, 1783, 4 vol. in-8°. Cette édition, due aux soins du P. Giannelli, et la plus complète des Œuvres de Sergardi, contient les Satires originales, plusieurs pièces de poésie latine et italienne, les différents Discours, une partie de sa correspondance avec Mabillon, sur des objets de littérature et de religion. Il existe deux autres traductions italiennes de ces satires, outre celle que nous avons citée; l'une est intitulée : *Le satire di Quinto Settano, tradotte da Sesto Settimio, ad istanza di Ottavio Nonio, dedicate a Decio Sedicino*, Palerme, 1707, in-8°. L'auteur de cette mauvaise traduction en *terza rima* est Capellari, auquel on avait attribué les satires latines. La seconde porte le titre de *Sermoni di Q. Settano*, Pise, 1820, 2 vol. in-8°. (par l'abbé Missirini). On trouvera d'autres renseignements sur Sergardi, dans une Notice placée en tête de l'édition de Lucques, dans Fabroni *Vitæ Itolorum*, tome x, pag. 68, et dans les *Elogj di uomini illustri*, du même, tome 17, pag. 73. A—G—S.

SERGEANT (JEAN), né à Barrow dans le Lincolnshire, fit ses études à l'université de Cambridge. Thomas Morton, évêque de Durham, l'ayant pris pour son secrétaire, et chargé de faire des extraits des Saints Pères, il apprit dans ce travail à reconnaître les erreurs des nouveaux réformés, et, après avoir embrassé la religion catholique, il alla, en 1642,

faire sa théologie à Lisbonne, et y fut ordonné prêtre. Il revint au bout de dix ans en Angleterre, y exerça, pendant quarante ans, les fonctions de missionnaire, et composa un grand nombre d'ouvrages polémiques contre les théologiens anglicans les plus renommés. Ce fut au milieu de ces travaux qu'il termina sa longue carrière, étant mort la plume à la main, en 1707, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Ses écrits se divisent en trois classes : les uns ont pour objet ses controverses avec Hammond, Bramhall, Stillingfleet, Tillotson et autres, sur lesquels il eut de grands avantages ; les autres roulent sur ses disputes avec le docteur Talbot, archevêque catholique de Dublin, à l'occasion de son livre intitulé : *Methodus compendiosa, quâ rectè investiganda et certo invenitur fides christiana*, Paris, 1674, in-12. Quoique cet ouvrage eût été approuvé par le docteur Pirot, et bien accueilli par Bossuet, le prélat irlandais n'en déféra pas moins, à la faculté de Paris, les deux propositions suivantes : *Les vérités de la foi doivent porter leur évidence en elles mêmes. Les motifs de crédibilité doivent être démontrés par la raison.* La Faculté, après avoir entendu les explications de l'auteur, jugea que ces propositions ne méritaient aucune censure. Talbot les dénonça pour lors à la congrégation du Saint-Office, qui, sur de nouvelles explications de Sergeant, en porta le même jugement que la faculté de Paris. La dispute se prolongea, mais elle n'eut pas d'autre résultat. La troisième classe des ouvrages de Sergeant comprend ceux qui sont relatifs au cartésianisme, à l'*Essai concernant l'entendement humain*, de Locke, à la fameuse dispute entre le clergé séculier et le

clergé régulier, à l'érection du chapitre de saint Paul de Londres. Ses *Réflexions sur les serments de suprématie et d'allégeance*, 1661, in-12, sont courtes mais excellentes. Il s'y déclare contre le premier serment exigé par la reine Élisabeth, et en faveur du dernier prescrit par Jacques, sauf la clause qui déclare hérétique le pouvoir du pape, de déposer les princes pour cause de religion : c'était aussi l'opinion de Bossuet. Il avait composé, à la prière de lord Pètre, l'histoire de ses controverses, qui n'a vu le jour qu'en 1816, dans le recueil intitulé *Catholicos*. Elle contient des détails curieux et satisfaisants pour sa justification. On l'accuse cependant de s'être trop livré à ses ressentiments dans ses dernières années, et d'avoir avancé des choses répréhensibles, ce qu'on doit attribuer à une maladie de nerfs, qui ne lui laissait pas alors toute la liberté de son esprit. — SERGEANT (Jean), né en 1720, dans le New-Jersey, se livra, dès son enfance, à la prédication de l'Évangile chez les Indiens de Massachusetts, et traduisit, dans leur langue, tout le nouveau Testament, et partie de l'Ancien. Il publia : I. *Lettre sur l'éducation des enfants indiens*. II. *Sermon sur le danger des illusions en matière de religion*, 1743, et mourut à Stokbridge, en 1749. T—D.

SERGEL (JEAN-TOBIE), sculpteur, né à Stockholm en 1740, commença sa carrière par être apprenti tailleur de pierre. À l'âge de seize ans, il entra à l'école de sculpture de l'archevêque, artiste français, qui avait été appelé en Suède pour y faire des statues destinées aux places publiques (Voy. L'ARCHEVÊQUE, XXIII, 388). Il accompagna son maître en France,

en 1759; et à leur retour, il aida l'archevêque à faire les modèles des statues de Gustave I<sup>er</sup>. et Gustave II qui ornent maintenant la capitale de la Suède. Ayant obtenu une pension du roi, il se rendit, en 1767, à Rome, où il séjourna jusqu'en 1778, et où il exécuta plusieurs ouvrages qui établirent sa réputation. De l'Italie, il se rendit à Paris, où son talent était déjà apprécié; il fut reçu membre de l'académie des beaux-arts, après avoir fait, pour sa réception un *Othryade*, soldat grec blessé, charmant morceau de grandeur demi-naturelle, qui fait maintenant partie de la galerie du Luxembourg, où l'on a vu aussi de lui un *Faune couché* fait à Rome. Il visita encore la capitale de l'Angleterre, et retourna enfin dans sa patrie, en 1779, après une absence de douze ans, pendant laquelle il avait pris un rang parmi les premiers sculpteurs de son temps. Il ne tenait qu'à lui de vivre à son aise à Pétersbourg, où il fut appelé, sous des conditions très-avantageuses, par l'impératrice Catherine; mais il aimait mieux se contenter de six cents rixdales de pension, et rester dans sa patrie. Il est vrai que les honneurs ne lui manquèrent pas. Peu de temps après son retour, il fut nommé professeur à l'académie des beaux-arts. Plus tard, il fut intendant de la cour; et enfin admis dans l'ordre de la noblesse équestre. Les académies des beaux-arts de Rome, Vienne, Berlin et Copenhague le reçurent dans leur sein. Après la suppression de l'académie de peinture, l'Institut national de France le nomma son correspondant. Dans les premiers ouvrages de Sergel, on avait remarqué un peu de manière; il se corrigea de ce défaut, qui lui venait peut-être de l'imitation d'ouvrages im-

parfaits, et ne suivit plus que la nature et le beau antique. On regrette qu'il n'ait pu exécuter en marbre tous les ouvrages qu'il avait faits pour le gouvernement suédois: plusieurs ne sont que moulés en plâtre. On admire généralement son beau groupe d'*Amour et Psyché*; et sa *Cérès*, cherchant Proserpine; son *Faune couché*, auquel il a su donner un mélange admirable d'ivresse et de volupté; son *Diomède tenant le Palladium*; son groupe de *Vénus et de Mars*; enfin une *Vénus Callipyge*, plus grande que nature; ses *Deux Anges* de l'autel de Sainte-Claire à Stockholm. Mais son plus bel ouvrage est peut-être un haut-relief, exécuté pour l'église d'Adolphe-Frédéric à Stockholm, et représentant la résurrection; malheureusement ce chef-d'œuvre n'est qu'en plâtre. Sa statue de Gustave III est en bronze, et son tombeau de Descartes en plomb. Il a aussi fait les bustes de Gustave Wasa, Gustave-Adolphe, Charles-Gustave, Louise Ulrique et Gustave IV Adolphe, enfin celui de l'épouse de ce roi, ainsi que plusieurs portraits en médaillons et en plâtre; on cite ceux de Gjørwell, et des poètes Bellmæn et Kellgrenn. Sergel mourut à Stockholm, le 26 février 1814.

D—G.

SERGIUS I<sup>er</sup>., élu pape, le 15 décembre 687, après la mort de Conon, auquel il succéda, était né à Palerme, d'un nommé Tibère. Il vint à Rome sous le pontificat d'Adéodat, et entra dans le clergé, à cause de son goût pour le chant. Il se fit remarquer par des qualités plus essentielles. Le pape Léon II lui donna le gouvernement de la paroisse de Sainte-Susanne; et depuis lors sa vertu et sa doctrine lui acquirent une réputation qui fit jeter les yeux sur lui

dans le moment où deux compétiteurs, Théodore et Pascal, se disputaient le saint siège. Leurs factions divisaient le peuple romain. Celle de Théodore s'était emparée de l'intérieur du palais de Latran ; celle de Pascal occupait l'extérieur. L'élection de Sergius ramena la pluralité des opinions à un arrangement. Théodore se soumit ; mais Pascal recourut à la protection de Jean Platys, exarque de Ravenne, auquel il promit cent livres pesant d'or , s'il chassait Sergius pour le mettre à sa place. L'exarque vint à Rome , où il trouva les esprits tellement attachés au parti de Sergius, qu'il n'osa rien entreprendre contre son élection ; mais il exigea les cent livres d'or promises par Pascal ; et à ce prix il confirma la nomination de Sergius. Les persécutions cependant continuèrent contre le pape. Il fut obligé de s'absenter de Rome pendant sept ans , et n'observa pas moins ses devoirs. L'empereur Justinien II , irrité de son opposition aux décisions du concile qu'il avait fait tenir à Constantinople , voulut le traiter avec la dernière rigueur. Ce concile, appelé *Quinti-Sexte*, ou *in trullo*, c'est-à-dire sous le dôme du palais impérial, avait pour objet la discipline ecclésiastique et le mariage des clercs. Le pape, se refusant à l'approuver, se vit menacé de la colère de l'empereur , qui envoya contre lui Zacharie , son protospataire, avec ordre de l'enlever. Mais la milice de Ravenne, celle de la Pentapole et de quelques villes voisines, s'opposèrent à cette violence. Zacharie, saisi de frayeur, implora la clémence du pape, se réfugia dans ses appartements, et se cacha sous son lit. Le pontife lui sauva la vie , mais ne put l'empêcher d'être chassé honteusement de Ro-

me. Sergius acheva son pontificat d'une manière plus paisible et plus heureuse. Il ramena à la foi de l'église catholique le patriarche d'Aquilée et ses suffragants, qui s'en étaient éloignés par ignorance ; orna et répara plusieurs églises, fit faire une cassolette d'or avec des colonnes, où l'on brûlait des parfums pendant la messe ; éleva un tombeau à saint Léon dans la basilique de saint Pierre ; ordonna le chant de l'*Agnus Dei* pendant la consécration, institua des processions le jour de l'*Assomption* et de la Présentation, qui était autrefois la fête de Saint-Simon, nommé par les Grecs *Hippapante*, ce qui prouve l'antiquité de ces solennités. Sergius mourut le 8 sept. 701, après treize ans huit mois vingt-quatre jours de pontificat. Il eut pour successeur Jean VI.

D—s.

SERGIUS II, pape, succéda à Grégoire IV, le 27 janvier 844. Romain de naissance, et portant le même nom que son père, il le perdit étant encore enfant, et fut élevé par sa mère, dont il fut privé à l'âge de douze ans. Cependant le pape Léon III, qui connaissait sa noblesse, et qui avait remarqué ses dispositions, prit un soin particulier de son éducation, et le plaça dans l'école du chant et des bonnes lettres. Étienne IV le fit son sous-diacre ; Pascal I<sup>er</sup>. l'ordonna prêtre, et Grégoire IV le fit archi-prêtre. A la mort de Grégoire, Sergius fut élu d'une voix unanime pour lui succéder. Cependant un diacre, nommé Jean, voulut entraver cette élection, et entra, à la tête de quelques mutins, dans le palais de Latran, dont ils enfoncèrent les portes. Ce succès ne fut pas de longue durée. Au bout d'une heure, la noblesse romaine, secondée par la milice de la ville, vint

assiéger l'usurpateur dans son refuge, et ramena Sergius en triomphe sur le trône pontifical. Cependant l'empereur Lothaire trouva mauvais que l'élection du pape eût été faite sans son consentement. Il envoya à Rome Louis, roi d'Italie, son fils, accompagné de Drogon, évêque de Metz et de plusieurs autres prélats, pour empêcher qu'à l'avenir on se dispensât du consentement royal, qui avait été demandé à son père et à son aïeul lors de la nomination des papes précédents. Sergius reçut le jeune roi avec les plus grands honneurs. On envoya au-devant de lui le clergé de Rome et tout ce qu'il y avait de plus distingué dans la ville, pour embellir son cortège. L'armée de Louis était campée aux environs. Les évêques qui accompagnaient le jeune roi examinèrent l'élection de Sergius, et la confirmèrent, après en avoir reconnu la régularité. On demanda au pape que tous les grands de Rome prêtassent serment de fidélité au jeune roi ; mais Sergius observa que c'était à l'empereur Lothaire que ce serment devait être prêté ; et cela fut exécuté ainsi. Cette grande affaire étant terminée, le pape couronna le jeune Louis, dans l'église de Saint-Pierre ; lui fit l'onction de l'huile sainte, lui donna l'épée avec la couronne, et le proclama roi des Lombards. Fleuri observe, à ce sujet, que ce fut une simple cérémonie, puisque Louis était déjà reconnu comme roi, et que le bibliothécaire Anastase lui donne cette qualité avant comme après cet événement. On pourrait ajouter à cela l'exemple de Pepin, qui était en possession de la couronne avant son sacre, et celui de quelques autres monarques dont la puissance souveraine a existé dans toute sa plénitude indépendamment de la consécration re-

ligieuse. A ces témoignages de bienveillance, Sergius ajouta des lettres de vicaire apostolique pour Drogon. Elles lui en conféraient le pouvoir au-delà des Alpes, avec l'autorité suprême sur les métropolitains et le droit d'assembler même un concile, dont toutefois on pourrait appeler au pape. L'histoire ne dit rien de plus des actions de Sergius II, qui mourut, le 27 janvier 847, après trois ans et un jour de pontificat. Il eut pour successeur Léon IV. D—s.

SERGIUS III, reconnu pape, le 9 juin 905, avait été élu après la mort de Théodore, en 898, mais succédait effectivement à Christophe, que quelques historiens regardent comme légitime. Il est certain du moins qu'en 898, le parti de Jean IX ayant prévalu, Sergius s'enfuit en Toscane, où il passa près de sept années, laissant occuper le Saint Siége successivement par Jean IX, Benoît IV, Léon V et Christophe. Les dissensions élevées au sujet de la condamnation de Formose (V. ETIENNE VI), occasionnaient tous ces troubles, indépendamment des menées de Théodora, femme intrigante et débauchée, ainsi que de ses deux filles Théodora et Marosie, dont le pouvoir était absolu dans Rome. Luitprand dit que Sergius III, qui avait un commerce criminel avec Marosie, en eut un fils, qui fut pape lui-même par la suite (V. JEAN XI.) Fleury dit que c'est le premier pape dont la mémoire soit chargée d'un tel reproche. Cette période de la papauté est une des plus honteuses que l'histoire puisse retracer. Sergius III, dont le père s'appelait Benoît, était Romain de naissance. « C'était, dit Baronius, le » plus méchant de tous les hommes, » et livré à toutes sortes de vices. » Ce fut à Sergius III que l'empereur



Léon s'adressa pour faire approuver les quatrièmes noces , défendues par les lois de l'Orient. Sergius ne manqua point de donner cette preuve de complaisance à l'empereur. Au surplus, Sergius, regardant comme usurpateurs les papes qui l'avaient précédé depuis sa première nomination , s'appliqua à faire condamner de nouveau la mémoire de Formose , et à faire approuver la procédure faite par Étienne VI , dont le corps fut détéré par son ordre. On n'a plus aucun détail sur ce pape , qui mourut , on ne sait de quelle manière , ni précisément à quelle époque. Lenglet-Dufresnoy la fixe au 6 décembre 912 , et le P. Pagi en août 911. Il eut pour successeur Anastase III.

D—s.

SERGIUS IV, élu pape, le 18 juillet 1009, pour succéder à Jean XVIII, se nommait *Bouche de Porc*, était né à Rome, et fut le premier Romain, suivant la remarque de Fleury, qui changea son nom en parvenant au Saint-Siège. Il était évêque d'Albano depuis cinq ans. Platine fait un grand éloge de ses vertus. Mais son pontificat, qui ne dura que deux ans et neuf mois, ne fut signalé par aucune action d'éclat. Il mourut le 13 juillet 1012, et eut pour successeur Benoît VIII. D—s.

SÉRIEYS (ANTOINE), né en 1755, à Pont de Cyran dans le Rouergue (département de l'Aveyron), était destiné au barreau par sa famille; mais il avait d'autres goûts. Arrivé à Paris, en 1779, il fut placé chez un procureur par Marmontel. L'année suivante, d'Alembert lui procura l'emploi de professeur de mathématiques dans une pension à Passy. Il fit ensuite un voyage en Italie; et de retour à Paris, y forma un établissement d'instruction qui ne

réussit pas. Bailly, devenu maire, le plaça dans les dépôts littéraires où se transportaient les livres et manuscrits provenant des maisons monastiques, et plus tard, des confiscations. En 1794, Sérieys était le chef d'un de ces dépôts. Il fut nommé bibliothécaire et professeur d'histoire et de morale à l'institut des Bourgeois, devenu depuis le Prytanée français. Il ne put garder cette place à cause de son peu de conduite, et continua cependant d'être employé dans l'instruction publique. En 1804, il était censeur des études et professeur d'histoire à Douai; il fut envoyé, en 1805, comme censeur des études, à Cahors. Privé de cet emploi, il vint à Paris, et chercha dans sa plume des moyens d'existence. Il ne manquait ni d'esprit, ni de connaissances; mais il a fait preuve de fécondité et non de talent: il écrivait avec une très-grande rapidité; et quelque grand que soit le nombre de ses productions, tout ce qu'il a écrit ou transcrit n'a pas été imprimé. Il eut bientôt perdu son crédit auprès des libraires. Alors il fabriqua quelques ouvrages et les donna sous les noms de personnages célèbres (*Voy.* BASSOMPIERRE, III, 508; et CAYLUS, VII, 472). Il avait trouvé, dans les dépôts confiés à sa garde, et publié quelques manuscrits d'auteurs connus (*Voy.* BARTHÉLEMY, III, 445; BROSSES, dont il a publié les *Lettres*, en 3 volumes; et PACIAUDI, XXXII, 337). Il crut bien faire en imprimant sous son nom un ouvrage de Raynal (*Voy.* RAYNAL, XXXVII, 182). Sa réputation n'y gagna rien. Il ne tira pas plus de profit de quelques écrits de circonstances. L'abbé Sicard à qui, sans doute, il avait rendu quelques services, ne pouvant pas toujours l'obliger de sa bourse, lui

permettait de disposer de son nom ; c'est ainsi que sur le titre de plusieurs des dernières productions anonymes de Sériey, on lit ces mots *revu ou publié par l'abbé Sicard*. Ce n'était plus de la part de ce dernier, de la complaisance ; c'était réellement une sorte de connivence. En 1814, Sériey habitait Monsouris, hameau aux portes de Paris. Il est mort à Paris, le 7 août 1819. J'ai donné la liste de ses écrits dans la *Bibliographie de la France*, année 1825 ; il suffira d'en citer une partie : I. *L'Amour et Psyché*, poème en six chants, 1789, in-12 ; 1803, in-12 ; 1804, in-12. II. *Éloge historique de L. François de Paule Lefèvre d'Ormesson de Noiseau, par l'abbé Gaubert*, 1789, in-8°. Sériey avait vendu cet opuscule quarante-huit francs à l'abbé Gaubert qui, au rapport de Sériey, se faisait un revenu de dix à douze mille francs, en envoyant à de grands personnages des ouvrages qu'il donnait pour siens. Le prince Henri de Prusse remboursa à Gaubert ce que celui-ci avait donné à l'auteur. L'impératrice de Russie fit passer trois cents roubles à l'abbé. IV. *Les Révolutions de France, ou la Liberté, poème national*, 1790, in-8°. V. *Les Décades républicaines ou histoire de la république Française*, 1795, 4 vol. in-12, ou 7 vol. in-18. VI. *Mémoires historiques, politiques et militaires, pour servir à l'histoire secrète de la révolution française*, 1798, 2 vol. in-8°. VII. *Anecdotes inédites de la fin du dix-huitième siècle*, 1801, in-8° ; reproduit, sans avoir été réimprimé, sous ce titre : *La fin du dix-huitième siècle*, 1805, in-8°. VIII. *La Mort de Robespierre, tragédie en trois actes*, 1801, in-8°, reproduite en 1802, in-8°. C'est dans les notes à

la suite de cette pièce, que parut la *Relation de l'abbé Sicard sur les journées de septembre 1792*, qui avait déjà été publiée en 1796 dans les *Annales catholiques*, t. 1. 13, 72 et 283 ; et c'est le seul morceau qui donne du prix au volume. IX. *Tablettes chronologiques de l'histoire ancienne et moderne*, 1803, un vol. in-12 ; seconde édition, 1804, 2 vol. in-12 ; troisième édition, 1806, in-12 ; quatrième édition, 1812, in-12. On publia en même temps un Supplément pour l'édition de 1806 ; cinquième édition, 1817, in-12. X. *Éléments de l'histoire des Gaules*, 1805, in-12. XI. *Épitome de l'histoire de France*, 1804, in-12. XII. *Dictionnaire généalogique, historique et critique de l'Écriture sainte, où sont réfutées plusieurs fausses assertions de Voltaire et autres philosophes, par l'abbé \*\*\**, revu, corrigé et publié par M. l'abbé Sicard, 1804, in-8°. Dans sa dédicace à Portalis, Sicard dit que l'auteur est mort aux premiers jours de septembre 1792 ; mais si l'auteur eût été un abbé mort en septembre 1792, son nom aurait été pour l'ouvrage un titre de recommandation qui n'était pas à dédaigner. XIII. *Épitome de l'histoire des papes*, 1805, in-12. XIV. *Éléments de l'histoire de Portugal*, 1805, un vol. in-12. Sériey, qui avait publié cet ouvrage sous son nom, m'a avoué qu'il était de Raynal (V. ce nom, XXXVII, 182). Ce n'est qu'un amas confus d'événements défigurés, « et un tissu de bévue grossières, ... c'est un ouvrage » inutile et dangereux, un futile roman. » Tel est le jugement porté sur ce volume, par M. J. J. C. de Macédo, alors second secrétaire de la légation portugaise à Paris, qui a développé

son opinion dans trois articles imprimés au tome xxxv de la *Revue* ( ou *Décade philosophique* ), etc. XIV. *Bibliothèque académique, ou Choix fait par une Société de gens de lettres, de différents Mémoires des académies françaises et étrangères*, 1810-1811, 12 vol. in-8°. XV. Quelques écrits en l'honneur de Buonaparte. XVI. *Építome de l'Histoire moderne*, 1812, in-12. XVII. *Építome de l'Histoire ancienne*, 1813, in-12. On trouve à la suite une Traduction de l'*Építome de l'Histoire romaine de Sextus Rufus*; c'est la seule qui existe. XVIII. *Delilliana ou Recueil d'Anecdotes, concernant M. Delille, de ses bons mots*, etc., 1813, in-18. XIX. *Épigrammes anecdotiques inédites*, etc., par l'*Ermite de la Chaussée du Maine*, 1810, in-12; reproduit sans avoir été réimprimé sous le titre de : l'*Ermite de la Chaussée du Maine*, seconde édition, 1819, in-12. Les épigrammes ne sont guère piquantes, et la prose qui les accompagne, en forme de notes, l'est encore moins. XX. *La Lanterne magique de l'île d'Elbe*, 1814, in-8°, Opuscule anonyme. XXI. *Premier Bulletin de l'île d'Elbe, contenant des nouvelles de Napoléon Buonaparte*, etc., 1814, Opuscule anonyme sans aucun sel. XXII. *Selecta nostrates recentiores à scriptoribus tam grecis tam latinis historiæ*, 1814, in-18. centon. XXIII. *Dictionnaire pour l'intelligence des auteurs classiques, grecs et latins, tant sacrés que profanes*, tome xxxvii et dernier, 1815, in-8°; extrait des manuscrits de Fr. Sabbathier, qui avait publié les 36 premiers ( V. SABBATHIER, xxxix, 430 ). Le dernier mot du xxxvi°. vol. était le mot *Rutules*, *Rutuli*. Sabbathier avait peut-être

été diffus; mais c'était trop peu d'un volume pour les lettres S. T. et suivantes. XXIV. *Selecta à recentioribus poetis carmina*, 1815, in-18. On trouve dans ce volume une Traduction en vers latins de la pièce de Fontanes intitulée : *le Jour des Morts* ( V. FONTANES au Supplément ). XXV. *Vie publique et privée de Joachim Murat*, 1816, in-8°. XXVI. *Fouché de Nantes, sa vie privée, politique et morale*, 1816, in-12. XXVII. *Carnot, sa Vie politique et privée*, 1816, in-12. XXVIII. *Entretiens historiques et politiques de plusieurs grands personages*, 1816, 2 vol. in-18. XXIX. *Histoire de Marie Charlotte Louise, reine des Deux-Siciles*, 1816, in-8°. XXX. *Nouvelle Histoire de Henri IV, traduite pour la première fois du latin de Raoul Boutrays*, 1816, in-12 ( V. BOUTHRAYS, v, 407 ). On trouve à la suite un extrait de la Traduction des Commentaires de César, faite par Henri IV à l'âge de onze ans. XXXI. *Le Règne de Louis XVIII*, 1816, in-8°. XXXII. *Vie de Madame la Dauphine, mère de Louis XVIII*, 1817, in-12. Le volume est aussi décoré du nom de Sicard : Sériey a pris des pages entières dans *Le Dauphin, père de Louis XVI*, par M. Durozoi, qu'il ne cite pas. XXXIII. *Laharpe peint par lui-même*, 1817, in-18. XXXIV. *Lettres inédites de Madame la marquise du Châtelet*, 1819, in-8°. M. Eckard fut avec Sériey, éditeur de ce volume, qui ne contient que trente-huit lettres de l'amie de Voltaire. Des morceaux de Voltaire donnés comme inédits, étaient déjà connus et imprimés. XXXV. *Correspondance inédite de l'abbé Galiani*, Paris, Dentu, 1818, 2 vol. in-8°. Il parut en même temps

deux éditions de cette correspondance jusqu'alors inédite, l'une sur les autographes mêmes; l'autre, et c'est celle de Sérieys, sur des copies seulement. L'autre éditeur crut devoir faire quelques suppressions à ces lettres : Sérieys ne retrancha pas ces morceaux ; mais il a défigurés plusieurs noms, et fabriqué plusieurs lettres. XXXVI. *Lettre de l'éditeur de la Correspondance complète de l'abbé Galiani, à l'éditeur de cette Correspondance incomplète*, 1818, in-8°. Sérieys y fait l'apologie de son travail. XXXVII. *Sermons inédits du P. Bourdaloue, imprimés sur un manuscrit authentique, publiés par feu l'abbé Sicard*, 1823, in-8°. M. Barbier, dans la seconde édition du *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes* (n°. 17029), nous apprend que le véritable auteur de ces *Sermons* est Sérieys. M. Barbier donne au volume la date de 1810. Dès cette époque, en effet, le volume était imprimé, et l'on n'attendait plus pour le mettre en vente que la notice sur Bourdaloue que devait donner l'abbé Sicard. Cette notice n'était pas encore prête en mars 1812. On imprimait alors le tome v<sup>e</sup>. de la *Biographie universelle*, qui contient l'article *Bourdaloue*, et l'on y mentionna les *Sermons inédits*, qui, suivant les probabilités, devaient paraître avant la 11<sup>e</sup>. livraison de la *Biographie*. L'indication prématurées'est trouvée doublement fautive : 1°. parce qu'on donnait au volume des *Sermons inédits* la date de 1812, qu'on croyait qu'il porterait ; 2°. parce qu'on ne signalait pas ces sermons comme apocryphes. La notice que devait fournir Sicard n'a point été donnée ; et le volume des *Sermons inédits* n'a été réellement publié qu'en 1823 :

mais M. Barbier citant ce volume avec la date de 1810, il faut qu'il en existe des exemplaires sous ce millésime. Ces exemplaires, toutefois, ne peuvent être qu'en petit nombre. Sérieys avait projeté, en 1810, un *Dictionnaire historique*. Ses matériaux, acquis pour la *Biographie universelle*, n'ont été d'aucun usage si l'on excepte quelques Traductions de J.-Bernard de Rossi. Sérieys a dû laisser des manuscrits; il en existe probablement dans les mains de quelques libraires qui ne sont pas tentés d'en faire usage. J'en ai vu un intitulé : *Histoire des treize dernières années de la vie de J.-J. Rousseau, ou Supplément à la quatrième partie de ses Confessions, d'après ses écrits, des Mémoires authentiques du temps, et les récits de trois vieillards encore existants, dont l'un, M. Venant, logea Rousseau pendant la huit dernières années de ce philosophe, et fut intimement lié avec lui ; ouvrage destiné à être ajouté à toutes les éditions anciennes et actuelles des Oeuvres de J.-J., par un membre de l'académie française*. C'est un petit v.in-4°. de 337 pag. A. B—T.

SERIMAN (ZACHARIE SCERIMAN, ou), né en 1708, à Venise, de parents arméniens, est l'auteur du meilleur, et peut-être du seul roman philosophique que possèdent les Italiens, chez lesquels le nom de cet écrivain est presque inconnu. On sait très-peu de chose de sa personne. Quant à son ouvrage, ceux qui ignorent la langue dans laquelle il est écrit, peuvent s'en faire une idée d'après le *Voyage de Gulliver*. C'est à-peu-près à la manière dont Swift a décrit les mœurs de Lilliput, que Seriman raconte ce qu'un voyageur a observé de plus remarquable

dans un pays peuplé de singes et de cynocéphales. Il n'a pas mis de prétention dans son style ; mais son ironie est aussi fine que ses allusions sont piquantes. Après avoir attaqué les travers de la société , il tourne en ridicule les savants ; et, dans une Satire très-spirituelle sur la médecine , il professe la maxime hardie que les malades doivent s'abandonner à la nature plutôt qu'à leur docteur. On ne dit pas précisément comment il mourut ; mais on sait qu'il périt dans la misère à Venise, le 23 oct. 1784. Ses ouvrages sont : I. *Viaggi di Enrico Wanton ai regni delle Scimmie e de' Cinocefali*, Berne ( Venise ), 1764, 4 vol. in-8°. , fig. II. *Almanacchi ad uso de' pedanti*, Venise, 1767 et 1783. III. *Storia della repubblica di Venezia*, trad. du franç., de Laugier, ibid., 1767-69, 12 vol. in-8°. IV. *I medici e le medicine*, ibid., in-8°. V. *Il sogno d'Aristippo*, petit poème en vers blancs, ibid. Voyez *Galleria de' letterati ed artisti illustri delle provincie veneziane nel secolo XVIII*. Venise, 1824, 2 vol. in-8°. , avec 150 portraits. A—G—S.

SERIN (NICOLAS, comte de), héros hongrois, commandait, en 1554, dans la Basse-Hongrie, au nom de l'empereur Ferdinand d'Autriche. Il fit lever le siège de Sigeth à Ali-Pacha, qui attaquait cette place importante avec cent mille hommes. Il battit, et mit en déroute les Ottomans en plusieurs rencontres. Dans une de ces actions qui lui acquirent la plus grande réputation, il eut un cheval tué sous lui, et pendant qu'il en remontait un autre, une balle traversa ses vêtements sans le toucher, comme si la fortune l'eût réservé pour une fin plus glorieuse encore. En effet, ce fut lui qui, par la

vigueur de ses conseils, déterminna l'empereur Maximilien, devenu roi de Hongrie, à rompre la paix conclue en 1555, entre Ferdinand I<sup>er</sup>. et Soliman ; et ce fut encore lui que le sulthan trouva enfermé dans Sigeth, lorsqu'il vint y mettre le siège dans son invasion de 1566. Le comte s'était chargé de défendre cette place, parce que c'était la seule qui pût arrêter l'armée ottomane, et donner le temps à Maximilien de réunir des forces suffisantes pour résister. Il fit jurer à tous ses soldats de combattre jusqu'à la mort, et ordonna qu'on élevât une potence au milieu de la ville ; pour annoncer le sort réservé à quiconque reculerait ou parlerait de se rendre. Après avoir défendu le terrain pied à pied contre tous les efforts de l'armée ottomane, après avoir vu incendier, l'une après l'autre, la nouvelle et la vieille ville, le comte de Serin se retira dans le château de Sigeth avec six cents hommes. Ce fut alors que le sulthan lui fit offrir la principauté de Croatie s'il voulait capituler. Le billet était attaché à une flèche, et lui fut apporté par un de ses soldats qui le ramassa. « Je n'avais plus de » papier pour bourrer mon mous- » queton, dit le comte ; ce chiffon » arrive à propos. » Réduit à la dernière extrémité, forcé d'abandonner le château par l'incendie d'un magasin, Serin prit ses plus riches vêtements, fit renouveler à ses soldats le serment de mourir plutôt que de se rendre, et ouvrit lui-même les portes du fort. Il se précipita, à la tête de ses braves Hongrois, au milieu des Janissaires, où presque tous trouvèrent la mort qu'ils cherchaient. Lui-même, atteint d'un coup de mousquet dans le côté, continuait de combattre et d'encourager les siens, lorsqu'une bles-

sure à la jambe le fit tomber. Il se défendait encore à genoux, mais une balle le frappa dans l'œil droit, et le renversa mort. Ainsi périt, en 1566, l'illustre comte de Serin. Ce fut ce sang généreux qu'on vit couler sur l'échafaud, sous Léopold I<sup>er</sup>., parce que le petit-fils de ce héros osa combattre pour sa liberté religieuse et ses privilèges légitimes en 1671 (V. NADASTI). S—Y.

SERIONNE (JACQUES ACCARIAS DE), né à Châtillon, diocèse de Die, en 1709, fit ses études avec distinction au collège de cette dernière ville, fut avocat au grand conseil et secrétaire du roi du grand collège. Il avait encore ce titre en 1792, époque où il mourut à Vienne en Autriche. Voici la liste de ses écrits, la plupart anonymes. I. *L'Etna de P. Cornelius Severus, et les Sentences de Publius Syrus, traduits en français avec des Remarques*, etc., Paris, 1736, in-12. Ces deux auteurs n'avaient pas encore été traduits en français : le volume est orné d'un plan de l'Etna, et d'une carte de la Sicile, dressée par le P. Placide, augustin déchaussé. Dans ses *Observations sur les Sentences de P. Syrus*, Serionne remarque que La Bruyère a répandu dans ses *Caractères* presque toutes les Sentences du poète latin, qu'il en a traduit quelques-unes, et qu'il a donné aux autres un tour nouveau, un peu plus d'étendue, et les a présentées sous plusieurs faces différentes. Serionne en cite quelques exemples, et prend occasion pour rapporter plusieurs morceaux imités des anciens par Racine, Mascaron et Fléchier, que toutefois il ne regarde pas comme plagiaires. II. *Mémoire concernant l'exécution du concordat germanique*, 1747, in-4°. III. *Le commerce*

*de la Hollande*, 1765, 3 vol. in-12. IV. *Les intérêts des Nations de l'Europe développés relativement au commerce*, 1766, 2 vol. in-4°; 1767, 4 vol. in-12. L'auteur présente cet ouvrage comme le fruit de plusieurs années de pratique, de voyages et d'observations. V. *La richesse de l'Angleterre*, Vienne, 1771, in-4°. VI. *La liberté de penser et d'écrire*, Vienne, 1775, 2 vol. in-8°. Accarias y est opposé aux idées modernes, qu'il combat le mieux qu'il peut. VII. *L'ordre moral ou Développement des principales lois de la nature*, 1780, in-8°. VIII. *Situation politique actuelle de l'Europe, considérée relativement à l'ordre moral, pour servir de supplément à l'ordre moral*, 1781, in-8°. IX. *Vie de Laurent de Médicis, dit le Magnifique*, traduite du latin de Fabroni, Berlin, 1791, in-8°. Je cite cette Traduction d'après la *France littéraire* de M. Ersch, II, 269. X. *Du commerce des Peuples neutres en temps de guerre, traduit de l'italien de Lampredi*, la Haye, 1793, in-8°. (V. Catalogue de Van Bavière, n° 3077). A. B—T.

SERIPANDO (JÉROME), cardinal, né en 1493, à Troja, dans le royaume de Naples, reçut en naissant le nom de *Trojano*, qu'il changea en prenant l'habit chez les augustins. Il était destiné à parcourir la carrière du barreau, pour laquelle il avait acquis les connaissances nécessaires. Privé de ses parents, il suivit sa vocation, qui l'appela à la vie monastique. Les supérieurs de son couvent l'employèrent jeune encore dans les écoles privées, où il fut le précepteur de ses collègues. Envoyé à Bologne, il y occupa une chaire de théologie; et après avoir passé par les différentes charges, il

fut élu, en 1539, général de l'ordre, qu'il gouverna pendant douze ans. Désigné pour le siège épiscopal d'Aquila, il préféra la retraite aux honneurs, et alla s'enfermer dans un petit couvent sur le mont Pausilippe, où il se livra tout entier à la vie contemplative et à la révision de ses ouvrages. Ses compatriotes vinrent le chercher dans cet asile, le priant d'accepter une mission auprès de Charles-Quint. N'osant pas tromper la confiance qui lui était témoignée, il se mit en route pour rejoindre l'empereur à Belgrade. Accueilli favorablement par ce monarque, il en obtint tout qu'il était chargé de demander, et en prenant congé de lui, il reçut la nomination d'archevêque de Salerne. De retour en Italie, il prit possession de son diocèse, où il assembla un synode pour proposer des réformes utiles à la religion et aux mœurs. Son zèle fut récompensé par le pape, qui, en 1561, le décora du chapeau, et l'envoya en qualité de légat au concile de Trente. Avant de partir, Seripando fit usage de son crédit pour déterminer Pie IV à fonder une imprimerie, afin d'attirer à Rome le célèbre Paul Manuce; et en passant par Bologne, il ménagea la réconciliation de Sigonio et de Robortello, dont les longues disputes étaient un sujet de scandale pour les gens de lettres. Arrivé à Trente, il prit part à la rédaction de plusieurs décrets, et se fit remarquer par son éloquence et son érudition. Le cardinal Pallavicini, juge non suspect, s'est plu à lui rendre cette justice dans son histoire de ce fameux concile. Tandis que Seripando conduisait avec éclat la négociation dont il était chargé, il fut atteint d'une grave maladie, et mourut le 17 mars 1563. Ses funérailles, célébrées à

Trente, avec une pompe extraordinaire, furent accompagnées d'une oraison funèbre par le P. Marchesini, insérée par Ossinger, dans la *Bibliotheca Augustiniana*. Le cardinal Seripando jouit pendant sa vie d'une grande réputation. En lui accordant des connaissances étendues en théologie, ce qui était un mérite assez commun dans son siècle, on peut lui refuser le talent d'orateur. Rien n'est moins éloquent que ses sermons, et surtout son éloge de Charles-Quint, dans lequel il était si facile de s'élever avec son sujet. Ses écrits sont : I. *Novæ constitutiones ordinis*, etc. Venise, 1549, in-fol. II. *Oratio in funere Caroli V imperatoris*, Naples, 1559, in-4°. III. *Prediche sopra il simbolo degli apostoli, dichiarato co' simboli del concilio Niceno e di S. Atanasio*, Venise, 1567, in-4°, et avec des additions, Rome, 1586, in-8°. Cesssermons, prononcés dans la cathédrale de Salerne, furent publiés par un neveu de l'auteur. IV. *Commentarius in Epistolam divi Pauli ad Galatas*, Venise, 1569, in-8°; et Anvers, Plantin, 1587, in-8°. V. *Commentaria in divi Pauli Epistolas ad Romanos et ad Galatas*, Naples, 1601, in-4°. On y a joint la vie de l'auteur par le P. Milensi. VI. *De arte orandi seu expositio symboli apostolorum*. Louvain, 1681, in-12. Plusieurs lettres de ce prélat font partie d'un recueil publié par Lagomarsini, à Rome, sous le titre de *Pogianicpist. et orat.*, 4 volumes in-4°. 1762. La bibliothèque royale de Naples, qui a hérité de celle de S. Giovanni a Carbonara, à laquelle Seripando avait légué ses manuscrits, possède plusieurs de ses traités de théologie inédits. On trouve d'autres renseignements dans Tafuri: *Storia degli scrittori Napo-*

*letani*, tom. III, part. 2, pag. 193, et dans l'ouvrage d'Ossinger, cité plus haut.

A—G—S.

SERLIO (SÉBASTIEN), architecte, né à Bologne, en 1475, d'un père qui exerçait le métier de décorateur, annonça de bonne heure son penchant pour les arts, et, sans avoir d'autres maîtres que son génie, étudia les principes de la perspective et de l'architecture. Les écrits de Vitruve lui expliquèrent plus tard ce qu'il n'avait pu deviner ; et l'examen des monuments compléta son instruction. La ville de Bologne, agitée par les factions des Bentivogli, n'offrait alors aucune espèce de ressource aux artistes, qu'une noble protection attirait dans le reste de l'Italie, où les Médicis, les papes, la république de Venise, les ducs de Mantoue, de Ferrare et d'Urbin faisaient élever de vastes et splendides édifices. N'espérant pas trouver de l'emploi dans sa patrie, Serlio se mit à parcourir les autres villes, en commençant par Pesaro, où il s'arrêta quelque temps. Il fit un plus long séjour dans les états Vénitiens, observant partout ce qui lui semblait le plus remarquable sous le rapport de l'utilité et de la magnificence. Il mesura l'amphithéâtre et les ponts de Vérone, bâtit une salle de spectacle à Vicence, et fournit les dessins pour achever, à Venise, l'église de Saint-François *delle Vigne*, dont la construction avait été interrompue par les disputes des architectes. Ce fut dans cette dernière ville qu'il connut Sansovino, Sanmicheli et Abondi, qu'il ne cesse de louer dans ses ouvrages. Honoré de la protection du doge André Gritti et de celle de plusieurs nobles Vénitiens, il n'aurait pas manqué d'occasions de défier ses rivaux, si le désir de s'instruire

ne l'eût emporté sur l'ambition de briller. Il alla en Dalmatie, où il fut le premier à reconnaître les antiquités de Pola, dont il a donné les dessins dans le troisième livre de son *architecture*. Il repassa la mer pour examiner les monuments d'Ancone, de Spolète et des autres villes de la Marche et de l'Ombrie. Arrivé à Rome, sous le pontificat de Paul III, il se lia avec Baltasar Peruzzi, l'un des plus savants architectes de l'Italie, et profita de ses entretiens pour parvenir à mieux comprendre le texte de Vitruve, sur lequel Peruzzi avait beaucoup médité. La mort de cet artiste, arrivée en 1536, priva Serlio d'un grand secours, et l'exposa à l'imputation d'avoir profité de ses longs travaux. Il ne s'abassa pas à répondre à ses détracteurs, et continua de visiter les ruines de Rome, dont il prit les dessins et fixa les dimensions. On pourrait difficilement se faire une idée du grand nombre de matériaux rassemblés par Serlio dans ses voyages, qui se prolongèrent du fond de l'Adriatique jusqu'au détroit de Messine. Ses recherches le mirent en état de rédiger un ouvrage classique, dont il publia des parties détachées. La première fut celle des cinq ordres d'architecture ; et ce livre, qui est à lui seul un traité complet, fut si bien accueilli par le public, qu'il fallut en donner jusqu'à quatre éditions. François I<sup>er</sup>, auquel l'évêque de Rodez en avait transmis un exemplaire, de la part de Serlio, lui en témoigna sa satisfaction ; et, plus généreux que le duc de Ferrare, à qui l'ouvrage était dédié, il envoya une somme de trois cents écus d'or à l'auteur. Plein de reconnaissance, celui-ci mit au jour, peu après, sous les auspices de son auguste protecteur, un nouveau livre contenant la descrip-



tion de plusieurs monuments romains, en montrant le desir de retracer ceux du midi de la France, si le roi lui permettait de s'y transporter. François I<sup>er</sup>. répondit à ce vœu, en l'engageant à se rendre auprès de sa personne, et en le nommant architecte de Fontainebleau et surintendant des bâtimens de la couronne. Serlio n'abusa pas de cette faveur; et lorsqu'on se proposa d'embellir la cour du Louvre, il eut la générosité de préférer les projets de Pierre Lescot aux siens. Au milieu de ces occupations, il necessa jamais de travailler à son ouvrage, dont il avait annoncé la suite. Aux deux livres publiés à Venise, il en ajouta deux autres imprimés à Paris, accompagnés d'une traduction française de Martin, secrétaire du cardinal de Lenoncourt. Ces derniers, qui roulaient sur les éléments de la géométrie et de la perspective, furent suivis d'une cinquième partie, relative aux différentes formes des temples; et il ne restait plus que deux livres à paraître, lorsque la mort de François I<sup>er</sup>. et les guerres civiles qui éclatèrent en Francene permirent plus à Serlio de le continuer. Retiré à Lyon, et tombé dans la plus grande détresse, il vendit ses manuscrits à un certain Strada, de Mantoue, qui les fit imprimer à Francfort, après la mort de l'auteur. Le produit de cette ventelui servit à payer les frais d'un ouvrage publié à Lyon, et à regagner Fontainebleau, où, accablé par les chagrins et les années, il mourut, en 1552. Dans presque tous les bâtimens de Serlio, on remarque des imperfections de détail, qui nuisent à la beauté de l'ensemble. Il était plus versé dans la théorie que dans la pratique; et ce qu'il mettait de sévérité dans ses préceptes dégénérait en sécheresse dans ses dessins, qui ne

présentaient pas assez de noblesse et d'élégance. Ses écrits sont : I. *Regole generali di architettura sopra le cinque maniere degli edificj*, etc., Venise, 1537, in-fol., avec des fig. en bois; réimprimé en 1539, 1540 et 1544. La première édition est rare et peu connue. Ce livre forme la quatrième partie de son Cours d'architecture, traduit en français par Van-Aelst, Anvers, 1545, in-fol. II. *Il terzo libro, nel quale si figurano e descrivono le antichità di Roma*, etc., ibid., 1540, 1551, 1562, in-fol., fig. en bois. Ce livre et le quatrième ont été traduits en espagnol, par Villalpando, Tolède, 1573, in-fol. III. *Il primo ed il secondo libro d'architettura*, Paris, 1545, in-fol., avec la traduction française de Martin. Le texte italien fut réimprimé à Venise, 1560, in-fol. IV. *Quinto libro d'architettura, nel quale si tratta di diverse forme de' tempj sacri*, Paris, Vascosan, 1547, in-fol., avec la traduction française, par Martin. Le texte italien fut réimprimé à Venise, 1551 et 1559, in-fol. V. *Estraordinario libro di architettura, nel quale si dimostrano trenta porte di opera rustica mista e venti di opera delicata*, Lyon, 1551, 1558 et 1560; et Venise, 1557, 1558, 1560, 1567, in-fol. Cette partie n'entre point dans le plan du grand ouvrage de Serlio; ce qui lui a fait donner le titre de Livre extraordinaire. VI. *Opere di architettura libri sei*, Venise, 1566, in-4°. Les figures ont été réduites en un plus petit format; trad. en latin par Saraceno, ibid., 1569, in-fol. VII. *Il settimo libro d'architettura, nel quale si tratta di molti accidenti che possono occorrere all' architeto*, Francfort, 1575, in-fol., avec

une traduction latine. VIII. *Tutte le opere di architettura*, Venise, 1584, 1618 ou 1619, in-4<sup>o</sup>., et 1663, in-fol., avec la traduction latine. C'est la première édition complète des OEuvres de Serlio, auxquelles J.-D. Scamozzi a joint une Table des matières. *Voyez.*, pour d'autres renseignements, Milizia, *Memorie degli architetti*; Fantuzzi, *Scrittori Bolognesi*, et l'*Elogio di Serlio*, par le marquis Amorini, Bologne, 1823, in-fol., avec le portrait de cet architecte.

A—G—S.

SERMENT (LOUISE-ANASTASIE), née à Grenoble, en 1642, vint de bonne heure à Paris, où elle vécut dans la société des hommes les plus distingués dans les lettres, entre autres de Corneille et de Quinault, qui lui firent souvent l'honneur de la consulter sur leurs ouvrages. Elle composa beaucoup de poésies latines et françaises, dont Guyonnet de Vertron a inséré la plus grande partie dans sa *Nouvelle Pandore*, 2 vol. in-12, Paris, 1698. Ces poésies, peu remarquables par la verve et la force, le sont beaucoup par le sentiment et la douce philosophie. On peut en juger par la dernière pièce qu'elle ait composée, et qui commence par ces vers :

Bientôt la lumière des cieux  
Ne paraîtra plus à mes yeux ;  
Bientôt, quitte envers la nature,  
J'irai, dans une nuit obscure,

Me livrer pour jamais aux douceurs du sommeil.  
Je ne me verrai plus, par un triste réveil,  
Exposé à sentir les tourments de la vie.

M<sup>lle</sup>. Serment était alors en proie aux douleurs d'un cancer dont elle mourut peu de temps après, en 1692. Ses amis l'avaient surnommée la *Philosophe* ; et son savoir la fit admettre dans l'académie des *Ricovrati* de Padoue.

M.—D j.

SERMET (ANTOINE-PASCAL-HYACINTHE), évêque constitutionnel de la

Haute-Garonne, né à Toulouse, le 8 avril 1732, entra dans l'ordre des Carmes déchaussés, où il était connu sous le nom de *Père Hyacinthe*. Il se fit quelque réputation dans la chaire ; il prêcha devant le roi, devint provincial de son ordre, et fut admis dans les académies de Toulouse et de Montauban. S'étant signalé par son patriotisme au commencement de la révolution, on l'élut évêque métropolitain de la Haute-Garonne, sur le refus de M. de Brienne qui avait été nommé d'abord. Sermet fut sacré à Paris, le 26 avril 1791. M. de Fontanges, archevêque de Toulouse, s'éleva contre son élection dans une Lettre pastorale et ordonnance du 20 mai suivant : il défendait à Sermet d'exercer les fonctions épiscopales, et aux fidèles de le reconnaître : il lui adressait des conseils dont Sermet profita peu. Après la terreur, celui-ci reprit ses fonctions comme évêque, adhéra à la deuxième encyclique des constitutionnels, et assista au concile de 1797, dont il fut nommé l'un des vice-présidents. Lors de la persécution du Directoire, après le 18 fructidor, plusieurs administrations voulaient forcer les prêtres à transférer le dimanche au décadé. Les évêques délibérèrent à ce sujet, et donnèrent, le 3 décembre 1797, une décision contraire, en la motivant ; elle est signée de onze d'entre eux, dont Sermet est le premier ; et se trouve dans les *Annales de la religion*, tome VI, p. 121. On peut voir dans ce même Recueil, tome XII, p. 441, le précis des opérations d'un concile tenu par Sermet à Carcassonne, pour la métropole du sud (1). Ce concile, qui commença le 19 octo-

(1) Sermet s'intitulait évêque métropolitain du Sud.

bre 1800, dura sept jours; il était composé de sept évêques et de dix-sept prêtres. On y fit divers réglemens; mais, suivant les *Annales*, le deuxième ordre y avait eu trop d'influence. Sermet assista au concile de Paris, en 1801, et il y prêcha. Il donna peu-après sa démission, comme tous les évêques de ce parti, obtint une pension, et rentra dans l'obscurité. Il mourut à Paris, le 24 août 1808, après avoir rétracté son serment, et condamné hautement la constitution civile du clergé. M. Grégoire fit paraître son Oraison funèbre, dont l'objet principal était d'empêcher de croire que l'évêque Sermet fût revenu à l'union de l'Église.

P—C—T.

SERNA (LA). Voy. SANTANDER.

SEROUX-D'AGINCOURT (JEAN-BAPTISTE-LOUIS-GEORGE), historien et antiquaire, issu d'une famille noble et de parents militaires, naquit à Beauvais, le 5 avril 1730. Il embrassa, dans sa jeunesse, la profession des armes, et annonça de bonne heure des qualités aimables, et ce goût pour les beaux arts qui domina sa vie entière. Des devoirs de famille lui firent quitter, jeune encore, le service militaire, malgré l'espoir d'avancement que lui promettait la bienveillance dont Louis XV honorait sa famille. Attaché quelque temps à la diplomatie, il profita de la faveur royale pour se faire nommer fermier général. Déjà sa réputation, son heureux caractère, et les grâces de son esprit l'avaient fait rechercher dans ces cercles, où les hommes les plus remarquables venaient rivaliser de tact et de connaissances (V. GEFFRIN). D'Agincourt y brilla bientôt sous les mêmes rapports. Les talents se groupèrent autour de lui. Vernet,

Fragonard, Boucher, Vanloo, Robert, Vien, Pigalle, Bouchardon, Cochin, Wille, Devence, Lalive, Blondel, d'Azincourt, le comte de Caylus, Saint-Non, Mariette, l'abbé de Fersan, furent à-la-fois ses amis, ses maîtres ou ses disciples. Familiarisé avec diverses sciences, il prit des leçons de Jean-Jacques Rousseau, Buffon, d'Aubertin, Sage, Jussieu. Cependant, tout entier à l'amour des arts, il tournait souvent ses yeux et sa pensée vers leur terre classique. La reconnaissance pour les bienfaits de son roi, et des liaisons de famille et de société le retenaient encore dans sa patrie. La mort de Louis XV rompit le premier lien, et la perte d'un ami acheva de le décider à quitter la France. En 1777, il partit pour l'Angleterre, visita ensuite la Belgique, la Hollande et une partie de l'Allemagne, et revint à Paris préparer son voyage d'Italie, et disposer sa fortune conformément à ses plans. Le 24 octobre de l'année suivante, il s'éloigna de la capitale, qu'il ne devait plus revoir. Après avoir traversé la Savoie et le Piémont, il se rendit à Gènes et à Modène, où il se lia avec l'illustre Tiraboschi. Arrivé à Bologne, il y fit un séjour de quelques mois pour examiner et dessiner les monuments dont cette ville abonde; et ce fut dès ce moment qu'il conçut le vaste plan de l'ouvrage qui devint la principale occupation de sa vie. Dans les contrées du nord qu'il avait parcourues, il avait, par une sorte d'instinct secret et prédominant, porté son attention sur les monuments de l'architecture gothique, si nombreux et si remarquables dans les pays septentrionaux: dans le midi et dans la Lombardie, il avait étudié

les traces de la décadence de l'art des Grecs et des Romains. Des observations réitérées lui faisaient présumer que les arts n'avaient pas été totalement détruits dans les siècles d'ignorance, et qu'on pouvait retrouver leur histoire, leur marche, leurs principes et leurs métamorphoses, au milieu des aberrations où les avaient entraînés les malheurs de l'empire romain, l'invasion des Barbares, la translation du trône impérial à Constantinople, le mélange du goût asiatique, et la fusion des genres apportés au nord par les Goths; au midi, par les Arabes. En un mot, d'Agincourt entreprit de reprendre l'histoire de l'art au moment où Winkelmann l'abandonnait, et d'en retrouver la suite dans les monuments les plus informes des siècles de barbarie; comme dans les productions les moins importantes et les plus fragiles, telles que les miniatures des manuscrits, les coffrets, les tabernacles à volets, les dyptiques, et enfin jusque dans les entrailles de la terre, dans les catacombes, inépuisable sujet de conjectures, de recherches, d'observations. Dès-lors toutes ses pensées, ses courses, ses travaux eurent pour but ce vaste projet, pour l'exécution duquel il lui fallait encore une grande fortune, de longs jours, et enfin des recherches immenses auxquelles son esprit vif et scrutateur était très-propre. Il visita successivement Venise, où commença sa liaison avec Morelli; Florence, Pérouse, Cortoue, Siemie; et il arriva, au mois de nov. 1779, à Rome, où son premier asile fut la maison même qu'avait habitée Salvator Rosa, *Via Gregoriana*. Dix-huit mois après, il alla dans le midi de l'Italie, pour examiner les monuments, en fouiller les biblio-

thèques, et notamment celle du Mont Cassin. Cependant ses travaux avaient pris un grand développement: de retour à Rome, il dirigea les recherches les plus étendues, non-seulement en Italie, mais dans toute l'Europe: il entretenait partout des dessinateurs pour relever les monuments de tout genre qui pouvaient éclaircir l'histoire des arts dans le moyen âge. En 1782, il entreprit une suite d'observations dans les catacombes. Outre celles de Saint-Calixte, de Saint-Saturnin, de Priscille, de Saint-Laurent, et autres déjà connues qu'il visita avec la plus grande attention, il en fit ouvrir, à ses frais, plusieurs qui restaient fermées depuis deux siècles, entre autres celle de Sainte-Agnès, hors des murs sur la voie Nomentane. Presqu'enseveli dans cette dernière par des éboulements qui lui barraient la retraite, il n'en put sortir que par un de ces puits nommés *Foramina*, qui servaient autrefois à introduire un peu d'air et de lumière dans ces vastes souterrains. Cependant ces soins assidus, ces études aprofondies n'absorbaient pas tous les moments de d'Agincourt: c'était encore, à Rome, l'homme aimable et brillant qui faisait le charme et le lien de la plus haute société. Le cardinal de Bernis et le chevalier d'Azara lui avaient voué une vive amitié, et faisaient leurs délices de sa conversation. Une femme célèbre par sa beauté, ses talents, et ses malheurs, Angelica Kaufmann embellissait aussi cette réunion, et recevait de d'Agincourt les preuves de l'intérêt le plus pur et le plus sincère. Honoré par tous les hommes distingués qui, des diverses parties de l'Europe, venaient visiter Rome et l'Italie, il prodiguait ses conseils, ouvrait sa bibliothèque et

son cabinet à tous ceux qui voulaient en profiter. C'étaient surtout les jeunes artistes de l'école française qui trouvaient sans cesse en lui un protecteur, un guide et un ami. En 1782 il fit élever, à ses frais, dans le Panthéon, un monument à la gloire du Poussin, avec une inscription remarquable par sa noble simplicité : *Nic. Poussin, Pictori Gallo*. Cependant on attendait avec impatience la publication du grand ouvrage auquel il travaillait depuis tant d'années. Louis XVI avait daigné y prendre intérêt ; et déjà une partie des planches avait été envoyée à Paris, où d'Agincourt comptait bientôt faire commencer l'impression. Mais les troubles et les désordres de la révolution engagèrent des amis prudents à les renvoyer en Italie ; et bientôt d'Agincourt se vit privé, non-seulement de toute communication avec sa patrie, mais encore des ressources qu'il s'y était ménagées ; et pendant plusieurs années, cet homme si généreux, si magnifique dans sa bienfaisance comme dans ses travaux, fut réduit au plus strict nécessaire. Toutefois, au milieu des orages politiques qui désolaient l'Europe entière, d'Agincourt fut respecté par les divers partis ; et tous les chefs, comme tous les gouvernements se firent un devoir d'honorer sa vieillesse et de protéger sa tranquillité. Il profita de cette bienveillance pour reprendre la publication de son ouvrage, dont il traita avec les libraires Treuttel et Wurtz, à des conditions honorables, et qui rendirent quelque aisance à ses derniers jours. Dufourny, habile architecte, avec lequel il avait eu des liaisons suivies en Italie, se chargea de diriger, à Paris, l'impression et le classement des plan-

ches et du texte. Cependant les guerres du gouvernement impérial ne permirent pas d'accélérer l'émission des livraisons, qui n'ont été complétées qu'en 1823, plus de neuf ans après la mort de l'auteur, et même après celle du premier éditeur. D'Agincourt, affligé de ce retard, et plus qu'octogénaire, se flatta du moins de voir mettre au jour un Recueil moins considérable, et qui lui avait, pour ainsi dire, servi de délassement ; c'était la description d'une collection de terres cuites antiques, qu'il avait formée, et qu'il comptait léguer au Vatican. Il en confia la publication à l'auteur de cet article. Sur ces entrefaites, sa santé s'affaiblissait de jour en jour : il avait presque perdu l'usage des yeux ; mais l'âge et les infirmités n'étaient rien à la vivacité de son esprit, à la chaleur de son ame. Il n'apprit, en 1814, qu'avec beaucoup d'émotion l'événement inespéré qui ramenait sa patrie sous le sceptre des princes dont le souvenir et les bienfaits n'étaient jamais sortis de sa pensée ; et les lettres qu'il écrivit à ce sujet, sont pleines des sentiments les plus honorables. Cependant, le 25 août de cette même année, une maladie de vessie, accompagnée d'une fièvre assez forte, vint se joindre à ses autres infirmités. Il reconnut, avec courage et résignation, que sa fin approchait, dicta ses dernières volontés, fit donner à tous ses amis des marques de son souvenir, et ne cessa de montrer cette sensibilité douce et vraie, cette mémoire attachée et constante qui ne se démentirent jamais. Il expira, le 24 septembre ; son corps, accompagné par l'ambassadeur de France, par des hommes distingués, et des artistes de toutes les nations, fut déposé dans l'église de Saint Louis des

Français, au pied de l'autel du saint roi. Quelque temps après, un mausolée lui fut élevé dans la même église, par les soins de M. de Pressigny, ambassadeur de France, du chevalier Artaud, secrétaire d'ambassade, de M. Le Thièrre, directeur de l'académie française des beaux-arts à Rome, et de M. Paris, architecte, son ami. (*V. PARIS*, xxxii, 577) Les ouvrages qu'a laissés d'Agincourt attestent ses vastes connaissances et le zèle dont il était animé pour la gloire et la prospérité des beaux-arts. Au rang des plus importants, comme des plus utiles qui aient été publiés en leur honneur, sera toujours mise *l'Histoire de l'art par les monuments, depuis sa décadence au cinquième siècle, jusqu'à son renouvellement au quinzième siècle*, 3 vol. in-fol., enrichis de 325 planches, Paris, 1810-1823. Ce Recueil immense est accompagné d'un Abrégé des événements et des règnes qui ont influé sur le sort des monuments dans le Bas-Empire, de trois Dissertations historiques sur l'architecture, la sculpture et la peinture, et sur le sort et la marche de ces arts pendant les mêmes époques, enfin des Notices explicatives des planches. Le texte est nourri de faits importants et d'aperçus remplis d'intérêt. C'est un de ces livres qu'on consultera toujours, et avec lequel on en fera beaucoup d'autres. Sa publication a été dirigée, d'abord par M. Dufourny, membre de l'institut, et après la mort de ce savant, par MM. Émeric David, de l'académie des inscriptions, et Feillet, bibliothécaire de l'institut; la Notice sur d'Agincourt, est de l'auteur de cet article. C'est également ce dernier qui a publié son dernier ouvrage, intitulé : *Recueil de fragments de*

*sculpture antique en terre cuite*, 1 vol. in-4<sup>o</sup>., orné de planches, Paris, 1814. On y trouve des détails intéressants sur l'emploi très-fréquent que les anciens faisaient de la terre cuite pour la décoration des maisons et des édifices, pour les usages habituels de la vie, et pour les pratiques religieuses. Le texte est empreint de quelques habitudes de l'idiôme italien, que d'Agincourt avait substituées peu à peu aux tournures de sa langue naturelle. On peut faire la même remarque sur l'Histoire de l'art; mais en général son style est clair, rapide, animé. Le portrait de d'Agincourt a été gravé lorsqu'il n'avait que quarante ans, d'après un dessin de Cochin. C'est celui qui est placé à la tête du *Recueil de fragments de terre cuite*. D'Agincourt avait exigé qu'il n'en fût tiré d'épreuves qu'après sa mort. Un médaillon qui le représente dans ses dernières années, est placé au premier volume de l'Histoire de l'Art. L—S—E.

SERPILIUS (GEORGE), bibliographe, naquit en 1668, à Sopron (1), capitale du comté de ce nom, dans la Hongrie, d'une famille considérée. Les persécutions auxquelles les Protestants étaient alors en butte décidèrent son père à l'envoyer, en 1673, à Ratisbonne, où son aïeule se chargea de surveiller sa première éducation. George fit de rapides progrès dans les langues anciennes; et étant allé chez des parents qu'il avait à Bojanowa dans la grande Pologne, il continua de se livrer à la culture des lettres avec beaucoup d'assiduité. Il fit ensuite ses cours de philosophie et de théologie, tant à Leipzig que dans d'autres académies allemandes

(1) En latin *Scopronium*, et en allemand *OEdenburg*.

et étrangères ; et les termina d'une manière brillante , quoique la délicatesse de sa santé l'eût forcé plusieurs fois d'interrompre ses travaux. Admis au ministère évangélique , il exerça quelque temps le modeste emploi de diacre dans la Saxe ; et reçut ensuite une vocation pour Ratisbonne , où ses talents et ses qualités pastorales l'élevèrent promptement aux premières dignités. Un mariage avantageux le dédommagea de la perte de son patrimoine. Il vécut heureux au milieu des livres et de sa famille ; et mourut surintendant ecclésiastique à Ratisbonne , en 1723. Outre un grand nombre de Programmes , de Thèses et de Dissertations exégétiques ; des Vers en latin et en allemand ; des Sermons et des livres de controverse , dont on trouvera les titres dans Czwittinger , *Specimen Hungar. litterat.* , 342-46 , on a de Serpilus : I. *Sciographia Hermetis epistolici ad analysim et genesin epistolarum latinarum viam demonstrantis ; cum appendice , de variatione styli et de orthographiâ et interpunctione* , Meissen , 1691 , in-8°. II. *Catalogus bibliothecæ Ratisponensis* , Ratisbonne , 1700-07 , 2 vol. in-fol. III. *Les Épitaphes des théologiens saxons* ( en allemand ) , ibid. , 1707 , in-8°. IV. *Personalia Mosis , Josuæ , Samuelis , Esræ , Nehemiæ , Mardocheus et Estheræ* , Leipzig , 1708 , in-8°. V. *Harmonia evangelica* , ibid. , 1711 , in-4°. VI. *De anagrammatismo libri duo ; cum appendice selectorum anagrammatum* , Ratisbonne , 1713 , in-8° , sous le nom de *Celspirius* , anagramme de Serpilus. VII. *Verzeichniss ciniger raren Bücher* , Francfort et Leipzig ( Ratisbonne ) , 1723 , in - 8° , trois parties. C'est , selon

Struvius , le premier Recueil de notices de livres rares ( *Voy. Bibl. hist. litterariæ* , 752 ). On lui doit encore une réimpression de l'*Index librorum expurgandorum* de Jean - Marie de Guanzellis ( *Voy. ce nom.* ) , 1723 , in - 8° , sur laquelle Struvius donne de curieux détails ( *ibid.* , pag. 1651 ). Il promettoit un Supplément au *Theatrum anonymorum* de Placcius ( *Voy. ce nom.* ) ; et il avait publié le prospectus d'une nouvelle édition des *Opuscules* les plus rares de Jean Lamoy. Czwittinger a recueilli les éloges donnés à Serpilus par les théologiens et les savants de sa communion. Voyez l'ouvrage cité plus haut , 346-50. W—s.

SERRA ( ANTOINE ) , un des plus anciens écrivains en économie politique , naquit à Cosenza , vers le milieu du seizième siècle. On n'a pas de renseignements sur ses premières années : on croit pourtant qu'il se forma dans l'académie fondée en Calabre par Parrasius , et qu'il partagea les opinions de son compatriote Campanella. Décoré du titre de docteur , il se rendit à Naples , qui gémissait alors sous le joug des vice-rois espagnols. Écrasée sous le poids de ses entreprises gigantesques , l'Espagne était obligée d'accabler d'impôts extraordinaires les peuples soumis à sa domination , tandis qu'une mauvaise administration ajoutait encore à la misère du pays. Ces maux étaient à leur comble , lorsque le comte de Lémos fut nommé vice-roi. Il trouva le trésor public très-endetté , et des populations entières abandonnant leurs villages , pour se soustraire aux vexations du fisc. Dans ces tristes circonstances un conseiller de la couronne , oubliant l'échec porté au crédit de la nation par une pragmatique du comte d'Olivarès , proposa de la remettre en vigueur , pour régler le taux du change ,

dont la réduction forcée lui paraissait un moyen de prospérité. Serra s'éleva contre ce système, et dans un ouvrage très-profond, il montra quelles étaient les véritables sources de la richesse nationale ; quelles causes devaient influencer sur les variations du change, et les dangers des moyens employés jusqu'alors pour faire cesser la pénurie de l'argent. L'économie politique, telle qu'elle est envisagée de nos jours, ne compte pas d'écrivains plus anciens que Quesnay en France, et Adam Smith en Angleterre : le premier avait annoncé ses principes dans deux articles (*Blé et Fermiers*) de l'Encyclopédie, et l'autre dans ses *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*. Dans un siècle moins éclairé, Serra avait jeté les bases de cette science, dont il ne se dissimulait pas les difficultés, et dont il pressentait l'importance. Il s'était aussi proposé d'écrire un livre sur la *Force de l'Ignorance*, dont il ne nous reste que le titre. On ne sait pas ce qui attira sur l'auteur la rigueur du gouvernement ; mais on éprouve un sentiment pénible en lisant l'Épître dédicatoire de son traité, datée des prisons de la *Vicaria*. On croit que Serra fut compromis dans la conspiration de Campanella, qui, arrêté en 1599, gémissait dans les cachots de Naples, à l'époque où Serra y était aussi enfermé. La fin de sa vie n'est pas mieux connue que le commencement ; elle serait restée entièrement ignorée, si l'abbé Galiani, dans la 2<sup>e</sup> édition de son *Trattato della moneta*, (Naples, 1780) n'avait parlé de l'ouvrage que nous venons de citer, et qui est intitulé : *Breve Trattato delle cose che possono fare abbondare li regni di oro e di argento, dove non sono*

*miniere, con applicazione al regno di Napoli, diviso in tre parti*, Naples, Scorriggio, 1613, in-4<sup>o</sup>, réimprimé dans la collection des *Economicisti italiani*, Milan, 1803, in-8<sup>o</sup>. La Bibliothèque du Roi à Paris possède un exemplaire de la première édition. Celui que Galiani regardait comme unique, est passé dans les mains de M. Salfi, qui a écrit l'*Éloge de Serra*, Milan, 1802, in-8<sup>o</sup>. A-G-s.

SERRA ou SERRE (MICHEL), comme on l'appelle en France, peintre espagnol, naquit en Catalogne, vers 1658. En butte aux mauvais traitements de sa mère, qui venait de se marier en troisièmes nocés, il s'enfuit de la maison paternelle, n'étant âgé que de huit ans. Arrivé à Marseille, dénué de toute ressource, mais ne consultant que son inclination pour la peinture, il fut assez heureux pour intéresser à son sort un peintre médiocre, qui lui donna les premières notions de son art. Quoiqu'à peine sorti de l'enfance, le jeune Serra sentait tout ce qui lui manquait, et, pour se perfectionner, il ne craignit pas d'entreprendre le voyage de Rome, n'ayant encore que dix ans. Pendant son séjour dans cette ville, il s'adonna à son art avec une rare assiduité ; et, par son travail et son amour pour la peinture, il ne lui fut pas difficile d'exciter l'intérêt des plus habiles professeurs. Après avoir étudié pendant l'espace de sept années sans interruption, il revint à Marseille, où il peignit, pour l'église de Dominicains, son tableau du *Martyre de Saint Pierre*, qui lui procura la plus grande vogue. La plupart des églises de Marseille, et beaucoup de riches négociants voulurent avoir de ses ouvrages. Il envoya alors un de ses tableaux à l'académie de peinture de Paris, qui s'empressa de l'admettre



au nombre de ses membres. Cet honneur accrut sa réputation, et ses ouvrages lui avaient procuré une fortune considérable, lorsque éclata la fameuse peste de Marseille. Parmi les bienfaiteurs de l'humanité qui s'illustrèrent dans cette circonstance, Serra fut un de ceux qui montrèrent le plus de zèle et d'activité. Il prodigna tout ce qu'il possédait, et lorsque le fléau cessa, il se trouva sans aucune autre ressource que son talent. Il se livra, sans regrets, à de nouveaux travaux. Plein du spectacle affreux qui avait si long-temps frappé ses regards, il en retraça les scènes les plus pathétiques dans deux tableaux qu'il destinait au régent. Il avait chargé son fils de les présenter à ce prince. Le jeune Serra, entraîné par les plaisirs de Paris, et pressé par le besoin d'argent, trompa la confiance de son père : il vendit ces deux tableaux à la foire Saint-Germain. Cette vente lui fit d'abord beaucoup de tort dans l'esprit des membres de l'académie, qui ignoraient que lui-même avait été trompé ; mais il parvint à se justifier et à recouvrer sa réputation. Il fut chargé de plusieurs tableaux pour les religieuses de Sainte-Claire, et pour la paroisse de la Madelène de Marseille, ainsi que pour les Carmelites d'Aix. A ces grandes compositions, il joignit l'exécution d'un nombre considérable de tableaux de chevalet, que les amateurs recherchaient avec empressement. Ses productions étaient pleines de feu et d'invention ; mais, doué de la plus grande facilité, il en a quelquefois abusé. Il mourut à Marseille, en 1728. P—s.

SERRA CAPRIOLA (ANTOINE MARESCA DONNORSO, duc de), diplomate, né à Naples, en 1750, fut confié, après la mort de ses parents, aux soins d'un oncle qui lui fit épou-

ser une dame étrangère. En 1782, il fut envoyé, en qualité de ministre auprès de l'impératrice Catherine. Resté veuf, il contracta de nouveaux liens avec la fille du prince Wiasemsky, ministre de la justice et des finances de Russie. Cette alliance et la bonté de son caractère lui firent beaucoup d'amis, et le rendirent digne de la confiance de la souveraine auprès de laquelle il était accrédité. L'empereur Paul 1<sup>er</sup>., qui avait d'abord conçu des préventions contre lui, fut désarmé par sa contenance, et se plut à lui donner une marque d'estime, en le décorant de l'ordre de Saint-André. La révolution, éclatée en France, avait fait de rapides progrès en Italie ; et la cour de Naples, livrée à d'imprudents conseils, après avoir couru les plus grands dangers, tomba victime de sa faiblesse. Le duc de Serracapriola, fidèle à son mandat, obtint des secours de l'empereur de Russie, pour relever le trône de son maître. Sa conduite ne varia pas, lorsque le royaume de Naples fut, en 1806, exposé de nouveau à une invasion étrangère. Le traité de Tilsitt, en reconnaissant Murat comme roi de Naples, dépouilla le duc de Serracapriola du droit de représenter son pays ; mais on peut dire qu'il ne fut jamais plus réellement ministre, que depuis qu'il avait cessé de l'être. Sa maison devint le point de réunion des personnages les plus éminents, et le foyer des combinaisons les plus hostiles contre le pouvoir extraordinaire qui s'était formé en Europe. Se refusant aux offres de son nouveau roi, et privé des secours de l'ancien, il se résigna aux plus grandes privations, sans cesser de remplir ses devoirs. Lorsque la Russie, menacée par les armées de Buonaparte, se vit obli-

gée de rassembler toutes ses forces pour se défendre, le duc de Serracapriola fut chargé par l'empereur Alexandre, de stipuler de nouveaux traités avec la Perse, la Turquie et l'Angleterre. Dépositaire des intérêts de la plupart des puissances opprimées, il prit une part active aux événements qui bouleversèrent l'Europe, et parut au congrès de Vienne, pour y soutenir les droits des Bourbons de Naples. L'heureuse issue de cette mission, lui mérita une pension et des honneurs. Il put retourner dans sa patrie, dont il était éloigné depuis trente-deux ans, et il s'y vit accueilli de la manière la plus honorable. Tous les partis rendirent hommage à sa probité, à son désintéressement, et à la modération de ses principes. De retour en Russie, il se flattait d'y jouir en paix du fruit de ses longs services, lorsque la mort de sa fille, et les troubles qui agitérent Naples, en 1820, lui causèrent de nouveaux chagrins. Invité par le roi lui-même à prêter serment à la constitution des Cortès, le duc de Serracapriola, qui ignorait les véritables intentions du monarque, mit sa signature au bas du papier qu'on lui avait envoyé, en l'adressant au roi, pour qu'il en fit l'usage le plus convenable. Ferdinand le remit au nouveau parlement, en témoignant sa satisfaction à l'ambassadeur. Le duc de Serracapriola, qui aurait voulu voir rétablir l'ordre dans son pays sans l'intervention d'une force étrangère, encourut la disgrâce de la cour, et ne dut la conservation de sa place qu'à la protection dont l'empereur Alexandre l'honorait. Après avoir exercé pendant quarante ans les fonctions d'ambassadeur à Pétersbourg, il y mourut, le 27 novembre 1822. Ce diplomate n'avait

pas beaucoup d'instruction, mais il était doué d'un jugement sain et d'une grande pénétration. Il réunissait aussi des qualités qui semblent incompatibles : l'habitude de parler beaucoup, et une mesure, une discrétion imperturbables; la sagesse la plus consommée et une extrême chaleur de sentiment; des principes sévères et beaucoup d'indulgence; un zèle sans bornes pour la royauté, et la plus constante modération dans ses opinions. La droiture de son esprit et sa longue expérience des affaires en avaient fait un guide sûr dans les circonstances les plus difficiles. Personne ne voyait mieux, plus loin, et avec plus de rapidité. Toute sa politique était renfermée dans trois mots, dont il avait fait la règle de sa conduite : *prévoir, attendre et profiter*. Il avait rendu des services à Louis XVIII, lors de son séjour à Mittau. Ce prince lui écrivit une lettre, de Varsovie (25 janvier 1802), et lui fit remettre son portrait sur une boîte d'écaille, seul témoignage que les circonstances lui permirent alors de donner de sa reconnaissance.

A—G—S.

SERRANO (THOMAS), jésuite, espagnol, né, le 7 novembre 1715, à Castalla, dans le royaume de Valence, d'une famille noble, professa successivement la rhétorique, la philosophie et la théologie, dans différents collèges de la Société. Doué d'une grande vivacité d'esprit et d'une mémoire heureuse, il employait ses loisirs à la culture des lettres grecques et latines, et étudiait en même temps les antiquités, l'histoire et la géographie. Les ouvrages qu'il promettait auraient sans doute mis le sceau à sa réputation : mais il négligeait le soin de sa gloire pour s'occuper de ses élèves; et d'ailleurs, embrassant à-la-fois un grand nom-

bre d'objets, il n'en terminait aucun. Il était le premier à badiner sur la lenteur avec laquelle il travaillait; et un peintre, de ses amis, l'ayant représenté tenant une plume, il mit au bas du tableau le distique suivant :

*Semper scripturi, nunquam scribentis imago  
Serrani veram quis neget effigiem?*

Décoré du titre d'historiographe du royaume de Valence, il reçut un diplôme d'associé de l'académie de Roveredo. Après la suppression de son institut, il se rendit en Italie, et mourut à Bologne, le 1<sup>er</sup>. février 1784. Outre des Discours latins, prononcés dans des cérémonies littéraires, des Opuscules et quelques Pièces de vers en espagnol, et enfin la *Description* des fêtes célébrées à Valence, en 1762, pour la troisième année séculaire de la canonisation de saint Vincent Ferrier (V. ce nom), on cite de Serrano : I. *Super judicio H. Tiraboschi de M. Valer. Martiale, L. Ann. Senecæ et M. Ann. Lucano et aliis argenteæ ætatis Hispanis, ad Clementinum Vanettium epistolæ duæ*, Ferrare, 1776, in-8°. Dans ces deux Lettres, pleines d'érudition et écrites d'un style agréable, Serrano cherche à défendre les auteurs que l'on vient de citer contre les critiques de Tiraboschi. II. *Carminum libri IV, opus posthumum; accedit de auctoris vitâ et litteris, Mich. Garciae Commentarius*, Foligni, 1788, in-8°. On estime beaucoup les Epigrammes de Serrano. Parmi ses ouvrages manuscrits, on distingue un *Traité* de rhétorique, en espagnol; une *Lettre*, en latin, sur le théâtre espagnol; — *Vera Hispaniæ effigies, ex antiquis numis expressa, Dialogi*; — *Museum Hispanicum vetus et novum*; — *Hispania Arabica*; — *Martialis geographia et Roma*. On trouve une liste plus

étendue des productions de notre auteur, dans Caballero, *Supplém. Biblioth. Soc. Jesu*, p. 259 et suiv.

W—s.

SERRANT. V. BAUTRU.

SERRAO (FRANÇOIS). V. SERRAO.

SERRAO (JEAN-ANDRÉ), évêque de Potenza, naquit en 1731, à Castel-Monardo, petit village détruit par les tremblements de terre des Calabres, et auquel on a donné ensuite le nom de *Filadelfia*. Élève distingué de l'abbé Genovesi, il obtint, à la recommandation de son maître, la place de professeur de morale aux écoles publiques. Il ne songeait qu'à remplir ses fonctions, lorsqu'il s'éleva des nuages entre le Saint-Siège et la cour de Naples. Pie VI, piqué du refus de la haquenée, opposa des difficultés à la nomination des églises vacantes. Serrao, compris parmi les candidats, prit part à la querelle, et soutint l'autorité temporelle contre le pouvoir ecclésiastique. On offrit pourtant de le consacrer, s'il voulait consentir à une rétractation. Serrao loin de désavouer les maximes répandues dans ses premiers ouvrages, les confirma dans les nouveaux. Le roi de Naples se crut obligé de protéger un écrivain qui montrait tant de zèle pour la cause de la monarchie, et insista pour le faire préconiser. Le pape finit par se rendre à ses sollicitations, et consacra l'évêque de Potenza (1). A son retour de

(1) Les principes qu'il professait l'avaient fait mettre sur les rangs pour l'épiscopat dans un temps où de fâcheuses broutileries s'étaient élevées entre le Saint-Siège et la cour de Naples. Le P. Manacchi, maître du sacré palais, fit quelques observations sur les écrits de Serrao, et Pie VI ordonna que ce dernier expliquât ses sentimens. Ces explications, qui parurent ensuite dans les *Annales ecclésiastiques* de Florence, ne satisfirent point la cour de Rome, et Serrao eut ordre de répondre à onze questions devant l'auditeur Camparelli; on peut voir ces questions dans les *Nouvelles ecclésiastiques* du 26 septembre et 3 octobre 1783. Serrao refusa d'y répondre, prétendant que ce pro-

Rome, Serrao fut nommé secrétaire de la classe des belles-lettres de l'académie qu'on venait de fonder à Naples. Il se démit quelque temps après de cette place, dont les devoirs lui paraissaient incompatibles avec les obligations de pasteur, qu'il rapelaient en province. Quelques années plus tard, les symptômes de la révolution française commencèrent à se répandre en Italie; et le roi de Naples ne tarda pas à voir ses états envahis par une armée étrangère. Mais les revers de Schérer sur l'Adige, et les progrès de l'insurrection en Calabre, renversèrent la république napolitaine, et jetèrent le royaume dans la plus violente anarchie. Beaucoup d'hommes du caractère le plus respectable y furent immolés par une populace avide de sang et de rapine. Serrao, qui passait pour être favorable aux nouvelles idées de liberté et d'égalité, fut égorgé dans son lit, vers la fin de mai 1799, et sa tête, plantée au bout d'une pique, fut portée en triomphe dans les rues de Potenza. Ses ouvrages sont : I. *Commentarius de vita et scriptis Jani Vincentii Gravinae*, Rome, 1758, in-4°. II. *De sacris Scripturis liber, qui est locorum moralium primus*, Naples, 1763. Il en fut rendu compte dans les *Nou-*

velles ecclésiastiques, et la cour de Naples épousa vivement sa querelle, et nomma une junte pour examiner ce qu'il convenait de faire : celle-ci fut d'avis que l'interrogatoire était inadmissible, et proposa de faire sacrer l'évêque élu, par le métropolitain ou par les évêques de la province. Il s'en suivit une négociation, et enfin il fut convenu que Serrao signerait une lettre pour protester de son attachement au Saint-Siège, et de sa soumission aux constitutions apostoliques; il reconnaissait l'autorité de l'église catholique, et la juridiction spirituelle des papes sur la foi et la discipline, et soumettait au Saint-Siège ses précédents écrits, et tous ceux qu'il pourrait publier, promettant de déférer au jugement canonique qui en serait porté. Serrao souscrivit cette lettre dont le texte est rapporté dans les *Nouvelles ecclésiastiques* du 3 octobre 1783, et il fut sacré évêque de Potenza.

P—C—T.

velles ecclésiastiques, du 28 mai 1764. III. *Adnotationes ad Stephanum Patritii de monasticarum dotium ratione ineundâ*, dans l'ouvrage de Patrizio. IV. *De claris Catechistis*, lib. III; ibid., 1769, in-8°. Cet ouvrage fut attaqué par le P. Mamachio. On en donna un extrait dans les *Nouvelles ecclésiastiques* du 6 mars 1771. V. *Apologeticus*, ibid., 1771, in-8°. VI. *Ad Commentar. Dominici Alfeni Varii, super constit. PRÆDECESSORUM NOTRORUM*, ibid., 1774, in-fol. VII. *L'Economique*, de Xénophon, trad. du grec en italien, ibid., 1774, in-8°. VIII. *De rebus gestis Mariæ Theresiæ Austriacæ commentarius*, ibid., 1781, in-8°. Voy. sa *Vie*, par M. D. F. D. (Mg. Dominique Forges Davanzati) Paris, 1806, in-8°. Lamoignon en a donné un extrait dans la *Revue philosophique*, même année, 2<sup>me</sup>. trimestre, page 141.

A—G—S

SERRE (JEAN PUGET DE LA), écrivain aussi médiocre que fécond, n'est connu maintenant que par le ridicule dont Boileau l'a couvert dans ses Satires. Né, vers 1600, à Toulouse, il vint fort jeune à Paris, avec l'espoir de tirer parti, pour sa fortune, de sa facilité à traiter toutes sortes de sujets. Il jouissait probablement de quelque bénéfice, car il portait alors le petit collet. Le succès extraordinaire du *Secrétaire de la cour*, misérable rhapsodie, qu'il eut l'impudence de dédier à Malherbe (1), le fit connaître. La Serre, dit-on, était le premier à convenir de la nullité de ses talents; mais il se faisait un mérite de savoir bien vendre ses ouvrages, quoique mauvais, tan-

(1) La première édition est de Paris, 1625, in-8°; il y en a eu plus de cinquante.

dis que les autres auteurs mouraient de faim malgré des productions excellentes. Comme on lui reprochait de travailler trop vite : « Je suis toujours pressé, répondit-il, lorsqu'il s'agit de gagner de l'argent; et je préfère les pistoles qui me font vivre à l'aise, à la chimère d'une vaine gloire qui me laisserait misérable. » Avec cette façon de penser, on ne doit pas s'étonner qu'il ait publié plus de cent volumes. Morale, histoire, littérature, philosophie, théâtre, etc., tout était de son ressort. Loin de se montrer sensible à la critique, il la provoquait par ses plaisanteries, et riait lui-même de ce qu'il nommait son fatras. Un jour qu'il avait entendu Richesource prononcer un fort mauvais discours, il courut l'embrasser en s'écriant : « Ah ! Monsieur, depuis vingt ans j'ai bien débité du galimathias ; mais vous venez d'en dire plus en une heure que je n'en ai écrit dans toute ma vie. » Les éloges outrés qu'il prodiguait aux grands, dans ses dédicaces et dans des livres composés exprès, lui valurent de puissantes protections. Gaston d'Orléans, frère du roi, le nomma son bibliothécaire; et, peu de temps après, il fut fait conseiller-d'état et historiographe de France. Si quelques beaux-esprits, tels que Saint-Amant, n'en continuèrent pas moins à le harceler de leurs épigrammes (2), La Serre eut aussi ses flatteurs; car c'est sérieusement que le poète Maynard, son compatriote, lui disait :

Ta plume est aujourd'hui le miracle des plumes (3).

Il ne put cependant avoir part aux

pensions que Colbert fit accorder aux gens de lettres. Comme Chapelain (*V.* ce nom) avait été consulté par le ministre, quelques plaisants supposèrent que La Serre, ayant rencontré l'auteur de la Pucelle, lui avait arraché sa perruque, dans un mouvement de colère. C'est l'origine de *Chapelain décoiffé*, parodie de quelques scènes du *Cid*, qu'on trouve dans la plupart des éditions des *OEuvres* de Boileau, quoiqu'il n'y ait eu, de son aveu, qu'une bien faible part. La Serre venait d'annoncer le projet de publier un Journal littéraire, sous le titre de *Mercur*, quand il mourut, au mois de juillet 1665, comme on l'apprend par la *Gazette* en vers de Loret, du 24 de ce mois. Depuis long-temps il avait quitté le petit collet, et s'était marié. L'abbé de Marolles, dans son *Dénombrement des auteurs*, ne cite qu'un seul ouvrage de La Serre : l'*Esprit* de Sénèque et de Plutarque, qu'il ne se vantait pas d'avoir lus. Il serait tout-à-fait inutile de donner ici la liste des productions de La Serre; mais on indiquera ses Tragédies, au nombre de sept, toutes écrites en prose : *Pandoste*, ou la Princesse malheureuse, en deux journées, fut imprimée en 1631, et *Pyrame* en 1633 : mais ces deux pièces ne furent point représentées; *Thomas Morus*, le *Sac de Carthage*, le *Martyre de sainte Catherine*, *Chimène* et *Thésée*, furent joués de 1641 à 1644, avec un succès qu'il est difficile de comprendre aujourd'hui. *Thomas Morus* avait attiré à la première représentation (décembre 1641), un si grand nombre de curieux, que la salle du Palais-Royal se trouva trop petite pour les contenir. On assure même que quatre portiers furent étouffés dans la foule. C'est à ce sujet que Guéret, dans son

(2) Dans son *Poète croté*, Saint-Amant se moque de la fécondité de La Serre,

Qui livre sur livre desserre.

(3) Voy. le Sonnet à La Serre, dans les *OEuvres* de Maynard, p. 58, édit. de 1646.

*Parnasse réformé*, fait dire à La Serre : Voilà ce qu'on appelle de bonnes pièces ! M. Corneille n'a point de preuves si puissantes de l'excellence des siennes ; et je lui céderai volontiers le pas quand il aura fait tuer cinq portiers en un seul jour. » Le Sac de Carthage a été mis en vers par Montfleury, sous ce titre : la *Mort d'Asdrubal*. On trouvera l'analyse des pièces de La Serre dans la *Bibl. du Théatr. Franc.*, attribuée à La Vallière, II, 273-83. Le portrait de ce misérable écrivain a été gravé par les meilleurs artistes du temps, tels que Michel Lasne, Lar-messin, etc. W—s.

SERRE (JEAN-LOUIS-IGNACE DE LA), sieur de Langlade, poète dramatique, naquit à Cahors, vers 1662, d'une famille noble, et vint à Paris, où sa fortune lui procura bientôt de nombreux amis. Dans l'espace de quelques années, il perdit au jeu vingt-cinq mille livres de rente. Le besoin le rendit alors poète ; mais il ne put jamais s'élever au-dessus du médiocre. Il fit représenter, en 1706, au théâtre de l'Opéra, *Polixène et Pyrrhus*. Ce fut vers cette époque, qu'il connut M<sup>lle</sup>. de Lussan, avec laquelle il vécut depuis dans une intimité si grande, qu'on les croyait mariés. On dit qu'il s'est peint lui-même sous le nom de *Calemane*, personnage épisodique de la *Comtesse de Gondetz*, roman de M<sup>lle</sup>. de Lussan, dont on le regarda, quelque temps, comme l'auteur (F. LUSSAN, XXV, 446). Son peu de talent finit par dissiper ce soupçon ; mais il est d'ailleurs probable que ses conseils furent utiles à cette dame. Rien n'avait pu le corriger de la passion du jeu. Pendant la représentation de son opéra de *Diomède* (1710), il en risquait le produit sur un tapis vert à l'hôtel de Gè-

res ; ce qui fit dire plaisamment : « On joue aujourd'hui Diomède en deux endroits. » Il avait obtenu, par le crédit de ses amis, une place de censeur royal. Il mourut chez M<sup>lle</sup>. de Lussan, dont la tendresse pour lui ne s'était pas démentie, le 30 septembre 1756, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans. Outre les pièces déjà citées, il a donné à l'Opéra : *Polydore*, 1720 ; *Pirithoüs*, 1723 (1) ; *Pirame et Thisbé*, 1726 ; *Tarsis et Zélie*, 1728 ; la *Pastorale héroïque*, 1730 ; *Scanderberg*, avec La Motte (2), et *Nitétis*, 1741. — Au Théâtre-Français *Artaxares*, tragédie, 1718 ; on attribue aussi cette pièce à l'abbé Pellegrin ; cependant elle a été imprimée en 1734, avec les initiales D. L. S. La Serre est encore auteur d'*Hip-palque, prince scythe, histoire merveilleuse*, Paris, 1727, in-12 ; et des *Mémoires pour servir à l'histoire de Molière et de ses ouvrages*, insérés dans les Oeuvres de ce grand poète, Paris, 1734, in-4°. W—s.

SERRES (OLIVIER DE), seigneur du Pradel, célèbre agronome, né à Villeneuve-de-Berg, dans le Vivarais, en 1539, rendit un service éminent à son pays, en renfermant dans un volume in-fol., publié en 1600, sous le titre de *Théâtre d'Agriculture*, tout ce qu'une longue pratique et une vaste érudition avaient pu lui apprendre sur le premier des arts. Cependant on ne profita guère de son livre que pendant un siècle ; et, selon l'usage, ce fut sans chercher à en connaître l'auteur : il finit même par tomber en désuétude, parce qu'une fausse délicatesse avait fait regarder sa diction comme surannée. Ainsi le *Théâtre*

(1) Desessarts dit que cet opéra est de Segumeau. Voy. les *Siècles littéraires*, art. de La Serre.

(2) Cette pièce est imprimée dans les *Oeuvres* de La Motte, tome VIII.

tre d'Agriculture était resté longtemps dans l'oubli, lorsqu'une heureuse réaction est venue l'en tirer, et que l'on a enfin considéré Olivier de Serres comme un auteur remarquable, non-seulement par le fond de sa doctrine, mais par la manière dont il l'avait exposée, et réunissant l'agréable à l'utile. C'est alors seulement qu'on a voulu recueillir quelques particularités sur sa vie privée. Mais ces recherches ont eu peu de succès; et l'on ne sait point encore à quoi s'en tenir, même sur les points les plus communs: par exemple, dans l'énumération qu'il fait des bons vins de France, il place ceux de Villeneuve de Berg, en ajoutant *ma patrie*; il qualifie de même Saint-Andéol, qu'il cite pour ses bonnes figues, et il donne ailleurs la même qualification à L'Argentière. Le plus grand nombre des probabilités se sont réunies pour la première ville, à une demi-lieue de laquelle se trouvait sa principale propriété, *le Pradel*; mais il avait aussi des biens fonds près des autres. Les auteurs contemporains gardent le silence sur lui, excepté le président de Thou. « Deux frères, du » nom de Serres, dit cet histo- » rien, ont rendu ce nom très-illustre » dans le seizième siècle: le premier » était Jean de Serres, qui s'est fait » une grande réputation dans les » belles-lettres. L'autre était Olivier, » qui a fait un écrit sur la *Cueillette* » *des vers à soie*, pour seconder le » desir que le roi Henri IV avait de » propager en France les vers à soie » et les mûriers. » Remarquons que l'histoire de de Thou va jusqu'à l'année 1607. Ce n'est donc qu'en consultant des titres de famille, qu'on a pu obtenir quelques autres renseignements: c'est par eux qu'on a su qu'O-

livier était l'aîné de Jean De Serres ou *Serranus* qui était plus connu que lui; qu'il s'était marié, en 1559, avec une demoiselle d'Arçons, de Villeneuve de Berg. D'autres documents le présentent comme très-zélé calviniste; et l'on y voit que les habitants de son canton sentant vivement l'inconvénient d'être privés depuis long-temps d'un ministre de l'Évangile, s'étaient adressés, à trois reprises, au Consistoire de Nîmes, et n'ayant pu en obtenir à cause de la rareté d'iceux, ils dépêchèrent, en 1561, à Genève, Olivier, qualifié de diacre de l'église de Berg. Là, par son entremise, Calvin fit droit à leur demande, et il leur fut baillé maître Jean Béton. De Serres fut chargé de pourvoir à ses besoins; il en résulte un compte dont les détails sont curieux pour connaître les usages du temps: il nous suffira de dire que l'achat de meubles, d'habillemens et de livres pour le ministre et son épouse, coûta 277 livres tournois, ce qui ferait à peu près onze cents fr. Cela seul peut faire penser qu'il était plus attaché à sa religion que son frère; car celui-ci paraît avoir été du nombre de ceux qui, voulant ménager les deux partis, finissent par être repoussés par tous les deux; mais on a droit de lui reprocher un zèle outré, s'il est le même qu'un certain capitaine Pradelle, qui concourut puissamment à reprendre par surprise Villeneuve de Berg sur les catholiques, en 1572. Cette action est racontée par de Thou, qui l'avait puisée dans les *Mémoires*, de l'état de la France de J. de Serres frère d'Olivier. Elle serait de peu d'importance dans ce siècle malheureux, où deux partis se déchiraient, sans une circonstance qui lui donna un caractère particulier de férocité. Il paraît cons-

tant que les Protestants, maîtres de la place, y ayant trouvé plusieurs prêtres catholiques qui s'y étaient réunis pour un synode, les précipitèrent dans un puits, à l'exception d'un petit nombre, qui purent se retirer dans le château, où ils profitèrent de la capitulation accordée à Logières, commandant de la place. On sait que souvent ces actions atroces, qui viennent ternir les plus beaux faits d'armes, ont lieu contre le gré du chef; mais sa gloire n'en reste pas moins entachée. Aussi a-t-on fait des efforts pour prouver qu'il n'était point question ici d'Olivier, d'abord attendu que son propre frère ne l'aurait pas désigné si vaguement, ce qui est loin d'être concluant; de plus, qu'on avait cherché en vain dans l'histoire universelle de d'Aubigné, un passage où cet auteur, rapportant cette action, disait expressément que Baron, chef de l'entreprise, s'était retiré chez un gentilhomme nommé Pradel, auteur du théâtre d'agriculture : mais on a reconnu depuis que ce passage se trouve dans la seconde édition. Ainsi l'on ne peut douter qu'Olivier n'ait au moins été témoin de cette horrible représaille. Plaignons-le d'avoir été entraîné par les circonstances, et supposons qu'il a rendu témoignage de la pureté de ses intentions, lorsqu'il a ainsi parlé de sa conduite, dans la préface de son *Théâtre*. « Mon inclination et l'estat de mes » affaires m'ont retenu aux champs » en ma maison, et fait passer » une bonne partie de mes meilleurs » ans durant les guerres civiles de ce » royaume, cultivant ma terre par » mes serviteurs, comme le temps l'a » peu supporter. En quoi Dieu m'a » tellement béni par sa sainte grace, » que m'ayant conservé parmi tant » de calamités, dont j'ai senti ma

» bonne part, je me suis tellement » comporté parmi les diverses humeurs de ma patrie, que ma maison ayant été plus logée de *paix* que » de *guerre*, quand les occasions s'en » sont présentées, j'ai rapporté le témoignage de mes voisins, qu'en me » conservant avec eux, je me suis principalement adonné chez moi à faire » mon mesnage. Durant ce misérable » tems-là, à quoi eussé-je peu mieux » employer mon esprit, qu'à rechercher ce qui est de mon humeur? » Ce fut donc pour se distraire du spectacle qui l'environnait, qu'il se mit à étudier les ouvrages d'agriculture : *c'est ce qui m'a fait écrire*, dit-il. C'est donc avec franchise que, dans cette Préface, Olivier fait part à son lecteur des motifs qui l'ont engagé à composer son ouvrage; mais à travers sa bonhomie on aperçoit souvent beaucoup de profondeur et de précision, comme quand il caractérise ainsi l'agriculture : « Science » plus utile que difficile, pourveu » qu'elle soit entendue par ses principes appliqués avec raison, conduite par expérience, et pratiquée » par diligence. » Il se croit déjà obligé de répondre à ceux qui prétendent que les livres d'agriculture sont inutiles, attendu que cet art ne peut s'apprendre que par la pratique ou la fréquentation des cultivateurs de profession. C'est victorieusement qu'il établit les avantages d'un bon ouvrage. La discussion s'est prolongée jusque dans ces tems-ci, sans qu'on ait employé de nouveaux arguments, et qu'on se soit donné la peine de répondre aux raisonnements d'Olivier. Ceux-ci restent donc dans toute leur force. Mais la publication du *Théâtre d'Agriculture* fut encore sa meilleure réponse. Il paraît que, préparé depuis long-temps, il le re-



tint jusqu'à ce que la tranquillité publique fût rétablie en France ; car , comme il le dit au roi , dans sa Dédicace : « Plus tôt n'eût été convenable : car à quel propos vouloir enseigner à cultiver la terre en temps si désordonné , lorsque ses fruits étaient en charge , mesme à ceux qui les recueillaient pour crainte d'en fomenter leur ruine , servans de nourriture à leurs ennemis ? » Ce fut pour répondre à l'impatience de Henri IV , qu'il détacha de son ouvrage , alors sous presse , un chapitre qu'il publia sous ce titre : la *Cueillette de la soie par la nourriture des vers qui la font. Échantillon du Théâtre d'Agriculture d'Olivier De Serres , seigneur du Pradel* , à Paris , chez Jamet Mestayer , imprimeur du roi , 1599 , avec privilège de sa majesté. C'était un Traité de l'éducation des vers à soie , propre à favoriser le desir que témoignait le roi de propager cette branche de prospérité , de manière à fournir non-seulement aux besoins de son peuple , mais à l'exportation ; et De Serres démontra la possibilité de ce résultat , dans une Épître qu'il adressa *aux nobles et vertueux prévôt des marchands , eschevins-conseillers de l'Hôtel-de-Ville de Paris*. Bientôt il reçut la glorieuse mission de mettre le monarque en état de joindre l'exemple au précepte , « lorsqu'il voulut que des mûriers fussent plantés par tous les jardins de ses maisons. Et pour cest effect , l'année en suivant que sa majesté fit le voyage de Savoie (1599) , elle envoya en Provence et en Languedoc , M. de Bordeaux , baron de Colonce , sur-intendant général des Jardins de France , seigneur rempli de toutes rares vertus ; et par cette même voie sa majesté me fit l'hon-

neur de m'écrire pour m'employer au recouvrement desdits plants ; où j'apportai telle diligence qu'au commencement de l'an 1601 , il en fut conduit à Paris quinze à vingt mille , lesquels furent plantés en divers lieux , dans les jardins des Tuileries , où ils se sont heureusement eslevés.... Pour mieux faire conoistre la facilité de ceste manufacture , sa majesté fit construire une grande maison.... Voilà le commencement de l'introduction de la soie au cœur de la France. » Plusieurs personnes concoururent , vers cette époque , à remplir les vues de Henri IV ; et l'on cite parmi elles Laffemas , sur-intendant du commerce , Claude Mollet , et sur-tout un nommé Traucat. Pour cette fois Henri se trouva en opposition avec son digne ministre Sully , et le temps a démontré l'excellence de son jugement. C'est dans une Addition à ce Mémoire de la *Cueillette de la soie* , qu'Olivier rend ainsi compte des essais auxquels il avait contribué. Il était déjà devenu un chapitre de son ouvrage en 1600 ; mais cette addition ne put paraître que dans la seconde édition , de 1603 , qui fut précédée d'un morceau détaché , sous ce titre : *La seconde Richesse du meurier blanc , qui se trouve en son escorce , pour en faire des toiles de toutes sortes , non moins utile que la soie provenant de la feuille d'icelui*. Échantillon de la seconde édition du *Théâtre d'Agriculture d'Olivier De Serres , seigneur du Pradel* , à messire Pomponne de Believre , chancelier de France , chez Abraham Saugrain , avec privilège du roi. Ce fut donc pour annoncer que de la seconde écorce ou du liber du mûrier blanc , on pouvait tirer une filasse propre à

remplacer le chanvre et le lin , qu'Olivier composa ce morceau. « De » puis plus de trente ans , dit-il , il » avait remarqué la finesse et la déli- » catesse des fibres qui la compo- » soient , en ayant usé principalement » pour servir de ligature aux greffes. » Mais il en a été de ce suppléant comme de tant d'autres qui n'ont point été mis en pratique. Le premier de ces opuscules fut traduit en allemand par Jacques Rathgab , et parut à Tübingen , en 1603 , par la protection de Frédéric , duc de Wurtemberg , qui , à l'imitation de Henri IV , voulait introduire dans ses états le commerce de la soie , et qui , pour y parvenir , avait parcouru incognito , en 1599 , presque toute l'Italie. Les deux opuscules réunis furent de même traduits en anglais , par Nicolas Gessé , Londres , 1607. Le *Théâtre d'Agriculture et mesnage des champs d'Olivier De Serres , seigneur du Pradel* , imprimé à Paris , en 1600 , par Jamet Mestayer , in-4° , avec privilège de l'empereur Rodolphe , contient mille quatre pages de texte , outre quinze feuillets pour les pièces préliminaires et la table des matières. En tête se trouve un beau frontispice , gravé sur cuivre par Malley ; devant chacun des huit livres , on voit une vignette en bois , représentant quelques-uns des travaux dont il y est question , avec quinze autres planches en bois , représentant des compartiments de parterre. Cette édition est , sans contredit , la plus belle de celles qui ont été publiées du vivant d'Olivier ; mais c'est la plus incomplète , à cause des augmentations nombreuses qu'il a faites à la seconde édition , *revue et augmentée par l'auteur. Ici est représenté tout ce qui est nécessaire pour bien dresser , gouverner , enrichir ,*

*embellir sa maison rustique* , Paris , chez Saugrain , 1603 , in-4° de 907 pag. de texte , et 21 feuillets pour les pièces préliminaires et la table : le frontispice représente le même dessin , mais réduit ; les vignettes en bois sont les mêmes. Il est dit , à la fin , que la première impression a été achevée le dernier jour de juillet ; et dans l'in-folio , il y a le 1<sup>er</sup> juillet. Il s'y trouve donc beaucoup d'augmentations , entre autres la *seconde Cueillette de la soie* , qui fait le quinzième chapitre du cinquième livre. La troisième édition est de 1605 , de même chez Saugrain ; la quatrième , de 1608 , est aussi de Paris ; mais elle est chez Jean Bergon. On y voit , pour la première fois , quatorze pièces de vers tant français que latins , et quelques légères additions , ce qui prouve que De Serres la surveilla lui-même ; car ce fut probablement lui qui communiqua les pièces de vers en son honneur. La cinquième est de Genève , 1611 , in-8° de quatre cent quinze feuillets de discours et tables , chez Matthieu Bergon ; elle est intitulée dernière édition , *revue et augmentée par l'auteur*. Il paraît que c'était la même maison qui avait une imprimerie à Paris , et à Genève ; et il n'est pas étonnant que De Serres se soit adressé à Bergon qui professait la même religion que lui. La sixième édition est de 1615 , et la septième de 1617 , chez Saugrain. Ce sont les dernières de Paris : le privilège de 1600 , pour dix ans , étant expiré , il ne fut pas renouvelé. La huitième édition est de 1619 , Pierre et Jacques Chouet , sans nom de lieu. Olivier De Serres mourut le 2 juillet de cette même année. Les éditions subséquentes de son *Théâtre* apprennent que les Chouet imprimaient à Genève. Ce fut la dernière faite du vivant de l'au-

teur ; mais quoiqu'elle porte dans le titre *revue et augmentée*, elle ne présente rien de nouveau, et elle est très-défectueuse, soit pour l'exécution typographique, soit pour le papier ; de plus, on y trouve beaucoup de fautes, qui n'ont fait que se multiplier dans les éditions subséquentes, notamment dans celles de Genève, où il s'en fit quatre, de 1629 à 1661. Il en parut encore cinq à Rouen, toutes très-défectueuses. Le Théâtre d'Agriculture fut imprimé à Lyon, sous le titre de *Dernière édition revue, corrigée de nouveau et augmentée de la chasse au loup et de la composition et usage de la jauge*, chez Antoine Beaujollin, 1675. Plus d'un siècle devait s'écouler avant qu'on vît paraître la vingtième édition, sous ce titre : *Théâtre d'agriculture et ménage des champs, où l'on voit avec clarté et précision l'art de bien employer et cultiver la terre en tout ce qui la concerne, suivant les différentes qualités et climats divers, tant d'après la doctrine des anciens que par l'expérience, remis en français par A.-M. Gisors*, à Paris, chez Meurant, au XI, 1802, 4 vol. in-8°. Cette édition ayant été faite sur la première, il y manque toutes les additions qui avaient paru depuis, et de plus l'Épître dédicatoire à Henri IV ; mais la vingt-unième, qui fut publiée en 1804, apprit enfin à connaître l'auteur. Le *Théâtre d'agriculture*,.... nouvelle édition conforme au texte, augmentée de notes et d'un *Vocabulaire*, publiée par la Société d'agriculture du département de la Seine, 2 vol. grand in-4°, chez M<sup>me</sup>. Huzard ; le premier volume, de 193 pages de pièces préliminaires et de 672 pages de texte ; le second de 44 pages de pièces préliminaires et

de 948 pages de texte. En tête se trouve le portrait d'Olivier, gravé sur l'original, peint par un de ses fils, en 1599. Une jolie vignette orne chaque volume. C'est donc un monument digne de l'homme qu'on a proclamé le patriarche de l'agriculture française. Le texte même de son livre, reproduit fidèlement, est le meilleur moyen de faire connaissance avec lui. Il l'a divisé en huit parties, auxquelles il donne le nom de *lieu* ; ce qui représente ce qu'on appelle livres dans les autres ouvrages. En tête de chacun d'eux se trouve une table synoptique, qui indique le contenu de chaque article. « Dans le premier *lieu*, le père de famille est instruit du devoir du ménage, c'est-à-dire, de bien cognoître et choisir les terres pour les acquérir et employer selon leur naturel, et approprier l'habitation champêtre, et ordonner de la conduite de son ménage, huit chapitres. Second *lieu* : du labourage des terres à grains, pour avoir des blés de toutes sortes, VII chapit. Troisième *lieu* : de la Culture de la vigne avoir des vins de toutes espèces, aussi des passerilles et autres gentillessees procédantes des raisins ; ensemble se pourvoir d'autres boissons, pour les endroits où la vigne ne peut croistre, xv chap. Quatrième *lieu* : du Bestail à quatre pieds, des pasturages pour son vire, de son entretènement et des commodités qu'on en tire, xvi chap. Cinquième *lieu* : de la conduite du Pouliailler, du Colombier, de la Garenne, du Parc, de l'Étang, du Rucher et des vers à soie, xvi chap. Sixième *lieu* : des Jardinages pour avoir des herbes et fruits potagers,.... des fruits, des arbres, du safran, lin, chanvre,

» des cloisons ou haies, xxx chap.  
 » Septième lieu : de l'Eau et du Bois,  
 » xii chap. Huitième lieu : de l'U-  
 » sage des aliments et de l'honneste  
 » comportement et de la solitude de  
 » la campagne, vii chap. » Il ter-  
 mine par une Conclusion ou Épilo-  
 gue, qui lie le tout ensemble d'une  
 manière très-éloquente. En général,  
 il donne à tout cet ensemble une tour-  
 nure dramatique, sans employer la  
 forme de dialogue, encore en usage  
 dans ce temps. On a toujours présent  
 un père de famille jouissant d'une  
 certaine aisance, et ayant reçu une  
 bonne éducation, qui fait valoir  
 son domaine par les mains de ses ser-  
 viteurs; et l'on reconnoît que c'est  
 lui-même qui se met ainsi en scène.  
 Il sentait bien que son ouvrage  
 étoit imparfait; et dans plusieurs oc-  
 casions, il annonce le projet qu'il  
 avoit de le continuer. Par exemple,  
 dans le chapitre xii du cinquième  
 lieu, il se proposoit de donner un  
 Traité exprès sur les parcs, sur la  
 chasse en grand. Mais cela ne lui  
 paroissoit pas si urgent que d'ajouter  
 au chapitre sur les diverses confitu-  
 res, une cuisine économique. Enfin  
 il promettoit encore un ouvrage plus  
 important, le Traité de l'architectu-  
 re rustique. Mais tel qu'il étoit cet  
 ouvrage eut beaucoup de vogue lors  
 de sa publication. C'est ce que prouve  
 le nombre des éditions qui parurent  
 à cette époque; et l'on doit croire  
 que l'estime de Henri IV y contribua  
 puissamment. Voici ce que dit, à ce  
 sujet, Scaliger: « L'Agriculture d'Oli-  
 » vier de Serres est fort belle; elle est  
 » dédiée au roi, lequel, trois ou qua-  
 » tre mois durant, se la faisoit ap-  
 » porter, après dîner, après qu'on la  
 » lui eut présentée. Il est fort impa-  
 » tient; et si il le lisait une demi-heu-  
 » re. » Mais le *Scaligerana*, où ce té-

moignage est rendu au *Théâtre d'a-  
 griculture*, ne parut que vingt ans  
 après la mort d'Olivier; et dans tout  
 le cours du dix-septième siècle,  
 nous n'avons pu trouver qu'un autre  
 auteur qui l'ait cité avec éloge: c'est  
 Nicolas de Bonnefons, dans son *Jar-  
 dinier français*, qui parut en 1651.  
 Parlant, dans l'épître dédicatoire, de  
 ceux qui ont écrit dans les temps mo-  
 dernes sur l'agriculture, il dit « qu'ils  
 » ont plus cherché à briller qu'à ins-  
 » truire, réservé à M. de La Serre  
 » qui a composé le *Théâtre d'agri-  
 » culture* avec un tel ordre qu'on le  
 » lit et relit sans dégoût. » Lui-même  
 eut quelque conformité avec Olivier,  
 en publiant un ouvrage dont l'uti-  
 lité fut constatée par un grand nom-  
 bre d'éditions, sans qu'on s'enquît  
 de son auteur. Celles du *Théâtre de*  
 vinrent donc de plus en plus rares:  
 il parait qu'une fois le premier mo-  
 ment de vogue passé, un autre ou-  
 vrage d'agriculture, publié quarante  
 ans avant, revint en faveur, et sou-  
 tint au moins la concurrence avec lui.  
 C'est la *Maison rustique* de Charles  
 Étienne, quoique plus souvent gâtée  
 qu'enrichie par les additions de son  
 gendre Liébaut. Le nouvel ouvrage,  
 indépendamment du fond, sembloit  
 avoir un grand avantage sur l'ancien:  
 c'étoit le rajeunissement du style; et  
 l'on sait qu'à cette époque la lan-  
 gue française marchait rapidement  
 vers la perfection. Cependant, le di-  
 rons-nous? nous croyons que lorsque  
 les deux ouvrages devinrent suran-  
 nés pour le style, vers la fin du dix-  
 septième siècle, le commun des lec-  
 teurs préféra la *Maison rustique*,  
 parce qu'il la comprenoit mieux que  
 le *Théâtre*, attendu que la diction  
 de la première est très-simple, tan-  
 dis que celle de l'autre est tourmentée  
 par de trop fréquentes inversions. Sur

cela, il faut l'avouer, nous paraissent en pleine opposition avec l'auteur de l'Éloge qui est en tête de la nouvelle édition du *Théâtre*; car il vante surtout son langage, et il dit que *les formes de son style sont celles des auteurs classiques, tandis que la crudité de celui de la Maison rustique la rend insupportable*. C'est un des littérateurs des plus distingués de notre âge, qui a prononcé cet arrêt<sup>(1)</sup>. Pour diminuer le poids de son autorité, nous dirons que peut-être en sa qualité d'éditeur et de panégyriste, il s'est trop laissé entraîner à la pente naturelle, qui porte à exalter le mérite du personnage qu'on veut faire connaître, en dépréciant ses concurrents; mais nous conviendrons avec lui qu'il y a beaucoup de rapport entre de Serres et Montaigne: l'un et l'autre, ayant fait un livre de bonne foi, ont plus cherché la vivacité de l'expression que la correction; par cela même ils font plus d'impression; mais celui qui ne cherche que l'instruction, ne demandera que la clarté jointe à la précision. C'est donc sous ce point de vue qu'il importe de juger le mérite de nos deux auteurs agronomiques. Pour cela, il suffit de mettre en opposition un morceau pris de chacun d'eux, qui présentât quelque analogie; nous le trouvons dans la manière dont l'un et l'autre ont exposé leur plan: la *Maison rustique*, dans son second chapitre intitulé *Le projet de ce qui sera décrit ci-après*; et le *Théâtre*, à la fin de sa Préface. Par cette comparaison, nous trouvons, 1<sup>o</sup>. qu'Estienne est moins diffus que de Serres, 2<sup>o</sup>. qu'il faudrait moins de changements dans sa diction pour la ramener à celle d'à-présent; 3<sup>o</sup>. enfin que l'ordre

qu'il a choisi est beaucoup plus naturel que celui de son successeur. De plus, on voit clairement que celui-ci n'avait pas dédaigné de le consulter. Par exemple, on peut croire que c'est là qu'il a pris l'idée de substituer, pour ses divisions, le nom de *lieu* à celui de *livre*; cependant il ne cite pas une seule fois le nom de Charles Estienne. Quant à Liebaud, s'il le cite, ce n'est que pour rapporter, d'après lui, quelques-unes de ces recettes basardées, dont il a surchargé l'ouvrage primitif. De là il suit qu'Olivier eût été beaucoup plus utile à la postérité, s'il eût pris franchement pour base de son travail l'ouvrage de son prédécesseur, élaguant hardiment tout ce qui lui eût paru fautif, ajoutant tout ce qu'il aurait jugé nécessaire: enfin refondant le tout s'il l'eût fallu. Il aurait donc appliqué, dans ce sens, l'adage de Caton: *Ne change pas ton soc*; c'est-à-dire que laissant à la *Maison rustique* sa première apparence en conservant religieusement sa forme et son titre, il l'eût enrichie de toutes les découvertes postérieures, d'où il serait résulté qu'elle eût fini par se glisser jusque dans les chaumières. On voit l'effet de cette sorte de routine, par la fortune qu'a faite ce titre; car seul il a suffi pour maintenir en crédit, jusqu'à nos jours, le *fatras*, que, depuis Liger, on a substitué sans discernement au premier essai de Charles Estienne: mais ce fut en vain que le même compilateur tenta de ressusciter le titre de *Théâtre d'Agriculture*: il en resta à son premier essai. Il est certain que les noms des premiers auteurs Estienne et Liebaud furent plus long-temps populaires que celui d'Olivier de Serres; et comme on a trouvé que, sous beaucoup de rapports, il leur était supérieur, on a

(1) M. François de Neufchâteau.

cherché la cause du discrédit de ce dernier, et l'on n'en a pas trouvé de plus probable que celle-ci : c'est qu'Olivier de Serres étant calviniste, les presses catholiques n'osèrent plus, surtout depuis la révocation de l'édit de Nantes, reproduire son ouvrage. Mais les presses de Genève ne fournissaient-elles pas alors des livres autrement dangereux ? Et pourquoi n'en aurait-il pas été de même de la *Maison rustique* ? car il paraît que Charles Estienne n'était pas meilleur catholique que toute sa famille. Ce n'est que vers la moitié du dix-huitième siècle, que l'attention des écrivains agronomiques se dirigea sur Olivier de Serres. Avant la publication de son ouvrage, nous avions eu une assez nombreuse suite de traités originaux ; mais qui ne roulaient que sur des cultures particulières, notamment sur celle des arbres fruitiers. On dédaignait l'agriculture en grand, et l'on s'en rapportait à son fermier et à son vigneron, pour remplir ses greniers et ses caves. Au milieu du dix-huitième siècle, où furent fondées les sociétés d'agriculture, commença l'époque où l'ensemble de cet art prit un nouvel essor. Alors on revint sur le temps passé, et l'on s'aperçut qu'on pouvait y puiser des documents utiles. Patullo, écossais, ayant publié, en 1758, un *Essai sur l'amélioration des terres*, soutint que l'agriculture, du temps d'Henri IV, était meilleure que celle du règne de Louis XV, et il tira ses preuves d'Olivier de Serres. Haller, dans sa *Bibliothèque botanique*, caractérise, en peu de mots, suivant son usage, le *Théâtre d'Agriculture* : « C'est, dit-il, un grand et » bel ouvrage d'un homme expé-  
 » rimenté, ami de la simplicité, et  
 » ennemi des procédés dispendieux. »

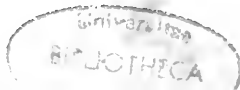
Mais Haller se trompe en disant qu'Olivier parle amplement de la pomme de terre : il est de fait qu'il la connaissait à peine, car on ne peut guère rapporter à cette plante tout ce qu'il dit du *Curtoufle*. Rozier a témoigné, dans toutes les occasions, le cas qu'il faisait d'Olivier, et il projetait d'en donner une édition : il disait que dans son genre il était si sublime que Bernard de Palissy a dit : « Je l'ai chanté toute ma vie, et je le » chanterai jusqu'à ma mort. Le baron de Secondat, digne fils de Montesquieu, qui s'était livré avec passion à l'agriculture, savait par cœur le *Théâtre d'Agriculture*. Parmentier, si zélé pour la propagation des produits de l'agriculture, profita de la publication d'un Mémoire sur les avantages que le Languedoc pouvait retirer de ses grains (1786) pour retracer le mérite d'Olivier, en faisant observer que plusieurs modernes l'avaient mis à contribution. Broussonnet saisissait toutes les occasions de rappeler au souvenir de la postérité le nom de De Serres. De plus, il fit le fonds d'un prix à l'académie de Montpellier pour le meilleur Eloge de cet auteur ; et ce prix fut décerné, en 1790, à un Discours, dans lequel M. Dorthès fit un bon extrait du *Théâtre*. Faujas de Saint-Fond, toujours zélé pour les entreprises honorables, avait rassemblé des matériaux pour rendre à la mémoire d'Olivier le même service qu'il avait rendu à Bernard Palissy, en faisant une nouvelle édition de ses œuvres. Enfin les étrangers eux-mêmes concoururent à cette sorte de réparation, entr'autres Arthur Young, qui comptait au nombre des circonstances les plus heureuses de son voyage agronomique en France, d'avoir pu respirer l'air du Pradel, antique

manoir d'Olivier. « Je contemplai, » dit-il, la résidence du père de l'agriculture française (qui était sans doute un des premiers écrivains sur ce sujet qui eût encore paru dans le monde), avec cette espèce de vénération qui ne peut être sentie que par ceux qui se sont fortement adonnés à quelque recherche favorite, et qui se trouvent satisfaits de la manière la plus délicieuse. » Le voyageur anglais ne s'en est pas tenu à ces simples expressions : dès qu'il connut le projet d'élever, par souscription, un monument à la mémoire d'Olivier, sur la place de Villeneuve de Berg, il s'empressa de s'inscrire sur la liste. Ce n'est qu'en 1804, que ce monument a été exécuté par les soins de M. Caffarelli, alors préfet de l'Ardeche. La société d'agriculture a fait aussi frapper une médaille à l'effigie de De Serres. On peut croire avec Parmentier, que quelques auteurs ont profité du Théâtre d'Agriculture ; mais ils ne sont pas très-nombreux. Nous ne connaissons qu'un ouvrage qui en soit littéralement extrait, sauf le rajournissement du style, c'est l'*Agriculture et le Ménage des champs et de la ville*, sans nom d'auteur, in-12, de 250 pages, Grenoble, chez Giloux, 1695, véritable abrégé du Théâtre, rédigé dans le même ordre, mais sans aucune division de livres.

D—P—S.

SERRES (JEAN DE), en latin *Serranus*, était le frère cadet du précédent. On peut conjecturer qu'il naquit vers 1540, à Villeneuve de Berg. Envoyé par ses parents à l'académie de Lausanne, pour y continuer ses études, il s'appliqua particulièrement à la philosophie et aux langues anciennes. A son retour en France, il fit ses cours de théologie, et embrassa la carrière du ministère

évangélique. La fatale journée de la Saint-Barthélemi l'ayant obligé de chercher un asile dans les pays étrangers, il retourna à Lausanne, et il employa le temps de son exil à traduire en latin les OEuvres de Platon. Il était à Nîmes, en 1579; et il joignit alors aux fonctions du pastorat, celles de professeur en théologie. On en a la preuve par la discussion amicale qu'il eut avec Laur. Joubert (*V. ce nom*), sur la signification du mot *entelechia*, employé par Aristote, et dont on se servait chaque jour dans l'école, sans savoir précisément le sens qu'il fallait y attacher. Les Jésuites de Tournon ayant attaqué l'académie protestante de Nîmes, De Serres fut chargé, par ses collègues, de repousser cette agression. C'est dans ce but qu'il composa, sous le titre d'*Anti-Jésuites*, quelques pièces, en latin et en français, qui font partie du Recueil intitulé : *Doctrinæ Jesuitarum præcipua capita retenta et refutata*, la Rochelle, 1584-88, in-8°. 6 vol. Député des églises du Bas-Languedoc, en 1583, au synode de Vitré, il fut depuis employé pour les affaires des Protestants, tant dans l'intérieur du royaume, que dans les pays étrangers. Son amour pour la paix, et le desir qu'il avait de la voir rétablie en France, lui fit concevoir le projet de rapprocher les communions chrétiennes; mais le plan qu'il proposa déplut pour le moins autant à ses co-religionnaires qu'aux Catholiques. Accusé d'indifférence par les Protestants, il fut calomnié dans sa probité; et l'on alla jusqu'à dire qu'il avait dissipé une assez forte somme appartenant aux églises. Il se justifia devant le synode de Sammur (1596), auquel il assista comme député de la principauté d'Orange. Ce synode, voulant lui don-



ner une preuve de son estime, le chargea de répondre aux écrits de Cayet, qui, depuis sa récente conversion, ne cessait de harceler les Protestants (V. CAYET). En 1597, De Serres fut revêtu, par Henri IV, de la charge d'historiographe de France : il habitait alors Genève, où il s'était retiré pour travailler plus tranquillement aux différents ouvrages qu'il méditait. Il y mourut, le dernier jour de mai 1598, et fut inhumé dans le même tombeau que sa femme, morte peu de temps avant lui. Cayet (*Chron. novenaire*, II, 347) prétendit que les Protestants l'avaient empoisonné parce qu'il continuait à s'occuper de la réunion des églises chrétiennes. D'autres écrivains ont assuré que De Serres avait abjuré le protestantisme ; mais il n'en existe aucune preuve. D'Aubigné, prévenu contre De Serres, a recueilli, dans son *Hist. universelle*, et dans la *Confession de Sancy*, tous les bruits calomnieux inventés et répandus par ses ennemis ; mais l'estime dont Mornay (V. ce nom) l'honora constamment, suffit pour contrebalancer le témoignage de l'historien léger et satyrique. Parmi les amis qu'eut De Serres, on doit citer encore Casaubon et Vulcanius. Ses talents, son érudition et les emplois qu'il avait remplis, n'avaient pu le garantir de l'oubli. Avant les recherches de Prosper Marchand sur cet écrivain, il était presque entièrement inconnu. Bayle n'avait trouvé personne qui pût lui dire si De Serres l'historien était le même que *Serranus*, le traducteur de Platon ; et les Notices du P. Lelong et du P. Nicéron sur notre auteur sont si remplies d'erreurs et d'inexactitudes qu'on peut regarder le travail de Marchand comme entièrement neuf.

Nous venons d'en offrir le précis ; il reste à faire connaître les ouvrages de Jean de Serres. Indépendamment de la Traduction latine des *Œuvres* de Platon, disposées dans un nouvel ordre, et enrichies de sommaires et de notes qui en facilitent la lecture (V. PLATON), on a de lui : I. *Commentarium de statu religionis et reipublicæ in regno Galliæ, libri xv*. Les trois premières parties, contenant neuf livres, furent imprimées de 1571 à 1573, 2 vol. in-8° ; elles reparurent en 1577, avec une quatrième partie ; et il en a été publié une cinquième, à Leyde, en 1580. Cet ouvrage est très-rare et difficile à compléter. Il renferme l'histoire des troubles arrivés en France, depuis 1557 jusqu'en 1576. On lit, au commencement et à la fin de quelques volumes, la devise de l'auteur : *Etiā veni Domine Jesu*. Cette histoire est curieuse et intéressante : De Thou s'en est beaucoup servi pour la composition de son grand ouvrage (Voyez THOU), ainsi qu'Anquetil, dans l'*Esprit de la Ligue*. Les motifs, les préparations et l'exécution du massacre de la St-Barthélemi, tant à Paris que dans le reste du royaume, y sont décrits avec plus de détails que nulle part ailleurs ; et ce livre est indispensable à toute personne qui voudra approfondir cette partie de notre histoire. On l'a confondu avec les *Commentaires* de l'Etat de la religion et république, du président de La Place (Voy. ce nom) ; et avec le *Recueil* des choses mémorables venues en France depuis 1547, in-8°, réimprimé plusieurs fois (1), mais dont

(1) *Recueil des choses mémorables venues en France sous le règne de Henri II, François II, Charles IX, Henri III et Henri IV, depuis l'an 1547*. Cet ouvrage, connu aussi sous le nom d'*His-*



l'auteur, quel qu'il soit, n'était pas animé de l'esprit de paix et de tolérance dont les Protestants ont fait à de Serres un si grand sujet de reproches. II. *Psalmorum Davidis aliquot metaphrasis græca, adjecta è regione paraphrasis latina G. Buchanani*; — *Preces ejusdem græco-latinae quæ ad singulorum Psalmorum sunt accomodate*, Genève, 1576, in-16. Cette Traduction grecque des Psaumes est très-estimée (Voy. Fabricius, *Bibliot. gr.*, vii, 671-72). III. *Commentarius in Salomonis Ecclesiasten*, ibid., 1579, in-8°.; réimp. en 1588, même format; traduit en anglais, par Jean Stacwood, Londres, 1585, in-8°. IV. *Discours de l'immortalité de l'ame*, Lyon, 1599, in-8°. V. *AVIS par souhait pour la paix de l'Église et du royaume*, 3<sup>e</sup>. éd., 1597, in-8°. C'est probablement le même ouvrage que de Serres avait publié sous ce titre : *Vœu pour la prospérité du roi et du royaume*, avec une Exhortation pour la paix de l'Église, Rouen, 1577, in-8°. VI. *L'Usage de l'immortalité de l'ame pour bien vivre*, Rouen, 1597, in-12. VII. *Inventaire général de l'histoire de France, illustré par la conférence de l'Église et de l'Empire*, Paris, 1597, in-16, de 1202 p. Cet ouvrage qui, malgré ses défauts, était très-supérieur à tout ce qu'on avait dans le même genre, fut, pendant très-long-temps, le seul livre élémentaire où l'on pût prendre des no-

tions de notre histoire (Voy. l'*Éloge d'Olivier de Serres*, par M. François de Neufchâteau, p. 23). Aussi, malgré la critique sévère qu'en fit Duplex (V. ce nom, XII, 278), continua-t-il d'avoir un très-grand succès. De Serres s'est arrêté à la fin du règne de Charles VI; mais l'ouvrage fut continué par Jean de Montlyard, ministre protestant, jusqu'en 1606, et depuis par différents écrivains catholiques. La dix-neuvième édition, Paris, 1660, forme 2 vol. in-fol. On n'en connaît pas de plus récente; et il est inutile d'entrer dans plus de détails sur un livre entièrement oublié aujourd'hui. VIII. *Apparatus ad fidem catholicam*, Paris, 1597, in-fol.; réimprimé dans la même ville, en 1607, in-8°, sous ce titre : *De fide catholica, sive de principijs religionis christianæ communi omnium Christianorum consensu semper et ubique ratis*. C'est dans cet ouvrage que l'auteur développe son projet de réunion des communions chrétiennes. Outre le *Discours merveilleux* de la vie de Catherine de Médicis, qu'on sait être de Henri Estienne (Voy. ce nom), différents écrivains attribuent à de Serres, la *Vie de l'amiral de Coligni* (en latin); mais La Monnoye et l'abbé Mercier de Saint-Léger la revendiquent pour François Hotman; les *Mémoires de la troisième guerre civile et des derniers troubles de France*, 1571, in-8°, qu'on trouve à la suite des *Mémoires* de l'état de France sous Charles IX, 1578, 3 vol. in-8°. Le P. Le Long convient que le seul motif qu'il ait pour regarder de Serres comme l'auteur de ces *Mémoires*, ainsi que de la *Vie de Coligni*, c'est qu'il a vu son nom, écrit de la main de Pierre Dupuy, sur les exemplaires qu'il a laissés de

toire des cinq rois, fut imprimé pour la première fois, en 1595, in-8°; la seconde édit. augmentée, jusqu'au commencement de l'an 1597, est de 1593, in-8°. de 794 pag. chiffres; le frontispice n'indique pas le lieu de l'impression. M. Barbier dit que ce fut Dordrecht, et qu'elle est in-4°; nous la croyons de Genève, aussi bien que la suivante, 1603, in-8°. M. Barbier attribue cet ouvrage à Jean de Serres, *Dict. des anonymes*, 2<sup>e</sup>. édit., n°. 15575; mais il n'en est pas l'auteur.

ces deux ouvrages à la bibliothèque du Roi; mais Prosper Marchand est loin de regarder cette preuve comme suffisante. On renvoie, pour plus de détails, à l'article très-étendu que Marchand a donné à Jean de Serres, dans son *Dictionnaire*, article qui dispense de recourir à l'*Éloge* de cet écrivain, par le P. Lelong, inséré dans le tome III de la *Bibl. histor. de France*, et à la *Notice* publiée par Nicéron, dans le tome IV de ses *Mémoires*, complétée et corrigée, dans le tome X, 1<sup>re</sup> part., p. 151.

W—s.

SERRONI (HYACINTHE), archevêque d'Albi, né à Rome, le 30 août 1517, fut pourvu de bonne heure, par le pape Urbain VIII, de l'abbaye Saint-Nicolas, dans cette capitale. Il prit l'habit religieux dans l'ordre de saint Dominique, et fut reçu docteur après son cours de théologie, en 1644. Le P. Michel Mazarin, maître du sacré palais, et frère du cardinal de ce nom, le choisit pour l'aider dans les fonctions de sa charge. Étant devenu ensuite cardinal lui-même, et ayant été nommé à l'archevêché d'Aix, il amena le P. Serroni en France. Ce religieux se fit connaître par ses talents, et fut nommé, en 1646, à l'évêché d'Orange. Le premier ministre le fit intendant de la marine, puis intendant de l'armée de Catalogne, et commissaire pour le règlement des limites. Aux conférences de Saint-Jean-de-Luz, Serroni se montra négociateur habile. Transféré à l'évêché de Mende, en 1661, il devint premier archevêque d'Albi, en 1676. Ce fut lui qui prononça l'oraison funèbre d'Anne d'Autriche, devant l'assemblée du clergé, le 13 mars 1666; il était premier aumônier de cette princesse. La ville de Mende lui dut un collège bâti et fondé par ses soins, et il com-

mença le séminaire d'Albi. L'abbaye de la Chaise-Dieu en Auvergne, dont il avait été pourvu en 1672, éprouva aussi les effets de sa libéralité. Le 5 mars 1682, il posa la première pierre de l'église des Dominicains de la rue du Bac à Paris, aujourd'hui la paroisse de Saint-Thomas-d'Aquin. Il mourut à Paris, le 7 janvier 1687, et fut enterré sans pompe dans cette église, comme il l'avait demandé. On a de lui des *Entretiens affectifs de l'ame avec Dieu sur les Psaumes de David*, Paris, 1689, 3 vol.; des *Exercices spirituels* et des *Méditations sur les sept Psaumes* de la pénitence, 1686. On trouve une Notice sur lui dans le *Mercur galant* de Donneau de Visé, janvier 1687, où il est loué pour sa prudence, sa capacité et son zèle. Ce prélat avait paru avec honneur à différentes assemblées du clergé et aux états de Languedoc.

P—C—T.

SERRURIER. Voyez SERURIER.

SERRY (JACQUES-HYACINTHE), théologien, né à Toulon, fils d'un médecin de la marine, entra jeune dans l'ordre de saint Dominique, fit sa licence à Paris, et fut envoyé à Rome, où il devint théologien du cardinal Altieri, et consultant de l'index. En 1697, il fut nommé professeur de théologie dans l'université de Padoue, et il mourut dans cette ville, le 12 mars 1738, dans sa soixante-dix-neuvième année. Serry était thomiste fort zélé, et publia une histoire des congrégations *de Auxiliis*, où il laissait tout l'avantage aux thomistes sur leurs adversaires. Cette histoire, qui parut en latin, à Louvain, en 1700, sous le nom d'Augustin Le Blanc, et dont le P. Quesnel fut l'éditeur, donna lieu à des écrits du P. Germon, jésuite, et d'un syndic de l'université de Trèves, et à une autre Histoire de

ces congrégations, par le P. Meyer, jésuite, Anvers, 1705. Serry se défendit par deux écrits contre Germon, et publia, en 1709, une nouvelle édition de son Histoire, fort augmentée. Lorsque la *Véritable tradition de l'Eglise sur la prédestination et la grâce*, attribuée au docteur Launoy, parut, en 1702, Serry entreprit de la réfuter et de venger saint Augustin, qu'il croyait calomnié: il y eut quelques Lettres écrites à ce sujet entre le P. Daniel et lui. Un Traité théologique du même P. Daniel sur l'efficacité de la grâce, en 1706, attira une réponse de Serry, sous le titre de *Scola thomistica vindicata*. On lui a attribué des Lettres écrites des Champs-Élysées, sur les enfants morts sans baptême, et les *Vrais sentiments des Jésuites sur le péché philosophique*. On a encore de lui un écrit italien sur les rits chinois, quelques écrits sur des contestations entre les missionnaires dans l'île de Scio; une Dissertation sur la profession de saint Thomas-d'Aquin au mont Cassin, fable réfutée par le P. Touron; et une défense d'Ambroise Catharin, sur l'intention nécessaire pour l'administration des sacrements. Enfin Serry est encore auteur des *Exercitationes historicæ, criticæ, polemicæ de Christo, ejus que virgine matre*, Venise, 1719; d'un Traité pour concilier saint Augustin avec saint Thomas; de deux Dissertations sur l'infailibilité du pape. Les Jansénistes ont reproché à Serry d'avoir abandonné, dans cet écrit, les doctrines qu'il avait soutenues autrefois. Ils ont été plus contents de sa *Theologia supplex*, in-12, 1736, qui a été traduite en français, en 1756, et qui avait pour objet de demander des explications de la bulle *Unigenitus*. Cependant la traduction n'est pas

très-fidèle; et comme Serry était soumis à la bulle, l'auteur des *Nouvelles ecclésiastiques*, 1756, p. 115, dit que son livre est ennuyeux, et que ses explications pèchent contre la sincérité. P—C—T.

SERTORIUS (QUINTUS), général romain, sorti de la classe plébéienne, naquit à Norcia, ville du pays des Sabins, environ 121 ans avant notre ère. Après de brillantes études, il parut au barreau, suivant l'usage de la jeunesse romaine, et plaida avec succès. Il alla ensuite à Rome, où son éloquence fut fort goûtée; mais il abandonna tout-à-coup ces exercices paisibles pour entrer dans la carrière des armes, vers laquelle l'entraînaient l'ardeur de son caractère et son amour pour la gloire. Ce fut dans les Gaules et durant la guerre des Cimbres qu'il fit ses premières campagnes. A la bataille où Cépion fut vaincu par ces barbares, il eut un cheval tué sous lui, et, quoique blessé, il traversa tout armé le Rhône à la nage. Cette guerre terminée, il passa, comme tribun militaire, en Espagne, où il jeta les premiers fondemens de cette haute réputation qu'il eut, dans la suite, chez les peuples de ce pays. Nommé questeur de la Gaule Cisalpine, il en remplit les fonctions durant la guerre marsique ou sociale; et malgré l'importance de ses travaux administratifs, prit part à presque tous les combats qui furent livrés. Dans une affaire où il s'était conduit avec une rare intrépidité, il eut le malheur de perdre un œil. A son retour à Rome, le peuple lui rendit une justice bien flatteuse, en l'accueillant par de nombreux applaudissemens, la première fois qu'il se montra au théâtre: jusq'auors cet honneur n'avait été accordé qu'aux généraux illustres

par de grandes victoires. La faveur du peuple ne put cependant le porter au tribunat. Son élection fut traversée par Sylla, qui jugeait, sans doute, dangereuse pour lui, l'élevation d'un homme tel que Sertorius, dont l'attachement pour Marius était connu. Humilié de cette exclusion, Sertorius jura une haine implacable à celui qui en était l'auteur; et cette haine, l'entraînant au milieu des orages politiques, devint à la fois la source de sa gloire et de ses malheurs. Dès le commencement de la guerre civile, il se rangea sous les drapeaux de Marius, et contribua puissamment aux succès dont la prise de Rome fut le résultat (97 avant J. C.). Parmi les chefs de l'armée, Sertorius seul ne sacrifia personne à ses ressentiments. Étranger aux continuelles proscriptions de Marius, de Cinna et de leurs adhérents, il s'efforçait de calmer la soif de sang qui semblait les dévorer, et il leur reprochait même leurs fureurs sans aucun ménagement. Son horreur pour les désordres que commettaient les troupes était si grande, qu'il fit passer au fil de l'épée plus de quatre mille esclaves qui avaient égorgé leurs anciens maîtres, après s'être portés, sous leurs yeux, aux derniers outrages envers leurs femmes et leurs filles. (An 83 avant J. C.) La mort de Marius, le retour de Sylla, vainqueur de Mithridates, et l'incapacité des généraux du parti expirant, ne laissant à Sertorius aucun espoir de sauver la liberté de Rome, il résolut de passer en Espagne, et de s'y assurer un asile pour lui et ses amis; mais il ne put y pénétrer qu'à travers mille difficultés. Les défilés des Pyrénées étaient gardés par les montagnards; il fallait les en débusquer, ou obtenir d'eux, à prix d'argent,

la liberté du passage. Il prit ce dernier parti, disant qu'il achetait le temps, si précieux pour quiconque vise à de grandes choses. Cette circonspection fut peut-être la cause de son salut. Sa valeur et ses talents étaient connus des Espagnols; il voulut leur faire aimer son autorité. Pour y parvenir, il tint, à leur égard, une conduite tout opposée à celle des derniers préteurs, dont les exactions et les injustices avaient fait détester le nom romain. Ses manières douces et affables, qui contrastaient avec l'orgueil et la dureté de ses prédécesseurs, lui gagnèrent l'affection des peuples. Il diminua les impôts dont ils étaient accablés, et pour les exempter de loger ses soldats, il les cantonna dans des casernes, hors des villes. La nouvelle de la défaite de Carbon et du jeune Marius fut pour lui l'annonce d'une attaque prochaine; en conséquence, il avait fait occuper le passage des Pyrénées par un corps de six mille hommes; mais Julius Salinator, qui le commandait, ayant été assassiné, ses soldats abandonnèrent leur poste; et C. Annius, l'un des lieutenants de Sylla, pénétra en Espagne. Sertorius, qui ne pouvait lui résister, se retira à Carthage-la-Neuve, avec trois mille hommes; il s'embarqua ensuite, et gagna la haute mer. Errant, depuis ce moment, sur les côtes d'Espagne et d'Afrique, il tenta plusieurs fois d'y descendre, mais toujours sans succès. Quelques pirates Ciliciens s'étant réunis à lui, il cingla vers l'île de Pityusa, où il fit prisonnière la garnison qu'Annius y avait envoyée. De là, il passa le détroit de Gibraltar, et débarqua près de l'embouchure du Bétis. On dit que, fatigué des inconstances du sort, il voulut aller cacher dans les îles Fortu-

nées les restes d'une vie qu'il n'espérait plus achever au sein du pays qui l'avait vu naître ; mais cet exil , qui s'accordait avec la simplicité naturelle de ses mœurs , ne fut point du goût de ses soldats. La crainte d'en être abandonné , le fit renoncer , non sans peine , à la certitude d'une existence paisible , pour s'exposer encore aux caprices de la fortune. Trop faible pour se soutenir par lui-même , il alla en Afrique , secourir les Marusiens , alors en guerre avec Ascalius , leur roi , qu'ils avaient chassé du trône. Il vainquit ce prince dans une grande bataille , et conquit une vaste étendue de pays , qu'il remit généreusement à ses alliés. Ceux-ci , pour payer ses services , lui fournirent les moyens de faire subsister ses soldats pendant quelque temps ; mais l'avenir ne se présentait à lui que sous un aspect effrayant. Tandis qu'il était en proie à l'inquiétude que lui donnait sa situation précaire , il reçut une ambassade des Lusitaniens , chargée de le supplier , au nom de ces peuples , de venir se mettre à leur tête. Il saisit avec empressement cette occasion de sortir d'embaras , partit en toute hâte et alla débarquer en Lusitanie avec deux mille six cents Romains seulement , et sept cents Africains. Ce faible corps , éprouvé par tant de revers , fut le noyau de l'armée qu'il organisa pour remplir à-la-fois les vues des Lusitaniens et les siennes. Ses forces ne s'accrurent pas d'abord au-delà de quatre mille hommes de pied armés à la légère , et de sept cents cavaliers que lui fournit le pays. C'est avec cette petite armée et avec vingt villes au plus qui reconnaissaient son autorité , qu'il osa tenir tête à quatre généraux romains , sous les ordres desquels étaient cent vingt mille hom-

mes de pied , six mille hommes de cavalerie , deux mille tireurs d'arc et frondeurs , et un nombre infini de villes , où ces troupes pouvaient trouver des vivres et une retraite. En peu d'années , il battit successivement tous ces généraux , et fit la conquête de la plus grande partie de l'Espagne. Fidius , gouverneur de la Bétique , éprouva le premier la force de ses armes. Sertorius tailla ensuite en pièces l'armée de Toranius. Métellus Pius , que l'on regardait , avec raison comme un des plus grands hommes de guerre de son temps , marcha contre lui , dans l'espérance de réparer la défaite des généraux qui l'avaient précédé ; mais il s'aperçut bientôt qu'il avait à faire à un ennemi qui l'égalait au moins en talents militaires , et qui le surpassait en activité. Sertorius le harcelait sans cesse , l'attaquait dans ses marches , enlevait ses convois , se dérobaît à sa poursuite , quand il ne se sentait pas assez fort pour l'attendre de pied ferme , puis reparaisait tout-à-coup , au moment où on le croyait en fuite. Dès que Métellus menaçait une ville , lui-même était cerné dans son camp , et réduit à quitter les opérations du siège pour songer à sa propre défense. C'est ce qui lui arriva à Laccobrige. A peine s'était-il montré sous les murs de cette ville , que Sertorius , volant sur ses traces , jette du renfort dans la place , bat Acquinus , l'un de ses lieutenants , et force le général lui-même à lever le siège. Métellus , se sentant trop faible , appelle à son secours L. Lollius , qui commandait dans la Gaule Narbonnaise. Celui-ci accourt avec trois légions ; mais Sertorius marche à sa rencontre , le défait , et l'oblige à se sauver presque seul , à Illicerda. La Gaule Narbonnaise restait ouverte au vainqueur : il la

parcourut jusqu'au pied des Alpes. Tant de succès avaient rendu Sertorius l'objet de l'admiration des Espagnols. Quoiqu'il fût sans cesse sous les armes, il trouvait le moyen de dérober à la guerre quelques instants qu'ils consacrait au gouvernement de la république qu'il voulait établir. Profondément versé dans la connaissance des hommes, et sachant combien le merveilleux a d'empire sur les esprits faibles ou ignorants, il voulut s'en servir pour gouverner les peuples avec plus de facilité. Il leur fit croire qu'une biche blanche, qu'il avait rendue familière au point de le suivre au milieu des armées, était un intermédiaire par lequel les dieux lui transmettaient d'importants avis. En accréditant cette opinion, il les rendit plus dociles; et ses moindres volontés furent respectées pareux comme des ordres émanés de la divinité. Il tira de cette obéissance aveugle les plus grands avantages; et les Espagnols devinrent, entre ses mains, une nation nouvelle. Par une politique adroite, il voulut se charger de l'éducation des enfants. Son but manifeste était de naturaliser, en Espagne, les lettres, les sciences et les arts des Grecs et des Romains; mais son intention secrète était d'assurer le maintien de son autorité, en gardant près de lui les fils des plus considérables d'entre les Espagnols. Beaucoup de Romains de tous rangs, fatigués de la tyrannie de Sylla, avaient quitté Rome, pour aller jouir, auprès de Sertorius, de cette liberté qu'ils ne trouvaient plus dans leur patrie. Ils partagèrent bientôt l'admiration et le dévouement des Espagnols pour lui, excepté toutefois quelques hommes ambitieux et jaloux de sa gloire. Parmi ces derniers était Perpenna, qui, échappé

de la défaite du parti de Marius, s'était retiré en Espagne avec cinquante-trois cohortes romaines, dans le dessein d'y faire la guerre pour son compte. Mais ses soldats s'élevèrent contre ce projet, et le forcèrent, par leurs clameurs, à se réunir à Sertorius, qui fit de lui son premier lieutenant. Plein du souvenir de sa patrie, Sertorius s'occupait d'en retracer l'image autour de lui. Il forma une république sur le plan de la république romaine, et bientôt une nouvelle Rome s'éleva dans Osca. Il y créa un sénat, qu'il composa de sénateurs pros crits ou exilés, et qui devinrent ses questeurs et ses lieutenants. Les Espagnols n'avaient aucun commandement. Leurs forces n'étaient pour lui, que des moyens de reconquérir la liberté de Rome, où il conservait toujours le désir de retourner. Ce désir était si vif, qu'au milieu de ses plus grands succès, il offrit souvent aux généraux romains de mettre bas les armes, pourvu qu'on lui accordât la permission de vivre en simple particulier, au sein de sa famille. Sertorius était au plus haut degré de puissance (77 avant J.-C.), lorsqu'on envoya contre lui Cn. Pompée, qui, dès ses premiers pas dans la carrière des armes, avait égalé les plus fameux capitaines, et mérité, de Sylla même, le surnom de Grand. La réputation de ce général ébranla d'abord la fidélité de la nation espagnole. On attendait de lui des victoires et des conquêtes; mais le peu de succès de ses premières tentatives fit évanouir, en un instant, la terreur que son nom avait inspirée. Sertorius assiégeait Laurone; Pompée se vanta haute ment de sauver cette ville. Sa présomption l'entraîna dans de fausses manœuvres; et Sertorius, qui l'observait, reconnaissant en lui un an-

tagoniste plus heureux que prudent , dit qu'il apprendrait à l'élève de Sylla, qu'un général doit plutôt regarder derrière que devant lui. L'oracle de l'expérience ne tarda point à s'accomplir. Pompée s'avança inconsidérément : Sertorius l'assiégea dans son camp ; et, sans engager d'affaire générale, l'obligea de se retirer, laissant dix mille morts sous les murs de Laurone, dont la prise termina glorieusement, pour Sertorius, une campagne qui avait éveillé tant d'inquiétudes. L'année suivante, son questeur Hertuleius fut opposé à Métellus dans la Bétique ; et lui-même marcha contre Pompée, qu'il joignit à Sucrone. Là, se livra une bataille que la nuit fit cesser, et dont le succès demeura indécis. Cependant, on remarqua que le général espagnol avait fait pencher la victoire partout où il avait combattu ; mais, qu'étant passé souvent d'une aile à l'autre, ses lieutenants avaient mal conservé l'avantage décidé par sa présence. Sertorius se préparait à recommencer le lendemain, lorsqu'il apprit que Métellus, vainqueur d'Hertuleius, arrivait au secours de Pompée. La partie n'était plus égale : il se retira, disant, avec cette sorte de mépris qu'il eut toujours pour ses adversaires, et surtout pour Pompée : « Si cette vieille femme n'était sur-  
» venue, j'aurais renvoyé ce petit  
» garçon à Rome, après l'avoir châ-  
» tié comme il le mérite. » Sa biche s'était égarée dans le tumulte du dernier combat ; mais heureusement elle lui fut ramenée par des soldats dont il acheta la discrétion. Il feignit, un jour, d'avoir été averti par un songe du retour de cet animal favori ; et la biche, lâchée à propos, vint caresser son maître au milieu de toute l'armée. Ce prétendu pro-

dige fut accueilli avec l'enthousiasme de la crédulité, et confirma tout le monde dans l'opinion qu'il était un être surnaturel et chéri des Dieux. Quelque - temps après, les plaines de Ségontia furent le théâtre d'une bataille sanglante entre les généraux romains et Sertorius. Celui-ci, opposé à Pompée, le mit en désordre ; mais Métellus, ayant fait plier Perpenna, à l'autre aile, Sertorius vola au secours de son lieutenant, repoussa Métellus avec vigueur, et le blessa de sa propre main. Les soldats romains, animés par l'aspect du danger où se trouvait leur général, redoublèrent d'efforts, et Sertorius vit la victoire lui échapper au moment où il la croyait assurée. Métellus, à peine sauvé d'une défaite, s'attribua néanmoins l'honneur du succès ; mais Sertorius lui prouva qu'il ne lui avait cédé que le champ de bataille : car il reparut bientôt après, et fatigua de nouveau les deux généraux de ses attaques multipliées. Enfin, Pompée ayant échoué devant Pallentia, et perdu trois mille hommes auprès de Calaguris, prit son quartier d'hiver dans l'Espagne citérieure, tandis que Métellus se retira dans les Gaules. L'armée romaine était dans un dénûment et dans un état de langueur tels que Pompée, sentant qu'il ne pourrait tenir la campagne au retour du printemps, adressa au sénat une lettre dans laquelle on remarquait ce passage : « J'ai tout épuisé, mon  
» bien et mon crédit. Vous êtes mon  
» unique ressource : si vous m'aban-  
» donnez, rappelez-vous ce que je  
» vous prédis : malgré moi, malgré  
» tout ce que je pourrai faire, mon  
» armée, et, sur ses pas, celle de  
» Sertorius, passeront en Italie. » Quant à Métellus, ne pouvant vaincre

Sertorius, il mit sa tête à prix. L'inquiétude que causa dans Rome l'aveu de Pompée, fut encore augmentée par la nouvelle qu'on y reçut d'une alliance conclue entre Sertorius et Mithridate-Eupator, roi de Pont. Ce prince, vaincu par Fimbria et ensuite par Sylla, voulut s'appuyer de l'alliance de Sertorius, dont la réputation était parvenue jusqu'à lui. Il envoya donc des ambassadeurs, pour lui offrir, avec son amitié, de l'argent et des vaisseaux, à condition que celui-ci, de son côté, lui assurerait la possession de l'Asie, cédée aux Romains par le dernier traité. Sertorius reçut cette ambassade devant son sénat assemblé, et avec toute la dignité d'un souverain. La proposition de Mithridate parut avantageuse à tous les sénateurs : Sertorius seul en fut révolté. Il consentait volontiers à céder la Capadoce et la Bithynie, autrefois provinces intégrantes du royaume de Pont ; mais il se refusait à donner ce qui appartenait à la république, au double titre de la victoire et des traités : « Je » veux, répondit-il aux ambassa- » deurs avec une fierté vraiment ro- » maine, je veux que Rome s'élève » par mes armes ; mais je ne cher- » cherai jamais à m'agrandir de ses » pertes et de son affaiblissement. » Jamais, non plus, on ne me verra » mendier une victoire humiliante : » je ne racheterais pas même ma vie » au prix de la honte et du déshon- » neur. » On dit que Mithridate, étonné de cette réponse, s'écria : « Quels ordres me donnerait donc » Sertorius, assis dans Rome, au mi- » lieu du sénat, si, maintenant qu'il » est proscrit sur les bords de l'At- » lantique, il prescrit des bornes à » mes états ? » Néanmoins, le traité fut conclu aux conditions dictées par

Sertorius : il envoya un de ses lieutenants à Mithridate, avec des troupes, et reçut de ce prince, trois mille talents et quarante galères. L'union de deux ennemis si redoutables faisait trembler Rome ; mais sa fortune et la trahison la délivrèrent tout-à-coup des craintes qu'elle avait conçues. Depuis quelque temps les sénateurs du parti de Sertorius, las d'une guerre dont ils ne voyaient pas le terme, et jaloux de la gloire et de l'autorité d'un homme au-dessous d'eux par sa naissance, cherchaient à le perdre pour se mettre à sa place. Comme chacun d'eux avait le commandement d'une ville ou d'une province, ils s'étudièrent à traiter les habitants avec dureté, et à les accabler de vexations et d'injustices, rejetant sur Sertorius tout l'odieux de leur conduite. Les peuples marquèrent leur mécontentement par des plaintes et des murmures ; du mécontentement ils passèrent à l'insubordination, et enfin à la révolte. Sertorius, à qui l'on cachait la véritable cause de ces mouvements, ne vit, dans cette disposition des esprits, qu'un caprice inexorable. Il sortit alors de la clémence qui paraissait naturelle à son caractère, et sévit contre les ingrats qui avaient oublié ses bienfaits. Cette sévérité, jointe aux manœuvres de ses ennemis, exaspéra encore davantage le peuple. Sertorius, affaibli par les années, aigri par le malheur, devint ombrageux et cruel. Il exerça des vengeances sanglantes, et ternit sa gloire par le massacre de plusieurs des jeunes Lusitaniens dont l'éducation lui avait été confiée. Une telle cruauté acheva de lui aliéner le cœur des Espagnols ; et ceux qui avaient miné sa puissance, jugeant que le moment de consommer sa perte était



arrivé, conspirèrent contre sa vie. Les conjurés, dirigés par Perpenna, l'attirèrent à un banquet, sous prétexte de célébrer une victoire dont ils avaient supposé la nouvelle, et l'assassinèrent, l'an de Rome 679, 73 ans avant J.-C., et la huitième année de son commandement. Avec lui tomba sans retour cette république dont il était le fondateur et l'appui. Les Espagnols, commandés par des chefs inhabiles, ne défendirent pas long-temps leur liberté. Osca, Termes, Valence, Auxime et Calaguris, soumises par Pompée et Métellus, entraînèrent la réduction de toute l'Espagne. Les conjurés reçurent la récompense que méritait leur crime : les uns allèrent périr misérablement en Afrique, et les autres, avec Perpenna, furent mis à mort, par l'ordre de Pompée. Ainsi, Sertorius fut vengé par le plus grand de ses ennemis. Quelques historiens l'ont accusé d'avoir échangé, sur la fin de ses jours, la pureté de ses mœurs contre la plus honteuse débauche ; mais, les regrets des Espagnols désabusés, les larmes qu'ils versèrent long-temps sur sa cendre, et le soin que prirent les Romains de revendiquer sa gloire, sont une réponse sans réplique aux imputations par lesquelles la haine et l'envie se sont efforcées d'obscurcir l'éclat de ses vertus. Les malheurs et la mort de Sertorius ont fourni à Corneille le sujet d'une tragédie. L—T—A.

SÉRURIER (JEAUME-MATHIEU-PHILIBERT, comte), né à LAON, le 8 sept. 1742, d'une famille de bourgeoisie, entra au service, en 1755, comme lieutenant de milice de cette ville, et passa comme enseigne, en 1759, dans le régiment de Beauce, avec lequel il fit ses premières armes dans la guerre d'Hanovre. Il fut blessé à

l'affaire de Warbourg, le 31 juillet 1760, fit la campagne de 1762, en Portugal, celle de 1771, en Corse, et devint successivement lieutenant, capitaine, puis en 1789, major dans le même régiment (le 68<sup>e</sup>). Ainsi il se trouvait dans une position extrêmement favorable à l'époque de la révolution ; il en adopta les principes avec beaucoup d'ardeur, fut nommé aussitôt colonel, puis général de brigade, et général de division, en 1794. Après avoir été employé contre l'Espagne, il passa, en 1795, à l'armée des Alpes, où il eut quelques occasions de se faire remarquer sous Kellermann et Schérer. Il se distingua encore davantage l'année suivante, sous les ordres de Buonaparte, à Saint-Michel, et surtout à Vico, où il fit prisonnier un corps de quinze cents Piémontais, puis au passage du Minicio, au blocus de Mantoue, où il défendit le poste de la Favorite contre Wurmsér. Comme tous les généraux de l'armée d'Italie, Sérurier signa, dans le mois d'août 1797, une adresse menaçante contre le parti *Clichien*, qui était celui des royalistes de cette époque. (V. PICHEGRU). A la fin de cette brillante campagne de 1797, il fut nommé commandant de Venise, puis de Lucques, où le Directoire le chargea d'établir un gouvernement provisoire. Dans les campagnes qui suivirent, il fut moins heureux qu'il ne l'avait été jusqu'alors. Sa division s'étant laissé emporter à la fausse attaque de Vérone, fut assailli par un corps nombreux d'Autrichiens, et forcé de se retirer en désordre avec perte de quatre mille hommes. Se trouvant ensuite isolé et sans appui, lorsque Schérer eut perdu la bataille de Cassano, il fut obligé de capituler à Verderin, le 28 avril 1799. Rentré en France sur

parole, il était à Paris, lorsque Buonaparte revint d'Égypte, et fut un des généraux qui concoururent le plus efficacement à l'élévation de ce général, dans la journée du 18 brumaire. Il entra alors au nouveau sénat, et en fut ensuite vice-président et préteur. Enfin le consul le nomma gouverneur des Invalides; et lorsqu'il fut empereur, il le fit maréchal et grand-officier de la Légion-d'Honneur. En 1814, le roi le nomma commandeur de Saint-Louis et Pair de France; mais au retour de Buonaparte, en mars 1815, Sérurier accepta de l'empereur la même dignité, et la perdit en conséquence après la seconde chute de son maître; il fut même remplacé dans le gouvernement des Invalides, par le duc de Coigny, en 1816; et il vivait, dans la retraite, à Paris, lorsqu'il y mourut, le 21 déc. 1819.

M—D j.

SERVAN (JOSEPH-MICHEL-ANTOINE), avocat-général au parlement de Grenoble, était né à Romans, le 3 novembre 1737. Destiné de bonne heure à une haute magistrature, qui n'exclut point les succès de l'éloquence, il acheva ses études à Paris. L'Encyclopédie naissante au milieu du dix-huitième siècle fixait tous les regards. Le jeune dauphinois fut avide de voir, de connaître, les chefs de l'entreprise, d'Alembert et Diderot. Son ame ardente leur livrait un néophyte. Pourvu d'une charge d'avocat-général, dès sa vingt-septième année, il court à Ferney, prêter foi et hommage à la puissance du jour, et mérite que Voltaire écrive de lui à Damilaville : « Il est venu chez moi » un jeune petit avocat-général de » Grenoble;..... c'est un bon enfant » et *une bonne recrue*. » Rien ne fait pressentir, dans ces paroles, que Voltaire eût deviné l'auteur du *Dis-*

*cours sur la justice criminelle et du Réquisitoire dans la cause d'une femme protestante*. Deux ans après, le nom du *petit avocat-général de Grenoble* remplissait la France. En 1766, il avait été chargé de faire le Discours de rentrée dans son parlement. Cette année même, La Chalotais publiait ses Mémoires. Les noms des Sirven et des Calas étaient dans toutes les bouches; une noble victime, le comte de Lally, montait sur l'échafaud. Servan parla sur l'administration de la justice criminelle, et fit imprimer son Discours. Le succès fut immense. Voltaire loua le jeune orateur à l'égal de Beccaria, dont le livre venait de paraître. Des esprits moins prompts à fronder l'ordre établi convenaient, avec le cardinal de Bernis, que, malgré l'*enluminure* qui dépare ce Discours, on ne pouvait s'empêcher d'être remué en le lisant. Aujourd'hui même que ce travail a perdu le mérite de l'à-propos, il est juste de tenir compte à Servan d'avoir signalé des réformes que le temps a depuis consacrées. Toutefois l'attitude d'un magistrat dénonçant, de son siège, une législation qui avait reçu ses serments n'était pas sans inconvenance. Jusque-là, un tel spectacle, une telle leçon n'avaient été donnés à aucun peuple; et Servan ne peut trouver d'excuse que dans l'indignation dont plusieurs faits récents avaient soulevé son ame. De ce moment le parquet des gens du roi fut pour lui une tribune; et, peu de mois après, lorsqu'une jeune protestante, délaissée par son mari, qui ne rougissait pas de lui opposer la nullité du mariage des religionnaires, aux termes des édits de Louis XIV, vint demander contre lui, au parlement de Grenoble, douze cents livres de dommages-intérêts, Servan, ratta-

chant à cette cause celle de toute la population protestante, flétrit, autant qu'il était en lui, des lois que tout le monde avait droit d'accuser, hors ceux dont la mission était de les faire exécuter et de les défendre. Le bon droit de cette jeune femme était évident : le parlement jugea comme le public ; et cette fois du moins l'esprit de corps fit justice à l'éloquence. Servan fut moins heureux dans son Réquisitoire sur une déclaration de grossesse, où il protesta, au nom des mœurs et de la raison publique, contre l'étrange maxime du président Faber<sup>(1)</sup>, reçue comme une loi dans les parlements<sup>(2)</sup>. Il y eut partage entre les juges ; et un homme marié accusé, contre toute vraisemblance, fut réduit à transiger avec une fille perdue, qui le calomniait. La réputation de Servan croissait au dehors, malgré ces contradictions. Une admiration peu réfléchie l'égalait à Cicéron. Voltaire l'invitait sans façon à prendre place au-dessus de l'*inutile fatras* de Grotius et des *sailles gasconnes* de Montesquien (lettre du 13 juin 1768). Tout-à-coup un grand seigneur ruiné par une actrice, demande au parlement de le relever d'une obligation de cinquante mille livres, dictée par le concubinage. Le public se prononça hautement pour la chanteuse. Servan honora sa vie et son ministère en luttant de front contre l'opinion, qui l'avait tant flatté. Les préventions des magistrats furent inflexibles. Servan, poursuivi par des calomnies et par des couplets, interrompu, à diverses reprises, dans son plaidoyer, apprit qu'on devait siffler ses conclu-

sions ; et, supprimant brusquement la dernière partie de son Réquisitoire, il annonça qu'il terminait son discours et sa carrière publique. Une heure après, le parlement rendit un arrêt tout contraire à celui que réclamait le ministère public. La retraite de l'avocat-général de Grenoble lui épargna de nouvelles persécutions et peut-être l'exil, dans la guerre que le chancelier Maupeou venait de déclarer à la haute magistrature. Ses loisirs ne furent point perdus pour la justice ; et les abus de notre ancienne législation pénale lui inspirèrent deux nouveaux Mémoires, l'un consacré à la réhabilitation d'un négociant condamné à mort dans sa prison, l'autre à la défense d'un ancien magistrat de Grenoble. Servan, rendu aux études philosophiques, continua de vouer au perfectionnement de nos lois des méditations persévérantes ; et l'activité de son esprit parut s'épuiser en brochures de circonstance et en discours académiques. La révolution survint, et avec elle s'éleva une tribune qui semblait promettre au talent de la parole de nouveaux triomphes. Nommé aux états-généraux par deux bailliauges, Servan s'excusa sur sa santé, content de la modeste gloire d'avoir hâté des réformes intérieures dans trois provinces, le Languedoc, la Provence et le Dauphiné. Ce n'est point que des intérêts plus généraux n'eussent éveillé son zèle. La seule année 1789 vit se succéder huit brochures de lui, la plupart d'une notable étendue, où il s'était empressé de consigner ses vœux, ses conseils, ses craintes, sur les déplorable événements qui se pressaient sous ses yeux. Il avait pris sa part entière des premières espérances de la révolution. Nul ne se montra plus prompt à en dénoncer les violences et à en ré-

(1) Pierre du Faur. (*J. SAINT-JORRY*, XXXIX, 550).

(2) *Creditus virgini se prægnantem asserenti.*

pudier les doctrines. Les périls s'accroissent ; mais , parmi les voix éloqu岸tes qui éclataient de loin en loin contre ce hideux système de meurtre et de spoliation qu'on nomme gouvernement révolutionnaire, on reconnut celle de l'ancien avocat-général de Grenoble. On prétend même qu'il offrit de s'associer à l'admirable dévouement de Malesherbes pour le roi captif. La tourmente calmée, nous le retrouvons plein de confiance dans l'avenir, et adressant aux législateurs de 1800 ses vues sur la restauration de l'ordre judiciaire. Appelé, sous l'empire, à présider le collège électoral de Tarascon, il refusa de siéger au corps législatif, dont il était membre ; et il avait repris ses travaux chéris sur l'éducation et sur les lois, lorsqu'une maladie longue et cruelle vint l'enlever à l'étude et à la vie, le 4 novembre 1807. Le talent oratoire de Servan fit beaucoup d'enthousiastes ; son caractère lui mérita beaucoup d'amis. Cet orateur impétueux, exalté, était un homme d'un commerce doux et facile. Aucune ambition ne troubla sa vie. Tout fait même présumer qu'il échappa de bonne heure aux séductions qui avaient égaré son talent et sa jeunesse ; mais sa diction, fidèle au goût du siècle, conserva toujours l'empreinte de ses premières admirations et de ses premières lectures. Servan prodigue l'apostrophe et l'antithèse ; aussi va-t-il rarement à l'âme. On dirait qu'il prend je ne sais quel faste de paroles pour de l'élevation, le mouvement pour de la vie. On cherche trop souvent, dans ses discours, ce style naturel et vrai, cette éloquence intérieure et pénétrante qui, sans effort et sans calcul, saisit et émeut tout ce qu'il y a de plus intime dans l'homme. Sa phrase est élégante, mais d'une élégance un peu

tendue ; car sa diction manque de souplesse. Du reste, nulle simplicité, nul abandon, nulle grâce ; mais de la netteté, de la finesse, de la force, et souvent même une véritable chaleur. Ce jugement paraîtra sévère ; mais sans rappeler le mot de Bernis, déjà cité, pourquoi serions-nous plus indulgents pour le magistrat de Grenoble que Voltaire et Laharpe, deux de ses plus grands admirateurs ? Leur goût exquis ne pouvait pardonner à Servan *cette bizarre recherche de figures*, ce faux coloris qui, selon l'expression d'un critique allemand, ressemble à du fard appliqué sur un corps malade ; enfin cet abus d'esprit qui ôte toute dignité au langage oratoire. Ces défauts se font surtout remarquer dans le *Discours sur l'administration de la justice criminelle*, Grenoble, in-8°, et Genève, in-12, 1767. Nourri des doctrines superficielles d'Helvétius, l'auteur place le fondement de la législation dans le bien-être, considéré comme l'unique fin de l'homme. Il affecte des formes dogmatiques ; mais son dogmatisme est sans morgue et sans rudesse. Orateur, il sait sentir et peindre ; mais l'expression est trop souvent froide et prétentieuse ; ce qui jette dans tout le discours quelque chose d'aride et de factice. Le *Discours dans la cause d'une femme protestante* (Grenoble, 1767, in-12) ne rappelle presque jamais cette sensibilité d'apparat qui fut l'un des travers de cette époque. Toujours mal inspiré par sa philosophie, qui ne lui montrait dans le mariage que l'union des sexes, misérable théorie, qui de plus était un contre-sens dans une telle cause, Servan trouva, dans sa conscience justement révoltée, d'autres inspirations plus heureuses ; et ce *Discours*, qui fait époque dans

l'histoire du barreau, est resté, entre ses ouvrages, une œuvre à part. On peut admirer ailleurs une dialectique plus puissante, une éloquence plus haute, plus passionnée ; mais jamais l'impartiale discussion du ministère public n'a revêtu des formes plus vives, obtenu des effets plus populaires. Nulle part, l'argumentation de Servan n'est plus pressante, son style plus animé, son expression plus vigoureuse, soit qu'il s'arme tour-à-tour des principes du droit naturel et des règles du droit civil, pour venger l'insulte faite aux mœurs et à la foi jurée, soit qu'il invoque la conscience publique contre ce titre de concubine qu'un mari infidèle ne rougissait pas de donner à une épouse trompée ; soit enfin qu'il repousse, au nom de la religion, des conversions fondées sur le parjure. Les autres ouvrages de Servan sont : I. *Discours sur les mœurs, prononcé à la rentrée du parlement de Grenoble*, Grenoble, 1769, in-8° ; Lyon, 1772, in-8°. et in-12(3). L'orateur insiste sur la nécessité de fonder les lois sur les mœurs, et les mœurs sur l'éducation. C'est le premier développement d'une pensée qui devait le préoccuper jusqu'à ses derniers jours. II. *Discours sur une déclaration de grossesse*, Lyon, 1772. Ce Discours est un modèle de discussion judiciaire ; Servan n'a fait mieux qu'une seule fois. III. *Discours d'un ancien avocat-général, dans la cause du comte de (Suze) et de la demoiselle (Bon), chanteuse de l'Opéra*, Lyon, 1772, in-12. IV. *OEuvres diverses*, Lyon, 1774, 2 vol. in-12. V. *Réflexions sur quel-*

*ques points de nos lois, à l'occasion d'un événement important*, Genève, 1781, in-8°. Cet événement était une accusation d'empoisonnement, portée contre M. de Vocance, conseiller au parlement de Grenoble. Servan, qui, dans la cause du comte de Suze, avait fait preuve d'un rare talent pour la discussion des faits, s'attache ici à développer les principes de la certitude morale en matière criminelle ; et il appelle hautement la réforme de notre législation pénale et l'établissement de la procédure par jurés. VI. *Discours sur les progrès des connaissances humaines en général, de la morale et de la législation en particulier*, lu dans une séance publique de l'académie de Lyon, 1781, in-8°, 158 p. VII. *Réflexions sur les Confessions de J.-J. Rousseau, sur le caractère et le génie de cet écrivain, sur les causes et l'étendue de son influence, enfin sur quelques principes de ses ouvrages*, Paris, 1783, in-12. Cet écrit est plein d'aperçus ingénieux et de métaphores de mauvais goût. VIII. *Apologie de la Bastille, pour servir de réponse aux Mémoires de Linguet*, 1784, in-8°. IX. *Questions du docteur Rhubarbini DE PURGANDIS, adressées à MM. les docteurs-régents de toutes les facultés de médecine de l'univers, au sujet de Mesmer et du magnétisme animal*, Padoue (Lyon), 1784, in-8°, 72 pag. X. *Éloge funèbre du roi de Sardaigne, Charles-Émanuel*, sous le nom d'un vicaire de Chambéri. XI. *Essai sur la formation des assemblées nationales, provinciales et municipales*, 1789. XII. *Recherches sur la réformation des états provinciaux*, 1789, in-8°. XIII. *Idées sur le mandat des députés aux états-généraux*. XIV.

(3) M. Bacon-Facon a fait imprimer en l'an III (1795) cet ouvrage sous son nom, et sous le même titre de : *Discours sur les mœurs*, in-12 de 67 pages. Quelques changements d'expressions ne rendent pas ce plagiat moins extraordinaire. A. B-T.

*Projet de déclaration des droits et des devoirs des citoyens*, 1789, in-8°. XV. *Feuilles jetées au vent*, etc., 1789. XVI. *Adresse aux amis de la paix*, écrit dirigé surtout contre Mirabeau, 1789, in-8°. XVII. *Essai sur la situation des finances et la libération des dettes de l'état*, 1789, in-8°. Servan y combat vivement le papier-monnaie. XVIII. *Réfutation de l'ouvrage de M. l'abbé Sieyès sur les biens ecclésiastiques*, Paris, 1789, in-8°. XIX. *Des assassinats et des vols politiques, ou Des proscriptions et des confiscations*, Amsterdam et Paris, an III, 1795, sous le nom de l'abbé Raynal. XX. *Observations adressées aux représentants de la nation sur le rapport du comité de constitution, concernant l'organisation du pouvoir judiciaire*, Paris, 1799, in-8°. XXI. Un grand nombre d'opuscules dont on peut voir la liste dans la table du Dictionnaire des Anonymes, par M. Barbier. Camille Jordan a laissé un Éloge manuscrit de Servan. Une *Notice* sur sa vie et ses ouvrages, remplit (avec les pièces justificatives) cent soixante pages des *Œuvres choisies de Servan*, publiées par X. de Portets, Paris, 1823-25, 3 vol. in-8°. Le même éditeur a donné, en mars 1825, un *Choix des Œuvres inédites de Servan*, 2 vol. in-8°, contenant : 1°. un Traité, en plus de quatre-vingts paragraphes, *De l'influence de la philosophie sur la législation criminelle*; 2°. *Commentaires historiques et critiques sur les deux premiers livres des Essais de Montaigne*; 3°. *Des révolutions dans les grandes sociétés civiles*; 4°. *Extraits d'un portefeuille, Pensées diverses* (par ordre alphabétique). On a encore une édition des *Œuvres*

*choisies* de Servan, Limoges, 1818, 2 vol. in-8°. F—T. j.

SERVAN (JOSEPH), frère du précédent, né à Romans le 12 février 1741, entra, dès sa jeunesse, dans la carrière des armes, et fut officier du génie, puis sous-gouverneur des pages de Louis XVI. Avant que la révolution éclatât, il en avait adopté les principes; et ce fut dans cet esprit qu'il publia, en 1780, le *Soldat citoyen*, vol. in-8°. Il concourut, vers le même temps, à l'Encyclopédie, et rédigea, pour cet ouvrage, plusieurs articles sur l'art militaire. S'étant fait remarquer, dès le commencement de nos troubles politiques, il fut nommé, en 1790, colonel de l'un des régiments de la garde soldée de Paris, formée avec les gardes françaises, puis maréchal-de-camp, et enfin ministre de la guerre, emploi que Louis XVI lui donna lorsqu'il n'était plus maître de faire ses choix ailleurs que dans le parti révolutionnaire. Servan voulut aussitôt forcer le faible monarque à sanctionner le décret qui ordonnait la formation d'un camp sous Paris et la déportation des prêtres non assermentés. Enfin il montra tant d'exagération que le roi se vit obligé de révoquer sa nomination. L'Assemblée nationale décréta alors (13 juin 1792), que le ministre renvoyé avait bien mérité de la patrie; et dès que le trône fut renversé par la révolution du 10 août 1792, cette assemblée se hâta de rendre le portefeuille de la guerre à Servan; mais ce ministre était encore loin de pouvoir remplir toutes les vues des hommes audacieux et sanguinaires qui venaient de s'emparer du pouvoir. Il montra une hésitation qui leur déplut, à l'époque des massacres de septembre, et lorsque les

Prussiens pénétrèrent en Champagne. Voyant alors qu'il ne pourrait pas parcourir toute l'épouvantable carrière qui venait de s'ouvrir, il donna sa démission, le 14 octobre 1792. On lui confia le commandement de l'armée des Pyrénées Occidentales ; mais, accusé, peu de temps après, par Robespierre et par Chabot, il se démit encore de ce commandement, et fut ensuite mis en arrestation, puis traduit devant une commission qui lui fit grâce en faveur de ses anciennes opinions. Rendu à la liberté, après le 9 thermidor (1794), Servan fut employé dans les départements méridionaux, et devint, sous le consulat, président du conseil des revues et commandant de la Légion d'Honneur. Il mourut à Paris, le 10 mai 1808. On a encore de lui : I. (avec Cessac) *Projet de constitution pour l'armée française*, 1790, in-8°. de 40 pag. II. *Histoire des guerres des Gaulois et des Français en Italie, depuis Bellovèse jusqu'à la mort de Louis XII*, 1805, tom. 2 à 7, in-8°. Le général Jubié a rédigé l'Introduction, formant le premier volume de ce grand ouvrage, qui n'est guère qu'une compilation indigeste, dans laquelle les militaires seulement pourront trouver quelques faits et quelques idées noyées dans un grand nombre de pages inutiles. M—D. j.

SERVANDONI (JEAN-JÉRÔME), peintre et architecte, naquit à Florence en 1695. S'étant rendu, fort jeune, à Rome, il étudia la peinture sous Pannini, qui lui donna ce goût pittoresque, et lui enseigna ces effets, qu'il développa par la suite dans ses ouvrages. Pour mettre plus de correction et de vraisemblance dans ses peintures de ruines et de vieux monuments, il crut devoir apprendre l'architecture, prit des leçons de

Jean-Joseph de Rossi, et fortifia ces diverses connaissances par la lecture des poètes latins et italiens, et par l'étude des beaux restes de l'antiquité. Séduit par le goût des voyages, plein de projets de gloire, et jamais de fortune, il se rendit d'abord en Portugal, où il peignit les décorations pour l'opéra italien, et donna différents projets de fête. Le succès surpassa son attente, et il fut décoré de l'ordre du Christ. Il fut alors reçu dans toutes les cours de l'Europe, et il semblait que lui seul pouvait imaginer et diriger les fêtes qu'on y célébrait. Devancé par sa réputation, il vint en France en 1724. Le premier ouvrage dans lequel il put déployer ses talents comme peintre de décorations, fut l'opéra d'*Orion*, joué en 1728. Il se présenta, en 1731, à l'académie, comme paysagiste, avec un tableau plein d'heureux effets, représentant un *Temple et des ruines*, et fut reçu avec empressement. L'année suivante, on mit au concours le portail de la nouvelle église de Saint-Sulpice : Servandoni l'emporta. Le pape, pour lui témoigner son estime, le créa chevalier du sacré palais apostolique et comte de Saint-Jean de Latran. C'est alors qu'il imagina de donner des spectacles de décorations, et que la salle des machines aux Tuileries fut mise à sa disposition. Nommé peintre-décorateur du roi, il débuta par une *Fue de l'intérieur de Saint-Pierre de Rome*. Mais s'étant aperçu qu'un spectacle sans action n'offrait pas un assez grand intérêt pour obtenir une vogue continue, il voulut rattacher à un fait mythologique ou historique, les nombreuses machines qu'il avait à sa disposition, et donna successivement : *Pandore*, la *Descente d'Énée aux enfers*, les *Aven-*

tures d'*Ulysse*, *Héro et Léandre*, la *Forêt enchantée* (du Tasse), etc. Cependant quelque talent qu'il déployât dans ces différents spectacles, comme ils n'étaient que du ressort des yeux, l'intérêt qu'ils présentaient ne fut pas assez grand pour leur procurer une vogue capable d'enrichir l'inventeur. En 1739, il dirigea les fêtes que la ville de Paris donna pour célébrer la paix, et celles du mariage de Madame Louise Élisabeth de France avec l'Infant d'Espagne don Philippe. La décoration qu'il établit depuis le pont Neuf jusqu'au pont Royal, fut l'objet de l'admiration générale. Appelé en Angleterre, en 1749, il fut chargé d'élever ce fameux feu d'artifice, qui coûta, dit-on, la somme énorme de cent mille guinées. Il dirigea les fêtes magnifiques que donna la ville de Vienne, lors du mariage de l'Empereur avec l'Infante de Parme. Mais c'est à Stuttgart, pour le duc de Wurtemberg, qu'il déploya toute la vigueur de son génie. Pour se former une idée de la magnificence des spectacles qu'il y représenta, il suffit de dire que, dans un opéra où l'on voyait un triomphe, il fit paraître sur la scène plus de quatre cents chevaux qui exécutèrent leurs évolutions avec la plus admirable facilité. En 1755, il se rendit à Dresde auprès du roi de Pologne; il y obtint un succès brillant, et reçut, outre un présent considérable, le titre d'architecte-décorateur du roi, avec un traitement de vingt mille francs. On n'avait rien vu jusqu'alors de comparable aux fêtes qu'il donna à Sceaux, à l'occasion de la paix; à celles pour le mariage du Dauphin, et à celles qui eurent lieu à Bordeaux et à Baïonne, lors du passage de Madame de France, qui se rendait en Espagne. Pour les fêtes publiques de

Paris, il avait projeté de disposer la place Louis XV de manière à mettre à couvert sous des galeries et des péristyles, plus de vingt-cinq mille personnes, sans compter la foule innombrable qu'aurait pu contenir l'enceinte. Elle devait être ornée de trois cent-soixante colonnes, et de cent trente-six arcades, tant intérieures qu'extérieures, contenant cinq cents vingt pilastres; mais la dépense qu'aurait exigée ce projet le fit abandonner. Servandoni construisit un théâtre dans le château de Chambord, pour le maréchal de Saxe; il fournit aussi les plans du théâtre royal de Dresde, commencé sous Auguste III, et interrompu par la guerre. A Paris, il érigea la façade de Saint-Sulpice, dont l'effet, quoique sentant un peu la décoration, offre un aspect plein de grandeur et de majesté. Ce seul monument suffirait pour lui assurer une réputation durable. Dans l'intérieur de l'église, il fit les tribunes de l'orgue, soutenues par douze colonnes corinthiennes, et la décoration de la chapelle de la Vierge. La porte de la maison de l'Enfant-Jésus, l'escalier magnifique de l'hôtel du cardinal d'Auvergne, dont il était d'autant plus difficile de tirer un heureux parti, que la cage en était très-resserrée; la chapelle en forme de rotonde, chez M. de Lalive; une rotonde en forme de temple antique, soutenue par douze colonnes corinthiennes, chez le duc de Richelieu, dans sa terre de Gennevilliers, édifice dans lequel l'artiste se laissa trop entraîner à son goût pour les choses d'apparat, quoiqu'il ne s'agit que d'une simple glacière, sont encore des ouvrages qui assurent la réputation de Servandoni. Dans le cloître de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, il orna de colonnes imitant différents marbres, une



fontaine en forme de demi-coupoie. Il a construit une charmante maison de campagne à Balain, à quatre lieues de Paris. L'église paroissiale de Conlanges-la-Vincuse; le maître-autel isolé de la cathédrale de Sens, en forme de baldaquin, porté par quatre colonnes en bronze et en marbre; le maître-autel des Chartreux de Lyon, ont été élevés sur ses dessins. Le nombre de plans dont il est auteur est incalculable. Il en envoya à Bruxelles, pour le marquis de Lède, pour les ducs d'Artemberg et d'Ursel; en Portugal, pour la cour; en Angleterre, pour le prince de Galles, père de George III. Quelque surprenante que soit la quantité d'ouvrages qu'il a faits en ce genre, l'étonnement redouble en pensant qu'il a exécuté en outre une multitude de dessins et de tableaux d'architecture, de ruines et de perspectives, que les amateurs de France, d'Angleterre et de tous les pays conservent précieusement. On croirait que tant de travaux auraient dû enrichir leur auteur; mais généreux jusqu'à la prodigalité, Servandoni se vit plusieurs fois réduit à quitter le pays qu'il habitait pour se soustraire à ses créanciers. Il se maria pendant son séjour en Angleterre. A son retour en France, il eut un procès qui fit beaucoup de bruit. Il s'agissait d'une pension et d'un logement que le curé de Saint-Sulpice lui contestait. Il gagna son procès; mais il cessa d'être employé, et mourut le 29 janvier 1766. Comme architecte, son style est grandiose; mais le désir de produire de l'effet, et l'habitude de travailler pour le théâtre l'entraînèrent dans l'incorrection et l'oubli des règles. Il n'en est pas moins un artiste du premier rang, par la fécondité, le feu et la hardiesse de son génie. Comme peintre, il

n'a pas possédé un talent aussi rare; son coloris est blafard, le bleu domine trop dans ses ciels, et il ne sait pas dessiner une figure. Son nom a été donné à la rue qu'il habitait à Paris, près de Saint-Sulpice. (V. HANNETAIRE.) P—s.

SERVET (MICHEL), fameux antitrinitaire, né, en 1509, à Villanova, en Aragon, vint de bonne heure en France, pour étudier le droit à l'université de Toulouse. La lecture de la Bible, à laquelle il se livra sans préparation, devint pour lui une source d'erreurs. Il en puisa encore dans ses relations avec les chefs des Sociniens, en Italie, où il passa à la suite de Quintana, confesseur de Charles-Quint, dont il vit le couronnement, à Bologne (1). A la mort de son patron, il se mit à parcourir la Suisse et l'Allemagne, et il eut des conférences avec OEcolampade, à Bâle; avec Capiton et Bucer, à Strasbourg. Dans ces entretiens, il combattit avec acharnement les dogmes de la Trinité et de la consubstantialité du Verbe. Ses adversaires en furent scandalisés; et l'un d'eux, Bucer, qui passait pour le moins violent, dit un jour que *cet impie méritait qu'on le mît en pièces, et qu'on lui arrachât les entrailles*. Devenu plus hardi, Servet conçut le projet téméraire d'attaquer les dogmes principaux de la religion chrétienne. En 1531, il publia un ouvrage intitulé : *De Trinitatis erroribus*, suivi des *Dialogues sur la Trinité*, qui parurent l'année suivante. Il en avait confié le manuscrit à un libraire de Bâle, qui, n'osant pas le mettre au jour dans son propre pays, l'avait fait imprimer à

(1) Le voyage de Servet, en Afrique, pour acquérir une plus parfaite connaissance du Coran, est une chimère. Il n'y est jamais allé.

Hagenau, en Alsace. La hardiesse des opinions que Servet avait manifestées dans ses écrits, choqua les hérétiques eux-mêmes, qui l'effrayèrent par leurs menaces. Réfugié à Lyon, et renonçant au barreau, qui ne lui avait rien produit, il embrassa la médecine, qui ne lui valut que des disputes. Il se rendit à Paris, pour suivre les cours de Jacques Dubois (Sylvius) et de Fernel, célèbres professeurs de ce temps. Reçu docteur, il composa une Dissertation intitulée : *Syruporum universa ratio ad Galeni censuram diligenter explicata*. Non moins emporté en médecine qu'en théologie, il eut des querelles assez vives avec ses nouveaux collègues, contre lesquels il écrivit une *Apologie*, dont le parlement de Paris ordonna la suppression. Dès le commencement de 1534, cet enthousiaste avait préparé quelques notes pour une nouvelle édition de la Géographie de Ptolémée, d'après la traduction latine de Pirckheimer. N'ayant pas réussi à vendre son ouvrage à Paris, il s'adressa aux libraires de Lyon, et le livre y parut l'année suivante. Mécontent du séjour de la capitale, où sa mésintelligence avec ses confrères n'avait fait qu'augmenter, Servet prit le parti de se retirer en province. Il essaya d'abord de s'établir à Lyon et à Charlieu; mais, n'inspirant aucune confiance aux malades, il s'attacha aux frères Frelon, en qualité de correcteur d'imprimerie. Ce fut chez eux qu'il fit connaissance avec Pierre Palmier, qui lui proposa de le suivre à Vienne en Dauphiné, dont il était archevêque. Cette proposition lui parut avantageuse; et il aurait en effet joui d'une existence agréable, s'il s'était borné, comme il en avait témoigné le désir, à l'exercice de

sa profession. Mais, rempli de ses projets hostiles contre le christianisme, il médita de nouvelles attaques. Chargé de surveiller une réimpression de la Bible, il y ajouta une Préface et des Notes que Calvin appelle *impies et impertinentes*. Il entra en même temps en correspondance avec ce réformateur, qu'il consultait moins pour s'instruire que pour avoir le plaisir de l'embarasser. En déraisonnant ensemble sur la divinité de Jésus-Christ, sur la régénération et sur la nécessité du baptême, la dispute devint si animée, que leurs lettres ne contenaient plus que des injures et des invectives. Ils se vouèrent dès-lors une haine implacable. Servet, voulant humilier son rival qui ne le ménageait pas, lui adressa un manuscrit où il relevait une quantité de bévues et d'erreurs, qu'il avait remarquées dans ses ouvrages, surtout dans *l'Institution chrétienne*, production favorite du patriarche de Genève. Calvin en fut tellement irrité qu'il écrivit à Farel et à Viret, » que si jamais cet hérétique lui tombait entre les mains, il emploierait tout son crédit auprès des magistrats pour lui faire perdre la vie. » Depuis ce moment, il interrompit tout commerce avec Servet, qui, ne rêvant qu'à son système, commença un troisième ouvrage contre la Trinité et contre d'autres dogmes fondamentaux de la foi. Après quatre ans de travail, il envoya ses cahiers à Bâle, pour en hâter la publication. Soit crainte, soit calcul, aucun libraire ne voulut s'en charger; et Servet fut obligé de les faire imprimer à ses frais, à Vienne. C'était le fameux traité *De Christianismi restitutione*, dont on ne connaît plus aujourd'hui que deux exemplaires.

dans le monde. Malgré le soin que l'auteur avait pris de cacher son nom, ainsi que ceux de l'imprimeur et de la ville, il ne fut pas difficile à Calvin d'y reconnaître la main et les opinions de Servet. Choqué de la manière méprisante dont on y parlait de sa personne et de ses écrits, sa fureur ne connut plus de bornes, et il résolut de se venger. Pour mieux réussir dans ses desseins, il n'hésita pas à jouer le rôle de délateur, et, au moyen d'un Lyonnais, devenu depuis peu prosélyte de la religion réformée, il fit parvenir adroitement à l'archevêque de Lyon quelques feuillets du Traité de Servet. Le cardinal de Tournon, qui occupait alors le siège de cette ville, employait les moyens les plus énergiques pour arrêter les progrès de l'hérésie, à laquelle son diocèse était, plus que tout autre, exposé, à cause du voisinage de Genève. Dès qu'il eut connaissance de ces papiers, il s'empressa d'en donner communication au gouverneur-général du Dauphiné, qui ne put pas découvrir l'atelier dont ce livre était sorti. L'auteur allait échapper au danger qu'il avait provoqué, si Calvin n'avait livré au magistrat les originaux de quelques lettres imprimées dans l'ouvrage de Servet (p. 577-664), et qui établissaient la preuve la plus complète de sa culpabilité. Un mandat d'arrêt fut bientôt lancé contre lui, et il aurait subi à Vienne le supplice qui l'attendait à Genève, s'il n'avait trouvé le moyen de s'évader de la prison. Empressé de sortir de France, il choisit le chemin le plus court, sans réfléchir que c'était pour lui le plus dangereux. Il se rendit à Genève, dans l'intention de passer en Italie, où il espérait vivre ignoré. En attendant, son procès continuait à s'instruire à Vienne, où il

fut brûlé en effigie, le 17 juin 1553 : cinq ballots de son dernier ouvrage, qui contenaient presque la totalité de l'édition, et qu'on avait saisis à Lyon, furent aussi jetés dans les flammes. Dès que Calvin eut appris la fuite de son ennemi, il redoubla d'activité pour en suivre les traces; ce fut par ses avis qu'on parvint à le découvrir, et sur sa demande qu'on l'arrêta (2). Ne voulant pas se soumettre aux lois de la ville, qui ordonnaient que l'accusateur partageât la prison avec l'accusé, Calvin céda le principal rôle à un certain La Fontaine (3), qui était, dit-on, son valet, et se réserva celui de discuter avec Servet sur des questions théologiques. Celui-ci ne parut embarrassé ni des intrigues ni des raisonnements de son adversaire. Il répondit à toutes ses questions, et finit par lui déclarer qu'il n'adopterait d'autres sentiments que lorsqu'on lui prouverait que sa doctrine était fautive. Mais qui aurait pu opérer cette conversion? La troupe des ministres dont son contradicteur était toujours escorté à l'audience, ne disait mot, et se bornait à prodiguer des applaudissements au chef de la nouvelle réforme. Servet n'avait à lutter que contre le seul Calvin, dont il détestait la personne autant qu'il en méprisait le caractère. Il ne désespérait pas de l'équité des juges, et, le jour où l'on vint lui annoncer que le vibailif de Vienne avait demandé son extradition, il se jeta à leurs pieds, pour les supplier de le retenir à Genève. Il leur adressa

(2) Servet avait sur lui, quand il fut arrêté, une chaîne, six bagues, et quatre-vingt-dix-sept pièces en or.

(3) Cet accusateur obscur de Servet, était né à Saint-Gervais, l'un des quartiers de Genève, sur la droite du Rhône. Un autre Genevois, nommé Germain Colladon, lui fut adjoind pendant la procédure.

ensuite une requête, dans laquelle, en parlant de Calvin qui lui avait opposé l'autorité de Justinien : « Il est » malheureux, disait-il, d'alléguer » contre moi ce que lui-même ne » croit pas. Il est bien loin d'observer ce que cet empereur a dit de » l'Église, des évêques, du clergé, et » de plusieurs autres points de discipline ecclésiastique. » En attendant, ces disputes retardaient la marche du procès : les juges, qui n'avaient aucun intérêt à le prolonger, ordonnèrent à Calvin d'extraire des ouvrages de Servet ce qui lui paraissait le plus blâmable. Calvin se chargea volontiers de ce travail, qu'il intitula : *Sententia, vel propositiones excerptæ ex libris Michaelis Serveti, quas ministri ecclesiæ Genevensis partim impias, et in Deum blasphemias, partim profanis erroribus et deliriis refertus esse asserunt : omnes vero à verbo Dei et orthodoxæ ecclesiæ consensu prorsus alienas.* Servet se défendit contre ces inculpations, et sa réplique fut réfutée par Calvin qui, pour donner plus de poids à son écrit, le fit signer par plusieurs de ses confrères. Il est intitulé : *Brevis refutatio errorum et impietatum Michaelis Serveti à ministris ecclesiæ Genevensis magnifico senatui, sicuti jussi fuerant, oblata.* Ces trois pièces font partie des Traités théologiques de Calvin. Servet, ne jugeant pas à propos de répondre sérieusement à la dernière, se contenta d'y mettre quelques notes marginales, dont la plupart n'étaient que d'un seul mot, tel que *Simo magus, impostor, syco-phanta, nebulo, perfidus, impudens, ridiculus mus, cavodemon.* Ces injures prodiguées à un ennemi redoutable, et la demande faite par

le prévenu d'être renvoyé devant le conseil des deux cents, ont donné lieu de croire que Servet, quoique naturellement emporté, fut encore excité par des personnages puissants, qui lui promirent leur appui contre son antagoniste, dont la hauteur avait mécontenté beaucoup de monde. Les juges ne tinrent aucun compte de ces réclamations, et dès que l'instruction du procès fut terminée, ils en envoyèrent des copies à Zurich, à Berne, à Bâle et à Schaffouse, pour avoir l'avis des autres ministres. La réponse de ceux-ci fut presque unanime; on remarqua seulement que les ministres de Zurich s'étaient montrés les plus sévères; mais il n'est pas vrai que les cantons protestants se soient prononcés pour la peine de mort, comme Calvin l'a donné à entendre. Le 26 octobre 1553, le tribunal s'assembla pour la dernière fois, et condamna Servet à être brûlé vif. Lorsque cette sentence lui fut annoncée, sa fermeté l'abandonna, et il poussa des cris effroyables. Il espéra fléchir Calvin, avec lequel il eut un entretien, deux heures avant de marcher au supplice; mais son sort était décidé. Livré à ses bourreaux, il fut exécuté, le lendemain de son arrêt, dans un endroit appelé *Champey*, à une portée de fusil de la porte méridionale de Genève. Il y fut accompagné par Farel, que Calvin avait fait venir de Neuchâtel. Les exhortations de ce ministre ne produisirent aucun effet sur l'esprit de ce malheureux, qui expira dans les tourments, sans donner le moindre signe de repentir. Calvin entreprit de justifier l'arrêt du conseil de Genève, en publiant un ouvrage où il établit qu'on a le droit de faire périr les hérétiques. Son livre parut au commencement

de 1554, sous ce titre : *Defensio orthodoxæ fidei de sacra Trinitate, contra prodigiosos errores Michaelis Serveti : ubi ostenditur hæreticos jure gladii coercendos esse, et nominatim de homine hoc tam impio juste et merito sumptum Geneva fuisse supplicium*. Lelius Socin et Castalion s'élevèrent contre cette doctrine, et furent attaqués à leur tour par Théodore de Bèze, dans un Traité intitulé : *De hæreticis puniendis*. Ainsi les deux colonnes du parti réformé reconnurent le droit de punir les hérétiques au moment où les protestants ne cessaient de déclamer contre les traitements barbares auxquels ils étaient exposés dans les pays catholiques. Les ouvrages de Servet sont : I. *De Trinitatis erroribus, libri septem*. (Hagenau) 1531, in-8°, quatre-vingt-dix-neuf feuillets, en caractères italiques. Cet ouvrage fut imprimé sous le nom de Michel Servet, *alias Reves ab Aragoniâ Hispanum*. Reves est l'anagramme de l'auteur. Il en existe une contrefaçon, Nuremberg, 1791, in-12, et une traduction hollandaise, par R. T. (Reynier Tellier), (Harlem) 1620, in-4°. II. *Dialogorum de Trinitate, libri duo. De justitia regni Christi, capitula quatuor*. (Hagenau), 1532, in-8°. Cet opuscule, qui ne se compose que de 48 feuillets, sans pagination, et en caractères italiques, se trouve ordinairement à la suite du livre précédent (4). Dans un avertissement au lecteur, Servet dit qu'il rétracte tout ce qu'il a publié dans son pre-

mier ouvrage contre la Trinité. Ce n'est pas qu'il eût changé de sentiments, puisqu'il les confirma dans ses dialogues; mais il avoue que son premier traité est imparfait, confus, et écrit d'un style barbare : défauts qu'il veut qu'on attribue à sa jeunesse, à son incapacité et à la négligence de l'imprimeur. Néanmoins ce second ouvrage n'est ni plus clair, ni plus méthodique, ni mieux écrit que le premier. III. *Claudii Ptolemæi Alexandrini geographice enarrationis, libri octo*, etc., Lyon, frères Trechsel, 1535, in-fol., fig. en bois. Cet ouvrage fut imprimé sous le nom de Michel Villanovanus. Servet y a joint une préface, quelques notes, les noms modernes des villes, et une petite introduction à chaque carte, pour rendre compte de l'état actuel du pays qu'elles représentent. Il fut réimprimé et dédié à l'archevêque Palmier, Vienne en Dauphiné, Gaspard Trechsel, 1541, in-fol.; et cette réimpression est encore plus rare que l'édition originale (5). IV. *In Leonardum Fuchsium apologia pro Symphoriano Campegio*, Paris, 1536, in-8°; et Lyon, 1536, in-8°. C'est sous ce titre, et avec le nom de Michel Villanovanus, que Haller a désigné cet ouvrage, dont il disait posséder un exemplaire, qu'on a même trouvé enregistré de sa main dans son Catalogue. Cependant, malgré toutes les recherches faites dans les bibliothèques de Brera et de Pavie, qui se partagèrent les livres de Haller, il a été impossible de le retrouver. Au reste, Servet avait parlé de cet ouvrage

(4) Dans l'exemplaire que nous avons vu à la bibliothèque du roi, le faux-titre est précédé d'une vignette en bois, représentant un Saint Pierre à deux têtes : en haut est écrit : ΠΟΠΟΝΙΑ, et en bas on lit ce vers :

*O Jare à tergo, quem nulla exconia pinsit* (sic).

(5) Voyez sur ces deux éditions la dissertation de Raimel sur les éditions de la Géographie de Ptolémée, et une lettre de Des Maizeaux, insérée dans la *Bibliothèque raisonnée des Savants*, tome III, pag. 177.

dans ses dépositions devant le magistrat de Vienne, et dans la Préface de son *Traité des sirops*. Léonard Fuchs était un médecin de Tubingue, mort en 1566; et Symphorien Champier fut un espèce d'encyclopédiste, qui, né dans un petit village nommé Saint-Symphorien, près d'Anecy (6), vécut long-temps à Lyon, où il reçut le droit de bourgeoisie. V. *Syruporum universa ratio ad Galeni censuram diligenter explicata. Cui post integram de concoctione disceptationem, præscripta est vera purgandi methodus, cum expositione aphorismi*: *CONCOCTA MEDICARI*, Paris, Colines, 1537, in-8°. ; réimprimé à Venise, Valgrisi, 1545, in-8°. ; et à Lyon, Roville, 1546, in-8°. Dans cet ouvrage, qui fut publié sous le nom de Michel Villanovanus, Servet examine la doctrine de la coction des humeurs, qu'il apprécie assez bien, eu égard au temps où il vivait. On voit qu'il était nourri des doctrines de Galien et des Arabes, et que l'humorisme formait la base de ses principes en médecine. VI. *Apologetica disceptatio pro astrologia*, Paris, 1538, in-8°. C'est l'ouvrage dirigé contre les médecins de Paris, et supprimé par le parlement. Chauffepié s'est trompé, en croyant qu'il en existait un autre sous un titre différent. VII. *Biblia sacra ex Sanctis Pagnini translatione, sed et ad hebraicæ linguæ amussim ita recognita et scholiis illustrata ut plane nova editio videri possit*, Lyon, Trechsel et de

La Porte, 1542, in-fol. Cette édition fut exécutée d'après celle de Cologne. Les Notes de Servet, qui ne sont pas en grand nombre, roulent surtout sur l'interprétation des livres des psaumes et des prophètes. VIII. *Christianismi restitutio. Totius ecclesiæ apostolicæ ad sua limina vocatio, in integrum restituta cognitione Dei, fidei Christi, justificationis nostræ, regenerationis baptismi et cœnæ Domini manducationis. Restituto denique nobis regno cœlesti, Babylonis impiæ captivitate solutâ, et Antichristo cum suis penitus destructo* (Vienne en Dauphiné, chez Balthasar Arnollet), 1553, de 734 pag. in-8°. , en caractères ronds, et avec un feuillet d'errata. Au bas de la dernière page sont les initiales de l'auteur, et l'année de l'impression. *M. S. V.* (Michel Servet Villanovanus), 1553. Cet ouvrage fut tiré, dit-on, à 800 exemplaires, dont il ne reste plus que deux. L'un est à Paris, à la bibliothèque du Roi, et l'autre dans la bibliothèque impériale de Vienne. Le premier avait été acheté à la vente de Gaignat, pour le duc de La Vallière, au prix de 3,810 fr., malgré sa mauvaise conservation. C'est le même que les anciens biographes de Servet disent avoir appartenu à la bibliothèque du landgrave de Hesse-Cassel, où il fut volé. Voyez une lettre de l'abbé Rive, dans le tome II, p. 359 de l'*Origine des découvertes*, par Dutens, Paris, 1776, in-8°. Il paraît que c'est d'après l'exemplaire de la bibliothèque impériale de Vienne, que de Murr a donné une contrefaçon de cet ouvrage (Nuremberg, 1790, in-8°. ), imitant l'original absolument ligne pour ligne. L'année de la contrefaçon est marquée au bas de la dernière pa-

(6) C'est au moins ce qui semblerait résulter des recherches de Malacarne dans son livre sur les ouvrages des médecins ou chirurgiens des états de la maison de Savoie jusqu'au seizième siècle, (*Delle opere*, etc., 1780, in-4°. ) 3<sup>e</sup> partie, pag. 238; mais tous les autres biographes font autre Symphorien Champier à Lyon, ou plutôt à Saint-Symphorien-le-Château, en Lyonnais. *Foy. Goujet, Biblioth. franç.* X. 207.

ge (7). Il ne serait pas facile de rendre un compte exact du *Christianismi restitutio*. L'auteur s'y exprime d'une manière si confuse, que le peu de personnes qui ont eu l'occasion et la curiosité de le lire n'ont pu s'en former aucune idée. L'ouvrage se compose de six traités, dont le premier est divisé en sept livres. C'est là ( pag. 169-172 ) que l'on trouve le fameux passage sur la circulation du sang. Bœrhaave s'est trompé en disant qu'il était dans l'autre livre, intitulé : *De Trinitatis erroribus*. On ne peut nier que Servet n'ait bien apprécié la disposition anatomique des vaisseaux qui vont du cœur aux poumons : il a senti que ces vaisseaux, beaucoup trop volumineux pour servir uniquement à la nutrition de ces viscères, étaient chargés d'y porter le sang pour lui faire subir une élaboration importante. Dans ce temps, on croyait que le sang contenu dans les cavités droites du cœur pénétrait dans les cavités gauches, au travers de la cloison du ventricule et des oreillettes. Servet s'élève contre cette opinion, et dit positivement que le sang sortant du ventricule droit passe dans les poumons par la veine artérielle (*artère pulmonaire*) ; qu'il s'y mêle à l'air inspiré, qu'il s'y décharge des matières fuligineuses, et qu'en se versant dans l'artère veineuse (*veine pulmonaire* proprement dite), il est attiré par le mouvement de la diastole, dans le ventricule gauche, pour former ce qu'il appelle l'*esprit vital*. Si Servet n'a donc point connu tous les détails de la grande circulation, les idées qu'il a exposées sur la circulation pulmonaire étaient

plus que suffisantes pour mettre les physiologistes sur le chemin de la découverte. Ces idées, il aurait pu les puiser dans un ouvrage de Némésius, intitulé *De naturâ hominis*, imprimé à Lyon, en 1538, précisément dans le temps où il était prêtre chez les imprimeurs de cette ville. Cet évêque, qui vivait au quatrième siècle, explique le phénomène de la circulation du sang, d'après la doctrine de Galien, à peu près comme Servet. Le livre pseudonyme intitulé : *Pensées sur la nature et la religion*, appartient à un médecin écossais, qui le publia sous le nom de Servet : il a été vivement réfuté (V. OLÉARY). Le *Thesaurus animæ christianæ*, ou *Desiderius peregrinus*, traduit en diverses langues, et attribué à Servet, n'est pas de lui. Voy., pour d'autres renseignements, Vigand, *Servetianismus*, Königsberg, 1575, in-8°. — Sand, *Bibliotheca antitrinitariorum*, Freistadt (Amsterdam), 1684, in-8°. , pag. 6. — Schlussemburg *De Servetianis*, dans le tome XI du *Catalogus hæreticorum*, — de la Roche, *Memoires de littérature*, Londres, 1712, in-4°, pag. 349, (en anglais), reproduit dans la *Bibliothèque anglaise*, tom. 2, part. 1<sup>re</sup>. pag. 76 — Boysen, *Historia Serveti*, Wittemberg, 1712, in-4°. — *Histoire impartiale de Michel Servet*, Londres, 1724, in-8° (en anglais). — Allwoerde, *Historia Serveti*, Helmstadt, 1727, in-4°. , d'après les matériaux de Mosheim, et avec le portrait de Servet. Un extrait de cet ouvrage fut inséré dans la *Bibliothèque raisonnée des ouvrages des savants*, tom. 1, pag. 366, et tom. 2, pag. 93. — Mosheim, *Essai d'une histoire complète et impartiale des hérétiques*, Helmstadt, 1748, in-4°. , en allemand, et *Nouvelles recher-*

(7) Une nouvelle édition qu'avait entreprise à Londres le docteur Mead, n'alla pas plus loin que la page 253.

ches sur le célèbre médecin espagnol, Michel Servet, par le même, ibid., 1750, in-4°. (en allemand), réimprimé in-8°, avec les pièces justificatives. — Artigny, *Nouveaux mémoires d'histoire, de critique et de littérature*, tom. 2; pag. 55; et les autres ouvrages cités dans la *Bibliotheca Bunaviana*. t. 1, part. 2, p. 1606. On est étonné de ne trouver le nom de Servet, ni dans Bayle, ni dans la *Bibliothèque espagnole* de Nic. Antonio. Moreri, Nicéron et Chauffepié lui ont donné des articles : celui de ce dernier a été traduit en anglais par Yair, Londres, 1771, in 8°. Un manuscrit de Postel, intitulé *Apologia pro Serveto Villanovano*, qui faisait partie de la bibliothèque de du Fay, vendue à Paris en 1725, fut acheté par le comte de Hoym, à un prix exorbitant. La procédure contre Servet, qui se conservait autrefois en original dans les archives de Genève, a été détruite, comme flétrissant la mémoire de Calvin. Une copie faite par un des magistrats de cette ville, existait, en 1814, entre les mains de son fils qui l'avait communiquée à M. Grégoire. Voyez son *Histoire des sectes religieuses*, tom. 2, pag. 202.

A—G—S.

SERVI (CONSTANTIN DE'), peintre et architecte, né à Florence, en 1554, d'une famille des plus considérées de cette ville, raconte, dans une lettre écrite de Londres, qu'âge seulement de quatorze ans, il quitta Florence pour aller dans le Mugello, où son oncle avait une propriété. Sa tante et sa grand'tante lui ayant témoigné le désir de faire exécuter, par un peintre de Florence, un tableau pour l'autel de leur chapelle dans l'église de San-Cassiano, il offrit de le peindre lui-même, et fit une *An-*

nonciation que, dit-il, on n'aurait jamais pu croire de lui si on ne la lui avait vu peindre; et il ajoute que depuis quarante-cinq ans qu'elle est terminée, elle se trouve encore en place dans le même état de conservation. Servi passe pour avoir été l'élève de Santi Titi, du moins ses premières peintures le dénotent comme un imitateur de ce maître. Dans la suite il changea de manière pour adopter celle de Porbus. C'est plus particulièrement comme peintre de portraits qu'il s'est distingué. Mais c'est surtout comme architecte et comme ingénieur qu'il s'est fait une réputation durable. Il parcourut toute l'Europe et reçut dans toutes les cours des honneurs qu'il justifia par son talent et par ses qualités personnelles. Sa renommée s'était étendue si loin, qu'en 1609, le Sophi de Perse le demanda au grand duc de Toscane, Côme II. Constantin se rendit à cette invitation; mais il ne resta pas même une année dans ce pays, et l'on ignore ce qu'il y fit. De retour à Florence, il eut la charge de surintendant de la manufacture de mosaïques en pierres dures, fondée quelques années auparavant par le grand-duc François I<sup>er</sup>.; et c'est sous sa direction que ce magnifique établissement reçut toute son extension, et commença à envoyer ses produits dans toutes les parties de l'Europe. Il fut aussi chargé de conduire les travaux de la galerie de Florence et de la superbe chapelle de Saint-Laurent. Appelé en Angleterre par le prince de Galles, il en reçut la charge de surintendant de ses bâtimens et machines, avec un traitement considérable. Le grand duc, cédant aux demandes des états-généraux de Hollaude, le leur envoya. Il les satisfit sous tous les rapports, et se fit estimer particulièrement de



Maurice de Nassau, qui se plut à le combler de marques de considération, et lui demanda les plans et les dessins d'un palais qu'il voulait élever à la Haie. C'est pendant son voyage en Hollande qu'il connut les ouvrages de Porbus, et qu'il chercha à les imiter. Après de fréquents voyages dans la plupart des cours de l'Europe, Servi mourut à Lucignano, en 1622, attaché au service du grand duc, en qualité de vicaire de cette commune, et avec le titre de conseiller aulique de l'Empereur. On peut voir de plus amples détails sur cet artiste et ses descendants, au tom. ix des *Notizie de' professori del disegno*, etc. de Baldinucci, édition des classiques italiens, Milan, 1812, in-8°.

P—s.

SERVIEN (ABEL), marquis de Sablé, né en 1593, à Grenoble, d'une ancienne famille de la haute magistrature, débuta, dans cette carrière, en 1616, par la charge de procureur général au parlement de sa ville natale, et fut appelé l'année suivante à l'assemblée des notables tenue à Rouen. Le 19 janvier 1618, il obtint le brevet de conseiller d'état, fut nommé maître des requêtes de l'hôtel du roi, le 22 mars 1624, et envoyé en Guienne, vers 1627, pour y exercer les fonctions d'intendant de justice, police et finances. Les sujets du roi dans la vallée de Barèges et ceux du Roi d'Espagne dans la vallée de Brotto ayant eu quelques différends, ces deux monarques nommèrent des commissaires pour les arranger. Servien fut nommé par Louis XIII, en 1628. Il passa l'année suivante à Turin, afin de terminer, au nom du roi, les discussions existantes entre les ducs de Savoie et de Mantoue, pour l'exécution du traité signé le 12 mars, à Bussolin,

par le cardinal de Richelieu. En 1630, il fut fait intendant de justice, police et finances en l'armée d'Italie, commandée par ce premier ministre, et dans la même année, président en la justice souveraine de Pignerol; enfin, et presque immédiatement, premier président du parlement de Bordeaux. Il allait partir pour remplir cette dernière charge, lorsque Louis XIII lui donna la place de secrétaire d'état de la guerre, vacante par la mort de Beauclerc d'Achères. Pendant son ministère, Servien fut nommé, avec le maréchal de Thoyras, et le fameux d'Émery, depuis contrôleur général, ambassadeur extraordinaire en Italie. Le maréchal et Servien négocièrent d'abord, avec le général Gallas, le premier traité de Cherasco, entre Louis XIII et l'empereur Ferdinand II, pour le rétablissement de la paix en Italie. Le 30 mai suivant, ils signèrent, avec Victor Amédée, la restitution à ce prince de toute la Savoie, et des villes et châteaux de Saluces et de Villefranche. Le roi voulant s'assurer un passage en Italie, et y conserver une place de guerre dans le cas où les Espagnols auraient tenté de troubler la paix, les mêmes négociateurs conclurent, le 19 octobre 1631, un traité par lequel le duc mettait en dépôt, entre les mains de Louis XIII, la place de Pignerol, et permettait le passage des troupes françaises, allant dans le Montferrat; et enfin, le 5 mai, 1632, cette même place de Pignerol fut cédée au Roi par un traité que Thoyras et Servien signèrent à Saint-Germain-en-Laye. Ce dernier montra beaucoup d'habileté dans ces diverses négociations; mais il annonça, dès ce moment, un caractère difficile et impatient de toute supériorité. Il paraît que, jaloux du

crédit que Thoyras avait auprès de la duchesse douairière de Savoie, sœur de Louis XIII, il nuisait à son collègue dans l'esprit du roi et dans celui du cardinal de Richelieu. Le maréchal s'en plaignit dans un Mémoire qu'il fit remettre au roi. Servien ne fut pas donc étranger à la perte que le maréchal fit, vers cette époque, du commandement de l'armée d'Italie. Quant à lui, il reprit les fonctions de sa charge après la conclusion des affaires d'Italie. Le cardinal de Richelieu, dont il avait peut-être blessé l'amour propre, ou excité la défiance, chercha à lui ôter sa place. Servien ne crut pas pouvoir lutter avec ce Ministre, et ayant donné sa démission, il se retira dans sa terre de Sablé en Anjou, où il vécut dans une retraite absolue, jusqu'en 1643. A cette époque, Richelieu venait de mourir : il fallut envoyer un plénipotentiaire à Munster avec le comte d'Avaux. Mazarin, qui avait été désigné, étant devenu premier ministre, fit choix de Servien pour le remplacer, sans doute, à la sollicitation de Lyonne, qui avait toute sa confiance, et qui était fils d'une sœur de Servien. Mazarin vit en lui l'homme qu'il pouvait mettre dans la confiance de sa politique, de préférence au comte d'Avaux, dont ce ministre était jaloux. Les deux plénipotentiaires eurent d'abord ordre d'aller régler divers points en discussion avec les Provinces-Unies. Mais avant d'arriver à la Haye, ils annoncèrent qu'ils désiraient obtenir du prince d'Orange le titre d'*excellences*, distinction qui était alors tout-à-fait insolite. Ils prétendirent même que ce prince devait venir au devant d'eux, à leur approche de la Haye, et leur rendre la première visite, s'il se portait bien, sinon qu'il devait se faire

remplacer par son fils. Le prince feignit une indisposition, et son fils alla au devant des ambassadeurs, à une demi-lieue de la Haye, accompagné de cinquante voitures, contenant les personnes les plus considérables de la Hollande. Enorgueillie de ces honneurs, M<sup>me</sup>. Servien voulut aussi que la princesse d'Orange lui fit la première visite ; et cette princesse s'y étant refusée, il en résulta qu'elles ne se virent point. Après la signature des trois traités d'alliance et de subsides, des 29 février et 1<sup>er</sup>. mars 1644, le comte d'Avaux et Servien se rendirent à Munster. On connaît l'histoire des négociations auxquelles ils prirent part, et qui, après quatre années de discussions et d'intrigues, finirent par le célèbre traité de Westphalie. La première année fut consacrée presque tout entière par les divers plénipotentiaires, à des discussions de protocole et de préséance, et par les deux ambassadeurs français, à des querelles et à des injures très-inconvenantes, et qui devinrent le scandale du congrès. Ce fut à l'occasion de la rédaction des dépêches que la querelle commença. Le comte d'Avaux s'en attribuait encore le droit comme étant le premier plénipotentiaire et le *senior* : Servien, magistrat, répondait que c'était au président à signer les arrêts, et au conseiller à les dresser. Pour en finir, d'Avaux proposa d'alterner chaque semaine ; mais ce *mezzo termine* ne satisfit point Servien. L'aigreur de son caractère augmentant journellement, le comte d'Avaux finit par lui céder entièrement ; et cette condescendance ne ramena la paix que pour quelques jours. Bientôt les divisions recommencèrent avec tant de force, qu'ils cessèrent de se voir, et que chacun d'eux écrivit séparément à la cour.

Ils en vinrent même jusqu'à publier des Mémoires l'un contre l'autre. D'AVAUX traitait de *Libelle diffamatoire* celui de Servien, et celui-ci qualifiait d'*attentat et d'assassinat* le mémoire du comte d'AVAUX. Enfin on peut dire que tous deux oublièrent leurs devoirs et toutes les convenances. Violent et d'une humeur despotique, Servien semblait vouloir justifier ce que disait de lui le nonce Fabio Chigi, qui ne l'appelait pas autrement que l'*Ange exterminateur de la paix*. Cependant, la cour sentant que ces discussions nuisaient aux négociations, leur donna un chef dans la personne de Henri d'Orléans, duc de Longueville. Le duc rétablit la paix entre les plénipotentiaires; mais, lorsque fatigué des difficultés et des délais qu'éprouvait le traité particulier avec l'Espagne, ce seigneur eut quitté Munster, l'animosité et l'envie de ses deux collègues, longtemps contenues par le respect qu'ils lui portaient, se réveillèrent avec plus de violence. On prétend même que Servien se servit du crédit que Lyonne, son neveu, avait sur le cardinal Mazarin, pour faire arriver jusqu'à celui-ci des rapports dans lesquels il accusait d'AVAUX de propos injurieux contre le premier ministre. Victime de ces calomnies, d'AVAUX fut rappelé au commencement de 1648; et Servien, demeuré seul plénipotentiaire, reçut du roi de nouveaux pouvoirs pour conclure la paix, qu'il signa à Munster, le 24 octobre 1648. Il avait été fait conseiller d'état ordinaire, en 1645: il reçut le brevet de ministre, le 24 avril 1649; fut créé, en 1661, trésorier, puis chancelier de l'ordre du Saint-Esprit, et deux ans après, surintendant des finances, charge dont il demeura en possession jusqu'à sa mort,

arrivée le 12 février 1669. Servien était membre de l'académie française depuis 1634. Les deux historiens des négociations de Westphalie, l'un français et catholique, le père Bougeant, l'autre protestant et étranger, Schiller, se sont rencontrés dans le portrait que chacun d'eux a tracé de ce célèbre négociateur. « Il avait, » dit le père Bougeant, l'esprit vif » et pénétrant: il était prompt dans » ses résolutions et ferme jusqu'à l'opiniâtreté. Il écrivait avec beau- » coup de feu et de justesse en fran- » çais: il n'avait peut-être pas l'es- » prit aussi orné que le comte d'A- » vaux; mais il avait le style plus » serré et plus fort. Il était d'ailleurs » naturellement fier et impatient, » brusque et rude dans ses manières. » Suivant Schiller « Servien ne con- » cevait personne au-dessus de lui. » C'était déjà un sujet de douleur » pour son amour-propre, que son » collègue, d'une famille plus an- » cienne que la sienne, distinguée par » ses alliances à la cour, parût jouir » d'un plus grand crédit; et c'est pour » cette raison qu'il cherchait à l'é- » craser par l'éclat d'un génie supé- » rieur; et sans doute que le feu, la » plénitude et la promptitude de ses » idées décelaient réellement en lui » plus de génie que dans le comte » d'AVAUX, avec sa science et ses pé- » nibles efforts. Sans doute aussi que » Servien qui, en qualité de secré- » taire d'état, servait avec gloire, » même sous le cardinal de Riche- » lieu, et jouissait encore en ce mo- » ment de la confiance particulière » de Mazarin, connaissait mieux les » desseins et les secrètes pensées du » ministère. Mais, au lieu de faire » tourner ces avantages vers la gloire et les intérêts de sa cour, il ne » s'en servait que pour blesser l'a-

» mour-propre de son collègue. » Il ne ménageait guère plus celui des plénipotentiaires étrangers : aussi, lorsqu'en 1647, il alla négocier à la Haye le traité de garantie, il éprouva les effets de cette disposition qui lui était si naturelle. Adrien de Pauw, un des députés hollandais au congrès de Munster, contre lequel il avait publié des écrits insultants, avait fait partager à sa province et aux États-Généraux son ressentiment, et ils le témoignèrent d'une manière non équivoque. Le caractère de Serviez n'empêcha pas qu'il n'eût des flatteurs parmi les poètes du temps. Comme il était borgne, l'un d'eux alla jusqu'à le comparer au Soleil, lequel n'a qu'un œil. On a imprimé des *Lettres* de lui avec celles de d'Avaux (*V. AVAUX D'*). G—RD.

SERVIERES. *V. GROLLIER.*

SERVIEZ (JACQUES ROERGASDE), historien, naquit, en 1679, à Saint Gervais, diocèse de Castres, de parents nobles. Perciu de Montgaillard (*V. ce nom*, XXIX, 562), évêque de Saint-Pons, ami de sa famille, se chargea de surveiller sa première éducation. Il vint ensuite étudier le droit à Montpellier, et y reçut le baccalauréat, en terminant ses cours. Dans le désir de perfectionner ses connaissances, il visita l'Italie, et s'arrêta quelque temps à Rome : il y plaida, devant le sacré collège, la cause d'une religieuse qui réclamait contre ses vœux ; et il en fit prononcer la dissolution. De retour dans sa famille, il se livra tout entier à la culture des lettres. Les sollicitations de ses amis et des savants avec lesquels il était en correspondance, le décidèrent à venir habiter Paris : il y devait trouver plus de ressources pour ses travaux ; mais il fut enlevé par une mort prématurée, au mois

de janvier 1727, à l'âge de quarante-huit ans. Serviez était chevalier de Saint-Lazare et de Notre-Dame-du-Mont-Carmel. On a de lui : I. *Les Impératrices romaines, ou Histoire de la vie et des intrigues secrètes des femmes des douze premiers Césars*, Paris, 1720, 2 vol. in-12. Cette édition est la seconde ; la première est de 1718, en un seul volume. Le succès de cet ouvrage avait engagé l'auteur à le compléter ; et il laissa les matériaux d'une troisième édition, qui fut publiée en 1728, 3 vol. in-12. Cette Histoire a été réimprimée en 1744 et en 1758. Suivant Lenglet-Dufresnoy, elle est curieuse et bien écrite : tous les faits en sont tirés des sources les plus respectables. Serviez se proposait de continuer son ouvrage jusqu'à la prise de Constantinople. II. *Les Hommes illustres du Languedoc*, Béziers, 1723, in-12. Ce volume est le seul qui ait paru. III. *Le Caprice, ou les Effets de la fortune*, Genève, 1724, in-12. C'est un roman. Il a laissé en manuscrit *l'Histoire du brave Crillon*. La Bibliothèque des romans (octobre 1775) attribue à Serviez *l'Histoire secrète des femmes galantes de l'antiquité*, Paris, 1726-32, 6 vol. in-12 ; mais son petit-fils (Émanuel Serviez) se hâta de réclamer contre cette assertion, dans les journaux. En effet, ce livre est de F.-N. Dubois, avocat à Rouen, comme on l'apprend par l'Épigramme suivante, de l'abbé Yart :

Ce livre est l'histoire secrète,  
Si secrète que pour lecteur  
Elle n'eut que son imprimeur,  
Et Monsieur Dubois qui l'a faite.

Voyez le *Dict. des anonymes*, de M. Barbier, 2<sup>e</sup> éd., n<sup>o</sup>. 8295. On peut consulter, pour plus de détails, la *Notice* sur Serviez, par son petit-

fiis, le général Serviez, dans les *Siècles littéraires* de Desessarts, tome VI, 113 - 116, et sa *Lettre aux rédacteurs de la Décade*, n<sup>o</sup>. du 20 ventôse an IX; et encore le *Magasin encyclopédique*; VI<sup>e</sup>. année, tom. V, 390 - 393. — SERVIEZ (Émanuel-Gervais), petit-fils du précédent, né à Saint-Gervais, le 27 février 1755, entra au service, en 1772, comme simple soldat, dans le régiment de Roussillon, et parvint successivement au grade de général de brigade. Il fit, en cette qualité, les premières campagnes de la révolution; fut emprisonné, comme suspect, en 1793, et mis en liberté, après le 9 thermidor. Il fut alors employé à l'armée d'Italie, puis réformé, après le traité de Campo-Formio. Il avait composé divers écrits, pendant sa carrière militaire, entre autres une brochure qu'il publia, en 1788, contre le système allemand qu'avait voulu introduire le ministre de la guerre Saint-Germain; une *Adresse aux soldats*, en 1790, pour les exhorter à la discipline; et une espèce de roman intitulé: les *Prémices d'Annette*, Paris, in-16, 1792 et 1798, in-18. Il fut préfet des Basses-Pyrénées, en 1801, et publia une *Statistique* de ce département. Nommé membre du corps législatif, en 1802, il mourut le 18 octobre 1804. On lui doit encore: *Mémoire sur l'agriculture*, et spécialement sur le défrichement de la lande dite *Pont-Long*, dans le département des Basses-Pyrénées. Paris, 1803, in-8<sup>o</sup>.

W—s.

SERVILIE, fille de Quintus Servilius Capion (V. ce nom, VII. 525), et sœur utérine de Caton d'Utique, née vers l'an 655 de Rome, épousa en première nocces Junius Brutus. Infidèle à son mari, elle devint éper-

dûment amoureuse de Jules César, encore très-jeune; et comme le célèbre Marcus Brutus, qui devait être le meurtrier de ce grand homme, naquit vers le temps où leur amour était dans sa plus grande force, personne ne doutait à Rome qu'il ne fût le fruit de cette passion adultère. Cette circonstance a fourni à Voltaire le plus touchant ressort de sa tragédie de *la Mort de César*. Servilie épousa en secondes nocces Décimus Junius Silanus (V. ce nom ci-après), sans cesser d'être la maîtresse de César. Cette galanterie donna lieu à un incident fort singulier. Au moment où le sénat délibérait sur le sort des complices de Catilina, on apporta, du dehors, un billet à César, qui venait de parler en faveur des accusés. Il le prit et le lut tout bas. Aussitôt Caton d'Utique, qui soutenait l'opinion contraire, se mit à crier que César portait l'audace jusqu'à recevoir des avis et lettres des ennemis de l'état. Plusieurs des assistants exigèrent que le billet fût montré. César le passa sur l'heure à Caton, qui n'y eut pas plutôt jeté les yeux, qu'il reconnut une lettre *amoureuse et même libertine* (1), écrite par Servilie, sa propre sœur. Il la jeta à César, en lui disant: *Tiens ivrogne*; et, cela fait, il reprit le fil de son discours, tant était public et connu de tous l'amour que Servilie portait à César. Cette femme fut celle de toutes ses maîtresses qu'il aima le plus constamment. Déjà sur le retour, elle trouva moyen de conserver son ascendant sur lui, en abandonnant à ses desirs impurs Junia Tertia, la troisième de ses filles. Elle sut aussi tirer, de ces coupables liaisons, un parti fort avantageux pour sa fortune. César,

(1) Plut. in Brut., et in Cat. Minore.

durant son second consulat, lui donna une perle de la valeur de soixante mille sesterces; et pendant les guerres civiles, il lui fit adjuger, à vil prix, les biens des proscrits, qui étaient à l'enchère. Comme on s'étonnait qu'elle les eût à si bon marché, Cicéron dit plaisamment : « Le marché » est d'autant meilleur, que la tierce » partie en a été déduite : *Quò me- » lius emptum sciatis*, *TERTIA de- » ducta est*, » faisant ainsi allusion, par un jeu de mots dont la grâce ne saurait passer en notre langue, au nom de *Tertia*, fille de Servilie. Les historiens ont négligé de nous apprendre ce que devint, après la mort de César, cette femme dès-lors aussi malheureuse mère, que malheureuse épouse. « Elle dut, dit un moderne, » se reprocher la première source de » ses désordres; et je doute qu'on eût » pu nous donner rien de plus tou- » chant que l'histoire de Servilie de- » puis ce temps (2). L'académie de Marseille couronna, le 25 août 1767, une héroïde intitulée : *Servilie à Brutus, après la mort de César*, par Duruslé, avocat, Elbeuf (Paris, 1767, in-8°). » — *SERVILIE*, fille aînée de la précédente, loin de se livrer aux mêmes désordres que sa mère, et que *Tertia Junia* sa sœur, fut un modèle d'amour conjugal. Mariée au jeune *Lépide*; elle ne voulut pas lui survivre quand il périt, l'an de Rome 722, victime de la vengeance d'*Octave*, contre lequel il avait conspiré. Elle sut tromper la surveillance de sa famille, qui la gardait à vue; et n'ayant point de fer sous sa main, elle s'étouffa, dit *Velleius Patereulus*, avec des charbons ardents. — *SERVILIE*, fille de *Cæpion*,

et sœur cadette de celle dont il est parlé au commencement de cet article, fut mariée à *Lucullus*, qui, malgré ses fréquentes infidélités, la conserva long-temps par égard pour *Caton*, frère utérin des deux *Servilies*. A la fin, ses débordements allèrent si loin que, bien qu'il fût l'homme du monde le plus accommodant, *Lucullus* perdit patience, et la répudia. Elle se retira chez son frère, qui eut la bonté de la recevoir. Quand on vit qu'elle s'était soumise à la garde et à l'austère manière de vivre de *Caton*, et qu'elle l'accompagna même dans sa fuite, on oublia presque les premiers désordres de sa vie.

D—R—R.

*SERVILIE*, fille de *Barcæ Soranus*, gouverneur de l'Asie Mineure, née l'an de Rome 798, sous le règne de *Claude*, fut mariée à *Annius Polion*. Réduite à l'état de veuve, par le bannissement de son époux (an de Rome 718), elle fut encore impliquée dans l'accusation inique dont son vertueux père fut la victime. On lui avait reproché d'avoir gouverné sa province d'une manière trop favorable au peuple, et contraire aux intérêts du prince. Les délateurs, qui servaient la haine de *Néron*, accusaient aussi *Servilie* d'avoir donné de l'argent à des magiciens. Rien n'était plus vrai que cette imputation; mais c'était une erreur échappée à sa piété filiale. Consultant plus sa tendresse qu'une prudence qui n'était pas de son âge, elle avait interrogé des devins, uniquement pour connaître le sort de sa famille, pour savoir si *Néron* se laisserait fléchir, et si l'instruction du procès n'aurait rien de funeste. Elle comparut donc devant le sénat, avec *Soranus*. Tacite la montre n'osant porter les yeux sur son père, dout sa faute involontaire aggravait

(2) Saint-Réal, *Réflexions sur le meurtre de César*.

le péril. L'accusateur lui demandant si elle n'avait pas vendu son collier et ses parures de robes pour en consacrer l'argent à des opérations magiques, elle se prosterna d'abord par terre, et y demeura long-temps noyée dans ses larmes. Enfin, embrassant les autels : « Non, j'en invoquai, dit-elle, aucune divinité sinistre ; je ne me permis aucune imprécation. Ces malheureuses prières qu'on me reproche n'eurent d'autre objet que d'obtenir de toi, César, et de vous sénateurs, la conservation du meilleur des pères. J'ai donné mes pierreries, mes robes, les décorations de mon rang ; j'aurais donné mon sang et ma vie, si les gens que j'ai consultés me les eussent demandés. Je ne les connaissais point auparavant ; j'ignore ce qu'ils sont, quel art ils exercent. Pour moi, je ne parlai jamais du prince que comme on parle des dieux ; mais si je suis coupable, au moins je le suis seule, et mon malheureux père ignorait ma faute. » Cette héroïne de piété filiale n'en fut pas moins condamnée avec son père ; mais la perte de la fin du seizième livre des Annales de Tacite nous laisse ignorer le genre de mort qu'elle choisit, ainsi que Soranus, qu'il peint comme digne d'avoir une pareille fille ( *V. THRASÉAS* ).

D—R—R.

**SERVILIUS PRISCUS** ( *PUBLIUS* ), issu d'une famille originaire d'Albe, et qui, lors de la destruction de cette ville, fut admis dans le sénat romain, parvint au consulat, l'an de Rome 259 ( 495 avant J. - C. ), quinze ans après l'expulsion des rois, au moment où de violents démêlés au sujet des débiteurs insolubles agitaient la république. Doué d'un caractère doux et conciliant, il était assez populaire ; et le sénat, en lui

donnant pour collègue Appius Claudius, homme inflexible sur les droits du patriciat, s'était flatté d'apaiser les dissensions ; mais ce choix ne fit qu'ajouter la division des consuls à celle des deux ordres. Tandis qu'Appius, appuyé du vœu presque unanime des sénateurs, se refusait à toutes les mesures tendant au soulagement des pauvres plébéiens, Servilius inclinait à la suppression des dettes, ou du moins il voulait que les intérêts fussent déduits du principal. De là des disputes interminables au sein du sénat et des assemblées populaires. Telle était la situation des choses, lorsqu'on apprit que les Volsques s'approchaient de Rome. Le peuple se livra à la joie ; et s'écria que c'est aux patriciens à repousser seuls les ennemis, eux qui recueillent seuls les avantages de la guerre. Le sénat tombe dans l'abattement ; et c'est à Servilius qu'il confie le salut de l'état. Le consul promet aux plébéiens qu'on saura soulager leurs maux après la guerre. Le peuple s'empresse de se ranger sous ses enseignes. Dès le lendemain, Servilius, vainqueur des Volsques, se rend maître de leur camp, et de Suessa Pometia, dont le pillage enrichit ses soldats. De retour à Rome, il demande le triomphe ; Appius Claudius, jaloux de son collègue, engage le sénat à lui refuser cet honneur. Servilius, soutenu par les acclamations du peuple, se l'arroge de sa propre autorité, et fait son entrée dans la ville, revêtu de la robe triomphale. C'est le premier triomphe qui ait eu lieu malgré le sénat ; et comme il parut irrégulier, on ne l'inscrivit pas dans les fastes consulaires. Tite-Live le passe sous silence, probablement pour ce motif ; mais Denys d'Halicarnasse en parle avec détail. Bientôt

après, Servilius alla de nouveau combattre les Sabins unis aux Arunces, les vainquit, et revint à Rome presser l'exécution des engagements qu'il avait pris avec les plébéiens, de l'aveu du sénat; mais Appius, dont les conseils dirigeaient cette assemblée, jugeait les débiteurs insolvable avec plus de rigueur que jamais. Ceux-ci en appelaient à Servilius, qui, n'osant faire tête à tous les patriciens, répondait d'une manière évasive. Cette politique lui réussit mal. « En voulant se ménager entre les deux partis, dit Tite-Live, » il encourut la haine du peuple, » sans gagner la faveur du sénat. » Cependant l'un et l'autre consul ambitionnent l'honneur de présider à la dédicace du temple de Mercure. Le peuple, à qui le sénat abandonne le choix, témoigne son mécontentement à ces deux magistrats, en ne choisissant ni l'un ni l'autre, et nomme M. Lætorius, simple centurion. Les plébéiens, chaque jour plus maltraités par Appius, et n'espérant plus rien de leur recours à Servilius, prennent le parti de se faire justice eux-mêmes. Leurs clameurs couvrent la voix d'Appius, quand il va prononcer ses jugements contre les débiteurs; leurs bras arrachent les condamnés des mains des licteurs ou de leurs créanciers. L'anarchie est dans l'état. Les dispositions hostiles des Sabins ne peuvent engager le peuple à s'enrôler. Appius, qui, du haut de son tribunal, menace vainement les séditieux, ne cesse de tonner contre son collègue, qui les enhardissait, disait-il, par un *silence populaire*. Ce fut au milieu de ces désordres que Servilius et Appius sortirent de charge, tous deux en butte à la haine du peuple; mais le second avait du moins pour lui la faveur du sénat, tandis

qu'il arrivait au premier ce qui arrivera toujours aux hommes d'état qui lui ressemblent, de mériter, même avec des intentions louables, l'animadversion de tous les partis. D-R-R.

SERVILIUS STRUCTUS (SPURIUS), de la même famille que le précédent, et son contemporain, se fit connaître par la fermeté de son caractère. Consul, l'an de Rome 278 (avant J. C. 476), il marcha contre les Étrusques, et les poursuivit jusque dans leur camp près du Janicule; mais s'étant trop avancé, il était sur le point d'être vaincu, lorsque, dégagé par son collègue Virginus, il rétablit le combat et remporta sur eux une victoire décisive. Ce succès, acheté par la perte d'un grand nombre de braves, loin d'être jugé digne du triomphe, attira, l'année suivante, à Servilius une accusation de la part des tribuns, qui le citèrent devant le peuple. Les Romains venaient alors de condamner, pour une faute analogue, le consulaire Ménénius, qui s'était laissé mourir de chagrin. Servilius ne mit pas, comme avait fait celui-ci, sa confiance dans les prières ou dans les sollicitations des patriciens. Il brava toutes les attaques des tribuns avec une noble confiance, repoussa énergiquement leurs inculpations, et s'en prit au peuple lui-même auquel il reprocha la condamnation de Ménénius, fils de l'homme à qui les Romains devaient ce tribunal dont il se faisaient une arme si cruelle contre leurs bienfaiteurs. Cette courageuse défense, jointe au témoignage glorieux de Virginus, collègue de Servilius, sauva ce consulaire; il fut absous par le peuple. — SERVILIUS STRUCTUS AHALA (1)

(1) Les branches patriciennes de la maison Servilia, étaient les Structus, les Priscus, les Ahala, les Vatia, et peut-être les Cépion.



( Caius ), de la même famille, ne montra pas moins de caractère que le précédent. Il fut choisi par le dictateur L. Quinctius Cincinnatus pour général de la cavalerie, l'an de Rome 316 ( avant J.-C. 438 ), lors de la conspiration de Spurius Melius ( *V.* ce nom, XXVIII, 229 ). On voit, dans l'article qui concerne ce conspirateur, avec quelle audace, malgré les clameurs du peuple, Servilius Ahala trancha la tête (*obtruncat*) (2), à Melius; puis, tout couvert de sang, il revint rendre compte au dictateur de cette exécution. « Tu as bien fait, Servilius, lui » dit Cincinnatus, tu as sauvé la ré- » publique. » Quatre ans après, le tribun Spurius Melius proposa une loi tendant à l'exil et à la confiscation des biens de Servilius Ahala, en lui reprochant d'avoir mis à mort un citoyen non condamné. Cette accusation, selon Tite-Live, fut aussi méprisée que son auteur; cependant Cicéron (*pro domo sua* § 32), et Valère Maxime (liv. v, c. 3, § 2), attestent que Servilius fut exilé. Bientôt le peuple le rappela et le rétablit dans toutes ses dignités. Nommé consul, l'an de Rome 328 ( avant J.-C. 427 ), il avait l'espoir de se signaler contre les Véiens; mais les contestations élevées entre les deux ordres suspendirent les hostilités. D—R—R.

SERVILIUS PRISCUS ou STRUCTUS, surnommé *Fidenas* (QUINTUS), de la même famille qu'Ahala, et son contemporain, fut nommé dictateur, l'an de Rome 320 ( avant J.-C. 435 ), pour combattre les Fidenates unis aux Véiens qui avaient passé l'Anio, et étaient venus camper sous les murs de Rome. Après avoir chassé les ennemis devant lui, il alla

mettre le siège devant Fidenes: désespérant de forcer cette place par les moyens ordinaires, ou de la réduire par la famine, il y attacha le mineur, et s'en empara. C'est le premier exemple de l'emploi de la mine chez les Romains. Dix ans après ( an de Rome 430 ), Servilius Priscus contribua, sans le vouloir, à l'accroissement de la puissance tribunitienne. Tandis que les Eques et les Volsques étaient aux portes de Rome, la mésintelligence régnait entre les deux consuls, Titus Quintus Cincinnatus, surnommé Pennus, et C. Julius Mento. Divisés dans tout ce qui concernait l'administration, mais réunis pour conserver leur autorité, ils résistaient opiniâtrément au vœu du sénat qui voulait nommer un dictateur. Alors Servilius s'adressant aux tribuns: « Puisque tous les autres moyens » sont épuisés, dit-il, c'est à vous » que le sénat a recours, afin que » vous usiez, dans cette crise, de » votre pouvoir pour contraindre » les consuls à nommer un dicta- » teur. » Les tribuns ne se firent pas répéter cette invitation: ils menacèrent les consuls de les conduire en prison, s'ils persistaient à résister au vœu du sénat; et ces deux magistrats obéirent enfin. Servilius fut nommé, l'an de Rome 327 ( avant J.-C. 427 ), commissaire pour informer contre les Fidenates qui s'étaient révoltés, et qui furent punis. Quelques années après, il rendit à sa patrie le service le plus important, par le noble usage qu'il fit de son autorité paternelle. Les trois tribuns militaires, parmi lesquels se trouvait son fils C. Servilius Axilla, se disputaient le commandement d'une expédition contre les Lavicains et les Eques. Chacun d'eux dédaignait le commandement de Rome comme une fonction peu

(2) Tit. Liv. IV, 11.

honorable. Le sénat, spectateur de cette lutte indécente, était pénétré d'une douloureuse surprise, lorsque Servilius Priscus se leva et dit : « Puis- » qu'on oublie à ce point ce qu'on doit » au sénat et à la république, l'auto- » rité paternelle tranchera ce diffé- » rend. Il n'est pas besoin de tirer au » sort : ce sera mon fils Servilius qui » restera à Rome. Plaise aux dieux » que ceux qui ambitionnent la guerre » n'y portent pas l'inconsidération » et la mésintelligence qui viennent » d'éclater dans leurs prétentions ! » Les tristes pressentiments du sage vieillard ne se réalisèrent que trop. Les deux tribuns, partis pour la guerre, compromirent si fortement le salut de l'armée par leur désunion, qu'il fallut que leurs lieutenants même les obligeassent à commander alternativement chacun son jour. En apprenant ces fâcheux détails, Q. Servilius, levant les mains au ciel, demanda aux dieux que le mal ne fût pas du moins irréparable ; puis il pressa son fils de tenir des levées toutes prêtes. Sergius, un des tribuns, fut battu complètement ; déjà les ennemis étaient aux portes de Rome. Dans ce pressant danger, Servilius fut élu dictateur. Il prit pour général de la cavalerie son fils Servilius Axilla, ou, selon d'autres, le fils de Servilius Ahala, dont il est parlé ci-dessus. Les Romains, sous un chef aussi expérimenté, remportèrent une victoire considérable sur les Éques, et prirent d'assaut Lavinium, où les vaincus s'étaient retirés. Le dictateur, ayant ramené son armée triomphante à Rome, abdiqua sa magistrature huit jours après en avoir été revêtu, et termina bientôt après sa glorieuse carrière. D—R—R.

SERVILIUS GEMINUS (PUBLIUS), d'une famille plébéienne,

mais qui s'allia souvent aux membres de l'antique famille patricienne des Serviliens, parvint au consulat, l'an de Rome 502, quatorzième année de la première guerre punique, et s'empara d'Himère, place importante de la Sicile. Consul pour la seconde fois, quatre ans après, il obtint quelques succès en Sicile, de concert avec Aurelius Cotta, qui avait déjà été son collègue pendant son premier consulat. Sans remporter des avantages bien décisifs, au moins tous deux surent réprimer les incursions des Carthaginois, et reprirent les places éloignées de la mer, que les Romains s'étaient laissé enlever pendant les années précédentes. — SERVILIUS GEMINUS\* (Cneus), fils du précédent, fut nommé consul avec Flaminius, l'an de Rome 537, la seconde année de la deuxième guerre punique. Sa modération, son respect pour les lois et pour les convenances publiques, formèrent un contraste bien honorable pour lui, avec l'empressement illégal que mit son collègue à prendre possession du consulat et du commandement de l'armée. Servilius, entré en charge aux ides de mars selon l'usage, fut d'abord chargé par le sénat du soin d'appaiser les dieux offensés de ce que Flaminius s'était dispensé de prendre les auspices à Rome. Il s'occupa ensuite de presser des levées ; puis il partit pour Rimini, afin de fermer à l'ennemi les passages de ce côté. Il eut même quelques succès contre les Gaulois, qui avaient embrassé la cause de Carthage. A la nouvelle de la funeste journée de Trasimène, il reprit le chemin de Rome avec son armée. Comme il s'avancait à la tête de sa cavalerie, il rencontra sur la voie Flaminienne, le prodictateur Fabius Maximus, qui lui envoya si-

gnifier de quitter tout cet appareil , et de venir sans lieuteurs et sans suite se présenter devant son dictateur. La prompte obéissance de Servilius , le respect avec lequel il aborda Fabius , relevèrent aux yeux des Romains l'éclat de la dignité dictatoriale que le temps avait presque effacé de leur souvenir. Il reçut sur-le-champ l'ordre d'aller à Ostie , prendre le commandement des vaisseaux stationnés dans ces parages , afin de défendre les côtes d'Italie , menacées par une flotte carthaginoise. Ayant rassemblé une flotte de cent-vingt navires , il fit le tour de la Sardaigne et de la Corse , dont il exigea des otages , et cingla vers l'Afrique. Après avoir saccagé l'île de Meninx , et rançonné celle de Cercine , il débarqua sur les côtes d'Afrique ; mais ses soldats ayant rencontré plusieurs embuscades , Servilius eut la prudence de remonter sur ses vaisseaux , après avoir perdu mille hommes , et se porta vers la Sicile ; là il quitta le commandement de sa flotte , pour aller à Rome prendre celui de l'armée de Fabius , dont la prodictature venait d'expirer. Trouvant un collègue digne de lui dans M. Atilius , qui avait été subrogé à Flaminius , il se montra fidèle au plan conçu par le sage dictateur , évitant les actions générales , observant tous les mouvements de l'ennemi , tombant sur ses détachements , lui enlevant ses convois , et le harcelant sans cesse dans sa marche. Par-là , dit Tite-Live , les consuls réduisirent Annibal à une telle détresse , que , sans la crainte que son départ ne parût une fuite , il aurait évacué l'Italie , et regagné la Gaule. Il eût été perdu si les consuls qui remplacèrent Servilius et Atilius eussent agi avec la même sagesse. Mais Varron , nommé

à cette dignité avec Paulus Æmilius , se conduisit avec une présomption que partageait toute son armée. Servilius était le seul qui appuyât les prudents avis de Paulus Æmilius , lequel s'opposa vainement à ce que la bataille de Cannes fût livrée. Servilius , qui dans cette journée commandait le centre de l'armée romaine , y trouva une mort glorieuse , l'an de Rome 538 , avant J.-C. , 216. D—R—R.

SERVILIUS PULEX GEMINUS (MARCUS) , de la même famille que les précédents , premier augure , l'an de de Rome 543 (avant J.-C. 211) , édile curule , l'an 550 , fut choisi , l'an de Rome 551 , pour général de la cavalerie par le dictateur P. Sulpicius. Ce magistrat avait été élevé à cette dignité afin d'obliger à revenir en Italie le consul Cn. Servilius Cæpio , qui , après le départ d'Annibal , était passé en Sicile , et voulait le poursuivre jusqu'en Afrique. L'année suivante , Servilius Pulex Géminus fut élu consul. Non moins présomptueux que son parent , il prétendait , ainsi que son collègue Tib. Néron , au commandement de l'Afrique ; mais le peuple , consulté , fut unanime en faveur de Scipion l'Africain. L'Étrurie échut par le sort à Servilius , qui , à l'expiration de son consulat , conserva le commandement de cette province. A la fin de l'année 553 , il fut désigné parmi les décemvirs chargés de la distribution des terres du Samnium et de la Pouille . Quatre ans après , une mission semblable , avec le titre de triumvir et des pouvoirs pour trois ans , attacha son nom et celui de deux autres sénateurs à l'établissement de cinq colonies romaines sur les côtes de la Campanie. La dernière circonstance où l'histoire montre Servilius

n'est pas la moins honorable de sa vie. Le peuple, excité par Sulpicius Galba, tribun de légion, ennemi personnel de Paul Émile, était sur le point de refuser le triomphe si légitimement dû au vainqueur de Persée (an de Rome, 587 avant J.-C. 167). Le vieux Servilius Pulex, indigné de cette injustice, prit la parole pour relever avec énergie la gloire de Paul Émile, dont les talents, disait-il, » sont d'autant plus grands, qu'avec » une armée si pleine d'indiscipline » et de révolte, il a fait de si belles » et de si grandes choses... » Ce vénérable sénateur, en terminant, ajoutait : « Galba a étudié l'art de » la parole pour le faire servir d'instrument à sa malignité; et moi, » défié par l'ennemi, je suis sorti » vainqueur de vingt-trois combats » singuliers; et je suis revenu couvert de dépouilles de tous les » guerriers avec qui je me suis mesuré; ma poitrine est criblée de » blessures honorables. » En disant ces mots, il découvrit ses cicatrices, et cita les différentes rencontres où il avait été blessé; mais en montrant ces marques glorieuses, il laissa voir par mégarde des parties qui devaient rester cachées, et dont l'enflure excita les ris de ceux qui étaient auprès de lui. « Eh ! Bien, reprit-il, » ce qui excite votre risée, c'est en » restant jour et nuit à cheval pour » servir mon pays que je l'ai gagné; » et je n'en rougis pas plus que de » mes cicatrices. Vieux guerrier, j'ai » montré plus d'une fois ce corps » meurtri à mes jeunes camarades. » Obligez Galba à mettre nu le sien, » vous le verrez frais et intact. Pour » moi, soldats, je vais descendre dans vos rangs, suivre chacun de vous au moment où il va donner sa voix, et » signaler les ingrats, les factieux qui

» veulent faire la loi à leur général. » Ce discours sévère, rapporté, embellis sans doute par Tite-Live, mais dont le fonds semble trop caractéristique pour être inventé, changea les dispositions du peuple et des soldats, et Paul Émile dut à Servilius une victoire signalée sur la malveillance de ses concitoyens. D—R—R.

SERVILIUS GEMINUS (CAIUS), de la même famille que le précédent, d'abord tribun du peuple, fut, après la bataille de Cannes (l'an 542, 212 av. J.-C.), envoyé, avec le titre de lieutenant, pour acheter des blés en Étrurie. N'écoutant que son zèle, il pénétra, malgré la vigilance des Carthaginois, jusque dans le port de Tarente, avec des vaisseaux chargés de provisions, et ravitailla la citadelle, que les Romains, réduits à l'extrémité, étaient sur le point de rendre à l'ennemi. Deux ans après, il fut élu pontife, puis édile plébéien, l'an 545; mais on attaqua la légitimité de son tribunal et de son édit, parce que l'on apprit que son père, qui avait été envoyé, dix ans auparavant, en qualité de triumvir, pour établir une colonie à Plaisance, et qu'on avait cru tué par les Boïens, vivait encore, et était au pouvoir des ennemis. Les lois, en effet, ne permettaient d'être ni édile plébéien, ni tribun du peuple à celui dont le père, honoré d'une magistrature curule, était encore existant. Édile curule, l'an 546, puis général de la cavalerie du dictateur T. Manlius Torquatus, il fut envoyé, l'année suivante, comme préteur, en Sicile, avec deux légions et trente vaisseaux, pour défendre cette province contre les descentes des Carthaginois. Consul, l'an 551 de Rome, le sort lui assigna l'Étrurie pour département. Il ne fit rien de mémorable dans ce pays, ni dans la Gaule cisalpine, où il

avait portées armes. Il eut au moins le bonheur de rendre à la liberté C. Servilius, son père, et C. Lutatius, son oncle paternel, qui gémissaient depuis seize ans dans l'esclavage, puis il reentra dans Rome entre l'un et l'autre, plus distingué par cet acte de piété filiale que par les services d'un homme public. Le peuple alors déclara, par une loi, qu'il ne serait point fait un crime à Servilius d'avoir été, du vivant d'un père honoré de la chaise curule, tribun du peuple et édile, puisqu'il l'avait été de bonne foi. Servilius retourna ensuite en Étrurie, où il fut chargé d'informer des complots que les principaux citoyens des villes avaient tramés contre la république. Il fut encore (l'an de Rome 552) élevé à la dictature, pour présider les comices consulaires, puis souverain pontife, l'an 571. Il mourut trois ans après. D-R-R.

SERVILIUS CÆPIO (CNEUS), issu de la branche des Servilius Ahala, fut nommé décemvir des sacrifices, l'an de Rome 541, édile curule, l'an 548, prêteur de la ville l'année suivante. Élu consul, l'an 550, il alla combattre Annibal dans l'Abruzze, et y reçut la soumission d'une foule de villes et de peuplades qui avaient suivi le parti des Carthaginois. Il joignit le général carthaginois sur le territoire de Crotona; et, si l'on en croit Valérius d'Antium, il lui tua cinq mille hommes. Ce fut le dernier combat d'Annibal en Italie: car alors il reçut l'ordre de repasser en Afrique. Servilius, par une vanité ridicule, s'attribuant la gloire d'avoir rendu la paix à l'Italie, passa en Sicile, dans le dessein de le poursuivre jusqu'en Afrique. Mais le dictateur Publius Sulpicius (*Voy.* page 135), fut nommé tout exprès pour obliger Servilius de revenir en Italie.

Ce consulaire, qui était membre du collège des pontifes, mourut de la peste, l'an de Rome 580 (avant J.-C. 175). — Son fils (CNEUS), SERVILIUS CÆPION, qui était prêteur cette année là, fut envoyé dans l'Espagne ultérieure. Deux ans après, il fut, avec deux autres commissaires, chargé d'aller en Macédoine, déclarer à Persée que les Romains renouçaient à son amitié. Élu consul pour l'année 585, le sort lui assigna l'Italie: il partit avec deux légions pour la Gaule Cisalpine, où il ne fit rien de remarquable. A la fin de sa magistrature, il présida aux comices qui élurent Paul Émile au consulat, et seconda ce général dans ses préparatifs. — (QUINTUS), SERVILIUS CÆPION fils du précédent, consul l'an de Rome 614, avant J.-C. 141, partit pour l'Espagne ultérieure, où commandait Fabius Servilianus, son frère (1) (*V.* ce nom ci-dessus, XIV, 18), lequel venait de conclure la paix avec Viriathe. Dès qu'il fut arrivé dans sa province, Cæpion désapprouva ce traité comme ignominieux pour le peuple Romain, et obtint du sénat l'autorisation de le rompre. Viriathe, hors d'état de résister, prit le parti de fuir, ravageant tous les lieux par où il passait pour retarder la poursuite des Romains. Cæpion ne put l'atteindre que sur les limites de la Carpétanie. Un heureux stratagème sauva Viriathe et sa petite armée (*Voy.* ce nom). Cæpion, irrité, fit tomber sa colère sur les Vectons et les Galléciens, dont il ravagea cruellement le pays. Viriathe alors lui demanda la paix. Cæpion exigea qu'avant tout on lui livrât les principaux citoyens des villes qui s'é-

(1) Fabius Servilianus, fils de Cneus Servilius Cæpio, était entre par adoption dans la famille des Fabius.

taient soulevées contre les Romains. Viriathe se soumit à cette condition, et Cæpion fit couper les mains à ces infortunés otages. Il voulut ensuite que les Lusitaniens lui remissent leurs armes. Viriathe s'y refusa, et la guerre recommença. Cæpion était haï de ses soldats, et surtout de sa cavalerie, qu'il traitait avec encore plus de dureté que le reste de ses troupes. Résolu de sacrifier cette milice, il l'envoya chercher du bois sur les montagnes occupées par l'ennemi, espérant que six cents cavaliers seraient facilement accablés par les troupes de Viriathe. Mais une partie de l'armée voulut accompagner cette cavalerie, qui put ainsi fourrager, sans courir aucun risque, et rentra au camp. Les soldats rangèrent le bois autour de la tente de Cæpion, qui aurait péri dans les flammes si une prompte fuite ne l'eût dérobé à ce danger. Désespérant de terminer la guerre avec honneur, il eut recours à l'assassinat, et deux officiers de Viriathe, gagnés par son or, égorgèrent ce général pendant son sommeil. Pour toute récompense, Cæpion les envoya au sénat de Rome, « auquel, disait-il, il appartenait » de statuer si l'on devait récompenser des officiers qui avaient tué leur général. » Les Lusitaniens se donnèrent alors pour chef un certain Térntanus. Cæpion, demeuré en Espagne avec le titre de proconsul, l'obligea bientôt de se rendre à discrétion lui et son armée. Il usa humainement de la victoire, se bornant à désarmer les vaincus; et pour que le dénuement ne les ramènât point au brigandage, il les établit sur un territoire assez vaste et dans une ville commode. Quelque joie qu'eût le sénat de voir aussi heureusement terminer cette guerre, il re-

fusa de décerner le triomphe à Cæpion, le meurtre de Viriathe ayant rendu sa victoire plus déshonorante que glorieuse au peuple Romain. Cæpion eut pour fils Q. Servilius Cæpio, qui fut consul l'an 648 de Rome (*Foy. CÆPION, VII, 525.*

D—R—R.

SERVILIUS VATA (PUBLIUS), depuis surnommé *Isauricus*, d'une des trois branches principales de la maison patricienne Servilia, petit-fils, par sa mère Métella, de Métellus le Macédonique, fut questeur, l'an 665 de Rome, (80 avant J. C.) édile curule, en 668, et préteur deux ans après. Pendant la dictature de Sylla, les comices, portés à flatter ce tyran, voulaient le continuer dans la dignité de consul. Le dictateur la refusa, et fit nommer Servilius en sa place, avec Claudius Pulcher. Après son consulat, il fut envoyé en Cilicie, avec le titre de proconsul, pour combattre les pirates qui infestaient les mers de la Grèce; et dans cette expédition, qui dura trois ans, il sortit vainqueur de plusieurs batailles navales; car ces brigands osèrent bien faire tête à la marine romaine. Il prit d'assaut plusieurs forteresses ou villes importantes, dans l'île de Rhodes, dans la Lycie, telles qu'Olympe et Phasélis, et dans la Pamphylie, telle que Coryque. Maître de toute cette côte, il força les passages du mont Taurus, soumit les Oryndiens et les Solymes, puis vint assiéger Isaure, défendue par Nicou, le plus vaillant chef des pirates. Un fragment de Salluste nous fait connaître toute la difficulté et l'importance de ce siège. Végèce et Frontin en citent plusieurs particularités. Servilius ne put se rendre maître de la place qu'en détournant la

rivière de Lurda, qui fournissait de l'eau aux assiégés. Les pirates se rendirent : ils furent chargés de fers ou passés au fil de l'épée; et les fortifications furent rasées. De retour à Rome, Servilius obtint les honneurs du triomphe, et satisfit beaucoup le peuple par le spectacle de la foule immense de pirates chargés de chaînes, qui suivaient son char; mais le fruit de toutes ces conquêtes éloignées se réduisit au surnom d'*I-saurique*, dont le proconsul fut honoré, et aux richesses qu'il rapporta dans le trésor public. Du reste, il coupa si peu la racine du mal, durant le séjour de trois ans qu'il fit en ces contrées, que dès qu'il en fut éloigné, on vit des essaims de pirates sortir de tous les parages de la mer Égée. Ce n'est pas qu'on l'ait accusé d'avoir rien négligé pour le succès de cette expédition. Il y avait assurément déployé les vues, l'intrépidité, la persévérance d'un grand général; mais tel était le nombre de ces forbans et la multiplicité des repaires où ils se retiraient, que Pompée eut besoin d'avoir à sa disposition toutes les forces maritimes et militaires de la république pour achever l'ouvrage que Servilius avait commencé ( *V. POMPÉE*, XXXV, 293 ). Ce qu'on doit surtout louer en lui, c'est le désintéressement qu'il fit paraître à une époque où l'avidité des proconsuls était générale et impunie. « Il aurait pu, dit Cicéron, dans une des Verrines, » s'approprier d'immenses richesses, » dans une expédition de cette nature, et durant les cinq années de » son commandement (1); mais cet » homme de bien ne s'est jamais rien » cru permis de ce qu'il n'avait vu

» faire ni à Servilius, son père, ni à » Métellus, son aïeul. » L'exactitude de ses registres était telle, qu'ils contenaient, non-seulement l'inventaire de toutes les pièces qui devaient être rapportées dans le trésor, mais encore la description de chacune d'elles. Dans la suite Servilius fut élevé à la censure : on croit que ce fut l'an 690 de Rome. Lorsqu'il fut question de donner à Pompée le commandement de la guerre contre les pirates, et de lui accorder le grand pouvoir que lui attribuait la loi Manilia, Servilius, supérieur à tout sentiment de jalousie, fut un de ceux qui se déclarèrent le plus haut pour la loi. Son suffrage fut d'un grand poids, venant de l'homme le plus instruit des difficultés de l'entreprise. Dans les délibérations du sénat, on le voyait toujours mettre en avant les opinions les plus honorables, et insister pour l'observation des lois. Le préteur Pomptius, ayant, sans mission légale, obtenu de grands succès, demanda le triomphe : Servilius s'y opposa dans le sénat, ainsi que Caton; et, s'ils ne furent point écoutés, du moins ces deux vertueux sénateurs avaient-ils rempli leur devoir. Servilius fut le second à opiner pour la mort des complices de Catilina. Il ne se fit pas moins d'honneur en contribuant, plus que tout autre, par son crédit, au rappel de Cicéron. Il brigua, dans sa vieillesse, la dignité de grand-pontife; mais il trouva, dans Jules César, qui avait fait sous lui ses premières armes comme simple officier, un compétiteur qui l'emporta. Il mourut, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, l'an de Rome 709, l'année même de la mort de César. Valère-Maxime et Dion rapportent de lui un trait qui prouve l'éminente

(1) Savoir : son consulat et quatre années de proconsulat.

considération qu'on avait pour lui dans Rome. En passant par la place publique, il aperçut un accusé dont on instruisait le procès. Il s'avance ; et, adressant la parole aux juges, il leur dit : « J'ignore qui est cet accusé, et le crime qu'on lui impute ; » ce que je sais, c'est qu'un jour je l'ai rencontré dans un chemin étroit, lui à cheval et moi à pied ; non-seulement il ne descendit point de cheval, mais il passa outre sans me donner aucune marque d'attention. C'est à vous, magistrats, à voir si ce fait mérite que vous y ayez égard. » Sur cela seul, les juges voulurent à peine entendre l'accusé dans ses défenses, et le condamnèrent d'une voix unanime, « regardant comme capable de tout, disent les deux écrivains déjà cités, celui qui avait pu manquer de respect à un homme tel que Servilius (2). » Les obsèques de cet illustre sénateur furent faites aux frais du public. On possède la médaille de son triomphe, frappée l'an 679 de Rome. Le président de Brosses, 2<sup>e</sup> livre de la *République romaine*, donne une Notice très-détaillée sur la guerre des Pirates et sur Servilius.— Publius SERVILIUS *Vatia Isauricus*, fils du précédent, se montra un des flatteurs les plus adroits de César, en ne lui donnant que des conseils conformes aux vues secrètes de cet ambitieux. Il s'éleva contre l'avis de Pison, beau-père du dictateur, qui l'exhortait à envoyer des députés à Pompée, pour traiter de la paix : César récompensa Servilius par le consulat, qu'il voulut bien partager avec lui. Servilius, revêtu de la principale autorité, montra beaucoup de fermeté, en réprimant les entre-

(2) Voy. dans l'article POMPÉE (XXXV, 297), un mot remarquable de Servilius.

prises du préteur Cœlius et de Milon, pendant l'absence de César. Par décret du sénat, il fit interdire Cœlius de ses fonctions, arracha lui-même les affiches des édits de ce préteur, lui refusa l'entrée du sénat, et le chassa de la tribune, où il était monté pour haranguer la multitude. Quintilien rapporte un trait singulier de cette lutte entre ces deux magistrats. Servilius ayant brisé la chaise curule de Cœlius, celui-ci en fit placer une autre qu'il garnit de lanières et de courroies, pour reprocher à son ennemi qu'il avait été autrefois fustigé par son père. Cette ignoble plaisanterie n'empêcha pas que son auteur ne fût obligé de céder au droit armé de la force, et de sortir de Rome. Servilius Isauricus fut revêtu une seconde fois du consulat, l'an 713. Il est plusieurs fois question de lui dans les Lettres de Cicéron.

D—R—R.

SERVILIUS NONIANUS (MARCUS), sénateur, vécut sous Tibère, Caligula, Claude et Néron. Quoiqu'il descendit des Servilius patriciens, il était sans fortune ; et Tibère, qu'on avait fait légataire d'une riche succession, la lui abandonna, en disant qu'il fallait du bien à Servilius pour l'aider à soutenir sa naissance. Il fut élevé au consulat sous ce même empereur, l'an de Rome 788, et mourut, l'an 813 (60 de J.-C.), sous le règne de Néron. Après s'être long-temps signalé au barreau, il écrivit les *Annales romaines*, et il a laissé, dit Tacite, la réputation d'un homme aimable, et plein d'honneur. Un jour qu'il récitait quelques morceaux de ses ouvrages devant un auditoire nombreux, l'empereur Claude, qui se promenait dans le palais, entendit de bruyantes acclamations. Il en demanda la cause, et



lorsqu'on lui eut dit que c'étaient des applaudissements dont on honorait le talent de Servilius, il vint lui-même, sans être attendu, se ranger parmi les auditeurs. Quintilien porte de lui ce jugement : « Historien de » beaucoup d'esprit et de réputation, » sententieux, mais plus dilfus que ne le » comporte le genre historique (1). » Il est cité dans le dialogue sur les orateurs de Tacite. M. Schæll, habituellement si exact, fait à tort vivre Servilius sous Vespasien, et en rappelant le jugement de Quintilien, il dit que ce rhéteur lui reproche trop de brièveté (2). On a vu que Quintilien dit tout le contraire. D—R—R.

SERVIN (Louis), d'une famille honorable du Vendomois, était fort jeune, lorsque après la dispersion du parlement par la faction des *Seize*, en 1589, Henri IV le fit avocat général de la portion qui siégeait alors à Tours. Ce prince faisait quelque difficulté de lui accorder cette place, parce qu'on lui avait rapporté que Servin n'était pas bien sage : mais Defaye, qui la quittait, dit au monarque que, puisque son état avait été perdu par les sages, il fallait que les fous le rétablissent. Servin porta dans cette charge une fermeté invincible, un attachement inviolable, mais raisonné, pour la personne du souverain, et un zèle vraiment patriotique, qu'il scella de sa mort, en expirant, en 1626, aux pieds de Louis XIII, dans le moment même où il faisait de fortes remontrances à ce prince, au sujet de quelques édits bursaux qu'il avait apportés pour les faire enregistrer dans son lit de justice. Bouguier,

conseiller de la grand'chambre, présent à cette scène tragique, en consacra la mémoire dans ces deux vers latins :

*Servinus una dies pro libertate loquentem  
Fidit, et oppressa pro libertate cadentem.*

C'était un excellent magistrat, très-attaché à ses devoirs. Sa grande réputation, fondée sur des talents réels et sur ses vastes connaissances, l'avait mis en commerce de lettres avec la plupart des savants de l'Europe. Les libertés de l'église gallicane n'ont jamais eu de plus ardent défenseur. Il en donna surtout des preuves dans sa *Remontrance*, du 26 novembre 1610, contre la doctrine de Bellarmin sur le temporel des rois, et dans son *Plaidoyer*, du 6 avril 1613, sur la distinction des deux puissances. On a de lui : I. *Actions notables et plaidoyers accompagnés de quelques autres pièces curieuses*. Cet ouvrage, où l'on trouve des choses importantes sur les matières ecclésiastiques, civiles et criminelles, mais noyées dans une érudition trop prolixie suivant le goût du temps, fut censuré par la Sorbonne, en 1604, ce qui n'empêcha pas d'en donner de nouvelles éditions en 1631, in-4°, et en 1640, in-fol. II. *Vindiciæ secundum libertatem ecclesiæ gallicanæ, et defensio regii status*, etc., en faveur de Henri IV, Tours, 1590, Genève 1593, in-8°, et dans le 3<sup>e</sup> tome de Goldast. III. *Pro libertate status et reipublicæ Venetorum*, 1606. La république de Venise lui députa un gentilhomme pour le remercier et lui offrir une chaîne d'or, qu'il refusa. Dans sa jeunesse il avait cultivé la poésie latine et française; mais ses productions, en ce genre, n'ont point été imprimées; non plus que sa traduction latine de *Denys le périégète*. On trouve, dans un Recueil de pièces

(1) *Clari vir ingenii, et sententiis creber, sed minus pressus quam historiæ auctoritas postulat* (Inst. or. X, 1, 102).

(2) Hist. abr. de la litt. rom., t. II p. 394.

sur les Jésuites, son plaidoyer fait, en 1611, contre ces pères (V. GARASSE). Parmi les articles qu'il propose de leur faire signer, on remarque ce paradoxe, renouvelé de nos jours dans le procès du général Berton : « que les confesseurs doivent révéler » aux magistrats les conjurations » contre le roi et contre l'état. » Servin n'avait qu'un fils, dont Pasquier trace ainsi le portrait dans une de ses lettres. « Ce jeune homme était » un prodige en vivacité d'esprit, facile compréhension, admirable mémoire, agilité de corps, souplesse » de membres et aptitude à toutes » sortes de sciences et exercices, arts, » métiers et fonctions, et cependant » inutile à toutes choses bonnes et » honnêtes.... Il avait toutes les langues à commandement comme la » naturelle, jusqu'au grec et à l'hébreu, contrefaisant tous les divers » accents, mines et actions des peuples des provinces diverses de » France, comme s'il eût été de chacune de ces provinces. Il savait » beaucoup de théologie, de philosophie, de physique et mathématiques; prêchait au mieux, tantôt » comme les catholiques, tantôt comme les huguenots; disait fort bien la » messe; prenait des plans des villes » et fortifications qu'il entendait aussi bien; était fort et dispos à lutter » et danser et sauter; jouait quasi » de toutes sortes d'instruments, entendait bien la musique, avait la » voix fort agréable, composait fort » bien en vers, jouait fort bien tous les personnages d'une comédie et » farce, savait toutes sortes de jeux, » faisait très-bien tous les exercices » d'armes, était assez bon homme » de cheval; il n'y avait quasi métier » mécanique dont il ne s'aidât fort » bien. Mais il n'avait nulle religion;

» il était déloyal, cauteleux, menteur, sanguinaire, lâche, poltron, » pipeur, ivrogne, gourmand, friand, » berlandier, putassier, rufian, et » mettant tout son soin à employer » son esprit au mal. Il mourut à » Londres, d'un mal pestilentiel, » dans une taverne à demi ivre, en » plein bordel, jurant et blasphémant le saint nom de Dieu.» T—D.

SERVIUS-TULLIUS, ou plutôt *Tullius-Servius*, sixième roi de Rome, parvint au trône l'an 178 de la fondation (578, avant J.-C.). Si l'existence de ce prince est incontestable, si les institutions fondamentales que lui dûrent les Romains sont bien connues, les détails merveilleux et contradictoires sur sa naissance et sur son avènement, que présentent Denys d'Halicarnasse et Tite-Live, fournissent une nouvelle preuve de l'incertitude des commencements de l'Histoire romaine (V. ROMULUS, XXXVIII, 538 et suiv.). Le premier de ces historiens raconte d'abord que Servius-Tullius naquit de Tullius, prince du sang royal d'Ocriculum, et d'Ocrisie, la femme la plus belle et la plus chaste de la ville. Le père fut tué à la prise d'Ocriculum, par Tarquin l'Ancien, et la mère, qui était enceinte, devint esclave de Tanaquil, épouse de ce roi de Rome. Cette reine, informée de la condition et du mérite de son esclave, la rendit à la liberté, et en fit sa meilleure amie. Durant son esclavage, la veuve de Tullius eut un fils posthume à qui elle donna le nom de son père, en y ajoutant le surnom de Servius, pour marquer que cet enfant était né esclave. Denys d'Halicarnasse, peu content de cette version assez raisonnable, sauf la supposition d'une dynastie royale à Ocriculum, ajoute, d'après les *Annales* du pays, qu'O-

crisie fut fécondée par Vulcain ou par le dieu Lare, qui lui apparut dans le foyer de Tarquin, sous la forme du dieu Priape, d'où les critiques, qui ne restent jamais embarrassés pour donner un sens naturel aux fables les plus absurdes, ont conclu que ce prétendu dieu n'était autre que le roi lui-même, qui, pour se délasser des soins de la royauté, s'était un instant oublié au coin du feu avec la plus belle des esclaves de Tanaquil. Au reste, selon Denys d'Halicarnasse, cette fable devient moins incroyable si l'on veut la comparer à un autre prodige, arrivé à Servius-Tullius, encore enfant. S'étant endormi, en plein midi, dans une des salles du palais, il parut, à tous les yeux, la tête environnée d'une flamme. Tite-Live rapporte la naissance de Servius, d'une manière conforme à la première version de l'historien grec, excepté qu'il ne parle pas du sang royal d'Ocrisium, ni de la chasteté d'Ocrisie. Quant au prodige de l'auréole, il le raconte avec bien plus de détails, jusqu'à prêter à Tanaquil un discours dans lequel elle prédit les destinées futures de Servius-Tullius. Florus, Valère Maxime, Aurelius Victor, ont recueilli ce dernier trait sans aucune formule de doute. Pline le naturaliste le rapporte également, ainsi que la fable du dieu Lare, qui rendit mère Ocrisie (1). Il ajoute que des sacrifices publics furent institués à cette occasion en l'honneur des dieux Lares. Enfin les mêmes traditions se trouvent consignées dans les *Fastes* d'Ovide. Mais Cicéron a fait justice de tous ces contes, dans son livre de *la République*, qui, malgré de trop fréquentes mutilations, offre des do-

cuments si précieux pour l'histoire des premiers temps de Rome. « Servius-Tullius passait, dit-il, pour fils d'une femme esclave de la ville de Tarquinies, qui l'avait eu d'un client du roi. Élevé parmi les esclaves, il le servait à table; et déjà quelques étincelles décelaient le génie de cet enfant (2). On remarquait une intelligence rare dans toutes ses actions et toutes ses paroles. Aussi Tarquin l'aimait si tendrement, qu'on le crut père de Servius; et il se plut à lui faire approfondir les sciences grecques qu'il possédait lui-même. » Voilà le style de l'histoire; mais on retombe dans le roman, lorsqu'on lit, chez Denys d'Halicarnasse, le détail circonstancié des premières campagnes de Servius-Tullius. Quoi qu'il en soit, les rares qualités de Servius lui attirèrent l'affection du peuple romain qui, d'une voix unanime, le mit au nombre des patriciens. Le roi Tarquin lui donna la main d'une de ses filles, et lui confia le soin, non-seulement de ses affaires particulières, mais encore de celles de l'état. Servius s'acquitta de ces emplois d'une manière irréprochable; il donna tant de preuves de son attachement pour la justice; il sut si bien mériter la confiance des Romains, qu'ils se mettaient peu en peine si c'était Tarquin ou Tullius qui gouvernait la république. Les fils d'Ancus n'en jugèrent pas ainsi. Ils firent assassiner le vieux roi de Rome. (V. TARQUIN l'ANCIEN); mais leur crime ne profita qu'à Servius-Tullius. Tite-Live, qui, dans cette partie de la vie de ce prince, est assez sobre de détails, ne parle pas de son entrée dans l'ordre des pa-

(2) *Non latuit scintilla ingenii*, métaphore heureuse pour traduire dans un sens naturel une tradition fabuleuse.

(1) Lib. 36, cap. 27.

triciens , et ne donne qu'une fille à Tarquin. Bien que cet infortuné monarque fût plus qu'à demi mort du coup de hache que lui avait asséné son assassin, Tanaquil, au lieu de s'abandonner à des regrets trop naturels, ne songe qu'à trouver dans Servius-Tullius un protecteur pour ses petits-fils, en lui assurant la possession du trône. Faisant sortir tout le monde de la chambre où repose le roi, à l'exception d'Ocrisie, de Servius et de la femme de ce prince, elle ordonne qu'on apporte ses enfants doublement orphelins, pour les placer sous la protection de son gendre et de sa fille. Le discours touchant que, selon Denys d'Halicarnasse, elle adresse à Servius, semble beaucoup trop long pour une circonstance aussi pressante. Cependant les médecins mettent le premier appareil aux blessures de Tarquin, qui meurt dans la nuit. Le lendemain, le peuple accourt en foule au palais. La reine, se montrant aux fenêtres (3), dénonce à la multitude les assassins du roi, assure qu'il a échappé à leur cruauté, et déclare qu'il a nommé Tullius administrateur des affaires de sa maison et de celles de la république, jusqu'à ce qu'il soit guéri de ses blessures. En même temps, Servius, escorté par les gardes et les licteurs du roi armés des faisceaux, se rend dans la place publique, et pour premier acte de son autorité il condamne, par contumace, les fils d'Ancus, à un exil perpétuel, et à la confiscation de leurs biens. Après avoir gouverné quelque temps, sous le nom de son beau-père, Servius, lorsqu'il crut son autorité suffisamment affermie, lui fit de superbes funérailles, comme si Tarquin

n'eût fait que succomber tout récemment à ses blessures. Tite-Live, en retraçant les mêmes détails d'une manière beaucoup plus animée, ne parle en aucune façon des petits-fils de Tarquin. C'est pour son propre compte, et non comme tuteur de ses neveux, que Servius prend possession du trône. Habile dans l'art de la dissimulation, en rendant la justice au peuple, il donne quelques décisions de son chef, et demande à consulter le prince sur le reste. Mais voilà nos deux historiens en contradiction sur un fait bien plus important. Selon Tite-Live, c'est après s'être assuré du sénat que Servius déclara la mort du roi, et pendant les apprêts funéraires qu'il alla prendre possession du trône; selon Denys d'Halicarnasse, les patriciens indignés de ce que Servius s'était emparé de l'autorité, sans l'aveu du sénat, résolurent de l'obliger à déposer les marques de la royauté, et voulurent qu'on nommât un autre roi. Tullius prévint le coup, en s'adressant au peuple, dont il réveilla l'affection en rappelant ses services, et promettant de nouveaux bienfaits, entre autres celui de l'égalité. Ces promesses furent suivies de prompts effets. Tullius paya, de ses propres deniers, les dettes des pauvres, rendit les terres usurpées à leurs légitimes propriétaires, et remit en vigueur les lois de Romulus et de Numa sur ce sujet. Les patriciens, voyant la popularité dont il jouissait, renoncèrent, pour le moment, à contester son autorité: ils attendirent une occasion favorable pour la renverser. Tullius, de son côté, ne se dissimulait pas, que sans titre légal au trône, il ne tarderait pas à succomber; il eut recours, pour se faire décerner ce titre, à une intrigue nouvelle alors, mais employée depuis par plusieurs

(3) Dion. Halic., l. IV, ch. 1, § 10.

tyrans de l'antiquité, tels que Pisis-trated'Athènes et Denys de Syracuse. Il fit courir dans la ville le bruit que les patriciens en voulaient à sa vie. Un jour, au lieu de se rendre sur son tribunal avec l'appareil accoutumé, il se présente devant le peuple en habit négligé, le visage abattu de tristesse; Tanaquil, Ocrisie, son épouse Tarquinie, et les deux fils de Tarquin l'accompagnent. Il monte à la tribune, se plaint des projets hostiles des patriciens, et les accuse de vouloir remettre sur le trône les fils d'Ancus. Il termine par l'offre de se démettre de l'autorité qu'il exerce comme tuteur des jeunes Tarquins, et de s'éloigner de Rome avec ses pupilles, dont la vie n'est pas plus en sûreté que la sienne. De grands cris s'élèvent alors de toutes parts: le peuple conjure Servius de conserver son pouvoir. Quelques hommes apostés s'écrient qu'il faut lui décerner la royauté pour lui-même. Une assemblée des curies est indiquée à cet effet. Servius engage à s'y rendre jusqu'aux habitants de la campagne. Toutes les curies lui offrent la couronne; et il ne balance pas à l'accepter des mains des plébéiens, sans s'inquiéter du refus que fait le sénat de ratifier son élection. Ce récit très-vraisemblable de Denys d'Halicarnasse est confirmé par Cicéron (4). « Servius ne se confia donc pas, dit-il, au sénat; mais après les funérailles du roi, il consulta sur lui-même les suffrages du peuple: il en reçut l'ordre de régner, et une loi *curiate* sanctionna son pouvoir. » On s'étonne que Tite-Live n'ait eu aucune connaissance de cette loi; mais le témoignage de Cicéron, qui devait si bien connaî-

tre la législation de son pays, est décisif. L'accord de tous les historiens sur les actions de Servius Tullius devenu roi, écarte désormais les doutes de la critique. Pendant vingt années de guerre contre les Étrusques, depuis l'an 179 jusqu'à l'an 200 de Rome, il fut constamment vainqueur. Son premier triomphe marqué dans les fastes capitolins, sous l'année 571 avant J.-C., précéda d'une année son élection légale comme roi de Rome. Son second triomphe eut lieu deux ans après cette élection; son troisième l'an de Rome 203, avant J.-C. 551. Les terres qui provinrent des conquêtes de Servius furent distribuées aux plus pauvres citoyens, dont il avait déjà payé les dettes, et ce fut pour lui un nouveau moyen de popularité. Du reste, ses soins vigilants firent prospérer toutes les parties de l'administration. Il agrandit Rome, en renfermant dans son enceinte le Viminal et l'Esquilin, les deux dernières des sept collines; et divisa la ville en quatre quartiers: le *Palatin*, la *Suburra*, le *Collatin* et l'*Esquilin*. Il ajouta une quatrième tribu, dans Rome, aux trois de l'ancien partage fait par Romulus (5), et divisa en quinze tribus les habitants de la campagne. Il rendit plus de cinquante lois relatives aux contrats et aux délits. Il réprima l'usure, et voulut que les biens, et non la personne des débiteurs, répondissent de la dette, disposition qui après lui tomba en désuétude (6). Pour consta-

(5) Quelques auteurs, entre autres M. Hugo, (*Histoire du droit romain*, tom. I, p. 51), prétendent que c'est uniquement d'après le mot latin *tribus*, que les anciens ont conjecturé qu'il fut un temps à Rome où les tribus n'étaient qu'un nombre de trois. P—N—T.

(6) Cette conjecture est fondée sur un passage de Denys d'Halicarnasse, mais elle peut paraître peu probable, si l'on réfléchit que Servius, en supprimant la contrainte par corps, aurait placé les

(4) Traité de la rép., II, 21.

ter la population, il ordonna qu'à chaque naissance, on portât une pièce de monnaie au temple de Lucine; à chaque mort, dans celui de la déesse Libitine; et à chaque prise de robe virile, dans celui de la Jeunesse. Servius, qui, sur le trône, se rappelait qu'il était né dans la servitude, institua, en faveur des esclaves, la fête des dieux *Compitaliaes*, ou des carrefours, pendant laquelle les maîtres faisaient cesser toute espèce de travaux. Il fit aussi admettre les affranchis au nombre des citoyens. Le sénat s'y opposa d'abord; mais ensuite il consentit qu'ils fussent reçus dans les quatre tribus de la ville, qui, par ce motif, devinrent les moins considérées. Ennemi de la puissance populaire, bien qu'il dût à une décision du peuple toute son autorité, Servius augmenta les attributions du sénat, dont il avait tant à se plaindre. Il remit à ce corps la connaissance et le jugement des procès civils, ne se réservant que la connaissance des affaires criminelles qui intéressaient l'état. Mais le chef-d'œuvre de la politique de ce monarque est l'établissement du lustre, ceus ou dénombrement, à l'occasion duquel, changeant la constitution romaine, il divisa le peuple de manière à donner la supériorité dans les suffrages, non à la multitude, mais aux riches; et, « fidèle, » dit Cicéron (7), à un principe po-

débiteurs de mauvaise foi sur la même ligne que ceux de bonne foi qui n'étaient que malheureux. A cette considération, qu'on rejettera peut-être comme ne reposant que sur une pure argumentation, s'en joint une autre plus forte, puisqu'elle repose sur un fait. C'est que si un principe aussi favorable à la liberté des plébéiens eût été posé dans une loi positive, jamais ils n'auraient consenti que les decemvirs inscrussent dans la 3<sup>e</sup> des 12 tables la loi la plus cruelle qu'aucune législation ait offert contre les débiteurs insolubles.

P.—N.—T.

(7) Traité de la rép., II, 22.

» litique dont il ne faut jamais s'é-

» carter, il eut soin que les plus nom-

» breux ne fussent pas les plus puis-

» sants.» On peut voir, dans Denys d'Halicarnasse et dans Tite-Live, le tableau de cette distribution du peuple romain en six classes et en cent quatre-vingt-treize centuries (8). Sur ce nombre, la classe la plus riche, et par conséquent la moins nombreuse, comptait seule quatre-vingt-seize centuries (9), et décidait ainsi de tous les intérêts de l'état, sans qu'il fût besoin de prendre les suffrages des dernières classes. Par cette mesure, les citoyens placés au dernier degré de l'échelle politique, en conservant le droit de suffrage, demeuraient presque toujours étrangers aux délibérations importantes; mais ils s'en trouvaient amplement dédommagés par l'exemption de toutes charges publiques, qui tombaient exclusivement sur les riches; et ces derniers ne s'en plaignaient pas, puisqu'ils avaient en échange le pouvoir législatif et la possession de toutes les ma-

(8) Les historiens ne sont pas d'accord entre eux sur le nombre des centuries. Denys d'Halicarnasse en compte 193, et Tite-Live 194, parce qu'il forme une centurie des *eccensi*, ou citoyens sans fortune, dont les historiens grecs ne parlent pas. M. Niebuhr adopte l'avis de Denys.

(9) Le calcul des suffrages et le nombre des centuries attribuées à la classe des riches, est devenu un objet de difficultés très-sérieuses depuis la découverte du traité de Cicéron de *Republica*. Dans le livre II, chap. 22, Cicéron entre à cet égard dans des détails que l'état defectueux de cet endroit du manuscrit ne permet de suivre qu'avec beaucoup de peine. M. Niebuhr, dans deux brochures récemment publiées (*Sur les Comices de centuries et Réplique à M. Steinhacker*, Bonn, 1823, in-8<sup>o</sup>) établit, d'après ce passage, qu'il corrige à sa manière, que la première classe se composait de 89 centuries, savoir 82 formées de la classe riche, plus les 18 centuries de chevaliers qui ne comptaient que comme 6 suffrages et 1 centurie d'ouvriers. Il sullisait, dit-il, d'après cela, que parmi les 104 autres centuries, 8 seulement réunissent leurs suffrages à la première classe pour former la majorité de 97, nécessaire pour admettre ou rejeter une loi. Cette conjecture fort ingénieuse vient d'être combattue dans une dissertation de M. Franck : *De tribuum, curiarum atque centuriarum ratione*. Schleswig, 1824, in-8<sup>o</sup>.

P.—N.—T.

gistratures. Le premier dénombrement fait par Servius, donna quatre-vingt mille hommes en état de porter les armes. Ou cette évaluation est exagérée, ou il est difficile de croire que Rome n'eût alors que deux cents ans d'existence. Dans ses relations avec les peuples du Latium, Servius Tullius ne montra pas une politique moins éclairée. Ancus et Tarquin les avaient soumis par la force des armes : résolu de les attacher à Rome, par les liens de l'amitié et de la religion, il entreprit de rendre cette ville la métropole du Latium, au moyen d'une fédération analogue au conseil amphictyonique. Il institua donc une assemblée générale et annuelle des villes du Latium, sur le mont Aventin, et recueillit une contribution de ces villes, pour élever sur cette colline un temple à Diane. La religion et le commerce étaient les deux objets apparents de cette réunion politique. Les lois de cette fédération, et les rites des fêtes latines furent inscrits, par l'ordre de Servius, sur une colonne d'airain. Cette inscription, en vieux caractères grecs, subsistait encore dans le temple de Diane du temps de Denys d'Halicarnasse, qui en conclut, avec raison, que les fondateurs de Rome n'étaient pas des barbares. On attribue encore à Servius-Tullius la gloire d'avoir le premier fait marquer d'un coin la monnaie romaine. Elle n'était que de cuivre, et portait l'image d'une brebis. Ce sage monarque, après avoir, par ses utiles travaux, assuré le bonheur de Rome, au dedans et au-dehors, résolut, dit-on, d'abdiquer, regardant sans doute la royauté comme inutile dans un gouvernement où il avait opposé une si forte barrière aux caprices de la multitude; mais il n'eut pas le temps

d'accomplir ce dessein, qui paraît peu probable, bien que Tite-Live, Denys d'Halicarnasse et Plutarque, rapportent cette tradition. Il avait eu deux filles de Tarquinia son épouse, et les avait données aux deux petits-fils de Tarquin, son bienfaiteur. Tite-Live veut que ces deux princes soient les propres fils de Tarquin; mais Denys d'Halicarnasse, qui consacre un chapitre entier à la discussion de ce point de critique, semble prouver que l'historien latin s'est encore trompé sur cet objet, comme sur l'époque du mariage des filles de Servius, que Tite-Live place immédiatement après l'avènement de leur père au trône. Ce prince, en ordonnant cette double union, espérait n'être point traité par les petits-fils de Tarquin, comme celui-ci l'avait été par les fils d'Ancus. Mais la providence se joue bien souvent de toutes les précautions de la sagesse humaine. L'un des gendres même de Tullius, Lucius Tarquin, depuis surnommé le Superbe (*L. TARQUIN*), devint pour lui un ennemi funeste. Le sénat n'avait jamais pardonné à Servius - Tullius son usurpation. En vain ce prince avait augmenté l'autorité des patriciens, par ses sages réformes : rien n'est opiniâtre comme le ressentiment que nourrit l'esprit de corps. Le partage des terres entre les plus pauvres citoyens était encore un autre grief des grands contre Tullius. Lucius Tarquin profita habilement de ces dispositions, pour se faire un parti parmi les sénateurs. Le roi n'ignorait pas que son gendre se permettait souvent de contester son élection au trône. Servius, soutenu par la conscience d'un long règne, qu'avaient marqué tant de bienfaits, ne craint pas d'en appeler à une nouvelle élection populaire. Le peuple, à qui il

offrait de se démettre de la couronne, le proclame roi pour la seconde fois, par acclamation selon Denys d'Halicarnasse, par une loi *curiate* selon Tite-Live. L'ambition de Tarquin ne fait que s'irriter de cette malheureuse épreuve. Excité par sa femme Tullia, fille dénaturée, il résolut de ravir le trône à son beau-père. Les sénateurs de la seconde classe (*patres minorum gentium*) institués par Tarquin l'ancien, de jeunes patriciens que leurs désordres avaient jetés dans la misère, entrent dans le complot. Lucius Tarquin convoque le sénat, s'y rend environné de cette jeunesse armée, s'assied sur le trône, expose ses droits à la couronne de son aïeul, et présente, sous le jour le plus odieux, les sages institutions de Servius, et les bienfaits dont il a comblé le peuple. Le roi survient au milieu de ce discours : s'adressant à Tarquin, il lui crie d'une voix menaçante : « Qui t'a permis, ô le plus » scélérat de tous les hommes, de » prendre les marques de la royauté? -- « Vous-même, répartit Tarquin, qui, » né d'un esclave de mon aïeul, avez » poussé l'effronterie jusqu'à vous » faire roi des Romains. » Tullius veut l'arracher du trône. Tarquin ravi que l'infortuné vieillard en vienne aux voies de fait, porte la main sur lui, le traîne par le milieu du corps hors de la salle et le précipite du haut des degrés. Servius, couvert de sang, reprend le chemin de son palais, soutenu dans sa marche tremblante par quelques amis fidèles. Tullie, montée sur un char, se présente à la porte du sénat : elle salue son mari du titre de roi, et le prenant à part, elle lui représente que la puissance qu'il vient d'acquérir est près de lui échapper, s'il permet à Servius de vivre. Ces paroles

sont l'arrêt de mort du vieillard. Tarquin fait courir après lui de féroces satellites qui le poignardent dans la rue Cypria. Son corps palpitant y reste étendu. Tullie survient; les chevaux qui traînent son char reculent épouvantés : le cocher est ému de compassion. Furieuse, elle frappe ce serviteur, et le force de pousser ses chevaux sur le corps de son père. On voudrait que la juste horreur des historiens pour la tyrannie du dernier roi de Rome, les eût portés ici à quelque exagération. Quoi qu'il en soit, la rue Cypria fut depuis nommée la *rue Scélérate*. La profonde tristesse que la mort de Servius répandit dans toute la ville, engagea Tarquin, qui craignait une émeute, à défendre qu'on rendit aux tristes restes de son beau-père les honneurs accoutumés. Tarquinia, veuve de l'infortuné roi, fut obligée, avec l'aide de quelques amis, d'enlever le corps pendant la nuit. Elle le porta hors de la ville; puis, après avoir déploré la triste destinée de Servius, et chargé d'imprécations son gendre ainsi que sa fille, elle le couvrit de terre. Aucun monument n'indiqua la sépulture d'un monarque qui n'avait vécu que pour le bonheur des Romains. De retour dans son palais, Tarquinia mourut la nuit suivante, soit que ne pouvant supporter l'excès de douleur, elle-même eût mis fin à ses jours, soit que son gendre et sa fille l'eussent fait mourir pour s'épargner les trop sanglants reproches de cette mère, de cette épouse si malheureuse. Servius-Tullius avait régné quarante ans, selon Denys d'Halicarnasse, quarante-quatre ans, selon Tite-Live. Tous les historiens s'accordent à vanter sa sagesse, son humanité, ses lumières, à l'exception de Plutarque, qui, dans son



Traité, sur la fortune des Romains, où il se montre si au-dessous de lui-même, prétend que Servius était le plus inepte de tous les hommes. Denys d'Halicarnasse atteste avoir vu, dans le temple de la Fortune, une statue de ce monarque, qui remontait au temps où il avait vécu. M. Schoell considère une loi de Servius, dont le texte nous a été conservé par Festus, comme le quatrième monument de la langue latine (10). Tacite voit dans Servius-Tullius le prince auquel les Romains doivent leurs lois fondamentales, et comme le fondateur du Capitole. La prison, bâtie par lui, sur le penchant de la colline du Capitole, existe encore à Rome; c'est peut-être le plus ancien édifice dans toute l'Europe. Salluste en donne la description détaillée : saint Pierre y fut renfermé, et elle sert encore aujourd'hui de chapelle souterraine à une petite église appelée *San Pietro in carcere*. Il faut lire, dans l'histoire de la conjuration de Catilina, par le président de Brosses (note 127), des particularités curieuses sur ce monument, que ce savant avait lui-même visité.

D—R—R.

SERVIUS (HONORATUS MAURUS), grammairien du cinquième siècle, a été choisi par Macrobe pour un des interlocuteurs de ses *Saturnales*. A l'époque où cet ouvrage fut composé, Servius devait être fort jeune, puisqu'on voit (liv. 1, ch. 2) qu'il était compté depuis peu parmi les grammairiens (1). Suivant Macrobe, il n'aurait su le savoir la modestie la plus aimable; cet auteur le représente en-

barrassé de parler, rougissant et baissant les yeux lorsqu'on l'interrogeait (liv. 11, ch. 2; liv. v11, ch. 11), quoiqu'il l'emportât par l'érudition, non-seulement sur tous les jeunes gens de son âge, mais encore sur les vieillards les plus instruits (2). De tous les ouvrages de Servius, Macrobe ne cite que ses *Commentaires sur Virgile*; et il le fait avec éloge. Nous possédons cet ouvrage; mais il nous est parvenu tellement défiguré par l'ignorance ou la mauvaise foi des copistes, que, malgré les travaux d'un grand nombre de philologues, il est très-difficile de distinguer les remarques de l'ami de Macrobe de celles qui appartiennent à des écrivains postérieurs. Cependant, au travers de beaucoup d'observations futiles ou ridicules, on y trouve des faits importants, et des remarques curieuses. Les Commentaires de Servius sur Virgile ont été imprimés plusieurs fois séparément, dans le quinzième siècle. La première édition avec date est celle de (Venise) Christophe Valdarfer, 1471, in-fol., revue par Guarini. Le même imprimeur en publia, la même année, une seconde édition, dont Louis Carbo fut l'éditeur. Les autres éditions recherchées par les curieux sont celles de Rome, Ulric Gallus, in-f., sans date. Magné de Marolles et Laserna Santander (*V. MAROLLES ET SANTANDER*) la regardent comme la plus ancienne de ce *Commentaire*, puisqu'ils la supposent antérieure à l'année 1470; mais M. Brunet (*Manuel du libraire*) pense qu'elle doit avoir paru plus tard, parce qu'il y est fait un fréquent usage du caractère grec, que Gallus n'employait pas encore en 1470. — (Avec les caractères de Mentel),

(10) Hist. abr. de la litt. rom., tom. 1<sup>er</sup>, p. 44.

(1) *Hos Servius inter Grammaticos doctorem recens professus, juxta doctrinam mirabilis et amabilis, verecundè terram intuens, et velut latentis similis sequebatur*, etc., Sat. Eb. 1, ch. 2.

(2) *Age, Servi, non solum adolescentium, qui tibi aquavi sunt, sed senum quoque omnium doctissime*, etc., ibid. v11, c. 11.

sans date, in-fol. — Florence (Bernard Cenninus), 1472, in-fol.; l'une des premières impressions de Florence; et enfin Milan (Ant. Zarot), 1475, in-fol. Parmi les éditions de ce *Commentaire* avec le texte de Virgile, on fait cas surtout des suivantes : Venise (Jacq. Rubens), 1475, in-fol.; Léonard de Bâle, 1479; Venise, Ant. Bartolomei, 1486; Paris, Rob. Estienne, 1532, in-fol.; Venise, de Sabio, 1534, in-8°; Paris, Seb. Nivelles, 1600, in-fol.; Leuwarden, 1717, 2 vol. in-4°; et celle de Burmann, 1746, 4 vol. in-4°. Indépendamment de ce *Commentaire*, il nous reste quelques opuscules de Servius : I. *In secundam Donati editionem interpretatio*; dans le Recueil des anciens grammairiens de Putschius, p. 1779-1800. II. *De ratione ultimorum syllabarum ad Aquilinum liber*, ibid. pag. 1800-10; et une seconde édition, revue et corrigée par Putschius, d'après d'anciens manuscrits, ibid., 1810-16. III. *Ars de centum metris ad Albinum (2) liber*, ibid., 1816-26. Ces deux derniers opuscules avaient été publiés, dès le quinzième siècle, sous ce titre : *Libellus de ultimis syllabis et centimetrum ex recens. Laurentii Abstemii*, Cagli, Robert de Fano, 1476, in-4°. Cette première édition est très-rare. Le *Centimetrum* a été réimprimé par les soins de Van Sauten, la Haye, 1788, in-8°. de 26 pages.

W—s.

**SÉSONCHOSIS** ou **SÉSONCHIS**, est le nom de plusieurs Pharaons ou rois d'Égypte, dont le plus ancien, suivant les listes de Manéthon, fut l'aïeul du premier Sésostris ( *V.* ce nom ), fils d'Amménémès, et le

chef de la douzième dynastie, trois mille ans au moins avant J.-C. — Un autre **SÉSONCHOSIS**, dont il est question dans un passage de Dicaërque, paraît être le même que le second Sésostris ou Ramsès-le-Grand, et porta, dit-on, des lois qui défendaient à tout Égyptien d'abandonner la profession de son père; c'est-à-dire, qu'il établit la distinction des castes, institution contemporaine des premiers développements de l'état social en Égypte, suivant d'autres versions mieux autorisées. — Un troisième **SÉSONCHOSIS** ou **Sésonchis**, le seul vraiment connu, le seul historique, fonda la vingt-deuxième dynastie de Manéthon, famille royale originaire de Bubastus. M. Champollion le jeune trouve son nom écrit *Scheschonk* parmi les cartouches royaux hiéroglyphiques, qui couvrent le grand palais de Karnak à Thèbes. Nous pensons, avec ce savant, que *Scheschonk* est le même que Sésac ou Schischac, auprès duquel se réfugia Jéroboam, poursuivi par la colère de Salomon. Peu de temps après (la cinquième année du règne de Roboam, fils de Salomon, et vers l'an 971 avant notre ère), Sésac marcha contre Jérusalem à la tête de douze cents chars de guerre, de soixante mille cavaliers, et d'une foule innombrable de fantassins Égyptiens, Libyens, Troglodytes et Éthiopiens. Il prit cette ville, la pillà, enleva les trésors du temple du vrai Dieu, ceux de la maison du roi, et les trois cents boucliers d'or de Salomon; puis il se retira, après avoir soumis au tribut le peuple de Juda. Il est probable que l'Asychis d'Hérodote, et le Sasychis de Diodore, tous deux législateurs, sont identiques avec Sésac ou *Scheschonk*. Il est possible aussi que Zarah, Za-

☞ (3) Probablement *Furius Albinus*, son ami, *Sat.* 1, c. 11.

rach ou Zoroch, roi d'Éthiopie, qui vint, trente ans après Sésac, en 941, attaquer Asa, petit-fils de Roboam, avec des forces immenses, et fut défait par ce pieux monarque, dans la vallée de Sephatha, soit l'Osoroth ou Osorthon des listes, successeur de Sésonchis, et dont le nom se lit Osorchon sur les monuments, au voisinage de celui de son prédécesseur et de son père. Il faut voir les curieux détails qu'a donnés, à ce sujet, M. Champollion le jeune, dans son Précis du système hiéroglyphique.

G—N—T.

SÉSOSTRIS est un des noms les plus célèbres de l'antiquité, que portèrent plusieurs monarques égyptiens, souvent confondus dans la tradition. — Le premier et le plus ancien des SÉSOSTRIS aurait été, suivant Dicéarque, le successeur immédiat d'Orus ou Horus, fils d'Osiris et d'Isis; par conséquent le premier des rois humains de l'Égypte, et le même que Ménès, l'homme et le roi par excellence, personnage plus mythologique qu'historique. Dicéarque le fait régner deux mille neuf cent trente-six ans avant la première olympiade, c'est-à-dire qu'il reporte à trois mille sept cents ans environ avant notre ère le commencement de l'histoire égyptienne. — Un second SÉSOSTRIS est mentionné par Manéthon comme le troisième des Pharaons de la douzième dynastie, et placé, dans la chronologie des listes royales de cet auteur, au-delà de trois mille ans avant Jésus-Christ. Il ne saurait être, ainsi que l'a pensé le savant rédacteur de l'article Osymandyas, ni le même que ce monarque, qui doit avoir appartenu, sous le nom de Mandouëï, à la quinzième ou au commencement de la seizième dynastie, vers deux mille trois cents; ni le même que Memnon

bien connu comme l'Aménophis, huitième roi de la dix-huitième dynastie chez Manéthon, vers dix-sept cent. Mais le premier, et surtout le second Sésostris, et Osymandyas et Memnon, et bien d'autres Pharaons de ces races antiques paraissent, au gré des récits divers qui nous ont été transmis par les Grecs et les Romains, et qui doivent être ici même l'écho des traditions nationales, se réfléchir diversement dans le grand SÉSOSTRIS, troisième du nom, si l'on admet le Sésostris de Dicéarque, et second seulement, d'après les listes de Manéthon. Encore cet auteur appelle-t-il *Séthosis* ou *Séthos*, comme Diodore de Sicile *Sésoosis*, le personnage que Hérodote et nombre d'autres anciens nomment *Sésostris*. Quelques-uns semblent le désigner sous le nom de *Sésonchosis* ou *Sésonchis*, qui se retrouve appliqué à l'un de ses prédécesseurs et à l'un de ses successeurs. Mais le prêtre de Sébennyus, la première de nos autorités, nous apprend, dans Josèphe, que *Séthos* s'appelait encore *Ramessès*. Tacite, dans un passage du second livre des *Annales*, qui se fonde évidemment sur la lecture faite, par les prêtres égyptiens, des légendes hiéroglyphiques que portaient les monuments de ce prince, le nomme plus exactement encore *Rhamsès*; et c'est le nom royal qu'aujourd'hui, en effet, l'on sait lire, avec les prénoms et titres qui l'affectent spécialement à Sésostris, sur une foule d'édifices dont les débris couvrent les rives du Nil, depuis son embouchure jusque bien avant dans la Nubie. RAMSÈS ou RAMSÈS V (ou plutôt VI, *Armais*, son trisaïeul, paraissant être aussi un *Ramsès II* du nom), quatre-cent-vingt-septième roi de l'Égypte, pour nous conformer au calcul suivi dans

l'article RAMESSÈS (XXXVII, 45), fut le chef de la dix-neuvième dynastie, et monta sur le trône en 1468, ou vers le milieu du xv<sup>e</sup>. siècle avant notre ère. Hérodote le fait succéder immédiatement à Mœris, en apparence au moins; mais Diodore compte sept générations entre Mœris et Sésosis, ce qui s'accorde assez bien avec Manéthon, si l'on admet que Mœris est identique au Miphres ou Miphra des listes et au Thoutmosis II des monuments, cinquième roi de la 18<sup>e</sup>. dynastie (Voy. THOUTMOSIS).—Le véritable prédécesseur de Ramsès-Sésosis fut son père Aménophis-Ramsès, 17<sup>e</sup>. et dernier roi de cette dynastie (1). Manéthon raconte, dans Josèphe, que ce Pharaon superstitieux se laissa induire, par un prêtre qui portait le même nom d'Aménophis, à reléguer dans les carrières de la rive orientale du Nil tous les lépreux et tous les hommes souillés de l'Égypte, c'est-à-dire, ceux, probablement, qui ne voulaient pas se soumettre au joug de la police sacerdotale. C'étaient des tribus entières, parmi lesquelles se trouvaient même des prêtres, sans doute considérés comme hérétiques. La ville d'Avaris, ancienne citadelle des Rois-Pasteurs, bâtie sur la frontière du désert de Syrie, et surnommée, pour ce motif, la *citée de Typhon*, fut assignée pour retraite aux bannis, qui ne tardèrent pas à s'y constituer, sous le commandement d'un prêtre d'Héliopolis, nommé Osarsiph, au-

quel ils jurèrent d'obéir en toutes choses. Osarsiph leur donna des lois, religieuses et civiles, opposées presque en tout à celles des Égyptiens, fit relever les fortifications d'Avaris, et se prépara bientôt à porter la guerre en Égypte; mais il voulut d'abord intéresser à une cause qui paraissait commune, les fils des Pasteurs, expulsés autrefois par Thoutmosis I<sup>er</sup>., et qui, depuis cette époque, résidaient en Palestine. Ceux-ci acceptèrent avec joie les propositions du prêtre-roi, et se rendirent à Avaris, au nombre de deux cent mille hommes. Cependant le pharaon Aménophis, apprenant la nouvelle de cette invasion redoutable, fut frappé de terreur; et son épouvante redoublait au souvenir de la prédiction d'Aménophis le prêtre, qui naguère, en se donnant la mort, avait annoncé que l'Égypte tomberait, pour treize ans, au pouvoir des *Impurs*. Aussi, après avoir rassemblé ses forces, et fait mine de marcher, à la tête de trois cent mille guerriers, contre les ennemis qui s'avançaient, revint-il précipitamment à Memphis, persuadé que c'était contre les dieux même qu'il allait combattre. Il ne songea plus qu'à sauver des fureurs sacrilèges de l'ennemi, en les cachant avec soin, les statues de ces dieux devant lesquels tremblait son ame faible, et qui ne pouvaient se défendre eux-mêmes; puis, prenant avec lui le bœuf Apis et les autres animaux sacrés, et son fils Séthos ou Ramesès, âgé de cinq ans, il s'enfuit en Éthiopie, avec son armée et toute la multitude des Égyptiens. Le roi d'Éthiopie, c'est-à-dire, de l'état éthiopien de Mérocé, qui, selon toute apparence, relevait alors des pharaons d'Égypte, ou du moins leur était allié, accueillit cette population d'émigrants, et lui donna un

(1) Le Ramsès V (et non pas IV) des monuments, et l'Aménophis III (et non pas II) des listes tirées de Manéthon. Aménophis II est l'Aménophis-Memnon ou Phaménophis, que l'auteur de l'article RAMESSÈS nous paraît confondre avec le père de Sésosis, attribuant à ce dernier les conquêtes en Éthiopie et les monuments *Memnoniens*, qui n'appartiennent qu'au premier. Mais les découvertes nouvelles de M. Champollion le jeune, ont répandu et répandent tous les jours sur ce sujet, aussi curieux que difficile, une lumière dont M. S. M.—N ne pouvait avoir encore que de vagues reflets.

réfuge, durant l'exil fatal de treize années. Pendant ce long intervalle de temps, l'Égypte, qui n'avait pu être abandonnée de tous ses habitants, fut en proie aux plus affreux ravages de la part des *Impurs*. Les maux de la première invasion des Pasteurs étaient peu de chose en comparaison de ceux de l'invasion nouvelle, qui porta le double caractère d'une conquête étrangère et d'une guerre de religion. Enfin, le jour de la vengeance arriva pour les vaincus. Aménophis et son fils Ramsès, qui avait alors dix-huit ans, reprirent confiance, et rentrant en Égypte avec des forces considérables, ils défirent les ennemis, en firent un grand carnage, et les repoussèrent dans les déserts de l'Isthme, par où ils étaient venus. Tel est en substance le récit de Manéthon, confirmé par Chérémon et par beaucoup d'autres anciens. Quoi qu'en dise Josèphe, il n'y a aucune raison solide de le rejeter absolument; seulement il faut le prendre comme la version égyptienne du séjour des Hébreux en Égypte, et de leur sortie de cette contrée. S'il n'en est point fait mention chez Hérodote ni chez Diodore, c'est que ces événements appartiennent au règne d'Aménophis, dont ces auteurs ne nous parlent point, plutôt qu'à celui de Sésostris, sur lequel seul ils nous donnent des détails. D'ailleurs les prêtres d'Égypte ne devaient pas être fort empressés d'informer les Grecs des antiques désastres de leur nation, et l'on ne voit pas que ceux-ci aient eu plus de lumières sur la longue usurpation des Rois-Pasteurs, que sur l'occupation passagère d'Osarsiph et des *Impurs*. Diodore, d'après ce qu'il trouve de plus vraisemblable dans les récits des prêtres et dans les chants nationaux sur Sésostris, qui

ne s'accordaient guère entre eux, nous apprend que son père voulut lui donner une éducation digne des hautes destinées qui lui étaient réservées. Il fit réunir autour de son fils tous les enfants nés en Égypte le même jour que lui, ordonna de les élever avec les mêmes soins, de les former à la même vie dure et laborieuse, et prépara ainsi au jeune prince un corps d'élite qui lui serait tout dévoué dans la suite. Ces enfants devaient, entre autres exercices, parcourir chaque jour, avant de prendre aucune nourriture, un espace de cent quatre-vingts stades, ce qui n'est pas si exagéré ni si ridicule qu'on l'a cru, cet espace évalué par Diodore en petits stades égyptiens, dont il se sert plus d'une fois, ne faisant guère que trois lieues et demie. Bientôt Sésostris et ses jeunes compagnons, pour compléter par de plus grands travaux leur apprentissage des fatigues de la guerre, furent envoyés en Arabie, c'est-à-dire, dans les déserts qui sont à l'orient du Nil, vers la mer Rouge, avec un corps de troupes. Ils y apprirent à supporter la faim et la soif, à faire la chasse aux bêtes féroces, et subjuguèrent les hordes nomades, jusque-là indomptables, qui seules avec leurs troupeaux et les animaux sauvages, habitaient ces montagnes. Passant de là sur la frontière opposée de l'Égypte, à l'occident, ils trouvèrent des déserts bien plus terribles, et soumièrent la plus grande partie de la Libye. Après la mort de son père, Sésostris, fort jeune encore, mais enflé de ses premiers succès, et animé par des oracles qui prédisaient sa gloire, ou selon quelques-uns, par sa propre fille Athyrtes, qui avait le don de lire dans l'avenir, osa concevoir le dessein de conquérir toute la ter-

re(2). Mais il fallait, avant tout, assurer la tranquillité de ses états, au moyen de bonnes institutions, et mériter, par des bienfaits, le dévouement de ses peuples. Pour cela tout fut employé, prodigué, les largesses en argent, les donations de terres, les remises de peines, surtout l'affabilité et la douceur du pouvoir. Les accusés de lèse-majesté furent renvoyés absous; les prisons encombrées de débiteurs furent ouvertes. Sésostris divisa le territoire de l'Égypte en trente-six districts, appelés *nomes*, sur chacun desquels il préposa un *nomarque* chargé du recouvrement des impôts et de toute l'administration. Il songea ensuite à composer une armée qui fût capable de seconder dignement ses grands projets à l'extérieur. Les hommes les plus robustes et les plus braves de toute l'Égypte furent choisis, au nombre de six cent mille fantassins et de vingt-quatre mille cavaliers, sans compter vingt-sept mille chars armés en guerre. A la tête des différents corps il plaça ses compagnons d'enfance, dont il restait plus de dix-sept cents (nombre prodigieusement exagéré, en raison de la population du pays, qui, suivant M. Letronne, n'excéda jamais 7,500,000 âmes). A tous ces guerriers il distribua les terres les plus fertiles de l'Égypte, dont les revenus devaient assurer leur existence, et leur permettre de se livrer exclusivement aux armes; c'est-à-dire, qu'il forma une caste militaire, qui fut en même temps une aristocratie territoriale. Enfin, il partit pour son expédition, qu'il

commença par l'Éthiopie, située au midi de l'Égypte. Il soumit cette contrée, et lui imposa un tribut en ébène, en or et en dents d'éléphants; puis il équipa, sur le golfe Arabe, une flotte de quatre cents vaisseaux longs, les premiers de ce genre que l'Égypte eût vus. Tandis que cette flotte s'avantait sur la mer Érythrée, et subjuguait les îles et les côtes jusque dans l'Inde, le héros, poursuivant sa marche à la tête de son armée de terre, rangeait l'Asie entière sous ses lois. Il poussa ses conquêtes en Orient bien plus loin que ne le fit dans la suite Alexandre; car il passa le Gange, et parvint jusqu'aux extrémités de l'Océan Indien. Remontant vers le nord, il dompta les tribus scythiques jusqu'au Tanais, qui sépare l'Asie de l'Europe, laissant, sur la côte du Palus-Méotide et vers les bords du Phase, une colonie d'Égyptiens, qui fondèrent l'état de Colchos. Hérodote pouvait encore constater de son temps les nombreux rapports de couleur, de constitution physique, de mœurs et de langage, qui subsistaient entre les deux populations, et la circoncision l'avait surtout frappé, comme égyptienne ou éthiopienne d'origine (3). L'Asie-Mineure, à bien plus forte raison, tomba sous les armes de Sésostris; les Cyclades furent soumises par lui l'une après l'autre; mais il ne pénétra pas en Europe au-delà de la Thrace, où la disette,

(2) Cette prétendue fille pourrait bien n'être pas autre chose que la déesse *Athyr*; et la légende de Sésostris lui-même paraît se rapprocher sensiblement ici de celles des dieux conquérans du monde, tels que *Hercule*, *Osiris*, *Inachus*, etc.

(3) Nous n'ignorons pas qu'une opinion récente, avancée et soutenue avec autant d'érudition que d'esprit, par M. K. Ritter (*L'Étude de l'histoire des peuples d'Europe, avant Hérodote*, en allemand, Berlin, 1820), tend à infirmer sur ce point l'autorité du père de l'histoire, en rattachant à l'Inde, plutôt qu'à l'Égypte, la civilisation de la Colchide. Mais les raisons du savant allemand, tirées presque exclusivement de l'étymologie et de rapprochements mythologiques, plus ou moins arbitraires, ne nous paraissent en aucune façon pouvoir balancer les faits positifs que cite Hérodote, d'après ses propres observations.

jointe à la difficulté des lieux , arrêta son armée , et où finissaient les monuments de ses triomphes. Partout où il porta ses pas , il planta des colonnes ou stèles , destinées à immortaliser ses victoires par leurs inscriptions en caractères sacrés , c'est-à-dire en hiéroglyphes , et attestant par d'éloquents symboles l'énergie virile ou la pusillanimité efféminée des nations qui avaient bravement défendu leur indépendance , ou qui , au contraire , avaient cédé sans combat. Hérodote dit avoir vu de pareilles stèles dans la Palestine de Syrie ; et , dans l'Ionie , deux figures de ce prince , taillées dans le roc , que d'autres prenaient pour des statues de Memnon. Diodore parle aussi de statues de Sésostris , portant un arc et un javelot , élevées en divers lieux par le héros. Au bout de neuf années , Sésostris reprit le chemin de ses états , content d'avoir imposé un tribut annuel à tous les peuples qu'il venait de subjuguier , et qu'il traita du reste avec modération. Il revint en Égypte par l'isthme de Suez , traînant à sa suite une multitude de captifs , chargé d'immenses dépouilles , et couvert de plus de gloire que n'en avait jamais obtenu aucun des conquérants ses prédécesseurs. Mais , arrivé à Péluze , il faillit périr victime de la trahison de son propre frère Armaïs , le même que Danaüs , suivant Manéthon , auquel il avait confié l'administration de l'Égypte pendant son absence , et qui s'était porté à tous les excès de la plus tyrannique usurpation. Il échappa , comme par miracle , aux flammes dont ce frère infidèle , redoutant la vengeance de son roi , avait investi la tente où reposait Sésostris. Un fragment d'un ancien Poème , cité dans le quatrième livre des *Stroma-*

*tes* de saint Clément d'Alexandrie , fait mention d'un combat livré sur les bords du Nil , entre les deux frères ennemis , par suite duquel eut lieu l'émigration de Danaüs en Grèce , l'Égyptus étant resté maître du champ de bataille et du pays. Quoi qu'il en soit du véritable sens de ces récits , qu'il faut se garder de prendre à la lettre , l'un des premiers soins de Sésostris , à son retour dans ses états , fut de témoigner aux dieux sa reconnaissance pour les bienfaits dont ils l'avaient comblé. En mémoire du péril imminent dont il venait d'être sauvé par la protection spéciale de Phtha-Vulcain , il fit ériger , devant son temple le plus fameux , à Memphis , deux colosses monolithes de trente coudées de haut , qui le représentaient lui-même , avec sa royale épouse , et quatre de vingt coudées seulement , représentant ses quatre fils. Tous les autres temples de l'Égypte furent enrichis de magnifiques dépouilles et d'offrandes du plus grand prix. Le guerrier n'oublia pas non plus les compagnons de ses fatigues et de ses victoires : il les récompensa selon la mesure de leurs services ; et non-seulement l'armée rentra dans ses foyers avec honneur et profit , à la suite de sa glorieuse expédition ; mais , dit la tradition , le pays tout entier en recueillit les plus brillants avantages. Pour lui , incapable de partager le repos qu'il assurait libéralement aux siens , il voulut , à la gloire des armes , joindre la gloire plus utile , et surtout plus durable , des travaux de la paix. De nouveaux temples furent élevés , dans toutes les villes de l'Égypte , aux divinités tutélaires de chacune d'elles ; et Sésostris eut soin de faire attester , par les inscriptions de ces édifices , qu'aucun Égyptien n'y avait travail-

lé, et que les captifs seuls en avaient essuyé les fatigues. De nouvelles villes furent bâties, par les mêmes mains, sur de hautes levées, partout où les habitants n'étaient point suffisamment protégés par le site naturel, contre l'inondation annuelle du Nil. Depuis Memphis jusqu'à la mer, de nombreux canaux furent dérivés du fleuve, dans toute la contrée, afin d'y répandre la fertilité, d'y faciliter les communications intérieures, et en même temps de la défendre contre les irruptions du dehors. Il en résulta que l'Égypte, pays plat, jusque-là très-accessible aux chevaux et aux chars qui pouvaient y circuler en tous sens, devint, en grande partie, impraticable aux uns et aux autres. Un autre moyen de défense, non moins puissant, contre les incursions les plus à craindre, celle des nomades de la Syrie et de l'Arabie, fut une muraille que Sésostris fit bâtir depuis Péluse jusqu'à Héliopolis, sur la limite orientale de la terre cultivée et du désert, dans une longueur de sept cent cinquante grands ou de quinze cents petits stades, c'est-à-dire, de vingt-huit lieues environ. On dit même que ce prince conçut la première idée du canal de communication de la mer Rouge à la Méditerranée, par le Nil, ouvrage plusieurs fois repris et abandonné jusqu'au temps des Ptolémées, qui l'achevèrent. Indépendamment de ces grands travaux d'utilité publique, Sésostris dut faire exécuter une multitude d'ouvrages de décoration et d'ornement, dont il embellit les temples et les palais. La tradition cite, entre autres, deux obélisques de pierre dure (probablement de granit), ayant cent vingt coudées de haut, qui furent élevés à Thèbes, par ses ordres, en l'honneur du dieu Ammon, et sur

lesquels il fit graver la grandeur de ses forces militaires, la somme des tributs qui lui étaient payés et le nombre des nations qu'il avait subjuguées. Ce fut sans doute sur ces obélisques ou sur des monuments de même genre, que, bien des siècles après, les prêtres de Diospolis - la-Grande lurent à Germanicus tous les titres de la gloire de Ramsès. Ses institutions politiques sont celles d'un monarque oriental, despote, mais non sans grandeur. Les Égyptiens lui rapportaient leurs principaux établissements, et le comptaient au nombre de leurs plus sages législateurs. Les nomes, la population divisée en castes, le partage égal des terres, sous la charge d'une redevance annuelle; par suite une espèce de cadastre, un arpentage annuel également, sur lequel se réglaient les impôts, telles furent, dit-on, les institutions de Sésostris, ébauchées sans doute long-temps avant lui. On ajoute un trait, peut-être exagéré, qui ternit, aux yeux du philosophe, l'éclat de ses exploits et de ses travaux pacifiques, mais qui n'en est que mieux dans le génie des despotes de l'Orient : c'est que ce *roi superbe*, pour nous servir de l'expression de Pline, attelait, quatre à quatre, à son char, lorsqu'il allait au temple ou faisait son entrée dans la ville, les rois et les chefs des nations vaincues, qui venaient eux-mêmes, à des époques marquées, lui renouveler leur hommage, et lui apporter des présents. Devenu aveugle dans sa vieillesse, après un règne de trente-trois ans (suivant Manéthon, de plus de cinquante), il se donna lui-même la mort; dernier acte de grandeur d'âme, qui termina dignement une si belle vie, au jugement des prêtres et de tous les Égyptiens. Ce Pharaon sur-



passa tous ceux qui régnerent jamais sur l'Égypte, tant par ses hauts-faits dans la guerre que par le nombre et la magnificence de ses offrandes aux dieux, et des ouvrages dont il embellit le pays, trois titres principaux de tout pharaon à l'admiration et à l'estime de ses compatriotes. Aussi sa gloire ne fit-elle que grandir avec le temps ; et lorsque, neuf cents ans après sa mort, Darius, devenu maître de l'Égypte, voulut que sa propre statue fût placée devant celle de Sésostris, à Memphis, le grand-prêtre de Phtha s'y opposa, déclarant que les actions du monarque perse n'avaient point encore égalé celles de l'antique héros égyptien. Darius, ajoute-t-on, pardonna au prêtre cette généreuse opposition. Nul doute que l'histoire de Sésostris, surtout dans le récit le plus développé que nous a transmis Diodore de Sicile, ne soit, en grande partie, traditionnelle, légendaire, et même quelquefois mythique ou poétique. Nul doute encore que, dans cette rédaction récente, les prêtres-poètes de l'Égypte n'aient eu l'intention d'assimiler leur héros favori, non-seulement à tel ou tel des dieux qui étaient supposés avoir régné anciennement sur le pays, mais aux héros divins ou humains célébrés par les Grecs, particulièrement à Alexandre. On peut même y remarquer une certaine affectation d'exalter le conquérant national par-dessus le conquérant étranger. Une autre intention, non moins remarquable, mais qui tient peut-être à la confusion des différents Sésostris, est celle de rattacher à ce nom tous les grands souvenirs de la patrie, ses primitives institutions, ses établissements politiques, civils et militaires, etc. Mais le fond et les principaux faits de cette histoire n'en

sont pas moins réels, individuels, appartenant à un personnage, à des temps, à des lieux déterminés, quoi que sans précision géographique ni chronologique, ou plutôt avec une précision de nature un peu suspecte. Les neuf années de l'expédition, par exemple, et les trente-trois ans de règne, pourraient bien être des nombres mystiques, empruntés à des idées religieuses. D'un autre côté, il n'est pas sûr que les conquêtes de Sésostris se soient étendues jusqu'à la presqu'île en-deça du Gange, jusqu'à la Bactriane et à l'Inde. Toujours paraît-il certain que ce pharaon eut une marine sur le golfe Arabique et la mer Érythrée ; qu'il porta ses armes victorieuses parmi les tribus sauvages du fond de l'Éthiopie, comme chez les nations civilisées de l'Asie Occidentale, et dans les contrées, barbares encore, de l'Europe, qui en sont les plus voisines ; que, de retour en Égypte, après avoir expulsé des marais du Delta les derniers débris des étrangers qui s'y étaient fixés, ou venaient, à des époques réglées, y faire paître leurs troupeaux, il conquit une seconde fois sur la nature, en y exécutant d'immenses travaux, cette terre féconde qu'il venait de gagner sur les hommes ; qu'enfin il donna de nouvelles lois au pays, développa et consolida ses antiques institutions, l'enrichit d'un grand nombre de magnifiques monuments, et mérita d'être considéré, par la pieuse vénération de ses peuples, comme un nouvel Osiris, un nouvel Horus, un nouveau Ménès ; comme le conquérant, le vengeur, le fondateur par excellence, comme le héros le plus national de l'Égypte, dont il partage le nom (*Ægyptus*). La plupart de ces faits, attestés par le concert des traditions, reçoivent une confirmation aussi pré-

cieuse qu'inattendue, des découvertes archéologiques qui se succèdent depuis trente ans, et surtout des savantes lectures hiéroglyphiques de M. Champollion le jeune. Les monuments de Ramsès-le-Grand, quelques-uns couverts de bas-reliefs, qui sont de véritables tableaux, subsistent encore en Égypte, en Éthiopie, en Syrie; et l'inestimable collection Drovetti, formant aujourd'hui le musée royal égyptien, à Turin, nous montre même plusieurs statues de ce Pharaon, qui vivait il y a trois mille trois cents ans. Il est vrai que l'on croit en reconnaître deux d'Osymandyas, qui précéda Sésostris de huit siècles au moins. Quel vaste et nouveau sujet de méditations pour l'historien!

G—N—T.

SESTO (CÉSAR DA), ou le *Milanèse*, ainsi appelé de la ville de Sesto, dans le duché de Milan, où il naquit, fut élève de Léonard de Vinci, et rappela, plus qu'aucun autre de ses condisciples, le style et la manière de son maître. On reconnaît généralement, dans ses tableaux d'autel, ce goût de composition commun, à cette époque, à toutes les écoles d'Italie. C'est, en général, la Vierge et l'Enfant-Jésus sur un trône, entourés de saints, pour la plupart debout, avec de petits anges sur les degrés. Cependant, comme les autres disciples de Léonard, il a soin de rattacher tous ces personnages à l'action principale, en les faisant parler entr'eux. Du reste, c'est la même uniformité de goût, les mêmes physionomies ovales, la même précision dans les contours, le même choix de couleur, la même étude du clair-obscur, qui va quelquefois jusqu'au noir. Le séjour que César fit à Rome, et l'amitié qu'il eut occasion d'y contracter avec Raphaël, apportèrent quelques change-

ments dans sa manière et des améliorations importantes dans sa composition. Il est notoire que Raphaël lui dit un jour: « Il me semble bien étrange » qu'unis comme nous le sommes par » l'amitié, nous ayons, en peinture, » aussi peu d'égards l'un pour l'autre; » comme s'il eût voulu faire entendre qu'il le disputait à César, et que ce dernier le lui disputait à son tour. César connut aussi Balthazar Peruzzi, qui l'associa aux peintures qu'il était chargé d'exécuter dans la citadelle d'Ostie; et Vasari semble donner la palme aux travaux du peintre milanais. Parmi les tableaux les plus remarquables qu'on lui doit, on cite une *Hérodiade* et une *Sainte-Famille*, qui rappellent tout-à-fait la manière de Raphaël; mais son chef-d'œuvre est le célèbre tableau qu'il avait peint pour l'église de Saint-Roch de Milan. Il est divisé en plusieurs compartiments. Dans celui du milieu, on voit le titulaire avec une Vierge et l'Enfant-Jésus, imités de la célèbre Madone de Foligno, par Raphaël. Les figures sont un peu plus grandes que celles du Poussin; et il y règne une si parfaite imitation du Corrège, qu'on est tenté de l'attribuer à ce peintre. Tout est admirable: la *morbidesse* et le brillant des chairs, l'harmonie et la douceur du coloris, et le ton doré qui embellit toute la composition. Cet admirable ouvrage était recouvert de deux volets, où César avait peint en pendant les *Deux Princes des apôtres* et *Saint George* et *Saint Martin à cheval*. On y remarquait le même principe d'exécution, mais non le même soin. On voit encore de Sesto, dans la bibliothèque Ambrosienne de Milan, une *Tête de vieillard*, d'un style vaporeux et étudié, que l'on regarde comme un ouvrage mer-

veilleux ; et dans l'église de Sarone , entre Pavie et Milan , quatre pilastres très - étroits , sur lesquels il a peint *Saint Martin* et *Saint George à cheval* , et les deux Saints que l'on invoque contre la peste , *Saint Sébastien* et *Saint Roch* , avec l'inscription suivante : *Caesar Magnus fecit* , 1533 , d'où l'on a conclu que son nom de famille était DE MAGNI. Quelques personnes ont pensé que c'étaient deux peintres différents ; mais le rapport frappant qui existe entre ces peintures et celles que l'on sait être de César , le silence de Lomazzo , si exact à nommer tous les artistes lombards , et qui ne fait mention d'aucun autre peintre de ce nom , tout prouve en effet qu'il n'y en a réellement qu'un. P—s.

SÉTHOS ou SÉTHON , roi d'Égypte , suivant Hérodote , mais que ne connaissent ni Manéthon , ni Diodore de Sicile , était un grand-prêtre du temple de Phtha ou Vulcain , à Memphis , qui s'empara probablement du trône des Pharaons , à la faveur de la guerre étrangère et des troubles civils suscités par l'invasion des conquérants Éthiopiens , dans la dernière moitié du huitième siècle avant notre ère. En supposant que Séthon ne fût que le vassal de ces conquérants , et une espèce de vice-roi préposé par eux sur l'Égypte , une ingénieuse conjecture du comte Potocki concilie les dissentiments des auteurs. Il traita avec dédain la caste des guerriers , et dans ses persécutions contre elle , il ne craignit pas de la dépouiller des terres que les anciens Pharaons lui avaient assignées. Aussi , lorsque dans la suite , 712 ans avant J. - C. , Sanacharib ou Sennachérib roi des Arabes ou des Assyriens , vint fondre sur la Palestine , et bientôt après

sur l'Égypte , à la tête d'une armée nombreuse , officiers et soldats refusèrent le service à Séthon. Le prêtre alors eut recours à son Dieu : rassuré par lui dans un songe , dit Hérodote ; il rassembla les marchands , les artisans , les hommes des castes inférieures , en forma un corps de troupes , et , suivi de ces guerriers d'un jour , osa s'avancer jusqu'à Péluze , où l'ennemi avait son camp. La nuit suivante , une effroyable multitude de rats se répandit dans le camp des Assyriens , rongea les cordes de leurs arcs , les courroies de leurs boucliers , et les mit hors d'état de se défendre. Ainsi désarmés , consternés , ils prirent la fuite aussitôt , après avoir perdu un grand nombre des leurs. En témoignage de ce prodige , on voyait encore , au temps d'Hérodote , dans le temple de Vulcain , la statue que le prêtre-roi y avait fait ériger , et qui le représentait tenant un rat sur sa main , avec une inscription analogue. ( Sur cette défaite des Assyriens , voy. l'article SENNACHERIB , page 41 , ci-dessus.

G—N—T.

SETTALA (LOUIS) ou *Septalius* , né à Milan , en 1552 , y fit ses premières études et alla , dès l'âge de quatorze ans , suivre un cours de philosophie à Pavie , où il soutint , deux ans après , une thèse en présence de l'archevêque saint Charles Borromée et d'un grand concours d'auditeurs , qu'il remplit d'admiration par ses réponses. On le destinait au barreau , où ses aïeux s'étaient distingués ; mais il préféra l'étude de la médecine à laquelle il s'adonna avec tant d'application et de succès , qu'il obtint à vingt-un ans la place de premier lecteur de médecine-pratique à Pavie. Deux ans après , l'archevêque Borromée l'ayant appelé à Milan , le

nomma professeur de médecine-pratique et archiâtre (*Protomedico*) du duché. Quelques années plus tard, Philippe III, roi d'Espagne, le choisit pour son historiographe; mais Settala refusa cet honneur. Dans le même temps, l'électeur de Bavière lui proposa de venir à Ingolstadt, en qualité de directeur de l'université, tandis que la ville de Bologne le demandait pour ses écoles, le grand-duc pour la faculté de Pise, et le sénat vénitien pour celle de Padoue; mais, très-attaché à son pays, il n'accepta aucune de ces offres, et contracta à Milan un mariage qui fut heureux, et dont il eut sept fils et deux filles. En 1628, la peste s'étant déclarée dans cette ville, et y faisant des ravages effroyables, plusieurs médecins l'abandonnèrent. Settala, resté à son poste, prodigna ses soins à ses malheureux concitoyens. Ce fut lui qui engagea saint Charles Borromée à faire construire, hors de la porte Rinza, un magnifique lazaret, qui sert actuellement de caserne, et il y établit les pestiférés, qu'il allait visiter tous les jours avec le saint prélat. Il fut lui-même atteint de cette maladie, et il en guérit; mais, frappé d'apoplexie avec paralysie de la langue et de tout le côté gauche, il ne mena plus qu'une vie languissante pendant cinq ans: il mourut, le 12 sept. 1633. A beaucoup d'esprit, Settala joignait un jugement sain et droit. Il fut constamment attaché à la doctrine d'Hippocrate, dont il ne cessait d'étudier les ouvrages. Il sut, par une observation mûre et approfondie, se prémunir contre les préjugés qui régnaient dans les écoles. Les pensées répandues dans ses écrits sont pleines de justesse et de préceptes excellents. Il ne craint point de con-

treindre ouvertement l'opinion des écoles toutes les fois qu'elle ne s'accorde pas avec l'expérience. Cependant quelques-unes de ses idées sur le régime à observer dans les maladies aiguës, sont un peu bizarres. Il proscriit le vin, et donne les indications de la saignée dans les fièvres quartes. Settala a publié un assez grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on remarque celui qui est intitulé *De nævis* (envies ou taches de naissance), dans lequel il prétend que ces signes, répandus comme par hasard sur diverses parties du corps, conservent cependant un certain ordre qu'il explique par les lois de l'astrologie. Par exemple, si quelqu'un a un seing au front, il doit en avoir un autre au dos ou à la poitrine. Si ce signe est au milieu du front, il doit être aussi au milieu de ces deux parties. S'il est au haut de ce premier, il y en aura un autre au cou; il en est de même pour les positions à droite ou à gauche. Une envie au coin de l'œil, en annonce une autre à l'aiselle du même côté: celle qui est placée sur le sein, en dénote une semblable placée au bas du pubis, etc.; Cette idée bizarre et dépourvue de toute vérité, a néanmoins été répétée par Th. Bonnet, dans sa *Médecine septentrionale*, tom. 1, p. 317. Les ouvrages de Settala sont: I. *In librum Hippocratis de aëre, aquis et locis commentarii quinque*, Cologne, 1590; Francfort, 1645, in-fol. II. *In Aristotelis problemata commentaria*, 2 tom., in-fol. Francfort, 1607, Lyon, 1632. III. *De nævis liber*, Milan, 1605; Padoue, 1628, 1651, in-8°. IV. *Animalversionum et cautionum medicarum libri septem*, Milan, 1614, in-8°, Strasbourg, 1625, in-12; Padoue, 1638, in-12. V. *Le même*

*ouvrage*, avec deux livres de plus ajoutés, Milan, 1629; Padoue, 1630. VI. Ces neuf livres revus par Périus, imprimés à Dordrecht, 1650, in-8°. et à Padoue, 1632 et 1659, avec les notes de J. Rhodius. Cet ouvrage est le fruit de quarante ans de pratique; il est plein d'excellentes observations et de recherches thérapeutiques très-intéressantes. VII. *De margaritis Judicium*, Milan, 1618, in-8°. VIII. *De peste et pestiferis adfectibus libri quinque*, Milan, 1622, in-4°. IX. *Analyticarum et animasticarum dissertationum libri duo*, ibid., 1626. X. *De morbis ex mucronatâ cartilagine evenientibus liber*, Milan, 1628, XI. *Compendio di chirurgia*, 1646, ibid., XII. *De ratione instituendæ et gubernandæ familiæ, libri quinque*, Milan, 1626, in-8°. Les deux derniers furent publiés par Salvatore Settala, fils de l'auteur, et médecin comme lui.

Z.

SETTALA (MANFRED), fils du précédent, mécanicien, à qui ses compatriotes ont décerné le surnom un peu fastueux d'Archimède milanais, naquit le 8 mars 1600. Son père, ayant reconnu ses dispositions, l'envoya continuer ses études à Pavie, et ensuite à Sienne, où il eut pour condisciple Fabio Cligi, depuis pape, sous le nom d'Alexandre VII. De Sienne il se rendit à Pise, pour achever son cours de droit et prendre ses grades. En passant à Mantoue, il était resté quinze jours à examiner la galerie ducale (1); et la vue de cette précieuse collection avait éveillé son goût pour l'histoire naturelle et les mathématiques. Il asso-

cia dès-lors l'étude des sciences exactes à celle du droit; et dès qu'il eut reçu le laurier doctoral, il résolut d'aller en Sicile observer les phénomènes dont la description avait piqué vivement sa curiosité. Le grand-duc de Toscane connaissait les talents de Manfred, et favorisa son dessein en le recommandant au capitaine de la galère sur laquelle il s'embarqua. Dans le trajet, Manfred eut beaucoup à se louer des attentions du capitaine (2); et il se décida sans peine à l'accompagner dans un voyage sur les côtes d'Afrique et d'Asie. Settala visita successivement l'île de Chypre, la Syrie et l'Égypte, l'île de Candie, Smyrne, Ephèse, et enfin Constantinople, où il s'arrêta deux mois pour rechercher des médailles et des antiquités. De retour à Milan, en 1630, il s'y fit connaître avantageusement. Outre les langues anciennes, il possédait le français, l'espagnol, l'anglais et l'arménien. Instruit à fond dans toutes les branches de la philosophie et des mathématiques, il surpassait les plus habiles ouvriers dans la construction des instruments nécessaires à ses expériences. On citait surtout ses microscopes et ses miroirs ardents, comme supérieurs à tout ce qu'on avait vu dans ce genre. Chimiste savant comme on pouvait l'être à cette époque, il cultivait aussi les arts avec succès. Les talents de Manfred lui méritèrent la protection du cardinal Frédéric Borromeo, qui le pourvut d'un canonicat de la basilique des Saints - Apôtres, dite vulgairement de Saint-Nazaire. Le désir d'accroître ses connaissances conduisit Settala dans les différentes parties de l'Italie. Lors de l'élection d'A-

(1) Elle a été pillée par les troupes impériales, en 1630.

(2) C'était le chevalier *Vincolo*.

lexandre VII (1655), il se rendit à Rome, pour féliciter, sur son élévation, son ancien condisciple, dont il éprouva un accueil plein de bienveillance. Il profita de son séjour dans la capitale du monde chrétien pour visiter les antiquités et les galeries qu'elle renferme. Après avoir satisfait sa curiosité, il prit congé du pontife, et revint à Milan, où le cardinal Borromée l'établit directeur de l'académie de peinture, qu'il venait de fonder. Le reste de la vie de Manfred fut consacré à la culture des arts. Les principales sociétés littéraires d'Italie s'étaient empressées de l'admettre dans leur sein; mais un honneur qui le flatta davantage fut celui d'être agrégé à la société royale de Londres. Il mourut le 16 février 1680, et fut inhumé dans la basilique des Saints - Apôtres. Manfred avait formé la collection la plus complète qu'on eût encore vue en Italie, de machines dont il avait imaginé lui-même et exécuté un grand nombre avec une rare perfection; des médailles et des monuments antiques, ainsi que des objets curieux d'histoire naturelle, complétaient son musée, dont on a la *Description*, en latin, par Terzago, Tortone, 1664, in-4°.; traduit en italien par Scarbelli, *ibid.*, 1677, même format (3). Il le légua, par son testament, à la bibliothèque Ambrosienne; mais ses héritiers attaquèrent cette disposition, et parvinrent à la faire annu-

ler. Les conservateurs de l'Ambrosienne en sauvèrent cependant quelques débris, et consacèrent, par une inscription rapportée dans les *Scriptor. Mediolan.*, de l'Argellati, I, 1319, le souvenir de l'intention bienfaisante du testateur. Il a laissé quelques Opuscules, qui n'offrent plus aucun intérêt. Une médaille frappée en son honneur, et portant son effigie, est figurée dans le *Museum Mazuchellianum*, II, pl. CXXIX. W-S. SETTIMELLO (HENRI DE). V. ARRIGHETTO, II, 531.

SEUME (JEAN-THÉOPHILE), littérateur allemand, naquit, en 1763, à Posern, village entre Leipzig et Lutzen. Ses parents étaient d'honnêtes paysans, qui soignèrent, selon leurs facultés, sa première éducation. Il montra de très-bonne heure les qualités qui le distinguèrent par la suite : l'amour de l'étude, la passion pour la vérité et la justice, une grande indépendance de caractère; et il en ressentit également les avantages et les inconvénients. Ses heureuses dispositions excitèrent l'intérêt du comte de Hohenthal, riche propriétaire de ce pays, qui lui donna les moyens d'achever ses études, et envers lequel il se montra toujours reconnaissant. A l'université de Leipzig, il s'adonna principalement à l'étude des langues anciennes, surtout du grec, à celle de l'histoire et des mathématiques. Rarement content de ses maîtres, de sa position, de lui-même, à peine avait-il achevé ses cours qu'il prit la résolution de s'ouvrir une carrière. Il quitta Leipzig, ayant trente-six francs dans sa poche, pour se rendre d'abord à Paris, puis à Metz, où il espérait se faire recevoir à l'école d'artillerie. Il s'arrêta le troisième jour, à Vach, bourg de la Hesse. La

(3) Ce livre est recherché, parce que l'on y trouve la description d'un acrolithe tombé dans le couvent de N. D. de la Paix à Milan, et qui tua un religieux. C'est le premier exemple connu d'un homme tué par un accident de ce genre ( la défaite des Gabaonites sous Josue, venant dans la classe des événements miraculeux ). Voy. la *Biblioth. univ.* ( de Genève ), juillet 1822, tom. XX. Sc. et A., pag. 232. Mais le passage italien y est mal traduit; il faut lire : *Sa surface égalait celle d'une PHILIPPE* ( sorte de monnaie, autrement appelée *Justine* ).

guerre de l'indépendance de l'Amérique durait encore. On connaît l'espèce de *Traite* que le landgrave faisait pour les Anglais, et qui attira sur lui les malédictions de tant de familles. Seume fut arrêté par les recruteurs de ce prince, et conduit, avec ses camarades d'infortune, à Bremerlée, où ils furent embarqués sur des bâtimens de transport anglais. La peinture que Seume fait de ces bâtimens rappelle celle des vaisseaux négriers. Le convoi ne parvint à Halifax qu'au bout de cinq mois et demi. L'organisation eut lieu aussitôt; mais les corps campés auprès d'Halifax ne quittèrent point cette ville, et ne prirent aucune part active à la guerre. Les loisirs que lui laissaient le service et les nombreuses écritures qu'il avait à faire pour son colonel, Seume les consacrait à la lecture de quelques classiques et à la poésie. Il trouvait, dans ces délassemens et dans ses liaisons avec plusieurs officiers, un adoucissement à sa cruelle position. Il parvint au grade de sergent; mais la paix mit un terme à son séjour en Amérique. Le corps hessois fut ramené en Europe, débarqué à Brême, et rendu au landgrave par l'Angleterre. Le bruit se répandit qu'il allait être cédé par ce prince aux Prussiens. Cette idée déterminait Seume à exécuter promptement sa résolution de déserteur, à laquelle il n'avait jamais renoncé. Il traversa le pont du Weser, et se trouva dans la vieille ville, où les bourgeois favorisèrent sa fuite : mais il avait oublié de se défaire de son uniforme hessois; et il eut à peine dépassé la frontière du pays d'Oldenbourg, qu'il fut saisi, comme déserteur, par les recruteurs prussiens, qui, faisant justice pour le landgrave, à leur profit, l'emmenèrent à Embden, où il fut

placé, soldat, dans un régiment. Il déserta presque aussitôt; mais, s'étant égaré au milieu d'un brouillard épais, il retourna, sans s'en douter, à Embden même. On eut égard à la violence qui lui avait été faite; et il ne fut point puni. Il éprouva même quelque adoucissement, entre autres la facilité de donner des leçons en ville; ce qui le mit en rapport avec plusieurs familles estimables. Il déserta bientôt une seconde fois. Le moment était favorable : la gelée avait durci la terre; mais, dans la même nuit, il survint un dégel accompagné d'une forte pluie; et les champs se trouvèrent bientôt transformés en marais. Au milieu du tocsin, qui, selon l'usage prussien, invitait de toutes parts les habitants à poursuivre le déserteur, Seume lutta pendant vingt-quatre heures, avec succès, contre mille obstacles. Enfin, accablé de fatigue et près de tomber en faiblesse, il entra dans un village. Le bailli, après lui avoir donné les soulagemens nécessaires, le fit transporter, sur un chariot, à Embden. La ville entière prit le plus grand intérêt au sort de Seume. Les habitans les plus recommandables, ses nombreux élèves, les enfans même du général, vinrent implorer sa pitié. Le conseil de guerre condamna Seume à passer douze fois par les verges; mais la peine fut commuée en six semaines de prison. De nombreuses visites et les soins les plus attentifs prodigués au détenu firent pour lui de ces six semaines un triomphe continuel. On comprend que la position de Seume dut être, à sa sortie de prison, beaucoup plus agréable qu'auparavant : mais rien ne remplaçait pour lui sa liberté et sa patrie. Un habitant d'Embden l'engagea à demander un congé, et

lui fournit quatre-vingts thalers (trois cent vingt francs) pour caution, sachant qu'il ne reviendrait pas. Son premier soin, à son arrivée à Leipzig, fut de s'occuper de rembourser cette somme. Il fit, dans cette intention, la traduction d'un roman anglais, *Henriette Warren*, qui fut imprimée en 1788. Des leçons de langue lui fournirent des moyens d'existence; mais en même temps il recommença ses études d'une manière rigoureuse. En 1792, il se fit recevoir maître - ès - arts, et soutint une thèse sur la comparaison des armes des anciens avec celles des modernes, qui fut imprimée, en 1804, sous le titre de *Dissertation sur les armes ( Ueber Bewaffung )*, in - 8°, Leipzig. Seume reconnaît, comme on le juge bien, la supériorité que la poudre donne aux modernes; mais il pense qu'on pourrait avec avantage reprendre le bouclier, le casque et la lance, qui seraient donnés aux deux premiers rangs, tandis que le troisième et le quatrième seraient armés de fusils. La comtesse d'Igelströhm cherchait alors un gouverneur pour son fils, qui faisait ses études à Leipzig : Seume fut chargé de cette fonction. En 1793, quand ce jeune homme eut achevé ses cours, son père vint le chercher. Celui-ci engagea Seume à l'accompagner en Russie; et il le présenta à son frère, alors ministre plénipotentiaire de la Russie et général en chef de l'armée russe en Pologne, qui le prit pour secrétaire, et l'emmena à Varsovie, en lui donnant le grade de lieutenant de grenadiers. Seume gagna promptement la confiance entière du général, et fut par conséquent à portée de connaître parfaitement les négociations et les événements de cette malheureuse époque. Catherine II

exigeait une réduction de l'armée polonaise. Les Polonais s'y refusèrent; et c'est alors qu'éclata cette révolution, où l'on vit figurer tout d'un coup cent mille hommes de toutes les classes, conjurés depuis deux ans, sans qu'aucune indiscretion eût trahi leur association. Igelströhm, avec quatre mille cinq cents Russes, résista long-temps à vingt mille Polonais, aidés du peuple de Varsovie, et à une artillerie très-supérieure. Seume, séparé des siens, fut réduit à se cacher pour échapper au massacre. Après avoir passé trois jours sans nourriture, il sortit de sa retraite, parvint à traverser une partie de la ville, et se constitua lui-même prisonnier. Souwarow reprit Varsovie, et Seume fut délivré avec ses camarades. Il publia, en 1796, à Leipzig, *quelques détails sur les événements de Pologne, en 1794*. On y trouve une appréciation calme et raisonnable des hommes et des choses, mais en même temps une peinture très-vive des excès commis par la populace de Varsovie. Seume était loin de vouloir se faire le champion du despotisme; mais aussi jamais il n'a manqué d'exprimer son indignation contre les fureurs de la multitude déchainée, et contre ses instigateurs. Il revint à Leipzig, désigné par l'impératrice comme compagnon de voyage du jeune major de Muromzow, qui désirait s'y faire traiter pour ses blessures. Sa position devenait de plus en plus favorable, lorsque l'impératrice mourut. Il publia un écrit remarquable *sur la vie et le caractère de Catherine II*, Leipzig, 1797. Paul I<sup>er</sup>. enjoignit à tous les officiers russes de rentrer immédiatement en Russie. Seume, voyageant par ordre de l'impératrice, devait se croire dispensé de répondre à cet appel. Il ne rentra



point et fut rayé des états de l'armée. Ce fut alors qu'il publia *Deux Lettres sur les nouveaux changements survenus en Russie depuis l'avènement de Paul I<sup>er</sup>. au trône*. Cet écrit se distingue par un examen sévère, mais impartial, des mesures prises par ce prince. Le libraire Göschen, qui consacrait ses presses à la réimpression des classiques allemands, lui proposa de se charger de la partie littéraire de cette entreprise. Seume y consentit, et passa plusieurs années à Grimma, partageant sa vie entre son emploi auprès de Göschen, et l'éducation de quelques élèves qu'il affectionnait spécialement. Il donna des soins particuliers à l'édition de Klopstock; et il eut, à cette occasion, des discussions, par écrit, sur des points de grammaire et de prosodie avec ce grand poète, qui eut tort, et montra quelque irritabilité. Deux années s'écoulèrent ainsi; mais fatigué de cette vie sédentaire, il sentit le besoin d'une grande agitation; et ce fut alors qu'il entreprit son voyage à Syracuse. Il partit de Leipzig dans les premiers jours de décembre 1801, portant dans son havresac une très-petite quantité de linge et d'effets, un Théocrite, un Horace, un Virgile et un Homère (1); se rendit à Vienne, puis à Venise, à Rome, à Naples, à Palerme, visita le cratère de l'Étna, fit le tour de la Sicile, revint à Naples, traversa l'Italie, la Suisse, la France jusqu'à Paris, et fut de retour à Leipzig neuf mois après son départ, ayant fait, en très-grande partie à pied, cet énorme trajet. Le récit de son voyage parut en 1803, sous le titre de

*Promenade à Syracuse*, un vol. in-8<sup>o</sup>., 1 fig. Seume reprit ses occupations littéraires à Leipzig, donnant des leçons de langues anciennes et modernes. Il publia, en 1805, une traduction de la *Description du cap de Bonne-Espérance*, par Perceval, un vol., Leipzig. Au bout de deux ans et demi, il céda au désir d'aller revoir quelques amis en Russie, visita Pétersbourg, Moscou, Stockholm, Upsal, Copenhague, et revint par Hambourg à Leipzig. Ce second voyage, dont il ne put faire qu'une partie à pied, ne dura que cinq mois. Il en parut également une relation sous le titre de *Mon été dans le Nord*, un vol. in-8<sup>o</sup>., Leipzig, 1806. Ces deux Voyages, surtout le premier, qui eut trois éditions (la troisième en 1811), produisirent une grande sensation en Allemagne. Ceux qui connaissaient Seume, y retrouvaient la franchise de sa conversation alternativement sérieuse, gaie ou triviale, sa rudesse même et sa bonhomie; et tous les lecteurs y admirèrent l'indépendance d'un homme supérieur à toutes les passions de partis et de pays. Il a paru trois éditions de ses *Poésies*; la troisième est de 1810. Elles ne sont remarquables ni par une grande originalité d'idées, ni par des formes très-poétiques; mais elles contiennent des souvenirs fort touchants des principales circonstances de sa vie, et l'éloge des vertus morales et religieuses, qui contribuent au bonheur de l'homme. Il publia, en 1808, son *Miltiade*, un vol. in-8<sup>o</sup>., Leipzig. Cette tragédie ne fut point jouée, et ne pouvait avoir de succès, vu son extrême simplicité et l'absence de mouvement. Mais on y admire les plus nobles sentiments, et elle est écrite en iambes très-corrects. Ce

(1) Dans la suite il donna ces quatre volumes à des amis. Il laissa le dernier, comme souvenir, à l'auteur de cet article, lorsqu'ils se séparèrent à Francfort en octobre 1804.

fut le dernier ouvrage publié par Seume ; sa santé était fort altérée : atteint d'une maladie d'entrailles très-grave , il se rendit aux bains de Tôplitz près de Dresde , dont les médecins lui conseillaient l'usage. Il n'en éprouva aucun soulagement , et mourut dans cette ville , le 13 juin 1810. Après sa mort , il parut : I. Un volume intitulé : *Apocryphes* , 1811 , sans nom d'imprimeur , ni de lieu , contenant des notes sur son premier Voyage et sur son caractère , par son intime ami Schnorr , peintre allemand distingué ; un recueil de pensées de Seume lui-même ; une Nouvelle non terminée , etc. II. *Ein Nachlass moralisch-religiösen Inhalts* ( *Considérations morales et religieuses , ouvrage posthume* ) , Leipzig , un vol. in-8<sup>o</sup>. , avec un second titre : *Kurzes Pflicht-und-Sittenbuch für Landlêute* ( *Manuel abrégé de morale pour les gens de la campagne* ). Cet écrit se compose d'une suite de chapitres sur Dieu , la religion , le culte divin , les devoirs envers nous-mêmes , etc. , sur les vertus à pratiquer , et les vices et défauts à éviter. Le style en est constamment simple , noble , souvent au-dessus de la sphère de ceux auxquels il était destiné : il a même quelquefois de l'onction ; en un mot , c'est l'ouvrage d'un excellent citoyen. Enfin , III. *Mein Leben* ( *ma vie* ) , un vol. in - 8<sup>o</sup>. , Leipzig , 1813 , commencée par Seume , et achevée par deux de ses amis. C'est de la que sont tirés la plupart des détails biographiques du présent article. M. J. H. Zimmermann a publié à Wiesbaden les *OEuvres complètes* de Seume , en cinq volumes , dont deux ont déjà paru. Aucun de ses compatriotes n'a élevé la voix avec plus de force contre l'ambition de

Napoléon et la faiblesse des Allemands. Ses préfaces , plusieurs passages de ses deux Voyages , et beaucoup de pensées de ses *Apocryphes* respirent la plus profonde indignation ; et nous ne doutons pas que , si son existence se fût prolongée , il n'eût joué un rôle distingué dans l'affranchissement de sa patrie. Seume était intimement lié avec plusieurs hommes célèbres de son temps , Gleim , son premier bienfaiteur , Schiller et Wieland. Il publia , conjointement avec ces deux derniers , un journal littéraire. Une absence rare de besoins , beaucoup d'originalité , de bizarrerie même ; mais en même temps une grande élévation de sentiments , et le commerce le plus doux , semblent justifier le nom de *noble cynique* , que Wieland lui avait donné. D—U.

SEUR ( LE ). Voy. LESEUR.

SEVECHOUS , SEVECHOS , SENECHOS , roi d'Égypte , est probablement le même que Sua l'Éthiopien , dont Osée , roi d'Israël , implora le secours contre Salmanasar , roi d'Assyrie. Il succéda , en 726 avant J.-C. , à Sabaco ( V. ce nom ) , et fut le second Pharaon de la vingt-cinquième dynastie , celle des conquérants éthiopiens de l'Égypte. Son règne dura douze ou quatorze ans ; et l'on n'en sait pas autre chose. Il eut pour successeur Taraca. G—N—T.

SEVERA ( JULIA-AQUILA ). Voy. HÉLIOGABALE , XX , 7 ; et FAUSTINA ( Ania ) , XIV , 205.

SEVERA ( VALERIA ). V. GRATIEN , XVIII , 333 ; et VALENTINIEN I<sup>er</sup>.

SÈVÈRE ( LUCIUS SEPTIMIUS SEVERUS ) , empereur romain , était né , le 11 avril 146 de J.-C. , à Lep-tis (1) , sur la côte d'Afrique , d'une

(1) *Lebida* , dans le royaume de Tripoli.

famille originaire des Gaules, suivant Dion, et de l'ordre des chevaliers. Dans sa jeunesse, il étudia la philosophie et l'éloquence; et à dix-huit ans, il s'était déjà fait connaître comme orateur. Mais ses discours ou déclamations brillaient plus par les pensées que par le talent de les exprimer. Il vint à Rome dans le dessein de se perfectionner, en suivant les leçons des plus habiles maîtres. Revêtu par Marc-Aurèle de la charge d'avocat du fisc, et admis ensuite au sénat, il parcourut rapidement la carrière des emplois. L'ambition ne l'empêcha pas de se livrer à la débauche. Il fut même accusé d'adultère, et ne dut son renvoi qu'à l'indulgence de ce même Didius Julianus, auquel il arracha depuis l'empire avec la vie. Alliant au goût des plaisirs une grande ardeur pour le travail, l'amour de l'ordre et l'attachement à ses devoirs, Sévère jouissait, comme homme public, de la considération qu'on ne pouvait accorder au citoyen. En quittant la questure, il fut nommé proconsul d'Afrique. Un de ses compatriotes l'ayant rencontré, revêtu des marques de sa dignité, courut à lui les bras ouverts; mais Sévère le fit saisir par les licteurs et battre de verges, pour lui apprendre le respect qu'il devait au lieutenant du peuple romain. Après la mort de Marc-Aurèle, il se démit de ses emplois et fit un voyage dans la Grèce; mais ce fut moins, suivant Crévier (*Hist. des emp.*), pour visiter les antiquités d'Athènes, ou se faire initier aux mystères de Cérès, que pour laisser à Commode le temps de l'oublier. Il n'eut point à se louer de l'accueil des Athéniens; mais il s'en vengea dans la suite en diminuant leurs privilèges. La disgrâce de Sévère dura peu; élevé par Commode au consulat, il commandait les

légions de l'Illyrie, lorsque la mort de ce prince vint lui faciliter l'accès du trône qu'il ambitionnait depuis long-temps. Veuf de Martia, Sévère avait épousé la célèbre Julia Domna, parce que l'horoscope de cette femme lui promettait l'empire. (*Voy. JULIA, XXII, 131*). Les prétoriens étaient en possession d'élire les maîtres du monde. Pertinax, successeur de Commode, voulut diminuer leur autorité, et tomba sous leurs coups. L'empire fut mis à l'encan: Didius Julianus l'acheta; mais ce honteux marché excita l'indignation des Romains. Jamais, peut-être, une circonstance plus favorable ne s'était offerte à un ambitieux, et Sévère sut en profiter. En s'annonçant comme vengeur de Pertinax, il souleva les légions d'Illyrie, qui le proclamèrent empereur, vers la fin d'avril 193. Doué d'une activité qu'on a comparée à celle de César, il part sur-le-champ à la tête de son armée, pour se faire reconnaître dans Rome, et arrive en Italie avant qu'on y eût reçu la nouvelle de sa marche. Didius, après avoir tenté de faire assassiner son rival, consent à l'associer au trône; mais Sévère rejette cette offre avec mépris. Didius, abandonné des prétoriens, est forcé de céder à sa mauvaise fortune (*V. DIDIUS, XI, 327*), et le sénat s'empresse de décerner à Sévère le titre d'empereur. Une députation de cent sénateurs fut chargée de lui porter cette nouvelle à Intéramnia (Terni). Sévère leur montra beaucoup de défiance; il les fit fouiller avant de les admettre en sa présence, et les reçut au milieu de ses gardes en armes. Cependant il se radoucit, leur distribua des présents, et en les congédiant leur permit de rester près de sa personne. Avant d'entrer dans

Rome, il cassa le corps des préto-riens, qui furent privés de leurs marques militaires et dispersés hors de l'Italie, avec défense d'y rentrer sous peine de mort. C'était à-la-fois un grand acte de justice et de politique. L'empereur fit enfin son entrée solennelle dans la capitale. Dion en a rapporté les détails (liv. 74) comme témoin oculaire. Sévère ne quitta l'habit de guerre qu'aux portes de la ville, et se rendit au palais, entouré de ses soldats. Il alla le lendemain au sénat, et, dans un discours étudié, promit de prendre pour modèle Marc-Aurèle et Pertinax. La mort de Didius ne l'avait pas rendu maître de tout l'empire. Pescennius-Niger; revêtu de la pourpre par ses légions, étendait son autorité dans l'Orient. C'était un rival redoutable, et Sévère voulait se presser de l'abattre pour qu'il n'eût pas le temps de s'affermir; mais avant de quitter Rome, il fallait, par de sages mesures, en assurer la tranquillité. Sévère s'occupa donc d'y faire venir des subsistances: il ordonna des distributions abondantes au peuple et aux soldats; il punit les magistrats qui s'étaient rendus coupables de prévarication; et annonça le projet de réformer les abus qui s'étaient introduits sous les règnes précédents, dans les différentes branches de l'administration. Il choisit, dans les légions d'Illyrie, les soldats dont il avait le plus éprouvé le dévouement, pour en former un nouveau corps de préto-riens; maria ses deux filles à Aëtius et Paulus, qu'il désigna consuls; et enfin, pour s'ôter toute inquiétude de la part d'Albin, commandant des légions dans la grande Bretagne, il le créa César, et le désigna consul avec lui, pour l'année suivante. Sévère, qui con-

naissait l'affection du peuple pour Pescennius, ne parla point de son projet de lui faire la guerre; et partit sans avoir demandé l'autorisation du sénat. On connaît les détails de cette expédition. Après avoir obtenu quelques succès, Pescennius, battu devant Nicée, perdit la vie (*Voyez PESCENNIUS-NIGER, XXXIII, 452*). Sévère, qui s'était reposé sur ses lieutenants de la conduite de cette guerre, abusa cruellement de la victoire. Il exila la femme et les enfants de Niger, et confisqua les biens de ses partisans; il poussa la rigueur jusqu'à proscrire des soldats (2); et il aurait porté plus loin la vengeance, s'il n'eût pas eu dans Albin un rival prêt à profiter de ses fautes, et qui pouvait le renverser s'il se rendait odieux. Se flattant de savoir mieux que personne se venger de ses ennemis et récompenser ses amis, il dédommagea les villes qui avaient souffert pour sa cause, et fit de grandes largesses à ses troupes. La mort de Niger ne fut point le terme de la guerre dans l'Orient. Bysance refusait de se soumettre au vainqueur. Assiégés, ou plutôt bloqués pendant trois ans, les habitants ne se rendirent qu'après avoir épuisé tous les moyens de résistance. Dans sa fureur, Sévère parut vouloir effacer jusqu'à la trace de cette malheureuse ville; mais, suivant la remarque judicieuse de Dion, en s'abandonnant à sa colère, il privait l'empire d'un des ses plus puissants boulevards contre l'invasion des peuples de l'Orient. Ce-

(2) Les proscriptions de Sévère, dit Montésquieu, firent que plusieurs soldats de Niger se retirèrent chez les Parthes: ils leur apprirent ce qui manquait à leur art militaire, à faire usage des armes romaines, et même à en fabriquer; ce qui fut cause que ces peuples, qui s'étaient jusqu'alors contents de se défendre, furent dans la suite presque toujours agresseurs. *Grand. et décad. des Romains, ch. XVI.*

pendant il adoucit ses premiers ordres contre cette ville; mais il ne la rétablit jamais dans ses anciens droits. Le siège de Byzance n'avait point retardé l'entrée des Romains en Asie. Outre le desir de châtier les peuples qui s'étaient déclarés pour Niger, Sévère se proposait, dans cette expédition, d'effrayer les barbares par l'appareil de la guerre, afin de leur ôter l'envie de faire des incursions quand il se serait éloigné. Après une marche fatigante dans les plaines sablonneuses de la Mésopotamie, où son armée eut beaucoup à souffrir de la soif, il parvint à Nisibe, et s'y arrêta. La prise de quelques villes acheva cette campagne, qui ne fut ni longue, ni marquée par de grands exploits. Le sénat cependant lui décerna le triomphe, qu'il refusa, par un motif honorable. Il ne voulut pas paraître triompher de Niger, son concitoyen. Sévère reçut aussi les surnoms d'*Arabique*, d'*Adiabénique* et de *Parthique*, qu'on trouve dans des inscriptions de cette époque. Après avoir pris toutes les mesures pour assurer la tranquillité de l'Orient, il ne songea plus qu'à se débarrasser d'Albin, qu'il n'avait ménagé jusqu'alors que pour n'avoir pas à-la-fois deux ennemis à combattre aux deux extrémités de l'empire. Albin, en se faisant proclamer auguste, fournit à Sévère le prétexte qu'il cherchait pour lui déclarer la guerre. Il était près de Viminatium, dans la Mésie, quand il reçut cette nouvelle. Aussitôt il assemble ses troupes, leur expose la conduite d'Albin, qu'il nomme ingrat, et le fait déclarer ennemi public. Profitant de l'enthousiasme des soldats, excités par ses largesses, il leur présente son fils aîné, depuis Caracalla (V. ce nom), et lui con-

fère le titre de César. Il marche ensuite contre Albin, qui s'avancait de son côté, dans le dessein de pénétrer en Italie, où il avait un grand nombre de partisans. Sévère, plus actif, le prévient, détache une partie de ses troupes pour garder les passages des Alpes, et avec le reste de son armée, arrive devant Lyon, dont son ennemi s'était déjà rendu le maître. Après quelques avantages balancés de part et d'autre, une bataille décisive eut lieu près de Trévoux. Albin y perdit la vie (V. ALBINUS, I, 431). Dans cette journée mémorable (19 février 197), Sévère montra les talents d'un général et la valeur d'un soldat; à la tête d'un faible détachement, il rétablit l'ordre dans son aile gauche enfoncée, et décida la victoire long-temps incertaine. N'ayant plus aucun motif de feindre la modération, il s'abandonna tout entier à l'affreux plaisir de la vengeance: il eut la lâcheté de repaître ses yeux du cadavre d'Albin, et le fit fouler aux pieds par son cheval. La femme et les enfants de ce prince furent égorgés; et un arrêt proscrivit tous ses partisans. Cette rigueur inutile les empêcha de se soumettre; et il fallut vaincre, dans de nouveaux combats, des hommes que la clémence aurait mis à ses pieds. Des tables de proscription furent dressées dans les Gaules et dans l'Ibérie, dont les plus riches habitants périrent sous le glaive des bourreaux. L'un d'eux, traduit devant Sévère, lui représenta que c'était le hasard, et non son choix, qui l'avait placé dans le parti d'Albin. « Tu n'es pas le maître non plus, lui répondit-il, d'éviter le sort que tu vas souffrir. » Dès qu'il eut affermi son autorité dans les Gaules, et pris des mesures pour étouffer les séditions

dans la Grande-Bretagne, il reprit le chemin de Rome, impatient de se venger des sénateurs qui, peu de temps avant la bataille de Trévoux, avaient décerné des honneurs au frère d'Albin. Dès le lendemain de son arrivée, il força le sénat à mettre Commode au rang des dieux. Instruit par une liste trouvée sur Albin, du nom des sénateurs qui l'avaient favorisé, il fit grâce à trente-cinq, et en fit mettre à mort vingt-neuf, sans aucune forme de jugement. Une réflexion de Géta, son plus jeune fils, parut le toucher (V. GETA, XVII, 261); et il fut sur le point de renoncer à ses plans sanguinaires. Mais Plautien, préfet du prétoire, qui avait sur son esprit le même ascendant que Séjan sur Tibère, l'empêcha de céder à ce mouvement d'humanité : la femme et les fils de Niger furent tirés de l'exil, et sacrifiés à sa jalouse inquiétude. Tous ceux dont les richesses, les talents ou les services pouvaient lui donner de l'ombrage, éprouvèrent le même sort. Tandis qu'il effrayait Rome de tant de supplices, il cherchait à plaire au peuple par des fêtes et des distributions de vivres et d'argent; mais, dans le but de perpétuer l'empire dans sa famille, il s'attachait surtout à gagner les soldats; et sa complaisance pour leurs désordres acheva de ruiner l'ancienne discipline. L'invasion des Parthes dans la Mésopotamie l'obligea de retourner dans l'Orient, vers la fin de 197. Ils levèrent, à son approche, le siège de Nisibe, où l'empereur passa l'hiver. L'année suivante, il entra dans la Syrie, et prit Babylone et Séleucie, qui ne firent aucune résistance. Ctésiphon l'arrêta quelque temps; mais sa fermeté triompha du courage des habitants. De nouveaux

titres d'honneur lui furent décernés pour ces conquêtes, qu'il ne pouvait garder à raison de la difficulté de se procurer des vivres, et des inconvénients du climat. Forcé de se retirer, il conclut une paix avantageuse avec les Parthes, accepta les offres du roi d'Arménie, et pénétra dans le royaume d'Atra, dont il assiégea la capitale. Les légions d'Europe avaient fait une brèche; mais Sévère, ne voulant pas leur accorder le pillage de cette ville, les força de se retirer. Cette faute empêcha la prise d'Atra, qui fut préservée d'une ruine inévitable. Après avoir pacifié l'Orient, Sévère visita l'Égypte, dont il enleva les livres sacrés pour s'en réserver la connaissance. Il ferma, dit-on, aussi le tombeau d'Alexandre, afin que personne n'y descendît après lui. Ce fut avant son voyage d'Égypte, qu'il rendit contre les Chrétiens un édit qui devint le signal de la persécution que l'Église compte pour la cinquième. Suivant quelques historiens, elle fut très-sanglante (Voy. DODWELL, XI, 469); mais un écrivain qu'on ne peut soupçonner de partialité (l'abbé Perneti), pense que Sévère y fut étranger; et qu'on doit l'attribuer aux proconsuls et aux préfets, toujours disposés à grossir le nombre des victimes pour s'enrichir de leurs dépouilles (V. *Lyonnais dignes de mémoire*, 1, 25). Sévère revint à Rome, l'an 203. Il ne put accepter les honneurs du triomphe, à cause de la goutte qui le tourmentait; mais son retour fut consacré par l'arc (3) qui porte son nom, et qui subsiste encore aujourd'hui. Dans les jeux et les fêtes qu'il fit célébrer à cette oc-

(3) Suarès en a publié la description en latin, Rome, 1676, in-fol.

casion, Sévère surpassa tous ses prédécesseurs par sa magnificence. Leur éclat s'accrut encore par le mariage de Caracalla avec la fille de Plautien. Cette union, qui rapprochait Plautien du trône, et semblait devoir affermir son pouvoir, précipita la chute de cet indigne favori (V. PLAUTIEN, XXXV, 19). Sévère n'avait rien perdu de son inflexibilité : le moindre soupçon devenait pour lui l'occasion d'exercer de nouvelles rigueurs. Cependant il encourageait la culture des lettres et des sciences, il appelait dans ses conseils le jurisconsulte Papinien (Voy. ce nom) ; il adoucissait le sort des provinces accablées par les agents du fisc ; il rendait une justice scrupuleuse à tous ses sujets sans distinction ; enfin, par de sages édits, il tentait d'arrêter le torrent des mauvaises mœurs. Maître du monde, Sévère ne l'était pas dans son palais. Les infidélités de sa femme avaient été pour Rome un sujet de scandale (Voy. JULIA-DOMNA, XXII, 131) ; et les divisions de ses deux fils, dont il semblait prévoir l'issue funeste, empoisonnaient sa vie. La révolte des Calédoniens et des Méates fut donc une distraction à ses chagrins. Ayant résolu de leur faire la guerre, il partit, en 208, avec ses deux fils, qu'il désirait endurcir aux fatigues et aux privations. Laisant à Géta le commandement de la partie de la Grande-Bretagne soumise aux Romains, il s'avança dans la Calédonie, avec Caracalla, se frayant une route dans les forêts, obligé de couper des montagnes, de jeter des ponts sur les rivières, et d'établir des chemins dans les parties marécageuses. Les Barbares, dont il avait refusé la soumission, fuyaient devant les Romains ; mais ils tombaient

sur leurs équipages, et massacraient les traîneurs. Tout le fruit que Sévère retira de cette expédition, qui lui coûta cinquante mille soldats, fut d'étendre sa domination sur la partie de l'Écosse, située entre les golfes de la Clyde et du Forth. Un mur qu'il fit construire, et dont on voit encore des parties assez bien conservées, est la borne que les Romains ne dépassèrent jamais. Cette expédition valut à Sévère le titre de *Britannicus Maximus*. Ses infirmités l'avaient obligé de laisser à Caracalla le soin des légions. Instruit que son fils cherchait à séduire les troupes, et qu'il était à la tête d'un complot ourdi pour exclure Géta du trône, le vieil empereur cita les coupables à son tribunal, et après les avoir convaincus de sédition, les condamna tous à mort, excepté son fils. Il avait voulu seulement leur donner une leçon, et il leur pardonna, en disant : Comprenez-vous maintenant que c'est la tête qui commande, et non pas les pieds ? L'indulgence de Sévère ne put corriger Caracalla, qui forma l'odieux projet de se délivrer de son père, en le frappant par derrière : le coup manqua ; mais au geste de son fils, Sévère n'avait pu se tromper sur son intention. Rentré dans sa tente, il le fit appeler, et lui dit : Si vous voulez me tuer, prenez cette épée ; ou si la honte vous retient, ordonnez à Papinien de vous défaire de moi. Une nouvelle révolte des Bretons hâta la fin de cet empereur. La colère et le chagrin avaient irrité sa goutte ; et les douleurs qu'il ressentait étaient si vives, qu'il souhaitait d'en voir le terme. Ayant fait venir ses deux fils, il les exhorta, de la manière la plus pressante, à se réconcilier, et à vivre en bonne intelligence. Il se fit apporter l'urne qui devait contenir

ses cendres : tu renfermeras , dit-il , celui que n'a pu contenir l'univers. Quelques instants avant sa mort , un officier vint lui demander le mot d'ordre ; il répondit : *travaillons*. Il expira l'an 211 , à York , le 4 février , à l'âge de soixante-six ans. Ses cendres furent rapportées à Rome. Sévère avait de grandes qualités ; mais , dit Montesquieu , la douceur , cette première vertu des princes , lui manquait. Il était sobre , patient , simple dans ses goûts , et d'une activité infatigable. Il aimait les lettres , et les cultivait avec quelque succès. Il avait laissé , sur sa vie , des *Mémoires* , cités , avec éloge , par Aurelius Victor ; mais ils sont perdus. Dion et Spartien ont écrit avec détail la *Vie* de ce prince. Les médailles de Sévère sont communes en grand et en moyen bronze , ainsi qu'en argent. On peut consulter , sur les revers rares , l'ouvrage de M. Mionnet , souvent cité. W—s.

SÉVÈRE II ( *FLAVIUS - VALE-RIUS-SEVERUS* ) , empereur romain , était né dans l'Illyrie , d'une famille obscure. Ayant embrassé le parti des armes , il adopta les goûts ignobles de la plupart de ses camarades , dont il ne se distinguait d'ailleurs par aucune qualité. Cependant il parvint aux premiers emplois militaires , et dut à un dévouement sans bornes la protection de Galère , qui força Dioclétien de le créer César , au préjudice de Constantin , dont il redoutait les talents ( *V. CONSTANTIN-LE-GRAND* , IX , 467 ). Sévère fut décoré de la pourpre à Milan , en 305 , par Maximien Hercule , que l'abdication de Dioclétien obligeait à descendre du trône. Constance-Chlore et Galère se partagèrent alors l'empire ; et Sévère obtint , avec le gouvernement de l'Italie , celui de l'Afrique. Constance mourut l'année

suivante ; et Galère s'associa son protégé. Maxence , à qui le titre de fils de Maximien donnait quelque crédit sur l'esprit des soldats , profita de la disposition favorable des prétoriens pour se faire élire auguste. Sévère vint aussitôt assiéger son rival dans Rome ( février 307 ) ; mais la défection de ses troupes , gagnées par les promesses de Maxence , l'obligea bientôt de se retirer. Dans sa fuite , il rencontra Maximien qui conduisait des légions à son fils , et s'enferma dans Ravenne , dont la position lui permettait d'attendre les secours de Galère. Craignant d'être trahi par ses propres soldats , il se remit entre les mains de Maximien , qui , manquant à la parole qu'il lui avait donnée de le traiter honorablement , après l'avoir traîné captif à Rome , ne lui laissa que le choix du supplice. Sévère se fit ouvrir les veines ( avril 307 ). Il avait porté neuf mois le titre d'empereur. Ses restes furent déposés dans le tombeau de Gallien. Il laissait un fils nommé Severius , qui fut tué , dans la suite , par ordre de Licinius. On a des médailles de ce prince , dans les trois métaux ; mais elles ne sont pas communes. Voyez le *Degré de rareté des médailles romaines* , par M. Mionnet , p. 363.

W—s.

SÉVÈRE III ( *LIVIUS-SEVERUS* ) , empereur romain , était né dans la Lucanie. Le général Ricimer ( *Voy. ce nom* , XXXVIII , 91 ) , qui ne voulait pour maîtres que des princes sous le nom desquels il pût gouverner , après avoir fait périr Majorien , désigna Sévère pour lui succéder. L'incapacité de celui-ci fut donc son seul titre au trône du monde. Les légions d'Illyrie le proclamèrent auguste à Ravenne , le 19 nov. 461 ; et ce choix fut confirmé par le sénat , qui



n'aurait pu d'ailleurs y refuser son approbation. Le règne de Sévère ne tient une place dans l'histoire que par les ravages des barbares, qui préluèrent au partage de l'empire romain. Tandis que Genséric, à la tête des Vandales, pillait la Sicile et l'Italie, et se rendait maître de la Sardaigne, les Visigoths dévastaient les provinces méridionales des Gaules; les Saxons fondaient des colonies dans l'Armorique; et les Germains s'assuraient la possession de l'Helvétie. Indifférent au sort de l'empire, dont un prince plus habile n'aurait pu retarder la chute, Sévère acheva sa vie sans gloire, dans le palais où l'avait relégué Ricimer, à Rome, le 15 août 465. Ce général fut soupçonné de s'être débarrassé, par le poison, de ce fantôme de prince, auquel il dédaigna de donner un successeur (*Voy.* ANTHEMIUS). Les médailles de Sévère sont moins rares en or et en argent qu'en petit bronze; on n'en connaît point en moyen bronze. Voyez les *Médailles romaines* de M. Mionnet W—s.

SEVÈRE (ALEXANDRE). *Voyez* ALEXANDRE.

SEVÈRE (*Voy.* SULPICE).

SEVERIN, pape, succéda à Honorius, en 640, le 28 mai, après une vacance du siège pendant un an sept mois et dix-sept jours. Il était romain de naissance: on estimait sa vertu, sa douceur, sa bienfaisance, sa piété. Il fit renouveler la mosaïque de l'abside de Saint-Pierre, qui était ruinée. Il ne gouverna l'Église que deux mois et quatre jours, mourut le 2 août 640, et eut pour successeur Jean IV.—On compte trois saints du même nom, qui ont vécu en France dans le 6<sup>e</sup>. siècle. D—s.

SEVERINO (MARC-AURÈLE), médecin, né en 1580, à Tarsia,

ville de la Calabre, fit ses premières études à Cosezza, et, destiné, contre son gré, au barreau, s'appliqua au droit, et entreprit même un commentaire sur les Pandectes. Il se rendit ensuite à Naples, où il apprit la doctrine d'Aristote, qu'il abandonna pour embrasser la philosophie de Télésio, enseignée par son compatriote Campanella. Il se voua, dès lors, à la science de la nature, et se fit remarquer parmi les élèves de Jasolino, qu'il parvint bientôt à surpasser. Après avoir pris le bonnet de docteur à Salerne, il vint s'établir dans la capitale, et combattit hardiment les traditions qui n'étaient pas confirmées par l'expérience. Nommé chirurgien en chef de l'hôpital des Incurables, il saisit cette occasion pour mettre en pratique ses nouvelles théories, qui consistaient principalement à substituer aux lenteurs de la médecine expectante l'emploi du fer et du feu. Autant ses collègues se montraient timides et indécis dans leurs opérations, autant Severino fut audacieux dans les siennes. Son esprit actif et entreprenant reveilla la jalousie des hommes médiocres, qui regardent les moindres innovations comme une atteinte à leurs privilèges. Les médecins des Incurables le firent destituer, en l'accusant d'inhumanité envers ses malades. Severino voulut se justifier par un écrit intitulé: le *Médecin à rebours*, dont l'effet fut d'irriter ses ennemis, qui obtinrent l'ordre de son emprisonnement. Leur triomphe fut passager: Severino recouvra la liberté, et reprit ses fonctions. Ses adversaires ourdirent un nouveau complot, qui l'obligea d'aller chercher un asile à Rome: mais son innocence ne tarda pas d'éclater; et, rappelé dans sa patrie, il n'y

excita plus d'autre sentiment que celui de l'admiration. L'université de Naples, où il occupait la chaire de médecine et d'anatomie, s'éleva bientôt à une grande célébrité, et les étrangers y accouraient en foule pour entendre la voix d'un homme regardé comme l'un des restaurateurs de la science. Severino, atteint de la peste qui ravageait cette capitale, y mourut, le 15 juillet 1656. Ses ouvrages sont : I. *Historia anatomica, observatioque medica eviscerati corporis*, Naples, 1629, in-4°, traduit en français par Jean Vigier, sous le titre d'*Enchiridion anatomique*, Paris, 1629, 2 vol. in-12. II. *De abscessuum recondita natura*, libri VIII, Naples, 1632, in-8°. ; 1638, in-4°. — Francfort, 1643, 1668, in-4°. — Padoue, 1651, 1668, in-4°. — Leyde, 1724, in-4°. Ce Traité sur la nature des abcès est le meilleur ouvrage de Severino : il l'a divisé en huit livres, chacun desquels contient quelque objet intéressant. III. *Vipera pythia, sive de viperæ natura, veneno, medicinâ, demonstrationes*, Padoue, 1643, 1650, 1651, in-4°. Ce Traité est rempli de discussions étrangères au sujet, et qui en rendent la lecture fatigante. IV. *La querela dell' et accorciata*, Naples, 1644, in-4°. Dans cet ouvrage, l'auteur prend le titre d'*accademico ozioso*, et il se montre digne de ce nom, en embrassant la défense de la conjonction et, que les Italiens modernes ont privée de sa dernière lettre. C'est une fade plaisanterie, à l'imitation du *Jugement des voyelles* de Lucien. V. *De qualitate et natura chocolatæ*, traduit de l'espagnol d'Ant. Colmenero de Ledesma, Nuremberg, 1644, in-12. VI. *Zootomia democritea, id est ana-*

*tome generalis totius animantium opificii*, ibid., 1645, in-4°, fig. C'est un bon ouvrage d'anatomie comparée, et qui contient le germe de plusieurs découvertes modernes : telle que les glandes de Peyer, les deux tubercules de l'urèthre de Graaf, et le trigone de Lieutaud. VII. *Scilophlebotome castigata, seu de venæ salvatellæ usu et abusu*, Amsterdam, 1645, in-4°. ; Hanau, 1654, in-4°. L'auteur en attaquant le préjugé fort répandu en Italie, de saigner à la salvatelle, donne une ample description des veines qu'on devrait lui substituer. VIII. *De efficaci medicinâ libri III*, Francfort, 1646, 1671, in-fol. ; Paris, 1669, in-4°. ; traduit en français, Genève, 1668, in-4°. C'est dans cet ouvrage que l'auteur a traité fort au long de l'emploi du feu, dont il fait presque un remède universel. IX. *De lapide fungifero et de lapide funginappâ, epistolæ duæ*, dans l'ouvrage de Baptiste Fiera, intitulé : *De cænâ*, Padoue, 1649, in-4°. ; Wolfenbüttel, 1728, in-4°. C'est un traité curieux sur les pierres à champignon, qu'on trouve dans le royaume de Naples. Il suffit de les couvrir d'une couche de terre, et de les arroser avec de l'eau tiède, pendant quelques jours, pour qu'elles produisent des champignons de cinq à six pouces de haut. X. *Trimembris chirurgia*, Francfort, 1653, in-4°. ; Leyde, 1725, in-4°. XI. *Therapeutica neapolitanus, seu Veni-mecum consultor*, Naples, 1653 et 1655, in-8°. C'est un manuel rédigé à l'usage des médecins napolitains. Il a été publié par un élève de l'auteur, nommé Grégoire Villani, qui y a joint la liste des ouvrages imprimés et inédits de Severino. Ce même Catalogue a été reproduit par Origlia, Nicodemi et Zavaroni. XII.

*Questiones anatomicæ quatuor* : 1. *de aquâ pericardii*; 2. *de cordis adipe*; 3. *de poris cholidochis*; 4. *Osteologia, pro Galeno*, Hanau, 1654, in-4°. et dans le *Collegium anatomicum* de Volcamer, Francfort, 1668, in-4°. XIII. *De Pædanchone malignâ, seu de theriomate faucium pestis vi pueros præfocante*, ibid., 1655, in-8°. Ce Mémoire fut écrit à l'occasion d'un croup épidémique; qui se manifesta, en 1618, dans la ville de Naples. Thomas Bartholin, médecin du roi de Danemark, y a joint un Commentaire, dans lequel il dit (pag. 80), que Severino est *aureo sole clarior!* XIV. *Antiperipatias, hoc est adversus Aristoteleos, de respiratione piscium; de piscibus in sicco viventibus; phoca illustratus; de radio turturis marini*, ibid., 1659, 1661, 1665, in-fol., avec la Vie de l'auteur: l'édition d'Amsterdam, de 1661, est la même que celle de Naples, sous un nouveau titre. Dans le premier Traité, sur la respiration des poissons, l'auteur en a décrit le cœur et les poumons, pour prouver que les poissons respirent comme les autres animaux, et qu'ils ont le sang chaud. Il n'a pas eu d'opinion arrêtée sur la circulation de ce fluide: tantôt il l'a soutenue avec chaleur, tantôt il a paru en douter, et d'autres fois il l'a formellement niée. XV. *Synopseos chirurgiæ, libri vi*, Amsterdam, 1664, in-12. XVI. *La filosofia degli scacchi*, Naples, 1690, in-4°. Fatras plein d'une érudition indigeste, et sans critique, sur les échecs et sur les motifs des différentes règles de ce jeu. XVII. *Dell' antica Pettia, ovver che Palamede non e stato l'inventor degli scacchi*, ibid., 1690, in-4°. Cet ouvrage a pour but de combattre l'opinion de ceux

qui croient que Palamede a été l'inventeur des échecs. L'auteur prouve, à l'aide des anciens scholiastes, que le Παιτεται dont ont parlé Sophocle, Philostrate et Pausanias, était un jeu de dés, et non pas d'échecs. XVIII. *Rime e prose di Gio. Della Casa, sposte secondo l'idee d'Ermogene*, ibid., 1694, in-4°. Ce n'est que la première partie, qui contient un Commentaire sur les sonnets; la seconde n'a pas été publiée. En tête de ce volume se trouve une Notice sur Severino, par Philippe Bulifon. Voyez Origlia, *Storia dello studio di Napoli*, tome II, pag. 82; Zavaroni, *Bibliotheca Calabria*, pag. 118; M. Portal, *Histoire de l'anatomie et de la chirurgie*, tome II, pag. 493. L'*Elogio istorico de M. A. Severino*, par M. Magliari (Naples, 1815, in-4°), est très-inexact.

A—G—S.

SEVERUS (*PUBLIUS-CORNELIUS*). Voy. CORNELIUS-SEVERUS.

SÉVIGNÉ (MARIE DE RABUTIN-CHANTAL, marquise DE), modèle inimitable dans le genre épistolaire, nous apprend qu'elle naquit le 5 février 1627 (1). C'est par erreur que ses biographes la font naître en 1626. Suivant toute apparence, elle vit le jour en Bourgogne, dans le vieux château de Bourbilly, paroisse de Vic-Chassenay, entre le bourg d'Époisses et Sémur, capitale de l'Auxois. Sainte Frémiot de Chantal, fondatrice de l'ordre de la Visitation, était sa grand-mère. Elle n'avait guère que cinq mois lorsque le baron de Chantal, son père, perdit la vie, en défendant l'île de Ré contre les Anglais. Privée de sa mère dans un âge fort tendre, elle fut placée sous la tutelle de l'abbé de Coulanges, son

(1) Lettres des 5 fév. 1674, et 18 sept. 1680.

oncle maternel, qui lui rendit les services les plus importants, et qui ne devinait pas sans doute qu'elle le ferait en revanche aller à la postérité la plus reculée, sous le titre du *bien bon*. Les premières années de la jeune orpheline ne sont connues que par le peu de mots qu'elle en a dits. Elles s'écoulèrent paisiblement, dans le joli village de Sucy (2), à quatre lieues de Paris, où son aïeul, le financier Coulanges, avait fait bâtir une superbe maison. Lorsqu'il en fut temps, Ménage et Chapelain lui ouvrirent les sources de la belle littérature ; et ses visites à la cour (3) lui permirent d'allier à la culture de l'esprit les grâces de la société la plus polie. Plus d'agrément que de régularité, une physionomie vive et spirituelle, à-la-fois gaie et sensible, l'éclat d'une fraîcheur éblouissante, de beaux cheveux blonds, une taille élégante, tel est l'ensemble que nous offrent ses portraits. Joignant à ces avantages une dot considérable, et n'ayant pas encore dix-huit ans, l'aimable pupille épousa, le 1<sup>er</sup>. août 1644, Henri de Sévigné, maréchal de camp, issu de l'une des plus anciennes maisons de Bretagne. Cette union ne fut ni longue ni heureuse. Le marquis était brusque, inconsidéré ; il aimait les folles dépenses et les aventures galantes. En 1651, le chevalier d'Albret le tua en duel, à Paris, pendant qu'il délaissait sa charmante épouse au fond de sa province, dans la terre des *Rochers*. D'après les Mémoires manuscrits de Conrart, une dame de Gondran fut l'objet de ce combat singulier. Veuve dans la fleur de sa jeunesse, M<sup>me</sup>. de Sévigné éloigna

(2) Lettre du 22 juillet 1676.

(3) Lettre du 19 juin 1680.

jusqu'à l'idée d'un nouveau lien. L'éducation, l'établissement de son fils et de sa fille l'occupèrent uniquement. Elle se dirigeait par les conseils du *bon abbé*, son oncle, dans la gestion de ses biens et de ses affaires. Après avoir réparé le désordre de sa fortune, elle reparut dans le monde, en 1654. Les triomphes de l'esprit, de la beauté, de la sagesse, l'y attendaient également. Elle fut, sans contredit, le véritable ornement de l'*Hôtel de Rambouillet*, dont les décisions ne purent altérer son heureux génie, docile aux seules inspirations de la nature ; chose d'autant plus remarquable que la littérature française n'offrait encore à une juste admiration que les meilleurs vers de Malherbe, que les chefs-d'œuvres du grand Corneille ; et que personne alors ne s'était élevé contre la contagion du faux goût. Le sage Turenne conçut vainement pour M<sup>me</sup>. de Sévigné plus que de l'estime. Le prince de Conti, frère du grand Condé, se mit sur les rangs pour lui plaire, et renonça bientôt à ses projets. Le somptueux Fouquet n'obtint d'elle que les témoignages d'un attachement sincère et pur, malgré le vers si formel de Despréaux :

Jamais surintendant ne trouva de cruelles.

La gravité du docte Ménage échoua contre les attraits de son écolière, qui, dans tous les temps, sut le ramener à la raison, par d'innocentes plaisanteries. Enfin, le présomptueux Bussy épuisa le manège de la séduction, à diverses reprises, sans parvenir à placer le nom de sa cousine sur la liste de ses maîtresses. M<sup>me</sup>. de Sévigné paraît n'avoir pas connu les tourments de l'amour, après la triste épreuve d'un mariage mal assorti, dans lequel l'affection était

toute de son côté; mais elle ressentit bien vivement les peines de l'amitié. Les malheurs si mérités du cardinal de Retz, parent de son mari, l'affligèrent beaucoup. Elle jugeait ce prélat factieux et turbulent avec les illusions de famille et le sentiment de la reconnaissance. Bussy, en faveur de qui la voix du sang lui parlait, Bussy dont elle ménageait soigneusement l'égoïsme intolérable, les ridicules prétentions, se permit à son égard un procédé odieux. Irrité de ce que, par les conseils de l'abbé de Coulanges, elle subordonnait à des formalités un peu longues le prêt d'une somme de dix mille francs, dont il avait besoin pour faire la campagne de 1658, sous le maréchal de Turenne, il peignit avec la malignité la plus lâche cette même femme dont il avait tracé les portraits les plus flatteurs. Une pareille offense, aggravée par la publicité de l'impression dans un livre scandaleux et très-répondant (4), était de nature à ne s'oublier jamais. Cependant l'offensée fut assez généreuse pour pardonner, dès qu'elle vit l'offenseur tombé dans la disgrâce de Louis XIV. Les grandes dames, qui, dans la personne de Fouquet, chérissaient un ministre disposant à son gré du trésor royal, ne songèrent plus à lui quand l'indignation du monarque l'eut accablé sans retour. M<sup>me</sup>. de Sévigné, qui, suivant ses expressions, n'avait « ja » mais rien voulu chercher ni trouver dans la bourse du surintendant » (5), » en apprit la chute avec un profond chagrin. Elle était alors aux Rochers; mais rien n'annonce qu'elle s'y fût réfugiée pour être à l'abri des coups d'autorité qui la menaçaient.

(4) *Histoire apocryphe des Gaules*, Cologne. Pierre Marteau, sans date. tome 1<sup>er</sup>., pag. 220.

(5) Lettre du 28 août 1666.

Grouvelle l'affirme contre toute vraisemblance, en invoquant des témoignages qui n'existent pas (6). Dans une aussi mémorable circonstance et dans plusieurs autres, les droits de l'infortunée furent sacrés pour cette femme intéressante. Le procès de Fouquet est un événement décisif pour la bien apprécier. Elle en transmettait les débats au marquis de Pomponne, exilé dans sa terre. Quoiqu'elle craignit que son Journal ne fût intercepté, elle ne déguisa ni son attachement pour leur ami commun, ni son indignation contre les persécuteurs. Elle tremblait si fort pour les jours de l'accusé, que, dans sa joie, elle appelle *admirable* l'arrêt qui le bannit du royaume, et qui confisque tous ses biens (7). Par douze Lettres touchantes, monument de fidélité envers l'amitié malheureuse, elle s'est placée entre le bon La Fontaine et l'éloquent Pellisson. Son dévouement a peut-être même un caractère plus sublime que celui du poète et de l'orateur, car elle n'était enchaînée, ni comme le premier, par la reconnaissance des bienfaits, ni comme le second, par l'intérêt d'une défense personnelle. L'abbé de Vauxcelles prétend « qu'il y a une grande dis » tance des Lettres de M<sup>me</sup>. de Sé » vigné à Pomponne, pendant le pro » cès de Fouquet, à celles qui, cinq » ou six ans après, échappaient cha » que jour de sa plume (8). » Dans les Lettres adressées à M. de Pomponne, l'imagination alarmée de M<sup>me</sup>. de Sévigné semble, il est vrai, perdre le secret de ses couleurs. Elle

(6) *Notice sur la vie et sur la personne de Madame de Sévigné*, par Pl. A. Grouvelle.

(7) Lettre du jeudi au soir, janvier 1665.

(8) *Réflexions sur les lettres de Madame de Sévigné*, édition de Blaise, 1808, in 8<sup>o</sup>., tome 1<sup>er</sup>., page 1322V.

n'a pas la force d'en déployer la richesse; et voilà ce qui ajoute au véritable prix de ces douze Lettres. Elles sont remarquables par le caractère qui leur est propre. Il y règne en général une extrême simplicité d'expressions, qui est l'indice d'une extrême douleur. Elles sont bien loin de décevoir une main peu exercée. Quand elles furent écrites, l'auteur avait à-peu-près trente-huit ans. On est étonné qu'une femme du grand monde, étrangère aux discussions administratives et judiciaires, en manie la langue avec une précision qui permet de suivre, sans le moindre embarras, la marche d'un procès aussi compliqué. L'abbé de Vauxcelles « doute » que M<sup>me</sup>. de Sévigné écrivît aussi » bien dans sa jeunesse qu'elle le fit » dans la suite. » Quoique son style, éminemment facile, ne porte jamais l'empreinte du travail, il est évident qu'elle a dû, par un exercice habituel, lui donner une souplesse toujours plus étonnante; mais il n'est pas moins certain que, dès les premières pages du recueil, ce style original enchante, et, par sa grâce abandonnée, fait le désespoir de ceux qui desirerent l'imiter. Pour s'en convaincre, on peut lire la Lettre du 15 mars 1647, sur la naissance de son fils. Elle terminait alors sa vingtième année; et cependant comme ses phrases sont jetées avec aisance! comme elle plaisante joliment Bussy, qui n'avait pas encore de garçons! quelle verve de gaieté! Pour employer son langage, dont les figures sont si hardies et si naturelles, ne voit-on pas déjà *trotter sa plume?* cette plume légère n'a-t-elle pas déjà *la bride sur le cou?* (9). En 1663, M<sup>me</sup>. de Sévigné avait présenté sa fille à la

cour. Elle aurait pu long-temps encore briller elle-même sur ce théâtre; mais ses propres succès ne l'y conduisaient pas: il en existait de plus doux pour une ame telle que la sienne. Nous renvoyons le lecteur à notre article sur M<sup>me</sup>. de Grignan, pour tous les détails relatifs à cette dernière. On y voit ce qu'il faut penser des nuages qui s'élevaient quelquefois entre elle et sa mère. Celle-ci, forcée, par les circonstances, de vivre souvent éloignée de l'objet de sa plus vive tendresse, lui écrivait sans cesse pour tromper sa douleur. A partir du 6 février 1671, sa plume reproduit à chaque page, dans dix volumes, toujours les mêmes épanchements sans fatiguer jamais, parce qu'elle sait les revêtir de tournures nouvelles, qui se réduisent pourtant au sens qu'offrent ces trois lignes: « Lire vos lettres et vous écrire, » c'est la première affaire de ma vie, » tout fait place à ce commerce; aimer comme je vous aime fait » trouver frivoles toutes les autres » amitiés (10). » Tout ce qui sort de la plume de M<sup>me</sup>. de Sévigné a donc une empreinte originale, qui lui assure la prééminence dans le genre épistolaire. Ses billets sur les moindres circonstances étaient lus de son temps avec une grande avidité. « Vos » lettres, lui mande M<sup>me</sup>. de Coulanges, font tout le bruit qu'elles » méritent... il est certain qu'elles » sont délicieuses; et vous êtes comme » vos lettres (11). » Mais c'est dans la correspondance avec M<sup>me</sup>. de Grignan que son talent brille de tout son charme; c'est là qu'il se découvre dans sa véritable étendue, en prenant tout son essor: son cœur se plait

(9) Lettre du 24 novembre 1675.

(10) Lettre du 26 juin 1675.

(11) Lettre du 10 avril 1673.

à répandre dans le cœur de sa fille tous les sentiments qui le remplissent. Aussi, lui dit-elle, dans son style toujours plein d'images : « Je » vous donne avec plaisir le dessus de » tous les paniers, c'est-à-dire, la fleur » de mon esprit, de ma tête, de mes » yeux, de ma plume, de mon écriture ; et puis le reste va comme il » peut. Je me divertis autant à causer » avec vous, que je laboure avec les » autres (12). » M<sup>me</sup>. de Sévigné avait un fils à qui nous donnons également un article. La franchise qu'elle met en parlant des défauts et des bonnes qualités de ce fils, en joignant à son égard la censure aux éloges, malgré son attachement pour lui, est bien propre, il nous semble, à confondre les détracteurs qui s'obstinent à découvrir de l'artifice dans le tableau des affections de la plus tendre des mères. La dissimulation était si peu dans son caractère, que son intime amie, M<sup>me</sup>. de la Fayette, lui reprochait de « laisser voir quelquefois » dans son cœur ce que la prudence » obligerait de cacher. » Depuis la mort de l'abbé de Coulanges, arrivée en 1687, la réunion vers laquelle les vœux de sa nièce se tournaient sans cesse ne fut interrompue que par de courts intervalles. Son dernier voyage en Provence fut entrepris le 10 mai 1694. L'année suivante, elle vit « toutes les magnificences champêtres de la noce (13) » du marquis de Grignan, son petit-fils (14), et la célébration, sans bruit, du mariage de cette charmante Pauline, sa petite-fille, dont « l'esprit déroba tout (15), » et qui mérite un article parti-

culier, sous le nom de *Simiane*. La satisfaction qu'elle dut ressentir de ces deux mariages ne fut pas sans mélange. A cette même époque, l'état de langueur de M<sup>me</sup>. de Grignan lui causait de vives inquiétudes. Lorsqu'elle commençait à trouver, dans une guérison à-peu-près assurée, le prix de ses veilles, elle tomba malade elle-même en avril 1696 : dix jours après, elle n'était plus ; elle avait près de soixante-dix ans. Cette perte fut d'autant plus cruelle qu'une santé presque inaltérable semblait devoir en éloigner pour long-temps l'appréhension. Dans l'âge de la force, à quarante-sept ans, elle peignait en ces termes le temps et ses ravages : « Pour moi, je le vois courir avec » horreur, et m'apporter en passant » l'affreuse vieillesse, les incommodités, et enfin *la mort*. Voilà de » quelle couleur sont les réflexions » d'une personne de mon âge : priez » Dieu, ma fille, qu'il m'en fasse tirer la conclusion que le christianisme nous enseigne (16). » Ses vœux furent exaucés ; dès les premiers symptômes de sa dernière maladie, elle envisagea sa fin prochaine avec une fermeté puisée dans une conscience sans reproches, et dans les principes consolants qu'elle avait toujours professés. On a dit que le crâne de M<sup>me</sup>. de Sévigné avait été soumis à l'inspection du docteur Gall, qui en avait jugé défavorablement *les protubérances*, sous le double rapport de l'intelligence et de la sensibilité ; nous pensons que la sagacité du *crânologue* wurtembergeois s'est exercée sur une tête qui n'est pas celle de l'illustre épistolaire. Nous avons sous les yeux un procès-verbal rédigé, le 27 août 1816,

(12) Lettre du 1<sup>er</sup>. décembre 1675.

(13) Lettre du 3 février 1695.

(14) Voyez ce que nous disons de ce dernier dans l'article de sa mère.

(15) Lettre du 16 octobre 1689.

(16) Lettre du 8 janvier 1674.

par le maire de la ville de Grignau, en présence du curé, du juge-de-peace et d'un adjoint. Il en résulte : 1°. qu'à l'entrée du chœur de l'ancienne église collégiale, on voit à gauche une tombe de marbre blanc, sur laquelle est gravée l'épithaphe suivante :

Ci-git  
Marie de Rabutin-Chantal,  
Marquise de Sévigné,  
Décédée le 18 avril 1696.

2°. que parmi huit vieillards convoqués, celui qui est le mieux instruit des traditions locales, qui même a connu plusieurs témoins des funérailles de M<sup>me</sup>. de Sévigné, a déclaré que tous ces témoins s'accordaient à dire que cette dame était morte d'une petite-vérole si maligne, que sa famille non-seulement n'avait pas eu le temps de se procurer un cercueil de plomb, mais avait été obligée de la faire inhumer avant l'expiration des délais ordinaires ; que le chapitre avait décidé qu'elle ne serait point déposée dans le caveau de l'église, d'où il pourrait s'élever des exhalaisons pestilentielles, et que, pour concilier les derniers honneurs à lui rendre avec les précautions dues à la salubrité, on ouvrirait dans le chœur une fosse qui serait couverte de maçonnerie ; 3°. enfin il résulte de cet acte de notoriété, que la sépulture de M<sup>me</sup>. de Sévigné n'a point été violée en 1793, comme on l'a prétendu, puisqu'il n'a été touché ni à la tombe, ni à la maçonnerie qui la couvrait ; que les ossements enlevés du caveau ne peuvent donc être les siens, etc., etc. — Le premier titre de gloire de M<sup>me</sup>. de Sévigné est de faire les délices de toutes les générations, sans avoir voulu écrire une seule ligne pour l'immortalité : elle était bien éloignée, sans doute, de prévoir que des feuilles remplies à course de plume forme-

raient un des monuments les plus précieux de notre littérature. Puisqu'elle fixe l'attention générale, il est convenable de donner une idée des principaux jugements portés sur elle : c'est le moyen de l'envisager sous ses divers aspects. En remontant à la source du plaisir que donnent ses lettres, Laharpe la découvre avec raison bien moins dans les événements du grand siècle de Louis XIV, que dans la manière de les narrer, que dans une imagination active et mobile qui s'attache aux objets, qui les peint avec charme, d'où naissent, en un mot, la vivacité des tours et le bonheur des expressions. On s'étonne de lire dans le *Lycée* de ce critique, généralement exact, le fait suivant : *M<sup>me</sup>. de Sévigné a dit que Racine passera comme le café*. Ce rapprochement bizarre et ridicule n'existe dans aucune de ses lettres ; et néanmoins tous les jours on s'en prévaut contre elle, sur la foi des dictionnaires et des éditeurs. Voltaire trouva plaisant de le hasarder ; il accrédita cette injustice, il la rendit presque universelle. « M<sup>me</sup>. de Sévigné, dit-il, la première personne de son siècle pour le style épistolaire, et surtout pour conter des bagatelles avec grâce, croit tous les jours que Racine n'ira pas loin. Elle en jugeait comme du café, dont elle dit qu'on se désabusera bientôt (17). » Sur la fin de sa carrière, non content de s'être permis ce rapprochement, il l'attribuait à M<sup>me</sup>. de Sévigné elle-même, dans les termes les plus formels. « Nous avons, disait-il, été indignés contre M<sup>me</sup>. de Sévigné, qui écrivait si bien et qui jugeait si mal ; nous

(17) *Siècle de Louis XIV*, chap. XXXII, des beaux-arts, 1819, in-8°, tome II, page 257.



» sommes révoltés de cet esprit mi-  
 » sérable de parti, de cette aveugle  
 » prévention qui lui fait dire que  
 » *la mode d'aimer Racine passera*  
 » *comme la mode du café* (18). » Rien n'annonce, quoique de célèbres littérateurs l'aient avancé, que cette femme excellente soit entrée dans les cabales formées contre l'auteur de *Phèdre*; mais il est évident que, subjuguée par les décisions des partisans exclusifs de Corneille, et fidèle à ses *vieilles admirations* pour le père du théâtre, elle parut une seule fois méconnaître les créations dramatiques de son jeune rival. Fermant les yeux sur les rôles admirables de Roxane et d'Acomat, elle ne craignit pas, au sujet de la pièce de *Bajazet*, d'écrire à sa fille: « *Racine* fait des *comédies* (19) pour la Champmélé: ce n'est pas pour les siècles à venir (20). » Telle est la phrase qui a jeté une si grande défaveur sur ses prédictions littéraires. Elle voit bien mieux, lorsqu'elle s'en rapporte à la sûreté de son coup-d'œil; elle disait d'abord: « *Bajazet* est beau; j'y trouve quelque embarras sur la fin, mais il y a bien de la passion (21). » Quant au *café*, voici ce qu'elle en écrit quatre ans après à sa fille, sans songer à le mettre pour la durée en parallèle avec *Racine*: « Vous voilà donc bien revenue du café; M<sup>lle</sup>. de Méri l'a aussi chassé; après de telles disgrâces, peut-on compter sur la fortune (22)? » — Personne n'a mieux fait ressortir que Suard les

divers mérites du talent de M<sup>me</sup>. de Sévigné (23), de ce talent qui sait quelquefois, des objets les plus frivoles, tirer les réflexions les plus profondes, et s'élever du riant badinage jusqu'à la sublime véhémence de Bossuet; mais il accompagne ses éloges de restrictions que nous ne saurions admettre. Suivant lui, *la femme d'esprit* est, dans certains moments, *éclipsée par la caillette*. Pour justifier cette dernière expression, il rapporte la manière dont elle parle de son entretien avec le roi de France, après une représentation de la tragédie d'*Esther*. Voilà, certes, une étrange preuve de commérage! Sans éprouver une *joie d'enfant*, M<sup>me</sup>. de Sévigné sentait le prix de cette distinction. Dans son récit, elle écarte jusqu'à l'idée d'une préférence: « Je vis, le soir, dit-elle, » M. le chevalier (*de Grignan*), et » tout naïvement je lui contai mes » petites prospérités...je suis assurée » qu'il ne m'a point trouvé dans la » suite ni une sottise vanité, ni un » transport de bourgeoise(24). » Suivant le même critique, *on la voit se pâmer d'admiration sur la généalogie de la maison de Rabutin*. Ses véritables sentiments sont consignés, non dans ce qu'elle écrit à son orgueilleux cousin, dont elle chatouillait la faiblesse, mais dans ce qu'elle maude à sa fille, depositaire de ses pensées les plus secrètes: « J'ai lu » avec plaisir l'histoire de notre » vieille chevalerie; si Bussy avait » un peu moins parlé de lui et de » son héroïne de fille (M<sup>me</sup>. de Co- » ligni), le reste étant vrai, on » peut le trouver assez bon pour être » jeté dans un fond de cabinet, sans

(18) Lettre de M. de Voltaire à l'Académie française (1778), en tête de la tragédie d'Irène, Théâtre, tome VII, page 157.

(19) Ce nom se donnait alors à toutes les pièces de théâtre.

(20) Lettre du 16 mars 1672.

(21) Lettre du 15 janvier 1672.

(22) Lettre du 10 mai 1676.

(23) Dans une Dissertation intitulée: *Du style épistolaire et de Madame de Sévigné*.

(24) Lettre du 21 février 1686.

» *en être plus glorieuse* (25). » M<sup>me</sup>. de Sévigné devait apprécier les avantages attachés à la naissance; mais les petitesse de la vanité ne pouvaient trouver place dans son ame : elles n'habitent guère que les cœurs arides. A ses yeux les premiers biens étaient les jouissances de la nature : rien ne lui plaisait comme le *triomphe du mois de mai*; elle était ravie lorsque le *rosignol, le coucou, la fauvette, ouvraient le printemps dans les forêts*. Pour prolonger le spectacle de la campagne à la veille de se dépouiller, *elle était dehors, du matin au soir, pendant ces beaux jours de cristal de l'automne, qui ne sont plus chauds, qui ne sont pas froids*. Voyez son opinion relativement au cérémonial sous lequel on étouffait souvent en famille les affections les plus douces : « Bon jour, Pauline, ma mignonne; » je me moque de vous; après avoir » pensé six semaines à me donner un » nom entre *ma grand'mère et Ma-* » *dame*, vous avez trouvé *Madame* » (26). » Aux eaux thermales de Vichy, que fait-elle? elle cherche un remède contre le rhumatisme; elle fuit les gens à prétentions qui viennent y combattre l'ennui. Sur le point d'être délivrée de leur tourbillon, elle dit : « Je vais être seule, et » j'en suis fort aise; pourvu qu'on » ne m'ôte pas le pays charmant, » la rivière d'Allier, mille petits » bois, des ruisseaux, des prairies, » des chèvres, des paysannes qui » dansent la bourée dans les champs, » je consens de dire adieu à tout » le reste : le pays seul me guérirait » (27). » D'ailleurs quelle bienveillance pour tous ceux qui l'entourent!

(25) Lettre du 22 juillet 1685.

(26) Lettre du 17 janvier 1689.

(27) Lettre du 1<sup>er</sup> juin 1676.

quel desir d'adoucir leur position! que d'égards, que d'attentions délicates pour le gouverneur de son petit-fils, pour ce M. Duplessis, qu'elle console dans ses chagrins domestiques! Les lettres qu'elle lui écrit, et beaucoup d'autres, ne se trouvent qu'à la suite des *Mémoires de M. de Coulanges*, publiés par M. de Monmerqué, in-8<sup>o</sup>, J. J. Blaise, 1820. Si l'on excepte Racine, envers qui le torrent de l'opinion l'entraîna un moment dans une erreur presque générale, mais à qui dans la suite elle rendit plus de justice, est-il des hommes de génie dont elle ait méconnu la supériorité? parmi les écrivains d'un ordre inférieur, en est-il qu'elle ait trop élevés? malgré son amour pour les *grands coups d'épée* qui se donnent dans les Romans de La Calprenède, elle n'en trouve pas moins son style détestable. Elle aimait les sujets traités par le P. Maimbourg, et pourtant elle dit : « Il sent » l'auteur qui a ramassé le délicat » des mauvaises ruelles (28). » La célébrité dont Benserade jouissait à la cour ne l'empêche pas de reconnaître que ses rondeaux « sont fort » mêlés; qu'avec un crible il en demeurerait peu (29). » L'abbé de Vauxcelles assure qu'en Provence, au souvenir de M<sup>me</sup>. de Sévigné, il se joint celui d'*habitudes tracassières*; ce qui ne s'accorde guère avec l'esprit conciliant qu'elle manifeste partout. A peine le comte de Grignan, son gendre, était-il établi dans son gouvernement, qu'elle lui donne des conseils sur la conduite à tenir avec l'évêque de Marseille (M. de Forbin-Janson) : « Je connais, dit-elle, les manières des provinces,

(28) Lettre du 14 septembre 1675.

(29) Lettre du 4 novembre 1676.

» et je sais le plaisir qu'on y prend  
 » à nourrir les divisions.... Rien n'est  
 » plus capable d'ôter tous les bons  
 » sentiments que de marquer de la  
 » défiance ; il suffit souvent d'être  
 » soupçonné comme ennemi pour le  
 » devenir ; la dépense en est toute  
 » faite, on n'a plus rien à ménager.  
 » Au contraire, la confiance engage  
 » à bien faire ; on est touché de la  
 » bonne opinion des autres, et on ne  
 » se résout pas facilement à la per-  
 » dre. Au nom de Dieu ! desserrez  
 » votre cœur, et vous serez peut-être  
 » surpris par un procédé que vous  
 » n'attendez pas (30). » Quelle sa-  
 » gesse consommée ! quelle connais-  
 » sance du cœur humain ! Écoutons  
 » maintenant une maxime propre à  
 » concilier les intérêts des rois et ceux  
 » des peuples, intérêts qui sont insépa-  
 » rables : « Ce qu'il faut faire en gé-  
 » néral, c'est d'être toujours très-  
 » passionné pour le service de sa  
 » majesté ; mais il faut tâcher aussi  
 » de ménager un peu les cœurs des  
 » Provençaux, afin d'être plus en  
 » état de faire obéir au roi dans ce  
 » pays-là (31). » La prudence de  
 » M<sup>me</sup>. de Sévigné ne se bornait pas à  
 » donner d'excellents conseils ; elle fai-  
 » sait usage de toute sa raison dans la  
 » vie privée. Amie de la paix, elle  
 » étouffait dans son intérieur les petits  
 » germes de désunion qui pouvaient  
 » l'y troubler. Ses prévenantes atten-  
 » tions forçaient l'irascible, le minu-  
 » tieux abbé de Coulanges, l'opiniâtre,  
 » la verbeuse M<sup>lle</sup>. de Méri, à rire de  
 » leurs querelles journalières (32). Elle  
 » avait à se plaindre de M<sup>me</sup>. de Ma-  
 » rans ; elle en oublia les torts dès qu'elle  
 » put croire au changement qui s'é-

» tait opéré dans sa manière de penser.  
 Une femme vindicative aurait crié à  
 l'hypocrisie ; M<sup>me</sup> de Sévigné, loin  
 d'avoir un tel soupçon, manda à M<sup>me</sup>  
 de Grignan, qui était la personne of-  
 fensée : « La dévotion de la Marans  
 « est toute des meilleures.... elle est  
 » parfaite, elle est toute divine ; je  
 » ne l'ai point encore vue, je m'en  
 » hais (33). » L'abbé de Vauxcelles  
 hasarde d'autres observations aussi  
 peu fondées que celle que nous venons  
 de détruire par des faits. Les moindres  
 recherches semblent avoir ef-  
 frayé ce critique plus agréable que  
 judicieux. Il était si peu versé dans  
 la connaissance des Mémoires du  
 temps, qu'il confond souvent les  
 personnages, et qu'il ignore jusqu'au  
 véritable nom de M<sup>me</sup>. de Sévigné,  
 puisqu'il l'appelle à Ménage de l'a-  
 voir appelée *Sévigny*. Ce dernier  
 nom se trouve presque toujours dans  
 les ouvrages contemporains ; Bussy  
 l'a consigné dans sa généalogie ; il  
 fut changé assez tard en celui de  
 Sévigné. Gronvelle croit ajouter à  
 la renommée de M<sup>mes</sup>. de Sévigné et  
 de Grignan, en les transformant,  
 l'une et l'autre, en incroyables ; il af-  
 fecte de prendre à la rigueur, ou  
 plutôt il dénature des plaisanteries  
 innocentes qu'elles se font mutuelle-  
 ment. Sur la foi du continuateur du  
 Dictionnaire de Bayle (34), il attri-  
 bue à la première des opinions anti-  
 catholiques contre lesquelles déposent  
 toutes ses Lettres. Il voudrait faire  
 passer pour un pur badinage ses  
 plaintes de ne pouvoir mettre en pra-  
 tique la religion avec assez de fer-  
 veur ; plaintes qui annoncent la dé-  
 fiance de soi-même, modeste compa-  
 gne d'une piété sincère. Enfin, il

(30) Lettre du 28 novembre 1670.

(31) Lettre à M<sup>me</sup>. de Grignan, du 1<sup>er</sup>. janvier 1672.

(32) Voyez la Lettre du 12 juillet 1675.

(33) Lettre du 1<sup>er</sup>. janvier 1674.

(34) *Supplément au dictionnaire de Bayle*, par Chauvéprie, article Sévigné.

travestit en attachement pour *la fatalité*, la soumission la plus entière aux volontés de Dieu. Nous nous arrêtons sur cette dernière assertion, parce qu'elle est la plus grave. La citation suivante suffira pour la détruire; M<sup>me</sup>. de Sévigné nous dit nettement : « Je suis les conduites » ordinaires de la bonne petite prudence humaine, croyant même que » c'est par elle qu'on arrive aux ordres » de la providence (35). » Quelques théologiens ardents et divisés par leurs opinions ont traité M<sup>me</sup>. de Sévigné, les uns en amis, tels que l'abbé Barral, dans le *Sévigniana*; les autres d'une manière hostile, tels que le père de Colonia, jésuite, dans le *Dictionnaire des livres jansénistes*. Les liens qui l'unissaient à l'oncle de son mari, à ce chevalier de Sévigné qui avait fait construire à Port-Royal des bâtiments dont elle posa, dit-on, la première pierre, son admiration pour les écrits des solitaires de cette maison, ses rapports intimes avec la famille Arnauld, tous ces motifs rémis ont pu donner lieu de croire qu'elle avait embrassé les principes du jansénisme avec un zèle outré. Il serait facile d'établir le contraire par différents passages : nous nous bornerons à un seul relativement au *libre arbitre*. Après avoir lu l'*Histoire du vieux et du Nouveau - Testament, par le sieur de Royaumont*, elle fait cette remarque : « Voyant les reproches d'in » gratitude, les punitions horribles » dont Dieu afflige son peuple, je » suis persuadée que nous avons no » tre liberté tout entière ; que par » conséquent nous sommes très-con » pables, et méritons fort bien le feu » et l'eau, dont Dieu se sert quand

» il lui plaît. Les Jésuites n'en disent » pas encore assez, et les autres » donnent sujet de murmurer contre » la justice de Dieu, quand ils affai- » blissent tant notre liberté (36). » Plus on relit M<sup>me</sup>. de Sévigné, plus on se persuade qu'elle avait le droit de se rendre ce témoignage flatteur : « La déraison me pique, et le man- » que de bonne-foi m'offense (37). » D'Alembert avance quelle approuvait les *dragonades* et la *révocation de l'édit de Nantes* (38). Ce que l'on voit bien clairement, c'est qu'elle donne son approbation aux moyens persuasifs de Bourdaloue, qui « fera de bons » catholiques, dans ces provinces où » tant de gens se sont convertis sans » savoir pourquoi (39). » En supposant qu'elle ait payé le tribut que la faiblesse humaine paie aux opinions dominantes, on doit convenir qu'elle y fut moins assujétie qu'une autre. Lorsque deux sociétés également célèbres se disputaient l'empire des consciences, et préparaient leur ruine mutuelle en se condamnant sans miséricorde, elle avait la sagesse de dire : « Voilà bien le monde en son » naturel; je crois que le milieu de » ces extrémités est toujours le meilleur (40). » Fidèle à son système de tolérance, elle disait, quatorze ans après : « Dieu jugera toutes ces ques- » tions à la vallée de Josaphat; en » attendant vivons avec les vivants » (41). » Nous avons les défauts qui semblent tenir à nos qualités : telle est la loi commune; M<sup>me</sup>. de Sévigné n'en était pas affranchie. Quoiquedans plusieurs circonstances, elle ait fait

(35) Lettre du 7 octobre 1676.

(36) Lettre du 28 août 1676.

(37) Lettre du 8 avril 1671.

(38) Dans l'*Éloge de Bossuet*.

(39) Lettre du 28 octobre 1685.

(40) Lettre du 20 novembre 1664.

(41) Lettre du 12 octobre 1678.

céder au devoir son extrême tendresse pour sa fille, il faut avouer que ce sentiment était bien loin d'être en accord avec sa raison naturellement si droite. Maîtrisée par une imagination vive, par un cœur sensible, elle embellit chaque objet de ses affections. La plus grande de ses illusions, suivant nous, est d'avoir comparé son prétendu *héros du bréviaire* au véritable *héros de la guerre*, d'avoir, à la mort de Turenne, pu dire du cardinal de Retz : « Le voilà donc » seul dans ce point d'élevation (42). » Nous terminons cet article par le témoignage du duc de Saint-Simon, écrivain qui, certes, n'est ni louangeur ni impartial. Ce témoignage semble devoir obtenir ici d'autant mieux la confiance, que celui qui le rend entrait à peine dans le monde à l'époque de la mort de M<sup>me</sup>. de Sévigné. Dégagé de toute prévention particulière, il se borne, suivant toute apparence, à recueillir l'opinion établie dans la société par les personnes qui avaient connu cette femme, dont le commerce n'était pas moins attachant que le style. Voici comment il s'exprime : « Dans ce » même temps mourut M<sup>me</sup>. de Sévigné, si aimable, si excellente » compagnie, à Grignan, chez sa fille, » qui était son idole, et qui ne le méritait que médiocrement. Cette dame, par son aisance, ses grâces » naturelles, la douceur de son esprit, en donnait par sa conversation à qui n'en avait pas extrêmement; bonne d'ailleurs, elle savait beaucoup sans le faire paraître. » L'académie de Marseille avait proposé, en 1774, pour sujet de son prix d'éloquence l'*Éloge de M<sup>me</sup>. de Sévigné* : elle conromna,

en 1775, celui qui fut composé par la présidente Brisson; discours où l'on voit trop d'appareil pour louer un talent si facile. Dans les *Mélanges* de M<sup>me</sup> Necker, se trouve un *Éloge de M<sup>me</sup> de Sévigné*, qui semble n'avoir pas été envoyé au concours. Le naturel exquis de cette dernière ne pouvait guère être vanté dans une composition plus péniblement travaillée, plus remplie de pensées emphatiques et confuses. Bussy-Rabutin contribua le premier à faire connaître quelques Lettres de M<sup>me</sup>. de Sévigné, en les insérant dans ses *Mémoires*, publiés en 1696, trois ans après sa mort, par la marquise de Coligni, sa fille. L'année suivante, cette dernière en donna un plus grand nombre parmi celles de son père. En 1726, parurent trois éditions anonymes des Lettres de M<sup>me</sup>. de Sévigné, 2 vol. in-12, l'une à Rouen, les deux autres à La Haye; ensuite, le chevalier Denis Marius de Perrin, ami de M<sup>me</sup>. de Simiane, publia quatre vol. de ces Lettres, à Paris, chez Simard, 1734; et il en ajouta deux nouveaux en 1737. On doit au même éditeur une édition plus considérable, accompagnée de notes et d'éclaircissements, 1754, 8 vol. in-12. L'abbé de Vauxcelles, en 1801, se contenta de suivre les éditions de Maestricht, 1779, et de Rouen, 1784, 10 vol. in-12. Grouvelle, en 1806, fit paraître une édition assez belle et plus complète, en 8 vol. in-8°, conforme d'ailleurs au plan indiqué par M. Barbier, dans le *Magasin encyclopédique*, c'est-à-dire qu'il plaça, suivant l'ordre des dates, toutes les Lettres indistinctement, qui jusqu'alors formaient autant de recueils séparés, qu'il y avait de correspondances particulières. Le libraire Klostermann, en 1814,

(42) Lettre du 7 août 1675.

mit au jour un Recueil de *Lettres inédites de M<sup>me</sup> de Sévigné*, parmi lesquelles il en est quelques-unes de fort intéressantes, Paris, in-8<sup>o</sup>, d'environ 200 pages. Enfin, M. de Monmerqué a fait jouir le public du véritable texte de M<sup>me</sup>. de Sévigné, par une édition augmentée de quarante-quatre lettres inédites, de deux cent quarante-six lettres auxquelles il a été restitué des passages également inédits, et de deux cent cinquante-six lettres, ou qui n'avaient pas été réunies à la collection, ou dans lesquelles il a été rétabli des passages imprimés en 1726, en 1734, mais retranchés ensuite par des considérations qui n'existent plus; Paris, J. - J. Blaise, 1818, 11 vol. in-8<sup>o</sup>, avec portraits, vues, et *Fac simile*, y compris les *Mémoires de Coulanges*, et 13 volumes in-12., avec trois portraits, et trois *Fac simile* seulement. En conférant les diverses éditions originales, en méditant les mémoires du temps, il a rétabli une foule de passages omis ou altérés, et il a résolu des difficultés sans nombre. Les avantages d'un travail aussi précieux sont développés par l'éditeur, dans une *Notice bibliographique*; et l'auteur de cet article y a joint une *Notice* fort étendue sur M<sup>me</sup>. de Sévigné, sur sa famille et ses amis. Cette édition est le résultat de tant de recherches, qu'on peut la considérer comme la source où puisent avec plus ou moins de liberté tous ceux qui réimpriment les Lettres de notre inimitable épistolaire. ST. S—N.

SÉVIGNÉ (CHARLES, marquis DE), fils de la précédente, né en 1647, servit d'abord, en qualité de volontaire, contre les Turcs, qui assiégeaient Candie, et qui prirent cette place en 1669. Au retour de

cette espèce de croisade, il acheta la charge de guidon, ensuite celle de sous-lieutenant des gendarmes du Dauphin. Il fit preuve d'intrépidité dans plusieurs actions périlleuses, entre autres au combat de Sénéf (1674), et à Saint-Denis, près de Mons (1678). Dans l'intervalle de ses campagnes, il partageait le temps entre sa mère, des gens de lettres célèbres, tels que Racine et Despreaux, des femmes séduisantes, telles que Ninon de Lenclos (1) et la comédienne Champmélé. L'ambition l'occupait fort peu. Quand il était las d'une vie dissipée, il allait se réfugier en Bretagne, dans la terre des *Rochers*, y déposer son repentir dans le sein de la meilleure confidente, et réfléchir auprès d'elle sur le vide et sur le danger de ses liaisons. Tantôt il écrivait sous sa dictée, lorsqu'elle était malade, tantôt il lui lisait avec un rare talent, des pièces de théâtre, des histoires, jusqu'à des Pères de de l'église. A travers l'enjouement de ses moindres billets, on remarque un attachement invariable pour la comtesse de Grignan, sa sœur, qui de son côté s'intéressait sincèrement à lui. Son goût n'avait pu que gagner au commerce de nos plus grands écrivains; mais sa légèreté naturelle ne lui permettait pas de modifier tous ses jugements, qui sont en général très sains. Sa mère voyait avec amertume qu'il se ruinât par des dépenses sans objet. « C'est, dit-elle, un » abyme de je ne sais pas quoi; car » il n'a aucune fantaisie; mais sa » main est un creuset où l'argent se » fond (2). « En 1684, il se maria, et se retira aux *Rochers*, après avoir

(1) Voyez, sur les prétendues *Lettres de Ninon de Lenclos au marquis de Sévigné*, les articles DAMOIRS, tome X, LENCLOS, tome XXIV.

(2) Lettre du 27 mai 1680.

renoncé aux égarements de sa jeunesse. Il finit même par se fixer à Paris, faubourg Saint-Jacques, pour vivre, avec sa femme, dans une édifiante obscurité, sous la direction des meilleurs guides ecclésiastiques. N'ayant point eu d'enfants, il fut le dernier de son nom, et mourut le 27 mars 1713. Boileau regardait le marquis de Sévigné comme ayant eu la plus grande part à la rédaction du dialogue sur *les héros de roman*, publié d'abord d'une manière inexacte, sans l'aveu du satirique, et simplement d'après le récit qu'en faisait ce dernier dans plusieurs sociétés. Le marquis de Sévigné intenta contre Dacier, traducteur d'Horace, un procès littéraire sur l'interprétation forcée qu'il donnait au passage suivant de son original: *Difficile est propriè communia dicere*; son premier factum, ses deux contredits, les deux réponses de son adversaire, forment un vol. in-16 de 122 pages, intitulé: *Dissertation critique sur l'art poétique d'Horace*, Paris, Barthélemi Girin, 1698 (par erreur, 1618). On y donne une idée générale des pièces de théâtre, et l'on y examine si un poète doit préférer les caractères connus aux caractères inventés. Les auteurs ne sont point nommés en tête du livre; mais ils sont désignés, dans le cours de la discussion, par les lettres initiales D\*\* et S\*\*, Un demi-siècle après ce débat, le grammairien Dumarsais développa, dans une lettre, le vrai sens du poète latin, en démontrant qu'il n'avait été saisi ni par l'érudit de profession, ni par l'agréable littérateur. (*Mercur de France*, janvier, 1746; *Oeuvres de Dumarsais*, in-8°, 1797, tome III, page 282).

ST. S—N.

SEVIN (FRANÇOIS), philologue, naquit, en 1682, à Villeneuve-le-

Roi. Son père, médecin de la faculté de Montpellier, jouissait de la réputation d'un homme instruit et désintéressé. Après avoir reçu les premières leçons de grammaire d'un de ses oncles, curé de Toucy, le jeune Sevin continua ses études au collège de Sens, sous les Jésuites, et à Paris, au séminaire des *Trente-Trois*, où il fit ses cours de philosophie et de théologie. Au nombre de ses condisciples, se trouvait Étienne Fourmont, devenu si célèbre par les services qu'il a rendus à la littérature chinoise (V. FOURMONT). Le goût de l'étude les unit pour toujours, et ils passaient ensemble, à travailler, tout le temps des récréations, et même une partie des nuits. Cette infraction aux réglemens, quelque louable qu'en fût le motif, leur attira de sévères réprimandes; mais elles ne produisirent pas l'effet qu'en attendaient les supérieurs. Sevin, jugé le plus coupable, parce qu'il était le plus âgé, fut renvoyé du séminaire; et il se serait trouvé dans un grand embarras, si l'abbé Boileau, qui l'avait connu dans le temps qu'il exerçait les fonctions de grand-vicaire à Sens, ne lui eût alors fourni les moyens de satisfaire sa passion pour l'étude. C'était tout ce que Sevin désirait. Réuni, bientôt après, à son ami Fourmont, ils reprirent leurs travaux, et se lièrent avec les savants qui pouvaient favoriser leur ardeur de s'instruire. Ce fut d'après le conseil de Baudelot, que l'abbé Sevin fit imprimer, en 1705, sa *Dissertation sur Ménès, premier roi d'Égypte*, in-12. Il y soutient, contre l'opinion de Bochart et de Marsham, que Ménès (1) ne diffère point

(1) Très-probablement Ménès n'a rien de commun avec Misraïm, et n'est point un personnage humain. Il se rapproche plutôt du Mercure égyptien.

de Misraïm ou Mezraïm, fils de Cham, et que c'est ce prince qui a été le Mercure des Égyptiens. Ce sentiment trouva des contradicteurs, auxquels Sevin répondit par un nouvel *Opuscule* (Paris, 1710, in-12), dans lequel il traita, par occasion, différents points de la théologie égyptienne, jusqu'alors négligés par les savants. L'abbé Bignon, qui l'avait choisi pour secrétaire, le fit agréger, en 1711, à l'académie des inscriptions, comme élève, et il arriva rapidement aux grades d'associé et de pensionnaire. En 1728, il reçut la commission d'aller, avec Fourmont, à Constantinople, pour y rechercher des manuscrits. Ce voyage n'eut pas tout le succès qu'on s'en était promis, d'après des indications exagérées et entièrement fausses; mais il ne fut pas non plus inutile; puisque l'abbé Sevin en rapporta plus de six cents manuscrits grecs, d'une conservation qui ne laissait rien à désirer; et il continua d'en recevoir, des correspondants qu'il s'était faits dans le Levant, un assez grand nombre, qui font partie de la Bibliothèque royale. L'abbaye de la Ferrière lui fut donnée en récompense de ses services; mais il ne put jamais se décider à s'éloigner de Paris, pour en aller prendre possession, et il se contenta d'une pension de quinze cents livres, sur un autre bénéfice. L'abbé Sevin fut pourvu, en 1737, de la place de garde des manuscrits de la Bibliothèque du Roi; et il s'occupa sur-le-champ d'en faire dresser le *Catalogue*. Il a rédigé, de concert avec Fourmont et Mélot (V. ce

nom), les deux premiers volumes, qui contiennent les manuscrits en langues orientales et les manuscrits grecs. Quoique d'un tempérament délicat, il était capable de soutenir un long travail, pourvu qu'il n'en fût pas détourné. Voulant éviter les importuns, il y consacrait, de préférence, toutes les après-dînées, depuis cinq heures jusqu'à minuit, et le matin, depuis sept heures jusqu'à midi. Dans un voyage qu'il fit à la campagne, il tomba malade assez sérieusement. La diète et le repos, ses remèdes ordinaires, n'ayant pas suffi pour le rétablir, il prit le parti de se faire ramener à Paris; mais les secours de l'art arrivèrent trop tard, et il mourut, le 12 septembre 1741, à l'âge de cinquante-neuf ans. Uniquement occupé de l'étude, les soins de la vie lui étaient si étrangers, qu'il fallut que l'abbé Sallier, son collaborateur et son ami depuis plus de vingt ans, se chargeât de sa garde-robe. Ils s'étaient fait une donation mutuelle de tout ce qu'ils possédaient; mais les parents de l'abbé Sevin n'eurent qu'à se féliciter de cette espèce d'exhérédation (V. SALLIER). On sait qu'ils préparaient une édition des *Lexiques grecs* de Phrynicus, de Th. Magister et de Moeris; elle n'a point été publiée. Leurs notes sur le *Trésor de la langue latine* de Robert Estienne, se trouvent dans l'édition de Londres (V. R. ESTIENNE); et celles sur le *Lexique* d'Hésychius, dans l'édition qu'en a donnée Alberti (V. HESYCHIUS, XX, 331). Le Recueil de l'acad. des inscriptions, dont l'abbé Sevin fut un des membres les plus laborieux, contient de lui une foule de *Remarque philologiques*, et de corrections sur des passages d'Anacréon, d'Hésiode, de Pline et d'autres auteurs

tion Thoth, bien que distinct aussi de ce dernier. Méneš est analogue au Manou de l'Inde, au Minos de Crète, etc., comme lui types humains de l'intelligence divine organisant la société sur la terre, législateurs et bienfaiteurs des hommes, premiers rois, etc., tout cela dans un sens plus ou moins symbolique.



grecs et latins ; — des *Recherches* sur l'histoire d'Assyrie, sur celle de la Lydie, de la Carie, sur les rois de Pergame, et sur ceux de Bithynie ; des *Dissertations* sur la vie et les ouvrages de Juba, roi de Mauritanie ; sur Hécatee de Milet, Nicolas de Damas, Evhémère, Callisthène, Tyrtée, Archiloque, Panætius, Thrasile, Philiste, Jérôme de Cardie, Athénodore, Charon de Lampsaque et Théophane. Dans un recueil intitulé : *Lettres sur Constantinople*, de l'abbé Sevin au comte de Caylus, Paris, 1802, in-8°, on ne trouve que quatre lettres de cet auteur, dont une seule offre quelque intérêt ; c'est celle qui contient des détails sur le théâtre des Turcs ; elles sont suivies de l'extrait de son voyage dans le Levant, tiré du tome VII des Mémoires de l'acad. des Inscriptions. Sérieys, l'éditeur de ce volume, l'a grossi de lettres adressées au comte de Caylus par Lironcourt, Legrand, Castellane, Peyssonel père et fils, et Julien Leroy. Il y a réuni un Mémoire sur les mœurs des Mainottes, extrait d'un rapport de deux envoyés de Buonaparte dans la Morée ; de la Relation du consulat d'Anquetil-Briancourt à Surate (1) ; d'un Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, traduit de l'anglais de Paterson ; d'un Mémoire de C. J. Beschi sur le calendrier de l'Inde, revu par Lalande. L'*Appendix* contient les Observations de Caylus sur Constantinople ; la lettre de Desalleurs sur les honneurs du Sopha ; le portrait de la comtesse de Caylus, par Rémond, dit le Grec (2) ; et une Lettre de l'abbé

(1) C'est le frère d'Anquetil l'historien, et d'Anquetil du Perron.

(2) RÉMOND dit le Grec, à cause de sa profonde connaissance de cette langue, était le frère aîné de Rémond de Saint-Mard, et de Rémond de Mont-

Conti, sur la mort de cette dame. L'*Éloge* de l'abbé Sevin, par de Boze, se trouve dans le tome XVI des *Mémoires* de l'académie des Inscriptions. W—s.

SEWA-DJY, fondateur de l'empire Mahrata, dans l'Indoustan, eut pour aïeul, suivant l'opinion la plus commune, le fils naturel d'un radjah d'Oudaïpour, chef des princes Radjepouts, les premiers souverains peut-être de l'Indoustan (si, comme on le prétend, ils descendaient de Porus), et qui, chassés de Schitor par l'empereur moghol Akhbar, vers la fin du seizième siècle, s'étaient établis à Oudaïpour. La mère de ce fils naturel était une femme obscure de la tribu de Bounsla. Il en prit le nom, et le transmit à ses descendants, les radjahs de Bérah et de Sattarah. Le radjah d'Oudaïpour, chassé par ses frères, qui lui reprochaient sa naissance, ou dont il voulait envahir l'héritage, entra au service du roi de Bedjapour ou Visapour, et y obtint des emplois brillants, qu'il transmit à son fils Schadjy. Celui-ci, homme paisible, fut le père de l'inquiet et ambitieux Sewa-djy et d'Éko-djy, tige des derniers radjahs de Tanjaour. Sewa-djy naquit, en 1628, à Baçam, suivant Thévenot, ou dans un bourg du territoire de cette ville, suivant l'auteur portugais d'une vie de Sewa-djy, ce qui donna lieu au bruit que ce fameux chef mahrata était le fils naturel de dom Manoel de Meue-

mort. Outre le *Portrait de Madame de Caylus*, imprimé déjà dans les *Œuvres diverses* de Gédoyu, Paris, 1745, in-12, on connaît de lui un *Dialogue sur la volupté* ; ce morceau dans le genre antique, inséré dans le *Recueil de divers écrits* publié par Saint-Hyacinthe, en 1736, se retrouve, on ne sait pourquoi, parmi les pièces diverses d'Hamilton. On trouve quelques anecdotes sur cet écrivain aussi modeste que spirituel, dans les *Mémoires*, de Trublet, pour servir à la vie de Fontenelle, éd. de 1761, p. 206.

ses, seigneur de ce bourg. Mais cette opinion n'est pas plus admissible que celle qui le fait naître en Abissinie, sur la fin du 16<sup>e</sup>. siècle, vendre comme esclave, et pousser sa carrière jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quinze ans. Son nom vient, dit-on, de celui d'une idole fameuse dans le pays, et du titre honorifique *djy*. Dédaignant la condition de sujet, il songea de bonne heure à se former un état indépendant; mais les commencements de sa carrière militaire et politique, et par conséquent ceux de la puissance des Mahrates, sont enveloppés de tant de ténèbres et de contradictions, qu'il est presque impossible de découvrir la vérité. Suivant les uns, Sewa-djy assassina un des généraux du roi de Bedjapour, dont il était le collègue. Suivant d'autres, il commandait l'armée du roi du Dekhan, lorsqu'il vainquit celle du roi de Bedjapour, après avoir poignardé le général de ce prince (1). Il paraît toutefois que sa conduite envers le roi de Bedjapour, soit comme ennemi, soit comme sujet rebelle, rendit Schadjy suspect à ce prince, qui l'exila ou le fit renfermer. Outré de la disgrâce de son père, Sewa-djy jura une haine éternelle au roi, et ne cessa de piller, de ravager et de démembrer ses états. L'importante forteresse de Pannela fut sa première conquête : il la dut à la ruse, moyen que Sewa-djy employa souvent avec succès, et qui ne contribua pas moins que son audace et son courage à établir et à augmenter sa puissance. L'or que lui procurait le pillage lui servait à corrompre les généraux qu'il n'était pas en état de combattre, et à récompenser libé-

ralement ses soldats. Le roi de Bedjapour étant mort, vers 1662, il força la régente, sa veuve, à accepter la paix, et consentit à se reconnaître vassal du jeune roi. Dans le temps qu'Aureng-Zeyb était vice-roi du Dekhan, il avait fait quelques concessions à Sewa-djy, qui pouvait lui être nécessaire dans la révolte qu'il méditait contre l'empereur Chah-Djéhan, son père. Parvenu au trône de l'Indoustan, il voulut revenir sur cette donation. Le chef mahrata, qui, pour s'agrandir, avait profité des troubles de l'empire moghol et du royaume de Bedjapour, était maître alors de la plus grande partie de la contrée montagneuse de la province de Baglana et du bas pays de Kounican. Irrité de l'injustice d'Aureng-Zeyb, il se jeta sur la province de Goudzerat, qu'il ravagea, en 1664; s'empara du port et de la ville de Surate, et en emporta des richesses immenses. Chah-Hist Khan, oncle de l'empereur, marcha contre lui avec une armée formidable. Sewa-djy, trop faible pour hasarder une bataille, usa de stratagème. Par ses ordres, une troupe de braves pénétra dans le camp moghol, pendant la nuit, et y répandit la confusion et le carnage, sans pouvoir réussir néanmoins à immoler le général, qui perdit son fils dans ce désastre. Au point du jour, Sewa-djy n'eut que la peine de poursuivre les fuyards. Deux autres généraux, envoyés contre lui par l'empereur, furent arrêtés durant sept mois, devant la forteresse de Panugar. Aureng-Zeyb, ne pouvant triompher de la valeur de Sewa-djy, séduisit son ambition, et sut l'attirer à sa cour, en lui faisant espérer le titre de radjah et la vice-royauté du Dekhan. Le Mahrata sentit bientôt qu'il était prisonnier; et, sachant qu'on

(1) Ce général se nommait Bahoul Khan suivant les uns, et Abdel-Khan suivant d'autres, tels que Carre, qui place cet événement après le second pillage de Surate.

devait l'étrangler, pour satisfaire l'épouse de Chah-Hist Khan, qui demandait vengeance de la mort de son fils, il s'échappa secrètement. Il sortit de Dehly, avec une troupe de fakhirs, dont il avait pris l'habit, et se retira dans le Bengale. Il y fut reconnu par un des émissaires de l'empereur, et partit pour le Dekhan, où il fut bien accueilli par le vice-roi Tanachah; mais une nuit qu'il était mandé au palais, il refusa prudemment de s'y rendre, et chargea le messenger de cette réponse : « J'ai vu dans l'Indoustan, » trois imbécilles : Aureng - Zeyb, » qui n'a pas su me garder, après » avoir pris tant de peine pour m'a- » voir en sa puissance; son espion, » qui n'a pas été assez adroit pour se » saisir de moi, dans le Bengale, et » vous, qui ne m'avez pas fait arrê- » ter, lorsque j'ai été, de mon plein » gré, vous visiter pendant le jour. » Il quitta aussitôt Haïder-Abad, et revint, dans un dénuement absolu, à Sattarah, dont il avait fait sa capitale(2). Il y rassembla ses troupes dispersées, prit le titre de radjah, et retourna bientôt, en 1669, piller Surate et porter dans le Goudzerat la désolation et la terreur; mais il respecta les comptoirs français, anglais et hollandais, fidèle au système qu'il s'était fait, d'accueillir favorablement tous les Européens qui abordaient dans ses ports. La mort de l'émir Djessing, qui avait jusqu'alors contenu les Mahrates du côté du Dekhan, augmenta l'audace et le courage de Sewadjy. Il envoya son fils

Samba-djy piller et brûler Bagnagar, capitale du royaume de Golconde, tandis qu'il s'emparait lui-même des états du radjah de Ramnagar. Ses généraux firent ensuite une invasion dans le Carnate, et soumièrent le Gingy et quelques petits royaumes de la côte de Malabar. Vers 1674, il aida son frère Ekdjy à s'établir dans le Tanjaour, conquit en personne plusieurs places du Dekhan, et, revenant dans le Visapour, il alla, pour la troisième fois, en 1678, mettre à contribution la ville de Surate, qui était sa ressource ordinaire. Chah-Alem, fils aîné de l'empereur, feignant de se révolter contre son père, s'avança vers Sattarah, et tâcha d'attirer Sewadjy, en implorant son secours; mais le rusé Mahrate devina ses intentions, et trompa la vengeance d'Aureng-Zeyb, qui finit par lui abandonner une partie des revenus du Dekhan et la souveraineté de toute la partie montagneuse, depuis la rivière de Baglana jusqu'à Goa, dans une étendue d'environ deux cent cinquante lieues. Comme il continuait ses incursions passagères, l'empereur l'appelait *le rat des montagnes*. Sewa-djy allait recommencer la guerre, lorsqu'il mourut d'un vomissement de sang, en avril ou juin 1680, à l'âge de cinquante-deux ans, après avoir fait reconnaître pour son successeur son fils Samba-djy, âgé de vingt ans, qui hérita de sa bravoure, mais non pas de sa prudence (F. SAHOUNJY). Il existe une Vie de ce personnage, écrite en portugais, par Cosme da Guarda, sous ce titre: *Vida e accoens de famoso Sevagy da India Oriental*, Lisbonne, 1730, in-8°. de 168 pages, non compris la dédicace, les approbations et permissions, et la table des matières.

(2) L'évasion de Sewa-djy, et les motifs qui la provoquèrent, sont racontés de plusieurs manières par différents auteurs et voyageurs, dont il est difficile de concilier les opinions sur la plupart des actions de ce célèbre Mahrate: pour le fait dont il s'agit ici, nous avons suivi la version d'un Précis sur les Mahrates, traduit du Persan, et imprimé à la suite des *Affaires de l'Inde*.

Cette histoire, divisée en vingt chapitres, nous semble mériter peu de confiance, parce que nous n'y avons aperçu aucune date, et qu'on y suppose que le père de Sewa-djy était gouverneur des royaumes de Maduré et de Tanjaour, pour le roi de Visapour, qui, du moins, à cette époque, ne possédait assurément point ces états. On trouve sur Sewa-djy, dans les voyages de Carré, des détails curieux, dont les auteurs de la grande Histoire universelle ne paraissent pas avoir eu connaissance. Sewa-djy était petit et maigre : il avait le teint basané, les yeux vifs et spirituels. Il ne mangeait qu'une fois par jour, et devait à son extrême sobriété une santé inaltérable. Son activité égalait son courage; il volait comme un éclair d'un pays à l'autre, et paraissait tout-à-coup où on l'attendait le moins. Carré, qui le compare à Gustave-Adolphe et à Jules-César, dit qu'il était fort instruit dans la géographie, la tactique militaire et l'art des fortifications.

A—T.

SEWARD (GUILLAUME), littérateur anglais, né à Londres en 1746, mort le 19 avril 1799, publia une suite d'articles sous le titre de *Drosiana*, dans le Journal intitulé *European magazine*, 1789-1799. Il en fit ensuite un choix, imprimé en 1794, en 2 vol., qui furent suivis de trois autres sous le titre d'*Anecdotes sur plusieurs personnes distinguées, principalement du siècle présent et des deux qui l'ont précédé*. Ce Recueil fut favorablement accueilli, et a été imprimé peu de temps avant la mort de l'auteur, qui en publia un autre dans le même genre, intitulé *Biographiana*, 2 vol. Non-seulement Seward était un homme de beaucoup d'esprit, mais il se montra constamment le

protecteur du mérite sans fortune, et plus particulièrement dans la classe des artistes. L.

SEWARD (ANNA), dame anglaise, s'est distinguée par un esprit cultivé et par son talent pour la poésie. Fille d'un ecclésiastique auteur de petits poèmes, et l'un des éditeurs du théâtre de Beaumont et Fletcher (1), elle naquit, en 1747, à Eyam en Derbyshire, et reçut une éducation soignée. Nourrie de bonne heure de la lecture de Pope, d'Young, de Prior, de Dryden, à l'âge de dix ans elle avait déjà produit quelques pièces de vers et traduit quelques psaumes. C'est ainsi qu'elle formait son style à la meilleure école, lorsque M. Seward ayant transféré sa résidence à Lichfield, dont il était chanoine, elle eut occasion de se lier avec le docteur Darwin (V. ce nom), médecin et poète, qui était, dans cette ville, l'âme d'une coterie philosophique; et cette liaison, qui fortifia son penchant pour la littérature, eut une influence funeste, sinon sur ses sentiments, au moins sur son goût et sa manière d'écrire. Heureusement cette influence s'est peu fait sentir dans ses productions poétiques. Encouragée par Darwin et par ses amis Th. Day, M. Edgeworth, etc., sa muse prit un plus grand essor. Une *Ode au Soleil*, une *Élégie sur la mort du capitaine Cook*, une *Monodie sur le major André*, imprimée, en 1781 in-4°, avec plusieurs lettres que ce malheureux officier lui avait écrites en 1769, (Voyez ARNOLD, t. II, pag. 521.) donnèrent une idée avantageuse du talent d'Anna. Un

(1) SEWARD (Thomas), né en 1708, à Lichfield, et mort en 1790, fut un théologien anglican très-ardent; il a publié un ouvrage intitulé : *Traité sur la conformité du papisme avec le paganisme*, et dans lequel son zèle contre les catholiques se déploya avec une extrême violence.

roman en vers, intitulé *Louisa*, qu'elle mit au jour en 1782, fut l'objet de quelque blâme sous le rapport de la morale, mais n'en eut pas moins plusieurs éditions en peu de temps. En 1799, parurent des Sonnets et des Odes, dans le genre d'Horace; et, en 1804, la *Vie du docteur Darwin*, un volume in-12. Ce dernier ouvrage est écrit sans méthode, et dans un style boursoufflé, mais on y lit des anecdotes précieuses pour l'histoire littéraire. C'est là qu'on apprend qu'une pièce de cinquante vers qu'elle avait adressée à Darwin, et où elle lui proposait l'histoire naturelle des végétaux, comme un sujet propre à la haute poésie, inspira à ce médecin l'idée de son poème du *Jardin botanique*, dans lequel il mit pour début ces mêmes vers, sans avvertir le lecteur qu'ils n'étaient pas de lui. Anna Seward publia quelques autres productions, qui sont inférieures aux précédentes. Elle mourut, le 25 mars 1809, dans le palais épiscopal de Lichfield, qu'elle habitait depuis longtemps. Elle avait légué ses ouvrages littéraires à Walter Scott, pour les réunir et les publier; et sa correspondance au libraire Constable. Ses *Lettres*, écrites entre les années 1784 et 1807, parurent à Edinbourg, 1810, 6 vol. in-8°, avec les portraits de l'auteur et celui de son père, une Vue de Lichfield, un *Fac simile*, etc. La première partie de cette correspondance contient des anecdotes sur Garrick, sur Washington, et principalement sur le docteur Johnson, contre lequel elle était fortement prévenue, ainsi que toute la société de Darwin, par l'effet de l'extrême différence de leurs sentiments sur la religion. Suivant l'opinion d'un juge compétent à cet

égard, la lecture de ces lettres ne laisse qu'une impression peu favorable à celle qui les a écrites, et l'on peut les considérer comme les annales de la vanité et de la flatterie. » Walter Scott a publié, en 1810, les *Œuvres poétiques d'Anna Seward*, avec des extraits de sa correspondance littéraire, précédées d'une préface biographique, 3 vol. in-8°. On a donné, en 1816, les *Beautés d'Anna Seward*, 1 vol. in-12, avec son portrait; d'après Romney. Cette dame joignait à l'instruction dont son esprit était orné, les qualités qui font briller dans le monde, et sa conversation était très-animée. L.

SEWEL (GUILLAUME), historien et lexicographe, naquit, en 1654, à Amsterdam, d'une famille d'origine anglaise, qui faisait profession du quakerisme. Après avoir terminé ses humanités et sa philosophie avec succès, il étudia l'art de guérir, et se fit agréger au collège de chirurgie de sa ville natale; il partagea sa vie entre les devoirs de sa profession et la culture des lettres. Dans ses loisirs, il avait appris les principales langues de l'Europe, qu'il parlait avec une grande facilité. Sewel mourut, dans sa patrie, vers 1720. Outre des traductions en hollandais, de l'*Histoire des Juifs*, par Joseph, Amsterdam, 1704, in-fol., et des *Antiquités romaines* de Denys d'Halicarnasse, on lui doit une *Grammaire* et un *Dictionnaire* anglais et hollandais, 1691, in-4°, et une édition revue et corrigée de la *Grammaire flamande* de Lagrue, Amsterdam, 1718, in-8°; mais son principal ouvrage est l'*Histoire de l'origine, de la formation et des progrès de la société des Quakers* (en hollandais), Amsterdam, 1717: cette histoire, dont il existe une

Traduction anglaise, est estimée pour son exactitude et sa fidélité. W—s.

**SEXTIUS SEXTINUS LATERANUS** (**LUCIUS**), d'une famille plébéienne, fut avec Licinius Stolon (Voyez **LICINIUS**, XXIV, 454), l'auteur d'un changement bien important dans la constitution romaine. Élus tous deux tribuns du peuple, l'an de Rome 378, ils résolurent de rendre le consulat accessible à tous ceux de leur ordre. On peut voir, dans l'article déjà cité, avec quelle obstination Sextius et Stolon se maintinrent dans le tribunat pour atteindre ce but. Il réussit enfin, et fut le premier consul plébéien, l'an de Rome 388. Son élection ne mit pas un terme aux dissensions : les patriciens refusaient de la ratifier. Déjà le sang était près de couler dans Rome, lorsque le dictateur Camille y rentra après la prise de Velitres. Les mesures de conciliation qu'il proposa calmèrent, non sans peine, l'animosité des deux ordres. Les patriciens souscrivirent à l'élection de Sextius, à condition que le peuple consentirait à la création de deux préteurs patriciens. Sextius, pendant tout son consulat, fut condamné à l'inaction, par la politique jalouse du sénat, qui traînait en longueur toutes les affaires publiques, afin d'ôter à ce consul plébéien toute occasion d'exercer son autorité. — **SEXTIUS CALVINUS** (**CAIUS**), consul, l'an de Rome 630, fut destiné à remplacer, dans la Gaule transalpine, Fulvius, qui avait obtenu quelques succès peu décisifs sur les Saliens, peuples de la Provence. Arrivé dans la Gaule, à la fin de son année consulaire, il attaqua les Saliens, qui avaient alors pour roi Tiutmalus. Après les avoir poursuivis à travers un pays hérissé de forêts et de rochers, Sextius les força au combat dans le lieu le plus agréable

de la contrée, d'où sortait un grand nombre de fontaines d'eau chaude, mêlées à d'autres sources d'eau froide. Les Gaulois, effrayés de l'attaque impétueuse des légions, prennent la fuite. Après cette victoire, Sextius mit le siège devant la capitale du pays, la prit malgré la multitude de ses défenseurs, et vendit les habitants à l'encan. Un certain Crato, que l'on exposait enchaîné comme les autres, remontra qu'il avait toujours été l'ami des Romains, et que son attachement à leurs intérêts lui avait souvent attiré des mauvais traitements de la part de ses compatriotes. Sextius, s'étant assuré de la vérité de ce fait, mit en liberté Crato avec toute sa famille, et lui accorda même la délivrance de neuf cents prisonniers à son choix : « voulant par cet acte de générosité, dit l'historien Diodore, donner un exemple de la grandeur de la république Romaine dans ses récompenses comme dans ses vengeances. » Après avoir établi la domination romaine jusque bien avant dans la Ligurie Cisalpine, il songea que rien ne contribuerait mieux à l'y maintenir, que la fondation d'une colonie sur le lieu même de sa première victoire. Il y employa ses légionnaires, et la nouvelle ville reçut le nom d'*Aquæ Sextiæ* ; c'est aujourd'hui Aix en Provence. Fatigué par les travaux de la guerre, accablé de goutte, Sextius devait mieux que personne apprécier les avantages de ce lieu fécond en eaux thermales. Il ne borna pas là ses travaux, et chassa les barbares de toute la côte depuis Marseille jusqu'aux confins de l'Italie. Cicéron parle de Sextius avec éloge dans son *Dialogue sur les Orateurs* : « Il joignait, dit-il, la finesse des pensées à l'élegance du style ; mais les douleurs

» de la goutte qui le tourmentait ne  
 » lui permirent pas d'exercer le ta-  
 » lent qu'il avait reçu de la nature  
 » pour parler en public.»—SEXTIUS  
 ( Publius ), fils du tribun du peuple  
 Lucius Sextius, épousa d'abord la  
 fille du sénateur C. Albinus, puis en  
 secondes noces Cornelia, dont le père,  
 Caius Cornelius Scipion, fut exilé à  
 Marseille, par le dictateur Sylla. Sex-  
 tius suivit son beau-père dans son  
 exil, et lui prodigna des consolations  
 jusqu'à sa mort. De retour à Rome,  
 il fut questeur du consul C. Antonius,  
 collègue de Cicéron, l'an de Rome  
 691. Antonius favorisait la conjura-  
 tion de Catilina, sinon par sa conni-  
 vance, du moins par ses irrésolu-  
 tions. Sextius, sans manquer aux  
 égards qu'il devait à son chef, se  
 montra citoyen fidèle : il l'empêcha  
 de s'abandonner aux factieux, et fit  
 passer à Cicéron plus d'un avis utile.  
 Lors des premiers mouvements des  
 conjurés, il se jeta avec des troupes  
 dans Capoue, dont ils voulaient  
 s'emparer. Il alla ensuite rejoindre  
 Antonius, qui, feignant une mala-  
 die, laissa ses troupes aux ordres  
 de Petreius, son lieutenant : celui-ci,  
 habilement secondé par Sextius, atta-  
 qua l'armée de Catilina, et termina,  
 en une seule journée, une guerre qui  
 menaçait d'enbraser toute l'Italie. Il  
 suivit ensuite, comme questeur, An-  
 tonius en Macédoine. Impliqué dans  
 l'accusation de concussion et de ra-  
 pine intentée à son chef, il fut défendu  
 par Cicéron, qui les sauva tous deux.  
 Sextius se montra reconnaissant :  
 il se rendit, l'an 696 de Rome, au-  
 près de César, qui commandait dans  
 les Gaules, pour l'intéresser au sort  
 de Cicéron, alors exilé. L'inutilité  
 de cette démarche ne rebuta point  
 Sextius : il s'unit à trois tribuns du  
 peuple, ses collègues, afin d'obtenir

le rappel de son ami ; de là de san-  
 glantes séditions à la suite desquelles  
 Sextius assailli et renversé par les  
 satellites de Clodius, reçut vingt  
 blessures, et fut laissé pour mort.  
 Contre de telles violences, il n'y  
 avait plus à opposer que la force.  
 Sextius, pour sa sûreté, fut obligé de  
 se donner une garde. Ses courageux  
 efforts triomphèrent enfin ; et Cicé-  
 ron fut rappelé, après seize mois  
 d'exil. Dans ce temps d'anarchie,  
 Clodius et ses complices osèrent  
 poursuivre par devant les tribunaux  
 ceux qui avaient échappé à  
 leurs fureurs pendant son tribunat.  
 Tullius Albinovanus se chargea d'ac-  
 cuser Sextius de violence contre l'é-  
 tat. Cicéron se hâta d'offrir ses se-  
 cours à Sextius, malgré le refroidis-  
 sement de leur amitié, causé, à ce  
 qu'il paraît, par l'humeur morose et  
 difficile de ce dernier ; mais en  
 voyant son bienfaiteur menacé, l'o-  
 rateur romain oublia tous ses torts.  
 Déjà Sextius avait confié sa cause à  
 Hortensius : Cicéron demanda, com-  
 me une grâce, qu'il lui fût permis de  
 le défendre aussi. Le premier démon-  
 tra par les faits que Sextius n'était pas  
 coupable : le second, qui ne pou-  
 vait rien ajouter à la discussion des  
 moyens, s'attacha surtout, dans son  
 plaidoyer, qui nous a été conservé,  
 à exciter l'intérêt des juges pour  
 les accusés. Sextius, en faveur du-  
 quel vinrent témoigner neuf consu-  
 laires, entre autres le grand Pompée,  
 fut absous d'une voix unanime, l'an  
 de Rome 697. Il fut nommé préteur  
 l'an 700 : accusé de brigue à cette  
 époque par Titus Junius, il fut, une  
 troisième fois, défendu par Cicéron,  
 mais moins heureusement, car il fut  
 exilé ; et ce grand orateur lui adres-  
 sa une lettre de consolation, où il  
 qualifie plusieurs fois d'injuste la

condamnation dont Sextus avait été victime.

D—R—R.

SEXTUS EMPIRICUS, médecin et philosophe grec, ainsi surnommé parce qu'il avait adopté l'empirisme en médecine, paraît avoir fleuri vers le commencement du troisième siècle. En effet, Diogène Laërce (liv. ix, sect. 116) le cite comme un des disciples d'Hérodote de Tarse; et Galien, dans un Traité qu'il écrivit à trente-sept ans, sous Marc-Aurèle (*de Hypotyposi empiricâ*), met au nombre des derniers médecins empiriques Ménodote de Nicomédie, qui eut Hérodote de Tarse pour élève. Sextus, disciple de celui-ci, pourrait alors avoir vécu trente ou quarante ans après l'époque de cet ouvrage, vers le temps où régna Septime Sévère, et où mourut Galien. On est dans la même incertitude sur le lieu de sa naissance; quoique plusieurs, d'après Suidas, l'aient cru originaire d'Afrique; sur le pays où il exerça et enseigna son art, quoiqu'un passage de ses écrits (*Hypotyp.*, III, 16) fasse entendre que ce fut dans le même lieu que son maître; enfin sur les événements et les détails de sa vie. On l'a confondu quelquefois avec le philosophe Sextus de Chéronée, fils de la sœur de Plutarque, et qui est probablement celui dont Marc-Aurèle, dans ses *Pensées*, parle avec tant de reconnaissance et d'estime. Cette erreur, soutenue par Huet (*De la faiblesse de l'esprit humain*, pag. 155 et suiv.), et combattue longuement par Brucker, est peut-être excusable; car les savants n'ont pas encore éclairci d'une manière satisfaisante toute cette époque des annales philosophiques. Ce qui est vraiment incroyable, c'est que Marsilio Cagnati, célèbre médecin de Vérone, dans ses *Variae observationes*, III,

18, se soit demandé si Sextus n'était pas cet auteur chrétien qui, suivant Eusèbe (*Hist. eccles.*, v, 27), avait écrit sur la Résurrection. Cette idée d'un homme instruit prouve mieux que tout le reste combien on sait peu de chose sur ce philosophe. Ainsi, par un singulier hasard, le plus habile avocat de l'ancien scepticisme n'a laissé après lui, sur son histoire comme dans ses ouvrages, que des doutes et des incertitudes. Le doute s'est étendu jusque sur le choix de Sextus entre les différentes sectes médicales. Malgré son surnom d'empirique, il a été regardé comme méthodiste par Daniel Le Clerc (*Hist. med.*, II, 2, 8), d'après quelques passages de ses écrits; mais l'ensemble et le but de ces écrits mêmes portent naturellement à croire le contraire, et Diogène nous apprend d'ailleurs (*loc. cit.*) que Saturninus Cythénas, le seul disciple de Sextus que les anciens aient nommé, s'attacha aussi à la secte empirique, ἐμπειρικὸς καὶ αὐτὸς. Sextus, qu'il est difficile d'apprécier aujourd'hui comme médecin, est plus connu comme philosophe, si l'on peut appeler philosophe l'homme qui fait profession de ne rien croire sur aucun point des connaissances humaines, et qui souvent paraît douter de son doute même. Dans la disette où nous sommes de renseignements sur sa vie, ses mœurs, son caractère, c'est par ses ouvrages seuls que nous pouvons le juger. Il ne reste aucun de ses écrits sur l'art de guérir; on a perdu ses *Mémoires de médecine*, et ses *Mémoires empiriques*, cités par lui, et qui sont peut-être le même ouvrage. On croit, sans beaucoup de preuves, qu'il avait fait aussi des *Mémoires sceptiques*, un *Traité sur l'âme*, et des *Questions pyrrhoniennes*, qui n'existent



plus. Mais nous avons encore trois ouvrages grecs où il développe, avec une rare subtilité, les paradoxes du scepticisme : I. *Hypotyposes pyrrhoniennes*, ou exposition abrégée du pyrrhonisme, en trois livres. Dans le premier, il donne une analyse complète de cette philosophie qui renverse tout, et n'élève aucun système sur les ruines qu'elle a faites. Après avoir distingué trois classes de philosophes : les *dogmatiques*, comme Aristote, Épicure, Zénon, qui croient avoir trouvé la vérité; les *académiciens*, comme Arcésilas et Carnéade, qui croient qu'on ne peut la saisir avec certitude; et les *sceptiques*, qui la cherchent encore, il se déclare pour les derniers, et se fait l'historien de leurs opinions, tout en protestant, pour y rester fidèle, qu'il ne les donne comme l'expression d'aucune vérité. Il expose ensuite la nature et la fin du scepticisme, les termes dont il se sert, l'époque ou les motifs de suspendre son jugement, l'*aphasie* ou le refus de prononcer, etc., enfin les nuances qui le distinguent de plusieurs autres écoles. Les deux livres suivants sont entièrement dirigés contre les dogmatiques, et opposent à chaque raisonnement, à chaque croyance, une longue suite d'objections. Rien n'est épargné, ni la logique, ni la morale, ni les sentiments religieux les plus naturels et les plus simples. Quoi qu'en dise l'auteur, cette manie de ne laisser à l'âme aucun appui, aucune consolation, est beaucoup moins sage que le probabilisme de la nouvelle académie. Carnéade nous laisse la vraisemblance; Pyrrhon ne nous laisse que le désespoir. On dirait que la raison, humiliée de ses éternelles erreurs, a voulu se rabaisser encore elle-même, pour demander ensuite à cette force

invisible qui a jeté l'homme sur la terre, quelque soutien dans sa faiblesse, quelque lumière dans ses ténèbres. II. *Contre les mathématiciens* (c'est-à-dire, contre les partisans de quelque science que ce soit), en six livres. Le premier réfute les grammairiens et tous leurs principes; le second, les rhéteurs; le troisième, les géomètres; le quatrième, les arithméticiens; le cinquième, les astrologues; le sixième, les musiciens. III. Cinq autres livres, joints ordinairement à l'ouvrage précédent (formé alors de onze livres), mais qu'il vaut mieux en détacher, sont comme des appendices du second et du troisième livre des *Hypotyposes*, et attaquent successivement, le premier et le second, la logique; le troisième et le quatrième, la physique; les deux derniers, la morale. On voit que la réunion de ces divers Traités est comme une encyclopédie du scepticisme; et c'est en effet dans cette source féconde que sont venus puiser tous les Pyrrhoniens des temps modernes : Montaigne, La Mothe Le Vayer, Huet, Bayle, etc. La plupart, il est vrai, ont eu l'attention de ramener à de plus justes bornes l'exagération de cet esprit destructeur, armé de toutes les ressources de la science contre la science même, et de la raison contre la raison; mais il en est peu qui aient surpassé l'historien du pyrrhonisme en clarté, en précision, en sagacité. Ses ouvrages sont de précieux dépôts de faits et d'opinions; car il lui arrive rarement de les altérer pour les combattre; et les monuments authentiques de la philosophie ancienne sont réduits à un si petit nombre, qu'on doit s'applaudir de retrouver dans Sextus, outre l'analyse exacte d'une secte peu connue, plusieurs dogmes de Zénon, de

Chrysippe, d'Épicure, que l'on ne connaîtrait pas sans lui. Quant au but qu'il se propose, il faut convenir que ces longues et singulières leçons de doute absolu ne paraissent le plus souvent qu'un jeu d'esprit, comme l'était, à vrai dire, la philosophie de Pyrrhon. Il est difficile, en effet, de reconnaître l'aveu sincère d'une intelligence d'homme, et surtout de philosophe, dans cette abnégation de toute idée et de toute conscience, dans cette interminable série de propositions qui se combattent, dans cet étalage de raisonnements pour prouver que tout raisonnement est impossible, et de science pour prouver qu'on ne sait rien. Il y a au fond de notre ame une puissance plus forte que tous ces doutes, et qui réfute éloquentement ces hommes de contradiction, *dout l'incertitude*, comme dit Pascal, *roule sur elle-même dans un cercle perpétuel et sans repos.* — Les ouvrages de Sextus Empiricus ont été rarement imprimés. Henri Estienne donna la Traduction latine des *Hypotyposes*, en 1562, in-8°. , et Gentien Hervet, celle des onze autres livres, en 1569, Anvers; 1601, Paris, in-fol. Le texte grec ne parut qu'en 1621, Paris et Genève, in-fol., avec la Traduction latine d'Henri Estienne et d'Hervet. Il n'y a, dans cette édition, que dix livres *contre les mathématiciens*; mais le septième et le huitième sont réunis. La seconde et dernière édition du texte a été donnée par le célèbre J.-A. Fabricius, Leipzig, 1718, in-fol., avec la même version, revue par l'éditeur. On peut consulter, sur ce travail de Fabricius, le *Journal des savants*, 1719, pag. 669; la *Bibliothèque ancienne et moderne*, tome XIV, pag. 1; *Acta eruditorum*, 1718, pag. 337. Les *Hypotyposes* ont été traduites en fran-

çais sous ce titre : Les *Hypotyposes* (sic) ou *Institutions pirroniennes* (sic) de *Sextus Empiricus*, *entrouis livres, traduites du grec, avec des notes qui expliquent le texte en plusieurs endroits*, 1725, in-12, sans indication de lieu (Amsterdam). L'auteur anonyme, le sieur Huart, maître de mathématiques, était, à ce qu'il semble, un homme assez instruit; mais s'il est vrai de dire que les anciens éditeurs, même Fabricius, ne satisfont pas toujours la critique, le traducteur français laisse encore plus à désirer. Il est étonnant que des ouvrages si dignes de curiosité n'aient pas attiré l'attention d'un plus grand nombre de savants, et que l'édition, par exemple, commencée à Halle en 1796, petit in-4°. , par J.-G. Mund, et accompagnée d'un commentaire, se soit arrêtée après la première partie du premier volume: Sextus ne méritait pas cet oubli. L. C.

SEYBOLD (DAVID-CHRISTOPHE), philologue allemand, naquit le 26 mai 1747, à Brakenheim, dans le Wurtemberg. Son père, greffier du bailliage, lui fit donner la première instruction dans l'école de cette ville, et ensuite dans une petite pension de Marbach, où il apprit le grec et le latin. Dès l'âge de douze ans il donna lui-même des leçons, et déploya bientôt le talent extraordinaire qu'il devait à la nature. Après avoir pris le degré de maître - ès - arts, pour entrer dans l'état ecclésiastique, selon l'intention de ses parents, il fut nommé, en 1771, professeur de belles-lettres à Iéna, et prit, pour sujet de son discours d'inauguration, l'*Éloquence d'Homère*. L'année suivante, on lui offrit la place de recteur du gymnase de la république de Spire. Comme il se sentait plus propre à l'instruction de la jeunesse qui

se fait par manière de conversation, qu'à l'enseignement académique qui a lieu par des leçons suivies, il accepta, et se rendit véritablement utile pendant les quinze mois qu'il vécut à Spire, tant par ses leçons que par la nouvelle organisation qu'il donna au gymnase. Cependant quelques désagréments qu'il éprouva, parce qu'il ne voulut pas se soumettre à des usages qu'il trouva établis dans cette ville impériale, le décidèrent à échanger, en 1776, son rectorat contre celui de Grünstadt, où les comtes de Linange tenaient une espèce de cour. Seybold y fut accueilli, et il assista à des réunions dans lesquelles il ne vit rien qui fût contraire à ses devoirs de professeur laïc. Cependant il en éprouva des désagréments et passa à Bouxwiller, chef-lieu du comté de Hanau-Lichtenberg, où il fut chargé de relever un ancien gymnase. On ne le nomma point recteur, pour ne pas blesser un vieillard, homme de mérite, qui possédait cet emploi : mais le consistoire exécuta toutes les réformes qu'il indiqua ; et ce fut lui qui dirigea réellement cet établissement jusqu'à la révolution, et qui lui donna une grande célébrité. Les parties de l'instruction qu'il se réserva étaient les langues anciennes et l'histoire du dix-huitième siècle : pour l'enseignement des premières, il introduisit une méthode dont l'utilité a été prouvée par le succès. Le célèbre helléniste Bast, mort à Paris, fut un de ses élèves (1). La révolution française ayant détruit cette excellente école, Seybold se trouva pendant quelques années dans une situation très-pénible ; il obtint enfin un passeport comme étranger, pour sortir de France, et

il fut nommé professeur de littérature ancienne à Tübingen, où il mourut, le 16 février 1804, laissant plusieurs enfants. On lui doit des livres fort utiles, mais dont aucun ne passera à la postérité. Le besoin qui le força, dès l'âge de vingt-cinq ans, d'écrire pour vivre, le conduisit à traiter toutes sortes de sujets, et l'empêcha d'acquérir une érudition profonde, ou d'attacher son nom à un ouvrage durable. Celui qui restera le plus long-temps est sa *Mythologie* (en allemand), dont la 1<sup>re</sup>. édition parut en 1779. Seybold a le mérite d'avoir, le premier peut-être, bien séparé les fables religieuses des Grecs, de celles des Romains, qu'on avait long-temps confondues. Sa *Chrestomathia poetica græco-latina* (1775, in-8<sup>o</sup>.), fut faite sur un plan nouveau : elle renferme les morceaux de divers poètes qui ont traité le même sujet (par exemp. une tempête, une description de la retourmée, du printemps, etc.), en commençant par le morceau le plus simple et finissant par le plus poétique. Seybold rédigea, de la même manière, une *Anthologie historique grecque-latine*, et une *Anthologie poétique latine*. Il a écrit quelques romans moraux, des ouvrages historiques, des traductions du grec, une édition de dialogues choisis de Lucien, et un grand nombre d'articles dans des journaux littéraires. Sa biographie, composée par lui-même, se trouve dans un programme écrit en 1796, à Tübingen, et dans le vol. iv de l'ouvrage de Strieder, intitulé : *Grundlage zu einer Hessischen Gelehrten und Schriftsteller Geschichte*. S—L.

SEYDLITZ (FREDÉRIC-GUILLAUME DE), général prussien, né à Clèves, en 1722, perdit, à l'âge de 8 ans,

(1) S'il était permis à l'auteur de cette notice de se nommer à côté de tels hommes, il dirait qu'il dut aussi beaucoup alors aux leçons de Seybold.

son père, qui était capitaine de cavalerie, et, à douze ans, entra comme page chez le margrave de Brandebourg-Schwed, renommé pour les exercices périlleux qu'il aimait à faire. Le jeune Seydlitz y prit part avec beaucoup d'ardeur, et il y acquit une si grande adresse, qu'on le vit passer à cheval entre les ailes d'un moulin à vent qui tournait avec rapidité. Nommé cornette dans le régiment du margrave au service de Prusse, dès l'âge de vingt ans, il fit sa première campagne. Dans une affaire où il s'était bravement défendu, il eut son cheval tué sous lui, et fut fait prisonnier par les Autrichiens. Cette circonstance devint la cause de sa fortune, ou plutôt elle lui fournit une occasion de se faire connaître. Un jour qu'il avait assisté à une revue du roi, près de Berlin, il vint à parler de cet accident avec quelques-uns de ses camarades, et leur dit qu'il ne se serait pas rendu si son cheval n'eût pas été tué, et que c'était ainsi que devait faire un officier de cavalerie. Le roi, qui passait dans ce moment, ayant entendu la conversation, voulut donner une leçon au jeune présomptueux, qui avait montré tant d'audace dans ses propos. Il alla en avant, et arriva près de la Sprée, ordonna à la garde de lever le pont. Se tournant ensuite vers le cornette lorsqu'il eut passé, ce prince lui dit : Vous êtes mon prisonnier. — Moi, sire, répondit Seydlitz ; et il pique des deux, fait sauter son cheval dans la rivière, et la traverse à la nage. Frédéric le nomma, sur-le-champ, capitaine de hussards ; et voyant bientôt le parti qu'il pouvait tirer d'une telle bravoure, l'adjoignit au fameux partisan Schietz, dont il le chargea de modérer la fougue et la cruauté. Seydlitz se fit

remarquer en plusieurs occasions, et fut blessé à la bataille de Sorr, le 30 sept. 1745. Lorsque la paix fut signée, il se distingua encore dans sa garnison, par l'habileté avec laquelle il fit manœuvrer son escadron, et par l'estime et l'attachement qu'il sut inspirer à ses soldats. Le roi l'envoya, en 1752, à Tuptow, pour y commander et discipliner un régiment de dragons dont il n'avait pas été satisfait à la revue, puis un régiment de cuirassiers en Silésie. En 1755, il le nomma colonel. La guerre de Sept-Ans ayant éclaté, Seydlitz eut l'occasion de déployer ses talents à la malheureuse bataille de Kollin (18 juin 1757). Son régiment fut du petit nombre de ceux que les Autrichiens ne culbutèrent pas ; il ramena la cavalerie de l'aile gauche, et couvrit la retraite ; deux jours après le roi le nomma général-major. Quoiqu'il fût le plus jeune général, Frédéric II lui confia le commandement de toute la cavalerie du corps avec lequel il marcha, alors, contre l'armée d'exécution réunie à un corps français, qui approchait de Leipzig. Ce fut dans cette marche que Seydlitz ayant trouvé la ville de Glogau occupée par l'ennemi, et n'ayant pas d'infanterie, fit mettre pied à terre à ses hussards, et força les portes. Bientôt après, il culbuta un corps français avec une telle rapidité que le roi put accepter, chez le duc de Gotha, un dîner que ce souverain avait fait préparer pour les généraux français. Ce fut la cavalerie prussienne, commandée par Seydlitz, qui eut la principale part à la victoire de Rossbach (5 novembre 1757), ou plutôt ce fut cette cavalerie seule qui la gagna ; car l'infanterie eut à peine le temps de se montrer. Dès-lors le nom de Seydlitz fut

dans toutes les bouches , et sous un tel chef la cavalerie prussienne passa pour invincible. Il fut nommé lieutenant-général, et décoré de l'ordre de l'Aigle-Noir, avec la propriété du régiment qu'il avait commandé jusqu'alors. A la sanglante bataille de Zonndorff ( 25 août 1758 ), la cavalerie qui était sous ses ordres se couvrit de gloire : ce fut elle qui rétablit l'ordre de bataille, rempu dès le premier choc, et dégagaa l'infanterie, enveloppée par les Russes, qui en faisaient un horrible carnage ; ce fut encore elle qui reprit les batteries dont l'ennemi s'était emparé et qui lui enleva cent caouons et plus de vingt drapeaux. Après la bataille, le roi dit à Seydlitz qu'il lui devait la victoire. « C'est la cavalerie de » votre Majesté, qui l'a remportée, » répondit le général. » Seydlitz rendit encore de grands services à la bataille de Hochkirchen ( 14 octobre 1758 ). eu arrêtant la cavalerie autrichienne, qui poursuivait l'infanterie du roi. Quoique Frédéric II rendit la plus grande justice à ce général, il ne put réprimer un petit mouvement de dépit, lorsqu'il lut dans les journaux que la bataille de Kunnersdorf ( 12 août 1759 ) n'avait pas été perdue si Seydlitz n'eût pas été blessé et obligé de quitter le champ de bataille. Ce général n'ayant pu faire, à cause de sa santé, la campagne de 1760, était à Berlin, lorsqu'un corps d'Autrichiens et de Russes se présenta devant cette ville : il se chargea de la défense d'une porte, et tint à ce poste jusqu'à la capitulation. En 1761 et 1762, se trouvant à l'armée du prince Henri, chargé de la défense de la Saxe, il eut encore plusieurs occasions de se distinguer, notamment à Freyberg (29 oct. 1762), où l'armée de l'empire fut

défaite : ce fut son dernier exploit. La paix ayant été conclue, il alla avec son régiment à Ohlau, en Silésie ; mais le roi le chargea de l'inspection de toute la cavalerie de cette province. Il exerça et disciplina si bien ces régiments, qu'ils furent bientôt réputés les meilleurs de l'armée, et le sien supérieur à tous les autres. Tous les yeux étaient alors fixes sur Ohlau, comme sur une excellente école de cavalerie. Chaque année le roi y envoyait un certain nombre d'officiers des autres provinces, pour apprendre le service. En 1767, il nomma Seydlitz général de cavalerie. C'était le rang le plus élevé, puisque Frédéric II ne voulait plus avoir de feld-maréchal. Les excès auxquels Seydlitz s'était livré dans sa première jeunesse, et les fatigues qu'il avait supportées, le firent vieillir avant le temps. Il était très-affaibli, lorsqu'en 1772, Frédéric II vint le voir en Silésie. Ce fut la dernière fois qu'il reçut un pareil honneur. Il expira le 3 novembre 1773. Par une distinction sans exemple, tous les officiers de cavalerie de l'armée reçurent ordre de porter son deuil ; sa statue en marbre de Carrare, fut élevée sur la place Guillaume à Berlin. Seydlitz était d'une taille élevée, d'une figure martiale, et très-recherché dans ses habillements. Il avait la répartie prompte, et ne ménageait pas ceux qui essayaient de l'attaquer. Aussi Frédéric II, qui aimait un peu trop le persiflage, craignait-il de s'attaquer à Seydlitz, ce qui mettait quelque gêne dans leurs relations. Enfin le caractère de ce guerrier eût été sans tache, s'il avait eu des mœurs plus pures. Son union avec une comtesse de Haak ne fut pas heureuse, et il la rompit par le divorce. S-L.

SEYMOUR (JEANNE). V. HENRI VIII.

SEYSSEL. V. SEISSEL.

SFONDRATE (FRANÇOIS), cardinal, naquit, en 1493, à Crémone, d'une famille patricienne. Après avoir terminé ses études et reçu le laurier doctoral, il professa, pendant plusieurs années, le droit civil, dans les universités de Padoue, Pavie, Bologne, Rome et Turin. Il fut ensuite honoré de différents emplois, et chargé de négociations par le duc François Sforza et par Charles-Quint, qui le récompensa de ses services d'une manière éclatante. Nommé gouverneur de Sicne, il vint à bout d'apaiser les factions qui déchiraient cette ville, et d'y rétablir l'ordre et l'union entre les citoyens. Dans l'effusion de leur reconnaissance, ils lui décernèrent le titre de père de la patrie; et ils ne le virent s'éloigner qu'avec de vifs regrets. Après la mort de sa femme (Anne Visconti), Sfondrate embrassa l'état ecclésiastique, et parvint bientôt aux premières dignités. Le pape Paul III lui donna l'évêché de Crémone, et, peu de temps après, le décora de la pourpre romaine. Sfondrate mourut dans cette ville, le 31 juillet 1550, et fut inhumé dans la cathédrale, avec une épitaphe rapportée par Argellati, *Bibl. scriptor. Mediolan.* Le cadet de ses fils, nommé Nicolas, fut pape, sous le nom de Grégoire XIV. Indépendamment de quelques Traités de jurisprudence et de Lettres relatives aux négociations dont il avait été chargé, on a de lui : *De raptu Helenæ, poema heroïcum libri tres*, imprimé, avec le *Curtius* de Sadolet, in *academiâ Venetâ*, 1559, in-4<sup>o</sup>. (1). On le trouve dans les *Delitiæ*

*poetar. italarum*, tome II, et dans les *Carmina illustr. poetar. italar.*, tome IX, 42. W—s.

SFONDRATE (CÉLESTIN), cèlèbre cardinal, de la même famille que le précédent, né à Milan, en 1649, prit l'habit religieux à l'abbaye de Saint-Gall, où il avait fait ses études, et y professa successivement la théologie, la philosophie et le droit canonique. La réputation de ses talents franchit bientôt les bornes de l'abbaye; et l'archevêque de Saltzbourg l'appela dans cette ville pour y donner un cours de théologie. La fameuse déclaration du clergé de France, de 1682, avait réveillé l'attention publique sur les limites des deux puissances; et chaque jour voyait éclore de nouveaux écrits, où les prétentions de la cour de Rome étaient attaquées ou défendues. Sfondrate embrassa la défense des intérêts du Saint-Siège avec un zèle qui ne pouvait rester sans récompense. Élu presque en même temps évêque de Novare et abbé de Saint-Gall, il refusa l'évêché; mais le pape Alexandre VIII l'ayant créé cardinal, au mois de décembre 1695, il fut obligé de se rendre à Rome, où il tomba malade, peu de temps après son arrivée, et mourut, le 4 septembre 1696, à l'âge de quarante-sept ans. Ses restes furent inhumés dans l'église Sainte-Cécile, dont il était titulaire, avec une épitaphe qu'il s'était composée; mais ses parents y en ajoutèrent une seconde, qu'ils jugèrent plus convenable, parce qu'elle était plus pompeuse. Argellati les a rapportées toutes les deux, dans les *Scriptor. Mediolan.*, 11<sup>e</sup>. part., col. 1360. Outre quelques Opuscules peu importants, et dont on trouvera les

son existence qu'à la transposition des deux derniers chiffres. On trouve l'analyse de ce poème dans les *Soirées littéraires* de Coupé, II, 23-40.

(1) L'éd. de 1595, citée par Argellati, ne doit

titres dans Argellati, on a de Sfondrate : I. *Tractatus regalæ contræ Clerum Gallicamum* (Saint-Gall), 1682, in-4°. II. *Regale sacerdotium romano pontifici assertum et quatuor propositionib. Cleri Gallicani explicatum*, 1684, in-4°.; réimprimé plusieurs fois avec des additions, et inséré dans la *Bibliotheca Pontificia* de Rocaberti, tome III. L'auteur s'est caché sous le nom d'*Eugenius Lombardus*. III. *Gallia vindicata*, etc., 1687, in-4°., réimprimé en 1688, en 1702; et avec des additions considérables, Mantoue, 1701; inséré dans la *Bibliotheca* de Rocaberti, tome VI. C'est une réfutation du *Traité* de l'établissement de l'Église de Rome par Maimbourg (*V. ce nom*), auquel Sfondrate oppose le sentiment des théologiens français. IV. *Legatio Marchionis Lavardini Romam, ejusque cum Innocentio XI dissidium*, Rome, 1688, in-12. Il cherche à prouver que les quartiers des ambassadeurs, à Rome, ne doivent pas jouir des franchises (*V. LAVARDIN*, XXIII, 455). V. *Innocentia vindicata de immaculato conceptu B. M. V.*, 1695, in-fol., fig. VI. *Nodus prædestinationis dissolutus*, Rome, 1696, in-4°. Cet ouvrage fit grand bruit, en raison des opinions singulières de l'auteur sur la grâce, le péché originel et l'état des enfants morts avant le Baptême. Bossuet et le cardinal de Noailles en sollicitèrent la condamnation sans pouvoir l'obtenir. Le cardinal Gabrielli en prit au contraire la défense. VII. *Cursus philosophicus*, Saint-Gall, 1699, 3 vol. in-4°.

W—s.

SFORZA ATTENDOLO (GIACOMUZZO, ou JACQUES), fut la tige de l'illustre maison de Sforce, qui a joué un si grand rôle en Italie, dans les XV<sup>e</sup>. et XVI<sup>e</sup> siècles. Né le 10 juin

1369, à Cotignola, bourgade de la Romagne, entre Imola et Faenza, il suivit d'abord la profession de son père, simple cultivateur (1); mais un jour qu'il travaillait aux champs, des soldats passèrent près de lui, précédés d'une musique guerrière. Entraîné par son courage et par le pressentiment de sa fortune, mais retenu par des devoirs de famille, il voulut qu'un présage décidât de sa destinée : « Je vais, dit-il en lui-même, lancer ma coignée contre ce chêne; si elle entre assez pour y rester attachée, je me ferai soldat; si elle retombe, je resterai paysan ». La coignée resta attachée à l'arbre : ainsi Giaco suivit les soldats; et parce qu'il l'avait lancée de toute sa force, il s'appela *Sforza*. Son impétuosité, qui ne se soumettait à aucun conseil, et n'admettait aucune résistance, lui fit bientôt confirmer par ses camarades un nom qui est demeuré celui de sa famille. A aucune époque le talent militaire n'eut des occasions plus promptes de se manifester, et d'obtenir des succès. Les soldats, complètement indépendants, louaient leurs services au plus offrant pour un terme fort court. Les moindres cavaliers, s'ils se distinguaient comme *lancesbrisées*, c'est-à-dire en servant séparément, trouvaient bientôt des compagnons d'armes qui s'associaient à eux, et dont ils formaient de petites brigades. En 1401, Sforza avait une compagnie de cent cinquante gendarmes, avec laquelle il servait les Florentins. En 1405, dans la guerre de Pise, il

(1) Suivant d'autres, il était fils d'un cordonnier. Lorsque ses descendants devinrent princes, on ne manqua pas de s'évertuer pour relever leur origine. Il y en eut qui décomposèrent le nom de Giacomuzzo, et qui de Muzzo, firent Mutio, et prouvèrent que Sforza descendait en droite ligne de Mutius Scevola!!

eut sous son commandement six cents ou même mille cavaliers. Déjà plusieurs de ses parents étaient entrés dans sa petite armée : il leur avait donné des emplois de confiance, et il gouvernait sa compagnie d'aventuriers, comme une famille bien unie. Avec cette troupe, dont le cadre était toujours le même, mais qui se recrutait ou se dispersait tour-à-tour, Sforza changea de service à plusieurs reprises en Lombardie et en Toscane. Tandis qu'il était à la solde du marquis Nicolas III d'Este, il souilla sa gloire en faisant assassiner (27 mai 1409), dans une conférence à Rubbiera, Ottobon Terzi, à qui il faisait la guerre. La fréquence de trahisons semblables, et la haine universelle qu'Ottobon avait inspirée, empêchèrent de remarquer tout ce que ce crime avait d'odieux. Trois ans après, Sforza trahit encore Jean XXIII, qui l'avait pris à sa solde, pour passer dans l'armée de son ennemi Ladislas. Si l'honneur avait alors été respecté, cette désertion n'aurait paru guère moins coupable que l'assassinat d'un ennemi ; mais Sforza, pendu en effigie par ordre du pape, n'en fut pas reçu avec moins de distinction dans l'armée du roi de Naples. Il commanda plusieurs expéditions de ce monarque guerrier, et fut nommé grand-connétable de son royaume. Lorsque Ladislas mourut, (1414) il abandonna le siège de Todi, pour ramener son armée à Naples, et obtenir par elle un plus grand crédit dans le gouvernement. Jeanne II s'était déjà livrée à un de ses amants, Pandolfello Alopo qui, jaloux de Sforza, le fit arrêter à son arrivée à la cour, et jeter dans une prison. Il l'en retira peu de mois après, en lui offrant la main de sa sœur et le partage de l'autorité souveraine pour prix de

son alliance. Sforza épousa en effet Catherine Alopo, le 16 juillet 1415, et il entra dès-lors dans tous les intérêts, et tous les projets du favori. Mais à peine s'était-il attaché à cette faction, que Jacques de Bourbon, mari de la reine Jeanne, l'enveloppa dans la proscription d'Alopo. Sforza fut arrêté à Bénévent, au mois d'août 1415 ; lorsque Alopo eut péri dans les tourments, il fut mis à la torture ; et n'aurait point échappé à la mort, si sa sœur Marguerite, femme de Michelino Attendolo, qui était restée au camp à Tricarico, n'avait fait arrêter quatre ambassadeurs napolitains qui passaient près de là, et n'avait déclaré qu'elle userait sur eux de représailles. Sforza recouvra la liberté, le 13 septembre 1416, en même temps que Jeanne elle-même, auparavant prisonnière de son mari. Plusieurs forteresses, des villes et des fiefs importants, furent la récompense de sa fidélité. Mais le principal appui de Sforza était une bande de soldats, qui lui étaient plus dévoués que ces compagnies d'aventure ne l'eussent encore été à aucun autre Condottière. Il avait appelé auprès de lui tous ses parents, et donné à tous quelque commandement, trouvant entre ces hommes, élevés comme lui dans la pauvreté et la fatigue, un grand nombre de braves guerriers, d'officiers intrépides et fidèles, qui n'avaient d'autre ambition que celle de rendre puissant le chef de leur famille, d'exécuter les projets qu'il concevait seul, et de demeurer les instruments d'un génie supérieur. Son armée était son royaume : il l'avait créée, il la nourrissait ; il était maître de lui faire embrasser tour-à-tour les partis les plus opposés, assuré que jamais un officier, jamais un soldat, ne préférerait l'état



qu'il servait à son général. Sforza, qui par cette voie s'élevait à la souveraineté, avait, dans la même carrière, un rival dont le génie militaire, le talent politique et la gloire égalaient la sienne; c'était Braccio de Montone, qui, presque toujours engagé dans un parti opposé, avait formé une milice rivale de la sienne, et dont l'animosité et la jalousie se perpétuèrent pendant plusieurs générations. Dans les guerres qui se continuèrent entre eux, de 1417 à 1420, Sforza eut presque toujours le dessous. Il avait été long-temps le général de Jeanne II; le pape Martin V l'engagea, en 1420, à quitter le parti de cette reine, pour prendre la défense de Louis III d'Anjou; mais dans cette nouvelle guerre, opposé encore à Braccio, il eut de nouveau tant de désavantage, que son armée fut presque détruite. Alors il invoqua la protection de son rival lui-même, pour rentrer en grâce auprès de la reine Jeanne. Sforza se présenta au camp de Braccio, en 1422, avec quinze cavaliers désarmés, et lui demanda de l'assister de ses conseils et de son crédit, pour rétablir son armée qui était presque détruite. Ces deux capitaines, oubliant leur longue rivalité, s'ouvrirent mutuellement leur cœur avec une pleine confiance. Braccio fit la paix de Sforza avec Jeanne II, et cette princesse le nomma cométable du royaume de Naples, et, peu de temps après, le chargea de combattre son fils adoptif, Alfonse d'Aragon, au parti duquel Braccio demeurait attaché. Après avoir forcé Alfonse à quitter Naples, Sforza marcha au secours de la ville d'Aquila, que Braccio assiégeait. Le 4 janvier 1424, il arriva aux bords du fleuve Pescara; des soldats de Braccio occupaient la ville du même nom, et

ils avaient garni de palissades les bords du fleuve. Sforza voulant conduire ses soldats par un gué, à l'embouchure même de la rivière, y entra tout armé et le casque en tête: il traversa le fleuve avec quatre cents gendarmes, et délogea les ennemis; mais n'étant point suivi par le reste de sa troupe, il revint la chercher. A son retour, comme il se penchait pour sauver un de ses pages emporté par le courant, il fut lui-même renversé dans les eaux, et la pesanteur de son armure l'empêchant de nager, il se noya, sans qu'on pût même retrouver son corps. Ainsi mourut, dans la cinquante-quatrième année de son âge, un des hommes les plus intrépides et les plus habiles que l'Italie eût encore produits. Il avait long-temps vécu avec une maîtresse nommée Lucie de Tresciano, dont il eut François-Alexandre. (Voy. l'article suivant), Léon, né en 1407, mort en 1440, et une fille. Il épousa ensuite Antoinette Salimbeni, qui lui apporta en dot plusieurs fiefs dans l'état de Sicile; il les laissa à Bosio Sforza son fils, tige des comtes de Santa Fiora. Il épousa en secondes noces Catherine Alepo, et en troisièmes noces Marie Marzana, fille du duc de Sessa: il eut des enfants de l'une et de l'autre; mais leur postérité s'est éteinte sans gloire. Une Vie de Muzio Sforza, écrite par Minuti, se conserve en manuscrit dans la bibliothèque Trivulzi, à Milan. S. S.—1

SFORZA ( FRANÇOIS - ALEXANDRE ), duc de Milan, fils naturel du précédent, naquit, le 25 juillet 1401, pendant que son père était encore un simple capitaine d'aventuriers. Il le suivit dans toutes ses campagnes, et apprit de lui l'art de la guerre. Fort jeune encore lorsque Giacomuzzo se noya, le 4 jan-

vier 1424, il sut avec un courage indomptable dominer la fortune dans ce moment critique, s'attacher les soldats qui avaient servi sous son père, conserver unie une armée qu'aucun lien ne retenait plus, ôter aux guerriers, par une activité continuelle, le loisir de réfléchir, et demeurer enfin le général de vieux officiers qui tous auraient pu prétendre à lui donner des ordres. François Sforza fit ses premières campagnes dans le royaume de Naples, où il avait hérité de fiefs considérables; mais, en 1426, le duc de Milan Philippe-Marie Visconti l'appela en Lombardie pour l'opposer à Carmagnole; et Sforza, en combattant un rival aussi illustre, se montra digne de la gloire de son père. En 1434, il conquit la Marche d'Ancone sur le pape Eugène IV, et il s'en fit un état indépendant; vers le même temps il contracta une étroite amitié avec Cosme de Médicis. Plus d'une fois, dans sa détresse, il trouva des ressources dans le crédit immense de ce marchand égal en puissance aux plus grands princes. Souverain de la marche d'Ancone, ayant à ses ordres une armée brave et nombreuse, et de vastes ressources pécuniaires, François Sforza veillait en même temps sur les révolutions de la Lombardie et du royaume de Naples, pour profiter des unes ou des autres. Le duc de Milan, qui n'avait point d'enfants légitimes, lui avait promis en mariage Blanche, sa fille naturelle, pour l'attacher invariablement à ses intérêts; mais il différait ensuite, sous de vains prétextes, l'accomplissement de cette promesse. Sforza s'aperçut que le duc cherchait à le jouer. Dès-lors il embrassa, dans presque toutes les guerres, le parti contraire à Visconti, pour que la main de Blanche lui

fût offerte comme un gage de réconciliation. Il accepta, en 1434, le commandement des armées de Venise et de Florence. Nicolas Piccinino commandait celles du duc de Milan, et lui était opposé. Les batailles entre ces deux généraux étaient rarement sanglantes; mais l'habileté de leurs marches, leur vigueur dans l'attaque des places, leur talent pour les défendre, les rendaient de dignes antagonistes: aucun autre capitaine n'aurait pu se mesurer avec eux. Souvent les négociations interrompaient leurs combats. Sforza, toujours séduit par l'espérance d'épouser Blanche, fut, à plusieurs reprises, médiateur entre ses fidèles alliés les Florentins et le duc. Pendant qu'il était tout occupé des affaires de Lombardie et de la Marche, le roi Alfonse lui enleva, sans déclaration de guerre, en 1440, Bénévent, Manfredonia, Bitonto, et tout ce qu'il possédait dans le royaume de Naples. François chargea son frère Alexandre de défendre cette partie de son patrimoine, et poursuivit, sans se laisser distraire, ses opérations contre Visconti. Celui-ci se décida enfin à racheter l'amitié d'un général aussi redoutable, en lui donnant sa fille en mariage, le 1<sup>er</sup>. août 1441. Blanche, âgée alors de seize ans, apporta pour dot, à François Sforza, la souveraineté de Crémone et de Pontremoli. Bientôt le duc parut se repentir de ce mariage; dès l'année suivante il enjoignit à Piccinino d'attaquer Sforza dans la marche d'Ancone. La guerre paraissait faite au nom du pape Eugène IV; mais c'était Visconti qui fournissait contre son gendre de l'argent et des soldats. Il excitait aussi contre lui le roi de Naples Alfonse: plus de trente mille hommes envahirent la Marche, et déjà quelques

capitaines de Sforza l'avaient abandonné pour passer à l'armée de Piccinino. Il fut alors excommunié par Eugène IV ; mais les secours d'argent de Cosme de Médicis, et l'intervention de Florence et de Venise le sauvèrent ; il livra bataille à son adversaire, le 8 novembre 1443, et le défit complètement. Piccinino mourut peu de temps après, et Sforza recouvra les places qu'il avait perdues. Mais le duc de Milan ne se lassait pas de susciter des ennemis à son gendre : par ses conseils, le pape et le roi Alfonso attaquaient la Marche, tandis que Sigismund Malatesti de Rimini, propre gendre de François Sforza, envahissait le duché d'Urbin, que François Piccinino faisait le siège de Crémone, et Louis de San Severino, celui de Pontremoli. Malgré la vigoureuse assistance des Florentins et des Vénitiens, Sforza perdait successivement toutes ses places ; il consentit enfin, en 1447, à rendre au pape Nicolas V Iesi, la seule ville qui lui restât dans la Marche. Il traitait aussi avec son beau-père, et il se croyait réconcilié avec lui, lorsqu'il apprit subitement sa mort (15 août 1447). On lui annonça en même temps que les Milanais avaient pris les armes pour se mettre en liberté, que plusieurs villes avaient proclamé leur indépendance, que d'autres avaient ouvert leurs portes aux Vénitiens, et que ceux-ci paraissaient sur le point de conquérir toute la Lombardie. Sforza accepta aussitôt les propositions que lui firent les Milanais, et se mit à la solde de leur république, jugeant bien qu'il fallait les défendre avant de songer à leur commander. Bientôt après Pavie se rendit à lui ; le 16 novembre il prit Plaisance, qu'il abandonna au pillage : l'année suivante il eut contre les Vénitiens des succès plus importants

encore. Après leur avoir repris plusieurs villes et plusieurs châteaux du Milanais, il remporta sur eux, à Caravaggio, une éclatante victoire, le 15 sept. 1448. Mais ces succès mêmes excitaient la défiance des Milanais ; de son côté il ne voulait pas les enorgueillir davantage avant de tenter de les asservir. Tout-à-coup il publia un traité qu'il venait de conclure avec les Vénitiens, par lequel il partageait avec eux l'état de Milan, s'en réservant la plus grande partie, et il tourna aussitôt, contre cette république éphémère, les armes qu'il avait prises pour la servir. Les Vénitiens le secondèrent quelque temps ; ensuite, lorsqu'ils le virent près d'arriver à son but, vers la fin de l'année 1449, ils firent la paix avec la république de Milan, pour ne pas trop accroître sa puissance. Sforza ne tint aucun compte de leur changement : il enferma Milan par un blocus, écarta tous les secours des Vénitiens, tantôt par des négociations, tantôt par la force ; et réduisit, par la famine, le peuple à lui ouvrir les portes de la ville, le 26 février 1450. Il y fit son entrée solennelle, le 25 mars suivant, se fit proclamer duc, et fut bientôt reconnu par tous les états d'Italie, à la réserve des Vénitiens et du Roi de Naples. Sforza dut à Cosme de Médicis l'alliance des Florentins, à la haine ou à la crainte des Vénitiens et des Génois, celle de Louis, marquis de Mantoue. Les Vénitiens employèrent deux ans à se préparer pour lui faire la guerre ; ils la lui déclarèrent, le 19 avril 1452, après s'être assuré l'alliance de Louis, duc de Savoie, de Guillaume VIII, marquis de Montferrat, et du roi de Naples. Sforza, de son côté, appela en Italie René d'Anjou, prétendant au royaume de Naples, qui, avec une

armée française, répandit la terreur dans l'état Vénitien. Après deux ans de combats, la paix fut signée à Lodi le 9 avril 1454. La Ghiara d'Adda demeura pour frontière au duché de Milan, Brescia et Bergame furent cédés aux Vénitiens. Alfonso d'Aragon, de son côté, unit, l'année suivante, sa famille à celle de Sforza, par un double mariage. François Sforza, investi de la souveraineté de Milan, parut renoncer à l'esprit inquiet et entreprenant qui l'y avait conduit. Comme il redoutait les prétentions du duc d'Orléans, qui, au nom de Valentine Visconti, sa mère, réclamait l'héritage du Milanez, il s'opposa, en toute occasion, aux entreprises des Français sur l'Italie, et donna des secours à Ferdinand, roi de Naples, pour repousser son compétiteur de la maison d'Anjou. Louis XI, qui n'aimait pas le duc d'Orléans, aida Sforza à soumettre les Génois, et lui fit la cession de Savone, qui était occupée par les armées françaises. Par le mariage de sa fille Drusiana avec Jacob Piccinino, fils de son ancien rival, il semblait vouloir réunir les deux écoles militaires de Sforza et de Braccio, et mettre fin à de sanglantes jalousies; mais Piccinino s'étant rendu à Naples, auprès de Ferdinand, à sa sollicitation il y fut arrêté, au mépris de l'hospitalité, et mis à mort. On accusa universellement François Sforza d'avoir lui-même préparé cette perfidie, et sacrifié le bonheur de sa propre fille pour tromper son ennemi. Mais cet homme cruel, atteint d'hydropisie, expia bientôt un tel crime par une mort douloureuse. Il expira le 8 mars 1466, laissant cinq fils de sa femme Blanche Visconti. L'aîné était alors en France auprès de Louis XI, auquel il avait conduit un corps

de troupes que lui fournissait le duc de Milan. Dans vingt-deux batailles où il s'était trouvé, François Sforza n'avait jamais été vaincu; depuis long-temps aucun prince d'Italie n'avait uni autant de prudence à autant de valeur. Sa protection s'étendait aussi sur les lettres et sur les arts. Jean Simonetta, qui a écrit son *Histoire* (Milan, 1479), était un littérateur distingué. François Philelphe était son favori (V. PHILELPHÉ et SIMONETTA); les Grecs réfugiés trouvèrent un asile à sa cour, et reçurent de lui des pensions. Mais François Sforza eut tous les vices de son siècle. Se jouant de ses serments, il offensait sans scrupule, les mœurs et la décence; il ne dut sa grandeur et ses triomphes qu'à un tissu de perfidies. Il eut beaucoup de bâtards de ses nombreuses maîtresses. S. S—1.

SFORZA (GALÉAZ-MARIE), duc de Milan, fils de François et de Blanche Visconti, était né à Fermo, le 24 janvier 1444. Il apprit la mort de son père en France, où il avait été envoyé auprès de Louis XI, avec des troupes auxiliaires; il revint rapidement à Milan, et y fit son entrée le 20 mars 1466. Sa mère, Blanche Visconti, avait contenu les peuples dans l'obéissance jusqu'à son retour. Galéaz - Marie épousa, le 6 juillet 1468, Bonne de Savoie, fille de Louis et sœur d'Amé IX. Louis XI, qui avait épousé Charlotte, sœur de Bonne, fit ce mariage sans le consentement du duc de Savoie, et assigna la ville de Verceil pour dot à Bonne, sous condition que le duc de Milan la conquerrait sur les Savoyards. En effet, immédiatement après son mariage, Galéaz - Marie commença la guerre contre son beau-frère, qui, pour se défendre, fit alliance avec les Vénitiens. Le duc de

Milan, effrayé de cette alliance, abandonna son attaque sur Verceil. Galéaz-Marie n'avait aucune des qualités brillantes de son père. Ses devoirs envers sa mère Blanche Visconti lui étaient à charge : il la traita avec dédain, et lui rendit bientôt le séjour de sa cour insupportable. Blanche se retira à Crémone, où elle mourut peu de temps après, le 23 octobre 1468. Galéaz-Marie avait déjà manifesté des penchans si criminels, qu'on l'accuse universellement de l'avoir empoisonnée. Voulant étaler aux yeux de ses alliés la magnificence de sa cour, il dépensa deux cent mille ducats, dans un voyage à Florence (1471), où l'on n'avait jamais vu un luxe aussi insensé. Il revint dans ses états, par Lucques et par Gènes; et les peuples, gémissant sous le poids des impôts, l'accablaient de malédictions sur sa route. Sa cruauté était excessive; et son incontinence n'était arrêtée par aucun respect divin ou humain. Les courtisans, las de supporter un joug aussi odieux, conjurèrent enfin contre lui, et l'immolèrent au milieu de ses gardes, le 26 décembre 1476, dans la basilique de Saint-Étienne; mais ils ne trouvèrent pas dans le peuple l'ardeur de la liberté ou la haine de la tyrannie sur lesquelles ils avaient compté. L'un des conjurés, Lampugnano, fut tué sur la place, par les gardes du duc. Deux autres, Olgiato et Charles Visconti, après s'être échappés, furent repris, et périrent sur l'échafaud. Galéaz-Marie laissait un fils âgé de huit ans, qui lui succéda sous la tutelle de sa mère; et Blanche-Marie, qui fut la seconde femme de l'empereur Maximilien. Catherine Sforza, dont il est fait mention dans l'article suivant, était sa fille naturelle.

S. S—1.

SFORZA (JEAN - GALÉAZ), fils du précédent, n'était âgé que de huit ans lorsqu'il succéda, en 1476, à son père assassiné. Bonne de Savoie, sa mère, fut chargée de la régence. Les frères du dernier duc, qui avaient été exilés par lui, revinrent, et demandèrent de participer à la régence. Bonne avait alors pour principal ministre François Simonetta, Calabrois, ancien secrétaire du duc François, et qui réunissait une grande fidélité à beaucoup d'activité et d'adresse. Les quatre oncles du jeune duc voulaient, avant tout, l'écartier de la duchesse. En même temps, ils intriguaient avec les gens de guerre, pour se rendre maîtres de l'état. Simonetta les prévint : il fit arrêter Donato del Conte, leur principal agent, et força Robert de San Séverino à s'enfuir, de même qu'Octavien Sforza, qui se noya en voulant passer l'Adda. Les trois autres frères furent relégués : Philippe-Marie à Bari, dont il était duc; Louis, surnommé le Maure, à Pise, et Asagne à Pérouse. Le premier mourut, en 1479, dans les montagnes de Gènes; et l'on crut qu'il y avait été empoisonné : mais Louis-le-Maure surprit Tortone, le 10 août de la même année, avec l'aide de Robert et de San-Séverino. Peu après, il fut introduit dans le château de Milan. Héritier présomptif du trône, il trouvait aisément des partisans parmi tous les ambitieux. La duchesse Bonne se vit obligée de se réconcilier avec lui; mais à peine lui eut-elle donné quelque part dans le gouvernement, qu'il s'empara de tout; fit saisir François Simonetta par les Gibelins, ses partisans; et après l'avoir appliqué à la torture, dans les prisons de Pavie, lui fit trancher la tête, le 30 octobre 1480 (F. SIMONETTA). Cependant, sous la tutelle de son oncle, Jean-

Galéaz n'eut plus aucune part au gouvernement. Lorsqu'il fut parvenu à sa vingt-unième année, il épousa Isabelle d'Aragon, fille d'Alfonse, duc de Calabre, qui lui avait été fiancée depuis long-temps; mais, dans la même année 1489, Louis-le-Maure mit garnison dans les châteaux de Trezzo et de Milan et dans toutes les autres forteresses du duché. En même temps il écarta de l'administration quiconque donnait des marques d'attachement au prince. Les disputes de préséance entre Isabelle, femme du duc, et Béatrix, femme de Louis-le-Maure, déterminèrent celui-ci à envoyer Jean-Galéaz, avec son épouse, dans le château de Pavie. On croit universellement qu'il l'y fit empoisonner. Quand Charles VIII passa par Pavie, dans l'automne de 1494, ce prince malheureux, atteint d'une maladie incurable, recourut, avec sa femme et ses enfants, à la protection du roi; mais, dès le lendemain du départ de Charles, Jean-Galéaz mourut, le 22 octobre 1494. Il laissait un fils nommé François, et deux filles, Bonne et Hippolyte. Le premier aurait dû lui succéder: mais Louis-le-Maure fit paraître un diplôme impérial qui l'appelait au duché de Milan. François, emmené en France par Louis XII, en 1499, fut fait abbé de Marmoutier, et mourut à la chasse, en 1511, d'une chute de cheval. Isabelle, sa mère, s'était retirée dans le duché de Bari; elle y mourut le 11 février 1524. Bonne épousa Sigismond, roi de Pologne, et mourut en 1558. Hippolyte ne se maria point. S. S.—1.

SFORZA (LUDOVIC), surnommé le *Maure*, à cause de son teint basané, né à Vigevano, était le troisième fils du duc François. Après la mort de ce prince, Galéaz-Marie, qui lui succéda, exila de Milan tous ses frères,

non que nul sentiment de haine divisât la famille; mais entre ces princes défiants et ambitieux, aucun lien de parenté n'arrêtait la passion de commander ou ne servait de garantie contre le crime. Louis le Maure revint à Milan, en 1476, lorsque son frère eut été assassiné; la régente et son secrétaire, François Simonetta, l'en chassèrent de nouveau l'année suivante; lorsqu'il y rentra ensuite les armes à la main, il prit ses mesures pour n'en être pas chassé une troisième fois. Il fit saisir et mettre à mort Simonetta, et il se rendit maître absolu du gouvernement, au nom de son neveu Jean-Galéaz. Il fit arrêter Ascagne, le dernier de ses frères, qui était évêque de Pavie, et le relégua à Ferrare; enfin, il déclara, en 1480, à Bonne de Savoie, que son fils Jean-Galéaz, quoiqu'âge seulement de douze ans, avait pris les rênes du gouvernement, en sorte qu'elle pouvait se retirer. Bonne sortit en effet de Milan, le 2 novembre, et alla s'établir à Abbiate Grasso. Vers la fin de l'année 1482, Ascagne fut cependant rappelé à Milan, et admis dans les conseils de Louis le Maure qui, de concert avec le roi de Naples, avait déclaré la guerre aux Vénitiens. Alfonse, duc de Calabre, qui commandait l'armée Napolitaine, avait fiancé sa fille Isabelle, à Jean-Galéaz. Voyant avec peine son gendre exclu de toute part du gouvernement, il prit sa défense contre son ambitieux tuteur, et leur querelle s'étant échauffée, Louis se détacha, en 1484, de ses précédents alliés, pour s'unir aux Vénitiens. Cette défection décida le roi de Naples à faire la paix avec cette république; et Alfonse, rappelé dans le royaume de Naples, abandonna son gendre et sa fille aux intrigues

dirigées contre eux. Louis le Maure s'était débarrassé, par le poison, du comte Pierre del Verme, dont il redoutait le crédit; il excitait la discorde entre les comtes Borromée, pour les affaiblir les uns par les autres; il avait obtenu de Sixte IV de décorer son frère Ascagne du chapeau de cardinal; cependant il se contentait encore d'exercer une autorité déléguée, et il en abandonnait les titres à son neveu. Son mariage, en 1490, avec Béatrix, fille d'Hercole d'Este, duc de Ferrare, mêla à ses sombres passions les prétentions vaniteuses d'une femme. Elle voulut avoir les signes extérieurs de la puissance, et disputa follement le pas à Isabelle d'Aragon, femme du jeune duc; la jalousie de ces deux princesses se changea bientôt en haine déclarée: Isabelle recourut à la protection de son père et de son aïeul. Ferdinand envoya, en 1493, une ambassade à Louis le Maure, pour le sommer de rendre l'administration de ses états à son neveu, qui, parvenu à l'âge de vingt-cinq ans, était en état de gouverner. Louis répondit avec beaucoup de douceur à l'ambassadeur Napolitain; son interposition cependant l'avait profondément blessé; et, pour s'en venger, il envoya le comte de Belgioioso, à Charles VIII, roi de France, pour le solliciter de faire valoir ses droits à la couronne de Naples, qu'il tenait de la maison d'Anjou, lui promettant de l'assister de toutes ses forces. En même temps, Louis le Maure pressait l'empereur Maximilien de lui accorder l'investiture du duché de Milan, au préjudice de son neveu. Il l'attachait à sa famille par un mariage, et flattait son avarice par une riche dot. La princesse qu'il employait à séduire le monarque, était

Blanche-Marie Sforza, propre sœur du duc qu'il voulait dépouiller; elle épousa en effet Maximilien, le 1<sup>er</sup> décembre 1493. L'année suivante, Charles VIII, cédant aux instances de Louis le Maure, entra en Italie, à la tête d'une armée française. Il fut reçu à Pavie, au commencement d'octobre, par son allié, auquel il demanda un prêt de deux cent mille ducats d'or, et le château de Pavie en gage. Dans ce château, se trouvait le jeune duc Jean-Galéaz, atteint d'une maladie mortelle, et qu'on attribuait à un poison lent donné par son oncle. Charles rendit visite au jeune duc, mais sans que Louis le perdit de vue; il fut touché de l'état déplorable où il le trouva, du désespoir d'Isabelle et du recours qu'elle eut à sa protection, au moment même où il allait attaquer son père: il promit d'une manière vague et embarrassée de le défendre et de soutenir ses intérêts; il sortit pour continuer son voyage, et le lendemain, Jean-Galéaz expira. Louis se fit déférer par le peuple la souveraineté de Milan, au préjudice du fils de Jean-Galéaz; bientôt après, il montra un diplôme de Maximilien, qui le reconnaissait pour duc, se fondant sur ce que Louis était né depuis que François, son père, était monté sur le trône, tandis que Galéaz-Marie, son frère, né auparavant, n'était fils que d'un particulier. La conquête du royaume de Naples, achevée par Charles VIII avec une rapidité inouïe, fit bientôt repenir Louis Sforza d'avoir appelé ce monarque en Italie. Les Français, fiers de leurs succès, ne voulaient point effectuer la cession de quelques forteresses qui lui avaient été promises: au contraire, le duc d'Orléans fit valoir ses prétentions sur le du-

ché de Milan, du chef de Valentine Visconti, son aïeule, quoiqu'il n'y eût pas d'exemple en Italie d'une seigneurie transmissible par les femmes. Louis, alarmé, ne songea plus dès-lors qu'à mettre une barrière aux conquêtes des Français. Il signa, dans ce but, le 31 mars 1495, un traité d'alliance avec le pape, les Vénitiens, l'empereur Maximilien, et les rois catholiques, Ferdinand et Isabelle. A peine les hostilités entre la ligue et les Français avaient commencé, que le duc d'Orléans enleva Novare et sa citadelle à Louis le Maure. Après la bataille du Taro, dans laquelle Charles VIII s'ouvrit un passage pour retourner en France, les alliés entreprirent le siège de Novare. Louis d'Orléans, qui fut ensuite Louis XII, s'y était enfermé; mais comme il ne pouvait défendre cette place contre la puissante armée des Italiens, il la rendit, le 10 octobre, à Louis le Maure. Après les troubles que Charles VIII avait fait éclater en Italie, Louis jouit de quelque repos. Il avait invité Maximilien à descendre dans la Péninsule, pour se fortifier par son alliance; mais cet empereur, sans argent et sans constance dans ses projets, était un allié de peu d'utilité. En 1498, Louis apprit avec inquiétude que Louis XII, qui venait de succéder à Charles VIII sur le trône de France, avait joint à ses titres ceux de roi de Naples et de duc de Milan. Bientôt il fut informé que ce monarque cherchait à s'assurer l'entrée de l'Italie par les alliances qu'il formait. Il avait fait la paix avec Maximilien, et les rois d'Espagne et d'Angleterre; il avait gagné le pape par des bienfaits accordés à son fils, et les Vénitiens par la promesse de Crémone et de la Ghiara d'Adda. Philibert,

duc de Savoie, était aussi entré dans les intérêts de la France; et la ligue nouvelle, dont le pape était le chef, fut publiée le 25 mars 1499. Au mois d'août les Français commencèrent l'invasion du Milanais; ils s'emparèrent de Valence; Tortone leur ouvrit ses portes: Voghera, Castelnuovo et Ponte Corona suivirent cet exemple. Sanseverino, général de Louis Sforza, s'enfuit d'Alexandrie, qu'il devait défendre; cette ville, Mortara et Pavie se rendirent bientôt après, et le duc de Milan, perdant toute espérance de pouvoir résister, fit passer en Allemagne, par Come et la Suisse, ses enfants, ses joyaux et deux cent quarante mille écus en or; sa femme, Béatrix d'Este, était morte dès le 2 janvier 1497. Il confia le commandement du château de Milan à Bernardino de Coste, qui le rendit aux Français au bout de peu de jours. Le 2 septembre 1499, Louis Le Maure se mit lui-même en route pour l'Allemagne; et tout le duché de Milan se soumit à Louis XII, à l'exception de Crémone qui fut consignée aux Vénitiens. Mais l'indiscipline des Français fit bientôt regretter aux Milanais leurs anciens ducs: Louis Sforza et son frère, le cardinal Ascarne, en étant avertis, soldèrent une armée de huit mille Suisses, avec laquelle, à la fin de janvier de l'an 1500, ils s'emparèrent de Come, et bientôt après de Milan, de Pavie, de Parme et de Novare. Louis Le Maure assiégeait la citadelle de cette dernière ville, lorsqu'il fut enveloppé par une armée beaucoup plus nombreuse que la sienne, que La Trémoille et le comte de Ligni avaient amenée à Jean-Jacques Trivulce. Les Suisses, que le duc de Milan avait sous ses ordres, gagnés par leurs compatriotes du camp français, déclarèrent ne pas vouloir com-



battre contre leurs frères. Ils demandèrent et obtinrent une capitulation pour sortir de Novare et retourner dans leur pays. Louis, plutôt que de demeurer abandonné dans une ville assiégée, prit les habits d'un soldat suisse, de même que les trois Sanseverini, ses généraux, et il comptait sortir avec eux; mais un suisse du canton d'Uri, nommé Rodolphe Thurmann, le fit connaître aux Français (1), qui l'enfermèrent au château de Loches en Touraine, dans une chambre obscure: sans livres, sans papier ni encre (2), il vécut encore dix ans dans la misère et la douleur. Son frère, retenu dans la tour de Bourges, où le roi Louis avait été lui-même prisonnier, recouvra sa liberté en 1503, et mourut à Rome de la peste, le 27 mai 1505. Ce prince, si détestable dans sa politique, fut cependant le protecteur des lettres et des arts. Il fit bâtir à Milan, en 1490, un théâtre sur le modèle des anciens; et ce fut la première fois dans les temps modernes, que les Muses dramatiques eurent une scène fixe. On ne jouait auparavant quelques mauvaises pièces que sous les portiques des grandes maisons, ou dans les carrefours. Les deux fils de Louis le Maire, Maximilien et François, étaient en sûreté auprès de l'empereur Maximilien; ils régèrent ensuite.

S. S—1.

SFORZA (MAXIMILIEN), fils aîné du précédent, après avoir erré pendant douze ans dans la Suisse et l'Allemagne, fut rappelé dans sa patrie, en 1512, par la ligue que Jules II avait formée contre les Français. Tous les états d'Italie désiraient le rétablir dans le duché de Milan, sentant déjà qu'ils ne pouvaient plus espérer d'indépendance, si la plus belle partie de la Lombardie restait entre les mains des ultramontains. Maximilien fut introduit dans Crémone, le 16 novembre 1512, et, peu de jours après, dans Milan, que les Français avaient été forcés d'évacuer. Les anciens sujets de sa famille, s'empressaient de lui rendre hommage; mais il n'avait aucune des grandes qualités de ses ancêtres; la nature lui avait refusé jusqu'à une figure qui rappelât les princes de sa maison, et qui pût inspirer du respect ou de l'attachement. Les Milanais qui avaient cru retrouver, sous leur ancien prince, le gouvernement pacifique et modéré de leurs pères, s'aperçurent bientôt de leur erreur; et toute la Lombardie se révolta contre Maximilien (1513). Les seules villes de Come et de Novare lui demeurèrent fidèles. Enfermé, comme son père, dans Novare, il n'avait pour sa défense que ces mêmes Suisses qui avaient vendu Jean Galéaz au même maréchal Trivulce qui l'attaquait; il attendait un sort pareil, lorsque la victoire de la Biontte, remportée par les Suisses sur Trivulce (6 juin 1513), le délivra d'un danger imminent. Les Français évacuèrent l'Italie; et tout le Milanais se soumit de nouveau à Sforza: mais il se rendit de plus en plus odieux par les amendes énormes auxquelles il condamna chaque ville, pour la punir de sa rébellion. Tout l'argent que Maximilien levait

(1) Ce Suisse, revenu dans son pays, y fut puni de mort pour cette déloyauté. Le cardinal Ascanio, qui dans le même temps assiégeait le château de Milan, voulut s'enfuir aussi; mais il fut surpris et arrêté au château de Rivalta, par les Vénitiens, avec Hermès Sforza, frère de Jean-Galéaz, et d'autres gentilshommes de sa famille. Ils furent tous livrés aux Français.

(2) Les dessins et les caractères tracés par lui sur les murs de sa prison, prouvent que sa cage de fer n'est qu'un conte populaire. On sait même que, dans les dernières années, il pouvoit s'écartier jusqu'à cinq ou six lieues. Voyez Carrutti, *Ludovici Sforza captivitas*, Bologne, 1507.

sur ses sujets, était destiné à payer les Suisses. Lorsque François I<sup>er</sup>. envahit l'Italie, en 1515, Maximilien Sforza avait complètement perdu la raison : cependant trente-cinq mille Suisses descendirent dans le Milanais pour soutenir ce souverain imbécille ; mais leur défaite à Marignan (13 septembre 1515), le laissa sans ressources. Il s'enferma dans le château de Milan, tandis que la ville ouvrait ses portes au roi de France. Bientôt le pusillanime Sforza offrit de capituler, quoique la forteresse qu'il occupait fût en état d'opposer la plus longue résistance. Il la rendit, le 5 octobre, au duc de Bourbon qui l'assiégeait, abandonna au roi tous ses droits sur l'héritage de ses pères, et se retira en France pour y vivre d'une pension de trente mille ducats, qui lui fut assurée. Il mourut à Paris, en juin 1530, sans avoir été marié.

S. S—1.

SFORZA (FRANÇOIS-MARIE), dernier duc de Milan, était le second fils de Louis le *Maure*. Après la mort de son père et la capitulation par laquelle son frère avait abandonné au roi de France tous ses droits sur l'état de Milan, il vivait à Trente, dans la pauvreté, lorsque le pape Léon X conclut, le 8 mai 1521, une ligue avec Charles-Quint, dont l'une des premières conditions fut le rétablissement de la maison Sforza dans le duché de Milan. Jérôme Morone, chancelier du duc Maximilien, et l'homme d'Italie dont le génie politique était le plus vaste et le plus délié, avait négocié cette ligue entre le pape et l'empereur. Ce fut encore lui qui prit possession de Milan, lorsque cette ville ouvrit ses portes à Prosper Colonna, qui commandait l'armée alliée (20 novembre 1521). Morone (*Voy. ce nom*)

réveilla le zèle des Lombards pour le sang de leurs maîtres. Toutes les villes levèrent les étendards des Sforza, avant que François-Marie pût se rendre dans les états qui se donnaient volontairement à lui. Il attendait toujours à Trente l'argent nécessaire pour conduire à Milan six mille Allemands qu'il avait rassemblés. Enfin le cardinal de Médicis lui offrit sa bourse, et il arriva, par Plaisance, à Pavie, vers le milieu de mars 1522, tandis que Lautrec, avec une armée, lui coupait le chemin de Milan. Antonio de Leva conduisit enfin le duc dans sa capitale, où il fut reçu avec les plus vifs témoignages d'amour. Il revint ensuite au camp de Prosper Colonna, avec quinze cents chevaux et quelques milliers de volontaires milanais. Avec eux il combattit à la Bicoque, le 22 avril. La défaite des Suisses et la retraite de Lautrec laissèrent ses alliés maîtres de la Lombardie ; mais dès ce moment, le duc de Milan demeura exposé à la cupidité de ses propres soldats, qui le rançonnèrent cruellement. Au printemps de 1523, le château de Milan, dont la garnison était réduite à quarante-cinq hommes, se rendit à lui. Au mois d'août de la même année, son camérier, Boniface Visconti, qui nourrissait contre lui une haine secrète, l'attaqua à coups de poignard, sur le chemin de Monza, et, croyant l'avoir tué, se réfugia en France. A la nouvelle de cet assassinat, Valence et Asti se révoltèrent. Ces deux villes se soumièrent de nouveau à Antoine de Leva, lorsqu'elles apprirent que le duc guérissait de ses blessures. Cependant les souffrances occasionnées par la guerre et les épidémies des camps, s'étant communiquées à la ville, la peste se déclara dans Milan, en 1524 ; et, en quatre mois,

elle y enleva plus de cinquante mille habitants. Le duc, pour s'y soustraire, vint s'établir à Pizzighetone. Pendant qu'il y séjournait, François I<sup>er</sup>. descendit en Italie, s'empara de Milan, et vint mettre le siège devant Pavie, tandis que Sforza cherchait un asile à Soncino ou à Crémone. La bataille de Pavie (24 février 1525) et la prison de François I<sup>er</sup>. assurèrent la supériorité aux Impériaux, sans que François - Marie Sforza en recueillit aucun fruit. Les Espagnols et les Allemands occupaient toutes les places du duché de Milan; ils substituaient partout l'autorité militaire à celle du souverain; et Charles-Quint n'accorda pas même à Sforza l'investiture de son duché. On lui demandait douze cent mille florins pour l'expédition, à titre de remboursement des frais de la guerre; et quoique l'on offrit des délais pour le paiement, l'état des peuples, accablés par de longues calamités, ne laissait aucune espérance de tirer jamais d'eux une somme aussi énorme. Jérôme Morone, pour secouer le joug des Impériaux, proposa aux Vénitiens et au pape, une ligue dans laquelle le marquis de Pescara feignit d'entrer. On lui offrait pour lui-même le royaume de Naples, s'il aidait à chasser les Espagnols d'Italie; mais Pescara, après avoir paru entrer dans tous ces projets, fit arrêter Morone, qu'il envoya dans les cachots du château de Pavie. Il força le duc de Milan à lui consigner tout ce qui lui restait de places-fortes, à la réserve des deux châteaux de Milan et de Crémone, où il le retint prisonnier, et exigea de tous les Lombards un serment de fidélité à l'empereur. Bientôt le duc fut assiégé dans le château de Milan, tandis que sa capitale, rançonnée et opprimée, faisait de vains efforts pour

secouer le joug des Espagnols. Enfin François-Marie Sforza fut obligé de capituler, le 24 juillet 1525, entre les mains du connétable de Bourbon. On lui laissa la liberté de se retirer à Lodi; et il y fut reçu par l'armée des alliés de la France. François-Marie, qui n'avait ni des forces ni un génie capables de suppléer à ce que les circonstances lui refusaient, attendit l'issue d'une guerre à laquelle il ne pouvait plus prendre une part active. Le traité de Cambrai (5 août 1529) entre la France et l'empereur, le laissa à la discrétion de ce dernier. Cependant, par l'entremise du pape, François-Marie obtint de Charles-Quint l'investiture du duché de Milan (23 décembre 1529), moyennant la promesse de payer à l'empereur quatre cent mille ducats, la première année, et cinq cent mille, dans les dix années suivantes. Le château de Milan, Come et Pavie, devaient rester dans les mains des Impériaux, pour gages de ce traité. A ce prix, François-Marie fut reconnu duc de Milan par toutes les puissances; mais il fut réellement dans la dépendance absolue de l'empereur. D'ailleurs sa santé était si délabrée, que l'on pouvait prévoir avec certitude sa mort prochaine. Il ne laissa pas de se marier, au mois d'avril 1534, du consentement de Charles-Quint, avec Christine de Danemark. Il mourut, l'année suivante, sans laisser de postérité (24 octobre 1535). En lui finit la descendance légitime de François Sforza, premier duc de cette maison. Jean - Paul Sforza, marquis de Caravaggio, fils naturel de Louis le Maure, mourut presque immédiatement après. François-Marie institua, par son testament, Charles - Quint son héritier; ce qui fut l'occasion d'une nouvelle guerre avec la Fran-

ce. Le duché de Milan est demeuré dès-lors soumis à la monarchie espagnole, jusqu'à la guerre de la succession d'Espagne. S. S—1.

SFORZA (ALEXANDRE), seigneur de Pesaro, fils naturel de Jacques Sforza Attendolo, naquit à Cotignola, en 1409. Le pape Martin voulut l'avoir auprès de lui, afin de le pousser dans la carrière ecclésiastique; mais étant né pour les armes, Alexandre fut rappelé par son père; et après la mort de celui-ci, arrivée en 1434, il aida François, son frère, dans ses expéditions: il fixa sa résidence à Fermo, qu'il embellit de plusieurs manufactures. Galeazzo Malatesta lui céda, en 1445, la seigneurie de Pesaro, après lui avoir fait épouser la célèbre Constance de Varano, sa nièce. Alexandre, aidé de son frère François, se soutint dans sa nouvelle principauté, et contre les armes de Sigismond Malatesta, et contre l'excommunication d'Eugène IV, qui fut levée dans la suite par Nicolas V. Il épousa en secondes noces Sueva, fille du comte de Montefeltro, qui se retira, en 1457, dans le monastère du Saint-Sacrement de Pesaro, et fut connue sous le nom de la *Bienheureuse Séraphine*. Alexandre rendit de grands services à Ferdinand, roi de Sicile: battu à San-Fabiano, le 27 juillet 1460, par Jacob Piccinino, il eut sa revanche le 18 août 1462, près de Troia, où il remporta une victoire sur le même général. Ce prince le nomma grand connétable. Ayant ensuite pris le commandement des troupes de Paul II et des Vénitiens contre Robert Malatesta dit *le Magnifique*, Alexandre fut défait et blessé. Il continua jusqu'à la fin de sa vie le métier de *Condottiere*; et, quoiqu'il fût loin d'avoir ses talents de son frère, il tint le pre-

mier rang parmi les généraux d'Italie. Il mourut d'apoplexie, en 1473, dans un voyage à Venise. Il répara, sur la fin de ses jours, les écarts de sa jeunesse. Le chevalier Amibal Olivieri a publié, en 1785, des *Mémoires sur la vie d'Alexandre Sforza*. Il en parut un appendix du même auteur, l'année suivante. Ratti donne de grands détails sur Constance de Varano, dans ses *Memorie su la vita di quattro donne illustri della casa Sforza*; Rome, 1785, in-8<sup>o</sup>. T—D.

SFORZA (CONSTANT), fils du précédent, auquel il succéda, en 1473, continua le métier de *Condottiere*, qu'avait exercé, avec tant de gloire, son père, son oncle, son aïeul et tous ses parents; mais il ne fut l'égal d'aucun d'eux en habileté ou en courage. Il causa, le 7 septembre 1479, la déroutte des Florentins qu'il commandait, lorsqu'ils furent attaqués au Poggio Imperiale, par Alphonse, duc de Calabre. Il fut ensuite, tour-à-tour, général des Florentins et des Vénitiens jusqu'au mois de juillet 1483, qu'il mourut. Sa magnificence et sa générosité avaient donné quelque lustre à la petite cour qu'il avait formée à Pesaro. Son fils Jean lui succéda. S. S—1.

SFORZA (JEAN), fils naturel du précédent, auquel il succéda en 1483, épousa, le 12 juin 1493, Lucrèce Borgia, fille du pape Alexandre VI. Les noces furent célébrées dans le palais pontifical; mais Lucrèce mécontente de son époux, le quitta en 1497. Son père, pour lui complaire, prononça son divorce, et la remaria peu de temps après. Jean Sforza, ayant alors perdu la protection du pape, fut attaqué par César Borgia dans Pesaro; et n'espérant pas pouvoir s'y défendre, il aban-

donna ses états au conquérant, et chercha un refuge à Venise, où il mourut vers 1501. En lui s'éteignit la seconde branche des Sforza, après avoir conservé cinquante-cinq ans cette petite souveraineté. S. S.—1.

SFORZA (CATHERINE), fille naturelle de Galéaz-Marie, duc de Milan, fut mariée, en 1484, à Jérôme Riario, neveu du pape Sixte IV. lorsque la maison Sforza se réconcilia avec l'Église. Riario avait acheté la seigneurie d'Imola, et usurpé celle de Forli; il n'était point aimé dans l'une ni dans l'autre de ces deux villes, et à peine le pape, son oncle, fut-il mort, que l'on conjura contre lui. Deux citoyens de Forli, François Orsi et Louis Pansechi le tuèrent, le 15 avril 1488. Ils se rendirent maîtres de son palais et de toute la ville. Catherine Sforza, avec son fils Octavien Riario, demeura prisonnière entre leurs mains; mais le commandant de la citadelle ne voulut point l'ouvrir aux révoltés: il déclara qu'il ne la remettrait qu'à la veuve de son maître, et qu'il n'obéirait même aux ordres de Catherine, qu'autant qu'il verrait celle-ci en liberté. Les conjurés consentirent alors à ce que Catherine entrât dans la forteresse, en laissant son fils comme otage entre leurs mains. Elle leur promettait d'engager le commandant à se rendre; mais dès qu'elle fut entrée dans ce fort, elle monta sur les créneaux pour ordonner aux conjurés de poser les armes, les menaçant des châtimens les plus sévères en cas de désobéissance. Ils s'écrièrent aussitôt qu'ils feraient périr son fils, si elle n'exécutait pas ses promesses. « Vous pouvez voir, dit-elle alors » en soulevant ses habits, que je » puis en faire d'autres. » Ce mépris de toute pudeur persuada aux conju-

rés qu'elle méprisait aussi toute affection maternelle, et qu'elle était au-dessus de toute crainte. Ils n'exécutèrent pas leur menace. Cependant Jean Bentivoglio accourut de Bologne avec trois mille chevaux pour la secourir; bientôt après, Jean-Galéaz San Severino lui fut envoyé de Milan, avec de nouvelles troupes. Les conjurés, ne recevant point les secours qu'ils attendaient du nouveau pape, se virent obligés de capituler, le 29 avril suivant. Octavien Riario fut reconnu comme seigneur ou prince, sous la tutelle de sa mère. Celle-ci conserva encore, près de douze ans, sa seigneurie, et elle épousa secrètement Jean de Médicis, père d'un autre Jean, le chef fameux des bandes noires, et aïeul de Cosme, premier grand-duc de Toscane. A la fin de l'année 1499, César Borgia attaqua les états de Catherine, comme ceux de tous les petits princes de la Romagne; il prit en peu de temps Imola et sa forteresse; Forli ne put pas non plus se défendre; mais Catherine s'était enfermée dans la citadelle, et elle en soutint le siège jusqu'à la dernière extrémité; enfin, au commencement de l'année 1500, elle fut prise sur la brèche, au milieu de ses soldats, qui furent tous massacrés. Elle avait envoyé d'avance son fils et ses effets les plus précieux à Florence. César Borgia, à la sollicitation d'Ives d'Allègre, officier français qui commandait les troupes fournies par Louis XII, rendit bientôt après la liberté à Catherine qui se retira à Florence, où elle mourut. Elle fut, dit-on, marraine de Catherine de Médicis, reine de France. On a de Buriel: *Vita di Catarina Sforza-Riario*; Bologne, 1785, 3 vol. in-8°. Voy. pour d'autres renseignements sur les Sforza: Ratti,

*Memorie della famiglia Sforza*; Rome, 1794, 2 vol. in-4°; du même, *L'Autenticità degli Alberi genealogici stampati pel Duca Conti Sforza Cesarini*; ibid., 1821, in-4°; ainsi que *Nuovi documenti degli Alberi suddetti*; ibid., 1821, in-4°; et Litta, *Famiglia Sforza*, dans son Recueil des *Familles célèbres de l'Italie*. Milan, 1813, in-fol. S. S-I.

SFORZA (BONNE). Voy. BONNE SFORCE.

SGRAVESANDE. Voy. GRAVESANDE.

SHADWELL (THOMAS), poète dramatique anglais, d'une bonne famille du comté de Stafford, naquit à Stanton Hall, en Norfolk, vers 1640, fit ses études au collège Caius de Cambridge, étudia pendant quelque temps le droit, et le quitta pour se livrer au théâtre. Il composa dix-sept pièces, dont le succès lui procura de très-bonnes connaissances. A l'époque de la révolution de 1688, ses liaisons avec le comte de Dorset lui valurent la place d'historiographe et de poète lauréat; et lorsqu'on fit observer à ce seigneur que d'autres gens de lettres avaient plus de droit que Shadwell à cette faveur, il répondit : « Je » n'ai pas la prétention de déterminer son mérite comme poète; mais » je suis sûr que c'est un honnête » homme. » Il succédait à Dryden, qui avait suivi le parti de l'opposition avec tant de chaleur, que la place de lauréat lui fut ôtée après la restauration. Dryden ressentit profondément cet affront. Il avait eu des relations d'amitié avec Shadwell; mais quelques critiques un peu vives les avaient déjà divisés. Dryden avait introduit Shadwell dans son *Mac-Flecknoe* par les vers suivants :

Others to some faint meaning make pretence,  
But Shadwell never deviates into sense.

ce qui était certainement injuste; car, quoique Dryden ne cite point Shadwell comme poète, ce dernier fut pourtant le premier écrivain anglais de son temps, dans la carrière dramatique. Ses comédies sont remplies de caractères originaux, dessinés quelquefois avec force; et les mœurs y sont peintes avec assez de vérité. Il dit, dans sa Préface de la *Psyché*, que cette tragédie, qui passe encore aujourd'hui pour son meilleur ouvrage, fut écrite en cinq semaines. Lord Rochester faisait, à ce qu'il paraît, plus de cas de sa conversation que de ses écrits; et il dit un jour : « Si Shadwell avait brûlé tout ce qu'il a écrit, et imprimé tout ce qu'il a dit, il aurait eu plus d'esprit qu'aucun autre poète. » Pour peu que l'on se rappelle le caractère de Rochester, et que l'on s'en rapporte à plusieurs auteurs contemporains, on ne doutera pas que la conversation de Shadwell ne fût souvent indécente et irréligieuse. Il était intimement lié avec Otway; et c'est probablement à cause de cela que Dryden a montré tant de mépris pour Otway. Shadwell mourut le 6 décembre 1692, par suite d'une trop forte dose d'opium, administrée par méprise. Son fils lui érigea un monument, avec son buste, à l'abbaye de Westminster. Le docteur Brady, traducteur des Psaumes, qui prononça son Oraison funèbre, dit que c'était un homme très-honnête et d'une fidélité inviolable à tenir sa parole, d'une amitié sûre et inaltérable, et doué, quoique le monde ait pu être trompé sur ce point, de sentiments religieux plus profonds que ceux de beaucoup de personnes qui en ont la prétention. Shadwell est encore auteur de plusieurs morceaux de poésie, dont les plus remarquables sont un Poème de félicitation

adressé au prince d'Orange, lors de son arrivée en Angleterre; un autre à la reine Marie; une Traduction de la dixième Satire de Juvénal, etc. Ses principales pièces de théâtre sont : 1°. les *Amants chagrins*, 1668; c'est une imitation des *Fâcheux* de Molière, fort inférieure à son modèle, quoique le modeste auteur anglais, dans sa préface, prétende naïvement l'avoir surpassé; 2°. les *Capricieux*, comédie; 3°. la *Bergère royale*, tragi-comédie, 1669; 4°. *Psyché*, tragédie, 1679; 5°. le *Libertin*, tragédie : c'est le même sujet que le Festin de pierre; 6°. les *Eaux d'Epsom*, comédie assez divertissante, au jugement de Saint-Évremont; 7°. *Timon le misantrope*, comédie, 1678; 8°. *the Miser*, imitation de l'Avare de Molière, que l'auteur dit encore, dans sa préface, avoir surpassé : Voltaire a fait justice de cette ridicule présomption, dans sa Vie de Molière; 9°. les *Sorciers de Lancastre*, 1682; 10°. le *Gentilhomme d'Alsace*, 1688. La meilleure édition de ses Oeuvres fut imprimée en 1724, 4 vol. in-12. — Son fils, John SHADWELL, fut médecin de la reine Anne, de George I<sup>er</sup>. et de George II. Le roi George I<sup>er</sup>. lui conféra des lettres de noblesse. En août 1699, il accompagna le comte de Manchester à Paris, dans son ambassade extraordinaire, près de Louis XIV. — Charles SHADWELL, auteur dramatique, qui, d'après Jacob, était fils du poète lauréat, et d'après Chetwood, son frère puîné, servit en Portugal et occupa une place dans les finances, à Dublin, où il mourut, le 12 août 1726. Il a laissé sept pièces de théâtre, qui, à l'exception du *Fair quaker of Deal* et des *Humours of the cornig*, ont été repré-

sentées seulement en Irlande. On les a imprimées en un vol. in-12, 1720.  
Z.

SHAFTESBURY (ANTOINE ASHLEY COOPER, comte DE), homme d'état fort remarquable, mais d'un caractère des plus équivoques, naquit le 22 juillet 1621, à Winborne Saint Giles, dans le comté de Dorset. Sir Jean Cooper, son père, était chevalier baronet, et jouissait d'une fortune considérable. Les heureuses dispositions que Cooper montra dès son enfance, déterminèrent ses parents à l'envoyer à l'université d'Oxford, lorsqu'il avait à peine quinze ans. Après deux années d'un travail assidu, il se rendit à *Lincoln's inn*, où il s'appliqua avec ardeur à l'étude des lois, s'attachant spécialement à celles qui avaient quelque rapport avec la constitution du royaume. Le 13 avril 1640, il fut élu par Tewksbury, dans le comté de Gloucester, membre du parlement qui se réunit à Westminster, mais qui fut bientôt dissous. Au commencement de la guerre civile, il se montra assez dévoué au roi; et lui présenta un plan non pour subjuguier ou conquérir l'Angleterre, mais pour ramener à l'obéissance ceux qui s'en étaient écartés. Le monarque l'invita plus tard, par écrit, à se rendre à Oxford; mais s'apercevant qu'on n'avait pas confiance en lui, et croyant ou feignant de croire qu'il courait des dangers pour sa personne, il se retira dans les quartiers du parlement, et vint bientôt après à Londres, où il fut très-bien accueilli par le parti, « auquel il se livra, dit Clarendon, » corps et ame. » Il accepta une commission du parlement, leva des troupes, avec lesquelles il prit d'assaut Wareham (octobre 1644). Il réduisit, peu de temps après, les par-

ties limitrophes du comté de Dorset. Ces actions, et quelques autres semblables ont porté l'historien déjà cité à dire « qu'il était devenu l'ennemi » implacable de la famille royale. » En 1645, il était shériff du Wiltshire, et, en 1651, membre du conseil des vingt, chargé de proposer des moyens pour la réforme des lois. Il fut aussi l'un des membres de la Convention qui se réunit, lorsque Cromwell eut chassé le long parlement. Membre de la chambre des communes, en 1654, il fut un des principaux signataires de cette fameuse protestation, dans laquelle le protecteur était accusé de tyrannie et d'arbitraire; et il s'opposa de tout son pouvoir aux mesures illégales de cet usurpateur. Lorsque le protecteur Richard eut été déposé, et que le *Parlement croupion* (*the Rump parliament*) eut repris le pouvoir, sir Ant. Cooper fut nommé membre du conseil d'état, et commissaire pour l'entretien de l'armée. Il était, à cette époque, engagé dans une correspondance secrète avec les amis de Charles II. Les mouvements qu'il se donnait pour amener la restauration, et son refus de prêter le serment par lequel la famille royale était exclue du trône, le firent exclure lui-même du nouveau conseil d'état, et l'exposèrent à des dangers pour sa vie. Réelu, par le comté de Dorset, au parlement qu'on a appelé le *parlement réparateur* (*healing parliament*), et qui siégea au mois d'avril 1660, il fut un des douze membres que la chambre des communes chargea d'aller proposer à Charles II, de remonter sur le trône de ses pères. Ce fut en s'acquittant de cette mission qu'il vit sa voiture verser sur les routes de Hollande, et qu'il se fit une blessure dange-

reuse. A la restauration, il entra au conseil privé, et fut nommé l'un des commissaires pour le procès des régicides. L'historien d'Oxford le traite assez sévèrement à cette occasion, et Wood le blâme d'avoir accepté un emploi où, « en exécution » tant les devoirs de sa charge, il eût trouvé qu'il méritait lui-même » d'être traduit au comité dont il faisait partie. » (1) Ses partisans prétendent au contraire qu'il ne fut point compromis dans les événements qui amenèrent la mort de Charles I<sup>er</sup>, et qu'il n'y avait nullement contribué. Pour être impartial, on doit dire que, si Cooper ne concourut pas directement à l'assassinat de son souverain, il prit du moins une part très-active à la rébellion dont ce crime fut la conséquence, et qu'il ne s'éloigna des meurtriers de Charles I<sup>er</sup>, que long-temps après la mort de ce prince, et par suite de mécontentements particuliers. Quoi qu'il en soit, il fut créé, le 20 avril 1661, baron Ashley de Wimborne Saint-Giles, et nommé bientôt après chancelier sous-trésorier de l'échiquier, et l'un des lords commissaires chargés de remplir l'office de grand-trésorier. Il fut fait ensuite lord lieutenant du comté de Dorset, et, le 23 avril 1672, créé baron Cooper de Pawlet dans le comté de Somerset, et comte de Shaftesbury. C'est sous ce dernier nom qu'il est surtout connu. Le 4 novembre suivant, il fut élevé au poste de lord grand-chancelier d'Angleterre. Les discours qu'il prononça en cette qualité au parlement, le placent au rang des meilleurs orateurs de l'Angleterre. Quelque temps auparavant, le roi se trouvant accablé

(1) Dalrymple en porte à-peu-près le même jugement.



de dettes, Shaftesbury lui fournit un moyen de se passer du parlement, en conseillant de suspendre les paiements de l'échiquier. Cette violation des engagements les plus sacrés, causa la ruine d'une multitude d'individus, et fut une véritable tache pour ceux qui l'avaient conseillé. L'époque à laquelle Shaftesbury fut à la tête des affaires était une époque de trouble et de désordres. Il paraît qu'il abusa de son crédit pour former la ligue connue sous le nom de *cabale* (Voy. RUSSEL, XXXIX, 350), espèce de conseil auquel le duc d'York, haï des Anglais, dictait ses volontés. Shaftesbury fut l'organe de ce prince aussi long-temps qu'il trouva son avantage à le servir; il prit part à toutes les mesures arbitraires dans lesquelles Charles II se laissa entraîner, et fit les plus grands efforts pour augmenter les prérogatives de la couronne. Cependant l'Angleterre lui doit le fameux acte d'*habeas corpus*, qui signala son ministère. Mais ce fut lui qui conseilla, avec Buckingham, le bill de tolérance, dont les communes se montrèrent si irritées. Le roi, pour regagner leur suffrage, en brisa les sceaux de ses propres mains, et leur manda qu'il sanctionnerait tous les bills nécessaires à la réparation des griefs de la nation. Shaftesbury, redoutant les dangers qu'un changement si subit de système pouvait lui faire courir, et mécontent du caractère d'hésitation et de faiblesse que montrait Charles II, abandonna, suivant ses expressions, un roi qui s'abandonnait lui-même, et débuta par attaquer ouvertement, dans la chambre haute, un plan de finances qui devait assurer à la couronne un revenu perpétuel et indépendant, et qui était proposé par le lord trésorier. Il se jeta ensuite ou-

vertement dans le parti populaire, où il fut reçu à bras ouverts. Ce fut alors que ses intrigues et les fautes de la *cabale* déterminèrent le roi à changer ses ministres, en commençant par le chancelier. Shaftesbury n'était point d'un caractère à rester dans l'inaction: en sortant du ministère, il attaqua les mesures de la cour avec autant de vigueur que de talent. Ce fut surtout en 1675, lors de la présentation, par le trésorier Danby, du bill du *test*, qu'on eut lieu de regretter de ne pas l'avoir ménagé. Ce bill, vivement combattu par Shaftesbury, occasionna des discussions si véhémentes, que le roi se vit obligé de proroger le parlement, qui resta quinze mois sans être assemblé. Lorsqu'il fut réuni de nouveau, le 16 février 1677, le duc de Buckingham soutint qu'il devait être considéré comme dissous (2). Shaftesbury partagea cette opinion, et la défendit avec tant de chaleur, qu'il fut arrêté et envoyé à la Tour avec le duc de Buckingham, le comte de Salisbury et lord Wharton. Ces trois lords recouvrèrent bientôt la liberté en faisant leur soumission; mais Shaftesbury, qui s'était flatté que le peuple se soulèverait en sa faveur, persista, et son opiniâtreté fut punie par treize mois de prison. Lorsqu'il en sortit, il se mit à la tête de l'opposition contre l'administration de lord Danby, et la dirigea avec tant d'habileté et de succès, que le roi, qui ne désirait que le repos, renvoya à-la-fois tout son conseil privé, et en forma un nouveau. Le 21 avril 1679, Shaftesbury en fut nommé président, malgré les observations du chevalier Temple, qui dit au roi tout ce qu'il

(2) Conformément à un statut d'Édouard III, qui porte expressément que les parlements se tiennent une fois l'an.

devait craindre d'un tel homme. Le duc d'York, qui le considérait comme l'auteur du bill d'exclusion (V. JACQUES II), parvint à le faire renvoyer, dès le mois d'octobre suivant. Charles II ayant convoqué le parlement à Oxford, Shaftesbury signa, avec plusieurs autres lords, une pétition pour s'opposer à cette translation; mais ce fut sans succès. L'appui qu'il donna au bill d'exclusion, présenté de nouveau dans cette session aussi courte qu'orageuse, augmenta encore le ressentiment du duc d'York; et l'ex-président du conseil fut encore une fois emprisonné à la Tour, sous le poids d'une accusation de haute trahison (2 juillet 1681). Il y resta au-delà de quatre mois, et fut traduit ensuite devant le grand jury, qui l'acquitta. Depuis la brusque dissolution du parlement d'Oxford, et encore plus depuis son acquittement, Shaftesbury s'abandonnait, dit-on, aux plus noires conceptions d'une âme devenue furieuse. S'attachant surtout à exciter l'ambition folle de Monmouth, il se trouva impliqué dans la conspiration de Rye-House, où ce seigneur l'avait entraîné. Mécontent de ce que celui-ci refusait de suivre ses conseils désespérés, et ne se croyant pas en sûreté en Angleterre, il s'embarqua pour la Hollande, en novembre 1682, et arriva à Amsterdam, après avoir failli périr dans la traversée. Il y mena quelque temps la vie d'un grand seigneur; mais la goutte, à laquelle il était sujet, étant tombée sur son estomac, il mourut le 22 janvier 1683, à l'âge de soixante-deux ans. Son corps, transporté en Angleterre, fut déposé à Winborne dans le tombeau de ses ancêtres. Antoine, comte de Shaftesbury, son petit-fils, lui érigea un beau mausolée. C'est peut-être un malheur que

ce soient précisément les ennemis de Shaftesbury, qui aient transmis à la postérité l'histoire de l'époque où il a vécu, et du gouvernement auquel il a pris une si grande part. Marchamont-Needham a publié contre lui un pamphlet très-mordant, intitulé : *Paquet d'avis et d'animadversions, envoyé de Londres aux gens de Shaftesbury, à l'usage de tous les sujets de S. M. dans les trois royaumes*, Londres, 1676. L'historien d'Oxford a inséré littéralement une grande partie de cette satire dans le compte qu'il rend de la conduite de Shaftesbury. On prétend qu'il avait eu la vanité d'espérer qu'il serait élu roi de Pologne; et cette supposition lui fit donner le nom de comte *Tapsky*, faisant allusion à la *canule* (en anglais *Tap*), dont on s'était servi lorsque l'ulcère qu'il avait entre les côtes, par suite de sa chute en Hollande, eut percé. On lui a reproché un penchant excessif pour les femmes, et une vie licentieuse; mais on peut dire qu'à cet égard, il fit comme le roi et comme tous les courtisans, à une époque où la débauche était le plus sûr moyen de parvenir. On raconte que Charles II, qui aimait à plaisanter d'un ton grivois ses sujets, et qui souffrait qu'ils en agissent de même à son égard, dit un jour à Shaftesbury, dans un moment de gaieté : « Je crois que tu es le plus mauvais sujet de mes états. » — « Votre Majesté a raison, répliqua le comte, si elle entend parler seulement de ses sujets; » et le roi éclata de rire à cette impertinence. Le caractère de Shaftesbury, tracé par la Biographie britannique, n'est qu'un long panegyrique : les éloges qu'on lui donne ont été réduits à leur juste valeur par plusieurs écrivains récents et impartiaux; Macpherson et Dalrymple

surtout ne le peignent pas d'une manière avantageuse. Hume le représente comme un homme qui, après avoir été le courtisan le plus corrompu, et même un partisan prononcé des mesures arbitraires, affecta les principes de démagogie et d'indépendance les plus exagérés. Cet écrivain reconnaît en même temps qu'il ne mérita que des éloges comme chancelier, et que tous les arrêts qu'il fit rendre pendant qu'il occupa ce poste éminent, furent dictés par la justice et l'intégrité. Les circonstances, autant que son caractère d'ambition et d'intrigue, le jetèrent successivement dans les factions les plus contraires; et l'on a dit que c'était peut-être le premier homme, qui, sans inconstance, eût changé de parti cinq ou six fois. Enfin, il s'est placé sous tant d'aspects divers, qu'il serait possible de tracer de lui deux portraits tout-à-fait opposés, et pourtant ressemblants. Il avait écrit une Histoire de son temps, qu'il confia à Locke, lorsqu'il fut obligé de se réfugier en Hollande. Mais lorsque Algernon Sidney fut mis à mort, par suite des papiers trouvés dans son cabinet, Locke, intimidé, livra aux flammes le manuscrit de Shaftesbury. Le but de cet ouvrage était de faire connaître les principes et les motifs qui avaient dirigé ses ennemis, et de raconter sa propre conduite. Locke, se croyant obligé de réparer, au moins en partie, la perte occasionnée par sa timidité, forma le projet d'écrire une vie détaillée de son noble ami; mais il n'eut pas le temps d'accomplir ce projet. La Vie du comte de Shaftesbury, composée par Thomas Stringer, a servi de base à un ouvrage que la famille du comte destinait au public. Il contient une assez bonne histoire

de Shaftesbury, mais sans doute inférieure à la composition que Locke avait eu l'intention de terminer, et qui était restée trop imparfaite pour être publiée. Vers 1732, ce manuscrit fut remis, avec ce qui restait des papiers de Shaftesbury, à Benjamin Martin, qui en fit la base d'un nouveau travail, auquel il joignit quelques discours et des morceaux détachés qu'on avait retrouvés. Il puisa aussi quelques renseignements dans des publications récentes, et fit précéder son ouvrage d'une introduction assez longue, dans laquelle il donne, à cet homme d'état, beaucoup d'éloges appuyés du témoignage de Locke et de Leclerc. Il y ajouta des remarques piquantes sur L'Estrange, William Temple, Burnet et autres écrivains qui avaient parlé défavorablement de Shaftesbury (3). Malgré tous ses soins, le dernier comte de Shaftesbury, ne jugeant pas que l'ouvrage de Martin fût en état d'être publié, le mit entre les mains du docteur Grégory Sharpe: celui-ci, à son tour, en chargea un de ses amis, lequel le confia encore à une autre personne qui semble également ne l'avoir pas terminé, de manière qu'il est à craindre que cet ouvrage, qui aurait jeté beaucoup de lumière sur une époque importante de l'histoire d'Angleterre, ne paraisse jamais. On assure que Shaftesbury excellait surtout à tracer des caractères: sa famille conserve encore quelques-uns de ces portraits. Le plus considé-

(3) On sait avec quelle sévérité Dryden a tracé le caractère de Shaftesbury, dans son *Absalon et Achitophel*. Peu de temps après que cette satire eût paru, Shaftesbury qui, en sa qualité de gouverneur de *Charter-House*, avait une bourse à donner, en disposa en faveur de l'un des fils du poète, sans qu'il eût été sollicité. Cet acte de générosité produisit un tel effet sur Dryden, qu'il ajouta dans la seconde édition de son poème, quatre vers pour célébrer la conduite du comte pendant qu'il remplissait les fonctions de chancelier.

nable est celui de William Hastings de Woodlands, qui a été publié dans le *Connaisseur*, et que Walpole regarde comme un tableau curieux de l'ancienne petite noblesse de campagne (*gentry*). D—z—s.

SHAFTESBURY (ANTOINE ASHLEY COOPER, comte de), écrivain distingué, que Voltaire appelle *l'un des plus hardis philosophes de l'Angleterre*, était le petit-fils du précédent. Né à Londres, le 26 février 1671, il eut pour père, Antoine, deuxième comte de Shaftesbury, et pour mère la fille du comte de Rutland. Le chancelier Shaftesbury, qui aimait tendrement son petit-fils, ne voulut pas qu'il quittât la maison paternelle, et se chargea de diriger lui-même sa première éducation, aidé par le célèbre Locke, son ami (*V. LOCKE*). Il employa, pour l'instruire dans le grec et le latin, la méthode dont Montaigne s'était servi pour son fils, et plaça auprès de lui M<sup>lle</sup>. Birch, fille d'un maître d'école, qui parlait ces deux langues avec la plus grande facilité. L'élève profita si bien de ses leçons, qu'à l'âge de onze ans, il comprenait très-bien les idiomes d'Homère et de Virgile. Il fut alors envoyé dans une école particulière; et, en 1683, on le fit entrer à celle de Winchester. Mais telle était, à cette époque, l'influence de l'esprit de parti, que le jeune Ashley éprouva beaucoup de désagréments de la part de ses camarades, par suite de la haine qu'on portait à son aïeul. Ne pouvant supporter les outrages dont on l'accablait journellement, il obtint de ses parents la permission de quitter cette école, et de voyager hors du royaume. Il passa un temps assez considérable en Italie, où il cultiva les beaux arts avec un succès dont on trouve des

preuves dans tous ses écrits. Le traité qu'il composa sur le *Jugement d'Hercule*, fait voir qu'il était surtout versé dans la peinture, du moins sous le rapport de la théorie. Pour se livrer à l'étude sans distraction, le jeune Ashley fréquenta peu ceux de ses compatriotes qui voyageaient comme lui. L'un de ses biographes prétend qu'il parlait le français et l'italien avec tant de pureté, que, dans ces deux pays, on ne pouvait croire qu'il fût étranger. A son retour en Angleterre (1689), on lui offrit de le faire nommer au parlement, par l'un des bourgs qui dépendaient de sa famille; mais il s'y refusa, et pendant cinq ans, il poursuivit avec constance le cours de ses travaux littéraires. Ses talents et le rang que sa famille tenait dans l'état l'appelaient aux grands emplois; mais la disgrâce du premier comte de Shaftesbury l'en écarta sous Jacques II. Cette disgrâce fut sous Guillaume III un titre de recommandation; Ashley ne voulut pas en profiter, et ce fut en vain que ce prince chercha à l'attirer au conseil. Vers 1694, cependant, il fut élu membre de la chambre des communes; et dès son entrée dans cette assemblée, il eut une occasion de montrer cet esprit de liberté qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie. L'acte pour accorder un conseil aux détenus, dans les cas de haute trahison, ayant été présenté, Ashley prépara un discours sur cette matière; mais lorsqu'il voulut le prononcer, il fut tellement intimidé, que sa mémoire l'abandonna, et qu'il se vit dans l'impossibilité de développer ses idées. La chambre attendit que, quelques instants en silence dans l'espoir que son trouble se dissiperait; mais quand elle vit qu'il restait muet,

des cris s'élevèrent de toutes parts pour l'inviter à terminer son discours. Ne pouvant y parvenir, il se tourna gravement vers l'orateur, et lui adressa ce peu de mots : « Si moi, » qui me lève uniquement pour donner mon opinion sur le bill en discussion, je suis tellement troublé, » qu'il m'est impossible d'exprimer la » plus faible partie de ce que je me » proposais de dire, quelle doit être la » situation de l'homme qui, sans aucun secours, vient plaider pour sa vie ! » Cette réflexion imprévue frappa la chambre, et fit plus d'impression que n'en aurait pu produire le discours le plus étudié. Pendant cette session et celles qui suivirent, Ashley continua de donner son appui à toutes les motions qui paraissaient avoir pour but d'assurer la liberté de ses concitoyens; mais son assiduité aux séances, qui se prolongeaient, à cette époque, très-avant dans la nuit, affaiblit tellement sa santé, qu'il fut obligé d'abandonner la carrière parlementaire, après la dissolution de 1698. Libre alors de son temps, il se rendit en Hollande, et se mit en relation avec Bayle, Leclerc et les autres gens de lettres qui résidaient dans ce pays. Ces relations l'y retinrent un peu plus d'un an; et c'est aux conversations qu'il eut avec ces savants, et aux idées qu'il avait puisées dans les leçons de son grand-père et de Locke, qu'il faut attribuer le caractère spéculatif et irréligieux qui se fait remarquer dans ses écrits. Lorsqu'il vint en Hollande, il cacha soigneusement son nom et ses titres, afin d'écartier tous les motifs qui auraient pu lui occasionner des distractions. Il se fit passer pour un simple étudiant en médecine; et ce fut en cette qualité qu'il se lia particulièrement avec Bayle. Plus tard il

se fit connaître. Leur intimité en fut encore augmentée; et Ashley ne cessa pas, jusqu'à sa mort, d'entretenir une correspondance suivie avec ce fameux sceptique, auquel il eut le bonheur d'être utile, en empêchant, par son crédit, qu'il ne fût banni de Hollande (V. BAYLE). Pendant que lord Ashley se trouvait dans ce pays, on publia à Londres une édition fort incorrecte de ses *Recherches sur la vertu*, imprimées sur une esquisse imparfaite, qu'il avait tracée à l'âge de vingt ans. Ce fut Toland qui lui rendit ce mauvais office, et qui travestit son style et ses opinions, pour le récompenser des services qu'il en avait reçus. Cet ouvrage acquit néanmoins quelque réputation. Il fut complété plus tard par l'auteur, et publié dans le second volume de ses *Caractères*. A la mort de son père (10 nov. 1699), il prit le titre de comte de Shaftesbury, et entra à la chambre des pairs; mais il assistait rarement aux séances. Il se trouvait dans le comté de Sommerset quand il reçut un courrier par lequel lord Somers lui donnait connaissance du traité de partage de 1701. A cette nouvelle, Shaftesbury, quoique souffrant, prit la poste, et voyagea avec une rapidité si incroyable qu'il put concourir, le lendemain, aux débats de la chambre haute. Pendant le reste de la session, il remplit ses devoirs parlementaires autant que sa santé le lui permit, et se montra fort pressé d'appuyer les mesures du roi Guillaume, occupé, à cette époque, de la formation de la grande alliance. Rien ne pouvait mieux faire réussir ce projet, suivant Shaftesbury, que le choix d'un bon parlement. Il y employa tous ses efforts; et telle fut l'influence qu'il exerça, à une époque où les partis

étaient à-peu - près égaux en force , que le roi lui dit qu'il avait fait pencher la balance. Ce prince avait une si haute idée de l'habileté et du caractère de Shaftesbury , qu'il lui offrit une place de secrétaire - d'état ; mais celui-ci la refusa , à cause de sa mauvaise santé , se bornant à donner des conseils au monarque , qui le consultait sur toutes les affaires importantes (1). A l'avènement de la reine Anne , il rentra dans la retraite , ayant été dépourvu de la vice-amirauté du comté de Dorset , qui avait été possédée par trois générations successives de sa famille. C'était la seule place qu'on pût lui ôter , puisqu'il n'en tenait pas d'autre de la couronne. Cette mesure rigoureuse fut attribuée au ressentiment d'un homme d'état mécontent des services que Shaftesbury avait rendus à un autre parti , sous le règne précédent. Au commencement de 1703 , il fit un second voyage en Hollande , et retourna en Angleterre , à la fin de l'année suivante. Ce fut peu de temps après que des réfugiés des Cévennes , nommés les *prophètes français* par les auteurs anglais , excitèrent des troubles dans quelques provinces , par leur enthousiasme fanatique. On proposa de prendre contre eux des mesures sévères ; mais Shaftesbury , qui avait en horreur tout ce qui ressemble à la persécution , craignit que de semblables mesures , loin de détruire le mal , ne fissent que l'augmenter. Cette opinion fort sage , donna naissance à une *Lettre sur l'enthousiasme* , qu'il publia , en 1708 , et qu'il adressa à lord Somers , président du conseil. Cette satire ingénieuse , dans laquelle il versait le ridicule à pleines mains sur

ces sectaires dangereux , produisit un tel effet , qu'ils disparurent sans que le gouvernement fût obligé de sevir contre eux. Au mois de janvier 1709 , Shaftesbury publia ses *Moralistes* , rapsodie philosophique ; et au mois de mai suivant , il fit paraître son *Sens commun* , *Essai sur la liberté de l'esprit et sur l'usage de la raillerie et de l'enjouement dans la conversation*. Il épousa , la même année , Jeanne Ewer sa parente , dont il eut un seul fils qui lui succéda. Il ne paraît pas qu'il ait eu un attachement bien vif pour cette dame , ni que ce mariage ait beaucoup ajouté à son bonheur. En 1710 , il fit imprimer son *Soliloque* ou *Avis à un auteur*. Sa santé déclinant de plus en plus , il partit , en 1711 , pour l'Italie , par l'avis des médecins , et il y termina le *Jugement d'Hercule* , ainsi que sa *Lettre sur le dessin* , qui fut publiée pour la première fois , dans l'édition de ses *OEuvres* , en 1732. Il employa le reste de son temps à revoir ses écrits , dont il se proposait de donner une édition plus élégante ; et après un séjour d'un an en Italie , il mourut à Naples le 4 février 1713. Shaftesbury avait réuni ses écrits en un corps d'ouvrage sous le titre de *Characteristicks of men , manners , opinions , times* ; il y ajouta des gravures allégoriques dont il esquissa lui-même le plan , et dont les dessins furent exécutés sous son inspection. Il se donna beaucoup de peine pour tracer , à ce sujet , des instructions qui sont encore en manuscrit. La première édition fut publiée en 1711 ; mais la plus complète et la plus soignée , celle qui a servi de type à toutes les autres , fut imprimée , en 1713 , immédiatement après sa mort , 3 vol. in-8°. Des *Lettres* de Shaftesbury parurent , en 1716 , sous le titre de :

(1) On prétend que Shaftesbury eut une grande part à la composition du dernier discours que Guillaume III prononça le 31 décembre 1701.

Quelques lettres écrites par un noble lord à un jeune homme à l'université; et en 1721, Toland publia des *Lettres du feu comte de Shaftesbury à Robert Molesworth, écuyer*. On a encore de lui une Préface en tête des *Sermons* de Whichcot, qui furent publiés, en 1698, sous sa direction particulière, d'après des copies à la main, prises au moment où ces sermons étaient prononcés. Les ouvrages de Shaftesbury ont reçu, d'une certaine classe de critiques, les éloges les plus extravagants, tandis que d'autres les ont dépréciés avec autant d'exagération. Le docteur Kippis en a longuement discuté le mérite et les défauts dans la *Biographia britannica*. Nous l'avons souvent pris pour guide, en consultant aussi, sur plusieurs points, le judicieux auteur de l'*Histoire critique du philosophisme anglais*. Les *recherches sur la vertu ou le mérite* sont le premier des ouvrages de Shaftesbury, celui où il s'abandonne moins à son goût pour la raillerie, et qui a le mieux soutenu sa réputation. Il y considère la vertu en elle-même et dans ses rapports avec la religion. C'est dans ce traité qu'il soutint, avec une grande force, cette importante vérité, que la vertu est le plus grand bonheur, et le vice le plus grand malheur de l'homme, et qu'il a le premier accrédité et réduit en système l'*Optimisme*, « qui n'est au fond, suivant Voltaire (*Homélie sur l'athéisme*), qu'une fatalité désespérante. » Il en présente les résultats sous un aspect très séduisant; mais le fond de son système est peu favorable à la révélation. Leibnitz en a fait une critique très-judicieuse. Diderot, en décomposant tout l'ouvrage, l'a fondu dans ses *Principes de philosophie morale*, ou *Essai sur le mérite et la vertu*. Pope

s'en est beaucoup servi pour son *Essai sur l'homme*. La *Lettre sur l'enthousiasme*, a été traduite en français, Lahaye, 1709, 1 vol. in-12. La religion chrétienne, en général assez maltraitée par Shaftesbury, n'est pas ménagée dans ses *Moralistes*, quoiqu'il y présente avec éloquence la doctrine d'un Dieu et d'une providence. Il a su intéresser, par le ton majestueux du dialogue, la noblesse de l'expression et l'élégance par fois trop recherchée du style. Leibnitz, qui y reconnut la plupart de ses idées sur l'optimisme, en était enthousiasmé; et l'évêque Hurd les range parmi les meilleures compositions de cette espèce qui existent dans la langue anglaise. Le *Sensus communis, Essai sur la liberté de l'esprit et sur l'usage de la raillerie*, fut publié pour répondre aux censures qu'avaient attirées à l'auteur ses critiques poussées au-delà des bornes, et qui s'étendaient à des objets respectables. Dans cet écrit, Shaftesbury donne le ridicule comme la vraie pierre de touche de la vérité, et la disposition à le répandre sur toutes sortes de sujets, et plus particulièrement sur des sujets religieux, comme une marque certaine de celle qu'on a pour la découvrir. Il a été traduit en français sous le titre d'*Essai sur l'usage de l'enjouement dans la conversation*, La Haye, 1710, in-12. Le *Soliloque* ou *Avis à un auteur*, annonce une profonde connaissance du cœur humain et une littérature très-étendue; mais peu de respect pour tous les faits de l'Ancientestament qui se présentent sous la plume de l'auteur. Il en existe une traduction française, par Simson, intitulée *Soliloque, ou Entretien avec soi-même*, Paris, 1771, in-8°. reproduites sans nom d'auteur sous ce titre :

*Les Conseils*, Paris, 1773, in-8°. Shaftesbury avait conçu ses *Réflexions mêlées sur ses écrits et sur d'autres sujets critiques*, comme une sorte de défense et d'explication de ses ouvrages; mais on y trouve, à côté de quelques remarques ingénieuses, un grand nombre de passages peu orthodoxes sur la révélation. « Shaftesbury est » certainement un écrivain d'un grand » mérite, dit le docteur Blair, dans » son *Cours de rhétorique et de belles-lettres*; on pourrait lire » avec fruit ses ouvrages pour ce » qu'ils contiennent de relatif à l'étude » de la philosophie morale, s'il n'y » avait répandu contre la religion » chrétienne, des insinuations pleines » d'aigreur et de fiel, qui ne » lui font honneur ni en sa qualité » d'auteur, ni en sa qualité d'homme. Son langage a des beautés » de plusieurs genres: il est ferme » et soutenu, riche et harmonieux. » Aucun auteur anglais n'a donné » autant d'attention à la composition régulière des périodes, tant » pour la coupe que pour la cadence. » Il en résulte que son style a beaucoup de pompe et d'élégance; et » il ne faut pas s'étonner qu'il ait » été fort admiré par une certaine » classe de lecteurs. Mais il est défiguré par l'affectation et le ton » guindé qui y règnent: c'est un vice » essentiel. Cet auteur ne sait rien dire » avec simplicité, quoi qu'il admirât » ce mérite chez les anciens, et » qu'il blâmât les modernes de s'être écartés à cet égard de ces » excellents modèles; il semble croire » qu'il est au-dessous de lui de s'exprimer comme tout le monde, et » qu'un homme de qualité ne doit » avoir rien de commun avec le vulgaire. . . . Il ne sait pas être naturel, même lorsqu'il badine; il

» rit d'une manière compassée: c'est » la gaieté d'un auteur, jamais celle » d'un homme ». Blair lui reproche aussi son goût excessif pour les métaphores et pour les allusions. Il le considère dans un autre passage comme un modèle d'autant plus dangereux pour le peuple des imitateurs, qu'il joint à des beautés éclatantes, des défauts graves. On a reproché à Leland de l'avoir mis dans la classe des écrivains déistes. Mais peut-on en avoir une autre idée, quand on le lit avec attention? Il est vrai qu'il use de tant de circonspection, et de réserve, qu'il se déguise avec tant d'adresse, qu'il possédait des qualités si estimables, enfin, qu'il annonçait une disposition si religieuse dans son maintien, que bien des personnes y furent trompées. Mais lorsque Berkeley, Wolton, Warburton et d'autres savants apologistes de la religion, l'eurent fait connaître comme le plus subtil ennemi du christianisme, l'illusion se dissipa, et l'on ne vit plus en lui qu'un dangereux adversaire de la révélation. Voltaire l'avait bien jugé dans la quatrième de ses *Lettres à monseigneur le prince de\*\* sur Rabelais*, etc., lorsqu'il dit que « Shaftesbury surpassa de bien loin Herbert » et Hobbes pour l'audace et le style, » et que son mépris pour la religion chrétienne éclate trop ouvertement. » Cette opinion est remarquable sous la plume de cet écrivain, qui, dans d'autres endroits, justifie l'auteur anglais du reproche d'athéisme. La Vie de Shaftesbury a été écrite par son fils, et insérée dans le *General Dictionary*. — Son frère, Maurice Ashley COOPER, a publié une bonne traduction de la *Cyropédie* de Xénophon, 1728, 2 vol. in-8°, troisième édition, 1770. D—z—s.



SHAKSPEARE (WILLIAM), l'homme de génie du théâtre anglais, naquit le 23 avril 1564, à Stratford sur Avon, dans le comté de Warwick. On sait fort peu de chose sur les premières années, et sur la vie de cet homme si célèbre; et malgré les recherches minutieuses de l'érudition biographique, excitée par l'intérêt d'un si grand nom, et par l'amour-propre national, les Anglais ne connaissent guère de lui que ses ouvrages. On n'a pu, même chez eux, déterminer bien nettement s'il était catholique ou protestant; et l'on y discute encore sur la question de savoir s'il n'était pas hoiteux, comme le plus fameux poète anglais de notre siècle. Il paraît que Shakspeare se trouva le fils aîné d'une famille de dix enfants. Son père, occupé d'un commerce de laine, avait successivement rempli dans Stratford la fonction de grand bailli et celle d'alderman, jusqu'au moment où des pertes de fortune, et peut-être le reproche de catholicité l'éloignèrent de tout emploi public. D'après quelques autres traditions, il joignait à son commerce de laine l'état de boucher; et le jeune Shakspeare, brusquement rapelé des écoles publiques où ses parents ne pouvaient plus le soutenir, fut employé de bonne-heure aux travaux les plus durs de cette profession. S'il faut en croire un auteur presque contemporain, lorsque Shakspeare était chargé de tuer un veau, il faisait cette exécution avec une sorte de pompe, et ne manquait pas de prononcer un discours devant les voisins assemblés. La curiosité littéraire pourra, si elle veut, chercher quelque rapport entre ces harangues du jeune apprenti, et la vocation tragique du poète; mais on doit avouer que de semblables prémices nous jet-

tent bien loin des brillantes inspirations, et de la poétique origine du théâtre grec: c'était aux champs de Marathon; et dans les fêtes d'Athènes victorieuse, qu'Eschyle avait entendu la voix des muses. Quoi qu'il en soit de ces premières et obscures occupations de Shakspeare, il fut marié dès sa dix-huitième année avec une femme plus âgée que lui, qui le rendit, en peu de temps, père de trois enfants, mais dont le souvenir n'occupe d'ailleurs presque aucune place dans son histoire. Cette union lui avait probablement laissé toutes les allures d'une vie assez aventureuse. C'est deux ans après son mariage, que, chassant, la nuit, avec quelques braconniers, les daims d'un gentilhomme du canton, sir Thomas Lucy, il fut arrêté par les gardes, et que s'étant vengé de cette première disgrâce par une ballade satirique, il s'enfuit à Londres pour éviter les poursuites du seigneur doublement offensé. Cette anecdote est le fait le mieux assuré de la vie de Shakspeare, car il l'a mise lui-même sur la scène; et le personnage ridicule du juge Shallow, voulant instrumenter, pour un délit de chasse, contre Falstaff, est un souvenir et une vengeance de cette petite persécution. Arrivé à Londres, Shakspeare fut-il réduit à garder, à la porte d'un théâtre, les chevaux des curieux qui le fréquentaient? ou remplit-il d'abord quelque office subalterne dans ce même théâtre? Voilà ce qu'il faut nous résoudre à ignorer, malgré les efforts des commentateurs. Ce qui paraît moins douteux, c'est qu'en 1592, six ou sept ans après son arrivée à Londres, il était déjà connu et même envié, comme acteur et comme auteur dramatique. Un libelle du temps renferme contre lui

des allusions assez évidentes , et dont l'amertume annonce bien une jalousie méritée. Cependant il paraît que Shakspeare ne se livra pas d'abord, ou du moins ne se livra pas uniquement à des compositions dramatiques. En publiant, sous la date de 1593, un poème de *Vénus et Adonis*, dédié à lord Southampton, Shakspeare appelle cet ouvrage le *Premier né* de son imagination. Ce petit poème semble tout-à-fait dans le goût italien par la recherche du style, l'affectation de l'esprit et la profusion des images. Le même caractère se fait sentir dans un recueil de sonnets, qu'il fit paraître, en 1596, sous le titre (*the Passionate Pilgrim*). On le retrouve aussi dans le poème de *Lucrece*, autre production de Shakspeare, à la même époque. Ces divers essais peuvent être regardés comme les premières études de ce grand poète, que l'on ne pourrait, sans une étrange méprise, supposer dépourvu de toute culture, et écrivant au hasard. Sans doute, Shakspeare, quoique dans un siècle fort érudit, ignorait tout-à-fait les langues anciennes : mais peut-être savait-il l'italien ; et d'ailleurs, de son temps, les traductions avaient déjà fait passer dans la langue anglaise presque tous les ouvrages anciens, et un grand nombre d'ouvrages modernes. La poésie anglaise n'était pas non plus, à cette époque, dans un état d'indigence et de grossièreté : elle commençait de toutes parts à se polir. Spenser, qui mourut à l'époque des commencements de Shakspeare, avait écrit un long poème d'un style savant, ingénieux et dans un goût d'élégance et quelquefois affecté, mais prodigieusement supérieur à la diction grotesque de notre Ronsard, qui vivait à la même époque. Il

n'était pas jusqu'au vieux Chaucer, imitateur de Boccace et de Pétrarque, qui, dans son anglais du quatorzième siècle, n'offrit déjà des modèles de naïveté, et une grande abondance de fictions heureuses. C'est au milieu de ces premiers trésors de littérature nationale, que Shakspeare, animé d'un merveilleux génie, forma promptement ses expressions et son langage. Ce fut le premier mérite qu'on vit éclater en lui, le caractère qui frappa d'abord ses contemporains : on le voit par le surnom de *Poète à la langue de miel*, qui lui fut donné, et que l'on retrouve dans toutes les littératures naissantes, comme l'hommage naturel décerné à ceux qui les premiers font sentir plus vivement le charme de la parole, l'harmonie du langage. Ce génie de l'expression, qui fait encore aujourd'hui un des grands caractères de Shakspeare, fut, on ne peut en douter, ce qui saisit d'abord son siècle. Comme notre Corneille, il créa l'éloquence, et fut puissant par elle. Voilà le grand caractère qui tout-à-coup fit remarquer ses pièces de théâtre au milieu de la foule de tous les autres drames, également désordonnés et barbares, dont la scène anglaise était déjà remplie. Cette époque, en effet, n'était rien moins que stérile en productions dramatiques. Quoique la pompe extérieure du spectacle fût très-grossière et très-imparfaite, les représentations étaient suivies avec passion, le goût des fêtes répandu par Elisabeth, et la prospérité publique croissant sous son règne, excitait le besoin d'une telle jouissance. Un homme célèbre de sa cour, celui même qu'elle employa pour prononcer l'odieuse sentence de Marie Stuart (lord Dorset), avait composé et fait jouer à Londres

une tragédie de Gorboduc. A la même époque, Marloc faisait représenter le Grand Tamerlan, le Massacre de Paris, l'Histoire tragique du docteur Faust. Il faut croire d'ailleurs, qu'indépendamment de ces ouvrages connus et publiés, il y avait, dans le répertoire des théâtres de cette époque, certaines pièces de plusieurs mains, souvent retouchées par les comédiens eux-mêmes. Ce fut dans un travail de ce genre que s'exerça d'abord le génie dramatique de Shakspeare; et c'est parmi ces ouvrages de magasin qu'il faut ranger plusieurs pièces publiées sous son nom, et barbares sans génie; tels sont *Lord Cromwel*, le *Prodigue de Londres*, *Péliclès*, etc. On ne les trouve pas comprises dans la liste chronologique que le scrupuleux Malone a donnée des pièces de Shakspeare, en remontant jusqu'à l'année 1590, où il place *Titus Andronicus*. Depuis cette époque, Shakspeare, vivant toujours à Londres, excepté quelques voyages qu'il faisait dans sa ville natale, donnait chaque année une ou deux pièces de théâtre, tragédie, comédie, drame pastoral, ou féerie. Il est assez vraisemblable que sa vie fut ce que pouvait être celle d'un comédien dans les mœurs de ce temps, c'est-à-dire, obscure et libre, et se dédommageant du défaut de considération par les plaisirs. Toutefois les contemporains, sans nous donner aucun de ces détails précieux, de ces anecdotes familières que l'on aimerait à pouvoir citer sur Shakspeare, rendent hommage à sa droiture et à sa bonté d'âme. Il ne s'est conservé que bien peu de souvenirs de son jeu théâtral. On sait que, dans *Hamlet*, il représentait le spectre d'une manière effrayante. Il remplissait beaucoup d'autres rôles du répertoire, souvent même plu-

sieurs dans la même pièce; et ce n'est pas aujourd'hui une curiosité sans intérêt que de voir sur ces listes d'acteurs qui précèdent de vieilles éditions de drames anglais, le grand nom de Shakspeare figurer modestement parmi tant de noms obscurs, en tête d'un ouvrage oublié. Il ne reste aucun détail sur les faveurs et la protection qu'il reçut de la cour. On sait seulement qu'Élisabeth aimait son talent, et qu'elle avait goûté singulièrement le personnage bouffon de Falstaff, dans *Henri V*. Il semble à notre délicatesse moderne, que l'admiration de la sévère Élisabeth aurait pu mieux choisir; et celle que Shakspeare reconnaissant appelle la *Belle Vestale assise sur le trône d'Occident*, pouvait trouver autre chose à louer dans le plus grand peintre des révolutions d'Angleterre. Ce qui paraît plus méritoire de la part de cette princesse, c'est l'heureuse liberté dont jouit Shakspeare pour le choix de ses sujets. Sous ce règne absolu, il dispose à son gré des événements du règne de Henri VIII, retrace sa tyrannie avec une simplicité toute historique, et peint des plus touchantes couleurs les vertus et les droits de Catherine d'Aragon, chassée du trône et du lit de Henri VIII, pour faire place à la mère d'Élisabeth. Jacques I<sup>er</sup>. ne se montra pas moins favorable à Shakspeare. Il accueillit avec plaisir les prédictions flatteuses pour les Stuarts, que le poète avait placées au milieu de sa terrible tragédie de *Macbeth*; et comme il s'occupait de protéger lui-même le théâtre, c'est-à-dire, de le rendre moins libre, il voulut confier à Shakspeare la charge nouvelle de directeur des comédiens de Black-Friars; mais ce fut à cette époque même que Shakspeare, à peine âgé de cinquante ans,

quitta Londres, et se retira dans sa ville natale. Il y jouissait, depuis deux ans, d'une petite fortune amassée par son travail, lorsqu'il mourut. Son Testament, que l'on a publié, et qui porte la date de l'année 1616, était fait, dit-il au commencement de cet acte, *en état de parfaite santé*. Shakspeare, après avoir exprimé des sentiments de piété, dispose de divers legs en faveur de sa fille Judith, d'une sœur, d'une nièce, et enfin de sa femme, à laquelle il donne son meilleur lit, avec la garniture. Quoique la réputation de Shakspeare ait grandi dans les deux siècles qui suivirent sa mort, et que, durant cette époque surtout, le souvenir de son nom soit devenu presque une superstition nationale, sa perte fut honorée par les regrets et les louanges de ses contemporains. Ben Jonhson, son timide rival, lui rendit hommage, dans des vers où il le compare aux Eschyle, aux Sophocle, aux Euripide, et où ils s'écrie avec le même enthousiasme que les critiques anglais de notre temps : « Triomphe, ma chère Angleterre ; tu peux montrer un homme à qui tous les théâtres d'Europe doivent hommage. Il n'appartenait pas à un siècle, mais à tous les siècles. La nature elle-même s'enorgueillit de ses pensées, et se complait à porter la parure de ses vers brillants d'un éclat si riche et tissés avec tant d'art. » Cet enthousiasme se soutient dans toute la pièce de Ben Jonhson, et finit par une espèce d'apothéose de l'étoile de Shakspeare, placée dans les cieux pour échauffer à jamais le théâtre du feu de ses rayons. La même admiration se transmet et augmente toujours en Angleterre; et quoique, dans le milieu du dix-septième siècle, les fureurs de la guerre civile et les

superstitions puritaines, en proscrivant les jeux de théâtre, aient interrompu, pour ainsi dire, cette tradition perpétuelle d'une gloire adoptée par l'Angleterre, on en retrouve partout la trace et le souvenir. Milton le consigne dans quelques vers. « Quel besoin, dit-il, a mon Shakspeare de pierres entassées par le travail d'un siècle pour recevoir ses cendres vénérées? qu'a-t-il besoin que ses saintes reliques soient ensevelies sous une pyramide qui monte jusqu'aux cieux? Fils chéri de la mémoire, grand héritier de la renommée, que t'importent ces faibles témoignages de ton nom? toi-même, dans notre admiration et dans notre stupeur, tu t'es bâti un monument impérissable, etc. » On voit, par ces témoignages et par beaucoup d'autres qu'il serait facile de réunir, que le culte de Shakspeare, quelque temps affaibli dans la frivolité du règne de Charles II, n'a pas cependant été en Angleterre le fruit d'une lente théorie, ni le calcul tardif d'une vanité nationale. Il suffit d'ailleurs d'étudier le théâtre de cet homme extraordinaire pour comprendre sa prodigieuse influence sur l'imagination de ses compatriotes; et cette même étude y fait voir d'assez grandes beautés pour mériter l'admiration de tous les peuples. La liste des pièces non contestées de Shakspeare renferme trente-six ouvrages produits dans une espace de vingt-cinq ans, depuis 1589 jusqu'en 1614. Ce n'est donc pas ici la fécondité prodigieuse et folle d'un Calderon ou d'un Lope de Vega, de ces intarissables auteurs dont les drames se comptent par milliers. Quoique Shakspeare, au rapport de Ben Jonhson, écrivit avec une rapidité prodigieuse, et ne raturât jamais ce qu'il avait écrit, on voit, par

le nombre borné de ses compositions, qu'elles ne s'entassèrent pas confusément dans sa pensée, qu'elles n'en sortirent pas sans réflexions et sans efforts. Les pièces des poètes espagnols, ces pièces faites en vingt-quatre heures, comme disait l'un d'eux, semblent toujours une improvisation favorisée par la richesse de la langue, autant que par le génie du poète. Elles sont, la plupart, pompeuses et vides, extravagantes et communes. Les pièces de Shakspeare, au contraire, réunissent à-la-fois les accidents soudains du génie, les saillies de l'enthousiasme et les profondeurs de la méditation. Tout le théâtre espagnol a l'air d'un rêve fantastique, dont le désordre détruit l'effet, et dont la confusion ne laisse aucune trace. Le Théâtre de Shakspeare, malgré ses défauts, est le travail d'une imagination vigoureuse, qui laisse d'ineffaçables empreintes, et donne la réalité, et la vie même, à ses plus bizarres caprices. Ces observations autorisent-elles à parler du système dramatique de Shakspeare, à regarder ce système comme justement rival du théâtre antique, et à le citer enfin comme un modèle qui mérite d'être préféré? Je ne le crois pas. En lisant Shakspeare avec l'admiration la plus attentive, il est difficile d'y reconnaître ce système prétendu, ces règles de génie qu'il se serait faites, qu'il aurait suivies toujours, et qui remplaceraient pour lui les constitutions d'Aristote. Évitant les théories ingénieuses inventées après coup, remontons au fait. Comment Shakspeare trouva-t-il le théâtre, et comment l'a-t-il laissé? De son temps, la tragédie était conçue simplement comme une représentation d'événements singuliers ou terribles, qui se succédaient sans uni-

té ni de temps ni de lieu. Les scènes bouffonnes s'y mêlaient par une imitation des mœurs du temps, et de même qu'à la cour, le fou du roi paraissait dans les plus graves cérémonies. Cette manière de concevoir la tragédie, plus commode pour les auteurs, plus étourdissante, plus variée pour le public, fut également suivie par tous les poètes dramatiques du temps. Le savant Ben-Johnson, plus jeune que Shakspeare, mais pourtant son contemporain, Ben-Johnson qui savait le grec et le latin, a précisément les mêmes irrégularités que l'inculte et libre Shakspeare; il présente également sur la scène les événements de plusieurs années; il mêle le sublime et le bouffon, le pathétique et le trivial, les vers et la prose; il a le même système que Shakspeare, ou plutôt l'un et l'autre n'avaient aucun système: ils suivaient le goût de leur temps, ils remplissaient des cadres connus; mais Shakspeare, plein d'imagination, d'originalité, d'éloquence, jetait, dans ces cadres barbares et vulgaires, une foule de traits nouveaux et sublimes, à-peu-près comme notre Molière, recueillant ce conte ridicule du Festin de Pierre, qui courait tous les théâtres de Paris, le transforme, l'agrandit par la création du rôle de don Juan, et cette admirable esquisse de l'hypocrisie, que lui seul a surpassée dans Tartuffe. Tel est Shakspeare: il n'a point d'autre système que son génie; il met sous les yeux du spectateur, qui n'en demandait pas davantage, une suite de faits plus ou moins éloignés l'un de l'autre. Il ne raconte rien, il jette tout en dehors et sur la scène: c'était la pratique de ses contemporains. Ben-Johnson, Fletcher et Beaumont, n'avaient ni plus ni moins d'art; mais souvent chez eux, cette excessive fi-

berté n'amenait que des combinaisons vulgaires; et presque toujours ils manquent d'éloquence. Dans Shakspeare, les scènes brusques et sans liaison offrent quelque chose de terrible et d'inattendu. Ces personnages, qui se rencontrent quelquefois au hasard, disent des choses qu'on ne peut oublier. Ils passent, et le souvenir subsiste; et dans le désordre de l'ouvrage, l'impression que fait le poète est toujours puissante. Ce n'est pas que Shakspeare soit constamment naturel et vrai. Certes, s'il est facile de relever dans notre tragédie française quelque chose de factice et d'apprêté, si l'on peut blâmer dans Corneille un ton de galanterie imposé par son siècle et aussi étranger aux grands hommes représentés par le poète, qu'à son propre génie; si dans Racine, la politesse et la pompe de la cour de Louis XIV sont mises à la place des mœurs rudes et simples de la Grèce héroïque, combien ne serait-il pas facile de noter dans Shakspeare une impropriété de mœurs et de langage bien autrement choquante? Souvent, quelle recherche de tours métaphoriques! quelle obscure et vaine affectation! souvent aussi, quelle contradiction entre le langage et la condition des personnages! Cet homme, qui pense et s'exprime avec tant de vigueur, emploie sans cesse des expressions alambiquées et subtiles, pour énoncer laborieusement les choses les plus simples. C'est ici surtout qu'il faut se rappeler le temps où écrivait Shakspeare et la mauvaise éducation qu'il avait reçue de son siècle: les pointes et les affectations italiennes avaient corrompu le goût dans toute l'Europe. La scholastique et la théologie ne servaient pas à le réformer; la cour même d'Élisabeth avait quelque chose de pédantesque et de raf-

finé, dont l'influence devait s'étendre à toute l'Angleterre. Il faut l'avouer, quand on lit les étranges Discours que le roi Jacques faisait à son parlement, on s'étonne moins du langage que Shakspeare a souvent prêté à ses héros et à ses rois. Ce qu'il faut admirer, c'est que dans ce chaos il ait fait briller de si grandes lueurs de génie. Au reste, il est difficile d'atteindre, sur ce point, à tout l'enthousiasme des critiques anglais. L'idolâtrie des commentateurs d'Homère a été surpassée. On a fait de Shakspeare un homme qui, ne sachant rien, avait tout créé, un profond métaphysicien, un moraliste incomparable, le premier des philosophes et des poètes. On a donné les explications les plus subtiles à tous les accidents de sa fantaisie poétique; on a déifié ses fautes les plus monstrueuses, et regardé la barbarie même qu'il recevait de son temps comme une invention de son génie. Déjà, dans le dernier siècle, Johnson, mistriss Montague et lord Kaimes, piqués par les irrévérences et les saillies de Voltaire, avaient porté fort loin le raffinement de leur admiration, souvent ingénieuse et vraie. Des critiques plus modernes reprochent aujourd'hui à ces illustres prédécesseurs, de n'avoir pas senti l'idéal poétique réalisé par Shakspeare: ils trouvent que M. Schlegel a seul approché de la vérité, lorsqu'il termine l'énumération de toutes les merveilles réunies dans Shakspeare, par ces mots emphatiques: « Le monde des » esprits et la nature ont mis leurs » trésors à ses pieds: demi-dieu en » puissance, prophète par la pro- » fondeur de sa vue, esprit surnatu- » rel par l'étendue de sa sagesse, plus » élevé que l'humanité, il s'abaisse » jusqu'aux mortels, comme s'il n'a-

» vait pas le sentiment de sa supériorité, et il est naïf et ingénu » comme un enfant. » Mais ce n'est ni par la subtilité mystique du littérateur allemand, ni par les plaisanteries, et surtout les traductions de Voltaire, qu'il faut juger le génie et l'influence de Shakspeare. Mistriss Montagne a relevé, dans la version si littéraire du Jules César, de nombreuses inadvertances et l'oubli de grandes beautés : elle a repoussé les dédains de Voltaire par la critique judicieuse de quelques défauts du théâtre français : mais elle ne pouvait pallier les énormes et froides bizarreries mêlées aux pièces de Shakspeare. « N'oublions pas, se borne-elle à dire, » que ces pièces devaient être jouées » dans une misérable auberge, devant » une assemblée sans lettres, et qui » sortait à peine de la barbarie. » Toutes les absurdes invraisemblances, toutes les bouffonneries que prodigue Shakspeare étaient commues au grossier théâtre que nous avons à la même époque; c'était la marque du temps : pourquoi donc admirer aujourd'hui dans Shakspeare les défauts qui sont profondément oubliés partout ailleurs, et qui n'ont survécu, dans le poète anglais, qu'à la faveur des grands traits dont il les entoure? Il faut donc, en jugeant Shakspeare, rejeter d'abord l'amas de barbarie et de faux goût qui le surcharge; il faut peut-être aussi se garder de faire des systèmes applicables à notre temps avec ces monuments du siècle d'Élisabeth. Si une forme nouvelle de tragédie devait sortir de nos mœurs actuelles et du génie de quelque grand poète, cette forme ne ressemblerait pas plus à la tragédie de Shakspeare, qu'à celle de Racine. Que Schiller, dans un drame allemand, emprunte au

Roméo de Shakspeare, la vive et libre image d'une passion soudaine et d'une déclaration d'amour qui commence presque par un dénouement, il manque à la vérité des mœurs encore plus qu'aux bienséances de notre théâtre : il imite de sang-froid un délire d'imagination italienne. Que Goethe, au milieu d'un siècle philosophique, copie les chants sauvages des sorcières de Macbeth, il fait un jeu d'esprit bizarre, au lieu d'une peinture naïve et terrible; mais si l'on considère Shakspeare à part, sans esprit d'imitation et de système; si l'on regarde son génie comme un événement extraordinaire qui ne peut se reproduire, que de traits admirables! quelle passion! quelle poésie! quelle éloquence! Génie fécond et nouveau, il n'a pas tout créé, sans doute; car presque toutes ses tragédies ne sont que des romans ou des chroniques du temps, distribuées en scènes; mais il a marqué d'un cachet original tout ce qu'il emprunte : un conte populaire, une vieille ballade, touchés par ce génie puissant s'aument, se transforment et deviennent des créations immortelles. Peintre énergique des caractères, il ne les conserve pas avec exactitude; car ses personnages, à bien peu d'exceptions près, dans quelque pays qu'il les place, ont la physionomie anglaise, et pour lui le peuple romain n'est que la populace de Londres. Mais c'est précisément cette infidélité aux mœurs locales de diverses contrées, cette préoccupation de mœurs anglaises, qui le rend si cher à son pays. Nul poète ne fut jamais plus national. Shakspeare, c'est le génie anglais personnifié, dans son allure fière et libre, sa rudesse, sa profondeur et sa mélancolie. Le monologue d'Hamlet devait

être composé dans le pays des brouillards et du spleen : la noire ambition de Macbeth, cette ambition si soudaine et si profonde, si violente et si réfléchie, semblait appartenir au peuple chez qui le trône fut disputé si long-temps par tant de crimes et de guerres. Mais combien cet esprit indigène n'a-t-il pas plus de puissance encore dans les sujets où Shakspeare envahit son auditoire de tous les souvenirs, de toutes les vieilles coutumes, de tous les préjugés du pays, avec les noms propres des lieux et des hommes, Richard III, Henri VII, Henri VIII? Figurons-nous qu'un homme de génie, jeté à l'époque du premier débrouillement de notre langue et de nos arts, imprimant à toutes ses paroles une énergie sauvage, eût produit sur la scène, avec la liberté d'une action sans limites et la chaleur d'une tradition encore récente, les vengeances de Louis XI, les crimes du palais de Charles IX, l'audace des Guises, les fureurs de la ligue; que ce poète eût nommé nos chefs, nos factions, nos villes, nos fleuves, nos campagnes, non pas avec les allusions passagères et l'harmonieux langage de Nérestan ou de Zaïre, non pas avec les circonlocutions emphatiques et la pompe moderne des vieux français défigurés par Dubelloy, mais avec une franchise rude et simple, avec l'expression familière du temps, jamais ennoblie, mais toujours animée par le génie du peintre. De pareilles pièces, si elles étaient jouées, n'auraient-elles pas gardé une autorité immortelle dans notre littérature et un effet tout-puissant sur notre théâtre; et cependant nous n'avons pas, comme les Anglais, le goût de nos vieilles annales, le respect de nos vieilles mœurs, ni surtout l'âpreté du

patriotisme insulaire. Le théâtre d'auteurs, il ne faut pas l'oublier, n'était pas en Angleterre un plaisir de cour, une jouissance réservée pour des esprits raffinés ou délicats; il fut et il est demeuré populaire. Le matelot anglais, au retour de ses longues courses, et dans les intervalles de sa vie aventureuse, vient battre des mains au récit d'Othello, contant ses périls et ses naufrages. En Angleterre, où la richesse du peuple lui donne moyen d'acheter ces plaisirs du théâtre que la Grèce offrait à ses libres citoyens, ce sont les hommes du peuple qui forment le parterre de Covent-Garden et Drury-Lane. Cet auditoire est passionné pour le spectacle bizarre et varié que présentent les tragédies de Shakspeare; il sent, avec une force indicible, ces mots énergiques, ces élans de passion, qui jaillissent du milieu d'un drame tumultueux. Tout lui plaît, tout répond à sa nature, et l'étonne sans le heurter. Dans un sens contraire, cette même représentation n'agit pas avec moins de puissance sur la portion la plus éclairée des spectateurs : ces rudes images, ces peintures affreuses, et pour ainsi dire cette nudité tragique de Shakspeare intéressent et attachent les classes élevées de l'Angleterre, par le contraste même qu'elles offrent avec les douceurs de la vie habituelle; c'est une secousse violente, qui distrait et réveille des âmes blasées par l'élégance sociale. Cette émotion ne s'use pas; les tableaux les plus hideux l'excitent d'autant plus. Ne retranchez pas de la tragédie d'Hamlet, le travail et les plaisanteries des fossoyeurs, comme l'avait essayé Garrick : assistez à cette terrible bouffonnerie; vous y verrez la terreur et la gaieté passer rapidement sur un immense auditoire.



A la lueur éblouissante, mais un peu sinistre, des gaz qui éclairaient la salle, au milieu de ce luxe de parure qui brille au premier balcon, vous verrez les têtes les plus élégantes se pencher avidement vers ces débris funèbres étalés sur la scène. La jeunesse et la beauté contemplant avec une insatiable curiosité ces images de destruction et ces détails minutieux de la mort; puis les plaisanteries bizarres qui se mêlent au jeu des personnages, semblent de moment en moment soulager les spectateurs du poids qui les oppresse : de longs rires éclatent dans tous les rangs. Attentives à ce spectacle, les physionomies les plus graves passent tour-à-tour de la tristesse à la gaieté; et l'on voit l'homme d'état sourire aux sarcasmes du fossoyeur, qui cherche à distinguer le crâne d'un courtisan et celui d'un bouffon. Ainsi Shakspeare, même dans la partie de ses ouvrages qui choque le plus les convenances du goût, a, pour sa nation, un intérêt inexprimable. Il donne à l'imagination anglaise des plaisirs qui ne vieillissent pas : il agite, il attache, il satisfait ce goût de singularité dont se flatte l'Angleterre; il n'entretient les Anglais que d'eux-mêmes, c'est-à-dire, de la seule chose à-peu-près qu'ils estiment ou qu'ils aiment. Mais, séparé de sa terre natale, Shakspeare ne perd pas encore sa puissance. C'est le caractère d'un homme de génie, que les beautés locales, que les traits individuels dont il remplit ses ouvrages, répondent à quelque type général de vérité, et qu'en travaillant pour ses concitoyens, il plaise à tout le monde. Peut-être même les ouvrages les plus nationaux sont-ils ceux qui deviennent le plus cosmopolites. Tels furent les ouvrages des Grecs, qui n'écrivirent que pour eux, et sont lus par

l'univers. Élevé dans une civilisation moins heureuse et moins poétique, Shakspeare n'offre pas dans la même proportion que les Grecs de ces beautés universelles qui passent dans toutes les langues; et il n'y a qu'un Anglais qui puisse le mettre à côté d'Homère ou de Sophocle. Il n'est pas né sous cet heureux climat; il n'a pas ce beau naturel d'enthousiasme et de poésie. La rouille du moyen âge le couvre encore. Sa barbarie tient quelque chose de la décadence; elle est souvent gothique, plutôt que jeune et naïve. Malgré son ignorance, quelque chose de l'érudition du seizième siècle semble peser sur lui. Ce n'est pas cette aimable simplicité du monde naissant, comme dit quelque part Fénelon, parlant d'Homère; c'est un langage à-la-fois rude et contourné, où l'on sent le travail de l'esprit humain remontant péniblement les ressorts de cette civilisation moderne, si diverse et si compliquée, qui naissait déjà chargée de tant de souvenirs et d'entraves : mais lorsque Shakspeare touche à l'expression des sentiments naturels, lorsqu'il ne veut être ni pompeux ni subtil, lorsqu'il peint l'homme, il faut l'avouer, jamais l'émotion et l'éloquence ne furent portées plus loin. Ses personnages tragiques, depuis le méchant et hideux Richard III jusqu'au rêveur et fantastique Hamlet, sont des êtres réels, qui vivent dans l'imagination, et dont l'empreinte ne s'efface plus. Comme les grands maîtres de la poésie, il excelle à peindre ce qu'il y a de plus terrible et de plus gracieux. Ce génie rude et sauvage trouve une délicatesse inconnue dans l'expression des caractères de femmes. Toutes les bienséances que son siècle ignorait, et qu'il dédaignait, lui reviennent alors par un instinct secret. Rien peut-être

de plus remarquable dans le génie de Shakspeare, que la peinture des caractères de femmes. Ophélie, Cathérine d'Aragon, Juliette, Cordelia, Desdemone et Imogène, figurés touchantes et variées, ont des grâces inimitables et une pureté naïve que l'on n'attendrait pas de la licence d'un siècle grossier et de la rudesse de ce mâle génie. Le goût dont il est dépourvu trop souvent est alors suppléé par un instinct délicat, qui lui fait deviner même ce qui manquait à la civilisation de son temps. Il n'est pas jusqu'au caractère de la femme coupable qu'il n'ait su tempérer par quelques traits empruntés à l'observation de la nature, et dictés par des sentiments plus doux. Lady Macbeth, si cruelle dans son ambition et dans ses projets, recule avec effroi devant le spectacle du sang : elle inspire le meurtre, et n'a pas la force de le voir. Gertrude, jetant des fleurs sur le corps d'Ophélie, excite l'attendrissement, malgré son crime. Cette profonde vérité dans les caractères primitifs, et ces nuances de la nature et du sexe, si fortement saisies par le poète, justifient bien sans doute l'admiration des critiques anglais ; mais faut-il en conclure avec eux que l'oubli des couleurs locales, si commun dans Shakspeare, soit une chose indifférente, et que ce grand poète, lorsqu'il confond le langage des diverses conditions, lorsqu'il met un ivrogne sur le trône et un beulfon dans le sénat romain, n'ait fait que suivre la nature, en dédaignant les circonstances extérieures ; comme le peintre qui, content de saisir les traits de la figure, ne soigne pas la draperie ? Cette théorie faite après coup, ce paradoxe auquel n'a guère songé l'auteur original, n'excuse pas une faute trop répétée dans son théâtre,

et qui s'y présente sous toutes les formes. Il est risible de voir un savant critique, dans l'examen d'une pièce de Shakspeare, s'extasier devant l'heureuse confusion du paganisme et de la féerie, des sylphes et des Amazones, de l'ancienne Grèce et du moyen âge, mêlés par le poète dans un même sujet. Il est plus singulier peut-être de voir au dix-huitième siècle, un poète célèbre imiter savamment et à dessein ce bizarre amalgame, qui n'avait été dans Shakspeare que le hasard de l'ignorance ou le jeu d'un insouciant caprice. Louons un homme de génie, par la vérité, non par les systèmes. Nous trouverons alors, que si Shakspeare viole souvent la vérité locale et historique, s'il jette sur presque tous ses tableaux la dureté uniforme des mœurs de son temps, il exprime d'ailleurs, avec une admirable énergie, les passions dominantes du cœur humain, la haine, l'ambition, la jalousie, l'amour de la vie, la pitié, la cruauté. Il ne remue pas avec moins de puissance la partie superstitieuse de l'âme. Comme les premiers poètes grecs, il a recherché le tableau des douleurs physiques, et il a exposé sur la scène les angoisses de la souffrance, les lambeaux de la misère, la dernière et la plus effrayante des infirmités humaines, la folie. Quoi de plus tragique en effet, que cette mort apparente de l'âme qui dégrade une noble créature sans la détruire ! Shakspeare a souvent usé de ce moyen de terreur ; et par une combinaison bizarre, il a représenté la folie feinte, aussi souvent que la folie elle-même ; enfin il a imaginé de les mêler toutes deux dans le personnage bizarre d'Hamlet, et de joindre ensemble les éclairs de la raison, les ruses d'un égarement calculé, et le

désordre involontaire de l'âme. S'il a montré la folie naissant du désespoir, s'il a lié cette image à la plus poignante de toutes les douleurs, l'ingratitude des enfants pour leur père; par une vue non moins profonde, il a souvent rapproché le crime de la folie, comme si l'âme était aliénée d'elle-même à mesure qu'elle devient coupable. Les songes terribles de Richard III, son sommeil agité des convulsions du remords, la veille effrayante et mystérieuse de lady Macbeth, sont des inventions que l'horreur tragique n'a jamais surpassées, et qui rappellent les Euménides d'Eschyle. On pourrait marquer plus d'une autre ressemblance entre le poète anglais et le vieux poète grec, qui ne connut pas non plus, ou qui respecta peu la loi sévère des unités. L'audace poétique est encore un caractère qui ne frappe pas moins dans Shakspeare que dans Eschyle: c'est, avec des formes plus incultes, la même vivacité, la même intempérance de métaphores et d'expressions figurées, la même chaleur d'imagination éblouissante et sublime; mais les incohérences d'une société qui sortait à peine de la barbarie, mêlent sans cesse dans Shakspeare la grossièreté à la grandeur, et l'on tombe des nues dans la fange. C'est sur-tout pour les pièces d'invention que le poète anglais a réservé cette richesse de couleurs qui semble lui être naturelle: ses pièces historiques sont plus simples. Quant à ce mélange de prose et de vers, quelque bizarre qu'il nous paraisse, presque toujours une intention de l'auteur a déterminé le choix entre ces deux langages, d'après le caractère du sujet et de la situation. La scène délicate de Roméo et de Juliette, le dialogue terrible entre Hamlet et son

père, avaient besoin du charme ou de la solennité des vers: il ne fallait rien de cela pour montrer Macbeth causant avec les assassins dont il se sert. De grands effets de théâtre sont attachés à ces passages si brusques, à ces disparates si soudaines d'expressions, d'images, de sentiments; quelque chose de profond et de vrai s'y retrouve. Les froides plaisanteries des musiciens, dans une salle voisine du lit de mort de Juliette, ces spectacles d'indifférence et de désespoir, si rapprochés l'un de l'autre, en disent plus sur le néant de la vie, que la pompe uniforme de nos douleurs théâtrales. Enfin, ce dialogue grossier de deux soldats montant la garde, vers minuit, dans un lieu désert, l'expression vive de leur effroi superstitieux, leurs récits naïfs et populaires, disposent l'âme du spectateur à des apparitions de spectre et de fantôme, bien mieux que ne le feraient tous les prestiges de la poésie. Émotions puissantes, contrastes inattendus, terreur et pathétique poussés à l'excès, bouffonneries mêlées à l'horreur, et qui sont comme le rire sardonique d'un mourant; voilà les caractères du drame tragique de Shakspeare. Sous ces points de vue divers, *Macbeth*, *Roméo*, *le Roi Lear*, *Othello*, *Hamlet*, présentent des beautés à-peu-près égales. Un autre intérêt s'attache aux ouvrages dans lesquels il a prodigué les inventions de l'esprit romanesque. Tel est surtout *Cymbeline*, produit assez bizarre d'un conte de Boccace, et d'un chapitre des Chroniques Calédonniennes, mais ouvrage plein de mouvement et de charme, où la clarté la plus lumineuse règne dans l'intrigue la plus compliquée. Enfin, il est d'autres pièces qui sont comme les Saturnales de cette imagina-

tion toujours si désordonnée et si libre. On admire beaucoup, en Angleterre, la pièce qu'un de nos critiques a le plus accablée de sa superbe raison. La *Tempête* paraît, aux Anglais, l'une des plus merveilleuses fictions de leurs poètes; et n'y a-t-il pas, en effet, une énergie créatrice, un mélange singulièrement heureux de fantastique et de comique, dans ce personnage de Caliban, symbole de tous les penchans grossiers et bas, de la lâcheté servile, de l'abjection avide et rampante? et quel charme infini dans le contraste d'Ariel, de ce sylphe aimable et léger, autant que Caliban est pervers et difforme? Le personnage de Miranda appartient à cette galerie de portraits féminins si heureusement dessinés par Shakspeare; mais cette innocence native, nourrie dans la solitude, le distingue et l'embellit. Aux yeux des Anglais, Shakspeare n'excelle pas moins dans la comédie que dans la tragédie. Johnson trouve même ses plaisanteries et sa gaieté bien préférables à son génie tragique. Ce dernier jugement est plus que douteux; et sous aucun rapport, il ne peut devenir l'opinion des étrangers. On le sait, rien ne se traduit, ne se fait entendre dans une autre langue, moins aisément qu'un bon mot. La vigueur mâle et forcenée du langage, les éclats terribles et pathétiques de la passion, retentissent au loin; mais le ridicule s'évapore, et la plaisanterie perd sa force ou sa grâce. Cependant, les comédies de Shakspeare, pièces d'intrigue, plutôt que peintures de mœurs, conservent presque toujours, par le sujet même, un caractère particulier de gaieté. Du reste, nulle vraisemblance, presque jamais l'intention de mettre la vie réelle sur la scène; et cela, pour le dire en passant, nous explique

comment un célèbre enthousiaste de Shakspeare accuse dédaigneusement notre Molière d'être prosaïque, parce qu'il est trop vrai, trop fidèle imitateur de la vie humaine; comme si copier la nature, était le plagiat d'un esprit médiocre. Shakspeare n'a pas ce défaut, dans ses comédies: une complication d'incidents bizarres, une exagération, une caricature presque continuelles, un dialogue étincelant de verve et d'esprit, mais où l'auteur paraît plus souvent que le personnage, voilà souvent ses effets comiques. A la fantasque bouffonnerie du langage, au caprice des inventions, on dirait quelquefois Rabelais faisant des comédies. L'originalité de Shakspeare se montre toujours dans la variété de ses pièces comiques. *Timon d'Athènes* est une des plus piquantes: elle a quelque chose du feu satirique d'Aristophane et de la malignité de Lucien. Un ancien critique anglais dit que les *Commères de Windsor* sont peut-être la seule pièce dans laquelle Shakspeare se soit donné la peine de concevoir et d'ordonner un plan. Il y a jeté du moins beaucoup de feu, de verve et de gaieté; il s'est rapproché de l'heureux *prosaïsme* de Molière, en peignant de vives couleurs, les mœurs les habitudes et l'image de la société. Aucun personnage des tragédies de Shakspeare n'est plus admiré en Angleterre, et n'est plus tragique que celui de Shyloke dans la comédie du *Marchand de Venise*. La soif inextinguible de l'or, la cruauté avide et basse, l'âpreté d'une haine ulcérée par les affronts, y sont tracées avec une incomparable énergie; et l'un de ces caractères de femme si gracieux sous la plume de Shakspeare, répand, dans ce même ouvrage, au milieu d'une intrigue romanesque, le

charme de la passion. Les comédies de Shakspeare n'ont point de but moral : elles amusent l'imagination, elles piquent la curiosité, elles divertissent, elles étonnent ; mais ce ne sont point des leçons de mœurs plus ou moins détournées. Quelques-unes d'entre elles pourraient se comparer à l'Amphitryon de Molière ; elles en ont souvent la grâce, le tour libre et poétique. C'est à ce caractère de composition qu'il faut rapporter le *Songe d'une nuit d'été*, composition inégale, mais charmante, où la féerie fournit au poète un merveilleux plaisant et gai. Shakspeare, qui, malgré son originalité, a pris partout des intentions et des formes, imite aussi la pastorale italienne du seizième siècle ; et il a su fort agréablement représenter ces bergeries idéales que l'Aminte du Tasse avait mises à la mode. Sa pièce intitulée *As you like it* est pleine de vers charmants, de descriptions légères et gracieuses. Molière, dans la Princesse d'Élide, peut donner l'idée de ce mélange de passions sans vérité, et de peintures champêtres sans naturel. C'est un genre faux, agréablement touché par un homme de génie. Quoi qu'il en soit, ces compositions si diverses, ces efforts d'imagination si variés, témoignent de la richesse du génie de Shakspeare. Elle n'éclate pas moins dans cette foule de sentiments, d'idées, de vues, d'observations de tout genre, qui remplissent indifféremment tous ces ouvrages, qui se pressent sous sa plume, et que l'on peut extraire de ses compositions même les moins heureuses. On a fait des recueils des pensées de Shakspeare, on l'a cité à tout propos et sous toutes les formes ; et un homme qui a le sentiment des lettres ne peut l'ouvrir sans y retrouver mille cho-

ses qui ne s'oublient pas. Du milieu de cet excès de force, de cette expression démesurée qu'il donne souvent aux caractères, sortent des traits de nature qui font oublier toutes ses fautes (1). On a fait, en Angleterre, d'innombrables éditions de Shakspeare. Pope n'a pas dédaigné les modestes fonctions de commentateur de ce grand poète, et il a été moins sévère pour lui, que Voltaire pour Corneille. Le savant Johnson en a donné l'édition la plus complète et la plus estimée ; mais ses remarques laissent beaucoup à désirer, et son admiration ne plaira pas toujours aux critiques et même aux admirateurs de Shakspeare. On sait quelle admiration Garrick portait au père du théâtre anglais (V. GARRICK, XVI, 497). L'édition de Shakspeare, par Warburton, a fait naître quelques écrits de Th. Edwards (Voy. EDWARDS, XII, 541). Heate a exercé sa critique sur différentes éditions (Voy. HEATE, XIX, 540). Deux pièces de Shakspeare ont été retouchées par Cibber (V. CIBBER, VIII, 526). Vers la fin du dix-huitième siècle, W. H. Ireland supposa des écrits de l'auteur d'*Hamlet* (V. IRELAND, XXI, 256), qu'il publia sous le titre de *Shakspeares Manuscripts*, , 1795, un volume in-fol., qui devait être suivi de deux autres. Mais Malone eut bientôt découvert la fraude, et publia : *An enquiry in to the authenticity of certain miscellaneous papers*, etc., 1796, in-8°. ; et Ireland lui-même finit par donner, en 1805, toute l'histoire de cette imposture littéraire (V. *Magasin encyclopédique*, 1805, tom. III, p. 401). Rich. Farmer est auteur

(1) La partie bibliographique qui suit est de M. A. B—r.

d'un *Essai sur l'érudition de Shakspeare* (Voy. FARMER, XIV, 167). C'est à Dodd que l'on doit les *Beautés de Shakspeare*, 1752, 2 vol. in-12. Dans le *Théâtre anglais*, trad. par La Place (Voy. PLACE, XXXV, 7), on trouve la traduction de beaucoup de pièces de Shakspeare et des analyses ou sommaires des pièces qui n'en font point partie. Donn a donné une traduction en vers du *More de Venise*, 1773, in-8°. (V. aussi DUCIS, au Supplément). Un anonyme a traduit en prose le *Marchand de Venise*, 1768, in-8°. L. S. Chancier a publié un *Timon d'Athènes*, en cinq actes et en prose, imitation de Shakspeare, 1794, in-8°. Voltaire avait donné une traduction de *Jules César*, dans son édition de Corneille, avec commentaire, 1764, 12 vol. in-8°. Les *OEuvres de Shakspeare* ont été traduites par Letourneur, Catuelan et Fontaine-Malherbe, 1776-82, en 20 vol. in-8°. (V. TOURNEUR). Dwal a donné *Shakspeare et Addison, mis en comparaison, ou imitation en vers des monologues d'Hamlet et de Caton*, 1786, in-8°. Ces deux morceaux sont précisément ceux que Voltaire avait traduits, et qu'après avoir déjà donnés ailleurs, il a reproduits, dans ses *Questions sur l'Encyclopédie* (refondres dans le *Dictionnaire philosophique*), au mot *Art dramatique*. M. Alexandre Duval a fait jouer sur le théâtre français, en 1803, une comédie en un acte, intitulée : *Shakspeare amoureux, ou la Pièce à l'étude*. M. Beyle, (caché sous le masque de Stendhal, ) a publié, en 1823 et 1825, deux Opuscules intitulés : *Racine et Shakspeare* (V. aussi MONTAGUE, N. XIX, 426) (2). V—N.

SHARP (JACQUES), né, en 1618, dans le comté de Banff, fut d'abord presbytérien très-ardent, et député auprès de Cromwell, pour réclamer sur quelques différends qui s'étaient élevés entre les Presbytériens d'Écosse. Il s'acquitta de cette mission à la satisfaction de sa secte, qui, à l'époque de la restauration, l'envoya auprès de Charles II, à Bréda. Entraîné par l'exemple de ses amis, et peut-être par des motifs d'ambition, Sharp se réunit alors à l'Église d'Angleterre, et il accepta l'archevêché de Saint-André. Ce changement excita contre lui une haine implacable de la part de ceux dont il avait été l'agent. Un prédicant, nommé J. Mitchel, tenta en vain de l'assassiner, en 1668; et, dix ans plus tard, neuf brigands, ayant attaqué sa voiture sur le grand chemin, le mirent en pièces. — SHARP (Jean), l'un des meilleurs prédicateurs de l'Angleterre, naquit à Bradford, en 1644, et mourut à Bath, en 1714. Ses prédications contre les catholiques le firent interdire, en 1686. Réintégré après la révolution de 1688 (Voyez COMPTON), il fut nommé doyen de Canterbury, puis archevêque d'York. Ses *Sermons*, imprimés plusieurs fois, ont été réunis en 1740, 7 vol. in-8°. — SHARP (Grégoire), chapelain ordinaire du roi, né en 1713 et mort en 1771, fut membre

---

perbe mausolée. En 1769, un prêtre protestant, ayant acheté la maison que cet auteur avait habitée à Stratford, lieu de sa naissance, fit abattre un murier qu'il y avait planté; les Stratfordiens, indignés d'un pareil attentat, s'attroupèrent, comèrent les plus grands desordres, et chassèrent le profane de leur ville, avec défense d'y jamais rentrer. On fabriqua, du bois de ce murier, des boîtes, des éventails, des tabatières, etc. On envoya à Garrick, dans une de ces boîtes, l'acte de franchise de la ville de Stratford, et l'on plaça son buste dans la salle de l'hôtel de ville à côté de celui de Shakspeare. Cette faveur donna lieu à une fête appelée le *Jubilé de Shakspeare*. Keate reçut, vers 1769, une écriture faite du bois de ce même murier (V. KEATE.) T—D.

(2) En 1740, les dames anglaises érigèrent à Shakspeare, dans l'église de Westminster, un su-

de la société royale, de celle des antiquaires, et très-versé dans la connaissance des langues anciennes et orientales. Il publia, entre autres écrits : *Syntagma dissertationum quas olim auctor doctissimus Thomas Hyde separatim edidit*, 1767, 2 vol. in-4<sup>o</sup>. , accompagné de plusieurs gravures à l'eau-forte, par l'auteur lui-même, qui excellait dans cet art. Z.

SHARP (ABRAHAM), mathématicien anglais, naquit à Little-Horton, près Bradford, dans le York-shire, en 1651. Après avoir reçu une bonne éducation, il entra dans le commerce, à Manchester, comme simple *apprenti*; mais bientôt, entraîné par son goût pour la science du calcul, il quitta la carrière du négoce pour se vouer à l'enseignement; et, retiré à Liverpool, il y ouvrit une école, où il enseigna avec succès l'écriture et l'arithmétique. Un voyage qu'il fit à Londres lui procura des liaisons avec Flamsteed, qui, frappé de son mérite, le plaça d'abord dans l'arsenal de Chatam, à des conditions avantageuses, et le prit ensuite pour son *assistant* à l'observatoire royal. Dans ce nouveau poste, Sharp se livra avec ardeur à l'observation, et contribua beaucoup à faciliter à Flamsteed la construction de son fameux Catalogue de trois mille étoiles, qui renfermait, outre les longitudes des fixes, leurs ascensions droites et leurs déclinaisons, ainsi que les variations de ces deux éléments pour un degré de changement dans les longitudes. Ce grand travail déranga sa santé, et l'obligea de se retirer dans son pays natal, à Horton; mais, pour n'y pas demeurer oisif, il se construisit lui-même un observatoire, ainsi qu'une machine fort ingénieuse pour tourner le bois et le cuivre sous des formes variées,

utiles aux ébénistes, aux horlogers, aux opticiens et aux ingénieurs en instruments de précision. Il ne dut non plus qu'à son propre travail et ses télescopes et les divers instruments de son observatoire. Plus tard, en 1689, Flamsteed, ayant à faire terminer le grand mural qu'il voulait placer à Greenwich, rappela Sharp auprès de lui, et le garda quelque temps comme son secrétaire. Ce dernier divisa l'instrument; et Smeaton rapporte, dans les Transactions philosophiques pour 1786, que ce fut alors qu'on vit, pour la première fois, un aussi grand instrument divisé avec toute l'exacritude que comportait l'état des arts contemporains. Ce ne fut pas le seul service que rendit alors Sharp à son illustre ami. Flamsteed le chargea de dresser un grand nombre de *Tables* qui remplissent le second volume de l'*Histoire céleste* (3 vol. in-fol.), et en obtint aussi les beaux dessins de son Atlas céleste; mais ces grandes cartes des constellations, quoique parfaitement gravées à Amsterdam, demeurèrent inférieures aux originaux, pour l'exacritude et la netteté de l'exécution. Vers la même époque, en 1699, Sharp composa un Précis des meilleures méthodes connues pour le calcul des sinus, des sécantes et des tangentes naturelles, en s'aidant surtout des découvertes de Newton; et il en fit l'application à la détermination approchée du rapport de la circonférence au diamètre. Deux séries différentes, calculées avec une rare patience, lui donnèrent ce rapport exactement jusqu'à la soixante-douzième figure décimale. Plus tard il s'occupa de perfectionnements analogues pour le calcul des logarithmes, en partant des méthodes données par Mercator, Wallis et Halley. Ils lui servirent à calculer,

avec soixante-une figures, les logarithmes des cent premiers nombres, ceux de tous les nombres premiers compris entre 101 et 1100, et ceux des vingt nombres compris entre 999,990 et 1,000,010. Il joignit même à ces derniers les tables de leurs différences des dix premiers ordres. Jusqu'ici, un tel travail, de la part d'un seul individu, n'a point été surpassé. Il fut publié par son auteur, dans un ouvrage intitulé : *Geometry improved*, qui vit le jour à Londres, en 1717, in-4°. et où l'on ne trouve que les initiales du nom de Sharp : *by A.S. Philomath*. Ce livre, devenu fort rare, renferme encore des tables très-étendues et très-exactes des valeurs des divers segments du cercle, avec leurs différences à douze figures, et leur usage pour la résolution de beaucoup de problèmes plus ou moins difficiles; et il est terminé par un Traité fort curieux sur les polyèdres, tant ceux qui sont complètement réguliers que ceux qui ne le sont pas d'une manière absolue. L'auteur y donne la manière de les former, et assigne la détermination de leurs rapports et les valeurs de leurs éléments principaux, soit par des formules générales, soit en nombres calculés avec sa précision et sa patience ordinaires. Plusieurs de ces corps ont été imaginés par lui; et leur considération ne serait pas sans utilité dans la cristallographie. On peut remarquer, dans cet ouvrage, la gravure des planches où ces polyèdres sont représentés en perspective et avec une netteté singulière. Sharp en était l'auteur, tant cet homme adroit et patient réunissait de talents divers. Sa complaisance n'était peut-être pas moins remarquable; car, après sa mort, on a reconnu, par sa volumineuse correspondance avec les géo-

mètres et les astronomes les plus célèbres de son temps, qu'il n'avait jamais cessé de les aider dans leurs recherches particulières, en employant à leur profit son étonnante facilité pour le calcul. Il paraît que Sharp se retira, vers 1720, à Horton, son pays natal, et qu'il n'en sortit plus jusqu'à sa mort, qui arriva en juillet 1742, quand il avait atteint sa quatre-vingt-onzième année. A cette dernière période de sa vie, il vécut dans une assez grande retraite, n'y admettant guère que deux de ses voisins de Bradford : l'un habile pharmacien (1), l'autre géomètre ingénieux. M—E.

SHARP (SAMUEL), chirurgien anglais, naquit au commencement du dix-huitième siècle, fut élève du célèbre Chéselden, et vint étudier son art à Paris, en fréquentant les hôpitaux. Il paraît qu'il commença un peu tard à exercer sa profession. Il se fixa enfin à Londres, où il obtint la place de chirurgien de l'hôpital de Guy. Sa renommée s'étendit avec sa clientèle. Il disait avoir connu Voltaire, et lui avoir servi quelquefois de *cicerone*, lors de son séjour à Londres. Au commencement de 1749, il fut élu membre de la société royale et membre étranger de l'académie de chirurgie de Paris. Il contribua aux progrès de son art par deux ouvrages, qui ont eu plusieurs éditions, et qui ont été traduits dans plusieurs langues : I. *Traité des opérations chirurgicales*, avec la description des instruments, et des gravures, accompagné d'une Dissertation sur la nature et le traitement des plaies, ulcères, abcès, 1739; 6<sup>e</sup>. édition, 1751. II. *Recherches criti-*

(1) Dans les petites villes d'Angleterre, les pharmaciens étaient jadis les seuls médecins existants.



ques sur l'état de la chirurgie, 1750; 4<sup>e</sup>. édition, 1761. Cet ouvrage et le précédent ont été traduits en français (V. JAULT). Le voyage que Sharp fit, en 1765, sur le continent, eut pour but de rétablir sa santé. De retour dans sa patrie, il publia ses *Lettres sur l'Italie*, contenant la description des mœurs et usages de ce pays, un vol. in-8<sup>o</sup>., écrites dans un style vif et agréable. Elles excitèrent néanmoins le courroux de Baretti, qui en publia une réfutation et une critique amère. Vivant dans la retraite, depuis plusieurs années, Sharp mourut le 24 mars 1778. Z.

SHARP (WILLIAM), fils d'un armurier, naquit en 1749. Son père ne lui avait fait apprendre à graver que les ornements d'armurier; mais se sentant du goût pour les arts, il débuta par graver le vieux lion de la tour de Londres, planche qui eut assez de succès; ensuite il se chargea des gravures de la collection de romans connus sous le nom de *Novelist's magazine*, d'après les dessins de Stothard. Il fournit aussi, pour la Bible in-fol. de Luthwell, une planche qui représente Moïse frappant le rocher de sa baguette. Il avait à Londres une boutique de gravures, et s'était marié de bonne heure. Veuf au bout de quelques années, il se livra tout entier à son art, et fournit une suite de travaux qui l'ont mis au premier rang. Il grava, d'après le Guide, les *Docteurs de l'Église* disputant sur l'immaculée conception; et, d'après West, il acheva la gravure de Woollet, offrant le *Débarquement* de Charles II. Il grava, pour le dernier voyage du capitaine Cook, deux *Dausés de Sauvages*, et quelques portraits d'insulaires. Vers le même temps, il exécuta, d'après un jeune artiste nommé Beuwell,

une planche intéressante, représentant deux *Enfants égarés* et endormis dans une forêt. Jusqu'alors Sharp avait presque toujours travaillé pour les marchands d'estampes, n'ayant pas d'autres ressources; mais après avoir hérité d'un peu de bien d'un frère mort à Gibraltar, il commença de travailler pour son propre compte, et grava plusieurs tableaux de Salvator Rosa; du Dominiquin et d'autres grands maîtres de la collection appartenant à M. Udney. Vers ce temps il commença aussi à manifester des opinions religieuses et politiques fort tranchantes. Il fut d'abord partisan déclaré du magnétisme animal, et bientôt il s'enfonça dans les rêveries mystiques de la secte de Swedenborg, montrant la foi la plus robuste dans ses miracles et ses visions. Il avait établi imprimeur en taille douce, Bryan, qui plus tard devint fameux sous le nom de *l'Enthousiaste*. Sharp le trouva un jour à terre, entre deux presses de son atelier, livré à une vision où il recevait, disait-il, une mission divine pour Avignon: il partit le jour même; mais on ne sait ce qui lui arriva sur le Rhône. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'à son retour il montra un peu moins d'enthousiasme mystique. Un autre visionnaire, Richard Brothers, excita aussi l'admiration de Sharp. Celui-là voulait rassembler les Juifs et les réintégrer dans la possession de Jérusalem. Sharp devait être de l'expédition; il était si sûr du succès, qu'il grava deux fois le portrait du prophète Brothers, dans la crainte de ne pouvoir suffire aux commandes, et il répondait sérieusement à ses amis qui lui objectaient les difficultés d'une pareille expédition: « Vous verrez qu'il y aura un tremblement de terre et un transport miraculeux. »

Au-dessous du portrait de Brothers, il grava ces mots : *ayant la ferme croyance que celui-ci est l'homme désigné par Dieu, je grave son portrait. W. Sharp.* Quelques personnes considérèrent cette assertion comme un blasphème ; mais ses amis prétendaient qu'il n'avait commis qu'une erreur de virgule, en la plaçant après les mots *par Dieu* (by god), au lieu de la mettre devant. Cependant Brothers, au lieu de ramener les Juifs à Jérusalem, fut conduit dans une maison de fous à Islington. Plus tard, Jeanne Southcote fit des miracles pour la foi de Sharp, qui fut un de ses adhérents les plus fervents, et qui grava son portrait : ce fut lui qui vint la chercher à Exeter pour la mener à Londres ; et quand cette femme fut morte, le graveur soutint, avec opiniâtreté, qu'elle ressusciterait. On assure qu'il a conservé cette persuasion toute sa vie, et qu'il est mort avec la certitude que Jeanne Southcote reviendrait remplir sa mission divine. Il fut moins constant dans ses opinions politiques : ayant été lié d'abord avec Thomas Payne, dont il grava le portrait, avec Horne Tooke, le major Garthwright et d'autres partisans de la réforme radicale ; et s'étant fait membre de *l'information constitutionnelle*, il montra une opposition si vive, qu'il inspira des craintes aux ministres, et fut arrêté comme soupçonné de conspiration. On rapporte qu'ayant été conduit devant le conseil privé pour subir un interrogatoire, il tira de sa poche le prospectus d'une gravure, et pria les ministres de souscrire. Ce trait acheva de les rassurer sur le graveur, et ils le firent relâcher. Il conserva une grande aversion pour Pitt, qui l'avait traité avec beaucoup de hauteur, et prétendit que les traits

de ce ministre ne présentaient pas une seule ligne régulière, et que c'était un assemblage de tout ce qu'il y avait de plus repoussant. Sharp était persuadé que chaque homme ressemble, par le caractère et la figure, à quelque animal. Il quitta plus tard le parti démocratique, qui probablement n'avait jamais beaucoup compté sur lui, sollicita une audience de lord Sidmouth, et dédia au roi une gravure représentant l'entrevue de Charles I<sup>er</sup>. et de ses enfants, en présence de Cromwell. Ses plus belles gravures, outre les *Docteurs de l'Église* et les *enfants dans la forêt*, sont *Diogène*, le *roi Lear au milieu de la tempête*, d'après West, planche dont les bonnes épreuves se sont vendues jusqu'à dix guinées, la *Sainte Cécile* du Dominiquin, et la *Pythonisse d'Endor*, d'après le même. Personne ne rendait mieux les beautés des tableaux de Reynolds. Le portrait du célèbre anatomiste John Hunter, d'après ce maître, passe pour un chef-d'œuvre. Sharp avait gravé, d'après le même, pour le recueil d'une galerie de tableaux, une *Sainte Famille*, et il en avait été tiré une centaine d'épreuves, lorsque Macklin eut la malheureuse idée d'employer le graveur Bartolozzi à pointiller cette gravure dans le goût du temps. On a toujours reproché, avec raison, à Bartolozzi, d'avoir concouru à gâter l'ouvrage d'un confrère. Quoiqu'il fût peut-être le premier graveur anglais au dix-neuvième siècle, Sharp n'était point de l'académie royale des arts : il était de celles de Vienne et de Bavière ; étant attaqué de la goutte, il se retira à Chiswick, où il mourut d'hydropisie, le 15 juillet 1824. D—G.

SHAW ( THOMAS ), voyageur anglais, était né à Kendal en West-

moreland, vers 1692. Après avoir reçu les ordres sacrés, il fut nommé chapelain du comptoir anglais d'Alger, et profita de son séjour dans cette ville, pour parcourir la partie de l'ancienne Numidie, dont elle est la capitale. Il alla dans l'ouest jusqu'aux monts Trara, à la gauche du Bahr Bata, qui se jette dans la Méditerranée, sous le deuxième méridien occidental de Paris. Il vit Oran et les autres villes de la côte, traversa le Schellif, sous le méridien de Paris, en se tenant à une certaine distance de la mer. Ses courses se dirigèrent dans le sud-est jusqu'au mont Jujura, par le 36<sup>e</sup>. parallèle et le 2<sup>e</sup>. méridien à l'est; il vint ensuite, par l'intérieur du pays, au nord-est à Bone, et au Bastion de France. Il gagna par mer Biserte, dans le royaume de Tunis, puis, par terre, cette capitale, et s'avança dans l'intérieur au sud-ouest jusqu'à Ghella al Snaan, dans les montagnes, et de là au sud jusqu'aux bords du Schibkah Lon deh (*Libycapalus*), qu'il traversa, puis vint à Gabs, à l'embouchure du Triton, et remonta au nord, en suivant les sinuosités de la côte jusqu'à Tunis. Cette excursion eut lieu en 1727; la guerre civile qui désolait alors ces contrées, empêcha le voyageur de parcourir le Frighih, canton à l'ouest de Tunis, arrosé par le Bagradah. Déjà il avait visité la Syrie, ayant débarqué à Latakich, en 1722, et ayant longé la côte jusqu'à Kalemou, repris la mer, puis atterri à Tyr. Du mont Carmel il s'était dirigé, par Rama, sur Jérusalem et le Jourdain. L'Égypte attira aussi l'attention de Shaw : il vit Damiette, Alexandrie, le Caire, ensuite Suez, Tor et le mont Sinai. Après un séjour de douze ans, il partit d'Alger, en 1742, rapportant

beaucoup de curiosités naturelles, de médailles, de fragments d'antiquités. Il fut reçu docteur en théologie et en médecine, devint président du collège de Saint-Edmond's Hall d'Oxford, qu'il fit réparer et embellir, obtint la chaire de grec, et fut nommé recteur de Braumley, dans le Hampshire, et membre de la société royale. Il mourut, le 15 août 1751. On a de Shaw, en anglais : *Voyages ou observations relatives à plusieurs parties de la Barbarie et du Levant*, Oxford, 1738, in-fol., avec cartes et figures. Ce livre fut traduit en français, avec des Notes et des corrections fournies par l'auteur, la Haye, 1743, 2 vol., in-4<sup>o</sup>., avec cartes et figures. Pococke, qui avait aussi voyagé dans l'Orient, ayant attaqué l'ouvrage de Shaw, celui-ci répondit par un *Supplément à un livre intitulé Voyages et observations*, Oxford, 1746, in-fol. Il écrivit aussi pour sa défense *Lettre à Clayton, évêque de Clogher*, 1747, in-fol. Shaw s'occupa de revoir sa relation, dont une nouvelle édition parut après sa mort, Londres, 1757, in-4<sup>o</sup>., figures, cartes et le supplément. Une traduction allemande, d'après cette seconde édition, fut publiée à Leipzig, 1765, in-4<sup>o</sup>., fig.; et une hollandaise à Utrecht, 1773, 2 vol. in-4<sup>o</sup>., fig. L'ouvrage de Shaw est un des plus instructifs que l'on puisse lire sur les royaumes d'Alger et de Tunis : il traite d'abord, dans deux livres, de la géographie de ces deux pays, et décrit dans le plus grand détail tous les lieux qu'il a vus, les monuments et autres antiquités qu'il a rencontrés, les demeures des habitants nomades et sédentaires. Un autre livre est consacré à la géographie naturelle, aux productions du pays, aux scien-

ces, aux arts, aux manufactures, aux mœurs, au gouvernement, aux finances des Algériens et à leurs relations avec les puissances chrétiennes. Tous ces sujets sont traités avec beaucoup de sagacité et d'exactitude. Shaw n'a répandu aucun agrément sur la partie géographique; mais tout ce qui tient à l'histoire naturelle et aux mœurs est plus intéressant pour le lecteur. D'un autre côté, toute la partie géographique est d'un prix infini: elle fait bien connaître l'état ancien et moderne de la Numidie et de la Mauritanie Césarienne. On regrette que l'auteur n'ait pas donné l'itinéraire des routes qu'il a tenues. Il explique et confirme, dans beaucoup d'endroits, les descriptions d'Édrisi. Pour les cantons au sud d'Alger qu'il ne put parcourir, il consulta les habitants, qu'il rencontrait partout dans les villes de la Barbarie. Il reçut beaucoup de renseignements de Sanson, chirurgien hollandais, esclave, depuis plusieurs années, du bey de Constantine. Dans toutes ses excursions, il prit les hauteurs avec un quart de cercle. Il a, dans les noms propres, suivi l'orthographe de la prononciation anglaise. Toutes les fois qu'il l'a pu, il a ajouté les noms arabes en caractères originaux. Ses Tables météorologiques lui ont été fournies par les missionnaires français résidants à Alger. Il s'est attaché à expliquer, par la comparaison des usages de l'Orient, divers passages de l'Écriture sainte. Il ne s'est pas contenté, sur plusieurs points de géographie, de citer les auteurs qui avaient parlé des mêmes lieux: il a donné, à la fin de son livre, des extraits de ces mêmes auteurs, qui servent de preuves et d'éclaircissements. Ce Supplément contient aussi un Vocabulaire de la langue des Gabyles.

Shaw rapporta de son voyage plus de six cents plantes, dont cent quarante étaient nouvelles. Il s'aida, pour les nommer, du Catalogue de Dillen, en les comparant avec l'Herbier de Sherard. Il donna ces échantillons au cabinet de Sherard, et les médailles, ainsi que les minéraux, au collège de la Reine. Bruce, qui, avant d'aller en Abyssinie, avait parcouru les pays de l'Afrique visités par Shaw, rend un témoignage éclatant à la véracité de ce voyageur, et nous apprend qu'une chose faillit ruiner entièrement le crédit de sa relation, avant qu'elle eût acquis la célébrité dont elle jouit maintenant. Shaw s'était hasardé à dire, en conversation, que la tribu des Onelled sidi - Bougannin était léontophage. Ce propos fut regardé à Oxford comme un conte, parce que tout le monde savait, au contraire, que ce sont les lions qui mangent les hommes. Shaw, naturellement modeste, s'humilia sous la sévérité de ses critiques. Comme il n'avait pas encore publié son livre, il se contenta de parler légèrement du fait, dans les pièces justificatives. Bruce vit ces mêmes Arabes manger du lion, mets, à la vérité, fort peu appétissant. Les renseignements que Shaw donne sur l'Égypte, la Syrie et la Phénicie, sont très-succincts. Il annonce qu'il ne veut pas répéter ce que d'autres ont dit avant lui, notamment son compatriote Maudrell. Les services que la botanique avait reçus de Shaw déterminèrent Forster à nommer *Shavia* une plante de la Nouvelle-Zélande: elle est de la syngénésie et de la famille des corymbifères. Quelquefois ce nom a été défiguré par les étrangers, qui l'ont écrit *Schavia*, *Schaavia*, enfin *Shavia*. Cette dernière manière serait pour nous plus supportable que les autres,

dit la Biographie universelle anglaise, s'il ne résultait pas une ambigüité comiquedu nom de *Shavius* appliqué, par les Oxoniens facétieux, au voyageur et à sa famille. Le verbe anglais *to shave* signifie raser. E—s.

SHAW (CUTHBERT), écrivain anglais, né, en 1738, à Ravensworth, dans le comté d'York, fils d'un cordonnier, reçut une éducation libérale dans des écoles de province, et devint sous-maître de celle de Darlington, où il donna des marques de talent pour la poésie. Il vint ensuite à Londres, et concourut à la rédaction de quelques journaux. Il joua la comédie et la tragédie dans la troupe de Foote, tant en province que dans la capitale, mais avec si peu de succès, qu'il abandonna cette carrière, où il ne se fit distinguer que par l'avantage d'une belle figure. Il s'était annoncé comme écrivain, en 1756, par un poème sur la *Liberté*, et en 1760, sous le nom de W. Seymour, par des *Odes sur les quatre saisons*. Il publia, en 1762, les *Quatre chandelles d'un sou*, satire dirigée contre Lloyd, Churchill, Colman et Shirley, qui fixa un moment l'attention. Une autre satire intitulée la *Lice* (*The Race*), parut, en 1766, in-4°. Il y caractérise les principaux poètes de cette époque : la sévérité, peut-être plus encore que le talent qui s'y montre, valut à ce poème, l'année suivante, une seconde édition augmentée. Shaw n'eut jamais ni conduite ni économie : la misère le força, plus d'une fois, à prostituer sa plume au premier venu. Il écrivit entre autres un exposé des vertus d'un certain baume de vie, au produit duquel il eut une part pour son salaire. La perte de sa femme, morte en couche de son premier enfant, lui inspira, en 1768, une *Élégie* intitu-

lée : *Monodie à la Mémoire d'une jeune femme, par un mari inconsolable*; cette pièce est regardée comme ce qu'il a écrit de mieux. La mort de son fils lui inspira une seconde *Élégie* également estimée. La maladie, suite d'une vie débauchée et misérable, avait altéré ses avantages physiques, jusqu'au point d'en faire un objet d'horreur et de dégoût. On peut imaginer combien ce changement fut sensible à un homme aussi vain. Dès lors il vécut dans une profonde retraite, n'écrivant plus que pour soutenir des jours sitôt obscurcis. C'est à cette époque (1769) que parut sa Satire de la *Corruption*, où il a peint sa propre situation sous l'inspiration du désespoir. Il mourut à Londres dans un état déplorable, en 1771, âgé de trente-quatre ans. L.

SHAW (GEORGE), naturaliste, naquit, le 10 déc. 1751, à Bierton, dans le Buckinghamshire, où son père était vicaire. Dès sa plus tendre jeunesse, il montra un goût décidé pour l'histoire naturelle, reçut de son père la première instruction, et commença ses études académiques au collège de *Magdalen-Hall*, à Oxford, où il se distingua par une application peu commune. Il obtint le grade de bachelier, en 1769, et voulant assister son père dans ses fonctions ecclésiastiques, il se fit recevoir diacre en 1774. Mais son penchant pour les sciences naturelles et la médecine lui fit bientôt abandonner des occupations qui exigeaient tous ses moments. Il se rendit à Edinbourg, et après avoir suivi, pendant trois ans, les cours de Black, de Cullen et d'autres professeurs célèbres, il revint à Oxford, où il obtint la place de lecteur adjoint à la chaire de botanique, occupée par Sibthorp. A la mort de ce docteur, tous les votes de l'uni-

versité se réunirent pour que Shaw lui succédât ; mais les statuts excluèrent expressément du professorat quiconque était entré dans les ordres sacrés. En octobre 1787, Shaw prit les grades de bachelier et de docteur en médecine, et il s'établit à Londres comme praticien. Lorsque, en 1788, plusieurs hommes distingués par leurs lumières et leur zèle pour l'étude des sciences naturelles, créèrent la *Société Linnéenne*, le docteur Smith fut élevé à la dignité de président, et Shaw à celle de vice-président. Il rédigea pour les Mémoires de cette société : *Description du nouveau poisson Stylephorus cordatus*. — *Description du cancer stagnalis* de Linné. — *Remarques sur le scolopendra electrica et le scolopendra subterranea*. — *Note sur la description, par M. Kirby, d'une nouvelle espèce de Hirudo*. — *Notice sur un petit Ichneumon*. — *Description d'une espèce de Myotheria*. — *Description du mus bursarius et du Tubularia magnifica*. Ses cours au *Leverian-Museum* furent suivis par un auditoire nombreux et éclairé. Il commença, en 1789, un écrit périodique dont il fit paraître un numéro chaque mois, sous le titre de *Mélanges du naturaliste* ; 286 numéros avec un cahier posthume, contenant un Index qui termine cette collection, composée de 1064 planches, représentant les objets les plus curieux, particulièrement dans le règne animal, mais en grande partie copiées d'autres auteurs. Le texte ne consiste qu'en descriptions très-courtes en anglais et en latin. Shaw fut élu, dans la même année, membre de la société royale. Un ouvrage périodique sous ce titre : *Speculum Linnæum, or Linnæan Zoology*, in-4<sup>e</sup>., qu'il publia en 1790, n'a pas été continué, et il n'en existe

que le premier numéro. Lorsqu'en 1791, il y eut une place vacante au Musée britannique, il l'obtint avec des appointements comme conservateur de la bibliothèque d'histoire naturelle. Alors il renouça sans peine à la pratique lucrative de médecin, content des modiques appointements d'une place qui lui donnait tout le temps de continuer ses études de prédilection. De 1792 à 1796, parut : *Musei Leveriani explicatio anglica et latina, operâ et studio Georgii Shaw. Adduntur figuræ eleganter sculptæ et coloratæ. Impensis J. Parkinson*. En 1794, Shaw commença, conjointement avec J. Smith et Sowerby, à faire paraître un ouvrage magnifique, sur les objets nouveaux découverts à la nouvelle Hollande. Les animaux particuliers à ce pays furent décrits par lui, et forment le chapitre intitulé : *The zoology of New-Holland*. L'autre partie : *The botany of New-Holland* a été rédigée par J. Smith. Les figures zoologiques, supérieurement dessinées, sont de Sowerby. En 1796, Shaw publia un texte pour les soixante estampes que le célèbre éditeur du Dictionnaire du Jardinier, J. Miller, avait fait graver, et qui, sans un texte explicatif, se seraient vendues difficilement. L'ouvrage porte le titre de : *Cimelia physica : figures of rare and curious quadrupeds, birds, etc. Together with several most elegant plants engraved and coloured from the subjects themselves, with descriptions by G. Shaw*. Cet ouvrage, ainsi que le *Museum Leverianum*, est au nombre des publications les plus élégantes qui aient été faites en Angleterre. Les progrès de l'histoire naturelle dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, faisaient sentir le besoin d'une nouvelle descrip-

tion du règne animal, qui, évitant les détails quelquefois trop multipliés de Buffon, et la brièveté systématique de Linné, et tenant un juste milieu entre ces extrêmes, servirait de point de départ pour fixer l'état dans lequel se trouvait alors cette branche des sciences naturelles. Shaw entreprit de remplir cette lacune, en publiant sa *Zoologie générale, ou Histoire naturelle, avec des gravures d'après les meilleures autorités et les spécimens les mieux choisis*. Le premier volume de cet important ouvrage parut en 1800, et fut suivi de huit autres, puis d'un dixième, publié en 1816 par James-Fr. Stephens. Cet ouvrage est malheureusement très-éloigné d'avoir atteint son but : ce n'est qu'une compilation sans critique, et dont les figures mêmes sont, à peu d'exceptions près, copiées de Buffon, de Seba, de Laccépède, etc. En 1806 et 1807, Shaw fit un cours public de zoologie à l'établissement *the Royal institution* ; et il le publia en 1809, 2 vol. in-8°. A la mort du docteur Gray, Shaw lui succéda dans l'emploi de conservateur au Musée britannique. Son passage n'a pas été avantageux pour l'établissement ; il l'a dépouillé d'une infinité d'objets curieux qui y étaient conservés dans la liqueur, et qui ont été donnés au collège des chirurgiens. Il publia encore, en 1809, conjointement avec Ch. Hutton et Pearson, un abrégé des *Transactions philosophiques*, 18 vol. in-4°. Dès cette époque, continuant ses *Mélanges* et sa *Zoologie générale*, il ne s'occupa plus de nouvelles entreprises littéraires. Il mourut le 22 juillet 1813, à l'âge de soixante-deux ans. On admirait l'étendue de ses connaissances et la profondeur de son érudition. Il écrivait le latin avec beaucoup de

correction et d'élégance. Doué d'une grande mémoire et d'un goût exquis pour tout ce qui tient aux arts de l'imagination, il se délassait quelquefois de ses travaux scientifiques par de très-bonnes compositions poétiques. Modéré dans ses desirs et sobre dans ses goûts, il ne ressentit point les atteintes de l'ambition et de l'envie, et il ne connut pas les petites passions qui font si souvent le malheur des savants et des gens de lettres. — Pierre SHAW, premier médecin du roi d'Angleterre ; a publié en anglais *Histoire et traitement des maladies*, 2 vol. in-8°, Londres, 1738, et des *Leçons de chimie*, qui ont été traduites en français, Paris, 1769, in-4°. G—V—R.

SHAW (STEBBING), historien, fils d'un pasteur à Hartsborn, naquit, en 1762, à Stone, dans le comté de Stafford. Élevé à l'école de Replond, il dut aux soins du recteur Stevens, poète ingénieux, son goût et ses succès dans les lettres. Il se vena à l'état ecclésiastique, se chargea de terminer l'éducation du fils de sir Robert Burdett, riche propriétaire dans le voisinage de Hartshorn, et fit un voyage en Écosse, dont il publia la relation, avec son élève Francis, personnage devenu ensuite si célèbre. En 1789, il commença, avec un de ses amis, une feuille périodique, intitulée le *Topographe*, qui n'était qu'un extrait des livres et manuscrits les plus curieux du Muséum britannique. Cette publication dura deux ans, et Shaw parcourut, en 1791, le comté de Stafford, dont il conçut l'idée d'écrire l'histoire. Il obtint que le docteur Wilher mit à sa disposition le vaste trésor de manuscrits qu'il avait rassemblés pour une entreprise semblable ; et dès lors toutes ses pensées se dirigèrent vers

ce sujet. Il publia, en 1798, son premier volume, qui eut un grand succès. La perfection typographique, le nombre et la variété des gravures, les tables généalogiques, composées de la manière la plus lumineuse, le nombre infini de notices les plus variées sur les anciens temps, accompagné de faits modernes et de descriptions d'un intérêt universel, rendent cet ouvrage très-précieux, et assurent une réputation durable à l'homme éclairé et laborieux qui a réuni tant de matériaux dans un seul cadre. La première partie du second volume parut en 1801, et répondit au mérite du premier. L'auteur avait succédé, en 1799, à son père dans la cure de Harlsthorn. Depuis ce moment, sa santé éprouva de fortes atteintes, et il succomba le 28 octobre 1802, laissant son ouvrage incomplet. — Plusieurs théologiens du même nom ont publié des écrits tombés dans l'oubli. Z.

SHEBBEARE (JEAN), écrivain politique, naquit en 1709, à Biddeford, dans le Devonshire. Son père était procureur, mais peu accrédité, et pouvant à peine faire les frais de l'éducation de ses enfants. Il trouva moyen de faire admettre Jean, qui était l'aîné, à l'école gratuite d'Exeter, où celui-ci se fit remarquer par son application, mais aussi par un caractère irascible et peu conciliant. A l'âge de seize ans, il entra comme élève chez un chirurgien de sa ville natale, et y acquit quelques connaissances dans cet art. Son humeur bizarre et son caractère difficile ne changèrent point dans cette nouvelle situation. Tout le monde s'éloigna de lui; et quand il voulut pratiquer, il ne put se former une clientèle. S'étant rendu alors à Bristol, il parvint à fixer sur lui l'attention, en composant une épi-

taphe pour Thomas Cosler. Il publia encore, dans le même but, une brochure sur les eaux minérales de Bristol, et se rangea ensuite parmi les écrivains politiques. Il débuta dans cette carrière, en 1754, par une brochure intitulée : *L'Acte de mariage, histoire politique*. C'est un roman satirique contre le parlement : il eut beaucoup de vogue; mais l'auteur fut mis en prison. Rendu à la liberté peu de temps après, il fit paraître : *Lettres sur la nation anglaise, par Batista Angeloni, jésuite, ayant résidé à Londres pendant plusieurs années, traduit de l'italien, par l'auteur de l'Acte de mariage*, 1755, 2 vol. in-8°. Nous n'avons pas besoin de faire remarquer qu'ici l'auteur et le traducteur ne sont qu'un, et que personne n'y fut trompé. L'ouvrage le plus célèbre de Shebbeare est une série de *Lettres adressées au peuple anglais*, écrites d'un style vigoureux, mais d'une manière adroite et insinuante. Les ministres, dont il attaquait l'administration, parurent se repentir de ne pas avoir plus tôt pris des mesures contre lui. A la publication de la *troisième Lettre* (1756), ils donnèrent des ordres pour le faire arrêter; mais ces ordres ne furent pas exécutés, et Shelbeare, qui avait dit hautement qu'il se ferait donner une place, ou qu'il serait mis au pilori, continua de les attaquer avec beaucoup de véhémence. Le 12 janvier 1758, par un nouvel ordre du ministère, des poursuites furent recommencées contre l'auteur, l'imprimeur et les éditeurs d'un *méchant, audacieux et perfide libelle*, intitulé : *Sixième Lettre adressée au peuple de l'Angleterre*; et l'on saisit en même temps une *septième Lettre* qui était sous presse. Le procureur général in-



forma contre Shebbeare, qui fut mis en jugement, déclaré coupable, et condamné à une amende de cinq livres sterling, à trois ans de prison, et à l'exposition. Le sous-sheriff, qui était son collaborateur dans un journal de la même couleur, lui permit de se mettre sur la plate-forme du pilori, sans être attaché, et ayant derrière lui un domestique en livrée, qui tenait un parasol sur sa tête. Cette manière d'exécuter la sentence valut à l'ami de Shebbeare un emprisonnement de deux mois, et une amende de cinquante livres sterling. Quelque temps avant cette affaire, la duchesse de Queensbury, en sa qualité d'héritière de lord Clarendon, avait obtenu la suppression de l'Histoire que ce seigneur avait laissée, et dont une copie se trouva dans les mains de Shebbeare, et d'un M. F. Gwyn, qui avaient l'intention de la publier, et d'en partager les profits. Shebbeare avait fait toutes les dépenses de l'impression, et il y ajouta une préface avec des allusions à des événements récents et à des hommes vivants, de manière que l'ouvrage eut plutôt le caractère d'un pamphlet du jour, que celui d'un écrit destiné à la postérité. Lorsque la suppression en fut ordonnée, Shebbeare eut recours aux tribunaux afin de recouvrer l'argent qu'il avait dépensé pour l'impression. Pendant sa détention, il publia le prospectus d'une *Histoire d'Angleterre, depuis la révolution jusqu'à nos jours*, mais il ne lui vint point de souscripteurs, et il n'acheva pas son travail. Lorsque le terme de sa captivité arriva, un autre règne avait commencé; le nouveau monarque lui fut plus favorable, et lui accorda même une pension. Depuis ce moment, il se montra le défenseur de toutes les mesures du gouvernement; mais son

caractère ne lui concilia point pour cela l'estime de tous les amis du pouvoir. Smollett le place dans un jour peu favorable, sous le nom de *Ferret*, dans l'*Histoire de sir Lancelot Greaves* (Foy. SMOLLETT), et Hogarth l'a fait figurer dans le groupe de sa gravure sur la *troisième élection*. En 1774, Shebbeare publia une réfutation des attaques dirigées contre lui, et il y inséra une sortie si virulente contre le roi Guillaume, que tous les Whigs en furent indignés. A l'époque de la guerre d'Amérique, il écrivit encore en faveur du ministère deux brochures, dont l'une était dirigée contre Burke, et l'autre contre Price. Il mourut le 1<sup>er</sup> août 1788. Z.

SHEFFIELD (JEAN - BAKER HOLROYD, comte DE), second fils d'Isaac Holroyd, de Penn, comté de Buckingham, naquit vers l'an 1735 : à l'âge de vingt-cinq ans, il servit dans le corps d'armée commandé par le marquis de Granby, visita une grande partie de l'Europe, et ayant hérité de la fortune de ses parents, par suite de la mort de son frère aîné, il épousa, en 1767, miss Way, et s'adonna entièrement à l'agriculture dans sa terre de Sheffield, en Sussex. En 1778, il fut nommé officier de la milice de ce comté; et plus tard colonel. Le bourg de Coventry le choisit, en 1780, pour son représentant à la chambre des communes. Holroyd prit une part très-vive aux débats sur les affaires publiques à l'occasion des pétitions présentées contre les catholiques par lord George Gordon, et s'écria que si la populace, dont on menaçait les représentants de la nation, osait tenter une attaque sur le parlement, il se vengerait à l'instant sur le lord, comme étant l'instigateur de l'émeute.

Peu de temps après, il obtint le titre de comte Sheffield, et fut créé baron de Dunmore, dans le comté de Meath. Ayant développé, dans les débats parlementaires, de grandes connaissances relativement au commerce et à l'économie publique, il fut appelé, lors du renouvellement intégral du parlement, par la ville de Bristol, à la représenter. Il se signala de nouveau par une grande énergie, et par une indépendance d'opinions très-honorable. Dans la question de la traite des nègres, il se prononça contre ce trafic odieux et gagna par là beaucoup de popularité. Élevé, en 1802, à la pairie, il porta, dans la chambre haute, l'esprit d'indépendance et d'énergie qui avait rendu son nom cher aux communes. Les questions relatives au commerce des grains et des laines, intéressant à-la-fois l'agriculteur et le commerçant, l'occupaient sans cesse. On le voyait fréquemment à la tête des fermiers réunis pour la foire aux laines à Lewes, signalant les mesures à prendre pour augmenter leur débit et leur valeur. Il cultivait les lettres, et fut très-lié avec Gibbon, qui lui légua ses papiers. Lord Sheffield les publia en 3 vol. in-4<sup>o</sup>. ou 7 vol. in-8<sup>o</sup>. Un peu plus de sévérité dans le choix aurait peut-être mieux servi la réputation de Gibbon : il est vrai qu'en Angleterre, on recueille toujours avec soin tout ce qui est sorti de la plume des grands écrivains. Lord Sheffield avait épousé, en secondes noces, la fille du comte de Chichester, et après la mort de celle-ci, il s'unifia à la fille du comte de Guildford : cette troisième femme lui donna un fils, en 1802. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, le 1<sup>er</sup> juin 1821. Voici les titres de ses ouvrages :

I. *Observations sur le commerce des*

*états d'Amérique*, 1783 ; dans l'espace d'un an, cette brochure eut six éditions. II. *Observations sur les manufactures, le commerce et l'état actuel de l'Irlande* ; 1785, in-8<sup>o</sup>. ; troisième édition, 1792. III. *Observations sur le projet d'abolir la traite des esclaves*, 1789, in-8<sup>o</sup>. IV. *Observations sur le bill concernant les grains*, 1791, in-8<sup>o</sup>. V. *Discours au sujet de l'union avec l'Irlande*, 1799, in-8<sup>o</sup>. VI. *Remarques sur la disette de grains*, 1800, in-8<sup>o</sup>. VII. *Observations sur les objections faites contre l'exportation des laines de la Grande-Bretagne pour l'Irlande*, 1800, in-8<sup>o</sup>. VIII. *Remarques critiques sur la nécessité de maintenir le système maritime et colonial de la Grande-Bretagne*, 1804, in-8<sup>o</sup>. IX. *Les ordres du conseil et l'embargo américain profitables aux intérêts de la Grande-Bretagne*, 1809, in-8<sup>o</sup>. X. *Lettre au sujet des lois sur les grains, et sur les moyens de remédier à la détresse croissante*, 1815, in-8<sup>o</sup>.

D—G.

SHEFFIELD (JEAN). *Voy.* BUCKINGHAMSHIRE.

SHELBURNE (WILLIAM PETTY, marquis de LANSDOWN, comte DE), homme d'état, dont le nom de famille était Fitz-Maurice (1) ; descendait, par les femmes, de William Petty, mécanicien et économiste célèbre, l'un des premiers membres de la société royale de Londres (*Voy.* PETTY) : il naquit, le 2 mai 1737. Après avoir servi quelque temps dans le régiment des gardes, il fit, avec distinction, les campagnes de la

(1) Jean Fitz-Maurice, père du sujet de cet article, hérita de son oncle maternel Henri Petty, comte de Shelburne, sous la condition de prendre le nom et les armes des Petty. Le 6 juin 1753, il fut créé pair de la Grande-Bretagne, avec le titre de baron Wycombe.

guerre de Sept-Ans, comme volontaire, sous les ordres du duc de Brunswick, et fut nommé, au mois de décembre 1760, aide-de-camp du roi George III, avec le rang de colonel. Choisi pour représenter Chipping-Wycombe dans la chambre des communes, à l'élection générale de 1761, il n'exerça pas les fonctions de député, par suite de la mort de son père, qui arriva le 10 mai de la même année, et qui le fit entrer à la chambre des pairs, avec les titres de lord Wycombe, comte de Shelburne. Attaché d'abord au parti de lord Bute, il défendit vivement la cour dans la question relative aux préliminaires de la paix signés en 1762. Au mois d'avril de l'année suivante, il entra au conseil privé, et fut nommé premier lord commissaire du commerce et des colonies. Il quitta bientôt cette place, cessa d'avoir des liaisons avec la cour et le ministère, et s'attacha à lord Chatham. Lorsque celui-ci eut repris les rênes de l'administration, dont le duc de Grafton était le chef titulaire, il y donna au comte de Shelburne le poste de principal secrétaire d'état pour le département du midi. Jamais les affaires n'avaient été dirigées par une réunion d'hommes de plus de mérite : ils eurent cependant des adversaires redoutables dans le parti Rockingham, qu'ils avaient déplacé, et qui jouissait d'une grande popularité. D'un autre côté, l'on soupçonnait lord Bute d'exercer de l'influence sur la nouvelle administration, dont les membres choisis dans des partis différents, n'étaient pas fort unis entre eux. De ce concours de circonstances il résulta des dispositions incohérentes, des intrigues, et enfin, en 1768, la dissolution du ministère. Lord Chatham se

retira le premier, en donnant pour motif, dans la chambre des lords, « qu'une secrète influence derrière » le trône, plus puissante que le » trône même, avait traversé toutes » ses mesures. » Lord Shelburne ne tarda pas à se retirer également ; et depuis cette époque jusqu'en 1782, il se montra constamment opposé aux opérations du gouvernement ; il n'y eut pas une discussion de quelque importance dans laquelle il ne déployât son éloquence ; c'est la période la plus brillante de sa vie. Parmi les diverses mesures qu'il combattit, on doit citer la décision de la chambre des communes sur la nomination de Wilkes au parlement par le comté de Middlesex : il s'opposa aussi au pouvoir que voulaient s'arroger les deux chambres, de punir par des amendes et des emprisonnements les imprimeurs qu'elles jugeraient coupables de leur avoir manqué de respect ; ce qui les rendait à-la-fois accusateurs, juges et jurés. Lord Shelburne, ainsi que Burke, s'éleva avec force contre la guerre d'Amérique, dont il développa les funestes conséquences, et qu'il appelait une *infâme folie*. Il s'opposa également à l'accroissement de l'influence de la couronne, et à l'augmentation de la dette publique. Il demanda qu'on fit des enquêtes sur la manière dont les fonds publics étaient employés, proposa d'abolir les places inutiles dans les divers départements, et présenta enfin plusieurs autres mesures tendant à établir un système plus rigide d'économie publique. Aucune ne fut adoptée, ce qui ne doit point étonner, puisque celui qui les défendait appartenait à la minorité. Par la mort du comte de Chatham (mai 1778), il se trouva placé à la tête du parti déjà connu sous le

nom de *parti Shelburne*. Lord North ayant été forcé de résigner le ministère, au mois de mars 1782, les partis Rockingham et Shelburne réunirent leurs intérêts, et formèrent, de concert, une administration où lord Shelburne et Fox occupèrent les postes de secrétaires d'état : le premier eut le département des affaires étrangères. Le nouveau cabinet songea d'abord à rendre la paix au monde, et, à cet effet, envoya des ambassadeurs dans les diverses cours de l'Europe ; et pour pacifier en même temps l'intérieur, le duc de Portland et le général Fitz-Patrick se transportèrent en Irlande, avec des pleins pouvoirs. Des places inutiles furent abolies ; les personnes qui occupaient des emplois du gouvernement furent privées, par acte du parlement, du droit de voter et de s'interposer dans les élections ; et les fournisseurs de l'état (*contractors*) furent déclarés inéligibles pour siéger ou voter dans la chambre des communes. Déjà des projets de réforme parlementaire avaient été discutés, et allaient peut-être recevoir leur exécution, lorsque la mort du marquis de Rockingham (1<sup>er</sup> juillet 1782) mit la désunion dans le ministère, qui n'avait duré que trois mois, et qui fut obligé de se dissoudre. Celui qui lui succéda conserva une partie des membres du précédent cabinet : Fox, en refusant d'y siéger, publia les motifs de sa retraite, et lord Shelburne fut placé à la tête de la nouvelle administration, en qualité de premier lord de la trésorerie. Ce fut à cette époque que le jeune William Pitt, déjà célèbre, quoique à peine âgé de vingt-deux ans, débuta dans la carrière ministérielle par le poste de chancelier de l'échiquier. Plusieurs des projets de la dernière administration furent

suivis, la paix fut conclue avec toute l'Europe, et l'indépendance des États-Unis d'Amérique fut solennellement reconnue. Lorsque les traités de paix furent présentés au parlement ; les partis de lord North et de Fox réunis contre le ministère, l'attaquèrent vivement, et lui ayant fait perdre la majorité dans les deux chambres, le contraignirent, au mois de déc. 1783, d'abandonner les rênes qu'il n'avait tenues qu'environ neuf mois. Lord Shelburne devint alors le chef de l'opposition, laquelle réunit ses partisans au petit nombre de membres du parti Rockingham qui n'étaient pas entrés dans la coalition, et à tous ceux qui étaient connus sous la dénomination d'*amis du roi*. Le ministère, composé d'éléments hétérogènes, ne put conserver long-temps le pouvoir : n'ayant su ni se rendre populaire, ni obtenir les suffrages de la cour, il succomba bientôt sous les attaques de Shelburne et de Pitt. On s'attendait à voir le premier placé à la tête du gouvernement : mais il n'en fit même point partie ; et Pitt, qui n'avait alors que vingt-quatre ans, fut nommé premier lord de la trésorerie et chancelier de l'échiquier. Cet événement inattendu fut attribué par les uns au refus que Shelburne avait fait de se réunir aux membres du nouveau ministère, qui ne partageaient pas ses opinions, tandis que d'autres supposaient que Pitt avait peut-être craint de s'adjoindre un collègue aussi habile et aussi influent. Quoiqu'il en soit, Shelburne resta en assez bons termes avec la nouvelle administration, qui lui fit obtenir, le 30 novembre 1784, les titres de marquis de Lansdown et de comte Wycombe, et accorda, en outre, des emplois importants à ses amis. Au bout de quelques années, il se retira

dans ses terres, où il vécut en grand seigneur protecteur des arts. Ce fut vers cette époque qu'il fit un voyage en France où il obtint beaucoup de succès de société, connu et admiré de Malesherbes, entr'autres personnages distingués de ce temps-là. Les événements de la révolution française le rappelèrent sur la scène publique. Il montra jusqu'à sa mort, arrivée le 7 mai 1805, une opposition constante à toutes les mesures prises par le ministère, et plus particulièrement à la guerre contre la France; et quoiqu'il ait toujours refusé de se réunir au parti de Fox, leurs opinions politiques avaient beaucoup d'analogie. Il avait épousé, en premières noces, Sophie Carteret, fille du comte de Granville (2), il en eut deux fils, qui moururent sans postérité; Louise Fitz-Patrick, fille du comte d'Upper-Ossory, fut sa seconde femme: elle lui donna un fils, qui siège aujourd'hui (1825), à la chambre des lords, et qui est troisième marquis de Lansdown. Lord Shelburne a joué un assez beau rôle comme homme d'état: on lui accordait une grande expérience en politique, et une connaissance approfondie des affaires extérieures; mais il était dépourvu du génie nécessaire pour disposer un plan vaste, et en assurer le succès dans la situation critique où se trouvait l'Angleterre. Comme orateur, il s'est fait remarquer par une dialectique entraînante, et par l'habileté avec laquelle il maniait l'arme de la satire. Passionné pour les sciences et pour les beaux-arts, il leur avait donné une espèce de sanctuaire dans son palais de Berkley-Square. Il possédait

peut-être la bibliothèque la plus précieuse et la plus complète en documents politiques et historiques qu'une famille ou un particulier ait jamais formée. Les ouvrages imprimés furent dispersés, après sa mort, dans une vente publique; mais, sur la représentation des curateurs du *Museum britannique*, le parlement acheta les manuscrits quatre mille neuf cent vingt-cinq livres sterling (environ cent vingt-trois mille francs), et en ordonna le dépôt dans ce vaste établissement où ils sont actuellement.

D—z—s.

SHELDON (GILBERT), archevêque de Canterbury, naquit, en 1598, à Stanton, dans le comté de Stafford, où son père était domestique d'un comte de Shrewsbury. Admis, en 1616, au collège de la Trinité, à Oxford, il prit le grade de maître-ès-arts, en 1620, et reçut les ordres, en 1622. Le garde du grand-sceau, Coventry, chez lequel il remplit les fonctions de chapelain, lui donna une prébende à Gloucester, et l'employa dans quelques affaires d'état. Lord Clarendon le jugea dès-lors très-propre à occuper un emploi supérieur; et lord Coventry le recommanda à Charles I<sup>er</sup>., comme un homme habile et instruit dans les affaires politiques. Il fut nommé, en 1634, chapelain ordinaire du roi, et resta fidèle à la cause de Charles I<sup>er</sup>., pendant les temps de rébellion. Il le suivit à Oxford, où il fut témoin d'un vœu remarquable, par lequel ce prince s'obligeait, dans le cas où Dieu rétablirait son trône, de rendre à l'Église tous les biens dont on l'avait dépouillée. Sheldon tint caché, pendant treize ans, le papier qui contenait ce vœu. Durant le séjour du monarque à l'île de Wight, il resta auprès de sa personne, en

(2) Il devint, par ce mariage, possesseur de vastes propriétés, et particulièrement de *Lansdown-Hill*, dont il prit le titre.

qualité de chapelain; mais, en 1647, les visiteurs du parlement le firent mettre en prison à Oxford, avec le docteur Hammond. Le comité de réforme lui rendit la liberté, l'année suivante, sous la condition de ne point aller à Oxford ni à l'île de Wight, et de se présenter sur la première citation. Il se retira en Derbyshire, d'où il ne cessa pas d'envoyer au monarque exilé à Wight des fonds tirés de sa bourse et de celle de ses amis. A la restauration, Sheldon fut nommé doyen de la chapelle de Charles II, puis évêque de Londres (1660). Dans les fameuses conférences entre le clergé épiscopal et le clergé presbytérien, relatives à des changements dans la liturgie, il se prononça fortement contre les presbytériens. En 1663, il fut élu archevêque de Canterbury, et, en 1667, chancelier de l'université d'Oxford. Il perdit alors la confiance du roi, pour lui avoir conseillé de renvoyer sa maîtresse, Barbara Villiers. Sheldon mourut le 9 novembre 1677. Comme il arrive dans les temps de trouble, le caractère de cet homme d'état a été jugé de la manière la plus diverse. D'après les meilleures autorités, il était plus profond politique que théologien. Mais le souvenir des persécutions qu'il avait essayées, et celui des maux causés à l'Eglise par les fauteurs de l'usurpation, le portèrent à une grande sévérité dans les lois pénales contre les non-conformistes. Burnet, qui loue ses talents et ses bonnes qualités, blâme sa conduite à cet égard. Lorsqu'à l'avènement de Charles II, les membres de l'université d'Oxford qui avaient été expulsés pendant l'usurpation, voulurent rétablir les anciennes institutions, ils eurent besoin d'un bâtiment considérable; mais on

ne put y pourvoir que par une souscription. Sheldon souscrivit d'abord pour mille livres sterling. Voyant ensuite que peu de personnes se présentaient, il se chargea seul de toute la dépense, qui se montait à plus de douze mille livres sterling. L'architecte fut le célèbre Wren, qui débuta par cet édifice dans sa brillante carrière. Z.

SHELLEY (PERCY BYSSCHE), poète anglais, se distingua, jeune encore, par des vers d'une imagination très-ardente et choquant beaucoup d'opinions reçues. Il voyagea ensuite en Italie, où il fut très-lié avec lord Byron. Le 8 août 1822, dans une promenade sur la mer, avec un de ses amis, près de Reggio, il fut surpris par une tempête, qui fit chavirer le bateau, et il périt à l'âge de trente ans. C'était un homme d'une constitution très-frêle, né poète, très-avide de changement, et chaud partisan des idées nouvelles. Il fut lui-même honteux d'une de ses premières productions, la *Reine Mab*, et se pourvut en justice contre un libraire qui l'avait publiée malgré lui. Sa tragédie de *Cenci* est une véritable monstruosité<sup>(1)</sup>: le héros est un misérable, vicilli dans les crimes, et qui finit par outrager sa propre fille; et celle-ci se venge par un parricide qui est puni du dernier supplice. Son *Prométhée déchaîné* offre moins de ces horreurs que l'imagination déréglée de Shelley se plaisait à enfanter. Peu de temps avant sa mort, il donna un Poème en faveur des Grecs, intitulé *Hellas*, qu'il dédia au prince Maurocordato. La veuve

(1) Ce sujet est tiré d'un procès très-célèbre en Italie, mais dont les actes authentiques viennent seulement d'être publiés à Paris par la société des bibliophiles. Le portrait de la *Cenci*, une des plus belles personnes de son temps, est bien connu des amateurs d'estampes.

de Shelley a publié les OÈuvres posthumes de ce poète, Londres, 1824, in-8°. On y trouve le conte de *Julien et Maddalo*, écrit en vers blancs et dans le mètre des anciens poètes anglais. Quoiqu'il y règne beaucoup de vague et une grande profusion d'épithètes et d'images, c'est une des meilleures pièces qu'il ait composées. Des allégories et des allusions souvent difficiles à saisir, et des métaphores incohérentes, gâtent d'autres pièces de ce recueil, telles que la *Sorcière de l'Atlas*, le *Songe de Marianne*, et surtout le *Triomphe de la vie*. Son *Ode à Naples*, pendant la révolution de 1820, est tracée avec une plume de feu, mais sans goût. Le *Mont-Blanc* et *Genève* ont des beautés sauvages, avec le même défaut. On trouve encore, dans ce recueil, des imitations de Goethe, de Calderon et d'Euripide. L'*Edinburgh Review*, de 1824, n°. 80, contient un article sur ce poète. — George SHELLEY, calligraphe, a donné : I. *Magasin du maître écrivain*, en 32 planches, Londres, 1705. II. *L'Écriture naturelle*, en 26 planches, 1708-1714.

D—G.

SHENSTONE (WILLIAM), poète anglais, né, en 1714, à Hales-Owen, en Shropshire, apprit à lire d'une vieille dame, qu'il a immortalisée dans un de ses poèmes, la *Maîtresse d'école*, et manifesta, dès sa plus tendre enfance, le goût le plus vif pour la lecture. Il demandait sans cesse de nouveaux livres; et l'on raconte que lorsque quelqu'un de la famille revenait de la ville sans lui en rapporter, sa mère ne pouvait appaiser le chagrin de cet enfant qu'en lui montrant, enveloppé dans du papier, un morceau de bois de la forme d'un volume. Après avoir fréquenté successivement diverses écoles, il entra

au collège Pembroke d'Oxford, où régnait particulièrement le goût de la belle littérature et de la poésie. Il y fit partie de cette société de jeunes gens studieux qui se réunissaient chaque soir dans la chambre de l'un d'entre eux, pour se nourrir de solides lectures. C'est aussi là qu'il connut Richard Graves, qui devint son intime ami, et qui, après sa mort, défendit avec zèle sa mémoire. La vie de collège lui plaisait tellement, qu'il y demeura dix ans, quoiqu'il n'y prit aucun grade. Ayant perdu ses proches parents, il avait eu l'avantage de rencontrer, dans un de ses alliés nommé Dolman, un sage administrateur de ses biens; ce qui lui permit de se livrer sans inquiétude à son penchant pour la poésie et pour les plaisirs tranquilles. Il fit imprimer, en 1737, à Oxford, un volume anonyme de ses Poèmes, destiné seulement à ses amis. En 1740, pendant un séjour à Londres, il se mit en rapport avec le libraire Dodsley, et lui confia l'édition de son poème intitulé *the Judgment of Hercules*. (Hercule entre le Vice et la Vertu.) Ce poème était dédié à lord Lyttleton, en faveur duquel l'auteur surmonta assez son indolence naturelle pour aller appuyer son élection de député aux communes. L'année suivante, parut la *Maîtresse d'école*, opuscule plein de raison et de sensibilité. Shenstone perdit, en 1745, l'allié généreux auquel il devait le bonheur de pouvoir cultiver les lettres sans que ses intérêts en souffrissent; et, après avoir vécu quelque temps au milieu de ses fermiers, il leur retira témérairement son bien, se flattant de le faire valoir lui-même avec plus d'avantage. Malheureusement l'exemple de quelques riches amateurs de jardinage lui donna le

goût des embellissements champêtres, il s'y abandonna avec trop peu de discrétion, dans son domaine de Leasowes, qui devint, à force de dépenses, un séjour, pour ainsi dire, enchanté. Les allées romantiques, les pièces d'eau, les temples de verdure, les ruines d'un prieuré, les montagnes et les vallées pittoresques, remplacèrent les utiles distributions de la ferme. Une description fort étendue que Dodsley imprima de ce lieu de délices, valut à l'imprudent possesseur la visite de ces prétendus amants de la nature, qui abondent surtout dans les cités; visite onéreuse, et qui contribua beaucoup à ses embarras pécuniaires. Combattu entre le goût de l'ostentation et la difficulté de le satisfaire, Shenstone fut loin d'être heureux dans une résidence qui offrait aux regards des étrangers le spectacle d'une espèce d'Eden. Sa situation devint chaque jour plus pénible. Il paraît que des sollicitations avaient été faites auprès de lord Bute, pour lui procurer une pension sur la cassette du roi (*privy purse*); et l'on attendait le résultat de cette démarche, lorsque celui qui en était l'objet succomba, le 11 février 1763, à une fièvre putride. Il n'était pas marié; mais il avait éprouvé pour deux femmes une affection qui s'était exhalée tout entière dans d'harmonieuses Élégies, notamment dans sa *Ballade pastorale*, une de ses productions les plus estimées. Shenstone était d'un naturel aimant et expansif, mais il ne pardonnait pas facilement quand il croyait avoir été offensé. On l'a fréquemment entendu dire: « Je ne serai jamais un ennemi vindicatif, mais il n'est pas en mon pouvoir d'aimer à demi ». Son extérieur était peu agréable, et sa mise extrême-

ment négligée. Sa poésie se distingue par la douceur et l'harmonie, l'élegance et la pureté; mais souvent la tendresse y dégénère en langueur. On a de lui des odes, des chansons, des poèmes burlesques; et il a particulièrement excellé dans la poésie élégiaque et pastorale. Ses écrits en prose, tels que ses *Essais sur les hommes et les mœurs*, et ses *Lettres à ses amis*, offrent des réflexions justes, naturelles, quelquefois neuves et piquantes, au milieu de plusieurs idées fausses et paradoxales. Ses *Oeuvres* furent réunies en trois volumes in-8<sup>o</sup>, et publiées par Dodsley, en 1764. Une 3<sup>e</sup>. édition, que nous avons sous les yeux, parut en 1768, avec son portrait, et d'autres gravures. Sheustone eut des amis parmi les hommes les plus distingués de son temps. A mesure que la mort les lui enlevait, il leur érigeait un monument, dans son Élysée de Leasowes. Lui-même reçut, en divers pays, le même honneur, notamment à Ermenonville, où un monument a été consacré à sa mémoire, par le marquis de Girardin. La Vie de ce poète a été écrite par Johnson, qui paraît avoir jugé son talent avec trop de rigueur; et c'est pour réfuter ce jugement, ainsi que celui de Gray et de Mason, que Graves a publié ses *Souvenirs* ( V. GRAVES ).

L.

SHERARD ou SHERWOOD ( GUILLAUME ), botaniste, né en 1659, étudia à Oxford, et y prit le grade de bachelier, en 1683. Il accompagna ensuite, comme instituteur, deux jeunes seigneurs anglais dans leur voyage en Hollande, en France et en Italie. Un de ces élèves fut lord Howland, fils du célèbre lord Russel. Ces voyages sur le continent, qui furent précédés de diffé-



rentes excursions dans les provinces de l'Angleterre, avaient surtout pour but, de la part de Sherard, de contribuer aux progrès de la botanique, science qu'il cultivait avec beaucoup d'ardeur. Il entretint une correspondance suivie avec les premiers botanistes du continent, tels que Boerhaave, Hermann, Tournefort, Vaillant, Micheli, etc. On croit généralement qu'il est l'auteur d'un petit volume in-12, intitulé : *Schola botanica*, publié à Amsterdam, en 1689, et réimprimé en 1691 et 1699. C'est un Catalogue systématique des plantes du Jardin du Roi à Paris. La préface, datée de Londres, novembre, 1688, est signée : S. W. A., ce que les écrivains français ont interprété *Samuel Wharton, Anglus*, nom sous lequel le livre est cité dans la *Bibliotheca botanica* de Haller, vol. 1, pag. 643. Mais comme on n'a jamais entendu parler d'un botaniste de ce nom, et que cette préface indique les connaissances d'un botaniste du premier ordre, les lettres initiales ont été expliquées en faveur de Guillaume (William) Sherard, auquel seul d'ailleurs, avec ou sans signature, la préface peut se rapporter. Son auteur y est désigné comme ayant suivi trois cours de Tournefort sur la botanique, en 1686, 87 et 88, et ayant passé, dans l'été de 1688, quelque temps en Hollande, recueillant des exemplaires des plantes rares qui se trouvent dans les riches jardins de ce pays. L'auteur parle de ses relations avec le professeur Hermann, qui lui permit de faire usage de son manuscrit : *Paradisus Batavus*, ainsi que de son Herbarium, et l'engagea à composer une Introduction pour cet ouvrage. Tout cela ne trouve d'application qu'à Sherard, qui devint l'éditeur du livre de Hermann, et qui

dans sa Préface, datée de Genève, en 1697, et signée de son propre nom, parle de lui-même comme ayant longtemps joui de l'amitié et de la bienveillance de cet homme distingué, sur lequel il donne une Notice intéressante. Shérard communiqua, en 1700, à la société royale, la recette pour faire le vernis chinois ou du Japon. Elle est imprimée dans le xxii<sup>me</sup>. volume des *Philosophical Transactions*. Cette notice avait été communiquée au grand-duc de Toscane, par les Jésuites; et il paraît que Shérard s'en était procuré une copie à Florence. Vers l'année 1702, il fut nommé consul d'Angleterre à Smyrne. Sans négliger les autres curiosités de la science ou de la littérature, qu'il fut à portée d'observer dans ce pays, il s'occupa principalement de la botanique. Il visita les sept églises de l'Asie Mineure, copia plusieurs inscriptions, et envoya à la société royale un précis sur la nouvelle île volcanique, aux environs de Santorin, qui s'éleva des flots de la mer, le 12 mai 1707. Ce fut à sa maison de campagne de Sedekio, près de Smyrne, qu'il commença son grand *Herbarium*. Il retourna en Angleterre en 1718, et visita de nouveau le continent en 1721. Vaillant se trouva, à cette époque, dans un fort mauvais état de santé, et mourut au mois de mai de l'année suivante. Ce fut par l'entremise de Shérard, que prévoyant sa fin prochaine, il vendit ses manuscrits et dessins des plantes du jardin du roi à Paris, à Boerhaave, qui publia, en 1727, le superbe *Botanicon Parisiense*. Cet ouvrage, qui n'est pas exempt de quelques imperfections dans la distribution des matières, eût été bien moins correct, sans les soins de Shérard, qui passa avec

Boerhaave tout un été, pour faire la révision du manuscrit. Il rendit un grand service à la botanique, en amenant, en août 1721, avec lui, de l'Allemagne, le célèbre Dillenius, qui s'était aussi voué à l'étude difficile des cryptogames. Tous les deux peuvent être regardés comme ceux des botanistes qui ont donné une impulsion plus salutaire à l'étude de cette partie de la botanique en Angleterre et en Allemagne — Jacques SHERARD, frère cadet de Guillaume, acquit, dans la pratique de la médecine, à Londres, une fortune considérable. S'étant retiré, dans sa province, à Eltham, il y cultiva la botanique avec le même zèle que son frère. Ce fut à ses secours pécuniaires et aux matériaux qu'il mit à sa disposition, que Gatesby dut les moyens de publier son *Histoire naturelle de la Caroline*, de même que Dillenius, la publication du *Hortus Elthamensis*, quoique ces deux ouvrages n'aient paru qu'après sa mort, arrivée le 12 août 1728. Il légua, à l'université d'Oxford, trois mille livres sterling, pour y augmenter le traitement du professeur de botanique. Linné a donné le nom de *sherardia* à un genre de plantes de la famille des *rubiacées*. Z.

SHERIDAN (THOMAS), fils de Thomas Sheridan (1), naquit, en 1721,

(1) Thomas Sheridan, né en 1684, en Irlande, fit ses études à Dublin, et fonda dans cette ville une maison d'éducation qui eut une grande réputation. Ses liaisons avec Swift lui procurèrent un bénéfice qu'il perdit à l'occasion d'un sermon prononcé en présence de George I<sup>er</sup>, le jour de l'anniversaire de ce prince, et dans lequel il eut la maladresse de prendre pour texte ces paroles de l'Écriture : « Chaque jour a sa peine qui lui suffit. » Il fut rayé de la liste des chapelains du lord-lieutenant, et l'entrée du château lui fut interdite. « Ce malheureux étourdi, dit lord Corke, privé pour toujours des faveurs de la cour, ne renonça ni à ses épi grammes, ni à ses jeux de mots, ni à son violon, ni à son bahil. Il ne se passait pas un jour qu'il n'enfantât ou mûrît un anagramme, ou un madrigal. Son archet, sa plume ou sa langue étaient dans une

à Quilca, en Irlande. Swift fut son parrain, et le traita, pendant toute sa vie, avec la tendresse d'un père. Il reçut sa première éducation dans la maison paternelle, et fut admis, en 1734, à l'école de Westminster; mais son père ne pouvant compléter la petite somme nécessaire à cette admission, il fut obligé de retourner à Dublin, où il continua ses études et prit le grade de maître-ès-arts. Il perdit son père, en 1738, lorsqu'il se disposait à entrer dans la carrière de l'enseignement, où il était persuadé que l'art oratoire doit tenir la principale place. Comme il n'en avait encore qu'une faible idée, il pensa que le théâtre lui offrait les moyens d'y parvenir à un certain degré de perfection; et ce fut avec cette étrange idée, qu'il débuta, en janvier 1743, au théâtre de Smock-Alley, à Dublin, dans le rôle de Richard III. Il y obtint assez de succès, et s'engagea, en 1745, au théâtre de Covent-Garden à Londres. Des amis mal avisés prirent à tâche, à cette époque, d'établir une sorte de rivalité entre Shéridan et Garrick; et il en résulta une mésintelligence qui durait encore, lorsque Shéridan revint à Dublin. S'étant chargé de l'administration du théâtre de cette ville, il écrivit à Garrick, qu'il s'estimerait très-heureux de le voir à Dublin, où il lui assurerait, par un engagement, tous les avantages que méritait son talent, lui proposant même de partager ses bénéfices. Garrick partit aussitôt pour Dublin, et consentit à se placer sous la direction d'un rival que l'opinion du public mettait bien au-dessous

action continuelle.... Il était paresseux, pauvre et gai, connaissait plus les livres que les hommes, et ignorait complètement la valeur de l'argent. » Un des volumes de Swift est entièrement composé de sa correspondance avec Sheridan, qui mourut le 10 septembre 1758. Il a donné, en 1729, une traduction de *Perse*, avec des Notes judicieuses.

de lui ; mais cet engagement dura peu. Shéridan administra, pendant huit ans, le théâtre royal de Dublin, avec un succès incontestable, et une satisfaction de la part du public, qui ne finit qu'en 1754, par une scène tumultueuse. L'exaspération des partis politiques était alors extrême. Shéridan ayant en l'imprudencé de remettre au théâtre la tragédie de *Mahomet*, par Miller, où se trouvaient plusieurs passages sur la liberté, la corruption, etc., le parti opposé au gouvernement les saisit avec avidité, et en fit une application très-bruyante. On demanda avec violence qu'ils fussent répétés, et le directeur y consentit. Le lendemain le public renouvela cette demande : mais on ne put pas le satisfaire ; et ce fut en vain que les acteurs cherchèrent à faire excuser cette résistance. Le tumulte s'accrut encore par le refus que Shéridan fit de paraître. Tout-à-coup, une foule de furieux escalada la scène, brisa, renversa tout ce qu'elle rencontre, et finit par décider qu'elle ne souffrira pas que Shéridan continue d'administrer le théâtre. Il se rendit alors en Angleterre, où il resta jusqu'à ce que la fureur de ses ennemis fût apaisée. Au bout d'un an il revint à Dublin et réussit à calmer le public par des explications qui le satisfirent. Mais il était à peine rentré dans une administration qui allait devenir lucrative, que deux comédiens arrivèrent d'Angleterre avec le projet d'établir un second théâtre à Dublin, et trouvèrent des souscripteurs pour construire une nouvelle salle qui fut bâtie en 1756. Des engagements avec des sujets distingués furent conclus ; et Shéridan eut même le chagrin de voir plusieurs acteurs de sa troupe se joindre à ses

rivaux. Enfin tout se réunit contre lui ; et il fut obligé de renoncer à son administration et de se procurer d'autres moyens d'existence. Il publia, en 1757, le plan d'une maison d'éducation destinée aux jeunes gens de famille. D'après ses idées favorites, l'art oratoire tenait la première place dans ce plan. Pour joindre la pratique à la théorie, il fit un cours public, dans lequel il exposait des échantillons de son art de déclamation : mais ce projet resta encore sans succès ; et, dans l'année 1759, Shéridan était à Londres, donnant des leçons de déclamation. Quatre ans auparavant, il avait publié un volume in-8°, intitulé : *Éducation britannique, la source des désordres de la Grande-Bretagne, pour démontrer que le rétablissement de l'art de parler, et l'étude de notre propre langue, doivent contribuer surtout à dissiper ces maux.* Il y ajouta un traité de la *Prononciation et de la lecture*. Ses succès, dans ce genre, furent assez remarquables en Écosse, et ils donnèrent lieu à l'établissement d'une société destinée au perfectionnement de la lecture et de la prononciation anglaise. Parmi les hommes distingués qui en firent partie, on remarquait Blair, Robertson, Fergusson, etc. En 1760, Shéridan s'engagea de nouveau au théâtre de Drury-Lane, puis à celui de Covent-Garden, et il obtint une pension à l'avènement de George III. Il publia, en 1769, son *Plan d'éducation pour les jeunes gens de la noblesse et des classes élevées de la Grande-Bretagne*, dédié au roi, offrant de vouer le reste de sa vie à l'exécution de ce plan, et déclarant que nul autre ne pouvait l'y suppléer. Il finit par tomber dans le ridicule, en exagé-

rant l'excellence de son système, et surtout en menaçant son ingrate patrie, de porter ses lumières en Amérique, si l'on continuait de le négliger. Il cessa de jouer, en 1776; mais il resta encore chargé de l'entreprise du théâtre de Drury-Laue, lorsque Garrick se retira; et plus tard sa mauvaise fortune lui fit quitter une seconde fois cette administration pour reprendre ses travaux littéraires. Il composa son *Dictionnaire de la langue anglaise*, et la *Vie de Swift*, ses seules productions qui soient dignes d'être citées. En 1786, il visita l'Irlande, et ce fut dans ce voyage qu'il sentit décliner sa santé. Il revint en Angleterre, et il allait se rendre en Portugal pour se rétablir, lorsqu'il mourut à Margate, le 14 août 1788. — SHERIDAN (Françoise), femme du précédent, née en Irlande, vers 1724, descendait d'une bonne famille anglaise. Elle se fit connaître par une brochure composée pour la défense de Sheridan, dans sa malheureuse affaire de 1754. Celui-ci devint bientôt son admirateur, et il l'épousa. Avec un caractère extrêmement doux et des manières séduisantes, elle le rendit heureux jusqu'à sa mort, arrivée, à Blois, le 17 septembre 1766. Son roman intitulé *Sydney Bidulph*, est un des meilleurs qu'aient les Anglais. Il a été traduit en français, (par Robinet et par Prévost) 4 vol. in-12. Elle est encore auteur d'un autre roman, intitulé *Nourjahad*, 1 vol., plein d'imagination et d'une excellente morale, traduit en français en 1769, in-12, et d'où M<sup>me</sup>. de Genlis a tiré son *Règne d'un jour*; enfin de deux comédies: la *Découverte* et la *Dupe*, jouées en 1763. Z.

SHERIDAN (RICHARD BRINSLEY), célèbre orateur et auteur dramati-

que, fils des précédents, naquit à Dublin, le 4 novembre 1751. Sa mère fut sa première institutrice. Il est assez remarquable qu'en mettant par la suite en pension ses deux fils (1) chez un instituteur de Dublin, elle lui mandait: « Ces enfants exerceront votre patience: je n'ai jamais vu deux cerveaux aussi obtus. » Le jeune Richard fut placé ensuite au collège d'Harrow, fameux par les sujets distingués qui en sont sortis. Il n'y donna encore qu'une idée médiocre de ses facultés naturelles: une profonde indolence semblait même le rendre inhabile à tout emploi. La situation peu aisée où il se trouva en entrant dans le monde, lui fit sentir néanmoins la nécessité de se créer des ressources. Il hasarda quelques essais dramatiques, qui furent très-mal accueillis. Une traduction d'*Aristénète*, lui fit un peu plus d'honneur; mais on ne tarda pas d'apprendre qu'il n'y avait en qu'une très-faible part. Il n'eut jamais, en effet, qu'une connaissance fort superficielle de la langue grecque. Shéridan cherchait vainement encore quelle carrière pouvait lui offrir des chances de succès, lorsque la vue d'une jeune personne dont les talents égalaient la beauté, ne lui laissa plus d'autre pensée que celle de lui plaire. C'était miss Linley, cantatrice, qui faisait alors les délices de la capitale. Shéridan prétendit ouvertement à sa main; mais il avait des rivaux redoutables. Une occasion imprévue lui fournit les moyens d'en triompher. Un jeune fat de Bath, nommé le capitaine Mathews, se permit de faire insérer dans une gazette

(1) Charles-François Sheridan, frère de Richard, fut secrétaire du ministre britannique à Stockholm, et publia une *Histoire de la dernière révolution de Suède*, sous Gustave III, traduite en français, par Bruxelles aîné, 1 vol. in-8<sup>o</sup>, 1783 (V. L'ESCÈNE DES MAISONS.)

de cette ville, un article fort injurieux contre miss Linley. Shéridan se déclara le chevalier de la jolie cantatrice. Il courut jusqu'à Londres, où le capitaine Mathews avait fait un voyage, afin d'en tirer vengeance. Il l'obtint : le capitaine, désarmé dans le combat, consentit à donner à son adversaire une rétractation formelle de ses assertions calomnieuses. Le vainqueur revole aussitôt à Bath, et public ce désaveu dans la même gazette. Furieux à son tour, le capitaine Mathews appelle Shéridan à un nouveau duel. On en vit peu d'aussi singuliers : le combat, commencé au pistolet, fut continué à l'épée, et se termina par une lutte à coups de poings, où les deux champions se roûlèrent par terre; Shéridan eut un bout d'oreille emporté. Cette marque d'amour décida la belle chanteuse en sa faveur. Mais les parents, de part et d'autre, refusant de consentir à l'union des amants, ils firent, selon l'expression anglaise, une *excursion matrimoniale* sur le continent. A leur retour, ils parvinrent à se réconcilier avec leurs familles. Quoique sans fortune, Shéridan ne perrait plus que sa femme reparût sur le théâtre : dans des moments même d'une détresse profonde, il refusa les offres les plus séduisantes. Cependant il fallait vivre; et le nombre de ses enfants s'accroissait rapidement. Il eut encore recours au théâtre; sa comédie des *Rivaux*, jouée à Covent-Garden, en 1774, traitée avec estime par les critiques, n'eut pourtant qu'une seule représentation. Retouchée par l'auteur, elle reçut dans la suite un accueil beaucoup plus favorable. Quelques autres essais dramatiques de différents genres, ne méritent pas d'être rappelés. Le théâtre était de-

venu cependant l'affaire principale de Shéridan. Un arrangement avec le célèbre Garrick, le rendit un des propriétaires du théâtre de *Drury-Lane*. C'est alors qu'il y fit jouer la seule pièce où il ait réellement déployé un talent original; et encore a-t-on prétendu que le sujet lui en avait été fourni par un pauvre comédien. Cette pièce est *The School for scandal* (*l'École de la médisance*), dont une conformité apparente de mots a fait très-faussement traduire le titre en France par celui d'*Ecole du scandale*. Cette comédie parut en 1777. En rendant justice à l'esprit qui brille dans le dialogue, les critiques judicieux regrettèrent que l'auteur se fût trop peu attaché au véritable but de l'art dramatique : celui de corriger les mœurs. On peut même lui reprocher d'avoir mis trop d'art et de chaleur à pallier les torts d'un jeune libertin dissipateur. Les hommes de lettres observèrent, de leur côté, que les deux caractères de *Joseph* et de *Charles*, qui font opposition dans la comédie de Shéridan, ne sont qu'une imitation du *Tom Jones* et du *Blifil* de Fielding. Malgré le produit de ses ouvrages, et les bénéfices beaucoup plus considérables encore qu'il retirait de la propriété même du théâtre, Shéridan se vit bientôt plongé, par ses prodigalités sans bornes, etsurtout par la funeste passion du jeu, dans les embarras les plus cruels. Il eut recours aux conseils d'un ami en proie aux mêmes vices, le célèbre Charles Fox, qui l'exhorta à profiter de l'élection générale de 1780, pour arriver à la chambre des communes. Shéridan, en se servant adroitement d'une action de son théâtre comme moyen d'échange contre un vote d'une haute influence, parvint à se faire nommer député du bourg

de Stafford. Il alla s'asseoir sur les bancs de l'opposition, et déclara la guerre la plus acharnée au gouvernement. Ce ne fut point d'abord par son éloquence qu'il combattit les ministres, car il ne prononçait pas un seul mot dans les plus importantes discussions. Mais personne au-dehors ne montrait plus d'ardeur à exciter les mécontents, soit par des harangues de clubs, soit par des pamphlets remplis d'amertume. Il prit une part très-active à la rédaction de l'*Englishman*, feuille dirigée contre l'administration de lord North. Lorsque le parti de Rockingham parvint au pouvoir, en 1782, Shéridan fut récompensé des services qu'il lui avait rendus, par la place de sous-secrétaire-d'état des affaires étrangères, confiée alors à Charles Fox. Mais le nouveau ministère s'écroula presque aussitôt : Shéridan, furieux, reprit son premier langage ; il entreprit un journal, intitulé le *Jésuite*, où il assouvissait périodiquement ses passions haineuses. Une nouvelle révolution ministérielle le remplaça, en 1783, dans les affaires publiques : il fut nommé, cette fois, secrétaire de la trésorerie. Mais le célèbre Pitt devint tout-à-coup premier lord de ce département, et il fallut que Shéridan rentrât de nouveau dans la vie privée. Cette rechute lui fut excessivement sensible, si l'on en juge par l'aigreur et la virulence qui caractérisèrent tous ses discours au parlement. Pitt ayant tenté de le railer sur son origine théâtrale, il repoussa ses sarcasmes, en donnant au premier ministre, à peine majeur, le nom d'*Angry Boy* (le *Jeune Homme en colère*), qui lui resta longtemps. Ce fut dans le fameux procès de Hastings, gouverneur du Bengale,

que Shéridan déploya, pour la première fois, un véritable talent parlementaire. Il parla pendant plus de cinq heures, pour appuyer les charges produites contre l'accusé, et fut nommé membre de la commission chargée de rédiger l'acte d'accusation par devant la chambre des pairs. Une affaire d'une nature bien plus délicate offrit à Sheridan une nouvelle occasion de fixer sur lui l'attention publique. L'affection mentale de George III ayant mis en discussion la nécessité d'une régence, on ne vit pas sans surprise un orateur qui, jusque-là, s'était annoncé comme un *whig* très-ardent, se placer à la tête du parti qui voulait décerner au prince de Galles des pouvoirs illimités. La réputation de Shéridan souffrit beaucoup d'une versatilité aussi brusque. Les motifs en devinrent faciles à expliquer, quand on le vit figurer parmi les familiers du palais de Carlton, et recevoir de S. A. R. la place de receveur-général du duché de Cornouailles, *sinécure* de deux mille livres sterling de revenus. Les principes démagogiques et même républicains de Shéridan reprirent cependant le dessus, à l'époque où éclata la révolution française. Tandis qu'un homme d'état consommé, l'illustre Burke, traçait le tableau prophétique des calamités dont cette révolution menaçait toutes les nations du globe, Shéridan osa prononcer au parlement, des discours qui semblaient écrits pour la tribune du club des Jacobins de Paris. Jamais on ne poussa plus loin le délire révolutionnaire, et l'extravagance des abstractions sur la perfectibilité humaine. Plusieurs amis de ce déclamateur insensé se virent forcés de rougir de lui. Depuis ce temps, Shéridan se montra partisan

outré de toutes les réformes demandées par la faction *radicale*. Pitt le regardait comme un homme trop exalté et trop dangereux pour lui conférer une place de quelque importance; mais ce grand ministre étant mort en 1806, Sheridan fut pourvu, par Fox, son successeur, de l'office très-lucratif de trésorier de la marine. Le nouveau ministère n'ayant pu se soutenir que pendant quelques mois, Shéridan, livré pour la troisième fois à ses propres ressources, s'appliqua tout entier à l'administration de son théâtre de *Drury-Lane*. Le public en parut néanmoins fort peu satisfait. Sa plume restait oisive depuis très-long-temps, lorsqu'en 1799, parut, sous le nom de l'écrivain qui avait aspiré au titre de premier auteur dramatique de l'Angleterre, une assez mauvaise imitation d'une tragédie de Kotzebue, intitulée : *Rolla's Tod* ( *la Mort de Rolla* ). Shéridan donna à la pièce anglaise le nom plus connu de *Pizarre*. Ce mélodrame eut une vogue si extraordinaire que, contre l'usage anglais, il fallut tenir le théâtre ouvert pendant l'été. Le traducteur ou *arrangeur* y avait jeté des déclamations révolutionnaires, dont il serait injuste de rendre l'auteur allemand responsable. Dans la vie privée, Shéridan eût été un homme fort aimable, sans un penchant irrésistible pour la raillerie, qui le rendait redoutable à ses parents et à ses meilleurs amis. Tous les discours qu'il prononça au parlement sont fortement empreints de cette humeur caustique. Veuf, en 1792, de la femme qu'il avait tant aimée, Shéridan épousa Miss Ogle, fille du doyen de Winchester. Cette union, à ce qu'il paraît, fut pour lui la source de violents chagrins domestiques. Il essaya

de les rendre plus supportables, en se livrant avec excès à son intempérance naturelle. On le vit souvent préférer la taverne et les compagnons de débauches les plus méprisables à d'illustres sociétés, et même à la table du prince de Galles, qui avait conservé pour lui toutes ses anciennes bontés. Le désordre toujours croissant de ses affaires, et quelquefois même le genre de ressources auxquelles il recourut pour sortir d'embarras, achevèrent d'avilir les dernières années de son existence (2). Atteint d'un décret de prise de corps, il allait être conduit en prison, quand son médecin imagina de déclarer qu'il ne pouvait être transporté sans danger pour sa vie. Shéridan mourut le 7 juillet 1816. Il est inhumé à Westminster : un de ses amis a fait poser sur sa tombe une pierre unie, avec une inscription fort simple. Il a publié les ouvrages suivants : I. *Épîtres d'Aristonète*, traduites du grec. II. *Les Rivaux*, comédie. III. *La Duègne*, opéra. IV. *Un tour à Scarborough*, comédie imitée de Vanbrugh. V. *La Critique ou la Répétition d'une tragédie*. VI. *L'École de la médisance*, comédie (3). VII. *Vers à la mémoire de Garrick*. VIII. *État comparatif des deux bills sur l'Inde*. IX. *Épître à Henri Dundas*. X. *Pizarre*, imitée de Kotzebue. XI. *Discours sur le budget de 1802*. S—v—s.

(2) Les journaux viennent de révéler (mai 1825) que Shéridan s'était approprié un billet de 50 liv. sterl. qui avait été envoyé au comédien Palmer, pour une représentation à son bénéfice.

(3) C'est à Shéridan que L.-C. Chéron doit sa pièce du *Tartuffe des Mœurs* (F. CHÉRON, VIII, 340). Bunel, de Lille, a fait imprimer *L'École du Scandale ou les Mœurs du Jour*, comédie par M. Sheridan, traduite en français, 1790, in-8°. Le même Bunel a donné *L'Épreuve des deux neveux*, comédie imitée de Shéridan, Lille, 1791, in-8°. M. Châteaufort a imité de Shéridan deux comédies : *London au XIX<sup>e</sup> siècle*, 1824, in-8°, et *Les trois Rivaux*, 1824, in-8°. A. R—T.

SHERLOCK (THOMAS), célèbre prédicateur, né à Londres, en 1678, était fils de Guill. Sherlock, chanoine de Saint Paul (1). Il acheva ses études d'une manière brillante à l'université de Cambridge, où il prit ses degrés, et fut retenu professeur. Doué d'une raison précoce, il se traça, de bonne heure, le plan de conduite qu'il devait suivre, et ne s'en écarta jamais. Ses adversaires eux-mêmes étaient forcés de rendre justice à sa prudence et à la capacité qu'il montrait pour les affaires; mais Bentley, dans sa dispute contre l'université de Cambridge, qui finit par le priver de ses titres (V. BENTLEY, IV, 216), désignait Sherlock par le surnom de cardinal *Alberoni*. Sur la démission de son père, il lui succéda, quoique jeune, à l'école du Temple, dans une chaire qui, pendant soixante et dix ans, fut comme un héritage de famille. Il prit une part active aux disputes que souleva l'évêque de Bangor, Benj. Hoadly; mais il se fit plus d'honneur encore par la réfutation des principes irreligieux du fameux Collins. Les talents et le zèle de Sherlock furent récompensés par l'évêché de Bangor, qui lui fut conféré, en 1728. Six ans après, il passa sur le siège de Salisbury. La cour lui fit offrir, en 1747, l'archevêché de Canterbury; mais il refusa ce riche bénéfice, à raison du délabrement de sa santé. Cependant l'année suivante, il crut pouvoir accepter l'évêché de Londres vacant par la mort de Gibson. Malgré ses infirmités toujours croissantes, il ne se dispensa d'aucun des

devoirs de l'épiscopat; mais dans le cours d'une visite qu'il faisait de son diocèse, il fut attaqué d'une paralysie qui le priva de l'usage de tous ses membres. L'organe même de la parole fut embarrassé, au point qu'il ne pouvait se faire comprendre que de ses domestiques et de ses amis les plus intimes. Il conserva dans cette situation déplorable la même force d'esprit, et revit ses principaux ouvrages pour en donner de nouvelles éditions. Pendant cette longue épreuve, dont il ne se dissimulait pas l'issue, sa fermeté ne se démentit pas un seul instant; et il mourut à Londres, le 18 juillet 1761, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. A beaucoup d'esprit, de pénétration et de jugement, l'évêque de Londres joignait des connaissances très-étendues. Plein de zèle pour les progrès du christianisme, il encouragea les missions lointaines, et soutint, par ses libéralités, les associations religieuses de sa ville épiscopale. Il légua sa bibliothèque à l'université de Cambridge, avec une somme de sept mille livres sterling, pour être employée à fonder une autre bibliothèque destinée spécialement aux élèves. Indépendamment de divers écrits dans la dispute bangorienne, on a de Sherlock plusieurs ouvrages, non moins estimés des Catholiques que des Protestants, et qui sont traduits en français: I. *Traité de l'usage et des fins des prophéties*; trad. par Le Moine, Amsterdam, 1729 et 1733, in-8°. Il y fait voir, contre le sentiment de Collins, l'évidence de leur connexion dans chaque âge, et l'appui qu'elles donnent aux vérités du christianisme. A la suite on trouve quatre Dissertations: 1°. *de l'Autorité de la seconde Épître de Saint Pierre*; 2°. *des Opinions des*

(1) Guillaume Sherlock, né en 1641, et mort en 1707, fut curé à Londres, et maître du collège du Temple, montra un grand zèle pour Jacques II, et refusa long-temps de prêter serment à Guillaume III. Ses traités *sur la mort*, et *sur la vie éternelle*, ont été traduits en français.



anciens sur les circonstances et les suites de la chute du premier homme ; 3°. *de la Bénédiction* de Juda par Jacob (Genès. , 49) ; et 4°. *de l'entrée de Jésus-Christ* à Jérusalem. L'édition anglaise de 1749 contient un appendice à la Dissertation sur la chute du premier homme , que Middleton s'efforça de réfuter ( *V. MIDDLETON* , XXIX , 7 ). II. *Les témoins de la Résurrection de Jésus-Christ examinés et jugés selon les règles du barreau* , traduit par Le Moine , la Haie , 1732 , in-8°. ; le traducteur a fait précéder cet ouvrage d'une Dissertation historique sur les écrits et la condamnation de Woolston ; elle est adressée à Ruchat ( *V. ce nom* ). Sherlock se propose de prouver contre Woolston la vérité des miracles. L'examen contradictoire des témoins de la Résurrection de Jésus-Christ , dans les formes de la procédure anglaise , lui fournit les moyens d'établir d'une manière solide et incontestable la vérité de ce miracle , le plus grand de tous. C'est un chef-d'œuvre de discussion et de bonne logique. III. *Sermons* traduits par le P. Houbigant , Lyon , 1768 , in-12. Dans ces sermons , au nombre de quatorze , il se propose de réfuter les principales objections des déistes contre la divinité de Jésus-Christ. Leurs arguments y sont reproduits et réfutés avec autant de force que de clarté. L'élégance et la simplicité sont les principales qualités du style de Sherlock , qui , suivant la méthode des Protestants , cherche moins à toucher ses auditeurs qu'à les convaincre par une suite de raisonnements présentés dans un ordre méthodique. W—s.

SHERWIN (JEAN-KEYSE), peintre et graveur anglais , né au commencement du dix-huitième siècle , était fils

d'un charpentier de Sussex , et aidait son père à faire des chevilles de vaisseau , lorsqu'un homme généreux , ayant reconnu ses dispositions pour les beaux-arts , l'amena à Londres , et le mit en apprentissage chez le graveur Bartolozzi. Sous ce maître habile , Sherwin fit des progrès rapides , et signala son début par la gravure de ce qu'on appelle en Angleterre le *Bijou de Marlborough*. Il ne tarda pas à être en vogue , et à gagner beaucoup d'argent. Les distractions qui s'en suivirent ne furent que trop du goût de l'artiste. Au lieu de ne s'appliquer qu'à son art , et de s'y perfectionner encore , il prit un grand train de maison , appela toute sa famille , et vécut d'une manière très-brillante. Les équipages faisaient file devant sa porte ; et lorsqu'il commença son tableau de *Moïse sauvé* , les plus grandes dames voulurent y figurer. Une princesse desira servir de modèle pour la princesse égyptienne ; et les plus belles femmes de la cour lui firent de pareilles demandes. La fameuse actrice Robinson mit en œuvre toute sa coquetterie pour y avoir place. Son atelier avait l'air d'un salon du palais. D'un autre côté , Sherwin n'oublia pas sa famille ; et dans sa belle gravure du *Village abandonné* , il fit le portrait de son père. Cependant , à force de luxe et d'éclat , il finit par déranger sa fortune et gâter son talent ; et le vin acheva de le dégrader. Pour fournir à ses dépenses , il ne fit presque plus que des esquisses légères ; et , comme notre Lantara , il dessinait pendant la nuit pour avoir de quoi boire le jour. Obligé de travailler pour un marchand d'estampes , à la discrétion duquel il s'était mis , il tomba dans l'obscurité , et mourut pauvre et délaissé , dans une auberge , en 1790. D—G.

SHIRBURN (ÉDOUARD), né à Londres, le 18 septembre 1618, d'une ancienne famille originaire du comté de Lancastre, succéda, en 1641, à son père, dans la charge d'intendant de l'artillerie, que ses ancêtres possédaient depuis plus d'un siècle. Il la perdit pendant la guerre civile, et alla remplir celle de commissaire-général de la même arme, dans les troupes royales. Après la funeste journée d'Edgehill, il se réfugia chez Thomas Stanley, son parent, et échappa à toutes les recherches qu'on fit pour s'emparer de sa personne ; mais sa maison fut pillée, ses domaines furent ravagés, et tous ses revenus saisis. Le marquis de Halifax le reçut en qualité d'intendant de sa maison. La mère du marquis lui confia son neveu, Jean Coventry, pour que Shirburn lui servît de mentor dans ses voyages sur le continent. Charles II le nomma chevalier, le rétablit dans sa charge d'intendant de l'artillerie, et l'y maintint malgré toutes les tentatives faites pour l'en déposséder, lors du complot d'Oatès. Il ne la perdit qu'à la révolution de 1688 : alors il se retira dans une petite habitation près de Londres, où il trouva sa consolation dans la culture des lettres et des sciences, et dans les hommages que les personnes du premier rang venaient rendre à ses vertus. Il y mourut, dans une extrême vieillesse, le 4 novembre 1702. Shirburn savait le grec, le latin, la plupart des langues mortes. Il s'était appliqué à la poésie, à l'histoire, à l'astronomie, etc. Il a composé des Traductions imprimées de la *Médée* de Sénèque, de la Réponse de ce philosophe à Lucilius, sur la manière dont les hommes de bien doivent supporter les infortunes ; du *Rapt d'Hélène*, de l'*Hippolyte*, de

*Phèdre*, des seize *Idylles* de Théocrite, et de plusieurs autres pièces, le tout avec des notes. Il est encore auteur d'une traduction anglaise du poème de *la Sphère*, de Manilius, suivie d'un Catalogue et d'une Notice des principaux astronomes anciens et modernes, Londres, 1675, in-fol.

T—D.  
SHIRLEY (ANTOINE), voyageur anglais, né en 1565, s'embarqua à Whiston, dans le comté d'Essex, en 1596, sur une escadre qui allait dans les Antilles. A son retour, l'année suivante, le comte d'Essex l'introduisit à la cour. Elisabeth l'envoya en Italie, près des habitants de Ferrare, qui avaient des difficultés avec le pape. Shirley ayant trouvé les différends accommodés, résolut d'aller en Perse. Afin de se ménager un bon accueil dans ce pays, il engagea des fondeurs de canon à l'y accompagner, et partit de Venise, le 24 mars 1598, avec son frère Robert. Arrivé à Casvin, il se fit annoncer au chah comme un gentilhomme qui avait fait ce long voyage pour lui offrir ses services, et lui présenta diverses choses précieuses, achetées à Alep ; il en reçut en retour de plus magnifiques. Shirley ne tarda pas à gagner les bonnes grâces du chah, et l'on pense qu'il voulait profiter de cette faveur pour procurer aux Anglais un port où ils pussent commercer et faire hiverner leurs navires. Chah-Abbas n'accéda pas à cette demande, de peur de s'attirer la haine des Portugais ; il proposa, de son côté, de faire la guerre aux Turcs, de concert avec les princes chrétiens ; et invita Shirley à se charger des lettres et des présents qu'il enverrait aux puissances de l'Europe. Shirley accepta ; le chah lui adjoignit Hosseyn-Aly-Bey, per-

san de distinction , et les deux plénipotentiaires , partis en avril 1599 , arrivèrent à Astrakhan , le 15 septembre , et à Moscou , le 2 octobre. Shirley , craignant d'être mal reçu en Espagne , y envoya Hosseyn-Aly , et se dirigea vers Venise. Le persan fut très-bien accueilli ; Shirley , au contraire , ayant commis un délit , fut emprisonné ; il eût peut-être même été puni de mort , si l'ambassadeur d'Espagne ne lui eût , par ses bons offices , fait rendre la liberté. Cet incident l'ayant déterminé à passer en Espagne , il se fit connaître avantagensement , et le roi l'éleva au grade d'amiral des mers du Levant ; il le nomma aussi membre du conseil de Naples. Ces honneurs excitèrent la jalousie de Jacques I<sup>er</sup> , qui fit ordonner à Shirley de revenir : celui-ci n'obéit pas. On pense qu'il mourut vers 1631. Shirley , étant allé à Naples vers 1614 , suggéra au vice-roi le dessein de ne plus faire venir les soies de Perse par la Turquie , mais de les tirer d'Ormus par Lisbonne. Ce plan fut communiqué par Dominique Strobe , négociant italien , au chah , qui le renvoya à Naples , pour chercher les moyens de le mettre à exécution. On peut supposer que la mission de Robert Shirley fut un résultat de ce projet. Le *Voyage de Shirley aux Antilles* se trouve dans le Recueil de Hakluyt , tom. III , édition de 1600. La relation du second *Voyage* parut à Londres , 1613 , in-4<sup>o</sup> ; un extrait intitulé : *Abrégé concis de l'Histoire des voyages de sir Antoine Shirley en Perse ; et son départ de là comme ambassadeur pour les princes chrétiens ; écrite par lui-même , et recommandée à son frère sir Robert Shirley , depuis que celui-ci a été également envoyé en ambassade par le roi de Perse* , est inséré dans

le Recueil de Purchas , tome II. On trouve dans cette relation , beaucoup de particularités sur les mœurs du chah , son équité et sa cruauté. Guillaume Parry qui suivit Antoine dans ce voyage , en a aussi publié une relation : on en a extrait , dans Purchas , ce qui concerne la navigation de la mer Caspienne , et les événements arrivés à Moscou ; cette partie est intitulée : *Voyage de sir Antoine Shirley , par la mer Caspienne , et à travers la Russie , extrait du discours de G. Parry sur tout le voyage de sir Antoine , dans lequel il l'accompagna , publié en 1601*. On lit dans cette relation , que Parry se sépara de Shirley à Moscou , et alla , par la Hoïande , en Angleterre , où il arriva en septembre 1601. Enfin on a la *Relation d'un voyage de Perse , fait ès années 1598 et 1599 , par un gentilhomme de la suite du seigneur Scierley , ambassadeur du roi d'Angleterre*. Elle est dans le Recueil publié par Morisot , Paris , 1651 , in-4<sup>o</sup> , et contient le voyage de Cauche avec plusieurs autres. Cette relation semble extraite d'une plus considérable , dont on a omis le commencement et la fin ; car elle ne commence qu'au départ d'Alep , et se termine au séjour dans la ville d'Astrakhan. Rien n'indique qu'elle ait été originairement écrite en français , et la manière dont le nom de Shirley y est écrit , ferait croire qu'elle a été traduite de l'italien : elle se rapproche , en beaucoup de points , de l'extrait donné par Purchas , et offre des détails curieux sur plusieurs villes de Perse et sur Astrakhan. Les renseignements relatifs à Robert Shirley sont épars dans les *Voyages* de Figueeroa et d'Herbert , l'*Histoire d'Angleterre* de Rapin Thoyras ; l'*Am-*

*bassadeur et ses fonctions*, par Wicquefort qui a tiré ses matériaux de *Finetti Philoxenus, Some choice observations of sir John Finet. . . touching the receptions of Ambassadors*, Londres, 1696, in-8°. — SHIRLEY (Thomas), l'aîné des trois frères; né en 1564, fit ses études à Oxford, avec Antoine. Il vivait tranquillement à Whiston, auprès de son vieux père, lorsqu'ébloui par la célébrité que ses frères avaient acquise en voyageant, il abandonna tout pour des courses lointaines. Comme ses frères il écrivit la relation de ses voyages. Wood, dans son *Athenæ Oxonienses*, dit qu'ils firent rejaillir beaucoup d'honneur sur sa patrie, mais que quant à lui, ils ne lui rapportèrent aucun avantage. Nicéron a confondu les trois frères: il attribue à Thomas ce qui appartient à Robert; il semble avoir fini par s'en apercevoir; néanmoins au lieu de corriger son erreur, il dit que Wood a pris les deux frères Robert et Thomas l'un pour l'autre; cependant Wood est d'accord avec Herbert et Finet, qui avaient connu personnellement Robert, et qui ne pouvaient se tromper. Les trois frères s'étaient rendus si fameux par leurs voyages et leurs exploits, qu'en 1607, ils furent le sujet d'une comédie intitulée: *les Voyages des trois frères Shirley*, par Jean Day, in-4°. Cette pièce représente ce qui leur est arrivé, en confondant quelquefois leurs aventures. E—s.

SHIRLEY (ROBERT), frère cadet des précédents, naquit vers 1570. Après avoir servi, pendant cinq ans, chez divers princes de l'Europe, il accompagna en Perse son frère Antoine. Celui-ci ayant quitté ce royaume en 1599, l'y laissa avec un emploi dans l'armée. Comme Robert témoi-

gna, au bout de quelques années, le désir de revoir sa patrie, Chah-Abbas le congédia en 1604, en le chargeant d'assurer les princes chrétiens de son affection, et de proposer aux Anglais la liberté du commerce dans ses états. Shirley vint d'abord en Italie, et passa, en 1609, par Rome, où le pape l'accueillit avec distinction, ce qui a donné lieu de conjecturer que ce voyageur était entré dans la communion catholique. Il alla ensuite à Prague, près de l'empereur Rodolphe, qui le créa chevalier d'empire et comte palatin. Shirley n'arriva dans sa patrie qu'en 1612. Il obtint une audience du roi, et y parut vêtu à l'européenne. De retour en Perse, le chah lui fit épouser une Circassienne, parente d'une de ses femmes. Vers 1616, Shirley quitta de nouveau la Perse comme ambassadeur du chah, et avec la mission, à ce que l'on supposa, de faire déclarer la guerre aux Turcs par les Chrétiens. Il gagna par mer Goa, et fut retenu pendant un an avant d'obtenir la permission de s'embarquer pour Lisbonne. A Madrid, il engagea le roi d'Espagne à expédier cinq galions dans la mer rouge pour en fermer le passage aux Turcs, promettant que la soie de Perse parviendrait par Ormus en Europe, et que l'île de Bahrein et quelques autres places seraient cédées aux Espagnols. Figueroa, qui, à cette époque, était en Perse, assure que Shirley vint en Espagne pour ses propres intérêts, bien plus que par l'inclination de Chah-Abbas (*Voy. FIGUEROA*, XIV, p. 519.) L'Espagne expédia quatre galions; et Shirley satisfait, dirigea ses pas vers la Hollande: son long séjour en Espagne fit craindre aux états généraux qu'il fût moins un ambassadeur qu'un émis-

saire secret. On lui demanda sa lettre de créance, il refusa de la montrer; on le pria de sortir du territoire de la république. Il arriva en Angleterre en 1623, se présenta devant le roi, vêtu à la persane, ôta son turban, le déposa aux pieds de ce monarque et commença son discours à genoux. Jacques lui dit de se relever et de se couvrir. La lettre de créance de Shirley était écrite en persan; il ne se trouva personne en état de la lire. En 1626, les négociants qui faisaient le commerce des Indes, annoncèrent la venue de Nogdi-Aly-Beg, ambassadeur de Perse: celui-ci soutint, dans son audience, que Shirley était un imposteur. L'Anglais demanda sa lettre de crédit pour la montrer au Persan, qui la lui prit de force, la déchira, et frappa Shirley. Il y eut d'autres violences de commises; et quand on eut fait sentir au Persan, l'indécence de sa conduite, il répondit qu'il n'avait pu retenir sa colère en voyant qu'on eût osé contrefaire la signature de son souverain. Fort embarrassé de connaître la vérité, le roi fit embarquer, en 1626, Nogdi-Aly-Beg et Shirley, avec Dormer Cotton, qu'il envoyait en ambassade au chah (F. HERBERT, t. XX, 555). Le Persan mourut en mer, à peu de distance de Surate, et l'on supposa qu'il s'était empoisonné, parce que s'étant mal conduit en Angleterre, il redoutait le courroux de Chah-Abbas. Cotton, après avoir fait quelque séjour à Casvin, entretenait Méhémet-Aly-Beg, premier ministre, de la difficulté relative à Shirley, en tâchant de justifier celui-ci et de lui procurer une satisfaction. Le ministre répondit froidement que l'ennemi de Shirley étant mort, il était inutile de s'occuper de cette affaire; que d'ailleurs le Chah

n'aimait pas Shirley, dont l'âge avancé laissait espérer peu de services. Il prétendit de plus, quelques jours après, que ce monarque niait avoir signé les lettres de crédit qui lui avaient été représentées, et les avait jetées au feu. Il était évident que Méhémet Aly n'avait pas entretenu le roi de cette affaire, et qu'il avait été gagné; mais, observe Herbert, il n'est pas nécessaire de dire par qui, parce que l'on pourrait se tromper sur ce point. Shirley, accablé de douleur et de chagrin, mourut peu de jours après, le 23 juillet 1627. C'était, dit Herbert, le plus grand voyageur de notre temps; aussi n'y a-t-il personne qui eût pu souffrir plus de fatigue, et qui eût plus éprouvé l'inconstance de la fortune. E—s.

SHIRLEY (JACQUES) naquit à Londres, en 1594, fit ses études à Oxford, puis à Cambridge. Après avoir reçu les ordres sacrés, suivant le rit anglican, il embrassa la religion catholique, et se partagea entre l'enseignement de la langue latine et la composition de pièces de théâtre, qui lui méritèrent la faveur de la reine Marie. Elles eurent, dans le temps, beaucoup de succès, et contribuèrent, avec celles de Chapman et d'Oglivy, à distraire la nation de la sombre tristesse que répandaient les funestes événements de la guerre civile. Lorsqu'elle éclata, il quitta la plume pour prendre l'épée, et combattit sous le duc de Newcastle, pour la cause royale. Shirley mourut le 29 octobre 1656, le même jour que sa femme; et ils furent enterrés dans le même tombeau. Outre ses pièces de théâtre, qui furent imprimées séparément, et ses Poèmes, publiés à Londres, en 1649, in-8°, on a de lui deux ouvrages de grammaire latine: *Via ad*

*linguam latinam complanata*, Londres, 1649, in-8°. — *Manuductio*, 1656, in-8°. C'est un traité élémentaire pour apprendre à lire le latin aux enfants. Ces traités sont encore estimés, surtout le premier. — Thomas SHIRLEY, né dans la cité de Westminster, le 15 octobre 1638, quitta l'université d'Oxford, après que cette ville eût été soumise à l'armée parlementaire. Il alla sur le continent étudier la médecine, qu'il revint exercer à Londres, avec beaucoup de succès. Charles II le nomma l'un de ses médecins ordinaires. Devenu héritier de sa famille, dont le revenu montait à trois mille livres sterling, il succomba, le 5 août 1678, au chagrin que lui causa le procès interminable qu'il eut à soutenir pour s'en mettre en possession. Ses ouvrages sont : I. *Essai philosophique sur la production des pierres dans la terre et dans la vessie*, Londres, 1672, in-8°. II. *Cochlearia curiosa*, ou la Manière de connaître les mauvaises plantes, traduit du latin, de Molinbrochius, Londres, 1676. III. *Conseils et Avis de médecine*, ibid.; 1676, traduit du français, de Mayerne Turquet. IV. *Traité de la goutte*, traduit du même auteur. T—D.

SHORE (JANE), anglaise célèbre par la passion qu'elle inspira longtemps à Édouard IV, naquit à Londres, vers le milieu du quinzième siècle, dans une famille honorable. Elle reçut une éducation brillante pour le temps, et qui paraît avoir influé sur son caractère, si l'on en juge par la conduite qu'elle tint après son élévation. Elle fut mariée à un riche orfèvre de Londres; mais ses parents, en formant cette union, avaient plutôt cédé à des vues d'intérêt que consulté l'inclination de leur fille; et cette âme fière, irritée du joug qu'on lui avait

imposé, se trouva sans défense contre la séduction des grâces personnelles d'Édouard, réunies à l'éclat du rang suprême. Ce prince, regardé comme usurpateur par une partie de ses sujets, au lieu de s'affermir sur le trône, par quelque grande entreprise, se livrait uniquement à ses plaisirs; et sans en considérer les suites, il enleva Jane Shore à son mari. L'histoire ne peut guère reprocher d'autre faute à cette épouse adultère; « et si, dit Hume, un monarque aimable et amoureux parvint à l'écartier de ses devoirs, elle ne cessa point d'être respectable par les vertus qu'elle développa près du trône. N'employant l'ascendant de ses charmes qu'à des actes de bienfaisance et d'humanité, on la trouva toujours ardente à repousser la calomnie, à protéger les opprimés, à secourir les malheureux; et ces services, inspirés par les penchants de son cœur généreux et sensible, ne furent jamais pour elle un calcul d'intérêt ni d'ambition. » Enfin, l'usage qu'elle fit de sa puissance fut une éclatante exception à cette règle établie par Tacite, qu'il n'y a plus de vertu à attendre d'une femme qui a fait le sacrifice de son honneur. Cependant, après la mort d'Édouard IV, arrivée en 1482, il paraît qu'elle ne fut pas plus fidèle au souvenir de son amant qu'elle ne l'avait été à ses devoirs envers son époux. Thomas More assure qu'elle s'était attachée à lord Hastings; et ce récit est celui qui s'accorde le mieux avec la marche des événements, quoique dans une proclamation attribuée par Rymer à Richard III, alors revêtu du titre de protecteur, cette liaison soit reprochée au marquis de Dorset. Les historiens supposent que cette dernière imputation pourrait avoir été

inventée par l'hypocrite frère d'Édouard, ou qu'elle n'est fondée que sur quelque bruit populaire. Quoi qu'il en soit, et sans qu'on puisse assigner une cause précise à la cruauté que Richard exerça contre Jane Shore, ce tyran l'enveloppa dans l'accusation soudaine qu'il lança en plein conseil contre lord Hastings, lorsqu'après avoir demandé à ce seigneur quelle peine mériteraient les traîtres qui auraient conspiré sa mort, il s'écria brusquement : « Ces traîtres sont des sorcières, la femme de mon frère, et Jane Shore, sa maîtresse, avec d'autres complices, » associant ainsi dans le même complot, par une fable absurde, et l'épouse outragée, et la rivale, qui ne pouvait que redouter le retour du pouvoir dans la main de cette épouse. Lord Hastings dut prévoir aussitôt, surtout s'il était en effet l'amant de Jane Shore, que la vengeance de Richard III menaçait des ennemis plus redoutables que deux femmes impuissantes et isolées. « S'il est vrai, mylord, répondit-il, qu'elles soient coupables de ces crimes, elles méritent les châtimens les plus sévères. — Et croyez-vous me répondre, reprit le protecteur, avec vos *si* et vos *mais*? Vous êtes le principal fauteur de tout cela avec la Shore; vous êtes vous-même un traître; et je jure par saint Paul, que je ne dînerai pas qu'on ne m'ait apporté votre tête. » Quelques instans après, Hastings fut décapité; mais il ne suffit pas à Richard de s'être défait du seul adversaire qui pût arrêter ses desseins ultérieurs : il voulut perdre Jane Shore, soit pour la punir de n'avoir pas employé en sa faveur l'influence qu'elle avait sur Hastings, soit seulement pour justifier par quelques formes juridiques, l'assassinat d'un person-

nage si considérable. Il fit donc saisir tous les biens qu'elle possédait, et la somma de comparaître devant le conseil, pour y rendre compte de ses sortilèges. Comme on ne put produire, même dans ces temps d'ignorance et de crédulité, aucune preuve contre elle, le protecteur ordonna que son procès lui fût fait à la cour ecclésiastique, sur ses adultères et ses débauches; et on la condamna à faire amende honorable en chemise, devant l'église de Saint-Paul, en présence de tout le peuple. Les traditions populaires, dont les poètes sont toujours prompts à s'emparer, ont trouvé un vaste champ dans les infortunes de Jane Shore, et la font mourir en proie à la lente agonie de la faim. Des autorités plus dignes de foi, prolongent de beaucoup ses jours, sans rien diminuer peut-être de son malheur, et ne marquent le terme de sa déplorable existence que sous le règne de Henri VIII. Mais, dit Hume, que nous avons déjà cité : « Elle ne vécut plus que pour éprouver, dans la vieillesse et dans l'indigence, l'ingratitude des lâches courtisans qui avaient si long-temps rampé à ses pieds et profité de son crédit. Parmi le grand nombre de ceux à qui elle avait rendu des services, pas un ne parut songer ni à la consoler ni à la secourir. » Cette effroyable catastrophe, exagérée encore par les traditions dont nous venons de parler, a fourni au poète anglais Rowe, le sujet d'une tragédie estimée, dont MM. Lemercier et Liadières, ont, en 1824, fait représenter avec succès des imitations sur les deux scènes tragiques de Paris (1).

P. D—T.

(1) La pièce de M. Liadières, jouée sur le théâtre de l'Odéon, et intitulée *Jane Shore*, a été imprimée en 1824, in-8°. La pièce de M. P. L.

SHOVEL (sir CLOUDESLEY), amiral anglais, était né près de Clay, dans le comté de Norfolk, vers 1650, de parents pauvres, qui le placèrent en apprentissage chez un cordonnier. Il y resta peu de temps; et, ne pouvant résister à son goût pour la marine, il s'embarqua, comme mousse, sur un vaisseau de ligue, et s'appliqua assidument à l'étude de la navigation. En 1674, le commerce anglais dans la Méditerranée recevant chaque jour de nouvelles avanies de la part des pirates de Tripoli, une escadre fut envoyée dans ces parages, sous le commandement de sir John Narborough, qui arriva devant Tripoli au printemps, et trouva que ses habitants avaient fait de grands préparatifs pour se défendre. Ses instructions lui prescrivant de n'avoir recours à la force que lorsqu'il aurait perdu tout espoir de réussir par des négociations, il envoya Shovel, à cette époque lieutenant, pour demander satisfaction. Celui-ci s'acquitta de son message avec autant d'esprit que de résolution; mais le dey, méprisant sa jeunesse, le traita avec peu d'égards, et le renvoya sans daigner lui répondre. A son retour, Shovel rendit compte à l'amiral de quelques remarques qu'il avait faites pendant qu'il était à terre, et il fut renvoyé avec un autre message et les instructions nécessaires pour faire de nouvelles observations. Le dey le reçut encore plus mal, et menaça même de le châtier, s'il ne se retirait sur-le-champ; mais le jeune officier trouva quelques pré-

textes pour retarder son départ, afin de compléter ses investigations; et lorsqu'il fut à bord de l'escadre, il proposa de brûler les navires tripolitains qui se trouvaient à l'ancre, malgré les forts qui les défendaient. Il eutra dans le port pendant la nuit, avec tous les bateaux de la flotte, chargés de combustibles; et, après avoir détruit tous les bâtiments, il regagna la flotte sans avoir perdu un seul homme. Les barbaresques effrayés demandèrent immédiatement la paix. Sir John Narborough rendit un compte si avantageux de la conduite de Shovel, qu'on lui donna, l'année suivante, le commandement du *Saphir*, navire du cinquième rang, d'où il ne tarda pas à passer sur le *James*, qu'il commanda jusqu'à la mort de Charles II. Quoiqu'il fût connu comme opposé au gouvernement de Jacques II, ce prince continua de l'employer; et on lui donna le commandement du *Dover*, qu'il avait encore lors de la révolution, à laquelle il concourut de tous ses moyens. En 1689, il se trouva, sur le vaisseau de ligne l'*Edgar*, à la bataille navale de Bantry-Bay. C'était la première à laquelle il eût pris part. Il s'y fit tellement remarquer par sa conduite et par sa bravoure, que lorsque Guillaume III visita Portsmouth, il lui conféra les honneurs de la chevalerie. En 1690, Shovel fut employé à transporter en Irlande le roi Guillaume et son armée; et ce prince lui remit de sa propre main une commission de contre-amiral de l'escadre bleue. Peu de jours avant le départ de Guillaume pour la Hollande, en 1692, Shovel fut créé amiral et nommé commandant de l'escadre qui devait l'y envoyer à son retour. Il joignit l'amiral Russel, avec la grande flotte, et prit part à la bataille de la Hogue

Lemercier, jouée sur le premier Théâtre-Français, a été imprimée sous ce titre : *Richard III et Jane Shore, drame historique en cinq actes et en vers, imité de Shakespeare et de Rowe, 1824, in-8°*. Un anonyme a donné en même temps *Jane Shore, tragédie en cinq actes, par Nicholas Rowe, traduite en prose: in-8°. 1824*. A. B.—T.



(V. RUSSEL (ÉDOUARD) ET TOURVILLE). L'année suivante, lorsqu'il fut décidé que les flottes seraient placées sous le commandement de plusieurs amiraux à-la-fois, Shovel fit partie de cette espèce de commission; et, comme Campbell le dit avec raison, dans ses *Vies des amiraux* : « n'y eût-il eu que cette commission d'amiraux unis, on pourrait rendre compte de toutes les infortunes que nous éprouvâmes sur mer pendant l'année 1693. » Les amiraux unis étaient de partis différents et divisés sur tous les points; mais comme ils étaient tous bons marins et probablement tous bien disposés pour leur patrie, quoiqu'ils ne s'accordassent pas sur la manière de la servir, il paraît qu'après de mûres réflexions, ils convinrent que l'exécution prudente des instructions qu'ils avaient reçues était une mesure aussi salutaire pour la nation que pour eux-mêmes. Les mauvais succès des entreprises navales des Anglais, rendirent d'abord Shovel et les autres amiraux l'objet de la haine populaire. Une enquête eut lieu devant le parlement, et comme les Anglais ont l'amour-propre de croire que les Français ne peuvent jamais leur résister sur mer, on attribua à la trahison les revers essuyés en 1693. Les débats furent favorables à Shovel, que nous voyons encore en mer, en 1694, sous lord Berkley, à l'expédition de la baie de Camaret, dans laquelle il se distingua. En 1702, il fut envoyé à Vigo, pour recueillir les dépouilles des flottes française et espagnole, après la prise de cette place par sir George Rooke. En 1703, il commanda la grande flotte, dans le détroit, où il protégea le commerce anglais, et fit tout ce qui lui était possible pour secourir

les Protestants, alors en armes dans les Cévennes, et pour tenir en respect les puissances d'Italie qui penchaient en faveur des alliés. En 1704, il fut envoyé, avec une puissante escadre, pour joindre sir George Rooke, qui commandait une grande flotte dans la Méditerranée; et il prit part à l'action qui eut lieu près de Malaga. L'année suivante, il fut employé comme commandant en chef. En 1705, lorsque le gouvernement anglais jugea nécessaire d'envoyer à-la-fois une armée et une flotte en Espagne, Shovel accepta le commandement de la flotte qui transportait des troupes sous les ordres des comtes de Peterborough et Montmouth. Elle se rendit à Lisbonne, de là en Catalogne, et arriva devant Barcelone le 12 août. Ce fut principalement aux conseils de Shovel et à son activité à fournir des canons pour les batteries et des hommes pour les servir, qu'on dut la prise de cette place. Après la malheureuse tentative sur Toulon (V. TESSÉ), il se dirigea de nouveau sur les détroits; et, laissant sir Thomas Dilke à Gibraltar, avec neuf vaisseaux de ligne, pour la sécurité des côtes d'Italie, il partit pour l'Angleterre, avec le reste de la flotte, consistant en dix vaisseaux de ligne, quatre brûlots, un sloop et un yacht. Déjà les matelots apercevaient les rivages de leur patrie, lorsque, par une méprise funeste, le vaisseau amiral et quelques autres bâtiments de l'escadre donnèrent sur les rochers des îles Sorlingues, et périrent avec presque tous leurs équipages. On n'a jamais pu bien éclaircir comment ce funeste événement était arrivé. Le corps de sir Cloudesley Shovel fut jeté le lendemain sur le rivage de l'île *Scilly*, où quelques pêcheurs le trouvèrent. Après avoir ôté une riche émeraude

qu'il avait au doigt, ils le dépouillèrent, et l'enterrèrent. Cette nouvelle étant parvenue aux oreilles de M. Paxton, munitionnaire du vaisseau l'*Arundel*, il exigea qu'on lui montrât la bague; et, après avoir déclaré qu'elle appartenait à sir Cloudesley Shovel, il obligea les pêcheurs à indiquer l'endroit où ils avaient déposé le corps, qu'il fit déterrer et placer à bord de son propre vaisseau, jusqu'à Portsmouth. Il fut de là transporté à Londres, et enseveli, avec une grande pompe, dans l'abbaye de Westminster, où la reine fit élever un monument à sa mémoire. Sir Cloudesley Shovel avait épousé la veuve de son protecteur, sir Jean Narborough, dont il eut deux filles. L'aînée épousa lord Romney, et l'autre sir Narborough d'Aeth. D—z—s.

SHUCKBURGH - EVELYN (sir GEORGE - AUGUSTE - GUILLAUME), physicien et riche amateur anglais, acheva ses études classiques au collège Baliol d'Oxford. Pendant trois années, qu'il employa ensuite à parcourir la France et l'Italie, il se livra surtout à des observations scientifiques, notamment sur la hauteur des Alpes et sur la composition et les qualités de l'atmosphère. Plusieurs de ces observations ont été consignées dans des journaux étrangers et dans les *Transactions philosophiques* de la société royale de Londres, dont l'auteur fut élu membre, en 1774. Il reçut le même honneur de l'académie des sciences, belles-lettres et beaux-arts, qui existait alors à Lyon; et, en 1777, à son retour à Londres, il fut admis dans la société des antiquaires. Appelé, en 1780, à représenter au parlement sa province natale, le Warwickshire, il y fut réélu, pour la cinquième fois, en 1802. Il mourut à Shuck-

burgh - Park, en 1804, âgé de cinquante-trois ans. Voici les titres de ses écrits : I. *Observations faites en Savoie, pour déterminer la hauteur des montagnes, au moyen du baromètre*, avec l'examen des règles données par M. Deluc, dans ses *Recherches sur les modifications de l'atmosphère*, 1777, in - 4°. Deluc répondit à ce Mémoire, dans le *Journal des savants* de 1792. II. *Comparaison de ses règles et de celles du colonel Roy, pour mesurer les hauteurs par le moyen du baromètre*, 1778. La formule du chevalier Shuckburgh et celle du général Roy ont apporté quelque perfectionnement à celles de Deluc et de Tremblay; mais on ne se sert plus ni des unes ni des autres, celle de M. de Laplace, avec les modifications que MM. Arago et Biot y ont ajoutées, étant seule employée aujourd'hui. III. *Sur la variation de la température de l'eau bouillante*, 1778. IV. *Description d'un équatorial*, 1793. Cet instrument, commandé par le chevalier Shuckburgh, était le plus grand qui eût jamais été exécuté. L'arc avait huit pieds quatre pouces, les cercles quatre pieds de diamètre. Ramsden avait mis dix années à le construire. V. *Rapport sur quelques essais pour la fixation d'un étalon de poids et mesures*, 1798. I.

SIAGRIUS (AFRANUS). Voyez SYAGRIUS.

SIAUVE (ÉTIENNE-MARIE), né à Saint-Étienne en Forez, fut destiné par ses parents à l'état ecclésiastique, entra dans les ordres, et exerça les fonctions de vicaire. Doué d'une ame ardente, il accueillit avec enthousiasme la révolution de 1789; et persuadé qu'il fallait mettre l'éducation en rapport avec

les institutions politiques, il adressa, en 1790, à l'Assemblée nationale, un *Essai sur l'éducation*, où il signalait les abus de l'éducation des collèges. Mais il était loin de demander la suppression subite de tous les établissements d'instruction publique : en pensant que tout était à refaire par rapport à l'enseignement, il disait que tout n'était pas à détruire. Ayant renoncé à son état de prêtre, il prit du service dans les armées, et y fut employé en qualité de commissaire des guerres. Il était à Lyon, en 1793-94, et s'y maria. En 1798, il était sous-chef dans les bureaux du ministère de la guerre, et absent depuis sept ans de son département, lorsqu'il y fut nommé député au conseil des Cinq-Cents, en germinal an vi; mais sa nomination fut annulée par la loi du 22 floréal suivant. Lors de l'organisation de la secte religieuse qui prit le titre de *Théophilantropes*, Siauve en fut un des membres les plus zélés (V. LA RÉVEILLÈRE-LÉPAUX au Supplément). Une lettre de lui (septembre 1798), dans laquelle il promet de ne rien négliger pour *inoculer aux Helvétiens* (chez lesquels il devait aller) *la religion des Confucius, des Socrate, des Voltaire et des Rousseau*, a été conservée par M. Grégoire, dans son *Histoire des sectes religieuses*, tome II, pag. 155. Siauve rédigea même un journal *Théophilantropique* (Voy. le n<sup>o</sup>. III ci-après). En 1800 et 1802, il se trouvait à l'armée d'Italie. Du département de la Haute-Vienne, où il servait en 1804, il fut appelé, en 1805, à l'armée de Hollande; et il était, en 1811, à Vérone; mais dans le courant de l'année suivante, il fut envoyé à la grande armée en Russie, et il a péri dans la déroute de 1812. La vente

de ses livres, après décès, eut lieu à Paris, du 27 au 30 août 1813. Sa vie active ne l'avait pas empêché de se livrer à des études sérieuses et de longue haleine; il se proposait de donner une nouvelle édition de *l'Antiquité expliquée par Montfaucon*. Il s'était beaucoup occupé des antiquités du Frioul, ayant profité de l'ouvrage de Berthol, et des Notes d'Angé-Marie Cortenovis. Il avait promis depuis long-temps des *Observations sur les défrichements et sur les moyens de seconder puissamment la nature dans la formation des couches végétales*. Siauve était membre de l'académie celtique. Il est très-difficile de donner la liste complète de ses écrits, imprimés en diverses langues, dans différents pays, et qui sont la plupart des opuscules. Voici du moins ceux qui sont venus à notre connaissance. I. *Éloge funèbre de Mirabeau*, prononcé dans l'église de Saint-Étienne, le 15 avril 1791, par le citoyen E. M. Siauve, vicaire de la Ricamarie, et imprimé, d'après l'invitation des sociétés patriotiques de la ville de Saint-Étienne, in-8<sup>o</sup>. de 24 pag. II. *Projet d'établissement d'une société ambulante de technographes*, à Paris, fructidor an VII, in-8<sup>o</sup>. de 32 pag. Cette société ambulante devait se transperter successivement dans chaque département pour en donner les monuments et la description géographique, historique, etc. Les objets d'administration, tels que les prisons, l'agriculture, les améliorations à faire, devaient être dans les attributions de cette compagnie, qui eût eu ses archives et son domicile à Paris. Elle devait envoyer des instructions à toutes les autorités, pour les guider dans leurs recherches. C'était après avoir obtenu les renseigne-

ments et les avoir coordonnés, que la société devait se rendre dans le chef-lieu de chaque département, et de là dans chaque chef-lieu de canton, pour se livrer à un travail définitif. Ce projet a quelque rapport avec ceux d'un *Institut nomade*, imaginé par Cadet-Gassicourt, et d'un corps d'*ingénieurs agricoles et manufacturiers*, proposé en 1823, par M. Bigot de Morogues. III. *L'Écho des cercles patriotiques et des réunions des théophilantropes, feuille villageoise*. C'était un journal, qui fut ensuite réuni à l'*Ami des théophilantropes* ou *Recueil de morale universelle*, autre ouvrage périodique, auquel coopérait Guffroy. IV. *E. M. Siauve au corps législatif de la république française*, in-8°. de 8 pag. Il y réclame une loi contre la calomnie, et se plaint beaucoup des trois représentants qui, dans le Mémoire par suite duquel sa nomination au conseil des Cinq-Cents fut annulée, le traitaient d'*homme sans mœurs, d'époux divorcé, de dilapidateur, et d'agent de la faction anarchique*(1). V. *Projet d'établissement d'une société d'agriculture et de commerce à Crémone; Discours prononcé à l'académie des sciences et beaux-arts, dans la salle du collège public, le 10 fructidor an VIII* (28 août 1800), Crémone, an VIII, in-8°. de 65 pag., imprimé en italien et en français. VI. *Jacqueline Foroni rendue à son véritable sexe, ou Rapport, réflexions et jugements présentés à l'académie de Mantoue, par la classe de médecine, sur le sexe d'un individu vivant*, trad. de l'italien, Milan, 1802, in-fol. VII. *Mémoire sur diverses construc-*

*tions en terre ou argile propres à faire jouir les petits ménages de l'économie des combustibles, et applicables à la cuisine du soldat*, imprimé par ordre de la société d'agriculture et de commerce de Poitiers, 1804, in-8°. de 49 pag., avec 3 pl. VIII. *Mémoires sur les antiquités du Poitou, aujourd'hui département de la Vienne*, 1804, in-8°. ; ce volume ne contient que deux mémoires, l'un sur les sarcophages de Civaux, l'autre sur le temple de Saint-Jean à Poitiers. IX. *Précis d'un Mémoire sur l'octogone de Montmorillon*, Utrecht, 1805, in-8°. Ce n'était que le prélude de l'ouvrage suivant: X. *Mémoire sur les temples des Druides et les antiquités du Poitou*, Utrecht, 1805, 2 vol. in-8°. M. Johanneau a donné l'extrait de ce travail de Siauve dans les *Mémoires de l'académie celtique*, tome 11, septième cahier. XI. *A M. le baron Buri*, in-8°. de 6 pag.; c'est une Lettre, datée de Vérone, le 21 juillet 1811, imprimée dans cette ville. L'auteur y relève quelques fautes de ses *Mémoires sur les antiquités du Poitou*, et il dit: « Cet amour-propre qui nous empêche de convenir de nos erreurs est un sentiment puéril et pusillanime. Pourquoi craindrait-on de confesser qu'on s'est trompé, quand il s'agit d'opinions qui ne reposent le plus souvent que sur des probabilités? » XII. *Lettera al signor Giovanni Dauese Buri, barone del regno, etc., podestà di Verona, sopra l'iscrizione del console Muciano ultimamente scoperta*, Vérone, 1811, in-8°. de 58 pages avec planches, y compris une seconde lettre. XIII. *Al signore commendatore Somenzari, barone del regno, prefetto del dipartimento di Passaria-*

(1) Les auteurs du Mémoire étaient mal informés, sans le rapport du divorce; on nous assure qu'il n'est pas vrai que Siauve fût divorcé.

no, *lettera sugli ultimi scavi di Zuglio*, Vérone, 1812, in-8°. de 26 pag. Il y explique les inscriptions et autres antiquités trouvées dans des fouilles commencées, sous sa direction, dès 1808 (Voy. le *Moniteur* de 1808, p. 1189, et 1809, p. 171). XIV. *De antiquis Norici vîs, urbibus et finibus ad eruditos Tirolenses et Germanos epistola*, Vérone, 1812, in-8°. de 20 p., daté du 1<sup>er</sup> déc. 1811. C'est un morceau important pour la géographie ancienne du Tyrol. Z.

SIBBALD (ROBERT), médecin naturaliste, né, vers 1643, au comté de Fife, en Écosse, fit ses études au collège de Saint-André, et cultiva ensuite la médecine et la botanique avec beaucoup de zèle. Dans le dessein de perfectionner ses connaissances, il visita la France et l'Italie; et, à son retour en Écosse, il fut nommé médecin et géographe du roi Charles II, qui le créa chevalier, et le chargea d'écrire l'Histoire de ce royaume. Il eut beaucoup de part à la fondation du collège de médecine d'Édimbourg, dont il devint président, et établit dans cette ville un jardin des plantes. Dans sa jeunesse, Sibbald avait embrassé la religion catholique; mais, sous le règne de Jacques II, il rentra dans la communion presbytérienne; et, par là s'attira la haine du docteur Pitcarne, qui ne cessa dès-lors de le poursuivre de ses satires. Sibbald enrichit le musée d'histoire naturelle, fondé par Balfour, son collègue et son ami (F. BALFOUR, III, 282), et fit servir son crédit et sa fortune à ramener en Écosse le goût des sciences (1). Il mourut à Édin-

bourg, en 1720, dans un âge très-avancé. On connaît de lui : I *Scotia illustrata, seu prodromus historie naturalis*, Édimbourg, 1684 ou 1696, in-fol., fig. L'ouvrage est divisé en deux parties principales. Dans la première, traitant à l'exemple d'Hippocrate, de *aëre, aquis et locis*, il expose la médecine propre au pays, et là il insiste principalement sur l'avantage qu'il y a d'employer les remèdes indigènes, surtout ceux que fournit le règne végétal; c'est un des auteurs qui a traité cette question importante avec le plus de solidité, et il cite ceux qui l'avaient précédé, comme Champier. La seconde partie est consacrée à l'histoire naturelle proprement dite, et divisée suivant les trois règnes. Le règne végétal, qui commence, est encore divisé en deux, les plantes indigènes et celles des jardins. Les premières forment ce qu'on a nommé depuis la *flore*; elle commence par quelques généralités sur les plantes. Quoique l'auteur reconnaisse la nécessité d'une méthode, et qu'il adopte celle de Morison, il préfère pour le moment l'énumération *alphabétique*. Parmi les plantes les plus communes dont Sibbald se contente de citer les noms, il s'en trouve quelques-unes d'assez rares, qu'il décrit avec plus d'étendue. L'une d'elles, qu'il croyait inconnue jusque-là, et particulière à l'Écosse, avait été cependant indiquée par Gaspar Bauhin, et a été retrouvée sur toutes les hautes montagnes d'Europe, jusqu'en Laponie; Linné, qui l'y rencontra, en forma un genre, qu'il consacra sous le nom de *Sibbaldia*, à la mémoire de celui qui, du moins, en avait certifié l'existence par une figure assez correcte. Il en donne quelques autres, telles que l'*Orobe tubéreux*, qu'il croit être

(1) *Auctarium musei Balfouriani, a museo Sibbaldiano, sive descriptio rerum naturalium et artificialium quas Rob. Sibbaldus academie Edinburgicæ donavit, 1697, in-8°.*

la même que le *Chara*, mentionné par César comme ayant préservé de la famine la garnison de Dyrrachium pendant un siège, et qui, suivant Dion, sauva l'armée de Sévère d'un pareil danger dans son expédition dans la Grande-Bretagne. Mais il ne se borna pas à faire figurer une élégante variété de rosier qu'il nomma *Ciphiana*, parce qu'il la crut particulière à son domaine de Cipli. De plus, il la décrivit en vers saphiques, qui prouvent, ainsi que plusieurs autres pièces de vers disséminées dans le corps de l'ouvrage, qu'il cultivait aussi la poésie latine avec quelque succès. C'est donc lui qui a jeté les premiers fondements de la flore d'Écosse. Ce n'a été qu'un siècle après qu'elle a été exécutée par Lightfoot, en 1777. Dans la seconde partie, Sibbald donne le catalogue pareillement alphabétique du jardin d'Édimbourg. Il annonçait un second volume, qui devait comprendre la géographie de l'Écosse; et il en avait publié le Prospectus, dès 1683, sous ce titre : *Nuntius Scoto-Britannicus, sive admonitio de Atlante Scotico, seu descriptio Scotiæ, antiquæ et modernæ*. Il y avait déjà vingt ans qu'il travaillait à cet ouvrage; mais il paraît qu'il ne put jamais le terminer, ou que des obstacles en empêchèrent la publication. Pitcarne fit, en 1696, une critique mordante de la *Scotia illustrata*; mais Sibbald y répondit victorieusement, en 1711, par son *Indicium Scotiæ illustratæ*, in-folio de 30 pages, qui fait suite au *Prodrromus*. II. *Phalainologia nova sive Observationes de rarioribus quibusdam balanis in Scotiæ litus nuper ejectis*, ibid., 1692, in-4<sup>o</sup>, avec 3 pl. Londres, 1773, in-8<sup>o</sup>. III. *History ancient and modern, etc.*,

c'est-à-dire, Histoire ancienne et moderne des comtés de Fife et de Kinross, avec leur description et la notice des productions naturelles, ibid., 1710, in-fol. On y trouve un Catalogue curieux de plantes marines. IV. *Ancient and modern History, etc.*, c'est-à-dire, Histoire ancienne et moderne du comté de Linlithgow, avec la description des produits naturels de la terre et de l'eau, ibid., 1720, in-fol. de 52 p. Il donna de même, en 1711, une description des Orcades et des îles Shetland, en 42 pages et 3 figures. V. *De chara, radice cujus fit mentio apud J. Cæsarem (de Bello civil., lib. III)*, dans les *Miscellan. erud. antiq. ad boreal. Britanniæ. partem spectantia*, ibid., 1710, in-fol. VI. Des *Lettres* au docteur Sloane, secrétaire de la société royale de Londres, et insérées dans les *Transactions philosophiques*, contenant : la *Description* de différents coquillages observés sur les côtes de l'Écosse, année 1696; *Dissertation* sur des pierres rendues par un enfant, année 1698; *Description* de plantes et de pierres récemment découvertes en Écosse, année 1700; *Notice* du second volume de la *Scotia illustrata*, suivie de la *Description* du pou de la baleine.

D—P—S. et W—S.

SIBILET (ТНОМАС), poète, né vers 1512, à Paris (1), cultivait dans sa jeunesse les lettres et la jurisprudence. Il se fit recevoir avocat au parlement; mais, dit Loisel, il s'appliquait plus à la poésie française qu'à la plaidoierie (*V. le Dialog. des avocats*, p. 523). Il avait déjà publié quelques Opuscules quand il visita l'Italie. Ce fut dans ce voyage qu'il connut Pasquier, auquel il don-

(1) Suivant Duverdier, il était Châlonnais.

na les premières instructions de poésie française (*V. les Lettres de Pasquier*, VIII, 1). A son retour, il traduisit plusieurs ouvrages de l'italien, entr'autres, *l'Écurie* de Fed. Grisone, et la *Manière de bien embridier les chevaux* par Fiaschi (2). Lacroix-du-Maine nous apprend qu'il fit aussi plusieurs versions du grec et du latin (3). Pendant les troubles de la ligue, Sibilet fut mis en prison avec L'Estoile, son ami, dans la conciergerie du palais, pour son attachement à la cause royale. Il mourut peu de temps après, au mois de novembre 1689, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Dix-huit jours avant sa mort, dit L'Estoile, je rencontrai Sibilet, dans le palais, où il me dit qu'il remerciait Dieu de ce qu'il mourrait bientôt, les gens de bien étant tous les jours en danger de mourir de mort violente (*Mém. de L'Étoile*, éd. de Godefroy, II, 8). C'était un homme très-savant, mais il ne mettait point son nom à ses ouvrages, « ne se donnant pas grande peine d'être connu que par ses amis, et » faisant état de profiter au public, » et non pas de s'acquérir une gloire » par écrit ou invention » Duverdier s'est fâché sérieusement de ce que Sibilet n'a signé l'avertissement de son *Iphigénie*, que des initiales T. S., « deux lettres, dit-il, qu'on pourrait interpréter faussement et par ignorance Toussaint Sottin, ou Tristan Savetier; que sert-il donc de faire rêver ainsi les gens. » Ou a de Sibilet :

(2) Nous avons une traduction française de *l'Écurie* de Grisone, Paris, 1561 ou 1563, in-4<sup>o</sup>, et souvent réimprimée dans le seizième et le dix-septième siècle; mais l'épître dédicatoire est signée *Bernard du Puy-Monclaire*; celle qu'on a de l'ouvrage de Fiaschi est attribuée, par M. Brunet, à *Franç. de Provencé* (Voy. le *Mun. du libraire*.)

(3) Lacroix du Maine cite la traduction de plusieurs *Oraisons* de Cicéron, et celle de la *Vie d'Apollonius de Tyane*, par Philostrate, non imprimées en 1584.

I. *L'Art poétique français, pour l'instruction des jeunes étudiants, et encore peu avancés en la poésie française*, Lyon, 1548, petit in-8<sup>o</sup>. de 79 feuillets; *ibid.*, 1555; Lyon, 1556 et 1576, in-16, avec le *Quintil Horatian* (de Charles Fontaine), et le traité de la *Ponctuation* (de Dolet): après avoir parlé en peu de mots de l'origine et excellence de la poésie et de la rime, il traite de l'invention et du style, et donne les règles de notre prosodie, ce qui l'oblige à des discussions grammaticales, dont il sentait lui-même l'insuffisance, puisqu'il promettait une grammaire, laquelle, dit-il, s'il plaît à Dieu, je mettrai de bref en lumière. Dans la seconde partie, il passe en revue les différents genres de poésie alors à la mode: l'épigramme, le sonnet, le rondeau, la ballade, le chant royal, le coq-à-l'âne, etc., appuyant ses définitions d'exemples tirés de Marot, en grande partie. Sibilet recommande aux jeunes gens la lecture des anciens, et leur donne des avis assez bons; mais, quoi qu'en dise l'abbé Goujet (*Bibl. franc.*, III, 94), cet ouvrage ne pourrait être utile à l'histoire de notre poésie au seizième siècle, qu'autant que nous n'aurions pas les *Recherches* de Pasquier (*V. liv. VII*, 67). II. *L'Iphigénie d'Euripide, tournée de grec en françois*, Paris, 1549, in-8<sup>o</sup>. rare. Il a employé, dans cette traduction, des vers de toutes sortes de mesures: même des monosyllabes; et dans son dessein de donner en même temps des exemples de toutes sortes de poésie, il regretta de n'avoir pu y employer le rondeau. III. *Traité du mépris de ce monde*, par lequel est démontré le grand profit et utilité qu'apporte à l'homme la vie solitaire et contemplative,

ibid. , 1579, in-16. IV. *Paradoxe contre l'amour*, Paris, 1581, in-4°. , à la suite de la traduction de l'*Anteros* de Bap. Fulgose, etc. ( *Voy.* FREGOSE, XVI, 5 ). V. Diverses Traductions, dont on trouvera les titres dans la *Bibl.* de Lacroix du Maine. W—s.

SIBOUYAH ou SAIBOUYA (ABOU-BASCHAR-AMROU), ibn Othman, ibn Canbar, Al farsi, le plus illustre grammairien arabe, et le meilleur de ceux qui sortirent de l'académie de Bassora, habita Baghdad; et s'étant retiré en Perse à Chyraz, où il avait vu le jour, il y finit sa carrière, suivant Ibn Schouhnah, l'an 180 de l'hég. ( 796 de J.-C. ). Ben - Kacem prétend qu'il mourut à Beidhâ, près de cette ville. Le géographe persan assure qu'il était natif d'Esthakhar, ville de Perse; qu'il mourut à quarante ans, et qu'on voyait encore son tombeau à Chyraz. Au reste, les auteurs varient beaucoup sur l'année et le lieu de sa mort, et sur son âge. Le judicieux Abou'l-Fedha rapporte leurs diverses opinions. Le surnom de Sibouyah, que portait Amrou, signifie en persan odeur de pomme, et lui fut donné, dit-on, à cause de la fraîcheur et de l'éclat de son teint. Parmi les divers ouvrages qu'il composa sur la grammaire, il en est un en trois parties, qui l'emporte sur tous les autres, et qu'on trouve à la bibliothèque de l'Escurial, n°. 1. Ansari prétend que les savants préfèrent cette grammaire à toutes les autres, et assure qu'elle a plusieurs fois été commentée, notamment par Abou'l-Haçan, qui a fait sur ce livre un Commentaire en vingt volumes. La grammaire de Sibouyah est si célèbre chez les Arabes, qu'ils la désignent par le simple nom de *livre*. Mais on prétend que

c'est l'ouvrage d'un auteur plus ancien, auquel il ajouta seulement de nouvelles observations. L'amour-propre et la sensibilité de ce grammairien étaient extrêmes, à en juger par les traits suivants. Ayant eu chez le vézir Yahia-al-Barméki, une dispute avec un autre savant sur un point grammatical (1), il eut tant de honte et de chagrin de ce que le Khalife Haroun-al-Raschid n'avait point partagé son opinion, qu'il quitta sa cour, et mourut peu de temps après. Il voulut même que sa grammaire fut enterrée avec lui, et elle aurait été perdue, si Akhfasc, son ancien maître de rhétorique, n'eût donné trente dinars aux héritiers, pour la faire retirer du sépulchre. Sibouya est encore auteur d'un livre sur l'*Art poétique*, également commenté; il est intitulé : *Distiques de Saïbouya*. Voyez le Ms. de la bibliothèque de l'Escurial, coté 308. Mais il paraît, suivant Abou'l-Fedha, que ce ne sont que des vers de différents poètes, cités comme exemples par l'auteur.

Z.

SIBTHORP (JEAN), botaniste, fils d'un professeur de botanique à Oxford, naquit le 28 octobre 1758. S'étant destiné à la médecine, il fit ses études à Edimbourg, visita ensuite la France et la Suisse, et communiqua, à l'académie des sciences de Montpellier, le précis des nombreuses découvertes en botanique qu'il avait faites dans les environs de cette ville. De retour dans son pays, il succéda, en 1784, à son père, qui avait donné sa démission. Ayant formé, depuis quelque temps, le projet de

(1) Il s'agissait de cette phrase : *Je crois que la morsure du serpent est plus dangereuse que la piqûre de la guêpe*. Sibouyah prétendait que le régime du verbe croire devait être au nominatif, et Kassai, son antagoniste, soutenait avec raison qu'il fallait l'accusatif.



visiter la Grèce, contrée encore neuve sous le rapport de la botanique, il se rendit à Göttingue pour y préparer ce voyage en se mettant en relation avec les savants de l'Allemagne. Il alla ensuite à Vienne, où il décida Ferd. Bauer, habile dessinateur, à l'accompagner. Au printemps de 1786, ils firent voile de Naples pour la Crète. Sibthorp passa près d'un an à Constantinople, où il s'occupa de l'étude de la langue grecque moderne; et dans le mois de mars 1787, il se rendit à l'île de Chypre, après avoir touché aux îles de Mytilène, de Scio, de Cos et de Rhodes, et à une partie du littoral de l'Asie-Mineure. Un séjour de cinq semaines le mit en état de composer une *Faune* et une *Flore* de cette île. La première contient dix-huit mammifères, quatre-vingt-cinq oiseaux, dix-neuf amphibiens et cent poissons; la seconde comprend six cents seize espèces de plantes. Ces Catalogues et d'autres encore, que l'on doit à son zèle pour la science, furent augmentés considérablement par ses observations, de manière que le nombre des espèces recueillies, après un examen exact de tous les manuscrits et spécimens qui se trouvent parmi les matériaux du *Prodromus Floræ græcæ*, se monte à plus de trois mille. Sibthorp arriva à Athènes le 19 juin 1787, dirigea ses excursions dans les différentes provinces de la Grèce. Il gravit le mont Delphi, dans la presqu'île de Négrepont; et cette expédition difficile et périlleuse l'enrichit de beaucoup de plantes, de même qu'une excursion au mont Athos, qu'il fit quelque temps après. Six mois plus tard, les deux voyageurs s'embarquèrent pour l'Angleterre, où Sibthorp consacra tous ses moments à classer et à dé-

crire les objets de ses précieuses recherches. Il fut nommé membre de la société Linnéenne, à l'époque de sa fondation, en 1788, et membre de la société royale en 1789. Mais ses collections restaient incomplètes, et elles étaient encore loin d'avoir atteint le degré de perfection qu'il voulait leur donner. Se proposant, depuis longtemps, de publier une *Flore de la Grèce*, il résolut de consacrer à ce grand ouvrage le reste de sa vie. Plein de cette pensée, il quitta Londres, au mois de mars 1794, avec un élève nommé Borone, et faisant partie de la suite de l'ambassadeur anglais à Constantinople, Liston. Arrivé dans cette ville le 19 mai, il en partit à la fin d'août, avec Borone et son ami Hawkins, pour faire une excursion en Bithynie et rapporta à Constantinople une ample récolte de plantes. Au bout de peu de temps, il partit avec les mêmes compagnons pour la Grèce; et après avoir visité quelques points de l'Asie-Mineure et quelques îles, ils arrivèrent le 15 oct. à Athènes, où Borone périt par une chute. Le mois suivant, Sibthorp et Hawkins se rendirent à Zante, où ils arrivèrent vers le milieu de décembre, enrichis d'une nombreuse collection de graines, seul tribut que la contrée leur pût offrir dans cette saison. Sibthorp acheta d'un apothicaire de Zante, un magnifique herbier de toutes les plantes de cette île. Au mois de février 1795, ils visitèrent la Morée et mirent à peu près deux mois à faire le tour de la presqu'île. Vers la fin d'avril, ils furent de retour à Zante. Hawkins se sépara de son ami pour retourner en Grèce, et Sibthorp arriva à Otrante après vingt-quatre jours d'une traversée où il fut contrarié de toutes les manières. Il toucha à l'île de Céphala-

lonie, et retenu par un vent contraire à la côte de Grèce, dans le voisinage de Prévesa, il employa la journée du 7 mai à visiter les ruines de Nicopolis, près de cette ville. Le temps était mauvais, et il fut saisi d'un refroidissement funeste. Il ressentit à Otrante les premiers accès d'une fièvre qui parut se calmer, lorsqu'il fut de retour en Angleterre; mais elle se manifesta de nouveau avec plus de violence; et il mourut à Bath, le 8 février 1796, âgé de trente-huit ans. Sibthorp mérite une des premières places parmi les bienfaiteurs des sciences, non-seulement par les travaux qu'il entreprit pour leurs progrès durant sa vie, mais encore par les moyens qu'il assigna dans son testament pour en assurer l'exécution. Il légua, à l'université d'Oxford, une rente destinée à publier la *Flora Græca*, en 10 vol. in-fol., ornés chacun de cent gravures coloriées, avec un volume d'introduction. Ses exécuteurs testamentaires choisirent pour cette publication le président de la société Linnéenne, auquel ils remirent tous les manuscrits, dessins et autres objets destinés à la *Flore Grecque*. Cet ouvrage est arrivé à son troisième volume. Le plan de l'introduction a été traité par Sibthorp; mais il n'avait laissé que des dessins sans aucune explication écrite, de manière que la description et l'indication des espèces et des caractères distinctifs, ainsi que toutes les remarques critiques appartiennent au savant éditeur. Quand cette publication sera terminée, la rente de deux cents livres sterling est destinée au traitement d'un professeur d'économie rurale. Sibthorp légua aussi à l'université d'Oxford toutes ses collections, dessins et livres sur l'histoire naturelle, la botanique

et l'agriculture. Le seul ouvrage qu'il ait publié lui-même, est une *Flora Oxoniensis*, 1 vol. in-8°. , Oxford, 1794. Linné avait, dès 1756, donné le nom de *Sibthorpia*, à un genre qu'il avait formé d'une plante rare qui se trouve dans la grande et petite Bretagne, seulement parce que Sibthorp, le père, lui en avait fait parvenir des fleurs desséchées; comme, du reste, c'était un botaniste très-peu important, c'est au fils seul qu'il faut rapporter l'honneur de cette dédicace. D—p—s.

SIBYLLE DE MONTFERRAT.  
*Voy.* GUI DE LUSIGNAN.

SICARD, prince de Bénévent, était fils de Sicon, auquel il succéda, en 833, et avec lequel il avait auparavant été associé. Comme son père, il fit la guerre aux Napolitains, qui lui avaient refusé le tribut: il les assiégea, et ne se retira de devant leurs murailles, que lorsqu'ils eurent obtenu du secours des Sarrasins de Sicile. Quelques années après, il soumit Amalfi, qui jusqu'alors avait dépendu du duché de Naples; mais s'étant rendu odieux aux Bénéventins par ses cruautés, il fut massacré, en 839, par des conjurés. Le grand-duché de Bénévent fut partagé à cette occasion. Radelgise, son trésorier, fut élu à Bénévent pour lui succéder, tandis que Siconolfe, frère de Sicard, fut reconnu pour prince de Salerne. S. S—1.

SICARD, chroniqueur du douzième siècle, était de Casal ou Casel. Il composa, dans sa jeunesse, un *Extrait* de Gratien, pour faciliter à ses camarades l'étude des saints canons: le P. Sarti en conclut qu'il avait professé le droit canonique à Bologne; mais cette assertion n'est appuyée sur aucune preuve. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il

fut ordonné sous - diacre, en 1183, par le pape Luce III; et deux ans après, il succéda sur le siège de Crémone à l'évêque Oïfredo. Les prélats exerçaient, à cette époque, une autorité presque souveraine dans leur diocèse; ainsi, l'on ne doit pas être étonné de voir Sicard jouer un grand rôle dans toutes les affaires du Crémonèse. L'empereur Frédéric I<sup>er</sup>., mécontent des habitants de Crémone, fit raser, en 1186, un des châteaux qui dépendaient de cette ville. Sicard parvint à faire cesser les hostilités, et l'année suivante, il se rendit en Allemagne, pour solliciter de l'empereur la permission de relever le château qu'il avait fait détruire. Toutes ses démarches à cet égard furent inutiles. Il revint à Crémone, en 1188, sans avoir rien obtenu; mais éludant la défense de l'empereur, il fit jeter aussitôt les fondements du *Castel-Leone*. Tiraboschi conjecture d'un passage de la Chronique de Sicard (*Voy. Storia della letterat. ital.* IV, 332), que l'évêque de Crémone fit équiper, en 1189, un vaisseau pour aller au secours des Croisés. En 1196, il solennisa la translation des corps des saints Archelaus, martyr, et Himerius, confesseur, et acheva la construction du château de Genivolta (en latin *Jovis altæ*), dans le Crémonèse. Il obtint, en 1199, du pape Innocent III, la canonisation de saint Omobon. Il suivit, en 1203, dans l'Orient, et jusqu'en Arménie, le cardinal Pierre, légat apostolique; et l'année suivante, il fit, à sa prière, une ordination solennelle dans l'église Sainte Sophie de Constantinople. Sicard revint peu de temps après à Crémone, où il mourut, au mois de juin 1215. Malgré ses occupations multipliées, ce prélat avait

trouvé le loisir de composer plusieurs ouvrages. Le plus important est une *Chronique universelle*, dont Muratori a publié la seconde partie qui s'étend depuis Jules César jusqu'à l'année 1213, dans les *Scriptores rerum Italicarum*, VII, 625, précédée d'une Dissertation qui contient des détails sur la vie de l'auteur, et les différents manuscrits de sa Chronique. Elle n'est point exempte de fables; mais on en est dédommagé par l'exactitude avec laquelle Sicard rapporte les événements contemporains. Parmi ses autres ouvrages, on distingue le *Mitræ*, traité historique des offices divins, dont on assure que Guill. Durand a profité dans son *Rationale* (*J. DURAND*, XII, 340). Le P. Sarti en a publié la préface, ainsi que les titres des livres et des chapitres, dans son *Histoire des professeurs de l'université de Bologne* (*F. SARTI*), II, 111. On trouvera dans la *Cremona litterata* de Fr. Arisi, I, 87, et dans les *Script. ecclesiast.* d'Oudin, III, 88, des détails sur les autres ouvrages de Sicard, que Muratori et Tiraboschi n'ont pas jugé à propos de mentionner.

W—s.

SICARD (CLAUDE), missionnaire français, né à Aubagne, en 1677, entra de bonne heure dans la compagnie de Jésus, enseigna les humanités et la rhétorique à Lyon, et y acheva ses études de théologie. Au mois de sept. 1706, il quitta la France pour travailler aux missions de Syrie. Arrivé dans les murs d'Alep, il étudia la langue arabe, y fit des progrès rapides, et en même temps observa attentivement le caractère des peuples qu'il aurait à cultiver. Pour se rendre utile aux hommes instruits, il composa, en arabe, deux livres, dans lesquels il défendait la

vérité de la religion chrétienne par des autorités tirées des saintes Écritures et des pères de l'Église. D'un autre côté, il prêchait et catéchisait les ignorants, visitait les malades, et leur distribuait des médicaments. La mission du Caire étant venue à vaquer, Sicard y fut envoyé. Après avoir employé quelque temps à étudier le génie et les mœurs des Coptes, il visita ceux qui habitent le long du Nil: ses efforts furent long-temps infructueux; enfin, au bout de deux ans, un mécabre ou receveur des deniers publics étant entré dans la communion catholique, plusieurs de ses compatriotes suivirent son exemple. Sicard poursuivit ses travaux apostoliques, et parcourut toutes les parties de l'Égypte, depuis les cataractes du Nil jusqu'à l'embouchure de ce fleuve. Comme il était versé dans la connaissance des lettres et de l'antiquité, il recueillait tout ce qui lui paraissait digne de remarque dans les monuments du pays. Les premières observations qu'il transmit à ses supérieurs parurent si intéressantes qu'elles furent rendues publiques; elles obtinrent aussi l'approbation des hommes les plus capables d'en bien juger, qui témoignèrent même le desir de voir Sicard continuer ses travaux. Le duc d'Orléans, régent, lui manda de faire une recherche exacte des anciens monuments qu'il trouverait en Égypte, et d'en faire dresser des plans par le dessinateur qui lui serait envoyé. Ce fut pour obéir à cet ordre que, sans interrompre ses occupations de missionnaire, il prit son temps pour ranger par ordre les découvertes qu'il avait déjà faites, et pour en entreprendre de nouvelles. Dans ce but, il dressa un itinéraire des missions qu'il avait à faire, de manière

à se transporter aisément dans les lieux qu'il voulait voir de plus près. Tels furent ses voyages à Thèbes, dans le Delta, aux rives de la mer Rouge, au mont Sinaï, aux Cataractes. Il revenait, en 1726, de la Haute-Égypte, lorsqu'il apprit que la peste étendait ses ravages sur le Caire. Enflammé par l'ardeur de sa charité, il vola pour porter les secours de la religion aux infortunés atteints du fléau: plusieurs expirèrent entre ses bras. Le supérieur de la Terre-Sainte, religieux de saint François, était atteint du venin mortel: Sicard courut lui offrir ses services; il revint lui-même frappé. Malgré ses souffrances, il continua ses assiduités auprès des pestiférés; mais la violence du mal l'obligea de les cesser, et après cinq jours de maladie, il expira le 12 avril. Les observations du P. Sicard sur l'Égypte ont été publiées dans les *Lettres édifiantes*, dont elles ne forment pas la partie la moins importante. On les trouve dans les tomes II, V, VI et VII des Mémoires du Levant, du premier recueil; elles remplissent entièrement le tome V de la seconde édition, et sont contenues dans diverses lettres. Les deux plus longues sont adressées, l'une au comte de Toulouse, l'autre au P. Fleuriau. Dans la première, écrite au Caire, le 1<sup>er</sup> mai 1716, Sicard raconte une excursion dans le désert de Saint-Macaire, faite en 1712; une course dans le Delta, en mai 1714; une autre dans la Haute-Égypte, qui commença en septembre de la même année. Il remonta le Nil jusqu'à la ville d'Abousir, près de laquelle il dessina un sacrifice au soleil, sculpté sur le flanc d'une montagne. Sicard donne aussi les dessins de divers monuments antiques. La seconde lettre

contient la relation de son voyage dans le désert de la Basse-Thébaïde, en 1716, avec Joseph Assemani ( Voy. ce nom, II, 583 ), qui était chargé d'acheter des livres coptes pour la bibliothèque du Vatican. On visita les monastères de Saint-Antoine et de Saint-Paul, et les bords de la mer Rouge. Le zélé missionnaire avait précédemment accompagné Assemani aux monastères du désert de Saint-Macaire, dans lesquels le savant maronite avait trouvé un assez grand nombre de livres très-rars. Les autres lettres de Sicard offrent l'exposé succinct de ses courses dans diverses parties de l'Égypte : il avait vu Thèbes pour la première fois, en 1708. Dans un autre voyage, en 1721, il était allé jusqu'à la première cataracte, et avait admiré les beaux monuments d'Éléphantine et de Philæ. Sicard levait soigneusement les plans et les dessins des édifices qu'il voyait. En parcourant le Delta, en 1723, il découvrit plusieurs villes anciennes. Une Lettre contient la réponse du missionnaire à un Mémoire de Messieurs de l'Académie des sciences, sur le *Natron*, sur le *Sel ammoniac*, sur les *pierres et marbres de l'Égypte*; sur les *Fours à poulets*. Une autre lettre renferme une *Dissertation sur le passage des Israélites à travers la mer Rouge*. Plus loin, on lit avec plaisir des renseignements sur les *Différentes pêches qui se font en Égypte*; et ailleurs, le détail d'un voyage au mont Sinai. Tous ces fragments, car on ne peut donner d'autre nom à ces écrits, font voir qu'à une instruction profonde et à un zèle infatigable, Sicard joignait du tact et de la sagacité. Combien doit-on ne pas regretter que la mort l'ait empêché de

rédigier la description qu'il avait projetée, et dont une de ses Lettres contient le plan. Cette description embrassait l'Égypte ancienne et moderne; elle était divisée en treize chapitres : « J'y joindrai, disait l'auteur, » des cartes géographiques et les figures des monuments, que je ferai » dessiner. Je vous envoie le plan » de mon ouvrage aussi détaillé qu'il » a été nécessaire, pour donner une » idée juste de toutes les connaissances que j'ai tâché d'acquérir » sur les lieux. » Les confrères de Sicard, en annonçant en Europe la mort de ce savant missionnaire, disent qu'ils ont pris un soin particulier de ramasser ses Mémoires, et qu'ils ont même envoyé un de leurs plus anciens pour les mettre en ordre, et pour aller sur les lieux vérifier tout ce qu'il a laissé manuscrit. Ils ajoutent : « Le père Sicard grossissait chaque jour le recueil de ses » découvertes; mais, à sa mort prématurée, ses écrits sont demeurés » sans avoir leur perfection. Ils sont » présentement entre les mains d'un de » nos missionnaires, qui les revoit, » pour les mettre en état de vous être » présentés. » Enfin ils annoncent qu'ils envoient plusieurs petits écrits de sa main : ils étaient en forme de Lettres. Ils sont indiqués plus haut, à l'exception du dernier; c'est un Discours sur l'Égypte. On peut l'appeler une description abrégée et très-exacte de ce pays. Ce Discours a été réimprimé à la fin d'un livre intitulé : *Réflexions historiques et politiques sur l'empire ottoman*, par G. C. L. D\*\*\*, interprète de la République française pour les langues orientales, Paris, 1802, in-8°. Cet opuscule peut faire juger de ce qu'aurait été le grand ouvrage de Sicard. On ignore ce que cette composition est

devenue. D'Anville, dans son *Mémoire sur l'Égypte*, dit que la lecture de cet ouvrage fera connaître combien il lui a été avantageux de pouvoir faire usage d'une grande carte dressée au Caire, en 1722, par le P. Sicard. D'Anville conservait la copie très-fidèle qu'il avait faite de cette carte. Il avertit que la carte d'Égypte insérée dans un des volumes de l'histoire romaine du P. Catrou, est presque en tout une réduction de la Carte du P. Sicard. Il ajoute que son ouvrage fera connaître les raisons pour lesquelles son opinion sur la position de quelques lieux diffère de celle de ce savant jésuite. Tous les écrivains et tous les voyageurs qui se sont occupés de l'Égypte, ont rendu justice à l'exactitude de Sicard. Tout ce que ce missionnaire a écrit sur l'Égypte est traduit en allemand dans le *Recueil des Voyages les plus remarquables en Orient*, publié par Paulus, Iena 1798 et années suivantes, in-8°.

E—s.

SICARD (ROCH-AMBROISE CURRON), né, le 20 septembre 1742, au Fousseret, près Toulouse, fit ses études en cette ville, et entra d'abord dans la congrégation de la doctrine chrétienne, puis dans les ordres. Sans cesser de remplir les devoirs du saint ministère, il allait bientôt embrasser une carrière vers laquelle il était entraîné par les inspirations d'une âme compatissante, autant que par les heureuses dispositions d'un esprit éminemment observateur. L'archevêque de Bordeaux (F. CHAMPION DE CICÉ, VIII, 26), voulant établir une école de sourds-muets, fit choix, pour le seconder dans ce projet, de l'abbé Sicard, qui se rendit à Paris, afin d'apprendre la méthode de l'abbé de l'Épée (F. ce nom, XIII, 196). De retour à

Bordeaux, en 1786, le disciple, qui devait bientôt égaler son maître, prit la direction de l'école des sourds-muets de cette ville. Le nouvel établissement ne tarda pas à prospérer; et ses succès valurent à Sicard le titre de vicaire-général de Condom, avec celui de Chanoine de Bordeaux. Trop jaloux des petites distinctions qui s'obtiennent sans blesser l'amour-propre de personne, Sicard devint en peu d'années l'associé d'une foule de musées, d'académies et de sociétés littéraires, entre autres de Bordeaux, qui en renfermait quatre ou cinq; de Paris, de Toulouse, de Caen, de Baïeux, etc. Il aimait à en prendre les titres; et dans sa bonhomie, il ne se doutait point qu'il se donnait un ridicule. Ces relations littéraires ne ralentirent pas son zèle comme instituteur des sourds-muets; et sa réputation devint si éclatante, qu'à la mort de l'abbé de l'Épée, au mois de septembre 1789, l'opinion publique le désigna pour lui succéder. Toutefois il fallut subir un examen devant les commissaires des trois académies, désignés par le roi. Trois prétendants s'étaient mis sur les rangs avec Sicard : M. l'abbé Salvan, instituteur à Riom en Auvergne, aujourd'hui directeur-adjoint des sourds-muets de Paris; le P. Perrenet, religieux augustin, et l'abbé Masse, à qui la commune de Paris avait confié provisoirement la direction de l'établissement de cette ville. Ce dernier ne se présenta point au concours; mais, « après un examen très-détaillé des connaissances » des trois autres instituteurs, Sicard » fut jugé le plus propre (ce sont les » expressions du Journal officiel), » par les commissaires; et leur choix fut confirmé par Louis XVI, au mois d'avril 1790. Il est difficile de

concilier ces détails avec ce qu'on lit dans plusieurs biographies, savoir : que M. l'abbé Salvan se retira modestement devant un concurrent tel que l'abbé Sicard. Au reste celui-ci justifia la confiance du monarque, et surpassa même les espérances, en développant la méthode de son devancier, au moyen de procédés de logique aussi ingénieux que profonds. On a dit à tort, dans toutes les Notices sur l'abbé Sicard, que jusqu'alors la maison des sourds-muets de Paris n'avait été soutenue que par la fortune de l'abbé de l'Épée, et par les libéralités particulières de plusieurs personnes généreuses, entre autres de Louis XVI. Le gouvernement de ce monarque, qui fut si paternel tant qu'il fut absolu, n'avait pas négligé une institution aussi chère à l'humanité. Dès les années 1778 et 1785, un arrêt du conseil avait assuré un revenu de six mille livres, sur les biens du couvent des Célestins supprimé, à la maison des sourds-muets de Paris, qui cessa d'en jouir dès que l'Assemblée constituante eut déclaré nationales les propriétés des anciens monastères. Ce ne fut qu'au mois juillet 1791, que cette Assemblée répara ce tort, en décrétant une dotation de douze mille sept cents francs à l'établissement, qui fut alors transféré dans le couvent des Célestins, puis au séminaire ainsi de Saint-Magloire, où il est encore. L'abbé Sicard, qui aimait à se donner en spectacle, crut devoir se présenter à la barre, pour prononcer un discours de remerciement. Si l'on veut expliquer, justifier même, la conduite de Sicard en cette occasion, comme dans mainte autre, il faut dire que quand il s'agissait de ses chers élèves, qu'il appelait *ses enfants*, son ame, trop expansive, le rendait

incapable de réflexion. Ainsi que l'a fort bien exprimé son successeur à l'Académie : « Par un contraste singulier, sans être nouveau, en même temps qu'il se montra capable de s'élever aux plus hautes spéculations de la métaphysique, il resta dans une espèce d'enfance pour les affaires de la vie civile : simple jusqu'à la crédulité, il supposait toujours dans l'ame d'autrui toute la candeur qui était dans la sienne (1). » En 1791, on n'exigea pas de lui le serment à la constitution civile du clergé, qu'il n'avait point paru disposé à prêter ; mais il se résolut sans difficulté à faire, après le 10 août 1792, celui de liberté et d'égalité, qu'il accompagna même d'un don patriotique de deux cents livres (2). Cette concession n'empêcha pas qu'il fût arrêté le 26 août : conduit au comité de sa section (celle de l' Arsenal), il fut ensuite déposé à la mairie, où il resta détenu jusqu'au 2 septembre. Ses élèves adressèrent à l'Assemblée nationale une pétition dont l'éloquence naïve et touchante prouve les étonnants progrès que cet habile instituteur avait fait faire à l'intelligence de ces infortunés (3). Cette pétition, présentée à la barre par

(1) Discours de réception de M. l'évêque d'Hermopolis, le 22 novembre 1822.

(2) Lui-même s'exprime ainsi dans sa *Relation sur les dangers qu'il a courus les 2 et 3 septembre 1792*, insérée aux *Annales religieuses*, tom. 1<sup>er</sup>, p. 13 et 72 : « Le premier (serment) n'était point dans mes principes religieux ; mais quand l'ap- pris qu'on en avait décrété un second purement civil, je crus devoir en offrir la prestation. »

(3) Cette pétition se trouve rapportée dans la *Relation* déjà citée. Dans le même vol. des *Annales religieuses*, on trouve un arrêté de la section de l' Arsenal, daté du 1<sup>er</sup> sept. 1792, qui porte entr'autres demandes à adresser au pouvoir exécutif, « 1<sup>o</sup>. que la loi soit exécutée dans toute son étendue vis-à-vis du sieur abbé Sicard ; » (en qui voulait dire, qu'il fût massacré dans sa prison) « 2<sup>o</sup>. qu'il soit remplacé par le savant et modeste, » abbé Salvan, second instituteur des sourds-muets, *assermenté, et agréé de l'Assemblée nationale.* »

Massieu, le plus habile de ces sourds-muets, fut lue par un des secrétaires, converté d'applaudissements, et suivie d'un décret qui ordonna au ministre de l'intérieur de rendre compte des motifs de l'arrestation ; mais la Commune de Paris, qui était l'auteur de cette mesure inique, passa à l'ordre du jour sur le décret et sur la lettre de Rolland. Le 2 sept. Sicard fut transféré à l'Abbaye, translation qui, ce jour là, équivalait à un arrêt de mort. Lui-même, dans la relation déjà citée, retrace tous les périls qu'il courut alors, et pendant les deux jours suivants, avec des détails dont l'abondance nuit à l'effet du récit, et même, jusqu'à un certain point, à sa vraisemblance. Le narrateur, comme on l'en a souvent accusé, dupe, sans doute, de ses propres impressions, se donne trop d'importance au milieu d'une si grande catastrophe ; et l'on regrette de voir une vanité presque ridicule, à côté du courage d'un martyr (4). Une circonstance qu'on ne peut omettre, c'est le noble dévouement de l'horloger Monnot, qui sauva Sicard. Déjà la pique des égorgeurs était levée sur la poitrine de celui-ci, lorsque ce généreux citoyen, se précipitant entre les assassins et leur victime : « C'est » l'abbé Sicard, s'écria-t-il, un des » hommes les plus utiles à son pays. » Il faut passer sur mon corps pour » aller jusqu'à lui. » Sicard prit alors lui-même la parole, et dit au peuple : « J'instruis les sourds-muets ; et comme » le nombre de ces infortunés est plus » grand chez les pauvres que chez les » riches, je suis plus à vous qu'aux » riches. » Cette harangue produisit son effet : les égorgeurs prennent Si-

card dans leurs bras, l'embrassent et lui proposent de le reconduire en triomphe chez lui. Mais comme il le raconte lui-même, un scrupule de justice l'engagea à dire qu'une autorité constituée l'ayant fait prisonnier, il ne devait cesser de l'être que par un jugement légal d'une autorité constituée. Il peut être permis pour l'honneur même des principes de Sicard de révoquer en doute un scrupule aussi extraordinaire. Au reste, il n'aurait pas eu lieu de se féliciter d'avoir joué le Socrate dans cette occasion ; car, pendant deux jours et deux nuits qu'il passa encore à l'Abbaye, il risqua plusieurs fois d'être massacré. L'Assemblée nationale, à laquelle il fit connaître sa situation et le dévouement de Monnot, par une lettre écrite au président, rendit un décret qui déclara que ce brave homme avait bien mérité de la patrie : mais la Commune, bien qu'assez avertie par là de l'intérêt général que Sicard inspirait, passa encore à l'ordre du jour sur ce décret. Enfin, le 4 septembre, l'infortuné prisonnier, qui savait devoir être égorgé le soir, trouva le moyen d'écrire à trois amis, qu'il avait dans l'Assemblée (MM. Barennes, Hérault de Séchelles et Lafond-Ladebat), ainsi qu'à M<sup>me</sup>. d'Entreméuse, qui intéressa à son sort M. Pastoret. Tandis que M. Lafond-Ladebat se rend chez l'un des instigateurs du massacre, l'infâme Chabot, qu'il connaissait à peine, pour demander la vie de son ami, M. Pastoret dresse, avec Romme et Hérault de Séchelles, membres du comité d'instruction publique, un arrêté qui ordonne à la Commune de rendre à la liberté l'instituteur des sourds-muets. Ce tribunal de sang obéit enfin, et au moment même où Chabot harangue le peuple en faveur de Sicard, l'officier

(4) « Puisant alors dans la religion un courage » qu'il ne trouvait peut-être pas dans sa nature, » (Disc. de récep. de M. l'évêque d'Hermopolis. )



municipal Guiraut vient le tirer de sa prison. Après de tels dangers, on aimerait à voir l'instituteur des sourds-muets retourner modestement au milieu de ses élèves ; mais ce fut d'abord à l'assemblée qu'il se rendit, accompagné de Monnot, son sauveur. « Tous les cœurs m'y attendaient, » dit-il dans sa relation, des applaudissements universels m'y accompagnèrent. Tous les députés se précipitèrent à la barre pour m'embrasser ; les larmes coulèrent de tous les yeux, quand, inspiré seulement par le sentiment le plus impérieux, je prononçai pour remercier mes libérateurs, un discours, etc. » Ce discours, imprimé dans le *Moniteur*, et dans tous les journaux, ne se trouve pas dans la relation de Sicard. On appréciera le motif de cette suppression, quand on saura qu'il se terminait ainsi : « Non, celui qui a juré avec profusion de cœur soumission à toutes vos lois, celui qui a juré de mourir pour elles, ne devait pas s'attendre à être traité comme un ennemi de la liberté. Apprenez à l'Europe que les pères de la patrie savent si bien réparer les maux du nouveau régime, que ceux qui en sont victimes sont forcés de le chérir et de le défendre. » Les honneurs de la séance furent accordés à Sicard ; et sur la proposition de Chabot, il fut rendu sur-le-champ à ses élèves. Uniquement occupé d'eux pendant la terreur, il n'éprouva plus de persécution. Lorsqu'après la chute de Robespierre, la Convention parut s'occuper de projets utiles, elle créa l'école normale, et désigna Sicard au nombre des instituteurs, pour la grammaire. L'exposé de son cours, qui avait pour objet l'art de la parole, se trouve dans le recueil des

*Leçons et débats des écoles normales.* Son programme (p. 115 du 1<sup>er</sup> vol.) offre, sur l'origine de la parole, des vues conformes aux idées de Condillac et de Dumarsais. Dans sa première leçon, qui eut lieu le 22 janvier 1795, Sicard fit l'éloge de la philosophie appliquée à l'éducation, en des termes qui semblaient écarter de la jeunesse toute direction religieuse. Une autre fois il analysa grammaticalement la phrase suivante, qu'il avait citée comme exemple : « Les Français doivent se rallier à la Convention, qui poursuivra tous les factieux, quel que soit leur parti. » Voilà au reste à quoi se bornèrent les concessions que Sicard ne crut pas pouvoir alors se dispenser de faire à l'esprit du gouvernement et à sa position particulière. Dans mainte autre leçon, il énonça des principes religieux dont la manifestation, dangereuse alors pour tout le monde, l'était surtout pour un ecclésiastique : témoin une belle définition de Dieu et de ses attributs, qu'il fit écrire à Massieu sur le tableau, et qui fut accueillie par des applaudissements universels. On pourrait citer encore l'éloquent morceau sur l'immortalité de l'âme et sur la vie future, par lequel il termina la séance du 22 mars 1795. Plusieurs fois aussi il s'éleva contre la mode du tutoiement révolutionnaire, et contribua, ainsi que Laharpe, à le bannir des débats de l'école normale. Sous le rapport de la science, son cours eut un grand succès, qu'il faut moins attribuer à quelques innovations grammaticales sans importance, qu'il voulut introduire (*V. CROUZET*), qu'à la manière facile et ingénieuse, avec laquelle il soumettait les procédés de la grammaire aux opérations de l'analyse. Ses leçons furent très-fréquentées. Garat,

Volney, Wailly, etc., semélaient parmi ses nombreux auditeurs. Le professeur jouissait de ses succès avec une naïveté d'amour-propre qu'on aimait à lui pardonner, aussi bien que les petits moyens de charlatanisme qu'il employait pour donner à ses leçons un caractère dramatique. Sicard était en même temps professeur au lycée national, et coopérait à la rédaction du *Magasin encyclopédique*. Il avait été nommé membre de l'Institut lors de sa création (1796), pour la troisième classe, section de grammaire. Profitant de la liberté dont la presse jouissait à cette époque, il entreprit, avec Jauffret, depuis évêque de Metz, la rédaction des *Annales religieuses, politiques et littéraires*, écrites selon les vrais principes de la foi catholique, et dans lesquelles les prêtres assermentés étaient vivement censurés. Les huit premiers numéros parurent sans signature; mais le neuvième est signé *Dracis*, anagramme de Sicard, et ainsi jusqu'au numéro 21. Dès-lors il signa tout le journal de son propre nom, même quand les articles n'étaient pas de lui. Ce ne fut qu'au dernier numéro du tome III, que l'abbé de Boulogne (*Voy. BOULOGNE, au Supplément*), à qui était abandonnée la rédaction principale, commença de signer cette feuille. Le 18 fructidor vint arracher Sicard à ses travaux philanthropiques. Il fut compris, comme rédacteur des *Annales catholiques*, au nombre des journalistes déportés à Synamari. De toutes les proscriptions de cette époque, aucune n'excita de plus vives réclamations; mais si l'indignation publique ne put faire rayer Sicard de la fatale liste, au moins contribua-t-elle à ce qu'il ne fût pas inquiété dans l'asile obscur qu'il s'était choisi au fau-

bourg Saint-Marceau. Du fond de sa retraite, il essaya vainement de fléchir les directeurs par des protestations de soumission. Les touchantes réclamations de ses élèves livrés à des mains moins habiles, et surtout moins paternelles, ne produisirent pas plus d'effet. Les directeurs, qui poussaient jusqu'à la fureur leur haine contre la religion catholique, s'obstinèrent à la persécuter en la personne de Sicard, qui, dans son journal, l'avait si courageusement défendue. Le désespoir causé par cette longue séparation d'avec ses infortunés sourds-muets, le porta à une démarche qui fut, pour les ennemis de la religion, un sujet de triomphe. Le 21 brumaire an 6 (11 nov. 1797) il fit insérer, dans l'*Ami des lois*, feuille révolutionnaire, rédigée par le député Poultier, un désaveu formel de toute coopération réelle aux *Annales religieuses*. « Je n'étais, » écrivait-il que le signataire com- » plaisant d'une feuille proscrire, » ajoutant, que d'ailleurs elle n'était pas royaliste, que c'était une dispute purement théologique qui en faisait l'objet. Quant à ses sentiments personnels, il faisait la profession de foi suivante : « Pour moi » toute autorité qui exerce la puis- » sance de fait, est par cela seule légi- » time. Ainsi de la même foi que » j'étais royaliste en 89, 90, 91 et » 92, je suis, depuis la proclamation » de la république, républicain zélé. » « La monarchie est à mes yeux comme » si elle n'avait jamais existé... » etc. Il terminait, en expliquant dans le sens de la république les paroles de saint Paul, sur la soumission aux puissances (*Épître aux Romains*, c. 13) et l'homélie de saint Augustin, où ces paroles sont commentées. Sicard ne recueillit de cet acte de faiblesse, que

le repentir de l'avoir commis, et quelques éloges qui, sous la plume du prêtre apostat Poulitier, étaient vraiment pour lui une flétrissure. Le 18 brumaire vint enfin le rendre à ses fonctions. L'établissement des sourds-muets avait été fort négligé en son absence. On ne fournissait plus les fonds nécessaires. Non content de ravir leur maître à ces infortunés, on leur avait ôté la seule consolation qu'ils eussent dans leur infortune. Les exercices de la religion furent proscrits de leur asile(5). Cet état de choses cessa sitôt après le retour de Sicard. On forma aux sourds-muets une imprimerie desservie par eux, et qui fut employée à la publication de la plupart des ouvrages de Sicard. Dès-lors il se livra tout entier au soin d'ajouter de nouveaux perfectionnements à la méthode que lui avait transmise son illustre prédécesseur. Avant lui l'abbé de L'Épée avait traduit les choses par des signes, et ensuite les signes par les mots; mais, n'appliquant son procédé qu'aux objets physiques, il avait adopté la méthode inverse pour les objets intellectuels, c'est-à-dire, que, dans l'impossibilité de les faire connaître à ses élèves par des signes, il leur avait enseigné matériellement les mots qui les expriment, et les leur avait ensuite traduits par des gestes convenus. Il en résultait que les yeux et la mémoire avaient seuls part à ces opérations, et que les sourds-muets ne faisaient que traduire des mots qui ne disaient rien à leur esprit, par des gestes qui n'en disaient pas davantage. C'était déjà sans dou-

te un assez beau résultat; mais ce n'était qu'un mécanisme. Sicard est parvenu à étendre aux choses métaphysiques le procédé qui avait réussi à L'Épée pour les choses matérielles; et, à force de patience et de logique, il est venu à bout de donner à l'intelligence de ses élèves le plus grand développement auquel elle pût atteindre. On peut lire, dans son *Cours d'instruction d'un sourd-muet*, la marche qu'il avait suivie pour introduire ces infortunés dans le champ de la métaphysique; et l'on jugera combien il lui a fallu d'adresse et de patience avant de faire arriver à leur intelligence des notions auxquelles elle semblait devoir être à jamais étrangère. Au reste, cette méthode, tout ingénieuse qu'elle est, ne peut avoir sur tous un succès égal, puisqu'elle suppose dans le sourd-muet une intelligence peu ordinaire. Tel est en définitive le mérite réel de Sicard, mérite grand sans doute, mais inférieur à celui de l'abbé de L'Épée. Les exercices publics qu'il donnait tous les mois contribuèrent à étendre sa réputation. Ces sortes de représentations étaient pour lui un triomphe. Il y faisait paraître successivement Massieu, Clerc et Berthier, ses disciples favoris. Là, placé sur une estrade élevée, dans une salle où des inscriptions reproduisaient à l'envi les merveilles de la science et les louanges de l'instituteur, il s'abandonnait volontiers à son enthousiasme pour sa méthode, et parlait de ses découvertes avec une effusion naïve, qui faisait sourire les spectateurs. Toutefois on oubliait l'incohérence de ses discours, le vague de ses dissertations grammaticales, ses interminables digressions à la louange de Napoléon, et quelquefois aussi de toute personne un peu marquante qui se trouvait dans l'audi-

(5) Voy. la *Notice sur M. l'abbé Sicard*, dans *l'Ami de la religion et du Roi*, II, 32, p. 19, n°. 811. La *rentrée de Sicard à l'Institution des Sourds-Muets* a fourni la matière d'une *Nouvelle en prose*, 1800, in-8°. par M. Bouilly.

toire; on passait même sur l'âpreté de son accent méridional et sur l'extrême difficulté de son improvisation, pour se livrer aux impressions plus douces que produisaient la vue des sourds-muets, leur amabilité, les étonnants progrès de leur intelligence, l'aspect vénérable de leur instituteur, sa simplicité et sa bonhomie, qui étaient tout-à-la-fois la source et l'excuse des petits travers de cet excellent homme. Tous les journaux, dont Sicard recherchait avec soin les suffrages, s'empresaient de rendre le compte le plus flatteur de ces séances. Son nom n'était pas moins célèbre dans les autres états qu'en France; et ses exercices étaient une des premières choses que les étrangers voulaient voir en arrivant à Paris. En 1805, il eut l'honneur de recevoir le pape Pie VII, qui bénit la chapelle de l'établissement. Sicard, après avoir exercé ses élèves en présence du pontife, lui fit hommage d'un livre de prières composé par lui à l'usage des sourds-muets, et imprimé par eux-mêmes. Il avait été rappelé à l'Institut, par élection, le 24 juin 1800 (6), à la place du grammairien de Wailly, dont il prononça l'Éloge le 12 oct. 1803. Ce discours, d'un style simple et naturel, offre une sorte d'histoire de l'art grammatical en France, et se termine par l'expression touchante de sentiments religieux. Le même caractère s'était fait remarquer dans les paroles qu'il avait prononcées, au mois d'octobre 1800, sur la tombe de Béthune-Charost, l'un des administrateurs de l'institution des sourds-muets. Au mois de janvier de la même année, il fit, comme secrétaire, la notice des travaux de la troi-

sième classe de l'Institut pendant le premier trimestre de l'an xi. Vers cette même époque, il fut nommé membre de la commission du dictionnaire et lors de la nouvelle organisation de l'Institut, il passa dans la deuxième classe, qui aujourd'hui a le titre d'Académie française. Mais la circonstance la plus mémorable de sa vie académique, fut sa réponse comme président, au cardinal Maury, reçu pour la seconde fois dans cette compagnie, le 6 mai 1807 (V. MAURY). On sait que ce prélat voulait être appelé *Monseigneur*, et traité d'*Éminence* dans cette circonstance solennelle. La seconde classe de l'Institut lutta long-temps contre cette prétention insolite et tout-à-fait contraire à l'égalité académique. Buonaparte donna gain de cause à Maury; et l'Institut crut devoir amortir l'atteinte que recevait son indépendance, en désignant un simple ecclésiastique pour répondre à l'orgueilleux cardinal. Il suffit d'avoir connu l'abbé Sicard, pour être persuadé qu'il ne se douta pas qu'il faisait un acte de servilité, en se chargeant d'une semblable mission. Au reste, son discours ne fut pas plus heureux que celui du récipiendaire. Il parut platement écrit et pensé de même: on n'y trouve que des lieux communs et des flatteries pour le pouvoir. Sicard, dont l'activité semblait donner le démenti à ses années, fut, dans cet intervalle, nommé avec Jenner et Rumford, de la première société patriotique d'Espagne (1802); puis, par un décret du 9 novembre 1804, membre de l'administration des hospices. Le 27 février 1808, lors du rapport fait par Chénier à Napoléon, sur l'*État et les progrès de la littérature depuis 1789*, l'orateur de l'Institut donna de grands

(6) Il avait pour concurrent Fontanes, qui eut 208 voix contre Sicard lequel en réunit 216.

éloges à la *Théorie des signes*, ouvrage que Sicard présenta quelque temps après à Buonaparte ( Voy. le n<sup>o</sup>. VIII ci-après ). Dans le rapport sur les prix décennaux ( 18 oct. 1810 ), l'ouvrage de Sicard, intitulé: *Cours d'instruction d'un sourd-muet de naissance*, obtint une mention honorable parmi les écrits de morale et d'éducation, après le *Catéchisme* de Saint-Lambert, et sur la même ligne que les *Rapports du physique et du moral de l'homme*, par Cabanis. La vieillesse de Sicard, qui semblait devoir être si paisible, fut troublée par les plus fâcheux embarras, fruits de son excessive facilité de caractère et de sa complète ignorance des affaires. Il avait souscrit des billets par complaisance, et fut poursuivi pour des dettes qu'il n'avait pas contractées. Napoléon, auquel ils s'adressa dans sa détresse, ne lui donna, dit-on, au lieu de secours, qu'une réponse sèche et mortifiante. Les arrangements que Sicard fut obligé de prendre avec ses créanciers, le réduisirent à un état voisin de la misère. Il se déponilla des revenus de ses places, vendit sa voiture et son mobilier, et ne se réserva qu'une petite pension. Avec ces sacrifices, il parvint à se libérer au bout de quelques années; mais de nouvelles imprudences le condamnèrent encore sur la fin de ses jours à de nouvelles privations. Sobre, économe pour lui-même, il les supporta avec une grande sérénité d'âme: car toujours sa vie privée avait été celle d'un digne prêtre. Buonaparte, qui ne visita jamais l'établissement des sourds muets, avait donné à Sicard une nouvelle preuve de son éloignement en refusant de ratifier sa nomination à un canonicat de Notre-Dame. Plus heureux après

la restauration, le successeur de l'abbé de L'Épée fut successivement nommé chevalier de la Légion-d'Honneur, administrateur de l'hospice des Quinze-Vingts (1815), administrateur de l'hospice des jeunes aveugles (1816), enfin chevalier de l'ordre de Saint-Michel (1818). Les souverains alliés qui vinrent à Paris, en 1814 et en 1815, s'empressèrent de visiter son établissement, et de rendre hommage au zèle, aux talents de cet illustre instituteur: l'empereur Alexandre lui conféra l'ordre de Sainte-Anne de Russie, et la reine de Suède lui envoya l'ordre de Wasa. En 1817, il fit un voyage en Angleterre, où il reçut l'accueil le plus honorable. La société académique des sciences de Paris, dont il était membre, le choisit plusieurs fois pour son vice-président. C'est lui qui célébrait, depuis 1816, la messe de la Saint-Louis devant l'académie française. Il n'avait pas cessé d'être membre de la commission du dictionnaire; enfin il jouissait de la plus belle vieillesse, fruit d'une vie régulière et active, lorsqu'il mourut le 10 mai 1822, dans sa quatre-vingtième année. Il a eu d'abord pour successeur à l'établissement des sourds-muets, M. l'abbé Gondelin, précédemment instituteur de l'établissement de Bordeaux. Sicard lui-même lui avait légué ses enfants, par une lettre qui a été rendue publique. On a de lui: I. *Mémoire sur l'art d'instruire les sourds de naissance*, Bordeaux, 1789, in-8<sup>o</sup>. — *Second mémoire*, Paris, 1790, in-8<sup>o</sup>. II. *Catéchisme à l'usage des sourds muets de naissance*, Paris, 1796, in-8<sup>o</sup>. III. *Manuel de l'enfance, contenant des éléments de lecture et des dialogues instructifs et moraux*, 1796, in-12. IV.

*Éléments de grammaire générale appliquée à la langue française*, 1799, 2 vol. in-8°; 1808, seconde édition. Voici le jugement que Chénier portait sur cet ouvrage et sur Sicard comme grammairien, dans le rapport déjà cité : « Sans être » en arrière sur aucune partie de la » science, il semble redouter les in- » novations, et le principal mérite » qu'il déploie dans ses éléments de » grammaire, est d'exposer claire- » ment les doctrines qu'ont inventées » ses prédécesseurs. . . . Il est telle- » ment circonspect, que pour l'or- » thographe, il n'approuve pas mê- » me les légers changements faits par » Voltaire. . . . Au reste, le livre de » M. Sicard est une grammaire com- » plète : il va jusqu'à donner les rè- » gles de la versification française, » et celles des petits genres de poésie : » ce qui paraît dépasser la gram- » maire et surtout la grammaire gé- » nérale. Quelques lecteurs lui repro- » chent de pousser trop loin la clarté » d'ailleurs si nécessaire : d'avoir » peur de n'en jamais assez dire. . . . » En s'occupant de sa grammaire, » il s'est occupé des élèves et des » enfants. C'est pour cela qu'il fait » succéder à ses chapitres autant de » leçons dialoguées, . . . et qu'il dé- » veloppe dans chaque leçon ce qu'il » vient de développer dans chaque » chapitre. C'est encore pour cela » qu'il s'adresse quelquefois aux sa- » ges instituteurs et aux mères sen- » sibles, et qu'il se livre à des digres- » sions morales qui lui font beaucoup » d'honneur sous des rapports étran- » gers à la grammaire. Il est accou- » tumé d'ailleurs à parler long-temps, » parce qu'il est obligé de parler seul, » et l'on sait qu'il écrit comme il » parle. » V. *Cours d'instruction d'un sourd-muet de naissance*,

*pour servir à l'éducation des sourds-muets*, Paris, 1800, in-8° fig.; 1803, in-8°; ouvrage jugé digne d'une mention honorable dans le rapport des prix décennaux. *L'Alphabet manuel*, qui en fait partie, a été réimprimé à part. VI. *De l'Homme et de ses facultés physiques et intellectuelles, de ses devoirs et de ses espérances*, par D. Hartley, ouvrage traduit de l'anglais avec des notes explicatives, 1802, 2 vol. in-8°. VII. *Journée chrétienne d'un sourd-muet*, 1805, in-12. VIII. *Théorie des signes pour l'instruction des sourds-muets*, 1808, 2 vol. in-8°, avec un *Hommage à Napoléon*; on a renouvelé les titres de cette édition, et supprimé l'*Hommage*, en 1814. IX. *Sermons inédits de Bourdaloue*, imprimés sur un manuscrit authentique, Paris, 1823, in-8°. (7). Sicard a donné une édition des *Tropes de Dumarsais*, 1803, in-8°. On voit à l'article SÉRIEYS ci-dessus, l'énoncé de plusieurs ouvrages de ce compilateur, indiqués comme étant revus par Sicard, qui n'avait fait que prêter son nom. C'est par suite d'une complaisance analogue, qu'on lit le nom de Sicard sur le titre de deux ouvrages de grammaire publiés par M. Mourier, instituteur (*l'Alphabet méthodique*, 1815, et *la Grammaire française exacte et méthodique*, 1816.) En 1796, Sicard annonça lui-même, par souscription, dans les *Annales religieuses*, tom. 1<sup>er</sup>, p. 621, un ouvrage intitulé : *Pasigraphie ou premiers éléments de l'art d'écrire et d'imprimer dans une langue de manière à être entendu en toute autre langue, sans traduction*, inventés par D. M.... A. M. d'I. A, et rédigés par

(7) Voy. pag. 72, ci-dessus, n°. XXXVII.

l'inventeur lui-même, et par R. A. Sicard, 1 vol. in-8°. Cet ouvrage ne parut point alors, comme il est constaté par une lettre de Sicard, en tête de l'édition originale de la *Pasigraphie* de Maimieux, 1794, in-4°; mais Sicard n'en a pas moins apporté beaucoup de zèle à propager cette invention, en faisant imprimer les douze caractères de cette écriture universelle, sur la couverture de divers numéros des *Annales catholiques*. — On trouve dans le Magasin encyclopédique (première et seconde années), dans les *Séances des écoles normales*, et dans la collection des *Mémoires de l'institut*, des morceaux de Sicard, sur la grammaire générale et sur l'art d'instruire les sourds-muets. Son éloge a été prononcé à ses funérailles, par M. Bigot-de-Prémeneu, au nom de l'académie française; par M. Laffon-Ladebat, au nom des administrateurs des sourds-muets; et par M. l'évêque d'Hermopolis, le jour de sa réception à l'académie, 28 nov. 1822.

D—R—R.

SICHEM (CHRISTOPHE VAN), dessinateur et graveur hollandais, né vers 1580, florissait au commencement du seizième siècle. Élève de Goltzius, il s'est distingué entre les nombreux disciples de ce maître, par l'exécution vigoureuse de ses tailles de bois. Ses gravures au burin, qui sont en grand nombre, se font remarquer par la propreté et la netteté du travail. Son ouvrage le plus considérable en ce genre est celui qui porte pour titre : *Icones hæresiarcarum*, consistant en une suite volumineuse de portraits in-4°, représentant les principaux hérésiarques et réformateurs, et qu'il publia à Amsterdam, en 1609, d'après ses dessins. On cite après cet ouvrage

me autre *Suite de Portraits in-folio des Comtes de Hollande et de Zélande*, également exécutés d'après ses dessins. Mais c'est surtout par ses tailles de bois qu'il s'est acquis une réputation. La coupe en est pleine de hardiesse et de vigueur; et souvent il produit les plus grands effets avec peu de travail. Les plus estimées de ses planches sont celles qu'il a gravées d'après son maître Goltzius. Selon Heineken, il y a eu trois graveurs du nom de Sichein : Christophe, Corneille et Charles. On ne connaît que le premier. L'abbé Marolles, Florent le Comte, et surtout Basan et Papillon ont achevé de porter la confusion dans ce qui concerne ce maître. Ces deux derniers ont parlé d'un *Charles-Simon Vichem*, qui aurait vécu plus de cent ans, et qui aurait gravé six mille planches. Mais ni Papillon, ni Basan n'en ont pu citer une seule. Ce qui a pu donner lieu à une aussi forte erreur, c'est que Sichein formait son chiffre des lettres C et S, entrelacées dans les deux jambages d'un grand V; et ils auront pris la plus grande lettre pour l'initiale du nom propre du graveur. Parmi ses pièces au burin, les plus remarquables sont : I. *Le Portrait de Calvin* en buste, vu de profil, et un livre à la main, dans un cadre historié. II. *L'Empereur Charles-Quint*, en pied, dans le costume impérial. III. *La Reine d'Angleterre Élisabeth*, en pied, revêtue de ses habits royaux. Les plus estimées de ses tailles en bois sont : I. *Une Suite de douze sujets historiques*, format in-12. Elle est très-rare. II. *Judith mettant la tête d'Holopherne dans un sac que lui tient sa servante*. III. *Sainte Cécile touchant de l'orgue*; toutes deux d'après Goltzius. IV. *Une*

suite de quatre morceaux représentant les *Quatre évangélistes*, en buste, dans des encadrements d'arabesques, avec un précis de leur vie en hollandais. Ces quatre pièces infolio, de l'exécution la plus savante, passent pour le chef-d'œuvre de Sichesm.

P—s.

SICCIUS. *Voy.* SICINIUS DENTATUS.

SICINIUS DENTATUS (1) (LUCIUS), Romain, d'une famille plébéienne, joignait à la valeur et aux autres qualités du soldat, une force de corps extraordinaire. Il s'était trouvé, depuis l'âge de dix-huit ans, à cent vingt batailles, dont il avait presque toujours décidé le succès. Il avait sauvé la vie à quatorze citoyens, en exposant la sienne, et il était sorti huit fois vainqueur de combats singuliers, à la vue des deux armées. Comme on ne pouvait lui décerner les honneurs réservés aux seuls personnages consulaires, il avait suivi neuf fois le char du triomphateur, précédé de ses compagnons, qui portaient des couronnes de toute espèce (2), prix d'autant d'actions d'éclat, et les dépouilles de ses ennemis (V. Valère-Maxime, III, 24). Sicinius n'était pas moins recommandable par ses mœurs que par son courage; et il était doué d'une éloquence naturelle. Les débats au sujet de l'inexécution de la loi agraire s'étant renouvelés (l'an de Rome 299, avant J.-C. 454), il prononça, dans l'assemblée du peuple, un discours que

(1) Les historiens ne sont pas d'accord sur le nom de ce héros: Titc-Live, Aulugelle et Plinc, le nomment *Siccius*.

(2) Valère-Maxime (*loc. cit.*) fait l'énumération des couronnes et des autres marques d'honneur décernées à Sicinius: huit couronnes d'or, une obsidionale, trois murales, quatorze civiques, quatre-vingt-trois colliers d'or, cent soixante bagues ou bracelets, dix-huit laucés, vingt-cinq chevaux, etc. On peut voir le même détail dans *Aulugelle*, II, XI.

Denys d'Halicarnasse a conservé (V. *Antiq. romain.*, x, 8). Après avoir rappelé sommairement, et avec une admirable simplicité, ses exploits, depuis quarante ans qu'il servait comme soldat ou comme officier, à la tête d'une légion ou d'une cohorte: « Voilà ce que j'ai fait; dit-il; et cependant, Romains, Sicinius ne possède pas, non plus que vous, les compagnons de ses travaux, la moindre partie des terres que votre valeur a conquises sur les ennemis de la république. » L'année suivante, il fut élu tribun; et dès qu'il eut pris possession de sa charge, il cita devant le peuple T. Romilius, l'un des consuls sortants, et le fit condamner à dix mille onces de cuivre, pour avoir versé dans le trésor public tout le produit du butin fait sur les Éques (3). Plinc l'Ancien (liv. VII, 28) met cette action au-dessus des exploits les plus brillants de Sicinius. Un homme de ce caractère ne pouvait voir qu'avec indignation les décemvirs perpétuer leur autorité, au mépris des lois. Employé dans l'armée contre les Sabins, quoique son âge lui eût permis de rester dans ses foyers, il sondait les dispositions des soldats, et leur parlait de la nécessité de se soustraire à la tyrannie. Les menaces indiscrettes de Sicinius furent rapportées aux farouches décemvirs, qui donnèrent l'ordre de le faire mourir. On l'envoya, sous prétexte de reconnaître une position favorable pour un camp, avec une escorte de cent hommes chargés de l'assassiner. Enveloppé de toutes parts, il se défendit jusqu'au dernier moment, et fit mordre la poussière à plusieurs de ses adversaires; mais il dut succomber sous

(3) *Suiv.* Titc-Live (II, 31), l'accusateur de Romilius se nommait *Caius Claud.* *Cicero*.



le nombre (4). Les lâches satellites des décevirs débitèrent que Sici-nius avait péri dans une embuscade. L'examen des lieux fit découvrir la vérité. Dans leur indignation, les sol-dats voulaient porter son corps à Ro-me; et les honneurs rendus à la mé-moire de ce grand citoyen ne purent ni calmer la douleur de ses compagnons, ni diminuer l'horreur qu'inspirait un attentat jusqu'alors sans exemple (*V. APPIUS, II, 334*). Sici-nius avait été surnommé l'Achille romain (*V. Aulugelle, II, ch. XI*). W—s.

**SICINIUS BELLUTUS** (**CAIUS**), plébéien séditieux, était doué de cette éloquence qui entraîne les masses po-pulaires. Lors du soulèvement causé l'an de Rome 261 (avant J.-C. 491), par la dureté des patriciens envers les plébéiens, leurs débiteurs, ce fut lui qui engagea le peuple à se retirer sur le mont Sacré. L'établissement du tribunal, au commencement de l'année suivante, résulta de cette scission. Cinq tribuns furent alors élus, et, si l'on en croit Denys d'Halicarnasse, Sici-nius fut du nombre. Tite-Live en rapportant ce fait, le révoque en doute en deux endroits (liv. 2, c. 53 et 58). Il est donc plus sûr de suivre le sentiment de Cicéron et d'Asconius, qui ailir-ment que le peuple n'eût d'abord que deux tribuns. Deux ans après, le nombre de ces magistrats ayant été porté à cinq, il est constant que C. Sici-nius fut nommé tribun. Il se porta avec M. Duillius, son collègue, pour accusateur d'Appius Claudius, ce fier patricien, qui avait réuni sur lui toutes les haines du peuple, comme Sici-nius, toutes celles du sénat. Les crimes qu'il imputait à Appius,

étaient d'ouvrir, dans ce corps, des avis pernicieux au peuple, d'avoir occasionné une sédition dans la ville, et commandant une armée, de l'avoir ramenée couverte d'opprobre. L'ac-cusé mit tant de dignité dans sa dé-fense, que le peuple et même les tri-buns furent frappés d'une sorte de stupeur. Sici-nius offrit de lui-même un sursis à Appius que la mort em-pêcha d'en profiter (*Voy. APPIUS CLAUDIUS, II, 333*). — Caius SI-CINIUS, fils du précédent, fut nom-mé tribun dans une circonstance sem-blable à celle qui aurait donné lieu à l'élevation prétendue de son père à cette magistrature. Le peuple s'étant retiré sur le mont Aventin, l'an 305 de Rome, pour se soustraire à la ty-rannie des décevirs, promut Sici-nius le fils au tribunal. — Titus SI-CINIUS, de la même famille, tribun du peuple, après la prise de Veïes, fut l'auteur d'une loi qui tendait à transporter dans cette ville la moitié du sénat et du peuple romain. L'op-position des patriciens et de Camille empêcha l'exécution de ce projet. — Sici-nius, tribun du peuple, l'an de Rome 627, entreprit, après la mort de Sylla, de rétablir les prérogatives d'une charge à laquelle sa famille devait son premier lustre. L'opposi-tion des consuls Curion et Octavius trompa ses espérances, et tous ses ef-forts n'eurent pour résultat que de réjoir la populace aux dépens de ces deux magistrats; car Sici-nius les accabla des railleries les plus mor-dantes. C'était un homme sans mœurs, sans considération, et dont tout le talent consistait à tourner en ridi-cule les premiers personnages de l'é-tat. Il n'épargnait que le seul Cras-sus; et comme on lui en deman-dait la raison, il répondit: « Je n'ai » garde de m'y jouer; car il a du

(4) Tite-Live (III, 43, et Denys d'Halicarnas-se (XI, 4), diffèrent sur les détails de l'assassinat de Sici-nius.

» foin à la corne: » proverbe populaire, qui désignait un homme dont la vengeance était redoutable, par allusion aux taureaux furieux, à qui l'on attachait du foin à la corne, pour avertir les passants de ne pas en approcher. Mal en prit à Sicinius de n'avoir pas usé de la même réserve à l'égard de Curion; car ce consul irrité de ce qu'il l'avait comparé à cause de ses gestes outrés, à *Barba-leius*, farceur de théâtre à demi-fou, le fit assassiner peu de temps après ce démêlé. D—R—R.

SICON I<sup>er</sup>., prince de Bénévent, était un gentilhomme de Spolète, qui, vers l'an 810, était venu demander la protection de Grimoald Storesaitz, duc de Bénévent, contre Pepin, roi d'Italie. Il fut élevé par Grimoald à la dignité de comte d'Acerenza; et ce prince étant mort sans enfants, en 817, il lui succéda par l'élection du peuple et par les intrigues de Radelgise, comte de Conza, non sans être soupçonné d'avoir hâté la mort de son prédécesseur. Radelgise, qui, dans les premières années de son règne, avait été son unique ministre, ayant excité la défiance de Sicon, se retira tout-à-coup dans un couvent, en 826, pour y faire pénitence d'avoir contribué à la mort de Grimoald. Sicon attaqua ensuite le duché de Naples, qui était demeuré indépendant, sous la protection des Grecs, au milieu des conquêtes des Lombards de Bénévent. Il obligea les Napolitains à lui payer tribut, et à lui remettre les reliques de saint Janvier, qu'il fit transporter à Bénévent. Sicon mourut en 833. Son fils Sicard, qu'il avait auparavant déclaré son collègue, lui succéda. On accuse Sicon de sacrilège, pour avoir fait arrêter et mourir en prison Deusdedit, abbé de Mont-Cassiu. S. S.—1.

SICON II succéda, vers l'année 851, à son père, Siconolfe, prince de Salerne. Il était, à cette époque, encore mineur, et sous la tutelle du comte Pierre, son parrain. Ce dernier trouva le moyen de se faire associer à la souveraineté par le peuple, et ensuite de se faire donner pour collègue son fils Adémar. Sicon, d'après les conseils de son tuteur, se rendit à la cour de l'empereur Louis-le-Débonnaire: il y acheva son éducation, et s'y distingua dans tous les exercices chevaleresques. A son retour, il séjourna quelque temps à Capoue, où ses avantages extérieurs, joints à la douceur de son caractère, lui gagnèrent tous les cœurs; mais le comte Pierre, qui voulait assurer à son fils Adémar la succession à la principauté de Salerne, le fit empoisonner vers l'année 860. S. S.—1.

SICONOLFE, prince de Salerne, était fils de Sicon I<sup>er</sup>., et frère de Sicard, prince de Bénévent, qui, ayant conçu contre lui quelque jalousie, le fit arrêter et conduire en prison à Tarente. Mais lorsque Sicard eut été tué, en 839, les habitants de Salerne, qui ne voulurent pas reconnaître son successeur Radelgise, envoyèrent chercher Siconolfe dans sa prison, et le reconnurent pour leur prince. Cette double élection causa la division du grand duché de Bénévent, et fonda la principauté de Salerne, fameuse par son commerce avec les Arabes, et par la protection qu'y reçurent les lettres. Radelgise et Siconolfe combattirent dix ans pour se supplanter mutuellement, et réunir sous une seule domination toute l'Italie méridionale. Tous deux appellèrent à leur aide des Sarrasins de Sicile et d'Afrique; tous deux désolèrent le beau pays qui les avait choisis pour pro-

tecteurs. Siconolse, afin de donner des subsides à ses anciens alliés, pillà à plusieurs reprises le riche trésor du Mont-Cassin. Enfin, par l'entremise de Louis II, roi d'Italie, les deux rivaux firent la paix en 848; ils partagèrent entre eux le duché de Bénévènt, lequel comprenait alors presque toute l'Italie méridionale, ils promirent même de réunir leurs armes pour en chasser les Sarrasins, qu'ils y avaient imprudemment appelés; mais Siconolse ne survécut pas longtemps à ce partage: il mourut, au plus tard, en 851. Son fils, Sicon II, lui succéda.

S. S.—1.

SIDI-MOHAMMED, empereur de Maroc, de la dynastie des chérifs, aujourd'hui régnante, succéda, l'an 1757, à son père, Muley Abdallah, dont il était le fils unique; ainsi, son avènement au trône ne donna lieu à aucune de ces guerres si fréquentes entre les fils d'un souverain mort, dans les états musulmans où l'on n'a pas adopté la dure mais utile coutume de renfermer les princes du sang royal. Sidi-Mohammed, associé au gouvernement par son père, avait déjà réformé plusieurs abus, et accoutumé les peuples à respecter son autorité. Le long règne de ce prince n'offre que des exemples très-rars de ces actes de férocité qui souillent si souvent l'histoire de ses prédécesseurs (*Voy. MULEY ABDALLAH, MULEY ARMED DEHABY, MULEY ARCHID et MULEY ISMAEL*). Il fit faire à l'empire de Maroc, quelques pas vers la civilisation, et sa politique sembla vouloir se rapprocher de celle des nations européennes. Persuadé que, pour rétablir ses finances et vivifier le commerce, la paix était le moyen le plus sûr, il la conclut successivement avec l'Angleterre, la Hollande, le

Danemark, la Suède, Venise, la France, l'Espagne, le Portugal, l'empereur d'Allemagne, la Toscane et les autres princes d'Italie. Ce fut alors qu'il fonda, au sud de son empire, en 1760, la ville de Mogador, où les négociants étrangers, attirés par ses promesses, bâtirent, ainsi que les Maures et les Juifs, des maisons construites avec plus de régularité que celles des autres villes de son empire. Il fit aussi rétablir et embellir les fortresses de l'Arasch et de Rabat; agrandir et décorer son palais de Maroc, dont les nouveaux pavillons furent bâtis par des maçons européens. Il jeta également, en 1773, les fondements de la ville de Fedali, qui n'a point été achevée. Une autre ville, Guadel, élevée par ses ordres près de Rabat, qu'il n'aimait pas, et à peine terminée, n'était déjà plus qu'un amas de ruines en 1781. Les établissements commerciaux s'étant multipliés dans tous les ports de l'empire de Maroc, Sidi-Mohammed, qui croyait accroître par-là ses revenus, augmenta progressivement les douanes, et acheva de détruire son propre ouvrage, en exerçant le monopole du commerce. Il répara en partie ces fautes, en faisant approuver par les théologiens musulmans l'exportation des blés surabondants et inutiles à la consommation de ses sujets. Il se procura, par ce moyen, de l'artillerie, des bombes et quelques millions d'argent comptant. Le premier usage qu'il fit de ces ressources fut d'assiéger Mazagan, que les Portugais évacuèrent, au mois de mars 1769 (1). Encouragé

(1) Le gouverneur portugais, après avoir fait sauter les fortifications de la place, l'abandonna en emmenant tous les habitants, qui furent transportés en Amérique, à l'embouchure du fleuve des Amazones, où ils formèrent la colonie de Saint-Jean de Macapá.

par ce succès, il mit le siège devant Méhilla, qu'il crut enlever aussi aisément à l'Espagne, à la fin de 1774; mais la belle défense du général Sherlock et la loyauté de Charles III, qui, malgré les hostilités commencées par les Marocains, ne laissa pas de renvoyer un assez grand nombre de captifs musulmans dont il avait promis la délivrance, déterminèrent Sidi-Mohammed à lever le siège de Méhilla, et à demander la paix. Le roi d'Espagne lui tint long-temps rigueur. Enfin, une suite de procédés généreux, de secours de grains, et de bons offices, de part et d'autre, contribua, plus que les négociations, en 1780, à rétablir la bonne harmonie entre les deux puissances. Sidi-Mohammed, devenu l'admirateur et l'ami de Charles III, lui en donna des preuves signalées, pendant le blocus de Gibraltar. Non-seulement il repoussa les Anglais de tous ses ports; mais il mit, en quelque sorte, celui de Tanger à l'entière disposition des flottes espagnole et française, pour relâcher et s'y ravitailler. Il fut même sur le point de venir assister au bombardement de Gibraltar. Après la paix de 1783, deux de ses fils se rendirent à la cour d'Espagne, et allèrent ensuite s'embarquer à Carthagène pour Constantinople. Sa médiation contribua aussi à la conclusion du traité entre le cabinet de Madrid et la régence d'Alger, en 1786. Ce monarque, au commencement de son règne, avait choisi pour premier ministre Muley Édris, son parent, prince souple, adroit, éclairé, fastueux, mais intempérant, avide et cruel, qui conserva jusqu'à sa mort, en 1772, une autorité presque absolue. Sidi-Mohammed alors gouverna par lui-même, et n'employa que des

agents subalternes; ce qui rendit les affaires diplomatiques plus lentes et plus incertaines. Il donnait d'ailleurs trois audiences publiques par semaine, écoutait tous ses sujets, sans distinction, et leur rendait justice. Il sut maintenir la tranquillité dans ses états, en se montrant de temps en temps aux extrémités opposées. En 1772, un marabout fanatique tenta d'exciter des troubles par ses prédications; mais ses partisans furent sabrés, et lui-même fut conduit devant l'empereur, qui le fit mettre à mort en plein conseil. L'épuisement des finances, après le siège de Méhilla, ayant occasionné une augmentation d'impôts et un retard dans la solde du corps des noirs, ils se révoltèrent à Mekinez, vers la fin de 1778. Comme ils ne purent réussir à mettre à leur tête Muley Aly, fils aîné de l'empereur, ils proclamèrent Muley Yézid, qui était un autre de ses fils. L'hésitation de ce prince et la méintelligence des noirs empêchèrent les progrès de cette révolte, que l'arrivée de l'empereur étouffa. Il se contenta d'envoyer son fils à la Mekke, et de licencier une partie des noirs; de sorte que ce corps de cent mille hommes, que Muley Ismaël avait laissé, et qui s'était rendu si redoutable à ses successeurs, se trouva réduit à quinze mille. Une guerre maritime peu importante avec les Hollandais fut terminée par un traité, en 1778. Pendant un voyage que l'empereur avait fait à Tafilet, en 1783, pour apaiser les dissensions des chérifs qui habitaient cette ville, son fils aîné, Muley Aly mourut à Fez, dont il était gouverneur; c'était un prince vertueux, bienfaisant, dont la perte excita des regrets dans tout l'empire. Muley Yézid, de retour de la Mekke, excita, par sa

conduite équivoque, les soupçons d'un père dont l'âge avait augmenté la défiance. Sidi-Mohammed employa vainement tous les moyens pour avoir son fils en son pouvoir. Celui-ci, retiré dans un sanctuaire, près de Fez, bravait la colère et les menaces de son père. L'empereur envoya contre lui des troupes, et partit lui-même de Maroc, le 29 mars, pour rejoindre l'armée. Il tomba malade en chemin, et mourut dans sa litière, en arrivant à Rabat, le 11 avril, âgé d'environ quatre-vingts ans, après en avoir régné trente-trois. Il laissa plusieurs fils, qui se disputèrent l'empire les armes à la main. Son dessein était d'assurer le trône à Muley Abd el Salem, et d'en exclure surtout Muley Yezid, qui néanmoins fut son successeur immédiat (V. YEZID MULEY). Voici le portrait de Sidi-Mohammed, d'après Chénier et Lemprière, qui nous ont transmis des détails curieux sur ce monarque, sa cour et sa famille. Sa taille était de cinq pieds huit pouces; son visage long, maigre et pâle. Ses sourcils et sa barbe étaient de la plus grande blancheur. Un mouvement convulsif, qui le faisait loucher d'un œil, lui donnait un regard dur et sévère; mais son affabilité et la douceur de sa voix détruisaient bientôt cette fâcheuse impression. Sa vie extrêmement frugale et son tempérament robuste, l'avaient rendu capable de supporter la fatigue et les devoirs pénibles de la souveraineté; mais, dans ses dernières années, il avait perdu l'usage de ses jambes, pour s'être habitué de trop bonne heure à ne sortir qu'à cheval ou en litière. Cette coutume, et le parasol qu'on portait sur sa tête, étaient les seuls signes qui le distinguaient de ses sujets. Son costume était absolu-

ment le même, à la finesse près. Sidi-Mohammed peut passer pour un bon prince, si on le compare à la plupart de ses prédécesseurs. L'avarice était son défaut capital, mais, pour la satisfaire, il employa rarement la violence et la cruauté. Il ne laissa même pas de grands trésors, parce qu'il dépensa beaucoup en bâtimens, en fondations pieuses, en présens au grand-seigneur, au temple de la Mekke, en rachats de captifs musulmans, dont la plupart n'étaient pas ses sujets. Il se montra d'ailleurs susceptible de reconnaissance et de générosité. Il traita les captifs chrétiens avec humanité, et en relâcha plusieurs sans rançon. En un mot, Sidi-Mohammed aurait pu être un grand homme, sans les vices de son éducation et les préjugés de sa religion. A—r.

SIDNEY (sir HENRI), homme d'état, né d'une famille noble de Surrey, fit ses études dans le *New College* à Oxford, en 1513. Produit ensuite à la cour, il devint l'ami intime du jeune souverain Édouard VI. Ce prince le nomma ambassadeur près de la cour de France, et lui confia différents emplois très-honorables auprès de sa personne. A la mort d'Édouard VI, qui expira entre ses bras, sir Henri se retira dans son château de Penshurst. Rappelé à la cour sous le règne de Marie, il fut honoré de la plus haute faveur; cependant ses grandes qualités ne parurent dans tout leur éclat que sous Élisabeth. Il fut cité alors comme brave soldat, capitaine expérimenté, habile conseiller, sage législateur dans sa vie privée, de même qu'il se montrait bon père et tendre ami. Il fut gouverneur du pays de Galles, chevalier de la Jarretière, enfin député d'Irlande, et il remplit cette

dernière charge avec autant de sagesse que d'intégrité et de modération. Il mourut, en 1586. On doit à Henri Sidney les statuts d'Irlande, qu'il fit imprimer ; on a publié quelques-unes de ses lettres à son fils (V. l'article suivant). C—Y.

SIDNEY (sir PHILIPPE), fils du précédent et de Marie, fille aînée de John Dudley, duc de Northumberland, naquit, en 1554, à Penshurst, dans le Kent. On prétend que ce fut à l'occasion du mariage de Philippe II, roi d'Espagne et de Marie d'Angleterre, qu'il reçut le nom de Philippe. Quoi qu'il en soit, le jeune Sidney fit ses premières études à Shrewsbury, et passa de là au collège de Christ-Church, à Oxford. Il étudia aussi quelque temps dans le collège de la Trinité, à Cambridge ; et surtout il donna des preuves d'une grande intelligence. A douze ans, il écrivait à son père en latin et en français ; à quatorze, il soutenait des thèses contre les sujets les plus distingués d'Oxford, et à dix-sept, il connaissait les éléments de toutes les sciences, possédait à fond le grec et le latin, et paraissait familiarisé avec la littérature des anciens. Il était tellement avancé dans ses études, qu'à un âge si tendre, il fut en état de faire, avec profit, le tour de l'Europe, selon la coutume des riches Anglais. Il était à Paris lors du massacre de la Saint-Barthélemi, et il trouva, comme plusieurs de ses compatriotes, un asile sûr dans la maison de l'ambassadeur d'Angleterre. Il se rendit ensuite, par Strasbourg, à Heidelberg et à Francfort, où il demeura quelque temps, chez André Wéchel. C'est là qu'il se lia avec Languet, dont il fit son ami, et avec lequel il entretenait une correspondance suivie, pour s'aider de ses conseils,

dans la direction de ses études ; car son voyage n'avait pour but que de perfectionner ses connaissances. A Vienne, il apprit tous les exercices militaires, l'équitation, les armes, l'art de se battre dans un tournois. A Venise, il étudia la géométrie et l'astronomie. Il alla aussi à Padoue, visiter le Tasse, et à Rome, où ses amis craignirent qu'il ne devint catholique. Pendant ces voyages, il ne perdait pas de vue ses auteurs favoris, lisait assidument les Épîtres de Cicéron, Plutarque, etc., et les Lettres que Hubert Languet lui écrivait, et qui furent recueillies plus tard et imprimées à Amsterdam, en 1646. Sidney se perfectionna en même temps dans le français, l'italien et l'espagnol. Aussi, lors de son retour en Angleterre, en 1575, à l'âge de vingt-un ans, était-il le chevalier le plus accompli de la cour d'Élisabeth, qui avait coutume de l'appeler *son Philippe*, pour le distinguer du roi d'Espagne, qu'elle haïssait et comme son ennemi et comme l'époux de Marie. Sidney, de son côté, ne perdait aucune occasion de plaire à sa souveraine ; et il lui consacra les prémices de son talent, en composant à sa louange une pièce intitulée : *The lady of the May*, qui fut jouée en présence d'Élisabeth, à Wanstead. Il n'y avait guère qu'un an que ce jeune homme était de retour en Angleterre, et il atteignait à peine sa 22<sup>e</sup>. année, lorsque Élisabeth le nomma son ambassadeur auprès de l'empereur, qui venait de monter sur le trône. Ce n'était en apparence qu'une ambassade de compliments ; mais Élisabeth ne pouvait borner la mission d'un homme tel que Sidney à de simples représentations : elle le chargea d'affaires secrètes de la plus haute importance ; ce fut de former une li-

gue de tous les princes protestants contre le pape et l'Espagne. Il réussit complètement ; et l'Angleterre , grâce à lui , devint le plus ferme appui de la réforme. Chargé d'une pareille mission auprès de Casimir , comte palatin , il eut le même succès ; ce qui a fait dire de Sidney , qu'il était passé de l'enfance à l'âge mûr , sans jamais avoir été enfant. A son retour , il visita le vice-roi des Pays - Bas et le prince d'Orange. Ce dernier le reçut d'abord légèrement , à cause de sa jeunesse ; mais bientôt il apprit à le connaître et lui témoigna tous les égards dus à son rang et à son mérite. Ce n'était pas seulement hors de sa patrie que ce jeune diplomate donnait des marques d'un beau caractère. En 1579 , quoiqu'il ne fût ni magistrat ni conseiller - d'état , il eut la hardiesse de s'opposer au mariage d'Élisabeth avec le duc d'Anjou , et de publier une Lettre où il développait les raisons de son opposition , au risque de perdre sa place d'échanson de la reine , faible récompense des grands services qu'il avait rendus , et même d'avoir le poing coupé , comme l'imprimeur Page. Cependant il ne lui arriva rien de fâcheux. Sa Lettre se trouve dans un recueil du temps , intitulé : *Cabala*. Il ne fut pas aussi heureux dans la querelle qu'il eut , l'année suivante , avec Édouard Vere , duc d'Oxford. La reine s'opposa à tout duel entre ces seigneurs ; et Sidney fut obligé de se retirer de la cour , dont il paraît avoir été exilé. On croit que c'est à cette époque qu'il composa son fameux roman qui a pour titre : *l'Arcadie*. Ce fut , dit-on , la traduction d'Héliodore , qu'on publia vers ce temps , qui lui donna la première idée de son ouvrage ; mais il paraît plus probable qu'il en est redevable

à l'Arcadie de Sannazar , qui fut imprimée à Milan , en 1504. Ce sont aussi des bergers qui en sont les héros ; et l'on y trouve partout les sentiments et le langage qui conviennent à la vie pastorale. Sidney jugeait fort bien de son ouvrage lorsqu'il disait que c'était une bagatelle sans prétention. Il ne le composa que pour l'amusement de sa sœur , la comtesse de Pembroke , à laquelle il en envoyait les feuilles à mesure qu'il les écrivait. Cet ouvrage , qu'il n'acheva jamais , n'a point été imprimé de son vivant. On prétend qu'il avait le projet de le recommencer sur un nouveau plan , et de célébrer les hauts faits du roi Arthur. Quoiqu'il en soit , sa belle - sœur acheva cette production , après sa mort , et la publia sous son nom. Deux ans après son exil , Sidney fut créé chevalier. Il fut ensuite nommé , par le comté de Kent , à la chambre des communes ; et au milieu des occupations les plus importantes et les plus sérieuses , il composa son *Traité de la Défense de la poésie*. Cet ouvrage était à peine fini , que l'infatigable auteur projetait déjà de partir avec sir Francis Drake , pour faire de nouvelles découvertes en Amérique. Tout était prêt pour ce voyage , lorsque Elisabeth , qui avait d'autres vues sur Sidney , le retint à son service. Il obéit , et fit , vers cette époque , un sacrifice plus grand encore à sa souveraine. Le trône de Pologne étant venu à vaquer , les Polonais le choisirent pour leur roi ; mais Elisabeth s'y opposa , de peur , disent les historiens contemporains , de perdre le plus beau fleuron de sa couronne ; et Sidney , continuent-ils , aima mieux être le sujet d'Élisabeth que d'aller régner au-delà des mers. D'ailleurs la guerre de Flandre le

rendait nécessaire à l'Angleterre ; la reine le nomma gouverneur de Flessingue, et général de cavalerie. Sidney prit, en partant, cette devise : *vix ea nostra voco*. Il se distingua par sa prudence et sa valeur ; surprit Axel, en 1586, et soutint, à l'affaire de Gravelines, l'honneur de l'armée anglaise, qu'il sauva. Mais sa gloire ne fut pas de longue durée : cette même année, il fit des prodiges de valeur à la bataille de Zutphen ; il délivra lord Willoughby, qui s'était laissé envelopper ; et il poursuivait l'ennemi, lorsqu'une balle l'atteignit à la cuisse et le blessa mortellement. Il avait demandé de l'eau pour éteindre la soif ardente qui le dévorait, et qui irritait sa blessure ; au moment où on lui en apportait, il aperçut un soldat mourant à ses côtés : « Cet homme en a encore plus besoin que moi, dit-il, » et il lui fit donner l'eau qu'il avait demandée. Après la bataille, Sidney fut transporté à Arnheim, où il mourut le 16 oct. 1586. Son corps fut transféré en Angleterre, et on l'enterra en grande pompe, dans l'église de Saint-Paul. Quoique l'université d'Oxford, et plusieurs membres de celle de Cambridge eussent publié, en son honneur, des vers et des poèmes écrits en toutes sortes de langues, son tombeau resta sans inscription. Ce fut Jacques d'Écosse, qui y en fit placer une ; et ce qui est plus honorable pour ce prince, c'est qu'il la composa lui-même. Sidney fut marié, mais il ne laissa pas d'enfants. On a de lui plusieurs ouvrages, dont aucun n'a été imprimé de son vivant, excepté la Lettre contre le mariage de la reine Elisabeth avec le duc d'Anjou. Ils se composent : I. de l'*Arcadie*, Londres, 1591. On lit, dans plusieurs biographies que

ce livre fût brûlé, et qu'on ne lui obéit pas plus, qu'on n'obéit à Virgile lorsqu'il condamna aux flammes son *Énéide* ; mais rien ne prouve ce fait : ce qu'il y a de certain, c'est que ce roman fut accueilli avec tant d'enthousiasme, qu'en 1633, il était à sa huitième édition, et qu'il en a eu au moins quatorze. Il fut traduit dans presque toutes les langues de l'Europe, et il y en eut deux traductions françaises peu estimées, l'une de M<sup>lle</sup>. Geveviève Chapellais, qui parut en 1625, l'autre d'Hardouin. II. *Astrophel et Stella*, qui se trouve à la suite de *Arcadie*, 1591. III. *La Défense de la poésie*, Londres, 1595. IV. *Le Remède de l'amour*. V. *The lady of the May*. Tous ces ouvrages ont été recueillis avec l'*Arcadie*. VI. *Valour anatomized in a fancie*, 1581, réimprimé en 1672, à la fin de *Cottonii Posthuma*. VII. Des Sonnets, des Chansons, qui ont été imprimés dans différents Recueils. VIII. Une traduction du *Traité de Philippe Mornay, de la vérité de la religion chrétienne*, qui fut laissée incomplète par Sidney ; et c'est à sa prière que Arthur Golding l'acheva. Sidney a laissé manuscrit un poème, qui est conservé dans la bibliothèque de sa famille. Thomas Zouch a publié des *Mémoires sur la vie et les écrits* de sir Philippe Sidney, in-4°, 1808. — Marie SIDNEY, comtesse de Pembroke, sœur du précédent, morte en 1601, fut une des femmes les plus distinguées de l'Angleterre pour les connaissances littéraires. Chère à son frère, dont le caractère avait quelque ressemblance avec le sien, ce fut à son amitié qu'elle dut sa première réputation dans les lettres, car nous avons vu qu'elle publia sous son nom le roman intitulé : *l'Arcadie*, que son frère avait écrit pour elle. Elle



traduisit de l'hébreu plusieurs psaumes de David. Cette traduction, qu'on dit être conservée dans la bibliothèque de Wilton, est estimée ; mais on croit que Philippe Sidney y eut quelque part. On a encore de cette femme célèbre, entre autres écrits, une *Élégie* sur sir Philippe Sidney ; une *Pastorale* à la louange d'*Astroa*, nom sous lequel était célébrée la reine Élisabeth. C—Y.

SIDNEY (ALGERNON), second fils de Robert, comte de Leicester, naquit à Londres, vers 1617. On a peu de renseignements sur les premières années de sa vie. Il paraît que son père l'emmena avec lui, lorsqu'en 1632, il se rendit en Danemark, comme ambassadeur, et qu'il le conduisit aussi en France, lorsqu'en 1636, il alla remplir une mission auprès de cette puissance. Le comte de Leicester, ayant été nommé vice-roi d'Irlande, se fit accompagner d'Algeron Sidney, et lui donna une compagnie dans son régiment. Pendant la rébellion de ce royaume, Sidney mentra, ainsi que le comte de Lisle, son frère, une bravoure si remarquable, qu'après la trêve de 1643, Charles 1<sup>er</sup>. crut devoir les appeler tous deux auprès de lui. Le parlement d'Angleterre, alors en révolte ouverte, les fit arrêter à leur débarquement ; et cette circonstance amena la défection du comte de Leicester et de ses deux fils, qu'on soupçonna de s'être concertés d'avance avec les mécontents. Sidney fut nommé colonel d'un régiment dans l'armée de Fairfax, et le comte de Lisle obtint le gouvernement de l'Irlande et le commandement de l'armée parlementaire dans ce royaume. Algeron Sidney l'y accompagna, et l'on assure qu'il fut bientôt après élevé au grade de lieutenant-général. Il exerça

ensuite les fonctions de gouverneur de Dublin, et quelque temps après celles de gouverneur du château de Douvres. Nommé membre de la haute cour de justice qui devait juger le roi, il assista aux débats ; mais il refusa de s'y trouver le jour où la sentence fut prononcée, et ne signa pas le *warrant* pour son exécution. Quelques écrivains assurent qu'il fut néanmoins bien éloigné de désapprouver la condamnation de Charles 1<sup>er</sup>. Sidney, qui, dans son fol enthousiasme pour les Romains, avait pris Brutus pour modèle, était tellement imbu des idées républicaines, que, lorsque Cromwell se fut déclaré protecteur, il devint son plus violent adversaire, et refusa de servir sous son gouvernement. Pendant tout le temps que cet usurpateur hypocrite, et Richard Cromwell, son fils, tinrent les rênes de l'état, Sidney vint retiré dans une terre de sa famille à Penshurst. C'est là que l'on suppose qu'il employa ses loisirs à composer ces *Discours sur le gouvernement*, qui ont été depuis le code favori des républicains exaltés de tous les temps et de tous les pays. Lorsque Richard Cromwell eut abdiqué le protectorat, et que le long parlement fut rétabli, Sidney devint membre du conseil-d'état, et fut envoyé en Danemark (1659), avec Robert Honeywood et Thomas Boon (1), pour négocier la paix entre les cours de Stockholm et de Copenhague. Des conférences générales, auxquelles assistèrent les députés des états-généraux, eurent lieu dans la capitale du Danemark sous la médiation du chevalier Hugues de Terlon,

(1) Pufendorf dit à cette occasion (*De reb. gest. Car. Gust. c. 349*) que les ministres anglais étaient fort ignorants sur tout ce qui s'était passé en Suède depuis Gustave Adolphe.

ambassadeur de France, et des trois commissaires anglais. Mais ces négociations échouèrent, parce que les médiateurs voulurent traiter sur les bases du congrès de la Haye, et dicter les conditions de la paix, tandis que les plénipotentiaires Suédois demandaient l'abolition du péage du Sund, et la cession de Kronembourg et de la Norvège (2). Sidney, qui exerçait une sorte de suprématie sur ses collègues, et qui n'aimait pas la Suède, prit, dans les négociations, un ton tranchant, que Charles - Gustave trouva fort inconvenant de la part d'un médiateur. Après la mort de ce prince (12 février 1660), elles ne marchèrent pas plus rapidement, malgré la bonne volonté des régents de Suède. Terlon et Sidney, désirant amener enfin un résultat, dressèrent un projet de traité, qu'ils se proposaient de faire accepter aux parties belligérantes; mais il ne convint ni à l'une ni à l'autre. Ce fut alors que Schested, ancien ministre danois, réunit les plénipotentiaires, et, sans les médiateurs étrangers, les décida, le 27 mai (6 juin) 1660, à signer le traité de Copenhague, qui rétablit la paix entre les puissances scandinaves (3). Ce fut pendant son séjour en Danemark qu'Algernon Sidney écrivit sur l'album de l'université de Copenhague ces deux vers latins, qui prouvent clairement qu'il approuvait le meurtre de Charles I<sup>er</sup> :

(2) Bulstrode Whitelocke, qui avait exercé les fonctions d'ambassadeur extraordinaire en Suède, avait été nommé l'un des commissaires; mais il refusa « parce que, dit-il dans ses Mémoires, il craignait que ses collègues ne prétendissent à une préséance, et qu'il connaissait le caractère in-traitable et hautain du colonel Sidney. »

(3) Au moment de signer le traité, les commissaires anglais eurent une discussion sur la préséance avec le chevalier de Terlon, auquel ils contestaient, malgré l'usage établi, le droit de placer le premier sa signature sur le traité original. Cette discussion se termina à l'avantage de la France.

. . . *Manus hæc inimica tyrannus  
Ense petit placidam sub libertate quietem* (4).

Dans le temps où Sidney signait le traité de Copenhague, une révolution s'était opérée dans sa patrie, et Charles II montait sur le trône de ses pères. Le fier négociateur, ne voulant pas accepter l'acte d'oubli et d'indemnité accordé par ce prince, préféra vivre, pendant dix-sept ans, en fugitif. Il séjourna à Rome et dans d'autres villes d'Italie, visita la Suisse, où la société de Ludlow et des autres exilés le raffermir dans sa haine contre le gouvernement monarchique, et il se rendit ensuite en France. Là, s'il faut en croire Dalrymple, il fit un métier peu honorable, et reçut une pension pour prix de ses démarches et des renseignements qu'il fournissait. Il se trouvait à Paris lorsqu'en 1677, son père sollicita la permission de l'embrasser avant de mourir. Charles II céda aux prières du comte de Leicester et à la demande de la cour de France, qui les fit appuyer auprès de lui; et il accorda en outre à Sidney un pardon particulier, sur ses promesses réitérées d'une obéissance constante et paisible pour l'avenir. Sidney rentra en Angleterre à une époque où le parlement pressait le roi de s'engager contre la France dans une guerre que ce prince paraissait désirer. Sidney s'y opposa vivement, soit qu'il craignit que ces démonstrations hostiles ne fussent qu'un jeu pour lever une armée et la tenir sur le continent jusqu'à ce qu'on l'eût rendue docile et disposée à une obéissance passive, soit qu'il voulût obtenir

(4) Lord Molesworth, dans la préface de son *Account of Denmark*, prétend que le chevalier de Terlon fit arracher de l'Album de l'université la page où se trouvaient les deux vers de Sidney, parce qu'il les considérait comme un libelle contre le gouvernement français, et comme une allusion à ce qui se passait en Danemark à cette époque.

de la cour de Versailles de nouvelles faveurs pécuniaires ; car on ne peut nier que le républicain Sidney, à l'exemple de la plupart des courtisans de Charles II et des membres de l'opposition, ne se fût vendu à Louis XIV. La mort du comte de Leicester ayant permis à Sidney de se livrer sans contrainte à ses principes favoris, il devint le fléau des ministres, par son éloquence au parlement, où il était entré à l'élection générale de 1678, malgré les manœuvres employées pour l'empêcher d'y siéger, et où il se montra fort ardent pour faire adopter le bill d'exclusion dirigé contre le duc d'York. En 1683, il fut accusé, avec Russell, Essex et d'autres seigneurs anglais, d'avoir pris part à une conspiration dans laquelle étaient impliqués des gens de la plus basse classe, et dont le but était d'assassiner le roi et le duc d'York, son frère. Les détails de ce complot, qui porte, dans l'histoire, le nom de *Rye-House*, sont encore enveloppés de nuages, malgré les actes publics et les Mémoires que plusieurs contemporains ont publiés pour le faire connaître. Il paraît cependant reconnu aujourd'hui qu'il y avait deux conspirations distinctes, dans l'une desquelles Sidney, Russell et Essex étaient réellement entrés (5), et que les ennemis de ces seigneurs confondirent à dessein avec celle de *Rye-House*, tramée par des scélérats désespérés. Algernon Sidney refusa de répondre aux premières interrogations qui lui furent adressées ; il assura qu'il n'avait rien à dire, mais qu'il tâcherait de se défendre, si l'on avait

(5) (Voyez, pour plus de détails, l'article RUSSELL), où nous pensons néanmoins que le caractère et la conduite de ce seigneur et de ses complices, sont présentés sous un aspect trop favorable.

des preuves et des faits à faire valoir contre lui. Il garda la même réserve lorsque le comité du conseil se transporta près de lui, après qu'il eut été envoyé à la Tour. « Ne cherchez point, leur dit-il avec hauteur, à m'extorquer, par l'artifice de vos questions, les preuves que vous n'avez point. Je n'ai rien à vous dire. » Lorsque Russell eût été condamné et exécuté, Sidney fut traduit, pour crime de haute-trahison, devant le jury du comté de Middlesex. Comme Russell, il récusa les jurés ; mais Jefferies, qui présidait les assises, ne permit pas que la question fût examinée, sous prétexte qu'elle avait été déjà décidée lors du procès du premier. La loi exigeait deux témoins ; et Howard était véritablement le seul qui eût déclaré qu'il existait un comité des six, dont il était membre avec Sidney, puisque West et Rumsey, les deux autres témoins, n'affirmaient l'existence de ce comité que par oui-dire. Jefferies crut pouvoir suppléer à cette lacune en produisant un manuscrit de la main de Sidney, qui avait été saisi dans ses papiers, et dans lequel il s'attachait à réfuter un pamphlet intitulé le *Patriarche*, où Filmer, auteur obscur, cherchait à démontrer le droit divin de l'autorité des rois ; et les jurés déclarèrent Sidney coupable. Pendant son procès, il supporta avec une extrême modération, malgré l'emportement naturel de son caractère, les démentis, les interruptions, les insultes même de Jefferies. Après sa condamnation, il envoya au marquis d'Halifax, son neveu, un mémoire adressé au roi, qui contenait les principaux points de sa défense, et dans lequel il demandait que ce prince revît lui-même toute l'affaire. Cette démarche n'eut d'autre effet que de retarder son exécution de trois se-

maines. Lorsque les sherifs lui remirent la sentence, il la lut froidement, et leur dit avec douceur, qu'il ne demanderait rien pour son propre compte, car le monde n'était rien pour lui; mais qu'il désirait que l'on pût savoir combien étaient coupables ceux qui avaient choisi un jury sans foi et vendu à ses ennemis. L'un des sherifs répandit quelques larmes; et Sidney écrivit ensuite son apologie, qu'il leur remit sur l'échafaud, où il mourut avec beaucoup de courage, le 7 décembre 1683. Son corps fut embaumé et enseveli à Penhurst, dans le tombeau de ses ancêtres. La sentence qui l'avait condamné fut cassée la première année du règne de Guillaume et Marie. On a blâmé Charles II de ne pas lui avoir fait grâce. Voici ce que Hume dit à ce sujet: « L'exécution de Sidney est regardée comme l'une des plus grandes taches du règne de Charles II. L'évidence contre lui, il faut l'avouer, n'était pas légale; et le jury qui le condamna était, pour cette raison, très-blamable. Mais qu'après la sentence rendue par une cour judiciaire, le roi dût s'interposer et pardonner à un homme, qui, bien que doué de quelque mérite, était évidemment coupable, qui avait toujours été l'ennemi le plus inflexible et le plus invétéré de la famille royale, et qui avait récemment abusé de la clémence du roi, c'eût été un acte de générosité héroïque, mais qui ne peut pas être regardé comme un devoir ou une obligation ». Barnet, qui avait connu personnellement Sidney, le peint comme un homme d'un courage extraordinaire, ferme jusqu'à l'obstination, d'une franchise rude, et incapable de supporter la moindre contradiction, mais sincère dans son amour exalté pour les principes ré-

publicains et dans sa haine pour la royauté. Il était, suivant le même écrivain, opposé à tout culte public et à tout ce qui ressemblait à une église. On a publié ses *Discours sur le gouvernement*, 1698, 1704, in-fol., et 1773, in-4°; ils ont été traduits en français, par Samson, la Haye, 1702, 3 vol. in-8°. Ces discours ne sont que la réfutation des principes de Filmer. On se tromperait cependant si l'on publiait, comme plusieurs biographes, que ce fut le manuscrit de cet ouvrage qui fut produit pour la condamnation de Sidney. L'éditeur a eu soin de nous instruire qu'il résultait des pièces du procès, que Sidney avait composé deux traités sur le même sujet, un grand qu'il avait confié à un de ses amis, et qui échappa aux recherches de la justice, et un plus petit, qui n'était pas terminé; ce fut ce dernier que l'on produisit contre lui. Ses Œuvres ont été réimprimés en 1763, dans les publications de Thomas Hollis en faveur du républicanisme.

D—z—s.

SIDOINE APOLLINAIRE (*CAIUS-SULLIUS*), né à Lyon, vers l'an 430, était d'une famille illustre des Gaules, où son grand-père et son père avaient été préfets du prétoire. Il étudia la poésie et la philosophie sous Hanius et Eusèbe, célèbres rhéteurs, et devint lui-même l'un des hommes de son temps les plus distingués par la science. Marnert Claudien l'appelle le restaurateur de l'éloquence. Il épousa Papiannille, fille d'Avitus, depuis empereur, et fut créé préfet de Rome et patrice. Son beau-père, dont il avait composé le panégyrique, en 456, lui éleva une statue parmi les poètes, dans la Bibliothèque Trajane à Rome. Après la mort d'Avitus (*V. ce*

nom, III, 126), Sidoine se retira dans sa patrie. La ville de Lyon, n'ayant pas voulu reconnaître le nouvel empereur Majorien (V. ce nom, XXVI, 311), fut assiégée et prise par Egidius. En punition de ce qu'on appelait sa révolte, elle fut déchuë de ses privilèges, et reçut une garnison; ce qui mit le comble à ses malheurs. Sidoine, dans l'intérêt de ses concitoyens, alla trouver Majorien pour l'apaiser. L'empereur étant venu à Lyon, l'an 458, Sidoine prononça son Panégyrique en vers. Sous le règne de Sévère, il se retira en Auvergne, où sa femme possédait des biens. Mais lorsqu'Anthémius (V. ce nom, II, 247) fut élevé à l'empire, Sidoine alla le voir à Rome, et prononça aussi son panégyrique (468). On déplaît rarement aux princes en les flattant : l'orateur fut nommé gouverneur de Clermont, patricien; et sa famille, qui n'était que prétorienne, devint patricienne. Vers le temps de la mort d'Anthémius (472), Sidoine, quoiqu'il ne fût pas clerc, fut élevé sur le siège épiscopal d'*Arvernum*, aujourd'hui Clermont. Sa femme existait encore; et il ne la perdit que deux ou trois ans après. Son évêché fut pénible. Clermont eut à supporter les horreurs d'un siège long et rigoureux. Les Goths, devenus maîtres de la ville, en éloignèrent quelque temps l'évêque, sous prétexte d'une mission. Rendu à ses fonctions, Sidoine éprouva d'autres désagréments. Deux prêtres de son diocèse parvinrent à le faire dépouiller de son siège. Rétabli dans son évêché, il ne l'ocupa pas long-temps; et, après avoir désigné pour son successeur Aprunculus, déjà évêque de Langres, il mourut en 489, le 21 août (ce jour est celui où l'on célèbre sa fête), et fut inhumé dans l'é-

glise de Saint-Saturnin, auprès de saint Eparchus, son prédécesseur. Sidoine avait une grande facilité pour composer soit en vers, soit en prose; et ses écrits se ressentent peu de sa précipitation. Non-seulement il improvisait des vers, mais son sermon lui ayant été un jour pris pendant qu'il officiait, il ne le prononça pas moins, au rapport de Grégoire de Tours, avec ordre et clarté. Il a de l'esprit et de la chaleur poétique; mais on peut lui reprocher l'obscurité, les subtilités et l'abus des métaphores. Casaubon toutefois l'a traité trop sévèrement en l'appelant *in re latinitatis improbus instabilisque*. Quelqu'inférieur qu'il soit aux auteurs du siècle d'Auguste, Sidoine est avec raison compté parmi les meilleurs poètes chrétiens. Il avait commencé une *Histoire d'Atila*, à laquelle il renonça dans la suite. Léon, ministre d'Euric, roi des Visigoths, le sollicita d'écrire l'Histoire de son temps. Sidoine refusa, en disant qu'il ne convenait pas à un ecclésiastique d'être historien. Ce qui nous reste de ses écrits est un choix fait par lui-même entre tous ses ouvrages. Nous avons de lui neuf livres de Lettres et vingt-quatre pièces de poésie, outre celles qui sont contenues dans ses Lettres. Les sept premiers livres des Lettres ont été recueillis par Sidoine lui-même, et adressés à son ami Constance (V. CONSTANCE, IX, 458). Ce fut Petronius, jurisconsulte d'Arles, qui, long-temps après, ajouta les huitième et neuvième livres. Aucun ordre n'a été suivi dans l'arrangement de ces Lettres. Ses Poésies sont classées aussi sans aucun égard pour la chronologie ni pour les matières. Les plus importantes sont les trois Panégyriques des empereurs, dont il a été question. Dans le Pané-

gyrique de Majorien, l'auteur décrit la manière de combattre et de s'habiller de ses concitoyens. Les OEuvres de Sidoine ont été imprimées souvent. L'édition *princeps*, en lettres gothiques, sans date, nom d'imprimeur, chiffre, signature ni réclame, a été imprimée à Utrecht, chez N. Kete-laer, vers 1473, in-fol. Il y en eut plusieurs autres dans le quinzisième siècle. Élie Vinet en donna une bonne édition, Lyon, 1552, in-8°. , mais qu'a fait oublier celle que publia J. Savaron, en 1598, in-8° ; réimprimée avec des Notes, en 1609, in-4°. L'édition de Savaron a été à son tour éclipsée par celle de J. Sirmoud, 1614, réimprimée par les soins de Ph. Labbe, 1652, in-4°. Les notes de Sirmoud sont instructives et assez amples : elles forment près du tiers du volume. Remy Breyer a donné une traduction des *Lettres* de Sidoine, en 1706 (*V. BREYER, V, 371*). Les *Lettres* et les *Poésies* ont été traduites par Sauvigny, 1787, 2 vol. in-4°. et in-8°. Cette traduction, qui fait partie d'une collection en dix volumes sur les mœurs des Français, est médiocre et incomplète. Le traducteur a cru devoir omettre les passages qui lui ont paru être peu intéressants aujourd'hui, et dont quelquefois il donne l'analyse. La plupart des notes qui accompagnent cette traduction sont extraites de celles du P. Sirmoud. On ne sait à quoi se rattache la *Notice*, d'ailleurs très inexacte, sur *Besançon ancien*, mise par Sauvigny, à la fin de la première partie des *Lettres* de Sidoine. La *Vie de Sidoine*, quoique comprise dans la table de cette première partie, n'a jamais paru (*V. GLOVIS, IX, 138*).

A. B—T.

SIDOROWSKY (JEAN IVANOWITSCH), traducteur russe, né en

1748, était prêtre, professeur de langue grecque et latine au séminaire de Kostroma ; puis membre de l'académie impériale de Pétersbourg. Il eut part à la rédaction du grand Dictionnaire russe, publié par l'académie, où il a fait une partie de la lettre A, et toute la lettre B. Il avait traduit, pour ce travail, une partie du Dictionnaire de l'académie française. Sidorowsky s'est distingué par ses nombreuses Traductions du grec. I. *La Chronique de Cédrene*, Moscou, 1794, 3, vol. in-fol. II. *Les Homélies non encore traduites de saint Jean Chrysostome*, 1787 et 1791, 2 vol. III. *Les Sermons choisis* du même, Moscou, 1791. IV. (avec Pachamow, traducteur du Synode), les *Dialogues de Lucien*, en trois parties, Petersbourg, 1775. V. (avec le même) les *OEuvres de Platon*, Petersbourg, 1780-85, 3 vol. VI. (avec le même), la *Description de la Grèce*, par Pausanias et par Strabon, Petersbourg, 1788-89, tome 1-111; ce travail n'a pas été achevé. Sidorowsky a traduit aussi du français un essai sur la Providence, et il a publié une explication des Évangiles des dimanches et fêtes. Il est mort en 1795. D—G.

SIDRONIUS. *Voy. HOSSCHIUS.*

SIEBENKEES (JEAN-PHILIPPE), célèbre helléniste, fils d'un organiste de Nuremberg, naquit dans cette ville, le 14 octobre 1759. Après avoir fréquenté les écoles latines de sa ville natale, il se rendit, en 1778, à Altdorf, pour y étudier la théologie et les langues anciennes ; et plus tard à Venise, pour y être instituteur des enfants des banquiers Reck et Laminit, emploi qu'il remplit pendant six ans, à la grande satisfaction des parents. Consacrant à l'étude de la littérature classique tout le reste

de son temps, il publia en allemand : *Vie de Bianca-Capello di Medici, grande-duchesse de Toscane, d'après des documents authentiques*, Gotha, 1789, in-8°. L'amitié du bibliothécaire Morelli lui fut d'un grand secours. Ce fut dans sa bibliothèque qu'il examina les manuscrits de Strabon et ceux de l'Iliade, dont il rendit un compte détaillé, avant Villoison, dans l'ouvrage périodique intitulé : *Bibliothèque de la littérature ancienne et des arts, cahier 1 et III*. Il examina aussi les manuscrits d'Héliodore. En 1788, il entreprit un voyage à Rome, où il resta quinze mois, sous la protection spéciale du cardinal Borgia, qui lui permit l'usage de son riche musée de Velletri. Le conservateur de la bibliothèque du Vatican, Reggio, l'accueillit également fort bien, et lui ouvrit les trésors de littérature ancienne confiés à sa garde. Siebenkees publia à Rome, comme un témoignage de reconnaissance pour son illustre protecteur Borgia, une Dissertation archéologique, sous ce titre : *Expositio tabulæ hospitalis ex ære antiquissimo in museo Borgiano Velitris asservatæ*, Rome, 1789, in-4°. La même *tessera hospitalis* a été expliquée par Heeren et par Schow. Il retourna vers la fin de 1790 à Nuremberg, et fut nommé, l'année suivante, professeur à Altdorf. Il vauqua aux travaux de sa place avec un zèle soutenu, et sa rare activité trouva encore le temps nécessaire à la publication des ouvrages suivants, où il a donné les résultats de ses recherches en Italie : I. *Essai d'une histoire de l'inquisition d'état de Venise*, Nuremberg, 1791, in-8°. II. *Esquisse servant à l'étude de la statistique de l'ancienne Rome*, Altdorf, 1793, in-8°. III. *Sur le*

*temple et la statue de Jupiter à Olympie, par Phidias, d'après Pausanias*, Nuremberg, 1795, in-8°. (Ces trois ouvrages sont écrits en allemand.) IV. *Strabonis rerum geographicarum libri XVII. Græca ad optimos codd. Mss. recensuit, varietate lectionis, adnotationibusque illustravit, Xylandri versionem emendavit J. P. Siebenkees, tom. 1*, Leipzig, 1796, grand in-8°. Cette excellente édition, qui est, sans aucun doute, le travail le plus important de Siebenkees, a été continuée par Tschucke. Le deuxième tome parut à Leipzig, en 1798, le troisième, en 1801, le quatrième, en 1806. Il mourut d'apoplexie, le 25 juin 1796. Parmi ses ouvrages posthumes, on remarque : V. *Anecdota græca è præstantissimis Italicarum bibliothecarum codicibus descripsit J. P. S.*, publiés en 1798, à Nuremberg, par J. A. Götz. VI. *Theophrasti characteres cum additamentis anecdotis, quæ in cod. msc. palatino-vaticano descripsit J. P. Siebenkees. Edidit et lectionis varietatem adjecit*, J. A. Goetz, Nuremb. 1798, in-8°. Il a laissé manuscrite l'*Histoire Éthiopique, par Héliodore*, qu'il avait revue d'après les manuscrits de Venise, de Rome et d'autres bibliothèques d'Italie (Voy. le *Nécrologe* de Schlichtegroll, 1796, in-8°.) Z.

SIFFRID, de Misnie, chroniqueur, ainsi nommé, parce qu'il était né dans cette province de la Saxe, florissait au commencement du quatorzième siècle. Suivant Possevin (*Apparat. sacer*), il avait embrassé la vie religieuse dans l'ordre de saint Dominique; et cette conjecture est fortifiée par le témoignage du savant Jean-Albert Fabricius (*V. la Bibl. med. et infim. latin.*). Siffrid em-

ploya ses loisirs à composer une *chronique* en latin, qui s'étend depuis la création jusqu'à l'année 1307, où l'on s'accorde assez généralement à placer l'époque de sa mort: on ignore celle de sa naissance; mais différents passages de sa compilation historique prouvent qu'il vivait avant 1262. La Biblioth. de Dresde possède une copie de la *Chronique* de Siffrid; et l'on en conserve trois dans la bibliothèque Pauline de Leipzig. Elle n'a jamais été publiée; mais George Fabricius (*V. ce nom*, XIV, 46) en a tiré les faits omis ou racontés avec moins de détails par les autres historiens depuis l'an 458, et a inséré cet extrait à la suite des *Res Misnive*, ouvrage reproduit dans les *Origines Saxonice* du même auteur. Ces Fragments de Siffrid, qui sont intéressants pour l'histoire d'Allemagne au moyen âge, ont été recueillis par Pistorius (*V. ce nom*), dans le tome premier des *Scriptores rerum germanicarum*. W—s.

SIGAUD DE LAFOND (JEAN-RENÉ), né à Dijon, en 1740, fit ses études au collège des Jésuites de cette ville, se rendit à Paris pour y suivre la carrière de la chirurgie, et entra à l'école de Saint-Côme, où il se distingua par son assiduité aux travaux anatomiques. Il suivait, en même temps, les leçons du physicien Nollet. Le 1<sup>er</sup>. décembre 1768, il communiqua, à l'Académie royale de chirurgie, un Mémoire dans lequel il proposait de substituer la section de la symphise du pubis chez les femmes en couches, dans certains cas où l'on pratiquait l'opération césarienne. Cette proposition ne fut point accueillie par l'Académie, qui réfuta le Mémoire et proscrivit l'opération. Une telle défaveur ne découragea point Sigaud, qui résolut de faire

son opération à la première occasion où il la jugerait convenable. Il fut reçu maître, en 1770, et s'étant fixé à Paris, s'y adonna principalement à la pratique des accouchements. Ce fut le 1<sup>er</sup>. octobre 1777, qu'il se trouva dans le cas de faire l'opération qui était depuis si long-temps l'objet de ses méditations. Il fut appelé par la femme d'un nommé Souchet, soldat de la garde de Paris, âgée de près de quarante ans, difforme et rachitique, pour l'accoucher de son cinquième enfant. Les quatre premiers étaient venus morts; et les accoucheurs les plus habiles avaient déclaré que cette femme n'en aurait jamais de vivants, qu'en pratiquant l'opération césarienne. Sigaud, assisté du docteur Alphonse Le Roy, fit celle de la symphise du pubis. L'enfant fut extrait vivant, et la mère fut assez promptement rétablie. Sigaud lut, sur cette opération, un Mémoire à la faculté de médecine, qui nomma des commissaires pour en faire le rapport; et dans une séance solennelle, du 6 décembre 1777, la faculté ordonna que ce Mémoire fût imprimé en latin et en français, et envoyé à tous ses correspondants. La femme Souchet reçut une gratification, et Sigaud et Alph. Le Roy reçurent un certain nombre de jetons d'argent, avec cette inscription: *Anno 1768. sectionem symphiseos ossium pubis invenit, proposuit. Anno 1777. fecit feliciter M. Sigaud D. M. P. Juvit M. Alphonsus Le Roy, D. M. P.* Si l'opération de la symphise du pubis trouva des partisans, elle eût aussi des contradicteurs; on alla jusqu'à supposer que Sigaud n'était point l'auteur de cette découverte, et qu'il la devait au célèbre Gamper, médecin hollandais. Mais



celui-ci, dans une lettre qu'il publia, déclara que les expériences qu'il avait tentées sur cette opération lui avaient été suggérées par une lettre de M. Louis, secrétaire perpétuel de l'Académie de chirurgie de Paris, qui lui avait fait part de la découverte de Sigaud. L'accoucheur Piet publia des *Réflexions sur la section de la symphise du pubis*, en 1778. Le savant accoucheur Baudeloque, dans le second volume de son *Art des Accouchements*, s'est montré un grand adversaire de cette opération, et il eut même, à cet égard, d'assez fortes altercations avec le docteur Alphonse Leroy. Cambon, ainsi que plusieurs autres accoucheurs, ont fixé les cas où il convient de la pratiquer (1). Sigaud publia ses premiers essais dans la Thèse latine inaugurale qu'il soutint, en 1768, à la faculté de médecine d'Angers, intitulée : *An in partu contra naturam, sectio Symphiseos ossium pubis sectione Cæsareâ promptior et tutior?* Angers, 1773. Il pratiqua ensuite la médecine dans différents pays, et donna des leçons de physique, auxquelles une grande facilité de s'énoncer fit obtenir du succès. Il fut nommé membre de plusieurs académies, et devint associé de l'institut, à l'époque de sa création, en 1796. Il avait reçu, l'année précédente, un secours de trois mille francs, par décret de la Convention nationale. Il mourut le 26 janvier 1810, à Bourges, où il était professeur de physique. Ses ouvrages sont : I. *Leçons de Physique expérimentale*, 1767, 2 vol. in-12; traduit en allemand, Dresde, 1773, in-8°. II. *Leçons sur l'Économie animale*,

1767, 2 vol. in-12. III. Une Traduction du *Cours de Physique expérimentale* de Musschenbroeck, 1769, 3 vol. in-4°. Cette traduction est défigurée par des méprises grossières. IV. *Traité de l'Électricité*, 1771, in-12. V. *Lettre sur l'électricité médicale*, 1771, in-12. VI. *Description et usage d'un cabinet de physique expérimentale*, 1775, 2 vol. in-8°. ; 1784, 2 vol. VII. *Éléments de Physique théorique et expérimentale*, pour servir de suite à l'ouvrage précédent, 1787, 4 vol. in-8°, traduit en espagnol, par Taddeo Lope, 1782-89, 5 vol. in-4°. VIII. Deux Opuscules *sur la section de la Symphise des os du pubis*, 1777 et 1779, in-8°. IX. *Dictionnaire de Physique*, 1780, 4 vol. in-8°, avec un supplément publié en 1782. Cet ouvrage, plus exact, mais plus diffus que celui que Paulian avait publié dix-neuf ans auparavant, ne l'a pas entièrement fait oublier, parce que ce dernier, plus varié, se fait lire avec plus d'agrément, et que son auteur possédait mieux les mathématiques. Le Dictionnaire de Sigaud-Lafond fut promptement effacé par celui que Brisson publia l'année suivante; comme ce dernier a lui-même été effacé par celui du professeur Libes, plus au niveau des progrès de la science. X. *Précis historique et expérimental des phénomènes électriques*, in-8°, 1781, 1785. XI. *Dictionnaire des Merveilles de la Nature*, 1781, 2 vol. in-8°, 1782, 3 vol.; traduit en allemand, par C. G. F. Webel, Leipzig, 1782-83, 2 vol. in-8°. XII. *L'École du bonheur, ou Tableau des vertus sociales*, Paris, 1782, in-12; 1802, 2 vol. in-12. XIII. *La Religion défendue contre l'incrédulité du siècle, contenant un*

(1) M. Ozanam a aussi publié une observation sur cette opération, qu'il pratiqua avec succès. Milan (V. le *Journal général de Médecine*, 1817)

*Précis de l'Histoire sainte*, ibid., 1785, 6 vol. in-12. XIV. *L'Économie de la Providence dans l'établissement de la religion*, suite de l'ouvrage précédent, 1787, 2 vol. in-12. XV. *Physique particulière*, 1792, in-12, faisant partie de la Bibliothèque des dames. XVI. *Examen de quelques principes erronés en électricité*, in-8<sup>o</sup>, 1795. XVII. *De l'électricité médicale*, 1802, in-8<sup>o</sup>. Z.

SIGEBERT, troisième fils de Clotaire I<sup>er</sup>, eut en partage le royaume d'Austrasie, l'an 561, et épousa Brunehaut, fille d'Athanagilde, roi des Visigots. Cette reine est célèbre dans l'histoire par l'ascendant qu'elle prit sur son époux, par son courage, ses crimes et ses malheurs. Chilpéric, frère de Sigebert, avait répudié son épouse pour vivre avec Frédégonde, née dans la classe du peuple, mais plus étonnante encore par la force de son caractère, la hardiesse de ses résolutions, les ressources de son esprit, qu'odieuse par les meurtres dont elle s'est souillée. L'alliance royale que Sigebert venait de contracter fit désirer à Chilpéric d'en former une semblable; il éloigna Frédégonde, demanda en mariage Galsuinte, sœur de Brunehaut, et l'obtint par les soins de celle-ci; mais sa passion pour la maîtresse qu'il avait quittée l'emportant de nouveau, il la fit reine légitime, après avoir autorisé l'assassinat de Galsuinte. La haine de Brunehaut pour la rivale de sa sœur, ses projets de vengeance, les fureurs de Frédégonde, les moyens qu'elle employa pour se conserver et triompher de ses ennemis, coûtèrent la vie à dix princes de la famille royale, et furent l'unique cause des événements les plus remarquables de cette époque, si fertile en événements (V. BRUNHAUT).

Ainsi la violence de Clotaire I<sup>er</sup>, sa cruauté à l'égard de Chramne son fils préféré, en brisant tout ressort dans l'âme de ses autres enfants, les disposa à se laisser diriger par des femmes dans les affaires les plus importantes de l'état, faiblesse que les Français de cette époque ne pardonnaient pas, et qui commença à diminuer en eux la reconnaissance qu'ils avaient pour la maison de Clovis. Les premières années du règne de Sigebert furent troublées par une irruption que les Huns firent dans ses états; il remporta sur eux une grande victoire, et les força de repasser le Rhin. Le poète Fortunat remarque que ce jeune monarque se mit à pied au premier rang, et que, la hache à la main, il chargea les ennemis avec une intrépidité héroïque. Pendant cette expédition, Chilpéric s'était emparé de Reims et de quelques autres places qui appartenaient à Sigebert: celui-ci lui fit une guerre vive, et si heureuse, qu'il dicta les conditions de la paix. Une nouvelle irruption des Huns ayant rappelé Sigebert au delà du Rhin, et ce prince s'étant encore abandonné à son courage, se trouva seul au milieu des barbares, et fut obligé de se rendre prisonnier. Son adresse et ses libéralités triomphèrent alors de ceux qu'il n'avait pu vaincre: ils lui rendirent la liberté. Revenu dans ses états, il fut bientôt encore forcé de reprendre les armes contre le perfide Chilpéric, qui, vaincu à plusieurs reprises, fut resserré dans Tournai, et ne pouvait échapper, lorsque deux scélérats, envoyés par l'implacable Frédégonde poignardèrent Sigebert à Vitri, où il s'était rendu pour recevoir les hommages des Neustriens. Ce prince, le meilleur qui eût encore paru sur le trône de Clovis, périt ainsi au milieu de ses triomphes, en 575, dans

la quarantième année de son âge et le quatorzième de son règne. Généreux, bienfaisant, jamais souverain ne régna avec plus d'empire sur le cœur de ses sujets. Intrépide dans le danger, inébranlable dans le malheur, il sut, jusque dans les fers, se concilier le respect et l'amour d'un vainqueur barbare ; réglé dans ses mœurs, son règne fut celui de la décence et de l'honneur. C'est sous ce règne qu'il est parlé, pour la première fois, dans notre histoire, de la dignité de maire du palais, qui fut par la suite si funeste à la puissance royale.

F—E.

SIGEBERT II, roi d'Austrasie, succéda, l'an 633, à son père Dagobert, qui, en lui cédant ce royaume, le mit sous la direction des plus sages ministres, de Cunibert, évêque de Cologne, et du duc Adalgise. La guerre de Thuringe, où son armée fut défaite par le rebelle Radulfe, est le seul événement mémorable de son règne. Les larmes amères qu'on lui vit répandre sur le sort de ses sujets tués à ses yeux dans ce combat sont un préjugé favorable en faveur de son humanité et de ses inclinations pacifiques. Il laissa les soins du gouvernement à Grimoald (*Voy.* ce nom), s'occupa de fonder des monastères, et mourut en 654. Les moines et les ecclésiastiques, qu'il combla de ses dons, mirent son nom dans le calendrier. Le règne de ce prince, bon, mais peu actif, est l'époque de l'élevation des maires du palais et de l'abaissement de la majesté royale.

T—D.

SIGÉBERT DE GEMBOURS, l'un des écrivains les plus savants et les plus laborieux du onzième siècle, naquit vers l'an 1030, dans le Brabant français, et prit, jeune, l'habit de saint Benoît, dans l'abbaye de

Gembours, au diocèse de Liège. Les bonnes études y étaient alors cultivées avec soin, et Sigebert, doué d'une grande vivacité d'esprit et d'une heureuse mémoire, se rendit bientôt très-habile dans les lettres sacrées et profanes. Il joignit à la connaissance du latin et du grec, celle de l'hébreu, que la haine contre les juifs empêchait alors d'étudier; et s'appliqua, non sans succès, à la poésie, à la mécanique et à l'astronomie. Ses talents le firent appeler à l'abbaye Saint-Vincent de Metz (1), où il professa long-temps avec le plus grand éclat. Il mérita l'affection non-seulement de ses disciples et de ses confrères, mais encore des principaux habitants de Metz, qui cherchèrent, par tous les moyens, à le retenir dans une ville dont il était l'ornement. Les souvenirs de sa jeunesse et d'anciennes amitiés l'attachaient à Gembours, où il désirait de retourner. Il partit enfin comblé de présents, qui lui servirent à décorer et embellir l'église de cette abbaye. Témoin de la lutte qui s'était engagée entre le sacerdoce et l'empire, il soutint, en sujet fidèle, que le pape n'avait pas eu le droit de déposer l'empereur Henri IV (*Voy.* GRÉGOIRE VII); mais il n'en resta pas moins attaché sincèrement au chef visible de l'Église. Sigebert atteignit à un âge très-avancé, sans éprouver les infirmités ordinaires de la vieillesse. Il mourut le 5 octobre 1112 (2), et fut inhumé, sans aucune pompe, dans le cimetière commun, comme il l'avait exigé de ses frères. Indépendamment de plusieurs manuscrits que l'on gardait

(1) Dans les Tables de la Bibl. hist. de la France, on distingue par erreur Sigebert, moine de Saint-Vincent de Metz, et Sigebert de Gembours.

(2) Les PP. Labbe et Pagi reculent la mort de Sigebert à l'année 1113, mais sans aucune preuve.

à l'abbaye de Gemblours, on a de Sigebert : I. *Chronicon ab anno 381, quo Eusebius finit usque ad annum Christi 1112*, Paris, H. Estienne, 1513., in-4°. Cette première édition, que l'on doit au docteur Ant. Le Roux, est augmentée d'extraits tirés de la chronique de Galfrid (*Voy. ce nom*, XVI, 295), et de la continuation par Robert (de Torigni), abbé du Mont-Saint-Michel, jusqu'à l'année 1206. La *Chronique* de Sigebert a été insérée par Schard dans les *Germanicar. rerum quatuor vetustiores chronographi*, Bâle, 1556; par Pistorius dans les *Rer. germanicar. scriptores*, tome III; et par La Barre dans l'*Hist. christiana veterum patrum*, 1583; Aubert Lemire en a donné une édition revue sur d'anciens manuscrits, Anvers, 1608, in-4°. , avec les continuations : elle est intéressante pour l'histoire de l'Allemagne. On peut consulter, sur les différents continuateurs de Sigebert, au nombre de six, la *Dissertat.* du P. Janning dans les *Acta sanctorum*, mois de juin, tome VI, seconde partie, et la *Bibl. hist. de la France*, n°. 16630. II. *De viris illustribus sive scriptoribus ecclesiasticis*; publ. par Sufriid Petri, Cologne, 1580, in-8°. ; avec les autres biographes ecclésiastiques, saint Jérôme, Gennade, etc.; par Aubert Lemire, Anvers, 1630, in-folio, et par J. Alb. Fabricius dans la *Bibl. ecclesiastica*, 1718, in-fol. L'opuscule de Sigebert contient des Notices plus ou moins exactes sur cent soixante-onze écrivains; la sienne est la plus détaillée et la plus intéressante. III. *Vita S. Theodorici episcopi, fundatoris ecclesie et abbatiæ S. Vincentii apud Metenses*; publ. par Leibnitz dans les *Scriptores rer. Brunswicensium*, 293-313. On

y trouve un éloge de la ville de Metz, en vers héroïques. IV. *Vita S. Sigeberti Austrasiorum regis*; dans les *Francor. scriptor.* de Duchesne, 1, 591; dans le *Supplément* de Mosander aux *Acta sanctor.* de Surrius; dans le *Recueil* des Bollandistes, au 1<sup>er</sup>. février, et dans le tome second du *Recueil des histor. de France*, par D. Bouquet. Cette vie de Sigebert a été trad. en français par George Aulbery, Nanci, 1616, in-8°. V. *Vita S. Guiberti, confessoris et cœnobii Gemblacensis fundatoris*; dans le *Recueil* de Surrius, et dans celui des Bollandistes, au 23 mai, et dans les *Acta sanctorum ordinis S. Benedicti*, VII, 249. VI. *Acta S. Theodardi, episcopi Leodiensis*; dans Surrius, au 10 septembre, et dans les Bollandistes. VII. *Vita S. Maclovii sive Machutis* (saint Malo), dans Surrius, au 15 novembre, et dans le tome 1<sup>er</sup>. des *Acta sanctor. ord. S. Benedicti*. VIII. *Gesta abbatum Gemblacensium*; dans le *Spicilège* de d'Achery, avec la continuation jusqu'à l'année 1136, par un disciple de Sigebert. IX. *Epistola ad Leodienses*. C'est une lettre de consolation aux Liégeois, ruinés par la guerre que le pape Pascal II leur faisait faire par le comte de Flandre; dans le *Recueil* des conciles; dans Goldast, *Collect. scriptor. contra papam Gregorium VII*; dans Brown, *Appendix ad Fascic. rerum expetendar.*; et enfin dans l'*Amplissima collectio* de D. Martène, 1, 587. X. *Deux autres lettres* aux Liégeois, sur la règle de saint Bernard, et sur le jeûne des quatre temps; dans le *Thesaur. novus anecdotorum*, par D. Martène, 1, 305. On trouve d'amples détails sur Sigebert, dans l'*Hist. littér. de France*, XI, 535-565. W—s.

**SIGÉE (LOUISE)**, savante espagnole du seizième siècle, doit sa célébrité à un ouvrage dont elle n'est pas l'auteur. Née à Tolède, elle fut élevée en Portugal, où son père, français de nation, était précepteur des infants. Louise Sigée, elle-même, fut une des institutrices de Marie de Portugal, fille de Jean III, et depuis épouse de Philippe II. L'un de ses contemporains appelle Sigée la *Minerve* de son siècle : une Lettre qu'elle adressa au pape Paul III, était écrite en cinq langues (latin, grec, hébreu, syriaque et arabe), qu'elle possédait aussi bien que sa langue maternelle. Louise Sigée était, en 1556, épouse d'Alphonse de Cuevas, habitant de Burgos; elle mourut le 13 octobre 1560. Comme si l'on eût voulu prévenir les coups portés à sa mémoire, son épitaphe dit que sa pudicité égalait son érudition : *Cujus pudicitia cum eruditione linguarum... ex æquo certabat*. Ce fut sous le nom d'*Aloysia Sigea*, que Nicolas Chorier (V. ce nom, VIII, 449), donna son fameux ouvrage que Bayle range dans la première classe des livres obscènes, qui a été traduit en français, et dont Camille Desmoulins avait, dit-on, fait une nouvelle Traduction. Ses ouvrages sont : I. *Trente Épîtres latines*, que possédait Nicolas Antonio, et dont ce biographe, après l'avoir fait espérer (page 58 du tome II de sa *Bibliotheca Hispana nova*), promettait (page 346) la publication à la fin de son volume; mais il ne les a pas données. II. *Dialogus de differentiâ vitæ rusticæ et urbanæ*. III. Des Poésies, et entre autres un poème intitulé *Sintra*, et ainsi nommé d'une ville de Portugal. Morhof assure (*Polyhistor.*, liv. 1<sup>er</sup>, chap. VIII), qu'il n'y a rien eu d'imprimé de

Louise Sigée. — Anne Sigée, sa sœur, fut aussi une femme très-distinguée : elle excellait dans la musique, et savait le grec et le latin.

A. B.—T.

**SIGISMOND (SAINT)**, roi de Bourgogne, succéda, l'an 516, à son père Gondebaud, qui l'avait associé au trône depuis trois ou quatre ans, selon quelques auteurs. Élevé dans l'hérésie des Ariens, que professait son père (V. GONDEBAUD XVIII, 52), il eut le bonheur d'être ramené à la foi catholique par saint Avit, archevêque de Vienne; et ce fut sous la direction de ce prélat et de saint Maxime, évêque de Genève, qu'il commença, en 515, la fondation du célèbre monastère d'Againe (saint Maurice en Valais), où il n'y avait avant lui que des ermites logés dans des cellules isolées. Il augmenta ce monastère au point de contenir jusqu'à cinq cents religieux. Le premier soin de Sigismond, dès qu'il fut seul maître de la Bourgogne, fut d'y rétablir l'exercice de la religion catholique : il convoqua, en 517, à Épône (1) un concile provincial, qui donna une règle aux moines d'Againe, et fit solennellement la dédicace de ce monastère (Voyez MAURICE, XXVII, 552). Il s'occupa, l'année suivante, d'une nouvelle promulgation de la loi *Gombette*, corrigée et augmentée, et continua de se livrer aux soins du gouvernement : il avait

(1) Au lieu nommé depuis *Evion*, près de Saint-Maurice en Valais. Voy. De Rivaz, *Eclaircissements sur le martyre de la légion Thébéenne*, p. 72. Avant les recherches de ce laborieux écrivain, on avait proposé plusieurs opinions différentes sur le lieu où ce concile avait été célébré. Suivant J. J. Chifflet (V. ce nom), ce fut à Nyon; suivant Pappe Masson, dans l'abbaye d'Againe; l'abbé de Longuerue et d'autres le mettent à Yenne en Savoie; Baillet, à Ponas ou Pamas, près de Vienne; Adr. Valais et M. Anet de Perouse, évêque de Gap, le placent à Albon, dont le territoire se nommait autrefois *Ager epaonensis*. Voy. la *Bibl. hist. de la France*, n<sup>o</sup>. 511-15.

été, comme son père, nommé patrice de l'empire d'Occident; et l'on voit par ses lettres à l'empereur Anastase (2), qu'il attachait beaucoup de prix à cette faveur. Le reste de son règne n'offre plus qu'un tissu de crimes et d'infortunes. Après la mort de sa première femme Amalberge (3), il choisit une épouse de basse condition, nommée Constance ou Procopia, qui, pour assurer le trône à ses enfants, résolut de faire périr Sigeric, que Sigismond avait eu d'Amalberge, et accusa ce jeune prince d'une conspiration contre la vie de son père. Elle sut colorer cette calomnie d'apparences trompeuses et de faux témoignages si pressants, que le roi, effrayé du danger dont il se croyait menacé, condamna son fils à mort et le fit étrangler en 522. Ce malheureux père ne tarda pas à être désabusé sur l'innocence de Sigeric : déchiré de remords, il se retira dans l'abbaye d'Againe, et s'y livra, pour expier son crime, aux exercices de la pénitence la plus austère. Cependant ses sujets, indignés de la mort violente du jeune Sigeric, objet de leur affection, et ne voulant plus être gouvernés par un roi revêtu de l'habit de pénitent et incapable de commander les armées dans la guerre dont les menaçaient les enfants de Clovis, pour venger la mort de leur aïeul Chilperic (V. CLOTILDE), se révoltèrent ouvertement et se donnèrent à Clodomir, roi d'Orléans. Sigismond, sorti de sa retraite, se mit à la tête du petit nombre de ceux qui lui étaient restés fidèles, fut défait et se sauva, en habit de moine, dans son monastère, dont les passages, taillés dans

le roc, auraient été difficiles à forcer. On l'eut tira par ruse, en l'invitant à venir se mettre à la tête d'un parti que l'on disait formé en sa faveur; et pour empêcher les religieux d'Againe de marcher au secours de leur fondateur, on mit en même temps le feu à l'abbaye. Sigismond, livré aux Français, fut mené à Rosières, dans l'Orléanais, avec sa femme et ses deux fils. Clodomir leur fit trancher la tête quelque temps après (en 524), lorsqu'il sut que Gondemar, second fils de Gondebaud, s'était fait reconnaître roi de Bourgogne (V. GONDEMAR). Le corps de Sigismond et ceux de sa famille furent jetés dans un puits au village de Saint-Pérvail-Colombe, d'où on les porta, quelques années plus tard, au monastère d'Againe. L'empereur Charles IV les fit ensuite transférer à Prague. Plusieurs miracles rendirent célèbres les reliques de saint Sigismond, honoré comme martyr (4), et dont la fête est fixée au 1<sup>er</sup> mai. Sa Vie, par Grégoire de Tours, est insérée dans le recueil des Bollandistes. Il laissa une fille, nommée Suavegote, qui avait épousé Thierry, roi de Metz, en 522. C. M. P.

SIGISMOND, empereur d'Allemagne, fils puîné de l'empereur Charles IV, et d'Anne de Silésie, troisième femme de ce prince, naquit en 1366. Au moment de mourir (1378), son père fit le partage de ses états héréditaires; il laissa la Bohême à Venceslas, l'aîné, et à Sigismond, qui n'était âgé que de douze ans, le margraviat de Brandebourg, dont le souverain, Othon de Bavière, avait été obligé de se dé-

(2) Lettres de saint Avit, *Épist.* 83.

(3) Quelques auteurs l'appellent Ostrogothe, parce qu'elle était fille de Theodoric, roi des Ostrogoths.

(4) On lui donne cette qualification, sans doute, parce que les rebelles qui le livrèrent à la mort étaient des ariens qui se portèrent à cette trahison par haine contre la foi catholique.

mettre en sa faveur, cinq ans auparavant. Ce margraviat avait été donné d'abord à Venceslas ; mais ce prince consentit à le laisser à son frère, par un acte solennel signé à Prague, le 11 juin 1378. Le jeune Sigismond fut occupé, pendant quatre ans, à parcourir ses nouveaux états, pour recevoir les hommages des villes et de la noblesse. Sous son gouvernement, le Brandebourg eut beaucoup à souffrir des excursions des Polonais, des Poméranien et des Meklenbourgeois. Au commencement de 1382, Louis-le-Grand, roi de Hongrie, lui donna sa fille, Marie, en le désignant pour son successeur au trône de Pologne. Sigismond se rendit dans ce pays, l'année suivante ; mais la fierté de son caractère, développée déjà dans un âge si tendre, indisposa toute la nation, qui le déposa dans la diète de Wilika, et choisit à sa place Ladislas, neveu du grand Casimir, et religieux au monastère de Saint-Bénigne, à Dijon. Sigismond n'eut aucun regret de la perte du trône de Pologne ; il se préparait à passer en Hongrie (1385), pour consommer son mariage avec Marie, qui, jusqu'alors, étant trop jeune, était restée sous la garde de la reine douairière Elisabeth, et avait même épousé, par procuration, un prince français (*V. ORLÉANS, XXII, 81*), lorsqu'il apprit que Jean Hoggard, ban de Croatie, avait enlevé de force la princesse auprès de Bude, et la conduisait prisonnière en Croatie. Sigismond vole aussitôt au secours de la fille de Louis, et la retrouve à Albe Royale, où Hoggard, effrayé de sa téméraire entreprise, l'avait conduite sur sa demande. Sigismond épousa cette princesse dans Albe-Royale, et s'y fit couronner roi de Hongrie, le

10 juin 1386. L'année suivante, Jean Hoggard tomba au pouvoir de Sigismond, qui le fit mutiler. Le Croate expira dans l'opération. La reine Marie avait indiqué elle-même ce genre de supplice, malgré le repentir que son ravisseur avait montré. Le sort fimeste du ban de Croatie n'effraya point Étienne, vâivode de Valachie, qui se déclara indépendant du royaume de Hongrie, dont ses prédécesseurs étaient vassaux. A cette déclaration, Sigismond entre dans les états d'Étienne, en fait la conquête, et force le prince valaque à demander grâce ; mais Étienne, excité par Baïazid, reprend les armes au commencement de 1392, et joint ses troupes à celles du sultan. Sigismond attaque l'un et l'autre auprès de la petite ville de Miopolis, les taille en pièces, et prend la ville. Tandis qu'il s'en retournait triomphant en Hongrie, il apprit que la reine, sa femme, venait de mourir à Bude. Accouru, pour recueillir son héritage, il trouva un concurrent dans Vladislas V, roi de Pologne, le fameux Jagellon, qui avait entrepris de faire valoir les droits de son épouse Hedwige, 2<sup>e</sup>. fille de Louis-le-Grand, et sœur de Marie. Jagellon se présenta sur les frontières du royaume, avec une armée formidable ; mais la nation hongroise vola toute entière aux armes, à la voix de l'archevêque de Strigonie. Les Polonais furent obligés de se retirer honteusement, avant même l'arrivée de Sigismond : celui-ci, maître absolu de la Hongrie, vit former contre lui des conspirations sans cesse renaissantes ; il en devint sombre, soupçonneux, cruel ; et il poursuivit impitoyablement tous ceux qu'il crut être ses ennemis. Un grand nombre de nobles, effrayés, abandonnèrent les

villes, et se réfugièrent dans les forêts et les montagnes, sous la conduite d'Étienne Conthus, personnage distingué par sa naissance et ses richesses. Cet Étienne fut pris avec trente-deux gentilshommes; ils eurent tous la tête tranchée sous les yeux de Sigismond, sans qu'aucun d'eux implorât son pardon. Ce spectacle excita la pitié et les larmes des assistants; l'écuyer de Conthus, surtout, éclata par des cris lamentables. Le roi, touché de cet attachement, le pressa de passer à son service: l'écuyer rejeta ces offres en joignant à son refus des paroles offensantes; et il fut condamné à partager sur le champ le supplice de son maître. Les Valaques se soulevant et s'unissant une seconde fois aux Turcs, Sigismond marcha contre eux; mais il n'essuya que des revers: alarmé des progrès des Othomans, il implora l'assistance des princes chrétiens; la France et l'Angleterre lui envoyèrent des troupes, dont il prit le commandement. Cependant, malgré le titre de généralissime, son autorité sur les Croisés n'en fut pas plus grande: douze mille Français, commandés par le comte de Nevers, engagèrent, contre ses avis, la fameuse bataille de Nicopolis, le 28 sept. 1396: ils y périrent presque tous (Voyez Boudicaud, V. 281). Les Hongrois, effrayés de la défaite de leurs alliés, se retirèrent précipitamment sans avoir combattu, et allèrent se noyer dans le Danube. Sigismond, entraîné dans la fuite des siens, n'échappa aux vainqueurs qu'en se jetant, avec le grand maître de Rhodes, sur une petite barque, qui les porta dans la mer Noire, où il restèrent plusieurs jours en proie aux horreurs de la faim, et toujours au moment d'être engloutis par les vagues; enfin ils parvinrent

à prendre terre auprès de Constantinople, et passèrent à Venise. Sigismond erra pendant 18 mois hors de ses états. A son arrivée en Hongrie, il fut fait prisonnier, le 28 av. 1401, par les seigneurs mécontents, renfermé dans la citadelle de Ziklos, et pour comble de maux, on le mit sous la garde des enfans du palatin de Garath, ses ennemis personnels; mais ces jeunes seigneurs, touchés de ses infortunes, ne songèrent plus qu'à le servir et brisèrent ses fers lorsqu'ils en trouvèrent l'occasion favorable. Sigismond libre se hâta de passer en Bohême, où il leva des troupes et dispersa la ligue des mécontents hongrois, lesquels avaient élu pour roi Ladislas, fils de Charles le Petit, roi de Naples. Revenu dans l'exercice du pouvoir souverain, il déploya une grande rigueur. Ce prince se trouvait encore en Hongrie, en 1410, lorsqu'il fut élevé à l'empire, le 10 septembre, par une partie des électeurs réunis dans Francfort, à la mort de Robert, palatin du Rhin, qui avait été élu après la déposition de Wenceslas, frère de Sigismond; mais dix jours après cette élection, l'autre parti choisit Josse, marquis de Moravie, de sorte qu'il y eût trois empereurs (tous de la maison de Luxembourg), Sigismond, Josse, et Wenceslas qui vivait encore, et qui ne voulait pas abandonner son titre; et il y avait dans le même moment trois papes, Jean XXIII, Benoît XIII et Alexandre V. Sigismond, informé de l'élection de Josse, lui écrivit pour savoir s'il acceptait l'empire; Josse répondit: « Je pars pour Francfort; » et moi, dit Sigismond, je pars pour la Moravie, où je porterai la guerre et la désolation. Mais la mort de ce rival, arrivée quelques mois après (V. Josse), et l'aquiescement de Wenceslas à l'élection de



son frère, terminèrent promptement le schisme impérial. De grandes améliorations signalèrent l'avènement de Sigismond ; ce prince était fort éclairé et surtout très-versé dans le droit public : il sut concilier les différends des princes de la diète germanique, et ramena dans l'empire le calme dont il était privé depuis trente ans. Possédant au suprême degré l'art de cacher ses défauts au vulgaire, il devint un objet de vénération pour les peuples de l'Allemagne, qui lui décernèrent le titre de *Lumière du monde*. Après avoir reçu, à Aix-la-Chapelle, la couronne d'argent (8 novembre 1414), il se rendit au concile de Constance, et fit entourer la ville de soldats pour la sûreté des portes. L'hérésiarque Jean Huss était venu au concile sur la foi d'un sauf-conduit de l'empereur. Cette garantie ne le sauva point : ayant refusé de reconnaître ses erreurs, il fut brûlé vif le 6 juillet 1415. Mettant tous ses soins à éteindre le schisme qui divisait l'Église depuis si long-temps, Sigismond partit pour Perpignan, dans l'espoir d'engager Benoît XIII à déposer la tiare, comme Jean XXIII venait de le faire. Mais ses instances ne purent rien obtenir de l'opiniâtre Pierre de Luna. Il fut plus heureux dans sa conférence avec le roi d'Aragon et les ambassadeurs des rois de Castille, de Portugal et de Navarre : tous ces princes consentirent à se détacher du parti de Benoît, et à reconnaître le concile de Constance. A l'issue de cette conférence, Sigismond se rendit en France, pour visiter ce royaume, comme son père l'avait fait sous le règne de Charles V. Toute sa famille avait toujours été attachée aux Valois : son aïeul, le vieux roi de Bohême, avait péri à la bataille de Créci, en soutenant les droits de Phi-

lippe contre Édouard III. Il arriva à Paris, le 1<sup>er</sup> mars 1415, et y fut reçu avec les plus grands honneurs. Huit mille bourgeois habillés de sa couleur, mi-parti jaune et rouge, formèrent la haie sur son passage : on le logea au Louvre, on l'admit au parlement, et on lui donna même le siège royal ; mais il abusa de cette distinction jusqu'alors sans exemple pour un prince étranger. Voyant que dans le procès qui était plaidé devant lui, on argumentait de ce qu'une des parties n'était pas chevalier, l'empereur demanda une épée à un de ses officiers, et la donna au plaideur (1), en l'armant chevalier ; et il dit à son adversaire : « Le motif que vous alléguiez n'existe plus. » Le conseil de Charles VI blâma fort les magistrats d'avoir souffert un pareil acte de souveraineté. Charles VI, qui se trouvait dans un moment lucide, supplia Sigismond de ménager sa paix avec Henri V. Le prince allemand parut se rendre à ses vœux, et s'embarqua à Calais, pour passer en Angleterre. Lorsqu'il fut au moment de prendre terre sur la jetée de Douvres, il vit avec beaucoup de surprise le duc de Gloucester et plusieurs autres seigneurs anglais, se jeter dans l'eau l'épée à la main, et arrêter sa chaloupe. Ayant demandé la cause de cette étrange réception : « Si vous venez ici, lui dit le duc de Gloucestre, pour empiéter sur les droits de notre roi comme vous l'avez fait en France, nous nous opposerons à votre débarquement. Si vous venez en ami et en médiateur, nous vous rendrons les honneurs dus à votre rang. » Mais l'Angleterre fut loin de perdre à la visite de

(1) Cet homme s'appelait Signet ; il plaidait pour avoir la sénéchaussée de Carcassonne, qui avait toujours été exercée par un chevalier.

L'empereur : par une insigne perfidie, Sigismond, au lieu de traiter de la paix comme il l'avait promis, forma contre Charles VI une ligue secrète. Les malheurs où il avait trouvé la France plongée, lui faisaient espérer qu'en s'alliant à la maison de Lancastre, il pourrait recouvrer les provinces de l'ancien royaume d'Arles : mais ses vastes projets n'eurent point de suite, et il ne lui resta que la honte d'avoir trahi la confiance d'un roi malheureux. En revenant d'Angleterre, Sigismond traversa la France une seconde fois, et en passant à Chambéri, érigea le comté de Savoie en duché pour Amé VIII. La mort de son frère Wenceslas, arrivée en 1419, le rendit maître de la Bohême. Il partit aussitôt pour ce pays, assembla les états, le 15 décembre 1419, à Béraun, et reçut la soumission des villes et de la noblesse. Les mesures acerbes qu'il prit pour éteindre les dissensions élevées dans ce royaume à l'occasion des querelles de religion, ne firent qu'augmenter les désordres. Depuis cinq ans, les Hussites, partisans fanatiques de l'hérésiarque brûlé à Constance, faisaient aux catholiques une guerre d'extermination; l'empereur prit le parti des catholiques avec violence, sans essayer de ramener les Hussites par les voies de la persuasion; il forma le siège de Prague, qui venait de se déclarer en faveur des dissidents; mais le fameux Zisca l'attaqua dans ses lignes, le 11 juillet 1420, et le battit complètement; le vainqueur fut assez modéré pour accepter une trêve, à la faveur de laquelle l'empereur rentra dans Prague, et s'y fit couronner roi de Bohême, le 28 juillet de la même année. La paix ne fut pas de longue durée; les Hussites recommencèrent les hostilités, et re-

prirent sur les catholiques un ascendant que tous les efforts de Sigismond ne purent balancer. La mort de Zisca (1424) ne rétablit pas les affaires de ce prince; deux autres généraux Hussites, Procope le Rasé et Procope le Petit, eurent les mêmes succès que leur devancier. Pendant que Sigismond se faisait couronner roi d'Italie à Milan, en 1431, les deux Procope taillaient en pièces, à Riesenbergh, son armée, commandée par le duc de Bavière : les Hussites étaient cent trente mille contre quatre-vingt-dix mille catholiques; la journée se termina par la plus épouvantable déroute : tous les bagages furent pris. Le cardinal Julien, qui assistait à la bataille, fut au moment de tomber au pouvoir des vainqueurs : il laissa entre leurs mains son chapeau, sa robe et la bulle d'excommunication contre les Hussites, qu'il portait pendue au cou. Après ce revers, Sigismond se vit obligé de composer avec les rebelles, et il conclut un traité, dont il retira plus d'avantages que des douze batailles qu'il leur avait livrées. La division s'étant mise parmi les chefs des réformés, il en profita et prit sur-le-champ l'offensive; Rosgon, un de ses lieutenants, battit les Hussites, en 1432. L'armée suivante, un autre général allemand, Meinard de Neuhauss, les vainquit, le 30 mai 1434, auprès de Broda, où les deux Procope furent tués avec quinze mille des leurs. Cette victoire anéantit la ligne des Hussites : quelques chefs, échappés au carnage, tentèrent de réunir les débris de ce désastre; on leur offrit une amnistie avec des conditions très-favorables, on les attira auprès de Pilsen, pour une conférence : ils y vinrent; on les fit entrer dans une vaste grange désignée pour tenir l'assemblée; et quand ils y fu-

rent réunis, on y mit le feu. Ces malheureux périrent tous dans les flammes! Sigismond étant parvenu à soumettre entièrement la Bohême, termina ses jours le 9 décembre 1437, dans la ville de Znaim, à l'âge de soixante-dix ans, après en avoir régné vingt-sept comme empereur, dix-huit comme roi de Bohême, et cinquante-un comme roi de Hongrie. Les historiens de l'Allemagne le représentent comme un des plus beaux hommes de son temps, et s'accordent à dire qu'il réunissait les vices les plus monstrueux aux vertus les plus respectables : il avait la bravoure personnelle dont les princes de cette époque étaient rarement dépourvus ; mais il n'eut aucun talent militaire, et il fut très-malheureux à la guerre. Sa cruauté envers les Hussites rendit son nom odieux à tous les Bohémiens ; Dubravius, évêque d'Olmutz, dans son Histoire de Bohême, peint cet empereur sous des couleurs peu avantageuses. Seize ans après avoir perdu sa première femme, Marie de Hongrie, dont il n'avait pas eu d'enfants, Sigismond épousa Barbe, fille d'Hermann, comte de Gillei, qui mourut le 11 juillet 1451, et dont il eut une seule fille, Élisabeth, qui épousa Albert d'Autriche. Barbe fut aussi méchante qu'Isabeau de Bavière, sa contemporaine et sa parente : elle mérita, par ses débauches et ses vices, l'affreux surnom de *Messaline de l'Allemagne*.

M—z—s.

SIGISMOND I<sup>er</sup>, dit le *Grand*, roi de Pologne, était le cinquième fils de Casimir IV et d'Élisabeth, fille de l'empereur Albert : né en 1466, il passa sa jeunesse en Hongrie ; et ayant trouvé les moyens de s'appliquer à la culture des lettres, il acquit, en peu de temps, des connaissances qui auraient fait honneur à un sa-

vant. Ladislas, son frère (*Voy. LADISLAS VI*), lui donna l'investiture du duché de Glogau, et l'établit gouverneur de la Silésie. Dans cette place, il eut le courage de résister aux volontés de Ladislas pour mieux le servir, et sut se concilier à-la-fois l'estime des grands et l'affection du peuple. La maladie d'Alexandre (*V. ce nom, I, 531*), obligea Sigismond de revenir en Pologne, pour le soulager dans les soins du gouvernement. Il n'arriva qu'après la mort de son frère ; et les Polonais s'empressèrent d'appeler au trône le duc de Glogau, dont les talents promettaient à la patrie un digne fils de Jagellon. Il fut couronné dans Cracovie, le 24 janvier 1507 (1). Sigismond se proposait de s'occuper d'abord à réparer le désordre des finances, et à racheter les domaines de la couronne, aliénés par son frère dans des temps malheureux ; mais il en fut détourné par l'obligation de défendre ses frontières, exposées aux attaques continuelles des peuples voisins. Les Russes, encore barbares, pénétraient presque chaque année dans la Pologne, dont ils dévastaient les plus belles provinces, et se retiraient chargés de butin. Le gouverneur de la Lithuanie, Gliniski, s'était acquis, en repoussant leurs agressions, des droits à la reconnaissance des Polonais. Fier d'une victoire éclatante qu'il venait de remporter sur les Tartares, il se persuada que rien ne pouvait plus l'empêcher de régner sur un pays qu'il avait su défendre, et résolut de se déclarer indépendant. Ses projets furent dévoilés au sénat ; et Gliniski, qui n'avait pas même su

(1) Alexandre, son frère, était mort le 19 août 1506, et non pas le 15 août 1507, comme on le dit, par erreur, à l'art. ALEXANDRE JAGELLON. Sigismond fut élu son successeur, le 20 oct. 1506.

se faire un parti dans la Lithuanie, fut forcé de chercher un asile dans le camp des Russes. Accueilli par le czar Wassili ou Basile (*V. WASSILI*), il se chargea de conduire lui-même les hordes moscovites en Pologne. Suivant leur usage, les Russes se retirèrent à l'approche de Sigismond; mais ce prince les poursuivit au-delà du Borysthène, et envoya jusqu'aux environs de Moscou des détachements qui pillèrent tout le pays. Wassili demanda la paix, et ne l'obtint qu'à des conditions onéreuses (2). Sigismond marcha ensuite contre les Valaques, qu'il chassa de la Podolie. Après avoir terminé cette expédition, il reprit les armes pour s'opposer aux prétentions des chevaliers Teutoniques. Ceux-ci recoururent à la protection de l'empereur Maximilien II, qui parvint à déterminer les Russes à reprendre les hostilités. Ils rentrèrent dans la Lithuanie, en 1512; et l'année suivante, tentèrent inutilement de s'emparer de Smolensko; mais, en 1514, Glinski leur fit livrer cette place, dans laquelle il avait conservé des intelligences. Sigismond s'avançait en toute hâte, quand il apprit cette trahison. Trop habile pour s'exposer contre un ennemi plus nombreux et enivré de ses succès, il attendit le moment de leur retraite pour attaquer les Russes: leurs différents corps d'armée furent taillés en pièces. Maximilien, craignant que Sigismond ne vint à porter ses armes victorieuses en Allemagne, se hâta de se réconcilier avec un prince qu'il avait appris à estimer. Le roi de Pologne, sur son invitation, se rendit

à Vienne, accompagné des rois de Hongrie et de Bohême: l'entrevue eut lieu sous un arbre, en pleine campagne (1515). La noble candeur de Sigismond hâta la conclusion d'une paix dont la Pologne éprouvait le besoin. Touché des témoignages d'amitié qu'il avait reçus de l'empereur, il embrassa franchement les intérêts de la maison d'Autriche; et après la mort de Maximilien, il employa tout son crédit sur les électeurs pour les déterminer en faveur de Charles-Quint, auquel il resta constamment attaché. S'il ne prit aucune part aux longues querelles du nouvel empereur et de François I<sup>er</sup>, c'est qu'il était trop occupé par les agressions des Russes, toujours défaits et jamais vaincus. Redouté de ses voisins, autant qu'il était chéri de ses sujets, il ne perdit jamais de vue les projets qu'il avait formés pour assurer la prospérité de la Pologne. Il retarda les progrès de la réforme religieuse dans ses états, en déclarant incapables de remplir des fonctions publiques ceux qui changeraient de culte, et en défendant aux Polonais de fréquenter les universités d'Allemagne; mais l'exemple donné par les grands et même par les évêques, ne pouvait manquer de trouver des imitateurs. Les Polonais donnèrent à Sigismond un témoignage bien remarquable de leur attachement, en désignant pour lui succéder son fils Auguste, âgé de dix ans (1530). Sigismond vécut assez pour former ce jeune prince dans l'art difficile de régner, et mourut le 1<sup>er</sup> avril 1548, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, laissant une mémoire vénérée des peuples de la Pologne. Il adoucit les mœurs de ses sujets en leur inspirant le goût des arts et des sciences qu'il cultiva lui-même avec succès. La nature l'avait

(2) Suivant les historiens russes, ce fut le czar Wassili ou Basile, qui força Sigismond de lui demander la paix; mais les historiens polonais auxquels nous devons accorder plus de confiance, disent précisément le contraire.

doué d'une éloquence douce et persuasive ; il parlait avec élégance et facilité la langue latine. La plupart des villes de Pologne lui dûrent des embellissements, et il en fit fortifier un grand nombre pour se mettre à l'abri des invasions des nations voisines. Ennemi du faste, il était de la plus grande simplicité dans ses habits, dans ses repas, comme dans ses manières. Son caractère était sérieux ; mais son affabilité lui gagnait d'abord tous les cœurs. Il joignait à une beauté mâle, une force de corps extraordinaire. Sigismund avait été marié deux fois. Barbe, fille d'Étienne Zapolai (V. BARBE, III, 335), sa première femme, mourut en 1515. Il eut de son second mariage avec Bonne, fille de Jean Sforce, duc de Milan, un fils qui lui succéda, et dont l'article suit. W—s.

**SIGISMOND II**, dit *Auguste*, fils du précédent et de Bonne Sforce, naquit le 1<sup>er</sup>. août 1520 (1). Par une dérogation formelle à leur loi fondamentale, les Polonais le déclarèrent héritier du trône à l'âge de dix ans. Ce prince, que la nature avait doué de tous les agréments extérieurs, ne se distingua, dans sa jeunesse que par un goût très-vif pour les plaisirs, que favorisa sa mère, en l'élevant dans la mollesse. Sigismund I<sup>er</sup>. tenta d'arracher son fils aux séductions dont on l'entourait, et le plaça sous la direction d'Opalinski, castellan de Gnèsne ; mais les leçons de ce sage instituteur ne firent qu'une légère impression sur Auguste ; et il ne tarda pas à se débarrasser d'un censeur importun. Son mariage avec Élisabeth, sœur de l'empereur Ferdinand I<sup>er</sup>. , mit un terme à ses galanteries. Cette

princesse profita de l'ascendant qu'elle avait sur son époux pour l'engager à se rendre digne du trône qu'il devait occuper un jour. Ce fut alors qu'on vit Auguste se livrer à la culture des lettres, et acquérir rapidement les connaissances nécessaires à un prince dans tout gouvernement où les intérêts généraux sont l'objet de discussions publiques. Élisabeth mourut en 1545 ; et Auguste, retombé dans les mains de ses flatteurs, s'abandonna bientôt à son penchant pour les plaisirs. Séduit par les charmes de Barbe Radziwil (V. BARBE, III, 335), il l'épousa secrètement. A son arrivée au trône (1548), il fit connaître cette union, que son père même n'avait pas soupçonnée ; mais la diète déclara qu'un mariage contracté sans son aveu était nul, attendu que le prince, dans une alliance, doit moins consulter son affection particulière que l'utilité de ses sujets. Auguste répondit qu'il mourrait plutôt que de manquer aux engagements qu'il avait pris avec son épouse ; et les historiens disent qu'il aurait abdicqué sur-le-champ, si l'évêque de Cracovie ne l'en eût empêché. Les grands, n'osant pas le déposer, se concertèrent pour limiter son autorité ; mais Auguste défendit les prérogatives de la couronne avec une fermeté qu'on ne lui connaissait pas, et montra qu'il ne serait pas facile de les diminuer. Cependant les Tartares, profitant des débats des Polonais, firent une invasion dans les provinces qui se trouvaient à leur convenance, et les dévastèrent. Une nouvelle diète fut assemblée pour s'opposer à leurs ravages. Auguste reprit toute son influence, dans cette session, en annonçant son dessein de répartir entre ses sujets, d'après leurs services, les emplois et les dignités que quel-

(1) C'est parce qu'il était né le 1<sup>er</sup>. août, qu'on lui donna le surnom d'Auguste.

ques familles regardaient comme leur patrimoine. Les grands, craignant d'être dépouillés, se hâtèrent de regagner la faveur du roi, en lui déférant tous les droits qu'ils lui avaient contestés jusqu'alors, et pressèrent même le couronnement de la reine. Cette princesse mourut, six mois après cette cérémonie (1551), regrettée des Polonais, qui ne rendirent justice à ses vertus et à ses qualités que lorsqu'ils l'eurent perdue. Auguste, mûri par l'âge, chercha cette fois, dans les soins du gouvernement, une distraction à sa douleur. Malgré les mesures adoptées par Sigismond-le-Grand, les nouvelles opinions religieuses, nées en Allemagne, avaient fait de grands progrès en Pologne. Le zèle ardent des prélats chargés de poursuivre les hérétiques, n'avait servi qu'à en accroître le nombre. La plupart des magnats, qui désiraient l'abaissement du pouvoir sacerdotal, s'étaient prononcés en faveur des réformés; et le roi lui-même aurait, dit-on, suivi cet exemple, s'il n'eût pas craint d'exciter une lutte sanglante parmi ses sujets. La ville de Dantzic, dont les habitants avaient embrassé la confession d'Augshourg, était en proie aux rigueurs des évêques. Pour s'y soustraire, les magistrats décidèrent de se mettre sous la protection de l'empereur, qui venait d'accorder la liberté de conscience (1552). Instruit de leur projet, Auguste se rendit à Dantzic, et la sagesse de ses mesures conserva cette ville importante à la Pologne. Ses sujets le pressaient de se remarier pour donner un héritier au trône. Cédant à leurs vœux, il épousa, en 1553, Catherine d'Autriche, veuve du duc de Mantoue. Quoique naturellement brave, il avait résisté jusqu'alors au de-

sir de se faire un nom par les armes. Cependant il crut devoir profiter des fautes des chevaliers teutoniques pour leur enlever la Livonie (1556). Cette conquête ne lui coûta point de sang; mais les Russes et les Suédois ne purent la voir tranquillement: cependant les défaites successives des Russes les forcèrent de demander une suspension d'armes, et Auguste la leur accorda d'autant plus volontiers qu'il songeait alors à se séparer de Catherine, et que l'affront fait à cette princesse pouvait devenir l'occasion d'une guerre avec l'Autriche. Colorant son inconstance de la raison d'état, il demandait l'autorisation de divorcer, sous le prétexte qu'il n'avait point d'enfants. N'ayant pu l'obtenir ni du sénat ni du Saint-Siège, il prit le parti de s'en passer, et renvoya Catherine à son frère (1565); mais il n'osa pas former de nouveaux liens. Pour se venger du refus de Rome, il favorisa les Protestants, et rétablit dans leurs dignités et leurs emplois tous ceux que son père en avait exclus. Ayant perdu l'espérance d'avoir un héritier, il réunit irrévocablement à la Pologne la Lithuanie, restée jusqu'alors dans sa famille (1569). Tranquille sur les agressions des Russes, avec lesquels il venait de signer une nouvelle trêve, il se retira dans la Podlaquie, à Konyssin, où il mourut le 7 juillet 1572. En lui s'éteignit cette race de Jagellon (*V.* ce nom), qui régnait sur la Pologne depuis près de trois siècles. Le duc d'Anjou, depuis Henri III, fut élu son successeur (2). Auguste était instruit dans les lettres (3), quoiqu'il eût commencé

(2) Auguste n'eut point d'enfants de ses trois mariages. La princesse Anne était sa sœur, et non pas sa fille, comme on l'a dit par inadvertance à l'art. d'Étienne BATORI.

(3) Jean Burckhard Meneke a publié : *Sigismundi-Augusti, Poloniae regis, epistolae, legationes et*

fort tard à les cultiver. Il encouragea les arts et les savants, et se fit aimer par son affabilité. Lent à se décider, ce qui lui avait valu le surnom de *Roi du lendemain*, il montrait, dans l'exécution, de l'activité et de la persévérance. L'histoire ne reproche à ce prince que son goût trop vif pour les plaisirs de l'amour et son indifférence pour la religion. W—s.

SIGISMOND III, neveu du précédent, par sa mère, était fils de Jean III, roi de Suède, et naquit le 20 juin 1566. Ce fut à l'avantage d'être issu du sang des Jagellons qu'il dut son élévation au trône de Pologne, en 1587, après la mort d'Étienne Batorri. L'archiduc d'Autriche Maximilien, son compétiteur, qui n'avait pu se faire élire, quoiqu'il eût un parti nombreux dans le sénat, tenta de s'emparer du trône; mais le sort des armes le força bientôt de renoncer à ses prétentions (V. MAXIMILIEN, XXVII, 606). Sigismond, par la mort de son père, réunit la couronne de Suède à celle de Pologne. L'attachement de ce prince à la religion catholique le rendit suspect aux Suédois, dont la majorité professait les principes de Luther. La hauteur imprudente qu'il montra dans plusieurs occasions acheva d'aliéner ses nouveaux sujets. Le duc de Sudermanie, son oncle, profita de cette disposition des esprits pour le faire exclure du trône de Suède, en 1604; et tous les efforts de Sigismond, pour s'y maintenir, furent inutiles (Voy. CHARLES IX, VIII, 181, et Cl. FLEMING, XV, 42). Les Russes continuaient de ravager les frontières de la Pologne: Sigismond tourna ses armes contre eux, et se rendit

maître de la Sévérie en 1609. L'année suivante, les Russes lui envoyèrent des ambassadeurs pour lui proposer d'élever au trône des Czars son fils Wladislas (Voy. DEMETRIUS, XI, 47); mais, occupé du siège de Smolensko, qu'il prit en 1611, Sigismond perdit l'occasion d'assurer, pour long-temps, l'influence de la Pologne dans le nord. Il fit ensuite la guerre aux Turcs, et leur enleva Choczim en 1621; mais il abandonna toutes ses conquêtes par le traité qu'il fit avec eux, la même année, pour se mettre en mesure de repousser les agressions de Gustave le Grand. Il était dans sa destinée d'être malheureux dans toutes ses entreprises contre les Suédois. Harcelé sans cesse par Gustave, il mourut le 29 avril 1632, près de Varsovie, avec la réputation d'un roi pieux et ami de la justice, mais privé des autres qualités qui font les grands princes: il avait épousé successivement Anne et Constance, filles de l'archiduc Charles d'Autriche. De son premier mariage, il eut un fils, qui lui succéda sous le nom de Wladislas VII; et du second, Jean Casimir, successeur de Wladislas, et trois autres fils qui parvinrent aux premières dignités ecclésiastiques en Pologne. W—s.

SIGMARINGEN (saint FIDÈLE DE), martyr, était né en 1577, dans la ville de ce nom, dans la principauté de Hohen-Zollern. Dès son enfance il se distingua par sa douceur, par sa modestie, et surtout par une piété vive et sincère. Après avoir achevé ses études à l'académie de Fribourg, il reçut le grade de docteur en droit; et dans le désir de perfectionner ses connaissances, accompagna, de 1604 à 1610, trois jeunes gentilshommes qui se proposaient de visiter les principaux états de l'Europe. Il acquit

*responsa, necnon Stephani Batorri, regis Poloniae, epistolarum decas*, Leipzig, 1703, in-8°. Ce recueil, suivant Lenglet-Dufresnoy, renferme beaucoup de faits curieux arrivés en 1562 et 1563.

ensuite une charge de conseiller à Colmar, et en remplit les fonctions avec beaucoup de zèle. Quelques injustices, qu'il ne pût empêcher, le décidèrent à se défaire de son emploi; et il entra dans l'ordre des capucins à Fribourg, où il prit l'habit en 1612. Il légna sa bibliothèque et son patrimoine au séminaire de cette ville, et fit vendre tous ses meubles pour en distribuer le prix aux pauvres. Dès qu'il eut achevé ses cours de théologie, il se dévota tout entier à la prédication, et montra, dans cette carrière, des talents qui lui méritèrent l'estime de ses confrères. Nommé gardien du convent de son ordre à Feldkirchen, il continua de se livrer à ses travaux apostoliques, avec un tel succès, que la congrégation de la propagande le nomma chef de la mission qu'elle avait résolu d'envoyer dans le pays des Grisons. Le P. Fidèle s'y rendit aussitôt, accompagné de huit religieux; et malgré les dangers que présentait la prédication de la foi catholique parmi des peuples aveuglés par leur haine contre la cour de Rome, il ne laissa pas de remplir sa mission avec courage. Son zèle fut récompensé par un grand nombre de conversions; mais un jour qu'il allait rejoindre ses confrères, il tomba dans un parti de soldats qui le jetèrent par terre; et tandis qu'il priait Dieu de les éclairer, un de ces furieux le renversa d'un coup de feu, le 24 avril 1622. Le corps du saint missionnaire est déposé dans l'église de son ordre, à Feldkirchen; mais on conserve une partie de ses reliques dans la cathédrale de Coire. Le pape Benoît XIV prononça sa canonisation, en 1746; et depuis cette époque, l'Église honore sa mémoire d'un culte particulier, le jour anniversaire de son martyre. On peut consulter, pour plus de

détail, les *Vies des Pères*, par Godescard. W—s.

SIGNORELLI (LUCAS), peintre toscan, né vers l'an 1440, était allié à la famille des Vasari d'Arezzo, et fut élève de Pierre della Francesca. Plein d'esprit et d'expression, il est un des premiers qui, en Toscane, dessinèrent le corps humain avec la véritable intelligence de l'anatomie, quoique d'une manière un peu sèche. Les peintures dont il orna le dôme d'Orvieto en sont une preuve encore existante; et Michel-Ange lui-même ne dédaigna pas d'en imiter quelques parties. Toutefois la plupart de ses ouvrages laissent à désirer plus de choix dans les formes et plus d'union dans le coloris. Dans quelques-uns, tels que la *Communion des Apôtres*, qu'il a peinte à Cortone, dans l'église de Jésus, il a déployé une grâce, un coloris qui se rapprochent de la manière moderne. Il a peint à Urbino, à Volterre, à Florence et dans plusieurs autres villes de Toscane. Appelé à Rome, pour participer aux travaux de la chapelle Sixtine, il peignit le *Voyage de Moïse avec Séphora* et la *Promulgation de l'ancienne loi*. Ces deux compositions sont abondantes et mieux disposées que ne le sont ordinairement celles de ce temps, dont l'arrangement est presque toujours confus. Vasari et le Taja lui donnent la palme sur tous les artistes qui concoururent à cette vaste entreprise: il les égale du moins; et lui-même s'y est surpassé. Lucas mourut en 1521. — François Signorelli, son petit-fils, né à Cortone, est un des meilleurs artistes qu'ait produits cette ville. — Léonard Signorelli, né à Pérouse, en 1490, d'une famille noble, fut destiné à la carrière des armes, et joignit à l'étude des lettres celle des mathématis-



ques. Lorsqu'il eut fait plusieurs campagnes, en qualité de volontaire, il se rendit à Rome, où Léon X le prit à son service. Il perdit, pendant quelque temps, les bonnes grâces de son protecteur; mais il ne tarda pas à les recouvrer par la publication d'un ouvrage intitulé : les *Amours d'Émilie et d'Érophile*. Le pape Adrien, à son avènement, lui accorda la même protection, et l'envoya à Rhodes, qu'assiégeait Soliman, pour défendre cette île. Ayant appris en route qu'elle était tombée au pouvoir des Turcs, il revint à Rome. Après la mort d'Adrien, la république de Florence le prit à son service; et il fut chargé de diriger les fortifications de cette ville lorsque le prince d'Orange vint en faire le siège, au mois d'octobre 1529. Il avait obtenu, depuis six mois, le grade de capitaine-général de l'artillerie de la république, lorsqu'il mourut, en 1530.

P—s.

**SIGNORELLI** (PIERRE-NAPOLI), littérateur, né à Naples, le 28 septembre 1731, reçut sa première instruction chez les Jésuites, et assista aux cours de Genovesi. Destiné au barreau, il prit le degré de docteur, et exerça bientôt la profession d'avocat, qu'il abandonna pour se livrer tout entier aux belles-lettres, et surtout à la poésie dramatique. Une passion malheureuse et des chagrins domestiques le décidèrent à se rendre en Espagne, où il se flattait de trouver quelque appui dans un parent éloigné. Frustré dans cet espoir, il était près de retourner à Naples, lorsqu'il obtint la place de garde-du-seau de la loterie royale. A l'abri du besoin et sans beaucoup d'occupation, il eut le temps de composer quelques pièces pour le théâtre, et des vers qu'il regarda depuis comme peu dignes d'être con-

servés. Après trois ans d'absence, il sentit le désir de revoir l'Italie, où il eut la satisfaction de voir couronner, au concours dramatique de Parme, une de ses comédies, intitulée : *Faustine*, dont le sujet est tiré de la *Laurette* de Marmontel. Il y entendit aussi les critiques dirigées contre sa première ébauche de l'*Histoire des théâtres*, qu'il défendit peut-être avec trop de chaleur. De retour à Madrid, il y augmenta son répertoire, et fit paraître un *Tableau* des sciences et des lettres en Espagne, qui l'engagea dans une querelle littéraire avec Lampillas, auquel il répondit à sa manière, c'est-à-dire, sans ménagement. Ce fut vers ce temps qu'il commença à rassembler des matériaux pour une entrepise tout-à-fait nationale. Les Napolitains, qui se vantent d'avoir une littérature très-ancienne et très-variée, n'avaient jamais eu un historien capable d'en faire apprécier les richesses. Ce que Toppi, Nicodemi, Tafuri et Tiraboschi lui-même en avaient dit, ne suffisait pas pour en relever l'importance. Signorelli forma le projet de remplir cette lacune; et il résolut de fonder dans un seul ouvrage les recherches de tous ses devanciers. Il eut aussi l'idée de réunir à l'histoire littéraire de Naples celle de la Sicile, et de relever les progrès des sciences et des lettres par l'éclat des arts, dont il voulut aussi tracer le tableau. Plus en état de concevoir ce grand plan que de l'exécuter, il se jeta dans tous les écarts auxquels est exposé un esprit étroit et passionné. Ses défauts sont encore plus sensibles dans la dernière édition de son ouvrage, où il n'a su ni modérer son enthousiasme pour ses compatriotes, ni contenir sa colère contre ses ennemis. Il s'est montré trop haineux pour les uns, et pas assez impartial

pour les autres. Il avait quitté définitivement l'Espagne pour venir soigner, dans sa patrie, l'édition de son *Histoire littéraire*. Ce travail lui valut, en 1784, la place de secrétaire de l'académie de Naples. Il entreprit alors l'*Histoire critique des théâtres* anciens et modernes, dont il avait donné un essai en 1777. Il préparait un tableau du règne de Ferdinand IV, lorsque les armées françaises envahirent le royaume de Naples, en 1798. Signorelli fut désigné parmi les chefs de la nouvelle république, et fit partie d'un comité de législation, où il eut pour collègue Pagano, qu'il avait eu le tort d'attaquer dans ses ouvrages. Lorsque Naples fut ensuite menacée par le cardinal Buffo, Signorelli alla s'enfermer dans le château Saint-Elme, d'où il sortit déguisé en soldat, en vertu de la capitulation qui fut signée pour la garnison française. Débarqué à Marseille, il prit le nouveau chemin de l'Italie, et vint chercher un asile à Milan, où il fut nommé professeur dramatique au lycée de Brera. Appelé, peu après, à la chaire de droit naturel et de philosophie de l'université de Pavie, et presque en même temps à celle de diplomatique et d'histoire, à Bologne, il se rendit à cette dernière destination. Plein de zèle pour ses nouvelles fonctions, il rédigea des *Éléments* de diplomatique, qui furent imprimés, et le Catalogue raisonné des ouvrages diplomatiques et historiques que possède la bibliothèque de l'université. Ce dernier travail est resté inédit. La santé de Signorelli se ressentit de tous ces travaux. En 1806, il demanda un congé de quelques mois pour aller respirer l'air natal. Le royaume de Naples était retombé sous la domination française, et les

obstacles qui s'opposaient au retour des exilés avaient disparu. On offrit à Signorelli une place de chef de division au ministère de la marine : mais son âge avancé et son peu d'aptitude pour ce nouveau genre de travail lui firent préférer une pension ; et il n'eut plus à s'occuper que de la correction de ses ouvrages. Il eut encore le temps et le courage de refondre l'*Histoire des théâtres* et celle de la littérature napolitaine, dont il donna de nouvelles éditions. Il lut aussi quelques Mémoires à la société Pontanienne, dont il avait été nommé secrétaire perpétuel ; mais il ne put prendre part aux travaux de l'académie royale, qui ne l'avait pas compris parmi ses nouveaux membres. Signorelli fut très-sensible à cet oubli ; et au lieu d'en plaisanter, comme Piron, il eut le tort d'éclater en invectives contre ceux qu'il accusait d'une telle injustice. Frappé d'un coup d'apoplexie, il mourut à Naples, le 1<sup>er</sup> avril 1815. Ses ouvrages sont : I. *Satire sei*, Gènes, 1774, in-8°. II. *Storia critica de' teatri antichi e moderni*, Naples, 1777, in-8°. ; 1787, 6 vol. in-8°. , et 1813, 10 vol. in-8°. Cet ouvrage est écrit sans goût et sans critique. La plupart des jugements de l'auteur sont faux ; et ses analyses présentent rarement quelque intérêt. Il a parlé des théâtres étrangers sans les approfondir ; et, ce qui est encore plus étonnant, il n'a pas su apprécier les auteurs les plus connus du théâtre italien. Ce qu'il dit d'Alfieri est pitoyable. III. *Faustina, commedia in cinque atti in versi*, Lucques (Naples), 1779, in-8°. ; Parme, Bodoni, 1783, in-8°. IV. *Tableau de l'état actuel des sciences et de la littérature en Espagne*, Madrid, 1780, in-8°. V. *Discorso storico-*

*critico su i saggi apologetici dell' ab. Lampillas*, Naples, 1782, in-8°. VI. *Sobre la transformacion del acido vitriolico en nitroso*, Madrid, 1783; traduction espagnole d'un Mémoire du comte de Saluzzo. VII. *Vicende della coltura delle due Sicilie*, Naples, 1784, 5 vol. in-8°; 1810, 8 vol. in-8°. VIII. *Orazione funebre per Carlo III, re delle Spagne*, ibid., 1789, in-4°. IX. *Supplemento alla prima edizione delle Vicende della coltura nelle due Sicilie*, ibid., 1791, 2 vol. in-8°. X. *Opuscoli varj*, ibid., 1792, 4 vol. in-8°. La plupart des morceaux en vers et en prose qui font partie de ces Mélanges, avaient déjà été imprimés séparément. XI. *Addizioni alla seconda edizione della storia critica de' teatri*, ibid., 1798, in-8°. XII. *Regno di Ferdinando IV*, ibid., 1798, in-8°, tome 1. Cet ouvrage, qui devait avoir trois vol., était destiné à servir de continuation à la première édition des *Vicende della coltura nelle due Sicilie*. XIII. *Provisione alla cattedra di poesia rappresentativa, nel liceo di Brera*, Milan, 1801, in-8°; réimpr. dans le tome IV de la seconde édition de l'*Histoire des théâtres*. XIV. *Elementi di poesia rappresentativa*, ibid., 1801, in-8°. XV. *Ragionamento sul gusto*, ibid., 1802, in-8°, et réimpr. à Naples, avec des additions. XVI. *Lettera sullo spettacolo musicale del 1803*, etc., ibid., 1804, in-8°. XVII. *Delle migliori tragedie greche e francesi, traduzione ed analisi comparative*, ibid., 1804, 3 vol. in-8°. XVIII. *Elementi di critica diplomatica, con istoria preliminare*, ibid., 1805, 4 vol. in-8°. XIX. *Lezioni accademiche*, ibid., 1812, in-4°. C'est le recueil de quatre Mémoires, insérés dans le second

volume des Actes de la société Pontanienne. XX. *Sulla satira antica e moderna, e ricerche sul sistema melodrammatico*, dans le III<sup>e</sup>. vol. des Actes de la même société. Voyez son *Éloge historique*, par M. Avelino, Naples, 1815, in-4°. A-G-S.

SIGONIO ( CHARLES ), l'un des plus illustres savants du seizième siècle, était né vers 1520, à Modène, de parents peu favorisés de la fortune. Après avoir appris les éléments des langues anciennes, il fréquenta l'école de François Portus, et fit, sous cet habile maître, de rapides progrès dans la littérature grecque. A dix-sept ans, il se rendit à Bologne, où, pour se conformer à la volonté de son père, il étudia la médecine et la philosophie: incertain sur l'état qu'il embrasserait, et se sentant la même répugnance pour tous ceux qu'on lui proposait, il vint ensuite à Pavie, dans le but d'y perfectionner ses connaissances. Le cardinal Grimani, protecteur des lettres, se déclara celui de Sigonio; mais sur les instances de ses compatriotes, ce dernier revint, en 1546, à Modène, occuper la chaire que le départ de Portus laissait vacante ( F. PORTUS, XXXV, 475 ). Aux honoraires de cette place, qui furent élevés à trois cents livres, il joignit ceux qu'il reçut de la comtesse Lucrezia Rangone, pour se charger de l'éducation de son fils et de son neveu, et fut logé dans le palais de la comtesse. Les tracasseries que lui suscita Bandinelli, jaloux de tels avantages, le dégoûtèrent du séjour de Modène; et il accepta l'offre qu'on lui fit, en 1552, de la chaire de belles-lettres à Venise. Ce fut dans cette ville, qu'il connut Pavinio, plus jeune que lui, mais non moins passionné pour l'étude de l'antiquité; et il s'établit entre les deux

rivaux une amitié que fortifièrent des services réciproques, et qui mérite d'être proposée en exemple aux savants (V. PANVINIO, XXXII, 510). Les premiers ouvrages de Sigonio avaient étendu rapidement sa réputation dans toute l'Italie : Rome et Padoue se disputèrent l'honneur de le posséder ; il se décida pour l'académie de Padoue, et y vint occuper, en 1560, la chaire d'éloquence. Malheureusement, il y retrouva Fr. Robortel, avec lequel il avait eu déjà quelque dispute sur un point d'érudition (1). Cette querelle, apaisée par les soins du cardinal Scipiano, ne tarda pas à se rallumer. Sigonio se contenta d'abord de repousser les traits de son adversaire avec une extrême modération ; mais, indigné des calomnies et des manœuvres de Robortel, il ne garda plus aucun ménagement ; et le sénat de Venise fut obligé, pour arrêter le scandale, d'imposer silence aux deux antagonistes (V. ROBOTTEL, XXXVIII, 276). Le souvenir de ces fâcheux débats et une insulte qu'essuya Sigonio (2), le décidèrent à quitter Padoue, en 1563. Il se rendit à Bologne, où il obtint l'accueil le plus distingué. Les magistrats s'empressèrent de lui accorder une place à l'université, et de lui faire expédier des lettres de bourgeoisie, concues dans les termes les plus honorables ; et son traitement, élevé d'année en année, fut enfin porté jusqu'à six cents écus d'or, sous la condition qu'il ne

sortirait plus de Bologne. Il fut fidèle à cet engagement : appelé en Pologne, en 1538, au nom du roi Étienne, il refusa. Dans un voyage qu'il fit à Rome cette même année, il reçut du pape Pie V, et de toute sa cour, les plus grands honneurs. Quoiqu'il fût moins éloquent en chaire que dans ses ouvrages, sa réputation attira dans cette ville un concours prodigieux d'élèves de toutes les parties de l'Italie. Nul n'avait encore porté si loin que Sigonio l'exactitude et la profondeur dans les recherches d'érudition. Non-seulement il éclaircit les antiquités romaines ; mais, le premier, il entreprit de débrouiller l'histoire du moyen âge, et créa la science de la diplomatie en montrant les secours que l'on pouvait tirer de pièces regardées jusqu'alors comme inutiles, pour répandre un jour nouveau sur les faits les plus obscurs. Son ardeur infatigable lui persuada de visiter les archives et les bibliothèques de l'Italie ; et aidé de ses amis, il vint à bout de cette tâche si longue et si difficile. C'étaient d'inappréciables services rendus à la véritable érudition ; et malgré les erreurs assez nombreuses signalées plus tard dans ses ouvrages, il n'en conserve pas moins des droits éternels à la reconnaissance des savants de tous les pays. En 1578, Sigonio fut invité, par le pape Grégoire XIII, de travailler à l'histoire ecclésiastique, que Panvinio, son ami, n'avait pu qu'ébaucher ; et au milieu d'occupations si nombreuses, il entreprit de répondre au désir du pontife. Quoique d'un caractère doux, il ne laissa pas d'avoir des disputes assez fréquentes. Dans celle que lui suscita Gruchius, sur les droits des comices, l'avantage resta tout entier au savant français (Voy. GROUCHY,

(1) Sur les noms des Romains : Robortello s'était occupé le premier de ce sujet ; et il ne put pardonner à Sigonio de l'avoir surpassé.

(2) On n'a pas conservé le nom de l'insolent qui se permit de frapper Sigonio au visage. C'était une chose assez inutile. Il n'est désigné que par le nom de sa patrie, Rovigo, en latin *Rhodinum*. Dans le Moréri de 1759, on a traduit : *Quidam Rhodiginus*, par un certain Rhodiginus. On ne relève ici cette méprise, que pour empêcher qu'elle ne passe dans les nouveaux dictionnaires.

XVII, 155). Mais la discussion qui lui fait le moins d'honneur est celle qu'il soutint, dans les dernières années de sa vie, contre Ant. Riccoboni, son élève. Ayant découvert quelques fragments du Traité de Cicéron *De Consolatione*, il entreprit de réparer la perte de cet ouvrage, et le fit publier sous le nom de Cicéron. Riccoboni découvrit la fraude et s'empessa de la signaler; mais Sigonio, loin d'avouer ce qui s'était passé, ne rougit pas d'employer toute la puissance de son talent à repousser les raisons de son adversaire. Forcé, par ses infirmités, de suspendre ses travaux, il vint chercher quelques délassements dans une campagne, à deux milles de Modène, où il faisait bâtir une maison qui subsiste encore. Il y tomba malade et mourut le 12 août 1584. Les restes de Sigonio transportés solennellement à Modène, y furent inhumés dans l'église de Sainte-Marie Pomposa. On convient généralement que personne dans ce siècle n'a rendu plus de services à l'histoire et aux antiquités romaines. Peu de ses contemporains l'ont égalé comme écrivain. Son style, d'une élégance remarquable, se distingue encore par l'ordre, la clarté et la précision; aussi soutint-il, dans un discours intitulé : *De latine lingue usu retinendo*, l'opinion de ceux qui voulaient faire revivre en Italie l'usage de la langue latine. Il s'était si bien approprié les formes et la manière de Cicéron, que, malgré les réclamations de Riccoboni, son traité *De consolatione* a passé longtemps pour l'ouvrage de l'orateur romain; et le judicieux Tiraboschi lui-même n'a été convaincu de la supercherie de Sigonio, que par des lettres découvertes à Modène, de 1784 à 1787, qui ne lui laissèrent plus de

doute à cet égard (3). Les nombreux écrits de Sigonio ont été recueillis par Argellati, Milan 1732-37, in-fol., 6 vol. Cette édition, précédée de la vie de l'auteur, par Muratori, est enrichie de notes et d'observations du P. Jos.-Marie Stampa, religieux somasque, de Sassi, de Laur. Maffei et de plusieurs autres savants italiens. On se contentera d'indiquer les principaux. Outre une traduction latine de la *Rhétorique* d'Aristote, et une édition de *Tite-Live*, accompagnée de scholies et de deux livres de *Corrections*, qui répandent un nouveau jour sur cet historien, si maltraité par l'ignorance des copistes, on citera : I. *Regum, consulum, dictatorum ac censorum Romanorum fasti; unà cum actis triumphorum à Romulo rege usque ad Tiberium Cæsarem; — in fastos et acta triumphorum explicationes*, Modène, 1550, in-fol., première et très-rare édition, inconnue à la plupart des bibliographies. Les *Fastes* furent réimprimés à Venise, par les Aldes, en 1550 (4) et 1555; mais l'ample et savant Commentaire de Sigonio ne fut reproduit qu'en 1556, Venise, Giov. Ziletti. Cet ouvrage est le premier où l'histoire romaine se trouve exposée avec l'ordre et la méthode convenables. L'édition la plus récente des *Fastes* est celle d'Oxford, 1802, in-12, qui se joint au *Tite-Live* publié dans la même ville en

(3) Tiraboschi, dans la *Bibl. modenese*, imprimée en 1784, soutient encore que le traité de la *Consolatione* est l'ouvrage de Cicéron; ce ne fut que quelques années plus tard qu'il reconnut son erreur, en voyant des lettres inédites de Sigonio, dans lesquelles il s'avoua l'auteur de ce morceau.

(4) Tiraboschi, le seul bibliographe, qui parle de la première édition de Modène, 1550, est aussi le seul qui prétende que les Aldes réimprimèrent les *Fastes*, dans la même année (*subito*). M. Renouard, dans les *Annales des Aldes*, ne cite que l'édition de 1555, et la donne comme la première que ces imprimeurs aient publiée de cet ouvrage.

1800. II. *De nominibus Romanorum*, Venise, P. Manuce, 1553 (5) 1556, in-fol., souvent réimprimé à la suite du précédent. Cet ouvrage fut l'occasion de la première querelle de Sigonio avec Robortello. III. *Fragmenta è libris deperditis Ciceronis collecta et scholiis illustrata*, Venise, 1559, 1560, in-8°, et dans les éditions postérieures des OEuvres de Cicéron. IV. *Orationes septem Venetiis habitæ ab anno 1552 ad ann. 1559*, Venise, Alde, 1560, in-8°. V. *De antiquo jure civium Romanorum libri duo; de antiquo jure Italiæ libri tres; de antiquo jure provinciarum libri tres*, Venise, 1560, in-fol. Parmi les nombreuses réimpressions de ces trois ouvrages, pleins de recherches aussi neuves qu'intéressantes, on doit distinguer celle qu'a donnée J. Chr. Franck, Halle, 1728, in-fol., avec des notes de Latino-Latini, J. Grævius, etc. VI. *De dialogo liber*, Venise, 1561, in-8°. VII. *Disputationum Patavinarum libri duo*, Padoue, 1562, in-8°. Le second livre contient une réponse très-vive à Fr. Robortello. Gruter a inséré cet ouvrage dans le *Fax artium liberalium*, II, 121-347. VIII. *De republicâ Atheniensium libri quinque; de Atheniensium et Lacedæmoniorum temporibus liber unus*, Bologne, 1564, in-4°. C'est le premier ouvrage dans lequel l'histoire de la Grèce et de ses révolutions ait été discutée et éclaircie d'une manière satisfaisante. IX. *De vitâ et rebus gestis P. Scipionis Emilianii liber*, ibid., 1569, in-4°. X. *De judiciis Romanorum libri tres*, ibid. 1574, in-4°. XI. *De regno Italiæ libri xx*, Venise 1580,

in-fol. Les éditions précédentes ne contiennent que quinze livres, le sénat de Venise n'ayant pas voulu permettre la publication des cinq derniers, à cause de quelques passages qu'il regardait comme préjudiciables aux droits de la république (Voy. SASSI, XL, 444); mais Sigonio parvint à faire cesser l'opposition et à maintenir les droits de la vérité. XII. *De Occidentali imperio libri xx, ab anno 281, ad ann. 575*, Bologne, 1577, in-fol. Cet ouvrage embrassé la période importante qui s'est écoulée depuis Dioclétien jusqu'à la destruction de l'empire d'Occident. C'est le premier sur cet espace de temps, qui mérite le nom d'histoire. XIII. *Historiarum Bononiensium libri vi, ab initio civitatis usque ad ann. 1257*, ibid, 1578, in-fol. Quoiqu'il n'eût entrepris cet ouvrage, que dans le but de témoigner sa reconnaissance aux Bolognais, il ne craignit pas d'attaquer les anciennes traditions qui flattaient l'orgueil des habitants de Bologne, et d'en montrer la fausseté. XIV. *De republicâ Hebræorum libri vii, 1582, in-4°*. Il explique, dans cet ouvrage, avec son exactitude ordinaire, le système religieux, politique et militaire des Hébreux. XV. *De episcopis Bononiensibus libri v*, ib. 1586, in-4°; ce livre a été continué par le P. Ch. Constance Rubbi, religieux augustin, jusqu'à l'année 1731. XVI. *Historiæ ecclesiasticæ libri xiv*. Cette histoire, qui s'étend depuis la mort du Sauveur jusqu'à l'an 311, sous le pontificat de Miltiade, fut trouvée par Argellati, dans la bibliothèque du Vatican. Elle a été imprimée, pour la première fois, dans le tome IV des OEuvres de Sigonio, avec une préface et des notes d'Hon. Bianco. On voit, par le prologue, que Sigonio se proposait de conduire

(5) Cette édition de 1553, citée par Tiraboschi, ne l'a point été par M. Renouard.

son ouvrage jusqu'à l'année 1580. On peut consulter, pour plus de détails, outre la Vie de Sigonio, par Muratori, déjà citée, la *Biblioth. Modenese*, v, 76-119. Tiraboschi ne se contenta pas d'y donner la liste complète des ouvrages de Sigonio, qui s'élève à 40, imprimés; mais il lui en attribua plusieurs, publiés par ses élèves. La Notice que le même biographe a consacrée à Sigonio, dans la *Storia della letteratura italiana*, vii, 892, quoique moins circonstanciée, offre beaucoup d'intérêt. Ginguené n'a guère fait qu'en donner la traduction dans son *Histoire littéraire d'Italie*, vii, 275. Il est presque inutile d'avertir que tous les ouvrages de Sigonio sur les antiquités font partie des *Thésaur. antiquit. græcar. et romanar.*, de Grævius et Gronovius (*V. SULPICE-SÉVÈRE*). W—s.

SIGORGNE (PIERRE), physicien, naquit en 1719, à Rambercourt-les-Pots, dans la Lorraine. Après avoir terminé ses études, il embrassa l'état ecclésiastique, prit ses degrés en Sorbonne, et ayant choisi la carrière de l'enseignement, fut pourvu d'une chaire de philosophie au collège du Plessis. La philosophie de Descartes, repoussée si long-temps par l'université de Paris, dominait seule alors dans ses écoles. Le jeune professeur osa l'attaquer dans l'*Examen des leçons de physique de Privat de Molières* (*V. ce nom*, XXIX, 316). Cet écrit devint le signal d'une dispute très-vive entre les défenseurs du Cartésianisme et les partisans du système de Newton : ceux-ci finirent par l'emporter. Les divers ouvrages que l'abbé Sigorgne publia dans cette querelle le firent connaître d'une manière avantageuse, et contribuèrent en partie à décider une réforme inévitable, mais que l'esprit de rous-

sin pouvait retarder encore long temps. Il obtint un prix à l'académie de Rouen, en 1748, pour un *Mémoire* sur cette question : Quelle est la cause de l'ascension et de la suspension des liqueurs dans les tuyaux capillaires? Au milieu de ses succès, il fut exilé pour une chanson (1), et se rendit à Mâcon, précédé d'une réputation honorable. Nommé vicaire-général de ce diocèse, il se trouva chargé presque seul de son administration; mais il n'en continua pas moins de cultiver, dans ses loisirs, les lettres et la philosophie. Son goût le portait au genre polémique; et il ne resta point étranger aux débats qu'excitèrent les encyclopédistes par leurs attaques réitérées contre le christianisme. Il prit aussi parti dans la querelle de J. J. Rousseau, contre le conseil de Genève, et publia les *Lettres de la Plaine*, en réponse à celles de la Montagne (*V. ROUSSEAU*, XXXIX, 137). L'abbé Sigorgne prononça les *Oraisons funèbres* du dauphin (1766) et de Louis XV (1774); mais avec beaucoup d'esprit, et une élocution claire et facile, il manquait des qualités qui constituent l'orateur; et ces deux discours n'ajoutèrent rien à l'idée qu'il avait donnée de ses talents. Il renonça donc à la carrière de la chaire pour revenir à la culture des sciences, dont il suivit les progrès, employant une partie de ses revenus à faire ou à répéter les expériences qu'il croyait utiles. La révolution le surprit au milieu de ces occupations. Son âge et ses services le préservèrent des rigueurs exercées alors contre les prêtres. En 1803, il fut nommé correspondant de l'institut,

(1) Voy. la *Bibliograph. astronomiq.* de Lalandé, p. 432.

comme il l'avait été de l'académie des sciences. Dans ses dernières années, il revint encore au genre polémique ; mais cette fois ce fut pour attaquer la chimie nouvelle, et en constater les progrès. Ainsi, par une inconséquence remarquable, l'homme qui avait contribué par ses écrits aux progrès de la bonne physique, aurait voulu rendre la chimie stationnaire. Sigorgne mourut à Mâcon, le 10 novemb. 1809, âgé de 90 ans. Outre un assez grand nombre de brochures, on a de lui : I. *Examen et réfutation des leçons de physique données au collège royal par Privat de Molières*, Paris, 1740, in-12. II. *Réplique à M. de Molières ou Démonstration physico-mathématique de l'insuffisance et de l'impossibilité des tourbillons*, ibid., 1741, in-12. III. *Institutions Newtoniennes*, ou introduction à la philosophie de Newton, ibid., 1747, 2 vol. in-8°.; réimprimé en 1769. IV. *Astronomiæ physicæ juxta Newtonis principia brevium*, ibid., 1748, in-12. C'est un abrégé de l'ouvrage précédent ; il eut le plus grand succès en Allemagne, où il a été réimprimé plusieurs fois sous ce titre : *Prælectiones astronomiæ Newtonianæ ad usum studiosæ juventutis*. L'édition de Tübingue, 1769, est augmentée d'une lettre dans laquelle l'auteur répond aux objections d'Euler. Cet ouvrage a été traduit en français, et inséré par le P. Bertier de l'Oratoire, dans ses *Principes de physique* (Voyez BERTIER, IV, 362. Il avait été traduit en italien par Jules Carbonara, Lucques, 1757, in-8°. V. *Lettres écrites de la Plaine*, Amsterdam, 1765, in-12. VI. *Le Philosophe chrétien* ou Lettres sur la vérité et la nécessité de la religion,

Avignon, 1765, in-12. VI. *Institutions Leibnitziennes* ou précis de la Monadologie, Lyon et Paris, 1767, in-4°. et in-8°. C'est par erreur qu'on a quelquefois attribué cet ouvrage estimable à Dutens, l'éditeur de Leibnitz. W—s.

SIGOVÈSE, ancien guerrier des Gaules, était neveu d'Ambigat, roi des Bituriges, qui avait alors la principale autorité sur les Celtes, et régnaît à-peu-près sur le tiers de la Gaule. Ce roi, distingué par son courage et par sa fortune, avait élevé au plus haut degré sa prospérité et celle de sa nation. La population de cette contrée s'accrut tellement sous son empire, qu'elle ne pouvait plus y subsister et qu'il était difficile de comprendre comment une pareille multitude pouvait être gouvernée. Ce prince, déjà avancé en âge, voulant en délivrer son royaume, chargea Bellovèse et Sigovèse, fils de sa sœur, jeunes et pleins d'activité, de conduire une partie de ses sujets dans des contrées où, selon les augures, les dieux eux-mêmes avaient fixé leur séjour. Il les avertit qu'ils auraient besoin d'être assez nombreux pour triompher des anciens habitants, et leur permit d'emmener autant d'hommes qu'ils voudraient. Le sort donna à Sigovèse la forêt Hercinie, tandis que Bellovèse eut une route bien plus agréable vers l'Italie (Voy. BELLOVESE). Cet événement mémorable est ainsi rapporté par Tite-Live, qui en fixe l'époque au temps de Tarquin l'ancien, deux cents ans avant le siège de Clusium ; et ces deux dates s'accordent très-bien ensemble : le siège de Clusium est placé sous l'an 388 avant notre ère, suivant le tableau chronologique qui termine la dernière édition du Tacite de Dureau de Lamalle. Ainsi l'expédition



de Sigovèse doit être portée à l'an 588 avant J.-C., époque à laquelle régnait en effet Tarquin l'ancien. Les Celtes, de l'aveu des Romains eux-mêmes, étaient donc, à cette époque, bien plus puissants que les Romains, et portaient leurs armes d'un côté dans le nord de l'Allemagne, et de l'autre dans l'Italie. Tite-Live n'est pas le premier historien qui l'atteste. Jules-César avait dit, en parlant évidemment de cette expédition : « Il » fut un temps où les Gaulois, plus » belliqueux et plus vaillants que les » Germains, leur faisaient d'autant » plus volontiers la guerre, qu'elle » leur donnait lieu de se débarrasser » d'une multitude d'hommes que le » pays ne pouvait faire subsister, » et dont ils formaient des colonies » qu'ils envoyèrent au-delà du Rhin. » Les Volces Tectosages occupèrent » donc, au voisinage de la forêt Hercinie, les lieux les plus fertiles de » la Germanie, et s'y établirent : ils » s'y maintiennent encore de nos » jours, avec une très-grande réputation de justice et de valeur. » Ce passage nous apprend ce que Tite-Live laisse ignorer, le nom des peuples qui suivirent Sigovèse : c'étaient les Volces Tectosages, alors soumis aux Bituriges, et peut-être impatients, par cette raison, de quitter leur pays. « La partie voisine des Cévennes, dit Strabon (1), y compris le côté méridional de ces montagnes jusqu'à son extrémité, depuis les environs de Lodève jusque vers Toulouse, est occupée par les Volces, surnommés Tectosages, c'est à-dire couverts de casques ou de capotes de laine. Quant à la partie septentrionale des Cévennes, ce territoire abonde en mines d'or. La population paraît même

en avoir été jadis si puissante et si nombreuse, qu'à l'occasion des troubles qui s'y élevèrent, ils chassèrent de leur pays un grand nombre de leurs compatriotes. Une partie de ces fugitifs, associés avec des habitants d'autres pays, envahit la Phrygie, voisine de la Cappadoce et de la Paphlagonie. Nous avons la preuve de cette émigration, continue Strabon, dans le nom même de Tectosages que porte encore aujourd'hui l'une des trois nations qui occupent la Phrygie; c'est celle qui habite le territoire d'Ancire (Angora dans l'Anadolie) (2). Quant aux deux autres connues sous le nom de Troemes et de Tolistoboges, ces deux noms exprimaient deux divisions de l'armée gauloise, ainsi appelées du nom de leurs généraux respectifs. » On voit par tous ces détails puisés dans trois auteurs dont le témoignage est irrécusable, et aux quels on pourrait en ajouter plusieurs autres, de quelle importance était l'expédition conduite par Sigovèse. On ne doit donc pas être surpris que ce nom célèbre se trouve inscrit sur trente-six médailles découvertes en 1806, dans le département de Vaucluse, au lieu où les Auvergnats furent battus par les Romains, et qui portent en caractères étrusques ce nom *Ieliko vési*, bien ressemblant à celui de Sigovèse. On peut voir sur ces médailles l'ouvrage que l'auteur de cet article a publié, en 1808, sur les antiquités du département de Vaucluse. Elles offrent tous les caractères d'une époque très-ancienne; et sont conservées dans son cabinet, à l'exception de trois, cédées à M. Téchou, qui les avait fait graver pour un ouvrage sur les médailles gauloises, que la mort l'a empêché de finir. F.-A.

(1) Voy. le Strabon français, II, 31.

(2) *Ibid.*, II

SIGRAIS (BOURDON DE). *Voy.*  
BOURDON.

SIGUENZA Y GONGORA (CHARLES DE), poète et mathématicien, naquit en 1645, au Mexique, de parents Espagnols. Les Jésuites furent ses premiers instituteurs, et il n'avait que dix-sept ans quand il fit paraître une description, en vers latins, du printemps sous la zone torride, qui donna de ses talents une idée avantageuse. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il résolut de se consacrer à l'enseignement, et professa, vingt ans, à l'université de Mexico, la philosophie et les sciences exactes. Charles II lui fit expédier le brevet de son géographe, avec une pension. A la culture des lettres et des sciences, Siguenza joignit celle de l'histoire; il aimait les antiquités et s'appliquait sans relâche à la recherche des monuments propres à jeter du jour sur les peuples du nouveau monde. Il composa divers écrits sur les caractères hiéroglyphiques employés par les indigènes de l'Amérique; mais tous les manuscrits de Siguenza périrent dans l'incendie qui détruisit, au mois de juin 1692, avec une partie de la ville de Mexico, presque tous les moyens d'instruction. Une seule bibliothèque échappa, c'était celle de don Juan de Alva, qui s'empressa de la mettre à la disposition de Siguenza, pour lui faciliter de nouvelles études, et la lui légua par son testament, dont il le nommait l'exécuteur. Dans les dernières années de sa vie, Siguenza remplit les fonctions de chapelain de l'hospice *De l'Amor de Dios*. Une maladie cruelle, et dont la cause était inconnue aux médecins, le conduisit rapidement au tombeau; il ordonna que son corps serait ouvert, dans l'espoir qu'on parviendrait

à découvrir le principe de son mal. Il mourut le 22 août 1700, à l'âge de cinquante-cinq ans. Outre un grand nombre d'Opuscules restés en manuscrit, on a de Siguenza : I. *Ver indicum, poema sacro-epicum*, Mexico, 1668, in-8°, ib. 1680, in-4°. II. *Triumphus parthenicus*, ib., 1684, in-4°. C'est un Poème à la louange de la sainte Vierge. III. *Orientalis planeta evangelica, epepeia sacro-paenegyrica Indiarum apostolo magno S. Francisco Xaverio*, ibid., 1700, in-4°. IV. *Expositio philosophica adversus cometes*, ibid., 1681, in-4°, ouvrage composé dans le but de rassurer le peuple sur l'influence des comètes. V. *Libra astronomica et philosophica*, ibid., 1690, in-4°; c'est une défense de l'ouvrage précédent, que le P. Kino, jésuite, avait critiqué vivement. VI. *Infortunia Alph. Ramirez circum per orbem euntis*, ibid., 1693, in-4°. VII. *Mercurius volans et novum Mexicum restauratum præ se ferens*, ibid. VIII. *Descriptio sinûs sanctæ Mariæ de Salve*. IX. Un plan topographique des environs de Mexico, réimprimé, en 1786, avec des corrections et augmentations, par don José Alzate (1). M. de Humboldt cite encore de lui un ouvrage très-rare sur la longitude de cette capitale (2). Tous les ouvrages de Siguenza sont peu connus en Europe, où on ne les trouve pas même dans les plus grandes bibliothèques. Il avait laissé en manuscrit une généalogie des empereurs du Mexique, etc. *Voy.* le *Théâtre mexicain* du P. Aug. de Bétancour, 1678, et l'*Építome* de Léon Pinelo, édition de 1737. W—s.

(1) Humboldt, *Essai politique sur la nouvelle Espagne*, 1<sup>re</sup> édit. in-8°, 1, 122.

(2) Ibid., 1, 34.

**SIGURD I<sup>er</sup>.**, l'aîné des trois princes, fils de Magnus III, roi de Norvège (*V. MAGNUS*, xxvi, 146), partagea le royaume avec ses frères, en 1109 : quittant alors les Orcades, où il régnait depuis 1098, il vint résider dans la Norvège méridionale. Il partit, en 1107, sur une flotte avec dix mille croisés, pour se rendre dans la Terre-Sainte. La flotte norvégienne aborda en Angleterre, puis en Portugal, y prit Cintra sur les Sarrasins, ravagea les îles Baléares, alla en Sicile; enfin elle arriva au port d'Ascalon, au mois d'avril 1110. Sigurd se réunit aux troupes de Baudouin I<sup>er</sup>, roi de Jérusalem, pour faire des incursions dans les terres des infidèles. La plus importante de ces expéditions fut le siège et la prise de Sidon; Sigurd s'y distingua par son habileté et sa valeur. Baudouin lui céda la moitié du butin, et lui donna un morceau du bois de la vraie croix. La flotte norvégienne, revenant en Occident, passa par Constantinople, où Sigurd et ses compagnons furent très-bien accueillis par l'empereur Alexis et par le peuple. Plusieurs guerriers de la Norvège s'enrôlèrent dans la garde impériale, composée de guerriers du Nord. Sigurd revint par terre dans sa patrie, régna sur toute la Norvège, après la mort de ses deux frères, envoya un évêque dans le Groenland, et mourut le 26 mars 1130. Son fils Magnus IV lui succéda. — **SIGURD II**, fils de Harald IV, lui succéda, en 1136, avec son frère Ingon, régna au milieu des troubles, et fut massacré le 10 juin 1155. — **SIGURD III**, appelé au trône en 1162, par un parti nombreux, fut pris et décapité en 1168. M-D.

**SILANION**, sculpteur grec, était natif d'Athènes. Pline le dit contemporain de Lysippe et d'Alexandre.

Il exécuta la statue de Satyrus, deux fois vainqueur au pugilat dans les jeux olympiques, et celle de Démarate, vainqueur au même exercice dans la classe des enfants. Les époques où ces athlètes furent couronnés ne sont pas connues; mais un fait remarquable nous apprend qu'il vivait encore la première ou la seconde année de la *cvm<sup>e</sup>*. olympiade, 346 ans avant J.-C. : c'est la consécration d'une image de Platon, dont nous allons parler. Une statue de Corinne, un Thésée, un Achille dont les anciens louèrent souvent la beauté, contribuèrent à sa réputation. Il représenta aussi un maître de palestre, nommé Epistate, dans l'attitude où il se montrait le plus fréquemment quand il exerçait ses élèves. Silanion paraît avoir excellé dans l'imitation des passions vives, et c'est principalement par cette considération qu'il mérite une place parmi les artistes les plus distingués. Un statuaire de son temps, nommé *Apollodore*, homme d'une grande habileté et d'un goût exquis, *inter cunctos diligentissimus*, était si difficile à se contenter lui-même, qu'il lui arrivait souvent de briser ses ouvrages, ne voulant rien laisser paraître que d'entièrement accompli. Silanion fit sa statue, et il le représentait tenant un marteau dans la main, et regardant avec colère, comme s'il avait eu l'intention de briser un objet placé devant lui. Pline, voulant louer cet ouvrage, dit que Silanion n'avait pas représenté un homme furieux, mais la fureur elle-même. Ce n'est là sans doute qu'une de ces exagérations où cet écrivain est tombé fréquemment; car Silanion ne pouvait pas avoir l'intention d'humilier un maître d'un grand talent et son contemporain. Nous devons lui

supposer au contraire celle d'honorer son savoir, et de rappeler sa sévérité envers ses propres ouvrages. Cette statue devint par conséquent une leçon pour les artistes présomptueux qui ne se seraient point assez défiés d'eux-mêmes; un hommage envers Apollodore, dont elle attestait le mérite; un sujet de gloire pour Silanion, dont elle montrait l'habileté dans l'art d'exprimer les caractères. Cicéron a célébré un autre ouvrage du même maître : c'est une statue de Sapho, qui ornait le Prytanée de Syracuse, lorsqu'elle devint la proie de Verrès. Ce chef-d'œuvre, dit l'orateur, par une fine ironie contre Verrès, était si délicat, si beau, si achevé, qu'il ne méritait pas seulement de faire l'ornement d'une ville, mais bien plutôt d'enrichir la collection du savant et élégant prêteur qui s'en est emparé. Cette statue, suivant l'opinion de Tatien, représentait Sapho la courtisane : mais la manière dont en parle Cicéron, ne laisse pas lieu de douter qu'elle ne fût le portrait de la poétesse de Lesbos; et Visconti, dans son *Iconographie*, en paraît persuadé. L'image de Sapho, empreinte sur diverses monnaies autonomes de Mytilène, ne saurait avoir été exécutée d'après ce modèle, qui ne semble pas avoir été fait pour l'île de Lesbos; mais les pierres antiques gravées qui reproduisent la tête de cette femme célèbre, peuvent très-bien être des imitations de l'ouvrage de Silanion. Une autre production de cet habile sculpteur doit nous intéresser encore davantage : je veux parler d'une statue de Platon, qui paraît avoir servi de modèle au seul portrait authentique qui nous reste de ce philosophe. Elle fut exécutée pour un satrape persan, nommé Mithridate, qui la

plaça dans Athènes même, au jardin de l'Académie, et la consacra aux Muses. Vraisemblablement cette offrande eut lieu après la mort de Platon, arrivée la première année de la centième olympiade, et avant l'entrée d'Alexandre dans la Perse : c'est ce fait qui donne une époque à peu-près certaine pour l'âge de Silanion. Cette statue était en bronze, comme toutes celles dont nous venons de parler. Il y a lieu de croire qu'elle fut transportée à Constantinople, lorsqu'on dépouilla la Grèce de ses derniers ornements pour l'embellissement de cette capitale; mais il dut en être fait de nombreuses copies. Le seul buste de Platon, qui mérite notre confiance est, suivant la remarque de Visconti, celui de la galerie de Florence, qu'on croit avoir été trouvé près d'Athènes. Ce n'est pas trop présumer que de le regarder comme une copie de l'ouvrage de Silanion. Ce buste représente Platon coiffé de la bandelette appelée *strophium*, réservée aux dieux, aux athlètes victorieux et aux personnages divinisés; ce qui est une preuve de plus que la statue de ce philosophe ne lui fut élevée qu'après sa mort, et que le buste dont il s'agit en est une copie. D'après cette conjecture, nous devons à Silanion et à un Persan, ami des lettres, de nous avoir conservés traits du fondateur de l'Académie. Le buste de Florence, gravé dans l'*Iconographie* de Visconti (tom. 1, pl. xviii, nos. 3 et 4), est un témoignage de l'habileté de ce statuaire.

EC—DD.

SILANUS (MARCUS - JUNIUS), Romain, issu d'une des branches de la famille plébéienne Junia, était probablement le petit-fils de Junius Pulus, consul durant la première guerre contre Carthage. Il fut, l'an de

Rome 543, envoyé en Espagne, en qualité de propréteur, pour seconder Scipion dans les fonctions du commandement. Pendant le siège de Carthagène, il fut laissé à la garde du pays en-deça de l'Èbre; mais il devait bientôt être appelé à rendre des services plus actifs. L'an 547, avec dix mille fantassins et cinq cents chevaux, il marcha contre Haumon Magon, qu'il sut tromper par une marche savante, et, tombant sur eux à l'improviste, il tailla en pièces, et dispersa leurs troupes. L'année suivante, commandant, avec Marcius, l'aile gauche des Romains, il contribua à la victoire de Bœcula, remportée sur Asdrubal. A la suite de cette bataille, il fut laissé, avec un corps considérable, dans le midi de l'Espagne, et acheva de dissiper les armées carthaginoises. Il eut alors quelques conférences secrètes avec Massinissa, pour l'entraîner dans l'alliance de Rome. Après avoir accompli cette double mission, il alla rejoindre Scipion à Tarragone, et lui annoncer que la guerre était terminée. — Marcus - Junius SILANUS, arrière-petit-fils du précédent, consul, l'an de Rome 645, fut vaincu, dans la Gaule Narbonnaise, par les Cimbres. — Decimus - Junius SILANUS, fils du précédent, après avoir été questeur, édile, fut nommé préteur d'Asie, l'an de Rome 679, et chargé de réduire en province la Bithynie, que Nicomède avait léguée aux Romains, par testament. Il épousa Servilie, sœur utérine de Caton, fameuse par son intrigue avec César (*Voy. SERVILIE*). Lors de la fameuse brigue pour le consulat, qui eut lieu l'an de Rome 691, il fut désigné pour l'année suivante. Il avait, entre autres concurrents, Catilina. Lors de la délibération sur le supplice à in-

fliger aux complices de ce conspirateur, Silanus étant appelé, en sa qualité de consul désigné, à donner le premier son avis, il opina pour qu'on les mît à mort sur-le-champ sans autre forme de procès. César combattit cette opinion, dans un discours où les éloges n'étaient point épargnés à Silanus, qu'il parvint à ébranler, et qui se rétracta de la manière la plus ridicule; ce dont il fut réprimandé gravement par Caton, son beau-frère, si l'on en croit Plutarque (*Vies de Cicéron et de Caton*); mais on ne trouve, dans Salluste, rien qui indique cette anecdote. Au sortir de son consulat, Silanus alla commander en Illyrie. Il désirait vivement les honneurs du triomphe; mais Cicéron observe que » s'il aimait la gloire, il aimait encore plus l'argent qu'on peut amasser dans le poste lucratif de général d'armée. » Il mourut pendant les guerres civiles, laissant un fils adoptif, de la maison des Manlius, et plusieurs fils naturels, dont la postérité subsista avec éclat sous les premiers empereurs. Il reste un grand nombre de médailles de Silanus. Cicéron dit de lui qu'il avait peu d'acquis, mais beaucoup de brillant et d'éloquence naturelle. — Marcus - Junius SILANUS, consul l'an de Rome 727, épousa Julie, petite-fille d'Auguste, et ses descendants eurent de fréquentes alliances avec les premiers Césars. — Decimus - Junius SILANUS fut un des corrupteurs de cette même Julie, ce qui lui ayant attiré la disgrâce d'Auguste, il se condamna à un exil volontaire, et ne revint à Rome que sous Tibère. — Marcus - Junius SILANUS, frère de ce dernier, consul l'an de Rome 771, fut un orateur distingué, et posséda toute la confiance de Tibère, qui fit épouser à Caius Caligula, Claulia,

fille de Silanus. Celui-ci n'éprouva que d'indignes procédés de la part de son gendre, devenu empereur, et fut forcé par ce monstre de se couper la gorge, l'an de Rome 778. — Appius-Junius SILANUS, consul l'an de Rome 779, était proconsul en Espagne à la fin du règne de Caligula. Claude, devenu empereur, le fit venir à Rome, et lui donna la main de la mère de Messaline. Silanus s'étant refusé de commettre un inceste avec sa belle-fille, celle-ci le rendit suspect à Claude, qui le fit poignarder, l'an de Rome 793. — Lucius-Junius SILANUS, fils du précédent, fut fiancé à Octavie, fille de Claude, l'an de Rome 792. La disgrâce de son père ne parut point d'abord influencer sur son sort; l'empereur lui accorda tous les honneurs que l'on rendait aux princes du sang impérial; et, en effet, Silanus descendait directement d'Auguste. L'an 794, il accompagna Claude dans son expédition dans la Grande-Bretagne, et, de retour à Rome, il fut revêtu des ornements du triomphe, bien qu'il sortît à peine de l'enfance. Agrippine voyant en lui un obstacle à ses desseins pour l'élévation de Néron, le fit accuser d'inceste avec sa sœur. Le censeur Vitellius, instrument de la haine de cette princesse, exclut du sénat Silanus, alors préteur. Claude lui retira sa parole pour sa fille Octavie. Le jour même du mariage d'Agrippine avec cet empereur, cet infortuné se donna la mort (an de R. 799). — Marcus-Junius SILANUS, frère du précédent, fut consul sous Claude, l'an de Rome 797. Agrippine le fit empoisonner en 805, parce que, par sa naissance, il pouvait devenir un compétiteur dangereux pour son fils Néron. — Lucius SILANUS, frère des précé-

dents, était regardé comme pouvant aspirer à l'empire, lors de la conspiration de Pison. Ce motif engagea Néron à le faire mourir, l'an de Rome 816 (63 de J.-C.). Trajan lui fit ériger une statue dans la place publique. D—R—R.

SILBERSCHLAG (JEAN-ISAÏE), pasteur de l'église de la Trinité et membre du conseil suprême des bâtiments à Berlin, naquit à Aschersleben, le 16 novembre 1721. Il étudia à Halle, fut nommé, en 1745, professeur à l'école de Kloster-Bergen, près de Magdebourg; et, après avoir été, pendant quelques années, pasteur d'une église à Magdebourg, il fut appelé à Berlin, pour diriger l'école de *Real-Schule*. Il occupa cette place pendant quinze ans, en y réunissant les autres fonctions déjà mentionnées. En 1784, il donna sa démission, et ne garda que les emplois ecclésiastiques et celui de membre du conseil suprême des bâtiments. Frédéric II avait créé ce conseil en 1770. Il y appela Silberschlag, au grand étonnement du public, qui croyait les fonctions ecclésiastiques incompatibles avec l'administration civile. Appartenant, comme théologien, au parti orthodoxe, Silberschlag publia : *Géogonie, ou Explication sur la création du monde, d'après Moïse, par les principes de la physique et des mathématiques*, Berlin, 1780, 3 vol. in-4°. (en allemand) II. *Chronologie rectifiée par les saintes Écritures*, Berlin, 1784, in-4°. (en allemand). Ses connaissances dans les mathématiques, la physique, l'architecture civile et hydraulique, étaient très-étendues. Il inventa plusieurs machines utiles, et publia quelques écrits estimables, notamment son *Traité sur l'hydraulique ou sur*

*l'architecture hydraulique*, 2 tomes in-8°. Leipzig, 1772 - 73 (en allemand). Il en existe une traduction française, par d'Auxiron, Paris, 1769, in-4°. de 132 p., avec 12 pl. (V. AUXIRON). Silberschlag a encore inséré plusieurs Dissertations dans les Mémoires de l'Académie de Berlin. Quelques années avant sa mort, arrivée le 22 novembre 1791, il fit imprimer, en 1788, in-4°, sa *Biographie*, écrite par lui-même pour sa famille (en allemand). Z.

SILHON (JEAN), l'un des premiers membres de l'Académie française, était né, vers la fin du seizième siècle, à Sos, petit bourg de la généralité d'Auch, et mourut au mois de février 1667 (1). Étant venu dans sa jeunesse à Paris, il se fit connaître du cardinal de Richelieu, qui l'employa dans diverses affaires importantes. Son zèle et ses talents lui valurent la place de conseiller-d'état; et lors de la création de l'Académie française, il y fut agrégé par le cardinal. Dans la discussion à laquelle donna lieu le travail du dictionnaire, il fut d'avis de se borner à corriger les anciens lexiques; mais cette proposition n'eut pas de suite. A l'époque des troubles de la Fronde, Silhon fut en butte aux excès de la populace, comme partisan de la cour; et dans une émeute sa maison fut pillée. Il continua d'être employé par le cardinal Mazarin; mais son grand âge et ses infirmités le forcèrent enfin de demander sa retraite. Une pension fort mal payée était l'unique fruit qu'il avait retiré de ses longs services; et il se vit obligé de

présenter un *placet* (2) au roi, pour en solliciter des secours. Colbert fut son successeur à l'Académie. Chapelain le regardait comme un de nos meilleurs écrivains en matières politiques. « On en ferait aisément, dit-il, un bon historien, s'il se laissait conseiller; car il est très-informé des intérêts de l'Europe, et a eu participation de mille choses ignorées de tout autre que de lui. Après avoir fait l'éloge de ses mœurs et de ses principes, Chapelain ajoute : « Son style est beau et soutenu, orné même; et s'il était moins étendu et un peu plus pur, il n'y aurait rien à souhaiter. Il a de l'éloquence et du savoir; peu de lettres humaines, assez de théologie: si rien lui défaut, c'est l'ordre et la méthode dans les longues pièces; et s'il a rien de trop, c'est l'opinion très-avantageuse de lui. » (Voyez les *Mélanges de littérature*, p. 243). Chapelain, comme on sait, quoique poète ridicule, était cependant un homme de goût; mais un suffrage tout autrement imposant est celui de Bayle, qui regardait Silhon comme l'un des plus solides et des plus judicieux auteurs de son siècle (*Questions d'un provincial*, 1, chap. 67). Indépendamment de la *Préface du Parfait capitaine* (V. ROHAN, XXXVIII, 422), que Fontette trouve belle et bien assortie au livre pour lequel elle a été faite (3), et de quelques opuscules qui n'offrent aucun intérêt (4), on a de Silhon : I. *Les Deux vérités*, l'une de Dieu et de la Providence; l'autre de l'Immortalité de l'âme, Paris, 1626, in-

(2) Il nous a été conservé par l'abbé d'Olivet, dans l'*Histoire de l'Académie française*.

(3) Voy. la *Bibliothèque historique de la France*, n°. 3889.

(4) Les curieux en trouveront les titres dans la *Biblioth. historiq. de la France*, et dans l'*Histoire de l'Académie*.

(1) On ne sait l'époque de la mort de Silhon, que par un passage d'une *Lettre* de Gui Patin, du 21 février 1667: « Il est ici mort depuis peu un savant homme qui parlait bien; c'est le hon M. de Silhon. »

8°. Cet ouvrage devait avoir une suite dans laquelle l'auteur se proposait de démontrer la vérité du christianisme. Il en avait exposé le plan dans une lettre que Faret a publiée dans son *Recueil* (V. FARET, XIV, 153). II. *Panegyrique au cardinal de Richelieu*, sur ce qui s'est passé aux derniers troubles de France, *ibid.*, 1629, in-4°. III. *Le Ministre d'état avec le véritable usage de la politique moderne*, *ibid.*, 1631-43, 2 vol. in-4°. Dans le premier, l'auteur repousse avec force les prétentions de la cour de Rome sur le temporel des princes; et dans le second, il s'attache à démontrer la nécessité de s'opposer au plan d'agrandissement de la maison d'Autriche. Cet ouvrage a été réimprimé deux fois par les Elzevirs : *suiwant la copie*, Leyde, Jean Marci, 1641-43, 2 vol. in-12; ou *Amsterd.*, Michiels, 1661, 2 vol. in-12; le troisième volume, qu'on joint à l'une ou à l'autre de ces éditions, contient un ouvrage différent, de Silhon, dont on parlera tout-à-l'heure (Voy. l'*Essai bibliogr. sur les Elzevirs*, par M. Bérard, p. 162). IV. *De l'immortalité de l'ame*, Paris, 1634, in-4°. V. *Éclaircissement de quelques difficultés touchant l'administration du cardinal Mazarin*, *ibid.*, 1650, in-fol.; trad. en latin, et imprimé avec l'histoire du cardinal de Richelieu, Wurtzbourg, 1662, in-8°. Silhon faisait un grand cas de cet ouvrage, lequel, dit-il, apparemment aura quelque durée, et fit un effet considérable sur l'esprit même des plus mal intentionnés (*Placet au Roi*). VI. *De la certitude des connaissances humaines*, *ibid.*, 1661, in-4°, première partie, et la seule qui ait paru. C'est cet ouvrage qui fut imprimé par les Elzevirs, en 1662, com-

me la troisième partie du *Ministre d'état*. Il est divisé en cinq livres. Dans les deux premiers, l'auteur, après avoir combattu le sentiment des Pyrrhoniens, et en particulier de Montaigne, établit la certitude de nos connaissances. Dans les deux suivants, il traite de l'obéissance que les sujets doivent à leurs souverains; et dans le cinquième, revenant à son but dont il s'était écarté trop longtemps, il explique ce que c'est qu'une démonstration morale. On voit que Chapelain a eu raison de lui reprocher le défaut d'ordre et de méthode.

W—s.

SILHOUETTE (ÉTIENNE DE), contrôleur général, naquit à Limoges, le 5 juillet 1709. Son père, receveur des tailles de l'élection, le destina de bonne heure à la carrière des emplois, et le jeune Silhouette s'y prépara par l'étude réfléchie des ouvrages sur l'administration. Des voyages dans le midi de l'Europe lui fournirent les moyens de perfectionner ses connaissances, et de faire des observations utiles. L'Angleterre avait seule alors un véritable système de finances; pour l'étudier, il alla passer un an à Londres et revint persuadé qu'il serait possible d'employer un jour ce système en France. Silhouette, pourvu d'une charge de conseiller au parlement de Metz, la vendit pour en acheter une de maître des requêtes, et vint habiter Paris, où quelques traductions de l'anglais l'avaient déjà fait connaître. Attaché d'abord au maréchal de Noailles, il devint bientôt secrétaire des commandements du duc d'Orléans, fils du régent, qui le fit ensuite son chancelier. Après le traité d'Aix-la-Chapelle (1748), il fut un des trois commissaires chargés de régler avec l'Angleterre les limites des possessions françaises et



britanniques en Acadie ; il fut ensuite commissaire du roi près de la compagnie des Indes , et puisa dans cet emploi des idées d'administration qui plus tard lui furent fort utiles dans la direction des revenus de l'État. Une guerre ruineuse avait épuisé les ressources du royaume ; des ministres inhabiles se succédaient rapidement à la tête des finances ; on sentit le besoin d'un homme capable de réparer les fautes de ses prédécesseurs. Silhouette , qui joignait , à beaucoup d'instruction , des vues d'économie , parut remplir toutes les conditions qu'on exigeait , et il fut présenté pour la place de contrôleur général : mais un parti puissant , qui comptait dans ses rangs le prince de Conti (1) , tenta de l'écarter de ce poste important. On alla jusqu'à lui faire un crime d'avoir traduit de l'anglais un ouvrage de Warburton ( *V.* ce nom ) , et il fut question de le déferer au parlement. Soutenu par M<sup>me</sup>. de Pompadour , il triompha de la cabale , et fut nommé contrôleur-général , en mars 1757. Son avènement au ministère fut célébré par la joie publique. Il débuta par réformer les abus qui s'étaient glissés dans l'administration des finances , et en vingt-quatre heures , il grossit le trésor de soixanté et douze millions , sans augmenter les impôts. Cette mesure parut , de sa part , d'autant plus désintéressée , qu'il tenait à la ferme par les liens du sang et de l'amitié. Encouragé par ce succès , il proposa de nouvelles économies sur les dépenses

personnelles du roi et des ministres , et Louis XV s'y soumit sans hésiter : mais ces palliatifs étaient insuffisants ; Silhouette , qui n'avait pas oublié les heureux effets du système financier de l'Angleterre , crut que le moment de l'établir en France était arrivé. En fouillant , dit M. Lacrosette , dans les caisses des particuliers pour étayer une banque nouvelle , il effraya le crédit dont il prétendait s'appuyer. Il eut recours alors à un de ces moyens qui divulguent la pénurie du trésor , sans y porter un véritable soulagement. D'après ses conseils , Louis XV fit envoyer une partie considérable de sa vaisselle à la monnaie , et invita ses sujets à faire le même sacrifice (2). Enfin le ministre annonça le projet d'un *Édit de subvention* , qui créait plusieurs impositions , et les présentait comme le gage d'impositions nouvelles. Le parlement éclata contre Silhouette , comme il l'avait fait contre Law ( *V.* ce nom ). Il fallut employer la contrainte pour faire enregistrer l'édit. L'opinion , qui , jusqu'alors , avait soutenu le ministre , se déclara contre lui. Toutes ses opérations manquèrent. Le ridicule acheva de faire justice de ses vues étroites et mesquines (3). Silhouette perdit la tête (4) , et fut forcé de se retirer après un ministère de huit mois , regardé comme une épo-

(2) On peut voir dans les *Anecdotes* recueillies par Chamfort , la piquante réponse que le doc d'Arven , depuis maréchal de Noailles , fit au roi , qui lui demandait s'il avait envoyé sa vaisselle à la monnaie.

(3) On imagina des culottes sans gousset , auxquelles on donna le nom de contrôleur-général. On eut des portraits à la *Silhouette* , mot qui est resté , quoiqu'il ne soit pas dans le *Dictionnaire de l'académie*.

(4) On lui reproche , suivant Grimm , de ne l'avoir pas perdue assez pour négliger son intérêt particulier. Il trouva le secret de se faire une rente viagère de 60,000 liv. , avec une somme de 20,000 , qu'il employa à racheter sur la place des billets sans valeur , qu'il fit prendre au roi , pour comptant ( *Correspond.* , 1<sup>re</sup> part. , V , 458 ).

(1) Dutens raconte que le prince de Conti dit un jour au roi : « M. de Silhouette est un fripon , le roi en convint. Cependant on veut qu'il finisse par être votre ministre. — Jamais. — Eh bien , permettez-moi de vous dire , Sire , que s'il devient contrôleur-général , mes affaires ne passeront pas par ses mains. Le roi le promit , et le prince tint parole. » *Mémoires d'un voyageur qui se repose* , II , 22.

que sinistre et malheureuse ( Voyez l'*Histoire du dix-huitième siècle*, par M. Lacretelle, liv. xi ). Voltaire, qui n'avait pas été des derniers à se réjouir de son élévation (5), n'osa pas prendre sa défense; il convint qu'avec de l'instruction, de l'esprit et même du génie, Silhouette manquait des qualités nécessaires à un contrôleur. « Il paraît, écrivait-il, qu'il n'a connu la nation, ni les financiers, ni la cour. » Le citoyen de Genève, quoi qu'il n'eût jamais eu de rapport avec Silhouette, crut devoir lui faire un compliment sur son renvoi; mais il se repentit dans la suite de cette démarche ( Voyez les *Confessions*, liv. x ). Censuré, chansonné et même haï de quelques-uns, Silhouette se réfugia dans sa terre de Brie-sur-Marne, où il trouva, dit-on, dans la culture des lettres et dans les exercices d'une piété sincère, des consolations à l'injustice dont il se croyait la victime. On assure que le bonheur de ses vassaux l'occupa beaucoup dans ses dernières années, et qu'il ne négligea rien pour adoucir leur position. Il mourut le 20 janvier 1767, à cinquante-sept ans, d'une fluxion de poitrine, ou d'une ambition rentrée, si l'on en croit Grimm, qui partage d'ailleurs toutes les préventions des courtisans contre le malheureux ministre. « Sa réputation, dit-il, sous le rapport moral, était très-mauvaise. Il passait pour fripon et pour hypocrite. Si par hasard il a été honnête homme, il est à plaindre, car il avait l'air faux et coupable. Il avait d'ailleurs, ajoute-t-il, des connaissances étendues, parlait bien, avec

(5) Voltaire écrivait à Thiriot : « Si M. de Silhouette continue comme il a commencé, il faudra lui trouver une niche dans le temple de la gloire tout à côté de Colbert ( 18 juin 1759 ), » et à M. de Cideville : « Le génie de M. de Silhouette est anglais, calculateur et courageux ( 29 juin ).

netteté et précision, mais sans chaleur. » ( Voy. *Correspond. littér.*, v, 458 ). Les ouvrages de Silhouette sont : I. *Idée générale du gouvernement chinois*, Paris, 1729, in-4°; ibid., 1731, in-12. Cette édition est augmentée d'une réponse de l'auteur à trois critiques qui avaient paru de son livre. L'ouvrage n'est qu'un extrait assez superficiel des écrits des missionnaires sur la même matière, et des traductions latines qu'ils avaient données des livres de Confucius et de ses disciples. II. *Réflexions politiques sur les plus grands princes*, et particulièrement sur Ferdinand le Catholique, trad. de l'espagnol, de Balth. Gracian, ibid., 1730, in-4° et in-12. III. *Lettre sur les transactions publiques du règne d'Élisabeth*, contenant plusieurs anecdotes et quelques réflexions critiques sur l'histoire de ce règne, par Rapin Thoyras, Amsterdam ( Londres ), 1736, in-12. IV. *Essai sur l'homme*, traduit en prose de l'anglais, de Pope, Londres, 1736, in-12, réimprimé plusieurs fois dans le format in-4°, avec le texte en regard. Cette version est fidèle et précise, mais sans couleur et sans élégance. V. *Essai d'une traduction des Dissertations* (de Bolingbroke), *sur les partis qui divisent l'Angleterre*, Londres, 1739, in-12. VI. *Traité mathématique sur le bonheur*, par Irénée Krantzovius (6), trad. de l'anglais, avec une lettre préliminaire du traducteur, ibid., 1741, in-12 de 66 pag. VII. *Mélanges de littérature et de philosophie*, ibid. 1742, in-12., 2 vol. Le premier contient les traductions de l'Essai sur la critique, de l'Essai

(6) Silhouette nous apprend que c'est le masque d'un professeur d'Oxford, qui n'a de ressemblance avec le prétendu Krantzovius, qu'en ce que son nom commence par la même lettre.

sur l'homme, et des Épîtres morales de Pope, précédées d'un Discours de Silhouette, sur le goût des traductions. Le second renferme des Lettres philosophiques et morales, contenant l'explication du système de Pope, dans son Essai sur l'homme, tirées de la réponse de Warburton, à l'examen de ce poème par Crousaz (V. ce nom). VIII. *Dissertation sur l'union de la religion et de la politique*, trad. de l'anglais, de Warburton, ibid., 1742, in-12, 2 volumes, ouvrage estimé et qui est devenu rare, parce que, dit Voltaire, Silhouette, en racheta tous les exemplaires (*Dictionnaire philosophique*, art. Livres). IX. *Mémoires des commissaires du roi et de ceux de S. M. britannique*, sur la possession et le droit des deux couronnes en Amérique, Paris, 1755, 4 vol. in-4°. M. de la Galissonnière eut part à la rédaction de cet ouvrage, relatif à l'Acadie et à l'île Sainte-Lucie. X. *Voyage de France, d'Espagne, de Portugal et d'Italie*, ibid., 1770, 4 vol. in-12. Les observations que l'auteur y a répandues, décèlent un homme versé dans la connaissance des arts et des matières de l'administration (Voyez la *Bibl. des voyages* de M. de la Richarderie). On lui a, mal-à-propos, attribué les Lettres *Ne repugnate* (Voy. BARGETON, et CHAUVELIN, VIII, 309). Il parut, en 1773, un *Testament politique de M. de Silhouette*, vol. in-12, qui fut prohibé. L'auteur avait eu sous les yeux des projets et mémoires de ce ministre, ou bien il l'avait entendu parler.

W—s.

SILIUS ITALICUS (CAIUS), né à Rome, ou du moins en Italie, vers la fin du siècle d'Auguste, d'une famille plébéienne, mais ancienne-

nient illustrée, parut avec éclat au forum, monta souvent à la tribune, et remplit les fonctions honorables d'avocat. Ses succès oratoires lui firent bientôt une réputation; et comme il s'attacha à la manière de Cicéron, de préférence à celle de Sénèque, qui était alors à la mode, on lui accorde l'honneur d'avoir retardé la ruine de la saine éloquence. Mais il ne nous reste aucun de ses discours ni de ses autres ouvrages en prose. Il fut consul sous les empereurs Néron et Vitellius, et dut cette charge moins à la faveur honteuse des tyrans, qu'aux suffrages du sénat. La manière distinguée dont il s'y conduisit, lui mérita le choix de la même compagnie pour le gouvernement de l'Asie mineure. Il administra cette belle province avec le génie d'un homme d'état et le désintéressement d'un philosophe. A son départ, il fut honoré des regrets et de la reconnaissance des peuples. Les intrigues qui agitaient la capitale le portèrent à renoncer aux affaires publiques, pour cultiver les lettres à loisir dans le silence et la retraite. Il partageait son temps entre le travail de la composition et des conférences littéraires. Sa maison était le rendez-vous de tous ceux qui aimaient les arts et les lettres. Les infirmités de l'âge l'obligèrent de quitter le séjour de la ville, pour aller respirer l'air de la campagne. Il dit à Rome un éternel adieu, et ne daigna pas même y retourner pour saluer Trajan à son avènement. Le panégyriste de ce prince le loue de ne s'en être pas formalisé; ce qui prouve que Silius, malgré son âge et son inaction, était toujours un personnage dont l'absence ne pouvait manquer d'être remarquée. Parmi ses différentes

maisons de plaisance, il y en avait deux qu'il habitait de préférence, et où il rassemblait des livres, des tableaux et des raretés de toute espèce : l'une avait appartenu à Cicéron, et l'autre à Virgile, pour la mémoire desquels il avait une vénération religieuse, parce qu'il devait à l'étude de leurs ouvrages les plus doux moments de sa vie, parce que la philosophie éloquente du premier avait formé sa raison au sortir de l'enfance, et que les mensonges rians du second amusaient son imagination et consolaient ses vieux ans. En occupant alternativement leurs demeures, il croyait les voir, les entendre et s'entretenir avec eux. C'est dans un de ces asiles champêtres que Silius, âgé de soixante-quinze ans, et attaqué d'un mal incurable, vit tranquillement venir la mort. Il fit même quelques pas au devant d'elle, en se laissant périr d'inanition. C'était un acte de courage fort en usage alors, que la philosophie stoïcienne avait mis à la mode. Pline le jeune, dans une lettre qui annonce de l'humeur et un peu de ce qu'on appelle jalousie de métier, accuse Silius, sur des oui-dire, d'avoir joué, sous Néron, le rôle infame de délateur, imputation que repoussent le caractère connu et la conduite soutenue de Silius. Peut-être que ces bruits odieux, ces propos vagues répandus contre lui, venaient de ce que, à l'exemple de Cicéron, il avait poursuivi quelque oppresseur puissant, quelque nouveau Verrès. Son poème de la *Seconde guerre punique* fut trouvé par le Pogge, durant la tenue du concile de Constance, dans la bibliothèque du monastère de Saint-Gall. On prétend que Pétrarque avait connu ce poème avant la découverte du Pogge, et qu'il avait supprimé

son exemplaire, après l'avoir pillé effrontément dans son poème intitulé *Africa*. Mais ce fait est loin d'être prouvé : la première édition est de Rome, 1471, in-fol., par André d'Aleria, pleine de fautes. Celle de Pomponius-Lætus, dont on ne connaît que deux ou trois exemplaires (l'un à la bibliothèque du roi, un autre à celle du cardinal Mazarin), lui est préférable. Parmi les nouveaux éditeurs de Silius, on distingue les noms savants de Cellarius et de Drakenborch. Malgré tant de travaux, le texte de cet auteur était resté très-imparfait. Lefèvre de Villebrune en donna, en 1781, une nouvelle édition, revue sur les manuscrits, sur tout ce qu'on avait écrit jusqu'alors à ce sujet, et enrichie d'un fragment considérable découvert à la bibliothèque du roi. Elle est accompagnée d'une traduction française par l'éditeur, et d'une savante préface. Le texte, trop long-temps énigmatique et inintelligible en mille endroits, y est restitué avec autant de critique que d'érudition. Cet ouvrage tient à l'histoire pour le fond, et offre le plus beau tableau qui nous reste de l'ancienne Rome. Mais les faits n'y sont pas purement historiques : tout y est en action ; les intervalles sont remplis par des épisodes liés à l'action avec le plus grand art. On lui reproche quelques images outrées et gigantesques, comme à Lucain, avec cette différence que c'est le vice radical du chantre ampoulé de la guerre *plus que civile*, au lieu que celui de la *seconde guerre punique* ne tombe que rarement dans ce défaut. Parmi les anciens, Martial parle de cet ouvrage dans les termes les plus flatteurs. Pline dit qu'il est écrit *majori curâ quàm ingenio*, c'est-à-dire, que les vers en sont

plus corrects et plus soignés qu'étincelants d'esprit et de saillies, ce qui était le style à la mode et le goût particulier de Plin. Parmi les modernes, Silius a été fort maltraité par l'hypercritique Scaliger; mais Muret et Le Beau, meilleurs juges, en faisaient grand cas. Les reproches de Scaliger et d'autres écrivains aussi injustes ne tombent que sur le style et la diction; et c'est précisément ce qu'il y a de mieux dans Silius, au point qu'on le blâme d'affecter la tournure et l'expression virgilienne. C'est pourquoi Rollin et Desfontaines l'appellent le singe ingénieux de Virgile, avec cette différence qu'il ne copie point servilement, et surtout qu'il ne grimace pas. Au reste, il suit plus Homère que Virgile, pour la pensée. Il n'est donc pas étonnant que les deux poètes latins, qui ont mis l'un et l'autre le poète grec à contribution, se rencontrent dans les mêmes idées. Silius est extrêmement honnête et décent; il ne se permet aucune description voluptueuse.

T—D.

SILLERY (NICOLAS BRULART DE), chancelier de France, fut reçu conseiller au parlement de Paris, en 1573, et maître des requêtes sous Henri III, qui l'envoya, en 1585, porter des paroles de paix et de conciliation au roi de Navarre, depuis Henri IV. En 1589, il fut envoyé en ambassade auprès des Suisses et Grisons, et une seconde fois, en 1593, par Henri IV. Dans cette dernière occasion, son adresse servit encore moins efficacement que l'argent qu'il offrit, et qu'il prit sur sa propre fortune: mais Henri était accoutumé à de pareils sacrifices de la part de ses serviteurs. Il récompensa celui-ci, en lui donnant une place de président au parlement, et

il l'envoya, en 1599, comme ministre plénipotentiaire à Ver vins, où Sillery négocia la paix entre la France, l'Espagne et la Savoie. Le roi le chargea ensuite de faire signer le traité à Bruxelles par l'archiduc, puis d'aller à Rome traiter à-la-fois de son divorce avec Marguerite de Valois, et de son mariage avec Marie de Médicis. Ce fut l'habileté qu'il montra dans toutes ces négociations, et le succès dont elles furent suivies, qui valurent les sceaux à Sillery en 1603, ainsi que la dignité de chancelier de Navarre, à laquelle il joignit, en 1607, celle de chancelier de France, lorsque le vieux Pom-pomme de Bellièvre se retira. Cependant le chancelier de Sillery n'avait presque pas étudié: ce qui faisait dire à Henri IV, en parlant de lui et du cométable Henri de Montmorenci: « Qu'avec son chancelier qui ne sa- » vait pas le latin, et son cométa- » ble qui ne savait ni lire, ni écrire, » il pouvait venir à bout des af- » faires les plus difficiles. » Ce prince reconnaissait en Sillery un homme d'un naturel patient, complaisant, souple, adroit; mais d'un bon esprit, parlant bien, versé dans les affaires, aimant les biens et les honneurs, s'accommodant à tout pour en avoir. En effet, lorsqu'Henri consulta Villeroy, Sully et Sillery, sur son projet d'épouser Gabrielle d'Étrées, Sillery lui conseilla ce mariage que combattaient les deux autres, et que Henri aurait eu la faiblesse de conclure sans la mort de sa maîtresse. Le roi comptait assez sur la fidélité et l'attachement du chancelier, pour permettre à Sully de l'admettre dans la confidence qu'il lui faisait des complots tramés sans cesse contre sa personne. Il était du conseil secret de la reine. A la nou-

velle de l'assassinat d'Henri IV, il quitta le conseil où il était alors, et monta chez la reine qui s'écria : « Hélas ! le roi est mort ». Sillery lui répondit sans émotion : « Votre majesté m'excusera ; les rois ne meurent point en France : il y en a qui pleurent et pour vous et pour eux : c'est à votre majesté de travailler pour eux et pour vous. Nous avons besoin de remèdes et non de larmes » (*Mercur françois*). Pendant la minorité de Louis XIII, le crédit de Sillery ne fut plus le même ; mais il obtint, dit assez amèrement Sully, les deniers provenant des petits sceaux, et une augmentation de traitement du double. En 1612, le marquis d'Ancre (Concini) le fit éloigner des affaires, ainsi que Villeroi et Jeannin. Cependant le chancelier se trouva exercer encore ses fonctions aux états-généraux de 1614 ; mais les sceaux lui furent otés en 1616, et donnés à Guillaume Du Vair. Il continua de présider deux conseils, et même, en 1623, les sceaux lui furent rendus à la mort de Caumartin (V. ce nom). Le chancelier, et son fils Puisieux, secrétaire d'état, s'opposaient de tout leur pouvoir à l'élévation du cardinal de Richelieu : ils redoutaient avec raison son esprit adroit, souple, et craignaient d'être supplantés par lui. Le cardinal sentit qu'il fallait les écarter : il se ligua avec le sur-intendant La Vieuville, qui devait sa fortune aux Sillery, et le chancelier succomba à cette ligue de l'ambition avec l'ingratitude. On le peignit lui et son fils, aux yeux du roi, comme un esclave de la cour de Rome, où son frère, le commandeur de Sillery, était ambassadeur : on ajouta qu'il était pensionnaire de la cour de Madrid. Sillery aima mieux prévenir sa disgrâce que de l'at-

tendre : « Il se coucha, dit le facétieux Bassompierre, de peur d'être jeté par terre. » Il reporta, comme de lui-même, les sceaux au roi, qui, par le conseil de la reine-mère et de La Vieuville, les fit donner à d'Aligre, le plus grand ennemi du chancelier. Ce vieillard se retira sur-le-champ dans sa terre de Sillery, en Champagne, où il ne survécut pas à sa disgrâce, et mourut, en 1624, âgé de quatre-vingts ans, laissant la réputation d'un habile homme, et d'un bon magistrat. Un nommé Tournet fit imprimer un *Discours funèbre sur le trespass de défunct monseigneur le chancelier Brulart*, Paris, 1624, in-8°, dédié à son fils Pierre Brulart, vicomte de Puisieux, conseiller d'état.

S—Y.

SILLERY (FABIO BRULART DE), arrière-petit-fils du chancelier, naquit au château de Pressigny en Touraine, le 25 octobre 1655 ; il fut tenu sur les fonts de baptême par le cardinal Piccolomini, alors nonce en France, lequel lui donna le nom du pape régnant Alexandre VII, qui s'appelait Fabio Chigi. Reçu docteur à l'âge de vingt-six ans, il s'appliqua à l'étude du grec et de l'hébreu, obtint, en 1689, l'évêché d'Avranches, et ensuite celui de Soissons. Il trouva dans cette dernière ville une académie naissante, dont il encouragea et partagea les travaux. Nommé, en 1701, membre honoraire de l'académie des inscriptions, il fut reçu à l'académie française, en 1705, à la place de Pavillon, et mourut le 20 novembre 1714. On a de lui : I. Quelques pièces de poésies dans le *Recueil de vers choisis*, publié par le P. Bouhours ; 1693, in-12. II. Plusieurs Dissertations dans les *Mémoires de l'académie des inscriptions*. III. *Harangue faite au nom du clergé de France*,

à Jacques II, roi d'Angleterre, retiré à Saint-Germain - en - Laye , 1695, in-4<sup>o</sup>., réimprimée dans le Procès-verbal du clergé, de cette année. IV. *Réflexions sur l'éloquence*, 1760, in-12, et dans le Recueil de traités d'éloquence de La Martinière. Ce sont deux Lettres à Fr. Lami, bénédictin, qui avait un peu maltraité la rhétorique de collège. V. *Statuts synodaux*, imprimés par ordre de Jean-Joseph Languet de Gergy, 1730, in-12. Il a laissé, en manuscrit, des *Poésies latines et françaises*, divers *Traité de morale*, des *Sermons et Homélies*. Plusieurs personnages de cette famille ont laissé des écrits plus ou moins importants. — Noël BRULART de SILLERY, frère du chancelier, chevalier de Malte, et dit le commandeur, ambassadeur de la religion en France et à Rome, ambassadeur extraordinaire de France en Espagne, a laissé en manuscrit la *Relation de son ambassade à Rome, touchant la comprotection, promotion des cardinaux, restitution et départ de la Falteline*, en 1622. — Un autre Noël BRULART, grand-oncle du chancelier, et seigneur de Crosne, fut procureur-général au parlement, en 1541, et mourut en 1557 ou 1559; il avait composé, en 1548, des *Mémoires touchant quelques prétentions du pape sur les pays de Bretagne et de Provence, contraires aux libertés de l'Eglise Gallicane*, et des *moyens d'y remédier*. Ces Mémoires sont imprimés dans le *Recueil des libertés de l'Eglise Gallicane*. — Nicolas BRULART de SILLERY, son fils, abbé de Joyenval, chanoine de Notre-Dame de Paris, et conseiller clerc au parlement de cette ville, maître de la chapelle du roi, reçu maître-des-requêtes en 1570, mourut, le 14 novembre 1597. On a

de lui : *Journal des choses les plus remarquables arrivées en France, depuis la mort de Henri II (juin 1559) jusqu'à la bataille de Montcontour (3 octobre 1569)*, imprimé par les soins de Secousse, à la tête du tome 1<sup>er</sup>. des *Mémoires de Condé*, édition de 1743, Londres, in-4<sup>o</sup>. Ce Journal est sec et bien inférieur à celui de L'Étoile; mais il contient des faits importants, et plusieurs pièces qui ne se trouvent pas ailleurs. Il y a une lacune depuis le 25 août 1566 jusqu'au 29 septembre 1567. — Gilles BRULART de SILLERY, neveu de Nicolas, seigneur de Genlis, et secrétaire d'état, est auteur d'une Oraison funèbre de Christophe De Thou, en latin, imprimée en 1583, avec quelques autres éloges du même personnage. — Charles BRULART, frère de Gilles, abbé de Joyenval, prieur de Léon, chanoine de Paris, ambassadeur à Venise et à la diète de Ratisbonne, mort doyen des conseillers d'état, le 25 juin 1649, a laissé la *Relation de ses ambassades*, non imprimée. A. B.—T.

SILLERY (ALEXIS BRULART, marquis de), né en 1737, fut orphelin en bas âge, et dut son éducation au marquis de Puisieux, son oncle, ministre des affaires étrangères sous Louis XV. Sillery porta le titre de comte de Genlis, du nom de la belle terre de Genlis, que son frère aîné possédait en Picardie. L'épouse du marquis de Sillery, si connue par ses nombreuses productions littéraires, a conservé le titre de comtesse de Genlis. Sillery entra fort jeune dans un régiment qui partait pour les Grandes-Indes. A l'âge de quatorze ans il passa dans la marine, où il obtint bientôt le grade de lieutenant. Madame de Genlis, dans les *Mémoires* qu'elle vient de publier, nous ap-

prend qu'il fut employé dans l'Inde pendant cinq ans, qu'il pénétra jusqu'à Canton, en Chine, et qu'il se couvrit de gloire dans un combat sanglant. Sur vingt-deux officiers qui étaient à son bord, il ne resta que lui et le capitaine d'Aché; tous les autres furent tués, et il n'échappa lui-même que couvert de blessures. Ce combat lui valut le grade de capitaine de vaisseau et la croix de Saint-Louis, d'Aché détacha la sienne de sa boutonnière et la lui remit sur le vaisseau même; honneur inouï à son âge ( il avait à peine vingt ans ). Fait prisonnier par les Anglais, il fut conduit à Lanceson, ville maritime d'Angleterre, où le trouva le marquis Ducrest de Saint-Aubin, également fait prisonnier, à son retour de Saint-Domingue, où il était allé réparer sa fortune, entièrement perdue. La bonne mine et l'esprit du jeune comte intéressèrent vivement le marquis; il fit connaissance avec lui. Dans leurs conversations, Saint-Aubin avait sans cesse les yeux fixés sur une boîte où était le portrait d'une jeune personne jouant de la harpe : le comte de Genlis fut naturellement curieux de savoir qui représentait cette jolie peinture; il apprit que c'était M<sup>lle</sup>. de Saint-Aubin, il brûla d'envie de la connaître. Cette demoiselle était adorée de son père, qui la voyait sans défauts; et c'est ainsi qu'il se plaisait à en parler. On a publié, dans divers écrits, que ce fut sur la réputation littéraire de M<sup>lle</sup> de Saint-Aubin que le comte de Genlis en devint amoureux; mais cela ne peut être vrai, puisqu'alors M<sup>me</sup>. de Genlis n'avait que dix-sept ans, sa réputation littéraire n'existait pas. Le marquis de Puisieux, qui aimait beaucoup son neveu, obtint facilement sa liberté: il

lui fit quitter la marine; lui fit ensuite donner le titre honorifique de colonel des grenadiers de France, et voulut le marier à une demoiselle de Lamothe, riche héritière. Le comte parut d'abord accueillir cette proposition, et donna sa parole; mais les grâces de M<sup>lle</sup>. de Lamothe ne purent lui faire oublier M<sup>lle</sup>. de Saint-Aubin, et il épousa secrètement celle-ci, qui, d'ailleurs, fut autorisée par ses parents. Le comte de Genlis était son maître; ainsi, tout fut régulier dans cette affaire. L'oncle de Silbery eut seul à s'en plaindre; et refusa long-temps de voir les deux époux; mais enfin il se laissa fléchir; et l'on voit, dans les Mémoires de M<sup>me</sup> de Genlis, que ses grâces et ses talents furent très-utiles à cette réconciliation. M<sup>me</sup>. de Montesson, qui avait épousé le duc d'Orléans, aïeul du prince actuel, était tante maternelle de M<sup>me</sup>. de Genlis; et, quoique cette dernière se taise sur ce que M<sup>me</sup>. de Montesson peut avoir fait en sa faveur, il est permis de croire qu'elle contribua à faire connaître sa nièce au Palais-Royal. M<sup>me</sup>. de Genlis, dont la réputation commençait, devint une des dames de la jeune duchesse de Chartres, alors fille unique de l'opulent duc de Penthièvre. Le comte de Genlis, qui n'avait permis à sa femme d'accepter cette place qu'à condition que lui-même en aurait une au Palais-Royal, fut nommé capitaine des gardes du duc de Chartres, avec d'assez grands avantages pécuniaires, et se dévoua entièrement à ce prince, dont il partagea les plaisirs et les principes, sans cependant en pousser aussi loin les déplorables conséquences. Peu de temps avant la révolution, la maréchale d'Estrées, fille du marquis de Puisieux, lui laissa en mourant une fortune de



cent mille livres de rente. Il prit alors le titre de marquis de Sillery; et c'est sous ce nom qu'il fut député aux états-généraux, par la noblesse de Reims. Le 25 juin 1789, il passa dans l'assemblée du tiers-état avec la minorité de son ordre, et siégea au côté gauche, qu'avait adopté le duc d'Orléans. Sillery ne figura point aux premiers rangs dans l'assemblée nationale; mais il n'y fut pas sans influence. Voici à peu près la part qu'il prit aux délibérations principales : il demanda, contre l'avis de Mirabeau, que les colonies eussent vingt députés à l'assemblée, et fit prévaloir sa motion. Il vota pour la permanence des assemblées nationales et contre l'établissement de deux chambres, dans quelque système qu'elles fussent organisées. Il repoussa le *veto* absolu, que vouloit encore Mirabeau. On sait que, pour le faire rejeter, les démagogues eurent recours à une insurrection qui se forma au Palais-Royal. Sillery vota pour une déclaration des droits; mais il vouloit qu'elle fût modifiée par une déclaration des devoirs. Lors de la délibération sur la successibilité à la couronne, on éleva, assez dubitativement, il est vrai, la question de savoir à qui appartiendrait le trône, dans le cas d'extinction de la branche des Bourbons régnante en France. Un député vouloit que l'on décidât si la branche des Bourbons régnante en Espagne, et qui descendait directement de Louis XIV, pourrait régner en France, au préjudice des Bourbons français, dont les droits ne seraient que collatéraux. Le duc de Mortemart soutint que les renonciations faites par le traité d'Utrecht n'empêchaient point le souverain d'Espagne de régner en France, mais seulement de réunir les deux cou-

ronnes. Sillery prit vivement le parti du duc d'Orléans, que cette affaire touchait de plus près, et produisit contre l'opinion du duc de Mortemart une renonciation formelle du Roi d'Espagne, et les lettres-patentes de 1713. D'Espréménil dit que si jamais la question se présentait, ce ne serait pas les droits acquis par les traités, qui la résoudreient, mais ceux du canon. L'assemblée ne décida rien, elle déclara seulement qu'elle n'entendait rien *préjuger sur l'effet des renonciations*. Lors de la fameuse discussion sur le droit de paix et de guerre, Sillery prétendit que le roi ne devait avoir le droit de déclarer la guerre que dans le cas d'agression, et que dans le cas contraire, le corps législatif devait intervenir. Le 17 août 1790, il dénonça une lettre pastorale de l'évêque de Toulon, qui se plaignait des violences exercées contre le clergé, et proposa de le mander à la barre. Le 7 septembre, il fit un rapport sur les rassemblements contre-révolutionnaires de Jalès, et conclut à ce qu'il fût informé contre ceux qui les avaient provoqués. Dans ce temps-là on attribuait aux manœuvres de la faction d'Orléans, la sanglante révolte de la garnison et du peuple de Nanci. A la fin de décembre 1790, Sillery présenta un rapport à ce sujet, et faisant tous ses efforts pour excuser les révoltés qui avaient le parti jacobin pour eux, il proposa de supprimer la procédure, et d'ensevelir cette affaire sous un décret d'amnistie. Le 24 août 1791, Thouret ayant demandé qu'il fût constitutionnellement établi que les membres de la famille royale ne pussent exercer aucun droit de citoyen actif, Sillery entra dans de grands développements pour démontrer qu'une

telle privation des droits politiques ferait de la famille royale une famille proscrite et dégradée, qui ne produirait que des imbécilles et des tyrans. L'assemblée ordonna l'impression de son discours. Pendant l'année 1791, il s'occupa beaucoup des lois sur la marine, et fut un des membres de l'assemblée qui eurent le plus de part à la nouvelle organisation. En 1792, il fut député à la Convention par le département de la Somme. D'abord envoyé comme commissaire à l'armée de Champagne, il vanta, dans toute sa correspondance, le bon esprit dont elle était animée, et ensuite les succès de Beurnonville. Dès la fin de décembre 1792, il s'engagea dans une lutte dont il ne devait plus sortir. Buzot avait demandé l'expulsion des Bourbons, sans en excepter le duc d'Orléans, qu'il voulait frapper encore plus directement que les princes de la famille royale. Cette motion fut suivie des plus violents débats. Sillery défendit le duc d'Orléans, et ce prince, effrayé de la motion, et des attaques sans cesse répétées, se trouva jeté dans l'horrible carrière que termina la catastrophe du 21 janvier. Dans le procès de Louis XVI, Sillery vota pour l'appel au peuple, la détention et le bannissement à la paix, et pour le sursis. Lors de la défection de Dumouriez, on n'entendit plus que des dénonciations contre le duc, sa famille et ceux qui avaient fréquenté sa cour. Le 1<sup>er</sup> avril 1793, Lasource demanda que Sillery fût mis en arrestation comme complice de Dumouriez, et agent de la faction d'Orléans. Sillery appuya lui-même la motion, et demanda d'être gardé à vue. Des commissaires avaient été envoyés à l'armée de Dumouriez : ils rapportèrent qu'ils avaient trouvé le

général entouré de M<sup>me</sup>. de Genlis, d'Égalité fils (le duc d'Orléans actuel), de sa sœur, la demoiselle Égalité, et de la famille du général Valence. Cambacérés fit, au nom du comité de salut public, un rapport sur le dire de ces commissaires, et annonça que le comité s'était assuré des personnes qui, par leur naissance et leurs liaisons, pouvaient être soupçonnées de vouloir rétablir la royauté ; et que d'ailleurs les députés Sillery et Égalité avaient demandé l'examen le plus scrupuleux de leur conduite. Le 4 avril, les Comités de défense et de sûreté générale lancèrent des mandats d'arrêt contre le duc d'Orléans, Sillery et sa famille. Ce dernier fut compris dans la proscription du 2 juin 1793, envoyé au tribunal révolutionnaire, condamné à mort le 30 octobre 1793, et exécuté le lendemain. On a accusé le marquis de Sillery, dans quelques Biographies, de beaucoup de crimes qui ne nous paraissent nullement prouvés ; d'ailleurs, on ne doit pas oublier que sa conduite dans le procès du Roi fut toute opposée à celle de son bienfaiteur et de son maître (*Voy. ORLÉANS*, XXXII, 124). B—v.

SILLY (JACQUES-JOSEPH VIPART, marquis DE), né au château de Silly, près Dozulé, en Normandie, le 8 décembre 1671, entra au service comme mousquetaire en 1688, et fut pourvu, l'année suivante, d'une compagnie dans le régiment Dauphin-Étranger. Depuis cette époque, jusqu'en 1713, il fit toutes les campagnes, et devint colonel du régiment de cavalerie d'Orléans. Le maréchal de Berwick, sous les ordres duquel il se trouva, le cite, en plusieurs occasions, dans ses Mémoires, comme un officier très-distingué. A la bataille d'Hochstet, il fut blessé, et

fait prisonnier. On le créa lieutenant-général en 1718 ; et il fut employé en cette qualité sous le duc de Luxembourg , en Normandie. Le roi l'appella au conseil d'état en 1722 , et peu de temps après il fut nommé conseiller-d'état d'épée , et chevalier des ordres. Le marquis de Silly n'obtint point ses grades par la faveur , comme on l'a vu trop souvent. C'était par des talents et des services réels que , sous Louis XIV , les grades pouvaient s'acquérir. On ne voyait point alors de ces officiers-généraux inhabiles , sachant à peine former un peloton , et qui plus tard n'ont obtenu leur avancement qu'en voltigeant , avec plus ou moins de grâce , à la portière d'une voiture. La naissance , qu'on place avant tout quand on n'a rien de plus à montrer , eût pu suffire au marquis de Silly , comme elle a suffi à beaucoup d'autres. Mais Louis XIV , sans la dédaigner , exigeait d'autres titres pour les emplois dans les armées , et même pour les entrées à la cour (*V. Louvois*). Silly est moins connu par les services qu'il a rendus au roi et à la France , que par ses liaisons avec *M<sup>me</sup>. de Staal* , qui l'a cité souvent dans ses Mémoires. Le Recueil des lettres de cette dame en renferme beaucoup qui ont été adressées au marquis de Silly , et plusieurs qui furent écrites par le marquis de Silly lui-même. On voit , dans cette correspondance , qu'il était doué d'un esprit distingué. « Ses idées , dit » *M<sup>me</sup>. de Staal* , étaient vives et » nettes ; ses expressions nobles et » simples , faites les unes pour les » autres , donnaient une espèce d'harmonie à ses discours. On n'y » voyait point de tours recherchés , » rien d'affecté. Un goût dominant » pour la guerre attachait ses vues

» à tout ce qui s'y rapportait ; et il » n'avait pas moins la capacité que » l'air du commandement. » *M<sup>me</sup>. de Staal* en parle comme de l'homme qu'elle a le plus aimé. Il était tel qu'il semblait que son ame , dit-elle , régît la mienné ; il n'était affecté d'aucun sentiment qu'il ne s'en trouvât un en moi tout pareil ; mais elle ne fut pas sans doute la femme qu'il aimait le plus , et elle ne se le dissimule point. Il était revenu d'Allemagne avant la mort du roi , dit-elle ailleurs , sans m'en avertir ni me donner aucun signe de vie , et je m'aperçus qu'il me traitait comme une vieille gazette dont on n'a plus que faire. Le marquis de Silly , contrarié , à ce qu'il paraît , dans les sentiments d'une grande passion , où le cœur , cependant , était moins intéressé encore que l'amour propre , éprouva un accès de délire qui le porta à se jeter par les fenêtres , dans les fossés du château de Silly , où il se noya le 19 novembre 1727. Soit qu'on ait ignoré son sort pendant quelques jours , soit qu'on ait été obligé , à cause de ses dignités , d'employer de longues formalités , il ne fut inhumé que le 28. *M<sup>me</sup>. de Staal* ne s'étend point sur le tragique événement de sa mort ; elle se contente de dire : Je perdis , pendant ce temps-là , les personnes qui m'étaient le plus chères : le marquis de Silly par une mort affreuse dont je ne veux pas renouveler le souvenir... On trouve dans le second volume des *Pièces inédites sur les règnes de Louis XIV , Louis XV et Louis XVI* , trente-sept lettres écrites , depuis 1725 jusqu'en 1727 , par le marquis de Silly , au duc de Richelieu , alors ambassadeur à Vienne : quelques-unes de ces lettres contiennent des anecdotes curieuses et peu connues.

SILVA (JEAN-BAPTISTE), médecin, né à Bordeaux, le 13 janvier 1682, d'une famille juive, embrassa la profession de son père, et fit ses études médicales à Montpellier, où il prit le bonnet de docteur à l'âge de dix-neuf ans. Chirac, qui avait été son professeur, ayant été appelé à Paris, par le duc d'Orléans, devint son protecteur. Silva y recommença un cours de médecine, et fut reçu docteur en 1712. Helvétius lui confia une partie de sa clientèle; et plusieurs cures le mirent en réputation. Appelé plusieurs fois, en 1721, aux consultations pour la maladie de Louis XV, il obtint, en 1724, la place de médecin consultant du roi. L'électeur de Bavière, qui fut depuis empereur sous le nom de Charles VI, le fit venir à Munich. L'impératrice de Russie lui offrit, en 1738, la place de son premier médecin. Silva la refusa; et la même année, Louis XV lui accorda des lettres de noblesse. Le prince Louis - Henri de Condé l'avait pris pour son premier médecin. Il mourut à Paris, le 19 août 1742. Voltaire, qui lui a donné, dès 1756, place dans la liste des écrivains de son *Siècle de Louis XIV*, dit que *c'était un de ces médecins que Molière n'eût pu ni osé rendre ridicules*. Cet historien n'avait pas attendu la mort de Silva pour faire son éloge. Il le mentionna, dans son *Second discours* sur l'homme, avec Helvétius et Vernage. Dans son *Quatrième discours*, qui est de 1738, Voltaire avait dit :

Malade et dans un lit, de douleur accablé,  
Par l'éloquent Silva vous êtes consolé;  
Il sait l'art de guérir autant que l'art de plaire

Ce ne fut qu'après 1768, que l'auteur, faisant des corrections à sa pièce, se vit, par le fil des idées, amené à remplacer ces vers. On a de

Silva : I. *Traité de l'usage de différentes sortes de saignées, principalement de celle du pied*, 1727, 2 vol. in-8°. ; Amsterdam, 1729, 2 vol. in-12. « Dans cet ouvrage, il attaque », dit Éloy, celui que Philippe Hecquet a publié, en 1724, sous le titre d'*Observations sur la saignée du pied*; mais quoiqu'il ait eu la gloire d'avoir victorieusement combattu cet auteur, Chevalier et Quesnay ont trouvé matière à quelques réflexions critiques sur son propre *Traité*. » (V. J. D. CHEVALIER, VIII, 359, et QUESNAY, XXXVI, 398.) II. *Dissertations et consultations médicales de MM. Chirac et Silva*, trois volumes in-12, publiés par Bruhier, qui mit en tête un *Mémoire pour servir à la Vie de Silva*, Mémoire auquel, par une faute d'impression, on a donné la date de 1741 (V. BRUHIER, VI, 93). Les deux premiers volumes sont de 1744; le troisième est de 1755, et n'est pas mentionné par Éloy. Bruhier, qui publia aussi ce troisième volume, avertit que la *Théorie sur la résolution dans les inflammations*, insérée au premier volume, n'est point de Silva, mais de Malouin, mort le 31 décembre 1777 (Voy. ce nom, XXVI, 407). A. B—T.

SILVA (DONAT), littérateur, né en 1690, à Milan, de parents nobles et aisés, fut élevé au collège Clémentin à Rome. Faisant un usage honorable de ses talents et de sa fortune, il devint un des collaborateurs les plus utiles de Muratori, qui était occupé alors de la publication des chroniques du moyen âge. Cette vaste entreprise, pour laquelle le savant éditeur avait mis à contribution plusieurs littérateurs italiens, trouva des encouragements à Milan, où s'était formée une association de personnages

distingués, qui concouraient par leurs moyens à élever ce grand monument à la gloire nationale. Silva se chargea de surveiller la comptabilité et les travaux de l'imprimerie. Il fournit aussi des notes sur la bulle de Pascal 1<sup>er</sup>, sur le synode de Pavie, et aida Beretta dans la rédaction du discours sur la Géographie des siècles barbares. Il travaillait en même temps à une Dissertation sur saint Sérène, insérée dans le recueil des Bollandistes, à une nouvelle édition de la chronique des Visconti, par Azario (Milan 1771), et des *Statuts de Biandrate*. Il mourut le 2 juin 1779. Frisi, qu'il avait aidé à publier son ouvrage sur la *Figure de la terre* (V. FRISI, XVI, 78), honora la mémoire de son protecteur, par un Éloge qui parut anonyme, Milan, 1779, in-8<sup>o</sup>.

A—G—S.

SILVA (GARCIA DE). V. FIGUEROA.

SILVANI (GHERARDO), architecte, né à Florence, en 1579, d'une famille noble, mais qui avait perdu sa fortune, exécuta, dans sa patrie, un grand nombre de statues et d'édifices. Il restaura le *Palais Albizzi*, construisit l'*Église et le Couvent des Théatins*, acheva le *Casino de Saint-Marc*, pour le cardinal de Médicis; l'*Église de la confrérie des Stigmates* et la *Facade du palais Strozzi*, du côté de Santa-Trinità, avec trois ordres d'architecture. Le *Palais Capponi*, dans la Via Larga, aurait été plus magnifique encore qu'il n'est, si le propriétaire, pour éviter la dépense, n'avait empêché l'architecte de donner aux bâtiments une plus grande élévation. Dans la rue San-Gallo, il fit, pour le seigneur Castelli, ce magnifique palais, l'un des plus beaux de la Toscane, qui s'appelle aujourd'hui le

*Palais Marucelli*; et, dans la rue Guelfonda, le *Palais Ricardi*, qui est digne d'être habité par un monarque. Le grand-duc Ferdinand le chargea de renforcer les constructions de la cathédrale, pour la façade de laquelle Silvani exécuta un dessin composé de deux ordres, afin de la mettre en harmonie avec le style gothique de l'édifice. Au nombre des artistes qui avaient donné des dessins pour cette façade, on cite le Buontalenti, le Dosio, don Jean de Médicis, le Passignano, Baccio del Bianco, qui a fait des constructions si admirables en Espagne, etc. Les plans de Silvani enlevèrent tous les suffrages. Le *Palais* et le *Casino Pinti*, pour les Salviati; le *Palais Bardi*, dans le comté de Verbellezza; la *Villa delle Falle*, appartenant aux Guadagni, et, à Pistoja, les *Bâtimens de la Sapience*, sont dus également à Silvani. Le détail de tous ses travaux, serait infini; mais on ne peut passer sous silence des monuments tels que la *Facade du palais Gianfigliuzzi* et l'*Église de Saint-François-de-Paule*, hors de Florence. Le pont de Pise s'étant rompu, Silvani fit un dessin pour en construire un nouveau. On préféra celui d'un certain Bartoletti, qui avait conçu l'idée d'en construire un d'une seule arche. Cette opération exigea deux années de travail; et il y avait à peine huit jours qu'il était terminé, quand le nouveau pont s'écroula au milieu de la nuit, avec un fracas épouvantable. Silvani cultiva aussi la sculpture, et montra de l'habileté dans cet art. Doué de la plus grande activité, on le voyait, même à l'âge de plus de quatre-vingt-dix ans, monter chaque jour, avec toute l'ardeur d'un jeune homme, les escaliers longs, étroits et tortueux du dôme et de la lanterne

de la cathédrale, accompagné d'un vieux maçon âgé de cent ans. Silvani mourut à Florence, en 1675. — Pierre-François SILVANI, son fils et son élève, exécuta des travaux considérables dans la cathédrale de Florence, et on lui doit l'*Église des Pères de l'Oratoire*, pour laquelle le Bernin avait fait un plan qui ne fut point adopté, à cause de la dépense qu'il exigeait. P—s.

SILVÈRE (SAINT), fut nommé pape, le 30 juin 536, par la seule faveur de Théodat, roi des Goths, pour succéder à Agapet. Le clergé résista quelque temps à cette élévation irrégulière; mais Silvère fut consacré par quelques évêques, et les autres se soumirent, dans la crainte de plus grands désordres. Le nouveau pontife expia bien douloureusement cette haute fortune. L'impératrice Théodora, épouse de Justinien, protégeait Vigile, qui lui avait promis de rétablir Anthyme sur le siège de Constantinople. Elle fit sonder, à ce sujet, Silvère, qui la refusa absolument; et, voyant qu'il ne lui restait d'autre parti que de protéger Vigile par la force, elle l'envoya en Italie, chargé d'or, pour corrompre, et revêtu d'un crédit sans bornes auprès de Bélisaire, pour faire exécuter les ordres de l'impératrice. Bélisaire, quoique avec répugnance, ne se crut pas dispensé d'obéir. Malgré les efforts de Vitigès, qui avait succédé à Théodat, et qui vint mettre le siège devant Rome, ce général s'occupa de l'expulsion de Silvère, et l'obtint, en faisant entendre des témoins qui déposèrent que ce pape entretenait des intelligences criminelles avec le roi des Goths. Silvère fut dépouillé de ses habits, revêtu d'une robe de moine, et relégué à Patara, en Lycie. L'évêque de ce siège, touché du sort du pontife, alla

trouver Justinien, qui se laissa fléchir, et ordonna la réintégration de Silvère; mais Théodora triompha bientôt de cette nouvelle opposition à ses volontés. Elle chargea Bélisaire de livrer Silvère à son ennemi Vigile, qui le relégua de nouveau dans une île déserte de la mer de Toscane, où il le fit mourir de faim. L'Église l'a toujours regardé comme un pape légitime. Son pontificat dura environ deux ans. Il mourut dans le mois de juin 538. Sa mémoire est honorée le 20 juin. Vigile lui succéda. D—s.

SILVERSTOLPE (ALEX. - GABRIEL), historiographe suédois, naquit en 1772. Après avoir achevé ses études à Upsal, il se voua à l'instruction publique. Ayant été appelé au rectorat de la haute école de Linköping, il s'efforça de perfectionner l'enseignement élémentaire, et publia plusieurs ouvrages qui manquaient en Suède, dans cette branche de la littérature, entre autres, un *Abrégé de l'histoire de Suède* et un *Abrégé d'histoire universelle et de Chronologie*, Stockholm, 1805, in-8°; une *Géographie générale (Allman Geographie)*, 1804, in-8°. Silverstolpe fut admis au comité d'instruction publique : il s'y rendit utile, par des Mémoires sur l'éducation, et obtint, en récompense de ses services, des lettres de noblesse. Depuis lors, ce fut à la diète qu'il se signala par son zèle pour l'amélioration de l'enseignement public. Il a fait une traduction élégante de la *Corinne* de Mme. de Staël. Il a rédigé un *Journal de littérature suédoise*, tomes 1-v. Il a publié un *Recueil de Poésies* peu brillantes, et imitées, en partie, des poètes étrangers, 2<sup>e</sup> éd., Stockholm, 1814. Son *Essai des principes de la grammaire générale*, Stockholm, 1814, est plus esti-

mé que sa *Théorie invariable de l'épellation de la langue suédoise*, ib., 1811, dans laquelle il eut la malheureuse idée de charger cette langue de nouvelles lettres et de nouveaux accents. Pour composer sa Grammaire générale, il nous apprend qu'il avait traduit trois ouvrages français en suédois, et que de cette langue, il les avait retraduits en français. Il voulait, par ce moyen, découvrir les principes généraux des langues. On a encore de lui une Traduction assez sèche de la *Vie d'Agricola*, de Tacite. Silverstolpe a eu part à la rédaction de la Constitution actuelle de la Suède. Il est mort en sept. 1824. D-G.

SILVESTRE, pape. V. SYLVESTRE.

SILVESTRE (ISRAËL), dessinateur et graveur, né à Nanci, en 1621, neveu et élève d'Israël Henriet, profita des leçons de cet habile maître, et vint se fixer à Paris, où il ne tarda pas à se faire connaître. Le goût et l'intelligence qu'il déploya dans les *Vues* et les *Paysages*, frappèrent Louis XIV, au point que ce monarque le chargea de dessiner et de graver les *Maisons royales*, ainsi que les *Fêtes données* et les *Places conquises* sous son règne. La récompense de ces travaux fut le titre de maître de dessin du dauphin, une pension et un logement au Louvre. Silvestre fit deux fois le voyage d'Italie, et à chaque voyage, il en rapporta un grand nombre de dessins qu'il grava à son retour. Sa manière paraît un mélange de celle de Callot et d'Étienne de La Belle; et il a servi, à son tour, de modèle à Sébastien Leclerc. Ses dessins sont ornés de petites figures remarquables par le goût, l'esprit et la finesse avec lesquels elles sont touchées. Peu de graveurs ont produit autant que lui, et

son œuvre se monte à plus de mille pièces, dont les principales sont : I. *Les Plaisirs de l'Île enchantée*. II. *Les Vues des Parcs et Maisons royales*. III. *Les villes conquises par Louis XIV*. IV. *Une grande vue de Rome*, en 4 pièces. V. *La vue du Campo Vaccino*, à Rome. VI. *Les Fêtes du Carrousel*, en 1662, etc. Voyez le *Manuel des Amateurs de l'art* d'Huber et Rost, Silvestre mourut à Paris, en 1691. — LOUIS SILVESTRE, fils du précédent, né à Paris, en 1675, s'adonna à la peinture sous la direction de Lebrun et des Boullogne, et acquit la réputation d'un excellent dessinateur. Il fit le voyage de Rome pour se perfectionner, et à son retour, il fut reçu membre de l'académie, dont, par la suite, il devint un des professeurs. Il orna de ses ouvrages le réfectoire de Saint-Martin-des-Champs, Saint-Roch, Notre-Dame, etc. Ces différentes productions fixèrent les yeux sur lui, et le roi de Pologne, Auguste II, l'appela à la cour de Dresde, le nomma son premier peintre, et lui donna des lettres de noblesse. Devenu directeur de l'académie de peinture de Dresde, il demeura vingt-quatre ans dans cette ville, et revint à Paris, où Louis XV lui accorda un logement au Louvre, avec une pension de mille écus. Silvestre mourut dans cette capitale, en 1760. P—s.

SIMARD ou SYMARS (1) (PIERRE), inquisiteur de la foi, était né, vers 1620, à Besançon (2). Il prit,

(1) C'est ainsi que son nom est écrit au bas de la dédicace des *Avi, favorables*.

(2) Suivant les PP. Échard et Quetif (Bibl. frat. prædicat.); mais peut-être par ces mots *Patrid Bisoninus*, faut-il seulement entendre qu'il était né dans le diocèse de Besançon; en effet, Lampinet le dit de Vesoul, et d'autres biographes, de Monthozon, bourg dans l'arrondissement de cette dernière ville.

jeune, l'habit de saint Dominique, et fut envoyé, par ses supérieurs, à Paris, où il fit, avec succès, ses cours de philosophie et de théologie. De retour dans sa province, en 1645, il y remplit successivement divers emplois, et fut enfin nommé inquisiteur-général pour le comté de Bourgogne. Dans l'ardeur de son zèle, il poursuivit avec acharnement les personnes soupçonnées de magie, et en fit périr plusieurs sur le fatal bûcher. Les magistrats de Besançon parvinrent à faire remplacer le P. Simard dans des fonctions qu'il remplissait avec tant de rigueur; et il se rendit à Rome pour justifier sa conduite. On peut conjecturer que ses excuses furent admises par le Saint-Office, puisqu'il revint, en 1673, avec le titre de provincial et la commission de surveiller le maintien de la règle dans toutes les maisons de son ordre, en France. Il mourut prieur du couvent de Poligni, vers 1680. Les auteurs de la *Bibl. scriptor. ord. frat. predicatorum*, qui représentent Simard comme une victime de l'envie, disent qu'ils joignait à des dehors agréables, des mœurs pures et un grand zèle pour la religion (V. tome II, pag. 650). On a du P. Simard : *Le Trésor du rosaire*, in-12, réimprimé plusieurs fois à Besançon et à Dole; — *Avis favorables et salutaires aux prêtres et pasteurs*, Besançon, 1677, pet. in-8°; c'est une Apologie du sacerdoce. Suivant Lampinet (*Biblioth. Sequan.*, mss.), il a laissé, en manuscrit, un *Abrégé des conciles*, des *Observations sur le droit canonique*, et un *Traité des sorciers*. W—s.

SIMÉON, second fils de Jacob et de Lia, naquit vers l'an 1748 avant J.-C. Étant allé en Egypte avec ses frères pour acheter du blé, ce fut lui

que Joseph retint en otage. De concert avec son frère Lévi, il exécuta le massacre des Sichémites (V. LÉVI), et il eut part aux reproches que Jacob fit à cette occasion. Ses descendants n'eurent en partage qu'un canton démembré de la tribu de Juda, et sa tribu fut la seule que Moïse ne bénit pas en mourant. Elle était composée de cinquante-neuf mille combattants en sortant d'Égypte, et il n'en entra que vingt-deux mille dans la Terre promise. — SIMÉON, vieillard vertueux, fut averti par le Saint-Esprit, qu'il ne mourrait point sans avoir vu le Sauveur du Monde. Dans cette attente, il demeurait presque toujours dans le Temple, et il s'y trouvait lorsque la Vierge entra portant l'Enfant-Jésus. Ce fut alors qu'il chanta le fameux cantique : *Nunc dimittis servum tuum, Domine*; et qu'il prophétisa la rédemption. — SIMÉON, dit le frère du Seigneur, était fils de la sœur de la Sainte-Vierge. Il fut disciple de J.-C., et devint évêque de Jérusalem après la mort de saint Jacques. Poursuivi par Atticus, qui gouvernait la Palestine sous le règne de Trajan, il fut crucifié à l'âge de cent vingt ans, la cent-septième année de J.-C., et après avoir gouverné quarante ans l'église de Jérusalem. Z.

SIMÉON STYLITE (SAINT), anachorète, était né vers l'an 390, à Sisan sur les confins de la Cilicie et de la Syrie. Sa seule occupation, dans son enfance, fut de garder les troupeaux. Un jour qu'il était à l'église, ayant entendu lire l'évangile des béatitudes, il en demanda l'explication à un vieillard qui se trouvait près de lui; et frappé de l'idée que le ciel ne pouvait s'obtenir que par la pénitence, il prit la résolution d'embrasser la vie solitaire. Il alla sur-le-champ



se présenter à l'abbé d'un monastère voisin, qu'il pria de le recevoir comme un simple serviteur, déclarant qu'il se chargerait avec joie des fonctions les plus viles. Admis dans cette maison, il fut initié, par quelques frères, dans la connaissance des saintes lettres; et comme il était doué d'une mémoire heureuse, il apprit, en peu de temps, les psaumes et les plus beaux passages des Écritures. Ses progrès dans la vie pénitente ne furent pas moins rapides; et malgré sa grande jeunesse, il égala bientôt les cénobites les plus fervents. Desirant avancer de plus en plus dans la voie de la perfection, il sollicita la permission de passer dans une maison dont la règle était plus austère. Les religieux n'y faisaient qu'un seul repas tous les deux jours; mais Siméon se réduisit à ne manger qu'une fois la semaine. Il ajouta de même à toutes les rigueurs de l'institut, de sorte qu'on fut obligé d'arrêter les pieux excès de son zèle. Cependant, il continuait de se mortifier en secret, et d'exercer sur son corps toutes sortes de cruautés; et l'abbé, craignant que son exemple ne prévalût sur la règle, finit par le renvoyer. Siméon se retira dans un ermitage au pied du mont Ténisse, où, n'ayant plus de guide, il put se livrer, sans contrainte, à tous les excès de son zèle. Voulant imiter parfaitement le jeûne de Jésus-Christ, il prit la résolution de passer tout le carême, sans prendre aucune nourriture. Basse, pieux cénobite du voisinage, auquel il fit part de son dessein, craignant qu'il n'eût plutôt consulté sa ferveur que ses forces, lui laissa dix pains et une cruche pleine d'eau. Au bout de quarante jours, Basse revint et trouva les provisions intactes; mais Siméon était étendu par terre,

ne donnant aucun signe de vie. Il courut à lui, humecta sa bouche avec une éponge, et lui donna l'eucharistie. Aussitôt Siméon se sentit fortifié (1). Si l'on en croit Théodoret, son contemporain, depuis cette époque, il passa tous les carêmes sans manger. Siméon quitta cette solitude pour aller habiter sur le sommet d'une montagne, où il se construisit une espèce de hutte, sans toit, avec des pierres placées grossièrement les unes sur les autres. L'éclat de sa pénitence attira, dans ce désert, une foule de personnes qui venaient lui demander des avis et la guérison de leurs maux corporels. Ce fut pour se soustraire à leur importunité, qu'il imagina de se retirer, vers 423, sur une colonne (2), dont le dessus était environné d'une balustrade. Un genre de vie si singulier fut regardé par les uns, comme une extravagance, par les autres, comme un trait de vanité. Quelques évêques du voisinage lui donnèrent l'ordre de quitter sa colonne; son obéissance lui valut la permission d'y rester. Elle était placée dans une enceinte dont les femmes n'avaient pas la liberté d'approcher. Deux fois par jour Siméon faisait des exhortations courtes, mais éloquentes et dont le résultat était d'augmenter le nombre des solitaires dans les provinces voisines. Il changea trois fois de colonne. Celle sur laquelle il passa les vingt-deux dernières années de sa vie avait quarante coudées de hauteur. Il mourut en 459 ou 460, le 1<sup>er</sup> septembre, à l'âge de soixante-neuf ans. Son corps fut transporté dans la ville d'Antioche, d'où l'em-

(1) On cite des exemples d'une abstinence aussi longue parmi les orientaux. Voy. l'*Histoire du jeûne*, par dom De Lisle.

(2) En grec Στυλιος, d'où saint Siméon a été surnommé *Stylite*.

peureur Léon voulait le faire transférer à Constantinople; mais il fut obligé de céder aux instances des habitants d'Antioche pour conserver ce précieux dépôt. Les Orientaux célèbrent la fête de saint Siméon, le 1<sup>er</sup> septembre; et l'Église catholique, le 5 janvier. Assemani a publié, dans le tome 1<sup>er</sup>. de la *Biblioth. orientalis*, une *Lettre* que Siméon écrivit à l'empereur Théodosie le jeune, pour le détourner de rendre aux Juifs leurs synagogues. Ceillier l'a donnée en français, dans le tome xv de l'*Histoire des auteurs ecclésiastiques*, pag. 439. Évagre et Nicéphore citent trois autres *Lettres* de saint Siméon. On a, sous son nom, dans la *Bibl. maxima patrum*, vii, 1227-28, une courte Homélie: *De morte assidue cogitanda*. La *Vie* de saint Siméon, par Théodoret, contient des faits qui sembleraient peu croyables, s'ils n'étaient confirmés par le témoignage d'un grand nombre d'auteurs qui en avaient été témoins oculaires (3). Elle a été publiée, avec d'autres *Vies* du même saint, dans le *Recueil des Bollandistes*, tome 1<sup>er</sup>. de janvier, et par Muratori, dans les *Acta SS. Martyrum orientalium*, Rome, 1748, in-f. Fred. George Lautensach a donné: *Dissertatio de Simeone Stylita*, Wittemberg, 1700, in-4°. A l'exemple de ce solitaire, on a vu, dans l'Orient, des *stylites* jusqu'à l'époque où les Turcs y remplacèrent la croix par le croissant. Dans l'Occident, on n'a vu de stylite qu'un saint Vulfilaïc qui mena quelque temps ce genre de vie, près de Trèves, au rapport de saint Grégoire de Tours. — SIMÉON-STYLITE (saint), dit le Jeune, né en 521, à Antioche, fut élevé dans le

monastère de Thaumarton, dont il devint abbé, et mourut en 592, à l'âge de soixante-onze ans. On cite de lui quelques Homélie et quelques Opuscules ascétiques. Les Grecs l'honorent d'un culte particulier, le 24 mai, et les Latins, le 3 septembre. On trouve dans les *Acta Sanctorum*, au 24 mai, sa *Vie* avec la traduction en latin, par le P. Janning. L'Église grecque célèbre la mémoire d'un troisième *Siméon-Stylite*, le 26 juillet. On en connaît plusieurs autres; *Voy.* la *Bibl. græca* de Fabricius, ix, 279. W—s.

SIMÉON DE DURHAM, historien anglais du douzième siècle, enseigna les mathématiques à Oxford, et devint *præcentor* dans l'église de Durham. Il mourut probablement peu de temps après l'an 1130, époque à laquelle se termine son histoire. Siméon se donna beaucoup de soins pour réunir les *documents* relatifs à l'histoire d'Angleterre, spécialement dans le Nord de ce pays, où les Danois les avaient dispersés. Il s'en servit pour composer une *Histoire des rois d'Angleterre*, de 616 à 1130, en employant aussi quelques autres pièces historiques. Elle fut continuée jusqu'à l'année 1156, par Jean, prieur d'Hexham. Cet ouvrage et celui que Siméon a consacré à l'église de Durham ont été imprimés parmi les *Decem Scriptores* de Twisden. Thomas Bedford a donné, en 1732, une édition de ce dernier. 1 vol. in-8°. D—z—s.

SIMÉON LE MÉTAPHRASTE. *V.* MÉTAPHRASTE.

SIMEONI (GABRIEL), littérateur florentin, né en 1509, était d'un caractère hautain, exigeant et capricieux. A l'âge de six ans, il fut présenté à Léon X, comme un enfant extraordinaire, et avant d'avoir at-

(3) *Voy.* Godescard, *Vies des Pères*, etc., au 5 janvier.

teint sa vingtième année, il fut employé par la république de Florence dans une mission où il eut pour collègue le célèbre Giannotti. Fêté à la cour de François I<sup>er</sup>, il voulut parvenir à sa faveur en flattant la vanité de sa maîtresse. Ses premiers vers, adressés à la duchesse d'Étampes, et prônés par le cardinal de Lorraine, lui valurent une pension de mille écus, dont il ne jouit pas long-temps. Jean-Baptiste Cybo, évêque de Marseille, aux dépens duquel cette générosité avait été exercée, rentra dans les bonnes grâces du roi, qui le remit en possession de ses biens. Simeoni, qu'on n'avait pas songé à indemniser, fut mécontent de cet oubli, et alla chercher fortune en Angleterre : mais trompé dans ses calculs, il revint dans sa patrie, où ses flatteries ne lui valurent qu'un emploi subalterne dans les administrations du grand-duc. Son amour-propre en fut irrité : après quatre ans de travail, il donna sa démission, et vint s'établir à Rome où il composa quelques ouvrages, qui furent imprimés à Venise. En passant à Ravenne, il s'arrêta devant le tombeau du Dante, auquel il s'est comparé dans un sonnet, qui se termine par le tercet suivant :

*E. facciam fede al secolo futuro,  
Tu qui coll' ossa, io colla vita altrove,  
Ch'uom di virtù poco alla patria è grato.*

En 1546, parurent les *Commentaires sur la Tétrarchie*, qu'il avait déjà répandus en Italie, pour y gagner des protecteurs. Séduit par l'exemple de l'Arétin, qui venait de recevoir un riche présent de Pierre Louis Farnèse, duc de Plaisance, il écrivit à ce prince, pour lui proposer de publier, sous ses auspices, un long poème sur l'astrologie judiciaire. Le duc eut le bon

esprit de ne pas lui répondre ; et ce silence épargna au public un mauvais ouvrage. Repoussé de toutes parts, Simeoni prit la résolution de retourner en France, où Henri II venait de monter sur le trône (1547). Il se rapprocha du cardinal de Lorraine, et accabla de louanges la duchesse de Valentinois : mais n'ayant trouvé personne à la cour, « disposé à obliger un homme vertueux, qui pouvait en un moment rendre immortel le nom de son bienfaiteur, » il se contenta d'une petite place dans la maison du prince de Melphé, commandant alors pour le roi de France, en Piémont. Moins heureux sous le maréchal de Brissac, qui ne voulut pas respecter les choix de son prédécesseur, Simeoni se donna de nouveaux maîtres, dans l'évêque de Clermont (Voyez DUPRAT, XII, 310), qu'il suivit au concile de Trente, et dans l'évêque de Troyes (Voyez CARACCIOLI, VII, 100), qu'il défendit contre le chapitre de cette ville. Il ne réussit pas à justifier ce prélat, et il tomba lui-même sous les coups des inquisiteurs, qui le retinrent une année dans les fers. Échappé à ces dangers, il se retira, en 1556, à Lyon, où il se mit à la suite de François de Lorraine duc de Guise (V. GUISE, XIX, 186), destiné au commandement de l'armée, qui devait arracher le royaume de Naples à l'Espagne. La malheureuse issue de cette expédition le ramena encore à Lyon, où il vécut quelque temps de ses travaux littéraires. Sans cesse occupé de la recherche d'un Mécène, il ne publiait pas un ouvrage sans l'adresser à quelque grand personnage ; et ce fut probablement à son livre des *Devises*, dédié à Emmanuel-Philibert de Savoie, qu'il

dut la protection de ce prince, auprès duquel il passa tranquillement les dernières années de sa vie. Il mourut à Turin vers 1570. Ses ouvrages sont : I. *Comentarj sopra alla tetrarchia di Vinigia, di Milano, di Mantova e di Ferrara*, Venise, 1546, in-8°. L'auteur en traduit une partie, qu'il intitula : *Épitome de l'origine et succession du duché de Ferrare*, Paris, 1553, in-8° (1). Le reste parut sous le titre de *Commentaires sur les villes de Venise, Milan et Mantoue*, trad. par Gilles Corrozet, Paris, 1553, in-8°. C'est un abrégé très-superficiel de l'histoire de ces provinces. II. *Le tre parti del campo de' primi studj di G. Simeoni*, Venise, 1546, in-12. C'est un Recueil de poésies, de lettres, de dialogues et d'autres petites pièces. III. *Le Satire alla Berniesca, con un' elegia sopra la morte di Francesco I, ed altre rime*, Turin, 1549, in-4°. Ces satires, écrites en tercets, sont précédées d'un éloge du style bernesque, le seul, selon l'auteur, où l'on puisse montrer que l'on a du génie. « En effet, dit-il, on trouve mille poètes capables de chanter les exploits d'un héros; mais il en est bien peu qui sachent relever les qualités modestes d'une Fève, d'un Four, d'une Anguille (2). » IV. *Interprétation grecque, latine, toscane et française du monstre, ou énigme d'Italie*, Lyon, 1555, in-8°; ce monstre

fantastique, figuré pag. 57, est une représentation allégorique des divers états de l'Italie, à la conquête desquels l'auteur invite de toutes ses forces Henri II (3). V. *Présage du triomphe des Gaulois*, fr. et ital., ibid., 1555, in-8°, fig. C'est l'explication bizarre d'un ambeau antique trouvé à Lyon. VI. *De la génération, nature, lieu, figure, cours et signification des Comètes*, ibid., 1556, in-8°. VII. *Les illustres Observations antiques, ou son dernier Voyage en Italie, en 1557; suivi des Inscriptions du pays de Provence*, Lyon, 1558, in-4°, fig. Ce Recueil dépose plutôt en faveur de l'ignorance de l'auteur que de sa doctrine. En parlant de Marseille, il dit (page 16), que : « les habitants du lieu, tant » hommes que femmes, sont encore » aujourd'hui habillés à la grecque, » et ont la parole, la couleur de la » chair et la façon du visage de même: » donc je penserais volontiers que ce » fut quelque demeurant de ces Grecs, » nommés Phocenses. » L'appendix de cet Ouvrage parut en italien, sous le titre suivant : *Illustrazione di epitaffi e medaglie antiche*, ibid., 1558, in-4°, fig. La plupart des monuments rapportés dans ce livre sont évidemment faux ou modernes. VIII. *Discorso della religione antica de' Romani*, traduit du français de Du Choul, Lyon, 1558 et 1559, in-fol., réimprimé en 1569, in-4°. IX. *Discorso sopra la castrametazione e disciplina militare de' Romani; con i bagni ed esercizj antichi de' Greci e' de Ro-*

(1) Dans cette traduction, ainsi que dans presque tous ses ouvrages, il écrit son nom SYMEONI.

(2) Dans une de ces satires, il raconte un trait qui mérite d'être rapporté. « Un bouffon, bien » nourri et richement habillé, ayant un jour ren- » contré le Dante, se mit à rire, et à le montrer » au doigt; puis il lui dit : Pourquoi avec ta phi- » losophie tu es pauvre et dans l'oubli, tandis que » moi, avec ma folie, je suis riche, et bien placé » à la cour? C'est, répondit le Dante, parce qu'il » a plu à Dieu que tu aies trouvé un maître com- » me toi, tandis que je ne puis pas en trouver un » qui me ressemble. »

(3) Les droits des Français sur l'Italie sont incontestables, dit-il, puisque Énée et les Romains ses successeurs étaient de la branche cadette relativement à Francus, fils d'Hector, tige des Français. Aussi le héros de Simeoni, « se ruant sur le » monstre, lui dit (pag. 34) : « Fuyez ! fuyez !.. » cette Italie est mon héritage, à moi délivré par » Dardan et Iasie, mes progéniteurs. »

*mani*; traduit du même, *ibid.*, 1555, in-fol., 1<sup>re</sup> édition inconnue à la plupart des bibliographes; réimprimé en 1556 et 1559, in-fol., et 1569, in-4°. X. *Livre 1<sup>er</sup>. de César, renouvelé par des observations militaires*, Paris, 1558- in-8°; (avec le 2<sup>e</sup>. ajouté par Fr. de Saint Thomas), Lyon, 1570, in-8°. XI. *La Vita e Metamorfoseo (sic) d'Ovidio, figurato ed abbreviato in forma d'epigrammi*, *ibid.*, 1559 et 1584, in-8°, fig. Les Épigrammes sont *in ottava rima*, et les vignettes ont été gravées par le petit Bernard. Cela n'empêche pas qu'elles ne soient bien médiocres, et l'on ne conçoit pas ce qui a pu donner de la célébrité aux travaux de cet artiste. XII. *Stanze sopra la natura ed effetti della luna: il ritratto della fontana di Rojag (4); e l'apologia generale contro a tutti i calunniatori ed oppugnatori delle sue opere*, à la suite de l'ouvrage précédent. XIII. *Epitalamio sopra l'utile dellapace, e la celebrazione delle nozze del re cattolico et del duca di Savoja*, Paris, 1559, in-4°. XIV. *Devises et Emblèmes*, *ibid.*, 1559, in-4°; et en italien sous ce titre: *Le Imprese eroiche e morali*, *ibid.*, 1559, in-4°, réimprimé sous le titre de *Sentenziose imprese*, *ibid.*, 1560, in-4°, fig., et avec le *Dialogo dell'impresa de Giovio*, *ibid.*, 1574, in-8°: trad. en français, Lyon, 1561, in-4°; Anvers, 1567, in-16: en latin, *ibid.*, in-16; Leyde, 1600, in-16; et en espagnol, Lyon, 1561, in-4°. XV. *Dialogo pio e speculativo*, *ibid.*, 1560, in-4°, fig. XVI. *Descrizione della Limania*, même ouvrage que le précédent, traduit en français, sous le titre suivant: *Dis-*

*cours ou Description de la Limagne d'Auvergne, avec plusieurs médailles, statues, oracles, épitaphes et autres choses mémorables de l'antiquité*, par A. Chappuis, *ibid.*, 1561, in-4°. XVII. *Figure della Biblia, illustrate di stanze toscane*, *ibid.*, 1565, 1577, in-8°, fig., réimprimé sous le titre suivant: *Figure del vecchio e nuovo Testamento*, Venise, 1574, in-8°. Dans l'énigme d'Italie, il annonçait deux traités: sur l'institution d'un bon prince et d'un royaume bien ordonné, et sur la population du monde; ils n'ont pas été imprimés. Voyez, pour d'autres renseignements, Mencke: *Dissertationes litterariæ*, Leipzig, 1734, in-8°, pag. 215; Manni, *le veglie piacevoli*, Venise, 1760, in-8°, tome II, pag. 80, et Tirabochi, *Letteratura italiana*. A-G-S.

SIMI (NICOLAS), astronome, né à Bologne, vers l'année 1530, fit ses études à l'université de cette ville, et fut reçu docteur en philosophie, en 1548. Il s'appliqua surtout à l'astronomie, qu'il professa aux écoles publiques jusqu'à l'année de sa mort, arrivée le 1<sup>er</sup>. octobre 1564. Ses ouvrages sont: I. *Theoricæ planetarum in compendium redacta*, Venise, 1551, et Bâle, 1555. II. *Ephemerides annorum xv, ab anno Christi 1554 ad 1568, ad meridianum Bononiæ. Canones, usum ephemeridum explicantes*, Venise, 1554. III. *Tractatus de electionibus, de mutatione aëris, de revolutionibus amorum et alia*, *ibid.*, 1554, in-4°. IV. *Introductorium ac summarium totius geographiæ*, Bologne, 1563, in-8°. La bibliothèque de l'institut de Bologne conserve quelques ouvrages inédits du même auteur. *F. Fantuzzi, Notizie degli scrittori Bolognesi*, t. VIII, p. 8. A-G-S.

(4) Royat, à une lieue de Clermont.

**SIMIANE** (**CHARLES-ÉMANUEL-PHILIBERT-HYACINTHE** (1) DE), marquis de Pianesse, était issu d'une ancienne et illustre maison de Provence, alliée à des souverains (2). Il était l'unique fruit du mariage de la princesse Mathilde, sœur naturelle du duc de Savoie, Charles-Émanuel, et du marquis de Pianesse, gouverneur de Savoie. Sa mère, restée veuve, se consacra tout entière à l'éducation de ce fils, dont les progrès dans les lettres et la pratique de la vertu répondirent à ses soins. Destiné, par sa naissance, à la profession des armes, il signala sa valeur dans les guerres du Montferrat et du pays de Gènes. Le traité de Cherasque (1631) ayant rendu la paix à l'Italie, il embrassa la carrière diplomatique, et fut envoyé, quoique très-jeune, ambassadeur extraordinaire à la cour de Vienne. Quelques mois lui suffirent pour terminer la négociation dont il avait été chargé, et il revint siéger au conseil-d'état. La guerre s'étant rallumée en Italie, le marquis de Pianesse obtint un commandement, et, pour prix de nouveaux exploits, fut créé colonel-général de l'infanterie (3). Après la mort du duc Victor-Amé I<sup>er</sup>. (1637), la régente le créa président de son conseil, place dans laquelle il s'acquit la réputation d'un sage administrateur et d'un politique consommé. Dans le tourbillon des affaires comme dans le tumulte des camps, il trouvait le loisir de méditer sur le néant des grandeurs; et souvent il bâta de ses vœux le mo-

(1) Et non pas *Charles-Jean-Baptiste*, comme on le dit dans le *Moréri* de 1759.

(2) On trouve la généalogie de cette maison dans l'*Hist. généalog.* du P. Anselme, II, 238 et suiv.

(3) Il paraît qu'il s'exposait beaucoup trop pour un général. Partout il se fit jour la lance à la main. A l'affaire de la Route, il força les dignes de Casal, et soutint devant Turin, avec une poignée de gens, les efforts d'une armée puissante.

ment où, libre de tous soins, il pourrait s'occuper uniquement de l'éternité. Déjà plusieurs fois il avait offert la démission de ses emplois; mais le duc de Savoie trouvait toujours quelque prétexte pour retenir un serviteur dont il appréciait le zèle et les talents. Il fallut avoir recours au pape Alexandre VII, pour le faire demeurer à la cour. Enfin, après la mort de ce souverain pontife, il la quitta subitement, et alla s'enfermer dans un monastère dont il était le fondateur. Il fit un abandon de ses biens au marquis de Livourne, son fils, et renvoya le collier de l'Annonciade à son souverain, avec les brevets de ses différentes charges, déclarant que sa résolution était d'achever ses jours dans la retraite. Le duc de Savoie parvint cependant à le faire revenir à Turin; mais il fallut lui permettre d'entrer dans la maison des prêtres de la mission, d'où il ne sortait que lorsqu'il était appelé pour donner son avis sur des affaires importantes. On consulta cinq théologiens, pour savoir si le marquis pouvait quitter son couvent; leur réponse fut qu'il était obligé d'observer le vœu d'abandonner ses biens et la cour; mais que rien ne l'empêchait de donner ses avis sur les affaires de l'état. Ce fut dans cet asile qu'il termina sa vie, au mois de juillet 1677, à l'âge de soixante-neuf ans. Le marquis de Pianesse était très-versé dans la littérature, l'histoire et les sciences, sans en excepter la théologie. Il possédait la plupart des langues de l'Europe, et écrivait en français et en espagnol avec autant de facilité qu'en italien. On a de lui deux ouvrages ascétiques: *Piissimi in Deum affectus cordis, ex D. Augustini Confessionibus selecti*, Paris, Vitré, in-12, imprimé

par les soins d'un de ses amis; — *Traité de la vérité de la religion chrétienne* (en ital.), trad. en français (par le P. Bouhours), Paris, 1672, in-12; réimprimé en 1678 et 1687, avec une Préface qui contient des détails sur la vie de l'auteur. Il a laissé, en manuscrit, un *Traité généalogique de la maison de Simiane*, in-4°, cité dans la *Bibliothèque historique de la France*, n°. 44151.

W<sup>rs</sup>.

SIMIANE (PAULINE ADHÉMAR DE MONTEIL DE GRIGNAN, marquise DE) est, suivant toute apparence, née à Paris en 1674, d'après une lettre de Bussy, du 16 août de cette même année. Elle eut pour parrain le cardinal de Retz, et pour marraine la princesse d'Harcourt. Ses dispositions précoces furent cultivées par la comtesse de Grignan, sa mère: dès l'âge de treize ans, elle écrivit, sous les yeux de celle-ci, une petite histoire de piété, particularité attestée par le chevalier de Perrin, éditeur des lettres de M<sup>me</sup>. de Sévigné. Cette dernière nous apprend que l'esprit de sa petite-fille *dérobait tout*; qu'elle aurait *brûlé le monde*, si le comte de Grignan, son père, avait voulu ne lui *donner que ses yeux et sa belle taille*; mais qu'elle faisait *assurément une aimable créature* (1). En effet, l'intéressante Pauline sut captiver Louis de Simiane, marquis d'Esparron, gentilhomme du duc d'Orléans, lieutenant des gendarmes écossais. Ce jeune seigneur s'unit à elle, en 1695, quoiqu'elle ne lui apportât qu'une dot de soixante mille francs, et qu'il en eût vingt-cinq mille de rente. Après la mort de son beau-père, il lui succéda dans la place de lieutenant-général

pour le roi en Provence. On a fort peu de détails sur M<sup>me</sup>. de Simiane, depuis son mariage jusqu'à ses dernières années. Le 2 février 1718, elle perdit son mari. Ce fut vers ce temps qu'elle vendit la terre de Bourbilli; elle habitait alternativement Paris et la Provence. Héritière des biens de la maison de Grignan, elle eut à soutenir, au parlement d'Aix, contre les nombreux créanciers de la succession de son père, un long procès, pendant le cours duquel elle adressa ces jolis vers à l'un de ses juges :

Lorsque j'étois encor cette jeune Pauline,  
J'écrivois, dit-on, joliment;  
Et, sans me piquer d'être une beauté divine,  
Je ne manquois pas d'agrément.  
Mais depuis que les destinées  
M'ont transformée en pilier de palais,  
Que le cours de plusieurs années  
A fait insulte à mes attraits,  
C'e'u est fait, à peine je pense;  
Et quand, par un heureux succès,  
Je gagnerois tout en Provence;  
J'ai toujours perdu mon procès.

D'autres morceaux plus étendus, imprimés dès 1715 (2), et dont le plus considérable est la plaisanterie intitulée le *Cœur de Loulou*, prouvent que M<sup>me</sup>. de Simiane aurait pu ne pas se faire de la poésie un simple délassement. La précipitation avec laquelle ses lettres sont écrites prouve également qu'elle ne les destinait pas à l'impression: presque toujours elle s'y fait entendre à demi-mot. Moins heureusement inspirées que celles de M<sup>me</sup>. de Sévigné, moins sérieusement pensées que celles de M<sup>me</sup>. de Grignan, elles rappellent quelquefois les mouvements abandonnés des unes, et souvent la concision des autres, sans en avoir le tour étudié. Enfin

(1) Dans un recueil intitulé: *Porte-feuille de Madame \*\*\**, contenant diverses odes, idylles et sonnets, etc., Paris, Christophe Ballard, in-12, 1715. Ce volume paraît renfermer les premiers essais du poëte D'Ardene.

(1) Lettre du 16 octobre 1689.

on y trouve un air de famille, comme l'a dit Laharpe, en les publiant en 1773, pour la première fois : il ne leur manque que des sujets plus importants. Presque toutes, écrites pendant les six dernières années de sa vie, sont des billets de recommandation pour le malheur, adressés à M. d'Héricourt, intendant-général des galères à Marseille. Dans l'édition des lettres de M<sup>me</sup>. de Sévigné, publiée par le libraire Blaise (3), on a joint celles de M<sup>me</sup>. de Simiane, imprimées sur les originaux, et l'on y a rétabli les fragments supprimés. L'omission de la plupart de ces fragments donnait lieu à des lacunes, qui suspendaient ou altéraient le sens. Il en est un relatif à Voltaire, qui démontre que l'arrière-petite-fille d'une sainte (4) avait hérité des sentiments religieux de sa famille (5). L'inégalité d'humeur est le seul reproche que l'on fasse à M<sup>me</sup>. de Simiane; son commerce n'en fut pas moins cher à ses amis, au nombre desquels on place deux orateurs qui ont illustré la chaire à des époques différentes, Massillon et l'abbé Poulle. Le spirituel et malin Chamfort rapporte à ce sujet, sur le premier de ces prédicateurs, des anecdotes si dénuées de vraisemblance, qu'elles ne peuvent faire impression sur un lecteur réfléchi (6) M<sup>me</sup>. de Simiane s'étant rendue à Paris pour rétablir sa santé, y mourut le 2 juillet 1737. Elle eut trois filles : l'une, reçue religieuse, en 1720, à Paris, au couvent des filles du Calvaire, au Marais, fut, pour cause de jansénisme, reléguée

à Tours, où elle finit ses jours; la seconde, en 1723, épousa le marquis de Vence; la plus jeune se maria, en 1725, avec le marquis de Castellane-Esparron. M<sup>me</sup>. de Vence est la seule qui ait laissé des enfants dont la postérité existe. Ces enfants étaient un fils et trois filles : M<sup>mes</sup> de Flayosc, de Saint-Vincent et de Châteauneuf.  
S. S—N.

SIMLER (JOSIAS), historien suisse, naquit le 6 novembre 1530, à Cappel, bourg près de Zurich. Son père avait quitté le cloître pour embrasser la réforme, et s'était marié. Dès son enfance, Josias annonça d'heureuses dispositions, que ses parents cultivèrent avec le plus grand soin. Après avoir fait ses premières études à Cappel, il passa deux années à Zurich, sous la direction de Henri Bullinger, son parrain; il alla continuer ensuite ses cours à Bâle et à Strasbourg, et visita les principales académies d'Allemagne pour perfectionner ses connaissances dans les lettres et dans les sciences. De retour à Zurich, on le jugea capable de suppléer Conrad Gesner dans l'enseignement des mathématiques. Il étudiait cependant la théologie, et ayant été admis au saint ministère, il fut, en 1552, chargé d'expliquer le nouveau testament. Peu de temps après, Simler joignit à cette chaire la place de diacre de l'église Saint-Pierre. Th. Bibliander ayant été dispensé de continuer ses leçons, à raison de son grand âge, Simler fut désigné pour le remplacer, et devint ainsi le collègue de Pierre Martyr, auquel il succéda dans la place de premier professeur de théologie, en 1563. Les douleurs de goutte dont il était tourmenté depuis sa jeunesse s'accrurent avec le temps, et un accès l'emporta le 5 juillet 1576, à l'âge de

(3) 11 Volumes in-8°, et 13 volumes in-12, Paris, 1818.

(4) Sainte Chantal.

(5) Lettre du 3 décembre 1736.

(6) *Oeuvres de Chamfort*, 2<sup>e</sup>. édition, tom. II, p. 24. 269.



quarante-cinq ans. D'un caractère doux et obligeant, il avait donné l'exemple de la patience et de la résignation, et sa mort prématurée excita de vifs regrets. On trouvera la liste des ouvrages de Simler, au nombre de vingt-six, dans les *Mémoires* de Niceron, tom. XXVIII. Outre des *Notes* sur quelques-uns des anciens géographes, des *Notices* sur Conrad Gesner, Pierre Martyr et H. Bullinger, dont il a traduit en latin plusieurs ouvrages théologiques (*V. BULLINGER*, VI, 256), et enfin des traités de controverse qui n'offrent plus aucun intérêt, on a de lui : I. *Epitome bibliothecæ Conradi Gesneri conscripta primum à Conrado Lycostheno*, Zurich, 1555, in-fol. Cette édition est augmentée des articles de plus de deux mille auteurs, désignés par des astérisques, *ibid.*, 1574, in-fol. Ces deux éditions sont moins amples que celle qu'a donnée Fries (*Voy.* ce nom, XVI, 59). II. *De principiis astronomiæ libri duo* *ibid.*, 1559, in-8°. III. *De Helvetiorum republicâ, pagis, oppidis; etc., libri duo*, *ibid.*, 1576, in-8°, souvent réimprimé dans le seizième siècle, et trad. en français (par Innocent Gentillet), Paris, 1578, in-8°, et en allemand. La meilleure édition latine est celle de Zurich, 1744 in-8°, augmentée par Fuessli (*V. ce nom*, XVI, 151), IV. *Vallesie descriptionis libri duo; et de Alpibus commentarium*, *ibid.*, 1574, in-8°. avec un opuscule de Gasp. Collin : *De thermis et fontibus medicatis Valesianorum*. La Description du Valais, par Simler, fait partie, ainsi que l'ouvrage précédent, de la collection des *Républiques*, imprimées en Hollande (1), et sur la-

quelle on peut consulter les *Mémoires de littérature*, de Sallengre (*V. ce nom*). Fuessli les a insérés tous les deux dans le *Thesaurus historiæ Helvetiæ*, Zurich, 1735. V. *Vocabularia reinummaricæ, ponderum et mensurarum, gr. lat. hebr. arabic. ex diversis auctoribus collecta et in ordin. alphabeticum digesta*, *ibid.*, 1584, in-8°, avec l'opuscule de Dominiq. Massari : *De ponderibus et mensuris medicinalibus*. Simler a laissé en manuscrit : *Antiquitatum helveticarum libri quinque*, ouvrage conservé en quatre volumes, dans la bibliothèque publique de Zurich, et dont Fontette annonçait la publication prochaine dans la *Bibl. historique de la France*, n°. 39075. Simler passe pour un compilateur exact et soigneux : tous ceux qui, après lui, ont écrit sur la Suisse, ont beaucoup profité de ses recherches (*Voy.* J.-B. PLANTIN, XXXV, 21). W—s.

SIMMAQUE. *Voy.* SYMMAQUE.

SIMMIAS, de Rhodes, poète grec, sur lequel on n'a que des renseignements incomplets, florissait, suivant Suidas, l'an 406 après la prise de Troie, ce qui répond à l'an 778 avant J.-C. Mais le texte de Suidas, dans cet endroit, a été corrompu par les copistes, et les détails qu'on y lit ne conviennent qu'à Simonides d'Amorgos, poète iambique. Vossius conjecture avec beaucoup de vraisemblance que Simmias vivait sous le règne de Ptolémée-Lagide, vers 324 avant J.-C.; il était donc contemporain de Lycophron. S'écartant de la route tracée par les modèles, il chercha la gloire

La première édit. a 535 pag., et la seconde 508; celle-ci est la meilleure, tant par rapport au papier qu'à la correction. Elles font partie de la collection des *Républiques*.

(1) L'ouvrage *De Helvetiorum republicâ* fut imprimé deux fois par les Elzevirs, en 1627, in-24.

dans la bizarrerie de ses compositions, et s'assujétit à donner à ses vers la forme des objets qu'il voulait décrire. C'est ce qu'on nomme des *vers figurés*, et Simmias en est assez généralement regardé comme l'inventeur. Ce genre puéril devint à la mode; et après avoir passé de la Grèce à Rome, trouva des partisans nombreux dans le moyen âge et jusques dans les derniers temps (*V. LYCOPHRON*, XXV, 509). Il ne nous reste de Simmias que trois pièces, les *Ailes*, l'*OEuf* et la *Hache*. Ceux qui doutent que Théocrite soit l'auteur de la *Syrinx* ou flûte de Pan, qu'on trouve parmi ses OEuvres, l'attribuent à Simmias; enfin, quelques critiques lui font honneur de l'*Autel*, pièce qui porte le nom de Dosiadas. Les *Ailes* sont composées, chacune de six plumes, ou de six vers choriambiques, qui diminuent graduellement de mesure, et par conséquent de longueur, selon leur position dans l'aile, jusqu'au dernier qui n'a que trois syllabes. L'auteur fait parler dans cette pièce, le dieu qui porte des ailes, c'est-à-dire l'amour, non pas le fils de Vénus, mais l'Amour, principe créateur, célèbre dans les vieilles cosmogonies. Il doit y avoir plus de mérite dans l'*OEuf*; car il y a plus de difficulté. Chaque bout est formé de trois petits vers, qui s'allongent progressivement jusqu'au milieu. Ces vers sont de différents mètres; et l'auteur qui n'y épargnait pas sa peine, a choisi les plus embarrassants et les moins ordinaires. Mais ce n'est pas tout: le poème lu de suite est absurde, inintelligible: c'est une énigme sans mot; il faut, pour trouver une espèce de sens, aller du premier au dernier, du second au pénultième, et ainsi de suite jusqu'aux

deux vers du milieu. La figure des vers en a décidé le sujet. C'est un œuf de rossignol dorien, que le poète offre aux lecteurs. Mercure l'a pris dans les ailes de sa mère pour le donner aux hommes. Cette ingénieuse et claire allusion remplit les vingt-deux vers de cette pièce. La *Hache* est à deux côtés. Les vers par leur diminution graduelle en expriment la figure: comme ceux de l'*OEuf*, il faut les renverser pour les comprendre. C'est Épéus, le fabricant du cheval de Troie, qui parle: il est supposé tracer une inscription sur la hache, qu'il consacre à Minerve. Malgré la gêne rigoureuse que le poète s'était imposée, ses vers ne sont pas trop obscurs, et ne manquent pas d'un certain éclat. Nous avons tiré cette description des trois pièces de Simmias, de la *Dissertation* de M. Boissonade sur les vers figurés, déjà cités à l'art. Optatien, l'un des imitateurs du poète de Rhodes (*V. OPTATIEN*, XXXII, 40). Les vers de Simmias ont été traduits en vers latins, ainsi que la *Syrinx* de Théocrite, par Claude Aubery, médecin de Triancourt, diocèse de Châlons (1), qui s'était retiré, pour cause d'opinion, à Lausanne (*V. AUBERY*, III, 5). Il adressa son travail à Jean Crespin, célèbre imprimeur, son ami, qui l'inséra dans le Recueil intitulé: *Vetustissimor. auctor. Georgica, Bucolica et Gnomonica*, Genève, 1569, in-12. On retrouve les vers de Simmias avec cette trad. latine dans la plupart des éditions de *Théocrite*, et des *Poëta græci minores*. Après Aubery, Saumaise les a commentés et expliqués, à l'aide d'un

(1) Aubery se donne le titre de *Triuncurianus*; Fabricius a lu par mégarde *Triumvirianus*, *Bibl. gr.*, II, 447.

ancien scholiaste, Paris, 1616, in-4°. , dans un Opuscule recueilli par Crenius, dans le tome II du *Museum philologico - historicum*. Fortunio Liceti, grand amateur de bagatelles, ne s'est pas contenté d'imiter le poète de Rhodes : il a donné l'explication la plus détaillée de sa *Hache*, sous le titre : *Encyclopedia ad securim Epei à Simmia Rhodio constructam ; in qua multa vetustatis recondita monumenta , rerum historica et naturas complectentia , recluduntur*, Paris, 1635, in-4°. Tzetzés a conservé ( *Chiliad.* VII, 144 ) treize vers d'un poème de Simmias, en l'honneur d'*Apollon*. Vossius cite deux autres Simmias de Rhodes, l'un, très-ancien, originaire de Samos, dont il avait écrit l'*Histoire*; et un plus jeune que notre poète, cité comme habile grammairien par Strabon, *liv. XIV.* W-s.

**SIMNEL ( LAMBERT )**, fameux imposteur, naquit vers 1472, à Oxford, où son père exerçait la profession de boulanger. Il n'avait encore que quinze ans, lorsqu'un prêtre nommé Richard Simon, qui lui avait fait faire quelques études, conçut le hardi projet de l'opposer à Henri VII, sous le nom du duc d'York, second fils d'Édouard IV, dont la mort n'avait jamais été bien constatée. Simnel commençait à être pénétré de son rôle, quand le bruit se répandit que le comte de Warwick, fils du duc de Clarence, et seul héritier de la maison d'York, s'était échappé de la tour de Londres. Simon changea aussitôt de plan, et fit passer son élève en Irlande, sous le nom de comte de Warwick ( *Voy.* HENRI VII, XX, 140 ). On pose sur la tête du jeune imposteur une couronne qui ornait l'image de la Vierge, dans l'église de Sainte-Marie de

Dublin, et il prend le nom d'Édouard VI. Un des premiers seigneurs anglais, le comte de Lincoln, se met à la tête de son parti. Au lieu d'attendre Henri VII en Irlande, comme la prudence le conseillait, le comte de Lincoln débarque dans le comté de Lancastre. Henri se porte au-devant de la petite armée irlandaise, et bientôt la bataille de Stoke (6 juin 1487) décide du sort des deux concurrents. Simnel et Simon tombèrent au pouvoir du roi, qui, affectant de dédaigner son humble rival, lui laissa la vie, et l'envoya remplir les plus viles fonctions dans ses cuisines. On prétend même qu'un jour, pour humilier des seigneurs irlandais qui avaient rendu hommage au roi éphémère de Dublin, il les fit servir à table par l'imposteur lui-même. Le faux Édouard VI s'accommoda très-bien de sa nouvelle condition, et borna plus tard tous ses vœux à une place subalterne dans la fauconnerie du monarque à qui il avait voulu ravir la couronne. Le reste de l'existence de Lambert Simnel fut si obscur, que l'on ignore entièrement l'époque où elle finit. S—v—s.

**SIMON-MACHABÉE**, surnommé *Thasi*, était le second des cinq fils de Mathathias, prince et grand-prêtre des Juifs. Dès sa jeunesse, il se distingua par sa prudence et la sagesse de ses conseils ; aussi Mathathias recommanda-t-il à ses enfants d'écouter toujours Simon, qui leur tiendrait lieu de père. Il s'était déjà signalé en plusieurs rencontres, quand son frère Juda, qui avait succédé à son père dans la principauté, et qui partait pour délivrer Galaad, le chargea de délivrer la Galilée du joug des nations étrangères. Avec un corps de trois mille hommes, Simon purgea cette

province des ennemis qui la désolaient, et les poursuivit jusque sous les murs de Ptolémaïde. Après la mort de Juda, Simon vit, sans peine, le pouvoir passer dans les mains de Jonathas, son jeune frère, et continua de servir avec le même zèle, dans les conseils et dans les camps. Le roi Antiochus, fils d'Alexandre Balas, l'ayant établi gouverneur du pays qui s'étend depuis la côte de Tyr jusqu'aux frontières d'Égypte, il profita de l'autorité que lui donnait cette place, pour aider, dans ses desseins, Jonathas, dont il partagea les fatigues et les dangers. Informé que Jonathas était retenu prisonnier par Tryphon (V. JONATHAS, XXI, 616), il se rendit à Jérusalem afin de rassurer le peuple sur les suites que pouvait avoir cet événement. « Mes frères, dit-il, ont péri en voulant sauver Israël; et je suis demeuré seul; mais à Dieu ne plaise que tant que nous serons dans l'affliction, je veuille épargner ma vie; car elle n'est pas plus précieuse que celle de mes frères. Je vengerai donc notre peuple et le sanctuaire, nos enfants et nos femmes. — Vous êtes notre chef, lui répondit-on, conduisez-nous aux combats. » Aussitôt Simon se hâta de rassembler les gens de guerre, et vint asseoir son camp près d'Addus: il y reçut les ambassadeurs de Tryphon, qui s'obligeait à renvoyer Jonathas, sous la condition qu'on lui remettrait en otage les deux fils de ce prince, et qu'on lui donnerait cent talents d'argent. Quoiqu'il connût la perfidie de Tryphon, il accepta ses conditions, afin qu'on ne dit pas qu'il eût rien négligé pour sauver son frère. Tryphon, manquant à sa promesse, entra dans la Judée; mais Simon le suivit de si près, qu'il n'osa rien entreprendre. Forcé, par le défaut de vivres,

de se retirer, il tourna sa rage contre le malheureux Jonathas, qu'il fit égorger avec ses deux fils. Simon recueillit les restes de son frère et les ensevelit dans le lieu de la sépulture de sa famille à Modin, où il fit élever un tombeau surmonté de sept pyramides de pierres polies, et entouré de colonnes décorées de trophées de guerre (V. *Machabées*, liv. 1<sup>er</sup>, ch. 13). Cependant Simon s'occupa de réparer les places de la Judée, et de les approvisionner: il envoya des ambassadeurs à Démétrius, roi de Syrie, pour le prier d'affranchir Israël des tributs qu'il lui payait; et ce prince y consentit généreusement (V. DÉMÉTRIUS, XI, 39). Simon, s'étant emparé de Gaza, voulait y fixer sa demeure; mais peu de temps après, ayant eu le bonheur de reconquérir le fort de Jérusalem, il laissa dans Gaza son fils Hyrcan, auquel il donna le commandement de l'armée, et vint habiter Jérusalem, où il fit une entrée solennelle, au son des tymbales, des harpes et des lyres. Sous le pontificat de Simon, tout le pays de Juda demeura paisible; chacun cultivait alors sa terre; les champs étaient couverts de bled, et les arbres de la campagne produisaient leurs fruits. On pouvait se tenir assis sous sa vigne et sous son figier; et tout Israël fut comblé de joie. Zélé pour l'observation de la loi, Simon rétablit la gloire du sanctuaire, et multiplia les vases saints. Il renouvela l'alliance que les Juifs avaient contractée avec les Grecs et les Romains, agrandit ses états, et fortifia le port de Joppé, qui devint un entrepôt pour le commerce avec les nations étrangères. Cet heureux état ne dura pas long-temps. Antiochus Sidètes, frère de Démétrius, exigea des Juifs le paiement des tributs que leur avaient imposés

les rois de Syrie. Simon, après avoir tenté d'adoucir ce prince, opposa ses fils, Juda et Hyrcan, au général d'Antiochus, qui fut défait complètement. La suite de cette guerre appartient à l'article d'Hyrcan, qui ne put la terminer qu'en se reconnaissant tributaire des Syriens (V. HYRCAN, XXI, 137). Dans une visite que Simon faisait des villes de Judée, il vint loger chez Ptolémée, son gendre, qu'il avait établi gouverneur de la plaine de Jéricho. L'accueil qu'il en reçut avait l'apparence de la cordialité. Mais Ptolémée, qui songeait à s'emparer de l'autorité pontificale, fit entrer dans la salle du festin des hommes armés, qui massacrèrent Simon avec deux de ses fils, Mathathias et Juda, l'an 135 avant l'ère vulgaire. Hyrcan voulut venger la mort de son père; mais ce crime odieux resta impuni. W—s.

SIMON (SAINT), l'un des douze premiers apôtres du Sauveur, était né en Galilée. Quelques auteurs modernes prétendent qu'il habitait la ville de Cana, et que ce fut à ses noces que Jésus fit le miracle de changer l'eau en vin. Les évangélistes se bornent à nous apprendre l'admission de Simon au nombre des apôtres. L'attachement qu'il mena pour son divin maître, lui mérita le surnom de Cananéen, mot qui, dans le syro-chaldaïque, a la même signification que celui de zélotes en grec. On ignore les pays dans lesquels saint Simon a rempli son apostolat. Suivant les ménologes grecs, il parcourut les côtes d'Afrique, et s'embarqua pour venir prêcher l'Évangile dans la Grande-Bretagne, où il reçut la couronne du martyre. Ce voyage de saint Simon est entièrement dénué de preuves; et il est plus vraisemblable qu'après avoir

porté la foi dans l'Égypte et la Mauritanie, il retourna dans l'Orient, puisque saint Jérôme et les anciens martyrologes placent le lieu de sa mort à Suamir, dans la Perse. Les auteurs qui parlent du genre de son supplice, disent qu'il fut mis en croix. L'Église a réuni saint Simon à saint Jude (V. ce nom), et célèbre, le 28 octobre, la fête de ces glorieux martyrs. On peut consulter, indépendamment des hagiographes, les *Mémoires* du savant et judicieux Tillemont, 1, 399. W—s.

SIMON le *Magicien* était de Giton, bourg de Samarie. Disciple du magicien Dosithée, qui prétendait être le Messie, il s'environna lui-même de divers prestiges, et fut considéré comme un être d'une nature supérieure par les Samaritains, qui le nommèrent *la grande vertu de Dieu*. L'éclat des miracles des apôtres étonna Simon; et il résolut de se faire baptiser, dans l'espoir d'apprendre d'eux des secrets qui surpassaient de beaucoup les siens. Il reçut en effet le baptême du diacre Philippe, qui, trompé par les apparences, crut à la sincérité de sa conversion. Peu de temps après, les apôtres vinrent à Samarie pour imposer les mains aux nouveaux chrétiens. Simon, persuadé que c'était par un moyen magique qu'ils faisaient descendre le Saint-Esprit, leur offrit de l'argent pour obtenir le même pouvoir: Puisse, lui dit saint Pierre, avec toi périr ton argent, puisque tu prétends en acheter le don de Dieu. C'est de là qu'est venu le mot *Simonie*, qu'on applique au trafic des choses saintes. Simon s'humilia, parce qu'il craignit; mais son cœur ne fut point touché. Loin de suivre les conseils de saint Pierre, qui l'avait exhorté à la pénitence, après le départ des apôtres, il s'ap-

pliqua plus que jamais à la magie. Jaloux des progrès du christianisme, il quitta Samarie, et parcourut les provinces où l'Évangile n'avait point encore été prêché, dans le dessein d'y susciter des ennemis aux apôtres. Il acheta, dans la ville de Tyr, une courtisane, du même argent, dit Tertullien, dont il avait voulu acheter le Saint-Esprit. Cette femme, nommée Hélène ou Séléne, devint la complice de ses désordres et le principal instrument qu'il employa pour établir sa secte et accroître le nombre de ses partisans. Tantôt c'était ou Minerve ou la fameuse Hélène qui causa la destruction de Troie : d'autres fois il la présentait comme la première intelligence, la mère de toutes choses ou même l'Esprit-Saint. En un mot, cette femme était pour Simon, ce que la mère Jeanne fut depuis pour Postel ; mais celui-ci n'était qu'un visionnaire (V. POSTEL, XXXV, 401) ; au lieu que Simon était un fourbe et un méchant. Après avoir parcouru plusieurs provinces, où, par ses prestiges, il fit quantité de dupes, Simon vint à Rome vers l'an 41. Si l'on en croit, dit Tillenont, les plus illustres et les plus anciens auteurs de l'Église, il y fut adoré comme un Dieu par le sénat même ; et on lui érigea, dans l'île du Tibre, ainsi qu'à son Hélène, des statues sous les noms de Jupiter et de Minerve. D'habiles critiques contestent ce fait, et prétendent que la statue trouvée dans le lieu où l'on dit qu'était celle de Simon, ne portait point son nom, mais celui de Semo-Sancus, divinité romaine. Alarmés des succès de cet imposteur, saint Pierre et saint Paul se rendirent à Rome pour opposer leurs prédications à celles du faux apôtre (V. PIERRE, XXXIV, 333). Simon, voulant donner une preuve

éclatante de sa puissance, prit l'engagement de s'élever en l'air dans un char de feu ; mais il tomba et mourut des suites de cette chute, vers l'an 64. Suivant Arnobe, Simon se cassa seulement les jambes ; mais il ne put survivre à la honte et à la douleur, et se jeta par la fenêtre de la maison où ses disciples l'avaient transporté. Plusieurs auteurs disent qu'il fut précipité par l'effet des prières des apôtres (1) ; mais on s'accorde généralement à reconnaître que ce fait est apocryphe. Quoi qu'il en soit, la mort de cet imposteur ne fut point le terme de sa secte : elle a subsisté jusqu'au commencement du quatrième siècle, et même jusqu'au dixième, suivant Moïse Barcepha ; mais, à cette époque, elle ne se composait que d'un très-petit nombre de personnes. Simon avait écrit plusieurs discours, qu'il intitula *Contradictaires*, parce qu'il s'efforçait d'y contredire les vérités de l'Évangile. On n'en connaît que des fragments recueillis par Grabe dans le *Spicilegium SS. Patrum*, 1, 305-12. La doctrine de Simon était un mélange confus d'idées platoniciennes et d'extravagances monstrueuses. Dieu, disait-il, n'a pas produit le monde immédiatement. S'il eût créé lui-même l'homme, il lui aurait prescrit des lois dont il ne se serait point écarté, et aurait prévenu sa chute : l'univers, tel que nous le voyons, est donc l'ouvrage d'une intelligence secondaire, bornée dans ses moyens, et qui n'a pu donner à son ouvrage la perfection qu'elle n'avait pas. Touché de l'état d'abais-

(1) La chute de Simon le Magicien à la prière des saints apôtres Pierre et Paul est le sujet d'un des plus beaux tableaux de Sébastien Bourdon, conservé à Montpellier, rentoilé et réparé en 1783, mais qui n'a pas été gravé. M. Xavier Adger en a donné la description et l'analyse dans ses *Considérations sur la vie et les ouvrages de Seb. Bourdon* Paris, 1818, in-8<sup>o</sup>, pag. 63.

sement et d'humiliation où le genre humain languissait par suite de son ignorance, Dieu avait enfin résolu de le rendre libre en l'éclairant; et c'était Simon qu'il avait choisi pour ce grand dessein; ou pour parler son langage, il était tout ce qui est en Dieu. Il avait accompli sa mission, en retirant d'un lieu de débauche Hélène, c'est-à-dire l'intelligence ou l'âme. Rejetant également la loi de Moïse et celle que le Christ venait d'apporter aux hommes, il avait conservé quelques-uns des préceptes de l'Évangile, tels que le baptême: mais il l'administrait avec l'eau et le feu; d'ailleurs tous ses principes étaient en opposition avec ceux du christianisme, dont il s'était déclaré l'adversaire le plus opiniâtre, et qu'il ne cessa jamais de combattre. Suivant cet imposteur, toutes les actions étaient indifférentes. « C'est, disait-il, par ma grâce et non par leurs mérites que les hommes sont sauvés. Pour l'être, il suffit de croire en moi et en Hélène: c'est pourquoi je ne veux pas que mes disciples répandent leur sang pour établir ma doctrine. » Simon, soutenant ses principes par des prodiges, subjuguait sans peine l'imagination de ses auditeurs; et si l'on doit être surpris, c'est qu'un système si facile, si commode, n'ait pas eu un plus grand nombre de partisans. Les disciples de Simon avaient composé divers écrits, entre autres un, intitulé: *la Prédication de saint Paul*; et un Évangile qu'ils appelaient *le livre des Quatre Coins du Monde*, parce qu'il était divisé en quatre parties. On peut consulter, pour plus de détails: Mich. Siricius, *Pravitates Simonis magi, seu disquisitio historica de ejus hæresi*, Giessen, 1664, in-4°. Thom. Ittig *de Hæresiarchis ævi apostolici*, Leipzig, 1690, in-8°.

— *L'Histoire ecclésiastique* de Tillemont II, 37. — *Le Dictionnaire des hérésies* du savant et judicieux abbé Pluquet, où la chute de Simon et sa prétendue statue, deux faits qui, n'étant pas rapportés dans les livres saints, sont du ressort de la critique, ont été discutés avec une grande impartialité; enfin *Storia critica delle vite degli eresiarchi del primo secolo*, par le P. Gaëtan-Maria Traversa, Venise, 1757, in-8°. W-s.

SIMON BEN JOKHAÏ, disciple du fameux rabbin Akiba, florissait au commencement du second siècle. Poursuivi par les ordres de l'empereur Adrien, il se cacha dans une caverne, avec son fils, durant l'espace de treize ans. On le regarde généralement, parmi les Juifs, comme le chef des cabalistes; et on lui attribue le livre si connu sous le titre de *Zoar* (lumière), qui n'est autre chose qu'un obscur commentaire sur le Pentateuque, écrit en chaldéen, et qui traite des mystères les plus cachés de la Loi et de la Cabbale ou Tradition; mais il est maintenant reconnu que le *Zoar* n'est pas son ouvrage, et qu'il a été composé par ses disciples et les disciples de ses disciples, en pièces détachées, et réuni, long-temps après, en un seul corps. Ses obscurités ont commencé à s'éclaircir, disent les rabbins, quoiqu'elles ne puissent être totalement éclaircies avant la fin du monde. Cependant cette opinion n'est pas si universellement adoptée qu'elle ne rencontre des contradicteurs. Quelques juifs prétendent que Moïse de Léon est auteur du *Zoar*, et qu'il ne l'a attribué à un ancien rabbin que pour l'accréditer. Les Chrétiens eux-mêmes sont divisés sur ce point. Knorr de Rosenroth pense que le *Zoar* est de Simon ben Jokhai. Le P. Morin, au contraire, le croit de beaucoup pos-

térieur à ce rabbin. Les raisons sur lesquelles il appuie son opinion paraissent de quelque poids à l'abbé de Rossi, qui s'est donné la peine de les rapporter, et qui a fait en même temps une excellente analyse du *Zoar* (*Dizionario storico degli autori ebrei*). Ce livre a été imprimé plus d'une fois et en différents formats, Mantoue, 1560, in-4°, 3 vol.; Crémone, 1560, in-fol; Lublin, 1623; Sultzbach, 1684; Amsterdam, 1715 et 1728. Cette édition est incontestablement la meilleure et la plus complète. Gui de Viterbe et Postel avaient traduit le *Zoar* en latin; mais leurs traductions n'ont pas été publiées. Rosenroth en a traduit une partie, qu'il a insérée dans la *Kabbala denudata*. Il existait, dans la bibliothèque d'Oppenheimer, une traduction hébraïque de ce livre, qui avait été faite par Barachiel ben Korha. On a aussi attribué à Simon ben Jochai le *Sifri*, ancien Commentaire sur le livre des Nombres et sur le Deutéronome, sans qu'on puisse en donner des preuves certaines. L-B-E.

SIMON (RICHARD), savant et laborieux hébraïsant, né à Dieppe, le 13 mai 1638, entra dans l'Oratoire, à l'âge de vingt-un ans. Après avoir professé la philosophie à Juilly, il fut appelé à Paris, pour y remplir le même emploi auprès de ses jeunes confrères. On le chargea en même temps de dresser le Catalogue des livres et des manuscrits orientaux de la bibliothèque de la maison de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré, la plus riche de Paris en ce genre de littérature. Le P. Simon dévora avidement tout ce qu'ils contenaient, et forma dès-lors ces immenses recueils qui lui fournirent tant de matériaux pour la composition de ses nombreux ouvrages. Le

premier, par lequel il commença de se faire connaître du public, fut un *Factum* pour un juif condamné au feu, en 1670, par le parlement de Metz, comme coupable de l'assassinat d'un enfant chrétien. Ce Mémoire contribua beaucoup à faire casser l'arrêt de condamnation. « Je sais, » écrivait-il à ce sujet, que cette nation nous haït mortellement; mais » nous devons lui montrer que nous » pratiquons envers elle la maxime » de l'Évangile, qui nous commande » d'aimer nos ennemis. » Depuis cette époque, le P. Simon ne laissa guère passer d'année sans mettre au jour quelque ouvrage. Il publia, l'année suivante : *Fides Ecclesie orientalis*, Paris, 1671, in-8°.; 1682, in-4°. C'est une traduction latine des opuscules de Gabriel de Philadelphie, avec des Notes. Il le donna comme un supplément au premier volume de la Perpétuité de la foi, dont il accusait les auteurs d'y avoir commis beaucoup de fautes, et d'avoir mal répondu au ministre Claude. A sa passion près contre les écrivains de Port-Royal, on y admire une érudition peu commune pour un auteur de son âge. L'abbé Renaudot a réfuté l'explication qu'il attribuait aux Grecs des paroles de la consécration. Trois ans après, on imprima, sous le nom de Don Récarède Siméon, ses *Cérémonies et coutumes des Juifs d'aujourd'hui*, traduites de l'italien de Léon de Modène, dont la seconde édition, de 1681, est augmentée d'un supplément touchant les Caraïtes et les Samaritains, et d'une comparaison des cérémonies des Juifs avec la discipline de l'Église. L'Épître dédicatoire à Bossuet fut composée par Frémont d'Abblancourt. Le docteur Piroz, censeur de l'ouvrage, y avait fait des additions, qui sont placées



entre des crochets. Il y en a eu d'autres éditions, où l'auteur prend le nom de Simouville. Cette traduction fut suivie de celle du *Voyage de Jérôme Daulni, au Mont-Liban*, Paris, 1675. Comme dans la précédente, le traducteur, pour éviter la diffusion de l'original, l'a beaucoup réduit. Les Notes dont il l'a accompagné valent mieux que le texte. L'abbé Renaudot a réfuté ce qu'il y dit de l'orthodoxie des Orientaux. Le consistoire de Charenton ayant proposé, à cette époque, une somme de douze mille livres pour l'exécution du projet d'une nouvelle version de la Bible, afin de la substituer à celle de Genève, dont le style suranné devenait de jour en jour plus inintelligible, le P. Simon, pour qui une pareille somme n'était pas indifférente, traça, à la sollicitation de son ami Justel, le plan d'une version qui pût être du goût des catholiques et des Protestants. Ce projet n'eut pas de suite; mais il lui attira des reproches de la part des Catholiques, et il eut besoin de se justifier par deux lettres imprimées d'y avoir donné les mains. C'est principalement à son *Histoire critique du Vieux-Testament* que R. Simon doit sa grande célébrité. Le docteur Pirot, censeur de l'ouvrage, fut effrayé de la hardiesse de l'auteur, qui eulevait à Moïse la composition du Pentateuque, pour l'attribuer à des scribes du temps d'Esdras, lesquels, disait-il, l'avaient rédigé sous la direction de la grande synagogue. Ce docteur en envoya la préface et la table des chapitres à Bossuet. L'ayant prélat n'eut pas de peine à s'apercevoir que le système de l'auteur tendait à ébranler la certitude et l'authenticité du plus antique dépôt de la révélation. Il s'empessa d'obtenir un or-

dre du chancelier pour en empêcher la mise en circulation, jusqu'après un plus ample examen; et par là fut déjouée la ruse de l'auteur, qui, prévoyant le soulèvement général qu'exciterait son système, avait voulu le mettre sous le patronage du roi, par une dédicace que le P. Lachaise s'était chargé de faire agréer au monarque. Il résulta de l'examen approfondi qu'en fit Bossuet, conjointement avec trois docteurs, que l'ouvrage était plein de principes dangereux; que l'auteur n'avait eu aucun égard aux corrections exigées par les censeurs; que celles qu'il proposait étaient insuffisantes; qu'il n'était pas possible de remédier au mal par des cartons. Il fut en conséquence supprimé par un arrêt du conseil, et tous les exemplaires mis au pilon. Le P. Simon avait trouvé le moyen d'en soustraire un, qu'il envoya en Angleterre. C'est sur cet exemplaire qu'Elzevir en donna une édition très-défectueuse, en Hollande. La traduction latine qu'en fit Aubert de Versé l'était encore bien davantage. Enfin Rainer Leers s'étant procuré un exemplaire très-correct de l'édition de Paris, publia l'ouvrage, en 1685, à Rotterdam, tel qu'il était sorti des mains de l'auteur, avec une Préface curieuse, une Apologie générale, des notes marginales, et les pièces qui avaient paru séparément, pour ou contre. Le P. Simon protesta qu'il n'avait eu aucune part à cette édition; mais il ne fut cru de personne. Cette Histoire déplut également aux Protestants et aux Catholiques. Les premiers l'accusèrent de n'affaiblir l'autorité du texte sacré que pour relever celle de la tradition; les derniers, de n'insister sur la nécessité de la tradition que pour se mettre à couvert des jus-

tes reproches que sa critique hardie du texte original devait naturellement lui attirer. Les uns et les autres se réunirent contre son système sur l'auteur du Pentateuque. Attaqué de toutes parts, il fit face à tous ses adversaires. L'énumération des écrits de part et d'autre qu'enfanta cette querelle, est trop étendue pour trouver place ici. On peut en voir la liste dans Nicéron. Les ennemis de l'Oratoire ayant cherché à rendre la congrégation responsable de ces paradoxes, le P. de Sainte-Marthe fit d'inutiles tentatives pour engager l'auteur à apporter quelques modifications à ses systèmes. On fut donc obligé de l'exclure du corps : alors il se retira dans son prieuré-cure de Bolleville, dans le pays de Caux, dont il se démit au bout de deux ans pour revenir reprendre, à Paris, le cours de ses travaux littéraires. Il y publia, en 1689, l'*Histoire critique du Nouveau Testament*, qui fut bien accueillie du public ; et l'année suivante, celle des versions du même livre, où il attaquait vivement la version de Mons, par ressentiment contre le docteur Arnauld, qu'il accusait, mal à propos, d'avoir contribué à la condamnation de son *Histoire critique du Vieux Testament*. Il fut question, à cette époque, de donner à Paris une nouvelle édition de ses *Histoires*. M. de Harlay, son protecteur, y mettait un grand intérêt. Bossuet, qui ne cherchait qu'à rendre ses talents utiles à l'Église, s'y prêtait volontiers. Ce prélat avait en vue d'occuper ce génie naturellement inquiet et porté vers la nouveauté, en l'appliquant à quelque ouvrage de longue haleine, et de l'y attacher par une pension convenable. On lui proposa de traduire en latin plusieurs traités des Grecs schisma-

tiques, afin de mettre les théologiens catholiques mieux au fait de la controverse entre les deux églises ; mais ce projet échoua par son obstination à ne vouloir entendre à aucune réforme de son système sur l'auteur du Pentateuque, qu'il avait d'abord promise, et qu'il refusa ensuite. Irrité alors des contradictions qu'il éprouvait, il ne garda plus de mesure dans son *Histoire critique des principaux commentateurs du N. T.*, qui parut, en 1693, à Rotterdam. Il y traitait de la manière la plus indécente les conciles et les pères, particulièrement saint Augustin, en même temps qu'il relevait le mérite de Grotius et des unitaires. Les faux principes qu'il avait établis dans ses *histoires critiques*, lui servirent de règle dans sa traduction du Nouveau Testament, imprimée, en 1702, à Trévoux, et réimprimée l'année d'après à Rouen, sous la rubrique de Trévoux. Elle était dédiée au duc du Maine, souverain de Dombes, revêtu d'un privilège de ce prince, et approuvée par le docteur Bouvet, professeur de Sorbonne ; mais Bossuet ayant remarqué presque partout, dans la version et dans les notes, des vérités affaiblies, des commentaires perfides, un mépris indécent des locutions consacrées par l'usage de l'Église, en fit ordonner la saisie jusqu'à ce que l'ouvrage eût été sérieusement examiné. L'auteur parut d'abord disposé à le réformer : mais les corrections qu'il offrit ne tendaient qu'à éluder les difficultés sans remédier aux erreurs, et qu'à gagner du temps pour se ménager les moyens d'obtenir un privilège par le crédit de ses protecteurs ; et il y réussit. Le cardinal de Noailles, voyant que l'ouvrage se répandait dans son diocèse, en défendit la lecture par une ordonnance

du 15 octobre 1702. L'auteur y opposa une remontrance, sur le ton d'un homme qui se sentait puissamment soutenu. Il l'était effectivement par le chancelier de Pontchartrain, qui fut choqué de la flétrissure d'un livre pour lequel il avait accordé un privilège, et par l'abbé Bignon, directeur-général de la librairie : ce dernier conservait un profond ressentiment contre le cardinal, qu'il accusait de l'avoir empêché d'être élevé à l'épiscopat. Ce fut principalement sur Bossuet, regardé comme le promoteur de l'ordonnance, que Simon et ses protecteurs déchargèrent toute leur irritation, en faisant naître difficultés sur difficultés, pour arrêter la publication d'une ordonnance semblable à celle de son métropolitain. Mais ce prélat mit tant de fermeté dans cette affaire, qu'il obtint la révocation du privilège et la liberté de rendre son ordonnance ; elle fut suivie de deux instructions pastorales, où il montrait la conformité de la doctrine du traducteur avec celle des Sociniens. R. Simon se trouva réduit à répandre divers petits écrits, où il incidentait sur des anecdotes qui n'avaient d'autre garant que son autorité, sur des explications arbitraires de différents textes, où la théologie catholique était sacrifiée à celle des unitaires. Tout cela est réuni dans sa Bibliothèque de Saint-Jore et dans ses Lettres choisies. Ce fut dans ces circonstances, que, pour satisfaire son ressentiment, il donna une nouvelle édition de l'ouvrage de M. Camus, évêque de Belley, touchant la réunion des protestants, avec des remarques quelquefois répréhensibles, dans le dessein de montrer que Bossuet, dans sa célèbre *Exposition*, n'avait fait que perfectionner le traité de M. Camus, qu'il ne connaissait

même pas à l'époque où il avait composé son livre. On a reproché à l'évêque de Meaux d'avoir oublié sa modération ordinaire dans ses écrits contre R. Simon. Mais la matière était si grave, les torts du critique si artificieusement déguisés, sa souplesse, sa ruse, sa mauvaise foi, ses diatribes contre les Saints-Pères si inconvenantes, son pélagianisme si révoltant, que tant d'excès sont bien propres à justifier la sévérité du prélat. R. Simon s'étant retiré à Dieppe vers la fin de ses jours, y mourut le 11 avril 1712, dans des dispositions très-édifiantes. Bruzen de la Martinière, son neveu, raconte que, les jésuites l'ayant rendu suspect à l'intendant de Rouen, il craignit que ce magistrat ne fît saisir ses manuscrits, pour les livrer à ses dénonciateurs, qui auraient pu, après sa mort, en faire un usage contraire à ses intentions, et que, pour prévenir cet événement, il les fit brûler lui-même ; que le regret qu'il en eut ensuite lui causa une fièvre violente, qui le mit au tombeau en trois jours. On verra que cette anecdote est très-suspecte. C'était un homme d'une mémoire prodigieuse, qui semblait avoir épuisé toutes les bibliothèques. Il se piquait surtout d'un vaste savoir dans la littérature ; mais il n'allait pas au point de lui donner le droit de s'ériger en hypercritique en cette partie, comme il le faisait. Il n'était pas non plus assez profondément versé dans la théologie, pour être en état de se mesurer avec Bossuet et avec les savants de Port-Royal, contre lesquels il fut perpétuellement en guerre. Avide de paradoxes, il recueillait de préférence les opinions ignorées, singulières, hardies, et avait une manière de saisir les objets qui lui était propre.

Sa maxime était que, dans les disputes, il faut toujours prendre l'avantage sur son adversaire, et le mettre sur la défensive. Ses ouvrages offrent souvent des vues neuves et piquantes, des anecdotes curieuses, des observations instructives. Ils sont encore aujourd'hui recherchés par les savants. Attaché opiniâtement à ses opinions, il se bornait à désavouer les conséquences dangereuses qui en découlaient. Il avait la manie de déguiser son nom sous toutes sortes de formes; mais il semait, dans tous ses ouvrages, des traits auxquels il était aisé de le reconnaître. Il ne lui en coûtait pas beaucoup de désavouer ses propres écrits, lorsqu'il craignait de se compromettre avec les puissances. Ainsi, ayant publié, sous le nom de Sainte-Foy, un libelle contre la famille des Arnould, il s'empressa de déclarer, dans deux lettres ostensibles, que c'était une imputation calomnieuse des jansénistes, parce qu'on lui fit craindre que M. de Pomponne, ministre d'état et neveu du célèbre docteur Arnould, ne le fit rechercher. Parmi les ouvrages de ce savant critique dont nous n'avons point parlé, on distingue : I. *Histoire critique de la créance et des coutumes des nations du Levant*, par le sieur de Moni, Amsterdam, 1684, sous la rubrique de Mons et de Francfort, 1692 et 1711. Il y donne un libre cours à son antipathie contre les auteurs de la Perpétuité de la foi. Il publia un supplément curieux, en 1687, contre Th. Smith, sous ce titre : *De la Créance de l'Église orientale sur la Transsubstantiation*. II. *Histoire de l'origine et des progrès des revenus ecclésiastiques*, sous le nom de Jérôme Acosta, Francfort, (Rotterdam) 1684; Rouen, 1691, et

1706, (Francfort), 2 vol. in-12. Il y en a encore un autre sous la rubrique d'Utrecht. Elles diffèrent toutes entr'elles; la dernière est la plus curieuse. L'ouvrage est superficiel, semé de traits satiriques contre les moines, principalement contre les bénédictins. III. *Lettres choisies*, dont la plus ample édition est celle d'Amsterdam, 1730, 4 vol. in-12, précédée de la vie de l'auteur, par l'éditeur, Bruzen de la Martinière, son neveu. Elles sont curieuses, et contiennent des anecdotes arrivées quelquefois postérieurement à leur date; ce qui confirme la conjecture qu'elles n'avaient pas été toutes envoyées à leur adresse. IV. *Bibliothèque choisie*, par le sieur de Saint-Jore, 4 volumes in-12; les deux premiers sous la rubrique de Bâle, 1709, et les deux derniers sous celle d'Amsterdam 1708-1710; presque tout le quatrième n'est rempli que de pièces relatives à sa version du Nouveau-Testament. Ce recueil fut supprimé par un arrêt du conseil, du 5 août 1710. M. Barrat en changea le titre, et publia la plupart des pièces qu'elle contenait, sous celui de *Nouvelle Bibliothèque choisie*, etc.; 2 vol. in-12. Amsterdam, Paris, 1714; V. *Remarques sur la Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques, et sur les Prolegomènes de la Bible de Dupin*, 4 vol. in-8°. C'est le père Souciet qui en a été l'éditeur. VI. *Novorum Bibliorum Synopsis*. Utrecht, 1684, in-8°. C'était le projet d'une nouvelle polyglotte, ou plutôt d'un abrégé de celles de Paris et de Londres, sur trois colonnes, l'hébreu, le grec et la vulgate, dans le goût de l'ancienne italique de Nobilius, avec les variantes des versions arabe, chaldaique et syriaque, de la grecque de

Symmaque et d'Aquila. L'ouvrage était fort avancé lorsque l'auteur mourut. Ce projet avait été suivi, en 1685, de l'*Ambrosii Origenis epistola de novis Bibliis polyglottis*, où il traçait le plan d'un Dictionnaire et d'une nouvelle Méthode hébraïque, pour être adaptée à sa polyglotte. VII. *Antiquitates ecclesie Orientalis*. Londres, 1682, in-12, avec la Vie et des Lettres du père Morin, ouvrage rempli de fautes, dans lequel il fait une satire indécente du savant P. Morin. Il prétendit l'avoir trouvé dans les papiers du P. Amelotte; mais il ne persuada personne. Dans ce qu'il dit des antiquités des Chaldéens et des Égyptiens, R. Simon paraît quelquefois n'avoir fait que copier l'abbé de Longuerue, et s'est attiré à ce sujet une vive accusation de plagiat (*Voy. NOLIN*). VIII. *Lettres critiques où l'on voit les sentiments de M. Simon, sur plusieurs ouvrages nouveaux, publiés par un gentilhomme allemand*, à Bâle (Rouen), 1699, petit in-12, volume très-rare. Des onze lettres qui le composent, trois avaient paru en 1694, sous le titre de *Critique du livre publié par les moines bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, sous le nom de Bibliothèque divine de saint Jérôme*. Les huit autres lettres concernent le second volume de saint Jérôme. Ces lettres ne se trouvent dans aucune collection des autres écrits de Simon. Il y a de bonnes remarques, mais dégradées par un ton d'aigreur qui révolte; l'auteur critiqué ne lui cède point en ce genre dans ses réponses. (*V. MARTIANAY, XXVII, 287*). Il avait légué ses livres apostillés de sa main et ses manuscrits à la cathédrale de Rouen. On peut en voir la notice dans celle des

livres de cette église, par l'abbé Saas. Ce fait détruit l'anecdote de son biographe, sur la destruction de ses manuscrits. L'usage de R. Simon était de travailler couché sur un tapis ou sur un matelas, appuyé sur des coussins, entouré de livres, de papiers, et de tout ce qui lui était nécessaire pour écrire dans cette attitude. T—D.

SIMON (RICHARD), lexicographe, qu'il ne faut pas confondre avec le précédent, était originaire du Dauphiné. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut pourvu de la cure de Saint-Uze, diocèse de Vienne; mais des motifs de santé l'obligèrent bientôt à résigner ce bénéfice, et il vint habiter Lyon, où, mettant à profit ses loisirs, il s'occupa de rédiger un *Dictionnaire de la Bible*. L'utilité d'un pareil ouvrage était sentie depuis long-temps; et la première édition, Lyon, 1693, in-fol., eut un débit si rapide, que l'auteur dut préparer sur-le-champ la seconde. Docile aux conseils de la critique, il revit son travail avec tout le soin dont il était capable, et l'ayant augmenté de plus de moitié, le fit paraître, en 1703, sous ce titre: *Le grand Dictionnaire de la Bible, ou Explication littérale et historique de tous les mots propres de l'Ancien et du Nouveau Testament*, 2 vol. in-fol. Le premier est précédé d'un abrégé de l'*Introduction* à l'étude de l'Écriture-Sainte, par le P. Lamy (*V. ce nom*). L'abbé Simon n'avait ni les connaissances nécessaires, ni les ressources de toute espèce qu'il lui aurait fallu pour remplir d'une manière complète la tâche immense qu'il avait embrassée; et son Dictionnaire, dont le succès se soutint tant qu'il n'y en eut pas de meilleur, a été relégué parmi les livres inutiles,

depuis que nous avons celui de Dom Calmet (V. ce nom). « Nous reconnaissons, dit le savant bénédictin, que l'ouvrage de Simon nous a servi, au moins en ce qu'il nous a fourni la plupart des noms tout arrangés, et les titres des matières tout distribués; de plus, dans les endroits mêmes où l'auteur se trompe, il ne nous a pas été inutile, puisqu'il nous a averti de nous tenir sur nos gardes, et d'examiner les choses de plus près ». (V. la Préface du *Dict. hist. de la Bible*, par D. Calmet). W-s.

SIMON (DENIS), jurisconsulte français, né vers 1660, fut conseiller, puis doyen, et président au bailliage de Beauvais, où il mourut en 1731. On a de lui un ouvrage fort utile pour la Biographie des jurisconsultes, sous le titre de *Nouvelle Bibliothèque historique des principaux auteurs de Droit depuis Irnerius*, Paris, 1692 et 1695, 2 vol in-12. Cette compilation, disposée par ordre alphabétique, a beaucoup servi à Taisand (V. TAISAND) pour la rédaction de ses *Vies des plus célèbres jurisconsultes de toutes les nations*, Paris, 1721, in-4°. Aujourd'hui elle est peu consultée, et mériterait cependant de l'être. En Allemagne, le travail de Simon est encore cité avec estime, et il faut convenir que, même en France, nous n'avons pas d'ouvrage rédigé sur ce plan qui conduise l'histoire de la science jusqu'à nos derniers temps. Nos voisins, sous ce rapport, sont bien autrement riches que nous; et pour n'en citer qu'un exemple, nous avons encore à envier à l'Allemagne un livre comme celui que M. Hugo a publié sous le titre de : *Histoire des travaux scientifiques sur le droit civil*, dont la deuxième édition a paru à Berlin, 1818, in-8°. Denis Simon donna, en 1709, le prospectus d'une

réimpression de tous ses ouvrages, qui n'a pas été exécutée. On a encore de lui un *Supplément à l'Histoire de Beauvais*, 1706, in-12. P-N-T.

SIMON DE VÉRVILLE, médecin, physicien, orientaliste, et membre de l'académie des sciences de Rouen, naquit dans cette ville, vers l'an 1715. Comme depuis la mort du fameux Nadir Chah (Falmas Kouly Khan), on ne recevait plus en France les nouvelles de la Perse que par les gazettes étrangères, le marquis de Puisieux proposa, au conseil des ministres, d'y envoyer un savant qui, chargé, en apparence de faire des recherches sur la physique, la botanique et l'histoire naturelle, prendrait connaissance de la situation de cet empire, et des vues que paraissait avoir le gouvernement russe, en fomentant la discorde parmi les habitants. La protection du maréchal de Noailles fit jeter les yeux sur Simon, qui fut chargé par Louis XV de cette mission secrète. Simon se rend à Paris, en 1749, s'y applique, pendant deux ans, à l'étude des langues orientales, et s'instruit de la politique et des mœurs des peuples du Levant, par la lecture des correspondances diplomatiques et des meilleures relations de voyages. Muni des documents nécessaires, il s'embarque à Marseille, vers la fin de 1751, arrive à Constantinople, y reçoit, du comte des Alleurs, ambassadeur de France, des instructions plus importantes et plus précises, et se remet bientôt en route. Soit qu'il eût eu, dans cette capitale, des démêlés avec un des officiers attachés à l'ambassade, soit qu'une maladie inflammatoire, dont il fut atteint à Halep, eût altéré sa raison, comme on en répandit le bruit, peut-être à dessein; soit pour d'autres motifs qu'on a toujours ignorés, il rompit toutes

relations avec la France , se fit musulman et prit le nom de Mohammed Rezaï. Après avoir mené quelque temps une vie errante, il alla se fixer à Ispahan, où il ne tarda pas à tirer parti de ses connaissances. Il enseigna les mathématiques aux jeunes gens de la cour, et fut chargé de la surintendance des bâtimens royaux. Ce fut dans cette ville, où la sage administration du régent Kerym Khan avait fait renaître, pendant quelques années, le bon ordre et la tranquillité (*Voyez KERYM KHAN*), que Simon établit un laboratoire de chimie et un salon d'électricité dont on a parlé long-temps en Perse avec admiration. Cependant la defection de ce transfuge causa la plus vive inquiétude au ministère français : on craignit qu'il n'eût abusé des papiers qui lui avaient été confiés ; et l'académie royale des sciences qui, le 6 juin 175c, l'avait admis au nombre de ses correspondants, raya son nom de ses registres, en 1754, lorsqu'elle eut appris son apostasie. Bientôt de nouvelles révolutions dérangèrent les projets de fortune de Simon. Forcé de marcher sous les drapeaux d'Açad Khan, l'un des prétendants au trône de Perse, lequel s'était emparé d'Ispahan, l'an 1755, il est vraisemblable qu'il périt dans la bataille, où cet ambitieux afghan fut totalement défait, au milieu de l'année 1757, par Mohammed Hacıan Khan, son compétiteur, aïeul de Feth Aly Chah, aujourd'hui roi de Perse : car on n'a plus eu, dès-lors, aucune nouvelle de Simon. Ce savant s'était perfectionné dans les langues orientales ; il avait recueilli un grand nombre de manuscrits précieux, qu'il destinait à l'astronome Lemonnier, son ci-devant confrère à l'académie des sciences. A sa mort,

sa collection fut dispersée, et feu J.-Fr.-Xav. Rousseau, fort jeune alors, et depuis, consul général à Baghdad (*V. ROUSSEAU, XXXIX, 153*), ne put recouvrer qu'un seul de ses manuscrits : c'est le grand *Almageste*, en arabe, du célèbre Nassir ed-dyn Al-Thoussy (*V. ce nom*), grand in-fol., au premier feuillet duquel on lit, sur le *recto*. la note suivante, écrite de la main de Simon : « à Ispahan, le 28 décembre 1755, à la latitude de 32° 5' 5" — Au Nassir Eddin Toussi de ce siècle, mon intime ami M. Lemonnier, professeur d'astronomie au collège royal, de l'académie des sciences, de la société royale, etc., de la part de son très-humble et très-obéissant serviteur, *Simon de Verville, Mathem.* » Ce volume, et cinquante autres manuscrits, qui appartenaient à M. J.-B.-L.-J. Rousseau, consul-général à Halep, ont été vendus par lui, en 1818, à M. Ouzaroff, pour l'empereur de Russie, et donnés, la même année, par ce prince, à l'académie impériale de Saint-Petersbourg. M. Rousseau nous apprend, dans l'éloge historique de son père, que son aïeul était intimement lié avec Simon, à Ispahan ; mais cette amitié, si elle a existé, a eu fort peu de durée ; car M. Rousseau s'est trompé, en disant que Simon vint en Perse sous le règne de Chah Houçein. Il n'y arriva que trente ans après le détronement de cet infortuné monarque, et par conséquent peu de temps avant la mort de Jacq. Rousseau. C'est aux archives du ministère des affaires étrangères, et sur les registres de l'académie royale des sciences, que nous avons trouvé le véritable motif, et l'époque précise de la mission de ce savant renégat. Il n'y est nommé que

Simon ; mais sur l'assertion de M. Rousseau , et d'après la note rapportée ci-dessus , nous avons cru devoir lui conserver le nom de Verville.

A—T.

SIMON DE GALVI ( PHILIBERT ) , né en 1722 , à Semur en Auxois , fut , pendant six ans , gouverneur du duc de Cadaval , prince royal de Portugal. A son retour en France , il publia un poème sur l'éducation , qu'il dédia à son auguste élève , Paris , 1757 , 1 vol. in-8<sup>o</sup> , 45 pag. Ce poème , en quatre chants , est remarquable par l'excellence des principes : la poésie en est pâle ; mais on y trouve quelques vers qui méritent d'être cités. Simon de Calvi fit jouer au Théâtre Français , en 1747 , la comédie des *Confidences réciproques*. Toutes ces productions ont été publiées sous le voile de l'anonyme. Il mourut à Paris , le 25 décembre 1760 , laissant en portefeuille plusieurs tragédies qui n'ont pas été jouées ni imprimées Z.

SIMON STOCK. V. STOCK.

SIMON (ÉDOUARD-THOMAS) , né à Troyes , le 16 octobre 1740 , était encore très-jeune lorsqu'il perdit son père. Après avoir fait ses classes , dans sa patrie , au collège de l'Oratoire , il fut placé chez un notaire , mais n'y resta que deux ans. Ayant renoncé ainsi à l'état de son père , il annonça vouloir se livrer à l'art de guérir. Envoyé à Paris , il y passa trois ans , sous le frère Cosme ( V. COSME , X , 35 ) , et revint à Troyes , où il fut reçu , en 1766 , maître en chirurgie. Si c'était par dégoût qu'il avait abandonné le notariat , c'était par raison plus que par inclination , qu'il s'était livré à la médecine. Son goût le portait à la littérature ; et , dès 1762 , il était connu dans le monde littéraire. De 1776 à 1787 , il rédigea , avec

Courtalon Delaistre , l'*Almanach de Troyes* ( V. COURTALON DELAISTRE , X , 109 ). Le *Journal* de la même ville , de 1782 à 1789 , fut aussi son ouvrage. Cependant , en 1783 , il prit sa licence en droit et le titre d'avocat au parlement de Paris ; en 1785 , le bonnet de docteur en médecine. Après avoir perdu sa femme , il vint , en 1786 , habiter Paris ; et il s'y trouvait à l'époque de la révolution , qu'il appelait de tous ses vœux. Cette révolution porta quelque atteinte à sa fortune , sans qu'il en abjurât les principes. En 1790 , il fut nommé secrétaire-général du conseil de salubrité , et successivement de ceux de mendicité et de secours publics , pendant les différentes assemblées nationales. On l'accusa , en 1792 , de conspirer pour la royauté ; et il adressa une lettre à la Convention nationale , pour se justifier ( Voy. le *Moniteur* du 12 décembre 1792 ). L'obscurité de ses fonctions ne le mettant pas à l'abri des persécutions , il prit , pour s'y dérober , le parti d'accompagner , dans sa mission , le conventionnel Bouret , son ami. Lors de l'établissement de la constitution de l'an III , il fit adopter le plan d'une bibliothèque commune au conseil des Anciens et au conseil des Cinq-Cents ; et il en fut nommé conservateur. Une bibliothèque ayant été fondée au tribunal , créé par la constitution de l'an VIII , Simon eut les fonctions de bibliothécaire. La suppression du tribunal , en 1807 , le priva de cette place ; mais il fut , bientôt après , employé dans l'instruction publique , en qualité de censeur des études , au lycée de Nancy. En 1810 , il passa à Besançon , comme professeur d'éloquence latine. A ce titre , il chanta , en vers latins , le mariage de Buonaparte avec une princesse d'Autriche ;



mais lors des grands événements de 1814, la haine que, comme tant d'autres Français, il portait au destructeur des libertés publiques, lui inspira quelques vers en faveur du prince français qui le premier avait apparu dans les provinces de l'est. Les belles-lettres, qu'il avait aimées dès son enfance, l'occupèrent jusqu'à la fin de sa vie. Il est mort le 4 avril 1818. Simon avait été marié deux fois. C'est du premier mariage qu'est issu le baron Simon, officier-général. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, soit manuscrits, soit imprimés. J'en ai donné la liste, dans la *Bibliographie de la France*, année 1825, pages 207, 222, 279. Cette liste, qui comprend trente-trois articles d'imprimés et onze de manuscrits, est trop longue pour être répétée ici. Les plus remarquables sont : I. *Choix de Poésies traduites du grec, du latin et de l'italien, contenant la Pancharis de Bonnefons, les Baisers de Jean Secoud, ceux de Jean Vanderdoes, des morceaux de l'Anthologie et des poètes anciens et modernes, avec des notices sur la plupart des auteurs qui composent cette collection*, 1786, 2 vol. in-18. Cette traduction en prose est élégante. Les Notices ne pouvaient être étendues; mais elles pourraient être plus exactes. Par exemple, il dit que *les Catalectes furent publiés, pour la première fois, par J. Scaliger, avec un Appendix des Oeuvres de Virgile, et imprimées à Lyon, en 1573*. Or, le *Virgili Appendix*, donné par J. Scaliger, 1573, n'est qu'une réimpression des *Catalecta*, imprimés plusieurs fois, dans le quinzième siècle. II. *Notice sur Grosley*, 1787, in-8°, et à la tête des *Mémoires historiques pour l'histoire de Troyes*,

édition achevée en 1812 (V. GROSLEY, XVIII, 535). III. *Les Muses provinciales, ou Recueil des meilleures productions du génie des poètes des provinces de France*, 1788, petit in-12, qui se joint à la collection de l'*Almanach des muses*. IV. *Contes moraux, à l'usage de la jeunesse, traduits de l'italien de Fr. Soave*, 1790, in-12; deuxième édition, augmentée d'une seconde partie, sous le titre de *Nouvelles morales*, 1803, 2 vol. in-12. V. *Essai politique sur les révolutions inévitables des sociétés civiles, par M. A. de Giuliani, trad. de l'italien*, 1791, in-8°. VI. *Coup-d'œil d'un républicain sur les tableaux de l'Europe, en 1795 et 1796*, Paris, 1796, in-8°. Le *Tableau de l'Europe, en 1795*, par Calonne (V. ce nom, VI, 568), avait aussi été réfuté par Montyon (V. MONTYON, XXX, 49). VII. *La Clémence royale, ou Précis historique d'un soulèvement populaire arrivé en Angleterre, sous le règne de Richard II, au quatorzième siècle an v (1796)*, in-8°. L'auteur déclare avoir fait imprimer cet opuscule, parce que des amis de la royauté, qui en avaient entendu la lecture, le trouvaient nuisible au royalisme. VIII. *Correspondance de l'armée française en Égypte, interceptée par l'escadre de Nelson, publiée à Londres, avec une introduction et des notes de la chancellerie anglaise, traduites en français avec des observations*, an VII (1799), in-8°, de 244 pag. avec une carte. Ce volume ne contient que trente-deux lettres, et un supplément de quelques pièces. Les observations de Simon sont absolument dans le style des pamphlets que les gouvernements font publier les uns contre les autres. Simon n'a pas fait réimprimer la sui-

te de cette correspondance. IX. *Mutius ou Rome libre*, tragédie, an 10, in-8°. et in-16. Il a fait quelques autres pièces, V. ci-après l'article sur V. Simon. X. *Napoléon-le-Grand, empereur des Français, Ode pindarique, traduite du Portugais du docteur Soyé*, 1808, in-8°. XI. *Le Congrès des Fleuves*, poème latin, qui obtint l'un des prix proposés par MM. Lucet et Eckard, et qu'ils ont imprimés dans les *Hommages poétiques* en l'honneur de Napoléon, 2 vol. in-8°, avec un cahier d'*Appendix*. XII. *L'Orphelin de la Forêt noire ou le danger de ne pas se connaître*, 1812, 4 vol. in-12, publiés sous le masque anagrammatique de *sir Edward Tom Yomns D. T. M.* XIII. *Saint-Louis, poème héroïque et chrétien*, 1816, in-8°. C'est un abrégé du poème du P. Lemoigne, qui est en dix-huit livres, et contient 17764 vers. *Le Saint-Louis*, réduit en huit chants, renferme environ 4700 vers; on trouve à la suite une Ode adressée, en 1814, à S. A. R. MONSIEUR (aujourd'hui Charles X), et une Traduction de la seconde Ode du 4<sup>e</sup> livre d'Horace. XIV. *Épigrammes de M. Val. Martial, Traduction nouvelle et complète*, publiée par *M. Simon fils, et M. P. R. Auguis*, 1819, 3 vol. in-8°. Cette Traduction est en prose; c'est, sans contredit, la meilleure que nous possédions: malheureusement le texte latin qui l'accompagne est défiguré par un grand nombre de fautes d'impression. Les imitations en vers, par divers auteurs français, qui y sont recueillies, ne sont pas toujours imprimées sous les noms de ceux à qui elles appartiennent. La Notice sur le traducteur est de son fils. Un morceau assez long, intitulé: *Sur Martial et sur ses Écrits*, n'est qu'un

centon, parfois mal disposé. Parmi les manuscrits encore inédits de Simon étaient: 1<sup>o</sup>. Un *Cours de Littérature ancienne*, en plus de cent leçons; 2<sup>o</sup>. Une Traduction des *Contes de Morlino*, au nombre de cent (V. MORLINO, xxx, 192); 3<sup>o</sup>. Une Traduction de Dictys de Crète (V. DICTYS, xi, 313); 4<sup>o</sup>. Une Traduction du *Trésor de la Sardaigne, ou le Ver à soie, poème d'Antoine Purquerdu*; 5<sup>o</sup>. Un *Simoniana*; 6<sup>o</sup>. *Gollutiana*; 7<sup>o</sup>. *Grosleyana* ou *Farrago*; 8<sup>o</sup>. *Bouhieriana*. — J. M. SIMON est auteur de la *Comtesse de Chateaubriand, tragédie*, 1769, in-8°. — Victor SIMON, né à Metz, en 1753, auteur et musicien, fut pendant neuf ans, de 1790 à 1799, l'un des cinq administrateurs du théâtre Montansier-Variétés, et il était tellement zélé pour l'entreprise, qu'il ne dédaigna pas une place de violon dans le spectacle dont il était co-directeur. Lorsqu'il n'eut plus cette dernière qualité, il fut membre du comité de lecture, et se disait auteur des pièces sur lesquelles il faisait des observations. C'est ainsi qu'on lui a attribué *Jocrisse changé de condition*, qui est de Dorvigny; l'*Apothicaire*, dont il n'a fait que la musique, les paroles sont de Fabre-d'Églantine; l'*A propos de la nature ou la Boîteuse*, comédie à ariettes, dont la musique est de Foignet, et les paroles d'E. T. Simon (V. ci-dessus): le *Lion parlant*, la *Force du sang*, la *Double Récompense* ou le *Stratagème inutile*, le *Riche amoureux*, la *Fille rusée*. Il est toutefois auteur ou collaborateur de la musique de ces pièces. L'auteur de l'*Annuaire dramatique*, 1821-22, prétend que Victor Simon était incapable d'écrire une seule scène en un an, et qu'on

ne peut citer de lui que l'air si connu : *Il pleut, il pleut Bergère*, chanson dont les paroles sont de Fabre-d'Églantine. Victor Simon est mort en 1820. On a imprimé sous son nom : I. *Projet d'un établissement pour les auteurs d'ouvrages dramatiques*, 1818, in-8°. II. *Réflexions, Remarques, Pensées et Observations*, 1820, in-8°.

A. B—T.

SIMOND ( PHILIBERT ), né en 1755, à Rumilli, en Savoie, était vicaire dans le village de Gruffi lorsque la révolution de France commença. D'un caractère ardent et ambitieux, il s'en montra partisan enthousiaste, et fut obligé de quitter son pays par un exeat. Réfugié à Strasbourg, vers le commencement de 1791, il se lia, dans cette ville, avec Schneider, que des motifs semblables y avaient amené ( *Voy. SCHNEIDER*, XLI, 197 ). Il fut nommé vicaire-général du nouvel évêque constitutionnel du Bas-Rhin; puis député de ce département à la Convention nationale. Dès les premières séances de cette assemblée, il s'y présenta comme une victime du *tyran Sarde*, fit un grand éloge de la convention nationale allobroge, qui venait de se créer, et ne manqua aucune occasion d'amener la réunion de sa patrie à la république française. Lorsque cette réunion fut décrétée, Simond demanda un congé pour aller visiter sa mère octogénaire; et la Convention, en le lui accordant, l'adjoignit à ses commissaires près l'armée de Montesquion ( *V. ce nom* ). Il revint à l'assemblée peu de temps après, et fut envoyé de nouveau dans le Mont-Blanc, avec Grégoire, Jagot et Hérault de Séchelles ( *V. HÉRAULT* ). Ce fut pendant cette mission qu'eut lieu le procès de Louis XVI; Simond n'y vota donc pas; mais il signa la lettre que ses collègues de mission

envoyèrent à l'assemblée, et dans laquelle, *convaincus des trahisons de ce roi parjure*, les quatre députés demandaient sa condamnation. Revenu à Paris, Simond y prit une grande part aux délibérations de la Convention nationale; et son exaltation allant toujours croissant, il dénonça le général Custines, le fit décréter d'accusation, et traita de contre-révolutionnaire le président Isuard, dans la séance du 28 mai 1793. Trois jours après, il contribua beaucoup à la révolution qui renversa le parti de la Gironde, fit ordonner la fermeture des barrières et l'arrestation des suspects. Envoyé de nouveau comme représentant du peuple auprès de l'armée des Alpes, il y dirigea lui-même un corps de troupes, et après avoir destitué un général *imbécille* ( *Santerre* ), il fit reculer les Piémontais dans une affaire sur laquelle on lut son rapport à la séance du 7 octobre 1793. « Nous tenons quelques » émigrés et quelques révoltés, di- » sait-il dans ce rapport, et tandis » que la commission militaire les » juge, les pionniers creusent leurs » tombes. » Rappelé bientôt à Paris, Simond y devint suspect au parti dominant; on l'accusa d'intrigues, de modérantisme, et Robespierre l'attaqua aux Jacobins, à plusieurs reprises. Interpellé dans cette société, de déclarer s'il n'était pas noble, il répondit que c'était bien assez pour lui d'avoir eu le malheur d'être prêtre. Voyant alors tout le danger qui le menaçait, il crut y échapper en enchérissant encore sur sa première exagération. Il fit, à la tribune des Jacobins, de long discours contre le gouvernement anglais, contre les royalistes et contre toutes les sortes de suspects; enfin il dénonça les sept députés de son département,

comme des *oiseaux marécageux*, venus du pays des hautes montagnes pour *croasser dans le marais*. Toutes ces violences ne purent soustraire Simond à sa destinée : il était désigné comme un complice de Danton ; et le Comité de salut public ordonna son arrestation en même temps que celle de Hérault de Sechelles. Saint-Just fit approuver cette mesure dans la séance du 27 ventôse an 11. Simond fut alors dénoncé à plusieurs reprises dans la Convention et aux Jacobins, par Couhon et par Vadier. Ce dernier le désigna comme agent de l'étranger, et voulant rétablir le *Petit Capet*. Enveloppé dans une conspiration des prisons, il fut traduit au tribunal révolutionnaire, et, compris dans la même condamnation que Chaumette et Gobel, il périt sur l'échafaud, le 21 germinal an 11 (avril 1794). On a de lui : I. Une brochure *sur l'Éducation des filles*. II. *Lettres aux jacobins de Chambéri* ; ils y répondirent dans la séance du 17 janvier 1793, et l'exclurent de leur société. III. *Réponse à la société des jacobins de Chambéri*, imprimée à Anneci, en 1793. IV. *Philibert Simond à ses commettants*, discours du 30 janvier 1793, Chambéri, in-8°. V. *Lettre aux jacobins de Paris*, du 12 avril 1793.

M—D j.

SIMONE (MAITRE), peintre du quatorzième siècle, né à Naples, aida le Giotto, son maître, dans les travaux qui lui avaient été ordonnés par le roi Robert. Après le départ du Giotto, Robert et la reine Sauche le chargèrent de peindre un grand nombre d'églises, et en particulier celle de Saint-Laurent, où il représenta *le couronnement du roi par son frère Saint-Louis, évêque*, qui, après sa mort, fut canonisé, et

auquel on consacra, dans son évêché, une chapelle, que Maître Simone fut chargé de peindre, mais que sa mort, arrivée en 1346, ne lui permit pas d'achever. On vante particulièrement la *Déposition de Croix*, qu'il exécuta pour le maître-autel de l'*Incoronata*. Son fils et son élève (François) se distingua aussi dans la peinture : on vante une *Madone* en clair-obscur, qu'il a peinte dans l'église de Sainte-Claire, et qui a été bien conservée. Il termina les tableaux de la *vie de Saint-Louis évêque*, que son père avait commencés.

— SIMONE DE' CROCIFISSI, peintre bolonais, florissait en 1377, et passe pour un des élèves de Vital de Bologne, sorti de l'école du Giotto. Il tire son surnom de la supériorité avec laquelle il sut peindre les crucifix. On en voit encore quelques-uns à Saint-Étienne et dans plusieurs autres églises de Bologne. Ces peintures, d'une dimension fort au-dessus de nature, sont remarquables par une exactitude de dessin rare en ce temps ; par l'expression douloureuse de la tête, et par la manière dont les bras soutiennent la figure. Elles ressemblent à celles du Giotto pour le coloris, et comme dans ces dernières, les pieds du Christ y sont cloués l'un sur l'autre. Dans les autres parties, elles tiennent davantage du style antique. On conserve également, à Saint-Michel *in Bosco*, une *Madone assise*, habillée comme dans les peintures grecques, et avec des mains : mais les draperies et les têtes sont étudiées avec beaucoup de soin ; et il est bien peu de peintures de cette époque que l'on puisse comparer à ces tableaux de Madones. P—s.

SIMONET (EDME ou EDMOND), né à Langres, en 1662, entra dans la société des jésuites, en 1681, et

y prononça ses vœux en 1697. Chargé d'abord de professer la philosophie à Reims, il se rendit ensuite à Pont-à-Mousson, pour y enseigner la théologie scholastique; il y parvint au grade de chancelier de l'université, et y mourut le 18 avril 1733. Ce fut à Nanci qu'il fit imprimer, d'abord en 1721, puis en 1728, un cours de théologie, qu'il intitula : *Institutiones theologice ad usum seminariorum*, 11 vol. in-12. L'ouvrage renfermait une proposition que les censeurs firent retrancher : c'est celle-ci, que nous rendons en français : « Le pape peut approuver, dans les diocèses un confesseur malgré l'évêque. » Ce cours obtint une certaine vogue, et fut réimprimé à Venise, 1731, 3 vol. in-fol.

D—B—S.

SIMONETTA (ANGE), né à Caccuri en Calabre, vers l'année 1400, passa au service de François Sforza, auquel Polixène Ruffo avait apporté en dot cette terre et plusieurs autres fiefs. Devenu le secrétaire de ce Condottière, qui avait déjà pris le titre de marquis de la Marche (d'Ancone), il alla, en 1446, à Venise, pour traiter avec cette république, au nom de son maître, engagé alors dans une guerre contre Eugène IV et le duc de Milan. S'attachant de plus en plus à la personne de Sforza, il le suivit dans toutes ses expéditions, et réussit, par ses intrigues diplomatiques, à paralyser les forces des états qui auraient pu contrarier les projets ambitieux de ce guerrier. Lorsque Sforza s'empara du duché de Milan, il récompensa le zèle de ce fidèle serviteur en le comblant de présents, l'élevant au rang de conseiller, et en lui faisant accorder le droit de bourgeoisie dans diverses villes de la Lombardie. Simonetta conserva son crédit sous le règne de

Galéaz-Marie, et il mourut à Milan le 20 avril 1472. On voyait sur tombeau dans l'église des Carmes de cette ville, avec cette épitaphe :

*Angelus hic situs est inter clarissimos omnes  
Simonetta viros, meritis et laudibus unus.*

— François, ou *Cecco* SIMONETTA, neveu du précédent, né en 1410, à Caccuri, fut attiré auprès de François Sforza par son oncle, et rendit, comme lui, d'importants services à ce prince, qu'il suivit dans toutes les vicissitudes de sa fortune guerrière. En 1448, il combattit à ses côtés à la bataille de Caravaggio, gagnée contre les Vénitiens : la même année, il reçut de René d'Anjou, roi de Naples, le titre de président de la cour des comptes (de la *Camera della summaria*), et quelque temps après il fut nommé gouverneur de Lodi. Dès que Sforza parvint au duché de Milan, Cecco fut pourvu de plusieurs fiefs, entre autres de la terre de Sartirana, dans la Lomelline. Sa fidélité, ses lumières et la généreuse protection qu'il accordait aux lettres et aux arts, en avaient fait le personnage le plus influent dans l'état; mais cette faveur excita la jalousie des courtisans, qui jurèrent sa perte, et osèrent même demander son renvoi. Le duc, qui ne pouvait se passer de ses services, répondait à ceux qui lui parlaient contre Simonetta, qu'il aurait voulu avoir son portrait en cire, s'il était obligé de se passer de l'original. A la mort de François Sforza, Cecco continua ses fonctions sous Galéaz-Marie; et lorsque celui-ci tomba sous le poignard des conspirateurs (1476), Simonetta fut au nombre de ceux qui, dans un moment aussi difficile, surent conserver la tranquillité publique. Il assista de ses conseils la duchesse Bonne de Savoie, qui administra pendant la

minorité de son fils Jean-Galéaz ; et il fit preuve de fermeté et de prévoyance , en profitant de la révolution excitée par les Fieschi , à Gènes, pour bannir de Milan ceux qui se proposaient de les imiter. Mais il ne l'emporta sur des ennemis puissants, que pour être la victime des intrigues d'un ignoble adversaire. Un certain Tassino , de Ferrare, s'était emparé du cœur de la régente. Cecco méprisa d'abord l'amant de la duchesse , et ne s'aperçut du danger que lorsque ce favori eut obtenu le rappel des exilés , entre autres de Louis le Maire , le plus redoutable d'entre eux ; ce fut alors qu'il dit à la régente : « Je perdrai la » tête, mais vous ne conserverez pas » l'état. » En effet, peu de temps après le retour de Lodovic Sforza, ce vénérable ministre fut enfermé dans le château de Pavie, et dépouillé de toutes ses propriétés, qui furent partagées entre ses accusateurs. Après avoir subi plusieurs fois la torture, il eut la tête tranchée, le 30 octobre 1480. — Jean SIMONETTA, historien, frère du précédent, partagea avec lui la faveur de François Sforza, auquel il fut très-dévoué. Ferdinand, roi de Naples, lui donna, en 1460, l'investiture des fiefs de Roccella, et de Motta di Neto, en Calabre. Milan et Gènes lui accordèrent le droit de bourgeoisie, et le duc Galéaz-Marie lui fit présent de la terre de Saint-George, dans la Lomelline. Reconnaissant de ces bienfaits, qu'il tenait en grande partie du premier Sforza, il écrivit la vie et les exploits de ce guerrier, dont il avait été secrétaire intime. Enveloppé dans la disgrâce de son frère, il fut, comme lui, mis à la torture, et exilé à Verceil, en 1480. Louis le Maire respecta sa vie, n'osant pas en-

voyer à l'échafaud celui qui avait illustré la mémoire de son père. On ignore la date de la mort de cet historien : on sait seulement qu'il dicta son testament en 1491 ; et l'épitaphe qu'on lisait dans l'église de N. D. des Grâces, à Milan, fait supposer qu'il cessa d'être exilé à la fin de ses jours. Son ouvrage est intitulé : *De rebus gestis Francisci Sfortiæ Mediolanensis ducis, libri xxxi*, Milan, Zarot, 1480 et 1486, in-f. Muratori, qui l'a inséré dans les *Scriptores rerum ital.*, vol. XXI, y a marqué les dates des événements, en y ajoutant quelques renseignements sur l'auteur : traduit en italien par Christophe Landino, *ibid.*, 1490, in-fol. ; et par Sébastien Fausto, Venise, 1543, in-8°. La traduction de Landino fut aussi réimprimée à Venise, en 1544, in-8°. Cette histoire commence à la première arrivée d'Alphonse en Italie, en 1424, et se termine en 1466, à l'époque de la mort de François Sforza. Le style en est assez correct, et les faits sont racontés avec une précision, qu'on trouve rarement dans les ouvrages de ce temps. La bibliothèque du Roi, à Paris, possède le seul exemplaire de cet ouvrage, en latin, imprimé sur vélin : c'est celui que l'auteur destinait à Louis XI, et qui fut ensuite offert à Charles VIII. La même bibliothèque possède aussi l'exemplaire, sur vélin, de la traduction italienne de Landino, présenté à Louis le Maire, avec son portrait en miniature. Voyez, pour d'autres renseignements, Sassi, *Historia typograph. Mediol.*, et Argelati, *Biblioth. scriptorum Mediol.*, vol. 11, part. 2. — Boniface SIMONETTA, neveu du précédent, s'étant embarqué dans un port de la Pouille, pour rejoindre sa famille à Milan, tomba entre les

mains des pirates, auxquels il parvint à se soustraire. Il entra dans l'ordre de Cîteaux, et fut élu abbé de Saint-Étienne *del Corno*, au diocèse de Lodi. En 1480, année si fatale à sa famille, il chercha un refuge à Rome, et reçut l'hospitalité chez le cardinal Cibo, qui fut ensuite élevé à la Tiare, sous le nom d'Innocent VIII. On doit à ce religieux : *De persecutionibus christianæ fidei et romanorum pontificum*, Milan, 1492, in-fol., réimprimé à Bâle, en 1509. Cet ouvrage a été traduit en français par Octavien de Saint-Gelais, évêque d'Angoulême : l'auteur y présente l'état de l'Église, et les persécutions auxquelles elle a été exposée sous chaque pontife, depuis Saint-Pierre jusqu'à Innocent VIII. La narration est interrompue par l'insertion de deux cent soixante-dix-neuf Lettres, la plupart relatives à des objets étrangers au sujet. Simonetta a encore laissé un Discours : *De pace servanda*, et plusieurs Lettres, insérées dans différents Recueils. Voyez Sassi, *Historia typograph. Mediol.*, pag. 343, et Litta, *Famiglie celebri Italiane*, Milan, 1820, in-folio.

A—G—S.

SIMONETTA ( JACQUES ), cardinal, était fils de Jean Simonetta, secrétaire et historien de François Sforce, et naquit à Milan, vers la fin du quinzième siècle. Élevé parmi les savants et les littérateurs que le duc de Milan attirait à sa cour, il conçut bientôt le désir de leur ressembler. Après avoir fréquenté les académies de Padoue et de Pavie, où il reçut le laurier doctoral, il embrassa l'état ecclésiastique, et vint à Rome. Son Traité : *De reservationibus beneficiorum*, l'ayant fait connaître, le pape Jules II le nomma avocat consis-

torial, et peu de temps après, auditeur de rote. Chargé par Léon X d'apaiser les troubles qui venaient d'éclater à Florence, il s'acquitta de cette commission, de manière à mériter l'estime des deux partis. Il fut fait, en 1529, évêque de Pesaro. Le pape Paul III, en 1535, le décora de la pourpre romaine, et lui donna l'évêché de Pérouse, avec l'administration des diocèses voisins, dont les sièges étaient vacants. Désigné légat, pour assister à l'ouverture du concile qui devait se réunir à Vicence, il continua d'être employé dans les affaires les plus importantes, et mourut à Rome, le 1<sup>er</sup> novembre 1539. Ses restes furent déposés dans l'église de la Trinité-du-Mont. Ce prélat était l'ami du cardinal Pole et de Sadolet, dont il partageait le goût pour les lettres. Indépendamment du Traité canonique cité plus haut, et qui fut publié, pour la première fois, Cologne, 1583, in-8<sup>o</sup>., on a de lui des *Lettres* et quelques Opuscules, sur lesquels on peut consulter le *Scriptor. Mediolan.*, d'Argellati, 11<sup>e</sup>. part., col. 1399. — SIMONETTA (Louis), cardinal, neveu du précédent, se fit agréger, dans sa jeunesse, au collège des jurisconsultes de Milan, et, ayant embrassé la vie clérical, remplaça son oncle, en 1535, sur le siège épiscopal de Pesaro, d'où il fut transféré, en 1560, sur celui de Lodi. Créé cardinal, l'année suivante, il fut envoyé légat au concile de Trente, où il se signala par son éloquence et sa fermeté pour le maintien de l'ancienne discipline. Après la clôture de cette assemblée, il en présenta les décrets à l'approbation du souverain pontife, et fut un des prélats chargés d'en surveiller l'exécution. Il mourut à Rome, le 30 avril 1568, et fut inhumé, sans aucune

pompe, comme il l'avait demandé, dans l'église Sainte-Marie-des-Auges. L'amitié qui l'unit au saint archevêque de Milan, Charles Borromée (*V.* ce nom), suffit pour justifier les éloges dont les écrivains ecclésiastiques ont comblé le cardinal Simonetta. La Bibliothèque Ambrosienne possède une grande partie de sa *Correspondance* avec saint Charles. Aubery rapporte (*Histoire des cardinaux*) qu'un fameux voleur, profitant de sa ressemblance avec le cardinal Simonetta, parcourut une partie de l'Italie, sous le nom de ce prélat, et fit une grande quantité de dupes. La fourberie ayant été découverte, le faux cardinal fut arrêté dans le Bolonais, et pendu avec une corde d'or filé, portant sur la poitrine une bourse vide et un écriteau où on lisait ces mots : *sine monetâ* (sans monnaie). Cette historiette, copiée tout au long dans le *Moréri*, d'où elle a passé dans les *Dictionnaires historiques*, paraît peu vraisemblable. W—s.

SIMONIDE, aussi célèbre dans l'antiquité comme philosophe que comme poète, naquit à Joulis, ville de l'île de Céos, l'une des Cyclades les plus voisines de l'Attique, la troisième année de la cinquante-cinquième olympiade, l'an 558 avant J.-C. Son père se nommait Léopépès. Après avoir passé sa jeunesse au sein de sa famille, qui était pauvre, il se mit à parcourir les villes de l'Asie mineure, cherchant à soulager son indigence par ses talents. Il vint ensuite à Athènes, et y obtint, par la beauté de son génie, la faveur d'Hipparque, fils de Pisistrate et héritier du pouvoir de celui-ci sur les Athéniens. Hipparque, à l'exemple de son père, se distinguait par la douceur de son gouvernement et par son amour pour les lettres. Sa générosité fixa Simonide auprès

de lui, et l'y retint jusqu'au moment où ce prince tomba sous les coups d'Harmodius et d'Aristogiton. Alors Simonide se retira auprès d'Alenas, roi de Thessalie, qui, depuis longtemps, cherchait à l'attirer à sa cour. C'est à cette époque de sa vie qu'il faut placer l'aventure merveilleuse rapportée par plusieurs auteurs graves, et dont Pédre a fait le sujet d'une de ses fables. Soupant un jour à Cranon en Thessalie, chez Scopas, l'un des premiers de la ville, Simonide récita un poème sur la victoire que celui-ci venait de remporter au pugilat. Il avait mêlé, à l'éloge de Scopas, celui de Castor et de Pollux. Scopas refusa de lui payer l'entière récompense qu'il lui avait promise, disant que c'était à ces héros à acquitter le reste. A la fin du repas, on vint avertir le poète que deux jeunes-gens le demandaient à la porte. Il sortit et ne trouva personne; mais, au même instant, le plancher de la salle fondit sur les convives et les écrasa tous. On ne douta point que ces demi-dieux n'eussent voulu payer ainsi leur dette envers le poète, et punir la mauvaise foi de Scopas. Les anciens regardaient les poètes comme particulièrement favorisés des dieux : s'il faut ajouter foi à leurs écrits, Simonide dut encore une autre fois la vie à la protection spéciale du ciel. Ayant trouvé sur le rivage de la mer un cadavre abandonné, il lui rendit les derniers devoirs. La nuit suivante, ce malheureux inconnu lui apparut en songe et l'avertit de ne pas s'embarquer le lendemain, comme il en avait formé le dessein. Simonide obéit et apprit bientôt que le vaisseau qu'il devait monter avait été englouti. Il consacra cet événement dans un poème, et fit à l'inconnu une épitaphe qui nous a été conservée.



Hippias, qui avait succédé à Hipparque, son frère, ayant été dépouillé du pouvoir et chassé d'Athènes, l'an 511 avant J.-C., et le gouvernement démocratique ayant été établi, Simonide revint dans cette ville : trouvant le peuple occupé à rendre de grands honneurs aux meurtriers d'Hipparque, il se joignit à lui et les célébra dans des vers, dont deux seulement nous restent. La reconnaissance ne put balancer dans son cœur cet amour pour la liberté dont les Grecs furent toujours enivrés. Bientôt la Grèce devint le théâtre des événements mémorables qu'amènèrent les invasions de Darius et de Xerxès; et ces événements furent chantés par Simonide. Deux ans après la bataille de Marathon, il disputa avec Eschyle le prix proposé pour la plus belle élogie sur cette victoire; et ses vers doux et touchants l'emportèrent facilement sur la muse noble, mais sévère, de son rival. Un triomphe non moins glorieux fut celui qu'il obtint à l'âge de quatre-vingts ans. Il en a consigné le souvenir dans une épigramme que le temps a épargnée. Sa renommée le fit rechercher des grands hommes qui illustrèrent cette époque. Ayant un jour adressé à Thémistocle, alors archonte, une demande que celui-ci trouva injuste, il en reçut cette réponse : Tu serais un mauvais » poète, si, dans tes vers, tu péchais » contre les règles de la poésie, et » moi, un mauvais magistrat si j'a- » gissais contre les lois. » Le même Thémistocle lui reprochait d'avoir manqué de sagesse, en outrageant les Corinthiens, citoyens d'une ville puissante, et en laissant modeler ses traits, malgré sa laideur. Pausanias, roi de Lacédémone, peu de temps après la bataille de Platée, due en grande partie à sa valeur, lui de-

manda, dans un repas, une maxime de philosophie. Simonide, pénétrant l'orgueil de ce prince et les suites funestes dans lesquels ce vice pouvait l'entraîner, lui répondit : « Souviens- » toi que tu es homme. » Pausanias la reçut avec dédain; mais elle lui revint à l'esprit, lorsqu'il était sur le point d'expié, par une mort cruelle, sa trahison envers sa patrie, et il s'écria : « Hôte de Céos, combien » était grande la leçon que tu me » donnas, et que ma folie me fit mépri- » ser ! » A l'âge de quatre-vingt-sept ans, Simonide céda enfin aux instances d'Hiéron, roi de Syracuse, se rendit à sa cour. Déjà il avait chanté la victoire éclatante que remporta, sur les Carthaginois, Gelon aidé de ses frères Hiéron, Polyzèle et Thrasybule. Les premières années du règne d'Hiéron avaient été souillées par des crimes. Depuis il avait réformé sa conduite; et Simonide, par ses avis, contribua encore à le rendre meilleur, et à développer les vertus qui honorerent la fin de sa carrière. Il le réconcilia avec Théron, roi d'Agrigente, et avec Polyzèle, qui, craignant pour sa vie, s'était retiré auprès de Théron. Hiéron, prince généreux, et qui comblait de bienfaits les hommes de lettres qu'il appelait à Syracuse, les prodigna à Simonide, qui conserva, jusqu'à sa mort, la faveur du roi. Xénophon les a choisis tous deux pour interlocuteurs de son dialogue, *sur la tyrannie*. Dans une autre occasion, Hiéron lui demanda ce que c'était que Dieu; le poète dit qu'il lui fallait un jour pour répondre, puis deux jours et d'autres encore, en continuant de doubler. Le prince lui ayant témoigné sa surprise de cette conduite : « C'est, répondit Simonide, que plus je médite sur ce sujet, plus il me paraît difficile et obscur » non

qu'il doutât de l'existence de l'intelligence suprême, dont il parle avec le plus grand respect dans ses poésies, mais voulant lui apprendre que l'esprit de l'homme ne peut se former une idée exacte de l'être infini. Simonide, après un séjour de trois ans à Syracuse, mourut dans cette ville, presque nonagénaire, l'an 468 avant J.-C., et y fut inhumé avec honneur. Quelques années plus tard, son tombeau fut détruit par Phœnix, général des Agrigentins, et cet acte de barbarie inspira à Callimaque de beaux vers rapportés par Suidas. Simonide excella dans la poésie lyrique et dans l'épigramme. Son style, suivant Denys d'Halicarnasse, était plein de charme, harmonieux et admirable pour le choix et l'arrangement des mots. Mais le caractère distinctif de sa poésie, celui qui forme son attribut propre chez les anciens, c'est le pathétique. Rien de plus célèbre parmi eux que ses *Threnes* ou complaintes. Quoiqu'il ait employé le dialecte Dorien, le moins gracieux de tous, la douceur de son élocution lui mérita le surnom de *Mélicerte*. Il décrivit, dans un poème, les règnes de Cambyse et de Darius, et célébra, en vers élégiaques, le combat d'Artémisium, et en vers lyriques, la victoire de Salamine. Il consacra plusieurs pièces à la gloire des Spartiates morts aux Thermopyles. Il chanta les athlètes vainqueurs, composa des tragédies, des *Parthénies* ou chants pour des chœurs de jeunes filles, des épigrammes ou inscriptions, des *Péans* et des hymnes. De tant de belles productions, le temps n'a épargné que quelques épigrammes et quelques fragments. Brunck les a recueillis dans le premier volume de ses *Analecta*. L'un des plus remarquables est celui d'une Églogie sur Danaé. On en

trouve une charmante traduction dans un article sur notre poète, que M. Boissonade inséra dans le journal de l'empire du 6 février 1811. La sagesse de Simonide ne fut pas moins célèbre dans l'antiquité, que son talent poétique; et saint Cyrille l'a placé au nombre des sept sages. Platon lui donne le titre d'*homme divin* dans son *Protagoras*. Il rapporte des vers où, en opposition à cette maxime de Pittacus, qu'il est difficile à l'homme d'être véritablement vertueux, Simonide avançait qu'il lui est impossible de l'être toujours et parfaitement. Il porta, en effet, dans sa philosophie, toute la douceur de sa poésie. Frappé des imperfections de l'homme, il exhortait à l'indulgence pour ses faiblesses, et préludait en quelque sorte à cette morale facile professée plus tard par Épicure. Il disait que la vertu habite des rochers escarpés, où l'homme ne saurait atteindre sans être entraîné dans l'abîme; qu'il n'y a point de perfection; qu'il faut plaindre et non censurer nos faiblesses; que nous ne vivons qu'un moment, mourons pour toujours, et que ce moment appartient aux plaisirs. L'illustre auteur du Voyage d'Anarcharsis a tracé un intéressant résumé de la doctrine de Simonide, dans le soixante-seizième chapitre de cet ouvrage. La réputation de sagesse que ce philosophe s'était acquise fut un peu ternie par son amour pour les richesses. Il est le premier grec qui ait rendu sa muse vénale. Un athlète, qu'Héraclide nous apprend être Anaxilas, tyran de Rhégium, et qui avait remporté, aux jeux olympiques, le prix de la course au char attelé de mules (Ἀπὸ μῆνης) lui demanda une ode en son honneur. Simonide, peu satisfait de la somme qui lui était offerte, répondit qu'il ne

pouvait louer des demi-baudets. Mais Anaxilas ayant augmenté la somme, le poète accepta, et usant de tous les prestiges de son art, il appela ces animaux les filles des *Coursiers aux pieds légers*. Remarquons cependant pour sa défense, qu'il était né dans l'indigence, et qu'il put, sans reproche, chercher, dans ses talents, un soulagement à sa pauvreté : qu'il attachait peu de prix à ses richesses, puisque, dans un naufrage qu'il essuya en revenant dans sa patrie, il abandonna sans peine ses trésors, disant avec autant de courage que Bias, qu'il avait tout avec lui ; et qu'il s'excusait avec esprit de ce défaut. Quand on lui demandait pourquoi il revendait les provisions qu'Hieron lui envoyait chaque jour : C'est, répondit-il, pour montrer la magnificence de ce prince et ma frugalité. Il disait encore qu'il aimait mieux enrichir ses ennemis après sa mort, que d'avoir besoin de ses amis pendant sa vie. J'ai chez moi, ajoutait-il, deux coffres ; l'un pour les paiements que j'exige, l'autre pour les obligations qu'on peut m'avoir ; le premier est toujours plein, et le second constamment vide. Simonide, poète et musicien, ajouta une huitième corde à sa lyre. On s'accorde à lui attribuer la gloire d'avoir complété l'alphabet grec, par l'invention des deux voyelles longues Η et Ω, et des deux consonnes doubles Ξ et Φ. Il tenait de la nature une mémoire prodigieuse, qu'Ammien Marcellin regarde comme l'effet d'un breuvage pris dans son enfance. Il employa l'art pour la perfectionner, et fut l'inventeur de la mémoire artificielle, que les anciens cultivèrent avec soin. Il eut pour disciples son neveu Bacchylide et Pindare. Son petit fils, appelé Simonide comme lui, brilla aussi par son

talent poétique, peu avant la guerre du Péloponnèse, suivant Suidas. D'autres ont encore porté le même nom parmi les anciens ; et cette ressemblance a jeté de la confusion dans ce qu'ils ont dit de chacun d'eux. Sainte-Croix place, au cinquième siècle avant J.-C., un troisième Simonide, natif de Mélos, qui fut poète et grammairien ; un autre encore, natif d'Amorgos, se fit connaître par ses vers iambiques, ce qui lui valut le titre de *Iambographe*. C'est à celui-ci peut-être qu'il faut attribuer les deux pièces en vers de cette mesure qui nous sont parvenues, et dont la première est une satire mordante contre les femmes. Kohler l'a publiée avec un commentaire, Göttingue, 1781, in-8°. Boissy le fils, dans son Histoire de Simonide et du siècle où il a vécu, Paris, 1755, in-12, s'est plu à mêler aux faits qui concernent ce poète de longues discussions chronologiques. Si—D.

SIMONIN (ÉTIENNE), poète latin, était né vers la fin du seizième siècle, à Grai, dans le comté de Bourgogne, d'une famille originaire de Poligni, et qui a produit plusieurs hommes de mérite (*Voy. les Mémoires sur Poligni*, par Chevalier, II, 486). En terminant ses études, il reçut le doctorat en théologie et en droit canon, et embrassa l'état ecclésiastique ; il visita ensuite les universités de Flandre, et fit un voyage en Italie, où ses talents lui méritèrent de hautes protections, entre autres celle du cardinal Fr. Barberini. Admis à l'honneur de réciter au pape Urbain VIII quelques vers qu'il avait composés à sa louange, ce pontife l'en récompensa par un canonicat du chapitre de Dole, et quelques autres bénéfices. A son retour dans sa province, Simonin fut

élu premier professeur en théologie à l'université; il remplit cette chaire pendant vingt ans, et mourut à Dole, en 1668. On a de lui : *Sylvæ Urbanæ seu gesta Urbani VIII P. M.*, Anvers, Plantin, 1637, in-4<sup>o</sup>, rare. C'est un Recueil de poésies lyriques, divisé en cinq livres, dans lesquels l'auteur célèbre les vertus du pontife, les embellissements qu'il avait faits au Vatican et à la ville de Rome, son zèle pour la religion, et ses efforts pour rendre la paix à l'Europe. Lampinet nous apprend ( *Bibl. sequan.* Ms. ) que Simonin, pendant son séjour en Flandre, y fit imprimer à Anvers : le *Bouclier des forts renversé par la mort du marquis Ambroise Spinola* ( *Voy.* ce nom ); mais on n'a pu découvrir un seul exemplaire de cet ouvrage dans les bibliothèques de Paris, et on ne le trouve cité dans aucun catalogue. connaît encore de lui un opuscule ascétique, intitulé : *L'Étendart de bon secours ou l'assistance donnée, chaque mois, aux âmes du Purgatoire*, Dole, 1655, in-12 de 234 p. W—s.

SIMONIS ( MENNO ). *V.* MENNO.

SIMONNEAU ( CHARLES ), dessinateur et graveur, né à Orléans vers 1639, fut élève de Noël Coypel pour le dessin, et de Guillaume Château pour la gravure, mais dut surtout à son propre génie sa perfection dans ce dernier art. Il a gravé avec une égale supériorité dans tous les genres; et l'on ne sait ce que l'on doit estimer le plus de ses *Portraits*, de ses *Pièces historiques*, et même de ses *Vignettes*. Il grava, pour son morceau de réception à l'Académie, le *Portrait de Mansart*, et il obtint par la suite le titre de graveur du roi et une pension. Sa manière est pleine d'agrément et d'esprit. Il fai-

sait beaucoup travailler la pointe sur les demi-teintes et sur les plans reculés, et réservait le burin pour les parties les plus vigoureuses. Il était extrêmement laborieux; et le nombre des pièces qu'on lui doit s'élève à plus de cent trente. Parmi ses estampes, dont on peut voir un plus ample détail dans le *Manuel des Amateurs de l'Art*, d'Huber et Rost, on distingue: I. celle qui représente *J. C. et la Samaritaine*, qu'il a gravée d'après le Carrache: c'est une pièce admirable, toute exécutée au burin pur. II. *La Conquête de la Franche-Comté*, d'après Lebrun. Cette pièce, de format grand in-folio en travers, passe, avec la précédente, pour le chef-d'œuvre de Simonneau. Cet artiste mourut à Paris en 1728. — Louis SIMONNEAU, frère puîné du précédent, s'adonna comme lui à la gravure. Il paraît s'être proposé les Audran pour modèle, et il s'est acquis une réputation presque égale à celle de Charles. Le nombre de ses ouvrages est aussi moins considérable. On cite parmi les meilleurs : I. *L'Assomption de la Vierge*, en deux pièces, d'après le plafond peint par Lebrun au Séminaire de Saint-Sulpice. II. *L'Aurore* d'après le plafond, peint par le même artiste dans le château de Sceaux. III. *Loth et ses Filles; Susanne au bain, et Jésus instruisant Marthe et Marie*, d'après Coypel. En combinant la pointe avec le burin, il a su répandre une grande variété dans ses ouvrages. Son dessin était très-correct, et il rendait avec une grande précision les extrémités de ses figures. Il fut membre de l'Académie, et mourut à Paris, en 1738, la même année que son frère. — Philippe SIMONNEAU, fils de Charles, voulut, comme son père et son oncle, cultiver la gravure; mais

ses dispositions ne secondèrent point son desir, et il eut le bon esprit de renoncer à un art qui avait fait la gloire de sa famille. On ne connaît de lui que I. deux grandes frises sur une même feuille, représentant, l'une *l'Enlèvement des Sabines*, l'autre *la Paix entre les Romains et les Sabins*, d'après Jules Romain. II. *Les trois Déeses se disposant à subir le jugement de Paris*, d'après Perino del Vaga. III. *Vénus et Adonis*, d'après l'Albane, avec cette inscription : *O mon cher Adonis!*

P—s.

SIMPLICIUS (SAINT), élu pape, le 24 février 468, succéda à saint Hilaire. Cette date est celle qu'ont adoptée Lenglet Dufresnoy et le P. Pagi; Fleury dit que ce fut le 20 sept. 467. Simplicius, dont le père se nommait Cassin, était né à Tibur ou Tivoli. L'événement politique le plus remarquable de son pontificat fut la destruction de l'empire d'Occident par la déposition d'Augustule, qui laissait l'évêque de Rome sous la domination unique de l'empire de Constantinople. L'Orient n'était pas dans un état plus tranquille. Le trône était occupé par Zénon, que Basilius venait de chasser. Zénon fut rétabli, après vingt mois d'exil, et le pape dut recourir à lui pour faire reconnaître l'autorité du concile de Calcédoine, et pour faire rétablir sur le siège d'Alexandrie et sur celui d'Antioche les évêques catholiques, qui en avaient été chassés par les Eutychiens, tels que Pierre Le Foulon, Jean d'Apamée et Paul d'Éphèse. Acon, patriarche de Constantinople, donna d'abord les mains à toutes ces opérations; mais il s'attira ensuite les reproches de Simplicius, pour avoir reçu dans sa communion Pierre Monge, l'un des hérétiques

condamnés, sans lui avoir fait recevoir expressément le concile de Calcédoine, et la lettre du pape saint Léon. Les affaires d'Occident occupaient aussi le zèle et l'attention de Simplicius. Il écrivit à Jean de Ravenne pour lui reprocher d'avoir voulu faire évêque par force le prêtre Grégoire, et le menaça, s'il ne lui obéissait, de lui ôter le droit de gouverner sa province. Tous ces démêlés furent interrompus par la mort de Simplicius, arrivée le 2 mars 483. Il avait tenu le Saint-Siège pendant seize ans six jours. La pureté de sa foi, la fermeté de son administration, ont mérité des éloges à sa mémoire, que l'Église honore le 16 août. On a de lui quelques Lettres, qui se trouvent dans les conciles du P. Labbe. Il eut pour successeur saint Félix II.

D—s.

SIMPLICIUS, philosophe grec, commentateur d'Aristote et d'Épictète, naquit dans le cours des quinze premières années du sixième siècle Agathias, son contemporain, dit qu'il était de Cilicie : Suidas, qui le fait Phrygien, le confond avec un autre philosophe du même temps. Disciple d'Ammonius, fils d'Hermias (Voy. AMMONIUS, II, 57). Simplicius reçut aussi quelques leçons de Damascius (Voyez ce nom, X, 458-59) : il nous l'apprend lui-même dans l'un de ses commentaires (*in Physicam Arist.*, l. iv, c. 53); et c'est par méprise que Jonsius a désigné Simplicius comme le maître, et Damascius comme le disciple. Tous deux étaient pourtant à-peu-près du même âge, ainsi que le dit Suidas, et ils avaient pour ami commun Éulalius ou Eulamius, né en Phrygie, et que l'on compte avec eux au nombre des derniers éclectiques. Comme ils persévéraient tous trois dans les erreurs

du paganisme, ils quittèrent avec quelques autres la ville d'Athènes, où Justinien ne permettait plus aux païens d'enseigner la philosophie. Ils se réfugièrent en Perse, attirés par la réputation du roi Chosroès ou Khosrou; mais ils ne s'y trouvèrent pas aussi bien qu'ils l'avaient espéré : ils s'aperçurent bientôt que les mœurs y étaient encore plus corrompues qu'en Grèce, et les institutions plus barbares, du moins à ce que dit Agathias; et ils rentrèrent, peu d'années après, dans le territoire de l'empire byzantin. Leur retour était l'une des conditions ou des effets d'une trêve de cinq ans, qui fut conclue entre Chosroès et Justinien, et dont la date paraît fixée à l'an 533 (*Voyez KHOSROU, XXII, 380*), quoique Petau préfère 545, d'après un récit de Procope. On garantissait à Simplicius et à ses compagnons la pleine liberté de leurs opinions religieuses et philosophiques. Il ne semble pas cependant qu'ils aient r'ouvert leurs écoles; et nous ne savons rien du reste de la vie de Simplicius, sinon qu'il a composé ou compilé un assez grand nombre de livres. Quelques-uns sont perdus : dans l'un de ceux qui subsistent (*in Arist. de animâ*), il fait mention de son Abrégé de la Physique de Théophraste, et de son commentaire sur la métaphysique d'Aristote, qui ne se retrouvent nulle part. On lui a quelquefois, mais sur de trop faibles indices, attribué d'autres productions qui ont aussi disparu : une Rhétorique, un Traité des syllogismes, des notes sur Jamblique. Simplicius n'est connu aujourd'hui que par cinq Commentaires qui se sont conservés : l'un sur le manuel d'Épictète, les quatre autres sur les livres d'Aristote qui traitent des Catégories, de l'Ame, du Ciel et de la

Physique. Quoique ses relations avec Ammonius, fils d'Hermias, et avec Damascius l'aient fait ranger dans la secte éclectique, il appartient principalement à l'école péripatéticienne : seulement il mêlait volontiers aux doctrines d'Aristote quelques idées empruntées aux Platoniciens et surtout aux Stoïciens; on rencontre même dans ses écrits des teintes de christianisme, ainsi que Fabricius et Brucker l'ont observé. Il a été appelé le ciment de tous les anciens philosophes : *omnium veterum philosophorum coagulum*; mais c'est un édifice essentiellement péripatétiqué, qu'il compose de tous les matériaux qu'il rassemble. Il a contribué à répandre en Orient la philosophie d'Aristote, que depuis trois siècles, le débordement du néo-platonisme en avait bannie. Sous ce rapport, l'influence de Simplicius a été salutaire : à la vérité, les doctrines qu'il propageait avaient besoin d'être éclaircies et rectifiées; et après lui, au contraire, elles sont devenues plus erronées et plus obscures; mais le syncrétisme alexandrin, qui substituait l'enthousiasme et les rêveries extatiques à l'observation et à l'analyse, aurait bien plus égaré l'intelligence humaine. Comparés à ceux de Plotin et de Proclus, les livres de Simplicius marquent un retour aux méthodes raisonnables, ou du moins quelque tendance à s'en rapprocher. Ils se recommandent aussi par le très-grand nombre d'extraits et de fragments qu'ils contiennent. Le commentateur d'Aristote cite beaucoup d'écrivains dont nous n'avons plus les ouvrages. On lui doit particulièrement des morceaux d'Éudème de Rhodes. D'un autre côté, nous devons avouer que Simplicius se laissa entraîner à des discussions plus vives

que précises, et dans lesquelles il n'a quelquefois l'avantage ni pour le fond, ni par les formes : il argumente surtout avec aigreur contre Jean Philopon (1), qui était pourtant presque aussi péripatéticien que lui, mais qui n'admettait point l'éternité du monde. Ce philosophe vivait encore en 617, peut-être même en 640, et par conséquent il devait être beaucoup plus jeune que Simplicius, qui ne pouvait guère avoir moins de vingt-cinq ans, en 533, quand il revint de la Perse. En général, Simplicius a passé pour le plus savant et le moins obscur des commentateurs d'Aristote. Des manuscrits de son Explication des huit livres de Physique se conservent à Paris, à Turin, à Florence, Venise, Vienne, Oxford, Cambridge et Moscou : elle a été publiée pour la première fois, chez les Aldes, en 1526, in-fol.; et la version latine de Lucile Philéthée parut à Venise en 1543. Le commentaire sur les Catégories, imprimé dès 1499 à Venise, le fut plus correctement à Bâle, en 1541 : il avait été traduit en latin par Guillaume de Morbeka, au treizième siècle; il l'a été au seizième siècle, par Guillaume Dorothee, Venise, 1541, 1550, 1567. Guillaume de Morbe-

ka a laissé aussi une version latine du Commentaire sur le traité du Ciel : elle a été imprimée en 1540. On croit que c'est d'après elle qu'était arrangé le texte grec publié par les Aldes, en 1526 ; car on annonce qu'il existe à Milan un manuscrit qui présente un texte différent et bien meilleur, qui est encore inédit. Les Aldes ont mis au jour, en 1527, l'explication des trois livres sur l'Âme, dont Fascoli a donné, en 1543, à Venise, une traduction latine, d'après un manuscrit plus complet. Toutes les éditions indiquées jusqu'ici sont in-folio : la première du Commentaire sur Épictète est in-4° : elle parut à Venise, chez les frères Sabio, en 1528. Ange Canini en publia une version latine, en 1546, à Venise, in-fol. : Jérôme Wolf en a fait une autre qui accompagne le texte grec de Simplicius dans l'édition in-4° donnée à Leyde, en 1640, avec des notes de Cl. Saumaise. M. Schweighäuser après avoir donné, en 1799, sous le titre de : *Epicteti philosophiæ monumenta*, trois vol. in-8°, contenant le Manuel d'Épictète, et les Dissertations d'Arrien sur cet ouvrage, y joignit, en 1800, deux vol. qui renferment le commentaire de Simplicius en grec et en latin, avec des variantes et des notes : c'est, à tous égards, l'édition qu'on doit préférer. Les manuscrits que l'éditeur a collationnés, et particulièrement celui de la Bibliothèque du Roi, lui ont fourni les moyens de rétablir un grand nombre de passages qui restaient altérés ou défectueux dans les éditions précédentes. Il a rempli, vers le milieu de l'ouvrage, une lacune considérable, dont on ne s'était point aperçu, quoiqu'elle laissât beaucoup d'incohérence et d'obscurité dans le texte. Ce morceau est le sujet d'u-

(1) Jean a été surnommé *Philopon* (aimant l'ouvrage), parce qu'il était fort laborieux. Il n'a point eu de cesse, en effet, qu'il n'eût commenté les Analytiques d'Aristote, sa *Metaphysique*, sa *Physique*, ses *Traité de l'Âme*, des *météores*, de la *génération* et de la *destruction*. Il cultiva aussi la *grammaire*, écrivit sur les *accents*, sur les *dialectes*, et voulut être encore *théologien*. Il composa un *traité de la Pâque*, une *explication*, en sept livres, du premier chapitre de la *Genèse*; et une *réfutation* des dix-huit arguments par lesquels *Proclus* prétendait prouver l'éternité du monde. Ces travaux théologiques ne réussirent point à Jean Philopon : il nia la *résurrection des corps*, et professa le *trithéisme*. L'un de ses ouvrages est de l'an 333 de l'ère des Dioclétien, 617 de J.-C. On dit qu'il était à *Alexandrie*, quand les Arabes firent la *conquête de l'Égypte*, en 640. Ses écrits ont été imprimés, et traduits plusieurs fois du grec en latin.

ne Notice qui a été lue à l'une des classes de l'institut, en 1797, par M. Schweighæuser, et insérée dans le tome 1<sup>er</sup>. des Mémoires de Littérature de cette compagnie, avec une Traduction française de ce nouveau passage de Simplicius, par Bitaubé. Le commentateur d'Épictète y recommande la modération au sein des troubles publics, sans dissimuler néanmoins les dangers auxquels alors elle expose. Le commentaire entier, sauf cette lacune et quelques autres omissions ou altérations, a été traduit en français avec le Manuel d'Épictète, par André Dacier, en 1715, 2 vol. in-12. Il y en avait une version italienne par Maffei, Venise, 1582, in-8°. C'est, au fond, le plus recommandable des écrits de Simplicius, et l'un des meilleurs livres de morale que les anciens nous aient laissés. La Notice la plus étendue sur les ouvrages de ce philosophe est celle qui se trouve, pag. 529-569 du tome ix de l'édition de la Biblioth. grecque de Fabricius, donnée par Harlès. On y peut joindre ce que Brucker a écrit sur le même sujet, dans son Histoire critique de la Philosophie, part. 1, l. 1, c. 2, sect. 5; et Cudworth dans son Système intellectuel. Les articles de Jonsius, de G. J. Vossius, etc., sur Simplicius, sont incomplets et inexacts. — D'autres personnages indiqués dans l'histoire, ont porté le nom de Simplicius. Les plus connus sont : 1°. Saint Simplicius, évêque d'Autun, sur lequel Tillemont a rédigé une Notice (*Mémoires sur l'hist. ecclés.*, x, 675-678). Né au sein d'une famille noble et riche, Simplicius épousa une femme dont la naissance n'avait pas moins d'éclat; mais ils ont été plus illustres encore par leur piété. Ce Simplicius gouvernait l'église d'Autun, en 374, dans

un temps où le paganisme dominait encore au sein des Gaules. Grégoire de Tours lui attribue divers miracles. Le nom de l'évêque Simplicius se rencontre dans les actes de plusieurs conciles; mais il faut noter qu'il y a eu, au quatrième siècle et au cinquième, d'autres prélats du même nom. 2°. Simplicius, disciple de saint Benoît et abbé du Mont-Cassin. On a de lui des vers latins sur la règle de son ordre. Leyser (*Hist. poet. mediæ ævi*, pag. 172), place sa mort vers l'an 576. — Cl. Saumaise a pris le nom de *Simplicius* dans ses Notes contre le Commentaire de Grotius, sur l'Épître de Saint Paul aux Thésaloniciens. D—N—U.

SIMPSON (THOMAS), mathématicien anglais, et professeur à l'académie royale militaire de Woolwich, naquit à Bosworth, dans le comté de Leicester, en 1710. Son père, assez pauvre fabricant d'étoffes dans cette ville, et le destinant à son propre métier, prit peu de soin de son éducation, et ne lui fit apprendre qu'à lire et à écrire. Mais il tenait de la nature de rares dispositions, un grand amour pour l'étude, et la curiosité la mieux entendue. Cette passion de lire tout ce qui lui tombait sous la main, et cette facilité à se laisser absorber par tous les sujets de ses jeunes recherches, le détournaient fréquemment de ses occupations ordinaires, et amenèrent entre son père et lui, de fréquentes et fâcheuses querelles, qui aboutirent enfin à une rupture ouverte. Le jeune homme fut obligé de quitter la maison paternelle, et réduit à se tirer d'affaire comme il pourrait. Non loin de là résidait, dans la petite ville de Nuncaton, la veuve d'un tailleur, qui, pour se soutenir, elle et ses deux enfans, recevait quelques pensionnaires. Ce fut chez elle que le



jeune Simpson se retira ; et tout en augmentant ses connaissances par la lecture de tous les livres qu'il pouvait se procurer , il y soutint son existence en continuant à travailler de son premier métier. Un colporteur, qui joignait à son industrie habituelle celle de sorcier et de diseur de bonne aventure , logeait chez la veuve, quand il passait à Nuneaton. Simpson ne tarda pas à se lier intimement avec lui, et il en tira , par emprunt, un livre de Cocker sur l'arithmétique et les éléments de l'algèbre, et un ouvrage d'astrologie sur la nativité, écrit par un faiseur d'almanachs, nommé Patridge. A son retour d'une course à Bristol, le colporteur fut si émerveillé des progrès que ces lectures avaient fait faire à Simpson, qu'il voulut tirer son horoscope, et lui prédit gravement que, dans deux ans, l'élève en viendrait à surpasser son maître. Encouragé par cette prédiction, et soutenu par les secours qu'il recevait du bon colporteur dans ses voyages à Nuneaton, Simpson se décida à dire la bonne aventure pour son compte ; et joignant à cette occupation celle d'une école du soir qu'il se mit à tenir, il dit adieu pour jamais à son métier de tisserand, et parvint bientôt à passer pour un oracle dans tout le voisinage. Tout allait bien, et son ménage se soutenait à merveille ; car il avait épousé la veuve chez laquelle il logeait, malgré la grande différence de leurs âges, quand une malheureuse aventure vint le jeter dans un très-grand embarras. Une jeune femme s'étant avisée de le consulter sur son amant, matelot embarqué, on lui fit apparaître, dans un obscur grenier à foin, une figure diabolique tellement horrible, qu'elle tomba dans d'affreuses convulsions, qui firent craindre long-temps pour sa vie ou pour sa

raison. C'était un des garçons de la boutique de M<sup>me</sup>. Simpson, qui avait joué ce misérable rôle ; et la prudence leur conseilla de se soustraire par la fuite aux poursuites qu'on pourrait tenter. Ce fut à Derby que Simpson se retira avec sa famille, et il y demeura deux ou trois ans, jusqu'en 1736, dans un état voisin de la détresse. Depuis qu'il avait renoncé à la sorcellerie et aux profits qu'il en tirait, toute son industrie et les leçons qu'il trouvait à donner ne suffisaient qu'à peine à l'entretien de son ménage. Mais durant son séjour dans cette ville, il fut mieux placé pour accroître ses connaissances, et son talent commença à se développer. La lecture du *Journal des Dames* ( production périodique, qui, sous ce titre, assez bizarrement appliqué, n'est consacré depuis long-temps qu'aux mathématiques ), lui ouvrit un vaste champ d'études et de méditations nouvelles ; et bientôt il fut en état d'y faire insérer quelques petites productions. Deux des questions qu'il y proposa étaient même écrites en vers passablement tournés. Il voulut alors connaître le calcul des *Fluxions* ( ou différentiel ). Mais l'ouvrage de Hayes, le seul qui fût encore écrit en anglais sur cette matière, était un *in-folio*, cher et assez rare, que ses moyens ne lui permettaient pas d'acquérir. Enfin, un ami lui prêta la traduction faite par Stone de l'Analyse des infiniement petits du marquis de l'Hôpital, et l'étude qu'il en fit le rendit bientôt capable de composer sur l'analyse infinitésimale, directe et inverse, le premier ouvrage un peu complet que l'Angleterre ait eu dans sa langue sur cette nouvelle branche de calcul. Quand il l'eût terminé, il quitta Derby, où il ne pouvait plus se soutenir qu'avec peine, et se rendit

à Londres, seul, inconnu et sans recommandation, pour y tenter la fortune. Il y trouva de l'occupation comme copiste et comme maître de mathématiques, et fit tant d'efforts heureux, qu'après être retourné à Derby pour y chercher sa famille qu'il ramena dans la capitale, il se vit enfin à la tête d'une école assez nombreuse, et suffisamment connu pour publier par souscription son *Nouveau Traité des Fluxions* (1737) 1 vol. in-4°. L'ouvrage fut comparé à celui de Newton, qui, sous le même titre, était bien moins étendu, et venait à peine de paraître; et l'on en trouva la méthode aussi rigoureuse que celle de l'illustre inventeur de cette ingénieuse conception. Plus tard, en 1740, Simpson publia d'abord un « Traité sur la nature et les lois de la probabilité, suivi de la solution complète de deux problèmes importants, joints à la seconde édition de la Doctrine des hasards par de Moivre, et de deux méthodes nouvelles pour la sommation des séries, » in-4°; et ensuite des « Essais sur divers sujets curieux et intéressants dans les mathématiques pures et appliquées, » aussi in-4°. Ce dernier ouvrage le fit admettre au nombre des membres de l'Académie royale de Stockholm. En 1742, il donna, in-8°, un « Traité sur les annuités et les tontines, accompagné de tables fort utiles pour ce genre de calcul, » et il y joignit, dans un Appendice, des remarques sur l'ouvrage que Moivre avait publié sur ce sujet, ainsi qu'une réponse à quelques attaques, qu'il qualifiait de personnelles, contenues dans la préface de ce dernier ouvrage, dont l'auteur ne répliqua point. En 1743, il fit paraître et dédia à Martin Folques, président de la société royale, ses *Dissertations mathéma-*

*tiques sur divers sujets de physique et d'analyse;* » in-4°. On eut ensuite de Simpson, en 1745, un *Traité d'algèbre*, in-8°, dont une seconde édition, très-perfectionnée, vit le jour dix ans après; en 1747, une *Géométrie*, in-8°, dont il lit presque un nouvel ouvrage dans l'édition subséquente de 1760; en 1748, une *Trigonométrie rectiligne et sphérique*, accompagnée d'un petit Traité sur la construction des logarithmes; en 1750, la *Doctrine des Fluxions*, 2 vol. in-8°, ouvrage bien différent de son premier Traité sur le même sujet, et tout-à-fait recommandable par le nombre et le choix des applications qu'il y fait de cette méthode de calcul; en 1752, ses exercices choisis pour les jeunes étudiants en mathématiques; enfin, en 1757, ses *Mélanges* (*Miscellaneous Tracts*), in-4°, la plus importante de ses productions. Dès-lors il ne donna plus rien au public. Sa santé commençait à décliner; le genre de vie très-fatigant qu'il menait, et le grand nombre de ses leçons, joint à d'assez mauvaises habitudes de régime, altèrent peu à peu ses forces; et quand enfin les médecins lui eurent ordonné de cesser toute occupation et d'aller respirer l'air natal, il était probablement trop tard pour qu'il pût guérir. Parti de Londres pour Bosworth, avec beaucoup de répugnance, en février 1761, Simpson y mourut le 14 mai suivant, dans la cinquante-unième année de son âge. — Dans le grand nombre des écrits d'un auteur aussi fécond, tout n'est certainement pas à admirer; mais on ne peut disconvenir qu'on y trouve de vrais titres à l'estime de la postérité. On ne dira point que Simpson ait été un grand géomètre; mais on peut assurer qu'il a été un mathématicien vraiment in-

généieux, et qui s'est distingué par beaucoup d'idées simples et nouvelles, par une certaine facilité à attaquer des questions en apparence très-difficiles, encore plus que par la profondeur de ses recherches et de ses méditations. S'il n'est point au rang des Newton et des Maclaurin, il peut soutenir le parallèle avec Landen et Waring, qui furent ses contemporains, et qui lui ont long-temps survécu. Ses ouvrages élémentaires ont été, dans le temps, fort utiles, et ils pourront l'être encore par le soin qu'il a mis à les enrichir de nombreux problèmes, très-bien choisis et très-élegamment résolus. On doit distinguer, dans cette classe de ses productions, sa géométrie, qui fut traduite en français en 1751 par Darquier, Paris, in-8<sup>o</sup>., et qui n'a point été inutile aux auteurs plus modernes des meilleurs éléments. Son algèbre n'a point passé dans notre langue, et peut-être ne l'aurait-elle mérité que pour les deux Appendices qui la terminent; on y trouve en effet une foule de problèmes résolus par la méthode de Descartes, et par la géométrie pure, dont l'étude ne pourrait être que fort utile aux jeunes gens qui veulent fortifier chez eux l'esprit d'invention; tandis que nos propres ouvrages élémentaires sont bien loin d'offrir autant d'exercices heureusement choisis. Quant à ses recherches originales, on y distinguera toujours de nombreux procédés pour déterminer la somme de plusieurs classes de séries, et celles qu'il a faites sur les réfractions astronomiques, et sur la détermination des aires des courbes par approximation. Ces dernières l'ont conduit à des pratiques d'un usage fort étendu dans les applications des hautes mathématiques. Simpson florissait dans le temps où les plus grandes questions

de physique céleste se débattaient entre Clairaut, Euler et d'Alembert; il était naturel qu'il voulût aussi s'en occuper, et si ses efforts n'ont pas été couronnés d'autant de succès que ceux de ces trois grands rivaux, ils ne sont pas pour cela indignes d'estime. Son plus grand tort était, en pareil cas, d'arriver toujours trop tard. Ainsi, ses recherches sur la figure de la terre et sur la théorie de la lune ne virent le jour qu'après la publication des importants ouvrages des trois illustres géomètres que nous avons nommés; mais ses méthodes lui étaient propres, et s'il ne pouvait prétendre à la gloire de l'invention première, le monde savant ne pouvait lui refuser le titre de concurrent habile. Il donna aussi une solution originale du fameux et difficile problème de la précession des équinoxes, résolu complètement, pour la première fois, par notre célèbre d'Alembert. Cette solution, qui n'était pas, peut-être, entièrement rigoureuse, fut censurée assez amèrement (1) par le redoutable critique que nous venons de nommer. Il était assez irritable, comme on sait, et il pouvait se plaindre sans injustice du peu d'estime que Simpson paraissait faire de son beau travail, en le citant à peine, quoi qu'il eût enlevé les suffrages de tous les géomètres. Lalande, qui n'était point connaisseur, trouvant la méthode de Simpson plus courte et plus facile, l'adopta pour son *Astronomie*, où l'on en voit un extrait assez complet (liv. xxii), ce que d'Alembert ne lui pardonna point. Mais si les ouvrages de Simpson, ou plutôt ses tardives découvertes, ne pouvaient avoir un très-grand succès sur le continent, ses compatriotes

(1) D'Alembert, *Ouvrages*, t. V, p. 282 296.

n'étaient point aussi exigeants : on sait que pendant long-temps ils ont , tout au moins , affecté une sorte de mépris pour les recherches des analystes français et allemands, et qu'à leurs yeux tout ce qui n'était point compris dans les Oeuvres de Newton était sans mérite et comme sans existence. Simpson ne partageait pas leurs préjugés jusqu'à ce point : on lit, en maint endroit de ses ouvrages, un éloge bien franc des méthodes continentales ; on voit combien une visite qu'il avait reçue de Clairaut l'avait flatté ; et s'il eût vécu davantage, on peut croire qu'il aurait puissamment contribué à ramener plus tôt les géomètres de son pays dans la voie où il les avait précédés et qu'ils suivent enfin aujourd'hui. Il jouissait de beaucoup de considération auprès d'eux : ce fut par le crédit de M. Jones, leur docteur, et père de W. Jones le célèbre orientaliste, qu'il obtint, en 1743, la chaire de mathématiques à l'académie de Woolwich, vacante par la mort de Derham ; et quand, en 1745, il fut nommé membre de la société royale, sa présentation se trouva appuyée par les signatures des quatre géomètres anglais les plus habiles de leur temps. Vu l'exiguité de sa fortune, on le dispensa de la contribution d'entrée et du paiement annuel qui sont à la charge des membres régnicoles de cette illustre société. Dans son enseignement il se fit toujours remarquer par une extrême douceur, et par la facilité avec laquelle il savait modifier sa méthode selon les dispositions et le caractère de ceux qui recevaient ses leçons. Son humeur douce et complaisante le rendit même souvent, dit-on, le jouet et la victime de quelques élèves dont le caractère turbulent tendait à abuser de ces aimables dispositions. Mais rien n'altéra

jamais l'estime qu'on lui portait ; et la ressource peu honorable à laquelle sa détresse l'avait fait recourir dans les premiers temps de sa vie , avant que son esprit, d'abord peu cultivé, eût acquis cette dignité qui est la compagne des lumières véritables, ne lui fut jamais reprochée , ou ne fut connue qu'après sa mort. Il fut même consulté, en 1760, par le comité de la cité, lorsqu'il était question de reconstruire le grand pont de Black-Fryars, à Londres, sur la meilleure forme à donner aux arches ; et l'on a trouvé dans ses papiers, avec la réponse qu'il avait faite, en se prononçant pour la forme demi-circulaire, la preuve des termes tout-à-fait honorables dans lesquels on avait invoqué ses lumières. M—E.

SIMSON (ÉDOUARD), chronologiste, né dans le comté de Middlesex, en 1578, s'appliqua, dès l'enfance, à l'étude des langues orientales et de l'histoire. Après avoir achevé ses cours académiques, il entra dans la carrière du ministère évangélique, prit ses degrés en théologie, et se fit agréger à l'université de Cambridge, où il professa long-temps, au collège de la Trinité, l'hébreu et l'Écriture sainte. Il travailla depuis plus de dix ans à l'ouvrage de chronologie, resté son plus beau titre à l'estime des savants, quand il mourut, en 1651, à l'âge de soixante-treize ans. Cet ouvrage est intitulé : *Chronicon historiam catholicam complectens ab exordio mundi ad nativitatem D. N. Jesu Christi ; et exinde ad annum à Christo nato LXXI*, Oxford, 1652, in-fol., précédé d'une Vie de l'auteur, tirée de ses manuscrits par Th. Jones. Pierre Wesseling en a donné une nouvelle édition, corrigée et augmentée, Leyde, 1729, in-fol., dont on a renou

velé le frontispice en 1752. Simson a pris pour base de sa Chronologie les *Annales* d'Usher (V. ce nom), qu'il éclaircit en beaucoup d'endroits. Il rapporte les événements d'une manière plus détaillée qu'on ne s'y attendrait, et en détermine l'époque par les années du monde, les olympiades et la fondation de Rome. W—s.

SIMSON (ROBERT), mathématicien écossais, naquit, en 1687, à Kirton-Hall, dans l'Ayrshire. Destiné à l'état ecclésiastique, il fut envoyé à l'université de Glasgow, et y fit de grands progrès dans la littérature grecque et dans les sciences. A cette époque, les mathématiques n'étaient point enseignées dans le collège où le jeune Simson se trouvait placé; mais les *Éléments d'Euclide* étant tombés entre ses mains, il parvint, en peu de temps, à les entendre, avec le secours de quelques étudiants plus âgés que lui. Il s'attacha dès-lors aux sciences mathématiques, pour lesquelles il manifestait un goût très-prononcé, sans négliger pour cela ses autres études; et il y fit des progrès rapides. Sa réputation était si bien établie, qu'en 1710, quoiqu'il ne fût âgé que de vingt-deux ans, tous les membres du collège de Glasgow lui proposèrent spontanément une chaire de mathématiques. Mais avant de changer le rôle d'étudiant en celui de professeur, il demanda l'autorisation de passer un an à Londres, pour se mettre mieux en état de répondre à la confiance qu'on lui témoignait. Cette permission lui ayant été accordée, il se rendit dans la capitale, et se livra tout entier à l'étude, sous la direction de Ditton, professeur de mathématiques au collège de *Christ's-Hospital*. Au commencement de 1711, il reçut le diplôme de la chaire qu'il

avait précédemment refusée; et il l'occupa pendant près de cinquante ans. Ses cours attiraient un grand concours d'étudiants, dont plusieurs sont devenus dans la suite des maîtres célèbres. En 1761, s'apercevant de l'affaiblissement de sa santé, il fit nommer à sa place le docteur Williamson, l'un de ses élèves, qui depuis plusieurs années lui servait de suppléant. Il mourut le 1<sup>er</sup> octobre 1768. Le docteur William Trail, qui a publié une Vie de Simson, dont il avait été l'élève, entre dans de minutieux détails sur les habitudes de ce professeur, sur la distribution méthodique de ses occupations, de ses repas, de ses récréations, et même de la quantité de pas qu'il faisait dans ses promenades. Nous nous contenterons de citer les ouvrages qu'on attribue à Robert Simson : I. *Deux propositions générales de Pappus*, où sont renfermés plusieurs des porismes d'Euclide. Ces deux propositions parurent d'abord en 1723, dans le volume xxxii des *Transactions philosophiques*, et furent ensuite réunies à d'autres ouvrages de Simson, publiés par les soins du comte de Stanhope. II. *Sur l'extraction des racines approximatives des nombres par séries infinies*, inséré en 1753 dans le vol. lxxiii des *Trans. philosoph.* III. *Des Sections coniques*, 1735, in-4°. IV. *Les Loci plani* d'Apollonius, rétablis 1749, in-4°. V. *Éléments d'Euclide*, traduits en anglais, 1756, in-4°. Cette édition ne comprend que les six premiers livres, plus le onzième et le douzième. Une troisième édition, donnée en 1767, in-8°, contient de plus le livre des *Données* d'Euclide. Parmi les ouvrages posthumes de Simson, que le comte de Stanhope fit imprimer à ses pro-

pres frais, en 1776, nous signalerons : 1<sup>o</sup>. *Section déterminée d'Apollonius* ; 2<sup>o</sup>. *Traité sur les porismes* ; 3<sup>o</sup>. *Traité sur les logarithmes* ; 4<sup>o</sup>. *Sur les limites des quantités et rapports ou proportions* ; 5<sup>o</sup>. *Problèmes géométriques*. Parmi les manuscrits que Simson a légués au collège de Glasgow, on remarque une édition des ouvrages de Pappus, qui était presque terminée à l'époque de sa mort, et qui aurait été sans doute publiée s'il eût vécu plus long-temps. D—z—s.

SIMSON (THOMAS), professeur de médecine et d'anatomie à l'université de Saint-André en Écosse, a publié : I. *De re medicâ dissertationes quatuor*, Edinbourg, 1726, in-8<sup>o</sup>. Son principal but, dans la 1<sup>re</sup>. Dissertation, est de démontrer les erreurs des anciens et des modernes ; des anciens, parce qu'ils ignoraient la circulation du sang, qui a dû faire modifier les principes ; des modernes, parce que, malgré cette découverte, ils ont suivi l'ancienne routine. Il s'élève aussi fortement contre l'abus des compositions et des formules où l'on entasse les remèdes les uns sur les autres. Les trois autres Dissertations ne sont que la suite de la première : la seconde traite de l'art de guérir selon les anciens ; les deux autres, des changements que l'auteur propose en matière médicale. II. Un *Essai sur le mouvement musculaire*, Edinbourg, 1752, in-8<sup>o</sup>. Cet ouvrage est écrit en anglais ; il est formé de la réunion de cinq essais sur des objets différents, qui se rapportent tous à l'action musculaire, ainsi que le titre l'indique. Dans le premier essai, l'auteur cherche à démontrer jusqu'à quel point l'action des muscles est indépendante du cerveau : suivant lui, c'est de leur irritabilité que l'on doit

déduire les principales causes de leur mouvement. Le second essai traite de la circulation du sang ; le troisième, de la respiration ; le quatrième, de l'analyse du sang humain et des secrétions en général, comme de la perspiration, des urines, etc., et le dernier du cerveau et des organes des sens. III. Des *Mémoires* et des *Observations*, qui se trouvent dans les essais d'Édinbourg. Les Ouvrages de Simson sont généralement écrits avec clarté ; les faits y sont d'une scrupuleuse exactitude. S'il n'a pas fait faire des progrès à la science, il a montré du moins la méthode qu'il fallait employer pour parvenir à des résultats plus satisfaisants. Il fut redevable de cet esprit exact qui l'animait dans ses recherches, aux conseils de son frère, professeur distingué de mathématiques, qui l'avait guidé dans ses études ; et il se rappella ce bienfait avec beaucoup de sensibilité, en lui dédiant ses Essais sur les mouvements musculaires. C—y.

SINAN - PACHA (1), surnommé dans la suite *Kodjah* ( maître, vieil-

(1) SINAN ou SENAN, mot qui signifie en arabe la pointe d'un instrument de fer, et la pierre qui sert à l'aiguiser, est devenu le nom de quelques personnages orientaux. SINAN-AL-MADJOUSCHY, ou le mage, surnommé aussi al-Nischaboury, parce qu'il était sans doute né à Nischabour, dans le Khoracan, fut le principal disciple du fameux A ou-Moslem, auquel la dynastie des Khalifes Abbassides dut son élévation sur la ruine des Omayyades ( Voy. ABOU-MOSLEM et MERWAN II ). Mais lorsque le Khalife Abou-Djafar-al-Mansour, frère et successeur d'Abou'l-Abbas al-Safah, jaloux de la puissance et du faste d'Abou-Moslem, l'eut fait périr par trahison, Sinan, sous prétexte de venger sa mort, s'attribua les immenses trésors qu'il avait laissés, et rassembla une multitude de gens sans aveu, tous sectateurs comme lui, non du magisme, religion des anciens persans, comme son surnom donnerait lieu de le croire, mais des dogmes de la métempsychose, qu'avait professés Abou Moslem. Il forma une armée de cent mille hommes, à la tête desquels il battit toutes les forces que lui opposèrent les lieutenants du Kbalife dans le Khoracan, et il s'empara de la ville de Hérat. Mais avant en la témérité d'attendre en bataille rangée l'armée aguerrie que commandait le général musulman Djahbour-ben-Mourad, il fut totalement défait et réduit à chercher un asile dans le Thabaristan, où

lard) est l'un des plus grands capitaines qui aient commandé les armées ottomanes. Il était renégat et natif de Florence, selon les uns, et de Milan suivant les autres : on a prétendu même qu'il appartenait à la famille Visconti. Admis au nombre des vézirs sous le règne de Soleiman I<sup>er</sup>, il assiégea et prit, en 1551, la ville de Tripoli, défendue par les chevaliers de Malte, et ne montra ni générosité, ni bonne-foi envers les vaincus, mais tout le courage, toute la haine, tout l'orgueil d'un Musulman. Sous Selim II, Sinan passa du gouvernement d'Halep à celui de l'Égypte, l'an 975 (1568), et le quitta neuf mois après pour aller reconquérir le Yémen sur les Arabes insurgés. Il subjuga cette province, soutenu par les troupes des beygmamlouks, qu'il avait forcés de le suivre dans cette expédition où ils périrent tous, ainsi que Mahmoud-Pacha, chef des rebelles du Yémen, que Sinan tua de sa propre main. Après avoir fait rentrer cette province sous l'obéissance de la Porte (V. MUTAHER), Sinan revint en Égypte, au mois de juin 1571, et la gouverna près de deux ans, avec autant de sagesse que de fermeté. Il fit creuser, réparer le canal d'Alexandrie, et construire, dans cette ville,

une mosquée, des bains, un marché. Il signala aussi sa munificence et sa piété, dans la Syrie et l'Anatolie, où il éleva des mosquées, des hôpitaux, des couvents, des ponts, même des villes. Aucun vézир ne lui est comparable pour le nombre et l'importance de ses fondations. La réputation que Sinan-Pacha avait acquise par ses exploits guerriers et par ses talents administratifs détermina Selim II à lui confier les sceaux de l'empire, à la fin de mars 1574. La même année, le sulthan chargea le nouveau grand-vézир de la réduction du royaume de Tunis, dont les Espagnols étaient en quelque sorte les maîtres par la cession que leur avait faite de la Goulette et de plusieurs places-fortes, Muley Homaidah, qu'ils avaient rétabli dans ses états (Voy. MULEY HOMAÏDAH). Sinan chassa du trône le fils de ce prince, força ses auxiliaires de se rembarquer pour l'Espagne et démantela toutes les forteresses du royaume de Tunis qui, sous une nouvelle forme de gouvernement, vassal et tributaire de la Porte Ottomane, put échapper au joug, et se régir par ses propres lois. Créé derechef grand-vézир sous Amurath III, en 1577, sa hardiesse le fit disgracier. Le sulthan se plaignait du mauvais succès de ses armes contre Mohammed Khodabendeh, roi de Perse; Sinan osa lui répondre que ses prédécesseurs s'étaient toujours montrés à la tête des jaiissaires, et que les succès n'avaient été que le prix de la valeur des sulthans. Sinan avait d'ailleurs donné audience, dans son camp, à un ambassadeur de Perse, dont il avait ensuite appuyé les propositions auprès du divan. Le monarque, indigné du reproche et des dispositions pacifiques du vézир, le

L'islamisme n'était pas encore la religion dominante. Azbeid, souverain de cette contrée, lui fit trancher la tête et l'envoya au Khalife. Cet événement dut arriver vers l'an de l'Hégire 139 (756-57 de J.-C.) C'est peut-être le même que celui que Hadjy-Khalifah, dans ses tables chronologiques, rapporte aux années 150 et 152, sans désigner le rebelle par son nom. Il nous semble moins vraisemblable de placer cette révolte dans l'année 157, suivant Khondemir, cité par d'Herbelot. Ce dernier se trompe aussi en assurant que la secte dont Sinan était le chef, fut abolie après sa mort, dans le Khorasau. Elle y laissa des racines profondes, qui occasionnèrent sous le règne suivant les révoltes d'Al-Mocanna et d'Abd-al-Caher (Voy. ATHA et MARDY, XXVI, 154). On peut regarder encore comme une branche de la même secte celle des Rawandiens, qui mirent en danger les jours du Khalife al-Mansour (V. MANSOUR, XXVI, 514).

déposa, en 1580, et le fit mazul; mais il ne lui ôta pas la vie. Par une suite de cette vicissitude de fortune plus commune sous Amurath III, que sous les autres règnes, Sinan reentra dans le vézirat en 1585. Il venait alors de sauver et de ramener de la Perse une armée othomane, qui l'avait choisi pour chef, après la mort de son brave général, le grand - vézir Osman - Ozdemir-Oghlou. Les intrigues de la sulthane validé, de la sulthane favorite, jointes à l'inconstance naturelle du prince, dépoüllèrent une troisième fois Sinan de sa dignité, vers l'an 1590. Il l'avait recouvrée, lorsqu'en 1593, il contribua à étouffer une révolte de janissaires, en persuadant au sulthan d'user de clémence, et de ne punir que les chefs. Son maître l'envoya commander en Hongrie, à la tête de cent-cinquante mille hommes. Il prit plusieurs places en 1594, entre autres Raab, dont la reddition coûta la tête au comte de Hardeck, le gouverneur, que l'archiduc Mathias fit juger et condamner à mort. Fier de ce succès, Sinan mit le siège devant Comorne, qu'il fut obligé de lever. Mahomet III, successeur d'Amurath III, l'année suivante, opposa Sinan à Sigismond Batori, prince de Transilvanie. Il entra en Valakie, prit Bukharest et Tergovist; mais il fut mis en fuite, dans une rencontre où son armée, frappée de terreur, l'entraîna avec elle. Ce ne fut qu'avec peine qu'on le dégagea d'un marais où il s'était enfoncé avec son cheval, en cherchant à rallier ses soldats, qui résistaient à ses menaces et aux coups de sa masse d'armes dont il les frappait. Sigismond le poursuivit avant qu'il eût eu le temps de passer le Danube, lui tua seize mille hommes, prit six mille cha-

riots, et toute son artillerie. Le vieux Sinan, qui avait autant de bravoure que d'expérience, ne pouvait se consoler de survivre à sa gloire, lorsque son maître, de l'avis du muphti, acheva de l'accabler par une humiliante disgrâce, en le faisant de nouveau mazul. Les revers de la guerre de Hongrie firent encore une fois jeter les yeux sur lui, et ce jouet de la fortune des cours et des combats, redevint grand - vézir pour la quatrième fois, en 1595, par la déposition d'Ibrahim - Pacha. Il avait alors quatre - vingts ans; la fierté de son caractère et la vigueur de son esprit ne l'avaient pas quitté. Son premier acte d'autorité fut d'envoyer étrangler le pacha de Bude, pour avoir été vaincu en Hongrie, et le premier essai qu'il fit de son crédit à peine recouvré, fut d'accuser Ferhad - Pacha, son rival et son prédécesseur dans le commandement, et de faire prononcer son arrêt de mort. Le vindicatif Sinan ne vécut pas long-temps après ce triomphe : il mourut au moment où il achevait les préparatifs les plus formidables pour venger les affronts reçus par les armes othomanes; et sa dernière pensée fut pour la gloire de son souverain : car, avant d'expirer, il fit écrire plusieurs avis importants de politique et de conduite pour l'instruction de Mahomet III, qui ne les suivit pas. Sinan - Pacha laissa des richesses immenses (1), qui furent

(2) Aucun particulier, dans nos temps modernes, n'avait, dans l'Occident, réuni un si prodigieux amas de richesses, et ce n'est que dans l'histoire chinoise que l'on peut rencontrer des exemples analogues (Voy. CHITSONG). Le journal général de la littérature étrangère a donné, d'après quelques feuilles allemandes, un résumé de l'inventaire du prodigieux mobilier laissé par Sinan - Pacha. Il est trop étendu pour l'insérer ici. Nous dirons seulement qu'outre un nombre incroyable de caisses pleines d'or et d'argent ou de pierres de prix, une immense quantité d'armes magnifi-



portées dans le sérail. Les Othomans perdirent en lui un grand ministre, un bon général, un zélé musulman; les Chrétiens furent délivrés d'un ennemi irréconciliable.—Un autre SINAN PACHA, contemporain du précédent, mais distingué de lui par le surnom de *Defterdar*, parce qu'il avait rempli la charge de grand-trésorier, fut gouverneur de l'Égypte depuis le 13 chawal 992 (octobre 1584), jusqu'au milieu de djoumahdy 2<sup>e</sup>. 995 (mai 1587). Remplacé par Weis-Pacha, qui était chargé d'examiner sa conduite, il crut échapper par la fuite au coup qui le menaçait; mais arrivé dans la Natolie, il fut massacré par ses propres troupes; événement inouï jusqu'alors, les soldats égyptiens n'ayant jamais attenté auparavant aux jours des lieutenants du grand-seigneur.

A—T.

SINAN-YOUSOUF Pacha, grand vézir de Sélim I<sup>er</sup>., accompagna ce prince dans son expédition de Perse contre Ghah-Ismaël. A la fameuse bataille de Tehaldiran, l'an de l'hégire 920 (1514 de J.-C.), il commandait les troupes d'Asie; il battit l'aile gauche des Persans, et contribua beaucoup au succès de cette sanglante journée. Sinan Pacha conduisait l'avant-garde de Sélim à la bataille de Mardj-Dabek, contre le sulthan d'Égypte, Kansouh al Gauri, qui y laissa la vie, en 1516. Il prit ensuite Alep et Damas. L'année suivante, 1517, fameuse par la conquête de l'Égypte, il mourut sur le champ de bataille de Reïodanièh,

ou des Pyramides (1). Le désir de venger sa mort donna enfin la victoire aux janissaires, et sa perte fut si vivement sentie par le sulthan son maître, qu'en l'apprenant Selim s'écria: «L'Égypte a perdu un second Joseph (Yousouf); et sans Joseph à quoi me sert la conquête de l'Égypte?» La mémoire de Sinan-Yousouf Pacha vit encore dans le souvenir des Othomans. Il avait fait construire un palais à l'entrée du port de Constantinople, vis-à-vis de Péra: cet édifice est soutenu par quarante colonnes de marbre à huit faces, et sert, pendant le printemps, de résidence au bostandji-bachi.

S—Y.

SINCLAIR (CHARLES-GÉDÉON, baron DE), l'un des généraux les plus distingués de la Suède, servit, dans sa jeunesse, en France, en Prusse et en Saxe, et fit presque toutes les guerres du dix-huitième siècle. Il se fit aussi connaître par plusieurs écrits, qui prouvent de grandes connaissances en tactique, entre autres: I. *Un Règlement pour l'infanterie*, qui est encore suivi en Suède. II. *Institutions militaires, ou traité élémentaire de tactique*, Deux-Ponts, 1773, 3 vol. in-8<sup>o</sup>. Le baron Sinclair mourut, le 1<sup>er</sup> septembre 1803, à la campagne près de Westeræs, âgé de soixante-treize ans: avec lui s'éteignit une des plus illustres familles de la Suède. — Le major SINCLAIR, qui périt si malheureusement en 1739, était de cette famille. Cet officier avait été envoyé comme négociateur à Constantinople. Il fut assassiné à son retour, près de Naumbourg en Silésie. Le but

ques, de riches habillemens, plusieurs centaines de selles et brides ornées de pierres fines et de perles fines, on y remarquait environ quatre mille exemplaires du Coran de la plus grande somptuosité, pour le luxe des reliures et la perfection de la calligraphie et des miniatures.

(1) Suivant un historien turc, il périt par la main du sulthan Touman-Bai, brave et malheureux successeur de Kansouh. Il était aussi bon général qu'habile ministre.

A—T.

évident de ce crime fut de s'emparer de ses dépêches, dont le secret ne pouvait intéresser que la Russie. La cour de Pétersbourg, pour détourner les soupçons, envoya en Sibérie le lieutenant Kutler et cinq autres individus, ses complices; mais ils furent rappelés sous le règne d'Élisabeth. Le roi de Suède fit embaumer le corps de son malheureux agent, qui fut inhumé à Stralsund, avec de grands honneurs. La relation de son assassinat a été donnée par un Français nommé Couturier, qui accompagnait Sinclair, et qui n'échappa au même sort, que par une sorte de miracle. Keralio l'a aussi donnée dans son *Histoire de la guerre entre la Russie et la Turquie*.

M—D j.

SINDIAH OU SENDYAH (MADHADJY) BEHADOUR, prince mahrata, était de la paisible tribu de Vaïcya, l'une de celles qui formaient la puissante nation mahrata (1). Sa famille, qui descendait des Radjepouts, était originaire de la province de Sind, d'où elle a pris son nom (2). Son père, Ranodjy Sindiah, officier chargé de la garde des pantoufles du Peïschwah, s'étant distingué à la conquête du Malwah, en 1732, avait obtenu le gouvernement héréditaire de la moitié de cette belle province, à titre de djahghyr ou sief, lorsque l'empereur moghol Mohammed XIV l'eut cédée aux mahrates, en 1743. Trois de ses fils moururent les armes à la main. Le cinquième, Madhadjy Sindiah, né vers l'an 1743, fut grièvement blessé et fait prisonnier, en 1761, à la célèbre bataille

de Pannipout, où son oncle, l'un des généraux des Mahrates, fut tué, et qui donna aux Afghans et aux puissances musulmanes de l'Inde une prépondérance momentanée sur les nations de race Hindoue (*Voy. AHMED-CHAH*). Abandonné par l'Afghan qui l'avait pris, Sindiah se sauva dans le Dékhan; et lorsque les mahrates, quelques années après, ayant réparé leurs pertes, eurent recouvré le Malwah, il s'y mit en possession du domaine patrimonial, dont Oudjeim était la capitale. L'empire fondé par Sewadjy avait été partagé après la mort de son petit-fils (*Voyez SEWADJY et SAHOUDJY*), et leur faible descendant, prisonnier dans Sattarah, y portait le vain titre de *Ram-Radjah*, sans jouir d'aucune espèce d'autorité; mais celle des deux ambitieux qui avaient dépouillé leur souverain s'était aussi considérablement affaiblie; et l'un d'eux, le Peïschwah, qui résidait à Pounah, capitale de l'état occidental, n'y conservait guère d'autre prérogative que celle de commander à des vassaux aussi puissants que lui. La monarchie des Mahrates était devenue une sorte d'oligarchie militaire à peu près semblable à la confédération germanique, mais formée par une jalousie réciproque, plutôt que par la confiance et par des intérêts communs. Madhadjy Sindiah, dont l'ambition et l'adresse égalaient la fermeté, le courage et l'activité, s'appliqua sans relâche à fortifier, à agrandir ses états, et ne tarda pas à devenir le plus influent des douze membres du gouvernement fédératif des Mahrates. En 1770, il entra dans l'Indoustan avec Toukadjy Holkar et Basadjy-Raon, à la tête d'une armée mahrata, sur l'invitation de l'émir al-omrah, Nadjyb-ed-dau-

(1) Elle était, suivant sir John Malcolm, de la caste des soudras, et appartenait à la tribu des koumbis ou cultivateurs.

(2) Cette étymologie du nom de Sindiah, qu'on voit aussi écrit *Scindiah* et *Schendiah*, nous paraît la plus probable, si elle n'est pas la plus vraie.

lah khan, qui se joignit à eux pour chasser les Seiks de la province de Dou-ab. Cet émir avait gouverné, avec beaucoup de talents, les débris de l'empire moghol, pendant que l'empereur Chah-Alem résidait à Allahabad, comme pupille et pensionnaire des Anglais : il mourut la même année dans le camp des Mahrates. Cet événement ayant rendu Sindiah maître de Dehly, il y rappela l'empereur, qui, satisfait de recouvrer sa capitale, s'y fit couronner en décembre 1771, avec une pompe d'autant plus ridicule, qu'elle contrastait avec sa faiblesse; car il n'avait fait que passer de la domination des Anglais sous celle des Mahrates, auxquels il céda, par reconnaissance, les provinces du Korah. Au commencement de 1772, Sindiah et ses deux collègues envahirent le Rohilkend, dont ils conquièrent une partie à la suite d'une victoire. Les chefs Rohillahs alarmés s'adressèrent au vézir Choudja ed-daulah, qui n'était pas plus rassuré sur les dangers de ce nouveau voisinage. Ils obtinrent par sa médiation le secours d'une brigade anglaise. Cependant Madhadjy Sindiah ayant fait prisonnier, à la prise de Patigor, la famille de Zabith-Khan, fils de Nadjyb-ed-daulah, la lui rendit à condition qu'il abandonnerait la cause des autres chefs Rohillahs, et qu'il se joindrait aux Mahrates; mais ceux-ci se retirèrent à l'approche des pluies d'automne et de l'armée combinée du Rohilkend, des Anglais et de Choudja ed-daulah. Ils revinrent, en 1773, exercer les mêmes ravages dans le pays des Rohillahs, les vainquirent et firent prisonnier un de leurs principaux chefs. Ils traversaient déjà le Gange à gué, lorsque l'artillerie anglaise et des troubles survenus à la cour de Ponnah

les obligèrent encore à la retraite. Ces troubles, occasionnés par l'usurpation de l'assassin Rakoubah, furent l'origine des hostilités directes et sérieuses qui éclatèrent l'année suivante entre les Mahrates et les Anglais ( *Роз. РАКОУБА* ). La guerre interrompue, en 1776, par un traité, recommencée en 1778, et suspendue par un nouveau traité en 1779, se termina par une paix définitive, conclue en 1782, mais qui ne fut ratifiée qu'à la fin de l'année suivante. Madhadjy Sindiah ne s'y distingua pas moins par son courage et sa prudence que par sa générosité : ce fut lui qui sauva l'armée anglaise, forcée de se rendre à discrétion à la bataille de Wargaoun, en janvier 1779; aussi joua-t-il le principal rôle dans les diverses négociations. On a prétendu sans fondement qu'il avait été gagné par les agents du conseil de Calcutta. Toute sa conduite démontre évidemment que sa politique et son ambition suffirent pour lui persuader qu'il était plus facile et plus avantageux de profiter de la décadence de l'empire moghol et de l'anarchie de l'Indoustan, que de persister dans la coalition entreprise pour chasser les Anglais des provinces dont ils s'étaient emparés. Ceux-ci s'étaient flattés vainement que ce prince, par ses ressources, son influence et sa réputation, serait pour eux un instrument plus utile que le perfide Rakoubah. Pendant la guerre, Sindiah avait réparé la honte d'une défaite dans le Goudzarat, par des succès importants sur les alliés des Anglais. Après la paix, qui lui assura toutes ses conquêtes, la restitution des places que les Anglais lui avaient enlevées, entre autres de l'importante forteresse de Gualyor et la cession de Barosch, il poursuivit ses projets d'a-

grandissement. Depuis la mort de Nedjef Khan, nabab d'Agrah et emir al-omrah de l'empire Moghol, plusieurs ambitieux, se disputant les états qu'il avait laissés et la tutelle de l'empereur Chah-Alem, se détruisaient les uns les autres. Sindiah reparut bientôt dans l'arène, et usant des mêmes armes dont s'étaient servis ses rivaux, il fit d'abord assassiner Mohammed-Beyg Khan, puis Afrasiab Khan, et devint alors (1785) maître pour la seconde fois de Dehly et de la personne de l'empereur. Il conquit Agrah, Aly-ghour, soumit presque entièrement le Douab et tout le pays au sud du Djennah, en envahissant tous les petits états, notamment ceux du ranah de Gohed, chef des Djâtes. Ce fut pendant qu'il assiégeait ce radjah dans sa capitale, qu'il fit une acquisition plus avantageuse pour lui que toutes ses conquêtes. Ayant intercepté des plans dressés par le général Leborgne de Boigne, pour la délivrance du ranah de Gohed, il conçut une si haute idée des talents et du courage de cet officier, qu'il lui fit les offres les plus brillantes, le prit à son service et ne se dirigea plus que par ses conseils. Il porta successivement de deux bataillons à seize le nombre de ses troupes d'infanterie armées et disciplinées à l'européenne, forces que n'avait eues avant lui aucun prince de l'Inde, et qui lui assurèrent une supériorité incontestable dans cette contrée. Il établit à Agrah des fonderies de canon, auxquelles il travailla de ses propres mains. Le reste de son infanterie était armé de mousquets à mèches, auxquelles on ajouta une baïonnette, et elle se servait également de l'épée et du boucher. Outre sa cavalerie légère, il avait un corps de trois mille cavaliers disciplinés. Toutes ses troupes, qui, sur la fin de

son règne, montaient à cent mille hommes, étaient armées et payées régulièrement de ses propres deniers. Mais ayant voulu établir ce mode de solde dans l'armée moghole, en s'emparant des biens destinés à son entretien, et dont l'administration était confiée aux officiers, il en résulta des trames et des conspirations contre lui. Dans une guerre qu'il entreprit contre le Radjah de Djeynaghour, en 1787, un jour de bataille, toutes les troupes mogholes l'abandonnèrent spontanément et passèrent à l'ennemi. Sindiah, resté seul avec ses mahrates, fut complètement battu et obligé de prendre la fuite. Le rohillah Gholam Kadyr saisit cette occasion, s'empara de Dehly, au moyen de ses intelligences avec le nazir ou intendant Mansour, se fit nommer émir al-omrah, et devint le tyran de son souverain. Chah-Alem eut encore recours à Sindiah. Ce chef, retiré à Gualyor, y fit de nouvelles levées et fut en état, au bout de quelques mois, de reparaitre dans le Dou-ab. Il reprit plusieurs forteresses aux chefs moghols; et une victoire qu'il remporta, en 1788, sur Ismaël Beyg, allié du rohillah, lui ouvrit les portes d'Agrah. Gholam Kadyr, qui avait abandonné Ismaël avant la bataille, s'étant réconcilié avec lui, revint à Dehly, déposa le faible monarque, lui arracha les yeux et mit le palais au pillage. A cette nouvelle, Madhadjy Sindiah fit marcher des troupes sur la capitale et rendit à Chah-Alem le vain titre de souverain, en s'en réservant toute l'autorité (F. CHAH-ALEM). Dans le même temps, un de ses généraux poursuivit Gholam-Kadyr, l'assiégea dans Mirat, l'arrêta dans sa fuite, le fit renfermer dans une cage de fer et l'envoya à Dehly, après lui avoir fait

crever les yeux et couper le nez, les oreilles, les pieds et les mains. Ce misérable mourut avant d'y arriver. Le perfide nazir fut aussi mis à mort par ordre de Sindiah, qui s'empara de Sahrangpou, capitale des états de Gholam Kadyr. Moins cruel que ce dernier, le vainqueur ne se montra pas d'ailleurs plus généreux. Il réduisit à 50,000 roupies ( 125,000 fr. ), la somme annuelle destinée à l'entretien de la famille impériale; de sorte que le descendant de Timour et sa nombreuse maison manquaient souvent du nécessaire. Mais Sindiah se montra reconnaissant envers le général de Boigne. Il se plaisait à citer les obligations qu'il avait à cet estimable officier, et il le récompensa noblement. La plus mémorable des batailles que gagna ce général, à la tête des armées mahrates et mogholes, fut celle de Patan, où il vainquit, le 20 juin 1790, Ismaël Beyg, uni aux Radjepouts, et dont les résultats furent immenses. En 1791, Sindiah retourna dans le Dékhan : vézir de l'empereur moghol, il voulait être premier ministre du peischwah Madhou-Raou II, âgé alors de dix-sept ans. S'il eût réussi, il aurait eu plus d'autorité réelle que les empereurs au faite de leur puissance. Héchona par l'habileté de Nana-Farnavèse, qu'il voulait supplanter. Un trait caractéristique prouve jusqu'à quel point il savait porter la souplesse et le déguisement, quand les apparences du respect et de la soumission pouvaient servir utilement son ambition. « Lors-  
 » que le souverain de fait de l'Hindoustan, depuis le fleuve Satledje  
 » jusqu'à Agrah, le conquérant qui  
 » avait soumis tous les princes de la  
 » province de Radjipoutana, le chef  
 » d'une armée qui comptait 16 bataillons d'infanterie de ligne, 500

» pièces de canon, et 100 mille chevaux, le possesseur des deux tiers  
 » du Malwah et de quelques - unes  
 » des plus belles provinces du Dékhan, vint offrir son hommage au  
 » jeune peischwah; il descendit de  
 » son éléphant aux portes de Pounah, et se plaça dans la salle d'audience au-dessous de tous les Man-  
 » karris, ou nobles héréditaires de  
 » l'état. Quand le Peischwah entra  
 » dans la salle, il l'invita à s'asseoir  
 » avec les autres; il s'en défendit,  
 » en alléguant qu'il n'était pas digne  
 » d'un tel honneur; et, dénouant  
 » un paquet qu'il tenait sous son  
 » bras, il en tira une paire de pantoufles qu'il plaça devant Madhou-  
 » Raou, en disant : *ce sont là mes  
 » fonctions; c'étaient celles de mon  
 » père.* Madhadjy, en disant ces  
 » mots, prit les vieilles pantoufles  
 » du peischwah, les enveloppa avec  
 » soin, et continua à les tenir sous  
 » son bras; après quoi il consentit à  
 » s'asseoir, non sans beaucoup de  
 » démonstrations de résistance. —  
 « Madhadjy », dit ailleurs sir John Malcolm, qui nous a fourni l'anecdote précédente (3), « était de nom  
 » l'esclave, mais dans la réalité le  
 » maître rigide du malheureux empereur de Dehly; l'ami prétendu,  
 » et pourtant le secret rival de la  
 » maison de Holkar; toujours prêt,  
 » en matière de forme, à se reconnaître  
 » maître inférieur aux princes Radjipouts del'Inde centrale; mais dans  
 » le fait, leur supérieur et leur oppresseur; enfin, le soldat avoué,  
 » et en effet le spoliateur de la famille du peischwah ». On ne saurait

(3) *A Memoir of central India, including Malwa and adjoining provinces, with the history, etc.* Londres, 1823, 2 vol. in-8°. Nous avons emprunté les expressions de M. Suvestre de Sacy, qui a rendu compte de cet ouvrage intéressant, dans le *Journal des Savants* de février et avril 1825.

douter que Madhadjy Sindiah n'eût formé le projet de se rendre maître absolu de tout l'Indoustan, et que les craintes que les Anglais commençaient à concevoir sur les progrès de ses armes ne fussent fondées, malgré la conduite mesurée qu'il tenait avec le conseil de Calcutta. Mais rien ne prouve que ce prince ait entre-tenu des liaisons secrètes avec le gouvernement français, ni qu'il ait agi de concert avec lui ou dirigé par son influence. On ne peut attribuer cette supposition qu'à l'accueil que Sindiah faisait aux officiers français et à son empressement pour les attacher à son service. Plus grand dans ses vastes conceptions, plus puissant, et surtout plus habile et plus éclairé que le sulthan de Maïssour ( Voy. TIPPOU ), il ne laissa pas deviner ses projets ; mais une mort subite et imprévue en arrêta l'exécution. Il mourut, en 1794 (4), à cinquante ans ( ou à soixante-sept, suivant Langlès, qui pourtant, dans la Notice succincte qu'il a jointe à la traduction du voyage de Tone chez les Mahrates, ne donne à Sindiah que dix-sept ans à l'époque de la bataille de Pannipout ). Les états de ce chef mahrate s'étendaient depuis le Gange jusqu'au golfe de Cambaïe, et des frontières du Lahor à celles du Kaudeisch. Madhadjy n'ayant point d'enfants, avait adopté son petit neveu Daulah-Raou Sindiah, qui hérita de sa puissance et de son ambition, mais non pas de ses talents et de sa prudence.

A—T.

SINGLIN (ANTOINE), né à Paris, fils d'un marchand de vins, fut destiné au commerce, et mis en apprentissage chez un marchand de draps,

qu'il quitta à l'âge de vingt ans, pour se consacrer à la piété. Il alla trouver saint Vincent de Paul, qui lui donna le conseil d'apprendre le latin, et d'embrasser l'état ecclésiastique. Lorsqu'il eut reçu le sous diaconat, saint Vincent le mit dans l'hôpital de la Pitié, pour faire le catéchisme aux enfants qu'on y élève. Quelque temps après, Singlin s'attacha à l'abbé de Saint-Cyran, qui lui fit recevoir la prêtrise, et le fit nommer par M. de Gondy, archevêque de Paris, confesseur et directeur des religieuses de Port-Royal. Dans la suite le cardinal de Retz le fit supérieur des deux maisons des Champs et de Paris. Singlin fut le confesseur de ces religieuses pendant vingt ans, et leur supérieur pendant huit. Il avait fort peu étudié les sciences profanes, et ne s'était pas même appliqué beaucoup à l'étude de la théologie scholastique ; mais il avait bien lu et médité l'Écriture sainte, et la plupart des écrits moraux des pères de l'Église. On dit que Pascal lui trouvait le jugement si solide, qu'il lui lisait tous ses ouvrages avant de les publier, et qu'il s'en rapportait à ses avis. On ajoute que c'était aussi, pour l'ordinaire, Le Maître de Sacy qui dirigeait sa plume. Singlin lui faisait part du sujet qu'il voulait traiter, et du passage de l'Évangile qu'il se proposait d'expliquer, et Le Maître remplissait ce plan, ou du moins l'ébauchait. Pendant qu'il était confesseur des religieuses de Port-Royal de Paris, ses sermons y attiraient beaucoup de monde, moins par la politesse du langage que par les grandes et solides vérités qu'il prêchait. Sa piété et sa charité extraordinaires imprimaient un tel respect, que bien qu'il n'eût pas la même étendue de génie et de science qu'Arnauld et les autres soli-

(4) Tous les auteurs que nous avons consultés, placent sa mort en 1793 ; mais l'autorité de sir John Malcolm nous a semblé préférable.

taires de Port-Royal, ces solitaires avaient tous pour lui la plus grande déférence. Prévenu contre lui, l'archevêque de Paris l'avait interdit de la chaire; mais ayant reconnu son innocence, il le rétablit trois mois après, et vint lui-même grossir le nombre de ses auditeurs. Quoiqu'on lui ait reproché dans plusieurs libelles de s'être enrichi aux dépens de ses pénitents, il vécut toujours dans une pauvreté évangélique, au point qu'à sa mort on ne trouva pas chez lui de quoi subvenir aux frais de ses funérailles, et qu'il fallut que les religieuses assistassent quelques-uns de ses plus proches parents aussi pauvres que lui. Singlin eut beaucoup de part aux affaires de Port-Royal. En 1661, craignant d'être arrêté, il se retira dans une des terres de la duchesse de Longueville. Il mourut dans une autre retraite, le 17 avril 1664; et l'on porta son corps à Port-Royal des Champs. On a de lui : *Instructions chrétiennes sur les mystères de N. S. J.-C., et sur les dimanches et les principales fêtes de l'année*, en 5 vol. in-8°. La première édition parut en 1671; la seconde fut donnée par Savreux, en 1672; et la troisième par Pralard, en 1673, sous le nom du sieur Bourdoïn, docteur en théologie. Ces *Instructions chrétiennes* furent imprimées de nouveau en 1736, 12 vol. in-12, édition en tête de laquelle se trouve une Vie de Singlin écrite par l'abbé Gonjet.

V—R.

SINNER (JEAN-RODOLPHE), philologue, naquit à Berne, en 1730, d'une famille patricienne (1). Après avoir terminé ses études avec succès, il fit, suivant un usage très-commun en Allemagne, quelques voyages, pour

perfectionner ses connaissances par la fréquentation des savants. Son goût pour les lettres lui valut, à dix-neuf ans, la place de conservateur de la bibliothèque de Berne. Il eût été difficile de trouver quelqu'un de plus digne de succéder à Engel (*V. ce nom*). Le dépôt qu'on venait de confier à Sinner s'accrut bientôt d'un grand nombre d'ouvrages; et tandis qu'il en préparait le catalogue, il s'occupait aussi de mettre en ordre la collection précieuse des manuscrits de Bongars (*V. ce nom*, V, 103), légués aux Bernois, en 1628, par Jacques Gravinet, et dont jusqu'alors personne ne s'était avisé de donner la description. La tâche qu'il s'était imposée lui coûta douze années de travaux assidus. Il se démit, en 1776, de la place de bibliothécaire, pour entrer au grand conseil, et devint bailli d'Erlach; mais il n'en continua pas moins de consacrer ses loisirs à l'étude. Une mort prématurée l'enleva le 28 février 1787. Indépendamment d'une édition des *Contes de Marguerite de Valois*, regardée comme la plus belle et la meilleure (*Voyez MARGUERITE*, XXVII, 23), on a de Sinner : I. *Extraits de quelques Poésies des XII, XIII et XIV<sup>e</sup> siècles*, Lausanne, 1759, in-8°. de 96 pag., rare. Parmi ces fragments, tirés des manuscrits de Berne, on se contentera de citer celui de la *Chronique* de Garin le Loherans (*V. H. METEL*, XXVIII, 452), d'après une copie plus étendue que celle de dom Calmet. II. *Catalogus codicum mss. bibliothecæ Bernensis, annotationibus criticis illustratus*, Berne, 1760, 1770, 72, 3 v. in-8°, avec quatre planches, représentant des *Specimen* ou Modèles d'écriture, du sixième au quatorzième siècle. La préface du premier

(1) Il était seigneur de Balaiques.

volume offre quelques détails sur Bongars, et les règles d'après lesquelles on peut fixer d'une manière approximative l'âge des manuscrits. Sinner a divisé son catalogue en quatre parties : théologie, auteurs classiques (2), histoire, sciences et arts libéraux (3). Les ouvrages y sont disposés dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs, et décrits avec beaucoup d'exactitude. Des extraits étendus, des analyses et des notes pleines d'érudition et de recherches curieuses rendent ce catalogue très-intéressant pour les amateurs d'histoire littéraire. On regrette qu'il ne soit pas complet. Il y manque, dit Haller, quelques centaines de manuscrits, concernant principalement l'histoire suisse. Sinner donna, en 1769, un catalogue des livres imprimés de cette bibliothèque, concernant l'histoire de la Suisse ; mais ce n'est qu'une nomenclature sèche et même incomplète, in-8°. de 128 pages. III. *Bibliotheca Bernensis librorum typis editor. Catalogus*, ibid., 1764, 2 vol. in-8°, auxquels on joint un Supplément, refondu dans les éditions postérieures. IV. *Les Satires de Perse, avec des notes*, ibid., 1765, in-8°, fig. Cette traduction, supérieure à celle du P. Tarteron, n'a pas tardé d'être éclipsée à son tour par celles de Lemonnier et de Selis (V. PERSE). Cependant les exemplaires en papier fort ont encore conservé quelque valeur. V. *Essai sur les dogmes de la métempsycose et du purgatoire, enseignés par les*

*bramines de l'Indostan*, suivi d'un récit abrégé des dernières révolutions et de l'état présent de cet empire (trad. de l'anglais, d'Alexandre Dow), Berne, 1771, 2 parties, petit in-8°. L'auteur avait découvert, parmi les manuscrits de Bongars, un fragment en français d'une légende intitulée : *le Purgatoire de saint Patrice* (Voy. ce nom, xxxiii, 138). Frappé des rapports qu'il apercevait entre les cérémonies pratiquées dans le voisinage de cette caverne et les mystères de Cérès ou d'Éleusis, il fut conduit à rechercher l'origine du dogme de la métempsycose. En remontant aux sources, il resta convaincu que les dogmes salutaires de l'immortalité de l'âme et de la nécessité des épreuves ou purifications ont pris naissance dans l'Orient, berceau du genre humain, d'où ils ont passé aux Égyptiens (V. PYTHAGORE), aux Grecs, aux druides, et enfin à tous les peuples de la terre. VI. *Voyage historique et littéraire dans la Suisse occidentale*, Neuchâtel, 1781, 2 vol. in-8°, estimé pour les recherches, quoiqu'il ne soit pas exempt d'erreurs. L'auteur se proposait d'étendre ce travail à une plus grande partie de la Suisse ; mais sa mauvaise santé ne lui permit pas d'exécuter ce projet. Haller attribue encore à Sinner quelques brochures sur les écoles publiques, et une *Notice* historique sur les mines de houille du canton de Berne, insérée, en 1768, dans le Recueil de la société économique de cette ville. W—s.

SINZENDORF. V. ZINZENDORF.  
SIONITA. Voy. GABRIEL, XVI,

221.

SIRANI (JEAN ANDRÉ), peintre, né à Bologne, en 1610, fut élève du Guide, et sut si bien s'approprier la manière de son maître, qu'a-

(2) Sous la dénomination d'auteurs classiques, Sinner comprend tous les écrivains grecs et latins antérieurs à Charlemagne.

(3) Dans la classe des arts libéraux, il a placé les littérateurs. Ainsi l'on doit y chercher l'analyse et les extraits des anciens poètes français, III, p. 333-421.



près la mort de ce dernier, on le chargea de terminer le grand tableau de *Saint Bruno*, à la Chartreuse, et quelques autres que le Guide avait commencés. Les premiers ouvrages de Sirani, soit qu'il les ait exécutés avec moins de liberté, soit que son maître les eût retouchés, se rapprochent beaucoup de la seconde manière du Guide, particulièrement le *Crucifix* qui se trouve dans l'église saint Martin, et dans lequel on croirait revoir celui de saint Laurent in *Lucina*, ou celui de la galerie de Modène. En avançant en âge, Sirani paraît s'être proposé d'imiter le style rigoureux que son maître avait adopté primitivement. C'est du moins dans ce goût que sont peints le *Repas chez le Pharisien*, à la Chartreuse; le *Mariage de la Vierge*, à Saint George de Bologne; et les *Douze Crucifix* du dôme de Plaisance, tableau de la plus rare beauté, que quelques écrivains ont, du reste, attribué à Elisabeth, sa fille. On possède, de la main de ce peintre, plusieurs eaux fortes d'une exécution très-spirituelle. Ses pièces sont ordinairement marquées de ses initiales, G. A. S., savoir : I. *Judith, vue à mi-corps, tenant la tête d'Holopherne*. II. *La Vierge et l'Enfant Jésus assis sur un coussin, et auquel le petit saint Jean présente un oiseau*. III. *Saint Michel précipitant le démon dans les enfers*, belle pièce de son invention. IV. Une *Vieille Sibylle*, d'après le Guide. V. *L'Enlèvement d'Europe*. VI. *Apollon écorchant Marsyas*. VII. *Saturne armé de sa faux, et assis sur un nuage*. VIII. *L'Amour debout sur un dauphin, menaçant la mer de ses flèches*. IX. *Bacchanale d'enfants*. Sirani mourut à Bologne, en 1670. — Elisabeth SIRANI, fille et

élève du précédent (1), née à Bologne, en 1638, est une des femmes les plus célèbres qui aient cultivé les beaux-arts. Ses deux sœurs, nommées Anne et Barbe, qui peignirent avec succès, son père même, malgré son talent incontestable, ne seraient peut-être pas connus si elle n'eût répandu sur eux l'éclat de son nom. Dès ses premiers ouvrages, elle adopta la seconde manière du Guide qui sait unir un grand relief à un grand effet, et elle ne s'en écarta jamais. Une chose vraiment merveilleuse dans une jeune femme morte à l'âge de vingt-six ans, c'est le grand nombre d'ouvrages qu'elle a terminés, et surtout le soin et la finesse avec lesquels ils sont exécutés. Mais ce qui est plus admirable encore, c'est qu'elle ait entrepris de vastes compositions historiques, sans qu'on voie percer dans aucune d'elles cette timidité dont n'ont jamais pu s'écarter ni la Fontana, ni toutes les autres femmes qui se sont fait un nom dans la peinture. Tels sont les tableaux du *Baptême de Jésus-Christ*, grande composition de trente pieds de hauteur, et d'une touche pleine de fermeté, qu'elle fit pour la Chartreuse, de *Saint-Antoine de Padoue qui baise les pieds de l'Enfant Jésus*, dans l'église de Saint Léonard, et quelques autres tableaux que l'on voit sur les autels de plusieurs églises de Bologne. Dans les objets qu'on lui demandait de préférence, tels que des *Madones*, avec *l'Enfant-Jésus*, des *Madelènes*, elle semble se surpasser elle-même. Elle avait un rare talent pour peindre le portrait. On cite celui où elle s'est représentée couron-

(1) C'est par erreur que Cochin, dans son *Voyage d'Italie*, et, d'après lui, quelques historiens, disent qu'Elisabeth fut élève du Guide, puisqu'elle n'avait que quatre ans quand ce peintre mourut.

née par un petit amour. On vanta aussi plusieurs de ses petites compositions historiques, telles que celles de *Loth*, à Bologne, et de *Saint Irénée pansant les plaies de Saint-Sébastien*, dans le palais Altieri, à Rome. Non moins renommée par les charmes de son esprit que par la supériorité de ses talents, elle ne put échapper à l'envie, et des rivaux, jaloux de son mérite, l'empoisonnèrent : elle n'avait encore que vingt-six ans. On fit, au sujet de sa mort une enquête solennelle. Les médecins, qui d'abord avaient unanimement déclaré qu'Élisabeth était morte de poison, firent ensuite des rapports contradictoires. On ne put administrer des preuves suffisantes contre les accusés, et l'on se borna à condamner au bannissement une femme de service qui avait donné une potion à Élisabeth. Elle mourut à Bologne, le 29 août 1665, et fut enterrée à Saint-Dominique dans le même tombeau que le Guide. Outre ses deux sœurs, elle forma plusieurs élèves de son sexe parmi lesquelles on cite Véronique Franchi, Vincenzia Fabri, Lucrèce Scarfaglia, et Geneviève Cantofoli. Élisabeth avait aussi cultivé la gravure à l'eau-forte avec beaucoup de succès. Ses pièces, qu'elle marquait des lettres E. S. F. se distinguent par une pointe délicate et une exécution pleine d'esprit et de facilité. Ce sont : I. Une *Vierge à mi-corps avec l'Enfant Jésus, auquel le petit saint Jean présente une banderole*; très-belle pièce portant cette inscription : *Opus hoc a divino Raphaelæ pictum, Elisabetha Sirani sic incisum exposuit*. II. Une *Vierge de douleurs*. Cette estampe, belle et rare, et qui est la pièce capitale de l'artiste, a été gravée par elle à l'âge de 19 ans, d'après un tableau de sa composition. III. La *Vierge*,

à mi-corps, les yeux baissés et les mains croisées sur la poitrine. IV. *Saint Eustache, magnifiquement habillé, et prosterné contre terre, adore le crucifix mystérieux qui lui apparaît entre les bois d'un cerf*. Cette estampe, aussi belle que rare, est regardée comme un des chefs-d'œuvre d'Élisabeth. V. La *Décolation de Saint Jean-Baptiste*. Cette estampe paraît avoir été retouchée au burin par un autre artiste; la sécheresse de la pointe et l'altération du dessin démontrent que cette pièce, d'un travail médiocre, ne peut être de sa main. VI. *La Mort de Lucrèce*, morceau attribué à son père par quelques personnes. Le Musée du Louvre a possédé un tableau d'Élisabeth, représentant *l'Amour endormi*, qui a été rendu en 1815. On y voyait le dieu reposant sur un lit qu'environnent de riches draperies relevées de chaque côté, et laissant apercevoir dans le lointain un riche paysage. La pose du dieu était naturelle, et le coloris aimable. P—s.

SIRET (LOUIS PIERRE), né à Évreux, le 30 juillet 1745, fit son cours de droit à l'université de Caen, et voyagea aussitôt après en Angleterre, en Allemagne et en Italie, avec des missions dont il ne fit pas connaître l'objet, mais que l'on a de bonnes raisons de croire du ressort de la diplomatie secrète. Il revint en France peu de temps avant la révolution, dont il adopta les principes. Craignant cependant que son ancien métier ne le rendît suspect, il alla se cacher à Bordeaux, pendant le régime de la terreur, et après le 9 thermidor an 11 (1794), revint à Paris, où il se fit imprimeur. Il vendit plus tard son imprimerie, et alla demeurer dans une petite maison qu'il

possédait à Vitry, sur les bords de la Seine. Il mourut dans cette retraite, le 25 septembre 1798. Sireta publié, en 1773, des *Éléments de la langue anglaise*, qui ont été réimprimés en 1781, 1788, 1799 et 1805. Cet ouvrage, qui était alors le meilleur dans ce genre, a depuis été surpassé. Il en est de même de sa *Grammaire italienne*, qui parut en 1797. Il a laissé plusieurs manuscrits qui sont restés inédits. Sa *Grammaire française et portugaise*, in-8°, a été publiée, en 1799, par le professeur Courmand, son ami (V. COURMAND, au supplément), qui l'a fait précéder d'un *Précis de la vie du citoyen Sireta*. — C'est par erreur que M. Ersch lui attribue un *Epitome historiae græcæ*. Paris, 1801, in-12. Cet ouvrage est de C. J. C. Sireta, ancien maître de langues à Reims. M—D j.

SIRI (VITTORIO), historien, né à Parme, en 1608, reçut en naissant le nom de *François*, qu'il changea en embrassant l'institut de Saint-Benoît. Il étudia les belles-lettres et les mathématiques, dans le couvent de Saint-Jean, de Parme, où il prononça ses vœux, en 1625. S'étant d'abord livré aux sciences, ses premiers ouvrages furent des thèses de géométrie, qui lui acquirent une certaine réputation. Il ne négligeait point cependant les études ecclésiastiques, et il eut même l'ambition de devenir prédicateur; mais envoyé à Venise pour y occuper une chaire de mathématiques, il fut admis dans la société de l'ambassadeur de France, et il y prit du goût pour les discussions politiques. L'Italie était alors travaillée par les intrigues des cabinets étrangers, pour la succession des duchés de Mantoue et du Montferrat; Siri épousa les intérêts du duc de Nevers (V. GONZAGUE,

XVIII, 97), que la France soutenait contre l'Autriche et l'Espagne, et il entreprit l'histoire de cette négociation. Il avait déjà fait paraître, en 1640, sur l'occupation de Casal, un écrit qui l'engagea dans une querelle littéraire avec un de ses confrères. Cet ouvrage, où il s'était montré le partisan de la France, lui valut la protection du cardinal de Richelieu, qui lui permit de prendre communication des papiers relatifs à la dernière guerre. Ces matériaux, trop considérables pour le but que Siri s'était proposé, le mirent en état de suivre un plan plus étendu, et d'embrasser dans un même cadre les événements de l'Europe. Il adopta pour cette compilation le titre de *Mercur*, qu'une société de savants avait déjà rendu célèbre en France; et il en envoya quelques cahiers au cardinal Mazarin, qui lui fit accorder une pension, avec les titres de conseiller, d'aumônier et d'historiographe du roi. Encouragé par ces récompenses, et bravant désormais le courroux d'Urbain VIII, contre lequel il s'exprimait fort librement au sujet de l'occupation que les Barberini venaient de faire du duché de Castro, Siri publia un premier volume, qu'il adressa, d'après les insinuations du cardinal, à Gaston d'Orléans, lequel lui fit présent d'une chaîne d'or, de la valeur de cent pistoles. Très-avide d'honneurs et de richesses, l'auteur sollicitait, dans le même temps, du roi de Portugal, une pension; d'Innocent X, le titre d'abbé; et de la France, l'emploi de résident à Venise. Son esprit remuant, et les liaisons qu'il entretenait avec les membres du corps diplomatique, le rendirent suspect aux chefs de la république, dont les menaces le déci-

dèrent à sortir de leur territoire. En s'éloignant de Venise, il recut les invitations du grand-duc de Toscane et du duc de Modène, qui témoignaient un égal empressement de l'attirer auprès d'eux. Il préféra les offres du dernier, et alla vivre à Modène, où il resta jusqu'à la fin de 1649, époque de son premier voyage en France. A son arrivée à Paris, le cardinal Mazarin et la cour lui firent l'accueil le plus gracieux. Siri se proposait de parcourir la Pologne, la Suède et le Danemark, et il avait déjà pris ses passeports sous un nom supposé, lorsqu'il fut atteint d'une maladie, qui l'empêcha d'entreprendre un si long voyage. Il regagna l'Italie, où ils'occupa de répondre aux critiques de Birago (*V. ce nom*, IV, 507), auquel il reprochait de l'avoir calomnié, après avoir pillé ses ouvrages. Mécontent du séjour de Modène, et feignant de ne pouvoir en supporter le climat, il retourna en France, où Mazarin lui avait ménagé un bénéfice de sept mille francs, une place de chapelain à l'abbaye de Saint-Michel, et une pension sur l'église de Fréjus. Chargé d'une mission auprès des cours de Parme et de Modène, il repassa encore les Alpes, en 1657, et revint peu après à Paris, pour suivre le cardinal en Espagne, où il assista (1659) au fameux traité des Pyrénées (*V. HARO*, XIX, 444) (1).

(1) Un jour qu'il s'entretenait avec un des secrétaires de l'ambassade espagnole, celui-ci l'attaqua brusquement sur son histoire, et dit que le marquis de la Fuente, ministre d'Espagne à Venise, avait eu grand tort de ne pas employer des *raisons de poids* pour l'engager à écrire d'une manière favorable à sa cour. « Et si vous aviez eu à faire à moi, ajouta-t-il, et que vous ne vous fussiez pas mis à la raison, je n'aurais pas hésité à vous envoyer en l'autre monde. » A quoi Siri répondit sèchement, que : « Comme il avait raconté dans son ouvrage que les Espagnols avaient fait tuer à Venise, Trajan Boccalini (*V. ce nom*), si un pareil mal-

Les faveurs du ministre tournèrent au profit de l'ouvrage, qui était déjà bien avancé. En livrant au public son dixième volume, l'auteur annonça la résolution qu'il avait prise de confier à différents imprimeurs les trois volumes suivants, pour en hâter la publication : il s'engagea aussi à refondre les premières parties du *Mercur*, et à retracer, dans une espèce d'introduction, les événements arrivés en France, depuis le second mariage de Henri IV (de 1600 à 1640). Renonçant ensuite à une partie de ces projets, il n'exécuta que le dernier. Sa santé fut altérée par tous ces travaux ; et au moment où il se proposait d'aller passer l'hiver en Italie, il mourut à Paris, le 6 octobre 1685. Cet auteur, plus laborieux qu'exact, ne jouit d'aucune réputation comme écrivain, ni comme historien. Son style est très-négligé ; ses écrits manquent d'agrément et ils offrent rarement quelque intérêt, n'étant qu'un assemblage informe de pièces tirées des archives, et plus souvent encore des gazettes. Il est habituellement verbeux, et par une maladresse inexplicable, il cesse de l'être au moment où l'importance des faits lui ferait un devoir de descendre dans les plus grands détails. Ses ouvrages pourraient cependant convenir à ceux qui ont besoin de rechercher dans les écrits contemporains les matériaux d'une nouvelle composition. Mais indépendamment de ce que Siri n'offre presque rien qui ne se trouve ailleurs, on doit craindre d'être induit en erreur en s'abandonnant à un auteur salarié, qui se montre aussi prévenu pour

leur lui fut arrivé, il se serait trouvé un autre historien qui l'aurait dit, pour rendre les Espagnols encore plus odieux (*Voy. Lettres du cardinal Mazarin*, tom. 1<sup>er</sup>, pag. 242).

ses protecteurs, qu'injuste envers leurs ennemis. Ses ouvrages sont : I. *Problemata et theorematum geometrica et mechanica*, Bologne, 1633, in-4°. II. *Propositiones mathematicae publice demonstrandae, sub auspiciis Caroli Gonzagæ, ducis Mantuæ*, Parme, 1634, in-4°. III. *Il politico Soldato Monferrino, ovvero discorso politico sopra gli affari di Casale, del Capitano Latino Verità*, Casal (Venise) 1640, in-4°. Cet écrit fut attaqué par le P. Spadafora, qui fit paraître : *Lo Storico politico indifferente* : Siri y répondit par les deux ouvrages suivants : IV. *Lo scudo e l'asta del soldato Monferrino, impugnati alla difesa del suo politico sistema contro l'istorico politico indifferente, da Colenuccio Nicocione*, Cefalù (Venise), 1641, in-4°, et *Osservazioni sopra l'istorico politico indifferente*, sans date, in-4°. V. *Il Mercurio, ovvero Historia de' correnti tempi*. Les tomes I et II, Casal (Venise), 1644, in-4°; le tome III, Lyon, 1652, in-4°; les tomes IV à X, Casal, 1655-1668, in-4°; les tomes XI à XIII, Paris, Cramoisy, 1670-1674, in-4°; les tomes XIV et XV, Florence, 1682, in-4°. Plusieurs de ces volumes sont divisés en deux parties, ce qui a fait croire à quelques bibliographes que l'ouvrage se composait d'un plus grand nombre de tomes. VI. *Bollo di Vittorio Siri nel Mercurio veridico del dottor Birago*, Modène, 1653, in-4°. VII. *Risposta del sergente maggiore Cristoforo Silva alla lettera informata di Tesauero*, Milan, 1671, in-12. Siri a emprunté le nom de *Silva*, pour se défendre contre les attaques de l'auteur des campagnes du prince Thomas de Savoie. Tesauero prit à son tour le nom de

*Crema*, et publia : *Riflessi del foriere di Corazze*. Siri répondit par les *Contrariflessi*. VIII. *Memorie recondite dell' anno 1601 sino al 1640*; les tomes I et II, Ronco (date supposée), 1676, in-4°; les tomes III et IV, Paris, 1677, in-4°. Les tomes V à VIII, Lyon, 1679, in-4°. Ces Mémoires sont plus rares que le *Mercure*. Les deux ouvrages ensemble embrassent un espace de cinquante-quatre ans, depuis 1601 jusqu'à 1655. Requier a traduit en français un extrait du *Mercure* (Paris), 1756 et suiv., 3 vol. in-4°, ou 18 vol. in-12; et les *Mémoires secrets* (Amsterdam (Paris), 1765-67, en 50 volumes in-12 : Valdory a tiré du même historien les *Anecdotes du ministère du cardinal de Richelieu*, Amsterdam (Rouen), 1717, 2 vol. in-12; et celles du *ministère du comte d'Olivarez*, Paris, 1722, in-12. Les écrits inédits de Siri, qui étaient déposés chez les bénédictins à Parme, furent transportés à la bibliothèque ducal de la même ville, lors de la suppression de ce couvent, en 1810. M. Pezzana se propose d'en rendre compte dans la *Vie d'Assò*, qui doit paraître incessamment. Les archives ducal de Florence possèdent des manuscrits que Siri avait envoyés à Côme III, peu de temps avant sa mort.

A—G—S.

SIRICE (SAINT), élu pape le 1<sup>er</sup> janvier 385, fils de Tibarce, et romain de naissance, succéda à saint Damase. Son élection fut approuvée par Valentinien 1<sup>er</sup>, qui résidait alors à Milan. Il avait eu pour compétiteur Ursin ou Ursicin, qui avait déjà annoncé ses prétentions sous le pontificat précédent, mais qui fut écarté tout d'une voix. Saint Sirice ne tarda pas à justifier la préférence qu'on lui avait donnée, en répondant à Hime-

rius, évêque de Tarragone, sur plusieurs points de doctrine qu'il avait soumis à la décision de saint Damase, avec une pureté de foi et une fermeté de principes, qui ne laissaient rien à désirer. Cette lettre est la première des décisions de ce genre émanées de l'autorité du souverain pontife : elle contient des préceptes remarquables sur l'administration des sacrements du baptême, de la pénitence et de la prêtrise. Ils ont servi de base à tout ce qui a été pratiqué depuis. Saint Sirice eut à combattre des hérésies qui, de son temps, affligeaient l'Église catholique, telles que celles des Novatiens, des Donatians et des Priscillianistes. Il contribua beaucoup, avec l'empereur Théodose, à réprimer les Manichéens. Le schisme de l'église d'Antioche l'affligea vivement ; et sa prudence, autant que sa fermeté, contribuèrent efficacement à l'éteindre. Saint Sirice gouverna dignement l'Église pendant treize ans huit mois dix-neuf jours, et mourut, dans une extrême vieillesse, le 3 novembre 399. On lui reproche néanmoins de n'avoir pas conservé auprès de lui saint Jérôme, ainsi que l'avait fait saint Damase, et de n'avoir pas poursuivi avec assez de rigueur les erreurs d'Origène. Baronius l'accuse aussi très-injustement d'avoir négligé les choses de la foi. Toutes ces accusations ont été pleinement réfutées. Il assembla plusieurs synodes, un à Rome, un à Capoue, et un troisième à Milan. Plusieurs de ses épîtres ont été conservées. L'Église honore sa mémoire le 26 novembre. Il eut pour successeur saint Anastase 1<sup>er</sup>. D—s.

SIRLET (GUILLAUME), cardinal, né, en 1514, à Guardavallè, petit village près de Stilo, en Calabre, fit ses études à Naples, et vint cher-

cher fortune à Rome, où il n'apporta qu'une mémoire prodigieuse, et son bréviaire sous le bras. Il était versé dans la théologie, et parlait avec facilité les langues savantes : avec ces avantages, il ne lui fut pas difficile de trouver des protecteurs. Le cardinal Marcel Cervino le prit chez lui, et en montant sur le trône (V. MARCEL II, XXVI, 585), il le choisit pour secrétaire des brefs, et le chargea de l'éducation de ses neveux. Paul IV le nomma protonotaire apostolique, et Pie IV, qui l'avait donné pour précepteur à son neveu (V. Saint Charles BORROMÉE, V, 197), rendit hommage à ses vertus, en le décorant de la pourpre romaine. A la mort de ce pontife, plusieurs membres du sacré collège se réunirent en faveur de Sirlet, qui fut sur le point d'être élu pape. Mais la crainte qu'un homme trop engagé dans ses travaux littéraires n'échouât à la tête des affaires, fit qu'ils préférèrent le cardinal Ghislieri (Voyez PIE V, XXXIV, 299), qui destina son ancien confrère à l'évêché de Saint-Marc, puis à l'archevêché de Squillace. Il le nomma en même temps protecteur du collège des catéchumènes, et le chargea de concourir à la rédaction du catéchisme romain, à la révision du bréviaire, et à la formation de l'*Index*. Il l'appela ensuite à la direction de la bibliothèque Vaticane, place plus conforme à ses goûts, et la seule peut-être à laquelle il eût osé aspirer. Dégagé de tout autre soin, il se livra entièrement à l'étude, et acheva plusieurs ouvrages qu'un excès de timidité l'empêcha de publier de son vivant, et qu'on n'a pas mis assez d'intérêt à recueillir après sa mort, arrivée le 8 octobre 1585. Il laissa une bibliothèque considérable,

qui fut achetée par le cardinal Ascagne Colonna, au prix de quatorze mille ducats ; et la réputation bien établie d'un esprit droit et éclairé. On disait que les rêves de Sirlet étaient plus savants que les veilles de plusieurs de ses confrères. Ses ouvrages sont : I. *Vitæ sanctorum in latinum versæ, et à Metaphraste editæ*, dans les deux derniers volumes des *Vitæ sanctorum*, publiées par Lippomani, Venise, 1551-58, 6 vol. in-4°. (V. MÉTAPHRASTE, xxviii, 445). II. *Adnotationes variarum lectionum in Psalmos*, dans l'*Apparatus* de la Bible polyglotte d'Anvers, 1569, in-fol. III. *Menologium græcorum, nunc primum à M. S. in lucem editum*, dans le tome II du Recueil de Canisius, intitulé : *Antiquæ lectiones*, Ingolstadt, 1601, in-4°. IV. *De episcopali munere ac dignitate ; — De sublevandis pauperibus et egenis*. C'est d'après la version latine de ces deux discours de saint Grégoire de Nazianze, qu'Annibal Caro exécuta sa Traduction italienne. Quelques-uns des ouvrages de Sirlet sont restés inédits dans la bibliothèque Vaticane, et dans celle de Naples. Voyez, pour d'autres renseignements, Laz. Motta : *Funeris oratio in cardinalem Sirletum*, Rome 1585, in-4°. ; Doni d'Attichy, *Flores historie sacri collegii cardinalium*, tom. III, 486, — Tafuri, *Scrittori napoletani*, tom. III, part. 5. pag. 200, in-12, Tiraboschi, etc. A—G—S.

SIRMOND (JACQUES), l'un des plus savants hommes dont s'honore la France, naquit à Riom, le 22 octobre 1559, d'une famille de robe. Après avoir achevé ses humanités au collège de Billom, le premier que les Jésuites aient eu en France, il embrassa la règle de saint Ignace, et se prépara, par une étude approfondie

des langues anciennes, à la carrière de l'enseignement. Dès qu'il eut terminé son noviciat, ses supérieurs le firent venir à Paris, pour y professer la rhétorique. Parmi les élèves qui suivirent alors ses leçons, on cite Charles de Valois, duc d'Angoulême, et saint François de Sales. Le P. Sirmond profitait de ses loisirs pour se perfectionner dans la connaissance des auteurs grecs et latins, et former son style sur celui des meilleurs modèles. En 1590, il se rendit à Rome, appelé par le P. Aquaviva, général de la Société, qui le choisit pour secrétaire (1). Cet emploi, qu'il remplit pendant 16 ans, lui fournit l'occasion de se faire connaître des savants les plus distingués de l'Italie. Le cardinal Baronius lui ayant procuré l'entrée de la bibliothèque Vaticane, il se livra dès-lors avec beaucoup d'ardeur à l'examen des anciens manuscrits. L'histoire, la numismatique, les inscriptions et les monuments que Rome offre en si grand nombre à l'investigation des curieux l'occupèrent en même temps, et il fit de rapides progrès dans ces différentes branches d'érudition. Il revint à Paris, en 1608, précédé de la réputation d'un savant du premier ordre, quoiqu'il n'eût encore mis au jour aucun ouvrage. Peu de temps après, il entreprit de visiter les bibliothèques et les archives des couvents, dans le but de sauver de la destruction les manuscrits, dont on ne sentait pas alors toute l'import-

(1) Avant que d'aller à Rome, dit le P. Oudin, Sirmond coula ses remarques sur *Sidonius* à Savaron, qui les fit imprimer sous son nom ; ce savant jésuite les ayant vues à son retour, reconnut le larcin, et ne dit autre chose, sinon : *Eh bien, les Muses sont sœurs, tout est commun entre elles* (Mélang. historiq. de Michault, II, 65). Cette anecdote est dénuée de preuves, et par conséquent ne peut faire aucun tort à la réputation de Savaron (V. ce nom).

tance ; et il en tira une foule de pièces et de documents précieux pour l'histoire du moyen âge. Il avait plus de cinquante ans quand il publia la première édition des *Opuscules* de Geoffroi, abbé de Vendôme ( *V. GEOFFROI* ) ; mais depuis cette époque ( 1610 ), il ne laissa passer presque aucune année sans ajouter à sa réputation par quelques ouvrages. Les talents du P. Sirmond, et le zèle qu'il avait montré dans différentes circonstances pour les intérêts du Saint-Siège engagèrent le pape Urbain VII à le rappeler à Rome ; mais le roi Louis XIII le retint en France, et, en 1637, le choisit pour son confesseur à la place du P. Caussin ( *V. cenom*, VII, 436 ). Étranger à l'intrigue, il n'employa son crédit que pour faire rétablir à Riom la *généralité* que Clermont avait enlevé à cette ville. Il quitta la cour avec empressement (2), pour reprendre ses travaux, qu'il avait été forcé d'interrompre. Malgré son grand âge, il se rendit, en 1645, à Rome, à l'occasion de l'élection du général de la Société. C'est Vincent Caraffa qui fut élu. Doué d'une ardeur infatigable, Sirmond signala son retour par la publication de nouveaux ouvrages, et il en préparait d'autres, quand il mourut à Paris, le 7 octobre 1651, à l'âge de quatre-vingt douze ans. Quoiqu'il fût d'un caractère doux et obligeant, ce docte jésuite eut de fré-

(2) Suivant le P. Nicéron et les autres biographes, Sirmond ne quitta la cour qu'après la mort de Louis XIII ; mais Colomès prétend qu'il fut remercié de ses services, quelque temps auparavant : Le roi, dit-il, étant tombé malade, M. de Noyers et M. de Beauvais, voyant que son mal augmentait, portèrent le P. Sirmond à proposer à S. M. la co-régence pour Monsieur ( Gaston d'Orléans ) avec la reine ; mais cette proposition déplut si fort au roi, qu'après l'avoir aigrement rebulée, et en avoir même dit quelque chose à la reine, il ne voulut plus entendre son confesseur ; et l'ayant fait renvoyer sous un autre prétexte, prit en sa place le P. Dimet. ( *Vie du P. Sirmond*, pag. 313, édit. de 1731. )

quentes disputes avec Jacques Godfroy ( *V. ce. nom* ), et ensuite avec Saumaise, sur les églises et les provinces suburbicaires (3) ; avec l'abbé de saint Cyran, sur le canon du premier concile d'Orange, relatif à l'administration du sacrement de confirmation (4) ; avec Tristan de Saint-Amant, sur une médaille d'Anni balien ( *Voy. TRISTAN* ). Le P. Sirmond joignait beaucoup d'esprit et de discernement à une profonde érudition ; son style est pur et concis ; il dit tout ce qu'il faut, mais rien d'inutile ni de superflu. Ses *Ouvrages* ont été recueillis en 5 vol. in-fol., Paris, 1696. Les trois premiers contiennent des opuscules des Pères ou des auteurs ecclésiastiques, publiés par Sirmond, avec des préfaces et des notes ; le quatrième, ses Dissertations ; et le cinquième, les œuvres de Théodore Studite. Cette édition, due aux soins du P. La Baume, est précédée de la vie de Sirmond par l'éditeur, de son oraison funèbre par Henri Valois, et de la liste de ses ouvrages imprimés ou manuscrits, ainsi que de ceux auxquels il a eu quelque part. Le P. Nicéron a donné, dans le tome XVII de ses *Mémoires*, le détail des pièces que renferme cette édition. Il suffira d'indiquer ici les plus importantes, telles que les OEuvres d'Ennodius, évêque de Pavie, de Sidoine Apollinaire ( *Voyez SIDOINE* ), d'Eugène, évêque de Tolède, les Chroniques d'Idace et de

(3) On entend par provinces suburbicaires celles qui relevent directement du vicaire de Rome. Les églises suburbicaires, suivant le P. Sirmond, étaient ainsi appelées, non pas parce qu'elles répondaient aux provinces, mais parce qu'elles étaient soumises à la juridiction patriarcale de l'évêque de Rome ; par conséquent, il désignait par le nom de suburbicaires toutes les églises d'Occident.

(4) Le P. Sirmond prétend que ce canon permet aux simples prêtres d'administrer ce sacrement par dispense ou délégation de l'évêque.



Marcellin, les Recueils d'Anastase le Bibliothécaire, les Capitulaires de Charles-le-Chauve et de ses successeurs, les OEuvres de Saint Avit, de Théodulphe évêque d'Orléans, etc. On doit à Sirmond des éditions d'anciens auteurs ecclésiastiques qui ne font point partie du grand Recueil qu'on vient d'indiquer : l'Histoire de Reims par Flodoard, les lettres de Pierre de Celles; les OEuvres de Paschase Radbert, de Théodoret, d'Hincmar, archevêque de Reims, etc. (V. ces différents noms). Enfin il a publié la Collection des conciles de France : *Concilia antiqua Galliae*, Paris, Cramoisy, 1629, in-fol. On y joint un volume de *Supplément*, que l'on doit à Pierre de La Lande, neveu de Sirmond, 1666, in-fol., et les *Concilia novissima Galliae*, dont l'éditeur est L. Odespün de La Méchinière, 1646, in-fol. Cette collection ainsi complète est estimée. Outre les auteurs déjà cités, on peut consulter la *Vie du P. Sirmond*, par Paul Colomiés, à la suite de la *Biblioth. choisie*, édition de 1731 (V. COLOMIÉS), et son éloge dans les *Hommes illustres* de Perrault, précédé de son portrait gravé par Lubin. W—s.

SIRMOND (JEAN), l'un des premiers membres de l'Académie française, était neveu du précédent. Né, vers 1589, à Riom, il vint, dans sa jeunesse, à Paris, et, sur la recommandation de son oncle, fut employé par le cardinal de Richelieu, qui le chargea de répondre aux pamphlets du sieur de Saint-Germain, devenu l'un des plus ardents adversaires du ministre, dont il avait été long-temps la créature (V. MATH. de MORGUES, XXX, 158). Il obtint, en récompense de son zèle, le titre d'historiographe du roi, avec un traitement de douze cents écus. Admis, en 1634, à

l'Académie, il proposa d'obliger tous les académiciens, par serment, à n'employer dans leurs écrits que les mots approuvés par la pluralité des voix, de manière, ajoute Pellisson, que qui en aurait usé d'autre sorte aurait commis, non pas une faute, mais un péché. Sirmond fut l'un des commissaires chargés de revoir le travail de l'Académie sur le *Cid*; mais le cardinal, n'ayant pas été content de son style, renvoya cette besogne à Chapelain. Après la mort de Richelieu, prévoyant qu'il ferait une mauvaise figure à la cour, il revint en Auvergne, où il termina sa vie, en 1649, à l'âge d'environ soixante ans. Suivant Pellisson, la prose de Sirmond marque beaucoup de génie pour l'éloquence. Son style est fort et mâle, et ne manque pas d'ornements. Toutefois aucun, de ses ouvrages n'a pu éviter le sort qui attend la plupart des écrits de circonstance : ils sont oubliés avec les événements qui les avaient fait naître. Les curieux en trouveront la liste dans l'histoire de l'Académie française; mais pour la compléter, il faut recourir aux tables de la Bibliothèque historique de la France et au Dictionnaire de Moréri. Outre une Réponse à l'*Optatus Gallus* (V. HERSENT, XX, 302), on se contentera de citer : I. *Discours au roi (Louis XIII) sur l'excellence de ses vertus incomparables et de ses actions héroïques*, Paris, 1624, in-8°. Il devait avoir une seconde édition, qui n'a point été donnée. II. *Le Coup d'état de Louis XIII*, ib., 1631, in-8°. Cet ouvrage fut un de ceux qui recommandèrent Pellisson avec la langue française, qu'il avait méprisée jusqu'alors. III. *La Vie du cardinal d'Amboise*, ensuite de laquelle sont traités quelques points sur les affaires du temps, ibid., 1631,

in - 8°. , sous le nom de Sicar *des Montagnes*. C'est moins la vie de ce ministre que le panégyrique du cardinal de Richelieu. IV. *Relation de la prise de Quérasque*, ibid., 1631, in - 8°. V. *Avertissement aux provinces sur les nouveaux mouvements du royaume*, ibid., 1631, in - 8°. , sous le nom de Cléonville. Cet opuscule passait, suivant Pellisson, pour le chef - d'œuvre de l'auteur. VI. *Carminum libri duo, quorum prior heroicorum est, posterior elegiarum*, ibid., 1654, in - 8°. Quelques-unes des pièces qui composent ce recueil avaient déjà paru séparément. Le fils de Sirmond en fut l'éditeur. Il promettait d'autres ouvrages inédits de son père ; mais il n'a pas tenu sa parole. W—s.

SIRMOND (ANTOINE), jésuite, frère du précédent, né, en 1591, à Riom, fut admis dans la société à l'âge de dix-sept ans, et, après avoir professé, avec succès, les humanités, la rhétorique, la philosophie, se consacra tout entier à la prédication. Il mourut à Paris, le 12 janvier 1643, laissant les ouvrages suivants : I. *De immortalitate animæ demonstratio physica et aristotelica, adversus Pomponatium et assecclas*, Paris, 1625, in - 8°. II. *L'Auditeur de la parole de Dieu*, ibid., 1638, in - 8°. III. *Le Prédicateur*, ibid., 1638, in - 8°. IV. *La Défense de la vertu*, ibid., 1641, in - 8°. Dans ce dernier écrit, le seul du P. Sirmond dont on se souvienne encore, il se proposait d'examiner s'il est permis d'agir par crainte ou par espérance, ou par un autre motif que celui du pur amour de Dieu. S'étant embrouillé dans cette question, il finit par déclarer que le commandement d'aimer Dieu n'était pas obligatoire, pourvu qu'on observât

d'ailleurs les autres préceptes de la loi. Cette proposition, désavouée depuis par les confrères de l'auteur, a été réfutée par Pascal (*x<sup>me</sup>. Lettre provinciale*), et censurée par Arnauld, dans une *Dissertation* spéciale, traduite en latin, et insérée, par Nicole (sous le nom de Guill. Wendrock), dans les *Notes sur les Provinciales*; et enfin trad. du latin en français (par M<sup>lle</sup>. de Joncoux). W—s.

SIROES ou KOBAD II, surnommé SCHIROUICH, dont les auteurs grecs ont fait le nom de *Siroës*, 24<sup>e</sup>. roi de Perse de la dynastie des Sassanides, monta sur le trône l'an 628 de J.-C., après la déposition et l'arrestation de son père, Khosrou-Parviz (Chosroës II), contre lequel il s'était révolté. Les grands du royaume lui représentèrent que l'intérêt de l'état, la justice et sa sûreté personnelle exigeaient qu'il fit ôter la vie à son père, et le menaçèrent, en cas de refus, de le livrer à la vengeance de ce monarque irrité, auquel on rendrait la couronne. Schironich, ayant obtenu un court délai avant de prendre une détermination, en profita pour tâcher de sauver son père, en lui donnant le temps et les moyens de se justifier, ou en laissant se calmer la haine de ses ennemis. Mais ce fut en vain. Obsédé par les importunités des émirs, et intimidé par leurs menaces, il permit enfin à Mihr-Hormouz, l'un d'eux, d'aller venger la mort de son père dans le sang de Khosrou, qui l'avait ordonné. Lorsque le meurtrier vint lui rendre compte de cette exécution, il s'arracha les cheveux, déchira son visage, poussa des cris lamentables, et fit mettre à mort Mihr-Hormouz, en lui répétant les propres paroles que Khosrou avait prononcées avant d'expirer : *Maudit soit le fils qui ne fait*

point périr l'assassin de son père. Tel est le récit des historiens qui ont tenté de prouver que Siroës n'était devenu parricide que par l'influence d'une faction puissante; ce qui paraît assez vraisemblable. Ceux qui semblent avoir pris plaisir à représenter ce prince comme un monstre souillé de tous les crimes, l'accusent d'avoir fait égorger dix-sept de ses frères en sa présence, et racontent avec des détails horribles et exagérés, la mort lente et douloureuse qu'il fit subir à son père. Mirkhond rapporte comme un fait peu accrédité, la mort de quinze frères de Siroës; et Ferdoucy, qui en réduit le nombre à quatorze, n'impute ce forfait qu'aux factieux. Quant à l'amour subit de ce prince pour la belle Schirin, qui avait été trente ans la maîtresse et l'épouse de son père; c'est sans doute un épisode tiré du *Chah-Nameh* (V. FERDOUCY), et du roman de *Nizamy* (V. ce nom), épisode fort intéressant, que la sévérité de l'histoire doit pourtant rejeter. Siroës ne fut point un tyran, mais un de ces princes faibles dont le nombre est si grand dans les annales du monde, et parmi lesquels il nous serait facile d'en citer plus d'un, qui, de nos jours, se sont trouvés entraînés par des circonstances à-peu-près semblables. Siroës fit part à l'empereur Héraclius de son avènement au trône, conclut la paix avec lui, rendit trois cents étendards pris par son père, et le morceau de la vraie croix que ce prince avait enlevé de Jérusalem. Tous les prisonniers furent mis en liberté de part et d'autre. Ainsi se terminèrent en même temps une guerre qui avait duré vingt-quatre ans, et cette longue querelle qui, suscitée par l'avarice et l'imprudence de Crassus, avait pendant près de sept siècles, coûté

tant de sang à l'Europe et à l'Asie. Mais l'empire qui, des Parthes avait passé aux Perses Sassanides, et celui des successeurs de Constantin, épuisés, ébranlés l'un et l'autre par cette lutte inutile et prolongée, se trouvèrent hors d'état de résister à la nouvelle puissance qui allait bientôt les envahir (Voy. MAHOMET). Siroës, pour consoler ses sujets des malheurs de la guerre, fit fleurir la justice et les lois; mais il n'eut pas le temps d'effacer par la douceur de son gouvernement l'impression de terreur qu'avait laissée dans tous les esprits la révolution qui l'avait porté sur le trône. Après un règne d'environ neuf mois, ses remords et les reproches de ses sœurs le plongèrent dans une noire mélancolie qui le conduisit au tombeau, dans les premiers mois de l'année 629. Suivant d'autres historiens, il mourut de la peste. Son fils Ardéchir III, âgé de sept ans, fut reconnu roi par une faction: mais le général Kiouraz Carahin, surnommé *Schahryar*, *Schahribar* ou *Schahrbarz*, chef de la révolte qui avait entraîné la chute de Khosrou-Parwiz, et la destruction de sa famille, entra dans Madain, et sous prétexte de punir ces attentats, il se défit des émirs qui lui étaient opposés, ainsi que du jeune roi, qui n'avait occupé le trône que cinq à six mois. Il y monta lui-même, et n'y fit que paraître. Son orgueil et sa dureté soulevèrent les troupes dont les chefs, excités par la princesse Touran-Dokht, assassinèrent le tyran, et donnèrent la couronne à cette fille aînée de Khosrou-Parwiz (V. TOURAN-DOKHT). A-T.

SISEBUT (FLAVIUS), roi des Visigoths d'Espagne, succéda, en février 612, à Gondemar (Voy. ce nom, XVIII, 56). Ce prince joi-

gnait aux talents d'un capitaine, l'amour des lettres et une piété sincère. Des qualités si rares à cette époque réunirent sur lui tous les suffrages, et si l'on en croit la *Chronique* d'Isidore de Séville, son élection fut unanime. Sisebut justifia toutes les espérances qu'on avait conçues de son règne. Il choisit pour lieutenant Suintila, fils de Recarède I<sup>er</sup>., que sa trop grande jeunesse à la mort de son frère Linva (*V. ce nom*, XXIV, 576), avait sauvé des fureurs de Witerie, et il le chargea de soumettre les Vascons et les Asturiens révoltés. Dès que cette expédition fut terminée, Sisebut attaqua les Romains, maîtres encore d'une partie de la Bétique et de la Lusitanie, les vainquit dans plusieurs combats, et les força de quitter la Péninsule ou de reconnaître son autorité. L'empereur Héraclius confirma le traité que le gouverneur romain avait fait avec le roi des Visigoths. Suivant le P. Mariana, ce fut à la condition que Sisebut chasserait d'Espagne les Juifs, qu'Héraclius regardait comme la cause de tous les maux qui désolaient l'empire; mais le zèle de Sisebut n'avait point attendu les ordres de l'empereur pour se manifester. Quatre ans avant la confirmation du traité, il avait, par deux édicts (1) prescrit des mesures très-rigoureuses contre les Juifs, dont quatre-vingt-dix mille avaient reçu le baptême pour échapper aux supplices ou à l'exil (2). La conduite de Sise-

(1) On les trouve dans le *Code legum antiquarum*, Francfort, 1613, in-fol., tom. 1<sup>er</sup>., p. 215, et dans le tome IV des *Historiens de France*, par D. Bouquet.

(2) Cet esprit de violence était général à cette époque : Chosroès, quand Héraclius lui demandait la paix, exigeait que les Romains abjurassent le Christ et adorassent le soleil (*V. oy. HÉRACLIUS*, XX, 218); Khaled, après une victoire, soumit Héraclius et tout son peuple, de reconnaître Dieu et Mahomet son prophète (*Ibid.*, p. 220). Les Juifs eux-mêmes, quand ils étaient les plus forts,

but fut censurée par un concile de Tolède. On ne peut disconvenir, ajoute Mariana, que le roi n'eût fait une chose très-opposée à l'esprit de l'Évangile; car il n'est jamais permis de forcer quelqu'un d'embrasser une religion qu'il ne croit pas véritable (*Hist. d'Espagne*, I, 597). Le clergé vit avec plus de peine encore Sisebut prononcer la déposition d'Eusèbe, évêque de Barcelone; ce prélat avait permis la représentation d'une comédie qui retraçait les usages et les mystères du paganisme. Les autres évêques n'excusaient pas une faute si grave; mais ils pensèrent que ce n'était point au roi de la punir. Affermi sur le trône d'Espagne, Sisebut s'occupa de faire fleurir dans ses états la religion, le commerce et les lettres. Il fit tenir, en 619, à Séville, un concile dans lequel fut condamnée l'hérésie des Acéphales, et qui prit différentes mesures de police. Il équipa une flotte, exerça son peuple à la marine, entoura Évora de fortifications, dont on voit encore les ruines, et embellit Tolède d'une église dédiée à sainte Léocadie. Ce prince mourut en 621, laissant un fils qui lui succéda sous le nom de Recarède II. Une mort prématurée enleva Recarède au bout de quelques mois; et tous les suffrages se réunirent alors sur Suintila (*V. ce nom*). On conserve dans les archives des églises de Tolède et d'Oviédo plusieurs *Lettres* de Sisebut, et quelques-unes ont été publiées par le P. Florez (*Espanna sagrada*, tome VII). Divers au-

se montraient tout aussi intolérants. Un nommé Benjamin, de Tiberiade, qui, avant d'être fournisseur des vivres de la cour et de l'armée, avait acquis des richesses immenses, fut cité devant ce prince pour les mauvais traitements dont il accablait les Chrétiens: il répondit nettement à l'empereur qu'il haïssait les Chrétiens parce qu'ils étaient ennemis de sa religion (Theophan. *Chroniq.* p. 273. Basnage, *Hist. des Juifs, depuis J.-C.*, liv. VI, ch. 21, § 16.)

teurs lui attribuent, mais sans fondement, la *Vie* de saint Didier, évêque de Vienne, imprimée dans le Recueil des *Bollandistes*, 21 mai. Burmann a inséré dans l'*Anthologia latina*, II, 322-25, un fragment de soixante-un vers d'un poème : *De eclipsibus solis et lunæ*, dont il paraît que Sisebut est l'auteur (3). Les monnaies de ce prince ont été publiées par Mahudel, à la suite de sa *Dissertation* sur les médailles espagnoles, pl. 12 (*Voy.* MAHUEL, XXVI, 226), et par Velasquez (*Conjecturas sobre las medallas de los reyes Godos*, p. 67 et suivantes.) — Quelques manuscrits citent un moine SISEBUT comme l'auteur du *Te Deum laudamus* attribué vulgairement à saint Ambroise. En ce cas, ce moine serait antérieur d'un siècle au roi des Visigoths, puisque le *Te Deum* est déjà cité dans la règle de saint Benoît, écrite au commencement du sixième siècle (4). W—s.

SISENNA (LUCIUS-CORNELIUS), historien et orateur romain, descendait de la même famille que le dictateur Sylla. Son père avait été préteur, en l'an 570 de la république; et il fut lui-même questeur de Sicile, en 676, puis préteur et gouverneur d'Achaïe, comme lieutenant de Pompée. Son *Histoire romaine*, en vingt-deux livres, commençait à la prise de Rome par les Gaulois et finissait aux guerres civiles de Sylla. Ce fut dans sa jeunesse qu'il la publia. Il donna

plus tard une histoire particulière des guerres de Sylla. Enfin il composa un Commentaire sur les comédies de Plaute, et traduisit du grec les *Contes milésiaques*, ouvrage fort licencieux (Ovid., *Trist.* 2). Ses écrits sont perdus, à l'exception d'un assez grand nombre de fragments de l'*Histoire*, que Cortius a rassemblés dans ses Notes sur Salluste, et de quelques morceaux des Contes cités par Charisius et par Servius. Sisenna fut l'ami de Varron, d'Atticus et de Cicéron. « C'était, dit l'orateur latin, un » homme savant, et qui avait fait un » bon choix d'études. Quoique j'ai » masse sa personne, et que je fisse » cas de ses écrits, je ne puis m'em- » pêcher de dire que son style a quel- » que chose de puéril et d'affecté... » Cependant il faut convenir qu'il a » mieux écrit l'histoire que personne » n'avait fait avant lui.... » Salluste le taxe de partialité pour Sylla, qui était son parent. M—D. j.

SISINNIUS, élu pape, le 19 janvier 708, était Syrien de naissance, et succéda à Jean VII. Il était tellement incommodé de la goutte, qu'il ne pouvait porter ses mains à sa bouche, et que par conséquent il se trouvait hors d'état de célébrer le saint sacrifice. Il ne vécut que vingt jours depuis son élection. On dit néanmoins qu'il avait une grande fermeté d'ame et une telle affection pour son peuple, qu'il voulait entreprendre les réparations des murs de Rome. Il eut pour successeur Constantin. D—s.

SISMONDI (CHINZICA), était fille d'un gentilhomme de Cologne conduit en Italie par Othon II, et qui, en 980, s'établit à Pise. Pendant qu'une flotte pisane était allé combattre les Sarrasins, en Campanie, Murat, roi Sarrasin de Sardaigne, tenta, en 1005, de surprendre Pise.

(3) Ce petit poème, adressé à saint Isidore de Séville, à l'occasion d'un petit Traité d'astronomie que ce prélat avait composé à la demande de Sisebut, avait déjà été publié, mais d'une manière moins complète, par Pithou, par Scaliger, etc.; et on l'attribuait à un Fulgentius, d'ailleurs inconnu, ou à Varro Atacius.

(4) Voy. le chap. XI du *Regula Monachorum*, dans le *Code regularum* d'Holsteuius, part. 1. On a peine à concevoir comment un opuscule latin cité par le fondateur de l'ordre monastique en Occident, serait l'ouvrage d'un moine.

Déjà, remontant l'Arno dans ses galères, il avait incendié un quartier de la ville, tandis que les citoyens des autres quartiers, ensevelis dans un profond sommeil, ignoraient leur danger. Tous les fuyards, pour se dérober au fer des Musulmans, se dirigeaient vers la campagne. Chinzica seule, traversant ces bandes de brigands et les troupes des fugitifs, suivit les rives du fleuve, passa le pont de la ville, et vint donner l'alarme au palais des consuls. Aussitôt le tocsin appela les Pisans aux armes : ils fondirent sur les Musulmans, les forcèrent à se rembarquer en hâte ; et pour conserver la mémoire de l'héroïne qui avait sauvé leur ville, ils donnèrent son nom au faubourg incendié, qu'ils rebâtirent. S. S—1.

SISMONDI (UGOLIN) surnommé *Buzzacherino*, était amiral des Pisans, en 1241. Sa patrie, dévouée à Frédéric II, ne voulait point permettre la tenue du concile convoqué par Grégoire IX, à St.-Jean-de-Latran. Les Génois s'étaient engagés à transporter à Rome les prélats français ; ils avaient armé une flotte de vingt-sept galères, sous les ordres de Jacques Malocello, pour assurer leur passage. Ugolin Sismondi, qui avait réuni à la flotte pisane quelques vaisseaux napolitains, attendit les Génois entre la Melorta et l'île de Giglio. Ils parurent le 3 mai, escortant les pères de l'Église d'Occident, qui se rendaient à Rome, et ne refusèrent pas le combat. La bataille fut longue et acharnée ; mais jamais victoire ne fut plus complète que celle de Sismondi. Des vingt-sept galères génoises, il en coula trois à fond, et en prit dix-neuf. Quatre mille Génois furent fait prisonniers et conduits en Sicile. Deux cardinaux, un grand nombre d'évêques et de prélats furent

amenés à Pise, où on les enferma dans le chapitre de la cathédrale, et on les chargea de chaînes d'argent, pour leur témoigner une espèce de respect, même dans leur captivité. Enfin, un trésor immense fut transporté dans la même ville ; et l'amiral fit partager avec un boisseau, entre les Pisans et leurs auxiliaires napolitains, l'argent acquis par la victoire. Frédéric II accorda le titre de comte à Ugolin Sismondi ; mais sa dignité s'éteignit avec lui, et ne passa point aux autres branches de sa famille. — GINICELLO SISMONDI, amiral pisan, qui dans la guerre de cette république contre les Génois, en 1282, chassa la flotte ennemie des bouches de l'Arno, porta la désolation avec trente galères dans la rivière du Levant, prit et pilla Porto Venère, menaça Gènes ; mais au milieu de ces exploits il fut assailli, le 9 sept. 1282, devant les Bouches du Serchio, par une tempête si violente, qu'elle détruisit la moitié de sa flotte.

S. S—1.

SISSOUS DE VALMIRE, né à Troyes, vers 1740, fut avocat du roi au bailliage de cette ville, et y est mort en février 1819. Sa longue carrière n'a fourni aucun événement remarquable. Il ne tint cependant qu'à peu de chose, en 1770, qu'il n'eût un instant de célébrité. On parla de le mettre à la Bastille, pour un ouvrage qu'il avait soumis à la censure, et qu'en attendant l'approbation, il avait vendu à Lesclapart, qui le faisait imprimer clandestinement à Beauvais, chez Desjardins. Cet Ouvrage est intitulé : *Dieu et l'Homme*, par M. de Valmire, Amsterdam, 1771, in-12 de 330 pag. C'est un livre de métaphysique, dans lequel l'auteur assure que *tout ce qui a rapport à la reli-*

gion , semble fait pour la glorifier et pour la soutenir. Ce n'était pas tout à-fait l'opinion de l'abbé Chrétien, censeur de l'ouvrage, qui pensait que Sissous avait le cerveau dérangé. Ce qui fit rechercher ce livre, c'est la ressemblance de son titre avec le volume intitulé : *Dieu et les Hommes*, *OEuvre théologique mais raisonnable*, par le docteur *Obern*, traduit par *Jacques Aimon*, à Berlin, chez Christian de Vos, 1769, in-8°. Ce dernier ouvrage, imprimé à Genève, chez les frères Cramer, est de Voltaire; il avait été brûlé par arrêt du parlement de Paris, du 18 août 1769, et fut condamné à Rome, le 13 déc. 1770. On a souvent confondu les deux ouvrages; Sissous envoya le sien à Voltaire, qui l'en remercia par une lettre du 27 décembre 1771, comprise (depuis 1817, seulement) dans les *OEuvres de Voltaire*. Louis Tallot, prêtre, mort à Troyes, en 1777, à l'âge de cinquante-six ans, a publié un *Examen raisonné du livre intitulé : Dieu et l'Homme*.

A. B.—T.

SITALCÈS, roi de la Thrace Odrysienne, monta sur le trône vers l'an 430 avant J. - C. Aucun écrivain moderne n'a parlé convenablement d'un prince qui mériterait d'être appelé l'Épaminondas de la Thrace. Diodore de Sicile, dans ses recherches sur Sitalcès, ne distingue pas par époques les principaux événements de la vie de ce prince. Thucydide ne donne pas davantage l'époque fixe de son avènement au trône; mais il distingue si nettement les autres circonstances de sa vie, qu'il est facile d'en parler d'après cet historien. Vers la deuxième année de la 87<sup>e</sup>. olympiade, la première de la guerre du Péloponnèse, Sitalcès venait de monter sur le trône. Tout ce

que l'on sait de Térès, son père, dont la vie et le règne furent longs, c'est qu'il vécut quatre-vingt-douze ans, qu'il se montra belliqueux et qu'il augmenta le premier le territoire des Odryses. Quant au fils, qui régna 8 ans au plus, les historiens se plaisent à le dépeindre sous les traits les plus honorables. Modéré dans l'exercice du pouvoir, vaillant capitaine, administrateur habile et sans cesse occupé du soin d'améliorer ses finances, il avait hérité d'un empire de médiocre étendue; mais, avec de telles qualités, il eu recula bientôt les limites. Ses sujets l'affectionnèrent: ceux des Thraces voisins qui conservèrent leur indépendance, l'admirent et se rangèrent librement sous ses lois. En un mot, de tous les empires d'Europe, entre le golfe d'Ionie et le Pont-Euxin, le sien devint le plus riche et le mieux pourvu de tout ce qui procure le bonheur (Thuc. 2, 97, 5). Sitalcès n'était que le roi d'une nation à demi sauvage, et son alliance était recherchée par le peuple le mieux policé, et le plus belliqueux de l'univers. Athènes, redoutant Perdicas, roi de Macédoine, invoque la médiation de Sitalcès. Elle convoite le littoral de la Thrace; aussitôt elle se fait un allié du prince qui pouvait mettre obstacle à son ambition, et donne le titre de citoyen à son fils Sadocus. Voulant conquérir Potidée, place importante qui ouvrait les portes de toute la Pallène, elle députa vers le roi des Odryses, lui représente que le sort de Potidée intéresse son fils autant qu'Athènes même, dont il est devenu citoyen. Fort heureusement, Athènes avait devancé les ambassadeurs de Corinthe. Ils allaient demander de l'or au grand roi, et à Sitalcès sa renouciation à l'alliance d'Athènes: ce prince

rejette les propositions ; et, fidèle à son allié, au moment même où celui-ci le jouait, et à sa promesse de terminer la guerre de la Chalcidique, il se met à la tête d'une armée de cent cinquante mille hommes. Quoiqu'il n'ait mis en mouvement qu'une partie de cette armée contre les Chalcidiens et les Bottiécens, les Thraces septentrionaux, les Panaëns, les Odonantes, les Droëns, les Dersæens, craignent de perdre leur indépendance. Les Thessaliens méridionaux, les Magnètes et autres sujets de la Thessalie, prennent les armes. Les Grecs eux-mêmes, voyant en lui bien plus que le grand roi, font des vœux pour que de nouveaux Léonidas défendent les Thermopyles. Athènes tremble à l'aspect d'une puissance qu'elle a invoquée comme amie : elle devait fournir, pour le succès d'une guerre qui l'intéressait, des vaisseaux et une armée considérable ; elle se borne à une députation et à des présents (2, 953, 101, 1). Manquant de vivres et souffrant beaucoup des rigueurs de l'hiver, et d'ailleurs subjugué par les représentations de Seuthès, son neveu, le plus puissant des Odryses après lui, Sitalcès regagna précipitamment ses états. Telles furent les résultats d'une si grande expédition, dans laquelle ce monarque fut évidemment joué par les Athéniens, ce qui n'empêcha pas ce prince crédule d'inscrire ces mots sur les colonnes de son palais : *Charmants Athéniens*. On voit dans les *Acharnes* d'Aristophane, que Sadocus, son fils, fait citoyen d'Athènes (*Ach.* 145) fut invité à venir manger des andouilles aux Apaturies ou fêtes de la Supercherie. On ne connaît pas précisément l'époque de la mort de Sitalcès. Son fils Sadocus lui succéda.

G—L.

SITIUS (PUBLIUS), fut surnommé *Nucérinus*, c'est-à-dire natif de la ville de Nœcera. S'étant enfui de Rome, pour se soustraire à une accusation grave, il passa d'Espagne en Afrique, et parvint à mettre sur pied un corps de bannis, avec lequel il se signala dans différentes guerres entreprises par des princes de ce pays, armés les uns contre les autres. Câtulina l'avait désigné à ses complices comme étant informé de sa conjuration, et se préparant à la seconder. Ayant ensuite embrassé le parti de César, Silius concourut très-efficacement aux succès du dictateur en Afrique. Il prit la ville de Cirthe, tua Sabura, général de Juba, dispersa les forces de ce prince, et fit prisonniers Afranius et Faustus Sylla fils du dictateur, avec la plupart des soldats de Pompée, l'an 46 avant J.-C. Il dissipa plus tard la flotte de Scipion. Après la réduction de l'Afrique, César lui donna la partie de la Numidie qu'il avait enlevée à Manassès, auxiliaire de Juba. Silius distribua des terres à ses troupes, et régna en véritable souverain ; mais après la mort de César, il fut pris en trahison par Arabion, fils du roi Manassès qu'il avait détrôné ; et ce prince le massacra vers l'an 43 avant J.-C.

M—D j.

SIVERS (HENRI-JACOB), né à Lübeck, en 1709, après avoir terminé ses études à Rostock, fit un voyage en Danemark et en Suède, et accepta, dans ce dernier pays, une place de pasteur à Norkœping. Il devint ensuite aumônier du roi, et fut promu au grade de docteur en théologie. Mais ce qui le distingua surtout, ce fut son zèle pour l'histoire naturelle et pour toutes les connaissances utiles. Il rassembla un cabinet considérable, et riche surtout en minéraux



et en médailles. Une correspondance étendue le mettait au courant des découvertes importantes et des travaux littéraires. En 1731, il fut reçu membre de la société royale des sciences de Berlin. Il mourut en 1758, laissant un grand nombre d'ouvrages sur divers sujets, entre lesquels nous remarquerons : *Curiosa Nien-dorpensia*, Lubeck, 1732 - 1734. — *Museum Lekoifianum*, ibid., 1732. — *Relation sur le marbre de Suède*, Norkoepping, 1738, en allemand et en suédois. — *Description du Digerdoeden*, ou de la grande peste du Nord, Stockholm, 1751, en suédois. — *Fragment remarquable de l'histoire de Gustave I<sup>er</sup>*, ibid., 1754. C—AU.

SIX (JEAN), né à Amsterdam, en 1618, d'une famille originaire du Cambresis, cultiva les muses et les arts, au sein des loisirs que lui laissaient les fonctions de la magistrature municipale. Sa tragédie de *Médée* est la plus distinguée de ses productions. Il était consulté comme un oracle de goût et de *purisme* dans sa langue maternelle; Vondel et tous les poètes du temps l'ont célébré à l'envi. Il fut l'ami et le protecteur de Rembrandt, qui, dans une de ses gravures les plus recherchées (le *Portrait du bourguemestre*), a transmis à la postérité les traits de son mécène. Jean Six mourut en 1700. — SIX de CHANDELIER (Jean), parent du précédent, et né à Amsterdam, vers 1610, s'est distingué dans la même carrière. Il voyagea beaucoup, tant pour son commerce, que pour sa santé. Il paraît avoir eu pour celle-ci de grandes obligations aux eaux de Spa, qu'il se plaît à célébrer dans ses vers. Il donna, en 1657, le Recueil de ses poésies, où l'on remarque l'*Hiver des Amsterda-*

*mois*. De Bosch en loue le naturel et la force, dans son *Hist. de la poés. hollandaise*, tome 1, p. 191. On doit aussi à Six une traduction en vers hollandais des Psaumes de David, publiée en 1674, après sa mort.

M—ON.

SIXTE ou XISTE I<sup>er</sup>. (SAINT), pape, fut le successeur de saint Alexandre, en l'année 1160 ou 1161, le 3 juillet de la 1<sup>re</sup>, ou le 7 juin de la seconde: il était Romain de naissance. Nous avons déjà eu occasion de le remarquer: la succession des pontifes, dans ces premiers temps de l'Église, est certaine, quoique la date des années le soit peu. Saint Sixte I<sup>er</sup>. vécut sous les empereurs Adrien et Antonin le Pieux; il tint le Saint-Siège pendant neuf ou dix ans environ. On ne sait aucun détail sur sa vie. L'Église honore sa mémoire comme martyr; et son nom est un de ceux que l'on invoque dans les prières du canon de la messe. Il eut pour successeur saint Télesphore. On attribue à Sixte deux épîtres, qui ont été publiées avec des remarques dans la Bibliothèque des pères.

D—S.

SIXTE II (SAINT), pape, Athénien de naissance, succéda à saint Étienne, le 2 ou 24 août 257. Il était d'un âge fort avancé. Lenglet-Dufresnoy donne à son pontificat la durée de deux ans et cinq jours, tandis que le père Pagi, Fleury et l'Art de vérifier les dates ne lui donnent pas un an entier. Lenglet-Dufresnoy le regarde comme une espèce de coadjuteur de saint Étienne, son prédécesseur, dont il avait partagé la prison. Sixte II ne montra pas moins de courage lorsqu'il fut élevé seul au trône pontifical. La persécution continua, et il en fut lui-même la victime. Un édit de Valérien ayant condamné à mort tous les évêques, les prêtres et les diacres,

saint Sixte fut pris et mené au supplice avec quelques-uns de son clergé. Saint Laurent, le premier des diacres, n'était pas encore ce jour-là au nombre des victimes; il suivait Sixte en pleurant, et lui disait: « Où allez-vous, mon père, sans votre fils? » vous n'avez pas coutume d'offrir le sacrifice sans ministre. En quoi vous ai-je déplu? éprouvez si je suis digne du choix que vous avez fait de moi pour me confier la dispensation du sang de notre Seigneur. — Ce n'est pas moi, lui répondit le saint vieillard qui vous quitte, mon fils; mais un plus grand combat vous est réservé. Vous me suivrez dans trois jours. » Le pape eut la tête tranchée; quelques historiens prétendent qu'il fut pendu ou crucifié, à l'exemple du divin maître, pour lequel il donnait sa vie. Il mourut le 6 août 259. Fleury et le P. Pagi indiquent l'an 258. Sixte II avait fait transporter dans les Catacombes les corps de saint Pierre et saint Paul, pour les mettre à l'abri des profanations des hérétiques ou des persécuteurs. On attribue à ce saint pontife des épîtres et des ordonnances. Il eut pour successeur saint Denis. D—s.

SIXTE III, pape, successeur de saint Célestin, était Romain de naissance, et fut élu le 20 août 432. C'est à lui que saint Augustin écrivit sa Lettre célèbre touchant la grace, lorsqu'il n'était encore que prêtre de l'église romaine. La nomination de Sixte III se fit d'un consentement unanime, et en présence de deux évêques orientaux. Le pape travaillait à la réunion des églises de l'Orient, dont un grand nombre était divisé d'avec celle de Rome; et ce fut le premier objet auquel il s'appliqua, aidé des lumières et du zèle de saint Cyrille. Les meurs

de Sixte III furent attaquées par un calomniateur, nommé *Bassus*, qui l'accusa d'avoir séduit une vierge consacrée à Dieu. L'empereur Valentinien III fit examiner le fait dans un concile tenu à Rome, en 443, et le pape sortit triomphant de cette accusation, dont l'auteur fut condamné et excommunié. Sixte III tint le Saint-Siège pendant sept ans onze mois et douze jours, étant mort le 22 juillet 440. Les dons qu'il fit à différentes églises pour les orner ou les réparer, se montèrent à cinq mille marcs d'argent, somme prodigieuse pour un temps où les papes ne possédaient d'autres richesses que les secours des fideles. Sixte III eut pour successeur saint Léon-le-Grand. D—s.

SIXTE IV (FRANÇOIS D'ALBESCOLA DE LA ROVÈRE), succéda à Paul II, le 9 août 1471. Les historiens sont divisés sur son origine. Les uns lui donnent pour père un pêcheur de Celles, près de Savone, nommé *Leonaro Rovère*; d'autres prétendent que l'illustre famille des *Rovère* l'adopta pour parent, en voyant son élévation (1). Tous conviennent qu'il était né le 22 juillet 1414, qu'élevé dans sa jeunesse par le cardinal *Bessarion*, il montra des dispositions heureuses, qu'il fut général de l'ordre des Frères Mineurs, où il était entré au sortir de ses études; que Paul II, instruit de son mérite, lui donna la pourpre, et que sa vie était alors si régulière et si édifiante, que son palais ressemblait plutôt à un monastère qu'à l'habitation d'un prince de l'église. Deux objets principaux l'occupèrent dans les premiers moments de son exalta-

(1) Les familles des *Rovère* en Piémont, et *Beauvoir du Bourc* dans le Gévaudan, rattachent aussi leur origine à celle de la famille des papes Sixte IV et Jules II.

tion : la réforme ecclésiastique, et la guerre contre les Turcs. Ce second point exerça principalement son activité. Il leva partout des décimes ; il exhorta , mais infructueusement , toutes les puissances à se joindre à lui. Les Vénitiens et le roi de Naples fournirent seuls quelques secours. Le cardinal Caraffa eut le commandement des galères de l'état romain qui se rassemblèrent à l'embouchure du Tibre , et que le pape bénit en personne. Les opérations n'eurent pas un grand succès. Tout se borna à la prise d'une petite ville dans la Pamphlie, et au pillage de Smyrne, où le butin fut assez considérable. Le légat entra en triomphe à Rome, et la guerre n'en fut que plus animée, ainsi que la demande des subsides dans toute la chrétienté. Louis XI profita de la difficulté des affaires, pour demander à la cour de Rome des réformes utiles, telles que des règles plus justes dans la collation des bénéfices, la réduction des taxes, le rétablissement de la juridiction des juges ordinaires dans l'instruction des procès contre les évêques, l'abolition de la nouvelle levée des décimes, enfin la convocation d'un concile général à Lyon. Le pape fut sourd à toutes ces demandes. On se plaignait de sa facilité pour accorder des grâces extraordinaires, surtout à ses parents ; on voyait avec peine élevé au cardinalat un de ses neveux, nommé Riario, sujet extrêmement dépravé dans ses mœurs, et vivant avec un faste scandaleux. Sixte IV ne savait rien refuser ; souvent il accordait la même grâce à deux personnes qui l'importunaient par leurs prières. Il rétablit à Rome les chanoines réguliers de Saint-Jean de Latran ; il institua le rit du jubilé tous les vingt-cinq ans ; il donna l'évêché de Saragoce en

commende perpétuelle à un bâtard de don Juan d'Autriche qui était encore enfant, malgré l'opposition du cardinal de Pavie. Il convertit le tribut que Naples payait à la cour de Rome, comme redevance féodale, en l'hommage d'une haquenée blanche, qui a subsisté jusqu'en 1789 (V. l'art. PIERRE VI, XXXIV, 308) : mais l'événement le plus remarquable de ce pontificat, ce furent les troubles de Florence, lors de l'assassinat de Julien de Médicis et du meurtre tenté contre la personne de son frère Laurent. On sait que, par suite de ces attentats, le peuple se mutina, mit en prison Riario, et pendit l'archevêque de Pise aux fenêtres du palais. (Voy. PAZZI.) Sixte IV, irrité de ces vengeance, mit la ville de Florence en interdit, et demanda des indemnités exorbitantes. Les puissances se divisèrent. Le roi de France, le duc de Milan, les Vénitiens, soutenaient le parti de Florence. Les autres princes, surtout ceux d'Italie, embrassaient la défense du pape. Au bout de 2 ans de négociations, la colère du pontife s'apaisa. Les Florentins furent reçus en grâce ; leurs députés vinrent faire la soumission à Rome, et furent absous, avec les cérémonies usitées en pareil cas. Ce qui est plus difficile à décider, c'est de savoir quelle part le pape prit à l'horrible attentat commis contre la personne des deux Médicis. Il ne paraît pas aisé d'en justifier Riario. Il obtint de son oncle la permission de venir à Florence, sous un prétexte assez frivole, avec le cardinal de Saint-George, autre neveu ou petit-neveu du pontife ; mais il avait pu cacher son perfide dessein, en supposant même qu'il en fût coupable. Sixte IV, quoique entêté dans ses volontés, n'était point d'un caractère sombre et porté à de telles

noirceurs. Son neveu avait pu le tromper. Il ne pouvait guères'empêcher de sévir contre les excès sacrilèges des Florentins : enfin il pardonna ; et son indulgence sollicité du moins l'hésitation dans une matière aussi grave. Les historiens modérés ont pesé mûrement toutes les raisons des deux partis. Bayle n'ose rien affirmer, et paraît embrasser l'avis de Platine. L'auteur de l'Histoire des papes, Alletz, dit simplement que Sixte IV avait donné *indirectement* occasion à un si grand crime. Le continuateur de Fleury est resté dans un doute complet. L'abbé Racine, dans son Abrégé de l'Histoire ecclésiastique, dit expressément que le pape *ignorait* le projet de ses neveux. On sait que tous ces écrivains sont bien loin d'être favorables aux papes. C'est une raison pour ne pas dédaigner des opinions contraires, et pour ne pas prononcer un jugement qui ne peut résulter que d'une démonstration évidente (2). Louis XI, qui appuyait l'absolution des Florentins, menaçait la cour de Rome de la pragmatique sanction, suivant son usage toutes les fois qu'il voulait en obtenir quel-

(2) Un anglais, M. Egerton, a fait imprimer, en 1814, chez P. Didot, une Lettre de la seigneurie de Florence à Sixte IV, tirée des archives publiques. C'est une réponse au pape, qui exigeait le bannissement de Laurent de Medicis. On le lui refusa en termes très-violents, ce qui atteste le mécontentement des Florentins, dont personne ne doute, mais ne prouve nullement la participation du S. P. au complot des Pazzi, parce qu'une accusation, dans le premier accès de la colère surtout, n'est point une démonstration historique. Fabroni, qui a recueilli avec beaucoup d'attention tout ce qui était à la charge de Sixte IV, ne parle point de cette Lettre, quoiqu'il en cite quelques autres. Il est peu vraisemblable d'ailleurs que la seigneurie, dans le quinzième siècle, ait écrit au pape : « Vous nous avez envuyé des assassins. » Si une telle offense a été commise, elle a été certainement du nombre de celles dont les Florentins ont demandé pardon, deux ans après, au pape lui-même, qui a pardonné ; et il serait peu généreux de réveiller aujourd'hui un pareil souvenir. Sous aucun rapport, cette pièce ne peut être comptée parmi les témoignages véridiques et irrécusables de l'histoire.

que concession. Le pape fléchit sur ce qui intéressait Florence, et d'ailleurs demeura ferme dans tous les principes appelés ultramontains, que les papes ne cessaient d'opposer aux demandes des diverses puissances. Des malheurs d'une autre espèce troublèrent les dernières années du pontificat de Sixte IV. Les Turcs prirent la ville d'Otrante, et ils y égorgèrent, ou firent prisonniers douze mille Chrétiens ; mais ils se retirèrent à l'apparition d'une flotte envoyée contre eux. Le pape protégea d'abord les Vénitiens, contre lesquels s'était formée une ligue de souverains alarmés de leur trop grande puissance. Il les abandonna ensuite ; et, pour se venger, ils en appelèrent au futur concile. Tous ces flux et reflux d'événements fâcheux et de déterminations contradictoires épuisèrent le trésor public, et forcèrent à multiplier les impôts et les charges. On reprochait au pontife ses prodigalités envers sa famille et ses dépenses en bâtimens magnifiques. Il est resté de lui, à Rome, deux monuments remarquables : un pont sur le Tibre, qui porte son nom, et la chapelle Sixtine, au Vatican. Sixte IV, en l'an 1476, avait établi la fête de la Conception, à laquelle il attacha les mêmes indulgences que les papes Urbain IV et Martin V avaient accordées à la fête du St. Sacrement. Sixte IV mourut, le 13 août 1484, dans la soixante-onzième année de son âge, et dans la quatorzième de son pontificat. Il était oncle de Jules II. On a de lui quelques écrits estimés sur divers sujets. I. *De sanguine Christi*, Rome, 1473, in-fol. fort rare. II. *De futuris contingentibus*. III. *De potentia Dei*. IV. *De conceptione beatæ virginis*. V. Plusieurs lettres, décrets, etc., insérés dans divers recueils.

(Voy. le *Catalog. bibl. Imperiali*). Il eut pour successeur Innocent VIII.

- D—s.

SIXTE-QUINT (FÉLIX PERETTI, pape sous le nom de ), naquit le 13 décembre 1521. Ceux qui ne le connaissent que par la Vie, ou plutôt par le roman, qu'en a publié Grégorio Leti, soit d'après son imagination, soit d'après les libelles composés par les ennemis de ce pape, ne peuvent en avoir qu'une fautive idée. Encore a-t-on retranché un tiers de cette Vie dans la traduction française. L'auteur avertit lui-même de se tenir en garde contre sa fidélité, lorsqu'il dit, à l'occasion de son ouvrage : « Qu'une chose bien imaginée fait plus de plaisir que la vérité déstituée d'ornements. » Le P. Tempesti, cordelier, a composé une autre histoire sur des documents authentiques, recueillis avec des soins infinis (Rome, 1754, 2 v. in-4°.) C'est celle que l'on suit principalement dans cet article. La famille Peretti, forcée de quitter la Dalmatie, où elle tenait un rang distingué, lorsque Amurat II envahit cette province vers la fin du quinzième siècle, était venue s'établir au château de Montalte, dans la marche d'Ancone. Peretti ayant vu ses domaines ravagés, en 1518, pendant la guerre de Léon X et du duc d'Urbin, se réfugia au village des Grottes, sur le bord de la mer, et ce fut là que naquit Félix, qui fait le sujet de cet article. Pendant que son père, revenu à Montalte, s'occupait de rétablir ses propriétés, il entra au noviciat chez les Cordeliers d'Ascoli, où il mérita la faveur de ses supérieurs par ses talents, et s'attira l'aversion de ses confrères par son caractère inquiet et pétulant, qui leur fournit bien des occasions de donner un libre cours à leur jalousie naturelle. Frère

Félix n'en poursuivit pas moins rapidement sa carrière. Il fut successivement professeur de théologie, prédicateur renommé dans les principales chaires d'Italie, commissaire-général de son Ordre à Bologne, inquisiteur à Venise, etc. Il développa, dans toutes ces places, des talents qui lui frayèrent le chemin à de plus hautes dignités. Des différends qu'il eut dans cette dernière ville avec le sénat et avec ses confrères, l'obligèrent de prendre la fuite; et comme on le raillait sur cette fuite précipitée, il répondit plaisamment, « qu'ayant » fait vœu d'être pape à Rome, il » n'avait pas cru devoir se faire pendre à Venise. » Arrivé dans la capitale du monde chrétien, où il était déjà connu par la réputation que lui avaient acquises ses prédications, il devint consulteur du saint-office, membre de plusieurs autres congrégations, procureur-général de son ordre, et fut choisi par le cardinal Buoncompagno, légat en Espagne, pour l'y suivre en qualité de son théologien. A cette époque un changement très-remarquable s'opéra dans son caractère. Un air doux, honnête et complaisant remplaça cette humeur aigre et sévère qui le rendait incommode dans la société, et releva, aux yeux de tous ceux qui eurent à traiter avec lui, les autres qualités qu'on chérissait dans sa personne. L'exaltation de Pie V, son ancien disciple et son protecteur, appela Péretti à de nouveaux honneurs. Ce pape le fit élire général des Cordeliers, le choisit pour son confesseur, lui donna l'évêché de Sainte Agathe, et le revêtit de la pourpre romaine. Le cardinal de Montalte (c'est le nom qu'il avait pris du lieu où résidait sa famille), ne jouit pas de la même faveur sous Grégoire XIII, qui ne lui accorda

point de part dans le gouvernement. Si l'on en croit le romancier Gregorio Leti, cette disgrâce fut utile à ses vues ambitieuses. On le vit tout-à-coup s'éloigner du tourbillon du monde, et se confiner dans la retraite, en annonçant qu'il ne voulait désormais travailler qu'à son salut. Il paraissait succomber sous le poids des années et des infirmités, ne se montrant, en public, qu'appuyé sur un bâton, la tête penchée sur les épaules, ne parlant que d'une voix entrecoupée avec une toux qui semblait le menacer à chaque instant de sa fin. Tous ces signes de caducité redoublèrent quand il fut question de donner un successeur à Grégoire XIII. Si on lui faisait entrevoir que l'élection pourrait le regarder, il en rejetait la proposition dans des termes propres à confirmer l'idée que son état apparent donnait de sa mort prochaine, et de l'impossibilité où il serait de vaquer par lui-même aux affaires. Il n'en fallut pas davantage pour réunir en sa faveur toutes les factions qui divisaient le conclave, dans l'espoir qu'un pontificat faible et de peu de durée laisserait à chacune d'elles le temps, et leur fournirait les moyens de se mieux concerter pour parvenir plus sûrement à leur but. Il fut donc élu sans contradiction, le 24 avril 1585. A peine les suffrages étaient-ils recueillis que Montalte sortit de sa place, jeta son bâton, releva sa tête, et entonna le *Te Deum* d'une voix forte, qui retentit dans toute la salle de l'assemblée. Les cardinaux stupéfaits ne pouvaient en croire leurs yeux et leurs oreilles. Le peuple, en le voyant donner ses bénédictions avec autant de grâce que d'assurance, avait de la peine à concevoir que ce fût le même homme qui, la

veille, avait paru succomber sous le poids de son corps affaibli. Le cardinal de Médicis lui ayant fait son compliment sur cet heureux changement : « N'en soyez pas surpris, lui » répondit-il, je cherchais alors les » clefs du paradis, et pour les mieux » trouver, je me courbais, je bais- » sais la tête; mais depuis que je les » ai trouvées, je ne regarde que le » ciel, n'ayant plus besoin des cho- » ses de la terre. » Paul Jourdain Orsini, le seigneur le plus redouté à Rome, généralement accusé d'avoir fait assassiner François Peretti, neveu du nouveau pape, pour épouser sa veuve, s'étant présenté à l'audience de Sixte, dans les premiers jours de son exaltation : « Je vous pardonne, » lui dit-il, tout ce que vous avez » fait contre François Peretti, et » contre le cardinal de Montalte; » mais ce que vous pourrez faire » contre Sixte ne vous sera ja- » mais pardonné. Congédiez promp- » tement de votre palais et de » vos châteaux les bandits que » vous y avez retirés : allez et obéis- » sez ». Ces paroles, prononcées d'un ton ferme et sévère, annoncèrent que le règne de la justice était arrivé, que l'oppression allait cesser; que la sûreté, la paix et la tranquillité, bannies depuis long-temps, ne tarderaient pas à reprendre leur cours. Ses premiers soins furent de rétablir, par une police rigoureuse, la sûreté de Rome et des terres de l'Église contre les brigands qui s'étaient prévalus de la faiblesse de son prédécesseur (*Voy. SCIARRA*). Les gouverneurs et les juges qui marquaient des dispositions à une clémence hors de saison furent remplacés par d'autres plus sévères; les cardinaux, chargés de faire exécuter ses terribles édits dans les provinces, suivirent

rent ponctuellement ses intentions rigoureuses, surtout à Bologne, où il en coûta la vie au comte Pepoli, pour avoir donné retraite à des bandits. Il ne supprima point les divertissements du carnaval, temps où se commettaient les plus grands désordres; mais on vit s'élever, dans tous les quartiers de la ville, des potences destinées à la prompte punition de ceux qui se seraient livrés à des excès. Grégorio Letien rapporte des traits d'une sévérité quelquefois cruelle; mais on a déjà fait observer combien cet historien doit paraître suspect dans ses anecdotes: telle est, entre autres celle du supplice du jeune Savelli, qu'il prétend avoir été exécuté avant l'âge où les lois permettaient de faire mourir un criminel, et qui, en réalité, ne périt que deux ans après la mort de Sixte (V. *l'Histoire de Vittoria Accorambona*, 3<sup>e</sup>. édition, par M. Adry). Les censeurs de ce pape ne l'ont jugé que par le contraste de son extrême sévérité avec la clémence que lui imposait sa qualité de pontife; mais l'équité demande qu'on le regarde comme prince temporel. Or, il est constant, par l'expérience, que la sévérité des souverains, lorsqu'elle n'est pas injuste, tourne toujours à l'avantage des peuples. Il est également certain que jamais Sixte V n'a été accusé d'avoir puni personne injustement. A la nouvelle de quelque assassinat, le bon Grégoire XIII se contentait de lever les mains au ciel en gémissant; Sixte, bien différent, disait: « Ou pourra m'appeler » féroce et sanguinaire; mais j'ai lu » dans l'Écriture que le meilleur sa- » crifice que l'on puisse faire à Dieu, » est de punir le crime et de foudroyer les scélérats et les perturbateurs du repos public ». Ce dis-

cours était toujours suivi d'une justice prompte et éclatante. « Cepen- » dant, dit Duclos: je maintiens » qu'il y a eu moins d'exécutions » sous son règne qu'il n'y avait au- » paravant de meurtres dans un » mois ». C'est au moyen de cette sévérité, que la licence en tout genre fut réprimée, que disparut une race d'assassins et de voleurs qui formaient une association organisée, avec laquelle on traitait, suivant certaines conventions, pour faire assassiner, mutiler un ennemi, saccager les campagnes, déshonorer les femmes; et qu'après avoir commis toutes sortes d'horreurs, on trouvait, dans les palais des cardinaux et des princes, un asile qui mettait les coupables à l'abri des poursuites de la justice. C'est par les mêmes mesures que le libertinage fut banni des murs de Rome, et l'adultère proscrit; que l'innocence sans appui n'eut plus rien à redouter de la témérité et de l'impudence; que les faibles furent protégés contre les puissants; que l'on put marcher dans Rome en toute sécurité; que les lois reprirent leur vigueur; que l'agriculture, affranchie des brigands qui infestaient les campagnes, devint florissante; que le commerce, débarrassé de ses entraves, que les arts, les manufactures et tous les genres d'industrie furent encouragés, et que l'Italie goûta les douceurs de la paix et de l'abondance, tandis que toutes les autres contrées de l'Europe étaient agitées par des troubles et souffraient de la détresse. Une seule année de ce gouvernement ferme et vigoureux, auquel les princes voisins furent obligés de se conformer, suffit pour opérer un si grand changement. Quelques opérations d'un genre plus agréable, et vraiment dignes d'immortaliser

leur auteur, firent un peu de diversion à l'inquiétude et à la tristesse que des mesures sévères avaient dû répandre dans Rome. Cette capitale vit sortir du milieu des décombres où il était enfoui, ce fameux obélisque de granit de plus de cent pieds de hauteur, que Caligula avait fait transporter d'Égypte. Jules II et Paul III avaient échoué dans cette entreprise. Sixte V, en quatre mois et dix jours, le fit placer sur son piédestal et dédier à la sainte croix ( *Voy. FONTANA, XV, 182* ). D'autres monuments de la même espèce furent retirés de dessous des débris pour décorer des places et des églises. Le pontife fit construire, à grands frais, dans Sainte-Marie - Majeure, une superbe chapelle de marbre blanc, ornée de deux beaux mausolées, un pour lui et un pour Pie V, son bienfaiteur. Le terrain du village où il avait reçu le jour ne pouvant se prêter à l'établissement d'une ville, il en exécuta le projet à Montalte, dans le voisinage de ce village, et il y érigea un évêché. Il fit aussi beaucoup travailler au dessèchement des marais Pontins, dont Léon X avait commencé à s'occuper : un canal encore existant y a conservé le nom de *Fiume Sisto*. Les sciences et les belles-lettres n'eurent pas moins de part à sa munificence. L'université de Bologne lui doit la fondation d'un collège avec cinquante bourses. Mais un des plus beaux monuments de son pontificat, est le magnifique édifice qu'il fit élever dans la partie du Vatican appelée *belvédère*, pour y placer la célèbre bibliothèque de ce nom. Les murs en furent décorés par de très-belles peintures, qui représentaient les principaux événements de son règne, les conciles généraux et les plus fameuses bibliothèques de l'an-

tiquité ( *V. ROCCA* ). On grava, sur des tables de marbre placées à l'entrée de ce vaste dépôt, de sages réglemens pour empêcher que les livres et les manuscrits ne fussent dissipés. Près de là fut établie une célèbre imprimerie destinée à faire des éditions correctes et exactes, en toutes sortes de langues, pour rétablir dans leur intégrité les livres de l'Écriture, des pères et de la liturgie, corrompus ou altérés par la succession des temps, la négligence des hommes, ou la mauvaise foi des hérétiques. Sixte appela, dans ce dessein, tout ce qu'il put découvrir d'habiles gens dans l'art de l'imprimerie ( *V. GRANJON et J. B. RAIMONDI* ), et il n'épargna rien pour la perfection d'une si belle entreprise. C'est de là que sortirent, entre autres monuments curieux, les premiers beaux ouvrages imprimés en arabe; le texte des septante, revus sur le fameux manuscrit d'Alexandrie ( *V. Th. SMITH, p. 479* ci-après ); une édition de la Vulgate, également revue sur les textes originaux, les anciennes versions et les passages cités par les SS. Pères. Sixte travailla lui-même à cette révision, et se chargea d'en corriger les épreuves ( *V. le 4<sup>e</sup> tome des *Amoenitates litter.*, de Schelhorn* ). Tant de superbes monuments, par lesquels il renouela Rome, furent l'ouvrage d'un règne de cinq ans; et malgré les dépenses énormes qu'ils durent exiger, Sixte V, à sa mort, laissa dans le château Saint-Ange, plus de vingt millions de notre monnaie, somme immense pour ce temps-là. Son infatigable activité s'étendait sur tous les points du gouvernement. Il établit ou réforma quinze congrégations, soit pour l'administration temporelle de ses états, soit pour la police générale des affaires ecclésiastiques. Il fixa le nota-



bre des cardinaux à soixante-dix, et les divisa en trois ordres, six évêques, cinquante prêtres et quatorze diacres, ayant chacun pour titre une église de Rome : on ne s'est point écarté depuis de cet arrangement. Il publia une infinité de bulles pour la discipline des ordres religieux, qui avaient grand besoin de réforme, pour celle de toute l'église, et pour la police de ses propres domaines. Sixte prit part aux événements des différents états de l'Europe, qui avaient quelque rapport à la religion, et n'épargna rien surtout pour empêcher l'hérésie de s'établir en France. Il confirma hautement la Ligue. -- Il adressa des brevets au duc de Guise et au cardinal de Bourbon, qu'il comparait aux Machabées : il fulmina une bulle d'excommunication contre le roi de Navarre et le prince de Condé, par laquelle ces princes étaient déchus de leur droit à la couronne. A la nouvelle de l'assassinat du duc de Guise et du cardinal de Lorraine, il cita Henri III à comparaître à Rome ; et sur son refus, il lança contre lui une sentence d'excommunication. Lorsqu'il apprit la mort tragique de ce monarque, il défendit de faire des prières pour lui, et loua en plein consistoire le zèle et l'action de son assassin. Il accorda à Philippe II une bulle pour favoriser le succès de la grande *Armada*, destinée à détrôner la reine Élisabeth. Cependant, soit que ces entreprises fussent de la part de Sixte un effet des préjugés de son éducation, soit qu'il crût les devoir par politique à sa place de chef de l'Église, il est certain qu'il n'approuva pas toujours les fureurs de la Ligue, qu'il refusa même plus tard de prendre parti pour elle contre Henri IV encore hérétique, lorsqu'il se fut aperçu que le peuple français

n'était que l'instrument de quelques factieux qui se couvraient du manteau de la religion pour voiler leurs projets ambitieux. Sixte estimait sincèrement Henri IV ; et dès qu'il eut appris que ce prince demandait à être instruit de la doctrine catholique, il chercha toutes les occasions de traverser secrètement ses ennemis. De là les plaintes du duc de Maïenne, des ligueurs et de la Sorbonne ; de là les fureurs du duc d'Oliverès, ambassadeur d'Espagne à Rome. Henri n'ignorait pas ces dispositions. « C'est un grand pape, disait-il, je veux me faire catholique, quand ce ne serait que pour être fils d'un tel père. » Lorsqu'il eut appris la nouvelle de sa mort, il ne put s'empêcher d'exprimer sa douleur en ces termes : « Je perds un pape qui était tout à moi ; Dieu veuille que son successeur lui ressemble. » On l'accuse d'avoir félicité la reine Élisabeth du plaisir qu'elle avait dû goûter en faisant *sauter la tête de Marie Stuart*. C'est un conte dépourvu de toute vraisemblance. Quoique Sixte-Quint fût d'une complexion robuste, le travail excessif que demandaient ses fonctions ruina insensiblement sa santé. Il y succomba le 17 août 1590, ayant gouverné l'Église pendant cinq ans quatre mois et seize jours. Comme il faut toujours trouver des causes extraordinaires à la mort des hommes qui ont joué un grand rôle dans le monde, et froissé beaucoup d'intérêts, on répandit qu'il avait été empoisonné par les Espagnols, dont il avait su déjouer les intrigues dans les affaires de France. Les anecdotes débitées à ce sujet ne méritent pas d'être discutées. Les Romains, qui supportaient impatiemment le fardeau des taxes qu'exigeaient les grandes entreprises de ce pontife, et qui

haïssaient son gouvernement ferme et sévère, se livrèrent à une licence effrénée, et brisèrent la statue qu'on lui avait érigée au Capitole. C'est à cette occasion que le sénat rendit un arrêt pour défendre de dresser à l'avenir des statues à aucun pape vivant. Les rusés de Sixte V pour parvenir au souverain pontificat, sa conduite équivoque à l'égard des princes de son temps, une sévérité peut-être extrême, qu'il tenait de son premier état, mais qui fut très-avantageuse à ses sujets, n'empêchent pas qu'on ne doive voir en lui un homme étonnant. Voltaire, malgré les reproches dont il charge sa mémoire, reconnaît qu'il eut de grandes qualités, et même des *vertus royales*; que la grandeur de ses entreprises place son nom parmi les noms illustres, du vivant même de Henri IV et d'Élisabeth. Il fut rusé et ambitieux; mais ce qu'on regarde chez lui comme de la ruse et de l'ambition, n'eût été chez un roi qu'une politique sage et prudente. Ses mesures pour établir une police utile à ses peuples, furent sévères; mais les circonstances en exigeaient d'extraordinaires. S'il eût moins sacrifié aux préjugés de son temps; s'il eût plus consulté ce que devait lui inspirer son titre de père commun des fidèles que les intérêts d'un pouvoir temporel, on n'aurait pas même fait attention à ce qui est devenu contre lui un sujet de reproche. Ce pontife avait l'âme élevée, le génie porté aux grandes choses, une présence d'esprit et une mémoire prodigieuses. Il était capable d'expédier en même temps plusieurs affaires importantes. Il n'oubliait rien, se rappelait les injures, savait les dissimuler, faire même du bien à ses ennemis. On ne le voyait jamais rire, mais il avait de la douceur et de

l'aménité dans la conversation: il aimait même à faire quelques plaisanteries dans l'occasion: quand il parlait en public, c'était toujours avec dignité. Si on le mettait en colère, son regard semblait lancer la foudre; mais il revenait facilement de ce premier mouvement. De son tempérament tout de feu, naissait un amour ardent pour la gloire et pour l'immortalité de son nom. Son impatience naturelle ne supportait ni délai, ni lenteur dans l'exécution de ses entreprises. La coupole de Saint-Pierre (V. PORTA, XXXV, 447), et quelques autres édifices se ressentent un peu de cette précipitation. Il ne voulut point reconnaître sa sœur Camilla sous les habits magnifiques, dont quelques cardinaux l'avaient parée, pour la lui présenter, après son exaltation; et lorsqu'elle reparut devant lui avec plus de simplicité, il lui dit, en l'embrassant: « Vous êtes » à présent ma sœur, et je ne pré- » tends pas qu'un autre que moi vous » donne la qualité de princesse. » Camilla ayant voulu lui représenter qu'il était honteux pour un souverain pontife de porter d'assez mauvais linge: « Notre élévation, ma sœur, lui » répondit-il, ne doit pas nous » faire oublier le lieu d'où nous » sommes sortis; les pièces et les » lambeaux (*lambels*) sont les pre- » mières armes de notre maison. » On voit, par ce tableau de la vie de Sixte V, que si ce pontife eut des défauts (car pour des vices on ne lui en a point reprochés), ils étaient rachetés par des qualités éminentes; qu'il ne s'attira des ennemis que pour avoir abaissé l'orgueil des grands, contenu le peuple dans l'ordre, extirpé les brigands, et maintenu tous ses sujets dans le devoir, par la seule force des lois, et par

l'idée que l'on avait conçue de son caractère ferme, juste et inexorable. Ses plus illustres contemporains lui rendirent justice : on a vu ce qu'en pensaient Henri IV et Élisabeth. Il était lié avec saint Charles Borromée, avec St. Philippe Neri et avec plusieurs autres illustres personnages. Après s'être livré pendant le jour aux affaires, il donnait une partie de la nuit à l'étude. Il nous reste de lui des *Sermons*, qui commencèrent sa réputation, et quelques autres écrits. Il avait préparé des matériaux pour une nouvelle édition de saint Ambroise : cette édition, à laquelle il avait travaillé étant cordelier, et qu'il reprit après avoir été élevé à la pourpre romaine, commença de paraître en 1579, et ne fut complètement imprimée qu'en 1585. Elle fut reçue avec applaudissement; on se plaignit néanmoins de quelques changements dans le texte, dont les savaux surent mauvais gré à l'éditeur.

T—D.

SIXTE DE SIENNE, ainsi nommé du lieu de sa naissance, naquit, en 1520, de parents juifs, qui l'élevèrent dans la loi de Moïse. Les qualités dont il était doué le rendirent cher à sa famille et en firent l'ornement de la synagogue; mais dans un âge encore tendre, il embrassa la religion chrétienne. On ignore les moyens dont la Providence se servit pour opérer ce changement; mais on sait qu'il se présenta de lui-même et malgré ses parents, à l'église pour y recevoir le baptême. Bientôt il entra dans l'ordre de Saint-François, où il apprit les saintes Lettres sous le docteur Catharin, son compatriote. De l'âge de vingt ans à celui de trente, il exerça dans les principales villes d'Italie le ministère de la prédication avec beaucoup d'éclat, enseignant,

sur la prédestination, les opinions de son maître, qu'il abandonna dans la suite, pour s'attacher aux principes de saint Augustin et de saint Thomas. Enflé par les louanges et les applaudissements des hommes, Sixte de Sienne tomba dans des erreurs qu'il est maintenant difficile de déterminer, mais que les historiens de l'ordre de Saint-Dominique, croient être des erreurs judaïques. Il en fit une abjuration publique, et néanmoins il eut le malheur d'y retomber. Cette fois il fut arrêté comme relaps, enfermé à Rome dans les prisons du Saint Office, convaincu, jugé et condamné au feu. Michel Ghisilieri, depuis pape sous le nom de Pie V, était alors commissaire général de l'inquisition. Il visita le prisonnier, fut touché de sa jeunesse, de son esprit, de ses talents et des rares qualités de son cœur; il s'efforça de le ramener à la vérité, et ne parvint qu'avec beaucoup de peine à vaincre son obstination, et surtout le point d'honneur qui lui faisait préférer la mort à une vie traînée dans l'opprobre. Aussitôt qu'il fut certain du repentir de Sixte, Ghisilieri alla se jeter aux pieds du pape Jules III, pour obtenir, non-seulement la révocation de la sentence de mort et la délivrance du prisonnier, mais encore la permission de le recevoir dans l'ordre de Saint-Dominique. Le souverain pontife se rendit à la prière de Ghisilieri et lui accorda tout ce qu'il demandait. Sixte, devenu libre et frère prêcheur, cultiva la langue grecque, la langue hébraïque, l'histoire, la philosophie et la théologie. Sa conversion parut tellement sincère à ses supérieurs, qu'ils lui ordonnèrent de reprendre les exercices du saint ministère, et d'annoncer la parole de Dieu comme s'il n'avait jamais fait de chute. Sixte

s'en acquitta à la satisfaction de tout le monde, et répandit partout la bonne odeur de Jésus-Christ. Possevin, qui avait entendu quelques-uns de ses sermons, lui rendit l'honorable témoignage qu'il prêchait l'évangile sans déguisement, qu'il édifiait et instruisait les peuples tout-à-la-fois, qu'il faisait connaître et aimer la vertu, et attaquait toujours avec succès l'erreur et le vice. Ghisilieri, devenu cardinal et inquisiteur général de la foi, employa Sixte avec avantage dans la conversion des juifs. Les partisans des nouvelles opinions avaient rassemblé à Crémone un grand nombre d'ouvrages pernicieux, qu'ils mettaient entre les mains des simples fidèles pour les séduire et les entraîner dans l'erreur. Le zélé Ghisilieri chargea Sixte de Siemie de se transporter dans cette ville, et d'examiner tous les livres qui y circulaient et qu'il avait la faculté de se faire présenter. Le judicieux dominicain obéit et sépara soigneusement les ouvrages qui ne pouvaient être d'aucune utilité réelle pour les sciences, d'avec ceux que les savants pouvaient lire avec fruit, comme le Talmud, et quelques autres qu'il a décrits dans le quatrième livre de sa *Bibliothèque sainte*. Il nous assure lui-même qu'il en sauva au moins deux mille exemplaires, que les soldats espagnols avaient déjà destinés aux flammes. Le travail assidu de la prédication et de la composition, joint à de grandes austérités, altéra sa santé et avança sa mort : elle arriva vers la fin de 1569, dans le convent de Sainte-Marie-du-Château, à Gènes. Il était âgé de quarante-neuf ans. Nous avons de lui : *Bibliotheca sancta*, dédiée au pape Pie V, son sauveur et son protecteur, 1586, in-4<sup>o</sup>, Cologne, 1626,

in-4<sup>o</sup>.; *ibid.*, 1686, in-fol. ; Naples, 1742, in-fol., 2 vol., avec des additions, des corrections et des améliorations considérables, par le père Milante. Hottinger, Ellies Dupin et Richard Simon regardent cet ouvrage comme le meilleur qui ait été fait sur cette matière. « Son dessein, dit le dernier, a été principalement de faire connaître les auteurs des livres sacrés, les anciennes versions et les commentaires ; et, bien qu'il n'ait pas su parfaitement la critique de l'Écriture, on peut dire qu'il y a peu d'ouvrages sur cette matière, où il y ait tant d'érudition et de bon sens ; il explique même souvent sa pensée avec beaucoup de liberté. » (*Histoire critique du Vieux Testament*, pag. 457.) Outre sa *Bibliothèque sainte*, Sixte de Siemie nous apprend qu'il avait composé un livre sur l'usage des concordances de la Bible ; des questions astronomiques, géographiques, physiques, sur différents endroits des livres saints ; des Épîtres problématiques sur les passages difficiles des auteurs canoniques ; une analyse des Proverbes, de l'Éclésiaste, de la Sagesse et de l'Éclésiastique ; un abrégé de l'Épître de saint Paul aux Romains ; des Questions scholastiques sur la même Épître ; quatre Carêmes, prêchés à Gènes ; six volumes d'Homélies sur les évangiles ; huit Homélies sur l'ouvrage des Six Jours ; six sur les trois premiers chapitres de Job ; six sur le Psalme 1<sup>er</sup>, et vingt sur le Psalme 50. Dans sa dernière maladie ; par un excès de modestie, il jeta tous ses manuscrits au feu et en priva ainsi le public. Voy. *Biblioth. sanct.*, lib. 1<sup>re</sup>, art. *Sixtus Senensis*, et la Vie de Sixte de Siemie, qui est à la tête de l'édition de la *Biblioth. sainte*, par le P. Milante. L—D—E.

SIXTE DE VESOUL (JEAN PARIS, connu sous le nom de Père), orientaliste, était né le 19 août 1736, à Montagney-lès-Montboson, de parents simples cultivateurs. A dix-huit ans, il embrassa la règle de saint François, et fut envoyé par ses supérieurs à Paris, pour y continuer ses études. Ses progrès dans les langues orientales furent très-rapides. Il devint bientôt membre de la société des capucins hébraïsants, et prit une part active à ses travaux. C'est à lui qu'on est redevable particulièrement de la traduction de l'*Ecclesiaste*, Paris, 1771, in-12. Si l'on en croit l'un de ses confrères, le P. Dunand (V. ce nom), dès l'année précédente, il aurait mis au jour une traduction littérale de l'*Histoire de la première Croisade*, par Matthieu d'Édesse (V. ce nom, XXVII, 481); mais il est probable qu'elle est restée en manuscrit. Après la mort du P. Louis de Poix (V. ce nom, XXXV, 164), il demeura chargé de la correspondance avec les savants, que nécessitait la continuation des travaux de la société. En 1770, il signa le prospectus d'un *Dictionnaire arménien, latin, français et italien*, qu'elle se proposait de faire paraître incessamment, mais dont les événements empêchèrent la publication. Le P. Sixte ne survécut que peu de temps à la suppression de son ordre. Il était de l'académie des Arcadiens de Rome. W—s.

SKELTON (JEAN), issu d'une ancienne famille de la province de Cumberland, se distingua, dans l'université d'Oxford, par son talent pour la poésie, et y fut nommé poète lauréat, c'est-à-dire qu'il eut le privilège de porter une couronne de laurier. Devenu curé de Dysse dans le diocèse de Norwich, la gra-

vité du ministère pastoral ne lui fit point abandonner la poésie satirique, qu'il exerça surtout contre les moines mendians, ce qui lui attira d'inutiles réprimandes de son évêque; mais soupçonné d'avoir dirigé ses épigrammes contre le cardinal Wolsey, il fut fort heureux de trouver un asile dans l'abbaye de Westminster, où il resta caché jusqu'à sa mort arrivée le 21 juin 1529. Il fut enterré à Sainte-Marguerite, où l'on plaça cette inscription sur sa tombe :

*Skeltonus vates pius hic situs est.*

Érasme l'appelait *Britannicarum litterarum lumen et decus*. Son penchant pour la satire, dans laquelle il ne craignait personne et ne respectait aucune convenance, lui fit autant d'ennemis que son esprit lui donnait d'admirateurs. Ses poésies, dont plusieurs ont été souvent réimprimées, consistent dans des comédies, des sonnets, de petits poèmes, des satires, des épitaphes. Son style est dur et grossier; ses pensées sont souvent obscènes; mais ces défauts, qui appartiennent à son siècle, n'empêchent pas que ses poésies soient très-estimées. Cooper considère Skelton comme le restaurateur de l'invention dans la poésie anglaise, et Bradshaw le nomme l'inventif Skelton. Il publia le Recueil de ses poésies à Londres, en 1512, in-8°. — SKELTON (Philippe), théologien irlandais, montra dans ses prédications beaucoup de zèle pour l'Église anglicane. Il mourut à Dublin, en 1787. Son *Déisme révélé*, 2 vol. in-8°, est estimé. Il a aussi laissé des *Sermons* et d'autres écrits oubliés. T—D.

SKINNER (ÉTIENNE), étymologiste, né en 1622, à Londres, d'une famille noble, fut admis, en 1638,

au collège du Christ à Oxford, y fit de rapides progrès dans les lettres et la philosophie, et prit, en terminant ses cours, le degré de maître-ès-arts. Ayant résolu d'embrasser la carrière médicale, il revint à Oxford étudier l'art de guérir, et visita ensuite la France, l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne, pour perfectionner ses connaissances par la fréquentation des savants et des académies les plus célèbres. Reçu docteur en médecine à Heidelberg, il se fit agréger, en 1654, au collège d'Oxford, et s'établit à Lincoln, où il pratiqua son art avec beaucoup de succès. Quoiqu'il eût une nombreuse clientèle, il trouvait dans une sage distribution de son temps, le loisir de se livrer à son goût pour les recherches philosophiques, et d'entretenir une correspondance active avec les savants de l'Europe les plus habiles dans les langues. Skinner mourut le 5 sept. 1667. Il y avait peu de sciences qu'il n'eût étudiées, et il passait pour un prodige d'érudition; mais il était surtout versé dans le grec et les langues orientales. Wood l'appelle une bibliothèque vivante. Il laissa en manuscrit différents ouvrages auxquels il n'avait pas eu le temps de mettre la dernière main, et tous relatifs aux origines de la langue anglaise: *Prolegomena etymologica*; — *Etymologicon lingue anglicanæ*; — *Etymologicon botanicum*; — *Etymologica expositio vocum forensium*; — *Etymologicon vocum omnium anglicarum*; — *Etymologicon onomasticon*. Ces ouvrages passèrent à Thomas Henshaw, lequel, après les avoir corrigés et complétés, les publia sous ce titre: *Etymologicon lingue anglicanæ, seu explicatio vocum anglicarum etymologica ex propriis fontibus; scilicet ex linguis duode-*

*cim*, Londres, 1671, in-fol. Ce volume, peu commun en France, est recherché des curieux. W—s.

SKYTTÉ (JEAN), sénateur de Suède, porta d'abord le nom de Schroderus. Il naquit, en 1577, à Nykæping, où son père était bourgeois; mais, selon quelques Mémoires secrets, il était fils de Charles, duc de Sudermanie, depuis roi, sous le nom de Charles IX. Ce prince lui prodigua des marques particulières de son affection. Il fit diriger son éducation par les meilleurs maîtres, et lui fournit les moyens de voyager. Le jeune Schroderus donna, dans les universités étrangères, des preuves de ses rares dispositions pour les sciences. Il alla jusqu'à Paris, et ne revint dans sa patrie qu'en 1602. Après avoir travaillé dans la chancellerie, il fut nommé, par les états, précepteur du prince Gustave-Adolphe, fils de Charles, ainsi que des autres enfants de la famille royale. La manière distinguée dont il remplit les devoirs de cette charge lui obtint une grande considération, et prépara son avancement aux dignités les plus éminentes. Il eut par la suite la surveillance de l'éducation de Christine et de Charles-Gustave, qui fut le successeur de cette princesse. Charles récompensa les services de Schroderus par le don de terres considérables en Sudermanie. Comme ce prince connaissait son talent oratoire, il l'employa dans les affaires publiques, notamment à l'assemblée des états de Gothie, à Calmar, en 1603, où il s'agissait de faire approuver les mesures prises en 1599, après que le roi Sigismond se fut retiré en Pologne (V. CHARLES IX, VIII, 181). Schroderus parvint à disposer les esprits au changement de gouvernement. Ce fut l'année

suivante qu'il prit le nom de Skytte, lorsque Charles, devenu roi, l'eut anobli. En 1610, il alla, comme ambassadeur, auprès de Jacques 1<sup>er</sup>, qui, charmé de sa facilité à s'exprimer en latin, lui fit l'accueil le plus gracieux. Gustave-Adolphe, monté sur le trône, n'oublia pas son précepteur : il le nomma, en 1612, conseiller des finances, et, en 1620, président de la chambre royale des comptes. Skytte géra pendant 18 ans cette partie non moins importante qu'épineuse de l'administration. Il remplit si bien ses fonctions, que l'état put payer une somme considérable qu'il devait au Danemark, et que Gustave-Adolphe eut les moyens d'exécuter ses grands desseins. Skytte fut aussi employé dans des négociations avec les puissances étrangères. Il alla trois fois en Danemark, comme ministre plénipotentiaire, deux fois en Angleterre et en Hollande, et une fois en Allemagne. Il fut créé chevalier, en 1617, par le roi d'Angleterre, et acquit en Hollande l'amitié du prince Maurice et celle de Barneveld, qui étaient à la tête de deux partis opposés. Indépendamment du but politique de son voyage, il réussit à effectuer un emprunt. Gustave-Adolphe, qui l'avait élevé au rang de sénateur, le gratifia de la baronie de Dudenhof, en Livonie, et de plusieurs autres avantages, pour soutenir sa dignité. Skytte fut nommé, en 1627, sénéchal de la Finlande septentrionale, emploi que sa connaissance profonde des lois et son assiduité le mettaient en état de bien remplir. Enfin, nommé gouverneur de la Livonie, de l'Ingrie et de la Carélie, il put déployer, dans une sphère plus étendue et plus brillante, sa prudence et sa vigilance, qualités bien nécessaires dans ces provinces

frontières, sans cesse convoitées par la Russie et la Pologne. En 1634, Skytte installa, comme premier président, la cour royale de Gothie, qui venait d'être créée. Il seconda ensuite de tout son pouvoir, dans les conseils de son pays, les efforts que faisait Oxenstiern, en Allemagne, pour soutenir l'honneur et les intérêts de la Suède. En 1640, il renouvela l'alliance avec les états-généraux, et fut depuis un des négociateurs de la paix de Bromsebro. Il mourut dans sa terre de Scederaker, en 1645. Skytte a laissé de grands souvenirs en Suède, comme savant, non moins que comme homme d'état. Consacrant à l'étude tous les moments qu'il pouvait dérober aux affaires, il composa plusieurs ouvrages, entre autres l'*Instruction sur l'éducation d'un prince*, Stockholm, 1604, in-8°. Ce Traité, adressé au prince Gustave-Adolphe, pour lequel il fut écrit, fait apprécier le talent et les principes de l'auteur, dans une matière si importante. Skytte fut, pendant 23 ans, chancelier de l'université d'Upsal, à laquelle il fit donner par le roi tous les biens héréditaires de la famille de Vasa. Il y fonda une chaire d'éloquence et de belles-lettres. Son tombeau est dans la cathédrale de cette ville. Il porta aussi un regard attentif sur tout ce qui tient à l'instruction ; et plusieurs écoles, en Laponie, lui doivent leur existence.—Les fils de Jean Skytte furent élevés à des places éminentes. Son neveu, Laurent SKYTTE, eut une carrière assez remarquable. Après avoir été résident de la cour de Suède à Lisbonne jusqu'en 1647, il donna sa démission, et se rendit à Rome. Il changea, peu après, de religion, et entra dans l'ordre des frères Mineurs de l'étroite observance. On lui offrit un évêché, et on lui fit

même espérer le chapeau de cardinal; mais il montra peu d'empressement pour ces dignités de l'église, et mourut dans son couvent, à Rome, en 1696. On a de lui : *Oratio de accessu Gustavi Magni Upsaliæ habitæ*, 1633, édition holland.; — *Confessio veritatis Eccl. Cathol.*, Cologne, 1652; — *Peregrinatio sancti fratris Laurentii*, Rome, 1658; — *Scala pictatis*, ibid., 1668, etc. Il se faisait appeler, à Rome, *Frater Laurentius à Divo Paulo*; mais il ajoutait quelquefois à ce titre : *nobilis Suecus*. C—AU. et E—S.

SLAUGHTER (ÉDOUARD), jésuite anglais, passa sa vie dans le collège de sa nation, à Liège, où il professa la théologie. Il y mourut dans un âge avancé, le 21 janvier 1729. On a de lui : I. *Grammatica hebræica*, Rome, 1725. Cette Grammaire, qui, malgré sa brièveté, était fort estimée dans le temps où elle parut, avait été composée plus de vingt ans auparavant, et avait été publiée fort incorrectement par les élèves de l'auteur, qui l'avaient répandue dans différents pays. II. *Arithmetica*, Liège, 1725. Ce dernier ouvrage prouverait que l'auteur avait été aussi professeur de mathématiques, dans les dernières années de sa vie, titre que lui donnent plusieurs biographies. C—Y.

SLAWINECKIJ (ÉPIPHANE), traducteur russe du dix-septième siècle, était moine à Kiev, lorsque le boïar Ristchev fonda, en 1649, aux environs de Moscou, une espèce de congrégation, sous le nom d'*ermitage de la Transfiguration*, qui devait s'occuper uniquement de la traduction russe des livres utiles aux moines. Épiphané en fut un des membres les plus laborieux, et il traduisait du grec un grand nombre d'ouvrages, entre autres la Vie et

les sermons de saint Jean Chrysostome, avec une lettre de saint Basile, et une autre de Gemadius, patriarche de Constantinople, 1 volume in-4°, Moscou, 1664. Dans un autre volume, publié par lui l'année suivante à Moscou, in-fol., on trouve réunis cinquante sermons de saint Grégoire de Naziance, onze Homélies de St. Basile, quatre sermons de St. Athanase d'Alexandrie, contre les Ariens, et le livre *Nebesa*, ou explication de la foi orthodoxe, par Jean Damascène. Il traduisit aussi le Recueil abrégé des canons par Wlstar, d'après un manuscrit contemporain, ainsi que l'abrégé de canons et de conciles, par Constantin Herménopole. Slawineckij avait rédigé un Dictionnaire grec-esclavonlatin, qui est resté manuscrit. Il a fait la préface et traduit du grec beaucoup d'articles du livre intitulé *Skrizal*, qui fut publié, en 1656, par le patriarche Nikon. En 1674, il fut chargé d'une nouvelle traduction esclavone de la Bible; mais à peine avait-il commencé à s'occuper du Nouveau Testament, qu'il mourut en 1676. Voy. le *Dictionnaire historique des auteurs ecclésiastiques de Russie*, tome 2, Pétersbourg, 1818. D—G.

SLEHDAN (JEAN PHILIPSON), célèbre historien, naquit, en 1606, à Schleide, petite ville de l'électorat de Cologne, sur les confins du duché de Juliers. Après avoir fait ses premières études au gymnase de sa ville natale, il alla les continuer à Liège, puis à Cologne, où il se perfectionna dans les langues et la littérature anciennes. Jean Sturmius, son compatriote et son ami, l'ayant trouvé malade à Cologne, lui persuada de l'accompagner à Louvain, où il se rendait pour achever ses cours,



et lui procura , peu de temps après , l'éducation d'un fils du comte de Manderscheide, seigneur de Schleide. Le desir d'acquérir de nouvelles connaissances, décida Sleidan à faire le voyage de Paris. Il y vécut quelque temps dans la société des savants , et ensuite alla faire son cours de droit à Orléans. Après avoir pris ses degrés, il revint à Paris; mais ne pouvant se décider à suivre la carrière du barreau, il accepta l'offre que lui fit son ami Sturmîus, de le placer chez le cardinal Jean du Bellay ( *V.* ce nom ). Il accompagna son patron à la diète d'Hagenau, et fut employé depuis dans diverses affaires importantes. Sleidan professait en secret les principes des réformateurs de l'Allemagne. La rigueur des édits rendus par François I<sup>er</sup>. contre les partisans de Luther, l'obligea de sortir de France en 1542. Il rejoignit, à Strasbourg, son ami Sturmîus, dont il avait déjà tant de fois éprouvé l'attachement, et qui vint encore à son aide dans cette circonstance. Chargé d'abord de quelques négociations, tant en France qu'en Angleterre, où il se maria, Sleidan obtint ensuite, avec un traitement honorable, le titre d'historien de la ligue de Smalkalde. La perte de la bataille de Muhlberg (*V.* SAXE, XL, 572) ayant dissipé cette ligue, Sleidan se serait encore trouvé sans ressources, si Sturmîus ne lui eût fait accorder une pension par les magistrats de Strasbourg. Il fut député de cette ville, en 1551, au concile de Trente, et l'année suivante, il régla les articles de la convention que la ville de Strasbourg fit avec Henri II, pour la nourriture de son armée. Dans ses loisirs, Sleidan travaillait à l'histoire contemporaine. Il venait de mettre la dernière main à cet ouvrage

important, lorsqu'il eut le chagrin de perdre sa femme qu'il aimait tendrement. Depuis ce temps il ne fit que languir, et mourut à Strasbourg le 31 oct. 1556, à l'âge de 50 ans. Outre un *Abrégé* de la Chronique de Froissart, en latin; des *Traductions* latines des Mémoires de Comines et de la grande monarchie de France de Cl. de Seissel, avec un sommaire de la doctrine de Platon, tirée de ses Traités de la république et des lois; et enfin deux harangues et quelques opuscules dont on trouvera les titres dans les *Mémoires* du P. Nicéron, tom. xxxix, on a de Sleidan : I. *De statu religionis et reipublicæ, Carolo Quinto Cæsare, commentariû*, Strasbourg, Wendel. Rihel, 1555, in-fol. de 469, feuillets chiffrés, et quatre feuillets préliminaires, première et très-rare édition : elle ne contient que vingt-cinq livres, qui comprennent les événements depuis l'origine de la réforme de Luther, en 1517 jusqu'au mois de février 1555. Le succès de cet ouvrage fut si grand, qu'on le réimprima deux fois dans la même année, in-8<sup>o</sup>. (*V.* Vogt, *Catal. libror. rarior.*), et in-fol. (*V.* Freytag, *Apparat. litterar.*, II, 243). Les Rihel en donnèrent une nouvelle édition, en 1556, in-8<sup>o</sup>, tirée sans doute à plus grand nombre que les précédentes ce qui n'empêcha pas les contrefaçons de se multiplier à Bâle, Anvers, etc. Les éditions postérieures à 1556 (1), sont augmentées de l'apologie de Sleidan et d'un vingt-sixième livre qui finit à la mort de l'auteur; mais on en a retranché divers passages que l'on trouvait encore trop

(1) Jean Gottlob Bucher a publié la Notice des éditions et des traductions de l'histoire de Sleidan, dans les *Novæ acta eruditor. Lipsiens.*, 1773, p. 378-82.

favorables aux catholiques. La meilleure de toutes est celle qu'on doit à Jean Gottl. Bœhm, avec les notes et les additions de Christian Charl. Am - Ende, Francfort, 1785-86, in-8°, 3 vol. L'éditeur annonçait un quatrième volume, qui devait contenir l'histoire circonstanciée de l'ouvrage, avec la vie de l'auteur, son apologie et un grand nombre de ses lettres. Ce volume n'a point paru. A peine publiée, l'histoire de Sleidan fut traduite en allemand, en français et en italien, etc.; toutes les anciennes traductions ont été surpassées par celle qu'à donnée Le Courayer sous ce titre. *Histoire de la réformation*, trad. du latin de J. Sleidan, avec des notes, la Haye, 1767-69, 3 vol. in-4°. Le travail de Le Courayer a servi de base à la nouvelle traduction allemande de Stroth, publiée par Isaac.-Salom. Semler, Halle, 1771-73, in-8°, 3 vol. L'histoire de Sleidan a toujours été fort estimée chez les Protestants; c'est, avec celle de Seckendorf (Voyez ce nom), les deux sources où puisent le plus souvent les écrivains de cette communion qui veulent tracer l'origine et les progrès de la réformation en Allemagne. Elle est écrite avec élégance, et contient une foule de détails curieux et de faits intéressants, qu'il dit avoir tirés des actes publics conservés dans les archives de la ville de Strasbourg; mais l'esprit de parti qui l'a dictée devrait suffire pour lui ôter toute confiance. « Personne, dit Feller, n'a su mieux que Sleidan, donner un air de vraisemblance aux mensonges les plus révoltants : on voit combien il avait en horreur Charles-Quint, dont il dénature toutes les actions. » L'Allemagne protestante l'appelle son *Tite-Live*; et cette comparaison n'est pas

dépourvue de justesse, au moins quant à la partialité des deux historiens pour leur nation. Charles-Quint appelait, dit-on, Sleidan, et Paul Jove ses *menteurs*, parce que le premier avait dit trop de mal de lui, et le second trop de bien. II. *De quatuor summis imperiis, Babylonico, Persico, Græco et Romano, libri tres*, Strasbourg, 1556, in-8°. Cet ouvrage, quoique moins important que le premier, n'a pas eu moins de succès; et l'on en compte jusqu'à cinquante-cinq éditions : il a été réimprimé avec des notes de Henr. Meibom, Helmstadt, 1586, in-8°; avec un Commentaire de Guill. Xylander, Hanau, 1586, in-8° (2) : il l'a été depuis, plusieurs fois, par les Elzeviers, dans la collection des *Républiques* (V. SALLENGRE). Plusieurs auteurs l'ont continué successivement. L'édition de Francfort, 1711, in-8°, réunit les suppléments de Gilles Strauch, Conrad - Samuel Schurtzleisch et Christ. Junker, qui conduisent l'histoire de l'empire jusqu'à la fin du dix-septième siècle : l'ancienne traduction française de Robert le Prévost (3), Genève, 1557, in-8°, est oubliée depuis long-temps; mais on en a deux autres, l'une par Ant. Teissier, sous ce titre : *Abrégé de l'histoire des quatre monarchies du monde*, Berlin, 1710, in-12, et l'autre par Hornot : *Abrégé chronologique de l'histoire universelle*, depuis les premiers empires du monde jusqu'à l'année 1725, Amsterdam et Paris, 1757, in-12, 1766, in-8°. On trouve dans la *Biblioth. calcogr.*

(2) Cette édition que l'on doit à Élie Putschius, renferme quelques autres opuscules de Sleidan : la traduction de Seissel; le sommaire de Platon et les deux harangues dont on a parlé.

(3) Ce traducteur, sur lequel nos anciens bibliothécaires ne donnent aucun renseignement, a traduit aussi le grand ouvrage de Sleidan.

de J.-J. Boissard, II, 130, une Notice sur Sleidan, avec son portrait gravé par de Bry. W—s.

SLINGELANDT (PIERRE VAN), né à Leyde, en 1640, fut élève de Gérard Dow. Doué d'une patience que rien ne pouvait rebuter, il chercha à s'approprier la manière de son maître, et y réussit au point que l'on confondait souvent les œuvres du disciple avec celles du professeur. Il reçut tant d'encouragements, qu'il résolut de travailler seul; mais comme il voulait rendre avec l'exactitude la plus scrupuleuse jusqu'aux moindres détails, il ne peignait qu'avec une extrême lenteur. Il mit trois ans à terminer les portraits de la famille Meerman, et un mois à faire un rabat de dentelle. C'est ce qui explique le petit nombre de tableaux connus de ce maître. Parmi les plus piquants, on cite 1<sup>o</sup>. une *Jeune fille tenant par la queue une souris, qu'un chat s'efforce de saisir*. On pourrait compter tous les poils de chacun de ces deux animaux; 2<sup>o</sup>. un *Matelot ayant sur la tête un bonnet de tricot*, dont on distingue toutes les mailles. Cette manie, car c'en est une quand elle est poussée à cet excès, répand, dans toutes ses compositions, de la roideur et du froid; et s'il peut être comparé à Gérard Dow, pour la finesse et le précieux du pinceau et pour la bonté de la couleur, il est bien éloigné de son maître pour le mouvement et la chaleur de la composition. Ses figures sont dessinées sans grâce: mais aucun artiste ne l'a surpassé pour le fini; et cette seule qualité, qui, de son vivant, lui avait donné la vogue, est encore celle qui, jointe à la rareté de ses tableaux, les fait rechercher aujourd'hui. Son caractère tranquille et sédentaire était parfaitement

en harmonie avec sa manière de peindre; mais sa lenteur dans l'exécution ne lui permit pas de s'enrichir, quoique ses tableaux lui fassent chèrement payés. Le Musée du Louvre en possède trois: I. Une *Dame assise entre ses deux enfants, dont l'un tient un nid d'oiseaux, prête l'oreille à son perroquet, perché sur son bâton, tandis que son mari remet une lettre à un jeune nègre*. Ce tableau est un des plus précieux de ce maître. II. *Portrait d'homme*, dans un cadre ovale. III. De la *Faiselle*, un *Coffre*, un *Tonneau* et divers autres *Objets de nature morte*; tableau de petite dimension. Le même établissement a possédé un autre tableau de ce maître, représentant une *Femme à la porte d'un cordonnier, faisant à ce dernier des reproches auxquels il paraît attentif*. Ce tableau a été rendu en 1815. Slingelandt mourut le 7 décembre 1691. P—s.

SLINGELANDT (SIMON VAN), fils d'un magistrat du plus grand mérite, et l'ami intime de Jean de Witt, ajouta encore à l'illustration de son nom par les services qu'il rendit à son pays, et, après s'être acquis les respects des cabinets de Vienne, de Londres et de Versailles, fut successivement secrétaire du conseil d'état, trésorier-général des Provinces-Unies, grand-pensionnaire de Hollande, et mourut, en 1736, ayant survécu un grand nombre d'années au stathouderat de Guillaume III. Il n'inclina point à rétablir cette haute dignité, et vit néanmoins que, sans un chef puissant, l'union belge manquait d'un des principaux ressorts; mais il ne put jamais découvrir un équivalent au stathouderat, pour la cimenter, donner de l'énergie à l'exécution, réconcilier les forces et les intérêts divisés. Aucun

grand - pensionnaire de Hollande n'eut de plus grands talents, plus de dignité dans le caractère et dans la conduite, plus de connaissance de la constitution et des intérêts de son pays(1). Il fit de plus grandes choses dans le silence du cabinet, que ceux qui se sont signalés dans le tumulte de la discorde intérieure ou dans les querelles extérieures. On a imprimé en hollandais, à Amsterdam, en 1787, trois volumes de ses écrits politiques, qui contiennent différents Discours sur l'ancien gouvernement de Hollande, sur les finances, sur les défauts de la constitution qui a subsisté jusqu'en 1795, et les moyens d'y remédier; sur les causes de sa décadence et la méthode à employer pour rétablir le gouvernement; enfin sur la nature de l'assemblée des états-généraux, le sujet et la forme de leurs délibérations. Ces trois volumes annoncent une suite; ils sont le résultat des vues, des raisonnements d'un des plus grands hommes d'état qu'aient produits les Provinces - Unies. Ils portent l'empreinte du savoir et de l'expérience la plus consommée. Peut-être ne sont-ils pas tous également intéressants, hors des limites des Provinces-Unies; mais tous sont l'ouvrage du génie. Il eût été à désirer que les éditeurs les eussent fait précéder d'un Précis de la vie et du caractère de cet homme célèbre, d'un tableau des négociations où il fut engagé, et de la correspondance qu'il eut avec les premiers ministres et les principales personnes en place dans les cours de l'Europe, durant l'es-

pace de temps qui s'écoula entre la guerre de la Succession et la pacification de l'Europe, en 1733. Sa famille possède de riches matériaux pour un pareil ouvrage. Un des plus savants libraires d'Angleterre offrit à son fils mille guinées pour la correspondance entre son père et le duc de Marlborough. L'offre fut refusée.

T—D.

SLOANE ( SIR HANS ), médecin distingué par son zèle pour l'histoire naturelle, naquit en 1660, à Killileagh dans le comté de Down en Irlande, et fit ses études à Londres, où il reçut des leçons du docteur Strafforth. Ce fut au jardin de Chelsea, qu'il commença à étudier la botanique, et ses progrès y furent remarqués par Boyle et Ray. Ayant fait un voyage en France pour se perfectionner, il suivit, à Paris, les cours de Tournefort et de Duverney, et passa ensuite beaucoup de temps dans les provinces méridionales, particulièrement à Montpellier, où il entendit les leçons de Magnol. Après avoir pris ses grades, il retourna en Angleterre, et fut admis à la société royale. Il fit alors connaissance avec le célèbre Sydenham, qui lui offrit sa maison, et devint son protecteur. En 1687, lorsque le collège royal de médecine s'adjoignit de nouveaux membres, il y fut reçu. Peu de temps après, son ardeur pour l'étude de l'histoire naturelle le détermina à accepter l'emploi de médecin du duc d'Albemarle, nommé gouverneur de la Jamaïque; mais la mort subite de ce seigneur l'obligea de quitter cette île au bout de 15 mois. Il avait si bien employé ce court intervalle, qu'il rapporta, en 1689, une riche collection d'objets précieux, entre autres, huit-cents espèces de plantes, nombre bien supérieur à tout ce qu'on avait

(1) D'Acunha, ministre de Portugal, qui, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, était encore à la Haye l'oracle du corps diplomatique, disait, à l'occasion du décès de Slingselandt: « La république a perdu sa tête; elle se soutiendra peut-être tant que Fagel vivra; mais lui mort ou hors de crédit, ce ne sera plus que trouble et confusion. »

recueilli jusqu'alors aux Indes-Occidentales. A son retour à Londres, Sloane fut élu secrétaire de la société royale (1693), et il recommença, en cette qualité, la publication des Mémoires de la société, qui avait été suspendue. L'année suivante, il fut nommé médecin de l'hôpital de Christ, place qu'il occupa long-temps, mais dont il consacra toujours les émoluments à l'entretien de l'établissement. Il épousa, en 1695, la fille de l'alderman Langley, dont il eut trois filles et un fils, qui mourut en bas âge. En 1696, il publia son *Catalogus plantarum quæ in insulâ Jamaicâ sponte proveniunt, vel vulgò coluntur*, 3 vol. in-8<sup>o</sup>, qui forme le *Prodromus* de la partie botanique de son grand ouvrage sur l'histoire naturelle de la Jamaïque. La méthode suivie dans ce Catalogue est à peu près celle de Ray, avec lequel Sloane continua d'être fort lié. On remarque peu d'améliorations dans ce catalogue pour la fixation des genres; mais les gradations en sont assez exactes pour mettre des botanistes plus modernes en état d'assigner aux espèces leur place respective dans les systèmes nouveaux. Sloane donna, en même temps, une liste nombreuse de synonymes. Ses additions à la famille des fougères sont assez remarquables. Il s'occupait surtout, à cette époque, de compléter la collection de Courten, devenue si célèbre, et dont il put être plus tard lui-même propriétaire pour un prix très-modique, ayant été nommé exécuteur testamentaire de son ami. Le premier volume de son grand ouvrage parut en 1707, sous le titre de *Voyage aux îles de Malère, la Barbade, Saint-Christophe et la Jamaïque, avec l'histoire naturelle des plantes et des arbres, des quadrupèdes, pois-*

*sous, oiseaux, insectes, etc., précédés d'une introduction, contenant des remarques sur les habitants, le climat, les maladies, le commerce, etc., de ces pays et d'une partie du continent de l'Amérique*, un volume in-folio, avec cent-cinquante-six planches. Le second volume de ce magnifique ouvrage ne parut qu'en 1725. Les causes de ce retard, expliquées dans la préface, furent surtout les soins que l'auteur se vit obligé de donner à l'augmentation et à la description de son cabinet, qui déjà enrichi par la collection de Courten, le fut encore, en 1718, par celle de Petiver. Ce second volume contient la fin des plantes et du règne animal. Les plantes nouvelles sont presque toutes gravées. Les planches continuent jusqu'à la 274<sup>me</sup>. Les quarante dernières représentent des animaux de toutes les classes, à l'exception des mammifères. Quoique l'histoire naturelle ait fait de grands progrès depuis ce temps, et que l'on ait des descriptions beaucoup plus complètes sur les contrées que Sloane a visitées, l'utilité des efforts qu'il fit pour recueillir un grand nombre de faits nouveaux, et l'impulsion qu'il donna aux recherches dans les climats des tropiques, ne peuvent être contestées. La réputation qu'il acquit par ses publications, le fit nommer, en 1708, membre associé de l'académie des sciences de Paris. Zélé philanthrope, il établit, à cette époque, le dispensaire de Londres, où les pauvres peuvent acheter tous les remèdes qui leur sont nécessaires pour la valeur intrinsèque des matières qui les composent. Sa réputation comme médecin ne fut pas moins étendue; et il eût l'honneur d'être consulté souvent par la reine Anne. A l'avènement de George I<sup>er</sup>, il fut nommé

médecin en chef de l'armée, et élevé à la dignité de baronnet du royaume, honneur qu'avant lui aucun autre médecin n'avait obtenu. En 1719, il fut élu président de l'école de médecine, et en 1727, de la société royale, honneur où il succéda au grand Newton. La même année, il fut nommé médecin du roi George II. L'acquisition qu'il fit, dans ce temps-là, de la seigneurie de Chelsea, lui donna les moyens de déployer sa munificence pour les sciences; et ce fut alors qu'il fit donation d'un jardin botanique à la compagnie des apothicaires de Londres. Long-temps administrateur de tous les hôpitaux de cette capitale, il fit don de cent liv. sterling à chacun de ces établissements, et à quelques-uns de sommes plus considérables. Après avoir employé la plus grande partie de sa vie à l'exercice de son art, à l'encouragement des connaissances utiles, et à des actes de bienfaisance, il se retira, en 1740, dans sa terre de Chelsea, où il passa douze ans, dans le calme et le bonheur que donne une pratique constante de toutes les vertus. Il mourut le 11 janvier 1752, dans sa quatre-vingt-douzième année (1). Comme botaniste, sir Hans Sloane s'est plus distingué par la persévérance et l'assiduité de ses recherches, que par des découvertes et des idées nouvelles. Comme

(1) Sloane était alors d'une économie poussée jusqu'à l'avarice, et qui semble peu d'accord avec ses actes de bienfaisance et de grandeur. Sa table était fort mal servie; et l'on raconte que le docteur Mortimer étant allé le voir un jour à Chelsea, il se plaignit d'être abandonné par ses amis: « Cela vient, lui dit le docteur, de ce que l'on trouve à peine chez vous à manger un œuf frais, et que ceux qui viennent vous voir sont obligés de s'en retourner à Londres à jeun. — Je vous entends, repliqua Sloane: hé bien! que l'on serve tout de suite un grand dîner, et que tout le monde puisse y avoir part. Si, comme l'assure Hume, la banqueroute nationale est inévitable, elle achèvera ma ruine, et mes amis ne me trouveront plus qu'à l'hôpital.

médecin, il se fit remarquer par la sagacité de ses pronostics, et surtout par ses efforts pour étendre l'usage du quinquina, et celui de l'inoculation, qu'il pratiqua sur quelques membres de la famille royale. Il fut encore l'inventeur de la poudre contre la rage, connue sous le nom de *pulvis anti-lyssus*. Sloane a donné quelques articles aux *Transactions philosophiques*, et aux *Mémoires de l'académie*; mais sa réputation est surtout due à la richesse de son cabinet: ce fut pour le voir que Linné vint à Londres, en 1736. Il avait été recommandé à Sloane par Boerhave; mais le système du jeune naturaliste ne fut pas goûté comme il devait l'être par le vieillard, qui néanmoins lui rendit justice, lorsqu'il reçut sa *Flora Lapponica*. Sloane légua toute sa belle collection à la nation Anglaise, à la charge de payer à ses héritiers une somme de vingt mille livres sterling, qui n'était que la valeur intrinsèque des métaux et des pierres précieuses qui s'y trouvaient. Cette collection contenait en outre un nombre immense d'objets rares et curieux, et une bibliothèque de plus de 50 mille volumes imprimés et manuscrits (2). Le parlement accepta le legs: on y joignit les manuscrits de Harley, avec la bibliothèque de Cotton; et ce trésor fut déposé dans le bâtiment connu sous le nom de *Montague-House*, où il forme, avec les objets dont il s'est augmenté, la superbe collection appelée le *Musée Britannique*. Voy. la

(2) Le nombre des manuscrits se montait à 3516. Les médailles à 32,000 pièces; les pierres gravées et cames à 700; les pierres précieuses à 2256; et 1555 poissons; 1172 oiseaux; 1886 quadrupèdes; 5439 insectes; 12506 plantes, etc. Le catalogue de cette collection, indiquant chaque objet avec une courte description et quelques renvois littéraires, forme 38 volumes in-folio. Une grande partie de l'histoire naturelle a été détruite par le temps.

Vie de Sloane dans *l'Histoire de l'Académie des sciences*, année 1753, et l'article *Sloane* dans *l'Histoire de la botanique*, par Pulteney, vol. 2, p. 308. Linné, dans son *Hortus cliffortianus*, lui a consacré, sous le nom de *sloanea*, un bel arbre des Indes occidentales de la famille des *Tiliacées*. Z.

SLODTZ (SÉBASTIEN), sculpteur, né à Anvers, en 1655, se fit un nom parmi les artistes qui contribuèrent à l'embellissement des palais de Louis XIV. Au nombre des ouvrages qui l'ont rendu célèbre, on cite le *Buste de Tison du Tillet*, la *statue de St. Ambroise*, qui décore l'église des Invalides, et surtout la figure en marbre d'*Annibal mesurant au boisseau les anneaux des chevaliers romains tués à la bataille de Cannes*, qui est placée près du grand bassin octogone dans le jardin des Tuileries. Si la noblesse de l'expression répondait à la beauté de l'exécution, cette figure ne laisserait rien à désirer. C'est encore un bon ouvrage que son bas-relief des Invalides dont le sujet est *Saint-Louis envoyant des missionnaires dans les Indes*. Il a exécuté à Versailles le *groupe de Protée et d'Aristée*, et à Marly la figure de Pomone. Slodtz mourut à Paris, en 1726. — Sébastien - René SLODTZ, fils du précédent, et l'aîné de cinq frères, cultiva aussi la sculpture avec succès. — Paul - Ambroise SLODTZ, son frère puîné, professeur de l'Académie, dessinateur de la chambre et du cabinet du roi, né en 1702, et mort en 1758, travailla conjointement avec son frère Sébastien René au maître-autel de l'église de Saint-Barthélemi, au dais du maître-autel, à l'autel de la chapelle de la Vierge de Saint-Sulpice; enfin à l'autel à la romaine de

l'église Saint-Germain-des-Prés. Il l'aïda également, ainsi que son frère Michel-Ange, dans les catafalques de Notre-Dame, et la décoration des salles de bal et du feu d'artifice qui eut lieu lors des fêtes célébrées à Versailles, en 1751, à l'occasion de la naissance du duc de Bourgogne, fils de Louis XV. Mais quelque talent qu'aient eu ces deux artistes, ils le cèdent à leur plus jeune frère René-Michel, plus connu sous le nom de Michel-Ange, qui, dans sa jeunesse lui avait été donné par son père, ses frères et ses camarades, et qu'il conserva le reste de sa vie. Né à Paris, en 1705, à l'âge de vingt-un ans, il remporta le second prix de sculpture, et fut envoyé à Rome comme pensionnaire du roi. Il demeura dix-sept ans dans cette ville, où il obtint au concours, pour l'église de Saint-Pierre, l'exécution de *la figure de Saint-Bruno refusant la couronne qu'un ange lui apporte*. Il y exécuta en outre *le tombeau du marquis Capponi*, placé dans l'église de Saint-Jean des Florentins; le *bas-relief du tombeau* et le *buste de Wlenghels*, dans l'église de Saint-Louis des Français. Il avait été chargé du *mausolée commun*, élevé dans la cathédrale de Vienne en Dauphiné, en l'honneur de M. de Montmorin, archevêque de cette ville, et du cardinal d'Auvergne, son successeur. C'est à cette époque (1747) que Slodtz revint à Paris, précédé de sa réputation. Ses deux frères n'eurent qu'à se féliciter de son retour. Il partagea tous leurs travaux, et l'on y aperçut une amélioration sensible. Ils présentèrent un projet de place pour la statue équestre de Louis XV, sur une partie du quai des Théâtres. L'architecture en était magnifique et du meilleur goût. En 1749, l'a-

cadémie agréa Slodtz sur plusieurs ouvrages, entre autres sur un *modèle en petit de l'amitié*, qui devait être son morceau de réception. Diverses circonstances l'empêchèrent d'être admis. En 1755, le marquis de Marigny, directeur des bâtimens, lui fit accorder une pension par le roi. Il succéda, en 1758, à son frère Paul - Ambroise, comme dessinateur de la chambre et du cabinet. Parmi ses ouvrages les plus remarquables, on cite *les Modèles des deux Anges adorateurs* et les *Bas-Reliefs* qui décorent le maître-autel de la paroisse de Choisy, ainsi qu'une *copie du Christ*, d'après celui de Michel-Ange qu'on voit à Rome dans l'église de la Minerve. Mais son chef-d'œuvre est le *Tombeau de Languet*, curé de Saint Sulpice. A l'exemple du Bernin, il y a employé le bronze et les marbres de toutes les couleurs. Cet ouvrage qui, à l'époque où il fut exécuté, était l'objet de l'admiration générale, est une nouvelle preuve de la décadence des arts sous Louis XV. La composition en est bizarre et mesquine, quoique visant à l'effet; le dessin en est maigre et sec, et manque même de correction. Le squelette de la mort est hideux. Ce qu'il y a de meilleur est la figure du curé, qui n'est dépourvue ni d'expression, ni d'une certaine noblesse. Ce mausolée fit à son auteur une si grande réputation, que le roi de Prusse, Frédéric II, non content de lui commander deux statues, voulut l'attirer à sa cour. Mais Slodtz, retenu par les nombreux amis que lui avaient acquises ses qualités personnelles, refusa de se rendre à cette invitation. Peu de temps après, il fut atteint d'un épanchement de bile auquel il succomba, en 1764.

P—s.

SMALRIDGE (GEORGE), savant prélat anglais, naquit, en 1663, à Lichfield, dans le Straffordshire. Son père, pauvre teinturier, n'étant pas en état de lui donner de l'éducation, Ashmole se chargea du jeune Smalridge, à qui il avait reconnu d'heureuses dispositions, et l'envoya à l'école de Westminster, en 1678. Ce jeune homme s'y distingua par son application et ses succès; et il composa, au bout de deux ans, deux *Élégies*, l'une en latin, sur la mort de l'astrologue Lilly; l'autre, en anglais, à son bienfaiteur. En 1682, il passa au collège de *Christ-Church*, à Oxford; et bientôt il y fut associé au talent d'Aldrich et d'Atterbury, pour répondre aux ouvrages de controverse d'Obadiah Walker, nom sous lequel se cachait Abraham Woodhead. Ces occupations ne l'empêchèrent pas de cultiver les muses latines. Aussi ne prit-il ses degrés qu'en 1700. Peu de temps après, il fut pourvu d'une prébende; et il fut choisi, en 1708, pour prédicateur ordinaire de Saint-Dunstan, à Londres. Il résigna cet emploi trois ans après; et, en 1714, il fut nommé évêque de Bristol, et, presque en même temps, aumônier de la reine. Il garda cette place, même sous George I<sup>er</sup>.; mais, n'ayant pas voulu signer la déclaration de l'archevêque de Canterbury et des évêques des environs de Londres contre la révolte de 1715, il fut destitué. Ce prélat mourut le 27 septembre 1718. Outre des ouvrages de controverse, qu'il publia en 1687, et qui ont été récemment imprimés à Oxford, dans un ouvrage intitulé : *Church's government*, on a de lui : I. Un Poème latin, *Auctio Davisiana*, 1689, in-4<sup>o</sup>., réimprimé dans les *Muses anglicanes*. Le sujet de ce Poème est la vente des livres de Ri-



ehard David, libraire à Oxford. II. Douze Sermons estimés, 1717, in-8°. Sa veuve ouvrit une souscription pour en publier d'autres, et ils parurent en 1726, in-4°. ; 2<sup>e</sup>. édition, 1727. C—Y.

SMART (PIERRE), théologien anglais, né dans le comté de Warwick, au commencement du dix-septième siècle, étudia à Westminster, et au collège de Christ à Oxford. Étant entré dans les ordres, il obtint un canonicat à Durham, où il se fit remarquer par ses opinions exaltées. Puritain outré, il se montra l'ennemi de toutes cérémonies religieuses, et par suite de cette manière de voir introduisit dans son église l'innovation bizarre de transporter l'autel du milieu du chœur à son extrémité orientale. Il prêcha et fit imprimer deux sermons sur la vanité et la chute de la superstition et des cérémonies de l'Église, dans lesquels il se livrait à toute la chaleur de son fanatisme ; mais quelque violents qu'ils fussent, ce n'est pas pour ces deux sermons, comme le prétendent plusieurs biographes, qu'il fut arrêté ; ce fut pour un poème latin qu'il publia en 1643, et que l'éditeur de ses Œuvres, en 1791, appelle plaisamment *an interesting narrative in a pamphlet*. Quoiqu'il en soit, Pierre Smart fut dégradé de son ministère, condamné à une amende considérable, et confiné dans une étroite prison ; ce qui l'a fait considérer comme un martyr par ses coreligionnaires. Il fut détenu pendant onze ans, et ne survécut que peu d'années à sa mise en liberté. C—Y.

SMART (CHRISTOPHE), poète anglais, né à Shipbourne dans le comté de Kent, en 1722, de la même famille que le précédent, vint au monde avant terme, ce qui infusa

sur sa constitution physique, qui fut toujours extrêmement délicate. Son père, homme instruit, lui donna une bonne éducation. Dès l'âge le plus tendre, le jeune Smart manifesta un rare talent poétique. On cite une pièce de vers très-remarquable qu'il avait composée à onze ans. Ce fut au moment où il laissait concevoir de si belles espérances, qu'il eut le malheur de perdre son père. Sa mère, obligée, pour subsister, de vendre le peu de bien qu'elle possédait, et ne pouvant le soutenir, l'envoya à Durham, autant pour le faire changer d'air, ce qu'exigeait sa faible complexion, que pour lui procurer des protecteurs. Il fut accueilli, à Raby-Castle, par lord Barnard et sa famille, dont faisait partie M. Hope, cet ami éclairé des arts et des lettres. Le jeune Smart composa dès-lors une Ode à la louange de son bienfaiteur ; et il trouva encore une protectrice zélée dans la duchesse de Cleveland, qui le plaça, comme boursier, à l'université de Cambridge, et lui alloa une pension : mais pour son malheur, il se lia, dans cette maison, avec les jeunes gens les plus riches, et ce travers lui inspira un goût de dissipation et de prodigalité qui a fait le malheur de sa vie. Cependant il se faisait remarquer par son zèle dans ses études, et il produisit alors un poème latin, intitulé : *Triplos*, qui est peu lu maintenant ; mais qui était, sans contredit, un chef-d'œuvre pour un jeune homme de dix-sept ans. Sa muse s'exerça ensuite à traduire en vers latins l'Ode de Pope, pour le jour de sainte Cécile : il écrivit même à ce grand poète pour lui soumettre ses travaux, et lui demander ses conseils. Encouragé par sa réponse, il entreprit la traduction de *l'Essai sur l'homme*, et

y réussit complètement. Il donna ensuite *Un tour à Cambridge*, comédie, ou la *Jeune fille reconnaissante*, espèce d'*imbroglio* assez gai, dont on peut lire l'analyse dans la vie de l'auteur, qui est en tête de ses Oeuvres. Il publia en même temps son *Soliloque de la princesse de Periwinkle*, que l'on trouve dans *the old woman magazine*. En 1747, il prit ses degrés et concourut pour le prix de poésie qu'on appelle *seatonian prize*; il le remporta cinq fois, par des poèmes sur l'Éternité, l'Immensité, la Bonté, etc., de l'Être suprême. Il vint à Londres, en 1751, et y concourut à la rédaction de différents écrits périodiques tels que: *The Student; the Midwife, or old woman's magazine*. Il composait dans le même temps quelques misérables farces; mais ce qu'il publia de véritablement digne de remarque, ce fut son prologue et son épilogue de la tragédie d'Othello, qu'il avait entrepris, à la prière de lord Deval; du reste, il se fit quelque tort par le ton de morgue et de présomption qu'il prit dans la préface. Cependant son talent et ses manières aimables lui méritèrent l'amitié de Johnson, de Garrick, de James et de Berney, les premiers littérateurs de ce temps; Garrick alla jusqu'à donner une représentation à son bénéfice, et afin que la recette fût plus forte, il fit représenter, pour la première fois, le *Tuteur*, et y joua le principal rôle. Le besoin d'argent engagea Smart à publier ses poésies, en 1752; et cette publication lui attira de grands désagréments. Les feuilles périodiques en parlèrent avec peu de ménagement, et l'amour-propre de l'auteur en fut très irrité: il devint l'ennemi implacable de tous les rédacteurs des *Re-*

*views*, et, croyant que la critique de ses vers, insérée dans *The monthly review* était du docteur Hill, il se vengea en publiant, en 1753, les 1<sup>ers</sup>. chants de son *Hilliad*, satire pleine d'esprit, mais des plus amères, et faite pour déshonorer l'auteur, si Hill n'avait été lui-même le plus vil des folliculaires. Lorsque le premier moment de la fureur fut passé, Smart eut honte de se mesurer avec un pareil adversaire: il n'acheva pas son poème, et ne répondit pas même à la *Smartiade*, qu'Hill publia contre lui. Il sortait alors d'une maladie grave, et la reconnaissance lui inspira des chants religieux; mais il n'en fut pas plus réglé dans sa manière de vivre, quoiqu'il fût marié depuis plusieurs années, et qu'il eût deux enfants. Les atteintes de la misère, suite de ses dissipations, l'affectèrent vivement, et son esprit ne tarda pas à s'aliéner. Dans ce malheur, ses amis s'empressèrent de le secourir: Newbery l'aida de sa fortune, Johnson de ses talents, en écrivant pour lui dans le *Visiteur et mémorial universel*, pour qu'il ne perdît pas ses droits aux bénéfices de cette entreprise littéraire. Son aliénation mentale dura peu; et lorsqu'il eut recouvré la raison, ses travaux littéraires, avec une petite pension que lui firent ses amis, le mirent au-dessus de ses affaires. Il publia, en 1757, une traduction d'Horace, en prose, qui ne lui valut ni gloire, ni profit; et en 1763, une *Ode à David*, où l'on retrouve les élans de l'imagination la plus brillante, mais des taches si nombreuses, qu'on n'a pas cru devoir la recueillir dans l'édition de ses Oeuvres. Les plus beaux passages ont été insérés dans les poètes anglais. Depuis ce moment les facultés intellectuelles de Smart s'affai-

blirent de jour en jour. On trouve encore quelque étincelle de son talent dans les Poésies fugitives qu'il publia en 1763, dans son *Oratorio d'Hannah* 1764, dans son Ode au comte de Northumberland, même année, et surtout dans sa traduction en vers des fables de Phèdre, 1765; mais on ne peut que déplorer l'affaiblissement de son esprit dans sa Traduction des Psaumes, 1767, dans la Traduction en vers d'Horace, même année, et principalement dans ses *Paraboles du Seigneur*, adaptées à l'intelligence de l'enfance. Peu de temps après, ce malheureux poète, qui s'était survécu à lui-même, fut emprisonné pour dettes, et mourut en prison, en 1770. Aux qualités de l'esprit, Smart joignait celles du cœur; il était bon, sensible, et poussait la générosité jusqu'à donner à ses amis ce qui lui était nécessaire. Ces brillantes qualités firent le bonheur et le malheur de sa vie; mais au milieu de ses infortunes, sa piété fut sa consolation; on prétend même qu'elle influa sur ses plus beaux morceaux lyriques. Lorsqu'il composait ses poésies sacrées, il était saisi de sentiments tellement profonds, qu'il en écrivait une grande partie à genoux. Ce fut cette exaltation portée à l'excès, qui causa sa folie: il se mettait à genoux dans les rues, priant avec ferveur et engageant les passants à se joindre à ses prières. Ce que l'on estime le plus dans ses Oeuvres, ce sont ses Odes, ses Chansons et ses Fables; ces dernières surtout paraissent aux Anglais mériter les plus grands éloges pour la facilité de la versification et la gaieté franche qu'elles respirent; cependant on peut reprocher à Smart d'avoir trop souvent fait parler des objets inanimés, comme la thière,

la brosse, la perruque, la pipe, la robe brodée et le chiffon, etc. Quant à ses poésies sacrées, elles sont admirables: on ne leur trouve d'autre défaut que de traiter un sujet au-dessus des facultés humaines. Les Oeuvres de Smart ont été recueillies en deux volumes in-12, Londres, 1791. C—Y.

SMEATHMAN (HENRI), après avoir occupé long-temps la place importante de secrétaire du collège du commerce de Londres, voyagea beaucoup dans les contrées les plus brûlantes de l'Afrique. Observateur exact et versé dans les sciences de l'histoire naturelle, ses voyages ne furent pas inutiles à cette partie des connaissances humaines. A son retour, en 1781, il écrivit à sir Joseph Banks une lettre dans laquelle il donne les détails les plus minutieux et les plus intéressants sur les termites ou fourmis blanches, que l'on trouve dans la Guinée et dans d'autres pays chauds. Cette Lettre, ou plutôt ce long mémoire, qui fit beaucoup d'honneur à son auteur, a été insérée dans le soixante-onzième volume des Transactions philosophiques, imprimé séparément, Londres, 1781, et traduit en français, par Cyrille Rigaud, avec des changements consentis par l'auteur, Paris, 1786. Smeathman mourut en 1787. C—Y.

SMEATON (JONN), ingénieur anglais, né, le 28 mai 1724, à Austhorpe, près Leeds, dans le Yorkshire, se fit remarquer de très-bonne heure par des talents distingués en mécanique et par la réunion peu commune d'une rare intelligence et d'une extrême adresse des mains. Dès l'âge de dix-huit ans, il s'était mis en état, sans le secours d'aucun maître, de s'occuper utilement de plusieurs branches d'industrie; et chaque jour il em-

ployait une partie de son temps à la formation de quelques pièces de mécanisme. Son père, qui était homme de loi (*attorney*), et qui voulait lui faire embrasser cette profession, l'envoya à Londres, en 1742, faire les études nécessaires. De pareilles études se trouvaient absolument incompatibles avec les goûts du jeune Smeaton, qui adressa, sur cette incompatibilité, un Mémoire respectueux, mais bien raisonné, à son père; et celui-ci eut le bon esprit de le laisser s'abandonner en toute liberté à l'impulsion qui l'entraînait vers les sciences industrielles. Smeaton commença, en 1751, une suite d'expériences, pour éprouver une machine de son invention, destinée à mesurer le chemin parcouru, à la mer, par un vaisseau. Ces épreuves, et l'essai d'une boussole aimantée par les procédés du docteur Knight, furent l'objet de deux voyages qu'il fit avec ce même docteur. La société royale de Londres l'admit au nombre de ses membres, en 1753; et ce choix, d'une des premières sociétés savantes de l'Europe, a été bien justifié par les excellents Mémoires dont Smeaton a enrichi ses Transactions. Six ans après, en 1759, il lui communiqua ses célèbres *Recherches expérimentales sur la puissance mécanique de l'eau et du vent pour faire mouvoir les machines de rotation* (1). On a fait, après la mort de l'auteur, une édition séparée de cet ouvrage, qui renferme aussi ses recherches sur la *transmission du*

*mouvement et la collision des corps*. Les principales expériences consignées dans cet ouvrage avaient été faites en 1752 et 1756; mais pendant les six années écoulées depuis 1753 jusqu'en 1759, l'auteur avait eu l'occasion de mettre ses résultats en pratique, de manière à s'assurer qu'ils pouvaient avoir des applications utiles. La société royale lui vota à l'unanimité pour ce beau travail une médaille d'or. Nous avons une traduction française de l'*Experimental inquiry*, etc., par M. Girard, de l'académie des sciences, Paris, 1810, suivie de la traduction du Mémoire joint à l'édition posthume de 1794, et contenant les expériences curieuses de Smeaton, sur la *Transmission du mouvement et la collision des corps*. De pareilles publications contribuent singulièrement à la propagation et au progrès des lumières, lorsque les ouvrages originaux sont enrichis des conceptions de traducteurs, auteurs eux-mêmes de productions justement célèbres. M. Girard a joint à sa traduction une introduction étendue, où on trouve l'histoire des recherches théoriques et expérimentales qui ont précédé et suivi celles de Smeaton. Ce savant anglais n'a eu, assez généralement, que des confirmations à donner de principes établis avant lui, tant par la théorie que par le fait : il est incontestable qu'à cet égard on a de grandes obligations aux physiciens et aux géomètres français, et surtout aux membres de l'académie des sciences de Paris. Les Mémoires de cette académie, et plusieurs traités particuliers, publiés avant 1760, offrent les résultats des méditations et des expériences des Mariotte, Lahire, Parent, Pitot, d'Alembert, Deparcieux, Borda, Bossut, etc; et

(1) « *An experimental inquiry concerning the natural powers of water and wind to turn mills, and other machines depending on a circular motion; and an experimental examination of the quantity and proportion of mechanic power necessary to be employed in giving different degrees of velocity to heavy bodies in state of rest. Also some fundamental experiments upon the collision of bodies, London, 1794.* »

après le juste hommage dû au génie de Newton, qui, le premier, s'est occupé des lois du choc et de la résistance des fluides, il faut convenir que la grande impulsion, donnée aux progrès de l'hydraulique appliquée, est principalement due aux savants que l'on vient de nommer; une part de cette gloire sera aussi justement réclamée en faveur des Euler, des Bernoulli, des Krass, dont Smeaton a pu connaître les publications. L'espagnol Don George Juan, les ingénieurs français Coulomb, Dubuat, Fabre, etc., lui sont postérieurs. L'ouvrage de Smeaton est divisé en trois parties : la première traite des *roues à aubes*, celles qui sont mues par le choc de l'eau; la seconde, des *roues à augets*, celles dont l'effet mécanique dépend principalement de la simple pression ou du poids de l'eau. La troisième a pour objet la *construction et les effets des moulins à vent*. Les appareils d'expérience sont extrêmement ingénieux, et se trouvent très-bien dessinés dans les planches jointes à la traduction de M. Girard, d'ailleurs si recommandable par l'introduction. L'époque de la publication de l'*Experimental inquiry* (1759), est aussi celle de l'achèvement du phare d'*Eddystone*, monument qui doit à jamais illustrer Smeaton. A l'entrée du canal de la Manche, quatorze milles en mer, au sud-ouest de la rade de Plymouth, est un banc de rochers, dont la pointe seule se montre au-dessus de l'eau, et dont l'arête se prolonge au-dessous, en formant un écueil d'environ cent brasses d'étendue, dans la direction du nord au sud. Cet écueil est sur le passage des vaisseaux qui entrent dans le canal et en sortent; il est souvent le premier point de reconnaissance après des voyages loin-

tains, point bien redoutable et pour les navires de la marine anglaise et pour ceux des autres nations à qui le commerce du Nord fait prendre cette route. De pareils dangers ont dû faire vivement desirer aux marins l'établissement d'un phare sur ce rocher; mais de grandes difficultés s'y opposaient. C'est le premier obstacle que rencontrent les lames venant de la haute-mer, du côté de la baie de Biscaye, ou golfe de Gascogne : la très-grande profondeur de l'eau qui l'environne, la roideur et la hauteur de ses parois, donnent une action prodigieuse au choc des vagues, dont le *balancement*, à la suite d'une tempête, au sud-ouest dans le golfe, ne cesse point avec l'orage. Il subsiste, pendant plusieurs jours, autour du rocher, tellement que, lorsqu'ailleurs la mer a sa surface parfaitement unie, ces lames sourdes viennent encore se briser sur la crête de l'écueil, et s'exposent non-seulement à ce qu'on y entreprenne aucun ouvrage, mais même à ce qu'on y aborde en temps calme (2). Il ne faut pas s'étonner, d'après cet exposé sommaire, des mauvais résultats d'une première construction de phare à Eddystone, construction qui laisse des souvenirs bien

(2) Je citerai, à l'occasion des effets de la lune, à l'extrémité septentrionale du golfe de Gascogne, une observation que j'ai faite en m'occupant des moyens de mettre le port de Saint-Jean-de-Luz, situé vers l'extrémité méridionale du même golfe, à l'abri des ravages que la mer y exerce. Si, à partir du fond du golfe, on mène un arc de grand cercle, sur le globe, ou une ligne droite sur la *carte réduite*, aboutissant au détroit d'Hudson, ou même à l'entrée de la baie de Ballin, on ne trouvera, sur toute cette longueur, aucune de ces masses solides quelconque, s'élevant au-dessus de la surface des eaux, et interrompant la propagation du mouvement de ces ondes. Aussi remarque-t-on aux extrémités de cette ligne fluide de huit à neuf cents lieues de longueur, de vastes crevasses du continent. L'une de ces crevasses, le golfe de Gascogne, forme, par son enfoncement, une très-sensible solution de continuité dans le périmètre des côtes de France et d'Espagne, et l'action de la mer y est tellement puissante, que toutes les ressources de l'art suffisent à peine pour prévenir ses effets destructeurs.

douloureux; elle fut exécutée aux frais et sous la direction de Henri Winstanley de Littlebury, dans le comté d'Essex. Le fanal fut allumé, le 14 septembre 1698, et, en 1703, quelques amis ayant témoigné à l'auteur des craintes sur la stabilité du monument, en cas de gros temps, sa réponse fut qu'il voulait s'y trouver à l'époque d'une forte tempête. Il s'y trouva, en effet, pendant la mémorable tempête de la nuit du 26 au 27 novembre 1703, avec ses ouvriers et les gardiens du fanal; jamais on n'a revu ni Winstanley ni les victimes de sa fatale imprudence: il ne resta pas même sur le rocher une seule des pierres de la tour. Un ingénieur-architecte, nommé Rudyerd, a eu la hardiesse d'entreprendre un nouveau phare à'Eddystone, qu'il construisit en bois; cette construction, bien conçue et bien exécutée, eut quarante-un ans de durée, et subsisterait peut-être encore, si un incendie, dont on n'a jamais connu la cause, ne l'eût détruite, le 2 décembre 1755. Smeaton, ayant été désigné pour diriger une troisième construction, s'occupa très-sérieusement, même avant d'avoir vu le local, du projet de ce monument, qui, d'après ses vues, dut être exécuté en pierres. Il se rendit à Plymouth, dès les premiers jours du printemps de l'année 1756, pour saisir le moment favorable à une première visite; le granit qu'il trouva dans les environs, fut destiné au parement extérieur de l'édifice, et il se détermina à employer, dans l'intérieur, la pierre de *Portland*, celle qui a servi à la construction du pont de Westminster. On a vu que la fureur des vagues n'était pas seulement un obstacle à l'exécution des travaux sur le rocher, mais qu'elle en rendait souvent le

simple accès impossible; Smeaton ne put y aborder et y passer deux ou trois heures. que le 5 mai 1756. Divers préparatifs et ouvrages préliminaires, qui, dans tout autre endroit, auraient pris peu de temps, ne furent achevés que vers le milieu de 1757, le premier coup de marteau, sur le rocher, ayant été donné, le 27 août 1756. Ce fut le 12 juin 1757, qu'on posa la première pierre de l'édifice. Enfin après avoir surmonté bien des obstacles, on fit, le 1<sup>er</sup>. octobre 1759, un essai du fanal, composé de 24 lumières, disposées circulairement, en deux étages; et, à dater du 16 du même mois, il n'a pas cessé d'éclairer les navigateurs; il ne fut complètement achevé que le 20; il est muni d'un *Conducteur* ou paratonnerre, pour le garantir de la foudre. Le temps total écoulé entre la pose de la première pierre (27 août 1756) et l'achèvement définitif (20 octobre 1759), est ainsi de trois ans neuf semaines et trois jours. Le phare d'Eddystone se compose d'une tour d'environ vingt-un mètres de hauteur, depuis la basse mer de vive eau jusqu'à la plateforme de la galerie qui environne la lanterne, et de vingt-huit mètres jusqu'à l'arasement du dessus de la boule qui surmonte cette lanterne. Le diamètre inférieur de cette tour est de huit mètres et demi, qui, après une diminution assez rapide dans le bas, se réduisent à quatre mètres et demi vers la balustrade de la galerie. La maçonnerie de la base forme un massif entièrement plein jusqu'à cinq mètres au-dessus de la basse mer; on trouve à cette hauteur une porte à laquelle on monte extérieurement, puis un escalier central intérieur, *en vis Saint Gilles*, ou hélice, qui conduit à une

chambre voûtée au-dessus de laquelle se trouvent trois chambres pareilles, dont la plus élevée est placée immédiatement au-dessous de la galerie supérieure. Chaque voûte a une ouverture centrale pour communiquer à la chambre qui est au-dessus d'elle, ouverture à laquelle on monte par une échelle qui a son pied sur l'extrados de la voûte inférieure (3). La description de cet édifice, les détails de sa construction, avec de très-belles recherches expérimentales sur la meilleure composition des ciments propres aux constructions hydrauliques, sont exposés dans un ouvrage in-fol., publié à Londres, en 1791, avec des planches. La lecture de cet ouvrage donne une haute idée de l'activité, de la constance et des talents de Smeaton. La partie du livre qui traite des ciments était ce qu'on avait de mieux sur cette matière, avant les découvertes rendues publiques, en France, depuis quelques années, et qui rappellent si honorablement le nom de M. Vicat, ingénieur des ponts-et-chaussées. Un extrait fort détaillé de l'ouvrage dont on vient de donner le titre, rédigé par Pictet, a été publié dans la *Bibliothèque Britannique*. La description du phare se

trouve dans le premier volume, pages 89 et 611. Les recherches sur les ciments font partie du troisième volume, pages 98 et 211. Ces divers morceaux de la *Bibliothèque Britannique* ont été réunis en un seul, et imprimés sans coupure, avec cinq belles planches, dans le second volume du *Recueil de divers Mémoires à l'usage des ingénieurs*, par M. Lesage, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées (Paris, 1810). Cette réimpression, avec gravures, peut dispenser d'avoir recours à l'ouvrage anglais. Elle offre même, indépendamment de l'exposition technique, quelques digressions intéressantes et curieuses, tirées de l'original. Smeaton n'avait pas encore, en 1759, après avoir terminé le monument d'Eddystone, de fonctions qui lui valussent un traitement annuel. Cene fut qu'en 1764 qu'il eut des appointements fixes, comme employé auprès de l'administration de l'hôpital de Greenwich. Le travail que comportait cet emploi fut considérablement allégé par le zèle et l'amitié de son collègue, M. Watton, qui lui procura ainsi les moyens d'appliquer ses talents, tant à des entreprises publiques qu'au perfectionnement des moulins et à l'amélioration des propriétés de l'hôpital de Greenwich; mais ses occupations, comme ingénieur civil, se multiplièrent tellement, qu'il jugea devoir, en 1775, se démettre de sa place. Il la conserva néanmoins encore deux ans, sur les instances de Stuart, intendant de l'hôpital. Délivré de la gêne qu'entraînent des fonctions spéciales, il se donna tout entier aux objets d'une utilité générale. Il dirigea les travaux par lesquels la rivière de Calder a été rendue navigable; entreprise importante et d'une exécution

(3) Il n'est pas inutile de rappeler au lecteur que bien long-temps avant la construction du phare d'Eddystone, la France avait donné le premier exemple d'un monument pareil, le plus grand de son espèce (il s'agit des temps modernes, sans égard aux traditions qui concernent le célèbre phare d'Alexandrie); nous voulons parler du phare de la tour de Cordouan, situé sur une petite île voisine de l'embouchure de la Garonne, commencé en 1584, et terminé en 1610. FOIX, XV, 130. Nous ajouterons qu'à la France appartient la gloire d'avoir récemment perfectionné tout ce qui tient à l'éclairage des phares: les mécanismes de rotation pour les apparitions et les éclipses des feux; la substitution des appareils dioptriques aux anciens appareils catoptriques, l'emploi du gaz, etc. Les savants et les marins, tant Français qu'étrangers, connaissent les obligations qu'on a, sur ces divers objets, aux conceptions de M. Fresnel, membre de l'académie des sciences. Voyez son ouvrage, intitulé: *Mémoire sur un nouveau système d'éclairage des phares*. Paris, 1822.

difficile, et s'occupa, du moins quant aux projets, du grand canal d'Écosse, qui établit la communication entre l'océan Atlantique et la mer du Nord. La nécessité de vaquer à d'autres affaires l'obligea de refuser un traitement considérable qu'on lui offrait pour suivre la construction de ce canal. Des travaux exécutés au pont de Londres, pour réunir deux arches en une, ce qui nécessitait la démolition d'une grosse pile, avaient occasionné des excavations ou *affouillements* tels que l'existence de ce pont paraissait compromise. Smeaton, qui était alors dans le Yorkshire, fut invité à venir en toute hâte. Il arriva le samedi, et trouva les craintes de la chute du pont accrues au point que très-peu de personnes osaient le traverser. Il fit, le même jour, des sondes, proposa un système d'*enrochement*, qui fut adopté; et les travaux réparateurs commencèrent, le lendemain dimanche. Tous les moyens de transport, de main-d'œuvre, etc., ayant été mis à sa disposition, la sécurité fut très-promptement rétablie; et l'opinion, en Angleterre, est que sa présence d'esprit, son activité et ses talents ont sauvé le Pont de Londres. Par le grand nombre de moulins qu'il a construits, Smeaton eut de fréquentes occasions de mettre à profit les expériences qu'il avait faites en 1752 et 1753. Il ne se fiait point à la théorie, tant qu'il pouvait se diriger par l'expérience. Cette distinction entre la théorie et l'expérience est maintenant effacée aux yeux des ingénieurs instruits, depuis que ce qu'ils appellent *théorie* n'est que la détermination des lois de fait, qui lient entre eux les *phénomènes observés*, détermination qui offre souvent assez de difficultés pour exercer les physi-

ciens ou les géomètres habiles. L'établissement d'une machine à feu, qu'il fit construire à Aushorpe, lui fournit le moyen de s'occuper de l'évaluation de la puissance de la machine de Newcomen, dont il perfectionna le mécanisme, et augmenta le produit. Les belles découvertes de Watt n'étaient pas encore connues. Smeaton fut souvent consulté par le parlement, qui avait une grande confiance dans son intégrité et ses talents. Il ne discutait pas une affaire sans en avoir pris une connaissance détaillée et complète. Ses avis, ses décisions, étaient respectés, même de ceux dont son opinion contrariait les intérêts. On a imprimé, après sa mort, un Recueil de ses rapports, formant une collection en trois volumes in-4°, dont les ingénieurs peuvent profiter. Il serait à désirer qu'on en fit une traduction française; elle a pour titre : *Reports of the late John Smeaton F. R. S., made on various occasions, in the course of his employment as a civil engineer*, 3 volumes, Londres, 1812. La santé de Smeaton commença à décliner, en 1785 : il aurait désiré ne plus se livrer à d'autre occupation que celle de la rédaction des manuscrits contenant une description raisonnée de ses inventions et de ses travaux. Il mettait à l'exécution de cette tâche beaucoup d'importance, et la regardait comme le plus grand service qu'il pût rendre à son pays; mais lorsqu'il eut terminé son ouvrage sur le phare d'Eddystone, et ébauché le Traité des machines de rotation, il lui fut impossible de résister aux sollicitations des amis qui cherchaient à lui faire reprendre son ancienne activité. M. Aubert, pour qui il avait beaucoup d'affection et d'estime, ayant été nommé président



(*chairman*) du port de Ramsgate, le détermina à accepter la place d'ingénieur de ce port, dont les importantes améliorations sont principalement dues aux efforts réunis de ces deux hommes de mérite. L'astronomie était une des études favorites de Smeaton. Il avait construit plusieurs instruments astronomiques, tant pour lui que pour ses amis, et établi un observatoire dans une maison de campagne qu'il possédait à Austhorpe. Se promenant dans le jardin de cette maison, le 16 septembre 1792, il fut frappé d'une attaque de paralysie. Il ne survécut que cinq ou six semaines à cet accident, et mourut le 28 octobre suivant. Il résulte de tout ce qui a été dit et écrit sur les détails de la vie de ce célèbre ingénieur, qu'il était aussi estimable par ses qualités personnelles que par sa science et ses talents. On trouve, au commencement du premier volume de la collection des *Rapports*, ci-dessus mentionnée, une liste des titres de quatorze ouvrages ou Mémoires de Smeaton, sur la physique, la mécanique appliquée et l'astronomie, composés depuis 1750 jusqu'en 1776, et non compris le grand ouvrage du phare d'Eddystone. Les plus remarquables de ces quatorze Traités, ceux qui ont éminemment contribué à la célébrité de l'auteur, sont les *Recherches expérimentales*, traduites par M. Girard.

P—NY.

SMELLIE (GUILLAUME), médecin - accoucheur, naquit en Écosse, vers le commencement du dix-huitième siècle. Après avoir exercé son art plusieurs années, dans sa patrie, il se fixa, en 1741, à Londres, où il fit un cours d'accouchement, qui lui valut une brillante réputation, et qui fut suivi par un grand nombre d'élèves des deux sexes. Smellie eut

alors beaucoup de part à l'introduction des meilleures méthodes à employer dans son art, et on le regarde comme le premier qui ait donné les proportions exactes du bassin de la femme, et comparé ses dimensions avec la tête du fœtus, dont il démontra la véritable position dans l'utérus, ainsi que ses développements progressifs. Il perfectionna aussi les instruments dont on se sert dans des cas graves, entre autres le forceps, et donna, sur leur application, des règles très-utiles. En 1752, il publia, en un volume in-8°, un *Abrégé de son Cours d'accouchement*, qu'il fit suivre, en 1754, d'un second volume d'*Observations sur des cas extraordinaires*. Il publia, à la même époque, une Collection de trente-six planches anatomiques, avec des explications relatives aux doctrines qui formaient la base de son cours public. Ses écrits ont sans doute été surpassés depuis, sous quelques rapports; cependant ils jouissent encore d'un grand crédit en Angleterre, et forment un système complet de l'art des accouchements. Ils ont été traduits en français par Prévile. L'auteur rencontra de vives oppositions; et il les combattit avec beaucoup de sens et de calme. On a encore de lui : *The-saurus medicus, sive disputationum in academiâ Edinensi, ad rem medicam pertinentium*, Édimbourg, 1778, 82, 4 vol. in-8°. Ses manières un peu rudes et dépourvues du vernis que donne l'usage du grand monde, l'empêchèrent d'avoir une clientèle dans les hauts rangs de la société; mais il fut toujours vénéré de ses nombreux élèves et de tous ceux qui réclamèrent son secours. Il se retira, dans les dernières années de sa vie, à Lanerk, où il mourut, en 1763, dans un âge avancé.

— Guillaume SMELLIE, imprimeur, membre de la société royale d'Édimbourg, secrétaire de la société des antiquaires écossais, mort à Édimbourg, en 1795, a donné : I. Une traduction de l'*Histoire naturelle de Buffon*, 9 vol. 1781-85. II. *The philosophy of natural history*, 1789, in-4°.

Z.

SMERDIS, mage de Perse, cachait, sous des apparences modestes, une ambition démesurée. Encouragé par Patizithès, son frère, que Cambyse, à son départ pour l'Égypte, avait chargé de l'administration de sa maison, il osa former le projet de s'emparer du trône. Cambyse, sur la foi d'un songe, avait fait égorger son frère, qui portait aussi le nom de Smerdis ; mais ce crime n'était connu que d'un petit nombre de personnes. Profitant de sa ressemblance avec le frère de Cambyse, le mage se donna pour le véritable Smerdis, et envoya dans tout l'empire des hérauts annoncer que, cédant aux vœux des peuples, il venait de monter sur le trône. Cambyse se disposait à se rendre à Suse, pour punir l'usurpateur, lorsqu'il mourut d'une blessure qu'il s'était faite à la cuisse (V. CAMBYSE, VI, 695). La mort de Cambyse semblait devoir assurer au mage la possession du trône ; mais il ne pouvait en jouir tranquillement. Dans la crainte que sa fourberie ne fût découverte, il se tenait renfermé dans son palais, ne laissant approcher de sa personne que ses confidents les plus intimes. Cet excès de précaution fit naître des soupçons. Le mage avait eu les oreilles coupées par l'ordre de Cyrus, pour une faute grave. Une de ses femmes, instruite de cette particularité, s'assura qu'il était sans oreilles, et révéla ce fatal secret. Aussitôt une conjuration se forma

pour renverser l'imposteur. Les chefs, du nombre desquels était Darius (Voyez ce nom, X, 549), se présentent à la porte du palais, égorgent les gardes et pénètrent dans l'appartement du mage, qui se trouvait dans ce moment avec son frère. Avertis, par le bruit, ils s'étaient mis en défense ; mais, accablés par le nombre, les deux mages furent tués, et leurs têtes sanglantes jetées au peuple. Les Perses avaient en horreur le mensonge et la fausseté. Furieux d'avoir été trompé, le peuple s'en prend à tous les mages : ceux qui sont trouvés dans les rues sont tués impitoyablement ; et si la nuit ne fût survenue, aucun n'aurait échappé. Pour perpétuer le souvenir de cette journée, une fête solennelle fut instituée, dont le nom, dit Hérodote, dans la langue des Perses, répond au mot grec *magophonie* (massacre des mages). Pendant sept mois que le faux Smerdis avait occupé le trône, il ne s'était fait connaître que par ses bienfaits. Aussi les peuples de l'Asie pleurèrent sa mort, excepté les Perses. Cette histoire est racontée avec détail, dans *Hérodote*, III, 61-79. W—s.

SMETIUS (JEAN SMITH VAN DER KETTEN, plus connu sous le nom de), historien et antiquaire, était né, vers la fin du seizième siècle, dans la province de Gueldre. Après avoir fait ses humanités avec succès, il suivit les leçons du célèbre Pontanus, professeur à Harderwick (V. PONTANUS, XXXV, 366), et se rendit en France, où il perfectionna ses connaissances sous les plus habiles maîtres. Il entra dans la carrière du ministère évangélique, et fut pourvu, vers le même temps, d'une place de pasteur, et de la chaire de philosophie à Nimègue. Un mariage avantageux qu'il fit, bientôt après,

acheva de le fixer dans cette ville. Malgré les devoirs que lui imposaient les fonctions dont il était revêtu, Smetius trouva le loisir de cultiver son goût pour les lettres et aussi pour la poésie latine ; mais il s'attacha surtout à l'étude des antiquités, et parvint à former un cabinet d'antiques, regardé comme l'un des ornemens de Nimègue. Son médailler contenait environ dix-mille pièces, dont près de mille étaient encore inédites. Il se faisait un plaisir de montrer ses richesses aux curieux qui s'empresaient de le visiter ; et, parlant avec une égale facilité huit ou dix langues, il leur donnait toutes les explications qu'ils pouvaient désirer. Smetius mourut à Nimègue, le 30 mai 1651. Lambert Goris prononça son oraison funèbre. Outre quelques pièces de vers, et des lettres dans différents Recueils, on a de lui : I. *Oppidum Batavorum seu Noviomagum liber singularis*, Amsterdam, 1644, in-4°. , traduit en hollandais. Dans cet ouvrage, qui contient des recherches intéressantes sur l'origine des Bataves, Smetius s'efforce de prouver, contre l'opinion de Cluver et d'autres géographes, que Nimègue est la ville citée par Tacite (Hist. v, 19). II. *Thesaurus antiquarius seu Smetianus, sive notitia elegantissimæ supellectilis Romanæ et rarissimæ Pinacothecæ*, etc., Amsterdam, 1658, in-12. C'est la description de son cabinet ; elle a été réimprimée avec des additions par son fils, sous ce titre : *Antiquitates Noviomagenses, sive notitia rarissimarum rerum antiquarum quas in veteri Batavorum oppido comparaverunt J. Smetius pater et filius*, Nimègue, 1678, in-4°. avec 5 pl. Le cabinet de Smetius fut acquis quelque temps après par l'électeur palatin, Jean Guillaume,

pour vingt mille florins. Il avait entrepris de former un Recueil de *Sentences* et de *Proverbes* hollandais, dans le but de prouver que cette nation ne le cède en sagesse à aucun peuple de l'antiquité. — SMETIUS (Jean) fils du précédent, né vers 1630, à Nimègue, se destina de bonne heure à l'état ecclésiastique, et après avoir exercé le pastorat dans Alemaer, reçut une vocation pour Amsterdam, où il mourut, le 23 mai 1710. Outre une explication de l'*Ecclésiaste* en hollandais, on a de lui plusieurs ouvrages théologiques dans la même langue, cités par Paquet dans ses *Mémoires* 111, 53, de l'édition in-fol. W—s.

SMIDS (LUDOLPHE), poète hollandais, né à Groningue, en 1649, étudia la médecine à Leyde, et la pratiqua long-temps à Amsterdam, où il mourut le 7 mai 1720. Né catholique, il avait embrassé le protestantisme en 1684. Sa tragédie de *Conradin* est la seule de ses pièces de théâtre, qui reçoive encore quelquefois les honneurs de la représentation. Il a écrit en prose hollandaise une *Chronique des guerres de son temps*, et un *Cabinet des Antiquités hollandaises*. Il a copieusement enrichi de notes la traduction hollandaise des OEuvres d'Ovide, par Abraham Valentyn, imprimée à Amsterdam, 3 vol. in-4°, 1720, avec des gravures de Sébastien Leclerc. M—ON.

SMITH (sir THOMAS), né, le 28 mars 1514, à Saffron-Walden, dans l'Essex, avait quatorze ans lorsqu'il fut admis au collège de la Reine, à Cambridge, où il devint bientôt un sujet distingué. Comme ce collège était un de ceux qui favorisaient les opinions de Luther, et que le père de Smith montrait

un grand penchant pour la réforme, ces circonstances, plus encore que les talents précoces du jeune Thomas, le firent recevoir boursier, à l'âge de dix-sept ans, et nommer, deux ans après, professeur de grec à cette université. Il se signala dans cette carrière, en corrigeant la manière vicieuse dont les Anglais prononçaient le grec. Lié avec Chêke, qui avait été son condisciple, et qui était alors aussi professeur, ils méditèrent long-temps sur cette manière défectueuse de prononcer le grec; et, confirmés dans leur opinion par l'ouvrage d'Érasme sur le mode de prononciation de cette langue, et celui de Terentianus : *De literis et syllabis*, ils conçurent le projet d'une réforme. Après qu'ils se furent exercés eux-mêmes, en particulier, à leur nouvelle méthode, il fut décidé que Smith commencerait à s'en servir le premier en public. Le jeune professeur, pour ne pas froisser tout-à-coup l'opinion générale, ne prononça d'abord que quelques mots d'après la nouvelle manière, et en augmenta chaque jour le nombre. Il continua ce manège jusqu'à ce qu'il vît qu'on s'était aperçu de cette innovation. Alors il s'arrêtait sur certains mots, et se reprenait pour les prononcer selon l'ancien usage, comme s'il s'était trompé. Ses élèves, qui avaient d'abord ri de ses prétendues méprises, commencèrent à soupçonner quelque chose, et le prièrent de leur faire part de ses découvertes. Smith finit par céder, en demandant quelques jours de préparation. A cette nouvelle, une foule d'élèves se réunirent pour l'entendre; et, au jour indiqué, il développa, avec autant de lucidité que de force, les innovations qu'il proposait. Chêke en fit autant dans le collège du Roi; et le

triomphe fut le même des deux côtés. On joua le *Plutus* d'Aristophane, en grec, que l'on prononça d'après la nouvelle méthode; et, en peu d'années-elle fut généralement adoptée. Cependant, six ans plus tard, un certain Ratecliff, ayant voulu ramener l'ancien usage, fut sifflé par les élèves. Il porta plainte auprès du chancelier, l'évêque Gardiner, qui, ennemi de toute innovation (*Voyez* CHÊKE), lança un décret contre la nouvelle manière de prononcer le grec. Chêke fit de vains efforts pour s'y opposer : Smith sembla céder d'abord; mais bientôt il écrivit à l'évêque une lettre, où il déploya tant d'éloquence et de logique, donna des exemples si évidents, que si le décret ne fut pas révoqué, du moins il cessa d'être exécuté. Peu de temps après, Smith fit un voyage sur le continent, pour y acquérir de nouvelles lumières; et il suivit les cours des universités les plus célèbres de la France et de l'Italie. Il s'était fait recevoir docteur en droit à celle de Padoue, et il obtint, à son retour, le même doctorat à Cambridge, où il fut nommé professeur de droit. Alors il se montra plus que jamais zélé propagateur de la réforme et des lettres. A l'avènement d'Édouard VI, il fut appelé auprès du duc de Sommerset, qui le nomma son maître des requêtes, intendant des mines, prévôt d'Eton, doyen de Carlisle, sans que ce bénéfice ni la cure de Leverington l'engageassent à se faire diacre ni prêtre, comme on l'a prétendu. Deux ans après, en 1548, il fut créé chevalier, ministre-d'état, et ambassadeur, auprès de l'empereur. L'année suivante, le duc de Sommerset fut renversé; et Smith se montra fidèle à son protecteur, jusqu'au dernier moment, au risque de sa vie,

et même aux dépens de sa liberté. Cependant il ne paraît pas que cette détention ait beaucoup influé sur la faveur dont il jouissait ; car on le voit encore, au bout de deux ans, ambassadeur auprès du roi de France, demander à ce prince la main de sa fille aînée, pour son jeune souverain, dont la mort prématurée mit un terme à cette négociation. Sous le règne de Marie, Smith perdit toutes ses places : on ne lui accorda, par respect pour ses talents, qu'une pension de cent liv. sterl. Il reparut à la cour sous le règne d'Élisabeth ; et on l'envoya deux fois en ambassade auprès de la cour de France. La première fois il conclut la paix de 1564 ; la seconde, il vint demander la possession de Calais. Enfin, en 1570, il fut admis au conseil privé, et, en 1572, nommé secrétaire-d'état et chancelier de l'ordre de la jarretière. Au milieu de ces affaires importantes, Smith, qui, malgré son vaste savoir, était un homme à projets, voulut essayer de changer le fer en cuivre, et engagea sir William Cecil, secrétaire-d'état comme lui, qui cultivait la chimie, à l'aider dans ses tentatives. Un certain Medley l'avait entraîné dans cette entreprise, en changeant, en apparence, du fer en cuivre, au moyen d'une solution de vitriol bleu : mais comme le vitriol coûtait trop cher, et qu'il n'y avait point de profit à cette opération, Smith imagina d'en trouver le principe en Angleterre. Une compagnie fut formée ; elle reçut même des lettres-patentes, en 1574 : mais cette spéculation n'aboutit qu'à ruiner les co-associés, et à réduire Medley à la mendicité. Smith faisait marcher de front un autre projet non moins impraticable, celui de former dans les Ardes, pays riche et fertile, à l'est d'Ulster, en

Irlande, une colonie dont il aurait été une espèce de vice-roi, pendant sept ans, et dont il aurait eu ensuite le gouvernement héréditaire dans sa famille. Il avait obtenu des lettres-patentes pour cet établissement ; mais ce projet finit plus malheureusement encore que le premier. Son fils naturel, qu'il avait envoyé pour établir la colonie, y fut lâchement assassiné. Smith s'occupa avec plus de succès du sort des deux universités et des collèges d'Eton et de Winchester, en obtenant pour elles, entre autres privilèges, que le tiers de leur rente fût payé en bled. Le prix de cette denrée était alors très-bas : mais Smith en prévoyait l'élévation ; et ce changement a été la base de la prospérité de ces établissements. Ce fut le dernier acte de sa vie. Il mourut le 12 août 1577, laissant ses livres au collège de la Reine, à Cambridge. Smith avait des connaissances très-étendues. Il savait à fond le latin, le grec et le français. On assure qu'il était versé dans la philosophie de Platon, les mathématiques, l'astronomie, la physique même et la chimie telle qu'on l'enseignait de son temps : s'il s'égarait quelquefois, ses erreurs furent celles de son siècle. Ses principaux ouvrages sont : I. *De republicâ Anglorum*, 1583 et 1584, réimprimé avec des additions, 1594, et plusieurs fois ensuite, en latin et en anglais. II. *De rectâ et emendatâ lingue græcæ prononciatione*, Paris, Robert Étienne, 1568, suivi d'un Essai sur l'orthographe et la vraie prononciation anglaise, dans lequel l'auteur propose un nouvel alphabet de vingt-neuf lettres. Ce traité lui a fait moins d'honneur que le premier. III. *Quatre Discours* pour et contre le mariage d'Élisabeth. IV. Plusieurs *Lettres*,

qu'on trouve dans *The complete ambassador* et d'autres recueils. On lui attribue encore l'Histoire de la réforme, par Burnet, et qui a pour titre : *Devise for the alteration and reformation of religion*. Enfin il composa quelques vers, pendant qu'il était détenu : ce sont des Traductions de Psaumes et trois Prières. Sa Vie a été écrite par Strype.

C—Y.

SMITH (RICHARD), vicaire apostolique en Angleterre, sous le titre d'évêque de Chalcédoine, naquit, en 1566, dans le Lincolshire, fit ses humanités et sa philosophie au collège de la Trinité d'Oxford, sa théologie à Rome, sous le célèbre Bellarmin; et vint la professer d'abord à l'université de Valladolid, où il fut reçu docteur, puis à Douai. Ayant été rappelé dans sa patrie pour y exercer les fonctions de missionnaire, il fut député, en 1607, à Rome par le clergé séculier, pour solliciter du pape le rétablissement du régime épiscopal, et pour en obtenir un ordre qui défendit aux jésuites de s'immiscer dans les affaires de l'Église anglo-catholique. Sa négociation eut un plein succès, malgré les contradictions que lui suscita secrètement le P. Parsons. Quelques années après, il fut mis à la tête d'un comité de théologiens de sa nation, réunis à Paris, dans le collège d'Arras, où ils s'occupaient d'ouvrages de controverse destinés à combattre ceux des anglicans. Il y eut de fréquentes conférences avec les docteurs de cette religion, une entre autres, qui fit assez de bruit, avec Featly, aumônier de la légation anglaise, et l'un des plus habiles controversistes de sa communion. A la mort du vicaire apostolique Bishop, évêque de Chalcédoine, arrivée en 1624, Smith lui succéda, sous

le même titre. Les commencements de son épiscopat furent tranquilles; mais lorsqu'il entreprit de faire exécuter le décret du pape Pie V, conforme en cela à celui du concile de Trente, pour soumettre les réguliers à la juridiction épiscopale, il éprouva de leur part, surtout de celle des Bénédictins et des Jésuites, une opposition éclatante et qui eut les suites les plus fâcheuses. Il leur convenait mieux de dépendre du pape qui, placé à quatre cents lieues de distance, ne pouvait pas les surveiller, que d'un évêque établi sur les lieux, qui était plus à portée de les contenir lorsqu'ils abusaient de leurs immenses privilèges. Le P. Rudisand Barlow, supérieur des Bénédictins, l'attaqua avec tant de violence et de scandale, que Rome fut obligée de condamner l'ouvrage de ce religieux, et de faire brûler tous les exemplaires qu'on put s'en procurer; mais il y en avait déjà un grand nombre de répandus dans le public. L'auteur y accusait le prélat d'avoir érigé un tribunal contentieux pour connaître des mariages, des testaments et d'autres causes qui ne ressortissaient que des tribunaux séculiers. Smith eut beau représenter que ce tribunal n'était autre chose qu'une officialité semblable à celles qui existaient dans tous les états catholiques, et qu'on n'y traitait de ces différentes causes que sous leur rapport spirituel; cette explication ne fut pas jugée satisfaisante. Le clergé se divisa : les séculiers se déclarèrent pour l'évêque, les réguliers contre lui. Les fidèles prirent part à la querelle, et les Protestans s'en mêlèrent aussi. Le gouvernement en conçut des alarmes. Les évêques anglicans, jaloux de la mission du vicaire apostolique, la regardaient comme rivale de la leur,

et le dénoncèrent comme étant investi de pouvoirs attentatoires aux droits de la couronne. Toutes ces fausses idées étaient adroitement entretenues par divers pamphlets sortis de la plume des réguliers. Smith fut proscrit par une proclamation du 11 décembre 1628, qui l'obligea de se tenir caché, puis par une seconde, du 24 mars suivant, qui promettait une récompense de cent livres sterling à quiconque se saisirait de sa personne. Il ne trouva alors d'autre moyen de se soustraire au danger, que de se réfugier dans l'hôtel de l'ambassadeur de France. Mais ses ennemis ne se lassant pas de le poursuivre et d'animer le peuple contre lui, il craignit qu'un plus long séjour en Angleterre ne devînt funeste aux catholiques qui lui étaient attachés : il prit le parti de se retirer en France, où le cardinal de Richelieu, qui avait contribué à sa promotion, lui fit donner l'abbaye de Charroux. Pendant toute la vie de ce ministre, il éprouva la bienveillance du gouvernement ; mais Mazarin, prévenu par ses ennemis, eut des procédés bien différents : il le fit même dépouiller de son abbaye. Réduit alors à la plus extrême détresse, Smith fut accueilli par les bénédictines anglaises, à l'établissement desquelles il avait beaucoup contribué : elles le logèrent dans un petit appartement dépendant de leur couvent ; et il y passa le reste de ses jours dans la prière et dans la pratique des bonnes œuvres. C'est là qu'il termina sa longue et pénible carrière, le 18 mars 1655, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Ce prélat possédait, à un degré éminent, les vertus de son état, et des connaissances très-étendues dans les sciences ecclésiastiques. Tant qu'il jouit des reve-

nus de l'abbaye de Charroux, il n'en retint que ce qui était absolument nécessaire pour son entretien ; tout le reste fut employé en œuvres de charité. L'Église catholique d'Angleterre aurait recueilli les plus heureux fruits de son gouvernement, si les ennemis de la juridiction épiscopale ne l'eussent pas contraint d'abandonner son projet. Sa fuite ne termina point la guerre qu'on lui avait déclarée : ses grands-vicaires furent en butte aux mêmes persécutions. Il en résulta un grand nombre d'écrits des deux côtés, dont les principaux furent composés par le docteur Kellison en faveur des droits du vicaire apostolique, et par le jésuite Floyd, dans les intérêts des réguliers. Ces derniers, anonymes ou pseudonymes, furent censurés par l'archevêque de Paris, par la faculté de théologie et par l'assemblée du clergé de France, comme contraires aux droits de la hiérarchie. Rome, qui d'abord avait pris le parti de Smith, finit par se déclarer contre lui. Deux décrets de la propagande affranchirent les réguliers de sa juridiction pour le ministère de la confession. Le principal ouvrage de Smith, dans cette querelle, est intitulé : *Brevis et necessaria declaratio juris episcopalis*, etc., Calais, 1631. Il fut traduit, la même année, en anglais, et imprimé à Douai ; il est dirigé contre Floyd. Ceux qu'il a composés contre les anglicans sont assez nombreux ; les uns en anglais, les autres en latin : I. *Réponse à Th. Bell*, auteur de la *Ruine du papisme*, in-8°, 1605. II. *Balace de la religion selon les règles de la Providence*, dans lequel il prouve que tous les rois d'Angleterre, et tous les archevêques de Canterbury ; depuis l'apôtre saint Augustin, avaient fait constamment profession de la reli-

gion catholique, 1609. III. *Collatio doctrinae catholicae et protestantium*, Paris, 1622, in-4°. Traduit en anglais, avec des augmentations, Douai, 1631. IV. *Refutatio apologiae pseudocatholicae Th. Mortonii*, Cologne, 1651, in-12. V. *Lettre historique* sur les bons procédés entre les papes et les rois d'Angleterre, 1652. VI. *Aveu évident des Protestants*, que l'Église romaine occupe le premier rang dans l'Église de Dieu, et que la foi qu'on y professe suffit au salut, 1645, in-8°. VII. *Examen de l'ouvrage du docteur Bramhall*, intitulé : *Justification de l'Église anglicane*, 1654. VIII. *Flores ecclesiasticae historiae gentis Anglorum*, Paris, 1654. IX. *Traité du sacrement de confirmation*. X. *Traité de la distinction entre les articles fondamentaux et non fondamentaux de la foi*, 1645, in-8°. XI. *De auctore et essentia protestantium ecclesiae et religionis*, Paris, 1619, in-8°. On a de R. Smith quelques autres ouvrages de controverse. On lui doit aussi : *Qualités suffisantes dans tous ceux qui sont chargés de proposer la foi*, ainsi qu'une Vie, en latin, de la comtesse de Montagu, Rome, 1604.

T—D.

SMITH (JEAN), navigateur anglais, peut être regardé, après sir Walter Raleigh, comme le fondateur de la colonie anglaise de la Virginie. Il naquit en 1579. Les preuves de capacité qu'il avait données firent jeter les yeux sur lui, lorsqu'en 1606, les partieniers à qui Jacques I<sup>er</sup>. accorda des lettres patentes pour fonder un établissement en Virginie entreprirent leur première expédition. Smith partit de Londres, au mois de décembre, avec trois petits vaisseaux. Arrivé à l'entrée de la baie de Chesapeake, il débarqua sur le cap méridional

qu'il nomma *Cap Henri* en l'honneur du prince de Galles; le cap septentrional fut nommé *Cap Charles*, d'après le nom du second fils du roi. Le Pôhattan, première rivière que l'on reconnut, fut appelé *James-River*. Ce fut sur une péninsule, à peu-près à cinquante milles de son embouchure, que les avantages réunis d'une position heureuse et d'un terrain fertile, firent choisir l'emplacement de James-Town, qui devint le chef-lieu de la colonie. Smith, pour mieux connaître le pays, remontait et descendait les rivières, et faisait des excursions dans l'intérieur des terres. Dans une de ces courses, il tomba entre les mains des Indiens qui avaient à se plaindre de quelques Anglais : il fut mené à la demeure de Pôhattan, chef de la tribu, et pendant six semaines on l'engraissa, en attendant le jour où il serait égorgé, puis dépecé et dévoré par ces cannibales. Mais Nautaxan, fils de ce chef, et Pocahontas, sa fille, ayant pris compassion de Smith, sollicitèrent leur père de l'épargner, malgré les menaces de la horde; et Pocahontas poussa la générosité jusqu'à placer sa tête sur le même bloc, près celle de Smith. Celui-ci délivré d'une manière si miraculeuse, fut ensuite reconduit à James-Town, qu'il trouva dans l'état le plus pitoyable; il n'y restait plus que trente-huit Anglais tous malades. Telle était la détresse de cette colonie, que ses habitants seraient morts de faim si Pocahontas, malgré la guerre qui se continuait entre les siens et les Européens, n'eût fourni aux besoins de ces derniers. Elle se hasarda même à venir les voir, contribua beaucoup à faire cesser leurs querelles, et les avertit des embûches qu'on leur tendait. Pendant trois ans cette femme



préserva ainsi la colonie de son entière destruction. Le trouble y avait régné pendant l'absence de Smith ; et des hommes d'un esprit inquiet en avaient profité pour s'en aller avec le seul navire qu'il y eût laissé. Cependant on forma de nouveaux établissements , grâce à l'activité de Smith. Les historiens conviennent que seul il était capable, parmi ceux qui se trouvaient en Virginie, de tenir ses compagnons dans le devoir, et de pousser des découvertes avec succès. En 1609, il reçut de nouveaux renforts d'Angleterre ; et cette même année , James-Town fut en état d'établir deux plantations à une certaine distance, en remontant le James-River. Le terrain de la seconde fut acheté de Pôhattan, moyennant une quantité convenue d'ustensiles en cuivre. L'abondance commençait à régner parmi les colons, lorsque Smith, pendant qu'il s'occupait de ses découvertes, fut dangereusement blessé dans sa chaloupe par l'explosion d'un baril de poudre. Obligé de retourner en Angleterre, vers la fin de 1609, pour s'y faire traiter, son départ ravima en Amérique des troubles mal étouffés : il y laissait cinq cents hommes ; six mois après, il n'en restait plus que soixante, et cependant le pays fournissait des vivres suffisamment. En 1614, la compagnie renvoya Smith avec deux vaisseaux à la Virginie du nord, située entre 38 et 45°. de latitude nord, pour y faire des essais sur une mine d'or et de cuivre, que des Anglais s'imaginaient y avoir trouvée, trompés par l'apparence que leur offrait un ruisseau qui charriait des particules de mica. Si les espérances qu'on avait conçues ne se réalisaient pas, Smith devait trafiquer avec les Indiens et s'occuper de

la pêche. Au mois d'avril, il atterrit à l'île Monahigan sous le 43°. 30. Il en prit possession ainsi que de tout le pays voisin, et s'y arrêta pour pêcher la baleine. Cette tentative n'ayant pas réussi, il construisit plusieurs bateaux, et envoya son monde à la pêche de la morue, qui fut très-heureuse ; sur ces entrefaites il effectua la reconnaissance de la côte, depuis la baie de Penobscot jusqu'à Tragabizanda (aujourd'hui cap Amre), où il soutint un combat contre les Indiens, puis il poussa au sud jusqu'au cap Cod. Au mois de juillet, Smith partit de Monahigan avec un de ses bâtiments ; l'autre devait porter le produit de sa pêche en Espagne. Arrivé en Angleterre le 31 août, il eut l'honneur de présenter à Jacques I<sup>er</sup>. une carte de ce pays du nord, qu'il nommait *Nouvelle Angleterre*. La compagnie équipa deux autres vaisseaux. Smith, séparé de sa conserve par le vent contraire, fut obligé de rentrer à Plymouth. Il en sortit seul, le 25 juin 1615, et tomba presque aussitôt au milieu d'une escadre française. Après trois mois de captivité, il revint à Londres. Il y était encore lorsqu'il apprit que Pocahontas venait d'arriver à Plymouth, le 12 juin 1616. Attirée par supercherie à bord d'un navire anglais, qui était allé à l'embouchure du Potomak, en 1612, elle avait été amenée prisonnière à James-Town, parce qu'on espérait que son père, empressé de la délivrer, conclurait une paix avantageuse avec les Anglais. Pôhattan, outré de cette perfidie, ne céda qu'au bout de deux ans, lorsqu'on lui eut appris que sa fille épousait un Anglais. Pocahontas reçut le baptême, et suivit son mari en Angleterre. Smith allait partir pour un nouveau voyage. La crainte de manquer l'oc-

casion de marquer sa reconnaissance à Pocahontas, avant qu'elle vînt à Londres, lui fit présenter à la reine Anne, épouse de Jacques I<sup>er</sup>, une requête dans laquelle il exposa les services que cette femme avait rendus à la colonie de la Virginie, à lui en particulier, et les événements qui l'avaient conduite en Angleterre; il finissait par supplier la reine de verser ses bienfaits sur la princesse indienne et sur son époux. Sa requête fut accueillie. Pocahontas fut comblée de marques d'honneur. Elle avait cru jusqu'alors que Smith était mort de sa blessure; irritée de n'avoir pas entendu parler de lui, elle refusa d'abord de le voir; enfin lorsqu'elle s'y fut déterminée, elle lui reprocha de l'avoir oubliée si long-temps. Elle était sur le point de s'embarquer pour retourner en Amérique, lorsqu'elle mourut à Gravesend, laissant un fils, Thomas Rolf, dont la postérité existe encore en Virginie. Smith après avoir achevé son voyage à la Nouvelle Angleterre revint dans sa patrie, où il mourut, en 1631. On a de lui en anglais : *Description de la Nouvelle Angleterre, ou Observations et Découvertes du capitaine Jean Smith (amiral de ce pays), dans l'Amérique septentrionale, en l'an du Seigneur 1614, avec les aventures de six navires qui partirent l'année suivante, 1615, et l'accident qui lui arriva de tomber au milieu de vaisseaux de guerre français*, Londres, 1616, in-8°. Ce petit volume est fort rare. Camus paraît en avoir ignoré l'existence; car en décrivant la relation intitulée : *Descriptio novæ Angliæ à Jo. Schmidt*, qui se trouve dans la x<sup>e</sup> partie des grands Voyages de Bry, il s'exprime ainsi : « Jean Smith a » adressé son ouvrage à la société

» anglaise formée pour fonder des » établissements dans le Nouveau » Monde. L'abbé Prévost n'a pas » publié d'extrait de cette relation. » Il est vraisemblable qu'elle a été » écrite en anglais, puisqu'elle était » adressée à la société anglaise. De » Bry ne rapporte cependant pas » qu'il l'ait fait traduire, et je n'ai » trouvé aucun vestige d'une édition » antérieure à la sienne. » Le but de Smith, en composant son livre, a été d'engager ses compatriotes à former des établissements sur la terre nouvelle qui leur promettait de grands avantages, surtout par la pêche extrêmement abondante le long des côtes. Il s'y serait fixé, si ses ennemis ne l'avaient forcé de l'abandonner. Il leur reproche d'avoir vexé les Indiens, et de leur avoir rendu les Anglais odieux. Le principal intérêt de cette relation est d'offrir les noms des tribus qui habitaient la Nouvelle Angleterre, et ceux de plusieurs lieux de ce pays, qui depuis en ont changé. Les aventures de Smith et de Pocahontas se trouvent dans une description de la Virginie, qui est la seconde de la troisième partie des Grands Voyages. On les lit aussi dans l'*Histoire de la Virginie*, par R. Beverley, qui donne en entier la supplique présentée à la reine par Smith. Quelques historiens donnent, sur l'établissement des Anglais dans la Virginie, des détails qui diffèrent essentiellement de ceux que contient cet article; mais ces auteurs ne sont pas d'accord avec ceux qui se sont spécialement occupés de la Virginie, notamment avec M. Thomas Jefferson, ex-président de l'union américaine, qui dit : « On peut, après Walter Raleigh, » garder le capitaine Smith comme » fondateur de notre Colonie : il fut » membre du conseil et ensuite pré-

sidant ; c'est à lui qu'elle a dû de » se soutenir contre les attaques des » naturels du pays. Il était homme » honnête , raisonnable et bien ins- » truit. » E—s.

SMITH (THOMAS), né à Londres, en 1638, fut élevé à Oxford, où il fit de grands progrès dans les langues orientales, et devint un des bourgeois. En 1668, il accompagna, comme chapelain, sir Daniel Hervey dans son ambassade à Constantinople. De retour dans sa patrie, après trois ans d'absence, il fut nommé chapelain du secrétaire d'état Williamson. Du temps où l'Église romaine triomphait en Angleterre, le président Giffard le priva, en 1688, de la place qu'il occupait à Oxford ; il la recouvra par la suite, et il la perdit de nouveau, en 1692, pour n'avoir pas voulu prêter le serment exigé à l'avènement au trône de Guillaume III. Les vastes connaissances de Smith l'avaient fait désigner pour être l'éditeur du célèbre manuscrit d'Alexandrie ( du Nouveau-Testament ), qui se trouvait dans la bibliothèque de Saint-James ; cette entreprise, qui n'eut pas alors de suite, fut exécutée en 1786, par Woide. Thomas Smith mourut en 1710 : ses principaux ouvrages sont : I. *Diatriba de chaldaicis paraphrasis*. II. *Syntagma de Druidum moribus ac institutis*, Londres, 1664. III. Quatre Lettres sur la religion, les mœurs et le gouvernement des Turcs, avec un coup-d'œil sur les Églises d'Asie, et une description de Constantinople, Oxford, 1672 et 1674. IV. *Histoire de l'Église grecque*, en ce qui concerne sa doctrine et ses rites, d'abord en latin, puis en anglais, 1680. V. *Vie de Camden*, 1691. VI. *Inscriptiones græcæ Palmyrenorum*, 1698, in-8°. de 96 p.

(V. Ed. BERNARD, IV, 290). VII. *Vitæ quorundam illustrium virorum*, 1707. VIII. *Des Mélanges, des Lettres et des Sermons*. C—y.

SMITH (EDMOND NEALE); poète anglais, naquit en 1668. M. Neale, dont il était le fils unique, exerçait le négoce ; et sa mère était fille du baron Lechmere. Des malheurs éprouvés par son père, et qui furent bientôt suivis de sa mort, placèrent le jeune Neale sous la tutelle de M. Smith, mari de sa tante paternelle. Ce tuteur prit un tel soin de l'éducation de son pupille, et le traita avec tant de bonté, que celui-ci, à la mort de M. Smith, prit son nom, par reconnaissance. Edmond Smith fut successivement élevé à Westminster, à Cambridge et à Oxford. Il se rendit familiers tous les classiques grecs et latins, et les compara soigneusement avec les chefs - d'œuvres français, espagnols, italiens et anglais. Son mérite reconnu lui fit obtenir une place à l'université d'Oxford ; mais le scandale qu'il donna par sa conduite dissolue et ses extravagances le firent suspendre de ses fonctions, au mois d'avril 1700. Ce ne fut cependant qu'à la fin de 1705 qu'il fut définitivement remplacé. Il se rendit alors à Londres, se lia avec le parti whig, dont plusieurs membres le soutinrent par leurs libéralités. Addison fut chargé, dit-on, de lui proposer d'écrire l'Histoire de la révolution de 1688 ; mais il refusa cette entreprise, pour ne pas tracer le portrait de lord Sunderland, qu'il lui paraissait très-difficile de faire à la satisfaction de ses nouveaux amis, sans s'écarter de la vérité. En 1707, il fit représenter sa tragédie de *Phèdre et Hippolyte*. Addison, qui en composa le Prologue, y critique l'enthousiasme exagéré et presque exclusif du pu-

blic pour le théâtre italien. Cette tragédie, beaucoup trop vantée, fourmille de défauts, et n'est remarquable que par sa versification et quelques scènes pathétiques. Les critiques anglais, qui en portent un jugement si sévère, ajoutent *sérieusement* qu'elle est inférieure à l'*Hippolyte* d'Euripide, et même à la Phèdre de Racine. Lord Halifax en avait accepté la dédicace; et il se proposait de donner à Smith un témoignage éclatant de sa munificence, lorsqu'il la lui apporterait: mais, malgré les instances des amis de notre poète, celui-ci, soit par orgueil, soit par suite de son indolence, ou par tout autre motif, écrivit cette dédicace, mais ne la remit pas au personnage auquel il l'avait destinée; et il perdit ainsi la récompense qui l'attendait. Jean Philips, son ami de collège, étant mort (le 15 février 1708), Smith composa une Églogue pour déplorer la perte qu'il venait de faire. Ce petit poème, où la douleur est exprimée en termes pleins de sensibilité et d'élégance, est cité comme une des meilleures productions de ce genre qui existent dans la langue anglaise. Les amis de l'auteur en fixèrent pour eux le prix à une guinée; et comme ils étaient nombreux, la vente produisit une somme considérable. Il s'occupait d'une tragédie de Jeanne Grey: déjà le plan était tracé, et le canevas des scènes disposé, lorsqu'il en fut détourné par une invitation de George Duckett, qui le retint dans une terre au comté de Wilts. Les excès de table auxquels ils se livrèrent ensemble occasionnèrent à Smith une maladie pour laquelle il composa lui-même un remède dont le résultat fut de le conduire au tombeau, dans le mois de juillet 1710. On a encore de ce poète trois ou quatre Odes et un Discours latin,

prononcé à Oxford, en l'honneur de Thomas Bodley. Ces divers opuscules ont été publiés, en 1719, sous le titre d'*OEuvres de Smith*, par Oldisworth, son ami, qui les a fait précéder d'une Notice historique.

D—z—s.

SMITH (GUILLAUME), voyageur, né vers la fin du dix-septième siècle, fut envoyé, en 1726, par la compagnie d'Afrique, à la côte de Guinée, pour dessiner tous les forts qu'elle possédait dans cette contrée, et en lever le plan, ainsi que celui des rivières, des ports, et des autres lieux où l'on fait le commerce depuis l'embouchure de la Gambie jusqu'à Juidah. Smith partit le 20 août, et il entra dans la Gambie le 25 septembre; le 20 avril 1727, il quitta le royaume de Juidah; le 16 juillet, on laissa tomber l'ancre dans la baie de Carlisle, sur la côte de la Barbade, après avoir couru le risque, dans cette longue traversée, de couler à fond par une voie d'eau. En radoubant le navire, on trouva un petit dauphin qui s'étant engagé dans un endroit où le doublage s'était détaché, avait empêché l'eau de pénétrer en trop grande quantité. Smith fut de retour en Angleterre le 27 septembre. La relation de son voyage, qui était restée en manuscrit dans une bibliothèque, fut publiée sous ce titre: *Nouveau Voyage de Guinée, contenant une description exacte du pays et des mœurs, et coutumes des habitans*, Londres, 1744, fig. Il a été traduit en français, Paris, 1751, 2 volumes in-12, figures. Ce livre, écrit avec un ton de vérité qui prévient favorablement, contient des détails curieux sur les habitans et sur l'histoire naturelle de la Guinée. Les figures représentent tous les animaux curieux que ce

Voyageur a observés; elles sont exactes. Smith, homme judicieux et instruit, compare les écrits de ceux qui l'ont précédé, entre autres celui de Bosman, avec les choses qu'il a vues.—Un autre Guillaume SMITH a écrit *l'Histoire de la Nouvelle York, depuis la découverte de cette province jusqu'à notre siècle*, Londres, 1765, 1 vol. in-8°, traduit en français par Eidous, Paris, 1767, in-12. La plus grande partie de ce livre est consacrée au récit des événements arrivés en ce pays jusqu'en 1732. La description géographique est très-succincte. E—s.

SMITH (ROBERT), physicien anglais, né en 1689, mort en 1768, consacra sa jeunesse à l'étude de la géométrie et des sciences physiques. Il fit des progrès rapides dans cette double carrière, que parcourait avec succès le célèbre Cotes, son cousin. Ces deux physiciens distingués avant d'avoir atteint l'âge de la maturité, rivalisaient de zèle, d'activité et de talent, pour répandre la philosophie de Newton; et cette conformité de goûts, jointe à une estime réciproque, les lia d'amitié jusqu'à la mort. Cotes remplissait, de la manière la plus honorable, la chaire de physique à l'université de Cambridge, lorsque la mort l'enleva dans la fleur de l'âge, au milieu de ses importants travaux (F. COTES). Le regret qu'il eut en mourant de n'avoir pas publié un Recueil de ses leçons de physique, rédigées avec beaucoup d'ordre et de clarté, fut adouci par la promesse que lui fit Smith, de se charger de ce dépôt. Le vœu de Cotes fut rempli; des taches légères qui avaient échappé à l'attention de l'auteur, ne tardèrent pas à disparaître. Smith fit plus; avant de publier l'ouvrage, il l'enrichit d'un grand nombre de notes ex-

plicatives et d'additions intéressantes: enfin il remplaça dignement Cotes dans l'université de Cambridge. Il manquait à la physique un ouvrage qui traitât avec une certaine étendue de tout ce qui a rapport à la vision, soit par des rayons directs, soit par des rayons réfléchis, soit par des rayons réfractés. Smith forma le projet de ce travail, et sut l'exécuter avec succès. Son livre parut en anglais l'an 1728, sous ce titre: *Compleat system of opticks*. Il renferme, outre les différentes branches théoriques et pratiques de l'optique, un grand nombre d'importantes applications de cette science à l'astronomie et à la navigation. On peut dire, sans crainte d'être contredit, qu'il est encore aujourd'hui le plus considérable et le plus complet des traités qui ont été publiés sur la lumière. Cet ouvrage a été traduit de l'anglais par le P. Pézenas, Avignon, 1767, 2 vol. in-4°, et l'on doit au P. Blanchard les principales additions faites à cette Traduction. Le même ouvrage a été traduit par Duval Leroy, Brest, 1767, in-4°, avec des augmentations considérables. On a encore de Smith un Traité philosophique sur les sons (*Harmonics, or the philosophy of the musical sounds*), publié en 1760, un vol. in-8°.

L—B—S.

SMITH (JOHN), dessinateur et graveur en manière noire, naquit à Londres, en 1654. Son premier maître fut un peintre peu connu, nommé Tillet; il entra ensuite chez Becket, qui lui enseigna la gravure en manière noire, qui commençait à être en vogue à cette époque. Vander Waart, peintre hollandais, également habile en ce genre, lui donna aussi d'excellens conseils. Les gravures qu'il publia attirèrent l'attention de Kneller,

qui l'engagea à venir demeurer chez lui, à condition qu'il travaillerait principalement d'après ses ouvrages. L'habileté du peintre contribua beaucoup à accroître celle du graveur ; et Smith acquit bientôt la plus brillante réputation ; mais l'union ne put durer entre les deux artistes ; quelques différends amenèrent une rupture , peu de temps avant la mort de Smith, arrivée à Londres, en 1719. Ce graveur est, sans contredit, le plus habile en manière noire qui eût paru jusqu'alors. Ce que l'on vante particulièrement dans ses estampes, c'est la douceur de l'exécution et l'intelligence avec laquelle il a su conserver l'esprit des peintres qu'il a traduits. Parmi les *Portraits* qu'il a gravés, au nombre de plus de vingt-cinq on cite le sien propre, tenant en main celui de Kneller ; et ceux en pied, de *Pierre-le-Grand*, de la *duchesse d'Ormond*, fille de Cromwell, de *Jean Churchill*, fils du duc de Marlborough ; le portrait du duc de Schomberg à cheval ; ceux de *Steele*, d'*Addison*, de *Pope*, de *Congrève*, de *Locke*, et surtout de la *comtesse de Salisbury*, et de *mistress Cross*. Ses pièces historiques, au nombre de vingt-huit, sont d'après Schalken, le Titien et ses propres compositions. La plus remarquable est celle qu'il a gravée d'après Carle Maratte, et qui représente une *Sainte-Famille*. — Gabriel SMITH, graveur, naquit à Londres, vers 1724. Après avoir reçu, dans sa patrie, les premiers éléments de son art, il vint à Paris pour se perfectionner. C'est dans cette ville qu'il apprit la gravure en manière de crayon. De retour à Londres, Ryland l'aïda de ses conseils, et il grava pour ce peintre, avec le plus grand succès, et cultiva aussi la pointe et le burin.

On cite parmi ses ouvrages : I. *L'aveugle conduisant les aveugles*, d'après le Tintoret. II. *Tobie et le poisson*, d'après Salvator Rosa. Ces deux pièces font partie de la collection de Boydell. III. *La Reine de Saba visitant le roi Salomon*, d'après Le Sueur. IV. *Une Chasse*, d'après Sneyders, représentant un *Sanglier forcé par les chiens* ; très-grand in-folio en travers. Gabriel mourut à Londres, en 1783. — Guillaume SMITH, peintre, né à Chichester, peignit avec beaucoup de succès le *paysage*, le *portrait*, les *fleurs* et les *fruits*. Il mourut en 1764. — Jean SMITH, son frère, né, comme lui, à Chichester, cultiva, avec un talent distingué, la peinture du *paysage* et la gravure à l'eau-forte. En 1760, il remporta le second prix de paysage fondé par la société d'encouragement des arts, établie à Londres. Ce tableau, qui a été gravé par Woollett, représente une *Riche vue d'Angleterre*, ornée de fabriques et de bergeries. Parmi ses autres paysages, on cite les *Vues des abbayes de Kirstall* et de *Fountain* ; des *châteaux de Kenelworth* et de *Tinmouth*, de la *Nouvelle machine hydraulique de Belton*, des *parcs d'Agley*, d'*Exton* et de *Newstead*, appartenant à lord Byren, etc. Ces différentes vues ont été gravées par Vivarès. Jean mourut en 1764. — George, le plus jeune des frères SMITH de Chichester, naquit en 1730, et fut celui qui montra le plus de talent comme peintre et comme graveur. Il se fit aussi une réputation par ses poésies pastorales, qui lui ont mérité le surnom de *Gessner anglais*. Ce fut lui qui, en 1760, mérita le premier prix de paysage proposé par la société d'encouragement, concours dans lequel son frère Jean n'obtint

que le second prix. Le tableau de George représente un *Riche paysage orné de fabriques et de bergeries*. Sur le premier plan, on voit un ruisseau, au bord duquel l'auteur s'est peint avec ses deux frères. Ce bel ouvrage a été gravé par Woollett, ainsi que quatre autres tableaux du même peintre, ayant pour sujet la *fenaison*, la *récolte des pommes*, le *hammeau champêtre*, paysage d'hiver avec des villageois, des bestiaux, et un *site montagnoux*. George a peint plusieurs autres paysages, gravés par Peake, notamment la *Récolte du houblon*, gravée par Vivarès. Dans le Recueil des estampes de Boydell, on trouve l'annonce de cinquante-trois *jolis paysages* gravés à l'eau-forte, par Jean et George Smith de Chichester, d'après leurs propres tableaux et ceux de divers autres maîtres. On a un très-beau *Portrait* des trois frères, par W. Pether, sous le titre suivant: *The three Smith, brothers and painters, natives of Chichester*. George mourut en 1776. — Jean-Raphaël SMITH, dessinateur et graveur en manière noire, naquit à Londres, vers 1740. Cet artiste laborieux a exécuté un grand nombre de morceaux dans différents genres, entre autres 10 portraits de sa composition, vingt-sept d'après Reynolds, et quatorze d'après différents maîtres. Parmi les *pièces historiques* qu'il a gravées dans les diverses manières anglaises, on cite le *Barde*, d'après le tableau inspiré à Thomas Jones, par la belle Ode de Gray, et ses estampes d'après J. H. Fuessli. P—s.

SMITH (SAMUEL), historien américain, né au New-Jersey, s'est fait connaître par une *Histoire* de cette colonie, depuis sa fondation jusqu'en 1721, avec un appendix, où il rapporte ce qui s'est passé de

plus important depuis cette année jusqu'à la publication de son ouvrage (1765), et qui donne un court aperçu de la situation du New-Jersey à cette époque. Cette histoire, composée sur des matériaux inconnus, se recommande aussi par l'impartialité. L'auteur mourut en 1778.

C—y.

SMITH (ADAM), économiste célèbre, que ses partisans appellent le *Fondateur de l'économie politique*, naquit le 5 juin 1723, à Kirkaldy en Écosse, où son père, qu'il perdit quelques mois après sa naissance, exerçait l'emploi d'inspecteur des donanes. A l'âge de trois ans, Adam Smith fut enlevé par des vagabonds; mais on ne tarda pas à le retrouver et à l'arracher de leurs mains. Il commença ses études dans une école de Kirkaldy, d'où il passa, en 1737, à l'université de Glasgow, et de là, en 1740, au collège de Baliol à Oxford. La constitution faible et délicate du jeune Smith le mettait dans l'impossibilité de se livrer aux amusements de son âge qui exigeaient de la force et de l'activité; et cette circonstance fortifia de bonne heure ses dispositions naturelles pour les occupations de l'esprit, et surtout pour les études sérieuses. Les mathématiques et la philosophie naturelle furent les premières sciences auxquelles il s'appliqua pendant son séjour à l'université de Glasgow, sans négliger les belles-lettres et les recherches spéculatives, qui charmaient davantage son esprit. L'étude de la nature humaine dans toutes ses branches, et plus particulièrement celle de l'histoire politique du monde, auxquelles il s'adonna, après son retour d'Oxford, ouvrirent un champ vaste à sa curiosité et à son ambition, et en développant sou-

génie ardent, elles satisfirent sa passion dominante de concourir au bonheur et à l'amélioration de la société. Il paraît que les leçons du docteur Hutcheson, professeur de l'université de Glasgow, contribuèrent beaucoup à donner à ses talents la direction vers laquelle son goût le poussait déjà naturellement. Ce fut aussi à cette période de sa vie, qu'il cultiva avec le plus grand soin l'étude des langues. Sa mère, qui désirait lui faire embrasser l'état ecclésiastique, l'avait envoyé, à cet effet, à Oxford; mais après sept années de résidence, il retourna en Écosse, parce qu'il ne se reconnut aucune disposition pour cette carrière. Il paraît que Smith commença dès cette époque (1748), à donner des leçons de rhétorique et de belles-lettres à Édimbourg. En 1751, il fut nommé professeur de logique à l'université de Glasgow, et l'année suivante, il obtint dans la même université la chaire de philosophie morale. Il est à regretter que les cours qu'il donna, en ces deux qualités, et qui lui valurent une grande réputation, n'aient pas été publiés. Ils ne sont connus que par les parties qu'il en a fait entrer dans ses principaux ouvrages, et par l'esquisse générale que Dugald Steward en a tracée en écrivant la Vie de Smith (1). Si l'on s'en rapporte à cette esquisse, son cours de logique se faisait remarquer par une certaine originalité, et par la profondeur des raisonnements; son cours de philosophie morale était divisé en quatre parties: la première renfermait la théologie naturelle, ou les preuves

de l'existence et des attributs de Dieu; il développait dans la seconde, consacrée à la morale, les doctrines qu'il publia depuis dans sa *Théorie des sentiments moraux*; la troisième partie comprenait plus au long cette branche de la morale qui se rapporte à la justice; il examinait enfin, dans la quatrième, les réglemens politiques fondés non sur les principes de la justice, mais sur l'utilité et les convenances; c'est sous ce point de vue qu'il envisageait les institutions politiques relatives au commerce, aux finances, aux établissemens ecclésiastiques et militaires. Ses leçons, sur cette matière, forment la substance de l'ouvrage qu'il fit paraître plus tard sous le titre de *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*. Aucune position sociale ne pouvait être plus favorable pour mettre au grand jour les talents d'Adam Smith. Dans ses cours, il s'abandonnait sans préparation à son éloquence, et débitait ses leçons d'une manière simple et tout-à-fait exempte d'affectation. Comme il paraissait prendre le plus vif intérêt au sujet qu'il traitait, il manquait rarement d'exciter le même sentiment dans l'esprit de ses auditeurs; et personne ne savait mieux que lui captiver leur attention. Bientôt sa réputation s'étendit, et les étudiants vinrent en foule à Glasgow pour l'entendre. Adam Smith ne s'était encore fait connaître que comme professeur, et il n'avait rien publié lorsqu'en 1754 il inséra, dans le second numéro de la *Revue d'Édimbourg*, une lettre adressée aux rédacteurs de ce journal: elle contient une critique du Dictionnaire de Johnson, et un tableau rapide de l'état des sciences et des lettres en Europe à cette époque. Cette lettre a été traduite en

(1) Le docteur Blair reconnaît, dans une note de son *Cours de Rhétorique*, qu'il a beaucoup profité d'un traité manuscrit sur le même sujet, composé par Adam Smith, son ami, et que celui-ci lui avait communiqué.



français par P. Prévost, qui l'a fait entrer dans son édition des œuvres posthumes d'Adam Smith. En 1759, il fit paraître sa *Théorie des Sentiments moraux*, à laquelle il ajouta ensuite une *Dissertation sur l'Origine des Langues, et sur le Génie différent des Langues-mères, et de celles qui en sont dérivées*. Cette dissertation a été traduite par A. M. H. Boulard, sous le titre de *Considérations sur la première formation des langues, etc.*, Paris, 1796, in-8°; et en 1809 par Mauget, sous le titre d'*Essai sur la formation des langues*. Vers la fin de 1763, Charles Townsend lui proposa d'accompagner le duc de Buccleugh dans ses voyages. Les avantages qu'on lui fit, et le desir qu'il avait de visiter le continent, déterminèrent Adam Smith à accepter cette proposition, et à se démettre de sa place de professeur. Après avoir passé peu de jours à Paris avec le duc de Buccleugh, ils s'arrêtèrent dix-huit mois à Toulouse, et se rendirent ensuite à Genève, en traversant le Midi de la France. Ce fut durant cette tournée qu'Adam Smith recueillit sur l'état intérieur de ce pays les informations dont il fit usage plus tard dans son grand ouvrage. Pendant l'automne de 1765, ils revinrent à Paris, et Adam Smith s'y servit des lettres de recommandation de son ami David Hume, pour se lier avec les hommes les plus célèbres de la secte qui s'intitulait elle-même le parti *philosophique*, et plus particulièrement avec les *économistes*, tels que Turgot et Quesnay. De retour en Angleterre, il vécut dix ans dans la retraite à Kirkaldy auprès de sa mère, occupé d'études sérieuses, malgré les instances de ses amis, et de Hume en particulier, qui considérait une grande ville comme la

seule résidence convenable aux gens de lettres. Adam Smith ne fit, dans l'intervalle, que de courtes excursions à Londres et à Edimbourg; mais il répondit aux reproches qu'on lui adressait, en publiant, au commencement de 1776, ses *Recherches sur la Nature et les Causes de la richesse des nations*, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage lui fit bientôt une réputation européenne. Deux ans après sa publication, le duc de Buccleugh, son élève, obtint pour lui l'emploi de commissaire des douanes en Écosse, qui le fixa à Edimbourg, où il passa les douze dernières années de sa vie, jouissant d'une fortune fort supérieure à ses besoins. Les infirmités de la vieillesse, dont il commença de bonne heure à sentir les approches, lui rappelèrent, mais trop tard, ce qu'il devait au public et à sa propre réputation. Les principaux matériaux des ouvrages qu'il avait annoncés, étaient réunis depuis long-temps, et il ne lui manquait probablement qu'un petit nombre d'années de santé et de retraite pour les mettre en état d'être livrés à l'impression. La mort de sa mère, qu'il aimait tendrement, arrivée en 1784, et quatre ans après celle de M<sup>lle</sup>. Douglas, sa cousine, qui s'occupait de ses affaires domestiques, contribuèrent à faire évanouir ses projets. Quoiqu'il supportât avec fermeté ces deux pertes douloureuses, sa santé et ses facultés intellectuelles déclinerent graduellement, et le 8 juillet 1790, il mourut d'une obstruction dans les entrailles, qui lui causa de cruelles souffrances. Peu de jours avant sa mort, il donna l'ordre de détruire tous ses manuscrits, à l'exception de quelques essais détachés qu'il confia aux soins des docteurs Hutton et Black, ses exécuteurs testamentaires, et qui ont

été publiés en 1795, 1 vol. in-4°. Ces Oeuvres posthumes, qui ont été traduites en français, avec des notes et des réflexions par le professeur Prévost, de Genève, Paris, 2 vol. in-8°, renferment les fragments d'un ouvrage *sur les Principes qui suscitent et qui dirigent les recherches philosophiques*; un Essai *sur la nature de l'imitation à laquelle tendent les arts imitatifs*, un autre *sur les sens externes*, et la lettre aux rédacteurs de la Revue d'Édimbourg dont nous avons déjà parlé (2). Adam Smith, quoique d'une humeur douce, égale et même assez enjouée, ne paraissait point né pour le commerce du monde. L'abstraction continuelle de ses pensées le rendait inattentif aux objets ordinaires de la vie, et lui causait souvent des distractions ou des absences si singulières, que suivant l'un de ses biographes, elles ont été à peine surpassées par l'imagination d'Addison et de La Bruyère. On lui a reproché d'avoir publié, après la mort de David Hume, la Vie de ce célèbre sceptique écrite par lui-même, et d'y avoir joint des remarques qui ne prouvent que trop clairement qu'en matière de religion ses opinions différaient peu de celles de son ami. Cette publication, qui paraissait dirigée contre le christianisme, fut réfutée dans une lettre anonyme adressée à l'auteur par le docteur Horne, qui lui opposa des arguments pressés et vigoureux, et tourna en ridicule avec beaucoup de gaieté le ton solennel qu'Adam Smith avait cru devoir adopter, en prouvant par certaines anecdotes relatives à Hume, que le récit de sa vie

contient des inexactitudes frappantes, et qu'à l'époque où l'on suppose qu'il jouissait d'une parfaite tranquillité d'esprit, aucun de ses amis ne se serait hasardé à faire mention en sa présence du docteur Beattie, sans le mettre dans un état d'irritation très-violent (3). *Sa théorie des sentiments moraux* a eu un grand nombre d'éditions en Angleterre; elle a été traduite plusieurs fois en français, d'abord sous le titre de *Métaphysique de l'ame*, ou *Théorie des sentiments moraux*. Paris, 2 vol. in-12, par un anonyme. M. Barbier, dans son Dictionnaire des anonymes, parle d'une traduction anonyme du même ouvrage, publiée également en 1764; mais en 2 vol. in-8°: il l'attribue à Eidous. Le catalogue de la bibliothèque royale en cite une autre de l'abbé Blavet, Paris, 1774, 2 vol. in-12, qui aurait eu une nouvelle édition, Paris, 1775, 1797, 2 vol. in-12, si l'on s'en rapporte à ce qui a été dit dans la Biographie universelle, article BLAVET. M<sup>me</sup>. de Condorcet a traduit aussi la Théorie des sentiments moraux; Paris, an vi (1798), 2 vol. in-8°, sur une édition à laquelle Adam Smith avait fait, pendant sa dernière maladie, des changements considérables. Cette dame a placé en tête un avertissement, et y a ajouté la traduction des *Considérations sur l'origine et la formation des langues*, par le même auteur, et huit lettres sur la sympathie, dans lesquelles elle critique quelques parties du système

(2) En 1817, Dugald Stewart a donné une édition des œuvres complètes d'Adam Smith, avec son portrait et une notice sur sa vie et sur ses écrits, en 5 gros volumes in-8°.

(3) Chalmers, qui rapporte ce fait dans son *General Biographical Dictionary*, reproche à Dugald Stewart de ne pas en avoir fait mention dans sa Biographie d'Adam Smith, et il attribue le scepticisme de ce dernier à ses liaisons intimes avec Hume, à son désir trop vif de considérer tous les sujets d'une manière trop métaphysique et surtout aux relations qu'il avait entretenues avec les prétendus philosophes de France.

adopté par Adam Smith. G. T. Kossegarten en a donné une version allemande, avec un commentaire; Leipzig, 1791, in - 8°. « Vivement frappé de la nécessité de donner à la morale une base vraiment scientifique qui se suffit à elle-même, Adam Smith, dit M. Buchon (4), chercha cette base dans la sympathie. Hutcheson, son maître, avait entrevu ce principe de la nature humaine; mais il l'avait laissé dans une vague mystérieux. Smith l'analysa avec finesse et profondeur, l'éleva à la hauteur d'un principe universel, et soutint même que la sympathie était le phénomène éminent de la nature humaine, et que sans elle l'humanité ne serait point. Ce système se trouve développé d'une manière indécise et et quelquefois même contradictoire dans sa *Théorie des sentiments moraux*. Après avoir commencé, dans cet ouvrage, par poser le fait de la sympathie, Smith admet en principe que nous commençons par juger les autres, et qu'ensuite nous nous jugeons nous-mêmes. Selon lui, nous jugeons sous trois points de vue différents les affections et les actions. Nous les jugeons sous le rapport de la convenance, sous le rapport de la justice ou de l'obligation morale, et enfin sous le rapport du mérite; et il prétend que ces trois jugements sont fondés sur la sympathie.... La sympathie une fois établie comme première loi morale, Smith a passé aux conséquences, et en a fait découler les vertus, qu'il distingue en vertus aimables et en vertus austères.

Res. Relativement à quelques-unes des premières, telles que l'humanité, la pitié, etc., qui sont plutôt des qualités aimables que des vertus, il a facilement démontré qu'elles avaient la sympathie pour base; mais il a dû échouer dans les autres. La sympathie, en effet, étant involontaire et fatale, si la vertu était placée dans la sympathie, elle serait nécessairement aussi involontaire et fatale, et il ne dépendrait pas de nous d'être vertueux ou vicieux. Il n'y aurait donc point de vertu dans le système de Smith, puisque, suivant lui, la vertu est dans la sympathie, et qu'il est manifeste que la sympathie est involontaire. Le système de Smith est donc incomplet et faux, puisqu'il tend à construire une morale libre sur une base qui est la fatalité même. La *Théorie des sentiments moraux* est loin cependant d'être un ouvrage sans mérite. Lorsque Smith ne se consume point en vains efforts pour tirer de la sensibilité un système scientifique, lorsqu'il se borne à analyser les phénomènes sensibles, à observer le jeu de la sympathie, de l'amour, de la haine et des autres passions, toutes ses vues sont neuves, ingénieuses et fines, toutes ses observations sont d'une vérité frappante et d'une délicatesse exquise. Nul n'a pénétré plus avant que lui dans l'histoire de la sympathie; mais au lieu de vouloir en être le philosophe, il eût dû se borner à en être l'historien ». Malgré la réputation qu'a donnée à Adam Smith sa théorie des sentiments moraux, les *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* sont l'ouvrage capital de cet écrivain, celui auquel il doit sa grande célébrité, et nous croyons par ce motif devoir en parler avec quelques détails. Il a eu en Angleterre

(4) Discours préliminaire de la traduction de l'*Histoire abrégée des sciences métaphysiques, morales et politiques*, par Dugald Stewart. Nous avions déjà préparé l'analyse de la *Théorie des Sentiments moraux*; mais l'ayant trouvée toute faite et très-bien faite par M. Buchon, nous avons préféré donner son travail, en le citant.

une multitude d'éditions qu'il serait trop long d'énumérer : Don Jose Alonzo Ortiz l'a traduit en espagnol, Valladolid, 1794, 4 vol. in-4°; la même année Garve le traduisit en allemand, Breslau, 4 vol. in-8°; il en existe aussi plusieurs traductions en français. Celle de l'abbé Blavet fut d'abord insérée par fragments dans le *Journal de l'agriculture, des arts et du commerce*, d'Ameyllion, et réimprimée à part d'abord à Yverdun, en 6 petits vol. in-12, ensuite en 2 forts vol. in-8°. Londres (Paris), 1788, et enfin en l'an ix (1800), 4 vol. in-8°. Cette dernière édition, la seule que Blavet ait reconnue et qui porte son nom, vaut mieux que les précédentes. Roucher en avait aussi fait paraître une en 1790, 4 vol. in-8°; mais on ne retrouve pas Smith dans cette traduction, et il paraît que le volume de notes que Condorcet devait y ajouter, n'a pas été imprimé. Enfin Germain Garnier en a donné une autre en l'an ix (1800); il l'a fait précéder d'une préface, qui est à elle seule un ouvrage, dans laquelle il analyse le système d'Adam Smith. Il a placé à la fin une Notice sur cet écrivain; une seconde édition de cette traduction a été publiée en 1822, 6 vol. in-8°, dont un volume de notes: elle est sans contredit infiniment supérieure à toutes celles qui ont paru. Ceux qui ont écrit sur l'*économie politique* peuvent être divisés en trois classes principales. Les anciens économistes, parmi lesquels nous citerons Thomas Mun, Petty, Ustariz, Melon, etc., ne voyant de richesse que dans l'*or et l'argent* ou la *monnaie*, pensent que le seul moyen d'enrichir ou d'appauvrir une nation, consiste dans l'augmentation ou la diminution de la masse d'argent qu'elle possède. Ils donnent la préfé-

rence aux impôts indirects, vantent les avantages de la consommation et du luxe, et ne considèrent point les emprunts commémisibles aux états. Nous rangeons dans la seconde classe les encyclopédistes, qu'on a appelés les économistes français, ou simplement les économistes, et qu'on pourrait nommer les *Doctrinaires* du 18<sup>e</sup>. siècle : le médecin Quesnay en est considéré comme le chef (Voy. son article, tom. xxvi, p. 396). Ils regardent *la terre* comme la source unique de toutes les richesses des nations, considèrent le travail des manufactures comme stérile, blâment les prohibitions et les droits qui frappent les produits de l'industrie domestique et étrangère, et enfin tous les impôts indirects, et ne permettent aux gouvernements qu'un impôt unique, l'*impôt foncier*. La troisième classe se compose des économistes anglais et de la plupart des économistes modernes, qui, enthousiastes des maximes d'Adam Smith, bien qu'ils aient souvent des opinions différentes, ne voient, comme lui, la richesse que dans le *travail*, réproouvent, comme les économistes français, les *douanes*, les *primes*, les *prohibitions*, et veulent s'en remettre uniquement à l'intérêt privé du soin de ce qui concerne l'intérêt général (5). Aux trois classes d'économistes dont nous venons de faire connaître les principes, il conviendrait peut-être d'en ajouter une quatrième, qui, se rapprochant sous plusieurs points de la première, regarde *les besoins* comme la source de la richesse ou en d'autres termes, définit la richesse le *pouvoir d'agir sur les autres par le moyen de*

(5) Ce principe, théoriquement vrai en général, souffre beaucoup d'exceptions dans son application pratique.

leurs besoins. Elle fonde son opinion sur ce que les produits que chacun possède ne peuvent être pour lui une richesse, qu'autant que quelqu'un en a besoin et les achète (6). Après avoir posé son premier principe, Adam Smith divise le travail en *travail productif* et en *travail improductif*, et ne reconnaît comme *productif* que le travail matériel, celui qui se fixe et se réalise sur une chose vénale, qui dure au moins quelque temps après que le travail a cessé. M. Ferrier, d'accord sur ce point avec quelques économistes modernes, considère cette opinion comme une erreur, et conteste, en outre, au métaphysicien écossais l'invention de cette maxime : *que le travail est l'élément de la richesse des nations*. Suivant cet écrivain, Melon, Forbonnais, etc., l'avaient dit avant Adam Smith ; et Sully, Colbert et d'autres hommes d'état français, avaient mieux fait encore : ils l'avaient prise pour règle de leur administration (7). Un défaut commun à tous les économistes en théorie, c'est d'avoir donné à la richesse un élément unique, tandis qu'il nous semble, avec M. Ferrier, que plusieurs causes concourent à la créer et à l'augmenter ; que l'or et l'argent ou la monnaie, la terre, le travail, peuvent être considérés comme concourant simulta-

nément à la constituer, en ajoutant à ces éléments, avec M. du Bois-Aymé (8), les produits économisés et appliqués à la reproduction, produits qui forment ce qu'on appelle un capital. Ce qui prouve que la base principale du système d'Adam Smith n'est rien moins qu'inattaquable, c'est que Malthus, écrivain de son école, avoue que, malgré trente années de recherches et cinquante volumes de découvertes, on n'a pu s'entendre jusqu'à présent sur ce qui constitue la richesse. Quoi qu'il en soit, Adam Smith, après avoir défini ce qu'il entend par travail, énonce un fait qu'on ne lui contestera pas, c'est que l'un des moyens qui en augmentent le plus la puissance productive, c'est sa division, qui donne au producteur le moyen de faire *plus, mieux, et à meilleur marché* ; et procure, par conséquent, au consommateur, la facilité d'appliquer à son usage, avec le même revenu, les produits d'un plus grand nombre d'industries : Adam Smith ajoute qu'il ne peut exister de division de travail sans échange. Suivant lui, l'intervention des gouvernements produit un effet tout contraire à celui qu'ils se proposent ; et ils doivent éviter de se mêler des affaires de leurs sujets, se borner à les protéger, en laissant à la concurrence une libre carrière, au commerce intérieur et extérieur une liberté complète, sans l'entraver par un système de douanes, de prohibitions et même de primes, qu'il considère comme de l'argent fort mal employé. Parmi les nombreux reproches que M. Ferrier a faits aux théories d'Adam Smith et des écrivains de son école,

(6) Nous regrettons que le défaut d'espace nous ait empêché de donner au système de cette quatrième classe d'économistes les développements qui se trouvaient dans une note que M. le vicomte de Saint-Chamans a bien voulu nous faire remettre, et qui n'était qu'un extrait de son intéressant ouvrage intitulé : *Nouvel essai sur la richesse des nations*, 1 vol. in-8°, Paris, 1824.

(7) On sait que l'ami d'Henri IV appelait l'agriculture et le commerce les deux mamelles de l'état, et qu'il les encourageait de tout son pouvoir. M. Ferrier cite un rapport lu en 1717 au conseil d'état, où l'on disait, en parlant de l'Espagne, que malgré l'abondance de l'or et de l'argent, un pays est toujours pauvre, si le travail n'y est pas encouragé.

(8) *Examen de quelques questions d'économie politique, etc.*, par M. du Bois-Aymé. Paris, 1825. 1 vol. in-8°.

celui d'avoir presque toujours raisonné sans égard pour la séparation d'intérêts des différentes nations, et dans la supposition qu'il n'existerait au monde qu'une seule société d'hommes, n'est pas le moins fort. M. le comte Mollien rend au contraire au mérite d'Adam Smith un hommage éclatant, dans des lettres qu'il a eu la bonté de nous écrire à son sujet. Adam Smith, suivant cet habile administrateur, a jeté les semences d'une autre émulation dans les nations civilisées. Son mérite est d'avoir dévoilé le mécanisme intérieur de l'organisation sociale, dans les rapports des divers intérêts entr'eux; d'avoir révélé des rapports qui échappaient à l'observation commune sur la monnaie, sur les banques, sur les lettres de change, sur la composition des revenus particuliers, sur les impôts, etc. C'est par son livre qu'on a surtout appris que la science de la finance n'était rien moins que celle de la société tout entière. Sa théorie repose sur une observation plus profonde et plus exacte *des faits* dans toutes leurs conséquences. Il n'y a rien d'idéal ni d'absolu dans les méthodes de perfectionnement qu'il expose. Ses principes ne sont que les faits bien jugés et bien décrits; et ce qui le distingue des économistes du 18<sup>e</sup>. siècle, c'est qu'en livrant ses maximes au public, il a su se défendre du dédain doctoral, de la prétention des découvertes, de l'absolutisme, de l'abus de la généralisation des idées. Il explique, il définit et laisse conclure ceux qui peuvent et surtout veulent l'entendre. M. Mollien reconnaît, il est vrai, que dans certains cas, par exemple lorsque l'industrie d'une nation est encore novice, des lois sont nécessaires pour que cette industrie puisse se dévelop-

per; mais que ce n'est que dans ces cas qu'une protection spéciale devient indispensable; quoique l'on pût opposer, ce nous semble, avec quelque avantage à cette proposition, ce qui s'est passé en France sous le règne de Buonaparte. A cette époque, en effet, l'industrie de la France n'était pas novice; et cependant quels développements le système prohibitif ne lui a-t-il pas donnés! Malgré les progrès immenses que cette industrie a faits depuis vingt ans, tout homme éclairé et impartial sera forcé de convenir que nous serions bientôt inondés de marchandises anglaises, et que le gouvernement français ferait éprouver à nos manufactures une secousse violente et un tort peut-être irréparable, s'il adoptait en entier le système d'Adam Smith et des modernes économistes. «Smith, qui n'a plus que son livre pour défenseur, ajoute M. Mollien, fait aujourd'hui autorité, et il est souvent cité comme tel dans le parlement britannique. On pourrait même reconnaître l'influence de ses maximes dans quelques-unes des dernières résolutions du gouvernement anglais. La routine mercantile ne s'en alarme pas, la prospérité du pays n'en décroît pas. Dans cet état, pour juger le procès entre Adam Smith et ses très peu nombreux adversaires, il peut être prudent d'attendre que ceux-ci puissent faire valoir en leur faveur une recommandation du même poids» Malgré notre respect pour l'opinion d'un homme aussi éclairé et aussi judicieux que M. le comte Mollien, nous croyons qu'il s'exagère peut-être un peu l'influence des maximes d'Adam Smith sur les dernières résolutions de l'administration anglaise. Cette administration, qui marche avec le temps, en s'appuyant sur les

faits, ne paraît pas avoir jamais attaché un grand prix aux théories de cabinet. Elle n'a pas en effet détruit sa ligne de douanes, bien autrement rigoureuses que celles de France, ni aboli ses impôts indirects, etc., etc., quoique Adam Smith en ait donné le conseil. Possédant d'énormes capitaux, un immense crédit, et une marine qui surpasse celle de tous les peuples du globe réunis, et croyant n'avoir plus rien à craindre aujourd'hui de la concurrence étrangère pour certains produits, elle ouvre ses marchés aux produits exotiques analogues. On ne peut pas appeler cela changer de système; c'est, comme nous l'écrivit fort spirituellement et fort justement M. Ferrier, récolter après avoir semé; c'est enlever l'échafaudage après avoir bâti la maison. D'un autre côté, ne pourrait-on pas supposer, sans être taxé de calomnie, que le gouvernement anglais, auquel on a si souvent appliqué le *Timeo Danaos...* de Virgile, cherche, en changeant de système, à exciter les autres nations à suivre son exemple, afin de profiter ensuite de l'erreur dans laquelle il aura su les entraîner, et que sa position lui rendra moins sensible? Long-temps ce gouvernement habile a dédaigné de mettre en pratique les théories d'Adam Smith; s'il paraît s'en rapprocher aujourd'hui, est-ce un motif pour que les autres puissances fassent comme lui, si elles ne se trouvent pas dans la même position que lui? Long-temps aussi il s'est opposé à l'abolition de la traite des noirs: pendant plus de dix-huit ans, ce sujet a été longuement discuté dans son parlement; et comme, à tort ou à raison, on suppose toujours quelque arrière-pensée dans tout ce qu'il fait, on a cru qu'en laissant traîner la discus-

sion, il voulait donner à ses colonies le temps de s'approvisionner. Cependant, en ce moment, les chambres du parlement de la Grande-Bretagne retentissent de discours philanthropiques, où les orateurs s'étonnent de ce que l'Espagne et le Portugal ne proclament pas subitement l'abolition de la traite; de ce que la France ne punit pas de mort ceux qui se livrent à ce trafic: et les journalistes anglais, en publiant ces discours, y joignent des réflexions encore plus véhémentes et plus pathétiques. Il est facile de tirer une conclusion de ce fait, et de l'appliquer au sujet qui nous occupe. Pour en revenir à Adam Smith, nous dirons, en terminant cette notice, que quelque opinion qu'on adopte sur ses théories, on ne peut disconvenir que ses adversaires les plus prononcés lui reconnaissent un talent réel d'observation dans ses recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations; et nous ajouterons en même temps que ses partisans ne disconviennent pas que cet ouvrage manque de méthode, et que l'auteur interrompt trop fréquemment le fil de ses leçons par des digressions qui ne s'y rattachent qu'indirectement, et qui en font perdre entièrement la trace.

D—z—s.

SMITH (CHARLOTTE), Anglaise, qui cultiva la poésie avec succès, naquit, en 1749, à Stoke, près de Guilford dans le Sussex, et passa les premières années de sa vie à Bignor Park, sur les bords de l'Arun dans les mêmes sites qui inspirèrent le génie des Otway et des Collins. Ces scènes ravissantes où la nature déploie toutes ses richesses firent sur son esprit une impression dont on reconnaît des traces dans ses écrits. Ce furent les seuls moments de bon-

heur qu'elle goûta : mariée extrêmement jeune, avant seize ans, dit-on, sa vie ne fut plus dès-lors qu'un enchaînement de malheurs. Son mari, M. Smith, associé de son père, était un homme d'un esprit borné, insouciant, paresseux, ne sachant diriger ni son commerce, ni ses affaires personnelles. Son imprudence et ses folles spéculations le conduisirent à la misère; poursuivi par ses créanciers, il fut renfermé dans la prison de King's Bench. Sa femme l'y accompagna; elle demeura avec lui pendant la plus grande partie de sa détention, et parvint enfin à force de démarches à obtenir sa liberté. Ce fut alors qu'elle chercha à tirer parti d'un talent qu'elle n'avait exercé que par délassement; elle rassembla les différentes poésies fugitives qu'elle avait communiquées à quelques amis, et les publia, en 1784, avec tant de succès, que la même année elle en fit une seconde édition. « Lorsque dans les bois du Hampshire, dit-elle, je touchais pour la première fois les cordes de ma lyre mélancolique, ses accords n'étaient point destinés au public; c'était le chagrin qui les formait; j'écrivais tristement parce que j'étais malheureuse. » A son retour de France, où elle avait accompagné son mari, qui fuyait les poursuites de nouveaux créanciers, ce fut encore pour faire face aux besoins de sa famille, qu'elle publia quelques traductions du français et une foule de romans et d'ouvrages pour l'éducation. Enfin comme si tous les malheurs devaient l'accabler, les dernières années de sa vie furent empoisonnées par la perte de plusieurs de ses enfants : elle mourut en 1806, sept mois après son mari. Ses principaux ouvrages sont : 1. *Elegiac sonnets and other essays*, auquel elle ajouta

par la suite un poème en vers blancs; *The emigrant*. II. Un extrait des Causes célèbres, sous ce titre : *The romance of real life*. III. Trentehuit volumes de romans, dont le premier, *Emmeline ou l'orpheline du château*, parut en 1788. Plusieurs de ces romans ont été traduits en français, entre autres, *Célestine ou la victime des préjugés*, par M<sup>lle</sup>. Rome, 1795, 4 vol. in-12; le *Proscrit*, traduit par Marquand, 4 vol. in-12; *Roland ou l'héritier vertueux*, 5 vol. in-12; le *Testament de la vieille cousine*, traduit sur la 2<sup>e</sup>. édit., Paris, 1817, 4 vol. in-12. *Corisandre de Beauvilliers*, par M. de Salaberry, Blois et Paris, 1806, 2 vol. in-12, et par M<sup>me</sup>. de Montolieu, Paris, même année. On voit dans ce roman que l'auteur ne connaissait pas les mœurs de la France, où la scène se passe; et même qu'elle en ignorait la géographie. M. de Salaberry a plutôt fait une imitation qu'une traduction; et il a souvent corrigé les défauts de l'original. IV. Les *Promenades champêtres, la Morale des enfants, les Conversations*, etc., ouvrages d'éducation. V. Un poème et d'autres poésies posthumes, sous ce titre : *Beachy head and other poems*, Londres, 1807. Les romans de Charlotte Smith sont maintenant oubliés; il n'en est pas de même de ses poésies : on les lira toujours avec plaisir; car on y trouve de l'élégance, du sentiment et de l'harmonie. C-Y.

SMITS (DIDERIC), poète hollandais, né à Rotterdam, vers la fin du dix-septième siècle, unissait le goût de la poésie à celui de la musique; et ses vers en ont acquis une douceur, une mélodie, qui ne se font que trop désirer chez un grand nombre de poètes. Il s'était aussi appliqué à une connaissance approfondie de sa



langue maternelle. M. de Vries, dans son *Histoire de la poésie hollandaise*, tome II, pag 132 - 148, préfère son poème héroïque du *Peuple d'Israël livré au culte idolâtre de Baal-Fégor*, à l'épopée tant vantée en Hollande, d'*Abraham le patriarche*, par Nicolas Hoogvliet. Tout est naturel, riant, aisé, dans les poésies de Smits. Abraham Versceeg en a publié le Recueil, après la mort de ce poète (3 vol. in-4<sup>o</sup>), et il l'a enrichi de sa Biographie. La rivière la *Rotte*, qui a donné son nom à la ville de Rotterdam, a fourni à Smits le sujet d'un charmant Poème descriptif. Il est descendu quelquefois au rôle de traducteur; et l'on distingue, parmi ses Traductions, celle de la *Complainte de Moschus sur Bion*, celle de l'*Épître d'Héloïse à Abailard*, par Pope; celle du Poème de Pierre Barman, sur l'*Enthousiasme*. M—ON.

SMITS (GASPAR), peintre, naquit en Allemagne, vers le commencement du dix - septième siècle. Il était déjà habile dans son art lorsqu'il vint en Angleterre, d'où il alla par la suite s'établir en Irlande. Il avait un grand talent pour le portrait à l'huile en miniature. On estimait spécialement, dans ses ouvrages, la ressemblance, l'expression, le ton naturel des carnations et la vie qu'il savait y répandre : mais son plus grand plaisir était de peindre des *Madelènes*; et il y excellait. Ses figures étaient bien dessinées et de la plus belle couleur. Ses airs de tête, ses attitudes étaient remplis de grâce. L'expression de la pénitence et du regret était ce qu'il y avait de plus remarquable dans ses compositions de ce genre. La plupart du temps il introduisait dans ses fonds, un *charidon* fini avec le plus grand

soin; et c'est à cette marque particulière que l'on reconnoît ses ouvrages. On dit qu'une dame anglaise, fort belle, qui passait pour sa femme, était le modèle dont il s'est servi pour toutes les *Madelènes* qu'il a peintes. Ce goût particulier avait fait donner à Smits le surnom de *Madelène*. Il ne peignait pas avec moins de perfection les *fruits* et les *fleurs*; et ses moindres tableaux étaient payés fort cher. Il se décida à se rendre en Irlande, sur l'invitation d'une dame de distinction, qui avait été son écolière. A son arrivée, il trouva tous les encouragements et tous les travaux qu'il pouvoit désirer. On ne refusoit aucun prix de ses ouvrages; et malgré les sommes considérables qu'ils lui procurèrent, il avait si peu de conduite, qu'il mourut à Dublin, en 1689, dans un véritable état de détresse. — Louis SMITS, peintre hollandais, connu aussi sous le nom d'*Hartcamp*, naquit à Dordrecht, en 1635, et se fit connaître par la singularité de sa touche et par sa manière originale de rompre ou de faire saillir ses couleurs, pour produire de fortes oppositions; il avait le talent d'obtenir, par ce procédé, des effets naturels et piquants; et ses ouvrages étaient si recherchés, qu'on se les arrachait au sortir de sa main : mais comme ils étaient peints avec peu de solidité, ils perdoient bientôt de leur beauté primitive; et lorsqu'on se plaignait à lui de ce défaut, il se contentait de répondre gaîment qu'ils dureraient bien plus long-temps encore que l'argent qu'ils lui avaient produit. Cet artiste mourut en 1675. — SMITS, peintre, né à Breda, vers l'an 1672, a donné des preuves incontestables de ses grands talents, dans le château d'Hous-Laarsdyck,

où l'on voit de lui plusieurs beaux plafonds et tableaux d'histoire. P-s.

SMOLLETT ( TOBIE ), écrivain anglais, naquit en 1720, à Dalquhurn, dans la belle vallée de Leven, au comté de Dumbarton, en Écosse. Il annonça, dès l'enfance, du goût et du talent pour la poésie, mais en même temps un caractère difficile et un penchant à la satire, qui se satisfit d'abord aux dépens de ses jeunes condisciples. Destiné à pratiquer la médecine, il en reçut les premières leçons à l'université d'Édimbourg; mais la littérature n'en resta pas moins l'objet de sa prédilection. Ce fut même alors qu'il composa, n'ayant encore que dix-huit ans, une tragédie, le *Régicide*, ou la *Mort de Charles I<sup>er</sup>*. Il partit pour Londres, l'année suivante, fondant sur le succès de cette pièce l'espoir d'une brillante destinée, et la présenta aux directeurs des grands théâtres. En attendant leur décision, comme il fallait vivre, il accepta l'emploi de chirurgien en second sur un vaisseau qui faisait partie de l'expédition dirigée contre Carthagène. Il a donné de cette campagne malheureuse une relation satirique, dans le premier de ses romans, et, plus tard, dans un médiocre *Abrégé de voyages* (1757, 7 vol. in-12). La connaissance des mœurs et du langage des marins, dont il a souvent fait un heureux usage dans ses romans, fut tout ce qu'il recueillit de ce voyage. Après quelque séjour à la Jamaïque, il revint à Londres, et ne tarda pas à s'y faire connaître dans le monde littéraire. L'indignation patriotique qu'il ressentit des rigueurs exercées en Écosse par les troupes royales, à la suite de la bataille de Culloden, lui inspira un poème intitulé : les *Larmes de l'Écosse*, qui donna

une idée très-avantageuse de son talent, mais faillit lui coûter la protection qu'il attendait du parti des Whigs. Il se livra, dans la capitale de l'Angleterre, à la pratique de l'art de guérir; mais avec si peu de succès, qu'il prit le parti de renoncer à cette carrière. D'autres contretemps vinrent aigrir son humeur. Extrêmement prévenu en faveur de ses productions, il ne pouvait comprendre que les comédiens ne partageassent point la bonne opinion qu'il avait de sa tragédie. Promené, pendant dix ans, de délai en délai, il perdit patience, et composa deux satires, l'*Avis* et le *Reproche*, où il ne ménagea aucun de ceux qui lui portaient ombrage. C'est ainsi qu'il commença de semer d'épines la route qui s'ouvrait devant lui. Il commit une autre imprudence : ce fut d'épouser une jeune personne, sur le seul espoir d'une fortune qui lui échappa presque entièrement. En attendant il étala un grand luxe, et il avait déjà contracté beaucoup de dettes, lorsque les frais d'un procès vinrent absorber la faible portion qui lui échut de cette fortune en perspective. Tombé dans la détresse, il n'eut de ressource que sa plume; et comme il s'était accoutumé à une manière de vivre assez dispendieuse, il fut obligé, pour y subvenir, de se livrer à une multitude de travaux. En 1748, parurent les *Aventures de Roderick Random*, le plus connu de ses romans, et peut-être celui de tous les romans de cette époque qui eut le plus de vogue. L'auteur s'y était donné lui-même un rôle, ainsi qu'à plusieurs de ses amis et de ses ennemis. En 1749, il appela du jugement des comédiens à celui des lecteurs, en publiant par souscription le *Régicide*, précédé d'une préface

remplie d'aigreur. L'épreuve lui réussit mal : la décision des acteurs fut justifiée. Très prévenu contre la France, il fit, en 1750, un voyage à Paris. Il publia, l'année suivante, les *Aventures de Peregrine Pickle*, où, visant au succès le plus honteux, il n'a pas dédaigné de flatter le goût d'une certaine classe de lecteurs pour les obscénités. On y lit, sous le titre de *Mémoires d'une dame de qualité*, l'histoire de lady Vane. Cette femme, comme alors pour sa beauté et ses intrigues galantes, non-seulement fournit au romancier des matériaux pour retracer sa propre turpitude; mais lui fit même un présent considérable en retour de sa complaisance. Le cri qu'éleva la saine partie du public contre cette production monstrueuse, engagea l'auteur à en donner une nouvelle édition, purgée des scènes qui avaient causé du scandale. Trouvant que le revenu de sa plume ne suffisait pas à soutenir le luxe dont il s'était fait un besoin, il songea vers ce temps à reprendre la pratique de la médecine; et ce fut dans cette vue, sans doute, qu'il publia un *Essai sur l'usage extérieur de l'eau*, 1752, in-4°, ayant pour objet de prouver que l'eau pure, pour les bains chauds comme pour les bains froids, est préférable aux eaux minérales, dans presque tous les cas. Le résultat de cette publication ne fut pas tel qu'il l'espérait; et ne pouvant obtenir la confiance du public, il se renferma désormais dans ses occupations littéraires. Il transféra sa résidence de Bath à Chelsea, où il vécut en grand seigneur, exerçant l'hospitalité et une sorte de protectorat envers les auteurs médiocres et indigents, dont il aimait à s'entourer. Le succès qu'avait obtenu le *Monthly Review*,

ouvrage périodique qui paraissait sous les auspices du parti des Whigs et du clergé inférieur, fit naître, quelques années après, en 1755, l'idée d'y opposer un ouvrage du même genre, écrit dans les principes des torys et du haut clergé. La rédaction de ce nouveau journal, qui reçut le titre de *Critical Review*, fut confiée à Smollett. Rien ne pouvait être plus conforme à son goût, mais en même temps plus fatal à son repos : on ne devait pas présumer qu'un écrivain qui avait exhalé ses haines dans presque tout ce qui était sorti de sa plume, leur imposerait silence dans un genre d'écrit qui semble, pour ainsi dire, respirer la malignité. Les productions de ses amis furent louées sans restriction; ses ennemis furent peints sous les plus noires couleurs. Il profita d'une position d'où il croyait pouvoir porter impunément des coups dans l'ombre, et aucune classe de la société ne fut à l'abri de ses atteintes. L'amiral Knowles, après la funeste issue de l'expédition secrètement dirigée contre Rochefort, en 1757, publia une apologie de sa conduite dans cette occasion. L'opuscule fut examiné et sévèrement jugé dans un article du *Critical Review*. « Knowles, disait le journaliste, est un amiral sans expérience, un ingénieur ignorant, un officier sans courage, un homme sans véracité. » Cet officier poursuivit en justice l'imprimeur, afin de l'obliger à nommer l'auteur du paragraphe injurieux, dont il attendait, disait-il, satisfaction, s'il se trouvait que ce fût un homme d'honneur. Le journaliste menacé fit agir les amis de l'amiral, le fameux Wilkes entr'autres, pour désarmer son ressentiment : mais ce fut en vain : la justice suivit son cours; et la sentence allait être prononcée con-

tre le malheureux imprimeur , lorsque Smollett parut , et se déclara l'auteur de l'article objet de la plainte. Il fut condamné à payer une amende de cent francs , et à garder prison pendant trois mois ; c'était en 1759. Il continua , jusqu'en 1763 , de rédiger le *Critical Review*. Il produisit , en 1757 , *Les Représailles , ou les marins de la vieille Angleterre* , comédie qui avait pour objet d'animer la nation contre la France à l'approche d'une nouvelle guerre ; elle n'eut qu'un succès momentané , mais fut l'occasion du raccommodement de l'auteur avec Garrick , par suite d'un procédé généreux qu'eut envers lui ce directeur du théâtre de Drurylane. Smollett , sensiblement touché , prouva depuis que sa reconnaissance n'était pas moins vive que ses autres passions. En traçant , dans l'*Histoire d'Angleterre* , une esquisse des lettres et des beaux-arts , il s'attacha , en faveur de Garrick et de Lyttelton , à réparer , dans un livre de vérité ( ce sont ses propres termes ) , les torts qu'il avait eus dans un ouvrage de fiction. C'est dans l'espace de quatorze mois , dit-on , que pressé par les demandes des libraires , il composa cette *Histoire complète d'Angleterre , depuis le débarquement de Jules-César jusqu'à la paix d'Aix-la-Chapelle* , en 1748 ; 1758 , 4 vol. in-4°. Cet ouvrage fut réimprimé presque aussitôt , dans le format in-8°. et livré au public par cahiers hebdomadaires , dont plus de dix mille exemplaires furent enlevés dès les premiers jours. Un tel succès encouragea l'auteur à continuer cette histoire jusqu'à l'année 1765. Lorsqu'au commencement du règne de George III , lord Bute fut investi d'un pouvoir sans bornes , Smollett fut un des écrivains

qui défendirent ce ministère repoussé par le vœu national : et ce fut alors qu'il rédigea le *Briton* , feuille hebdomadaire , à laquelle Wilkes , secondé de la faveur publique , opposa son trop fameux *North Briton*. Les deux auteurs avaient en jusqu'alors ensemble des relations de bienveillance ; mais elles furent nécessairement rompues par l'animosité que déployèrent , en ce moment , les partis politiques. La chute du ministère de Bute fit tomber le journal qui lui était dévoué ; et le rédacteur principal n'ayant pas obtenu la récompense dont l'espoir avait soutenu son zèle , ne put jamais dévorer cet oubli. Navré d'un tel désappointement , privé , par la mort , d'une fille unique à peine âgée de quinze ans , et dépérissant chaque jour lui-même , il entreprit , en 1763 , un voyage en France et en Italie , dans l'espérance d'en éprouver quelque soulagement à ses maux. Sa situation le disposait à ne voir les objets que sous un jour défavorable ; et la relation qu'il donna de ce voyage , à son retour ( 1766 , 2 volumes in-8°. ) , se ressentit beaucoup de cette fâcheuse disposition. L'oubli du ministère qu'il avait si vainement en-censé lui pesait sur le cœur ; mais la vengeance qu'il en tira concourut à le décréditer lui-même encore davantage : il publia une espèce de roman politique intitulé , *les Aventures d'un atome* , où il passe en revue , sous des noms prétendus japonais , les hommes d'état qui , depuis 1754 , avaient dirigé ou contrarié la marche du gouvernement anglais ; et il rétracte alors le jugement qu'il a porté dans son Histoire sur plusieurs d'entre eux , particulièrement lord Bute et le comte de Chatham. L'état , toujours plus alarmant ,

de sa santé réclama de nouveau l'influence d'un climat moins rigoureux : ses amis, présumant trop de la magnanimité des grands personnages qu'il s'était récemment aliénés, leur demandèrent pour lui le poste de consul à Nice, à Naples, ou à Livourne, et éprouvèrent un refus. Il partit cependant pour l'Italie, y composa son dernier roman, *Humphrey Clinker*; et mourut à Livourne, le 21 octobre 1771. Le caractère moral de Smollett paraît assez dans l'histoire de sa vie pour qu'on soit dispensé de s'y arrêter long-temps ici. Il était irascible, jaloux, vindicatif, présomptueux. Considéré comme littérateur, il avait beaucoup d'instruction et de sagacité, une imagination fertile, une ardeur infatigable, une facilité extrême; mais un talent supérieur à celui qu'il a montré ne pourrait lui faire pardonner d'avoir outragé, dans ses écrits, la morale et la décence, ainsi que le bon goût. Il peint, en général, le monde avec vérité; il réussit à tracer des caractères enjoués; mais il descend parfois jusqu'à la caricature; ses plaisanteries sont quelquefois ignobles et dégoûtantes; il semble s'arrêter avec complaisance sur des vices que l'on ose à peine nommer. Ses principales productions sont : I. Les *Larmes de l'Écosse*, 1746; ce poème, ainsi qu'une *Ode à l'indépendance*, assignent à leur auteur une place distinguée parmi les poètes du second ordre. II. Les *Aventures de Roderick Random*, 1748, 2 vol. in-12; traduit en français, 1761, 3 vol. in-12 (V. HERNANDEZ). III. Le *Régicide*, tragédie, 1749. IV. Les *Aventures de Peregrine Pickle*, 1751, 2 vol. in-12, traduit en français, par Toussaint, Paris, 1753, 4 vol. in-12. V. Les *Aventures de Ferdinand, comte Fathom*, 1753,

2 vol. in-12; traduit en français, 1798, 4 vol. in-12. Ce roman eut moins de succès que les précédents : les caractères parurent manquer de vérité, et plusieurs incidents, de vraisemblance. VI. Les *Aventures de sir Lancelot Greaves*, furent insérées par fragments dans le *British magazine*, de 1760 à 1761, et réimprimées ensuite en 1762, 2 v. in-12. Le héros est une espèce de Don Quichote anglais. Le peu d'estime dont ce roman jouit aujourd'hui, même en Angleterre, n'a pas empêché de le traduire récemment en français, Paris, 1824, 4 vol. in-12. L'auteur y a inséré le portrait du malheureux roi de Corse Théodore, dont il avait été le compagnon de captivité dans la prison du Banc-du-Roi. VII. *Histoire complète d'Angleterre*, jusqu'en 1765; publiée en 1758 et années suivantes, 4 vol. in-4<sup>o</sup>. et in-8<sup>o</sup>.; traduit en français (Voy. TARCE), 19 volumes in-12. Cet ouvrage l'emporte incontestablement sur ceux de Carte et de Guthrie; mais il ne pouvait rester long-temps en possession de l'estime du public à une époque qui vit éclore les histoires philosophiques de Robertson, de Gibbon, de Henry, et surtout de Hume; malheureusement celui-ci s'est arrêté à la révolution de 1688; et ses derniers éditeurs de Londres, ayant voulu donner au public une histoire complète de l'Angleterre, ont adopté une partie du travail de Smollett pour remplir l'espace qui s'est écoulé depuis cette époque célèbre jusqu'à la fin du règne de George II, en 1760. Smollett n'avait, il est vrai, ni l'indépendance, ni la profondeur de vues qu'eût demandées une pareille tâche. Son impartialité est quelquefois en défaut; son style, facile et animé, manque d'élevation; mais il serait

injuste de ne pas lui tenir compte de plusieurs qualités estimables : l'ordre, la clarté, la simplicité, l'exactitude dans l'exposé des faits; et ce mérite, soutenu par l'intérêt puissant que présente le sujet, suffit pour rendre attachante la lecture de cette portion d'histoire. Elle a d'ailleurs été traduite de nouveau en français, et l'on doit dire que la traduction est préférable à l'original. Elle forme les t. XI à XV de l'édit. in-8°. de l'*Hist. d'Angleterre*, donnée par les libraires Janet et Cotelle, 1825, 21 vol. in-8°. Les dix premiers volumes contiennent l'ouvrage de Hume (1). Le premier volume est précédé d'un essai sur la vie et les écrits de D. Hume, par M. Campenon. VIII. Les *Aventures d'un atome*, 1769. IX. *L'Expédition d'Humphrey Clinker*, 1771, 3 vol. in-12. Dans ce roman, où règne une sombre misanthropie, l'auteur revient avec intérêt sur des temps plus heureux de sa vie, et décrit avec chaleur les pays où il avait passé son enfance. Nous ne parlons point de quelques traductions publiées sous le nom de Smollett, telles que celle de *Don Quichote* (1755, 2 volumes in-4°.), qu'on a continué de lui attribuer exclusivement, jusqu'à ce que lord Woodhouselee,

dans son *Essai sur les principes de l'art de traduire*, eut reconnu que c'était la vieille traduction de Jervis retouchée. La Vie de Smollett a été publiée par le docteur Anderson, en 1796; on ne peut pas citer comme autorité celle qu'a donnée le docteur Moore, son médecin, qui était assez aveuglé sur le compte de son ami pour vanter en lui un caractère indépendant et exempt de vanité. Smollett était doué d'une belle figure. Il fut lié avec plusieurs hommes d'un rang et d'un talent distingué, entre autres Armstrong et lord Kames. Le premier a composé l'inscription latine qu'on lit sur son tombeau, à Livourne. Une colonne a aussi été élevée à sa mémoire, sur les lieux où il reçut le jour (2). L.

SNAKENBURG (HENRI), littérateur hollandais, né à Fauquemont, au duché de Limbourg, en 1674, mort, en 1750, à Leyde, où il était recteur de l'école latine, a augmenté la Collection hollandaise des *Fariorum*, par le *Quinte-Curce*, qu'il a publié à Leyde, 1724, in-4°, et qui l'a fait connaître comme éditeur laborieux, plutôt que comme critique. François de Haas a publié à Leyde, 1753, in-4°, les *Poésies hollandaises* de Snaken-

(1) Nous saisissons ici l'occasion de donner quelques détails qui ne sont pas entrés dans l'article consacré à David Hume. L'abbé Prevost traduisit l'histoire des Sturats avec sa facilité ordinaire, mais avec trop peu d'exactitude, et dans un style souvent familier. Madame Belot donna ensuite la traduction de l'histoire des maisons de Plantagenet et de Tudor. Mais cette dame, qui connaissait peu la langue anglaise, a commis des contresens ridicules. L'auteur de cet article, chargé de soigner une édition nouvelle de l'*Histoire d'Angleterre*, a revu phrase par phrase, ayant sous les yeux le texte anglais, la traduction de madame Belot et de Prevost : il en a fait disparaître les inexactitudes et les fausses interprétations; il y a ajouté des passages considérables qui ne se trouvaient point dans les premières éditions du livre original, et il s'est attaché enfin à donner plus de précision, de noblesse et de rapidité au style d'un ouvrage du premier ordre, qui manquait réellement à la littérature française.

(2) Walter Scott, dans ses *Vies des romanciers*, porte un jugement beaucoup plus favorable au caractère et au talent de Smollett que celui que nous venons d'exprimer. Son *Histoire d'Angleterre*, malgré les imperfections qu'on peut y relever, et que Scott n'attribue qu'à la précipitation du travail et à la difficulté d'écrire des annales contemporaines, lui paraît être un des meilleurs livres de ce genre, et tel qu'il ne sera pas de long-temps surpassé. Dans un parallèle qu'il y établit ensuite entre Fielding et Smollett, il n'hésite pas à placer ces deux romanciers sur la même ligne; le second compensant, à son avis, par les dons du génie et de l'invention, ce qui lui manquait du côté de la délicatesse de sentiment et du goût. Cette opinion littéraire, qui respire évidemment une grande indulgence, naturelle peut-être à un esprit supérieur, diffère trop de l'opinion qui prévaut généralement, pour que nous nous croyions obligés de l'adopter.

burg, assez sévèrement jugées par M. de Vries, dans son *Histoire de la poésie hollandaise*, tome II, pag. 58 et suiv. Nous avons vu aussi de lui de nombreuses pièces de vers latins, mais qui ne s'élèvent pas non plus au-dessus du médiocre, et qui n'ont pas été recueillies. — Dans des Observations critiques sur l'ouvrage de M. de Vries, que nous venons de citer, on lui reproche d'y avoir passé sous silence Théodore Van SNAKENBURG, dont on célèbre les productions poétiques, qui se trouvent dans un recueil intitulé : *Proeve van Dichtoefening door A. L. F. et A. P. S.*, 1731. On y attribue au même de charmants Contes en vers, qu'on lit dans le Spectateur hollandais de Van Essen. M—ON.

SNAYERS (PIERRE), peintre d'Anvers, né en 1593, fut élève d'Henri Van Balen, et se perfectionna tellement par ses voyages en Italie, qu'on le vit exceller en même temps comme peintre d'histoire, de paysages, de portraits et de batailles. L'archiduc Albert lui accorda, avec le titre de son peintre, une pension considérable, et le chargea de plusieurs ouvrages importants. Les églises de Bruxelles, et les principales maisons de cette ville furent enrichies de ses tableaux. Quelques-unes de ses productions ayant été envoyées en Espagne, elles y obtinrent un si grand succès qu'on lui en demanda beaucoup d'autres, et quelque temps après, le cardinal Infant le nomma son premier peintre. Peu de peintres d'histoire et de paysages l'ont surpassé, et un plus petit nombre encore l'a égalé comme peintre de batailles et de portraits. Il dessinait très-bien, et son coloris rappelait celui de Rubens, qui avait pour lui une estime particulière. Van Dyck

n'en faisait pas moins de cas, et il peignit son portrait pour être placé dans la collection des peintres les plus illustres de son temps. Le Musée du Louvre a possédé une suite de douze tableaux de batailles de Snayers, représentant les *Actions les plus mémorables de l'archiduc Léopold - Guillaume, et du feld-maréchal Piccolomini*. Ces tableaux qui provenaient de la galerie impériale de Vienne, ont été rendus à l'Autriche, en 1815. Snayers mourut à Bruxelles, en 1670. — Henri SNAYERS, graveur, né à Anvers, en 1612, cultiva son art dans cette ville qu'il n'a jamais quittée. Il passe pour un des plus habiles artistes de son temps : ses estampes, d'un travail large et moelleux, sont du nombre de celles qui ont le mieux rendu l'esprit et la manière de Rubens. On cite entre autres : I. *Le Portrait de Van Oost, premier maître de Rubens*, d'après Jordaens. II. *Le Prince Rupert, comte palatin du Rhin*, d'après Van Dyck. III. *La Vierge debout tenant l'Enfant Jésus, et apparaissant à Saint Alanus de Rupe à genoux devant elle*, grand in fol. fort rare, d'après sa propre composition. IV. *La Vierge assise sur une estrade, environnée de plusieurs Saints et Saintes*, d'après Rubens. Cette estampe, très-grand in-fol., est une des plus considérables qui aient été gravées d'après ce maître, et les premières épreuves en sont très-rares. V. *Les Pères et les Docteurs de l'Église discutant sur le mystère de la Transsubstantiation*; d'après Rubens. VI. *La Communion de saint François d'Assise mourant, soutenu par ses frères*, d'après le même. VII. *Samson livré aux Philistins par Dalila*, d'après Van Dyck. P—S.

**SNELGRAVE** ( **GUILLAUME** ), navigateur anglais du dix - huitième siècle, fit la traite à la côte de Guinée, pendant plusieurs années, et tomba, en 1718, entre les mains des pirates qui infestaient ces parages. Ils le conduisirent dans un de leurs repaires, à Sierra-Leone, et lui enlevèrent une grande partie de sa cargaison. Cependant la bravoure avec laquelle il se défendit lui valut leur estime : ils épargnèrent sa vie, et lui donnèrent même un navire. Snelgrave continua ses voyages jusque vers 1732. On a de lui, en anglais : *Nouvelle relation de quelques endroits de Guinée et du commerce d'esclaves qu'on y fait*, Londres, 1734, in-12, avec une carte. On trouve dans ce livre une description de la Guinée, depuis Scherebro jusqu'au cap Gonsalvez. L'auteur s'occupe moins de la géographie que des mœurs des habitants et de la manière dont ils trafiquent avec les Européens. Il raconte la conquête du royaume de Dahomé par le roi de Juida, les cruautés inouïes que commit ce despote africain, enfin la manière dont les nègres deviennent esclaves. Snelgrave était judicieux, sincère et humain. Il s'efforce de prouver que le commerce des nègres n'a rien d'illicite. Son livre, très-utile, quand ce trafic était en vigueur, est encore intéressant par les détails curieux qu'il renferme. On y voit combien il est difficile aux Européens de pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique, en traversant des pays barbares, dont les habitants sacrifient sans scrupule et mangent leurs semblables. Il a été traduit en français, Amsterdam, 1735, in-12, avec une carte de d'Anville. E—s.

**SNELL** ( **WILLEBRORD DE ROYEN** ), en latin *Snellius*, géomètre, né,

en 1591, à Leyde, fils d'un professeur de mathématiques, étudia d'abord les lettres et le droit; mais son goût l'entraînant vers les sciences exactes, il y fit des progrès si rapides, qu'en 1608, il osa tenter de réparer la perte de l'ouvrage d'Apollonius : *De sectione determinatâ*. Cet essai, qu'il publia sous le nom d'*Apollonius Batavus*, lui fit beaucoup d'honneur près des géomètres; mais il est oublié, depuis que Simpson l'a surpassé (*V. Rob. SIMPSON*, ci-dessus, p. 409). En 1610, Snell se chargea d'expliquer les trois premiers livres de l'Almageste ou *Syntaxe mathématique* de Ptolémée. Ne voulant pas entrer dans la carrière de l'enseignement avant d'avoir perfectionné ses connaissances par les voyages, il se rendit en Allemagne, où, pendant trois ans, il recueillit les leçons de Keppler et de Tycho-Brahé, dont ses talents lui méritèrent l'estime, et avec lesquels il entretenait depuis une correspondance active. De retour à Leyde, il prit possession de la chaire que la retraite de son père laissait vacante. Il se consacra tout entier aux devoirs de cette place; et les travaux qu'il entreprit dans l'intérêt de ses élèves, l'auraient placé, sans doute, au premier rang des géomètres, si des infirmités précoces ne l'eussent empêché de les terminer. Après avoir langué plusieurs années, Snell mourut, le 31 octobre 1626, à l'âge de trente-cinq ans. Marie de Lange, sa femme, ne lui survécut que onze jours, et fut inhumée dans le même tombeau, que leurs enfants décorèrent d'une épitaphe rapportée par Foppens, *Bibl. Belgica*. Il paraît que Snell trouva le premier la véritable loi de la réfraction : Vossius et Huyghens l'attestent; mais l'ouvrage dans lequel il rendait



compte de cette découverte n'a point été publié. Une gloire que l'on peut moins encore lui contester, est celle d'avoir, le premier, déterminé la grandeur de la terre par la mesure géométrique et astronomique d'un arc du méridien. L'inexactitude de son résultat tient surtout à l'imperfection des instruments dont on se servait alors : mais il entra le premier dans la bonne route ; car la mesure attribuée à Fernel, et que Lalande prouve n'avoir jamais été exécutée, était aussi bizarre dans son invention que grossière dans l'application qu'il prétendit en avoir faite. Outre une édition des *Observationes Hassiacæ* (V. HESSE, XX, 327), et des Traductions latines de quelques ouvrages de Stevin et de Ludolphe Van Keulen, on a de Snell : I. *De re numaria liber singularis*, Anvers, 1613, in-8°. ; inséré par Grævius, dans le tome IX du *Thesaur. antiq. græcarum*. C'est un exposé du système monétaire des anciens. II. *Ératosthenes Batavus de terræ ambitûs verâ quantitate suscitatus*, Leyde, 1617, in-4°. C'est l'ouvrage le plus important de Snell. Il y traite de la vraie méthode à employer pour mesurer un arc du méridien. Elle a servi depuis à tous les astronomes qui se sont occupés de déterminer la grandeur et la figure de la terre. Snell s'était trompé dans l'application qu'il en avait faite pour mesurer la distance terrestre et l'arc céleste entre les villes d'Alcmaer et de Bergopzoom : mais il reconnut lui-même son erreur ; et il la rectifia par de nouveaux calculs, qui devaient paraître dans une seconde édition de son ouvrage, qu'il n'eut pas le temps de publier (V. Delambre, *Hist. de l'astronom. moderne*, II, 92-119). III. *Descriptio cometæ qui, ann. 1618,*

*mense novembri primùm effulsit*, ibid., 1619, in-4°. IV. *Cyclometricus seu de circuli dimensione*, ibid., 1621, in-4°. Dans cet ouvrage, qui contient des recherches sur la mesure approchée du cercle, il se fraie un chemin plus court que celui de Van Keulen (V. ce nom, XXII, 334). On y trouve d'ailleurs bien des choses remarquables (Voy. l'*Hist. des mathémat.*, de Montucla, II, 3.) V. *Typhis Batavus, sive de cursu navium et re navali*, ibid., 1624, in-4°. ; traité de navigation, plus savant qu'utile dans la pratique. VI. *Doctrinæ triangulorum canonicæ libri quatuor*, ibid., 1627. Cet ouvrage posthume fut publié par Martin Hortensius, de Delft, qui se chargea d'en remplir les lacunes et d'en refaire les calculs. On trouve le portrait de Snell dans le *Theatrum* de Freher, pl. 79. W—s.

SNEYDERS (FRANÇOIS), peintre, né à Anvers, en 1579, fut élève de Henri Van Balen, et ne tarda pas à égaler son maître ; mais desirant acquérir une réputation dans laquelle il n'eût pas de rivaux, il se mit à peindre des fruits, puis des animaux, y surpassa tous ceux qui l'avaient précédé, et voulut se perfectionner par le voyage d'Italie. Il se rendit à Rome, où la vue des ouvrages du Castiglione le frappa d'une véritable admiration. Sa manière s'agrandit, et il revint en Flandre dans toute la force et la perfection de son talent. Rubens lui confia l'exécution des fruits et des animaux qu'il introduisait dans ses compositions, et se plut, ainsi que Jordaens, à orner ses tableaux de figures. Il était difficile de s'apercevoir que ces ouvrages étaient de différentes mains, tant la couleur, la correction du dessin, l'ordonnance riche et pleine de feu, la vigueur

du coloris, étaient égales entre eux. Une *Chasse au cerf*, de Sneyders, que vit le roi d'Espagne Philippe III, plut si fort à ce monarque, qu'il chargea le peintre de faire pour lui plusieurs compositions analogues. Sneyders se surpassa dans ces divers ouvrages, qui furent admirés de toute la cour d'Espagne. L'archiduc Albert, gouverneur des Pays-Bas, le nomma son premier peintre. Alors il partagea son séjour entre Anvers et Bruxelles, où l'appelaient souvent les travaux que lui confiait l'archiduc. Ne se bornant pas à peindre des chasses, il a exécuté un grand nombre d'*Intérieurs* de grande dimension, dont les figures étaient ordinairement de Rubens ou de Jordaens, et dans lesquels il représentait des *Ustensiles de cuisine*, des *Légumes*, du *Gibier*, du *Poisson*, avec une vérité parfaite. Dans ses *Grandes chasses*, outre le feu et l'énergie avec lesquels il sait rendre les animaux dans toutes leurs allures et dans toutes leurs expressions, ses fonds de paysage font voir jusqu'à quel point il excellait dans cette partie. Ces différents mérites sont encore rehaussés par une couleur chaude et dorée, par une grande liberté de main et une adresse admirable à représenter le poil, la laine et la plume des différentes espèces d'animaux. On a aussi de lui quelques tableaux de chevalet où les mêmes qualités se manifestent, et parmi lesquels on estime particulièrement ceux dont Rubens et Jordaens ont peint les figures; union véritablement remarquable de trois peintres également habiles, et dont une rivalité trop commune, même aux artistes supérieurs, ne troubla jamais l'amitié. Le Musée du Louvre possède neuf tableaux de ce maître. I. *La Chasse au cerf*.

L'animal, en fuyant la meute qui le poursuit, vient de lancer en l'air un des chiens. II. *La Chasse au sanglier*. L'animal furieux, forcé par les chiens, en a mis plusieurs hors de combat. III. *L'Entrée des animaux dans l'arche*. Les deux lions qu'on voit dans ce tableau sont les mêmes que ceux que Rubens a introduits dans son tableau du Mariage de Henri IV, exécuté à Lyon. IV. *Un Cheval et autres quadrupèdes*. V. *Un Lion, un Cerf, une Autruche et autres animaux*. VI. *Des Chiens dans un garde-manger se disputent un gigot*. VII et VIII. Deux Intérieurs de cuisine avec des poissons de toute espèce. IX. *Un Singe, un Écureuil et un Perroquet, avec des melons, des citrons et d'autres fruits*. On a de Sneyders quelques gravures à l'eau-forte, qui font regretter qu'il n'en ait pas donné d'avantage. C'est un *Livre d'animaux*, composé de 16 feuilles tant grandes que petites. Parmi les artistes qui ont gravé d'après lui, on distingue Worsterman, J. Zaal, G. Winstanley, etc.

P—s.

SNORRO-STURLESON, historien islandais, fils de Sturla-Thordarson, un des habitants les plus distingués de l'Islande, naquit en 1178, au Dale-Syssel, dans l'ouest de cette île. Des fonctions de magistrat étaient héréditaires dans sa famille, qui se vantait de descendre de la même race que les rois de Norvège et les ducs de Normandie. Ayant perdu son père à l'âge de cinq ans, le jeune Snorro fut élevé dans le sud de l'île, par John Loptson, dont l'aïeul avait été Samund Sigfusson, compilateur du fameux recueil de l'Edda. Snorro trouvait dans la maison de Loptson, qui passait pour très-savant, les livres des scaldes et

des historiens islandais ; car la littérature de ce peuple isolé dans les glaces du Nord , est moins stérile qu'on ne serait tenté de le croire (V. EINARI ) ; ce fut là , sans doute , que SNORRO puisa le goût de l'histoire nationale. A l'âge de vingt-deux ans , il épousa la fille de Berse le riche , et se vit bientôt en possession de plusieurs hameaux et en état de lever huit à neuf cents hommes armés. A Reikholt , où il s'établit , il construisit une vaste habitation fortifiée , et éleva , sur les sources thermales qui coulent dans cet endroit , un bain qui existe encore , et que visitent souvent les voyageurs curieux. C'est dans cette habitation qu'il réunit les vieux livres des Islandais , et qu'il travailla au fameux *Heimskringla*. Riche , savant et issu d'une famille considérée , Snorro ne tarda pas à se concilier l'estime générale. En 1213 , il fut élu *langmand* , magistrature qui consiste à présider les assemblées nationales , à conserver les lois et coutumes anciennes , à proposer les statuts nouveaux , et à proclamer ceux que le peuple avait approuvés. De plus il fut *gode* ou chef et protecteur de plusieurs districts. A cette époque la république d'Islande était menacée de perdre son indépendance par les querelles des principales familles ou de l'aristocratie de l'île , et par l'influence des rois de Norvège , qui en avaient gagné plusieurs , et étaient sur le point de soumettre l'Islande à leur domination. Snorro ne pouvait éviter des relations avec la Norvège. En 1218 , il fit un voyage dans cette contrée , où il fut très-bien accueilli par le puissant *iarl* Skule , et par le jeune roi Hakon. Il avait envoyé précédemment une pièce de vers à un autre *iarl* norvégien , nommé Hakon-Galin. Il visita aussi la Suède ;

et l'on présume qu'il employa son séjour dans le nord à recueillir les anciennes traditions et *sagas* , que personne n'avait encore réunies. Pendant ce voyage , les Islandais avaient saisi la cargaison d'un navire norvégien. Le roi de Norvège , irrité contre ce peuple , se fit donner par Snorro la promesse d'employer son autorité à ce que justice fût rendue à la Norvège. Dans la suite , Snorro fut soupçonné d'avoir souscrit aussi à la soumission de sa patrie sous le sceptre des rois : il est du moins certain qu'il revint en Islande , comblé de présents. Des historiens assurent même qu'il avait reçu le titre de vassal du roi. Bientôt des querelles sanglantes éclatèrent parmi les membres puissants de la famille de Snorro. Son fils Ureakias , jeune homme turbulent , ayant attaqué un de ses parents , celui-ci s'empara de Reikholt. Snorro s'enfuit à Bessestad , et de là en Norvège , où il prit parti pour le *iarl* Skule , occupé à détrôner son gendre le roi Hakon , et composa des vers contre un favori du roi. Hakon en eut un vif ressentiment ; il proscrivit Snorro , qui s'enfuit en Islande , où il ne trouva point le repos. Une faction dévouée au roi de Norvège , à la tête de laquelle était Gissur , lui fit la guerre , et quoique Snorro donna , vers 1221 , à ce Gissur , sa fille Ingeborg en mariage , Gissur s'unit dans la suite avec deux fils de Snorro , depuis long-temps en guerre contre leur père. Il pénétra dans Reikholt , le 22 septembre 1241 , avec soixante-dix hommes ; son ennemi , n'étant pas préparé à cette attaque , s'enfuit dans les souterrains , où il fut assassiné. Gissur , réuni plus tard aux autres adversaires de Snorro , se mit en possession de ses grands biens qui furent partagés ou dissipés , et

bientôt après il se fit proclamer iarl d'Islande, au nom du roi de Norvège. Malgré tant d'agitations, Snorro avait trouvé le temps de s'occuper de travaux littéraires fort importants. Ayant sous les yeux les livres de Sæmund, il rédigea le système de la mythologie scandinave, qui fut nommé d'après lui *Snorro-Edda*, ou la jeune Edda, pour la distinguer de celle de Sæmund. Elle n'est pas remarquable seulement sous le rapport de la mythologie; mais aussi sous celui de la poésie scandinave. En effet, Snorro y a inséré beaucoup de passages des poésies des Scaldes. Dans l'édition de Resenius, ces passages ont été pour la plupart omis. M. Rask a donné, en 1818, une nouvelle édition de l'Edda, sous le titre de *Snorra Edda æsamt skaldum og þar med fylgjandi ritgjordum* (1). P. E. Müller a inséré une *Dissertation sur l'authenticité de l'Edda de Snorro*, dans le recueil des *Mémoires de la société de littérat. Scandin.*, année 1812. Snorro réunit ensuite en un corps d'ouvrage les *Sagas*, ou traditions écrites sur les rois de Norvège; Sæmund ou d'autres les avaient recueillies avant lui; mais Snorro en fit un seul ouvrage, effaçant, ajoutant ou modifiant, suivant les connaissances qu'il avait acquises par ses recherches. Tel est du moins le seul mérite que lui accorde M. P. E. Müller; il est en effet certain que les *Sagas* qu'on trouve dans l'*Heimskringla* de Snorro, existaient avant lui; il y en a un petit nombre qui se sont conservées sous leur forme primitive, ou du moins sous une forme

autre que celle que Snorro leur a donnée dans son recueil. La postérité n'en doit pas moins lui en être reconnaissante pour avoir conservé une quantité de traditions antiques qui sont pour nous la principale source qui puisse fournir des renseignements sur l'histoire ancienne du Nord, surtout de la Norvège. L'auteur de cet article démontrera dans son Histoire des Normands, actuellement sous presse, que Snorro est le seul auteur qui fasse connaître l'origine des ducs de Normandie. L'ouvrage de l'historien islandais est rédigé avec toute la simplicité, et pour ainsi dire, avec toute la nudité de style qu'il faut attendre d'écrivains qui n'avaient jamais connu de modèles classiques; leurs récits sont fréquemment interrompus par des citations de poésies de Scaldes, qui ont fait des vers sur les mêmes événements; vers aussi simples et dénués d'art, que l'est la prose des historiens. Le recueil porte le nom d'*Heimskringla*, d'après le premier mot par lequel il commence, et qui signifie *globe de la terre*. Les diverses parties qui le composent sont intitulées du nom des héros ou des rois dont les *gestes* et les aventures y sont racontés. Le public eut la première connaissance de ce recueil par un court extrait danois du pasteur Mortensen, qui parut à Copenhague, in-12, 1594, et par une traduction plus complète du pasteur P. Claussen, 1639, in-4°. Ce fut en 1697, que parut, par les soins de Peringskiöld, en 2 vol. in-fol., Stockholm, 1697, le texte islandais de l'*Heimskringla* de Snorro, avec une traduction latine, et une traduction suédoise de l'Islandais Gudmund Olafson; la dernière vaut mieux que le latin de Peringskiöld. Le texte avait été imprimé sur

(1) M. Rask a donné pareillement l'Edda de Sæmund : *Edda Sæmundar hins froða, collectio carminum veterum scaldorum*. Stockholm, 1818. Il a paru de cette Edda, désignée sous le nom d'ancienne, une traduction danoise par Finn Magnussen, Copenhague, 1821-23, 3 vol. in-8°.

des manuscrits fautifs : dans le siècle suivant, on en entreprit à Copenhague une édition plus correcte, aux frais du prince héréditaire Frédéric. On publia, in-fol., sous le titre de *Historia regum Norvegicorum*, le texte islandais, avec une bonne traduction latine, et une traduction danoise de John Olafsen, gêné par l'obligation qu'on lui avait imposée, de prendre pour base la traduction surannée de Claussen. Les deux premiers volumes parurent en 1777-78, par les soins de Schœning (*V. SCHÖENING*); et le troisième en 1783, par les soins de l'islandais Thorlacius. On a fait suivre les trois in-folios de l'Heimskringla, par deux volumes d'autres sagas royales, et un autre volume qui contient les tables et plusieurs dissertations, entre autres une de M. P.-E. Müller, sur les sources où a puisé Snorro, et sur leur authenticité. Cette Dissertation a été imprimée aussi séparément, Copenhague, 1823, et traduite en latin par B. Thorlacius : *Inquisitio de Snorronis fontibus et auctoritate*. On a commencé, en 1804, à Keiraagaarde en Islande, à réimprimer le texte islandais de Snorro; mais il n'en a paru qu'un volume in-8°. , qui finit à la Saga d'Olaf Trygveson. A Stockholm, on a aussi entrepris récemment une édition du texte original; les deux premiers volumes in-8°. , sous le titre : *Snorro Sturlusyni Konunga-Sægor*, ont vu le jour en 1816 et 1817; ils se terminent par la Saga d'Olaf le saint. Une traduction suédoise a paru séparément. Le pasteur Grundvig enfin publie maintenant une nouvelle traduction danoise de l'Heimskringla : 2 v. in-4°. en ont paru en 1818 et 1819. Un descendant de Snorro, l'évêque islandais Finn Johnsen, a publié la pre-

mière Notice biographique sur cet historien : elle se trouve à la tête du 1<sup>er</sup>. volume de la grande édition de l'Heimskringla; Schœning, Grundvig et Stephenson (dans la petite édition d'Islande) ont donné des extraits de cette Notice; Finn Magnussen, islandais, a inséré une nouvelle biographie très-étendue de Snorro, dans le tom. XIX des *Mémoires de la société de littérature scandinave*, Copenhague, 1823; elle est terminée par un parallèle entre Snorro et Cicéron : l'un et l'autre, les plus savants de leur nation, ont vécu au milieu des factions d'une république, et en ont été les victimes. D-G.

SNYDERS, en latin *Sartorius* (JEAN), humaniste hollandais, du seizième siècle, né à Amsterdam, savait très-bien le latin, le grec et l'hébreu, et enseigna, dans sa ville natale, cette dernière langue, peu connue de son temps. Il se brouilla avec *Crocus*, son collègue, pour la divergence de leurs opinions sur la foi et les œuvres. La doctrine de la réformation souriait à Sartorius, témoin le tableau qu'il trace de l'Église catholique dans la préface remarquable de sa Paraphrase des grands et petits prophètes. Cet Ouvrage parut sous le nom de *Tosarrius*, anagramme de *Sartorius*, à Bâle, chez Oporin, en 1558, in-fol. Snyder finit par embrasser franchement la réforme, ce qui lui attira des tracasseries, et le soumit à une vie errante vers le déclin de sa carrière. Il instruisit la jeune fille, et il prêcha à Nordwick, village peu éloigné de Leyde, où il mourut, en 1567, selon Brandt, dans son Histoire de la réformation des Pays-Bas; en 1570, selon Wagenaar, dans son Histoire d'Amsterdam. Il avait auparavant prêché à Delft, où on le trouve encore sur la matricule

des pasteurs, en 1558. Ce savant concourut honorablement à la restauration de sa langue maternelle, tâche nouvellement entreprise à cette époque. On a de lui : I. *La Paraphrase des grands et des petits prophètes*, dont il a été question. II. *Grammatica latina*. III. *Centuria syntaxeæ*, Anvers, 1530. IV. *Adagiorum chiliades III*, en grec, en latin et en hollandais. C'est par sa traduction hollandaise de ces trois mille proverbes ou locutions proverbiales qu'il paraît avoir surtout bien mérité de la langue hollandaise. Corn. Schrevelius en a donné une nouvelle édition à Amsterdam, 1670, in-8°. V. *Silvula vocabulorum*, Anvers, 1563. M—ON.

SOANEN (JEAN), évêque de Senez, né à Riom, le 6 janvier 1647, était fils d'un procureur au présidial de cette ville, et petit-neveu, par sa mère, du savant P. Sirmond, jésuite. Très-jeune encore, il se destina pour la congrégation de l'Oratoire, et entra, en 1661, dans la maison de l'institution, à Paris. Le P. Quesnel y fut son premier directeur, circonstance qui influa, sans doute, beaucoup sur les sentiments et la conduite du jeune Soanen. Ses études terminées, on l'envoya régenter, suivant l'usage, en différentes maisons, puis on le laissa suivre son goût pour la prédication. Après avoir occupé la chaire avec succès dans plusieurs villes de province, Soanen vint à Paris, et y remplit les stations dans de grandes églises. En 1686 et en 1688, il prêcha le carême à la cour. Nommé député du roi à l'assemblée de sa congrégation, en 1690, il concourut à paralyser l'autorité du P. Sainte-Marthe, que l'on accusait de favoriser le jansénisme. Le 8 septembre 1695, Louis XIV le nomma évêque de Senez, et

qui n'empêcha point Soanen de prêcher encore à la cour l'avent de cette année. Il reçut la consécration épiscopale, le 1<sup>er</sup> juillet de l'année suivante, des mains de M. de Noailles, archevêque de Paris, et partit trois mois après pour son diocèse. L'auteur de sa Vie fait un grand éloge de sa régularité, de sa simplicité, de son zèle pour extirper les abus, de sa charité pour les malheureux. Le pays était pauvre, et le diocèse n'avait que cinquante-six paroisses. L'évêque profita de son loisir pour aller prêcher en différentes villes; il remplit deux fois la station du carême à Aix, il alla pour le même sujet à Toulouse et à Montpellier, et se lia, dans cette dernière ville, avec M. Colbert qui en était évêque, et qui devait aussi jouer un rôle affligeant dans les troubles de l'Église. Toutefois rien n'annonçait encore dans Soanen l'opposition ardente dans laquelle il devait figurer un jour; on pouvait le croire tout occupé du soin de son diocèse, et quoiqu'il eût fait, malgré l'éloignement, trois voyages à Paris, ces absences pouvaient s'expliquer par des raisons d'affaires ou des motifs de convenance; mais après la publication de la bulle *Unigenitus*, l'évêque de Senez parut sortir de ce caractère de réserve et de modération, qu'il avait montré jusque-là. Il se hâta de venir à Paris, et échauffé peut-être par une lettre du P. Quesnel, et par les suggestions de quelques amis, il se lança imprudemment dans une carrière de controverse. Ce n'est point ici le lieu de raconter les tristes divisions qui déchirèrent l'Église et qui troublèrent l'état: nous nous bornerons à rappeler les principales circonstances de cette guerre, où Soanen prit une part si active. Il commença, en 1714, par se séparer de ses col-

lègues , et par refuser de recevoir la bulle. Exilé dans son diocèse , ce traitement ne ralentit point son ardeur ; et la mort de Louis XIV vint bientôt lui laisser toute liberté de prendre des mesures extrêmes. Le prélat accourut à Paris , et s'y distingua par la vivacité de son opposition , qui l'entraîna jusqu'à donner le signal de l'appel, en 1717. Renvoyé après cet éclat dans son diocèse , dont il était absent depuis dix-huit mois , il y suivit la même voie , se lia étroitement avec les jansénistes de Hollande , réappela en 1720 , et souscrivit plusieurs écrits pour appuyer cette démarche. La lettre qu'il adressa , en 1721 , à Innocent XIII , de concert avec six autres évêques , fut proscrite à Rome et en France ; elle avait été rédigée par le docteur Boursier , un des principaux conseils du parti appelant. Une Instruction pastorale , du 28 août 1726 , qui paraît avoir été en grande partie l'ouvrage de l'abbé Cadry , et que l'évêque de Senez adopta , attira sur lui l'attention et motiva la tenue du concile de la province d'Embrun , dont Senez faisait partie. Soanen eut ordre de s'y rendre ; son instruction pastorale y fut condamnée , le 20 septembre 1727 , et lui-même déclaré suspendu de sa juridiction. On peut voir l'histoire de ce concile dans les Actes qui en ont été imprimés , ou dans les *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le dix huitième siècle* , tome II , pag 34. Soanen fut exilé par le roi à la Chaise-Dieu , abbaye de bénédictins en Auvergne , et il y resta jusqu'à sa mort. Il était , dans ce lieu , l'objet d'une espèce de culte : on le visitait avec empressement , comme un confesseur de la foi , et parmi ses partisans un pèlerinage à la Chaise-Dieu était alors réputé indispensable.

Lui-même , semblant prendre plaisir à entretenir cette disposition des esprits , écrivait un grand nombre de lettres , et n'oubliait jamais de signer : *Jean , évêque de Senez , prisonnier de J.-C.* On le représentait avec des chaînes ; on distribuait des gravures et des prières en son honneur ; on lui attribuait même des miracles. La réputation du vieillard souffrit pourtant quelques atteintes lors des convulsions , et des appelants même se moquèrent de sa faiblesse , qui lui faisait adopter des visions ridicules , et autoriser un fanatisme révoltant. Depuis le concile d'Embrun , son diocèse fut gouverné par des administrateurs qui travaillèrent à rétablir le calme ; l'évêque prétendait toujours exercer sa juridiction et écrivait pour la soutenir. Il mourut dans ces sentiments , le 25 décembre 1740 , âgé de quatre-vingt-quatorze ans. On publia , en 1750 , la *Vie et les Lettres de M. Soanen* , 2 vol. in-4<sup>o</sup> , réimprimées en 8 vol. in-12. L'auteur est l'abbé Gaultier , et l'ouvrage est un panégyrique continu , où le pape et les autres évêques sont en général fort maltraités. On y donne une liste des miracles opérés par le prélat , avant et après sa mort. Les lettres contenues dans ce Recueil sont au nombre de seize cents ; celles qui sont écrites depuis 1733 , paraissent pour la plupart être de l'abbé Pougnet , dit Bérard , secrétaire du prélat , dont il est parlé dans les *Nouvelles ecclésiastiques* , du 26 déc. 1770. On imprima en 1761 , des *Sermons sur différents sujets , prêchés devant le roi , par le P. Soanen* , 2 vol. in-12. Quelques personnes doutent qu'ils soient de lui. Quant aux Mandemens , Lettres et Mémoires , publiés sous le nom du prélat , le *Moréri* de 1759 nous apprend que la plupart étaient du

docteur Boursier, et une Lettre du 20 juin, 1736, qui fut imprimée, et qui fit quelque bruit dans le temps, était du P. de Gemmes. Dans les dernières éditions de Massillon, on a inséré trois Lettres de ce prélat; deux sont adressées à Soanen, et contiennent des avis fort sages; la troisième à M. de Tournouvre, évêque de Rodez, offre un jugement plein de mesure comme de vérité sur l'évêque de Sennez.

P—C—T.

SOAVE (FRANÇOIS), célèbre instituteur, naquit à Lugano, en 1743. Ses parents, peu favorisés de la fortune, trouvèrent des amis généreux qui offrirent de partager les frais de son éducation. Reçu chez les PP. Somasques, il commença son noviciat à Milan, et alla l'achever à Pavie et à Rome. Appelé à Parme, en qualité de professeur des pages, Du Tillot le fit passer à l'université de la même ville, que le génie éclairé de ce ministre avait rendu l'asile des lettres. Soave, pour seconder les vues de son protecteur, qui encourageait les changements utiles dans le système de l'enseignement, publia une Anthologie latine, une Grammaire italienne et de nombreuses traductions du latin, du grec, de l'anglais et de l'allemand. Il concourut en même-temps pour le prix proposé par l'Académie de Berlin sur l'institution des sociétés et des langues; et son Mémoire obtint le premier *accessit* dans cette lice ouverte aux plus grands penseurs de l'Europe. La chute de Du Tillot et des réformes opérées dans l'organisation de l'université de Parme, amenèrent la suppression de la chaire de poésie et d'éloquence. Soave en fut dédommagé par le comte de Firmian, qui lui confia la classe de philosophie aux écoles de Bréra, à Milan. Cette

faculté était, à cette époque, dans un état de décadence, en Italie. Les anciennes méthodes régnaient encore dans les écoles où la doctrine d'Aristote avait été remplacée par les rêves de Gassendi et de Malebranche. Soave se rangea du parti de Locke, et, marchant au même but que Genovesi, hâta les progrès des lumières, en favorisant le développement des idées. Il traduisit l'*Essai sur l'entendement humain* de Locke, et les *Leçons de Rhétorique* de Blair, en les adaptant au génie de la langue italienne. Infatigable dans la carrière qu'il s'était frayée, il rédigea un cours de logique, de métaphysique et de morale, qui devint bientôt un livre classique dans les universités d'Italie; et pour que rien ne manquât à l'instruction de la jeunesse, il ne dédaigna pas de composer, pour les écoles normales qu'il avait multipliées en Lombardie, des *Éléments d'orthographe*, de prosodie, et jusques à des cahiers de calligraphie et de lecture. Ne se bornant pas à éclairer l'esprit, il voulut former le cœur, et enrichit la littérature italienne d'un recueil de Contes moraux, devenu pour lui le premier titre d'une réputation bien acquise, et que l'utilité de ses travaux doit lui conserver. A la formation de l'institut national d'Italie, Soave fut au nombre des trente premiers membres; et en 1802, il se mit à la tête du lycée de Modène, auquel il voulait donner une nouvelle organisation. Rappelé, peu de temps après, à l'université de Pavie, il y occupa, pendant ses dernières années, la chaire d'idéologie, et y mourut le 17 janvier 1816. Ses principaux ouvrages sont : I. *Ricerche intorno all'istituzione naturale di una società e di una lingua*. Milan, 1772, in-8°. II. *Riflessioni*



*intorno l'istituzione d'una lingua universale*, Rome, 1774, in-12. En convenant de l'utilité d'une langue universelle, dont l'exécution ne serait pas fort difficile, il démontre que le projet de la faire adopter est absolument chimérique. III. *Grammatica ragionata delle lingue italiana e latina* (anonyme), Parme, 1792, in-8°.

IV. *Lezioni di retorica e di belle lettere*, trad. de l'anglais de Blair, ibid.; Bodoni, 1801, 3 vol. in-8°.

V. *Novelle Morali*, plusieurs éditions : E. T. Simon en a donné une Traduction française, en 1790 et 1803, (*Voy.* pag. 369, ci-dessus).

VI. *Istituzioni di logica, metafisica, ed etica*, Pavie, 1804, 4 vol. in-12. VII. *Descrizione d'un meraviglioso sonnambolo ; — Piano di studj metafisici ; — Descrizione di un' aurora boreale ; — Congetture sulla scossa della torpedine*.

Dans les *Opuscoli scelti* de Milan. VIII. Des Traductions en vers blancs d'Hésiode, de l'Odyssée et de la Batrachomiomachie d'Homère ; des Bucoliques et des Géorgiques de Virgile ; des Satires, des Épîtres, et de l'Art poétique d'Horace ; des Idylles de Gesner. Ses OEuvres complètes ont été imprimées à Milan, 1815-17, in-12. *V.* pour d'autres renseignements : Savioli (J.-B.), *Elogio di Soave*, ibid., 1806, in-8°. — Catenazzi.

Le même, Come, 1812, in-4°. — Oldelli, *Dizionario degli uomini illustri del canton Ticino* ; et trois éloges anonymes en latin et en italien Pavie et Milan, 1806, in-8°. A-G-S.

SOBIESKI (MARC), polonais, palatin de Lublin, sorti d'une famille ancienne et féconde en grands hommes, naquit vers l'an 1525. Héritier des vertus et du courage de ses aïeux, il se consacra, comme eux, au service de sa patrie, et se distin-

gua, dans la guerre que firent les Polonais à Michel, hospodar de Moldavie, vers 1550. L'impéritie avait indiqué à l'armée un chemin difficile, où elle pouvait périr, par le manque de vivres ou par le feu des ennemis : Sobieski montra celui de la victoire. En 1577, il défit, auprès de Dirchaw, dans le Palatinat de Crim, les Dantziçois révoltés contre Étienne Battori, dont ils n'avaient pas voulu reconnaître l'élection au trône de Pologne. Dans l'ardeur de la poursuite, il s'élança dans la Vistule, atteignit et tua, au milieu des flots, le général des ennemis, qui fuyait devant lui. Étienne Battori était présent à cet acte d'intrépidité. Ce prince a dit souvent depuis, que, s'il fallait exposer le sort de la Pologne à l'issue d'un combat singulier, il ne balancerait pas à choisir pour champion Marc Sobieski. La victoire de Dirchaw força les Dantziçois à se renfermer dans leurs murs ; mais toute la bravoure de Collen ne put empêcher Dantzick de tomber au pouvoir du vainqueur : Collen périt sur la brèche ; et Battori, maître de la ville, joignit à la gloire de vaincre le plaisir de pardonner. Marc Sobieski fit une fin digne d'un guerrier tel que lui : il fut tué, en 1581, devant Sokol, forteresse de Moscovie, emportée d'assaut par les Polonais.

L—T—A.

SOBIESKI (JACQUES), fils du précédent, naquit vers la fin du seizième siècle. Il marcha sur les traces de son père. Avant de parvenir aux grandes charges de la république, il fut élu quatre fois maréchal de la diète. Les Polonais l'appelaient le bouclier de leur liberté. Il justifiait ce beau surnom par sa valeur dans les combats, et par son zèle à défendre les droits de la nation, dans les

assemblées publiques. Il entra au sénat de bonne heure, et y occupa la seconde place. En 1618, Wladislaw ou Wladislas, fils de Sigismond III, s'étant décidé, après beaucoup d'irrésolutions, à faire valoir les droits que lui donnait au trône de Russie l'élection qui avait eu lieu après la déposition du czar Schuiskot, entra en Russie à la tête d'une armée, et pénétra jusqu'à Moscou. Sa tentative répandit la terreur parmi les Russes, et les engagea à faire les premières ouvertures de paix. Des conférences eurent lieu sur la Presna sous Moscou, vers la fin d'octobre. Jacques Sobieski fut l'un des plénipotentiaires des Polonais. Les conférences, un instant rompues, furent reprises, et se terminèrent par la trêve de dix ans, signée le 11 décembre 1618, à Divilina. Le grand général Zolkiewski, qui était entré en Moldavie avec 25.000 Polonais, venait d'être défait par les Turcs, lorsque le sultan Osman II déclara la guerre à la Pologne. Ce prince, âgé de quinze ans, se mit lui-même, en 1621, à la tête d'une armée formidable, et marcha vers Choczim, où le grand général Chodkiewitz occupait un camp retranché. Osman fit, pendant trente-quatre jours, des efforts inutiles pour l'y forcer. Après avoir perdu quatre-vingt mille hommes, il céda aux représentations de Radula, prince de Valachie, et conclut, le 9 octobre 1621, la Paix de Choczim. Jacques Sobieski, qui fut ensuite castellan de Cracovie, signa cette paix de la part des Polonais avec Stanislas Zoravenski. Il a écrit l'histoire de cette guerre sous le titre de *Commentarius belli Chotinensis*, Dautzig, in-4°. Le 16 sept. 1629, il signa la trêve d'Altmark, entre la Suède et la Pologne; il était alors

grand écuyer tranchant de la Pologne, et le 2-12 septembre 1635, la trêve de Stumsdorf, entre les mêmes puissances. A la gloire des guerriers, il joignait celle de protecteur des arts et des lettres, qu'il cultivait lui-même avec succès. On conserve ses ouvrages littéraires dans les bibliothèques polonaises. Les richesses immenses que lui avaient transmises son père et son épouse, Théophile Zolkiewski, lui fournirent les moyens de satisfaire son goût pour les arts. Il rapporta de ses voyages un grand nombre d'objets de sculpture et de peinture dont il orna son palais de Villanov, près de Varsovie. J. Sobieski vécut, honoré et chéri de ses compatriotes. Il mourut, en 1648, laissant deux fils, Marc et Jean Sobieski. L—T—A.

SOBIESKI (JEAN III), fils du précédent, roi de Pologne, et l'un des plus grands capitaines du 17<sup>e</sup> siècle, naquit au château d'Olesko, petite ville du palatinat de Russie, sous le règne de Sigismond III, l'an 1629. Son père et sa mère veillèrent eux-mêmes à son éducation. Lorsqu'il eut atteint l'âge de l'adolescence, ils l'envoyèrent, avec son frère aîné, Marc Sobieski, voyager dans les différents états de l'Europe, et puiser à leurs sources les connaissances qu'ils ne pouvaient acquérir dans leur patrie. Les deux jeunes voyageurs s'arrêtèrent en France, où l'on dit que Jean servit quelque temps comme mousquetaire de Louis XIV. La Turquie fut le dernier pays qu'ils parcoururent : ils se préparaient à passer en Asie, quand la nouvelle de la défaite des Polonais, à Pilawiec, par les Cosaques, les détermina à retourner en Pologne. Ils n'eurent pas la consolation d'embrasser leur père : cet illustre guerrier venait de mou-

rière, leur laissant de grandes richesses et un héritage plus précieux encore : un nom glorieux et l'exemple de ses vertus. Théophile Zolkiewska accueillit ses fils avec les sentiments d'une spartiate : « Venez-vous nous venger ? leur dit-elle, avant de les embrasser ; je ne vous reconnais plus pour mes enfants, si vous ressemblez aux lâches qui ont fui à Pilawiec. » Ils ne lui répondirent qu'en courant aux armes (1648). Les Polonais furent cependant encore battus dans la Wolhynie, et sur les rives du Bogh. A cette dernière affaire, Marc, après avoir combattu comme un digne petit-fils de Zolkiewski, fut pris et mis à mort par les vainqueurs. Jean, blessé dans un duel, n'avait pu combattre avec son frère. Devenu chef de sa maison, il ne respira plus que pour le venger et servir son pays. De ce moment, l'histoire de sa vie, toute guerrière, n'est qu'un long enchaînement de belles actions. A la tête d'une troupe choisie parmi ses vassaux, il montra, dans vingt combats, avec le courage d'un soldat, un coup-d'œil et des talents qui promettaient à la Pologne un grand capitaine; enfin il devint l'honneur et l'idole de l'armée. Les soldats s'étant révoltés au camp de Zborow, lui seul eut la gloire de leur faire oublier leurs sujets de plaintes, pour retourner au combat. Électrisés par ses discours et par la présence du roi (Casimir V), ils défendirent leurs retranchements, avec une constance héroïque, contre les Cosaques et les Tartares. Le roi récompensa les services de Sobieski par la charge de porte-enseigne de la couronne. Pendant la campagne de 1651, ce général commanda une partie de la cavalerie polonaise, et contribua beaucoup au gain de la ba-

taille de Bérétesck. Il reçut une blessure à l'attaque du camp des Cosaques. La carrière de la gloire ne tarla pas à s'agrandir devant lui : la guerre que les Polonais eurent à soutenir, en 1653, contre Charles-Gustave, roi de Suède, et contre ses alliés les Cosaques, les Tartares et les Moscovites, lui offrit les moyens de développer son génie. Il apprit à vaincre, au milieu d'une armée presque toujours battue. Secondé par Czarneski, général des Polonais, il parvint à arrêter les progrès du conquérant suédois ; mais, au moment où sa patrie était sur le point de reconquérir son indépendance, Gustave, soutenu par Ragotzki, prince de Transsylvanie, et appuyé des secours de l'électeur de Brandebourg, rentre tout-à-coup en Pologne. Sobieski l'arrête et l'assiège entre la Vistule et le Sannus. Laisant devant lui un corps de troupes destiné à le tenir en échec, il vole, avec sa cavalerie, au devant du général Douglas, qui s'avancait à la tête de six mille hommes, pour dégager son roi ; passe, à la nage, la Pileza, enflée par la fonte des neiges ; surprend Douglas, le bat et le poursuit, l'espace de huit milles, du côté de Varsovie. Gustave, qui s'était échappé, par la faute des Polonais, pénètre, jusques sous les murs de cette capitale, et y gagne une grande bataille (1657). Sobieski y combattit ; et, s'il ne put fixer la victoire sous les drapeaux de la république, du moins il la fit acheter cher au vainqueur. La mort prématurée de Gustave vint rassurer la Pologne ; et le Traité signé avec la Suède, l'an 1660, au monastère d'Oliwa, en Prusse, mit fin à cette guerre désastreuse. Ragotzki, serré de près par Sobieski, demanda la paix. Les cosaques et les Moscovites restèrent

néanmoins les armes à la main. Sobieski battit complètement les premiers en Ukraine, avant qu'ils eussent pu se réunir aux Moscovites, et ceux-ci, épouvantés de la défaite de leurs alliés, rendirent les armes, presque sans combat (1665). Pendant la guerre civile excitée par l'injustice du roi Casimir envers Lubomirski, Sobieski fut revêtu successivement des charges de grand-maréchal et de petit-général de la couronne, dont Lubomirski avait été dépouillé. Il exerçait cette dernière, lorsque Casimir marcha contre son sujet rebelle. Lubomirski n'avait que dix-huit mille hommes, le roi en avait vingt-six mille et Sobieski. Ce général reçut l'ordre d'aller chercher les révoltés, retranchés derrière un marais dans la Cujavie. Après d'inutiles remontrances, il fut contraint d'obéir. Battu, comme il l'avait prévu, il fit une retraite aussi savante qu'elle était difficile, et tout le monde rejeta le blâme de cet échec sur l'obstination du monarque. Vers ce même temps (6 juillet 1665), Sobieski épousa une française, Marie Casimire de La Grange d'Arquien, fille du marquis de ce nom, capitaine des gardes du duc d'Orléans. Elle avait été fille d'honneur de la reine Louise-Marie de Gonzague, épouse du roi Casimir, et était venue du palatin de Sandomir, Jacob Radziwill, prince de Zamoski. Quoique ce mariage fût fait par la reine, le marquis d'Arquien trouva que, de la part de sa fille, c'était descendre du rang qu'elle avait eu à la cour de Pologne. Louise-Marie, moins pour satisfaire la vanité du marquis, que pour remplir les vœux qu'elle avait sur Sobieski, fit donner à ce dernier la place de grand-général de la couronne, vacante par la

mort du prince Stanislas Potocki. Le nouveau dignitaire, investi de toute la confiance de son maître, eut bientôt occasion de justifier cette élévation que les envieux regardaient au moins comme prématurée (1667). Cent mille Tartares avaient envahi la Wolhynie, le Palatinat de Russie et la Podolie; les Cosaques, toujours trop peu ménagés et toujours mécontents, avaient repris les armes, de concert avec eux; d'un autre côté, la Porte menaçait. La Pologne, épuisée d'argent, avait à peine douze mille hommes, mal équipés et dépourvus du matériel nécessaire pour entreprendre une campagne. Dans cette détresse, Sobieski, se chargeant seul de la guerre, sacrifie à l'approvisionnement de l'armée la récolte de ses terres; fait même des emprunts considérables; parvient à lever huit mille hommes, et marche enfin à l'ennemi, à la tête de vingt mille soldats. Arrivé aux frontières, il écrivit à son épouse, confidente intime de tous ses secrets: « Je m'en- » fermerai, dans le camp retranché » devant Podahieck, que les Cosa- » ques veulent assiéger; le lendemain » et les jours suivants, je ferai des » sorties contre les ennemis; je dis- » poserai des embuscades sur tous » les passages, et je ruinerai cette » grande armée. » Attaqué, ainsi qu'il l'avait prévu, il oppose le calme à l'impétuosité. Dix-sept assauts se succèdent avec rapidité: les Tartares sont toujours repoussés. Sobieski, content de vaincre derrière ses retranchements, ne poursuit point l'ennemi. Enfin, le dix-septième jour, il le prévient et descend en rase campagne. Un combat furieux s'engage; et tandis que les Barbares attaquent avec le plus de vigueur, ils sont pris en flanc et en

queue , par divers corps détachés que Sobieski avait envoyés à Tarnopol, à Lemberg et à Brzescie, et qui arrivaient, rappelés par ses ordres secrets. La victoire n'est plus incertaine : les Tartares et les Cosaques abandonnent le champ de bataille, jonché de vingt mille morts. Une paix que les circonstances commandaient, fut le prix de cette victoire étonnante (1668). Tant de services rendaient Sobieski digne d'un trône dont il était le plus ferme appui. Casimir V ayant abdiqué, les regards des Polonais parurent, un instant, se tourner vers lui : mais comme il ne fit rien pour appuyer cette disposition favorable, elle se perdit dans le tumulte de l'assemblée ; et la nation, après de longues incertitudes, alla, par un caprice singulier, chercher Michel Koribut Wicznowiecki, prince sans énergie, qui n'accepta qu'en pleurant, une couronne dont l'aspect seul l'épouvantait (1669). Les Cosaques, pleins de mépris pour le nouveau roi, rentrèrent en Pologne. Sobieski fut chargé d'aller les chasser des frontières. A force de combattre et de négocier, il conquiert les villes de Bar, de Nimirow, de Kalnick, de Braklaw, et tout le pays situé entre le Bough et le Niester. Les principaux seigneurs polonais, et, avec eux, Sobieski, convaincus de l'incapacité de Michel, résolurent de faire rentrer dans l'ombre ce fantôme de roi. Mais il avait pris du goût pour le trône : il refusa d'en descendre, et voulut s'y maintenir par les armes. Escorté de cent mille nobles, il alla s'enfermer dans le camp de Galembe, sans oser rien entreprendre. Sobieski, immobile dans le camp de Lowiez, avec trente-cinq mille hommes, attendait le moment de terminer cette révolution

sans effusion de sang. Tandis que les Polonais sont armés les uns contre les autres, on reçoit la nouvelle de l'approche des Turcs (1672). Mahomet IV, suivi du grand-vézir Coprogli, et de cent-cinquante mille combattants, avait franchi le Danube, au-dessous de Silistrie; traversé la Transsylvanie; jeté deux ponts sur le Niester, auprès de Choczim; et investi Kaminiéck, le boulevard de la Pologne, de ce côté. Cent mille Tartares, sous les ordres de leur kan Selim-Ghéraï, et de ses deux fils Galga et Nouradin, y étaient arrivés en même temps, et les Cosaques avaient étendu, jusqu'à la Vistule, leurs courses et leurs ravages. A l'aspect du danger, le roi et son armée prennent honteusement la fuite; les braves enfermés dans le camp de Lowiez, jurent, le sabre à la main, de défendre Sobieski, dont Michel avait mis la tête à prix. « Je reçois vos » serments, leur répond Sobieski; » mais, avant tout, il faut sauver la patrie. » C'était-là le vrai cri de l'honneur : il fut entendu de toute l'armée. Délivré d'inquiétude du côté du roi, Sobieski couvre la Pologne. Il taille en pièces un corps considérable de Tartares, commandé par le sultan Nouradin, qui se sauve presque seul, dans le camp de son frère Galga. Celui-ci, pour éviter le même sort, veut rejoindre Selim-Ghéraï : Sobieski l'arrête, et le bat dans la plaine de Nimirow; poursuit les deux sultans, les atteint et les défait encore à Grodeck et à Komarne; les rejette au-delà du Niester, du Stry et de la Schewits. Ils se réunissent enfin à Selim-Ghéraï: le kan veut fuir; Sobieski le suit jusqu'au pied des monts Carpathes; tombe sur son armée à Kalusse; lui tue quinze mille hommes; ressaisit les dépouilles de

la Pologne, et délivre 80 mille prisonniers. Cependant Kamienieck, manquant de vivres et de munitions, se rendit après un siège de peu de durée. Michel, épouvanté de la chute de cette forteresse, conclut à Boudchaz, contre l'avis de toute l'armée, un traité par lequel il céda Kamienieck, l'Ukraine, la Podolie, et consentait à payer un tribut annuel de 22,000 ducats, sous la condition que Mahomet l'aiderait à se maintenir sur le trône (1). Sobieski ne vit qu'avec douleur l'esclavage auquel le roi venait de soumettre la Pologne. Il parut devant la diète assemblée, versa des larmes d'indignation sur le traité de Boudchaz, et demanda qu'on rompît avec les Turcs. « Ils sont trop redoutables, s'écria un sénateur. » — « Eh ! n'avons-nous pas des sables et du courage, répondit Sobieski ? Il vaut mieux mourir, avec gloire, que de vivre dans l'ignominie..... » Le traité fut déclaré nul, et la guerre résolue (1673). Avec cinquante mille hommes, Sobieski alla chercher les Turcs retranchés, au nombre de quatre-vingt mille, sous le canon de Choczim. Malgré la tiédeur des Lithuaniens et de Paç, leur général, malgré la rigueur de la saison, il attaqua le camp des Turcs, l'emporta en un seul jour (10 nov. 1673), et leur tua vingt mille hommes. Cette victoire lui en coûta cinq ou six mille. Le jour même de la bataille de Choczim,

mourut Michel Koribut, et le trône de Pologne redevint l'objet des brigues de nombreux compétiteurs. La nation flotta long-temps incertaine sur le choix d'un roi. On se demandait, dans l'assemblée, à qui l'on devait donner la couronne : « A celui qui l'a le mieux défendue, » s'écria le général Jablonowski. » Sobieski était là, tout couvert des lauriers récents de Choczim; les regards s'arrêtèrent sur lui, et les cris mille fois répétés, de *vive Sobieski, qu'il règne sur nous*, retentirent de toutes parts (2). Au lieu de se faire couronner, il alla de nouveau combattre les ennemis de la Pologne (1675); et rassemblant les forces de la république, il fit de grands efforts pour reprendre Kamienieck; mais abandonné par les Lithuaniens, il échoua dans cette entreprise. Au reste, les Turcs ne surent pas profiter de leurs avantages, et leur général s'arrêta au siège de quelques places de l'Ukraine. « Puisqu'il n'en sait pas davantage, » dit Sobieski, je rendrai bon compte de son armée, avant la fin de la campagne. » Les Turcs furent battus, repoussés jusques sous le canon de Kamienieck, et le vainqueur revint à Cracovie, où il fut couronné, avec son épouse, le 2 février 1676, sous le nom de Jean III. Le diadème était à peine sur son front, qu'il fallut songer à le défendre. La Pologne était attaquée par deux cent mille Turcs et Tartares : Sobieski alla les attendre avec trente mille hommes, au camp de Zuranow. Les Turcs ouvrirent des tranchées; les assiégés firent des contre-tranchées, et l'on vit deux armées s'approcher

(1) L'un des motifs qui déterminèrent Michel à accepter la paix que lui offraient les Ottomans, était la crainte que Jean Sobieski n'acquît trop de crédit par ses exploits, et n'en profitât pour fortifier son parti contre lui. Cette paix fut signée, le 18 oct. 1672, à Boudchaz en Galicie. Les Polonais s'obligèrent à payer 80 mille rixdales, à titre de contribution, pour Lemberg, dont le siège fut levé; à abandonner à la Porte Kamienieck et une partie de la Podolie; à renoncer à l'Ukraine, et à payer en outre un tribut annuel de 22,000 ducats (Foy. Dumont, VII, 212).

(2) Ceux qui cherchent ailleurs que dans les services de Sobieski la cause de son élection, prétendent que l'ambassadeur français, d'après les instructions de son maître, concourut puissamment à lui frayer le chemin du trône.

l'une de l'autre par des travaux souterrains. Le blocus du camp durait depuis trente jours, et l'issue ne pouvait qu'être funeste aux Polonais, lorsque Sobieski réussit à gagner le khan des Tartares, par la médiation de qui la paix fut signée à Zurawno, le 16 octobre 1676. Le nouveau roi avait montré, dans cette occasion, beaucoup de sang-froid et de présence d'esprit. On sait que Pierre-le-Grand, dans un péril à peu près semblable, n'en fut tiré que par le courage de sa femme; Jean III ne dut qu'à lui seul son salut, et peut-être celui de la Pologne. Ce prince goûta, pendant six ans, les douceurs de la paix (3), protégé par la gloire dont il avait environné son trône; mais, en 1683, il fut arraché au repos par les pressantes sollicitations du pape Innocent XI, qui lui fit signer un traité d'alliance (31 mars 1683) avec l'empereur Léopold I<sup>er</sup>. Ce monarque était alors menacé d'une funeste invasion. En effet, au mois de juillet, trois cent mille Turcs et Tartares, commandés par le vèzir Kara-Mustapha, inondèrent l'Autriche, et assiégèrent Vienne. Cette capitale, lâchement abandonnée par son souverain, se défendit longtemps, quoique sans espoir de salut (V. STAHEMBERG). Léopold, si fier dans la prospérité, descendit jusqu'aux prières, et appela humblement à son secours ce même Sobieski, auquel il avait naguère refusé le titre de majesté. Le roi de Pologne accourut, à marches forcées, à la tête de vingt mille hommes. Cette petite armée, le dernier espoir de l'empire, attirait tous les regards;

la cavalerie se faisait admirer par sa belle tenue; mais l'infanterie était moins brillante: quelques régiments même, manquaient d'habits uniformes. On conseilla au roi de les faire défiler pendant la nuit; il ne voulut point y consentir, et, lorsque cette infanterie parut: « Regardez ces » braves, dit-il aux officiers étrangers qui l'entouraient, ils sont invincibles; tous ont fait le serment de ne porter que les habits des ennemis vaincus: dans la dernière campagne, ils étaient tous vêtus à la turque. » Le 7 septembre, les Polonais furent joints par le duc de Lorraine, avec trente mille hommes, et par l'électeur de Bavière, qui en avait quatorze mille. Avec les dix mille hommes commandés par l'électeur de Saxe, et les troupes des différents cercles, les forces des Chrétiens s'élevaient à soixante-quinze mille hommes. Sobieski, à leur tête, parut le 11 septembre, sur les hauteurs du Galemberg, à la vue des Turcs et des assiégés. Il remarqua les mauvaises dispositions qu'avait prises Kara-Mustapha. « Cet homme » est mal campé, dit-il, nous le batrons; mais il n'y aura point d'honneur à acquérir: nous avons affaire à un ignorant. » Le canon préluda à la journée du 12 septembre. L'armée combinée des Polonais et des Impériaux, descendit d'abord lentement dans la plaine, chassant devant elle les détachements des Turcs, postés sur le penchant de la montagne. À l'ordre qui régnait parmi les Chrétiens, à la précision de leurs manœuvres, Selim-Ghéraï reconnut Sobieski. « Le roi de Pologne est là, » dit-il au vèzir; et ce cri, répandu parmi les infidèles, les frappa d'épouvante. Le désordre se mit dans leur camp, à mesure que les Chrétiens en appro-

(3) Une brillante ambassade avait été envoyée à Moscou pour demander la restitution de Kiev, de Smolensk et des autres villes conquises précédemment en Russie; et des négociations ayant été ouvertes, tous les différends furent terminés par la trêve de Moscou du 17 août 1676.

chaient. Les Turcs n'opposèrent qu'une faible résistance à la valeur impétueuse de leurs adversaires. Après quelques heures de combat, ils plièrent de toutes parts; et bientôt il ne resta plus que des tentes désertes où, la veille encore, reposaient avec sécurité toutes les forces de l'empire ottoman. Le vèzir avait fui des premiers, laissant au pouvoir du vainqueur une foule de prisonniers, un butin immense(4), une multitude d'étendards, parmi lesquels on en trouva un que l'on prit pour le grand étendard de Mahomet, et que Sobieski envoya au pape, avec ces mots : *Veni, vidi, vici*. Le lendemain, le roi de Pologne entra dans Vienne par une des brèches que le canon des Turcs avait faites aux murailles. Il fut reçu comme un dieu libérateur, par cette population, qui, deux jours avant, n'avait en perspective que la mort ou l'esclavage. Son cheval perçait avec une peine infinie la foule qui se pressait autour de lui. Chacun voulait voir et toucher le héros auquel il était redevable de la vie ou de la liberté. Arrivé enfin à la cathédrale, Sobieski entonna lui-même le *Te Deum*, et remercia le Dieu des batailles du succès étonnant qu'il venait d'obtenir. Ensuite un prédicateur monta en chaire, et prit pour texte ces mots de l'Évangile de saint Jean : *Fuit homo missus à Deo, cui nomen erat Joannes* (5). « Léopold, pour n'être pas témoin d'un triomphe qui blessait son orgueil, ne voulut rentrer dans Vienne qu'après la

cérémonie (*Voy. LEOPOLD I, XXIV, 184*). Le vainqueur des Turcs et l'orgueilleux empereur se virent dans la campagne, à quelque distance de la ville. Léopold indécis, avait demandé à ceux qui l'environnaient comment ils pensaient qu'il dût recevoir le roi : A bras ouverts, avait répondu le duc de Lorraine. L'empereur ne goûta point un si noble conseil; et, croyant mettre son amour-propre à couvert, il n'adressa à Sobieski que de vagues remerciements sur la délivrance de Vienne. Le mot de reconnaissance ne sortit pas même de sa bouche. Sobieski lui fit sentir, d'une manière piquante et spirituelle le ridicule de son procédé. « Mon frère, » lui dit-il, en remontant à cheval, « je suis bien aise de vous avoir rendu du ce petit service. » Mécontent de Léopold, il allait retourner dans ses états; mais l'armée vaincue était en pleine retraite sur Bude : Sobieski crut que le moment de l'anéantir était arrivé; et ce brillant résultat eut été, il faut le dire, d'une grande utilité pour la Pologne. Il attaqua donc, le 6 octobre, un corps de 15 mille Turcs, retranchés à Parkani, au-delà de Strigonie, perdit beaucoup de monde, et courut lui-même risque de la vie. Joint, trois jours après, par le duc de Lorraine, il prit une revanche éclatante, et tua aux Turcs dix-huit mille hommes. Les forts de Parkani et Strigonie furent le prix de cette victoire. Selon le P. d'Avrigny, il défit encore quarante mille Turcs, près de Tilgrotin, le 4 décembre. Il arriva le jour de Noël à Cracovie, où il retrouva sa femme bien-aimée. Par sa conduite brillante devant Vienne, Sobieski était devenu le héros de la chrétienté; mais les Polonais, peu touchés d'une gloire qui ne leur procurait aucun

(4) L'armée polonaise ayant combattu en face du grand vèzir, fit les prises les plus considérables, et Sobieski eut en partage les plus riches dépouilles de l'ennemi.

(5) Ces paroles avaient été appliquées à un empereur de Constantinople; plus tard au brave Huniade, et plus récemment encore à D. Juan d'Autriche, après la victoire navale de Lépante.



avantage réel, demandaient pourquoi il était allé verser le plus pur sang de la Pologne, au service de l'Empire, tandis que Kamienieck, qu'il avait promis solennellement de reprendre, était encore au pouvoir des Turcs. Ils allaient même jusqu'à l'accuser d'être entré dans la ligue chrétienne, plutôt pour servir son intérêt que pour le bien de l'état. Ces reproches étaient-ils sans fondement ? Sobieski, monté sur un trône électif, par les suffrages de la nation, désirait vivement le conserver dans sa famille. Il avait, dans l'histoire de son pays, l'exemple de Jagellon. Toutefois, considérant que la faveur du peuple n'est pas de ces héritages qu'on transmet facilement, peut-être avait-il voulu se faire, pour l'avenir, un appui de Léopold ; et en cela l'intérêt de la Pologne s'était trouvé lié tout naturellement au sien. La délivrance de Kamienieck, par la coopération de l'Autriche, avait été stipulée comme un des articles majeurs de son traité secret d'alliance ; mais la duplicité de l'empereur trompa toutes les espérances de Sobieski, et déconcerta ses projets. Pour sortir de la fausse position où il se trouvait vis-à-vis de ses sujets, il marcha, en 1684, à la conquête de Kamienieck. Chemin faisant, il prit Zwaniec ; mais Soliman-pacha étant accouru avec une puissante armée, les Polonais se virent contraints à la retraite, et le but principal de la guerre fut manqué. Aigri par la mauvaise foi de Léopold, Sobieski voulait quitter la ligue chrétienne : Louis XIV l'y engageait ; et Mahomet, dont la déroute devant Vienne avait abaissé l'orgueil, offrait, pour achever de l'y déterminer, Kamienieck et une forte indemnité. D'un autre côté, Léopold, qui sentait de quel poids

étaient, dans la balance politique, les armes de Sobieski, lui proposa, pour le retenir dans la ligue, de l'aider à faire la conquête de la Moldavie et de la Valachie, provinces sur lesquelles, au défaut de la Pologne, il pourrait faire régner ses enfants. Pressé par la reine et par un certain jésuite Vota, Sobieski prit ce dernier parti. On l'excuse comme père ; on le blâme comme souverain. Sa santé s'étant gravement affaiblie à cette époque, il envoya Jablonowski pour conquérir la Moldavie et la Valachie ; et ce général entra le 6 août 1686 à Yassy ; mais il ne put s'y maintenir. Les secours promis par Léopold n'arrivant pas, il fallut qu'il se décidât à la retraite. Ce fut après ces divers échecs que se voyant sans véritables alliés, et menacé par de puissants ennemis, Sobieski signa le traité de Moscou, que tous les diplomates ont considéré, ainsi que celui d'Oliva, comme des plus funestes pour la Pologne. On assure qu'en jurant de l'observer en présence des ambassadeurs du czar, Sobieski ne put s'empêcher de verser des larmes sur l'avenir de sa patrie. Pour se dédommager de ce sacrifice, il voulut au moins faire quelque conquête sur les Turcs. Kamienieck était toujours l'objet des regrets de la république ; Sobieski tenta, pour la quatrième fois, de la reprendre. Le prince Jacques, son fils aîné, fut chargé du commandement de l'armée : c'était lui ménager l'occasion de mériter la couronne. Kamienieck, malgré l'ardeur du jeune prince et de son armée, résista à un bombardement qui dura six jours ; et cette place ne reentra sous la domination de la Pologne qu'en 1699, par le traité de Carlowitz, après la bataille de Zenta (V. EUGÈNE DE SAVOIE).

Une nouvelle tentative, faite, en 1689, sur la Moldavie et la Valachie, eut encore moins de succès que la première. Sobieski, alors âgé de soixante-un ans, dont quarante avaient été passés dans les combats, se vit forcé de résigner le commandement de l'armée au grand-général Jablonowski. Il comptait alors s'occuper beaucoup du gouvernement; mais son état de langueur le rendit bientôt incapable de travail. La république en souffrit. Des diètes, souvent tumultueuses, se succédèrent, sans apporter de remède aux maux existants; et Sobieski eut la douleur de voir éclore le germe des troubles qui agitérent la Pologne après sa mort. Ses chagrins furent encore accrus par l'idée de l'avenir précaire de ses fils. L'espoir de les couronner s'affaiblissait de plus en plus. Forcé de renoncer à des projets dont l'accomplissement eût été pour lui le prix le plus doux de ses travaux, il voulut du moins laisser à ses enfants des richesses, pour les dédommager, en quelque sorte, d'un sceptre qu'il ne pouvait leur assurer. Ses intentions furent encore dénaturées par ses ennemis: on l'accusa d'avarice. Ces clameurs ne durent point l'arrêter; car ses trésors ne se grossirent jamais des deniers de l'état, mais des épargnes faites sur ses propres revenus, et de l'argent qu'il refusait à l'avidité de ces hommes inutiles et parasites dont le trône est si souvent environné. Cependant une hydropisie le conduisait lentement au tombeau. La reine, qui avait ses vues secrètes, désirait qu'il fit un testament. Elle chargea un évêque de le sonder à ce sujet. « A quoi remédierais-je, répondit Sobieski au prélat? ne voyez-vous pas que tous les cœurs sont corrompus, et qu'un es-

» prit de vertige s'est emparé des  
 » Polonais? Dois-je me flatter de ra-  
 » mener l'ordre par un testament...?  
 » Malheureux rois! vivants, nous  
 » ordonnons: on ne nous écoute pas.  
 » Nous écouterait-on davantage  
 » quand nous ne serons plus? »  
 Le 17 juin 1696, après s'être promené, avec une dernière lueur de santé, dans ses jardins de Villanow, il fut renversé par une attaque d'apoplexie. Au bout d'une heure, il revint à lui, et, comme s'il eût regretté l'espèce d'anéantissement d'où il sortait, il s'écria: *Stava bene*. J'étais bien. . . Il ne lui restait plus que quelques instants à vivre. . . Il exhorta la reine à n'avoir jamais d'autres intérêts que ceux de ses enfants, et lui démontra que, poureux, la concorde était le plus sûr moyen de ressaisir la couronne. Après avoir exprimé ses derniers vœux pour le bonheur de la Pologne, il expira, ainsi qu'Auguste, le jour anniversaire de son élection, âgé de soixante-six ans, dont il avait régné vingt-trois. L'envie et la haine qui l'avaient poursuivi, pendant sa vie, ne se ralentirent point après sa mort. D'injustes reproches éclatèrent sur sa cendre, et les hommes qui avaient eu le plus de part à ses bienfaits furent les plus acharnés à insulter à sa mémoire. La postérité a prononcé; et Sobieski, malgré ses fautes en politique, a reçu d'elle le nom de *Grand*. Un héros, son émule de gloire, Charles XII, dans sa course rapide, s'arrêta un instant sur le tombeau du monarque polonais. Il donna des larmes à sa mémoire; et, en s'éloignant, il s'écria: « Un si grand roi n'aurait jamais dû mourir!... » Aujourd'hui, les Polonais, exempts des préventions de leurs aïeux, ont, pour tout ce qui

rapelle Sobieski, une vénération telle que, dans les derniers temps de leurs révolutions, le sabre de ce héros a été regardé par eux comme la plus noble récompense qu'ils pussent offrir au plus généreux des défenseurs de leur liberté (*V. Kosciusko*). Le nom de Sobieski est éteint (*Voy. l'article suivant*). L'abbé Coyer a donné une vie du grand Sobieski (*V. COYER*). Elle se fait lire avec intérêt : le style en est quelquefois aimé, spirituel et pittoresque ; mais on y remarque souvent de la recherche et même de l'incorrection. — Thérèse-Charlotte SOBIESKA, sa fille, mariée, en 1694, à Maximilien, électeur de Bavière, a conservé la dernière goutte du sang réuni des Sobieski et des Zolkiewski ; et maintenant ce beau sang coule confondu avec celui de la plupart des maisons souveraines de l'Europe. — La reine Marie-Casimire, veuve de Sobieski, après avoir payé, par de longues infortunes, l'honneur de s'être assise sur le trône, se retira en France, dans la ville de Blois, où elle termina sa carrière, le 30 janvier 1716. Le comte de Raczynski a publié à Varsovie, en 1823, un recueil de Lettres adressées par Jean Sobieski à la reine son épouse, pendant la campagne mémorable où il fit lever aux Turcs le siège de Vienne. Cette correspondance, ignorée pendant cent-quarante ans, a été retrouvée par l'éditeur dans des archives de famille. Le comte Raczynski en a adressé, dans l'année de la publication, un exemplaire à la société de Géographie de Paris, dont il est membre : un rapport sur ces lettres fut fait à cette société dans la séance du 6 février 1824 ; et l'authenticité n'en fut point mise en doute. Il suffit d'ailleurs de lire cette correspondance, dont nous avons eu le manuscrit

sous les yeux, pour être frappé d'admiration. Le héros de la Pologne s'y montre dans toute la vérité de son caractère. Il y manifeste pour sa femme la plus vive tendresse ; et peut-être même un peu de cette faiblesse qu'on lui a reprochée ; mais il ne lui fait aucun sacrifice qui puisse nuire à sa gloire et au succès de ses armes. On y trouve des traits et des détails précieux pour l'histoire de ce temps-là. Cet ouvrage a eu le plus grand succès en Pologne ; et l'on assure qu'il ne tardera pas d'en paraître une édition française. L-T-A.

SOBIESKI ( JACQUES-LOUIS ), fils aîné du précédent, naquit le 2 novembre 1667, à Paris, où sa mère se trouvait depuis quelques mois ; elle retourna en Pologne bientôt après la naissance de son fils, et lui fit donner une éducation française. Pour tout ce qui concerne l'art militaire, ce jeune prince ne pouvait être à une meilleure école qu'à celle de son père. Il l'accompagna dans ses campagnes contre les Turcs ; et commanda le siège de Kaminiac, en 1683. Il fit dans la même année la brillante campagne de Vienne ; assista à côté de son père à toutes les batailles, et y montra un grand courage. A l'âge de vingt ans, Jacques-Louis fut sur le point d'épouser une princesse de Radziwill, veuve d'un prince de Brandebourg. Tout étant préparé pour cette union, le jeune Sobieski partit pour Berlin, afin de la conclure ; mais la princesse avait épousé en secret un prince de Neuburg. Le roi de Pologne, irrité de cet affront, demanda une réparation éclatante à l'électeur de Brandebourg ; mais tout se termina en vaines paroles. On convint même à la fin que Jacques Sobieski épouserait la sœur de son rival, ce qui eut lieu à Varsovie en 1691. Il s'alliait par là

aux premières maisons régnautes catholiques, les sœurs de la princesse Radzivil étant mariées à l'empereur, aux rois de Portugal et d'Espagne, et au duc régnaute de Parme. Après la mort de Jean Sobieski, son fils se trouva dans une position fâcheuse. La condescendance que le roi avait montrée dans toutes les occasions pour la cour de Vienne; son humeur guerrière, qui l'avait entraîné sans cesse dans des guerres presque inutiles pour son pays; son amour des richesses qui allait quelquefois jusqu'à l'avarice, avaient fini par éloigner de lui le cœur d'un grand nombre de Polonais; et cette fâcheuse disposition s'était même portée jusque sur son fils, qui se flattait de lui succéder à l'aide des trésors dont il pouvait disposer, et de ses relations avec les maisons les plus puissantes de l'Europe. Mais toutes les causes d'éloignement que fortifiait encore la réputation d'avarice et d'ambition démesurée de la mère du jeune prince, avaient inspiré aux principaux magnats une aversion contre tous les compétiteurs indigènes, et particulièrement contre Jacques Sobieski. Ses efforts furent donc vains. Le prince de Conti avait un puissant parti, qui vraisemblablement aurait eu le dessus, grâce à l'adresse et à l'éloquence de l'abbé de Polignac (V. ce nom, xxxv, 184), si, le jour de l'élection, le petit parti de Sobieski ne se fût réuni à celui qui votait pour l'électeur de Saxe, ce qui fit que celui-ci l'emporta sur le prince français. La nomination de l'électeur, qui monta sur le trône de Pologne sous le nom d'Auguste II, eut lieu le 27 juin 1697. Jacques Sobieski ayant reçu de son parent, l'empereur Léopold, la permission de choisir pour résidence une ville quelconque de ses pays héréditaires, se décida pour Ohlau

en Silésie, où il se trouvait encore en 1704, lorsqu'un manifeste de Charles XII le présenta à la nation Polonaise comme compétiteur d'Auguste II, dont le roi de Suède avait juré la perte. Mais ce dernier, instruit du projet qu'avait le prince Jacques, de se rendre en Pologne auprès du monarque suédois, chargea le colonel Košpeth, avec un certain nombre d'officiers déterminés, de s'emparer de sa personne; et Sobieski fut arrêté dans les environs de Breslau, et conduit, avec son frère Constantin, dans la forteresse de Pleissenburg. Ils ne furent relâchés qu'en 1706, lorsque, par un article du traité de paix conclu entre les rois de Suède et de Pologne, la liberté des deux frères fut stipulée. Le prince Jacques resta, depuis cetemps, avec sa famille à Ohlau. En 1719, il encourut la disgrâce de l'Autriche, en donnant la main de sa fille au prétendant d'Angleterre (V. STUART). La princesse, qui se rendit par le Tyrol auprès de son époux, fut arrêtée à Inspruck par les ordres de l'empereur. Mais elle réussit à s'évader et à rejoindre le prétendant à Rome. La cour impériale exigea du père qu'il livrât sa fille, ou que lui-même quittât les états autrichiens. Ne pouvant faire autrement, Sobieski se rendit au couvent de Czenstochow en Pologne, où il resta jusqu'à son raccommodement avec l'empereur. Il avait perdu successivement ses frères, sa sœur et tous ses enfants, à l'exception d'une fille, la princesse de Turenne, duchesse de Bouillon; et cette illustre famille s'éteignit avec lui, le 19 décembre 1734. Z.

SOBRÏ (JEAN-FRANÇOIS), né à Lyon, le 25 novembre 1743, fut destiné par ses parents à l'état d'architecte. Dans les études qu'il fit à cet

effet, il eut pour camarades Boissieu (V. J.-J. BOISSIEU, V, 30) et Perrache (V. ce nom, XXXIII, 406). Sa fortune, mal administrée par son tuteur, ne lui permit pas de suivre la carrière des arts. Il fit son cours de droit, fut reçu avocat à Paris, et obtint une place dans les finances. La révolution l'en priva, et Sobry retourna dans sa ville natale où il fut porté à quelques places électives, entre autres à celle de juge de paix. Il était en l'an 3 (fin de 1794) secrétaire-greffier de la commune de Lyon, et membre de la *Commission pour la recherche du salpêtre*. Il quitta cette place peu de temps après, et revint à Paris où il fut employé au ministère de l'intérieur. Le culte théophilantropique, qui s'établit à la même époque, eut en lui un zèle partisan (V. RÉVEILLÈRE-LÉPAUX au Supplément). Son nom se trouve le onzième sur la liste par ordre de réception des membres composant le comité de direction morale et religieuse de la société. Cependant, lorsque le comité voulut établir une juridiction sur les adeptes, Sobry fut un des scissionnaires et l'un des signataires de la protestation où ils déclarent qu'ils n'ont pas secoué le joug d'une secte pour en adopter une autre; qu'ils n'admettent d'autres juridictions et relations, que celles des autorités constituées. Sobry était affilié ou du moins souscripteur à la *Société établie* (dès 1794) *dans la république Batave, à dessein d'accélérer la vraie religion, de porter l'homme à la vertu, et d'encourager les arts et les sciences*. En 1797, il était imprimeur, ce qui ne l'empêchait pas de conserver sa place dans le ministère. Après le 18 brumaire an 7 (1799), Sobry fut destitué; mais, quelque temps après, on

le nomma commissaire de police du dixième arrondissement de Paris; et c'est dans cet emploi qu'il est mort, dans la nuit du 2 au 3 février 1820. Il était membre de plusieurs sociétés littéraires, et n'avait jamais cessé de cultiver les lettres. On a de lui : I. *Valdemar*, tragédie en cinq actes et en vers, Lyon, 1768, in-8°. II. *Le Muphti*, comédie en un acte et en prose, mêlée d'ariettes, Lyon, 1769, in-8°. Plusieurs bibliographes inscrivent ces deux pièces au rang des ouvrages de Sobry. Cependant le nom de l'auteur y est écrit SOUBRY. III. *Romance de J.-F. Sobry*, in-8°, de 32 pages, sans date, mais qui doit être de 1774. C'est une histoire de France en soixante strophes, de dix vers, suivies de quelques notes. Il y est question d'Auguste (Louis XVI), qui vient de monter sur le trône. IV. *De l'architecture*, 1776, in-8°. V. *Le Mode francaise*, ou *Discours sur les principaux usages de la nation francaise*, 1786, in-8°. Cet ouvrage, dont l'auteur resta long-temps inconnu, est un de ceux qui font le mieux connaître le mécanisme de l'ancienne administration française. L'édition fut saisie presque tout entière. VI. *Le nouveau Machiavel*, ou *Lettres sur la politique*, 1788; in-8°, suite de l'ouvrage précédent. VII. *Lettre à Rivarol sur la critique*, 1789, in-8°. VIII. *Cantate patriotique, pour l'année 1790, avec des observations préliminaires, musique de Foignet*, in-8°, sans date, de 24 pages. X. *Procès-verbal du conseil général de la commune de Lyon, pour la fête de J.-J. Rousseau*, célébrée le 25 vendémiaire an III (16 octobre 1794), in-8°. de 4 pages. X. *Cantate patriotique*, in-8°, de 16 pages, sans date; mais qui doit être

de 1795. On trouve à la suite un *Hymne chanté à la fête de J.-J. Rousseau*. Dans les *Observations préliminaires*, Sobry déclare que *la religion est la base et le complément de toutes les institutions politiques, et que ceux qui osent avancer qu'elle est inutile, montrent en cela bien plus d'ignorance encore que d'impiété*. Le déisme paraissait à Sobry la religion suffisante. XI. *Observations typographiques sur les caractères de l'imprimerie du Louvre, comparés avec ceux de Didot*, in-8°, de 24 pages. XII. *Rappel du peuple français à la sagesse, ou Principes de morale*, 1796, in-8°. XIII. *Thémistocle, tragédie en cinq actes et en vers, dédiée à Buonaparte*, Paris, an v, in-8°. C'est la pièce du Père Folard, retouchée, et précédée d'une Épître à Buonaparte, alors général en chef de l'armée d'Italie et l'idole des républicains. XIV. *Apologie de la messe*, 1797, in-8°. « Ce livre, dit M. Grégoire, est une contre-vérité; car Sobry regarde l'abolition de la messe comme le *couple plus grand, le plus beau, le plus vigoureux de la révolution*. » XV. *Discours sur la bonne volonté, prononcé à Athis, dans le temple*. XVI. *Discours sur la maladie de la peur dans les enfants et sur la parure, chez les peuples républicains*, 1799, in-8°. XVII. *Discours sur les réputations*, 1799, in-8°. XVIII. *Discours sur le cérémonial*. XIX. *Extraits de l'Imitation de J.-C., mise en vers français, par Cornille*, 1802, in-8°. XX. *Mémoire pour les commissaires de police de la ville de Paris*, 1805, in-8°. XXI. *Programme des jeux gymniques ouverts à Paris, rue de Varennes*, an vi-1798, in-4°. de 40 pages. Sobry a signé les

préliminaires, où il exhorte ses contemporains à revenir aux exercices gymnastiques: XXII. *Poétique des arts, ou Cours de peinture et de littérature comparées*, 1810, in-8°, de près de 500 pages; c'est tout-à-la-fois le plus étendu, le meilleur et le mieux écrit des ouvrages de l'auteur. A. B.—T.

SOKAKI, SEKAKI ou SERAKI ( ABOU-YACOUB YOUSOUF SERADJ-EDDYN AL ), fils d'Abou-Bekr, est regardé comme le Quintilien des Arabes. Tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'il naquit dans le Kharizme, l'an 555 de l'hégire ( 1160 de J.-C. ), et qu'il mourut en 623 ou 626 ( 1226 ou 1229 ). Il acquit sa haute réputation par son *Mestah al oloum* ( *clef des sciences* ). C'est un ouvrage classique, concernant les institutions oratoires, et divisé en trois parties : grammaire, poésie et rhétorique. L'auteur l'a écrit en arabe, quoiqu'il fût persan de naissance. S'il faut en croire Soyouthi, dans sa Bibliothèque égyptienne, Socaki est un rhéteur du premier mérite; on l'a surnommé *Motabahar fil oloum al arabiah* ( très-versé dans la littérature arabe ). Il existe un exemplaire manuscrit de son ouvrage, n°. 205, à la bibliothèque de l'Escurial; et n°. 1445 à celle de Leyde. La bibliothèque royale de Paris, ne possède que deux exemplaires, n°. 934 et 935, de la troisième partie, qui contient l'art oratoire, et qui se trouve aussi à la bibliothèque Bodléienne, n°. 360 et 419. Différents auteurs arabes ont tenté d'expliquer et de commenter les divers traités qui forment de cet ouvrage une sorte d'encyclopédie. La bibliothèque royale de Paris et celle de l'Escurial possèdent plusieurs exemplaires manuscrits de ces commentaires. Z.

SOCIN (LÉLIUS), hérésiarque, est regardé comme le fondateur de la secte des anti-trinitaires, qui, de son nom et de celui de son neveu, furent appelés Sociniens. Né à Sienne, en 1525, il était fils de Marianus Socin le jeune, habile jurisconsulte, et comptait dans sa famille un grand nombre de savants (*Voy.* TAISAND). Destiné à la carrière du droit, il en rechercha les fondements dans les livres saints, dont il fit une étude approfondie, ayant appris pour cela le grec, l'arabe et l'hébreu. Les principes de Luther pénétraient, quoique lentement, en Italie; et ce réformateur acquérait de jour en jour des partisans parmi ceux qui se piquaient de raisonner. En 1546, quarante personnes des plus distinguées par leur rang, par leurs emplois et par leurs titres, établirent une espèce d'académie dans les environs de Vicence, pour discuter entre eux les questions religieuses, qui commençaient alors à troubler les esprits. Quoique très-jeune, Socin y fut admis. Les nouveaux académiciens soumettent les livres de l'Écriture aux règles de critique qu'ils s'étaient faites, et repoussant tout ce qui choquait leur manière de voir, ils réduisirent leur symbole à un petit nombre d'articles. Le dogme de la Trinité, celui de la consubstantialité du verbe, la divinité de Jésus-Christ, n'étant pas appuyés, suivant eux, de la révélation, leur parurent empruntés aux opinions des philosophes grecs. Ils renouvelaient ainsi toutes les erreurs d'Arius et de ses disciples (*V.* ARIUS, II, 465). Le secret de ces assemblées fut bientôt déconvert. Quelques-uns de ceux qui les fréquentaient furent arrêtés et punis de mort. Les autres, tels que Blandrata, J.-P. Alciati, Valent. Gentilis (*V.* ces noms),

n'échappèrent au supplice qu'en prenant la fuite. Socin erra, pendant quatre ans, en France, en Angleterre, dans les Pays-Bas et l'Allemagne, et finit par trouver un asile à Zurich. Dans ses voyages, il avait acquis, par son érudition et ses qualités personnelles, l'estime d'un certain nombre de savants des différents pays qu'il avait parcourus, et il continua d'entretenir avec eux une correspondance active. Les nouveaux Ariens n'étaient pas moins odieux aux Protestants qu'aux Catholiques. Socin averti par Calvin, et surtout effrayé du supplice de Servet (*V.* ce nom), se conduisit, avec tant de prudence, qu'il passa plusieurs années, au milieu de ses adversaires, sans être inquiété. Ce n'était qu'à quelques-uns de ses compatriotes, exilés comme lui, qu'il se permettait de confier en secret ses opinions; mais il se dédommageait de cette contrainte dans des écrits qu'il adressait à ses parents, qu'il infecta de ses erreurs, et dont il finit par causer la ruine. En 1557 ou 1558, il se rendit en Pologne où les principes de l'académie Vicentine avaient trouvé de nombreux sectateurs. Ses talents l'y firent accueillir avec distinction par les seigneurs polonais, presque tous ennemis du clergé, dont ils jalouaient l'influence et les richesses. Le roi Sigismond Auguste (*V.* ce nom), qui voyait sans peine cette disposition des esprits, admit Socin à sa cour, et lui donna des lettres de recommandation pour empêcher qu'il ne fût inquiété pendant son séjour en Italie, où il allait recueillir la succession de son père. Socin revint à Zurich dès qu'il eut fini ses affaires, et il mourut en cette ville, le 16 mai 1562, à l'âge de trente-six ans. Doué d'une rare éloquence, savant dans

les langues, et critique habile, il aurait, dit Pluquet (*Dictionn. des Hérésies*), rendu, sans doute, de grands services au nouvel arianisme, s'il eût vécu plus long-temps. On l'a regardé comme l'auteur d'une réfutation des principes de Calvin, sur le droit qu'il attribue aux magistrats de faire mourir les hérétiques; mais cet ouvrage est de Minos Celsus (*V. CELSE*, VII, 511). On lui attribue une *Paraphrase* des premiers versets du 1<sup>er</sup>. chap. de l'Évangile de Saint-Jean; mais aucun bibliographe ne l'a jamais vue. Dans une collection des *Traité*s théologiques, imprimée en 1654, in-16, sous la rubrique : *Eleutheropoli*, mais à Racow ou en Hollande, on trouve sous son nom : *Dissertatio ad Tigurinos et Genevenses de Sacramentis*; mais la *Biblioth. fratrum Polonorum*, recueil de tous les écrits des Anti-trinitaires, n'en contient aucun de Lélius Socin. *Voyez* Vogt, *Catalog. libror. rarior.* W-s.

SOCIN (FAUSTE), neveu du précédent, naquit à Sienne, le 5 déc. 1539. Sa première éducation fut négligée; et dans le cours de ses études, il ne se distingua point. Les lettres qu'on recevait de son oncle entretenaient dans la famille le goût des réformes religieuses, et donnaient lieu à des discussions auxquelles il prenait part. A l'époque où ses parents furent poursuivis par l'inquisition, ne se sentant pas tout-à-fait innocent, il prit la fuite comme les autres, et vint chercher un asile en France. Il apprit, à Lyon, la mort de son oncle, et se rendit, sur-le-champ, à Zurich pour se mettre en possession de ses écrits. Les motifs qui l'avaient forcé de s'éloigner de l'Italie ne subsistaient plus; il y retourna, et fut accueilli par le grand-duc de Toscane, qui le re-

tint à sa cour par des emplois honorables. Au milieu des plaisirs et des dissipations, il oublia, douze ans, les questions théologiques qui l'avaient si vivement intéressé dans sa première jeunesse. Il se reprocha enfin la négligence coupable qu'il mettait à s'instruire; et, malgré les instances du grand-duc, il partit pour l'Allemagne, dans l'intention de se livrer désormais tout entier à la recherche de la vérité. Il étudia la théologie à Bâle, pendant trois ans, cachant avec soin ses opinions particulières. Une dispute qu'il eut à Zurich, au commencement de 1578, contre Fr. Pucci (*Voy.* ce nom, XXXVI, 281), l'obligea de quitter la Suisse. Georg. Blandrata l'appela dans la Transylvanie pour l'opposer à Fr. Davidi (*V.* ce nom), dont les principes séditieux et l'éloquence emportée excitaient sans cesse de nouveaux troubles. Socin passa, l'année suivante, en Pologne. Les Anti-trinitaires y possédaient beaucoup d'églises, mais n'étant pas uniformes dans leur croyance, ils formaient, en quelque sorte, autant de sectes différentes. Il voulut d'abord se faire associer à l'une de ces Églises; mais ayant éprouvé un refus, il ne chercha point à entrer dans une autre, et se montra l'ami de toutes, en prenant leur défense contre leurs ennemis communs. Il acquit bientôt, de cette manière, une grande influence sur l'esprit de ces sectaires, et il en profita pour obtenir la permission de prêcher sa doctrine. En convenant que Luther et Calvin avaient rendu de grands services à la religion, il prétendait que ni eux, ni ceux qui s'étaient bornés à leur système, n'avaient rien fait pour rebâtir le vrai temple et rendre à Dieu seul le culte qui lui est dû. Le moyen d'y parve-



nir était , disait-il , de débarrasser la croyance de tous les dogmes que la raison ne peut concevoir , en d'autres termes des mystères. L'éclat des prédications de Socin alarma les Protestants. Les plus habiles d'entr'eux annoncèrent qu'ils réfuteraient publiquement ses erreurs dans des thèses qui seraient soutenues au collège de Posna. Socin ne manqua pas de se rendre à cet appel , et réduisit tous ses adversaires au silence , en se servant contre eux des raisonnemens qu'ils employaient contre l'Église romaine. Honteux de cette défaite , les Protestants eurent recours , pour se débarrasser de Socin , à un moyen qui , pour être employé souvent par les partis , n'en est pas moins odieux. Socin avait publié un écrit pour réfuter la doctrine de Jacq. Paléologue ( Voy. ce nom , XXXII , 404 ) ; cet ouvrage , dans lequel il défendait les droits des princes , fut présenté par ses ennemis comme un libelle séditieux ; et pour se mettre à l'abri des poursuites que la calomnie faisait diriger contre lui , il fut contraint de se cacher dans les terres d'un seigneur polonais , l'un de ses disciples. Tandis qu'il errait en proscrit dans les forêts de la Pologne , Socin se maria ; mais après quelques années d'une union heureuse , il perdit , en 1587 , son épouse dont les soins et la tendresse avaient adouci la rigueur de sa position. Jusq' alors il avait touché régulièrement les revenus des domaines qu'il possédait en Italie ; mais après la mort du grand-duc qui s'était montré constamment son protecteur , tous ses biens furent confisqués , et il se trouva réduit à la misère la plus affreuse. Il supporta ce revers avec résignation ; et trouva d'ailleurs dans la générosité de ses disciples tous les secours dont il avait besoin. La per-

sécution n'avait point ralenti les progrès de son système religieux. Adopté successivement par un grand nombre de seigneurs polonais , il le fut enfin par les différentes sectes d'unitaires qui formèrent dès-lors une seule Église qui prit le nom de Socinienne. Le triomphe qu'il venait d'obtenir accrut la haine de ses ennemis. Dans le courant de 1598 , ils amentèrent contre lui la populace de Varsovie. Il fut arraché demi-nu de son lit , et traîné dans les rues , au milieu des vociférations et des cris les plus sinistres , qui retentissaient à ses oreilles. Il aurait fini , sans doute , par être la victime de ces furieux , sans la charité d'un professeur qui le tira de leurs mains. En rentrant dans sa chambre , il trouva que ses meubles et sa bibliothèque avaient été pillés ; mais il ne regretta que la perte de ses manuscrits , et entre autres d'un Traité contre les *athées* , qu'il regardait comme son meilleur ouvrage. Dans la crainte de voir se renouveler une pareille scène , il se retira chez un de ses amis , dans le village de Luclavie , où il mourut , le 3 mars 1604 , laissant une fille , mariée depuis à un gentilhomme polonais. On mit sur son tombeau cette épitaphe :

*Tota licet Babylon destruxit tecta Lutherus,  
Calvinus muros, sed fundamenta Socinus.*

Les ouvrages de Socin ne sont plus recherchés depuis long-temps. Bauer en indique les éditions originales dans la *Biblioth. libror. rariorum* ; ils forment les deux premiers volumes de la *Biblioth. fratrum Polonorum*, Irenopoli (Amsterdam), 1656 , in-fol. , 8 vol. ; le tome premier est précédé d'une *Vie* détaillée de Socin , par Samuel Przypcow. Le *Dictionnaire* de Bayle contient un article curieux et très-étendu sur ce réformateur.

Après la mort de son chef, le socinianisme, loin de s'affaiblir, devint encore plus puissant par le grand nombre de nobles et de savants qui en adoptèrent les principes. Ils obtinrent de la diète la liberté de conscience, et établirent leur métropole à Racovie, où ils fondèrent un collège et une imprimerie. En 1638, ces deux établissements furent supprimés; mais les Sociniens conservèrent des églises en Pologne, jusqu'en 1658, que les Catholiques s'unirent aux Protestants pour les chasser du royaume. Il leur fut défendu d'y rentrer sous peine de mort; et quoi qu'on leur eût accordé un délai pour vendre leurs biens, ils éprouvèrent tant d'obstacles, que leurs historiens regardent cette mesure comme équivalente à une confiscation. Plusieurs, pour échapper à des mesures si rigoureuses, se firent catholiques ou protestants; mais le plus grand nombre se retira dans la Transsylvanie, les états de Prusse et d'Autriche, la Hollande et l'Angleterre. Ils rencontrèrent partout des ennemis qui les repoussèrent; et partout, ils furent condamnés par les lois de l'Église et de l'état. Mais, comme l'observe judicieusement Pluquet, les lois qui proscrivaient les Sociniens ne réfutèrent pas leurs principes; et beaucoup de réformés les ont adoptés en Angleterre, et surtout en Hollande. Les erreurs de Socin et de ses disciples, sont nées du principe posé par Luther, que le *Nouveau-Testament* contient toute la doctrine de Jésus-Christ, et que chaque homme a le droit de l'interpréter d'après sa raison et les règles de la critique. Socin ne fit donc qu'user d'un droit, reconnu par le chef de la réforme, en repoussant tout ce que sa raison n'admettait pas, tels que le dogme de la trinité, le péché originel, la

divinité de Jésus-Christ, la nécessité de la grâce, la prédestination, etc. Mais en croyant innover, il n'a fait que ressusciter les erreurs des anciens sectaires, déjà condamnées par l'Église, et victorieusement réfutées: toutes ses opinions sont celles de Sabellius, de Pelage, d'Arius, de Nestorius. On peut consulter, à cet égard, le *Dict. des hérésies*, de Pluquet, et l'*Histoire du socinianisme*, par le P. Guichard (*Voy. ce nom*, XIX, 69). Outre les auteurs déjà cités, on trouvera des détails sur Socin dans la *Biblioth. anti-trinitarior.* de Chr. Sand. Voyez, pour les autres sources l'*Onomasticon* de Sax, III, 501 et 605. W—s.

SOCRATE, fils de Sophronisque, Athénien, naquit le 6<sup>e</sup>. du mois Thargelion (à-peu-près à la mi-mai) de l'an 470 avant notre ère (Olympiade 77, 4) (1). Objet de l'estime des plus illustres de ses contemporains, de l'admiration de tous les siècles qui ont suivi le sien, il semblerait que la vie et la doctrine d'un homme qui fut intimement lié avec les plus grands écrivains d'une époque plus fertile qu'aucune autre en historiens et en moralistes, devraient être connues en détail et avec une entière certitude. Cette supposition acquiert un nouveau degré de vraisemblance, si l'on considère que ce philosophe, dont le nom est devenu synonyme de modèle de sagesse et de vertu, a été, pendant de longues années, exposé sans cesse aux regards de ses concitoyens, à l'observation de ses nombreux enne-

(1) C'est le calcul de Meiners, *Hist. des sciences en Grèce*, vol. II, p. 317, qui suit Charpentier, dans sa *Vie de Socrate* (Amsterdam, 1699). D'autres avancent ou reculent de deux ans les époques de la naissance et de la mort de Socrate. Notre opinion est appuyée sur les marbres de Paros. Voy. *Marmora Oxon.*, p. 172 et 260, éd. de Prieux, 1676, in-fol.

mis, et à l'examen d'un public curieux et frondeur; qu'il a, en un mot, plus qu'aucun homme célèbre, été, si l'expression est permise, incessamment comme percé à jour et transparent sous les yeux d'un peuple spirituel et malin. Cependant le doute et une obscurité peut-être à jamais impénétrable couvrent plusieurs circonstances de sa vie, quelques traits de son caractère, et divers points de sa doctrine. Cette incertitude provient, sans doute, des jugements et des récits contradictoires qu'on trouve sur son compte dans les auteurs les plus estimés. Heureusement elle est, en partie, dissipée, depuis que les savantes recherches de Luzac ont jeté un nouveau jour sur l'origine des imputations les plus injurieuses à la mémoire de Socrate, et sur les principales causes du dissentiment grave qui règne entre ses biographes, relativement à ses mœurs et à son caractère (2). Confrontant les traditions avec les témoignages authentiques et avec les faits avérés, ce savant est remonté jusqu'à l'origine des calomnies accueillies par quelques écrivains de l'antiquité, jusqu'à la haine qu'Aristoxène, disciple d'Aristote, avait héritée de son père (3), contre le fils de Sophronisque, et qui ne fut que trop secondée par l'ancienne école péripatéticienne, peut-être par son fondateur (4) lui-même, mais surtout par la secte des épicuriens (5), et plus tard, dans des vues de piété mal conseillée, par quelques pères de l'Église (6). Mais

ce qui est réellement embarrassant, c'est la différence absolue de couleurs qu'ont employées pour peindre Socrate les deux témoins les plus illustres de sa conduite. L'opinion générale a constamment placé en première ligne Xénophon pour la fidélité: trop riche de son propre fond et d'un esprit trop indépendant, pour s'identifier avec les pensées d'un autre, et se renfermer dans leur exposition, Platon, au contraire, a toujours été envisagé comme ayant mêlé ses idées à celles de son maître, et altéré la simple ordonnance du temple érigé par Socrate à la vertu et à la Divinité. Mais Xénophon, entièrement pratique et peu capable de suivre le vol de hautes spéculations ou d'apercevoir les premiers principes et les dernières conséquences d'une croyance ou d'une maxime (7), n'a-t-il pas réduit à sa taille un homme qui, pour éprouver le besoin de se frayer, et pour ouvrir avec tant de succès, une route toute nouvelle, a dû joindre à une raison forte une profonde connaissance des chemins parcourus et des tentatives faites avant lui? et le Socrate idéalisé de Platon n'offrirait-il pas quelques traits réels, mal saisis ou négligés par son émule, quoique visibles pour des yeux plus pénétrants? Voilà des questions insolubles aujourd'hui. Lorsqu'on a voulu les éclaircir et prescrire des règles, d'après lesquelles les deux biographes de Socrate seraient inter-

---

Justin martyr, Athénagore, Théophile d'Antioche, Origène, Clément d'Alexandrie, ont fait une honorable mention de Socrate. Ce n'est que depuis cet empereur que les défenseurs du christianisme se sont crus, par représailles, autorisés à répéter les calomnies de Jérôme de Rhodes, d'Aristoxène, de Satyrus et de Porphyre.

(7) Tennemann, *Hist. de la philos.*, vol. 2, p. 63 (allemand). Fr. A. Carus, *Hist. de la philos.*, dans ses *Oeuvres posthumes*, tom. II, p. 516, suiv., Leipzig, 1809 (en allemand).

(2) *Joannis Luzac de Digamia Socratis diss.*, Leyde, 1809, un vol. in 4°. de 318 pag.

(3) *Ib.*, p. 85-118.

(4) *Ib.*, p. 244-271.

(5) *Ib.*, p. 112 et suiv.

(6) Surtout S. Cyrille d'Alexandrie et Théodoret. Les pères antérieurs à Julien, tels que saint

rogés et écoutés tour-à-tour (8), on a entrepris de soumettre à des procédés méthodiques ce qui est du domaine du tact et d'aperçus trop délicats pour être soumis à des règles précises. Une ancienne tradition, d'après laquelle, jaloux l'un de l'autre, Platon et Xénophon se seraient combattus réciproquement, quoique d'une manière indirecte, ne peut plus guère entrer comme élément, dans la solution de ce problème, depuis que le plus docte des explorateurs des institutions athéniennes, M. A. Boeckh, a montré sur quels légers fondements cette tradition était appuyée (9). L'ignorance où nous sommes sur les véritables auteurs des Dialogues attribués à quelques disciples de Socrate, à Eschine, Cébès et Simon le cordonnier, n'est d'aucune importance pour l'exposition de sa doctrine. Les lettres publiées sous le nom de Socrate (10), par Léon Allatius, offrirait beaucoup plus d'intérêt; mais leur style ampoulé et sophistique, les anachronismes et les contradictions dont elles fourmillent, le témoignage positif de Cicéron (11), et le silence observé à leur égard jusqu'au rhéteur Libanius (12), ne

(8) L'auteur de cet article a fait un essai de ce genre dans un écrit imprimé en 1786; il est le premier à reconnaître aujourd'hui, soit l'insuffisance, soit la stérilité des principes qu'il y a posés et développés, en adoptant le point de vue de Meiners (Voy. p. 14-32 de cet opuscule, intitulé, *De philosophiâ Socratis.*)

(9) *De simulate quæ Platoni cum Xenophonte intercessisse fertur*, Berlin, 1811, in-4°. Voy. toutefois *Luzac*, l. c. p. 106-107.

(10) *Socratis Epistolæ*, gr. et lat., Paris, 1637, in-8°. Godefroi Olearius publia deux nouvelles lettres dans son *Exercitium ad L. Allatii de script. Socr. dialogum*, Leipzig, 1696, in-4°. nouvelle édition, c. n. var. de J. C. Orelli, dans le 1<sup>er</sup> vol. de *Collect. epist. Græcarum*, Leipzig, 1815, in-8°. Coll. *ejusdem Memnonæ*, ib., 1816, auquel M. d'Orelli a ajouté une *Epistola crit. in epist. Socrat.*

(11) *Socrates nullam litteram reliquit*, Cic. de Orat., 3-60.

(12) Voy. *Meinersii judicium de quorundam Socraticorum r. liquis*, dans le Recueil des mem. de

permettent pas de croire à leur authenticité (13). C'est donc aux deux plus célèbres disciples de Socrate, et principalement au naïf et scrupuleux Xénophon (14), qu'il faut avoir recours pour s'instruire des circonstances de sa vie, apprécier son caractère et se former une juste idée de la philosophie du plus sage des Athéniens. Toutefois, on peut dire que si Xénophon reproduit avec le plus de fidélité le sujet des entretiens de Socrate, Platon, de son côté, fait le mieux connaître sa méthode: l'un nous donne le plus purement la matière qui en constitua le fonds; l'autre nous initie dans tous les secrets de l'art qui la fit valoir, et déploie à nos yeux toutes les grâces de la forme qu'elle prit dans l'ironie et l'induction de leur maître. Beaucoup d'auteurs du premier ordre, tels que Cicéron, Quantilien, Sénèque, Sextus Empiricus, Plutarque, ont fait une mention fréquente de Socrate, et nous ont conservé des traditions précieuses qui ne se trouvent pas dans les écrits de ses disciples et qui méritent attention, lorsqu'elles ne sont pas en opposition avec les faits avérés de l'histoire contemporaine. Quant à Diogène de Laërte et Athénée, les anecdotes qu'ils racontent, doivent être examinées avec d'autant plus de défiance, que ces compilateurs en ont puisé la plupart dans les livres des

l'Acad. de Gœtting., vol. v, 1780, in-4°, p. 45-58. Avant lui le plus grand des critiques, Rich. Bentley, avait porté le même jugement, *Dissert. de Socr. epist.*, p. 61-79, Groningue, 1777, in-4°.

(13) Le passage de Libanius même ne prouve pas qu'il ait vu des lettres de Socrate, et encore moins qu'il les ait crues authentiques, comme Bentley l'a fort bien montré (Ib., p. 63).

(14) L'Apologie de Socrate dans sa forme actuelle et les fragments de lettres qu'on trouve dans ses Œuvres, ne sont probablement pas de lui. Cette opinion de Valkenaer, quoique combattue par Heinze et Weiske, est généralement adoptée de nos jours.

ennemis de l'école socratique, surtout dans ceux d'Aristoxène de Tarente (15), qui n'a pas eu honte d'imputer, à l'homme qu'il avouait dépendant avoir été un bon citoyen, ignorance, mœurs grossières, résistance aux volontés de son père, enfin les vices les plus honteux. Aucun des grands hommes qui ont imprimé une nouvelle direction à l'esprit humain n'excite plus vivement que Socrate cette curiosité qui nous porte à rechercher les causes qui ont influé sur leur caractère, et déterminé leur genre d'autorité. Comment se fait-il que le fils d'un médiocre sculpteur, sans fortune et sans crédit, se sente appelé à consacrer tous les moments de son existence au pénible soin de détruire les erreurs nuisibles à la moralité qui régnaient dans sa patrie, et à chercher, dans les places publiques, aux promenades, dans tous les lieux où il pouvait nouer conversation avec un homme bon ou méchant, ignorant ou instruit, puissant ou obscur, à l'éclairer sur ses vrais intérêts, à le délivrer de ses préjugés, et de passions funestes, à le conduire à la vertu par la vérité, lui-même négligeant ses propres affaires, bravant les dures privations, les inimitiés dangereuses et les insultes auxquelles sa mission spontanée l'exposait, sans avoir en perspective ni gloire, ni jouissance, ni certitude de succès, avec une persévérance que rien ne put lasser, avec un calme qu'il conserva jusqu'à ses derniers moments

(16)? Certes, s'il y a un problème psychologique dont la solution pique la curiosité et promette une instruction utile, c'est la question de savoir ce qui a décidé Socrate à s'imposer cette laborieuse tâche, et ce qui l'a aidé et soutenu dans sa poursuite; quelle est dans ses projets et leur réussite la part que réclament les sages qui le précédèrent, et les circonstances de son temps; qu'est-ce qui en est dû à sa seule et libre résolution et à ses glorieux efforts! Je ne voudrais pas, avec Barthélemy (17) et le spirituel Haman (18), attribuer trop d'importance aux professions qu'exercèrent les parents de Socrate, et dire que ces belles proportions, ces formes élégantes que le marbre reçoit du ciseau, lui donnèrent la première idée de la perfection, et le conduisirent à la persuasion qu'il devait régner dans l'univers une harmonie générale entre ses parties, et dans l'homme un rapport exact entre ses actions et ses devoirs: que d'une part les procédés de l'art statuaire, élevant un bloc de marbre à la dignité de la figure humaine, en détachant successivement les parties qui semblent la cacher; d'autre part les travaux du métier de sage-femme, qui était celui de Phénarète, mère de Socrate, transportés dans l'ordre intellectuel par un esprit réfléchi et fécond en rapprochements ingénieux, l'avaient conduit à envisager l'homme, non-

(15) L'auteur de cet article avait, long-temps avant l'impression des excellents traités de Luzac (*De Socrate civis*, et *De Dignitate*), fait remarquer qu'Aristoxène était fils d'un nommé Spintharus de Tarente, ennemi personnel de Socrate (l. c., p. 40), et il a indiqué quelques-uns des motifs qui expliquent l'acharnement que ce célèbre disciple d'Aristote mit à dénigrer le maître de Platon.

(16) Aucun écrivain n'a mieux, et avec plus de concision, présenté le tableau de l'héroïque persévérance de Socrate dans sa magnanime résolution, que ne l'a fait Plutarque. Voy. son *Traité du génie de Socrate* ch. 11, p. 344 du tom. III des *Œuvres morales*, édition de Wyttenbach, Oxford, 1797, in-8°.

(17) *Anacharsis*, t. V, chap. 67, p. 401.

(18) Voy. *Sokratische Denkwürdigkeiten*, dans le 2<sup>e</sup>. vol. des *Œuvres de Haman* (Berlin, 1811), p. 21-25.

seulement comme susceptible d'être débarrassé d'entraves et secondé dans les efforts d'accouchement que fait son intelligence, mais comme naturellement condamné à la nullité la plus abjecte, et aux difformités morales les plus déplorables, s'il n'était dégrossi et secouru par une main habile et amie. Mieux vaut se borner, avec Carus (19), à dire que les occupations des parents de Socrate lui donnèrent cet attrait pour la beauté physique, et cette prédilection pour les jeunes gens d'un extérieur gracieux qui le portèrent dans tout le cours de sa vie à leur consacrer de préférence les soins d'une surveillance inquiète, éclairée et paternelle. Ce qui est plus certain encore, c'est l'heureuse influence que dut avoir sur les habitudes de Socrate la vie frugale et laborieuse (20) qu'il mena dans l'atelier de son père. Pausanias et Diogène rapportent qu'on montrait de leur temps à la citadelle d'Athènes, comme ouvrage de Socrate, les statues voilées des Grâces : le premier prétend les avoir vues à la porte de l'Acropolis; le scholiaste d'Aristophane leur assigne une place encore plus honorable derrière la Minerve de Phidias. Quel que soit le degré de créance que mérite cette tradition, peut-être semblable à celles qui passent par la bouche des *Ciceroni* de notre temps, toujours est-il que Socrate ne partagea que par obéissance les travaux de son père (21), et qu'il profita volontiers des conseils et des secours de Criton, riche Athénien, qui le décida à quitter la carrière d'artiste, et

à se vouer aux sciences (22). Quelles facultés et quelles dispositions apporta-t-il à cette étude? Un sens moral, délicat et vigilant, des habitudes de tempérance et d'application qui le rendaient maître de ses passions, et capable d'une attention constamment dirigée sur leur mouvement comme sur tous ceux de son âme; l'esprit d'observation et l'art de se replier sur lui-même, l'un et l'autre appliqués de préférence aux manifestations de la conscience et aux révélations des mobiles secrets de la volonté, en lui comme chez les autres; une déférence illimitée pour la voix intérieure qu'il appelait son Génie, et qui est incontestablement l'élément principal de la réponse à la question élevée sur les raisons déterminantes de sa sublime entreprise. On formerait une petite bibliothèque, en réunissant les dissertations anciennes et modernes qui ont été composées sur ce singulier gardien de Socrate (23). Tandis que les uns y ont vu un démon, un bon ange, un agent surhumain, ou un artificier qui devait l'aider à exécuter une grande réforme politique (24), le plus grand nombre a pensé que Socrate s'était plu à donner ce nom à un tact naturel, exquis et rapide dans ses aperçus, cultivé par une longue expérience. Mais il est évident qu'il l'a pris lui-même pour un guide réel, distinct de son sens inti-

(19) *Histoire de la psychologie*, p. 232, Leipzig, 1808.

(20) *Xenoph. Memor.*, II, 1, 10.

(21) Timon, cité par Diog., I, II, § 19, l'appelle *Αἰθόξουος*, un tailleur ou polisseur de pierre.

(22) Il n'y a pas de motif pour révoquer en doute ce fait rapporté par Diogène, sur la foi de Démétrius de Byzance; mais il y a de graves raisons pour rejeter l'assertion de Duris de Samos, citée par le même compilateur, d'après laquelle Socrate serait né dans une condition servile. Diog. Laert., II, 19.

(23) On peut en voir une longue liste dans l'*Histoire des anciens philosophes*, par Krug, p. 157, s. Leipzig, 1815, in-80.

(24) M. Plessing, dans un écrit intitulé : *Osiris und Sokrates*, p. 185-198. L'abbé Barthélemy, contre son équité ordinaire, va de même jusqu'à soupçonner la droiture de ses intentions (V, 425).

me et organe d'une divinité tutélaire. Les expressions dont il se servait quand il en parlait, sa véracité sans tache, le prix qu'il a payé cette croyance, puisqu'elle fut un des principaux chefs d'accusation qui motivèrent sa condamnation à mort, la persuasion de ses disciples, ne nous permettent pas de supposer le contraire. Si nous comparons les récits qu'ils nous ont laissés là-dessus avec toute la vie de leur maître; si nous considérons qu'il affirma avoir reçu les salutaires inspirations de son génie dès son enfance, et qu'une tradition, conservée par Plutarque (25), représente Sophronisque, comme averti par un oracle « de ne point contrarier les libres déterminations de son jeune fils, et de l'abandonner à son moniteur inné, préférable à mille précepteurs » : nous serons conduits à une explication de ce fait psychologique, aussi naturelle qu'intéressante par le jour qu'elle jette sur le caractère et l'ensemble des actions de Socrate. Figurez-vous un jeune homme doué d'une imagination vive et pénétré de la conviction que les dieux annoncent leur volonté, non-seulement par des phénomènes extérieurs, mais aussi par des communications immédiates et internes; rappelez-vous combien l'ignorance des lois qui régissent nos opérations intellectuelles était alors profonde, et vous verrez la persuasion de l'influence directe d'un être supérieur s'établir inévitablement dans l'esprit de ce jeune homme, surtout s'il possède la faculté de détourner son attention des choses visibles pour la concentrer sur ce qui se passe dans son âme, et s'il se trouve fréquemment excité à se livrer à ce penchant par la

vivacité avec laquelle les sentiments du juste et de l'injuste, du beau moral et du devoir, comme aussi l'indignation contre tout ce qui les blesse, se manifestent en lui. Dans les moments où ces mouvements se font sentir avec le plus d'énergie, et lui apparaissent comme partis d'une cause distincte de sa personne, ne croira-t-il pas les observer plutôt que les produire, entendre des voix étrangères plutôt que reconnaître des actes ou éprouver des émotions dont ses facultés sont elles-mêmes la source et l'objet? Une pareille disposition n'est pas sans danger : elle dégénère facilement en illusions malfaisantes, et peut jeter dans tous les écarts du fanatisme. Heureusement que l'imagination de Socrate était contenue par un jugement sain et gouvernée par une raison forte. La belle proportion qui régnait entre ses facultés intellectuelles et le concours harmonique de leurs opérations ne furent jamais troublés par cette croyance qui rapportait à une cause surnaturelle l'intervention énergique de son sens moral personnifié et transformé en moniteur divin. Cette illusion d'optique psychologique, (si l'emploi d'une pareille métaphore n'est pas trop hardi), sans altérer la pureté des intentions du sage, ne fit que donner plus de force à ses résolutions généreuses, et plus d'autorité à la voix qui promulguait les lois morales au-dedans de lui. Quel à-plomb, quelle indépendance, quelle fermeté dans ses déterminations, quelle clarté dans ses idées, et quelle conséquence dans ses raisonnements sur les devoirs de l'homme et sur le culte digne de la divinité, ne dut-il pas porter au milieu du choc des opinions et dans l'anarchie de principes qu'il eut à examiner et à com-

(25) L. c. ch. XX, p. 377. Plutarque met cette anecdote dans la bouche de Simmias.

battre ! Les divers points de vue où l'on s'est plu à se placer en tâchant de s'expliquer le Génie de Socrate, ont détourné l'attention de l'influence aussi importante que salutaire, que cette déification de son instinct moral exerça sur sa tournure d'esprit, sur ses opinions et sur toute sa destinée. Au lieu de voir, avec ses contemporains, les traces de la présence des dieux et la révélation de leur volonté dans le vol des oiseaux, les entrailles des victimes, en général dans les choses hors de l'homme, il s'habitua à regarder le for intérieur comme le sanctuaire de la divinité et l'organe de ses oracles. On lui ferait tort de penser qu'il s'attribuait la faveur de ces inspirations divines, comme une prérogative qui lui appartenait exclusivement. Un semblable orgueil aurait été aussi étranger à son caractère qu'incompatible avec ses principes. Cependant l'auteur de l'Anacharsis a l'air de l'en accuser (T. V. p. 424.), bien qu'il rapporte lui-même le témoignage de Simmias (p. 423), d'après lequel son maître, persuadé que les dieux ne se rendent pas visibles aux mortels, rejetait tous les récits d'apparitions, mais écoutait et interrogeait avec l'intérêt le plus vif ceux qui s'imaginaient entendre au dedans d'eux-mêmes les accents d'une voix divine (26). C'est donc l'homme en général qu'il croyait doué de ce glorieux privilège et susceptible d'être enseigné d'en haut. Son expérience individuelle rehaussa l'espèce tout entière dans son estime; et c'est un point capital. La nature humaine grandit à ses yeux, et, par une double conséquence, également décisive pour la direction de ses pen-

sées et le choix de ses entretiens, d'une part, son penchant pour les méditations morales dut s'accroître et augmenter de plus en plus son éloignement pour les vaines spéculations de ses devanciers sur la naissance et la structure de l'univers; d'autre part, son mépris pour les maximes funestes des sophistes s'exalta jusqu'au sentiment d'une mission divine qui lui commandait de les décréditer dans l'esprit de ses compatriotes. Plus il voyait l'homme s'élever en dignité par un commerce intime avec des êtres supérieurs, plus il éprouvait de dégoût pour les doctrines futiles et dégradantes de ces corrupteurs de la jeunesse. Comme déjà dans un âge où la simplicité et la pureté du cœur sont encore intactes, il se crut placé sous une influence particulière et immédiate de la divinité, sa sévérité envers lui-même, son attention aux moindres mouvements de son âme en devinrent plus exigeantes et plus soutenues: le sentiment moral se confondit avec le sentiment religieux; et leur action réunie fit naître de bonne heure, et fortifia de plus en plus en lui la résolution de se rendre agréable à la divinité par une conduite irréprochable, et d'associer ses semblables à ses efforts de perfectionnement, ainsi qu'à la félicité qui en est le fruit. Nous voyons maintenant se dissiper bien des obscurités. On conçoit comment il se fit que l'inscription sur le temple de Delphes: *Coinnoisto toi-même*, lui présenta un sens si profond et fit tant d'impression sur lui. On est aussi moins étonné de le voir arriver à la conviction, qu'il est destiné par la divinité à opérer la réforme morale de ses concitoyens, et rester fidèle à cette vocation sublime, au prix de tous les agréments

(26) *Plutarchi moralia*, tom. III, p. 372, éd. Wytttenbach.



de la vie et de la vie elle-même. Enfin, on s'explique pourquoi l'avidité de connaître, qui, de son propre aveu, le jeta dans l'examen de tous les systèmes de philosophie construits avant lui, ne le détourna point de son but, l'étude de l'homme; pourquoi il ne cessa d'envisager cette étude comme le seul objet digne des méditations de l'homme, et pourquoi son attention, incessamment dirigée vers l'amélioration morale de ses compatriotes, se mesura, pour chaque genre de connaissances, sur le degré de son aptitude à servir cette grande fin. — Voilà le Socrate que Criton se plut à mettre en relation avec les philosophes contemporains et avec les hommes éminents, dans une branche quelconque des arts ou du savoir. Plusieurs d'entre eux n'étaient pas restés inconnus jusqu'alors à Socrate (27) : ses disciples lui font dire que, très-jeune encore, cherchant à s'appropriier tout ce qui était bon et utile, il avait lu tous les ouvrages remarquables des poètes et des philosophes antérieurs à son temps. Bayle a soutenu qu'il ne pouvait avoir eu des rapports personnels avec Anaxagore. Mais s'il est douteux qu'il ait connu Anaxagore, au moins avait-il étudié ses écrits. Écoutons-le décrire l'impression qu'ils firent sur lui. « Ayant, dit-il dans le Phédon (28), entendu quelqu'un lire dans un livre d'Anaxagore, que l'intelligence est la règle et le principe de toutes choses, j'en fus ravi d'a-

bord; il me parut, en quelque façon, convenable que l'intelligence fût le principe de tout. S'il en est ainsi, disais-je en moi-même, l'intelligence ordonnatrice a tout ordonné pour le mieux. Si donc quelqu'un veut trouver la cause de chaque chose, comment elle naît, périt ou existe, il n'a qu'à chercher la meilleure manière dont elle peut être; et, en conséquence de ce principe, je concluais que l'homme ne doit chercher à connaître, dans ce qui se rapporte à lui comme dans tout le reste, que ce qui est le meilleur et le plus parfait, avec quoi il connaîtra nécessairement aussi ce qui est le plus mauvais.... Je me réjouissais de cette pensée, croyant avoir trouvé dans Anaxagore un maître qui m'expliquerait, selon mes desirs, la cause de toutes choses, et qui, après m'avoir dit d'abord si la terre est plate ou ronde, m'apprendrait la nécessité et la cause de la forme qu'elle peut avoir, s'appuyant sur le principe du mieux, et prouvant que c'est pour le mieux qu'elle doit avoir telle ou telle forme.... Je lus ses livres le plutôt que je pus.... Mais combien me trouvai-je déçu de mes espérances, lorsque je vis un homme qui ne fait aucun usage de l'intelligence, et qui, au lieu de s'en servir pour expliquer l'ordonnance des choses, met à sa place l'air, l'éther, l'eau et d'autres choses aussi absurdes ! Il me parut agir comme quelqu'un qui d'abord dirait : Tout ce que Socrate fait, il le fait avec intelligence, et qui ensuite, voulant rendre raison de chaque chose que je fais, dirait que je suis ici assis sur mon lit, parce que mon corps est composé d'os et de nerfs;.... que les muscles qui peuvent se retirer, font que je puis plier les jambes comme vous voyez,.... sans songer à parler

(27) On peut voir la nomenclature de tous ceux que l'antiquité lui a donnés pour maîtres, dans le 4<sup>e</sup> chap. de la 38<sup>e</sup> Dissert. de Maxime de Tyr (p. 225 du t. II de l'édition de Reiske), et Brucker *Hist. philos.*, t. I, p. 525 s., et Appendice, p. 221 du 6<sup>e</sup> vol. in-4<sup>o</sup>.

(28) Nous nous servons de l'excellente traduction de M. Cousin, *Œuvres de Platon*; t. I, p. 276 s. Ce sont les ch. 49 et 50 de l'édit. de Wyttenbach, 1810, p. 66 suiv.

de la véritable cause : savoir, que les Athéniens ayant jugé qu'il était mieux de me condamner, j'ai trouvé aussi qu'il était mieux d'être assis sur ce lit, etc. » On voit ici Socrate sur la voie de compléter ce qu'Anaxagore avait commencé. Donner les attributs de la bonté, de la justice, de la sagesse, à cette intelligence souveraine que le philosophe de Clazomène avait eu la gloire de mettre, le premier d'entre les physiiciens, à la tête de la cosmogonie, était un pas immense dans la carrière des sciences morales, réservé à Socrate (29). Ce pas le débarrassa des liens d'une métaphysique creuse et stérile, et le porta sur une scène nouvelle où Dieu et l'homme lui apparurent dans des rapports inconnus aux générations précédentes ( nous ne parlons pas du peuple éclairé par la lumière de la révélation ), dans les rapports de bienfaisance et de gratitude, de protection et de confiance, de justice et de soumission morale. Les changements qui en résultèrent pour les croyances populaires et les raisonnements philosophiques en matière de religion, sont incalculables. Si le nom d'Anaxagore, qui remplaça l'idée vague et dangereuse d'âme du monde, par la notion d'une intelligence infinie absolument séparée de la matière, ne peut être prononcé sans admiration, quelle vénération et quelle reconnaissance ne sont pas dues au sage qui donna à cette grande conception sa valeur réelle, en lui assignant d'autres fonctions que celles de premier moteur ou ordonnateur de forces mécaniques, et en l'introduisant au milieu des affaires humaines, dans le cœur des

bons, dans la conscience des méchants, comme flambeau de la vie et lumière de la science ! La divinité, représentée comme s'occupant, avec une bonté prévoyante, du sort des hommes, dans tous les détails de leur organisation et de leur existence, et les conduisant à la vertu par les bienfaits, est une apparition toute nouvelle dans l'histoire des peuples comme de la philosophie. Lorsqu'on se rappelle que les nations de l'antiquité se souvenaient de leurs dieux, plus dans les temps de calamité qu'au sein d'un état calme et prospère ; que la pensée de dieux éléments par amour, et bienfaiteurs, parce que sans bienveillance leur félicité serait imparfaite, est entièrement étrangère à la belle âme d'Homère ; que Solon peignait la divinité comme étant essentiellement envieuse et malveillante (30) ; que les Athéniens eux-mêmes repoussèrent les enseignements de Socrate sur une providence paternelle, comme innovation sacrilège (31) ; nous apprécierons mieux les services rendus à l'humanité par le fils de Sophronisque. — Le voilà sur la route qui le conduira à la réformation des idées religieuses. Nous avons maintenant à le suivre dans les rapports qui feront naître en lui la résolution d'épurer la morale et d'opposer tous ses efforts aux progrès d'une dépravation croissante sous la triple influence de la civilisation, des formes du gouvernement Athénien, et des guerres suscitées par l'ambition et l'avidité. Des rhéteurs étrangers s'arrogant le nom de sophistes, c'est-à-dire, de précepteurs ou d'artisans de

(29) Voy. Ch. God. Bardili, *Époques du développement des principales notions philosophiques*, p. 41-49 du 1<sup>er</sup> tom., Halle, 1783 (en allemand).

(30) Hérod., 1, 32, Τὸ θεῖον πᾶν ἐὼν φθονερόν τε καὶ ταραχῶδες... Le dernier mot répond à l'expression familière de trouble-fête.

(31) Xen. *Memor. Soc.*, 1, 1, § 19 coll. § 1, et lib. IV, 3, 13 suiv.

sagesse, avaient alors choisi Athènes pour le principal théâtre de leur vanité et d'un charlatanisme lucratif. La jeunesse, qui aspirait au maniement des affaires publiques, accueillit avec empressement des hommes dont la morale relâchée mettait les passions à l'aise, tandis qu'en suivant leurs leçons et en se formant sur leur modèle, elle se promettait d'acquérir l'art de donner au mensonge la couleur de la vérité, et aux vues personnelles l'apparence de projets inspirés par l'amour du bien. Adroits artistes de phrases dans un ordre de choses où cette habileté était la principale source du pouvoir et des richesses, les sophistes donnèrent l'autorité de leur talent et l'appui de théories sceptiques au machiavélisme des meneurs populaires et aux vices brillants des chefs d'une génération corrompue. Nous prévoyons l'effet qu'ils produiront sur une ame pure et forte. Les sophistes furent pour Socrate, ce que Philippe fut plus tard pour Démosthène. L'indignation qu'ils allumèrent dans le cœur d'un Athénien qui avait déjà le pressentiment des maux dont la perversion progressive menaçait sa patrie, ne dut pas s'affaiblir à l'idée que c'étaient, presque sans exception, des étrangers indifférents au bien-être de son pays, la plupart Siciliens ou des Grecs d'Italie, d'autres venus des îles, ou des colonies de Thrace, des aventuriers brillants et spirituels, qu'un sordide intérêt ou une vaine ostentation promenait de ville en ville, pour vendre à de jeunes gens, jaloux de s'élever aux premières places par le secours de l'éloquence, des dissertations sceptiques, ou plutôt le pour et le contre en lieux communs et en phrases sonores sur le vice et la vertu, les sciences et les arts, les

lois et les formes du gouvernement. Toutefois gardons-nous de juger avec trop de sévérité, et de condamner comme principaux artisans de l'immoralité de leurs contemporains, ces dialecticiens subtils, ces hardis penseurs, ces fameux improvisateurs encyclopédiques, Gorgias de Léontium, Protagore d'Abdère, Prodicus de Céos, Hippias d'Élis (32), Polus d'Agrigente, Thrasymaque de Chalcédoine, Euthydème de Chios, et les autres marchands de paroles oithéoriciens aux gages de l'opulence et de l'autorité, que l'antiquité a flétris sous le nom de sophistes. Ils furent les produits de leur temps; et bien qu'à l'égal des sophistes du dix-huitième siècle, ils aient augmenté, par une réaction inévitable, le désordre dans les idées et le dérèglement de mœurs qui avaient donné naissance à leurs systèmes et préparé leurs succès; les doctrines perverses des Calliès et des Diagore n'étaient pas tant leur ouvrage que celui de l'anarchie intellectuelle et sociale où se trouvaient plongés les Grecs par les discordes civiles, l'invasion de l'ochlocratie dans la cité prépondérante, de la tyrannie dans plusieurs états, la perversité déhontée des flatteurs de la multitude, surtout par les progrès rapides de connaissances sans boussole, d'une civilisation sans direction salutaire, et par la mobile succession de théories philosophiques sans base et sans application fructueuse. Socrate vit dans les sophistes les représentans de la corruption générale; et, en les attaquant corps à corps, il s'engagea dans une lutte avec tous les abus et les vices

(32) Je ne sais pourquoi M. Heeren le fait originaire de Colophon. *Histoire de la politique et du commerce des peuples de l'antiquité*, 3 vol., p. 440, vol. 3, Gœtting., 1812, in-8°.

même, que ces hommes venaient exploiter. Attirés dans la métropole des arts par les encouragements qu'une jeunesse avide de connaissances et dénuée d'un guide sûr prodiguait aux rhéteurs, ils contribuèrent, par leurs talents et leurs lumières, à répandre le goût de l'étude, et à former les esprits pour les hautes spéculations en matière de politique et de religion. Leur influence a, sous ce rapport, quelque analogie avec celle que les scholastiques du moyen âge exercèrent sur le progrès des sciences, en accoutumant leurs nombreux élèves, courbés sous le joug des préjugés et de la paresse, aux procédés de discussions et d'analyses subtiles. Longtemps oubliée ou mal appréciée par les historiens de la philosophie, l'importance des sophistes, comme chaînon intermédiaire entre l'école éléatique et celle de Socrate, n'a été bien sentie que vers la fin du dernier siècle. Meiners (33) a tâché de remplir cette lacune de la littérature grecque; et ses recherches, poursuivies par Tiedemann (34), l'auteur d'Anacharsis (35), Buhle, Tennemann (36) et Krug (37) ont reçu dernièrement un utile complément par le précieux travail d'un savant Hollandais (38). Ce qui éclaircit cette partie de l'histoire de la philosophie ancienne, sert à placer sous un nouveau jour les services que Socrate a rendus à ses concitoyens, en leur inspirant de la défiance d'abord, puis du mépris, enfin de l'aversion pour ce Protagore

(33) L. c. vol. 2, p. 1-227.

(34) *Esprit de la philosophie spéculative*, vol. 1, p. 349-371, sect. 15.

(35) *Anacharsis*, vol. 4, chap. 58, p. 420 suiv.

(36) L. c., tom. 1, sect. 10, p. 344-402.

(37) *Histoire de la philosophie des anciens*, 1815, p. 144 et suiv.

(38) *Jacobi Geel, Historia critica Sophistarum qui Socratis aetate Athenis floruerunt*, Utrecht, 1823, in-8°, vol. de 260 p.

qui soutenait l'impossibilité de parvenir à une connaissance de la vérité suffisante aux besoins de l'homme; pour ce Gorgias, qui employait les ressources d'une éloquence entraînante et d'une dialectique aussi embarrassante que neuve pour ses auditeurs, à leur démontrer qu'il n'existe aucune réalité, et que s'il existait quelque chose de réel, nous ne pourrions ni en avoir une notion juste, ni la communiquer à d'autres; pour ce Prodicus, qui accusait la nature de nous avoir fait le plus funeste des dons en nous donnant la vie, et appelait le retour au néant comme la délivrance la plus desirable; pour ce Polus et ce Thrasimaque, qui nièrent toute différence intrinsèque entre le bien et le mal, le juste et l'injuste; doctrine, au surplus, qui leur était commune avec Euthydème, Hippias, Calliès et tous les autres sophistes. — Pour les combattre, Socrate eut recours à deux moyens que les plus grands écrivains de l'antiquité ont célébrés sous le nom d'*ironie* et d'*induction* socratiques (39). Voulant engager ses adversaires à dévoiler eux-mêmes la fausseté de leurs principes, par l'aveu des contradictions et des absurdités auxquelles ces principes conduisaient un raisonneur conséquent; desirant surtout rendre témoin de leur défaite cette jeunesse imprudente et légère qu'ils égaraient, il avait l'air de se ranger lui-même parmi leurs disciples. Affectant de ne rien savoir et d'interroger ces présomptueux docteurs dans l'u-

(39) Dans la foule de Dissertations publiées sur ces deux principaux caractères de la méthode Socratique, on doit distinguer un Mémoire de Cl. Fr. Fragner, parmi ceux de l'acad. des Inscrip., tom. IV, et les Programmes académiques de F. V. Reinhard, *De veterum inductione*, p. 210-233, et Or. *De ratione dicendi Socratica, cum additamento de methodo Socr.*, p. 309-390 du 1<sup>er</sup> vol. de ses *Opuscula*, Leipzig, 1808, in-8°.

nique but de s'instruire, il les amenait de question en question, à se condamner par leurs propres réponses, et à détruire, dans l'esprit de leurs admirateurs, les idées dont ils les avaient imbus. On ne saurait donc définir l'ironie socratique avec plus de justesse, qu'en disant que c'était et l'habitude de dissimuler ses forces, pour empêcher son adversaire de se tenir sur ses gardes, et l'art de les faire servir à le confondre et à le désarmer plus sûrement, en s'approchant de lui sous les dehors d'un élève docile et modeste. Au surplus, il est tout simple, et les écrits de l'école de Socrate qui nous restent en font foi, que cette dissimulation prenait des formes très-variées, suivant le but de rélutation ou d'enseignement qu'il avait en vue. Plus polémique de tendance, souvent amère, par fois presque insultante dans Platon, elle prend un caractère moins hostile, plus didactique, et bienveillant dans les entretiens rapportés par Xénophon : dans les *Memorabilia* surtout, l'ironie n'est presque autre chose qu'un des éléments essentiels et des procédés indispensables de cette méthode, employée par Socrate à développer, dans tous ceux avec lesquels il se trouvait en contact, ces germes de vérité et de vertu que la nature a déposés dans tous les hommes et qui ne demandent que le secours d'une main amie, d'un accoucheur humain et habile, pour se détacher du fonds de l'âme, s'emparer de la place qui leur appartient, et grandir assez pour se soumettre les autres forces et régner sans partage sur toutes nos idées et nos affections. Aussi Socrate comparait-il le rôle qu'il jouait dans l'ordre moral au métier de sa mère, sage-femme intelligente et heureuse dans l'exercice

de sa profession (40). En essayant de déterminer les circonstances qui provoquèrent ou favorisèrent l'entreprise de réforme projetée par le fils de Sophronisque, et d'apprécier les principaux instruments que son siècle lui fournit ou qu'il se créa lui-même, nous nous flattons d'avoir donné la clef de sa doctrine ainsi que du rôle qu'il prit encore jeune (41), et qu'il n'abandonna qu'au moment où le poison l'eut glacé du froid de la mort. On a dit qu'il avait trente ans, lorsqu'il entra dans cette carrière d'un nouveau service public qu'il s'imposa le premier et le seul entre les Grecs; mais cette assertion ne repose sur aucune autorité, et pourrait bien être née d'un rapprochement que Socrate serait le premier à repousser comme une impiété et une arrogance sacrilège. De même que sa méthode lui fut dictée par le genre d'adversaires et d'auditeurs qu'il cherchait à démasquer ou à détromper, le choix du temps et des lieux où il pût le mieux remplir sa mission lui était indiqué par les habitudes de ses compatriotes. On sait que les Athéniens passaient leur vie dans les places publiques, dans les gymnases et les jardins qui environnaient la ville de Minerve. C'est là que les sophistes tendaient les pièges de leur dialectique et de leurs systèmes séducteurs; c'est là aussi que Socrate offrait ses secours à leurs victimes, à tous ceux qui ne dédaignaient pas les leçons d'un ami tendre et prévoyant; c'est là qu'il exerçait sur les flatteurs de la jeunesse une surveillance de tous les instants pour leur arracher leur proie,

(40) Platon, *Théétète*, p. 149 et s., éd. de H. Etienne; p. 62 suiv. du tom. 2 de l'édit. de Deux-Ponts; t. 2, p. 54 suiv. de la traduction de M. Cousin.

(41) Meiners a rassemblé les indices qui autorisent cette supposition, vol. 2, p. 353 suiv.

et dénouer leurs filets ; c'est là qu'il fit descendre des nuages cette philosophie qui s'y cachait , pour l'introduire (42) dans la cité, dans les demeures et le cœur des hommes ; c'est là qu'il les somma de rentrer dans le sanctuaire de leur ame , et de reporter une attention , distraite par des objets indignes , de vains hochets et des théories infructueuses , sur la nature humaine elle-même , sur les oracles certains qu'elle rend par l'organe de la conscience , et dont l'irrécusable autorité frappe de réprobation tous les sophismes que le raisonnement, lorsqu'il est subjugué par les sens et faussé par le vice , oppose au devoir et aux croyances qui en accompagnent le sentiment. L'histoire n'offre pas d'autre réformateur d'un peuple qui se soit , comme Socrate , attaqué aux objets de sa sollicitude individuellement , qui les ait , pour ainsi dire , pris à partie un à un , à toute heure du jour , dans toutes dispositions d'esprit , dans toutes les relations de la vie publique et privée. Mais ce qu'il est surtout important de remarquer , et ce qui caractérise Socrate entre tous les hommes qui , avides d'instruction et d'influence , ont recherché l'entretien de personnes distinguées par leur savoir , leurs talents , leurs vertus ou leurs agréments , c'est qu'à toutes les époques de sa vie , il a toujours été à-la-fois maître et disciple. Lorsqu'il entendait Evemus de Paros exposer la poétique , qu'il suivait les leçons de Prodicus sur l'art oratoire ; lorsqu'il étudiait les écrits de Parménide , de Zénon d'Élée , d'Anaxagore , d'Hé-

raclite et d'Archélaus ( si on ne veut pas admettre la tradition qui le fait s'asseoir sur les bancs de leurs auditeurs ) ; lorsqu'Aspasie et Diotime l'initiaient dans les secrets de l'art de diriger les hommes et de gagner leur affection ou leur confiance , tout ce qu'il voyait , tout ce qu'on lui communiquait , il le rapportait à ce type du vrai et du bon , que , dans le calme des sens , il avait , dès sa première jeunesse , aperçu au fond de ses pensées , et sur lequel il ne cessa d'avoir les yeux fixés au milieu des agitations de la vie. S'exerçant ainsi à apprendre en enseignant ; à mettre avec indépendance à profit toutes les opinions ; à accueillir toutes les impressions sans défiance aucune , sans résistance calculée , mais sans en subir le joug ; à faire , à ceux de qui il en avait reçu de salutaires , honneur des heureux effets qu'il en apercevait dans ses idées et ses habitudes , il exprimait , en toute occasion , sa reconnaissance envers les personnes dont il avait tiré avantage. Cette disposition , cultivée d'ailleurs par le besoin de s'effacer lui-même et de faire plus aisément jour à la vérité en désarmant l'amour-propre de ses adversaires et de ses élèves , cette disposition , dis - je , double fruit de la modestie et de la bienveillance , explique bien comment il se fait que les écrivains de l'antiquité donnent à Socrate plus de maîtres qu'à aucun des grands hommes qui se sont frayé une route nouvelle. On a fréquemment élevé la question de savoir si l'état où les sciences étaient parvenues par les travaux des philosophes Ioniens et Pythagoriciens , lui était suffisamment connu , et si le dédain qu'il témoigna pour toutes celles qui n'avaient pas la nature morale de l'homme pour

(42) Cic. *Tusc.* , v , 10 , ch. IV , p. 297 , édit. de Davis. Voyez ce que dit , sur les rapports de Socrate avec Diotime de Mantinée , M. Fr. Schlegel , p. 254 suiv. de son ouvrage sur les Grecs et les Romains.

objet, ne venait pas, en grande partie, du peu de progrès qu'il avait réussi à y faire. Ce soupçon est mal fondé. Xénophon, qui a le plus fortement exprimé ce mépris de son maître pour toutes les spéculations qui n'avaient aucun rapport avec le perfectionnement moral de l'homme (43), atteste le soin avec lequel Socrate s'était occupé de mathématiques, d'astronomie, de physique, et le représente encourageant ses disciples à en étudier les parties vraiment utiles (44). Lui-même il avait eu pour maître de mathématiques Théodore de Cyrène, le plus célèbre des géomètres de cette époque. Il avait aussi donné beaucoup de temps à l'examen des théories cosmologiques d'Anaxagore et d'Archélaüs (45). Mais plus il s'était enfoncé, sur leurs traces, dans des recherches sur la formation de l'univers et sur l'essence des êtres, plus il avait vu les ténèbres s'épaissir autour de lui. Croyant reconnaître que la nature, en mettant à notre portée les connaissances de première nécessité, et gravant en caractères lisibles, dans notre cœur, les lois immuables du vrai, du beau, du bon, révélateurs de notre destinée, nous avait en même temps refusé tout accès aux connaissances qui ne satisferaient qu'une curiosité inquiète, il se sentit fortifié dans son penchant à se consacrer tout entier à l'étude de l'homme; et,

(43) *Memorab.*, I. I, ch. 1, § 16; ch. 2, § 18; I. IV, ch. 4, § 5 et 6, ch. 6, § 1. *OEconom.*, ch. 2, § 3, ch. 6, 1 et ch. 16, § 9.

(44) *Memor.*, I. IV, ch. 7, avec les Notes du géomètre C. Fr. Hindenburg, Leipzig, 1769, qui redresse les erreurs commises par Montucla, à ce sujet, dans son *Hist. des mathém.*, p. 1, l. 1, § 6.

(45) Les nouvelles recherches d'un des plus profonds penseurs de l'Allemagne, sur les systèmes de l'école Ioniennne, ajoutent encore à notre admiration pour le bon esprit et la perspicacité de Socrate. Voy. *Histoire de la philosophie Ioniennne*, par H. Ritter, Berlin, 1821, in-80., en allemand.

renouçant à celle des premières causes, il rejeta toute théorie abstraite, étrangère aux méditations sur nos devoirs envers nos semblables et sur nos rapports avec les dieux. De ces principes il conclut que l'importance de toute doctrine philosophique devait se mesurer sur le degré d'évidence ou d'obscurité dont elle était accompagnée. Voilà donc Socrate ramené à son point de départ, par de profondes études, et à force de réflexions et d'enquêtes, revenu à sa première résolution, au parti qu'il avait pris, jeune encore, d'obéir au précepte du dieu de Delphes, qui imposait à l'homme la tâche de se connaître soi-même, de replier, de concentrer son attention sur les phénomènes du sens interne, et de chercher en soi ce que ses devanciers avaient constamment cherché hors d'eux-mêmes. Deux circonstances paraissent l'avoir vivement affecté et inébranlablement affermi dans cette détermination. Elles méritent que nous nous y arrêtions. Nous avons déjà fait remarquer l'influence que l'inscription sur le temple d'Apollon Pythien exerça sur la direction des pensées de Socrate. L'impression qu'elle produisit sur son esprit, et qu'aucun autre visiteur de ce lieu sacré n'avait reçue avant lui, se trouva, au dernier point, à-la-fois augmentée et fécondée par un oracle que la Pythie rendit, sur la demande de Chéréphon. Écoutons Socrate raconter les circonstances et les effets de cette singulière démarche de son ami : « Athéniens, dit-il, dans son Apologie (46), je vous donnerai de ma sagesse un témoin qui vous dira si elle est, et quelle elle est; et ce témoin est le dieu de Delphes..... Un

(46) *OEuvres de Platon*, trad. par M. Cousin, tom. 1, p. 70 suiv.

jour Chéréphon eut la hardiesse de lui demander s'il y avait au monde un homme plus sage que moi ; la Pythie lui répondit qu'il n'y en avait aucun... Quand je sus la réponse de l'oracle, je me dis en moi-même : Que veut dire le dieu ? quel sens cachent ses paroles ? car je sais qu'il n'y a en moi aucune sagesse, ni petite ni grande. Que veut-il donc dire, en me déclarant le plus sage des hommes ? car enfin il ne ment point : un dieu ne saurait mentir. Je fus longtemps dans une extrême perplexité sur le sens de l'oracle, jusqu'à ce qu'enfin, après bien des incertitudes, je pris le parti que vous allez entendre, pour connaître les intentions du dieu. » Il entre, après cela, dans de grands détails sur les peines qu'il se donna pour découvrir, par un examen comparé de son caractère avec celui des plus distingués entre les Athéniens, quelle était la qualité qui avait pu lui mériter le titre du plus sage des hommes. Se mettant successivement en devoir d'interroger ceux qui, dans toutes espèces de connaissances, d'arts, de métiers, passaient pour les plus habiles, les politiques, les philosophes, les poètes, les artisans, il vint à reconnaître que tous s'imaginaient savoir ce qu'ils ne savaient pas, et, parce qu'ils excellaient dans une branche spéciale, ou étaient doués d'un talent particulier, se croyaient de même supérieurs dans d'autres genres et capables de juger, ou dispensés de s'occuper de la recherche impartiale, du vrai et du bon, dans les choses les plus importantes et les intérêts les plus graves. Quoique plus ignorant et moins habile que les hommes d'état et les artistes auxquels il s'était adressé, il se trouva plus sage qu'eux, en ce qu'il ne se faisait du

moins pas illusion sur ses lumières. « Il est évident, conclut-il, que l'oracle s'est servi de mon nom comme d'un exemple, et comme s'il eût dit à tous les hommes : Le plus sage d'entre vous, c'est celui qui, comme Socrate, reconnaît que sa sagesse n'est rien. » Ces recherches lui attirèrent autant d'ennemis qu'il avait sondé d'hommes en crédit et présomptueux, c'est-à-dire, tout ce qu'Athènes renfermait de gens puissants et redoutables. Aussi sentait-il bien quelles haines il assemblait sur lui. « J'en étais affligé, dit-il, effrayé même. Malgré cela, je crus que je devais préférer à toutes choses la voix du dieu ; et, pour en trouver le véritable sens, aller, de porte en porte, chez tous ceux qui avaient le plus de réputation. » On ne saurait, sans une inexcusable défiance (47), révoquer en doute la sincérité de la conviction où se disait être Socrate, qu'en le proclamant sage, un dieu infailible, dont le commandement, inscrit sur un frontispice de temple, avait depuis long-temps préoccupé son esprit. Lui imposait la tâche de sonder son propre cœur, ainsi que celui de tous les hommes qu'il lui serait possible d'examiner, à l'effet de les amener à reconnaître leur ignorance, aussi bien que l'obligation de scruter l'état de leur âme, dans ses rapports avec le devoir et la divinité. L'accomplissement de cette mission fut une des principales causes de sa condamnation à la peine capitale. Cependant, au moment de la subir, il est tellement éloigné de regretter d'avoir obéi à la voix du dieu de Delphes, qu'il termine le narré des recherches qu'il a faites

(47) Socrate croyait à une intervention divine dans les affaires humaines. Il conseille à Xénon de s'en rapporter à l'oracle d'Apollon, pour une résolution de nature problématique. (*Anabase*, I, III, ch. 1, § 1., p. 90, ed. de Weiske.)



pour s'assurer de l'état moral de ses concitoyens, par ces mots : « Vous avez entendu, Athéniens, la vérité toute pure; je ne vous cache ni ne vous déguise rien, quoique je n'ignore pas que tout ce que je dis ne fait qu'envenimer la plaie; et c'est cela même qui prouve que je dis la vérité. » Cet oracle de la Pythie et l'application que Socrate s'en fit, sont incontestablement les faits les plus importants dans son histoire. Ce qui les rend plus remarquables encore, c'est la manière dont Socrate les coordonne avec les avertissements de son Génie. Celui-ci ne lui adressant habituellement que des conseils négatifs (48), le plan qu'il s'était tracé, d'après les ordres d'Apollon, était la partie positive et complémentaire de sa mission. Toutes les fois que son génie ne le détournait pas d'un projet, il en considérait l'exécution, non-seulement comme autorisée, mais comme indirectement commandée par ce génie. En parlant de sa constance à se conformer à ces directions, durant tout le cours de sa vie, il dit à ses juges : « Cela m'occupe si fort, que je n'ai pas eu le temps d'être un peu utile à la république, ni à ma famille; et mon dévouement au service des dieux m'a mis dans une gêne extrême. » Il n'est sûrement pas besoin de faire ressortir les effets de cette persuasion et des circonstances qui l'affermirent, sur les pensées et la conduite de Socrate. Nous éton-

nerons-nous encore de la direction qu'elles prirent, de la profonde indifférence dont il se sentit enfin glacé pour toutes les spéculations des philosophes de son temps, sur les éléments primitifs, leur combinaison, l'origine du monde, la certitude des connaissances humaines, etc., et de l'attention exclusive qu'il donna aux intérêts moraux de l'homme et à l'examen de ce qui se passe dans son âme? La force avec laquelle il s'attachait aux aperçus de l'intuition interne, et plongeait pour ainsi dire dans ses profondeurs, se manifesta, dans quelques circonstances de sa vie, d'une manière qui ressemble à l'état extatique. Dans le banquet de Platon (49), un des convives, Agathon, peint Socrate se livrant, dès le lever de l'aurore, à une méditation profonde, et restant ainsi hors de sa tente (c'était au siège de Potidée, et en été), immobile, enseveli dans ses pensées; exposé à l'ardeur brûlante du soleil; objet de l'admiration des soldats, qui se le montraient les uns aux autres, et dont plusieurs passèrent la nuit près de lui pour l'observer; ne quittant enfin sa position qu'au jour suivant, où on le vit se retirer tranquillement dans sa tente après avoir salué le soleil avec un sentiment d'adoration. Son esprit et son âme semblaient, dit Favorinus (50), s'être, pendant tout cet intervalle, séparés du corps, qui n'avait pas un moment changé d'attitude. Si l'extase est, comme des médecins philosophes l'estiment, un état *sui generis*, pour lequel il y a prédisposition dans l'individu, mais dont des circonstances particulières, surtout l'exaltation morale, déter-

(48) Platon et Xénophon ne sont pas entièrement d'accord sur la nature des inspirations de ce génie. Platon les restreint à une défense d'agir, lorsque l'action devait entraîner des suites fâcheuses (*Apol.*, ch. 19. Je ne cite pas *Theages*, parce que l'authenticité de ce dialogue est douteuse). Xénophon fait jouer au génie de Socrate un rôle plus actif, et lui attribue une influence directe sur les résolutions de son maître. (*Memor.*, I, 1, 4.) M. G. Wiggers (dans son *Essai sur la vie et le caractère de Socrate*, p. 43-47) prend, sans motifs suffisants, parti pour l'exposé de Platon (Neustrelitz, 1811, in-8°, allemand.)

(49) P. 267, suiv., t. X, éd. Bipont.

(50) Cité par Aulu-Gelle, I, II, ch. 1.

minent le développement, et qui est toujours accompagné à la fois d'une altération dans le mode de perception, d'une extension des pouvoirs intellectuels en exercice, et du réveil de facultés ordinairement inactives, ou de la manifestation de forces entièrement nouvelles; nous ne saurions reconnaître dans Socrate les caractères indubitables de l'état extatique. Non-seulement à aucune époque de sa longue carrière, ses facultés n'éprouvèrent de trouble, de suspension ou d'élévation marquée dans leurs fonctions habituelles; mais il serait difficile de citer un homme qui ait présenté, à tous les moments de sa vie, et dans des conjonctures plus variées, l'exemple d'une attention plus soutenue, plus également ouverte à tout genre d'impressions, d'un empire plus constant sur ses idées et sur leur direction, d'un calme d'esprit, et d'une puissance de volonté plus favorables à l'influence de la raison et au jeu régulier de toutes les opérations intellectuelles. Le spectacle de l'espèce de pétrification que Socrate offrit à ses camarades au siège de Potidée, est une preuve de cette concentration de pensée se repliant sur elle-même, sans laquelle l'homme ne parvient guère à pénétrer au fonds de ses dispositions morales, à démêler ce qui constitue la dignité de son être et à s'emparer des ressources dont le trésor lui est ouvert dans son ame pour remplir sa véritable destination. On est peiné de voir l'auteur d'Anacharsis parler de ce fait comme d'un trait de bizarrerie calculée, ou d'une preuve de travers d'esprit. Il est plus juste de tenir compte à Socrate des efforts au prix desquels il réussit à dompter son penchant pour le vice, et à réprimer la violence de son ca-

ractère. On a, sans raison, révoqué en doute l'anecdote rapportée par Cicéron (51), et par Alexandre d'Aphrodisium. Le physionomiste Zopyre ayant, sur la figure de Socrate, qui offrait l'image du dieu Silène, un nez relevé, les lèvres épaisses, des yeux à fleur de tête, le cou gros et court, jugé qu'il avait les dispositions les plus viciieuses, et un naturel indocile, ses disciples présents éclatèrent de rire, et furent repris par Socrate, qui s'avoua né avec les inclinations perverses que l'on venait de lui imputer. Il est évident que dans la description allégorique du cheval fougueux, qui a besoin d'être contenu par le conducteur du char, sous l'emblème duquel Platon (52) représente la lutte du bien et du mal dans l'ame de l'homme, le chef de l'école académique a eu en vue les traits les plus caractéristiques de l'extérieur de son maître, remarquable par sa laideur. On ne parvient pas à se corriger des défauts dont s'accusait Socrate, et à vaincre l'extrême vivacité de passions malfaisantes qu'il n'avait subjuguées qu'à force de vigilance, sans contracter des habitudes de réflexion et d'empire sur soi-même incompatibles avec l'idée qu'on se fait de l'extase, état passif et entièrement opposé à la situation morale d'un homme qui ne cesse de surveiller tous les mouvements de son ame, et de les gouverner en maître. La vie entière de Socrate montre cette continuité d'attention et ce pouvoir d'une volonté droite qui sont les indices irrécusables d'une liberté placée hors des atteintes d'impressions étrangères. L'humeur diffi-

(51) De Fato, ch. 5, avec les notes de Davis, p. 310.

(52) Dans le *Phèdre* (p. 336, vol. 10, éd. Bipont), coll. *Sympos*.

cile de Xanthippe, son épouse, ne fut pour lui qu'une occasion, se renouvelant sans cesse, de s'exercer à la patience, et de faire preuve d'une douceur et d'une sérénité inaltérables. (*Voyez XANTHIPPE.*) Quoiqu'il fût très-pauvre, il n'accepta jamais aucun salaire de ses disciples, et refusa les offres d'hommes puissants, entre autres d'Archelaüs, roi de Macédoine, qui tâcha de l'attirer à sa cour. Pour conserver son esprit libre et tranquille, il prenait soin de sa santé, observant le régime le plus frugal aux repas somptueux de ses amis, et se piquant d'une grande propreté par un goût naturel pour l'ordre et la décence (53). Ses mœurs furent constamment irréprochables. Rien qui en fasse suspecter la pureté n'a été dit, soit par Aristophane dans les Nuées, comédie composée pour rendre Socrate à-la-fois ridicule et odieux, soit par les ennemis qui l'accusèrent en justice. Les soupçons injurieux répandus sur ses relations avec de jeunes Athéniens dont la réputation n'était pas intacte, sont réfutés par toute sa conduite : les recherches faites à cet égard ont toujours fini par confondre les calomnieurs (54). Dans la vue de s'affranchir de l'esclavage de cette foule de besoins qui enchaînent les forces morales et les frappent d'une déplorable stérilité, il s'était accoutumé à une vie sobre, dure et laborieuse. S'attachant à remplir tous les devoirs du citoyen avec fidélité,

il porta les armes, et donna l'exemple de la valeur et de l'obéissance dans plusieurs campagnes : au siège de Potidée, où il arracha Alcibiade des mains de l'ennemi, et lui céda le prix de la bravoure qu'il avait mérité lui-même ; à la bataille malheureuse de Délinn en Béotie, où, de l'aveu du général, il contribua à sauver les débris de l'armée, et emporta sur ses épaules le jeune Xénophon épuisé de fatigue et renversé de cheval. Le courage civil qu'il déploya dans des occasions périlleuses, pour être plus rare et plus difficile, ne fut ni moins brillant, ni moins utile à ses compatriotes. Au temps de l'asservissement d'Athènes, lorsque tout tremblait devant les trente tyrans, il osa résister à leurs ordres et consoler les malheureux, comme, à une époque antérieure, il avait bravé les fureurs d'une multitude soulevée contre des amiraux qui, après une victoire navale, n'ayant pu ensevelir les citoyens morts dans le combat, avaient encouru la peine capitale. Les flatteurs du peuple, voyant toutes les passions soulevées contre ces généraux, proposaient, avec une lâcheté perfide, une forme irrégulière de jugement, qui aurait infailliblement entraîné leur condamnation. En qualité de sénateur, dignité qu'il devait au sort, Socrate présidait, avec quelques-uns de ses collègues, à l'assemblée qui, altérée d'un sang innocent, menaçait les opposants du sort des accusés. Les membres du sénat qui partageaient la présidence avec Socrate, effrayés de ces menaces, approuvèrent le projet de décret vicieux que les cris du peuple leur dictaient : Socrate seul, intrépide au milieu des clameurs, refusa de violer le serment qu'il avait prêté, et persista à voter conformément aux lois. On conçoit

(53) Révolté de la sagesse d'Antisthène et de sa mise cynique, il lui dit un jour, que sa vanité perçait à travers les trous de son manteau.

(54) V. dans le t. II des Mém. de l'Académie des sciences de Göttingue, 1752, la Dissertation de J. M. Gesner : *Socrates sanctus paderasta*, réimpr. séparément à Utrecht, 1760, in-8° ; et celle de M. Schweighäuser père : *Mores Socratis* (Strasbourg, 1785, in-4°.), p. 19-23.

bien comment tant de force et de solidité dans le caractère, tant de rectitude et de noblesse dans la conduite, tant de justesse et d'élevation dans les idées, tant de lucidité dans l'enseignement unie à une tendance si pure, tant de franchise dans les conseils d'une amitié tendre, mais clairvoyante, tant de grâces et de gaieté dans l'esprit, inspirèrent une vénération profonde aux hommes de bien et un attachement inviolable à ses disciples. Mais on sent aussi facilement combien d'ennemis durent lui susciter sa courageuse intégrité, sa véracité incorruptible, sa persévérance à démasquer, partout où elles se présentaient armées de talent, de la puissance et de la popularité, l'hypocrisie, la présomption, l'ignorance et les vues intéressées. On ne s'étonnera donc pas qu'ils réussirent à exciter des préventions générales, et à soulever les passions du peuple contre le meilleur de ses amis. Les sophistes, qu'il avait discrédités; les auteurs dramatiques, dont il blâmait la licence; les poètes, dont il s'était moqué en toute occasion; les meneurs de la multitude, qu'il avait si souvent convaincus de sottise, et auxquels il avait, en présence de leurs admirateurs, arraché l'aveu de leur mauvaise foi ou de leur incapacité, n'eurent pas de peine à le faire considérer comme un sophiste aussi subtil et aussi habile, mais plus vain et plus dangereux que tous ceux qu'il avait combattus et décriés; comme un corrupteur des jeunes gens, qu'il jetait dans le doute, auxquels il inspirait le goût de la contradiction, et un éloignement raisonné pour les institutions et les usages de leur pays, qu'il habitait enfin à tout détruire, et à tourner, à son exemple, les armes d'une ironie insultante et d'un

insolent persifflage contre leurs parents, contre les magistrats. A ces préjugés, depuis long-temps répandus et accrédités (puisque la représentation des *Nuées* est d'environ vingt-quatre ans antérieure au procès de Socrate, et que cette comédie suppose l'existence de ces préventions dans l'esprit des spectateurs), Aristophane, son auteur, avait donné sinon un caractère plus hostile et plus dangereux, au moins une espèce de consistance et de sanction populaire. Dans cette pièce, Socrate est représenté suspendu au-dessus de la terre, et invoquant les déesses tutélaires des sophistes, les *Nuées*, dont il croit entendre la voix au milieu des brouillards; plaisanterie bonne pour jeter du ridicule sur le prétendu sujet des méditations et des entretiens de Socrate, mais sans effet inquiétant pour sa tranquillité, si elle n'avait été accompagnée d'accusations véritablement perverses, celles, par exemple, d'apprendre aux jeunes gens à mépriser les dieux et à tromper les hommes. Socrate assista, dit-on, à la représentation de cette comédie, et se montra à des étrangers qui le cherchaient des yeux dans le théâtre. Mais, plus tard, les mêmes calomnies, qu'alors il méprisait impunément, reçurent, des conjonctures politiques, une puissance mortelle. Socrate n'avait jamais dissimulé ses sentiments sur les absurdités et les funestes conséquences des formes démocratiques du gouvernement de son pays: il n'avait pas épargné les sarcasmes à une des institutions les plus chères à la multitude ignare et avide, à la loi qui faisait dépendre du sort l'élection des juges et des magistrats (55): en toute occasion il avait

(55) Xen. : *Memor.*, 1, 2, 9.

laissé apercevoir une prédilection (56) décidée pour l'aristocratie, comme beaucoup plus favorable à l'amélioration morale du peuple et au sage maniement des affaires publiques, lorsque ce régime repose sur un bon système électoral. Etant depuis longtemps l'objet de la haine des démagogues, il était récemment devenu odieux à tous ceux qui avaient été victimes de la révolution opérée par Lyandre. Après donc que les Athéniens eurent subi le joug des Spartiates, appuis et propagateurs des principes aristocratiques, et qu'un de ses disciples, Critias, eut figuré parmi les plus cruels entre les instruments de la tyrannie établie par les Lacédémoniens sur les ruines de l'ancienne constitution d'Athènes, il ne manqua plus à ceux qui voulaient perdre le maître d'Alcibiade et de Thérémène, qu'un chef populaire et puissant, ennemi personnel de Socrate. Il se rencontra dans Anytus, homme riche, zélé soutien de la démocratie, persécuté par les trente tyrans, un des principaux restaurateurs de la liberté, et à ce double titre, extrêmement cher au parti victorieux. Long-temps ami de Socrate, qu'il avait même prié une fois de donner quelques instructions à son fils, mais, dans deux circonstances, profondément blessé des critiques que le sage avait faites de sa manière d'élever ce jeune homme, Anytus prêta d'autant plus volontiers son appui aux ennemis de Socrate, qu'en les secondant, il servait à la fois sa haine personnelle et la vengeance du parti populaire. Un décret solennel d'amnistie

ayant imposé un silence absolu sur les événements antérieurs à l'expulsion des trente tyrans, les accusateurs de Socrate ne pouvaient le dénoncer directement comme ami de la tyrannie et fauteur des projets de la faction oligarchique : mais, en mettant en avant d'autres griefs ostensibles, ils comptaient sur les effets d'une irritation toujours existante, et sur les alarmes d'un peuple qui se rappelait avec frayeur avoir été dépouillé de son autorité, et qui ne voyait, dans le voile jeté par l'amnistie sur les délits politiques, que l'impunité accordée à ses ennemis et un moyen de leur ménager la réussite de nouvelles trames contre la liberté. Il fut donc arrangé entre les adversaires de Socrate, que Mélitus, jeune homme assez obscur et poète sans talent, présenterait au second des Archontes une dénonciation contre Socrate, comme ayant introduit des divinités nouvelles sous le nom de Génies, et corrompula jeunesse d'Athènes. Cette accusation concluait à la peine de mort : elle était soutenue par deux hommes puissants, Anytus, dont nous venons de parler, et Lycou, un des orateurs qui disposaient de l'opinion de la multitude. Les chefs d'accusation étaient fort adroitement choisis. Le peuple, persuadé que les philosophes ne pouvaient s'occuper de la nature sans nier l'existence des dieux, et confondant Socrate avec d'autres philosophes, était préparé à trouver la charge d'impiété plausible. L'autre motif de l'action intentée contre Socrate, le reproche de corrompre la jeunesse, fournissait à ses accusateurs le prétexte de rappeler incidemment des faits couverts par l'amnistie, et capables d'effrayer les amis du gouvernement populaire sur les dangers dont les menaçait incessam-

(56) Platon et Xénophon héritèrent des opinions anti-démocratiques de leur maître. Il se moquait sans cesse de ce souverain composé de cordonniers, maréchaux, charpentiers, etc., se mêlant de choses qu'ils n'avaient pas apprises. *Memor.*, III, 7, G. Elien. *7 ar. Hist.*, l. 2, ch. 1, et l. 3, ch. 17.

ment l'empire de Socrate sur la jeune noblesse. Fallait-il, après avoir vu les disciples de Socrate accabler de maux leur patrie, Alcibiade conspirer contre la liberté, Critias et Thérémène se faire les instruments de l'oppression étrangère, laisser Socrate impurement continuer ses leçons de tyrannie et infecter des esprits altiers et ardents par des maximes subversives d'une constitution à peine rétablie et toujours exposée aux sourdes menées de l'oligarchie et de la jalouse Lacédémone ! Il est impossible que Socrate se dissimulât le danger. Il savait combien la tyrannie récente des oligarques avait rendu le peuple ombrageux et accessible aux dénonciations ; l'exil d'Alcibiade le privait d'un protecteur puissant ; sous une infinité de rapports, le moment était singulièrement favorable à ses accusateurs. Cependant, tranquille au milieu de l'effroi de ses disciples, il résolut de n'employer aucun des moyens auxquels les hommes même injustement poursuivis, n'hésitaient pas à recourir, tels que des harangues artistement arrangées pour flatter l'oreille superbe des Athéniens, les sollicitations et les prières de ses amis, les larmes de sa femme et de ses enfants. Refusant de se servir d'un discours touchant que Lysias, le plus éloquent des orateurs de son temps, avait composé pour lui, il répondit à Hermogène, qui le conjurait de travailler à sa défense : « Je m'en suis occupé toute ma vie ; » et, comme Hermogène insistait sur le devoir de ne repousser aucun des moyens propres à épargner une injustice à ses juges, Socrate lui dit : « J'ai deux fois entrepris de mettre en ordre mes moyens de défense, deux fois le Génie m'en a détourné »

(57). Il ajouta : « J'ai vécu jusqu'ici le plus heureux des hommes.... Les dieux me préparent une mort paisible, la seule que j'eusse pu désirer. La postérité prononcera entre mes juges et moi : elle me rendra cette justice, que loin de songer à corrompre mes compatriotes, je n'ai travaillé qu'à les rendre meilleurs. » C'est avec ces dispositions qu'il comparut devant le tribunal des Hélias-tes, composé d'environ cinq cents juges. A la première imputation, « de ne pas admettre les divinités d'Athènes, » il opposa les habitudes de toute sa vie, les sacrifices qu'il offrait devant sa maison et pendant les fêtes sur les autels publics, sacrifices dont Mélitus lui-même avait pu être témoin. Quand, pour se disculper du tort d'introduire des dieux étrangers, il représenta son Génie comme un interprète préférable aux indications tirées du vol des oiseaux, et légitimé par des prédictions dont ses disciples pouvaient attester l'accomplissement, il s'éleva des murmures de mécontentement, qui font l'éloge à-la-fois de Socrate et de ses juges. Ceux-ci devaient mal accueillir une déclaration sacrilège à leurs yeux, et présomptueuse au dernier point. Socrate, sachant d'avance quelle impression dangereuse, pour lui, cette haute défense de son Génie ferait sur eux, se montra fidèle à sa maxime, *qu'il fallait obéir à Dieu plus qu'aux hommes*. Je vais « reprit-il, je vais vous déplaire bien davantage encore, en vous rappelant la réponse de la Pythie, qui m'a proclamé le plus sage des hommes. » En effet, à ces mots, les juges firent éclater une vive indigna-

(57) Xén. *Apol. Socr.*, § 3, 4, 5, p. 102, édit. Bach. *Memorab.*, lib. IV, ch. 8, § 4-10, p. 280 suiv., ed. Schneideri.

tion (58). Selon l'auteur de l'Apologie attribuée à Xénophon, Socrate compara avec l'oracle rendu en son honneur l'éloge plus magnifique encore qu'Apollon avait fait de Lycurgue (59), rapprochement qui dut mettre le comble à l'irritation des héliastes, gens du peuple, sans lumières et sans principes, dont le patriotisme consistait essentiellement dans une profonde haine pour leurs rivaux de Sparte, et que la mention honorable du législateur d'une cité abhorrée était propre à exaspérer davantage contre l'accusé. Socrate, passant au second délit qui lui était imputé, somma les parents des jeunes gens qu'on lui reprochait d'avoir corrompus, de se lever et de déposer contre lui, s'ils avaient à se plaindre de son influence sur leurs fils ou leurs frères, et rappela tous les efforts par lesquels il avait cherché à les éclairer sur leurs véritables intérêts, et à leur persuader qu'avant le soin du corps et des richesses, avant tout autre soin, est celui de l'âme et de son perfectionnement. On ne trouve, dans cette partie de son Apologie, qu'une mention indirecte de Critias et aucune d'Alcibiade. Socrate ne fait pas même allusion aux préventions qu'il avait inspirées à la jeunesse contre les institutions de la république, et surtout contre la désignation des magistrats par la voie du sort, mode d'élection que Mélitus n'avait pas manqué de présenter comme la plus sûre garantie de l'égalité, comme le principe fondamental de la constitution; animant ainsi contre Socrate et les citoyens qui avaient été revêtus de charges importantes, et les juges

mêmes qui avaient sa destinée entre leurs mains, et qui tous avaient été établis dans leurs places par le sort. Est-ce oubli des rédacteurs des deux Apologies? ou Socrate lui-même, repoussant tout moyen de défense incompatible avec une entière franchise, avec cette *libera contumacia* que Cicéron lui attribue (60), aurait-il dédaigné d'entrer dans des éclaircissements qui ne pouvaient qu'augmenter l'irritation du tribunal, s'ils avaient eu le noble caractère qui est empreint dans tout le reste de son discours? Quoi qu'il en soit, il passa sous silence les griefs qui, selon l'orateur Eschine (61), furent la véritable cause de sa condamnation, et se contenta de dire: « Je n'ai jamais été le maître de personne. Je me prête au riche, au pauvre, à quiconque prend plaisir à m'interroger; et si parmi ceux qui me fréquentent, il s'en trouve qui deviennent gens de bien ou de malhonnêtes gens, il ne faut ni m'en louer ni m'en blâmer: ce n'est pas moi qui en suis cause; je n'ai jamais promis un enseignement, et je n'ai jamais rien enseigné (62). » « Si vous me renvoyez absous, dit-il encore à ses juges, à condition que je cesserai de philosopher, je vous répondrai sans balancer: Athéniens, je vous honore et je vous aime; mais j'obéirai plutôt au dieu qu'à vous; et tant que je respirerai, je ne cesserai de tenir à tous ceux que je rencontrerai mon langage ordinaire: O mon ami! comment... ne rougis-tu pas de ne penser qu'à amasser des

(60) Tusc., I, 29, p. 60, édit. Davis.

(61) Eschine plaidant une cinquantaine d'années plus tard devant ces mêmes héliastes qui jugèrent Socrate, disait: « Vous mêmes qui avez mis à mort le sophiste Socrate, pour avoir donné des leçons à Critias, l'un des trente qui détruisirent le pouvoir du peuple. » In *Timarch.*, p. 168, éd. de Reiske.

(62) *Apol. de Plat.*, trad. de M. Coassin, p. 101, ch. 21, éd. de Fisch.

(58) *Xenoph. Apol.*, § 14. Voy. le précis de ce que dit Socrate, plus haut, p. 539 et suiv.

(59) *Ib.*, § 15.

richesses, à acquérir du crédit et des honneurs, sans t'occuper de ton ame et de son perfectionnement (63)? » Les juges, au nombre de cinq cent cinquante - six, ayant été aux voix, deux cent quatre-vingt-un votes contre deux cent soixante - quinze, le déclarèrent coupable (64). Trois suffrages de plus en sa faveur eussent suffi pour l'absoudre, par l'égalité des voix. Il est évident que la plus légère démarche faite pour fléchir ses juges, ou moins de fierté dans sa défense, n'auraient pas manqué d'amener ce résultat. Selon la jurisprudence d'Athènes, quand la loi ne déterminait pas la peine, on laissait au coupable la faculté d'indiquer lui-même celle à laquelle il se condamnait. Sur sa réponse, on opinait une seconde fois; et ensuite il recevait son dernier arrêt. Socrate pouvait faire changer la punition de mort, proposée par Mélitus, en un exil, en une détention ou en une amende pécuniaire. Ne voulant pas, en se taxant lui-même, se reconnaître coupable: « Athéniens, dit-il, pour m'être consacré tout entier au service de ma patrie, en travaillant sans cesse à rendre vertueux mes concitoyens; pour avoir négligé, dans cette vue, affaires domestiques, emplois, dignités, je me condamne à être nourri le reste de mes jours, dans le Prytanée, aux dépens de la république. » Cette justice que le sage se rendait à lui-même, parut l'excès de l'arrogance, et révolta des hommes enflés

(63) *Ib.*, p. 93, ch. 17.

(64) Pour concilier Platon et Diogène Laërce, qui ne sont pas d'accord sur cette évaluation, M. Tychsen, auteur d'un excellent Mémoire (Voyez 1<sup>re</sup>. et 2<sup>e</sup>. partie du recueil publié à Göttingue, en 1786 et suiv., sous le titre de *Bibliothèque pour la littérature et les arts de l'antiquité*), où un nouveau jour a été répandu sur plusieurs circonstances du procès de Socrate, a cru devoir fixer le nombre des hélistes présents à 559, dont 278 auraient voté l'absolution.

d'une sottise opinion de leur dignité, et déjà blessés des leçons qu'il leur avait prodiguées, autant que des éloges qu'il s'était donnés. Quatre-vingt des juges qui lui avaient été favorables lors du premier jugement, adhèrent aux conclusions de Mélitus, et la sentence de mort fut prononcée. Socrate la reçut avec la tranquillité d'un homme qui n'avait, pendant toute sa vie, fait autre chose que d'apprendre à mourir (65). Dans un troisième discours, il exprima les mêmes sentimens magnanimes que respire toute sa défense, et qui lui donnaient l'air plutôt d'un juge que d'un condamné. Il finit par ces paroles: « Il n'y a aucun mal pour l'homme de bien, ni pendant sa vie ni après sa mort: les dieux ne l'abandonnent jamais; car ce qui m'arrive n'est point l'effet du hasard. Mourir dès à présent, et être délivré des soucis de la vie, était ce qui me convenait le mieux: aussi la voix céleste s'est tue aujourd'hui; et je n'ai aucun ressentiment contre mes compatriotes, ni contre ceux qui m'ont condamné..... Je ne leur ferai qu'une seule prière. Lorsque mes enfans seront grands, si vous les voyez rechercher les richesses ou toute autre chose plus que la vertu, punissez-les, en les tourmentant comme je vous ai tourmentés; et s'ils se croient quelque chose, quoiqu'ils ne soient rien, faites-les rougir de leur présomption: c'est ainsi que je me suis conduit avec vous. Si vous faites cela, moi et mes enfans nous n'aurons qu'à nous louer de votre justice. Mais il est temps que nous nous quittions, moi pour mourir et vous pour vivre. Qui de nous a le meilleur partage? Dieu seul le sait.» Apollodore s'étant

(65) *Phédon*, p. 145 et 153 éd. de Deux-Ponts.



avancé pour lui témoigner sa douleur de ce qu'il mourait innocent : *Voudrais-tu*, lui répliqua-t-il en souriant, *que je mourusse coupable* (66)? Son visage, ses discours, sa démarche, en se rendant à la prison, respiraient le calme; il semblait dire : « Anytus et Mélitus peuvent me tuer; mais il ne peuvent me faire de mal (67). L'exécution de la sentence qui le condamnait à mourir du poison de la ciguë fut différée, pour obéir à une loi qui défendait de mettre à mort des criminels pendant le voyage de la galère chargée des offrandes des Athéniens pour le temple d'Apollon à Délos. Le navire était parti le lendemain du jugement. Socrate passa les trente jours qui s'écoulèrent jusqu'au retour du vaisseau, entouré de ses disciples et livré aux entretiens qu'il avait constamment dirigés vers un but d'amélioration morale, et qu'il tâcha de rendre plus que jamais profitables à ses amis, dans les derniers moments qui devaient précéder leur séparation. La veille du jour où l'on attendait de Délos la galère dont la rentrée au port du Pyrée allait être le signal de la mort de Socrate, Criton vint le trouver de grand matin, pour lui annoncer cette triste nouvelle, et le conjurer de sortir de la prison, dont les portes lui étaient ouvertes, par les soins de son ami, et d'accepter l'offre d'une retraite sûre en Thessalie. Socrate lui ayant demandé, en riant, s'il connaissait un lieu hors de l'Attique où l'on ne mourût point; et voyant Criton désespéré d'un refus par lequel Socrate paraissait se trahir lui-même, trahir ses enfants, qui perdaient leur soutien, trahir ses amis,

qu'il livrait à la plus cruelle douleur, et aux reproches de tous les siècles à venir, il s'engagea entre eux un entretien que Platon nous a conservé, dans son *Dialogue de Criton*, et dans lequel Socrate s'attache à prouver qu'en se dérochant à une peine légale, par la fuite, il se soustrairait à une obligation morale irrémédiable, l'obligation d'obéir, en toute circonstance, aux lois de son pays. M. Cousin, qui voit avec raison dans le *Criton* le complément de l'*Apologie*, pense que l'austérité du principe développé dans cet écrit de Platon a dû servir à dissimuler et à couvrir, en quelque sorte, la désobéissance réelle de Socrate à la partie religieuse de la constitution athénienne, sous l'appareil de ses vertus civiques et de son absolu dévouement aux lois (68). Nous avons peine à croire qu'un des plus beaux monuments de la philosophie morale antérieure au christianisme, ne cache dans le disciple qu'un pareil dessein, et dans le maître, le dégoût de la vie, présenté sous le masque d'un patriotisme sublime. Cette lassitude qui soupire après la délivrance, ne se manifeste par aucun indice. Socrate déclare qu'il a vécu jusqu'à ce moment le plus heureux des hommes; et en commençant sa discussion avec Criton : « Je serais ravi, lui dit-il, que vous pussiez me persuader de sortir d'ici; mais je ne puis le faire sans être persuadé. » Il nous est encore plus difficile de douter de la bonne foi de Socrate, lorsqu'il proteste de son attachement aux institutions religieuses de son pays (69). Socrate, tout en rejetant ce qui, dans les traditions populaires, était contraire à la saine

(66) Xénoph. *Apol.*, § 28, p. 112, éd. Bach.

(67) Plutarque, *De la tranquillité de l'ame*, t. 1, p. 38, vol. 2, éd. Wyttenbach. *Épict. Diss.* 1, 29, 18.

(68) *OEuvres de Platon*, t. 1, p. 123 et suiv.

(69) *Ib.* p. 56; *Xén. Mém.* 1, 3, 1, 14, 3, 16; Tychsen, l. c.

morale, professait des principes et suivait des pratiques qui semblaient d'accord avec les cérémonies du culte public et avec les croyances d'un paganisme épuré. Quant au refus qu'il opposa aux sollicitations de Criton, il ne faut pas oublier qu'il ne tenait qu'à Socrate de conserver sa vie. « Je n'avais, dit-il, après la première sentence, qu'à me condamner au bannissement : j'ai voulu en subir une seconde ; et j'ai dit tout haut que je préférerais la mort à l'exil. Irai-je, ajoute-t-il, infidèle à ma parole, montrer aux étrangers Socrate proscrit, humilié, devenu le corrupteur des lois et l'ennemi de l'autorité, pour conserver quelques jours languissants et flétris ?.... Laissons donc cette discussion, mon cher Criton, et marchons sans rien craindre par où Dieu nous conduit (70). » Une question bien plus épineuse, et peut-être insoluble, se présente ici, savoir, si, en irritant ses juges par le ton hautain de sa défense, et en s'attirant la peine capitale, par le refus qu'il fit de s'imposer une amende, selon les lois (71), Socrate n'a pas mis en oubli le devoir qui nous prescrit de défendre notre existence, devoir que nous ne pouvons négliger sans abandonner notre station terrestre avant l'ordre du départ ? Sans doute, le tort de ne pas

les avoir remplis dans toute leur étendue, s'il doit être reproché à Socrate, ne peut avoir été qu'involontaire ; car il soutient, dans le Phédon, que l'homme, ayant été placé par la main de Dieu dans le poste qu'il occupe, il ne doit point le quitter sans sa permission, ni sortir de la vie sans son commandement. Le funeste vaisseau étant revenu à Athènes, les onze magistrats qui avaient l'intendance des prisons, annoncèrent à Socrate qu'il devait mourir ce jour-là, et lui firent ôter ses fers. Plusieurs de ses disciples entrèrent ensuite : ils trouvèrent auprès de lui Xanthippe, tenant entre ses bras le plus jeune de ses enfants. Aucune mention n'est faite de Myrto, que quelques écrivains donnent pour seconde femme à Socrate. Le silence de Platon à cet égard est une des nombreuses raisons que M. J. Luzac a si bien développées dans l'ouvrage destiné à prouver la fausseté de la prétendue bigamie de Socrate (72). Dès que Xanthippe aperçut les amis de son mari, elle s'abandonna aux plus violents accès de douleur. Socrate ayant prié Criton de la faire remener chez elle, on l'arracha de ce lieu ; et, peu après, commença cet entretien, rapporté dans le Phédon, où Socrate, goûtant, pour la dernière fois, le plaisir d'instruire ses disciples, s'attacha à leur prouver que l'âme n'a rien à craindre de la mort ; mais où il est difficile de distinguer ce qui est vraiment socratique, des idées que Platon y a mêlées. Quand Socrate eut achevé de parler : « N'aurais-tu rien à nous prescrire à l'égard de tes enfants et de tes affaires ? lui demanda Criton. — Je vous réitère le conseil que je vous ai toujours donné, ré-

(70) Plat., *Crit.*, 121, 125, éd. Bip., p. 151 et 153 de la trad. de M. Cousin.

(71) C'est ce qu'assure positivement Xénophon (*Apol.*, § 22). Platon dit que Socrate offrit de payer une amende proportionnée à son indigence, c'est-à-dire, une mine (environ cinquante francs). Mais cette proposition ironique était propre à augmenter la mauvaise disposition des juges. Il est vrai que, forcé par ses amis, qui se rendirent ses cautions, il fit monter son offre jusqu'à trente mines (*Plat. Apol.*, p. 88, éd. Bip.) Mais le moment où elle fut faite, lorsqu'il avait déjà demandé d'être logé au Prytanée, et le ton de plaisanterie qui règne dans cette partie du discours de Socrate, devaient faire considérer cette taxation comme non avenue. Xénophon dit expressément que Socrate préféra la mort à l'absolution, et qu'il ne se soucia point de ménager ses juges. *Apol.*, §. 1.

(72) *De Dignitate Socratis*, p. 1-100.

poudit Socrate : celui de vous enrichir de vertus. Si vous le suivez, je n'ai pas besoin de vos promesses; si vous le négligez, elles seraient inutiles à ma famille. » Il passa ensuite dans une chambre voisine, pour y prendre un bain. Après qu'il en fut sorti, on lui amena ses enfants : deux en bas âge, Sophroniscus et Ménéxenus, et un qui était déjà assez grand, Lamproclès; et l'on fit entrer les femmes de sa famille (73). Quand il fut rentré dans la salle et assis sur son lit, le serviteur des onze, s'approchant de lui : « Socrate, dit-il, je ne m'attends pas aux imprécations dont me chargent ceux à qui je viens annoncer qu'il est temps de prendre le poison; je t'ai toujours trouvé le plus courageux, le plus doux et le meilleur de ceux qui sont jamais venus dans cette prison.... Tu sais ce que je viens t'annoncer : adieu; » en même temps il se détourna, en fondant en larmes, et se retira. Aussitôt Socrate ordonna de broyer le poison; et se l'étant fait apporter, il prit la coupe sans aucune émotion, et, regardant d'un œil ferme et assuré, l'homme qui la lui avait présentée : « Est-il permis, lui dit-il, de répandre un peu de ce breuvage pour en faire une libation? — Socrate, répondit cet homme, nous n'en broyons que ce qu'il est nécessaire d'en boire. — J'entends, dit Socrate; mais au moins il est permis et il est juste de faire ses prières aux dieux, afin qu'ils rendent mon voyage heureux. » Après avoir dit cela, il porta la coupe à ses lèvres, et la but avec une tranquillité et une douceur merveilleuses. Alors, les

personnes présentes s'étant livrées à l'expression de la plus vive douleur, Socrate, qui se promenait, s'écria : « Que faites-vous? ô mes bons amis!..... j'ai toujours oui dire qu'il faut mourir avec de bonnes paroles..... Montrez donc plus de fermeté. » Sentant ses jambes s'apesantir, il se coucha sur le dos. L'homme qui lui avait donné le poison avertit les amis de Socrate que leur maître les quitterait dès que le froid aurait gagné le cœur. Déjà tout le bas-ventre était glacé, lorsque, se découvrant, car il était couvert : « Criton, dit-il, et ce furent ses dernières paroles, nous devons un coq à Esculape; n'oublie pas d'acquitter cette dette. » La vie actuelle étant à ses yeux une maladie, son vœu exprimait sa reconnaissance pour la guérison désirée. Cette offrande au dieu de la convalescence, recommandée à son ami par Socrate mourant, a été diversement comprise. Lactance et d'autres pères de l'Église l'ont traitée avec une sévérité outrée, mais excusable dans des Chrétiens qui avaient encore sous leurs yeux les hideuses convulsions du polythéisme agonisant. Nous y verrions plutôt l'intention indiquée par M. Cousin. « Trop éclairé, dit-il, pour accepter sans réserve les allégories populaires qu'il raconte à ses amis, Socrate est trop indulgent aussi pour les repousser avec rigueur; et l'on voit tout au plus errer sur les lèvres du bon et spirituel vieillard ce demi-sourire qui trahit le scepticisme, sans montrer le dédain (74). » L'époque de la mort de Socrate est fixée par les marbres d'Arundel. Toutefois les chronologistes les plus exacts ne sont pas entièrement d'accord : ils la font floter

(73) L'expression grecque ne peut s'entendre que de femmes attachées au service de la maison ou liées avec la famille, comme Wattenbach l'a prouvé, p. 326 de ses notes sur Plédon.

(74) P. 179 du t. 1 de la traduction de Plédon.

entre la quatrième année de la *xcxiv<sup>e</sup>*. olympiade (400 avant J. - C.), et la première année de la *xcv<sup>e</sup>*. (399 avant notre ère). Il est fort aisé de réunir dans un tableau général les traits qui brillent avec le plus d'éclat dans le caractère de Socrate. On y remarque un enthousiasme calme, réglé et, si l'expression est permise, inextinguible pour le bien reconnu; une persévérance inébranlable dans la poursuite d'un but indiqué par la conscience, et le mépris de tout péril qu'il y aurait à braver pour l'atteindre; une patience invincible dans les contrariétés et les épreuves les plus décourageantes; une confiance sans bornes dans la Providence divine et un profond sentiment religieux; l'indulgence pour la faiblesse humaine, unie à une indignation sans relâche contre les ennemis de la vérité et de la vertu; le goût du beau moral et le besoin de le faire prédominer en lui et autour de lui: mais ce besoin et ce goût joints au désir de les mettre en accord avec cette beauté qui orne les ouvrages de la nature et de l'art; un parfait empire sur lui-même, avec ses fruits naturels, la modération et la tempérance, l'égalité d'humeur, la sérénité, la gaieté la plus constante et la plus aimable. On serait tenté de désigner la qualité caractéristique de l'âme de ce sage, par une alliance de mots assez étrange, et (en considérant qu'un haut degré de talent dans un genre particulier est indiqué par le terme de génie, génie poétique, dramatique, musical, métaphysique, mécanique, etc.) on dirait que Socrate a été, plus richement que le commun des hommes, doué du *génie moral* ou de la faculté de reconnaître la règle du devoir sous tous les dégui-

sements, et d'être vivement affecté en bien ou en mal, par tout ce qui, dans les sentiments et les actions de l'homme, est conforme ou contraire à cette sainte règle. Pour tenir, à l'être ainsi doté, juste compte de l'usage que sa volonté fit d'un don si magnifique, il est digne d'observation que Socrate fut, autant que nous sommes instruits par les monuments, le premier entre les Grecs qui ne reçut pas son éducation d'autres hommes, mais qui se la donna à lui-même. On ne peut toutefois se dissimuler qu'on remarque dans le plus sage des Athéniens une confiance en lui-même quelquefois poussée à l'excès, dégénérant presque en arrogance et en disposition à s'exagérer son importance et son mérite. Cette faiblesse n'avait point échappé à la verve satirique d'Aristophane (75); et Alcibiade y fait allusion, dans le Banquet de Platon (76), au milieu des éloges qu'il donne à Socrate. On peut considérer comme marques ou effets de cette haute opinion qui le rendait si sûr de lui-même, le danger auquel il expose, sans y songer, ses jeunes amis, en les conduisant chez la courtisane Théodota, au moment où elle pose pour un peintre, et en les faisant assister à une conversation où il donne à cette femme des conseils sur les moyens à employer pour captiver les hommes (77); ses attaques ironiques et ses questions captieuses, qui semblent souvent avoir pour but plutôt d'embarrasser que de convaincre et d'instruire utilement les gens qu'il

(75) *Nuées*, v. 357 suiv.

(76) P. 254-272 du l. X de l'éd. de Deux-Ponts. Deux mots employés par Platon et Xénophon, sont caractéristiques, *Socratis ὑπερηφανία* (ib., p. 265) et *μεγαλτηγορία*, *Xén. Apol.* § 1.

(77) *Memor.*, l. 3, ch. 11.

interroge (78); l'usage qu'il fait de l'oracle louangeur du dieu de Delphes; la croyance en son génie, parfois voisine de la superstition et de l'entêtement, et les insignifiants services d'intérêt purement personnel auxquels il ravale son intervention dans plus d'un cas, par exemple, pour lui éviter d'être sali par un troupeau de cochons (79; un trop grand mépris pour les jugements du public, et une propension à se singulariser, qui le suivit jusque dans les camps de Potidée et d'Amphipolis: une liberté de censure politique, exercée avec trop peu de ménagements pour les lois fondamentales de l'état, et (ce qui est grave) nécessairement nuisible à sa grande entreprise de réforme morale. Il serait pourtant injuste d'oublier que le spectacle de la corruption sociale que les sophistes et les démagogues empiraient sous ses yeux, et les marques de prédilection dont il se croyait honoré par la divinité, expliquent assez cette fierté qui, on ne peut le nier, souvent accompagnée de l'expression du dédain, ne prit néanmoins jamais le caractère de l'orgueil ou du mépris des hommes. On ne doit pas non plus perdre de vue que ce n'est qu'au flambeau d'une lumière plus pure, d'une lumière dont Socrate lui-même sentit le besoin, puisqu'il l'avait invoquée et presque annoncée (80), que nous

avons pu reconnaître ce qui lui a manqué, et que nous sommes devenus des juges si clairvoyants et si sévères. On peut encore, à la clarté de ce flambeau céleste, reconnaître d'autres taches dans le caractère, d'autres faiblesses dans la conduite de Socrate. Pour éloigner l'idée d'avoir influé sur les actions d'Alcibiade et de Critias, il joue sur les mots, et déclare n'avoir jamais rien enseigné à personne (81). Il simule fréquemment une haute admiration pour des discoureurs qu'il méprisait. La crainte des infirmités de la vieillesse lui fait négliger les soins par lesquels il aurait pu diminuer les préventions répandues contre lui, et éviter sa condamnation (82). Il parle avec un éloge sans restriction, de Thémistocle, dont les brillantes qualités étaient ternies par tant d'immoralité (83). Il témoigne pour des métiers utiles et nécessaires, un mépris tout-à-fait indigne d'un appréciateur éclairé et philanthrope de la véritable valeur morale (84). Il prédit comme immanquable la dépravation progressive du fils d'Anytas, et annonce, d'un ton presque triomphant, les chagrins qu'il finira par donner à son père (85). Il affirme positivement (86) que ce n'est pas injuste en soi de tromper les autres et de leur porter préjudice ou de leur nuire; que tout dé-

---

de l'antiquité, à la fin du second Alcibiade de Platon, ch. 13 et 14, éd. de Koeppco, t. V, p. 100 et suiv., éd. Bipont.

(81) Plat. *Apol.*, ch. 20.

(82) *Memor.*, l. 4, c. 8, § 8; *Xén. Apol.*, § 8.

(83) *Memor.*, l. 2, ch. 6, § 13. Platon voit dans ce même Thémistocle le premier auteur de la corruption générale et de la décadence de l'état. Gorgias, p. 148, 50, 55, t. IV, éd. Bip., ch. 71 suiv. Findeis.

(84) *Xén. OEcon.*, ch. IV, § 3.

(85) *Xénoph. Apol.*, § 29 suiv. Ce jugement, prononcé au moment de la condamnation de Socrate, a, dans sa bouche, presque l'air de représailles contre son accusateur victorieux.

(86) *Memor.*, IV, ch. 2, § 13-19.

---

(78) Voy. une dissertation de F. G. E. Rost, *Socratici ἀπορρηγμογενεμαστου pueris non temerè commendanda*, Leipzig, 1800, in-4<sup>o</sup>, où on trouve plusieurs exemples de raisonnements sophistiques qu'on est fâché de voir sortir de la bouche de Socrate, surtout les inconcevables artifices employés pour dépayser et confondre le jeune Euthydème, l. IV, ch. 2.

(79) Plut., *Génie de Socr.*, c. 10, t. III, p. 341, éd. Wyttenb.

(80) Voyez l'expression du besoin et de l'attente d'une révélation qui supplée à l'impuissance de la raison humaine, dans le morceau peut-être le plus remarquable de tous ceux qu'offrent les écrits

pend des intentions et des personnes. Il présente comme un homme digne de louanges celui qui surpasse ses amis en bienfaisance et ses ennemis en mauvais traitements (87). Il permet positivement des exceptions graves aux principes de la chasteté, se bornant à recommander à ceux qui les violeraient de choisir des instruments de leurs viles jouissances entièrement dépourvus d'attraits (88). Il est enfin impossible de ne pas se demander s'il y avait de la dignité à prendre le masque d'une passion souvent exprimée dans des termes choquants, quoique avec l'intention de gagner l'attachement de jeunes gens vains de leur beauté, et de tourner ces liaisons à leur avantage moral. Mais ne poursuivons pas cette triste énumération de défauts, sans doute inséparables de la nature humaine, puisqu'ils se rencontrent dans l'homme qui, peut-être, lui a fait le plus d'honneur. Les reproches qu'on lui adresse retombent sur elle. L'histoire nous autorise à penser qu'il nous donne l'idée la plus juste du plus haut degré de développement moral que l'homme puisse atteindre, lorsqu'il est réduit à ses seules ressources natives. Destitué des secours qui ne nous manquent plus, Socrate est parvenu au genre de perfection le plus élevé que l'homme soit capable de réaliser par ses propres forces, en

(87) Ib. II, ch. 6, § 35, *ἡ ἀρετὴ πρὸς τὸν θεόν*. Meiners cherche vainement à adoucir le sens de cette expression.

(88) *Memor.*, I, ch. 3, § 14. Antisthène, le plus fidèle des disciples de Socrate, semble, dans un récit cynique, rapporté par Xénophon (Voyez son *Banquet*, ch. IV, 38), vouloir montrer comment il s'y prend pour suivre le conseil de son maître. Schneider donne au passage des *Memorabilia*, un sens encore plus révoltant, arraché, comme malgré lui, à sa bonne-foi philologique (Voy. son édit. de 1790, p. 45), mais nullement nécessaire et repoussé par une foule de considérations.

obéissant, avec une loyale constance, à l'autorité suprême du sens moral, dans des circonstances qui secondent ou qui du moins ne contrariaient pas trop fortement l'influence de cette autorité. — Il nous reste à apprécier Socrate comme auteur d'une nouvelle doctrine et comme fondateur de l'école qui a été la souche des plus illustres sectes philosophiques de l'antiquité. Il ne saurait être question ici de donner un exposé en règle des enseignements du maître de Platon et de Xénophon (89). Il suffira de faire ressortir celles de ses vues qui ont changé la face de la philosophie, et qui marquent une des principales époques de l'histoire de l'esprit humain. On a, avec quelque justesse, appelé Socrate le philosophe du bon sens, comme Platon a été celui de la raison, et Aristote le philosophe de l'entendement ou de l'intelligence. Il ne faut point chercher dans les instructions de Socrate un système régulier, dérivé de principes fondamentaux, qu'il aurait justifiés par une analyse profonde. Dégoûté de spéculations théoriques, par le peu de fruit que ses devanciers en avaient retiré et par l'usage qu'en

(89) Entre les expositions de la philosophie de Socrate, celle de Meiners (*Histoire des sciences*, etc., t. II, p. 385-465) est la plus complète; celle de Tennemann (*Histoire de la philosophie*, t. 2, p. 42-81), la plus instructive; celle de Carus la plus ingénieuse (*Histoire de la philosophie*, 1809, p. 533-554, et *Histoire de la psychologie*, p. 237-260). Au surplus, les philologues purement erudits sont de meilleurs guides que les historiens qui ont un point de vue particulier, pris dans le système du jour. Si l'on veut n'avoir que les idées de Socrate, sans mélange d'opinions puisées à une source étrangère, il faut consulter deux Mémoires couronnés, de Wyttenbach (*Disp. quæ disquiruntur, fuerintne sapientes qui, non esse plures uno deo, sine revelationis subsidio, agnoverint?* Leyde, 1780, in-4<sup>o</sup>, p. 15 suiv.), et *De questione: que fuerit veterum philos. sententia de vitâ animorum post mortem corporis?* sect. IV, p. 37, in-4<sup>o</sup>, Harlem, 1784). La Dissertation de M. J. Schweighäuser *De Theologid Socratis*, 1785, et celle de M. L. Dissen *De philosophiâ moralî in Xenophonis de Socrate commentariis traditâ*, in-4<sup>o</sup>, Gœttingue, 1812.

avaient fait les sophistes pour ébranler les bases de la religion et de la vertu, Socrate n'aspira point à déterminer la portée, les bornes, la valeur de nos connaissances, les règles auxquelles nos facultés sont assujéties dans l'investigation de la vérité, encore moins les lois qui régissent l'univers. Il ne se demanda point : que nous est-il possible de savoir ? mais uniquement : quelle est notre tâche ? Ce qui concerne directement la destination de l'homme, ses devoirs envers lui-même et ses semblables, ses rapports avec la divinité, ses motifs d'espérer l'immortalité de son âme, la providence, la bonté, la sagesse de l'arbitre suprême, voilà les sujets, non-seulement favoris des entretiens de Socrate, mais qu'il jugeait exclusivement dignes d'occuper le philosophe. La connaissance de nous-mêmes était, à ses yeux, la source unique de toute sagesse, et la philosophie, la science du bien et du mal moral, ou plutôt l'art de se mettre en possession de l'un et de se garantir de l'autre. Il commençait par rechercher les caractères qui les distinguent : le vrai bien, disait-il, est permanent et inaltérable ; il remplit l'âme sans l'épuiser ; il lui donne tranquillité pour le présent, sécurité pour l'avenir. Les avantages qui excitent le plus nos desirs, les plaisirs des sens, ceux même de l'esprit, la santé, les richesses, le pouvoir et les honneurs, ne sont pas des biens en eux-mêmes, puisqu'ils peuvent être une source de tourments, et que la crainte de les perdre nous ôte notre repos. Il en est de même des maux que nous redoutons : ils nous procurent quelquefois plus d'avantages que les biens qui nous font envie. Pour nous diriger dans le choix entre des objets dont nous ignorons la nature et

l'influence sur notre bonheur, les dieux nous ont accordé un guide, la sagesse (90), qui est le plus grand des biens, comme l'ignorance est le plus grand des maux. Couduit par cette lumière, l'homme est juste, parce qu'il est intimement persuadé que son intérêt est d'obéir aux lois et de ne faire tort à personne (91) ; il est frugal et tempérant pour conserver sa santé, sa fortune, sa réputation et les moyens d'être utile aux autres (92) ; il a la force d'âme qui brave le danger ; il reste invariablement attaché au bien reconnu. Sans cette constance, que lui servirait la connaissance du bien (93) ? Pour nous porter à la pratique de ces devoirs, qui constitue le bonheur, Socrate nous présente des motifs de nature diverse : la prééminence de l'homme sur les brutes, qui ne se conserve que par la vertu, la délicieuse paix qu'elle nous procure, les avantages qui en découlent et qui se répandent sur toutes les relations de la vie, l'estime et l'affection des gens de bien, la turpitude du vice et le mal-aise dont il poursuit ses esclaves au milieu de leurs ignobles jouissances (94). Socrate n'ayant jamais inculqué ces préceptes qu'occasionnellement et en appliquant les décisions de son sens moral à des circonstances individuelles, on ne trouve nulle part dans ses enseignements l'expression nette et formulée du principe fondamental de sa morale. Il paraît avoir reculé devant une théorie raisonnée de ce principe, comme si elle l'eût replongé dans les spéculations sceptiques ou oïseuses qui avaient frappé de stérilité les méditations de

(90) Xénoph. *Memor.*, III, 9, 5.(91) *Id.*, IV, 4, § 11 et 19.(92) *Ib.*, I, 1, ch. 5, 4, II, 1.(93) *Ib.*, IV, 6, 10 et 11.(94) Voy. à l'appui de ce précis, *Memorab.*, IV, 3, 11, II, 3, 5 et 18-20, III, 9, 15, 1, 10, 18.

ses devanciers. En réunissant et comparant les développements de détail, qui jettent le plus de lumière sur le fond de sa pensée, on ne peut considérer les conseils qu'il sut approprier à tant de positions et de caractères différents, que comme les émanations de cette maxime première : *sois vertueux pour être heureux* ; en d'autres termes : la seule félicité qui soit en notre pouvoir, et qui est en même temps la seule véritable, est tout entière dans l'accord des sentiments et des actions de l'homme avec les inspirations de sa conscience : il n'existe d'autre bonheur qu'un bonheur moral. Pour que cette loi suprême obtienne son plein effet, il suffit qu'elle soit connue. La sagesse n'est autre chose que la connaissance du bien, inséparable de la réalisation de ce qui a été reconnu pour tel (95). Socrate fait consister la volonté dans le pouvoir de se déterminer pour le mieux, et donne à la raison, dès qu'elle a vu ce mieux, une autorité qui exerce sur la volonté une influence directe et irrésistible. Envisageant ainsi la loi morale comme la loi prescrite à l'esprit humain par sa constitution naturelle, cette loi, bien qu'elle exige le sacrifice de penchants et de desirs contraires à ses commandements, est la volonté de l'homme elle-même, dégagée de ce qui lui est étranger, et dirigée par sa règle primitive et seule obligatoire, c'est-à-dire par la raison. La vertu n'étant, en conséquence de ces vues, que la volonté d'opérer le bien par conviction, et ayant pour condition première de son action, la connaissance de ce bien, connaissance qui produit immédiatement la résolution de se mettre en sa possession, il s'ensuit

(95) *Memor.*, l. III, ch. 9, 4, 5.

que la *vertu peut être enseignée* ; et, comme les dispositions, inhérentes à notre nature, sur lesquelles la vertu repose, sont susceptibles d'être développées et fortifiées par l'instruction, il faut en conclure que l'homme peut être conduit par l'enseignement à connaître le vrai bien et à pratiquer les devoirs de justice, de tempérance et de fermeté d'âme, dont l'accomplissement est l'unique moyen de le réaliser (96). Il n'est pas besoin de faire observer combien un pareil système de morale est, malgré la pureté de sa tendance, défectueux et impuissant ; combien il pêche par sa base, en mêlant les mobiles rationnels et sensuels de la volonté, et en négligeant de définir l'essence de la moralité et de la distinguer de tout principe matériel, c'est-à-dire de principes tirés des impressions que les objets extérieurs font sur notre nature sensible. Les deux éléments entièrement distincts du souverain bien, la moralité et le bonheur, s'y trouvent identifiés ; la félicité y est considérée comme conséquence nécessaire de la vertu, et la vertu comme le produit infaillible de la connaissance du vrai bien : trois assertions dénuées de fondement, et sources abondantes, tantôt de mécomptes décourageants, tantôt d'une dangereuse présomption, toujours d'erreurs funestes à la tranquillité de l'âme et à la moralité. Dire qu'il n'y a qu'un seul bien, les lumières ; un mal, l'ignorance (97), et que la connaissance du mal entraîne l'empire sur soi-même (98), c'est transformer la conscience en volonté, et la liberté en nécessité (99). On conçoit

(96) *Memorab.*, l. III, ch. 9, § 2, 3.

(97) *Diog.-Laert.*, l. II, 31.

(98) *Memor.*, III, 9, § 4, 5, 6.

(99) *Id.* surtout le paragraphe 5, un des plus remarquables des *Memorabilia*.



sans peine comment Socrate a confondu les deux besoins également primitifs et d'exigence également indéfectible, le besoin de perfection morale et celui d'un bonheur qui satisfasse notre nature sensible. Il devait être détourné de toute idée de reconnaître leur diversité absolue par l'harmonie qui régnait entre ses facultés, et par le désir qu'il ne cessa d'éprouver de mettre unité dans tout son être, accord entre ses pensées, ses sentiments, ses actions, et de leur coordonner les impressions que recevaient ses sens et son imagination. La signification équivoque d'un mot qu'il affectionnait (100), et qui dit à-la-fois vertu et bonheur, ou le bien-être par le bien-faire, se prêtait merveilleusement à servir d'interprète à ce bel ensemble de pouvoirs et de vœux parfaitement unis dans Socrate, et l'empêchait de démêler ce qu'il y a de faux et d'exagéré dans cette identification de deux natures qui suivent des lois si différentes. Rien n'est plus beau que l'indignation avec laquelle Socrate exécra ceux qui, les premiers, avaient déchiré les nœuds qui lient l'honnête à l'utile, et séparé, dans l'opinion des hommes, ce que la nature avait si étroitement uni (101). Malheureusement on ne peut ni donner à la nature humaine le change sur ce qu'elle reconnaît en elle d'indestructible, ni arrêter l'esprit humain dans la carrière de l'investigation métaphysique. Aussi voyons-nous les disciples de Socrate, établissant le divorce qu'il avait condamné, se faire le partage des principes de leur maître, et

Aristippe (102) prendre dans ses discours ce qui semblait n'avoir pour but que d'enseigner l'art d'être heureux, en s'assurant le plus grand nombre, la plus longue durée et la plus vive intensité de jouissances au moyen de cette sagesse (103) qui consiste dans d'habiles calculs, et d'un empire exercé par la prudence sur les passions destructives (104), tandis qu'Antisthènes s'était attaché à la partie des instructions de Socrate qui montraient le bonheur dans la vertu, la vertu dans la ressemblance avec les dieux, et cette ressemblance dans une parfaite indépendance des besoins qu'Aristippe cherchait à satisfaire (105). Un autre caractère de la morale de Socrate, suite nécessaire de l'absence de principes suffisamment profonds et analytiquement établis, se retrouve dans son éloignement de tout idéal de perfection absolue. L'homme de bien de Socrate (106) n'offre pas l'image de la vertu idéale; son sage est le citoyen, le laboureur, le soldat, exemplaire dans des relations déterminées. Ennemi de toute abstraction par l'abus que les éléates et les sophistes avaient fait des spéculations théoriques, Socrate, heureusement pour les intérêts de l'humanité, avait appliqué la philosophie à la vie active, et s'était tenu en garde contre toutes les habitudes des chefs d'école et contre l'influence de la métaphysique. — Mais ce qui donne à la morale de Socrate une couleur toute particulière, c'est son intime connexité avec le sentiment

(102) Cicér., *de Orat.*, 3, ch. 17.

(103) *Σοφία. Memor.*, III, 9, § 4, 5, IV, 5 § 6, 7.

(104) *Σωφροσύνη. Memor.*, I, 1, ch. 1, 16, IV, 5, 7.

(105) *Memor.*, I, 6, 10.

(106) *Καλὸς καὶ ἀγαθός.*

(100) *Εὐπραξία. Memor.*, I, III, ch. 9, § 14 et 15.

(101) Cicér., *Offic.*, I, III, ch. 33, § 3, et note d'Ald. Manuce.

religieux. Il ne pouvait se représenter une loi sans législateur; et, comme il se sentait par sa raison soumis impérativement à des règles saintes et invariables, ne voyant pas comment la raison serait elle-même la source de leur autorité, il s'éleva, par la sublime idée de lois non-écrites (107), identiques avec les lois de la conscience, à une croyance nouvelle entre les peuples idolâtres, à une croyance morale en un Être souverain, qui les avait gravées dans la raison de l'homme, qui en procurait l'exécution par les mesures bienfaisantes de sa providence, et qui, en attachant des maux inévitables à leur violation, leur avait imprimé le sceau d'une sanction divine. Que l'homme puisse connaître le bien par le secours de sa raison, et que sa volonté soit portée à l'effectuer, c'est évidemment une conséquence de l'organisation de sa nature et de l'ordonnance générale du monde. L'homme ne pourrait être l'artisan de sa félicité par l'usage de sa raison, s'il n'avait pas été doté de facultés plus nobles que celles des animaux. L'âme offre dans son mode d'action une ressemblance remarquable avec la divinité. Invisible dans son corps, comme la divinité dans l'univers, son existence ne se manifeste que par ses actes, et ces actes n'ayant aucune analogie avec les opérations de causes matérielles, agissant dans la sphère de notre expérience, il est impossible de ne pas assigner à l'âme une origine divine (108). Socrate en conclut, que la vertu est la tendance à ressembler à Dieu, et le seul moyen de lui plaire

(107) *Nόμοι ἄγραφοι*, expression qu'il employa le premier, et qui a produit dans les notions morales une révolution non moins salutaire qu'immen-  
se par ses résultats. *Memor.* IV, 4, § 19-21. *Mem.*, ch. 7, 31.

(108) *Memor.*, IV, 3, 14, I, 4, 8 et 9.

(109). Pour établir cette conviction dans l'esprit de ses disciples, il portait leur attention sur toutes les preuves d'une intelligence prévoyante, tendre, toute-puissante, que le corps de l'homme et la structure de l'univers étalent aux yeux de l'observateur (110). Les raisonnements de Socrate sur les causes finales n'ont point été surpassés par ses successeurs, et l'on peut, à juste titre, le considérer comme le créateur de cette doctrine à laquelle on a donné les noms de Physico-Théologie, ou de Téléologie religieuse. La sagesse suprême, dit-il, conserve dans une éternelle jeunesse l'univers qu'elle a formé (111); les dieux étendent leur providence sur la nature entière, tout est en leurs mains instruments de leurs desseins (112); présents en tous lieux, ils voient tout, ils entendent tout (113). L'homme est l'objet particulier de leur amour et de leur prédilection; leurs soins descendent jusqu'aux intérêts privés et à la direction paternelle des individus, dans tous les détails de la vie et toutes les vicissitudes de leur destinée (114). Cette providence spéciale se manifeste par des avertissements

(109) *Id.*, ib., II, 1; § 4-5, IV, 5, II, 1, 6, 10, surtout IV, 4, 17.

(110) *Memor.*, I, 1, 11, IV, 7, I, ch. 4, § 2, 4, 8, IV, 3.

(111) *Memor.*, IV, 3, 13, et le discours de Cyrus mourant. *Cyrop.*, VIII, ch. 7, § 22.

(112) Les vents et la foudre sont cités comme ministres de Dieu. *Memor.*, IV, 3, 14.

(113) *Memor.*, I, ch. 4, 17, et ch. 1, 19.

(114) On a, dans différentes monographies, énuméré les expressions dont Socrate se sert pour désigner la divinité et ses attributs. Je pense qu'on a omis la plus remarquable: il donne souvent aux dieux l'épithète de *ἐπιμελοῦμενοι*, par ex. Phédon, ch. 6 et 7. C'est un des termes les plus forts dans la langue grecque, pour désigner des soins qui entrent dans les plus petits détails à l'effet de conserver une chose ou de la garantir de toute influence nuisible. Socrate s'en sert dans l'entretien avec Lamprocles, où il rappelle à son fils les soins que Xanthippe lui prodiguait quand il était malade. *Memor.*, II, ch. 2, § 10.

salutaires, et par l'annonce de l'avenir (115). Les Dieux parlent surtout à l'homme de bien qui leur adresse des prières et leur demande des conseils dans des positions difficiles (116); ils lui parlent non-seulement par ces lois souveraines qu'ils ont gravées dans son cœur, mais par leurs oracles répandus sur la terre, et par une foule de prodiges et de présages, les sacrifices, le vol des oiseaux, et d'autres indices de leurs volontés (117). Ils les manifestent encore par des révélations intérieures qui, dans l'opinion de Socrate, ne lui étaient pas exclusivement échues en partage, mais étaient accordées à ceux qui avaient mérité cette faveur par une piété fervente accompagnée de confiance et d'espoir (118). Socrate ne se permit aucune explication sur la nature de la Divinité. Il reconnut un Dieu unique, distinct du monde (119), auteur et conservateur de l'univers; au-dessous de lui, des Dieux inférieurs, revêtus d'une partie de son autorité, et dignes de notre vénération (120). Bien que Socrate se soit déclaré et ait été, dans un sens, soumis à la religion de son pays, puisqu'il recommandait d'honorer les dieux, d'observer le culte établi dans chaque contrée, de leur adresser des prières pour solliciter leur protection, de ne rien entreprendre d'essentiel sans les consulter, de ne rien exécuter contre leur ordre, et de leur offrir des sacrifices avec un cœur pur, il est évident qu'il tâcha d'emo-

blir cette religion en lui prêtant une signification morale, en subordonnant le polythéisme à sa doctrine de monothéisme, et en écartant de l'idée de toutes les classes d'êtres supérieurs les faiblesses, les superstitions, les fables indignes des perfections divines. Il ne voulut pas être initié aux mystères d'Eleusis.—Croyant que l'âme est d'origine divine, il ne pouvait que lui attribuer une nature immatérielle et indestructible. La conviction que Socrate avait de son immortalité et d'un état de rétribution, ne peut, malgré une espèce d'incertitude qu'il manifeste au moment de prendre congé de ses juges, être révoquée en doute, si l'on considère que ses principes moraux devaient naturellement lui faire embrasser cette croyance. Les preuves par lesquelles Socrate la justifie dans le Phédon sont, pour la plupart, étrangères à ses principes. Pour connaître celles qui lui appartiennent véritablement, il faut avoir recours aux considérations que Xénophon met dans la bouche de Cyrus mourant (121), et qui fondent l'espérance de l'immortalité sur la nature divine de l'âme; sur les remords; sur l'invraisemblance que le principe qui vivifiait le corps périsse quand ce principe de vie est délivré de ses liens; sur les songes prophétiques qui manifestent un plus grand pouvoir de l'âme, par la raison que dans l'état de sommeil, elle jouit de plus de liberté que dans celui de veille; et sur quelques autres analogies plus ou moins faibles, ou mêlées d'idées superstitieuses. Ce qui, dans le Phédon de Platon, paraît empreint du caractère socratique, c'est la réflexion qui amène l'entretien rapporté dans ce dialogue: « Il n'est, dit Socrate, permis à per-

(115) *Ib.*, IV, 7, 10.

(116) *Ib.*, I, 1, 9, 1, 4, 18, IV, 3, 12, IV, 8.

(117) *Ib.*, I, ch. 1, 2-6, 19, 1, 4, 15, 18.

(118) Les endroits suivants prouvent que Socrate ne croyait pas jouir du moniteur qu'il appelait son démon, par une prérogative appartenante à lui seul. *Memor.*, I, 1, ch. 1-9, IV, 3, 12 et suiv., I, 3, 4, IV, 3, 12, et ch. 8, 5 s. 11.

(119) *Ib.*, IV, ch. 4, § 4, 8, 9, 13.

(120) *Memor.*, IV, ch. 3, 13.

(121) Xénoph. *Cyrop.*, VIII, ch. 7, § 3 suiv.

sonne d'attenter à ses jours : placés sur la terre comme dans un poste, nous ne devons le quitter que par la permission des dieux. Pour moi, résigné à leur volonté, je soupire après le moment qui me mettra en possession du bonheur que j'ai tâché de mériter par ma conduite. . . . Quand même mes espérances d'une vie immortelle ne seraient pas fondées, outre que les sacrifices qu'elles exigent ne m'ont pas empêché d'être le plus heureux des hommes, elles écartent loin de moi les amertumes de la mort, et répandent sur mes derniers moments une joie pure et délicieuse. Tout homme qui, renonçant aux voluptés, a pris soin d'embellir son âme, non d'ornements étrangers, mais des ornements qui lui sont propres, tels que la justice, la tempérance et les autres vertus, doit être plein d'une entière confiance, et attendre paisiblement l'heure de sa mort(122).» M. Tennemann, qui a discuté avec le plus de soin et d'étendue(123) la question de savoir quelle idée on doit se former des véritables opinions de Socrate sur un état à venir, a fait voir que l'immortalité de l'âme n'a jamais été un objet spécial de ses entretiens, qu'il n'en a parlé qu'incidemment ; que les raisons sur lesquelles il appuyait ses espérances, n'avaient aucun caractère philosophique; qu'elles consistaient dans quelques réflexions tirées d'inductions accessibles à l'intelligence commune, et propres à rendre plausibles plutôt qu'à légitimer

les croyances populaires en une vie future où le sort des bons et des méchants serait fixé conformément à leur mérite. Dans l'*Axiochus* d'Eschine, dialogue qui, entre toutes les compositions attribuées à des disciples de Socrate, a le plus de ressemblance avec les écrits de Xénophon, Socrate s'entretient avec un mourant et le fortifie dans ses espérances par des considérations tirées des magnifiques facultés de l'homme, et du peu de probabilité qu'un être distingué par tant d'éminentes qualités, et auteur de tant d'ouvrages étonnants, soit condamné au néant, et n'ait pas la perspective d'une plus longue durée que celle qui est le partage des êtres destitués de l'excellence et de la dignité qui brillent en lui(124). Excepté ce morceau, dont l'authenticité est suspecte, et quelques phrases de la fin de la *Cyropédie*, on ne trouve, dans les monuments vraiment socratiques, aucune trace d'enseignements sur l'immortalité. L'*Apologé* de Socrate par Platon, le seul de ses écrits où il paraisse avoir été fidèle rapporteur des paroles de son maître, offre un passage(125) où le doute se prononce plus fortement encore qu'au moment où il fait ses adieux à ses juges. « Il faut, dit Socrate, que la mort soit de deux choses l'une, ou l'anéantissement absolu et la destruction de toute conscience, ou, comme on le dit, un simple changement, le passage de l'âme d'un lieu dans un autre. Si la mort est la privation de tout sentiment, un sommeil sans aucun songe; . . . je dis qu'elle n'est pas un mal; car la durée tout entière ne pa-

(122) *Phédon*, ch. 6, éd. Bipont, p. 140, 153-154, 207, 250. Voyez sur le but du *Phédon* la Traduction de Platon, par Scheiermacher, p. 12 suiv. du 3<sup>e</sup> vol. de la 2<sup>e</sup> partie, 1809. *Phédon* est une transition du *Phédon* au *Timee*. *J. G.*, pour la classification de ces dialogues, l'article PLATON. XXXV, 49.

(123) Dans un ouvrage intitulé : *Doctrines et opinions de l'école de Socrate sur l'immortalité*, Leuz, 1791, allemand., p. 534-560.

(124) *Eschine*, 3<sup>e</sup> dialog., ch. 17, p. 155-158, éd. de Fischer.

(125) Ch. 30, éd. F. A. Wolfii, 1812, p. 87; p. 155 suiv., éd. de Fischer.

raît plus ainsi qu'une seule nuit (126).» Il est vrai que cette alternative n'est suggérée à Socrate que par sa position, dans laquelle il lui importe de prouver à ses ennemis que, dans aucune hypothèse sur le sort futur de l'homme, ils ne lui ont fait, en le condamnant, un mal réel. Mais toujours est-il qu'il y a loin de ce dilemme, moitié ironique, moitié sceptique, à la persuasion de saint Étienne qui voit les cieux ouverts au moment où il est mis à mort de la manière la plus cruelle. Cependant gloire immortelle au fils de Sophronisque pour l'impulsion qu'il a donnée aux héritiers de la tombe, vers la recherche des principes rationnels d'une espérance qui est le seul soutien à l'épreuve, dans la courte traversée du néant à d'autres ténèbres! Il nous est impossible de voir le moindre motif valable à l'opinion de ceux qui ont soutenu que le fond de la pensée de Socrate (127) fut que l'âme ne survivait pas au corps. S'il ne réussit pas à justifier d'une manière plus satisfaisante les sentiments qu'il nourrissait, et que ses disciples attestent avoir été conformes à la croyance universelle, au moins mérita-t-il bien de la philosophie religieuse, en mettant l'esprit humain sur la voie de sonder notre nature morale pour y trouver de plus solides appuis à une ancienne et glorieuse espérance. — Il ne nous reste plus qu'à jeter un coup-d'œil sur la tendance générale, et les résultats de la réforme philosophique

de Socrate. On doit reconnaître qu'ils ont un caractère plutôt négatif que positif. Socrate mit en fermentation les esprits, bien plus qu'il ne leur offrit des principes certains et des points de ralliement inébranlables. On ne peut que trouver fondé, jusqu'à un certain degré, le reproche que lui adresse Clitophon dans un fort ancien dialogue, compris dans le recueil de ceux de Platon (128); le reproche d'exciter vivement les hommes à s'occuper de leurs intérêts moraux, mais d'être impuissant à les faire entrer réellement dans la carrière qu'il leur indiquait et qu'il suivait lui-même. Ses entretiens sont remplis de discussions sur des questions peu fructueuses, comme de savoir si la vertu peut être enseignée ou si elle est innée dans l'homme : recherches qui laissent les choses et les personnes dans leur ancien état, et qui rejetaient les interlocuteurs dans les subtilités mêmes dont Socrate s'efforçait de débarrasser la philosophie. Ajoutons à cela le mélange de motifs, tantôt entièrement purs et puisés dans le respect pour la loi rationnelle, tantôt beaucoup moins nobles et tirés d'intérêts étrangers à tout perfectionnement moral; l'absence d'un principe véritablement vivifiant, tel que celui d'une philanthropie universelle; une classification des vertus mal entendue, qui en mutilait l'ensemble, et qui plaçait, par exemple, la piété envers les dieux sous la rubrique de la justice; le défaut d'une règle suprême et précise, qui fût le lien et le flambeau des préceptes de détail; une contradiction manifeste entre les protestations, sûrement très-sincères,

(126) Voyez le passage entier dans la trad. de M. Cousin, p. 117 et 118.

(127) Le professeur J. E. Mayer a soutenu que Socrate nia l'immortalité, *V. Socratiche Denkwürdigkeiten*, Vienne, 1784, in-8°. Ses arguments ne sont pas indignes d'attention, mais on est étonné de voir ces raisons, toutes indirectes, ébranler un philosophe aussi profondément versé dans les écrits des anciens que Platner. Voy. la 3<sup>e</sup>. édit. de ses *Aphorismes philos.*, § 1034, p. 639.

(128) Schleiermacher pense que c'est une très-ancienne parodie du rôle purement énelchétique que Socrate joue dans la plupart des dialogues de Platon, p. 456 du vol. 3 de la 2<sup>e</sup>. partie de sa trad.

de Socrate, contre l'inculcation d'attaquer la religion établie, et des doctrines qui en sapaient les fondements : inconséquence également à déplorer, soit qu'on la considère comme la preuve des bornes de sa prévoyance, s'il ébranla, sans le vouloir, ce qu'il prétendait être l'objet de sa vénération, soit qu'elle se présente comme la suite inévitable d'une position fautive et de l'impossibilité où il se croyait d'engager une lutte ouverte de la vérité avec l'erreur (129). Mais cette insuffisance de doctrine et d'efforts pour opérer le bien directement et avec moins de lenteur, est plus que compensée par les services éminents qu'il rendit à la philosophie et à l'humanité. En ramenant les investigations de l'homme sur ses intérêts moraux, il le révéla à lui-même et lui apprit à s'orienter dans sa propre nature et dans son véritable domicile. A l'égard du culte public et des opinions religieuses, nouveau Prométhée, il leur donna la véritable vie, un sens plus relevé et plus digne de leur objet ; il les anima d'un souffle plus pur ; il transforma Jupiter vengeur de ses injures personnelles et capricieux distributeur de faveurs arbitraires, en législateur juste et paternel, n'ayant dans la sanction et l'exécution de ses lois, d'autre objet que le perfectionnement de ses adorateurs, et leur félicité, résultat de leur obéissance. Ainsi, bien que Socrate n'eût le projet d'être ni le fondateur d'une nouvelle religion, ni le réformateur de l'ancienne, et que toute son ambition se bornât à recueillir le sens moral et à le développer dans les personnes sur lesquelles il lui était possible d'obtenir prise, il changea ab-

solument le point de vue sous lequel ses compatriotes envisageaient leurs rapports avec des êtres supérieurs ; et tout l'édifice du système social du peuple le plus civilisé et le plus puissant en influence sur les autres nations, fut ébranlé dans sa base. En donnant à toutes les hautes méditations une tendance pratique ; en identifiant la sagesse (*sophia*) avec l'empire sur soi-même (*sophrosyne*), la beauté (*calon*) avec la perfection morale, il fit de la langue grecque, enrichie par lui, et assouplie à l'expression de notions morales précises, pures, fécondes, un véhicule d'idées élevées et d'impressions heureuses, un organe de l'intelligence et de la sociabilité plus favorable à la formation et à l'échange d'utiles pensées et de conseils salutaires. Il y a plus : il débarrassa le langage de la philosophie de ce caractère symbolique, qui en faisait plutôt une branche de la poésie qu'une théorie de l'esprit humain, qui tantôt enchaînait le raisonnement au monde visible, et l'attachait comme au joug de la sensualité, tantôt l'égarait, à la suite de l'imagination, dans des combinaisons fantastiques. Il fut pour le style philosophique ce qu'Hérodote et Phérocide avaient été pour celui de l'histoire. Il forma cette prose didactique qui se prête avec une si merveilleuse facilité aux généralisations les plus abstraites et à la peinture de détails de la nature la plus individuelle, aux nuances les plus fines du doute, comme à tous les degrés d'hésitation, de persuasion naissante, de conviction arrêtée. La multitude de tournures dubitatives et limitatives, qui, dans toutes les langues, font le désespoir du traducteur des ouvrages de ses disciples, offre, ainsi que le nom

(129) Voy. tout l'Eutyphron et le Phèdre, ch. 7 et 8, p. 196 suiv. de l'édit. de Heindorf.

de philosophe (ami de la sagesse), qu'il emprunta à Pythagore, et qu'il rendit usuel, l'empreinte de cette modestie qui se tient en garde contre l'amour-propre, de ce respect pour la vérité, qui porte une parfaite loyauté dans l'expression de la pensée, et qui craint de passer les limites de la croyance réelle, de cette urbanité quelquefois moqueuse, toujours gracieuse, et habituellement bienveillante, dont il est resté, dans les deux plus grands prosateurs de l'antiquité, le modèle à jamais inimitable. Socrate fixa, pour des siècles, le chef-lieu de la philosophie dans sa ville natale, d'où le mouvement qu'il imprima aux esprits, rayonna vers toutes les contrées habitées par des Grecs. Il renaquit, selon Céphissias de Thèbes, ami de Simmias, jusqu'à la lourde intelligence des Béotiens (130). Mais ces éminents services, rendus à sa nation, sont encore surpassés par l'influence qu'il exerça sur la culture générale de l'esprit humain. En décréditant les spéculations métaphysiques, il mit les philosophes sur la voie d'une métaphysique plus saine et plus solide. Les esprits qui ne peuvent s'en passer, et ce sont les plus pénétrants qui n'y renoncent point, cherchèrent à établir leurs théories sur de meilleurs fondements. Ayant pour but de conduire l'homme à tirer de son propre fonds le trésor de connaissances qui y est caché, et de le faire accoucher des vérités que son âme renferme, la méthode socratique devait nécessairement amener des recherches profondes sur nos facultés et une analyse plus complète de leurs opérations, ainsi que des lois aux-

quelles elles sont assujéties. On en vit naître l'idée d'une science des premiers principes de toute connaissance et de la possibilité même de connaître. Par ses entretiens, qui avaient pour unique objet l'observation des phénomènes moraux, Socrate ouvrit à la bonne métaphysique sa véritable école, la psychologie, dont il fut le créateur, en faisant de l'homme le centre de toutes les méditations du philosophe, et en lui indiquant les faits révélés par le sens intime, comme les éléments essentiels de toute solution des problèmes qui l'occupent. Ce ne furent pas, à la vérité, les disciples de Socrate qui cultivèrent avec le plus de sagesse et de succès le terrain qu'il avait conquis et déblayé pour la philosophie. Cicéron (131) les présente comme des héritiers qui se seraient partagé une ample succession, et dérive du penchant qui les porta à s'approprier, chacun, l'une ou l'autre portion des entretiens infiniment variés de leur maître, la diversité des systèmes qu'ils embrassèrent, et dont la plupart les jetèrent dans des routes opposées à celle où Socrate s'était efforcé de les faire entrer. Ce résultat s'explique par la nature de la méthode qu'il employait, et qui, loin de produire uniformité d'opinions et de goûts, tendait à conserver, à chaque homme qu'il aidait à s'explorer lui-même, toute son individualité et une entière indépendance dans l'usage de ses moyens. Mais nous ne pouvons méconnaître, dans la nature vague des principes de Socrate et dans l'absence habituelle de cette analyse rigoureusement scientifique, qui seule a le pouvoir de détruire le germe même du doute dans les esprits méditatifs, une

(130) Plutarque, *du Génie de Socrate*, p. 321, l. 21 de l'édition de Wyttenbach.

(131) *De Orat.*, III, 16, 6.

cause bien autrement puissante de la divergence de vues sur des points fondamentaux, qui frappe dans les élèves du plus lumineux et du plus sensé des philosophes de l'antiquité. Pour opérer sa réforme, il se fit, par les raisons que nous avons indiquées, un devoir de n'en appeler qu'à l'intelligence commune, d'éviter tout emploi de raisonnements abstraits, et d'appliquer les secours de sa dialectique, l'ironie, l'induction et les autres procédés de sa méthode, au développement populaire des arrêts dictés par le simple bon sens. Or ce moyen est excellent pour procurer du repos à l'esprit fatigué de théories infructueuses, et pour rallier momentanément les amis de la vérité, qu'un esprit juste et le tourment de l'incertitude disposent à faire à des intérêts qui ont un puissant avocat au fond du cœur, le sacrifice de leurs doutes et de tout résultat de réflexions purement spéculatives. Mais bientôt le besoin d'investigation plus profonde se réveille. Sans cesse minée et sourdement affaiblie ou entièrement abrogée par les travers de l'esprit ou la dépravation des mœurs, l'autorité du sens commun n'est plus invoquée avec succès, parce que ses inspirations ne sauraient remplacer ce développement théorique de principes sans lequel les discussions et les doctrines n'ont ni point de départ ni limites. Une sanction plus élevée est désirée; la nécessité s'en fait sentir même à ceux qui voudraient s'en tenir aux oracles du sens commun. Pour l'obtenir, on soumet les décisions du bon sens à un examen nouveau et l'on poursuit jusqu'à leur racine les faits et les raisonnements sur lesquels elles s'appuient. Aussi, de l'école du meilleur interprète que la philosophie du bon sens eut jamais,

sortirent, dans un fort petit espace de temps, des sectes non moins divergentes que nombreuses. Entre les disciples de Socrate, célèbres par des écrits perdus en partie, on ne compte que Xénophon, Eschine, Criton, Cébès, Simon le cordonnier, Simmias et Phédon, qui ne paraissent pas s'être écartés des sentiments de leur maître : encore ce dernier fonda-t-il une école qui, de sa patrie, fut appelée Éléenne, et qui produisit la secte des Érétriens, par Ménédème. Pour le reste, nous voyons à la suite d'Euclide, chef des Mégariens, les uns donner leur attention de préférence aux principes logiques sur lesquels reposait la méthode de Socrate, ou qui pouvaient en légitimer l'application, et se livrer, à l'occasion des procédés dialectiques, mêlés aux autres artifices de cette méthode, à des disputes qui frisent le scepticisme, et qui y conduisirent plus tard; les autres s'attacher au développement, soit de l'ensemble, soit d'un des points principaux de la doctrine de Socrate. Plusieurs s'appliquèrent exclusivement à la partie morale de ses enseignements, mais dans deux directions opposées, cherchant, tantôt à l'exemple d'Aristippe, chef de l'école de Cyrène, à faire servir les préceptes de la sagesse socratique à s'assurer la félicité par le plus grand nombre possible de jouissances vives et durables; tantôt comme Antisthène, chef des Cyniques, à se procurer le repos et le contentement de l'âme par l'indifférence pour la volupté et par l'indépendance de tout besoin que n'exige pas impérieusement la conservation de la vie physique. Des esprits plus vastes et plus profonds, aspirant à rattacher les résultats des instructions pratiques de Socrate à des principes de haute métaphysique et d'é-



vidence inattaquable, devienent les créateurs de nouveaux systèmes scientifiques. Platon descend de la région sublime des idées aux détails des enseignements de son maître; Aristote, disciple de Platon, remonte des faits d'observation et de conscience à des principes généraux et à des exposés théoriques. On voit que Socrate, fondateur d'une nouvelle ère de la philosophie, de l'ère historique, ne marque pas seulement la limite de ce qu'on peut appeler l'âge héroïque et les siècles fabuleux de cette science, mais qu'il est encore le père de toutes les écoles de philosophie postérieures à son temps, savoir : des quatre écoles *dogmatiques*, de l'académie; du lycée; de l'école stoïcienne, qui se forma par la combinaison du cynisme avec la dialectique d'Euclide (de Mégare) et de Stilpon; de la secte d'Épicure, qui amalgama les principes d'Aristippe avec ceux de Démocrite; enfin de deux systèmes *sceptiques*, de celui que soutint Arcésilas, sorti des bancs de l'académie, et du pyrrhonisme qu'enfanta la doctrine d'Arcésilas. — Parmi les grands hommes de la Grèce, Socrate est du petit nombre de ceux dont le portrait nous a été transmis par des monuments d'une authenticité incontestable. Personne ne regrettera d'avoir lu ce qu'en dit E. Q. Visconti, dans son *Iconographie grecque* : on sait que ce profond connaisseur de l'antiquité n'a pu toucher à un sujet sans répandre du jour sur tout ce qui s'y rapporte. — Diogène Laërce (132) cite le début de l'hymne à Apollon, que Socrate avait composé, et d'une des fables d'Ésope qu'il avait mises en vers (133)

(132) I. II, § 42.

(133) Phédon, ch. 1, avec les notes de Wyttenbach, p. 123—129, et son commentaire, sur les Œuvres

dans sa prison, en attendant le retour du vaisseau de Délos. Ces vers, plus que médiocres, s'ils sont de Socrate, ne démentent pas pour cela Cicéron, qui, en affirmant que Socrate n'a rien laissé par écrit, a entendu parler de traités sur l'un ou l'autre des sujets de ses entretiens philosophiques. — Plusieurs écrivains de l'antiquité, à la vérité tous postérieurs à l'ère chrétienne, Diodore de Sicile, Plutarque, Thémistius, Libanius, Marinius dans la Vie de Proclus, le scholiaste d'Isocrate, Tertullien, Origène et saint Augustin, rapportent que les Athéniens, quelque temps après la mort de Socrate, ouvrirent les yeux sur l'iniquité de ses juges, et témoignèrent leurs vifs regrets en fermant les écoles et interrompant les exercices gymnastiques. Ils prétendent qu'après avoir condamné Mélitus à mort, et banni les autres accensateurs de Socrate, le peuple lui fit élever une statue en bronze de la main de Lyssippe (134), et qu'on lui dédia une chapelle, comme à un héros et à un demi-dieu. Plutarque (135) assure que les calomniateurs de Socrate furent en exécration à tous les citoyens, qu'on ne voulait point leur donner de feu, ni répondre à leurs questions, ni se trouver aux bains avec eux, et qu'on jetait, comme souillée, l'eau où ils s'étaient baignés : il ajoute que, ne pouvant supporter la haine publique, ils se pendirent de désespoir. L'auteur du Voyage d'Anacharsis (136) ne croit

morales de Plutarque, p. 182—184 du t. VI, Oxford 1810.

(134) *Voy. Th. Adami, Diss. de statua Socratis Atheniensium presentis monumento publico*, Leipzig 1745.

(135) *De invad. et odio*, ch. , p. 170, vol. 3, ed. Wyttenb.

(136) T. V, p. 188.

pas que ces traditions puissent se concilier avec le silence des disciples de Socrate, et surtout avec un passage de l'Apologie attribuée à Xénophon (137), dans lequel il indique les raisons qui firent tomber Anytus en discrédit à Athènes, et parmi lesquelles ne figure point sa conduite envers Socrate. Mais ces considérations ne paraissent pas des motifs suffisants pour révoquer en doute un repentir attesté par tant d'écrivains; elles jettent tout au plus de l'incertitude sur l'époque où il commença à se manifester, et sur les actes ou les circonstances qui le signalèrent. Le récit d'un auteur aussi instruit que Plutarque mérite d'autant plus d'attention, qu'il avait sous les yeux des ouvrages sur la vie de Socrate, publiés par des hommes estimés et dignes de foi, tels que Démétrius de Phalère et Panétius (138).—Parmiles biographes modernes de Socrate, il faut distinguer François Charpentier (*Vie de Socrate*, édit. 3<sup>e</sup>, Amsterd. 1699); John Gilbert Cooper (*Life of Socrates*, Lond. 1749, in-8<sup>o</sup>, trad. en fr. 1751); Guill.-Fr. Heller (Francf. 1789, 2 vol.); Ch.-Guill. Brumbey (Lemgo, 1800, in-8<sup>o</sup>.); G. Wiggers (2<sup>e</sup> édit., Neustrelitz 1811); ces trois derniers en allemand. L'ouvrage de J.-A. Eberhard (*Voy. t. XII*, p. 445 et s.), *Nouvelle Apologie de Socrate*, s'occupe du caractère et des vertus de Socrate, mais beaucoup plus encore de la question théologique du salut des païens. L'écrivain sur le but de Socrate (Dessau, 1785, allem.), dans le-

quel un spirituel et savant anonyme s'est, au moyen de singuliers rapprochements et de combinaisons ingénieuses, amusé à prouver que Socrate et ses disciples avaient formé le projet de détrôner le roi de Perse et d'opérer une grande révolution en Asie, n'est qu'une défense ironique du fondateur de la religion chrétienne contre la diatribe dans laquelle H.-S. Reimarus s'était efforcé d'établir que Jésus-Christ avait eu un dessein purement politique. On peut encore citer comme des attaques paradoxales contre le caractère et la conduite de Socrate : Sig.-Fr. Dresig, *de Socrate justè damnato*, Leipzig, 1738; Car.-Em. Kettner, *de Socrate mortem minus fortiter obeunte*, ibid., 1735; Fr. Menzii, *Socrates nec officiosus maritus, nec laudandus paterfamilias*, ibid., 1716, in-4<sup>o</sup>. T. Mitchell (dans un discours placé en tête de sa traduction d'Aristophane, vol. 1, 1820, p. 132 et s.), et son critique (*Revue d'Edimbourg*, nov. 1820), ont essayé de justifier l'auteur des *Nuées*, et de montrer que le portrait qu'il a fait de Socrate est conforme à l'idée qu'on doit s'en former, d'après une lecture attentive de Platon. Le *Socrate en délire*, de C.-M. Wieland, est un roman philosophique dont le héros est Diogène-le-Cynique. *La mort de Socrate* est le titre et le sujet d'une tragédie de Sauvigny (*V. SAUVIGNY*, XL, 497), et d'un petit drame par B. de Saint-Pierre, publié en 1808. Ducis a fait imprimer en 1781 *la Colère de Xantippe*, composition dramatique dont on cherche en vain la trace dans les correspondances de Laharpe et de Grimm, et même dans les *Essais de Mémoires sur Ducis*, par M. Campenon. L.-S. Mercier a fait une *Maison de Socrate*, drame en cinq

(137) § 31, ed. de Bach., p. 113. Diogène Laërce rapporte (I. II, 43) que les Héracléotes chassèrent Anytus de leur ville. Thémistius dit qu'ils le lapidèrent à cause de Socrate (*Or.* II, p. 58, ed. Petav.), et qu'on montrait son tombeau dans un faubourg d'Héraclée.

(138) Diogène Laërce seul cite une vingtaine d'autorités dans son article sur Socrate.

actes, 1809, in-8°. La pièce que Voltaire donna, en 1759, sous le titre de *Socrate*, comme traduite de l'anglais de Thompson, est un cadre où il a placé, sous des noms peu déguisés, ses ennemis Nonotte, Chaumeix et Bertier. Le poème de M. Raynouard, intitulé *Socrate dans le temple d'Aglauré*, a été couronné par l'Institut en 1804. M. Alph. de Lamartine a publié en 1823 la *Mort de Socrate*, poème. S—R.

SOCRATÉ, dit le *Scholastique* (1), l'un des anciens auteurs de l'histoire de l'Église, naquit à Constantinople, vers la fin du quatrième siècle. Ses premiers instituteurs furent Helladius et Ammonius, deux prêtres de Jupiter, qui s'étaient exilés d'Alexandrie après l'abolition du polythéisme. Il reçut ensuite des leçons du sophiste Troïle, l'un des grands maîtres de cette époque dans l'art de l'éloquence. Son éducation terminée, il étudia le droit; et l'on peut conjecturer que ce fut avec quelque succès. Socrate était dans la maturité de l'âge lorsqu'il entreprit de continuer l'histoire ecclésiastique d'Eusèbe de Césarée; et il apporta dans l'exécution de ce dessein tout le soin et l'exaetitude dont il était capable. C'est un écrivain grave, judicieux et digne de foi; mais son style pèche par un excès de simplicité. En voulant éviter l'enflure et l'affectation, il est tombé dans le défaut contraire. L'impartialité qu'il a gardée en parlant des sectes qui divisaient l'Orient, l'a fait soupçonner d'indifférence. On l'a

même accusé de novatianisme; mais, dit H. Valois, on aurait pu l'accuser de même d'arianisme; car il ne dissimule pas plus ce qu'il sait de favorable pour les partisans d'Arius, que pour ceux de Novat. Il les regardait les uns et les autres comme des hérétiques; mais il ne pensait pas que ce fût un motif pour les calomnier. Différents passages, cités par Valois, établissent l'orthodoxie de Socrate d'une manière évidente. Sozomène et Nicéphore - Calliste, se sont appropriés en partie son travail. L'*Histoire* de Socrate est divisée en sept livres, qui s'étendent de l'an 306 à 439, depuis l'avènement de Constantin-le-Grand à l'empire jusqu'à la trente-unième année du règne de Théodose le Jeune. Abrégée par Épiphané le scholastique, dans l'*Historia Tripartita* (*Voy. ÉPIPHANE*, XIII, 214), elle a été imprimée pour la première fois, à la suite de celle d'Eusèbe, Paris, Robert Estienne, 1544, in-fol. Wolfg. Musculus, Christophorson, Henri Valois, l'ont traduite en latin; et le président Cousin, en français (*V. EUSÈBE*). L'édition de Valois est enrichie d'une Préface, de Notes et de Dissertations intéressantes. On doit aussi consulter Tillemont, *Hist. des empereurs*, VI, 119 et suiv. W—s.

SODERINI (PIERRE), né vers l'an 1450, fut gonfalonier perpétuel de la république Florentine, au commencement du seizième siècle. Après l'expulsion de Pierre II de Médicis, et le supplice de Savonarola, la république de Florence, revenue à ses anciennes formes démocratiques, changeait tous les deux mois les chefs de l'état. Dans un temps où la politique de l'Europe entière était fort incertaine, ce fréquent renouvellement de toutes les

(1) Nom qu'on donnait alors aux jeunes avocats, parce qu'ils sortaient des écoles. Les éditeurs de l'histoire ecclésiastique donnent tous ce titre à Socrate; mais il ne l'a pas dans les manuscrits, et suivant Tillemont, rien ne prouve qu'il ait réellement exercé la profession d'avocat, comme le dit Valois, que nous avons suivi dans cet article.

magistratures rendait confuse et difficile la conduite de l'état. Les Florentins, pour remédier à ce désordre croissant, résolurent, le 16 août 1502, de donner, par un choix volontaire, un chef à leur république, voulant qu'il tint des lois même ce crédit que les Médicis avaient dû à une usurpation. Ils firent choix de Pierre, fils de Thomas Soderini, citoyen déjà distingué par sa richesse, sa probité, son amour pour les arts, et la part qu'il avait eue à l'expulsion des Médicis. On lui conféra le titre de gonfalonier perpétuel, et le droit de représenter l'état dans toutes ses relations extérieures. Mais Soderini, homme doux et modeste, loin d'abuser du pouvoir et de la prééminence qui lui avaient été confiés, ne maintint pas même ses prérogatives autant qu'il l'aurait dû pour le bien de sa patrie. Il protégea les arts, fut l'ami des grands peintres, des sculpteurs, des architectes, des poètes et des philosophes qui faisaient alors la gloire de l'Italie, tandis que, comme homme d'état, il ne laissa de lui que peu de souvenirs. Pendant son administration, les Florentins poursuivirent avec vigueur la guerre qu'ils avaient commencée contre Pise, et réduisirent enfin, en 1509, cette ville à leur obéissance. Soderini, qui avait dû à la protection de la France le triomphe de son parti, et l'expulsion des Médicis, demeura attaché à cette couronne au milieu de toutes les révolutions que le caractère impétueux de Jules II causait en Italie. Sa partialité pour la France le fit consentir à ce que Louis XII assemblât dans Pise un conciliabule pour déposer Jules II. Ce pontife ne lui pardonna pas cet affront; et lorsque les Français eurent évacué l'Italie, en 1512, il poussa Cardone, vice-

roi de Naples en Toscane, pour y rétablir l'autorité des Médicis. La ville de Prato, surprise le 30 août 1512, fut livrée au pillage et à un horrible massacre. Le lendemain les partisans des Médicis, s'étant portés tumultuairement au palais public, surprirent Soderini dans son appartement, l'entraînèrent dans une maison particulière, et le firent déposer par la seigneurie, après dix ans d'un gouvernement pendant lequel il n'avait pas donné lieu de former contre lui la moindre plainte (1). Le 31 août 1512, Pierre Soderini, escorté par quarante arbalétriers albanais, et suivi de plusieurs de ses parents, fut conduit jusqu'aux frontières de la république du côté de Sienna. De là il reçut ordre de se rendre à Raguse, où il resta relégué jusqu'à l'élection du pape Léon X. Celui-ci, quoiqu'ennemi de la maison Soderini, avait été porté au Saint-Siège par le cardinal Soderini, frère de Pierre, par suite d'une convention secrète faite au conclave. Pierre fut immédiatement appelé à Rome par Léon X; il y arriva au mois de mars 1513, et il y professa toujours hautement son attachement aux droits de sa patrie et à la cause de la liberté; ce qui n'empêcha pas qu'il ne fût traité avec distinction par la cour pontificale et par tous ses compatriotes; mais on ne lui permit jamais de revenir à Florence. (*Voy. Razzi, Vita di Piero Soderini*, Padoue 1737, in-4<sup>o</sup>.) S. — 1.

(1) Machiavel, qui avait été le secrétaire de la république pendant la dictature de Soderini, fut exposé à de violentes persécutions après la chute du gonfalonier perpétuel, dont il a tracé le portrait dans l'épigramme suivante:

*La notte che morì Pier Soderini,  
L'alma n'andò dell'inferno alla bocca;  
E Pluto la gridò: anima sciocca,  
Che inferno? va nel limbo de' bambini.*

SODERINI (JEAN-VICTOR), agronome, né en 1526, à Florence, dans le sein d'une famille qui venait de donner un dictateur à la république, et un cardinal à l'Église (Voy. l'article précédent), fut envoyé à l'université de Bologne, où il apprit la philosophie et le droit. De retour en Toscane, il s'exprima, sans réserve, contre les Médicis, et trempa même dans un complot qui avait pour but de leur arracher le pouvoir. Condamné par le conseil des huit à perdre la tête sur l'échafaud, il dut son salut à la générosité de Ferdinand I<sup>er</sup>, qui le relégua, pour la vie, dans la terre de Cedri, près de Volterra. Soderini adoucit l'ennui de cet exil, en étudiant l'agriculture, et en composant des ouvrages estimés sur cette science. Son *Traité sur la culture de la vigne*, que les académiciens de la Crusca ont mis au nombre des *Testi di lingua*, contient, sur les vignobles ainsi que sur l'art de fabriquer et de conserver les vins, plusieurs préceptes que l'expérience n'a point démentis. Il est vrai que l'auteur se montre un peu trop partisan de l'influence des astres, comme, par exemple, lorsqu'il recommande (pag. 70 et 73), de faire les vendanges quand la lune est dans tel et tel signe, et en décroissance, par la raison que, « si l'on recueille moins de vin », on est sûr au moins de l'avoir de » meilleure qualité, et d'une plus facile conservation. » Son style n'est pas toujours digne de servir de modèle ; et malgré les arrêts de la Crusca, personne ne s'avisera de dire : « La vigne qu'on appelle vigne » à cause de la vie qu'elle a, et » qu'elle communique à notre vie » humaine (1). » Cependant l'ouvrage

mérite d'être lu par les cultivateurs et par les gens de lettres : les uns y trouveront des phrases techniques, en plus grand nombre que partout ailleurs, et les autres quelques bons conseils, dont ils pourront encore profiter. Ce livre est intitulé : *Trattato della coltivazione delle viti e del frutto che se ne può cavare*, Florence, Giunti, 1600, in-4°. Il parut pour la première fois accompagné d'un autre Traité sur le même sujet, de Bernard Davanzati, et de l'apologie du melon (*popone*), par Giachini. Celui de Soderini fut réimprimé séparément, par Manni, *ibid.*, 1734, in-4°, avec quelques renseignements sur la Vie de l'auteur, qui mourut le 3 mars 1596. Ses autres ouvrages sont : I. *Breve descrizione della pompa funerale fatta nell'esequie del gran duca Francesco Medici*, *ibid.*, 1587, in-4°, fig. II. *Trattato d'agricoltura*, *ibid.*, 1811, in-4°. III. *Della coltura degli orti e giardini*, *ibid.*, 1814, in-4°. IV. *Trattato degli alberi*, *ibid.*, 1817, in-4°. Les trois derniers Traités ont été extraits des manuscrits inédits conservés à la bibliothèque *Magliabechiana*, en 4 vol. in-fol. Voyez, pour d'autres renseignements, la Notice de Manni, et Poggiali : *Serie de' testi di lingua*, tome 1, pag. 366, et tome 2, pag. 72.

A—G—S.

SODERINI (JEAN-ANTOINE), voyageur, né à Venise, en 1640, d'une famille noble, s'embarqua, en 1671, avec son compatriote Bembo, qui allait au Levant ; fit un long séjour en Cypre, visita ensuite la Palestine, l'Égypte, la Barbarie, la Syrie, la Natolie, la Turquie d'Europe, et rapporta dans son pays une immense collection de médailles rares. D'autres choses curieuses, qu'il

(1) La vite che vite per la vita ch'ella ha e dà alla nostra umana vita è stata addimandata, etc.

avait fait embarquer à Alexandrie, furent prises par un corsaire tripolitain. Nommé gouverneur de Zara, en 1674, Soderini accueillit dans cette ville les célèbres voyageurs Spon et Wheler, qui parlent dans les termes les plus flatteurs de ses vastes connaissances. En 1676, il revint dans sa patrie, où il s'appliqua à l'étude des médailles, dont il avait une collection précieuse. Charles Patin et d'autres numismates en ont fait l'éloge. Cette collection fut dispersée, après la mort de Soderini, arrivée en 1691. On trouve de curieux détails sur cet antiquaire, dans le Voyage de Magni en Turquie et dans la Dissertation de Morelli sur plusieurs voyageurs vénitiens. E-s.

SODOMA (JEAN-ANTOINE RAZZI, dit le chevalier). V. RAZZI.

SOEMIAS (JULIA), fille d'Avitus et de Moesa, était sœur de Julie Mammea (V. ce nom, XXVI, 432). Mariée à Varus Marcellus, que sa mort prématurée empêcha d'arriver au consulat, elle ne se fit aucun scrupule de violer la foi conjugale, et entretenit publiquement un commerce adultère avec Caracalla, dont elle eut un fils, devenu fameux sous le nom d'Héliogabale. Après la mort de Varius, elle suivit sa mère, qu'un ordre de Macrin exilait dans Émèse. On sait que Mœsa parvint à gagner les légions stationnées en Syrie, et leur persuada de proclamer empereur le fils de Caracalla. Dans le combat qui eut lieu entre les troupes de Macrin et celles d'Héliogabale, Soemias montra plus de courage qu'on n'en devait attendre d'une femme de ce caractère. Ayant vu plier les soldats d'Héliogabale, elle descendit de son char, et, par ses prières et ses larmes, les arrêta dans leur fuite. Soemias et Mœsa pressèrent le nouvel

empereur de se rendre à Rome, où on les vit avec étonnement l'accompagner dans les assemblées du sénat, et prendre part aux délibérations. Moins ambitieuse que sa mère, Soemias cessa bientôt de se mêler des affaires de l'état pour ne s'occuper que de ses plaisirs. Sa vie, dit Lampride, était celle d'une courtisane. Héliogabale lui donna la présidence d'un sénat de femmes, qui décida toutes les questions relatives aux ajustements, à la forme des voitures et aux préséances. Livrée entièrement à des soins si graves, elle ne prévint pas que les folies d'Héliogabale tarderaient peu à le précipiter du trône. Les prétoriens, d'accord cette fois avec le vœu de Rome, élurent empereur Alexandre Sévère (V. ALEXANDRE, I, 511). Dans cette crise, Soemias ne voulut point quitter son fils, et, le tenant étroitement embrassé, périt du même coup qui lui ôta la vie, l'an 222 (Voy. HÉLIOGABALE, XX, 8). On a des médailles de cette princesse, dans tous les métaux; elles sont rares en or et en argent médaillons. W—s.

SOGDIANUS, roi de Perse. V. DARIUS, X, 551.

SOISSONS (CHARLES DE BOURBON, comte de), grand-maître de France, né le 13 novembre 1556, fut le dernier des fils du prince de Condé, Louis I<sup>er</sup>. du nom (V. CONDÉ, IX, 387), mais d'un autre lit que ses frères : il eut pour mère Françoise d'Orléans-Longueville, qui l'éleva dans la religion catholique. Le roi Henri III le fit chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, en 1587. Le comte de Soissons fut toujours moins attaché à ses devoirs de prince et de sujet qu'à ses intérêts particuliers et à ses prétentions; et bien qu'elles fussent excessives comme son

orgueil, la médiocrité de son génie ne lui permit jamais de figurer à la tête d'un parti. Toute sa vie se consuma dans des cabales de cour. Après la formation de la ligue, en 1587, le duc de Guise songea un instant à substituer le comte de Soissons au cardinal de Bourbon, pour l'opposer au roi de Navarre (depuis Henri IV), comme héritier présomptif de la couronne. Le jeune prince rempli d'ambition, et dépourvu de biens, était tout disposé à se prêter à ce projet. Sa présomptueuse inexpérience ne lui laissait pas apercevoir qu'il allait, à l'exemple de son vieil oncle le cardinal, devenir l'instrument des ennemis de la maison de Bourbon. Cette intrigue fut déjouée par la politique du roi de Navarre, qui pressentit tous les avantages que ses ennemis tireraient du comte de Soissons, comme prince du sang, catholique et d'âge à avoir des héritiers. Henri était alors sans enfants, et ne pouvait en espérer, étant séparé de la reine Marguerite, son épouse. Voulant conserver dans la maison de Bourbon la couronne de Navarre et les biens immenses qui en dépendaient, il offrit au comte de Soissons la main de Catherine, sa sœur, et sa présomptive héritière. Une si brillante perspective, jointe à quelques sommes d'argent, détermina promptement le jeune prince, déjà fatigué des promesses sans effet du duc de Guise. Ramené à l'honneur, comme aux véritables intérêts de sa famille, il s'échappa de la cour de Henri III, se jeta dans la Normandie, rassembla trois cents gentilshommes, douze cents arquebusiers, et se mit en chemin pour rejoindre Henri. Le duc de Mercœur, qui commandait en Bretagne, essaya vainement de s'opposer à cette réu-

nion. Malgré la supériorité du nombre, il fut repoussé par un corps de protestants qui avait été envoyé au-devant du comte de Soissons, et qui l'amena comme en triomphe dans le camp de Henri, sur les bords de la Loire. A la bataille de Coutras (1587), ce prince commandait un escadron de vingt chevaux, qui fut d'abord mis en désordre; mais il rétablit le combat par sa valeur personnelle. C'était la première action à laquelle il se trouvait, et il se battit, dit un contemporain, comme s'il n'eût fait d'autre métier de sa vie. Ses armes étaient toutes faussées de coups de feu et de sabre. On a reproché à Henri de n'avoir tiré aucun profit de cette victoire, après laquelle il licencia son armée. Soissons, dont l'attachement pour le roi de Navarre n'était nullement sincère, fut dans le conseil un de ceux qui l'engagèrent le plus fortement à cette mesure imprudente. Il avait su gagner le cœur de Madame Catherine, et croyait ne pouvoir arriver assez tôt en Béarn, pour conclure l'union projetée avec elle. Mais cet empressement cachait une honteuse arrière-pensée. Persuadé qu'Henri IV, ayant pour ennemis le pape, l'Espagne et les catholiques de France, finirait par en être accablé, Soissons prétendait, au moyen de ce mariage, se faire subroger à tous les droits du roi de Navarre, et s'enrichir de ses dépouilles. Avec de telles dispositions on conçoit qu'il n'avait garde d'engager Henri à profiter de la victoire de Coutras. Il l'accompagna donc en Béarn; mais le roi de Navarre, informé à temps des perfides desseins de son futur beau-frère, rompit avec lui, et regretta, mais trop tard, de s'être abandonné à son conseil. Tous deux conçurent, dès ce moment, une forte aversion l'un pour l'autre. Ja-

mais la nature n'avait formé deux caractères plus opposés. Le roi était un prince franc et ouvert; le comte joignait à un esprit naturellement froid et peu prévenant, un phlegme affecté et une profonde dissimulation. Il croyait imposer par un air de grandeur, en se donnant une fausse gravité, et prenait pour du respect la crainte qu'inspirait son abord; en un mot l'ambition dévorait son cœur, et le cérémonial le plus formaliste réglait toute sa conduite extérieure. A ces traits on l'eût pris moins pour un Bourbon que pour un prince du sang de Philippe II. La journée des barricades, qui obligea Henri III de quitter Paris (1588), parut à Soissons l'occasion la plus belle de rejoindre ce prince, alors en guerre ouverte avec les Guises, et de se rendre tout puissant dans son conseil. Mais comme en s'offrant à ce monarque, il voulait paraître suivi d'un grand nombre de partisans, il ne craignit pas de tenter la fidélité des serviteurs les plus affectionnés de Henri de Navarre. Ces démarches ne tournèrent qu'à la confusion de leur auteur; et Henri, dissimulant son ressentiment, donna ordre au baron de Rosny (depuis duc de Sully), de suivre le comte, tant pour éclairer ses démarches, que pour observer ce qui se passerait à la cour. Soissons fut d'abord très-mal reçu par Henri III; mais il ne tarda pas à gagner sa confiance par des services réels. Aux états de Blois, il montra du zèle pour ce prince (1588). Ce fut alors qu'il se fit absoudre, par le légat Morosini, des censures qu'il avait encourues en s'attachant au parti du roi de Navarre: démarche un peu humiliante, sans doute, mais qui fut alors assez utile à Henri III, en ôtant à la Ligue un de ses prétextes. A la tête

d'un corps de troupes royalistes, Soissons continua dans le devoir le Maine, le Perche et la Beauce: il sortit vainqueur de plusieurs petits combats, et fit lever le siège de quelques places. Il vint ensuite trouver le roi, assiégé dans Tours par les Ligueurs (1589), et donna les preuves les plus signalées de sa valeur: pendant presque tout un jour, il soutint dans le faubourg de Saint-Symphorien, l'effort des ennemis: ce qui sauva la ville, et donna au roi le temps de rassembler de plus grandes forces. Le commandement de la Bretagne fut le prix de ses services. Il voulait aller gagner Rennes, où la noblesse royaliste s'était assemblée pour l'attendre; chemin faisant, il s'arrêta à Châteaugiron, laissant ses troupes dispersées, et ne conservant autour de lui qu'une faible garde. Surpris au milieu de la nuit par le duc de Mercœur, selon d'Avila, et en plein midi, selon d'Aubigné, par Lavaradin, son lieutenant, qui venait de changer de parti, il défendit longtemps à coups d'épée, et avec douze gentilshommes seulement, l'entrée de la maison où il était. Il ne se rendit que lorsque la plupart de ses vaillants guerriers eurent été tués, et que lui-même eut été renversé d'un coup de pique. On le conduisit prisonnier à Nantes; mais il dut, bientôt après, sa délivrance à l'adresse de son sommelier, qui le transporta hors de sa prison dans la corbeille où l'on mettait la desserte de la table. Soissons ne profita de sa liberté que pour rejoindre Henri IV, au moment où ce prince était dans la situation la plus critique auprès de Dieppe. Au moyen des renforts que lui amenait le comte, le roi se trouva non-seulement en état de faire face aux ennemis, mais d'entreprendre le sié-



ge de Paris. Soissons eut dans cette entreprise la conduite de quatre mille Anglais et Écossais, qu'Élisabeth venait d'envoyer à Henri IV, et il s'empara avec eux des faubourgs Saint-Jacques, Saint-Marcel et Saint-Victor, le 1<sup>er</sup> nov. 1589. Le roi fut tellement satisfait de sa conduite, qu'il lui donna, quelques jours après, la charge de grand-maître de France. La prise de Vendôme et de Verneuil, après la levée du siège de Paris, signalèrent encore les armes du comte, qu'une maladie grave empêcha de prendre part à la journée d'Ivry. L'année suivante, il commandait la cavalerie devant Paris, et se distingua, en 1591, au siège de Chartres et à celui de Rouen, où, à la tête de quatre mille hommes, il emporta le faubourg de Saint-Sever et défit un corps de troupes Espagnoles. Il avait avec lui le maréchal de Biron, qui eut la noble franchise d'avouer que c'était au comte de Soissons que l'on devait le salut de l'armée. Ce fut précisément un pareil moment que choisit ce prince pour donner de nouveaux torts à l'égard de Henri IV. Sous prétexte d'aller voir la princesse de Condé, sa mère, à Tours, il passa secrètement en Béarn, pour accomplir son mariage avec la princesse Catherine. Mais le complot des deux amants fut déjoué par la fidélité de Pangeas, chef du conseil de Béarn. Tout le pays se souleva contre Soissons, qui retourna en France, avec la honte d'un éclat inutile. Plus tard il tira de Pangeas une vengeance bien peu digne de son rang : rencontrant un jour ce loyal sujet chez le roi, à Pontoise, il le fit rouler du haut de l'escalier. Depuis son retour, le comte ne garda plus aucune mesure. Il entra dans le tiers parti qui avait le projet de

mettre la couronne sur la tête de son frère le jeune cardinal de Bourbon. Henri ne négligea rien pour ramener le comte de Soissons ; il le manda pour son sacre à Chartres, où il tint la place du duc de Normandie. Il faut lire, dans les Mémoires de Sully, les moyens qui furent employés pour retirer des mains de ce prince la promesse de mariage que lui avait faite Madame Catherine. Le comte de Soissons jura dès-lors une haine implacable au duc de Sully, et tint parole. Malgré son mécontentement, il ne laissa pas de servir utilement le roi, en 1594, au siège de Lyon, où il montra une rare valeur. L'année suivante, irrité de n'avoir pas obtenu la présidence du conseil, qui fut donnée à son frère aîné, le prince de Conti, il quitta brusquement l'armée du roi, qui était en Bourgogne. Telle fut en tout temps la conduite du comte à l'égard de Henri IV : c'était un mélange de fidélité et de mécontentement, de services et de désobéissance marquée. Il donna toutefois une preuve non suspecte de dévouement, en découvrant un complot affreux contre la vie du roi, qui avait été formé à Saint-Denis, en 1600, alors que Henri n'avait pas encore d'enfants. La guerre, qui éclata cette même année contre le duc de Savoie, fournit à Soissons une nouvelle occasion de se rendre utile, bien qu'il l'eût désapprouvée dans le conseil. Le gouvernement du Dauphiné fut sa récompense. Il fallait que le comte eût alors quelque part à la confiance du monarque, puisqu'il fut chargé de tirer de Biron l'aveu de sa conspiration, et d'en prévenir les suites dans la province qu'il gouvernait. Dans un des entretiens qu'il eut avec ce grand coupable, voyant l'inutilité de ses instances pour le porter à une con-

fession, à un repentir sincère, Soissons le quitta en lui adressant ces paroles de la Bible : *Le courroux du roi est le messenger de la mort*. Peu de temps après, il se montra sous un jour moins favorable dans le démêlé qu'il eut avec Sully, au sujet d'un impôt onéreux sur les marchandises exportées, que le roi, obsédé par les sollicitations de Soissons, avait accordé à ce prince. Ce ne fut pas la dernière querelle que le comte eut avec ce ministre, dont la fermeté courageuse savait mettre un frein à l'insatiable avidité des grands. Mécontent de ce qu'à l'occasion du sacre de la reine Marie de Médicis, le roi avait refusé une distinction d'étiquette à la comtesse de Soissons, son épouse, ce prince s'était retiré dans ses terres quelque temps avant la mort d'Henri IV. A la nouvelle de ce funeste événement, il se rendit à Paris, à la tête de trois cents cavaliers. Il portait ses prétentions jusqu'à vouloir se faire déclarer régent ; mais il eut la fâcheuse surprise de trouver tout fait en son absence ; et même le duc d'Épernon n'avait si hautement tiré du parlement une déclaration de régence en faveur de la reine-mère, que pour prévenir les brigues du comte de Soissons (V. ÉPERNON, duc d', XIII, 326, et MARIE DE MÉDICIS, XXVII, 64 et suiv.) On apaisa le mécontentement du prince, en lui donnant le gouvernement de Normandie et une pension de cinquante mille écus. Voyant le grand crédit dont jouissait d'Épernon, le comte rechercha son amitié. Leur liaison fut d'abord si étroite, qu'il fit part à son nouvel ami du dessein qu'il avait de faire poignarder le duc de Sully dans le Louvre ; mais quoique d'Épernon fût ennemi de ce ministre, il rejeta cette proposition avec horreur.

Soissons trouva ce refus fort mauvais ; cependant le désir qu'il avait de consolider son crédit lui fit dissimuler son ressentiment. Sully n'eut sans doute aucune connaissance de l'horrible projet du comte, car, dès ce temps-là, il rechercha ses bonnes grâces. Il alla le trouver, et il dit dans le Journal de l'Estoile, *lui fit les plus basses soumissions, le supplia de lui pardonner ce qui s'était passé du temps du feu roi*. Le comte de Soissons parut se contenter de cette satisfaction. Il n'est point parlé de cette démarche de Sully dans ses Mémoires ; et l'on conçoit le motif de cette réticence. On y voit seulement que Sully fut *l'un de ceux dont Monsieur le comte de Soissons voulut bien, pendant quelque temps, se dire l'ami* ; mais que l'avidité insatiable de ce prince, ses demandes éternelles, les ruses même et les artifices qu'il employait pour tirer de l'argent, ne tardèrent pas à le brouiller de nouveau avec le surintendant. Le comte fit tous ses efforts pour empêcher le prince de Condé, son neveu, de revenir en France, craignant en lui un rival d'ambition. Il donna même à la reine le conseil de le faire arrêter, ainsi que le duc de Bouillon, à leur retour à Paris. Ce jour-là, Soissons mit sur pied une foule de gentilshommes prêts à tomber sur les partisans de Condé ; mais la reine prévint toute voie de fait, en faisant prendre les armes aux bourgeois. Bientôt ces deux princes se réconcilièrent par l'entremise du duc de Bouillon. Le résultat de cette réconciliation, et surtout de la liaison étroite qui se forma entre le comte de Soissons et Concini, marquis d'Ancre, fut le renvoi de Sully, au commencement de l'année 1611. Dans l'intervalle, Soissons assista au

sacre de Louis XIII, en qualité de duc de Normandie; et eut avec le prince de Conti, son frère, à propos de la rencontre de leurs voitures dans un passage étroit, une querelle qui pensa amener un duel. Le comte de Soissons montra, dans cette occasion plus de modération que son aîné; mais la régente parvint à les réconcilier. Concini, dont la faveur augmentait tous les jours, poussa l'insolence jusqu'à songer, pour son fils, à la main de la fille du comte. Soissons, ravi de mettre dans ses intérêts celui qui était alors l'arbitre de la cour, eut la bassesse d'accepter une alliance si honteuse; mais tous les ministres remontrèrent à la régente l'indignité d'un tel mariage; et cette négociation fut rompue. Dès ce moment, une guerre sourde se perpétua entre le ministère et Soissons, pour qui la régente se sentait beaucoup d'éloignement. Il prétendait acheter le duché d'Alençon, engagé au duc de Wurtemberg: la reine s'opposait à ce marché; et comme le comte de Soissons insistait auprès d'elle pour en obtenir l'autorisation: « Vous voulez, lui répondit-elle, acquérir un duché qui est destiné pour l'apanage d'un fils de France. A ce que je vois, vous n'avez pas de petits desseins. » Pour prévenir les effets du ressentiment du prince, elle se hâta de rappeler à la cour Condé et le duc d'Épernon; mais cette politique de la reine tourna contre elle. Soissons, opposant à ses ennemis le crédit que la naissance donne en France aux princes du sang, surtout dans un temps de minorité, se lia étroitement avec Condé son neveu. Tous deux se promirent réciproquement de ne recevoir aucune grâce ni satisfaction de la régente que d'un commun accord;

ils s'engagèrent aussi, dans le cas où l'un d'eux éprouverait quelque mécontentement, à se retirer de la cour, et à n'y revenir que tous deux ensemble. Soissons demeura fidèle à ce traité jusqu'à sa mort. Lorsqu'il fut question, en 1611, de conclure le mariage de Louis XIII avec l'infante d'Espagne, les deux princes quittèrent la cour mécontents de ce qu'on avait traité avec cette puissance sans leur participation. Après quelques négociations, ils revinrent au commencement de 1612. Quand on agita cette grande affaire dans le conseil, ils n'osèrent prendre la parole pour s'y opposer, et montrèrent seulement de l'humeur. « Vous voyez, » dit Soissons à son neveu, qu'on nous traite ici comme des valets. » Tous deux refusèrent d'assister à la déclaration du mariage, et se retirèrent de nouveau dans la détermination de ne point signer le contrat. La promesse d'un gouvernement pour chacun des deux princes vainquit encore cette opposition tardive. Le comte de Soissons roulait de vastes desseins dans sa tête: il se flattait de pouvoir abattre les Guises et d'Épernon, en se mettant à la tête du parti protestant. Déjà il avait lié à cet effet une vaste correspondance avec le prince de Galles Henri, avec Maurice, prince d'Orange, et le duc de Savoie, lorsqu'un accès de fièvre termina ses jours au château de Blandy dans la Brie, le 1<sup>er</sup> novembre 1612. Un historien contemporain dit en parlant de la mort de ce prince: « Encore que ses haineux publiassent sourdement qu'il dressait de dangereuses parties contre l'état, les bons François ne laissèrent pas de le regretter grandement,.... tant à cause des vertus qui reluisoient en lui,.... que parce que le

» respect de sa personne tenoit en  
 » devoir plusieurs personnes qui  
 » échappèrent en une licence trop  
 » effrénée après son trépas... » Le  
 comte de Soissons fut, toute sa vie,  
 guidé par des favoris intrigants.  
 D'Aillon, comte du Lude, avait été  
 le confident de sa jeunesse : le mar-  
 quis de Cœuvres fut celui de son âge  
 mûr. On peut consulter sur ce prince :  
 les *Mémoires de Sully*, le *Journal*  
*de l'Étoile*, l'*Histoire de la Mère*  
*et du Fils*, la *Décade de Louis*  
*XIII*, par Legrain, etc. D'Aubigné  
 a calomnié le comte de Soissons en  
 attaquant sa bravoure. Cette calom-  
 nie est répétée dans la *Confession de*  
*Sancy*, où, pour exprimer la pré-  
 tendue fuite de ce prince à la journée  
 de Coutras, on dit *qu'il a tourné le*  
*cul à la mangeoire*. Le même li-  
 belle attaque fortement ses mœurs,  
 et lui prête des goûts infâmes, que  
 l'exemple de Henri III et de ses mi-  
 gnons n'avait rendus que trop com-  
 muns.

D—R—R.

SOISSONS (LOUIS DE BOURBON,  
 comte DE), fils du précédent, na-  
 quit à Paris le 11 mai 1604. Après  
 la mort de son père, il lui succéda  
 dans sa charge de grand-maître et  
 dans le gouvernement du Dauphiné ;  
 mais à cause de son jeune âge, le  
 commandement de cette province fut  
 exercé par le maréchal de Lesdi-  
 guières. A peine âgé de seize ans, le  
 comte de Soissons fut entraîné par  
 sa mère dans les cabales de cour. En  
 1619, lors des cérémonies qui sui-  
 virent la promotion des chevaliers  
 du Saint-Esprit, dans laquelle il fut  
 compris, il eut avec le prince de  
 Condé, son grand-oncle, une violente  
 querelle à propos de l'honneur de  
 donner au roi la serviette. Condé y  
 prétendait, comme premier prince  
 du sang ; le comte le revendiquait

comme grand-maître de France.  
 Louis XIII fit cesser la dispute en  
 ordonnant au duc d'Anjou, son  
 frère, de lui donner la serviette ;  
 mais ce démêlé se prolongea et par-  
 tagea toute la cour. Guise, et les amis  
 du favori Luynes se déclarèrent pour  
 Condé : les autres courtisans prirent  
 le parti de Soissons. La comtesse, sa  
 mère, habile intrigante, saisit l'occa-  
 sion de cette querelle pour faire entrer  
 son fils et ses amis dans le parti de  
 la reine-mère, qui se retira bientôt  
 après à Angers (1620). Le comte  
 de Soissons et sa mère allèrent la  
 joindre, ce qui n'eût pas eu lieu si  
 Louis XIII, instruit d'avance del'heu-  
 re de leur départ, eût eu la fermeté  
 de les faire arrêter comme il en mani-  
 festa le desir. Cette guerre civile ne du-  
 ra pas long-temps. Toute l'ambition  
 du comte de Soissons était d'épouser  
 M<sup>me</sup>. Henriette, troisième fille de  
 Henri IV, qui lui avait été accordée  
 par ce monarque. Pour y parvenir, il  
 voulait se rendre redoutable : ce fut  
 dans cette intention qu'il entra en  
 négociation avec les Protestants prêts  
 à prendre les armes. L'assemblée  
 de la Rochelle reçut avec respect ces  
 ouvertures de la part d'un prince du  
 sang, mais ne les agréa point. « La  
 » négociation que M. le comte veut  
 » entamer avec nous, disait le sage  
 » Duplessis-Mornay, ne servirait  
 » qu'à se tromper les uns les autres.  
 » Son altesse fera sa paix dès que le  
 » roi lui donnera Madame en mariage ;  
 » et notre assemblée sera contente  
 » lorsqu'elle aura de meilleures assu-  
 » rances de l'exacte observation de  
 » l'édit de Nantes. » Mal accueilli  
 par les rebelles, Soissons se jeta dans  
 les bras du roi ; et cette même an-  
 née, lorsque ce prince partit pour les  
 châtiers, le comte fut laissé à Paris  
 avec la charge d'y commander. L'au-

née suivante (1622), il accompagna Louis dans une nouvelle expédition contre les Calvinistes. A la fameuse attaque de l'île de Rié (V. *Soumise* ci-après), il commandait l'aile droite de l'armée royale avec le maréchal de Vitry, et voulut marcher le premier à l'ennemi; mais le roi en ayant été averti, lui ordonna de rester auprès de sa personne. Frappé de la bravoure et de l'intelligence que ce jeune prince montra dans cette occasion, il lui confia le commandement de l'armée destinée à faire le blocus de la Rochelle, lui donnant Vitry pour lieutenant-général. Le comte de Soissons, malgré son extrême jeunesse, déploya autant d'habileté que de courage devant la Rochelle: il tailla en pièces les assiégés dans toutes leurs sorties, arrêta leurs courses maritimes, et présida à la construction du Fort-Louis, destiné à empêcher les vaisseaux d'approcher de cette place. La paix conclue avec les Protestants, à la fin de cette même année, rappela le comte de Soissons à la cour. Il ne put voir sans indignation le despotisme qu'y exerçait Richelieu, et se déclara son ennemi. Trompé dans son espoir d'épouser M<sup>me</sup>. Henriette de France, qu'on venait de marier au roi d'Angleterre, il rechercha la main de M<sup>lle</sup>. de Montpensier, la plus riche héritière de l'Europe. Mais Richelieu voulait donner pour époux à cette princesse Gaston, duc d'Anjou, frère de Louis XIII. Pour se venger, le comte entra dans la conjuration de Chalais, dirigée contre la vie de Richelieu (1626). Ce ministre, qui tenait tous les fils du complot, dissimula à l'égard du prince, que sa bonté naturelle rendait un conspirateur peu dangereux. Richelieu persuada même au roi, que les circonstances for-

çaient d'aller en Bretagne, de donner au comte de Soissons le commandement de Paris en son absence: cette marque de confiance avait le double but de l'isoler des autres chefs du complot, et de toucher son cœur, naturellement plein de droiture. Cela ne l'empêcha pas, si l'on en croit Le Vassor, d'offrir au duc d'Anjou, qui se refusait à épouser M<sup>lle</sup>. de Montpensier, un secours considérable de troupes, en cas qu'il voulût prendre les armes afin d'obliger le roi d'éloigner Richelieu. Il paraît même prouvé qu'il avait résolu de profiter de l'éloignement de la cour pour enlever la princesse; mais Louis XIII prévint ce dessein en la faisant venir à Nantes, où Gaston fut contraint de l'épouser. Parmi les discours que Chalais tint en prison, on cite ces paroles à l'occasion de ce mariage: *Monsieur le comte de Soissons en pleurera avec sa mère; mais ce n'est qu'un zéro.* Après le supplice de cet infortuné courtisan, Soissons s'estima heureux d'obtenir du roi la permission de voyager hors du royaume, et passa en Italie. Louis XIII, qui l'aimait et l'estimait, le rappela bientôt et le conduisit au siège de la Rochelle. Le comte se signala, dans cette expédition, à la tête d'une brillante élite composée de gentilshommes (1628). Il suivit encore le roi, en 1630, dans son expédition en Italie; l'année suivante il fut laissé dans Paris pour y commander, pendant une seconde campagne de Louis XIII au delà des Alpes. Il obtint, peu de temps après, le gouvernement de Champagne et de Brie; mais les faveurs de cour flattaient moins ce prince que n'aurait pu le faire la conduite d'une guerre; et le cardinal se gardait bien de lui confier un emploi qui eût pu augmenter l'import-

tance qu'il avait déjà comme second prince du sang. « M. le comte, » dit le cardinal de Retz, dans ses » Mémoires, avait donné beaucoup » de jalousie au ministre par son » courage, par ses manières gra- » cieuses et par sa dépense ; il avait » surtout commis le crime capital de » refuser le mariage de M<sup>me</sup>. d'Ai- » guillon (Marie de Vignerod), nièce » chérie du cardinal. » Le marquis de Montglat lui rend le même témoignage : « Ce prince, dit-il, avait » l'âme haute, et il ne pouvait s'a- » baisser à faire sa cour à d'autres » qu'au roi. » En 1636, lorsque Louis XIII mit cinq armées sur pied, comme il y aurait eu trop d'inconvenance à laisser sans commandement le seul prince guerrier qui fût en France, le ministre l'avait relégué, avec un petit corps de troupes, dans le pays au delà de l'Aisne et de l'Oise, qu'il ne croyait pas que l'ennemi dût attaquer. Mais le Cardinal-Infant, gouverneur des Pays-Bas, rassembla une armée puissante, et porta la désolation dans la Picardie et la Champagne. Le comte de Soissons, qui ne put empêcher les Espagnols de passer la Somme, opéra du moins une habile retraite sur Noyon, et fit tout ce qu'il était possible pour arrêter leurs progrès. A Monzon, il tailla en pièces et dispersa un corps de six mille cavaliers hongrois et polonais, qui ravageaient la frontière. Malgré ces efforts, le roi, prévenu par Richelieu, soupçonna ce prince d'avoir causé, par sa négligence, les désastres qui accablaient le nord de la France. Furieux de cette calomnie, le comte prend la résolution de se venger par un coup de main, associant à son projet le duc d'Orléans. L'armée française, commandée par le roi et ces deux princes, bloquait Corbie. Ce fut là

que Montrésor et Saint Ibal, gentils-hommes attachés au comte de Soissons, arrachèrent de leur maître et de Gaston, le consentement à ce qu'ils tuassent le cardinal au sortir du conseil. Au moment de l'exécution, Gaston, qui devait donner le signal du meurtre, manqua de résolution et prit la fuite : le comte de Soissons, dont on ne peut révoquer en doute le courage, n'avait pas celui du crime ; et il se félicita de ce que son faible complice avait fait manquer le projet. Mais en abandonnant toute idée d'assassinat, les deux princes persévèrent dans la résolution de détruire la puissance du cardinal, et convinrent d'unir invariablement leurs intérêts, de n'éconter aucune parole d'accommodement l'un sans l'autre, et de ne jamais se trouver ensemble à la cour, afin que, si l'un était arrêté, l'autre pût prendre sa défense. La réussite de ce nouveau complot contre Richelieu devait dépendre du concours des seigneurs du royaume et des succès des Espagnols ; mais d'Épernon et aucun des grands ne remuèrent ; les ennemis du dehors n'éprouvèrent que des revers, et Soissons lui-même se trouva forcé de reprendre Corbie dont il avait voulu traîner le siège en longueur. Craignant pour sa propre sûreté, il partit pour Sedan, d'où il écrivit au roi pour l'assurer de sa fidélité (1637). Pendant quatre ans, il se montra sourd à toutes les propositions des ennemis de la France, comme aux offres séduisantes du cardinal, qui voulait le rappeler. Enfin, en 1641, les ducs de Bouillon et de Guise, qui étaient venus le rejoindre, l'entraînèrent à prendre les armes contre sa patrie. Les mécontents, qui le reconnurent pour chef, publièrent un manifeste dans lequel ils

professaient le désir d'établir la paix en France, et de mettre de l'ordre dans les affaires de l'état, c'est-à-dire de chasser le cardinal de Richelieu. Tandis que l'armée des rebelles opérait, sur la frontière, sa jonction avec un corps de troupes allemandes sous les ordres de Lamboy, leurs agents à Paris, ayant à leur tête le coadjuteur, depuis cardinal de Retz, disposaient tout pour s'emparer de la Bastille et assembler le parlement. Richelieu fit marcher contre Soissons une armée commandée par le maréchal de Châtillon. On en vint aux mains, le 6 juillet, dans la plaine de Bazelle, près du bois de la Marfée, en Champagne. La victoire se déclara en faveur des rebelles : les soldats de l'armée royale, qui ne marchaient qu'à regret contre un prince du sang généralement estimé, se débâtèrent dès le premier choc. Soissons jouissait déjà de son triomphe, lorsque soudain on entend un coup de pistolet qui renverse le prince roide mort. Les uns ont prétendu qu'il se tua lui-même par mégarde, en relevant avec son pistolet la visière de son casque ; d'autres rapportent qu'on vit passer devant lui un cavalier, qui, plus prompt que l'éclair, le tira droit au visage et disparut. Cette dernière opinion a prévalu. On accusa le cardinal d'avoir apposté cet assassin. Les preuves de cette accusation ne sont pas démontrées. M. Jay, dans son *Histoire du ministère du cardinal de Richelieu*, 11-149, n'hésite pas à absoudre ce ministre (1). Le comte de Soissons était dans sa trente-septième année : il ne fut pas marié, et en lui finit la branche de Bourbon-Soissons,

cadette de la maison de Condé. Louis XIII voulut qu'on fit le procès à sa mémoire ; mais Puysegur ( *Foy.* ce nom, XXXVI, 332 ) l'en empêcha, en disant : « Il était de votre sang et votre filleul. Voudriez-vous » exposer son corps à être traîné sur » la claie, par jugement solennel ? » Laissez à Dieu, Sire, la vengeance » de vos ennemis. » M<sup>lle</sup>. de Montpensier rapporte, dans ses Mémoires, que « la colère du roi, était si grande » contre Soissons, qu'elle ne voulut pas » qu'on fit honneur à sa mémoire, » et défendit que l'on en portât le » deuil à la cour. » On avait parlé un instant de le marier avec cette princesse, dont il n'avait pu épouser la mère. « Hors la disproportion de » mon âge avec le sien, ajoute M<sup>lle</sup>. » de Montpensier, mon mariage avec » lui était très-faisable. C'était un » fort honnête homme, doué de » grandes qualités.. On ne peut dis- » convenir que ce n'ait été une gran- » de perte pour l'état que celle d'un » prince du sang aussi accompli. » Le cardinal de Retz n'en parle pas avec autant d'enthousiasme : il lui accorde le courage guerrier, « au plus haut » point qu'un homme puisse l'avoir ; » mais il n'avait pas même, dans le » degré le plus commun, la hardiesse » de l'esprit, qui est ce qu'on nomme » résolution.... Son jugement était » médiocre et susceptible des injustes » défiances, qui est de tous les ca- » ractères celui qui est le plus opposé » à un bon chef de parti. » Folard, dans ses observations sur Polybe, dit que le comte de Soissons aurait été un grand capitaine s'il eût vécu plus long-temps. D—R—R.

SOISSONS ( ÉMАНУЕЛ-ПРИЛИБЕРТ-АМÉДÉЕ DE SAVOIE-CARIGNAN, comte de ), fils aîné de Thomas François de Savoie et de Marie de

(1) Voltaire, *Essais sur les mœurs*, ministère de Richelieu, se trompe, en disant : « La mort de ce prince, tué dans la bataille, tira encore le cardinal d'un grand danger. »

Bourbon-Soissons ( *V.* CARIGNAN , VII , 136 ), naquit à Chambéri , le 20 août 1630. La nature l'avait privé de la faculté d'entendre ; mais il fut dédommagé de cette disgrâce par les qualités les plus précieuses. Sa physionomie vive et spirituelle annonçait une intelligence étonnante , dont il ne tarda pas à donner des preuves. Par les soins de son précepteur , le savant jésuite Émanuel Tesauro ( *V.* ce nom ), il apprit en fort peu de temps à lire et à écrire , et même à parler jusqu'à certain point (1) ; se rendit familier avec les meilleurs auteurs , et acquit , par son adresse , dans tous les exercices du corps , la réputation du cavalier le plus accompli de la cour de Savoie. Philibert reçut le collier de l'Annonciade en 1648 , accompagna son père au siège de Pavie , en 1655 , et signala fréquemment sa valeur dans les guerres dont l'Italie fut le théâtre pendant la dernière partie du dix-septième siècle. Resté sourd , malgré tous les efforts des médecins , il ne s'énonçait qu'avec une extrême difficulté ; mais on devinait dans ses yeux tout ce qu'il voulait dire. Sa bonté , sa générosité , le rendirent cher à ses sujets. Il mourut , le 13 avril 1705 , dans un âge avancé , laissant de son mariage , avec la princesse de Modène , plusieurs enfants , dont l'aîné , Victor-Amédée fut , en 1734 , lieutenant-général des armées de France en Savoie , et mourut à Paris , le 4 avril 1741. Louis-Victor-Amédée-Joseph , fils unique de ce dernier , est la tige de la branche actuelle de Savoie-Carignan. W—s.

SOISSONS ( EUGÈNE - MAURICE DE SAVOIE , COMTE DE ), frère du précédent , naquit , en 1633 , à Chambéri. Destiné dans sa jeunesse à l'état ecclésiastique , il y renouça pour suivre la carrière des armes , après la mort de son frère cadet , et entra capitaine de cavalerie au service de France. Il épousa , en 1657 , Olympe Mancini , l'une des nièces du cardinal Mazarin , et dut à ce ministre la charge de colonel-général des Suisses et Grisons , avec le gouvernement de Champagne. Il se signala , l'année suivante , à la bataille des Dunes , où il culbuta l'infanterie espagnole à la tête des gardes-suissees. Dans un combat qui eut lieu quelques jours après , il fut blessé au visage d'un éclat de grenade. Il fut envoyé à Londres , en 1660 , pour complimenter le roi Charles II ; sur son rappel au trône. Ayant entendu un seigneur anglais s'exprimer dans des termes peu convenables sur le compte de Louis XIV , il le força de mettre l'épée à la main. Le comte de Soissons se trouva mêlé , malgré lui , dans les querelles de sa femme avec la duchesse de Navailles ( *V.* ce nom ) , et imagina de les terminer par un duel. Le duc de Navailles , qu'il avait provoqué , refusa de se battre ; et cette affaire étant venue aux oreilles du Roi , le comte de Soissons fut exilé ; mais il ne tarda pas de rentrer en grâce. Lors de la découverte de l'intrigue de la comtesse de Soissons , pour perdre M<sup>lle</sup>. de la Vallière , il fut obligé de se retirer , avec sa femme , dans son gouvernement de Champagne , pour laisser passer l'orage. Il fit la campagne de 1667 , en Flandre , et suivit Louis XIV à la première conquête de la Franche-Comté. Créé lieutenant-général , en 1672 ,

(1) Suivant le journal de Verdun , il aurait reçu sa première éducation à la cour de Philippe IV , roi d'Espagne. Ce journal ( juillet 1709 , p. 79 ) donne quelques détails sur la manière dont le précepteur du comte de Soissons lui apprit à parler , à lire et à écrire.



sans avoir passé par les grades de brigadier et de maréchal de camp, il fut employé sous les ordres immédiats du roi, à la conquête de la Hollande, et s'empara de plusieurs villes. Il se trouvait au passage du Rhin, immortalisé par Boileau; et il allait rejoindre l'armée commandée par Turenne, quand il mourut dans la Westphalie, le 7 juin 1673. De son mariage il avait eu trois filles et cinq fils, l'un desquels est le prince EUGÈNE (V. ce nom). A toutes les qualités d'un capitaine, le comte de Soissons, joignit celles d'un honnête homme. On ne peut lui reprocher que sa trop grande faiblesse pour une épouse peu digne de son attachement (V. l'art. suiv.). On a l'*Abrégé de la vie* de ce prince, Paris 1677 ou 1680, in-12, attribué à Montfalcon son secrétaire. Son portrait a été gravé plusieurs fois dans le format in-fol. — Son fils aîné, Louis-Thomas, mort le 15 août 1702, continua la branche de SAVOIE-SOISSONS, qui s'éteignit avec son petit-fils Eugène-Jean-François, mort âgé de vingt ans, le 24 nov. 1734. W—s.

SOISSONS (OLYMPE MANCINI, comtesse DE), était la seconde des nièces du cardinal Mazarin, et fut amenée à Paris, avec ses sœurs, en 1647. M<sup>me</sup>. de Motteville, qui la vit à son arrivée, trace ainsi son portrait : « Elle était brune, avait le visage long et le menton pointu. Ses yeux étaient petits, mais vifs; et on pouvait espérer que l'âge de quinze ans lui donnerait quelques agréments (*Mémoires*, II, 58). » La conjecture de M<sup>me</sup>. de Motteville ne tarda pas à se vérifier. Quoiqu'elle ne fût pas jolie, Olympe plut à Louis XIV, qui lui rendit des soins très-assidus. Elle ne se laissa point aveugler par l'affection que lui témoignait ce mo-

narque; et, plus ambitieuse que tendre, elle ne vit dans sa faveur passagère qu'un moyen d'assurer son établissement. Elle voulait un mari grand seigneur : tout le reste lui était indifférent. Elle eut un violent dépit de voir sa cousine Martinozzi épouser le prince de Conti, qu'elle s'était flattée d'avoir elle-même pour mari. Le chagrin qu'elle en eut fut si grand, qu'elle ne put le cacher, malgré son talent pour la dissimulation; et il éclata publiquement la veille et le jour de ce mariage. La demande que le comte de Soissons fit de sa main la consola bientôt. Par cette union, elle devint surintendante de la maison de la reine, charge que Mazarin avait créée pour sa nièce, et qui lui donnait de grandes prérogatives. Elle n'avait point renoncé à conserver de l'influence sur le roi; et une fois mariée, elle reçut chez elle ce monarque, qui n'y était attiré que par son attachement pour Marie, sœur de la comtesse. Olympe, partagée entre l'ambition et le goût de l'intrigue, était en tout l'opposé de la duchesse de Navailles, dame d'honneur de la reine. Des contestations très-vives s'élevèrent entre elles sur les attributions de leurs charges. Louis XIV crut devoir interposer son autorité pour régler leurs droits. La comtesse de Soissons se plaignit d'être sacrifiée à sa rivale : elle fut éloignée de la cour; et le comte de Soissons, pour avoir provoqué le duc de Navailles, partagea le sort de sa femme. Avec les ressources qu'elle avait dans l'esprit, cette disgrâce ne pouvait être que momentanée : elle reparut bientôt à la cour. De concert avec le marquis de Vardes, son amant en titre, elle tenta de forcer le roi de renvoyer M<sup>lle</sup>. de La Vallière. Son but était de donner elle-

même une maîtresse à Louis, dans l'espoir que la nouvelle favorite, par reconnaissance, lui rendrait l'influence qu'elle avait perdue. Le complot fut découvert (1); et la comtesse de Soissons, exilée de nouveau, n'obtint son pardon qu'en offrant la démission de sa charge de surintendante, qui fut donnée à M<sup>me</sup>. de Montespan. Cette leçon sévère ne la corrigea point. Tout en blâmant le scandale que donnaient ses sœurs (Voyez MANCINI), elle se trouvait mêlée dans toutes les intrigues, et avait des relations fréquentes avec la Voisin. Compromise, ainsi que d'autres personnes d'un rang distingué (V. LUXEMBOURG et BRINVILLIERS), par les déclarations de cette malheureuse, elle ne jugea pas à-propos d'attendre le résultat des informations, et partit brusquement pour la Flandre. Sa fuite renouela les bruits fâcheux auxquels la mort inopinée du comte de Soissons avait donné lieu. Elle fut décrétee d'accusation. La comtesse offrit de revenir se justifier, pourvu qu'on la dispensât de garder la prison pendant la procédure. Cette grâce lui fut refusée. Humiliée de sa situation à Bruxelles, elle se rendit à Madrid, et parvint à gagner la confiance de la jeune reine. Saint-Simon l'accuse formellement d'avoir empoisonné cette princesse dans une tasse de lait; mais le témoignage de cet écrivain suffit-il seul pour qu'on la croie coupable d'un si grand crime? L'influence que l'Autriche acquit dans le cabinet de Madrid, après la mort de la reine (Voy. CHARLES II, VIII, 150) a pu faire concevoir l'idée que cette puissance l'avait commandé.

(1) Voy. pour des détails sur cette intrigue, GUYCHÉ, XIX, 75; HENRIETTE, XX, 195, et NAYADLES, XXX, 665.

En quittant Madrid, la comtesse erra dans quelques villes d'Allemagne, et revint enfin à Bruxelles, où elle mourut, le 9 octobre 1708, délaissée de tout le monde, même de son fils, le célèbre prince Eugène, qui vint cependant la voir une seule fois dans sa retraite.

W—s.

SOJARO (BERNARDIN GATTI, surnommé LE), peintre, né à Crémone, fut élève du Corrège, et se fit connaître par une *Ascension de Jésus Christ*, qu'il peignit dans l'église de Saint-Sigismond, aux environs de Crémone. Cette grande composition réunit tous les genres de beauté, et, par la couleur, elle se rapproche des ouvrages du Corrège. Dans ses autres productions, le Sojaro se montra comme un des premiers artistes de la troisième école lombarde. Sa manière est d'un grand goût, d'une grande force de relief, quoique extrêmement finie. Il réussit avec une égale perfection dans la peinture à l'huile et à fresque; et ses nombreux ouvrages se répandirent dans toute l'Europe, et particulièrement en Espagne, en France et en Lombardie. Il peignit en concurrence avec le Pordenone, et fut chargé, après la mort de ce dernier, de terminer, dans l'église de Sainte-Marie de *Campagna*, à Plaisance, les peintures que cet habile artiste avait laissées imparfaites. C'est aussi lui qui mit la dernière main aux ouvrages que Michel-Ange de Sieme n'avait pu achever à Parme. Dans ces diverses peintures, le Sojaro a si bien saisi le style et la manière des deux peintres, il règne dans les tableaux achevés par lui un accord si parfait, qu'il est impossible de s'apercevoir qu'ils sont de différentes mains. On lui confia ensuite les peintures de la grande tribune de l'église de Notre-

Dame *della Steccata* ; et il y peignit à fresque l'*Assomption de la Vierge*. Il fit, en outre, dans la même ville, plusieurs tableaux de la plus grande beauté. Dans l'église de Saint-François de Plaisance, on admire sa *Flagellation du Christ*. Le Sojaro mourut, en 1575, laissant ébauchée une *Assomption de la Vierge*, qui, quoique imparfaite, n'en est pas moins regardée comme un de ses plus beaux ouvrages. On cite parmi ses élèves Spranger et G. Gatti, bon peintre de portraits. Le Musée du Louvre possède du Sojaro un *Christ au tombeau*. P—s.

SOKMAN I<sup>er</sup>. AL-COTHBY, fondateur de la dynastie que les historiens orientaux désignent par le titre persan de *Chah-Armen* (roid'Arménie), était turkoman de nation, et avait été esclave de Cothb-eddyn Ismael, prince Seldjoukide, qui régnait à Marand, dans l'Adzerbaïdjan; de là l'étymologie de son surnom de *Cothby*. Sa réputation de justice, de bravoure et de prudence, lui valut une couronne. Les habitants de Khelath, ville d'Arménie, lassés de la tyrannie des Merwanides, qui avaient régné sur une partie du Diarbekr et de l'Arménie, appelèrent Sokman, l'an 493 de l'hég. (1100 de J.-C.), le reçurent dans leur murs, moyennant des conditions stipulées de part et d'autre, et le reconnurent pour souverain. Il s'empara de Mandzgerd, d'Ardjisch, des pays d'Abahomi, de Daron, etc., et prit le titre de *Chah-Armen*, que portèrent depuis ses successeurs. Il se joignit à la grande armée, que le sulthan de Perse envoya contre les Francs de Syrie (F. MAUDOUX, XXVII, 497), et il mourut au retour de cette expédition, l'an 506 (1112). Son fils, Dhahir-eddyn Ibrahim, qui occupa

le trône de Khelath après lui, marcha sur ses traces, et eut pour successeur, en 521 (1128), son frère Ahmed, qui ne régna que dix mois.—SOKMAN II, fils de Dhahir-eddyn Ibrahim, et petit-fils de Sokman I<sup>er</sup>, n'avait que six ans lorsqu'il monta sur le trône vacant par la mort de son oncle Ahmed. Son aïeule paternelle, Inanedj-Khatoun, fut chargée de la régence ; mais comme cette ambitieuse princesse manifestait l'intention de gouverner seule, et donnait lieu de craindre qu'elle ne fit périr son pupille, les grands l'étranglèrent elle-même, l'an 528 (1133). Sokman régna long-temps en paix avec ses voisins, et aucune révolution ne troubla la tranquillité intérieure de ses états, comme on peut en juger par le silence des historiens. La longue durée de cette paix, du règne et de la vie de Sokman, est une présomption favorable de ses vertus pacifiques, et par conséquent du bonheur de ses sujets. Cependant les progrès des Géorgiens le forcèrent à courir aux armes. George III ayant conquis la ville d'Ani sur un émir musulman, l'an 1161, le roi de Khelath s'avança pour la recouvrer, à la tête d'une armée dont les auteurs chrétiens ont ridiculement exagéré le nombre en le portant à quatre-vingt mille hommes. Il essuya une défaite complète, et fut obligé de fuir avec quatre cents cavaliers. Deux ans après, il unit ses forces à celles de l'Atabek Yldikouz et du sulthan Arslan-Chah (Foy. MELIK-ARSLAN), prit sa revanche, et vainquit les Géorgiens. L'an 1182, tandis qu'Azzeddyn Massoud, roi de Moussoul, menacé d'être assiégé dans sa capitale par Saladin, appelait en vain à sa défense les princes de l'Orient ; Sokman, déjà avancé en âge, fit seul ce que les au-

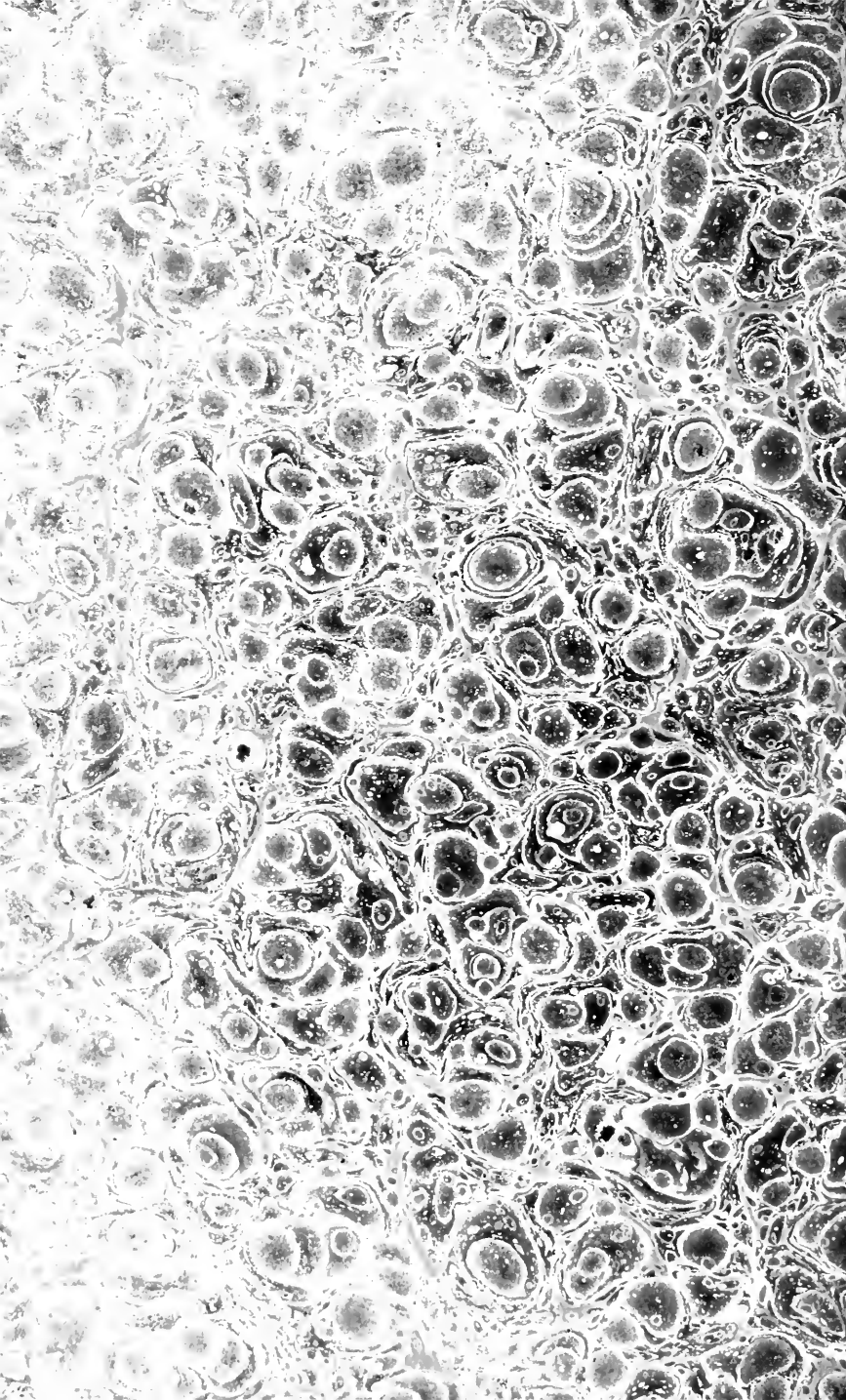
tres n'osaient faire, et marcha au secours de l'Atabek, qui, par reconnaissance ou par nécessité, consentit à se rendre vassal du roi de Khélat. L'exemple de Sokman rappela les alliés et les vassaux de Mas'oud à leur devoir; mais l'arrivée de Saladin dissipa l'armée des confédérés. Sokman, ayant proposé inutilement la paix au sulthan, se retira sans oser livrer bataille (*Voy. MAS'OU'D I<sup>er</sup>.*, XXVII, 386, et SALADIN). Il mourut en 1184 ou 85, âgé de soixante-quatre ans, après en avoir régné cinquante-huit. Comme il ne laissait point d'enfants, plusieurs esclaves turks s'emparèrent tour-à-tour du royaume de Khelath, qui enfin tomba au pouvoir des Ayoubides (*Voy. MÉLIK-EL-ADEL*). — Un autre SOKMAN, contemporain du premier, était aussi turkoman, et fils d'Ortok, qui, pour prix de ses services dans les armées du sulthan Mélik-Chah et de son frère Toutousch, roi de Damas, avait reçu en fief la ville de Jérusalem, conquise par ce dernier sur le khalife d'Égypte. Sokman et Ylghazy succédèrent, l'an 484 del'hég. (1091 de J.-C.), à leur père dans la souveraineté de Jérusalem: ils en furent dépouillés en 491 (1098), par les Égyptiens, à qui les Croisés l'enlevèrent, l'année suivante (*V. MOSTALY et GODEFROY DE BOUILLON*). Sokman et son frère se retirèrent avec leurs Turkomans, à l'orient de l'Euphrate, et campèrent dans les environs d'Édesse. Le premier s'étant brouillé avec Korbonga, émir de Moussoul, fut vaincu; mais son neveu Yakouti, conduit prisonnier au château de Mardin, s'en rendit maître par un perfide stratagème. Aly, frère et successeur de Yakouti, ayant voulu, dans la suite, se soumettre à Djokarmisch, émir

de Moussoul, Sokman chassa son neveu de Mardin, et lui donna en échange une place moins importante. L'an 495 (1101), il avait obtenu du Turkoman Mousa, compétiteur de Djokarmisch, la forteresse de Hisn-Kéifah. Ces deux places furent le berceau de la souveraineté fondée par Sokman dans la Mésopotamie, et agrandie par les autres princes Ortokides, ses successeurs. Dans l'année 1104, à la tête de ses troupes et de celles de Moussoul, il secourut la ville de Haran, au moment où les Francs venaient de la prendre par capitulation: il remporta sur eux une victoire signalée, et fit prisonnier Baudouin, comte d'Édesse, l'archevêque de cette ville, et Joscelin de Courtenai. Boëmond, Tancred et les autres chefs de l'armée chrétienne, se sauvèrent. Sokman, ayant ensuite revêtu ses troupes des habits et des armes des Francs, surprit par ce stratagème plusieurs places que ceux-ci occupaient en Mésopotamie. Au retour de cette expédition, il mourut d'une esquinancie, en 1105, sur la route de Damas, où il conduisait des renforts au 101 Thogh-teghim. Il fut enterré à Hisn-Kéifah, que son fils Ibrahim posséda après lui; mais Ylghazy, frère de Sokman, s'empara de Mardin, qu'il transmit à ses descendants. La première branche des Ortokides fut dépouillée par les Ayoubides; la seconde, réduite par ceux-ci à la seule place de Mardin, s'y maintint trois siècles, et ne fut détruite qu'après la mort de Tamerlan, par Cara-Hough-Osman, fondateur de la dynastie turkomanne du *Mouton blanc*. (*V. OUZOUN-HAÇAN*.) Abou'l Mahasen, et d'autres historiens, ont confondu Sokman l'Ortokide avec Sokman Chah-Armenien. A—T.













a39003



006984669b

B I O G R A P H I E   U N I V E R S E L L E

